00020996

00020996

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 08 January, 2019

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

DR—EI.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit, aux morts, que la vérité. (VOLT., *première Lettre sur* OEdipe.)

TOME DOUZIÈME.

20936
12
a2

A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR DU ROI,
RUE DES BONS-ENFANTS, N°. 34.

1814.

20996

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

D

DRABICIUS (NICOLAS), fils du bourgmestre de Strassnitz en Moravie, naquit dans cette ville vers l'an 1597, et devint en 1616 ministre à Drahotuss. En 1629, les édits sévères rendus contre les protestants l'obligèrent à se retirer à Lednitz, en Hongrie. Bientôt il se dégoûta des fonctions ecclésiastiques, épousa la fille d'un marchand de drap, ouvrit une boutique, s'adonna à la boisson, et prit insensiblement des habitudes toutes séculières. Ses confrères, scandalisés de son relâchement, voulurent le faire suspendre de ses fonctions. Pour conjurer l'orage, il s'amenda, contrefit l'inspiré, et feignit d'avoir des révélations : la première date du 23 février 1638. L'esprit lui annonçait que de nombreuses armées venues du Nord soumettraient la maison d'Autriche; que d'autres, parties de l'Orient, seraient commandées par le prince Ragotski. Il lui était enjoint, de plus, d'annoncer à ses frères que la puissance divine vengerait leur injure, et les rétablirait dans leur pays. Malgré ces prédictions, les impériaux obtinrent plusieurs succès sur les réfugiés, et s'emparèrent de la ville de Lednitz, où Drabicius s'était retiré. Le prophète, irrité, écrivit à Ragotski, pour le sommer d'attaquer les Autrichiens, le menaçant de la colère céleste et d'une ruine totale qui n'épargnerait pas même *mingentem ad parietem*. Le prince ne tint compte de ces menaces, et resta dans l'inaction jusqu'à sa mort, arrivée en 1652. L'esprit avait nommé pour coadjuteur du prophète, J. Amos Comenius, autre fanatique (*Voy.* COMENIUS). Ce dernier parvint, en 1654, à faire réintégrer Drabicius dans ses fonctions; il fit même imprimer ses prophéties, mais n'osa pas d'abord les distribuer. Cependant les événements démentaient de plus en plus ces prédictions, et la maison d'Autriche résolut enfin de se délivrer du soi-disant illuminé. Il fut arrêté en mai 1671, conduit à Presbourg, puis à Vienne, où les tribunaux le condamnèrent à mort. Après de vaines instances pour lui faire désavouer ses prophéties, on lui coupa la tête et la main droite, qui furent brûlées avec un exemplaire de ses œuvres, et ses cendres furent jetées dans le Danube. Cette exécution se fit à Presbourg, le 17 juillet 1671. Le lendemain on ordonna, sous peine de mort, à tous les possesseurs du livre précité, d'en rapporter les exemplaires entre les mains de la justice. Les *Révélations* de Drabicius, jointes à celles de Christophe Kotter et de Christine Poniatove, ont été traduites en latin par Comenius lui-même. En voici le titre exact : *Lux in tenebris, hoc est prophetia*

donum quo Deus ecclesiam (in regno Bohemiæ et incorporatis provinciis), sub tempus horrendæ ejus in evangelio persecutionis, extremæque dissipationis, ornare ac paternè solare dignatus est. submissis, de statu ecclesiæ in terris præsenti et mox futuro, revelationibus verè divinis, ab anno 1616, *usque ad annum* 1656, etc., 1657, in-4°., 1665, in-4°., 2 vol. (*V.* Comenius). Ce recueil a eu d'autres éditions, et n'en est pas moins rare (1). Jean Feler publia contre ces rêveries, *Ignis fatuus Nic. Drabicii;* J.-D. Koeler a publié une dissertation *de Drabicio*, Altdorf, 1721, in-4°. Il existe un programme sur le même sujet, de Casp. Jencher, Wesel, 1746; on peut aussi consulter l'histoire de la Folie humaine, par Adelung, tom. II.

D. L.

DRACK. *Voy.* Drake.

DRACON, célèbre législateur, fut nommé archonte d'Athènes la première année de la 39e. olympiade, l'an 624 avant J.-C. On le chargea de rédiger des lois pour sa patrie, qui n'avait eu jusques-là que des coutumes non écrites. On ne parle que de ses lois criminelles dont la sévérité avait passé en proverbe, et qui suivant l'expression de l'orateur Démades, paraissaient avoir été écrites avec du sang. Il avait en effet décerné la peine de mort contre le moindre vol, et même contre la simple oisiveté, aussi bien que contre le meurtre le plus odieux. Comme on lui en faisait des reproches, il répondit que ces délits lui paraissaient mériter la mort, et qu'il n'avait pas pu trouver de peines plus sévères pour les autres. Il avait sans doute fait aussi des lois civiles, mais on en avait perdu la mémoire, parce que Solon les avait toutes abrogées, tandis qu'il avait conservé ses lois criminelles relatives aux meurtres. Dracon les avait classés en meurtres involontaires, meurtres commis pour une cause légitime, meurtres commis par des animaux ou des choses inanimées, et en assassinats; et il avait attribué la connaissance de chacune de ces espèces à des tribunaux différents. Il n'avait point touché aux lois politiques, à ce que nous apprend Aristote (Politiques, liv. II, chap. 9). Suidas dit qu'il était déjà vieux lorsqu'il fit ses lois, et c'est sans doute à cela qu'il faut attribuer leur sévérité. Il mourut dans l'île d'Egine. C—r.

DRACON, grammairien grec, naquit à Stratonicée : on ne sait dans laquelle des villes qui portaient ce nom, ni à quelle époque. Hérodien, qui vécut sous Marc-Aurèle, étant cité par Dracon, il s'ensuit que Dracon ne vivait pas avant le règne de cet empereur. Il nous reste de Dracon un Traité des *mètres poétiques*, dont la première édition a été donnée en 1812, à Leipzig, par M. Hermann; M. Hase l'avait déjà fait connaître par un long extrait, inséré dans le 8e. volume des *Notices des Manuscrits*. Ce traité ajoutera peu aux connaissances que l'on avait déjà : ce qu'il offre de plus intéressant, ce sont quelques citations d'auteurs aujourd'hui perdus. B—ss.

DRACON (Honoré), jurisconsulte, né à Nice, dans 16e. siècle, fut l'élève et l'ami d'Alciat. Il avait composé plusieurs ouvrages; un entre autres qu'il indique dans les vers suivants :

Redegimus artem
In summam, atque unum mendis purgata volumen
Unde id pandectas lubet et digesta vorasse.

Le plus connu de tous les écrits de Dracon est la traduction en vers des institutes de Justinien : *Elementa juris civilis seu institutiones imperiales*

(1) Chr. Hecht a publié en allemand une *Notice détaillée* de deux éditions de ces Prophéties dans le *Hessische Hebopfer*, tom. V, p. [illegible] et suiv.

in carmen contractæ. On en connaît plusieurs éditions. La première paraît être celle de Lyon, 1531, in-4°. Il y en a une seconde de Louvain, 1552, in-8°., et une troisième de Lyon, 1561, in-16. A la suite de l'édition de Louvain on trouve une sylve du même auteur : *De jurisprudentiæ studio et justitiæ laudibus*, et enfin les *Institutiones* de Caïus. Les ouvrages de Dracon qu'on vient de citer sont au-dessous du médiocre, sous le rapport de la poésie ; mais ils ont pu être utiles aux jeunes jurisconsultes, en leur facilitant les moyens de retenir des préceptes d'une application journalière. W—s.

DRACONTIUS, poète latin et prêtre chrétien, vivait en Espagne, sous le règne de Théodose le jeune, au 5e. siècle. On a de lui : *Hexaemeron seu opus sex dierum, carmine heroico*, à la suite duquel est une Elégie en 198 vers, adressée à Théodose le jeune, et dans laquelle il demande pardon à Dieu des erreurs qu'il a pu commettre dans son poëme ; à Théodose, du silence qu'il a gardé sur ses triomphes. La première édition du poëme de Dracontius vit le jour à Paris, en 1560, in-8°. Cet ouvrage fut réimprimé à Bâle, dans le Recueil de G. Fabricius, 1562, in-4°., puis au tome VIIIe. de la *Bibliotheca patrum*, Paris, 1624 ; et à Francfort, avec les notes de J. Weitz, 1610, in-8°. Eugène, évêque de Tolède, trouvant l'ouvrage de Dracontius incomplet, en ce qu'il ne parlait pas du septième jour, avait revu et corrigé tout le poëme, et y avait ajouté la récapitulation de la création, et quelques vers en l'honneur du septième jour. Michel Ruiz de Azagra, espagnol, avait entrepris une édition de l'*Hexameron* de Dracontius, revu par Eugène ; mais Antonio lui-même n'a pas vu cette édition, et il est douteux qu'elle existe, puisque Gaspard Barth (*Adversaria*, pag. 1616), n'a pu se la procurer. Le P. Sirmond donna le premier en France une édition de Dracontius, avec les opuscules d'Eugène de Tolède, 1619, in-8°. L'*Hexameron* y contient 654 vers, au lieu de 575 seulement que donnent les précédentes éditions : c'est cette édition de Sirmond qu'ont suivie André Rivinus, pour celle qu'il donna à Leipzig, 1651, in-8°., et les éditeurs de la *Bibliotheca patrum*, publiée à Lyon. Barth, dans ses *Adversaria*, a éclairci plusieurs passages de Dracontius. — Un autre Dracontius, qui, dans des temps difficiles, voulut se soustraire à l'épiscopat, s'attira de S. Athanase une lettre qu'on trouve au tome 1er. de l'édition, donnée par Montfaucon, des œuvres de ce Père. A. B—t.

DRAGUT, amiral othoman, élève de Barberousse, naquit de parents pauvres, dans un village de la Natolie. Ambitieux et avide, il se mit à la suite d'un corsaire de sa nation : Barberousse le distingua et lui donna un petit bâtiment à commander, avec lequel il courut la mer. Dragut désola les côtes d'Espagne, de Sicile et d'Italie ; c'était dans l'île de Gerbes, près de Tripoli d'Afrique, qu'il se retirait avec ses prises, ses esclaves et son butin, il ne tarda pas à se trouver à la tête d'une flotille de pirates que sa réputation, son habileté et son bonheur lui avaient associés. Le célèbre André Doria jugea dès lors Dragut un ennemi digne de lui ; il le poursuivit sans relâche, et finit par le prendre à la suite d'un combat de mer, au milieu d'un port voisin de Calvi, dans l'île de Corse. Dragut fut mis à la chaîne avec tout son équipage. Parisot de la Valette, depuis grand-maître de Malte, voyant le corsaire au rang des forçats,

lui dit : « *Senor Dragut, usanza di* » *guerra.* » Dragut qui lui-même avait vu Parisot esclave aussi chez les Musulmans, lui répondit fièrement : « *Y mudenza de fortuna.* » En effet sa captivité ne fut pas longue ; et pour trois mille écus de rançon, les mercantiles génois relâchèrent un si redoutable ennemi. Il reprit ses courses et ses pirateries : persuadé que la mer appartenait à tout le monde, l'insolent corsaire dédaigna long-temps de piller sous la protection du sulthân ; mais ne trouvant pas que l'île de Gerbes fût une retraite assurée, il prit d'assaut la ville d'Africa, et en fit sa place d'armes ; il s'humilia enfin devant la puissance de Soliman-le-Grand, quand il vit que tous les ports de la domination othomane lui étaient fermés. Le sulthân lui pardonna en faveur de ses talents, de sa bravoure et de sa haine contre les chrétiens. Ils ne pouvaient pas avoir un ennemi plus actif, plus redoutable, plus avide et plus habile que Dragut. Un seul trait fera juger de son génie fécond en ressources. A la suite d'une expédition où Dragut avait commandé l'avant-garde de la flotte othomane, il avait forcé André Doria à fuir devant lui, et à être spectateur du pillage et de l'incendie des côtes de Calabre et de Naples. Ce corsaire se trouvait réduit à sa seule flottille, après le retour de la flotte à Constantinople. André Doria, pour venger tant d'injures et de pirateries, se mit à la recherche de Dragut, et le joignit sur les côtes de Barbarie, où il le surprit engagé avec ses galères dans un goulet. Le génois le tenait bloqué, certain que cette fois il ne pourrait lui échapper. « Cependant Dragut, dit le naïf Brantôme, » son contemporain, forgea en soi » une astuce ni militaire, ni renarde ; » mais du tout diabolique : pourquoi » il amasse le plus de gens qu'il peut, » qui pouvaient monter jusqu'à cinq » cents, les paie très bien, et puis » avec sa chiourme et ses soldats et » mariniers, par une belle nuit il jette » ses galères hors de l'eau et les met » en terre, les faisant couler et rouler » par des rouleaux environ une lieue, » et fit si bien, par la main des tra- » vailleurs, qu'elles s'allèrent jeter de » l'autre côté dans l'eau dans un autre » canal là où il les arma et refit sou- » dain. André Doria n'en sut rien jus- » qu'à ce que Dragut commençât à pa- » raître en pleine mer avec ses galères. » Qui fut étonné, ce fut André Doria, » qui se mit à sa poursuite : mais il » n'était plus temps ; car il était fort » loin, et si ne craignait il pas tant » son ennemi qu'il ne prit par ren- » contre, quasi à sa vue, une galère » qui venait de Sicile et portait des » vivres et cinquante soldats à l'armée » chrétienne. Dragut rafla tout cela et » puis se sauva. » Ce formidable ennemi des chrétiens, aussi habile qu'intrépide, valut aux Othomans la victoire de Gerbes, si humiliante pour Philippe II ; et cinq ans après, au siége de Malte de 1565, il eut la tête emportée d'un coup de canon. S—y.

DRAHOMIRE, épouse de Wratislas Ier., duc de Bohême, n'est connue dans l'histoire que par ses crimes. Wratislas, en mourant, confia ses deux fils aux soins de Ludmille, sa mère, pour qu'elle les élevât dans la religion chrétienne. Drahomire irritée fit étrangler cette vertueuse princesse, en 929, et donna l'ordre de faire sortir tous les chrétiens de ses états. Cependant Wenceslas, l'aîné de ses fils, continuait à suivre les pratiques de la religion dans laquelle il avait été instruit. Drahomire le fit assassiner par Boleslas, son frère, au milieu d'un festin : ce crime souleva l'Allemagne

HIST. D'ANGLETERRE.

DRAKE.

J. Rabel pinx.t Landon direx.t

contre elle. L'empereur Othon entra en Bohême avec une puissante armée, et força Drahomire d'accepter les conditions qu'il lui proposa. On ignore l'époque et le genre de sa mort. Æneas Sylvius rapporte qu'elle fut engloutie dans un abîme qui s'ouvrit sous ses pas, à peu de distance de Prague; mais le souvenir des maux qu'elle avait fait souffrir aux chrétiens peut avoir contribué à répandre le bruit que le ciel avait pris soin de les venger. W—s.

DRAKE (François), célèbre navigateur anglais, naquit à Tavistock dans le Devonshire, en 1545. Son père, qui était pauvre et chargé de famille, le confia, pour apprendre le métier de marin, à un patron de barque qui naviguait le long des côtes, et transportait quelquefois des marchandises en Zélande et en France. Drake répondit si bien aux soins que son maître prenait pour en faire un excellent homme de mer, que celui-ci, à sa mort, lui légua son bâtiment. Sir John Hawkins, son parent, s'intéressa à lui, et le fit instruire. A dix-huit ans Drake était chargé du détail d'un navire qui faisait le commerce de Biscaye; à vingt il fit un voyage à la côte de Guinée, et à vingt-deux il obtint le commandement d'un vaisseau, et se conduisit avec bravoure dans l'affaire malheureuse que sir John Hawkins eut avec les Espagnols dans le port de la Véra-Cruz; mais il y perdit tout ce qu'il possédait. Il conçut dès lors une telle animosité contre les Espagnols, qu'il ne fut plus occupé que des moyens de leur faire tout le mal possible. Il n'eut pas plutôt annoncé son dessein en Angleterre, qu'un grand nombre d'aventuriers vinrent se joindre à lui. Il effectua deux entreprises aux Indes Occidentales, évita d'en venir aux mains avec les Espagnols; mais par le résultat de son voyage, il satisfit tellement les propriétaires de vaisseaux, et acquit une telle réputation, qu'il fut en état d'exécuter un projet plus important. En 1572 il alla avec deux navires, dont l'un était commandé par son frère, attaquer les villes de *Nombre de Dios* et de *Venta-Cruz*, situées sur la côte orientale de l'isthme de Panama, les emporta d'assaut, et y trouva un butin considérable. Au retour de cette expédition il fit un noble usage des richesses qu'il y avait acquises, en équipant à ses frais trois grandes frégates avec lesquelles il servit comme volontaire en Irlande, sous les ordres du comte d'Essex, père du fameux comte de ce nom. A la mort de ce protecteur il retourna en Angleterre. Sir Christophe Hatton, vice-chambellan et conseiller de la reine Elisabeth, le présenta à cette princesse, à laquelle Drake soumit son projet de pénétrer dans la mer du Sud, par le détroit de Magellan, pour y attaquer les Espagnols. La reine, naturellement amie des entreprises qui pouvaient jeter de l'éclat sur son règne, lui donna les moyens d'équiper une flotte de cinq bâtiments, dont la destination resta un mystère pour le public. Drake partit de Plymouth le 13 novembre 1577, et entra dans le détroit de Magellan, le 20 août 1578. Parvenu à la sortie du détroit, le 6 septembre, il fut accueilli le lendemain d'une tempête qui le fit dériver au sud. Revenu à l'extrémité du détroit, il imposa à la baie où il mouilla, le nom de *Parting of Friends* (la séparation des amis), parce qu'en la quittant un de ses vaisseaux fut séparé de lui. De nouveaux coups de vent le poussèrent de rechef dans le sud; il se trouva parmi des îles que les géographes ont long-temps placées, sur les cartes, à

deux cents lieues à l'ouest de l'Amérique, mais Fleurieu a démontré leur identité avec ces îles nombreuses et encore mal connues qui forment la partie occidentale-méridionale de l'Archipel de la Terre-du-Feu, et a prouvé aussi que Drake reconnut alors le *Cap de Horn*, découverte dont la gloire aurait dû lui rester. Le 20 novembre, Drake arriva à la vue de l'île Mocha au sud du Chili, où il avait fixé le rendez-vous de sa flotte. Ne voyant paraître aucun de ses vaisseaux, il continua sa route au nord, le long des côtes du Chili et du Pérou, saisissant toutes les occasions de s'emparer des navires espagnols et de faire des descentes à terre. Son équipage étant, en quelque sorte, rassasié de pillage, il suivit la côte de l'Amérique septentrionale jusqu'au 48e parallèle boréal, espérant trouver un passage pour rentrer dans l'océan Atlantique. Déçu dans son attente, et forcé par la rigueur du froid de rétrograder jusqu'au 38e., il donna au pays où il répara son vaisseau, le nom de Nouvelle-Albion, en prit possession au nom de la reine Elisabeth, et le 29 septembre 1579, dirigea sa route vers les Moluques. Le 13 octobre il rencontra des îles habitées par les hommes les plus barbares qu'il eût vus dans son voyage, et le 4 novembre il mouilla à Ternate. Il manqua de périr, près de Celèbes, le 6 janvier 1580. Il voulait, à son départ de Sumatra, aller à Malacca, mais les circonstances l'obligèrent à prendre la route de l'Angleterre. Il rentra à Plymouth le 3 novembre. Le succès de ce voyage et les richesses immenses rapportées par Drake, donnèrent lieu à ses amis et à ses ennemis de s'exprimer sur son compte d'après les sentiments opposés qui les animaient; les uns faisaient son éloge, d'autres le traitaient de pirate. Les idées, à cet égard, parce que l'on n'était pas en guerre ouverte avec l'Espagne, ne furent fixées que le 4 avril 1581. Elisabeth vint à Deptford, sur la Tamise, où le vaisseau de Drake était mouillé, dîna à bord, arma Drake chevalier, et donna son approbation à tout ce qu'il avait fait. Elle ordonna en même temps que l'on prît les plus grands soins pour la conservation du vaisseau, afin qu'il fût un monument durable de la gloire de Drake et de celle de son pays. Ce vaisseau tombant de vétusté, on fit avec les morceaux de bordage que l'on en put tirer, un fauteuil qui fut présenté à l'université d'Oxford, où on le garde encore aujourd'hui. En 1585, Drake retourna inquiéter les Espagnols aux îles du Cap-Verd et dans les Indes occidentales. Deux ans apres il commanda une flotte de trente voiles, qui brûla, dans le port de Cadix, une division de la fameuse *Armada;* puis ayant eu avis qu'un riche vaisseau venant des Indes devait aborder à Tercère, il y courut, s'en empara, et l'amena en Angleterre, où ses compatriotes le reçurent avec enthousiasme. Drake fut nommé, en 1588, vice-amiral sous lord Effingham, grand amiral d'Angleterre, pour s'opposer à l'attaque de la grande flotte espagnole. Un galion, richement chargé, se rendit à lui à la simple mention de son nom, et Drake se signala dans la poursuite de l'ennemi. On le voit, l'année suivante, commander la flotte chargée de rétablir Don Antoine sur le trône de Portugal; expédition qui échoua par la mésintelligence de Drake et du général des troupes de terre. La guerre avec l'Espagne continuait, Drake et sir John Hawkins, proposèrent à Elisabeth une nouvelle entreprise contre les Espagnols, dans les Indes oc-

cidentales. Elle devait effacer toutes les précédentes. Ils s'engagèrent à supporter une partie des frais. La reine fournit les vaisseaux. La flotte, longtemps retenue dans les ports, parce que les Espagnols annoncèrent qu'ils allaient tenter une attaque contre le midi de l'Angleterre, partit trop tard pour intercepter les galions qui venaient d'Amérique ; la division se mit parmi les chefs. Après avoir vainement attaqué les Canaries, on vint à la Dominique où l'on perdit du temps à se ravitailler. Le 12 (22) novembre 1595, jour de la mort de sir John Hawkins, un coup de canon, parti du fort de Porto-Rico, perça le navire de Drake, enleva la chaise sur laquelle il était assis, mais sans lui faire de mal, et tua ou blessa différentes personnes. Le lendemain, les vaisseaux espagnols mouillés devant Porto-Rico, furent assaillis avec furie, mais sans résultat. Drake fit alors route pour le continent, emporta et brûla Rio-de-la-Hacha, et Nombre de Dios. Quelques jours après, une expédition qu'il avait envoyée contre Panama ayant échoué, il en conçut tant de dépit et de chagrin, qu'il fut saisi d'une fièvre lente dont il mourut le 30 décembre 1596 (9 janvier 1597). Drake était petit, mais bien fait ; il avait les yeux vifs et le visage agréable. Il aimait à parler, et s'exprimait bien. On lui a reproché de la fierté et de la forfanterie. Sa générosité le faisait chérir des marins : il prenait d'eux tous les soins imaginables. Parmi les nobles et glorieux emplois qu'il fit de sa fortune, on doit mentionner un aqueduc long de vingt milles, qu'il fit construire en 1581, pour donner de l'eau à Plymouth. Lorsqu'après dix ans de travail cet ouvrage fut terminé, la tradition rapporte que Drake fut si joyeux de voir couler l'eau devant sa porte, qu'il y trempa son manteau écarlate. Il siégea dans deux parlements. Son voyage autour du monde donne une preuve manifeste de son courage, de son intelligence et de son habileté à tenir son équipage dans le devoir ; car toutes les expéditions de ce genre, tentées depuis Magellan, avaient échoué de la manière la plus triste. Drake entendait parfaitement toutes les parties de l'art nautique. On ne peut, au reste, assez admirer la hardiesse des navigateurs modernes qui, les premiers, tentèrent de parcourir des mers inconnues, sur des vaisseaux dont la petitesse est vraiment surprenante. Drake, dans son voyage autour du monde, montait un bâtiment de cent tonneaux, qui était le plus grand de sa flotte. Fleurieu a donné sur les diverses relations du voyage de Drake, une notice dont voici un extrait : François Pretty, gentilhomme Picard, employé sur l'escadre de Drake, écrivit en anglais le journal de sa navigation, sous le titre de *The famous Voyage of sir Francis Drake into the south sea, and hence about the whole globe of the Earth*, Londres, 1600, in-12. François de Louvencour en a donné une traduction française, intitulée : *le Voyage curieux fait autour du monde, par François Drach, amiral d'Angleterre*, Paris, 1627, in-12 ; ib., 1641 (1). Le traducteur dit, dans sa préface adressée à Saint-Simon, baron de Courtomer : « Je vous le » dédie parce que c'est vous qui me » l'avez donné, m'ayant fait entendre » que vous l'aviez eu d'un de vos su» jets de Courtomer, qui a fait le » même voyage avec ce seigneur. »

(1) Les éditions françaises donnent comme une seconde partie une suite d'extraits de relations de divers voyageurs, dans lesquels on a mêlé quelques fables.

Nuño de Sylva, pilote portugais, que Drake avait fait prisonnier aux îles du Cap-Verd, donna le premier une relation du même voyage. Hackluyt inséra dans le tome VI de sa collection, imprimé en 1600, une copie des deux relations précédentes. Théodore de Bry avait fait imprimer, dès 1599, dans le tome VIII de son recueil, une traduction latine de la première relation (par Artus). Celle - ci se trouve aussi dans le tome Ier. du recueil de Purchass, et dans tous les recueils publiés dans les différentes langues de l'Europe. Un autre ouvrage original est celui qui fut composé sur les Mémoires de François Fletcher, chapelain sur le vaisseau de Drake. Ces mémoires furent comparés et fondus avec ceux de plusieurs autres personnes qui avaient été employées dans la même expédition. Le résultat de ce travail parut sous ce titre : *The World encompassed by sir Francis Drake, collected out of the notes of master Francis Fletcher, preacher in this employment and others*, Londres, 1652, in-8°. Osborne en inséra une copie dans le second volume de la collection de voyages, qui sert de supplément à celle de Churchill. La relation du second voyage de Drake (1585) a été publiée en latin à Leyde, par Raphelenge, sous ce titre : *Expeditio Francisci Draki equitis angli in Indias occidentales, A. M. D. LXXXV, additis passim regionum, locorumque omnium tabulis geographicis quàm accuratissimis*, 1588, in-4°. Il y en a aussi une traduction latine dans la 8e. partie des grands voyages de De Bry; cette version, faite par Artus, est moins fidèle et moins complète que la précédente : on ne connaît pas l'original anglais. Le récit de la troisième expédition (1596), est aussi dans le même volume de De Bry. La vie de Drake, écrite par Samuel Johnson et insérée d'abord dans le *Gentleman magazine* de 1740, se trouve dans les œuvres de ce célèbre philologue.

E—s.

DRAKE (Jacques), médecin anglais, naquit, en 1667, à Cambridge, et fut élevé à l'université de cette ville, où il se distingua d'abord comme étudiant et ensuite comme maître. Il vint, en 1693, à Londres, où ses dispositions pour l'étude de la médecine firent désirer à plusieurs médecins de l'avoir pour confrère. Suivant leurs conseils, il prit, en 1696, le degré de docteur de cette faculté, et fut bientôt après nommé membre de la société royale et du collége des médecins. Il vint exercer sa profession à Londres; mais peu riche, il ne pouvait avoir de voiture, et un médecin sans voiture est à Londres un médecin sans pratique. Il se mit à écrire, principalement dans les journaux, et avec succès; mais ayant fait paraître un ouvrage, intitulé : *Histoire du dernier parlement*, etc., Londres, 1702, in-8°., on crut voir dans un passage de cet ouvrage une insulte à la mémoire du roi Guillaume; Drake fut cité devant la chambre des lords; il fut acquitté ; mais bientôt quelque mécontentement, qu'il eut du ministère, le jeta dans le parti opposé à la cour. Le lord trésorier, Godolphin, et la plupart des grands officiers de la couronne étaient *whigs* et favorisaient les *dissidens*. Il écrivit contre eux conjointement avec Poley, membre du parlement, le *Mémorial de l'église d'Angleterre*, Londres, 1704, in-8°.; cet ouvrage fut dénoncé par les communes, et sur la requête du grand jury de la ville de Londres, fut brûlé par la main du bourreau. On n'avait pas découvert l'auteur, qui,

pour se soustraire aux effets de la loi, avait envoyé son manuscrit à l'imprimeur par l'entremise d'une dame masquée, qui ne fut jamais connue. Drake, cependant, était vivement soupçonné; ses ennemis prirent occasion d'un journal qu'il faisait paraître sous le titre de *Mercurius politicus*, pour le traduire au commencement de 1706 devant le banc de la reine. Il dut son salut à la circonstance d'un *r* mis pour un *t* dans l'acte d'information, qui en fit déclarer la nullité; mais l'animosité avec laquelle avait été suivie cette affaire, jointe à l'abandon de son parti, lui causa une fièvre dont il mourut, à Westminster, en 1707, âgé de quarante ans. On a de lui, outre les ouvrages déjà cités, une traduction d'Hérodote en anglais, un nouveau système d'anatomie, achevé peu de temps avant sa mort, et publié en 1707, sous le titre : *d'Anthropologia nova*, avec un grand nombre de planches, la plupart tirées de Swammerdam; un *Mémoire sur l'influence de la respiration sur le mouvement du cœur, non observée jusques-là* (Transactions philosophiques); une comédie empruntée de Fletcher, et intitulée : *The Sham-Lawyer* etc.; *le Faux homme de loi, ou l'Heureux extravagant*, jouée sur le théâtre royal en 1697. Il a publié, en 1703, Londres, in-8°., *Historia anglo-scotica*, ouvrage de parti, dont on ne connait pas bien l'auteur, précédé d'une préface séditieuse, et qui fut brûlé publiquement à Edimbourg; il a été aussi l'éditeur (Londres, 1706, in-8°.), des *Mémoires secrets de Robert Dudley, comte de Leicester*, que, par une petite imposture, il donnait comme imprimés d'après un ancien manuscrit, et qui n'étaient réellement que la réimpression de la *République de Leicester*, libelle attribué au jésuite Parsons. J. Drake a ajouté des notes à la traduction anglaise de l'*Histoire de la médecine* de Leclerc, 1711, in-8°. Le *Mémorial de l'église d'Angleterre*, a été réimprimé, en 1711, in-8°., précédé de sa vie. Son *Anatomie* l'a été, en 1717, 2 vol. in-8°., auxquels on a ajouté un supplément en 1728. Cet ouvrage a joui long-temps d'une estime méritée. On y trouve la première explication satisfaisante du mouvement de diastole du cœur. Il eût été à désirer, pour le repos de sa vie comme pour sa réputation, qu'il ne fût pas sorti d'une profession qu'il était fait pour honorer par ses talents. S—D.

DRAKE (François), chirurgien et antiquaire anglais du 18e. siècle, établi à York, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Eboracum*, ou *Histoire et Antiquités de la cité d'York*, Londres, 1736, in-fol., en anglais. L'auteur mourut en 1770, dans un âge avancé. X—S.

DRAKENBERG (Chritian-Jacques), norwégien, qui est devenu remarquable, parce qu'il prolongea sa carrière beaucoup au-delà des bornes prescrites par la nature à la vie humaine. Il était né à Stawanger en Norwège, en 1624, et il mourut à Aarhus, en Danemark, l'année 1770, étant parvenu à l'âge de cent quarante-six ans. Il avait servi comme matelot, et ayant été pris par les corsaires barbaresques, il avait passé plusieurs années dans une dure captivité. A l'âge de cent treize ans, il se maria avec une veuve qui en avait soixante. Ses forces se soutinrent jusqu'aux derniers moments de sa vie, et l'on venait le voir de tous côtés comme un phénomène. Les exemples de longévité sont assez fréquents chez les peuples du nord, qui s'accoutument dès l'enfance à tous les genres

de fatigue, dont les mœurs sont encore très simples, et qui connaissent rarement les passions violentes. Lorsque Christian VI, roi de Danemark, fit le voyage de Norwège, on lui présenta quatre couples, dont l'âge réuni formait au-delà de huit siècles, chacun d'eux ayant autour de cent ans. On a vu souvent en Finlande des hommes âgés de cent dix à cent vingt ans. L'auteur de cet article a vu plusieurs fois lui-même en Suède un vieillard qui est parvenu à cent six ans, et qui, lorsqu'il en avait cent quatre, faisait à pied une à deux lieues par jour. Il avait fait les dernières campagnes de Charles XII. C—au.

DRAKENBORCH (Arnold), naquit à Utrecht le dernier jour de décembre 1684. Son père l'envoya d'abord aux écoles d'Utrecht, dirigées alors par Samuel Pitiscus; mais Pitiscus était plus occupé de la composition de ses ouvrages que de l'instruction des enfants confiés à ses soins; et l'on retira de ses mains le jeune Drakenborch, pour le placer dans l'école de Lingen. Il y passa trois ans, et entra ensuite à l'université d'Utrecht. Grævius et Burmann en étaient à cette époque les principaux ornements. Il s'attacha particulièrement à Burmann, et en 1704, il donna une preuve brillante de ses progrès, en soutenant, sous la présidence de ce savant professeur, une dissertation *De Præfectis urbi.* Il y en a trois éditions; la première faite à Utrecht, en 1704; la seconde, donnée par Uhlius, à Francfort-sur-l'Oder, en 1752; la troisième, publiée à Bareuth, en 1787, par Kapp, qui y a joint un extrait de l'oraison funèbre prononcée, après la mort de Drakenborch, par le professeur Oosterdyk-Schacht. Après cet essai littéraire, Drakenborch, pour obéir à son père, étudia la jurisprudence, et prit les leçons d'Eck à Utrecht, et de Noodt, à Leyde. L'université de Leyde comptait alors, parmi ses plus habiles professeurs de littérature, Périzonius et Jacques Gronovius. Drakenborch suivit leurs cours à l'insu de son père; et quoique de retour à Utrecht, il eut, en 1707, soutenu, pour le doctorat en droit, une thèse *De officio præfectorum prætorio*, il ne s'engagea pas plus avant dans la carrière de la jurisprudence, et continua de cultiver les lettres savantes pour lesquelles il s'était toujours senti plus d'attrait. Ce fut vers ce temps qu'il commença, par le conseil de Burmann, à travailler sur Silius Italicus. Burmann, qui lui portait une grande amitié, le prit pour son compagnon de voyage, dans une excursion littéraire qu'il fit en France vers 1715; et, ayant, à cette époque, quitté l'université d'Utrecht pour celle de Leyde, il obtint que sa chaire d'histoire et d'éloquence serait partagée entre Duker et Drakenborch. Celui-ci prit possession, le 15 mai 1716, par un discours inaugural: *De utilitate et fructu qui ex humanioribus disciplinis in omne hominum et doctrinarum genus redundant.* Dans le cours de sa vie académique, Drakenborch eut occasion de prononcer plusieurs autres discours, dont nous laisserons chercher l'indication dans Oosterdyk. Nous négligerons même de donner une notice détaillée de ce qu'il a écrit à différentes époques, sur l'histoire particulière d'Utrecht et sur les généalogies des familles nobles de la Hollande. Ses véritables titres à la célébrité littéraire sont, l'excellente édition de Silius Italicus, qu'il donna en 1717, et celle de Tite-Live qui parut en 7 vol. in-4°., de 1738 à 1746. Ce dernier ouvrage, pour lequel il consulta cinquante manuscrits et cent

treize éditions, est un chef-d'œuvre d'exactitude et d'érudition, et jusqu'à présent il n'a point paru sur Tite-Live, ni peut-être sur aucun auteur latin, de travail aussi étendu ni aussi important. L'université de Leyde voulut, en 1740, s'attacher Drakenborch, et lui fit des offres très brillantes; mais il ne voulut point quitter l'université de sa patrie dans laquelle il jouissait de la plus haute considération, et qui, cette année même, avait créé pour lui la place de garde de la bibliothèque publique. Drakenborch mourut, après une courte maladie, le 16 décembre, 1747, à l'âge de soixante-quatre ans.

B—ss.

DRAN (H. Fr. B.) *V.* Ledran.

DRANSFELD (Juste de), professeur et recteur de l'université de Göttingue, né en 1633, mourut en 1714. On a de lui : I. *Lucubratiuncula de scholâ Ilfeldensi reviviscente*, imprimé à la suite des *Antiquitates Ilfeldenses* de J. G. Leukfeld, Quedlinbourg, 1709; II. *Prodromus monumentorum quorumdam Gottingensium*, Göttingue, 1702 : on y trouve l'histoire de quelques hommes illustres de Göttingue; III. *Dicta S. scripturæ primaria sive epitome theologiæ moralis*, Gottingue, 1700, in-8°.; IV. *Allocutiones et programmata varii generis styli, quâ soluti, quâ ligati*, Göttingue, 1704, in-4°. Ce fut Bernard-Christian de Dransfeld, fils, qui fut éditeur. On doit aussi à Juste de Dransfeld : I. une édition de quelques ouvrages de J. Chessel ou Caselius (*V.* Caselius); II. une édition du Traité d'Erasme, intitulé : *Conscribendarum epistolarum ratio*, avec les Traités de Juste Lipse et de Chr. Schrader sur le même sujet; le tout réuni sous le titre de *Epistolographia*, Göttingue, 1692, in-12. Le catalogue du comte Bunau cite un *Commentarius de vitâ celeberrimi viri Justi à Dransfeld*, Iena, 1717, in-8°., dont l'auteur est George-Nicolas Kriegk.

A. B—t.

DRAPARNAUD (Jacques-Philippe-Raymond), professeur d'histoire naturelle à l'école de médecine de Montpellier, naquit en cette ville le 3 juin 1772. Il annonça de bonne heure un goût extraordinaire pour l'étude, auquel il joignait une aptitude rare pour les langues : il parlait avec facilité le latin, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Il possédait assez bien le grec pour être cité parmi les hellénistes, et savait un peu d'hébreu. La singulière facilité avec laquelle il concevait tout ce qu'il étudiait, lui permit d'associer à la culture des sciences sérieuses celle des arts d'agrément; il savait fort bien la musique et le dessin, et ce fut lui-même qui, par suite, dessina les figures qui enrichissent ses travaux sur l'histoire naturelle. Les parents du jeune Draparnaud le destinaient à la profession d'avocat, mais un penchant irrésistible l'entraîna vers l'étude de la médecine, et plus encore de l'histoire naturelle, qui devint la véritable passion de sa vie. Il professa, pendant deux ans, la physique, la chimie et l'histoire naturelle au collége de Sorèze, et obtint ensuite, au concours, la chaire de grammaire générale à l'école centrale du département de l'Hérault. On ne se doutait guères qu'entièrement livré à l'étude des sciences physiques, il eut pu méditer sur les écrits de Locke et de Condillac. Il prouva cependant que les sciences philosophiques lui étaient familières; car le ministre de l'intérieur ayant demandé à tous les professeurs de grammaire générale, le plan de leur cours, ce ministre écrivit à Draparnaud, le 22 ventôse, an VII, que « son discours

» était le meilleur programme qui eut » été soumis à l'examen du conseil » d'instruction publique; qu'il l'avait » présenté à l'institut, comme un » travail digne de l'attention généra- » rale; et qu'il l'invitait à exécuter » un ouvrage qui devait être fait d'a- » près un si beau plan. » Ce travail est sorti de la plume de Draparnaud, mais il est encore inédit. La chaire d'histoire naturelle de l'école à laquelle appartenait ce jeune savant, étant devenue vacante, le jury d'instruction publique la lui offrit; et ce fut dans l'exercice de ces nouvelles fonctions que notre auteur publia une suite de mémoires sur différentes branches de la science, qu'il avait éclairées par des recherches profondes, et par des observations heureuses. On distingue, dans le nombre, son mémoire sur le *mirage*, dans lequel son opinion sur ce curieux phénomène est contraire à l'explication qu'en avait donné M. Monge dans les mémoires sur l'Egypte. Draparnaud obtint, en 1802, la place de conservateur du cabinet de l'école de médecine de Montpellier, avec le titre de professeur d'histoire naturelle, et la direction d'une partie du jardin de l'école. Il n'était point encore docteur en médecine, et ne se fit graduer qu'après avoir obtenu cette chaire. La thèse qu'il soutint à cette occasion, *sur les avantages de l'histoire naturelle en médecine*, présente une foule d'aperçus neufs et ingénieux; et c'est une des plus remarquables de celles qui enrichissent la belle collection des actes de la faculté de médecine de Montpellier. Il y avait un an que Draparnaud occupait cette chaire, lorsqu'un nouveau réglement donné en l'an XI, à toutes les écoles spéciales de médecine, apporta des changements dans les fonctions de divers professeurs : celles qui étaient attribuées au naturaliste de Montpellier, se trouvant fort circonscrites, il se détermina à renoncer à sa chaire. Draparnaud, depuis long-temps, affecté de phtisie pulmonaire, y succomba le 1er. février 1805, époque où il éprouva une affection morale fort vive. Le talent de ce naturaliste avait atteint toute sa maturité à un âge où les hommes ordinaires se font à peine remarquer. A trente-un ans, il comptait déjà neuf années de professorat; il avait donné séparément quatre opuscules, que les étrangers ont traduits. Il avait publié trente mémoires sur l'histoire naturelle, ou la physique. L'institut de France avait souvent applaudi à ses travaux. Draparnaud écrivait avec élégance, son style était noble et ferme. Si sa carrière eut été plus longue, la science qu'il cultivait, avec tant d'éclat, l'aurait compté parmi les plus grands écrivains dont elle s'honore. Deux de ses ouvrages suffisent pour justifier cette opinion. Ce sont des travaux, entièrement neufs, sur les mollusques et sur les conferves. L'auteur n'a pas eu le temps de mettre la dernière main à ces deux écrits, auxquels il avait consacré quinze années de recherches; mais l'amitié n'a pas voulu les laisser dans l'oubli; celui sur les plantes cryptogames, appellées *conferves*, ne doit point tarder à voir le jour : M. Bory de St.-Vincent a pris l'engagement de le publier. L'ouvrage sur les mollusques a été donné au public par le docteur Cloz, sous ce titre : *Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles de la France*, Paris, 1805, in-4°. F—R.

DRAPER (Guillaume), général anglais, préférant dans sa jeunesse la profession des armes à celle des lettres, quitta l'université de Cambridge, où il achevait ses études, pour entrer au

service de la compagnie des Indes. Il obtint, en 1760, le rang de colonel dans l'armée, et revint en Angleterre. L'année suivante, il fut promu au grade de brigadier dans l'expédition de Belle-Isle, et, en 1765, il commanda les troupes de terre dans l'attaque de Manille. La flotte, conduite par l'amiral Cornish, partit de Madras le 1er. août, et mouilla le 27 septembre dans la baie de Manille. Le fort se rendit le 6 octobre, et se racheta du pillage par une rançon de quatre millions de piastres, dont il n'y eut que la moitié de payée. Draper qui avait présenté des mémoires au ministère anglais, pour qu'il forçât l'Espagne d'acquitter le reste de la somme, ne put rien obtenir. Il fut récompensé de ses services par le cordon de l'ordre du bain; on prétend qu'il fut si enchanté de recevoir cette marque de distinction, qu'il en fit broder la plaque sur sa robe-de-chambre. Il était de retour en Angleterre lorsque les attaques de l'auteur des Lettres de Junius contre le marquis de Granby lui firent prendre la plume pour défendre ce militaire son ami. Junius dans sa réponse, tout en rendant justice au sentiment qui avait fait prendre la plume à Draper, renouvella ses imputations contre le marquis de Granby, et somma le premier de se défendre lui-même, pour avoir vendu le régiment que le ministère lui avait donné, et avoir tout à coup gardé le silence dans l'affaire de Manille. Draper répliqua; une autre lettre de Junius fut suivie d'une réponse très vive de Draper, qui en reçut une très virulente. Le débat se termina là, parce que le marquis de Granby pria Draper de ne pas rentrer dans la lice; mais il s'y présenta de nouveau pour son compte particulier, et requit Junius de déclarer son véritable nom: le style de la répartie qu'il s'attira, et en général celui de cette correspondance renouvellée fut si aigre, et Junius lança à Draper des sarcasmes si violents, que celui-ci partit au mois d'octobre 1769 pour la Caroline méridionale, dans le dessein, disait-il, d'y rétablir sa santé, et saisit cette occasion pour parcourir une partie de l'Amérique septentrionale. En 1779, étant lieutenant général, il fut nommé sous-gouverneur de Minorque, et après que cette forteresse se fût rendue, en 1782, aux armes de la France et de l'Espagne, il présenta vingt-neuf chefs d'accusation contre le gouverneur Murray. La cour martiale décida que vingt-sept de ces inculpations étaient frivoles et mal fondées, que le gouverneur serait réprimandé pour les deux autres; mais que Draper lui ferait des excuses pour lui avoir intenté le procès. Il se conforma à cette sentence, et vécut ensuite dans la retraite à Bath, jusqu'à sa mort, qui arriva le 8 janvier 1787. E—s.

DRAPIER (Gui), né en 1624 à Beauvais, y fut pendant cinquante-neuf ans curé de St.-Sauveur, et mourut le 3 déc. 1716. Comme il était accusé de jansénisme, son éloge fut retranché d'un sermon qui fut prêché à Beauvais le 1er. janvier 1717; mais le malin prédicateur déclara à son auditoire que des ordres supérieurs l'empêchaient de leur dire tout ce qu'il avait préparé. On a de Drapier: I. *Traité des Oblations*, ou *Défense des droits imprescriptibles des curés sur les oblations des fidèles*, 1685, in-12; II. *Tradition de l'Église touchant l'extrême-onction, où l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires*, Lyon, 1699, in-12; III. *Traité du gouvernement de l'Église en commun par les évêques et les curés*, Bâle (Rouen), 1707, 2 vol. in-12; Nancy, 1708, 2 vol. in-12; IV. *Règles très importantes, etc.*,

pour servir d'éclaircissements à l'examen du livre du P. Bagot, jésuite, intitulé : Défense du droit épiscopal, seconde édition, 1658, in-4°. : M. de Marca ayant fait quelques plaintes contre cet ouvrage, Drapier écrivit à ce prélat une *Lettre pour servir de réponse à ses plaintes*, in-4°.; V. *Défense des abbés commendataires et des curés primitifs*, 1685 : ce titre est ironique, car, dit le Moréri de 1759, c'est une invective continuelle tant contre les abbés, que contre les curés primitifs. On attribue aussi à G. Drapier plusieurs écrits contre la bulle *Unigenitus* et en faveur des *Réflexions morales* du P. Quesnel, qui, après soixante ans d'interruption dans leur commerce d'amitié, l'en remercia par deux lettres, des 15 janvier et 22 février 1715. — DRAPIER (Roch), né à Verdun en 1685, avocat au parlement de Paris, y mourut le 20 juin 1734. Ses ouvrages sont : I. *Accurata institutionum, seu primorum juris elementorum D. Justiniani explanatio; accedunt nonnulla de jure;* II. *Recueil des principales décisions sur les matières bénéficiales*, 1719, in-12; 1732, 2 vol. in-12 : la première édition est par demandes et par réponses; III. *Recueil des principales décisions sur les dîmes, les portions congrues, les droits et charges des curés primitifs*, 1730, in-12; nouvelle édition augmentée d'un *Traité de Champart* par Brunel, 1741, 2 vol. in-12. A. B—T.

• DRAUD (GEORGE), en latin *Draudius*, laborieux compilateur allemand et l'un des premiers bibliographes du commencement du 17e. siècle, naquit à Dauernheim, dans la Hesse, le 9 janvier 1573. Son père, qui était ministre luthérien dans cette bourgade, le destinant à suivre la même carrière, lui fit faire ses études à l'université de Marbourg. Il fut pendant quelque temps réduit à faire les fonctions de prote ou de correcteur d'épreuves dans diverses imprimeries de Francfort et de Bâle, et dans la fameuse typographie de Feyerabend. Enfin, il obtint une place de ministre du saint Évangile, qu'il exerça quinze ans à Gros-Carben, onze ans à Ortenberg et dix ans à Dauernheim. Les incursions des troupes impériales pendant la guerre de Trente-ans l'ayant obligé de quitter ce dernier poste, il se retira à Butzbach, où il mourut en 1630, ou selon d'autres en 1635. Ses principaux ouvrages sont : I. *Duodenarius historico-biblicus*, Francfort, 1605, in-8°. : on a prétendu que cet ouvrage n'était pas de lui, quoiqu'il l'eût publié sous son nom; mais on ne lui a pas contesté la propriété du supplément qu'il y donna quelques années après, sans date, in-8°.; II. *Prosopopœia virtutum, et vitiorum*, ibid., 1611, in-8°. : c'est un recueil d'emblèmes, mêlé de vers et de prose, avec fig. en taille-douce; III. *Bibliotheca classica* (1), Francfort, 1611, in-4°. : c'est le plus important de ses ouvrages, la bibliographie la plus complète des livres imprimés qui eût encore paru, et la première qui offre un essai de système bibliographique étendu. L'auteur en donna en 1625 une édition beaucoup plus ample, et augmentée de tous les livres imprimés de 1611 à 1625. L'ouvrage est divisé méthodiquement en sept classes, dont les nombreuses sous-divisions, rangées alphabétiquement dans chaque classe,

(1) Ce titre n'indique pas, comme on serait tenté de le croire, que cette bibliographie ne comprend que les auteurs classiques. L'auteur a voulu désigner qu'elle est rangée par *classes* ou par ordre de matières, et non par ordre alphabétique ou chronologique.

renferment chacune, par ordre alphabétique du nom des auteurs, tous les livres imprimés (latins) dont le rédacteur a eu connaissance. Le tout forme plus de trente-un mille articles, avec l'indication du format, du lieu d'impression et du nom de l'imprimeur; détails qui manquent ordinairement dans les bibliographies de cette époque, et qui font que cet ouvrage est encore utile, malgré ses nombreuses omissions et les erreurs qu'on lui a reprochées. On l'a surtout accusé d'avoir indiqué comme existants des ouvrages qui n'ont jamais paru, mais que des libraires avaient annoncé comme devant paraître incessamment. Le livre est terminé par une ample table alphabétique des noms d'auteurs. IV. *Bibliotheca librorum germanorum classica*, ibid., 1625, in-4°. de 800 pages, contenant plus de quatorze mille articles; V. *Bibliotheca exotica*, ibid., 1625, in-4°. de 302 pages, contenant environ cinq mille sept cents articles : ces deux ouvrages forment la suite du précédent, l'un comprend les livres allemands, l'autre ceux qui avaient paru en français, en italien, en espagnol, en anglais, en flamand, et même en hongrois. Cette dernière langue n'est indiquée que pour la forme et ne contient que sept articles, ce qui n'étonnera pas ceux qui savent que les Hongrois n'écrivaient alors qu'en latin. Ces deux suites sont bien moins complètes, plus fautives et moins estimées que l'ouvrage principal, d'autant plus que la dernière n'a point de table d'auteurs. VI. *Judaïcus favor nimiùm suspectus*, se trouve inséré au tome III des *Dies caniculares* de Maïoli, dont Draud publia la continuation, Francfort, 1612, in-fol., et 1617, in-4°., et dont il fit un abrégé, in-8°.; VII. *Pandectæ veteris novique testamenti*, Francfort, in-8°.; VIII. *Deipnosophistica principum*, ibid., 1620, in-4°., en allemand : c'est la continuation d'un ouvrage commencé par J. Werner Gebhard; IX. *Hortulus senilis animæ*, ibid., 1625, in-8°. : c'est une compilation de sentences, d'historiettes, et même d'épitaphes; X. *Politicorum politorum simul et pollutorum mixtura*, ibid., 1625; XI. *Cornucopiæ sive promptuarium philologicum*, ibid., 1625 : compilation de sentences et passages des meilleurs auteurs anciens et modernes, rangées par ordre; XII. *Typographicus discursus experimentalis, varius, utilis et jucundus. Cum præcipuorum typographorum, illorum cumprimis quorum impensis libri in lucem prodeunt insignibus, quæ frontispiciis librorum imprimere consuevérunt, eorumdemque expositionibus conjecturalibus*, etc., ibid., 1625, in-8°. : c'est le plus rare des ouvrages de l'auteur. Peut-être l'édition entière a-t-elle été détruite par un incendie ou par quelque autre accident; mais il paraît que c'est à tort que Spœrlius, Uffenbach et Bunemann en ont contesté l'existence. J. Adam Bernard cite un de ses amis qui assurait en avoir lu un exemplaire, et Draud lui-même (*Bibl. class.*, page 1275) le cite comme ayant paru, et l'on ne peut pas dire qu'il ait été trompé par de fausses annonces des libraires de la foire de Francfort, puisqu'il s'agit de son propre ouvrage. On doit encore à ce laborieux écrivain : 1°. une traduction latine de deux ouvrages de Botero, *De illustrium statu et politiâ*, et *De origine urbium earumque augendi ratione*, Strasbourg, 1602, in-8°. : c'est le premier ouvrage de Draud, et il est remarquable qu'il ne fit pas cette version sur l'original italien, mais sur une traduction

allemande, qu'il augmenta presque de moitié; 2°. une édition de *Solin*, Francfort, 1603, 3 vol. in-4°.: quelques-unes des additions de l'éditeur sont curieuses, la plupart sont triviales ou étrangères au sujet; aussi cette volumineuse édition est peu recherchée, Draud y a changé sans fondement la distribution des chapitres; 3°. une édition de la *Charta regia* d'Agapet, avec une double version latine, Francfort, 1615, in-4°. (*voy.* AGAPET.) C. M. P.

DRAUT (GEORGE-CLÉMENT), en latin *Draudius*, orientaliste et philologue allemand, né en 1686, à Dauernheim près de Darmstadt, mourut le 12 avril 1765, après s'être livré dès l'an 1716 aux pénibles fonctions de l'instruction publique dans le collége de Giessen, et depuis 1734 à l'exercice du ministère évangélique. Nommé professeur de langues orientales à Giessen, son grand âge lui fit résigner cette chaire en 1747. On a de cet auteur: I. *Historia nativitatis Christi, philologicis quibusdam observationibus illustrata*, Giessen, 1714, in-4°.; II. *Commentatio de clepsydris veterum*, ibid., 1732, in-4°., fig.: dissertation pleine d'érudition et très curieuse; III. *Primitiæ Alsfeldenses h. e. observat. crit. philolog. exegeticæ et grammat. in epist. apost. Judæ; quibus præmittuntur duæ sectiones*: 1ª. *Agit de stylo N. T. græco*; 2ª. *De canonicâ autoritate hujus epistolæ*, Nuremberg, 1736, in-8°.: J. V. L. Niéder eut l'impudence de publier cet ouvrage sous son nom du vivant même de l'auteur. Les feuilles littéraires d'Allemagne contiennent divers morceaux de critique et de philologie dus à Draut, sur lequel on peut consulter le *Dictionnaire des Ecrivains morts de* 1750, *à* 1800 de Meusel. J—N.

DRAYTON (MICHEL), poète anglais du 16°. siècle, naquit, en 1563, à Harthull ou Hartshill, village du comté de Warwick. Sa famille était ancienne. La vivacité de son esprit, les agréments de sa figure et la douceur de son caractère le recommandèrent dès son enfance à une personne de distinction, dont il fut page à l'âge de dix ans; ce qui ne l'empêcha pas d'étudier à Cambridge et à Oxford. Il paraît, d'après un passage de son poëme sur Moïse, qu'il fut au moins spectateur, en 1588, de la défaite de la flotte espagnole, l'invincible Armada; il y a même lieu de croire qu'il faisait partie de l'armée anglaise. Il publia en 1593 la première édition de ses pastorales, et composa, avant l'année 1598, la plupart de ses poëmes historiques, tels que la *Guerre des Barons*; les *Epîtres héroïques d'Angleterre*, dans le genre d'Ovide, et supposées écrites entre des amants d'un rang élevé, et célèbres dans l'histoire de son pays; sa *Chute de Robert de Normandie, de Matilde et de Gaveston*; les dix-huit premiers chants de *Poly-Olbion*, ou *la Très-Heureuse*, sorte de description topographique et historique de l'Angleterre, en vers alexandrins. Ces ouvrages, bien qu'il ne les ait publiés que long-temps après, furent connus dès-lors, et lui procurèrent une grande réputation, non seulement parmi les gens de lettres et les gens du monde, mais encore parmi les ecclésiastiques, qui y ont beaucoup loué un ton d'honnêteté et de morale, fort rare dans les poésies de ce temps. On y trouve d'ailleurs de l'esprit et une sorte d'élégance médiocre qui ne s'élève guère jusqu'à la poésie. La première partie du *Poly-Olbion* fut imprimée en 1613, mais n'eut pas le succès qu'on lui avait promis,

comme on en peut juger par une lettre qu'il écrivait, en 1619, au poète Drummond, où il se déchaîne contre les libraires, pour qui il ne garde, dit-il, que des mépris et des coups de pied, et par la préface amère de la seconde partie du poëme, qui parut en 1622. Cet ouvrage doit sans doute moins à son mérite propre l'espèce de célébrité dont jouit encore aujourd'hui son titre, qu'à l'honneur que lui a fait l'illustre Selden, en y ajoutant des notes. Nous voyons Drayton assez en faveur auprès d'Elisabeth, et employé par elle dans ses relations avec le roi Jacques, dont il s'empressa de célébrer l'avénement au trône; mais il eut dans la suite sujet de regretter ses vers. On le voit aussi, en 1625, à la tête d'un petit poëme, prendre le titre de *poète lauréat*; mais ce titre parait n'avoir été, à cette époque, qu'une espèce de politesse faite aux poètes distingués, de même que la couronne de laurier dont les peintres ornaient leurs portraits. Drayton mourut en 1631, et fut enterré à l'abbaye de Westminster, parmi les poètes de la nation. Outre le *Poly-Olbion* et les poèmes déjà cités, imprimés en un vol. in-f. en 1619, on a de lui: I. un second volume de poésies, publié en 1627, contenant *la Bataille d'Azincourt*, *les Infortunes de la reine Marguerite*; *Nymphidia*, ou *la Cour des Fées*, poëme grotesque, le meilleur qu'il ait fait; II. des *Elégies*, etc.; un vol. in-4°., publié en 1630, intitulé: *l'Elisée des Muses*, où se trouvent trois poëmes religieux: *Noé*, *Moïse*, *David et Goliath*, etc. Drayton paraît avoir été estimé pour sa conduite, et sinon pour son amabilité, au moins pour la droiture de son caractère. Ses plaintes contre les libraires sentent trop le *genus irritabile vatum*, et sont exprimées dans un style qui n'est guère celui d'un auteur de pastorales. Au reste, s'il n'eut pas lieu de se louer des libraires de son temps, les libraires modernes l'ont vengé, hélas! à leurs dépens, en donnant de nouvelles éditions de ses œuvres: l'une, imprimée en 1748, in-folio, est complète seulement sur le titre, l'autre a paru en 1753, en 4 vol. in-8°. L'oubli où sont aujourd'hui ces ouvrages, a encouragé des auteurs célèbres à s'approprier les idées heureuses qui y étaient comme ensevelies. Un habile critique anglais a relevé de nombreux emprunts que Milton a faits à Drayton, et un autre écrivain a ajouté à cette énumération, dans plusieurs articles de l'*European magazine*, de 1786. S—D.

DREBBEL (Corneille van), naquit en 1572, dans la ville d'Alckmaer, en Hollande. Il étudia la philosophie, la médecine, la chimie et les mathématiques, et se fit, dans ces sciences, une réputation extraordinaire, moins due à un mérite réel, qu'aux temps d'ignorance où il a vécu. Cependant Drebbel était ingénieux et fort spirituel; il possédait des connaissances peu communes à l'époque où il les cultivait. Il était l'élève du célèbre Hubert Goltzius, qui lui donna sa sœur en mariage. La renommée de Drebbel commença par ses prétendues découvertes en mécanique. Il publia qu'il avait trouvé le mouvement perpétuel. Jacques Ier., roi d'Angleterre, l'encouragea par ses libéralités. La protection de ce monarque donna un tel crédit à ce charlatan, que l'empereur Rodolphe II le fit venir à sa cour, où il le retint par des pensions considérables. Il devint ensuite le précepteur du fils de Ferdinand II. Ce dernier empereur venait de le nommer conseiller, lorsqu'une révolution le renversa du trône impérial: Dreb-

bel, arrêté, emprisonné par ordre du vainqueur, courut risque de perdre la vie avec d'autres conseillers qui furent mis à mort; il dut son salut à l'intervention de Jacques, roi d'Angleterre, son protecteur, qui lui donna un asile à sa cour. Un de ses frères, député aux états généraux de Hollande, intéressa aussi LL. HH. puissances en sa faveur; cette médiation ne contribua pas peu à lui sauver la vie. La chronique d'Alckmaer rapporte que Drebbel fit alors présent au roi d'Angleterre d'un globe de verre, dans lequel, au moyen des quatre éléments, il imitait le mouvement perpétuel : on y voyait, en vingt-quatre heures, le cours du soleil, des planètes et des étoiles. Drebbel démontrait, au moyen de ce globe merveilleux, la cause du froid, du flux et reflux de la mer; celle des orages, de la foudre, de la pluie, du vent, enfin tout le mécanisme de la nature. Après cette invention, Drebbel en fit une autre, au moyen de laquelle, suivant la même chronique, un bateau pouvait être conduit, dans l'eau, par des rameurs : on lisait, dans cette voiture aquatique, sans le secours des lumières artificielles. Les secrets de ce physicien allaient encore plus loin : il pouvait imiter la pluie, les éclairs et la foudre; il produisait, à volonté, le froid le plus glacial, au point qu'on ne put résister à celui qu'il détermina dans le palais de Westminster; il faisait éclore, au milieu de l'hiver, des œufs de poule et autres, sans l'incubation; il mettait à sec les puits et les rivières. Par les merveilles de sa magie, il exposait aux yeux des scènes et des tableaux divers, sans qu'il y eût rien de réel que sa volonté; comme font aujourd'hui, et comme de tout temps ont fait les fantasmagoristes de tous les siècles. Nous bornons ici le récit des prodiges attribués à Drebbel; on lui doit des inventions plus réelles et plus utiles. Il est certain qu'on lui est redevable de la découverte de la teinture en écarlate : on sait que cette couleur n'adhère avec solidité qu'aux tissus faits avec des matières animales, comme la laine, la soie, etc. Drebbel donna son secret à sa fille, et son gendre, Cuffler, fut le premier qui l'employa à Leyde, bien avant qu'on en fît usage à la manufacture des Gobelins. Quelques écrivains hollandais ont mal à propos attribué à Drebbel l'invention du télescope et du microscope : il peut avoir perfectionné ceux qui étaient en usage de son temps; mais il paraît plus certain qu'il a fabriqué le premier thermomètre. Son instrument était loin d'avoir la simplicité qu'on lui a donnée depuis; il n'y employait que de l'eau : ce fluide s'élevait perpendiculairement dans le tube qui le contenait, par l'effet de la dilatation de l'air confiné dans un vase avec lequel ce tube communiquait. Ce fut en Allemagne qu'on se servit pour la première fois, en 1621, du thermomètre. C'est, de toutes les découvertes de Drebbel, la plus utile, et celle à laquelle il attachait peut-être le moins d'importance. Drebbel est mort à Londres en 1634, et n'a laissé que deux ouvrages qui furent composés en langue hollandaise; ils ont été traduits en latin par Pierre Lauremberg, sous ce titre : *Tractatus duo : I. De naturâ elementorum; quomodò venti, pluviæ, fulgura, tonitrua ex iis provocantur, et quibus serviant usibus*; II. *De quintâ essentiâ, ejus viribus, usu, et quomodo ea ex mineralibus, metallis, vegetabilibus et animalibus extrahenda. Editio curâ Joachimi Morsii. Accedit ejusdem Drebbelii epistola ad sapientissimum Bri-*

tanniæ monarcham Jacobum, de perpetui mobilis inventione, Hambourg, 1621, in-12, Genève, 1628, in-12, Francfort, 1628, in-12. Cet ouvrage a été traduit du latin en français, sous ce titre : *Deux Traités physiques : le premier, de la nature des éléments, et le second, de la quintessence*, dans le recueil intitulé : *Divers Traités de la Philosophie naturelle*, Paris, 1672, in-12.

F—n.

DRECHSLER ou DRESSLER; car les membres de cette famille ont écrit leur nom des deux manières. *Wolfgang Drechsler* publia, dans le 16e. siècle, un *Chronicon rerum Saracenicarum seu de Saracenis et Turcis*, qui a été plusieurs fois réimprimé : la dernière édition de cet ouvrage fut publiée, avec des additions, par Jean Reiske, à Leipzig, en 1689, en 1 vol. in-8°. — Jean-Gabriel Drechsler, né à Wolkenstein, en Misnie, mourut en 1677, professeur au gymnase de Halle. On le regarde comme l'auteur de l'ouvrage *de Larvis natalitiis Christianorum*, qui fit du bruit dans le temps. L'auteur s'était caché sous le nom de Chressulder, anagramme de Drechslerus. — Théodoric Drechsler, né en 1701, à Wittenberg, fut nommé, en 1733, recteur du gymnase de St.-Nicolas, à Leipzig. On a de lui : *Confucii vitæ et doctrinæ de beatitudine morali compendium*, Leipzig, 1701, in-4°.

S—l.

DRELINCOURT (Charles), célèbre ministre de la religion réformée, né en 1595, à Sedan, fit ses humanités et sa théologie à l'université de cette ville; et sa philosophie à Saumur, sous Marc Duncan. Il fut nommé pasteur d'une église dont on sollicitait l'établissement à Langres; mais ce projet n'ayant pas réussi, il fut appelé à Paris en 1620, où il commença à prêcher avec un succès toujours croissant. Il publia aussi des traités de controverse qui achevèrent de lui faire une réputation très étendue dans son parti. Les écrivains de sa communion louent, dans les ouvrages de Drelincourt, la méthode, le sage emploi des textes de l'écriture, et enfin un style plein de douceur et d'onction. Cependant ils sont relégués dans les grandes bibliothèques où on ne les consulte plus guère. Les principaux sont : un *Catéchisme*; un *Abrégé des controverses*; *Consolations contre les frayeurs de la mort*; *Visites charitables*, et des *Sermons*. Tous ces ouvrages ont été imprimés un grand nombre de fois, et la plupart traduits en anglais, en italien, en allemand et en flamand. Parmi ses livres de controverse, on doit remarquer, pour sa rareté et la singularité du titre, celui qu'il écrivit contre le P. Véron. Voici ce titre vraiment original : *Véron ou le Hibou des jésuites, opposé à la corneille de Charenton, avec la messe trouvée au 13e. chapitre des actes des apôtres, vers. 2, par ledit hibou*, Villefranche, sans date, in-12, de 82 feuillets. Quelques bibliographes prétendent que *la Découverte de la messe* est de Lucas Jansse (*V.* Jansse). Drelincourt mourut en 1669, extrêmement regretté dans son parti. Il avait eu de son mariage avec la fille d'un marchand nommé *Bolduc*, seize enfants, dont plusieurs se sont distingués dans la théologie et dans les sciences. Les plus connus sont Laurent, Henri et Charles.

W—s.

DRELINCOURT (Laurent), né à Paris, en 1626; ministre à La Rochelle et ensuite à Niort, mérita la réputation d'un bon prédicateur et d'un savant théologien. Il avait fait

une étude approfondie de la langue française, et il passait pour en connaître si bien les beautés et les finesses que Conrart, l'un des premiers membres de l'académie, le consultait fréquemment : on assure même qu'il avait composé un recueil précieux d'observations grammaticales, qui est resté manuscrit. Il perdit la vue en 1680, et mourut six mois après, dans sa 55e. année. On a de lui des *Sermons* et *quatre livres de sonnets chrétiens*. Les sonnets ont eu plusieurs éditions. La sixième, suivant Bayle, est d'Amsterdam, 1693; celle de 1723, in-8°., contient de plus que les précédentes, la *traduction en vers des sept psaumes pénitentiaux*. Dans cette dernière édition, par une inadvertance inconcevable, l'ouvrage est attribué sur le frontispice à Charles Drelincourt. — Drelincourt (Henri), frère du précédent, avocat, puis ministre à Gien et à Fontainebleau, a composé des *Sermons*. W—s.

DRELINCOURT (Charles), médecin, né à Paris en 1633, termina ses études à Montpellier, où il reçut le doctorat en 1654. Dès l'année suivante, Turenne le choisit pour son médecin particulier, et l'emmena à l'armée, en lui faisant donner le titre et les fonctions de médecin militaire, qu'il remplit avec distinction. Après la paix il revint à Paris, fut nommé, à l'âge de vingt-six ans, médecin ordinaire du roi, et se livra à l'étude avec une nouvelle ardeur. Il obtint, en 1668, la chaire de professeur en médecine à Leyde, et y occupa, deux ans après, la première chaire d'anatomie : il s'acquitta de cette double tâche avec autant de zèle que de succès. Drelincourt mourut le 31 mai 1697, d'une maladie aiguë. Il demanda comme une grâce que son éloge funèbre ne fût pas prononcé en public. Bayle, qui le nomme l'*illustre* Drelincourt, dit qu'on aura de la peine à décider si les qualités de savant étaient plus sublimes en lui que celles de l'honnête homme. On trouvera le catalogue de ses ouvrages dans le tome XV des *Mémoires* de Nicéron. L'on se contentera d'indiquer les suivants : I. *De partu octimestri vivaci diatribes*, Paris, 1662, in-12; Leyde, 1666, in-8°., et Leyde, 1668, in-12. Il prouve dans cet écrit, contre l'opinion alors établie, que les enfants qui naissent à huit mois ont acquis le développement complet des facultés vitales. II. *De fœminarum ovis tùm intrà testiculos et uterum quàm extrà*, Leyde, 1687, in-12. Il prouve dans celui-ci que le système de la génération par les œufs est très ancien, et que les modernes qui s'en sont donnés pour les auteurs n'ont fait que le renouveler. III. *Homericus Achilles*, Leyde, 1692, 1694, 1696, in-4°. (1); l'édition de 1696 est la meilleure et la plus complète. Cet ouvrage est rempli d'une immense érudition, mais un peu confuse. Les ouvrages de Drelincourt relatifs à la médecine et à l'anatomie, ont été recueillis par Boerhaave, La Haye, 1727, in-4°.; mais le grand nom de l'éditeur ne nous empêchera pas de dire que ce recueil, fait avec trop peu d'ordre, est imprimé sans aucun soin. F—r. et W—s.

DRENGOT, premier des aventuriers normands, qui, par leurs con-

(1) Drelincourt avait fourni à Bayle beaucoup de remarques concernant Achille, Le philosophe de Roterdam en profita, et en remercia Drelincourt par un alinéa qu'il mit à l'article Achille, dans son *Dictionnaire historique et critique*. Mais cet alinéa, ou comme il l'appelle lui-même, « espèce de Préface », a été supprimé par Bayle lui-même, dans la seconde édition de son *Dictionnaire*, et cela pour faire cesser des censures fâcheuses. Les éditeurs de 1720, 1730, etc., n'ont pas recueilli cet alinéa; mais il n'a pas échappé aux éditeurs du *Dictionnaire* de Bayle, in-8°., Leipzig, 1801-1804, dont nous ne possédons que les huit premières parties, ou quatre volumes, qui finissent au mot Hoornbeek. A. B—t.

quêtes, fondèrent le royaume de Naples. Drengot était un gentilhomme normand qui, ayant éprouvé quelques vexations dans sa patrie, se mit en route vers l'année 1016 avec ses quatre frères, leurs fils et leurs petits fils, pour tenter la fortune en Italie; plusieurs aventuriers ses compatriotes se joignirent à lui, et quand il arriva au mont Gargano, terme apparent de son pélérinage, il était à la tête de cent cavaliers. Avec cette petite troupe il s'engagea au service de Melo de Bari, seigneur Appulien, qui nourrissait un profond ressentiment contre l'empereur de Constantinople. Telle était la valeur irrésistible des Normands et la lâcheté de leurs adversaires, que Drengot remporta trois grandes victoires sur les Grecs, malgré l'immense supériorité de leurs forces. Il fut enfin battu à Cannes, le 1er. octobre 1019. De deux cent cinquante normands qui s'étaient rassemblés sous ses étendarts, dix seulement demeurèrent en vie : Drengot fut au nombre des morts. Cependant son frère Rainolfe rassembla de nouveaux pélérins normands qui arrivaient chaque année en Italie; avec eux il fonda le comté d'Averse, et il conquit la principauté de Capoue.

S. S—I.

DREPANIUS (Latinus Pacatus), poète et orateur, né dans le 4e. siècle à Bordeaux, ou, suivant Sidoine, à Agen, annonça dès sa jeunesse de grandes dispositions pour la poésie. Il paraît, d'après un passage d'Ausone, qu'il s'était exercé de préférence dans le genre érotique; mais on aura peine à croire, sur le rapport du même auteur, qu'il égalait Catulle, et qu'il surpassait tous les poètes latins, excepté le seul Virgile. Ausone lui dédia plusieurs de ses ouvrages. Il lui donne quelquefois le nom de fils, soit qu'il fût plus âgé que Drepanius, soit qu'il eût pour lui la tendresse d'un père; il le consulte sur ses vers, lui demande des avis, et montre une grande déférence pour son sentiment. Drepanius fut député à Rome en 388, pour féliciter Théodose sur la victoire qu'il venait de remporter sur le tyran Maxime. Il prononça à cette occasion le panégyrique de l'empereur dans le sénat. Théodose le récompensa en le nommant proconsul d'une province d'Afrique en 390, et intendant du domaine en 393. C'est là tout ce qu'on sait de certain sur Drepanius. Aucun des nombreux ouvrages en vers qu'il avait composés ne nous est parvenu. Sa harangue ou plutôt son panégyrique de Théodose se trouve dans le recueil des panégyriques anciens (voy. J. H. Arntzenius, Baune (la) et Mamertin); il a été encore imprimé à Paris en 1570, in-4°., avec le discours d'Eumène et des notes de Fr. Baudouin; puis en 1651 à Stockholm, in-8°., avec un commentaire de Jean Scheffer. Ce panégyrique est divisé en deux parties; dans la première l'orateur traite de la vie privée de Théodose, et dans la seconde il passe en revue ses actions depuis son avènement au trône. Cette seconde partie est la plus intéressante, par le grand nombre de faits qu'elle renferme, importants pour l'histoire. Le style de Drepanius est diffus et déparé par plusieurs expressions hasardées; mais il a souvent, dit Thomas, de l'imagination et de la force; son éloquence en général ne manque ni de précision ni de rapidité; dans sa manière d'écrire il ressemble plus à Sénèque et à Pline qu'à Cicéron. On l'a confondu quelquefois avec Pacatus et Drepanius Florus (*Voy.* Florus).

W—s.

DRESIG (Sigismond Frédéric), naquit le 1er. octobre 1700 à Vor-

berg, village de la basse Lusace. Son père, riche fermier, lui fit donner une éducation soignée au gymnase de Luckau. Il s'appelait *Dræssig*, mot qui dans le langage provincial de la Lusace veut dire *paresseux*. Le recteur du gymnase de Luckau changea ce nom en *Dresig*. A l'âge de quinze ans Dresig alla continuer ses études à Cremmen, petite ville de la Marche de Brandebourg, qui possédait une excellente école; de là il passa en 1724 à l'université de Leipzig, où il étudia pendant six ans la philologie et la théologie. En 1734 le magistrat de Leipzig le nomma second professeur (conrector) du gymnase de St.-Thomas, dont le célèbre Ernesti était recteur. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort. Dresig était d'un caractère très gai; mais des travaux littéraires poussés à l'excès lui échauffèrent le sang, et le plongèrent subitement dans une mélancolie profonde. Le 11 janvier 1742 il sortit de chez lui pour se rendre à son auditoire; en chemin il lui prit un accès de sa maladie; il passa dans une rue détournée, et s'étrangla avec son mouchoir. Dresig a laissé beaucoup de Dissertations philologiques; il s'est particulièrement occupé de la critique du texte du *Nouveau-Testament;* son principal ouvrage est le *Commentarius de verbis mediis Novi Testamenti*, qui parut après sa mort par les soins de Jean-Fr. Fischer, Leipzig, 1745, en un vol. in-8°. L'éditeur y a joint une préface contenant un abrégé de la vie de l'auteur. Parmi ses autres ouvrages nous ne citerons que son édition grecque de *Paléphate*, Leipzig, 1735, in-8°., et sa dissertation *De Socrate justè damnato*, ibid., 1738, in-4°. de 16 pages; il cherche à y prouver que Socrate, ennemi par système du gouvernement démocratique, fut condamné par les Athéniens comme criminel de lèze-majesté. S—L.

DRESSER ou DRESSERUS (MATHIEU), savant luthérien, né à Erfurt, en 1536, fit ses premières études à Eisleben, et se rendit ensuite à Wittemberg pour suivre les leçons de Mélanchthon et de Luther. Une indisposition assez grave l'obligea de retourner dans sa patrie, où il apprit le grec de Maurice Sideman. Au bout de quelques années il ouvrit une école de rhétorique, et bientôt après fut aggrégé au collège d'Erfurt. Il fut appelé à Iéna pour remplir la chaire d'histoire, vacante par la démission de Juste Lipse, et il prononça sa harangue inaugurale en 1574. Cependant il préféra à cette place celle de principal du collège de Meissen, qu'il abandonna, en 1581, pour la chaire d'humanités de l'université de Leipzig. A son arrivée à Leipzig, il trouva les docteurs divisés au sujet de la philosophie de Ramus. Il ne voulut pas d'abord se mêler de cette querelle; mais quand on lui eut montré que les partisans de Ramus penchaient en secret pour le calvinisme, son zèle s'enflamma, et il devint l'un des plus ardents à faire proscrire l'enseignement de la nouvelle doctrine. Les réflexions de Bayle, sur la conduite que tint Dresser dans cette occasion, méritent d'être lues. Ce premier succès l'enhardit, et il parvint à faire enseigner publiquement la confession d'Augsbourg à l'université, dont tous les membres étaient catholiques romains, à part un seul. Dresser mourut le 5 octobre 1607. On a de lui: I. *Rhetoricæ inventionis, dispositionis et elocutionis libri IV, quàmplurimis exemplis illustrati*, Leipzig, 1585, in-8°. On peut encore consulter cet ouvrage. II. *Tres libri progymnas-*

matum litteraturæ græcæ, cum exemplis modum scribendi monstrantibus, Leipzig, 1585, in-8°.; III. *Isagoge historica per millenarios distributa*, Leipzig, 1587, in-8°. Bodin écrivit contre cet ouvrage, et Dresser lui répliqua. Depuis longtemps l'ouvrage même est oublié. IV. *De festis et præcipuis anni partibus liber*, Wittemberg, 1584, in-8°., réimprimé en 1597, même format, avec des additions et des changements. Il y a des recherches et de l'érudition. V. *Historia Martini Lutheri*, Leipzig, 1598, in-8°.; elle est inférieure à celle qu'a donnée Mélanchthon. On a encore de Dresser une *Chronique de Saxe*, en allemand, Wittemberg, 1596, in-fol°., et plusieurs écrits polémiques peu intéressants (*Voy.* J. Craton). C'est sans doute à lui qu'on doit aussi l'édition de la *Saxonia illustrata*, de George Fabricius, Leipzig, 1606, 2 volumes in-folio, puisqu'il jouissait d'une pension pour s'occuper de la continuation de cet ouvrage. — Un autre écrivain de même nom a composé quelques écrits sur la médecine, cités par Mercklin dans le *Lindenius renovatus*. Eloy, le plus récent et le plus exact des bibliothécaires de cette profession, a négligé de tirer ce médecin de son obscurité. W—s.

DREUX (Robert de France, comte de, etc.), était le 5e. fils de Louis VI, dit le Gros, roi de France. Son frère Louis-le-Jeune lui donna, en 1137, le comté de Dreux pour apanage, et de là vint le surnom de sa postérité. Dix ans après il se croisa et fut le premier des seigneurs français qui se rendirent à Jérusalem. A son retour il se réunit au roi son frère, dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Anglais. C'est à lui que l'on doit la fondation de l'église de St.-Thomas du Louvre. Il mourut en 1188, dans un âge fort avancé. André Duchesne a publié l'histoire généalogique de la maison royale de Dreux, Paris, 1631, in-fol. B. M—s.

DREUX (Philippe de), évêque de Beauvais et pair de France, fut, malgré son caractère épiscopal, l'un des plus valeureux guerriers de son siècle. Il était fils de Robert de France, comte de Dreux, et d'Agnès de Braine. Elu au siège de Beauvais, en 1176, il passa à la terre Sainte, en 1178, et en revint en 1179 pour se faire sacrer à Reims, et assister au sacre du roi Louis-le-Jeune. Il se croisa de nouveau, en 1187, et se trouva au siège de St-Jean d'Acre, en 1190, où il fut fait prisonnier et conduit à Babylone. Non content d'avoir signalé son courage contre les infidèles, à son retour il voulut signaler sa valeur contre les Anglais, et fut fait prisonnier près de Milly, vers l'an 1196, et ensuite conduit en Angleterre. Le pape l'ayant réclamé du roi Richard Ier., en l'appelant son fils spirituel, celui-ci lui imposa silence en lui envoyant la cotte d'armes encore ensanglantée du valeureux évêque, et lui disant, comme autrefois à Jacob: « Voyez si c'est là la robe de votre fils. » Il le retint donc prisonnier, ensorte qu'il n'obtint sa liberté qu'après la mort de Richard, et en payant deux mille marcs d'argent pour sa rançon, vers l'année 1202. En vain il postula l'archevêché de Reims, que sa conduite plus militaire qu'épiscopale l'empêcha d'obtenir. Il s'en consola en se croisant contre les Albigeois, et ensuite en faisant la guerre à Renaud de Dampmartin, comte de Boulogne. Aucune guerre ne pouvant avoir lieu sans lui, il combattit auprès de Philippe-Auguste, son cousin germain, à la bataille de Bouvines, en 1214. Là, les écrivains le

représentent armé d'une masse et assommant les guerriers qui se présentaient à sa rencontre; car il se faisait scrupule de les tuer en versant leur sang: c'est ainsi qu'Etienne Longue-Epée, frère naturel du roi d'Angleterre, atteré sous ses terribles coups, fut tué par ses ordres; car il craignait toujours, même au milieu des combats, de se rendre irrégulier et incapable de remplir les fonctions ecclésiastiques. Son clergé lui reprocha cependant la perte de plusieurs droits de son évêché, que son trop d'attention aux choses militaires l'empêcha de soutenir. Philippe de Dreux mourut à Beauvais, le 4 novembre 1217, et fut enterré à gauche du maître-autel de la cathédrale, sous une tombe de cuivre émaillée. B. M—s.

DREUX (Robert II, comte de), dit le Jeune, était fils de Robert de France, comte de Dreux, et d'Agnès de Baudimont, sa 3e. femme. Il se trouva à la prise de St.-Jean d'Acre, en 1191, et à son retour servit le roi contre les Anglais, lors du siège de Rouen, en 1204. En 1210 il secourut le seigneur de Montfort en Albigeois, et en 1214 se trouva à la bataille de Bouvines, et enfin mourut en 1218, et fut enterré dans le chœur de l'abbaye de St.-Ives de Braine, sous une tombe de cuivre, sur laquelle son effigie était représentée tenant une fleur de lis dans la main droite. B. M—s.

DREUX (Robert III, du nom, comte de), fils de Robert II et de Mahaut de Bourgogne, fut armé chevalier par Philippe-Auguste le jour de la Pentecôte, 17 mai 1209, défendit la ville de Nantes contre Jean, roi d'Angleterre, et le força à en lever le siege; mais il fut pris dans une embuscade et conduit prisonnier en Angleterre, d'où il ne sortit qu'en 1214, après avoir été échangé contre le comte de Salisbury, pris à la bataille de Bouvines. Il assista à la prise d'Avignon en 1226, et au couronnement du roi St. Louis, qu'il suivit en Poitou et en Bretagne; il mourut en 1233. B. M—s.

DREUX (Henri de), fils de Robert II, du nom, comte de Dreux, et de Braine, et d'Iolande de Coucy, fut élu évêque de Châlons en 1226. Il avait assisté en la qualité de trésorier de l'église de Beauvais, au sacre du roi S. Louis. Parvenu en 1227 à l'archevêché et duché pairie de Reims, il se brouilla avec le roi, et son caractère impérieux lui fit interdire le service divin dans toute sa province; ce qui causa de grands troubles et fit soulever contre lui les bourgeois et les habitants de la ville de Reims, dont il se vengea par l'excommunication; il tint à ce sujet divers conciles provinciaux à St.-Quentin, à Compiègne et à Senlis; et dans ce dernier il fut conclu, en 1235, que le roi n'ayant pas eu d'égard aux remontrances et aux plaintes de l'archevêque, et n'ayant point réprimé les rebelles, le service divin serait interdit dans tous les domaines que ce monarque pouvait avoir ès diocèses de la province de Reims, et que ceux des évêques suffragants de cet archevêché, qui ne feraient pas publier et observer cet interdit, seraient excommuniés. S. Louis, croyant ne pouvoir résister davantage, ordonna que les fortifications élevées dans Reims par les habitants, seraient rasées, et que les parties s'en rapporteraient au jugement de deux arbitres qu'il désigna, et qui condamnèrent les bourgeois à restituer tout ce qu'ils avaient pris dans la ville, et à payer 10,000 parisis de dédommagement à leur archevêque, moyennant quoi les excommunications lancées contre eux seraient levées;

mais l'archevêque les excommunia de nouveau en 1238, parcequ'ils maltraitèrent ceux qu'il avait envoyés pour presser la fin du paiement de la somme à laquelle ils avaient été condamnés. Henri de Dreux mourut au château de Courville près Reims, le 6 juillet 1240, après avoir été près de treize ans archevêque de Reims, qu'il désola plusieurs années par ses interdictions et ses anathèmes. B. M—s.

DREUX (Pierre de), surnommé *Mauclerc*, duc de Bretagne, comte de Richemont, etc., était second fils de Robert II, du nom, comte de Dreux et d'Iolande de Coucy, sa deuxième femme. Il fut armé chevalier en 1209, par Philippe-Auguste, et défendit vaillamment Nantes, assiégé par les Anglais en 1213. Il épousa la même année Alix, comtesse de Bretagne, fille aînée et héritière de Gui de Thouars, comte de Bretagne, laquelle mourut le 21 octobre 1221. Il eût ensuite de grands différends avec les nobles bretons, contre lesquels il remporta une grande victoire près de Châteaubriant. Il refusa de se trouver au sacre de St. Louis, et prit parti contre la reine Blanche; il vacilla ensuite, et tantôt ami, tantôt ennemi du roi, il ravagea en 1229 les terres du comte de Champagne, ce qui força le roi à marcher contre lui, et l'obligea à s'enfuir en Angleterre, où il fit un traité avec le roi Henry III, ce qui ayant accru le courroux du roi de France, le détermina à le citer à comparaître devant lui; mais le duc ayant refusé d'obéir, Louis IX fut contraint de s'emparer de Bellesme et de toutes les places qu'il lui avait données dans l'Anjou, et ensuite de le déclarer déchu de la régence de Bretagne, dont tous les barons rendirent hommage au roi. Pierre de Dreux demanda alors une trêve qu'il obtint, et alla ensuite à Paris, où il rendit hommage au roi dans l'année 1234. Dès que son fils eut atteint sa 24e. année, il lui remit ses états, et quitta les titres de duc et de comte de Bretagne, auxquels il tenait peu, pour suivre le roi S. Louis à la Terre-Sainte, où il fut blessé et fait prisonnier avec lui; ayant ensuite été délivré, il s'embarqua pour retourner en France, et mourut pendant la traversée, dans l'année 1250. B. M—s.

DREUX DU RADIER (Jean François), avocat, né à Châteauneuf-en-Thymerais, le 10 mai 1714, y fut lieutenant particulier, civil et criminel, mais quitta cette place pour s'adonner aux lettres : il mourut le 1er. mars 1780. Haillet de Couronne a fait imprimer le *Catalogue des ouvrages imprimés ou manuscrits de M. Dreux du Radier*, Rouen, Machuel, 1776, in-12, tiré à soixante exemplaires; c'était l'auteur lui-même qui l'avait rédigé, et il a survécu quatre ans à sa publication : les ouvrages ou opuscules de Dreux du Radier y sont portés à vingt-sept; les dissertations imprimées dans les journaux, à soixante; les ouvrages manuscrits sont au nombre de vingt. Dreux du Radier s'est exercé dans tous les genres : au barreau il était quelquefois ridicule, au Parnasse il n'était que médiocre. Il a été plus heureux dans ses ouvrages historiques, et surtout dans ses travaux relatifs à l'histoire littéraire. Voici ses productions les plus remarquables : I. *Eloges historiques des hommes illustres de la province du Thymerais, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, 1749, in-12. Cet opuscule faisait partie d'un ouvrage plus ample que l'auteur préparait, et qu'il eût intitulé : *Mémoires de la Baronnie de Châteauneuf-en-Thymerais*. II. *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, 1754,

5 vol. in-12, excellent ouvrage qui fut très-bien accueilli dans le temps, et a conservé sa réputation. III. *L'Europe illustre*, 6 vol. in-8°., 1755 et années suivantes; il y a des exemplaires in-4°. et quelques-uns in-fol. Chaque volume contient cent articles, et chaque article est accompagné d'un portrait, dont plusieurs sont gravés par Odieuvre : ce graveur ayant les planches de plusieurs portraits, et voulant en tirer parti, chargea Dreux du Radier de faire un texte sur ces portraits. Il y a une réimpression de 1777, moins estimée à cause des figures; mais le texte fourni par Dreux du Radier est assez bon pour que quelques personnes s'en contentent. IV. *Vie de Wittikind*, 1757, in-12, tirée à cinquante exemplaires, mais réimprimée dans le *Conservateur* de mai 1757. V. *Lettre à M. L. T.* (l'abbé Trublet), 1757, in-12, tirée à cent exemplaires, et réimprimée dans le *Conservateur*..... Cette lettre établit les droits, la parenté de François Corneille, qui se portait héritier de Fontenelle. « De-là, dit Dreux du » Radier, la fortune de M. Corneille » et celle de Mlle. sa fille » (que protégea Voltaire). Depuis, et en 1758, Dreux du Radier publia, comme avocat, un *Mémoire pour le sieur François Corneille, contre le sieur de Lemperière, Mme. de Forceville et autres*, in-4°. de 32 pages. Ce mémoire a eu deux éditions, et les curieux le recherchent encore aujourd'hui. VI. *Tablettes historiques et Anecdotes des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XV*, 1759, 3 vol. in-12, 1766, 3 vol. in-12, 1781, 3 vol. in-12. VII. *Table générale alphabétique et raisonnée du Journal historique de Verdun*, 1759, 8 vol. in-12; travail ingrat, mais bien exécuté. VIII. *Mémoires historiques, Critiques et Anecdotes de France*, 1764, 4 vol. in-12; nouvelle édition, sous le titre de *Mémoires historiques, Critiques et Anecdotes des reines et régentes de France*, 1776, 6 vol. in-12; réimprimés en 1808, 6 vol. in-8°. L'auteur a compris dans son ouvrage les maîtresses et concubines des rois, depuis Childeric, jusques et y compris Louis XIV. L'éditeur de la dernière édition a ajouté deux morceaux tirés de l'*Atlas historique* de M. Lesage; il eût mieux fait de faire continuer l'ouvrage de Dreux du Radier, jusques et y compris le règne de Louis XV : il eût ainsi donné un mérite de plus à son édition, qui ne l'emporte en rien sur celle de 1776. IX. *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'Histoire des Fous en titre d'office*, 1767, 2 vol. in-12; ouvrage piquant, mais qui n'est pas sans erreurs. X. *Satires de Perse, traduites en vers français et en prose latine et française, avec le texte, des variantes et un discours sur la satire et les satiriques latins et français, des remarques critiques sur les traducteurs et les endroits les plus difficiles du texte*, 1772, in-12. XI. *Essai historique, critique, philosophique, politique, moral et galant sur les lanternes*, 1755, in-12. Le médecin Le Camus, l'abbé Lebeuf et Jamet le jeune eurent part à cette facétie. Outre les ouvrages que le catalogue cité ci-dessus indique imprimés, deux l'ont été depuis d'après M. Ersch; savoir : *Observations sur les coutumes de Châteauneuf, Chartres et Dreux, avec les Commentaires de Dumoulin*; et *Conférence de l'édit des présidiaux du mois d'août* 1777 et 1778. Il est bon de remarquer que le *Dictionnaire portatif des Bêtes*, quoique annoncé dans la *Fran-*

ce littéraire de 1769 (tom. 1, pag. 246), et donné par M. Ersch (t. 1, pag. 408), comme imprimé en 1768, 3 vol. in-8°., est resté manuscrit, ou du moins n'a pas été publié; car il paraît qu'on avait au moins commencé à l'imprimer. Enfin, Dreux du Radier a été, avec Pesselier, rédacteur du *Glaneur français*, 1735, 4 vol, in-12. Il n'est pas fait mention du *Glaneur* dans le catalogue déjà cité, mais, en revanche, on y a (pages 36 et 37) mentionné deux fois un autre opuscule. On trouve dans le *Conservateur* (par Bruix, Turben et Leblanc, 38 vol. in-12) une douzaine d'opuscules de Dreux du Radier. (*Voy.* aussi Castruccio et Dornau). A. B—t.

DREVET (Pierre), nom célèbre dans la gravure, né à Lyon en 1664, reçut dans cette ville les premières leçons de son art de Germain Audran. Arrivé à Paris pour se perfectionner, il s'y livra entièrement au genre du portrait. Quoiqu'il eût été précédé dans cette carrière par les Vischer, les Masson et les Nanteuil, il sut se faire une manière particulière. Rigaud, peintre de portrait, en réputation alors, avait changé la marche de ce genre. Les peintres de portraits, qui l'avaient précédé, avaient en général sacrifié tous les accessoires, même les draperies, pour faire briller les têtes; lui, au contraire, voulut tout faire briller, et enrichir de draperies superflues les différents costumes qu'il avait à traiter, et de détails les meubles, les fonds et les divers accessoires. Cette nouvelle marche nécessitait aussi de la part du graveur de nouveaux efforts, pour rendre sans confusion et d'une manière claire et précise, une multitude d'objets aisés à distinguer dans la peinture par la variété des couleurs, mais bien plus difficiles à rendre sensibles en gravure avec les seuls moyens que cet art puisse employer, le noir et le blanc. Ces difficultés, loin d'effrayer Drevet, deviennent pour lui un nouveau moyen d'étendre les limites de son art: son génie lui fournit les moyens de rendre tellement sensible la diversité des étoffes, celle des métaux, et enfin celle de tous les corps, qu'un œil un peu exercé distingue, dans ses portraits, jusqu'à la variété des couleurs. C'est ce qu'on observe surtout dans son beau portrait en pied de Louis XIV; ceux du cardinal de Fleury, de la duchesse de Nemours, du Dauphin, des cardinaux de Beauveau, de Noailles et de Rohan, fixent particulièrement l'attention. Une multitude d'autres portraits, entre autres, ceux de Boileau, de Rigaud, de Girardon, du maréchal de Villars, du comte de Toulouse, de Dangeau, de Philippe V, du duc du Maine, de Titon, de mesdames Lambert, de Serre et l'Aubespine, etc., sont faits pour ajouter, s'il est possible, à sa réputation. Enfin, si Pierre Drevet n'eût pas eu un fils qui l'a encore surpassé, il serait sans contredit le premier dans son genre. Il mourut, à Paris, en 1739. P—e.

DREVET (Pierre), fils et élève du précédent, né à Paris en 1697, manifesta des dispositions tellement prématurées, qu'à l'âge de treize ans il exécuta, dit-on, une gravure qu'on aurait prise pour l'ouvrage d'un artiste consommé. Laborieux, sédentaire, sa vie est peu fertile en événements. Il fut membre de l'académie de peinture. Quoique mort à la fleur de l'âge, il a gravé un grand nombre de portraits, qui sont tous des chefs-d'œuvre, surtout par la finesse du burin, son brillant, et la variété des différents travaux. Il a gravé aussi plusieurs sujets d'histoire également estimés. Parmi ces

derniers, nous citerons Adam et Ève, Rebecca, Louis XV dans sa jeunesse conduit par Minerve au temple de la gloire; ces différents morceaux d'après Coypel : Jésus-Christ au Jardin des Olives, d'après Restout, et la Présentation au Temple, d'après Boulongne; cette dernière estampe est fort recherchée. Parmi ses portraits, on admire ceux de Mlle. Lecouvreur, du cardinal Dubois, de Ste. Marthe, de Dufay, et surtout celui de Samuel Bernard. Sa petite estampe représentant M. de Tressan au pieds de la Vierge, est d'un fini précieux. Mais de tous les ouvrages de Drevet le fils, celui qui lui fait le plus d'honneur et auquel il n'y a rien de comparable, est sans contredit le portrait de Bossuet, qu'il fit à l'âge de vingt-six ans; il est impossible d'en voir une belle épreuve sans admiration. Cet artiste célèbre a su, par la variété de ses travaux, la disposition de ses hachures, larges ou serrées, multipliées ou rares, croisées en carrés ou en losanges, légères ou vigoureuses, droites ou courbes, en points ou en entretailles, rendre le coloris du tableau, et la nature de chaque objet, sensibles à tous les yeux. La délicatesse des dentelles, la morbidesse des chairs, la finesse de l'hermine, la blancheur des cheveux, le brillant du velours, le ton plus terne de la moire, la transparence de la batiste, le grain du papier, les travaux d'ébénisterie, les veines du bois, le poli des métaux, sont rendus avec tant de précision et de vérité, que l'œil le moins exercé reconnaît ces différents objets. On peut vérifier cette assertion, au moyen d'une ouverture pratiquée au milieu d'une feuille de papier, qui ne laisse voir à la fois qu'une portion de l'estampe isolée, et qu'on promène alternativement sur ses différentes parties. Les bonnes épreuves de ce chef-d'œuvre de la gravure, sont aisées à reconnaître, l'imprimeur ayant eu le soin, après chaque cent de tirage, de mettre un point à la suite des mots, *Hyacinthus Rigaud pinxit*. Il faut prendre garde néanmoins que ces points n'aient été grattés. On connaît un très petit nombre d'épreuves du portrait de Bossuet, au bas duquel on trouve le mot *trecensés*, au lieu de *trecensis*, celui de *constorianus*, au lieu de celui de *consistorianus*, et dans lesquelles la troisième taille, et l'entretaille que l'on voit au haut du fauteuil, ne sont pas continuées : ces épreuves sont fort chères. Drevet est mort, à Paris, en 1739, à l'âge de quarante-deux ans. P—E.

DREVET (Claude), de l'académie de peinture, né à Lyon en 1710, suivit les traces de sa famille. On a plusieurs portraits de lui, qu'on croirait émanés du burin de son oncle ou de son cousin, qu'il a aidés quelquefois dans les accessoires de leurs ouvrages. Parmi ses portraits, on distingue ceux du comte de Zinzindorff, de Mme. le Bret, du cardinal d'Auvergne, et surtout celui de M. de Vintimille, archevêque de Paris, dont on admire particulièrement la dentelle. Claude Drevet est mort à Paris en 1782. P—E.

DREVIN (Guillaume), poète obscur du 16e. siècle, est auteur des deux ouvrages suivants : I. *Les erreurs des luthériens, ennemis de notre Mère sainte Eglise, et vrais turlupins, résidant en la ville de Genève et autres : plus les lamentations de notre Mère sainte Eglise sur les contradictions des hérétiques, suivant l'erreur des faux défectueux*, Paris, 1582, in-8°., en vers. II. *De l'exercice de guerre et instruction des chevaliers et gentilshommes*, Paris, Guill. Nyverd, 1 vol. in-8°.

Ce dernier ouvrage est écrit en prose. W—s.

DREYHAUPT (Jean-Christophe), laborieux écrivain et compilateur saxon, né à Halle en 1699, était juge et échevin dans sa ville natale, lorsqu'il entreprit d'en écrire l'histoire. Cet ouvrage, qui comprend aussi la topographie la plus minutieuse de toute la province, est écrit en allemand, d'un style peu élégant, mais on le regarde comme un modèle pour l'exactitude des recherches. Il est intitulé : *Description du cercle de la Saale*, Halle, 1749-51, 2 vol. in-fol., de plus de 1200 pag. chacun, en fort petits caractères. L'auteur fut aggregé à l'académie des sciences de Berlin en 1753. Il avait été anobli, en 1740, avec le titre de comte palatin, et il mourut, en 1768, conseiller et avocat fiscal du duché de Magdebourg. C. M. P.

DRIANDER. *Voy.* Dryander.

DRIEDO ou DRIDOENS (Jean), célèbre théologien du 16e. siècle, né à Turnhout dans le Brabant, fit ses études à l'université de Louvain, avec une grande distinction; il donna ensuite des leçons publiques de philosophie; mais Adrien, l'un de ses professeurs (depuis pape sous le nom d'Adrien VI), l'engagea à renoncer à cette science pour se livrer exclusivement à l'étude de la théologie. Il suivit ce conseil, et ne tarda pas à se faire remarquer parmi les adversaires du luthéranisme. Erasme parle de lui avec éloge dans une lettre à Godescalc. Driedo obtint un canonicat de l'église St.-Pierre de Louvain; il fut ensuite nommé à la cure de St.-Jacques de la même ville, et mourut en 1535. On a de lui : I. *De gratiâ et libero arbitrio;* II. *De concordiâ liberi arbitrii et prædestinationis;* III. *De captivitate et redemptione generis humani.;* IV. *De libertate christianâ;* V. *De scripturis et dogmatibus ecclesiasticis lib. IV;* c'est le principal ouvrage de Driedo et le plus estimé. Le P. Possevin y a cependant relevé plusieurs fautes de chronologie. Rich. Simon en parle dans sa Bibl. critique, avec quelques détails : « J'ai été surpris, dit-il, de trouver » dans cet ouvrage tant d'érudition » et tant de jugement, surtout dans » le second livre où l'auteur traite des » versions et des différentes explica- » tions de la Bible. » Le même critique ajoute : « Il semble que les évêques » assemblés dans le concile de Trente » l'aient suivi dans tout ce qu'ils ont » décidé sur l'autorité de la *Vul-* » *gate.* » Les différents ouvrages de Driedo ont été recueillis et imprimés pour la première fois à Louvain, par Gravius, 1533, 4 vol. in-4°.; il en existe d'autres éditions de 1547, 1552, 1556, et 1572, in-fol., sorties des presses du même imprimeur. Le traité *De scripturis*, a été imprimé séparément à Louvain, 1543 et 1550, in-fol. L'abbé Rive, dans la *Chasse aux Bibliographes*, indique cette dernière édition comme très rare. W—s.

DRIESCHE (van der). *Voy.* Drusius.

DRILLENBOURG (Guillaume Van), peintre, naquit à Utrecht vers 1625, d'une famille distinguée. Encore fort jeune, il apprit la peinture, par amusement, dans l'atelier d'Abraham Bloemaert. Il en fit bientôt une étude. Au bout de quelques années il quitta ce maître et sa manière, prit les ouvrages de Jean Both pour modèles, et devint bon paysagiste; il aurait même égalé son modèle si sa couleur avait été aussi naturelle et sa touche aussi facile. Drillenbourg, dit Houbraken, était laborieux; il ébau-

chait en hiver, à la chandelle, de petits tableaux qu'il finissait le jour. Il était souvent un mois sans sortir. Dès que cette vie sédentaire l'ennuyait, il sortait, entrait dans le premier cabaret, et passait quelquefois trois ou quatre jours et autant de nuits sans rentrer chez lui. En 1668 il alla s'établir à Dordrecht. Houbraken n'indique pas l'époque de sa mort. Les tableaux de cet artiste sont fort recherchés des amateurs, qui les payent des prix considérables; ce sont autant de petits bijoux pittoresques dont la valeur est d'autant plus grande qu'ils plaisent à tous les goûts. A—s.

DRIVÈRE (Jérémie), dont on a latinisé le nom en celui de *Driverius*, et quelquefois *Thriverius*, naquit au village de Braeckel, en Flandres, l'an 1504, fut docteur et professeur à l'université de Louvain. Drivère était doué d'un esprit vaste, pénétrant et rempli d'aptitude pour la culture des sciences. Il avait remporté le grand prix de philosophie, au concours général de l'université de Louvain, honneur tellement insigne, dans cette école, alors très célèbre, que celui qui l'avait obtenu conservait toute sa vie le titre de *premier de Louvain* (1). Après ce succès, Drivère enseigna la philosophie avec une distinction qui lui valut, en très peu d'années, une place de membre du conseil de l'université. Tandis qu'il enseignait la philosophie il étudiait la médecine, et se rendit capable de recevoir le bonnet de docteur. Ce titre ne se donnait, à Louvain, qu'aux hommes d'un talent supérieur, à ceux qu'on jugeait dignes du professorat. Les autres médecins n'étaient que licenciés. Drivère, aussitôt qu'il eût obtenu les honneurs du doctorat, ouvrit des cours publics de médecine, dans lesquels il fit preuve de beaucoup de savoir, et de cette élocution facile et brillante, qui ajoute au mérite réel du professeur, et qui est le plus sûr garant de ses succès. Drivère n'était point encore professeur de l'université, et ne pouvait le devenir bientôt, attendu qu'étant marié, il aurait fallu que l'une des deux places de professeur laïc devînt vacante pour qu'il en pût obtenir une. Un événement auquel on aime à croire qu'il ne contribua point, le fit arriver prématurément à cette dignité. Les deux professeurs laïcs furent accusés, l'un de négligence, l'autre d'incapacité, et la régence de Louvain les destitua. Les deux chaires, malgré leur importance, furent réunies en une seule, que l'on conféra à Drivère. Il justifia ce choix par toutes les qualités qui distinguent les hommes d'un ordre supérieur. Mais sa passion pour l'étude s'augmentant incessamment, il mourut de consomption, en décembre 1554, à la fleur de son âge. Malgré le temps que lui prenait l'enseignement, Drivère a beaucoup écrit; chaque année voyait éclore une de ses nouvelles productions. Outre ses nombreux commentaires sur Hippocrate, nous avons de lui : I. *Disceptatio de securissimo victu, à neotericis perperàm præscripto*, Louvain, 1531, in-4°.; II. *De missione sanguinis in pleuritide, ac aliis phlegmonis tàm externis quàm internis omnibus, cum Petro Brissoto et Leonardo Fuchsio, Disceptatio ad medicos Parisienses. Ejusdem commentarius de victu ab Arthriticis morbis vindicante, ubi, quàm malè diris illis cruciatibus sit à neotericis*

(1) La ville qui avait donné le jour au *premier de Louvain*, lui déférait des honneurs semblables à ceux qu'on rend aux triomphateurs. Le jour que l'élève couronné faisait son entrée, les magistrats sortaient pour le recevoir, et ils l'escortaient au milieu des réjouissances publiques.

hactenùs provisum, ostenditur : ac alii quamplurimi vivendi errores, alibi communes, obiter corriguntur, Louvain, 1532, in-4°. Drivère, dans cet écrit, soutient le sentiment des des Arabes, qui veulent, contre l'opinion d'Hippocrate, que dans la pleurésie la saignée soit faite au bras voisin du mal. Les hommes instruits savent aujourd'hui que, dans ce cas, la saignée peut être faite indifféremment aux deux bras. III. *De temporibus morbòrum et opportunitate auxiliorum. Adjectus est Elenchus apologiæ Leonardi Fuchsii nuper scriptæ de missione sanguinis in pleuritide*, Louvain, 1535, in-8°.; IV. *In tres libros Galeni de temperamentis et unum de inæquali temperie, commentarii quatuor*, Louvain, 1535, in-12; Leyde, 1547, in-12; en français, Lyon, 1555, in-16. V. *Corollarium super missione sanguinis in pleuritide*, Anvers, 1541, in-12; VI. *Paradoxa de vento, aëre, aquâ et igne. Intercessit his obiter censura libelli de flatibus, qui hactenùs dictus est Hippocratis*, ibid., 1542, in-12; VII. *Disceptatio cum Aristotele et Galeno super naturâ partium solidarum. Accesserunt et multarum aliarum disputationum argumenta, in quibus varia asseruntur paradoxa, hactenùs incerta, aut omninò incognita*, ibid., 1543, in-12; VIII. *Ad studiosos medicinæ oratio, de duabus hodiè medicorum scholis, ac de diversâ ipsarum methodo*, ibid., 1544, in-12; IX. *In Artem Galeni, clarissimi commentarii*, Leyde, 1547, in-16; X. *Varia apophtegmata*, ibid., 1549, in-12; XI. *Celsi de sanitate tuendâ liber, commentariis Hieremiæ Thriverii ac notis Baldwini Roussei illustratus*, ibid., 1592, in-4°.; XII. *De arthritide consilia*; il ne fut imprimé qu'en 1592, dans un recueil in-4°., publié par Henri Genet. XIII. *Universæ medicinæ brevissima, absolutissimaque methodus*, Leyde, 1592, in-8°. Ce livre a été publié par Denis, fils de Drivère. F—B.

DROGON, que l'on dit avoir été fils naturel de Charlemagne, et la victime de l'ambition ou de la crainte de son frère, Louis-le-Débonnaire, florissait dans le neuvième siècle. Il fut d'abord abbé de Luxeul, en 820. Son monastère devint célèbre par la discipline qu'on y observait, par l'étude des anciens, par la culture des sciences et des arts libéraux. Drogon se distingua par son amour pour les lettres, et fut le protecteur de ceux qui les cultivaient. C'est par ses ordres qu'un moine de son abbaye, nommé Angelome, l'un des plus savants hommes de son temps, entreprit différents traités, et particulièrement un commentaire sur les quatre livres des Rois (*V.* ANGELOME). Raban, archevêque de Mayence, lui dédia son traité des Chorévêques. Drogon fut élevé sur le siége épiscopal de Metz, vers l'an 829. L'empereur, qui lui avait rendu son amitié et qui faisait un cas particulier de ce prélat, l'appela en 852 pour consacrer saint Anschaire, premier évêque de Hambourg; ensuite il le nomma son archichapelain. De retour dans son diocèse, il voulut, d'après des lettres qu'il avait obtenues du pape Sergius II, se faire reconnaître pour vicaire apostolique dans les États de Charles-le-Chauve. Ces prétentions, portées au concile de Verneuil-sur-Oise, qui eut lieu en 844, furent rejetées, et donnèrent lieu à un grand nombre de remontrances. Craignant de fomenter des troubles et des divisions, Drogon se désista de toutes ses demandes. Ce prélat tomba dans l'eau

et se noya dans la petite rivière de l'Oignon, vers l'an 855 ou 857. Son corps, rapporté à Metz, fut enseveli près du tombeau de Louis-le-Débonnaire. R—T.

DROGON, né dans la Champagne, d'abord abbé de Saint-Jean-de-Laon, en 1128, puis évêque d'Ostie et cardinal, avait fait ses études à l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims. Ses talents le firent nommer prieur de ce monastère avant que d'être appelé à Laon. Ses écrits et son éloquence lui attirèrent une grande réputation. Le pape, Innocent II, qui avait pour lui une estime particulière, l'appela à Rome et le nomma évêque et cardinal. Drogon est auteur d'un grand nombre de livres ascétiques, parmi lesquels on remarque des Commentaires sur le mystère de la passion de N. S., Paris, Barthélemy Macé, 1589, in-8°, à la suite du Manuel sur les Psaumes, par Alcuin. On a encore de cet auteur des Commentaires sur les dons du Saint-Esprit, un Traité de l'office divin, et quelques autres écrits qui se trouvent dans le tome II de la Bibliothèque des Pères. — DROGON, fils de Charles-le-Chauve, fut envoyé dans l'abbaye de Saint-Amand, pour y apprendre les lettres sous le savant moine Milon. Le savoir de ce prince, ses heureuses dispositions, son goût pour l'étude, faisaient concevoir les plus heureuses espérances lorsqu'il mourut. Ses écrits qui, au surplus, doivent être en fort petit nombre, ne nous sont point parvenus. — DROGON, évêque de Beauvais, depuis 1030 jusqu'en 1047, fonda plusieurs monastères dans lesquels il établit des écoles d'où il sortit des élèves distingués. C'était un homme fort instruit pour son temps. Baluze a publié de lui différentes pièces, et d'autres qui lui sont relatives. Elles montrent la haute considération et l'estime que les évêques avaient pour les lumières et la doctrine de ce prélat. R—T.

DROGON, un des aventuriers Normands qui fondèrent le royaume de Naples. Drogon était le second fils de Tancrède de Hauteville. Il seconda, en 1042, son frère Guillaume Bras-de-Fer, dans la conquête de la Pouille, et il lui succéda en 1046. L'année suivante, il reçut, de l'empereur Henri III, l'investiture des pays qu'il avait enlevés aux Grecs, avec le titre de comte de Pouille; mais ses soldats, qui détestaient toute obéissance et toute discipline, le tuèrent en 1051. Cependant ils reconnurent ensuite son troisième frère, Unfroi, pour leur chef et pour comte de Pouille. S. S—I.

DROLLINGER (CHARLE-FRÉDÉRIC), littérateur et poète allemand, naquit à Durlach le 29 décembre 1688. Le margrave de Bade le nomma successivement régistrateur aux archives de Durlach, conservateur de la bibliothèque, du cabinet des monnaies et de la galerie des tableaux, au château de la résidence, et enfin premier archiviste. Après avoir rétabli l'ordre dans les archives, Drollinger fit, pour faciliter l'intelligence des anciens documents, un Glossaire sur la langue du moyen âge, depuis les temps de Rodolphe de Habsbourg, jusqu'à l'époque où il vivait. La profonde connaissance qu'il avait acquise de l'histoire de son pays, le rendit précieux à la cour de Bade, dont il défendit souvent les droits par des écrits savants. Il suivit à Bâle le margrave, lorsque ce prince fut obligé de quitter ses états pendant la guerre. Il mourut dans cette ville, le 1er. juin 1742. Il avait consacré à la poésie tous les moments qu'il avait pu dérober aux occupations de son état. Il a paru avant que Bodmer, Breitinger et Haller

Tome XII page 33.

HIST. DE FRANCE.

DROUAIS.

eussent éclairé le goût des Allemands et donné de nouvelles formes à leur langue; cependant on trouve dans ses œuvres poétiques, malgré les défauts de grammaire qu'on lui reproche, un coloris pur, de l'élévation et une mélodie pleine de grâces; dans les sujets qui demandent une vive expression de sentiment, il a égalé Haller, et celui-ci est le seul des poètes allemands de ce temps, qui l'ait surpassé dans la profondeur et l'énergie des pensées. Le recueil de ses poésies parut après sa mort, sous le titre suivant: *Œuvres poétiques de Charles-Frédéric Drollinger, recueillies par J. J. Spreng, professeur d'éloquence et de poésie à Bâle*, Bâle, 1743, in-8°., et Francfort, 1746, in-8°. Les pièces qui ont fait sa réputation sont les trois Odes intitulées: *Louange de la Divinité*, *l'Immortalité de l'Ame* et *la Providence divine*. G—y.

DROPE (Jean), médecin anglais, après avoir fréquenté l'université de Cambridge, pratiqua son art à Bourrough, où il mourut en 1670. On a de lui des poésies anglaises qui eurent quelque succès dans le temps; mais il est plus connu par un bon Traité sur la manière de planter les arbres à fruit, qu'il publia sous ce titre: *Of fruit trees being a short and sure guide in practice of raising and ordering them.*, 1661, in-8°., réimprimé à Oxford, 1672, in-12. On peut voir la notice que donnent de ce livre les *Transactions philosophiques*, N°. 86. C. M. P.

DROSSANDER (André), professeur de médecine à Upsal, né en 1648. Il commença ses études à Upsal, et les continua à Leyde, d'où il se rendit à Paris; ayant été rappelé dans son pays pour professer la médecine, il se fit recevoir docteur à Reims, et retourna en Suède par l'Angleterre. Il avait fait acquisition, pendant ses voyages, d'une pompe pneumatique, de thermomètres, d'hygromètres, et de plusieurs instruments qui le mirent en état de faire à Upsal des expériences dont on n'avait encore eu aucune idée dans le Nord. Drossander mourut en 1696, laissant plusieurs dissertations écrites en latin. C—au.

DROUAIS (Jean-Germain), l'un des peintres les plus distingués de l'école française, naquit à Paris, en 1763. Henri Drouais, son père, et Hubert Drouais son grand-père (mort en 1767), s'étaient distingués tous deux dans l'art de peindre le portrait. Henri fut le premier maître de son fils; étonné de ses premiers progrès, il ne tarda pas à lui enseigner les éléments de la peinture. Le jeune Drouais montrait déjà tout ce qu'il serait un jour, si un maître plus habile se chargeait de diriger l'entier développement des rares talents qu'il annonçait. Brenet, quoique peintre d'histoire très médiocre, avait l'art de former de bons élèves; ce fut à ses leçons que le jeune Drouais fut confié. Il fit sous ce nouveau maître les progrès les plus rapides. Déjà dévoré de la soif de la gloire, il consacrait tous les instants de sa vie à la peinture; il peignait pendant le jour, il dessinait pendant la nuit. Dès l'âge de vingt ans il fut en état de concourir pour le grand prix de peinture. Quelques jours avant l'exposition publique des concours, il demanda à voir les productions des autres concurrents, et prenant un premier mouvement de surprise pour le sentiment intime de son infériorité, il s'exagère à lui-même les dangers d'une lutte qu'il croit inégale; il rentre dans sa *loge*, plein de l'idée que les ouvrages qu'il vient de voir valent mieux que le sien, il déchire son tableau et en

porte les débris à M. David, qui jugeant mieux de cette composition par les lambeaux qu'il avait sous les yeux, s'écria avec douleur : « Malheureux ! » qu'avez-vous fait ? vous cédez le prix » à un autre. — Vous êtes donc con» tent de moi ? lui répondit le jeune » homme ? — Très content. — Eh » bien ! j'ai le prix : c'est le seul que » j'ambitionne, celui de l'académie » tombera sur un autre à qui il sera » peut-être plus nécessaire qu'à moi ; » l'année prochaine j'espère le mériter » par un meilleur ouvrage. » Drouais reprend le pinceau avec une nouvelle ardeur. Son imagination s'enflamme, il crée le chef-d'œuvre de la *Cananéenne aux pieds du Christ*. C'était le sujet donné par l'académie. Les juges du concours restent confondus d'admiration à la vue de ce tableau. Drouais fut porté dans les rues de Paris par ses condisciples. Tant d'honneurs, tant de succès, ne lui donnèrent point d'orgueil ; il ne songea plus qu'à perfectionner un talent pour lequel la nature l'avait formé. Arrivé à Rome, Drouais embrassa d'un coup-d'œil la manière de faire des grands maîtres ; il y puise cette vigueur mâle et énergique qui caractérise la puissance d'un vrai talent, et bientôt il envoie à sa mère le tableau de *Marius à Minturne*. Un *Philoctète* fut son dernier ouvrage. Enfin, épuisé par un travail opiniâtre, il mourut d'une fièvre ardente, le 13 février 1788, n'ayant pas encore atteint sa 25e. année. Ses jeunes rivaux se cottisèrent pour lui ériger un monument dans l'église de Ste.-Marie *in viâ latâ* à Rome. Ce monument fut exécuté par Michalon, qui représenta dans un bas-relief la peinture, la sculpture et l'architecture s'empressant à l'envi de tracer sur une pyramide le nom de celui dont les talents excitaient leur admiration, et dont la perte était l'objet de leur douleur. On voit dans un médaillon placé au-dessus du bas-relief, le portrait de Jean-Germain Drouais. Un modèle de ce monument se voit au Musée des Monuments français à Paris. Le tableau de la *Cananéenne*, qui est aujourd'hui au Musée du Louvre, a été gravé avec beaucoup de talent par M. Avril fils. A—s.

DROUET (Étienne-François), né à Paris en 1715, y mourut le 11 septembre 1779. Il fut avocat au parlement de Paris et bibliothécaire de son corps : l'académie d'Auxerre et la société littéraire de Besançon l'admirent dans leur sein. Drouet était un de ces hommes laborieux dont les travaux sont précieux pour les gens de lettres, sans pourtant acquérir à leur auteur une brillante réputation, parce qu'en littérature, comme en beaucoup d'autres choses, la gloire est rarement la récompense de l'utilité. On lui doit : I. la dernière et la meilleure édition du *Dictionnaire de Moréri*, Paris, 1759, 10 vol. in-fol., dans laquelle il a refondu et mis à leur place les nombreux suppléments de l'abbé Goujet ; II. une édition fort augmentée de la *Méthode pour étudier l'histoire*, de Lenglet Dufresnoy, Paris, Debure, 1772, 15 vol. in-12 ; III. la 8e. édition de la *Géographie abrégée* du même auteur, Paris, 1774, in-12 ; IV. il a coopéré avec Barbeau de la Bruyère à l'édition de la *Méthode pour étudier la Géographie*, Paris, 1768, 10 vol. in-12 ; V. une nouvelle édition de la *Géographie moderne* de Nicole de la Croix, Paris, 1769, 2 vol. in-12 ; VI. *Atlas*, ou *Théâtre de la guerre*, de Rizzi Zannoni, avec le *Journal de la guerre des Français en Allemagne*, 1763, in-4°. ; VII. *les Institutions au droit*

ecclésiastique de Fleury, édition augmentée d'un catalogue des principaux ouvrages sur l'histoire ecclésiastique et le droit canon, 1761-67, 2 vol. in-12; VIII. le *Catéchisme historique* du même, Paris, 1761; IX. la *Table* des 23 vol. de l'*Histoire ecclésiastique* de dom Ceillier; X. le *Tableau de l'histoire moderne* de Méhégan, Paris, 1778, 3 vol. in-12; XI. le *Manuel des champs* de Chanvalon, 1764, in-12; XII. les *Règles pour former un Avocat*, de Biarnoy de Merville, Paris, 1778, édition augmentée du catalogue des principaux ouvrages de jurisprudence; XIII. Il avait entrepris avec Rondet un *Dictionnaire historique et critique*, en 3 vol. in-fol. : ses travaux sur ce point sont restés manuscrits. D. L.

DROUET DE MAUPERTUY (Jean-Baptiste), né à Paris en 1650, suivit dans sa jeunesse le barreau, que l'amour des lettres lui fit bientôt négliger. Un oncle, fermier-général, lui procura dans la province un emploi considérable. Drouet abandonna tout le travail à ses commis, et dissipa son riche patrimoine. De retour à Paris, à l'âge de quarante ans, il se dégoûta subitement du monde, prit l'habit ecclésiastique en 1692, fit un séminaire de cinq ans, puis se retira dans l'abbaye de Sept-Fonts. Il obtint en 1702 un canonicat à Bourges, le quitta, voyagea à Vienne en Dauphiné, revint à Paris, et se fixa enfin à St.-Germain-en-Laye, où il mourut en 1730, âgé de quatre-vingts ans. Ses productions sont aussi nombreuses que médiocres. Les principales sont : I. *Histoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fonts*, Paris, 1702, in-12; II. *Histoire générale des Goths*, traduite de Jornandès, Paris, 1703, in-12; III. *la Femme faible, où l'on représente aux femmes les dangers auxquels elles s'exposent par un commerce fréquent et assidu avec les hommes*, Nanci (Vienne), 1704, in-12; IV. *les Véritables actes des Martyrs*, traduits de Ruinart, Paris, 1708, 2 vol. in-8°.; V. *Salvien, de la Providence*, Paris, 1702, in-12; VI. *l'Euphormion* de Barclay, 1711, 3 vol. in-12; VII. *la Vie de frère Antoine Janson (le comte de Rosemberg), religieux de la Trappe*, in-12; VIII. *Sentiments d'un chrétien touché du véritable amour de Dieu*, Avignon, 1716, in-12, et plusieurs autres ouvrages de même nature. D. L.

DROUHET (Jean), apothicaire à St.-Maixent, vers le milieu du 17e. siècle, fit imprimer à Poitiers, en 1660, in-8°., une comédie poitevine, en cinq actes et en vers, intitulée : *La Mizaille à Tauni, toute birolée de nouvea, et freschemont emmolée* (la Gageure de Tauny, nouvellement composée et imprimée), avec les argumens en français, et l'explication des mots poitevins les plus difficiles. Il dédia cette pièce à la duchesse de Mazarin. Elle roule sur des disputes de religion entre un maréchal catholique et un apothicaire protestant; ce dernier soutient que la foi seule nous sauve ; le maréchal, qu'on ne peut l'être sans les bonnes œuvres. L'épître de S. Jacques décide la question en faveur du catholique. Cette pièce avait paru dès l'année précédente, à la suite de *la Moirie de Sen-Moixont, o les vervedes dé tretoute lez autres* (la Mairie de Saint-Maxent, où il est parlé de toutes les autres), recueil de poésies poitevines, aussi dédié à la duchesse de Mazarin, in-8°. On a encore de Drouhet : *Lez bon ét bea prepou do boun-home bretau su la mission*

de Demur foete à Sen-Moixont et le viremont de treçonts huguenau d'alentou, en la sason d'Authonne, 1664, in-8°. On lui attribue aussi : *Dialogue poictevin de Michea, Perot, Jouset, huguenots, et Lucas, catholique, sur ce qui s'est passé à la conversion de Cotibi, ministre de Poictiers en* 1660, et autres *poésies* sur le même sujet, Poitiers, sans date, in-8°. D. L.

DROUIN ( ), sculpteur, né à Nanci au commencement du 17e. siècle, vint de bonne heure à Paris étudier son art dans l'atelier des maîtres de cette ville. De retour dans sa patrie, il fut chargé de presque tous les travaux que la ville de Nanci fit exécuter de son vivant. Toutes les statues qu'on voyait sur le grand perron du jardin de la cour de Nanci étaient de lui; il avait fait le mausolée du cardinal Charles de Lorraine, qui était dans l'église des Cordeliers de la même ville. Ce mausolée passait pour le plus beau monument de Nanci. On admirait surtout les quatre docteurs de l'église, en marbre blanc, sculptés par Drouin. Un autre mausolée de la composition du même artiste, élevé à la famille de Bassompierre, et qu'on voyait à Nanci dans l'église des Minimes, n'était pas inférieur au premier. Le nombre des statues exécutées par Drouin est fort considérable. Pénétré de l'amour de son art, cet artiste laborieux donnait tout son temps au travail; il consacrait à l'étude de l'architecture les moments qu'il dérobait à la sculpture. Le prince Henri de Lorraine, qui avait formé en 1626 le projet de rebâtir à ses frais l'église des Bénédictins de Nanci, chargea Drouin de faire le plan de la nouvelle église. Cet artiste fit le voyage de Rome exprès pour prendre le modèle et les dimensions de l'église des Incurables de cette ville, sur le plan de laquelle il voulait construire la sienne; mais la mort prématurée du prince, arrivée six mois après que les fondements de l'église eurent été jetés, fut cause que l'ouvrage ne fut pas poussé à sa fin. Drouin mourut à Nanci en 1647, encore dans la fleur de l'âge, et dans toute la force de son talent. A—s.

DROUIN (René), pieux et savant docteur de Sorbonne, de l'ordre de St.-Dominique, neveu du fameux *Serry*, était syndic de l'université de Caen, lorsque les jésuites trouvèrent dans ses sermons et dans ses cahiers des prétextes pour obtenir contre lui une lettre de cachet. Il trouva un asile à Chambéri où il professa la théologie, puis à Verceil; il se retira à Ivrée en Piémont, sur la fin de ses jours, et mourut en 1742, dans la 60e. année de son âge. On a de lui un bon *Traité dogmatique et moral des sacrements*, Venise, 1737, in fol°., 2 vol., et 1756, avec les notes du P. *Patuzzi*. Le P. *Richard* en a donné une 3e. édition à Paris, 1775, in-12, 9 vol., accompagnée de notes pour lui servir de passe-port sous l'épiscopat de M. *de Beaumont*. Cet ouvrage, un peu trop diffus, annonce cependant un grand théologien, fort instruit de sa matière. T—d.

DROUIN (Vincent-Denis), chirurgien, né à St.-Paul-Trois-Châteaux, en 1660, exerça la chirurgie dans les hôpitaux militaires des armées, où il obtint le grade de chirurgien-major. Il s'y fit une très grande réputation, à la faveur de laquelle les chirurgiens du collège de St.-Côme (à Paris) l'admirent parmi eux sans le soumettre aux examens d'usage. Drouin obtint ensuite la place de chirurgien en chef de l'hôpital général des petites maisons de Paris. Il mourut le 14 avril 1722. On a de lui : *Description du cerveau*,

Paris, in-12. Cet ouvrage, qui était remarquable en son temps, est fort loin de nos connaissances actuelles; mais c'est une pièce de comparaison pour l'histoire des sciences anatomiques. F—R.

DROUYN (Daniel), sieur de Belendroit, né à Loudun, vers 1550, prit d'abord le parti des armes; pendant les troubles qui désolaient la France, il resta constamment attaché à la cause du roi. La vie des camps le détourna peu de son goût pour l'étude. Il avait formé d'immenses recueils de tous les passages qui l'avaient frappé dans ses lectures, et après les avoir disposés dans un ordre convenable, il se proposait de les publier successivement. On conjecture qu'en récompense de ses services il avait obtenu un emploi qui le fixait à Paris. Il mourut vers 1610, avant d'avoir pu mettre au jour tous ses ouvrages. Ceux qu'il a publiés sont: I. *Le Revers de fortune, traitant de l'instabilité des choses mondaines*, Paris, 1587, in-8°. Le style en est assez bon. Scevole de Ste.-Marthe, ami de l'auteur, lui adressa un sonnet pour le féliciter au sujet de cet ouvrage. II. *Le Miroir des rebelles, traitant de l'excellence de la majesté royale, et de la punition de ceux qui se sont élevés contre icelle*, Tours, 1592, in-8°,, III. *les Vengeances divines de la transgression des saintes ordonnances de Dieu*, Paris, 1594, in-4°. Cet ouvrage est écrit en vers français. La Croix-du-Maine annonçait, dès 1583, que Drouin avait plusieurs poèmes imprimés; il cite lui-même ses œuvres poétiques; mais on n'a pu les retrouver. W—s.

DROYN (Jean), né à Amiens dans le 15e. siècle, mort après 1507, prend la qualité de bachelier ès-droits et en décret. C'est à ce peu de mots que se réduit tout ce qu'on sait de sa vie; mais son nom se trouve attaché à plusieurs ouvrages qui, par leur singularité, ont mérité l'attention des curieux. I. *La Nef des folles, selon les cinq sens de nature, composée selon l'évangile de Mgr. St.-Mathieu, des cinq vierges qui ne prirent pas d'huile avec eulx pour mettre en leurs lampes, traduit du latin de Joce Bade* (*Voy.* Badius), Paris, sans date, in-4°., goth.; Paris, 1501, in-4°., goth., et Lyon, 1583, in-4°., lett. rondes. Cette traduction est en prose mêlée de vers. La ressemblance du titre de cet ouvrage avec *la Nef des fols* de Sébastien Brandt, a jeté la plupart des bibliographes dans de graves erreurs. Les uns ont pensé qu'il s'agissait d'un seul et même ouvrage; et d'autres, qui ont bien su les distinguer, ont cru que Droyn les avait traduits tous les deux; mais le traducteur de *la Nef des fols* de Brandt est encore inconnu. II. *La Vie des trois Maries, de leur père et de leur mère, de leurs maris et de leurs enfants*, composée en rime française, par Jean Venette (*Voy.* Venette), et translatée de rime en prose, par Jean Droyn, Paris, sans date, in-4°., goth.; Rouen, 1511, in-4°., goth.; Lyon, 1513, in-4°., goth.; sans nom de ville, 1534, in-4°., et Troyes, sans date, in-8°. On trouve un extrait curieux de cette traduction dans les *Mémoires* de l'abbé d'Artigny, (tome VI, pages 237-291). III. *Le Régime d'honneur*, translaté du latin en prose française, avec un prologue en vers, Lyon, 1507, in-8°. On trouvera des détails plus amples sur ces différents ouvrages dans le dictionnaire de Prosper Marchand, art. Droyn. — Droyn (Gabriel), est auteur de ce livre de médecine morale,

toujours si mal placé dans les catalogues de bibliothèques, *le Royal Sirop de pommes, antidote des passions mélancholiques*, Paris, 1615, in-8°. W—s.

DROZ (François-Nicolas-Eugène), conseiller au parlement de Besançon et secrétaire de l'académie de cette ville, était né à Pontarlier, le 4 février 1735. Il annonça, dès sa première jeunesse, un goût décidé pour les recherches historiques; les difficultés que présente ce genre d'études ne furent point capables de le rebuter, et à l'âge de vingt ans il étonnait, par l'étendue de ses connaissances, les érudits les plus consommés. L'académie de Besançon s'empressa de s'associer un sujet si précieux, et cette marque d'estime accrut encore son zèle. Destiné à suivre la carrière de la magistrature, il prit ses degrés en droit, et parut au barreau, où il se fit remarquer par la justesse de son esprit et par le talent de présenter, sous un point de vue lumineux, les questions les plus compliquées. Devenu membre du parlement, il retrouva les loisirs dont il avait besoin pour reprendre ses travaux historiques. Il fut chargé par le ministre Bertin de coopérer à la formation du dépôt des chartes établi à Paris; il entretenait dans le même temps une correspondance suivie avec les savants français, suisses et allemands, dont les études étaient analogues aux siennes; il s'occupait en outre de la continuation de *la Gallia christiana*, et d'autres ouvrages non moins importants. La révolution le força d'interrompre ses travaux. La suppression des académies l'affligea, parce qu'il les regardait comme seules en état de terminer les grandes collections historiques entreprises par des associations religieuses. Il mourut à St.-Claude des suites d'une paralysie, le 13 octobre 1805. Il était membre des académies de Dijon, d'Arras, secrétaire perpétuel de celle de Besançon, et de la société d'agriculture du département du Doubs. Haller lui a dédié ses *Conseils pour former une bibliothèque historique de la Suisse.* On a de ce savant estimable: I. *Mémoire pour servir à l'histoire de Pontarlier*, Besançon, 1760, in-8°.; II. *Essai sur l'histoire des bourgeoisies du roi, des seigneurs et des villes*, Besançon, 1760, in-8°. III. *Eloge de l'abbé Bullet*, lu à l'académie de Besançon. Cet éloge est imprimé dans la nouvelle édition de l'*Histoire de l'établissement du christianisme*, Clermont-Ferrand, 1814, in-8°. IV. *Mémoire pour servir à l'histoire du droit public de Franche-Comté*, (Besançon), 1789, in-8°. V. *Mémoire sur l'avantage du rétablissement des académies*, Besançon, 1804, in-8°.; Droz est l'éditeur du *Recueil des édits et ordonnances de la Franche-Comté, depuis la conquête de cette province jusqu'en* 1771, Besançon, 1771, et années suivantes, 5 vol. in-fol°., et il a eu part à la dernière édition de la *Bibliothèque historique de France.* On trouvera la liste exacte des manuscrits laissés par Droz, à la suite de son *Eloge* par M. *Coste*, Besançon, 1807, in-8°. W—s.

DROZ (Pierre Jacquet), habile mécanicien, né le 28 juillet 1721, à la Chaux-de-Fond, dans le comté de Neufchâtel, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Après avoir terminé ses études à l'académie de Bâle, il revint dans sa famille attendre le moment où son âge lui permettrait de recevoir l'institution pastorale. Il trouva une de ses sœurs occupée à l'horlogerie, genre d'industrie qui commençait à

s'introduire dans le pays. Son assiduité à voir travailler sa sœur développa en lui un goût très vif pour la même profession, et il obtint de ses parents la permission de s'y livrer uniquement. Droz ne pouvait pas s'astreindre aux opérations d'un ouvrier. Il essaya d'abord de perfectionner différentes pièces de la montre; et bientôt après il trouva le moyen d'adapter, à peu de frais, aux horloges communes, un carillon et des jeux de flûte. Il forma ensuite le projet de résoudre le grand problème du mouvement perpétuel: c'était une tentative chimérique; mais elle le mit sur la voie de plusieurs découvertes importantes. C'est en s'occupant de la solution de ce problème qu'il conçut l'idée d'une pendule, laquelle, au moyen de la combinaison de deux métaux inégalement dilatables, pourrait marcher sans être remontée, tant que les pièces n'en seraient pas détériorées par le frottement. Milord Maréchal, alors gouverneur de Neufchâtel, engagea Droz à faire le voyage de Madrid, pour présenter cette pendule au roi d'Espagne. Elle fut soumise à l'examen d'une commission d'artistes, qui tous rendirent hommage au talent de l'inventeur. Droz avait emporté avec lui à Madrid plusieurs autres mécaniques très curieuses, dont on trouvera la description dans l'Encyclopédie, édition d'Yverdun, au mot *Automate*. Ce fut à son retour d'Espagne qu'il exécuta, de tous ses ouvrages le plus extraordinaire, celui qui suppose le plus de génie et de patience: on veut parler de l'automate écrivain. Les mouvements des articulations de la main et des doigts, dans cette figure, étaient sensibles à l'œil, et assez réguliers pour former des caractères agréables. Le mécanisme qui la faisait mouvoir était intérieur. M. Maillardet a exécuté à Londres un automate à-peu-près semblable; mais le mécanisme est placé dans le tronçon de colonne qui sert de table, et en faisant agir seulement les poignets, et non les bras, il a évité une partie des difficultés que Droz avait eu à vaincre. Le dernier ouvrage de cet habile artiste, fut une pendule astronomique. Il y travaillait encore lorsqu'il sentit sa santé s'affaiblir par l'excès des fatigues. Il chercha à recouvrer sa santé en se rendant à Genève; il vint ensuite à Bienne, où il mourut le 28 novembre 1790. W—s.

DROZ (Henri-Louis Jacquet), fils du précédent, naquit à la Chaux-de-Fond, le 13 octobre 1752. Son père prit soin de sa première éducation, et l'envoya ensuite à Nancy pour se perfectionner dans les mathématiques. A l'âge de seize ans il annonçait de grandes dispositions pour la mécanique, et il n'en avait que vingt-deux lorsqu'il vint à Paris avec plusieurs pièces de son invention, entre autres un automate dessinateur et une figure de jeune fille qui touchait différents airs sur le clavecin, suivait la musique des yeux, de la tête, se levait quand elle avait fini de jouer, et saluait la compagnie. Pendant son séjour à Paris il fit exécuter par Leschot, ouvrier très distingué, formé par son père, deux mains artificielles pour le fils de M. de la Reynière, fermier-général, privé de l'usage des siennes, et au moyen desquelles il pouvait suffire presqu'à tous ses besoins. Vaucanson, en voyant ces mains, dit à Droz: « Jeune homme, vous commencez par où je voudrais finir. » Droz forma ensuite à Londres un établissement pour les pièces compliquées d'horlogerie, à raison de la plus grande facilité de l'écoulement; mais le climat de l'Angleterre ne convenant

pas à sa santé, il vint demeurer à Genève, en 1784. Les magistrats lui accordèrent la bourgeoisie, par estime pour ses talents. Son caractère aimable, ses connaissances variées, son goût pour la musique, le faisaient rechercher par les personnes les plus distinguées. Le naturaliste Bonnet l'honora de son amitié. Il fut admis dans la Société pour l'avancement des arts, et il y lut plusieurs mémoires intéressants sur les moyens d'accroître la prospérité des fabriques d'horlogerie; sur les procédés à employer pour garantir l'émail de l'action trop vive du feu, etc. Il faisait à ses frais toutes les expériences nécessaires, accueillait toutes les découvertes qu'il jugeait utiles, employait ou dirigeait constamment un grand nombre d'ouvriers. Cet homme estimable fut atteint d'une maladie de poitrine, et par le conseil des médecins il se rendit aux îles d'Hyères; mais le mal faisant de nouveaux progrès, il partit pour Naples. A peine y fut-il arrivé, que succombant à la trop grande fatigue du voyage, il mourut le 18 novembre 1791, à l'âge de 39 ans. Il n'a laissé qu'une fille de son mariage avec une Dlle. de Genève. Senebier a prononcé son éloge à la société d'encouragement. Les automates de Droz père et fils ont été transportés en Amérique. — On a quelquefois confondu H. L. Jacquet Droz avec un autre habile mécanicien, Mr. Jean-Pierre Droz, qui dès 1783 s'était occupé à perfectionner les procédés de la monétation. Il s'associa avec M. Boulton, de Birmingham, pour la fabrication de toute la monnaie de cuivre de l'Angleterre, et c'est dans ses ateliers que furent frappés les *Monnerons*. Il fit pour la monnaie de Paris un balancier, le plus parfait que l'on eût encore vu; la pièce était frappée d'un seul coup, avec des forces moindres, et, par un mécanisme de son invention, la tranche se trouvait frappée en même temps que les deux faces. (*Voy.* le Rapport fait à l'Institut sur diverses inventions de J.-P. Droz, Paris, an XI 1802, in-4°.) W—s.

DRUMMOND (Maurice), petit-fils d'André, roi de Hongrie, vint s'établir en Angleterre, et quitta ce pays en 1066, avec Edgar Atheline, héritier légitime du trône, pour éviter les persécutions de Guillaume-le-Conquérant. Il commandait le vaisseau sur lequel Edgar s'enfuit avec sa famille, composée d'Agathe, sa mère, et de ses deux sœurs, Marguerite et Christine. Marguerite, devenue par la suite reine d'Ecosse par son mariage avec Malcolombe III, roi de ce pays, conserva un grand attachement pour Maurice Drummond, qu'elle maria avantageusement et qu'elle combla de biens, lui donnant entre autres la charge de sénéchal de Lénox; en sorte qu'il devint chef de l'illustre famille qui subsista longtemps sous son nom en Ecosse. — Drummond (Jean), septième Sénéchal d'Ecosse, maria la belle Annabella, sa fille, à Robert Stuart, IIIe. du nom, roi d'Ecosse, mort en 1406. La famille Drummond s'est ainsi trouvée alliée à presque toutes les maisons souveraines de la chrétienté. — Drummond (Jean), l'un des descendants de Maurice, ayant épousé Elisabeth Lindsay, fille du célèbre comte de Crawfurd, devint grand justicier d'Ecosse, et rendit un important service à Jacques IV, roi de ce pays, en mettant en déroute l'armée des seigneurs coalisés contre ce jeune monarque, qui avaient entrepris de s'assurer de sa personne et de gouverner le royaume sous prétexte de venger la mort de Jacques III. Il fut

ensuite envoyé en Angleterre comme plénipotentiaire pour conclure un traité de paix. Marguerite, l'une de ses filles, avait épousé secrètement le roi Jacques IV, dont elle était parente; mais le mariage ne put être célébré publiquement selon l'intention du roi, parce que, lorsque celui-ci eut obtenu du pape les dispenses nécessaires, la jeune reine fut empoisonnée par les ennemis de la maison de Drummond. Après la mort du roi son gendre, arrivée en 1512, Jean Drummond fut privé de tous ses biens pour avoir donné un soufflet au roi d'armes qui était allé le citer à comparaître au parlement, afin d'y rendre compte du mariage de la reine; mais les services qu'il avait rendus et la grande considération dont il jouissait firent bientôt annuller cette sentence. Il mourut en 1519. — DRUMMOND (Jacques), IIIe. comte de Perth, l'un des descendants du précédent, chevalier de la jarretière et de S. André, fut fait conseiller d'état en 1670, grand justicier d'Ecosse en 1680, et grand chancelier de ce royaume en 1684. Touché de la lecture des papiers trouvés dans le cabinet de Charles II, il fit profession publique de la religion catholique, ce qui, joint à son attachement pour le roi Jacques, le détermina à passer en France pour aller le retrouver; mais persécuté par la populace à cause de ses opinions, et emprisonné plusieurs fois pour cette même cause, il ne put obtenir la permission d'effectuer son projet qu'après plusieurs années. Il se rendit d'abord à Rome, où il se fit remarquer par sa piété, et rejoignit ensuite Jacques II, qui le créa duc de Perth, et le fit son premier gentilhomme. Il fut aussi gouverneur de Jacques III, connu sous le nom de chevalier de St.-George, et grand chambellan de la reine sa mère. Cet homme vertueux mourut à St.-Germain-en-Laye le 10 mai 1716, à l'âge de soixante-huit ans, ayant été, ainsi que son frère Jean Drummond, comte, fait duc de Melfort, fidèle jusqu'au dernier moment à la famille malheureuse de son souverain expatrié et fugitif. B. M—s et L—p—e.

DRUMMOND (GUILLAUME), de la même famille que les précédents, naquit en 1585. Il étudia à l'université d'Edimbourg. Il passa ensuite quatre ans en pays étranger, et particulièrement à Bourges, pour y étudier les lois civiles; mais, revenu dans son pays, et maître de sa fortune par la mort de son père, il abandonna toute idée de profession pour se livrer entièrement, dans une retraite champêtre et romantique, à la culture des lettres et à son talent pour la poésie. Cependant la mort lui ayant enlevé une jeune personne qu'il était au moment d'épouser, la douleur qu'il conçut de cette perte le porta à quitter de nouveau son pays. Il n'y revint au bout de huit ans que pour le voir déchiré de dissensions, et près de l'être par la guerre civile. Son attachement à la cause royale le rendit très sensible à ses revers. On croit que la mort de Charles Ier. contribua à abréger ses jours. Il mourut à la fin de 1649. Il avait épousé en 1634 une jeune personne de la famille de Logan, et dont il eut plusieurs enfants. Son caractère et le genre de son talent lui ont fait donner le surnom du *Pétrarque écossais*. Drummond a laissé un assez grand nombre de poésies sur des sujets d'amour et de dévotion. On y trouve de belles images, de la sensibilité, de la grâce, de la délicatesse, surtout dans ses sonnets amoureux; mais beaucoup trop de cette affectation italienne, alors de

mode en Angleterre comme partout, et généralement un fonds d'idées trop peu riche pour fournir beaucoup d'intérêt à de longues pièces. Son grand mérite est dans l'élégance et la douceur de ses vers, mérite très rare alors. Il était lié avec Drayton ainsi qu'avec Ben Jonson, auquel il avait inspiré une sorte d'enthousiasme, et dont il a fait cependant un portrait peu flatteur. Jonson, à quarante-deux ans, avait fait à pied, exprès pour le voir, le voyage de Londres à Hawthornden, lieu de sa résidence. On a aussi de lui une *Histoire de cinq Jacques, rois d'Ecosse*, publiée après sa mort, sans compter plusieurs écrits en faveur du parti royaliste, et qui respirent l'amour de la paix, composés durant les troubles de sa patrie. Ses ouvrages, précédés d'une notice sur sa vie, ont été imprimés ensemble à Edimbourg en un vol. in-fol., en 1711. X—s.

DRUMMOND (ALEXANDRE), de la même famille, né en Ecosse, fut nommé consul d'Angleterre à Alep en 1744. La guerre l'ayant empêché d'aller par mer au levant, il prit sa route par la Hollande, les bords du Rhin et du Mein, l'intérieur de l'Allemagne, le Tyrol et le nord de l'Italie, qu'il parcourut en entier. Il voulait à Venise s'embarquer sur un vaisseau de guerre de cette république, destiné pour Thessalonique : le gouvernement ne le lui permit pas. Il alla sur un navire hollandais jusqu'à Zante, où son projet était de gagner Thessalonique en traversant le golfe de Lépante et la Grèce. Une maladie grave s'opposa à l'exécution de ce dessein. Après avoir touché à Smyrne, il mouilla le 16 mai 1745 à Alexandrette, et bientôt après, il entra dans Alep. Il y séjourna plusieurs années, fit des excursions fréquentes dans le pays voisin, une entre autres jusqu'à l'Euphrate, et parcourut l'intérieur ainsi que toute la côte de l'île de Cypre. Il entreprenait ordinairement ces courses pour prévenir les funestes effets de l'intempérie du pays qu'il habitait; il ne put néanmoins s'en préserver entièrement, car il fut souvent malade très dangereusement, et il n'échappa à la mort que par les soins de son ami le docteur Russel, qui était venu de Smyrne avec lui, et qui a écrit, sur l'histoire naturelle d'Alep, un excellent ouvrage qu'il lui a dédié (*voy.* RUSSEL). Drummond mourut en Angleterre le 17 août 1769. Il a publié en anglais : *Voyages à différentes villes de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grèce, et dans quelques parties de l'Asie, jusqu'aux bords de l'Euphrate, dans une suite de lettres contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans leur état actuel et dans leurs monuments d'antiquité*, Londres, 1754, 1 vol. in-fol. avec cartes et figures : l'auteur ne donne que peu de détails sur sa route en Allemagne. Il s'étend davantage sur ce qu'il a vu à Florence et à Venise. Sa description d'Alep et des pays voisins, et surtout de l'île de Cypre, est très intéressante. La malhonnêteté du mosselim de Bir ne lui permit pas de passer l'Euphrate. Il jouissait de beaucoup de crédit auprès du pacha d'Alep, parce qu'il était venu de Smyrne avec les femmes de son harem, pour lesquelles il avait eu les plus grandes attentions, mais sans les voir; il obtint en conséquence toutes les facilités qu'il put désirer pour parcourir son gouvernement. Le style de Drummond est vif et animé, il ne s'appesantit pas sur des détails insignifiants ou rebattus; il décrit avec soin tout ce qu'il voit, et critique quelquefois ses compatriotes Maundrell et Pococke. Les

planches qui ornent ce voyage sont généralement bien gravées et paraissent fidèles; quelques-unes cependant ont l'air de pécher contre l'exactitude. Les cartes représentent l'île de Cypre, et la Syrie depuis Séleucie, jusqu'à l'Euphrate. On a en français une traduction abrégée de ce livre; elle est intitulée: *Voyages d'Alexandre Drummond, écuyer, consul anglais d'Alep, en Chypre et en Syrie*, et se trouve dans le recueil qui a pour titre: *les Voyageurs modernes*, trad. de l'anglais par Puisieux, Paris, 1760-64, N°..... E—s.

DRUMMOND DE MELFORT (Louis-Hector, comte de), vingtième descendant de Maurice Drummond, né en 1726, fut successivement colonel de plusieurs régiments, inspecteur-général des troupes légères, lieutenant-général et commandeur de l'ordre de St.-Louis. Il est principalement connu comme auteur d'un ouvrage important sur la cavalerie. Formé, à son début dans la carrière militaire, sous les yeux de Maurice de Saxe dont il était aide-de-camp, et qu'il ne quitta pas un moment pendant la bataille de Fontenoy, il profita de l'accès que son oncle, milord Keith, connu sous le nom de Milord Maréchal (d'Ecosse), lui donnait auprès du grand Frédéric, pour aller pendant la paix étudier la tactique prussienne, dont la supériorité était alors établie dans l'opinion des militaires. Cet exemple fut suivi par beaucoup de jeunes seigneurs français, et devint une affaire de mode, à laquelle nous avons dû peut-être quelques officiers distingués. Le comte de Melfort voulut faire tourner au profit de sa patrie d'adoption les connaissances qu'il avait acquises, non seulement en Prusse, mais pendant les guerres successives de Flandre, d'Allemagne et d'Italie, où il commandait à l'avant-garde des corps de troupes légères. Il consigna ses observations dans un premier *Essai sur la cavalerie légère*, imprimé en 1748; et, en 1776, il publia un *Traité sur la cavalerie*, in-fol. avec un atlas. Plusieurs manœuvres en ont été adoptées dans les ordonnances de 1788, 1791 et 1793, et sont encore en vigueur aujourd'hui. C'est là qu'il a donné les premières notions sur l'artillerie volante, principale source des succès brillants de nos armées depuis cette époque. Ce livre, recherché dans le temps par plusieurs têtes couronnées, jouit d'une estime générale parmi les militaires français. L'auteur y a tout embrassé, depuis la formation des haras jusqu'aux plus importantes manœuvres de la guerre. On y trouve des instructions complètes pour le simple cavalier, comme pour le général d'armée. Si le succès ou du moins l'utilité de l'ouvrage du comte de Melfort répondit à son zèle, sa fortune ne s'en trouva pas aussi bien, le format et le prix ayant nui au débit sur lequel il avait compté. La figure du comte de Melfort, sa taille, une force remarquable et une adresse peu commune pour tous les exercices du corps, enfin quelques talents agréables, avaient, autant que sa capacité militaire, contribué à lui concilier dans sa jeunesse les faveurs de la cour. Son amour propre y avait même pu jouir de quelques avantages assez brillants, cités par ses contemporains et rapportés dans les mémoires particuliers et les chansons ou épigrammes du temps; mais la fin de sa carrière fut troublée par l'embarras de ses affaires, auquel les frais d'impression du *Traité sur la cavalerie* avaient une grande part. Il mourut en Berry dans sa terre d'Ivoy-le-Pré, en novembre 1788. L—p—e.

DRURY (Robery), voyageur anglais, naquit à Londres, en 1687. Lorsqu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, il sollicita ses parents pour aller aux Indes; ils lui donnèrent une pacotille de 100 livres sterlings, et il s'embarqua comme passager pour le Bengale. Le bâtiment revenait de ce pays, en 1702, lorsqu'une voie d'eau très considérable força de relâcher à l'île Maurice. A peine s'était-on remis en route, que le même accident fit prendre le parti de se diriger sur la côte méridionale de Madagascar. Le navire donna sur un banc de sable et fut brisé; l'équipage se sauva à terre. Menés devant le roi du pays, les Anglais apprirent qu'ils devaient l'aider à combattre ses ennemis; ils se saisirent de sa personne et de celle de son fils, afin de les retenir comme ôtages pendant qu'ils marcheraient vers le fort Dauphin. Ayant, au bout de trois jours, imprudemment relâché ces gages de leur sûreté, ils furent la plupart massacrés par les Madécasses. Quelques-uns s'échappèrent; Drury et trois jeunes gens furent épargnés et menés en esclavage dans l'intérieur du pays. Drury passa ainsi quinze ans, occupé tantôt à travailler à la terre, tantôt à garder les bestiaux : il eut beaucoup à souffrir de son maître, homme puissant, qui était dur et injuste; mais il n'eut qu'à se louer de la femme de ce chef. Quelquefois on l'employait à des expéditions guerrières; et dans une de ces occasions, il lui tomba entre les mains une jeune fille qu'il épousa. Malgré l'affection qu'il avait conçue pour elle, le dégoût d'une vie servile lui fit chercher l'occasion de s'enfuir : sa femme et un Madécasse auquel il confia son projet n'ayant pas voulu, par une crainte superstitieuse, partager son sort, il partit seul, et, après une longue marche, arriva près du bord de la mer. Il eut encore bien des aventures, rencontra un de ses compatriotes qui avait été laissé sur l'île par accident, et qui, n'étant pas esclave, obtint bientôt la permission de s'embarquer. Drury passa dans un esclavage moins dur, à la vérité, que le premier, et fut enfin racheté par un capitaine anglais, porteur d'une lettre de son père, auquel on avait appris qu'il vivait encore. Lorsqu'il rejoignit ses compatriotes, il avait presque oublié leur langue; il était d'ailleurs si noirci par l'ardeur du soleil, qu'ils eurent peine à le reconnaître. Il partit enfin en janvier 1716, aborda à la Jamaïque, et arriva en 1717 en Angleterre, où il apprit la mort de son père, qui lui avait laissé une petite fortune. Il se rembarqua, en 1719, sur un navire qui allait traiter des noirs à Madagascar, et revint heureusement dans sa patrie à la fin de l'année suivante. Il devint un des portiers de la compagnie des Indes, et se mit à écrire ses aventures. Son manuscrit contenait huit cahiers in-folio de cent pages chacun. Un des amis de Drury abrégea cette relation, de son consentement, et elle parut sous ce titre : *Madagascar*, ou *Journal de Robert Drury, pendant une captivité de quinze ans dans cette île, écrit par lui-même, mis en ordre, et publié à la demande de ses amis*, Londres, 1729, in-8°. (en anglais). Ce livre offre des documents très détaillés sur les mœurs des Madécasses; mais peu de choses sur l'histoire naturelle et la géographie de leur pays : il est terminé par un Vocabulaire madécasse. Les aventures de l'auteur y sont racontées avec une prolixité qui finit par ennuyer. On est quelquefois tenté de croire que Drury n'est, comme son prétendu compatriote Robinson, qu'un être imaginai-

re, quoique dans la préface il essaie de prévenir ce soupçon, auquel il prévoit que le lecteur sera tenté de se livrer, et quoique derrière le titre du livre on trouve un certificat du capitaine qui l'a retiré de Madagascar, et qui atteste sa véracité. Mais on est en quelque sorte obligé d'ajouter foi à la réalité de l'existence de Drury, puisque les auteurs de la biographie anglaise ont fait mention de lui. Ils disent qu'il n'est guère possible de révoquer en doute la véracité de Drury, qui passait généralement pour honnête et incapable de vouloir en imposer au public ; que d'ailleurs l'exactitude de ses récits avait été confirmée par le journal qu'avait tenu le contre-maître Jean Bembow, un de ses compagnons d'infortune, qui était parvenu à s'échapper. Le journal de Benbow avait été brûlé par accident en 1714 ; mais plusieurs de ses amis, qui l'avaient lu, se rappelèrent la conformité parfaite de ses récits avec ceux de Drury. — Un autre Drury a publié un ouvrage intitulé : *Illustrations of natural history*, en anglais et en français, Londres, 1770, 3 vol. in-4°. Ce livre, enrichi de figures coloriées, est recherché par les amateurs d'histoire naturelle : il contient 38 planches de papillons, 13 de coléoptères et 9 de différents insectes. L'exécution en est très belle et les dessins exacts.

E—s.

DRUSIANUS. *V.* Torrigiano.

DRUSILLE (Livie). *V.* Livie.

DRUSILLE (Julia Drusilla), l'une des filles de Germanicus et d'Agrippine, naquit à Trèves, l'an 15 de l'ère chrétienne. Les belles qualités de sa mère ne furent point l'héritage qu'elle recueillit de la vertueuse Agrippine. Caligula, son frère, la maria, à l'âge de dix-sept ans, à Lucius Cassius Longinus, homme consulaire, après l'avoir déshonorée ; il la lui enleva ensuite, et la traita publiquement comme son épouse. Ce commerce incestueux dura jusqu'à la mort de Drusille (l'an 38), et Caligula se livra alors à tous les excès de la douleur la plus extravagante. Il fit cesser toutes les fonctions publiques, défendit, comme un crime capital, de rire, de prendre des bains, de manger même en famille. Il sortit de Rome au milieu de la nuit, courant de la Campanie à Syracuse, et de Syracuse dans la Campanie ; il se laissa croître la barbe et les cheveux, et ne pouvant plus jouir de Drusille comme une mortelle, il en fit une divinité, et ne jura plus que par son nom. Un sénateur, nommé Livius Geminius, pour faire sa cour à l'empereur, affirma par serment qu'il avait vu l'ame de Drusille monter au ciel ; cette basse flatterie fut dignement récompensée par Caligula, et imitée surtout par les villes de la Grèce, qui se disputèrent l'honneur de révérer Drusille comme une déesse. Plusieurs médailles frappées dans ces contrées lui donnèrent ce titre avec celui d'Auguste, et nous en possédons une dans notre cabinet où elle est appelée *Aphrodite* (Vénus). Dion, en décrivant fort au long les jeux que Caligula décréta pour sa sœur, et les honneurs qu'il lui décerna après sa mort, nous apprend également qu'il fit placer dans le forum son portrait, sous les traits de Vénus, et ce fut pour conserver le souvenir de cette sœur, qu'il donna à la fille qu'il eut de Césonie, le nom de Drusille. Il ne crut pas assez faire pour elle, que de lui accorder les mêmes honneurs qu'avait obtenus Livie, il voulut encore qu'elle fut appelée la déesse *Panthée*. Jamais passion ne s'était montrée plus ardente ; Caligula étant tombé malade la première année de son

règne, l'avait instituée héritière de ses biens et même de l'empire. Dion n'est pas d'accord avec Suétone sur le nom de son mari : il le nomme Lépide ; mais peut-être est-ce un second époux qu'elle prit peu de temps avant sa mort. Nous n'avons point de médailles latines de Drusille qui soient authentiques ; celle qui est citée dans Eckhel, d'après Liebe, Morel, etc., est plus que suspecte. Les Romains, qui n'avaient pas, comme Livius Geminius, vu monter son ame au ciel, ne la divinisèrent point sur leurs médailles. Son nom se trouve joint à celui de ses deux sœurs, Julie et Agrippine, sur une médaille de Caligula, où elles sont représentées avec les attributs de trois divinités. T—N.

DRUSILLE, fille d'Agrippa-le-Grand, roi de Judée, était d'une beauté ravissante. Elle fut d'abord fiancée à Philadelphe, fils d'Antiochus IV, roi de Comagène ; mais le jeune prince, qui avait promis pour l'obtenir d'embrasser la religion juive, n'ayant pu s'y déterminer, le mariage n'eut pas lieu. Azize, roi d'Emese, se soumit à la circoncision pour devenir son époux ; mais, peu de temps après, Drusille, dont les charmes excitaient la jalousie de sa sœur Bérénice, renonça elle-même à la religion de ses pères, et abandonna son mari pour épouser Antonius Félix, affranchi de l'empereur Claude, et frère de Pallas, l'affranchi de Néron. Félix était gouverneur de la Judée ; ayant conçu pour Drusille une passion violente, il employa un magicien nommé Simon, pour la déterminer à devenir sa femme. Les actes des apôtres font mention de Drusille, qui était à Césarée avec Félix, lorsque S. Paul parut devant lui. Elle eut de son second mari un fils nommé Agrippa, qui périt fort jeune avec sa mère, dans l'embrasement du Vésuve, sous le règne de Titus. Tacite dit que Drusille, femme de Félix, était petite-fille de Cléopâtre et de Marc-Antoine, par conséquent fille de Juba II, roi de Mauritanie, ce qui n'est point d'accord avec le récit de Josephe et le texte des actes des apôtres, qui disent qu'elle était juive. D'ailleurs l'histoire ne donne à Juba II, qu'un fils qui fut nommé Ptolémée (*V.* FÉLIX). T—N.

DRUSIUS (JEAN), dont le vrai nom est *Van den Driesche*, naquit à Oudenarde le 28 juin 1550, apprit le grec et le latin à Gand, et fit sa philosophie à Louvain. Il alla, en 1567, rejoindre son père en Angleterre, qui y était allé chercher un asile à cause de sa religion. Le jeune Drusius continua ses études à Londres, apprit l'hébreu sous Ant.-Rod. Le Chevalier, et donna lui-même des leçons de cette langue à deux jeunes Anglais. Il se disposait à revenir en France lorsqu'il apprit les massacres de la Saint-Barthélemi, ce qui le détourna du voyage. Cependant il fut appelé à Cambridge et à Oxford, et préféra cette dernière ville, où il alla professer les langues orientales. Il n'avait que vingt-deux ans quand il prit possession de cette chaire, qu'il remplit pendant quatre ans, et qu'il quitta pour venir faire son droit à Louvain. Mais les troubles de religion le forcèrent encore à retourner à Londres ; la pacification de Gand lui permit de revenir dans sa patrie, et bientôt il fut nommé professeur de langues orientales. En 1585, il passa à Franeker pour occuper la chaire d'hébreu, qu'il garda jusqu'à sa mort, arrivée le 12 février 1616. Drusius était un homme très savant ; il a mérité les éloges de R. Simon, qui n'en est pas prodigue. Bayle, Freher (*theatrum*), Meursius (*Ath. Batavæ*),

Foppens, Paquot, etc., ont parlé plus ou moins longuement de Drusius. Paquot dit que, si on doit placer Drusius au rang des plus « savants et en même » temps des plus modérés d'entre les » protestants, on pourrait même avan- » cer *qu'il n'était pas loin du royau-* » *me de Dieu ;* il respecte la Vul- » gate : il témoigne dans tous ses livres » beaucoup de vénération pour les » SS. PP., particulièrement pour S. » Jérôme, qu'il avait étudié avec soin. » Il soumit plus d'une fois ses écrits » au jugement de l'église catholique ; » il fut très sensible à la condamna- » tion que l'inquisition d'Espagne fit » de plusieurs de ses livres, où il s'é- » tait proposé de ne pas toucher aux » articles contestés entre les catho- » liques et les protestants. On ne doit » donc point être surpris que ses en- » nemis de Hollande lui ayent repro- » ché de favoriser le *papisme*, etc. » Paquot porte à quarante-huit le nombre des ouvrages ou traités de Drusius, imprimés ; il en indique, en outre, plus de vingt qui n'ont pas vu le jour. Plus des deux tiers des ouvrages imprimés ont été reproduits dans les *Critici sacri sive annotata doctissimorum virorum in vetus et novum testamentum*, Amsterdam, 1698, 9 vol. in-folio, ou Londres, 1660, 10 vol. in-folio ; leur admission dans ce recueil indique assez sur quel sujet ils roulent. Parmi les ouvrages de Drusius qui n'ont pas place dans cette collection, on remarque : I. *Alphabetum hebraicum vetus*, 1587, in-4°. ; édition augmentée, 1609, in-4°. ; II. *Tabulæ in Grammaticam chaldaicam ad usum juventutis*, 1602, in-8° ; III. une édition de *Sulpice Sévère*, Franeker, 1607, in-12. Les notes dont Drusius a enrichi cette édition, ont passé dans celle *Cum notis variorum*, qu'a donnée G. Hornius. IV. *Opuscula quæ ad Grammaticam spectant omnia, in unum volumen compacta*, 1609, in-4°., contenant, ainsi que le titre l'annonce, différents traités, et entr'autres *l'Alphabetum* déjà mentionné. V. *Lacrymæ in obitum J. Scaligeri*, 1609, in-4°. Drusius n'est pas traité honorablement dans le *Scaligerana* (*secunda*), où cependant on lui rend justice sous quelques rapports. VI. *Grammatica linguæ sanctæ nova*, 1612, in-4°. Abel Guriander, gendre de Drusius, a écrit sa vie. On la trouve dans les *Critici sacri*. A. B—T.

DRUSIUS (Jean), fils du précédent, naquit à Leyde le 26 juin 1588. « Il commença à cinq ans, dit Bayle » (article Drusius père, note N.), » d'apprendre la langue latine et l'hé- » breu : à sept ans il expliquait le » psautier hébreu si exactement, » qu'un juif qui enseignait l'arabe » dans Leyde ne put voir cela sans » beaucoup d'admiration ; à neuf ans » il savait lire l'hébreu sans points, » et ajouter les points où il fallait, se- » lon les règles de la grammaire, ce » que les rabbins ne savent plus au- » jourd'hui ; à douze ans il écrivait sur- » le-champ en prose et en vers à la » manière des hébreux ; à dix-sept » ans il harangua en latin le roi de la » Grande-Bretagne (Jacques Ier.), au » milieu de toute sa cour, et fut admiré » de la compagnie. Il avait l'esprit vif » et le jugement solide, une grande » mémoire et une ardeur infatigable » pour l'étude. » Il mourut de la pierre » en 1609, dans la 21e. année de son » âge. On a de lui : *Nomenclator Eliæ Levitæ juxtà ordinem alphabeticum vocum latinarum digestus, et græcis dictionibus auctus à Joanne Drusio juniore*, 1652, in-8°. Il avait ébauché une version latine de la *Chronique hébraïque du second temple*,

ainsi que de l'*Itinéraire de Benjamin de Tudèle*. Scaliger dit que Drusius fils savait l'hébreu mieux que son père. — Un troisième personnage a porté en latin le nom de Drusius; c'est Jean Druys, né en 1568, à Cumplich, à une lieue de Tirlemont, et mort en 1634. Il avait été abbé du Parc, ordre de Prémontré, et a publié quelques opuscules qui sont sans aucun intérêt aujourd'hui, mais dont on trouve l'énumération dans les *Mémoires* de Paquot, tome III (in-fol°.), page 396.

A. B—T.

DRUSUS (Marcus-Livius), était fils de Caïus Livius Drusus, orateur et jurisconsulte romain. Vers l'an 630 de Rome, Caïus Gracchus, tribun du peuple, devenant redoutable au sénat par ses lois sur les colonies, et en faveur des alliés, cette compagnie ne trouva pas d'expédient meilleur que de faire donner pour collègue à Gracchus, Drusus qui lutterait contre lui, non en arrêtant ses lois par son opposition, mais en faisant au peuple et aux alliés, par la faveur du sénat, des largesses plus considérables que celles de Gracchus. Drusus ne manquait pas d'esprit et de talent pour la parole. Fort de l'appui qu'il avait, il fit rendre des lois qui portaient les choses bien plus loin que n'avait fait son collègue. Au lieu de deux colonies dont l'établissement avait soulevé le sénat contre Gracchus, Drusus en fit décréter douze, sans éprouver de difficultés, et la migration de trois mille têtes. Dans ces lois et d'autres de ce genre, pernicieuses en elles-mêmes, que Drusus faisait rendre, il y avait cet avantage, que le peuple, sentant qu'il les devait à l'influence du sénat, se détachait de Gracchus, dont la grande popularité était dangereuse. D'ailleurs Drusus mettait dans sa conduite de la justice et de la modération. Il donnait l'exemple du plus pur désintéressement, en faisant nommer des triumvirs pour l'opération des colonies, et en faisant ordonner que les deniers publics fussent administrés par d'autres que par lui. En l'année 640, Drusus fut porté au consulat; il fit la guerre dans la Thrace, et eut des succès contre les Scordisques, qu'il repoussa au-delà du Danube : un triomphe fut sa récompense. L'histoire ne nous apprend plus rien de lui.

Q—R—Y.

DRUSUS (Marcus-Livius), fils du précédent, eut une jeunesse marquée par la sagesse et la sévérité de ses mœurs : c'est le témoignage que lui rend Cicéron; mais l'orgueil, la passion de dominer, et l'opiniâtreté corrompirent les dons qu'il avait reçus de la nature et de la fortune. Il fut élu tribun du peuple, vers l'an de Rome 660, à une époque où le despotisme que l'ordre des chevaliers portait dans ses fonctions judiciaires, le rendait odieux au sénat. Il se fit le patron de cette compagnie, pour lui faire transférer le pouvoir de juger. Un de ses moyens fut de gagner les alliés du nom latin, et les peuples de l'Italie, en leur promettant de leur obtenir, par l'influence du sénat, le droit de cité après lequel ils soupiraient. Drusus fit plus, il s'assura une grande popularité, en faisant rendre des lois agraires, et d'autres touchant le blé à distribuer au peuple, et des colonies à établir dans l'Italie et la Sicile. Pour soulager le trésor public, il imagina de faire entrer dans les pièces d'argent un huitième de cuivre. Ce fut le premier Romain qui altéra les espèces monnoyées. Il eut de grands combats à soutenir pour faire passer la loi judiciaire. Cherchant à ménager le sénat et les chevaliers, il partagea entre eux le pouvoir de juger. Cet expédient, et les moyens qu'il

employa lui aliénèrent ces deux ordres. Servilius Cæpio, chevalier, et Philippus, l'un des consuls, se déclarèrent avec chaleur contre lui; dans ces circonstances, Drusus se conduisit avec tant d'impétuosité, qu'il fit traîner en prison, non par son appariteur, mais par un de ses clients, le consul qui avait eu l'imprudence de l'interrompre pendant qu'il haranguait le peuple. Le tribun n'avait pas plus d'égards pour le sénat, qu'il affectait de mépriser après avoir été son champion. Ayant été appelé devant lui, dans le lieu de ses séances: « Pourquoi, dit-il, n'est-» ce pas plutôt au palais Hostilia, voi-» sin du Rostrum? » Le sénat obéit au tribun, qui n'avait tenu aucun compte de son ordre. Cependant les alliés, qui avaient tant à cœur le droit de cité, dont Drusus les avait flattés, demandaient avec impatience d'être récompensés des services qu'ils lui avaient rendus par leurs suffrages. Le tribun se trouvait pressé entre les Italiens d'un côté, et Rome qui toute entière s'opposait à leurs prétentions; en butte à la haine de tous, il ne s'occupa plus qu'à trouver un moyen d'ajourner son grand projet. On crut dans ce temps-là qu'il avait bu du sang de chèvre, pour se donner une maladie qui passerait pour un empoisonnement par Cæpion. Si Cæpion ne l'empoisonna pas, il se mit avec Varius, tribun du peuple, à la tête d'une conspiration formée contre sa vie. Drusus, sachant les dangers qu'il courait, paraissait rarement en public; il se détermina cependant à se rendre au Forum, pour repousser les accusations qui étaient portées au sénat contre lui. Reconduit par une multitude immense dont il marchait toujours entouré, au moment qu'il la congédiait à l'entrée de sa maison, il tomba en s'écriant qu'il était assassiné, et mourut peu d'heures après. On rapporte qu'avant d'expirer, il dit à ceux qui étaient en larmes autour de lui: « Quand la ré-» publique aura-t-elle un citoyen sem-» blable à moi? » Il fut frappé auprès de la gorge, par un tranchet que le meurtrier laissa dans la blessure pour se sauver dans la foule. Ainsi périt, l'an 90 avant J.-C., Drusus, dont la mort prématurée, en ôtant toute espérance aux alliés, fut comme le signal de la guerre sociale qui fut si longue et si funeste. Patercule cite une parole de Drusus, trop honorable à sa mémoire pour n'être pas rapportée. Il faisait bâtir une maison sur le mont Palatin; l'architecte l'engageait à la construire de manière qu'il n'y serait point exposé aux regards de ses voisins: « Au contraire, lui dit Drusus, » construisez la de façon que tout le » monde puisse voir ce que j'y ferai. »

Q—R—y.

DRUSUS (Nero Claudius-Germanicus), était second fils de Tibère Claude Néron et de Livie; il épousa Antonia la jeune, qui le fit père de Germanicus. Sa carrière trop courte fut toute militaire. La première campagne de Drusus fut contre les Rhétiens, qui avaient fait une irruption en Italie et qui y portaient la désolation: il les défit et réduisit leur pays en province romaine. Les Gaulois, inquiets d'un nouveau dénombrement que faisait Drusus pour mieux établir les contributions annuelles, étaient prêts à se révolter. Instruit de leur résolution, le général romain convoqua les chefs pour assister à la consécration d'un temple élevé à Jules-César. Il gagna si bien les esprits par ses manières, qu'ils renoncèrent à leur projet, et convinrent même d'ériger un autel à Auguste dans la ville de Lyon. Drusus rassuré de ce côté marcha contre les Germains qui s'avan-

çaient vers le Rhin. Il battit leur formidable armée, dont une partie avait déjà passé le fleuve. A la faveur de cette victoire, il entra dans le pays des Usipètes et de là chez les Sicambres, qui s'étaient assemblés en corps d'armée sur les bords de l'Yssel; il les défit, ravagea leurs terres, et détruisit une partie de leurs villes. En suivant le cours du Rhin, il s'approcha de l'Océan germanique et subjugua les Frisons. Il vint passer l'hiver à Rome, où il fut honoré de la préture. Au printemps, il ouvrit la campagne par une expédition contre les Teuctères; se porta ensuite sur les Cattes et les Cherusques qu'il subjugua, et étendit ses conquêtes jusqu'au Weser. L'année suivante Drusus, ayant traversé le Rhin et le Weser, mit sous le joug tous les peuples situés entre le Rhin et l'Elbe. Il délibérait s'il irait plus avant, ou s'il ferait de ce dernier fleuve la frontière de l'empire romain, quand la mort le frappa à l'âge de trente ans. Une fièvre violente, ou, selon Tite-Live, une chute de cheval l'emporta en peu de jours. Son armée, dont il était l'idole, lui consacra un superbe monument sur le bord du Rhin. Auguste, revenu exprès de la Gaule, prononça son éloge funèbre, dans lequel il demanda aux Dieux qu'ils lui accordassent une mort aussi glorieuse que celle de ce jeune héros, et qu'ils fissent marcher sur ses traces les petits fils qu'il lui avait donnés. Les cendres de Drusus furent déposées dans le mausolée d'Auguste. Le sénat, par un décret, donna à lui et à sa postérité le surnom de *Germanicus*. Auguste l'avait nommé par son testament son successeur, conjointement avec ses deux petits fils Lucius et Caïus. Il paraît constant que si Drusus eût régné, il eût abdiqué bientôt pour rétablir l'ancienne forme de gouvernement. Il avait les principes d'un républicain zélé; il était franc, généreux et même vertueux. Dans toutes ses expéditions militaires il ne se proposait que la gloire du nom romain et le bien de son pays. Il avait fondé en Allemagne jusqu'à cinquante châteaux ou forteresses, dont la plupart sont devenues des villes considérables entre lesquelles Mayence tient un rang distingué. On y voit encore les ruines du superbe monument qu'Auguste lui fit ériger. Le canal que Drusus fit creuser pour réunir le Rhin à l'Yssel, a long-temps porté le nom de *Fossa Drusiana* (1). Q—R—Y.

DRUSUS, fils de l'empereur Tibère et de Vipsanie sa première femme, était fort jeune quand son père l'envoya en Pannonie pour ramener à leur devoir des légions révoltées. Sejan, préfet du prétoire, était avec lui pour le diriger. L'effroi qu'une éclipse de lune causa aux mutins servit beaucoup à Drusus. Il saisit ce moment pour les haranguer avec ce ton d'autorité que donne, à défaut du talent de la parole, le sentiment d'une haute naissance. Il ramena les esprits; mais, porté par caractère aux mesures les plus rigoureuses, il punit de mort les chefs de la rébellion. L'empereur l'employa ensuite en Illyrie et en Germanie; il y eut des succès qui lui méritèrent l'ovation. L'événement de la mort de Germanicus le rappela à Rome. Drusus avait toujours vécu avec lui dans la plus grande union : il prit de l'intérêt à ses enfants, et leur marqua, suivant l'expression de Tibère,

(1) Les médailles sur lesquelles nous retrouvons les traits de Drusus, ont vraisemblablement été frappées par l'empereur Claude, qui était son fils; elles ont toutes rapport à ses victoires, et l'on voit sur quelques unes l'arc triomphal et la statue équestre dont il est fait mention dans Dion et dans Suetone. Auguste lui ayant accordé le titre d'*imperator*, c'est le seul qu'on trouve sur ses médailles, car il ne fut jamais décoré de celui de *César*. T—R.

dans Tacite, une bienveillance paternelle. L'empereur se le donna pour collègue dans le consulat et le tribunat. Séjan qui visait à l'empire, et qui avait à se venger d'un soufflet que Drusus lui avait donné, songea à se défaire d'abord de l'héritier présomptif. Un poison d'un effet lent fut le moyen qu'il choisit : il fut préparé par Eudemus, médecin de Livie femme du jeune prince, et donné par l'eunuque Lygdus. Drusus languit quelque temps, et mourut jeune, l'an de Rome 773 (20 de J.-C.). Tibère ne parut point touché de la mort de son fils; il prononça cependant lui-même son éloge funèbre. Drusus ne fut pas regretté : il s'était rendu odieux par ses débauches, ses emportements, ses duretés, et même par sa cruauté. Présidant à un spectacle de gladiateurs avec Germanicus, il montra tant de plaisir à voir couler le sang, que Tibère lui en fit des reproches. Il laissa de Livie deux fils jumeaux qui moururent jeunes (1). Q—R—Y.

DRUSUS, second fils de Germanicus et d'Agrippine, n'eut rien de leurs vertus. Il était, dit Tacite, d'un naturel indomptable, ambitieux du pouvoir, et dévoré de jalousie contre Néron son frère aîné, à qui leur mère marquait plus de tendresse qu'à lui. Il fut préfet de Rome. Séjan, qui ne pouvait arriver à l'empire, l'objet de son ambition, que par l'extinction de la famille impériale, avait médité sa ruine : elle était réservée à l'empereur aïeul du jeune Drusus. Ce prince irrité qu'on eut fait, au commencement de l'année, des vœux publics pour ses petits-fils, s'en plaignit au sénat, et lui dénonça Drusus, en le chargeant de plusieurs crimes. L'an 33 de J.-C., l'accusé fut enfermé dans le palais de l'empereur, où il périt de faim le neuvième jour, après avoir été réduit à manger la bourre de son matelas. Tibère eut l'impudeur, pour le diffamer, de faire lire dans le sénat un journal, tenu par ses affidés, de tout ce que le jeune Drusus avait dit et fait depuis plusieurs années (1). Q—R—Y.

DRUTHMAR (Christian), grammairien du 9e. siècle, était né dans l'Aquitaine. Il fit profession à l'abbaye de Corbie, et fut chargé d'expliquer les écritures aux jeunes religieux. Les succès qu'il obtint engagèrent ses supérieurs à l'envoyer à Stavelo et à Malmedy, deux monastères du diocèse de Liège, où il enseigna pendant plusieurs années. On a de lui un *Commentaire sur l'évangile de S. Mathieu*, imprimé à Strasbourg, en 1514, in-fol., par Jacques Winpheling, et ensuite à Haguenau, en 1530, in-8°. Quelques écrivains protestants ayant cité un passage de la seconde édition, pour appuyer leur sentiment au sujet du dogme de la transsubstantiation, on les accusa de l'avoir altéré. Ils recoururent alors à la première édition, imprimée avant la réforme et qu'on ne pouvait, par conséquent, soupçonner d'avoir été falsifiée, mais leurs adversaires en nièrent l'existence. On peut juger par-là de son degré de rareté. Le passage contesté ayant été examiné depuis, on a reconnu qu'il ne pouvait rien prouver contre

(1) Le fils de Tibère est représenté au revers de son père, sur une médaille d'argent de la plus grande rareté. Ses médailles romaines en bronze, les grecques et celles des colonies sont plus communes. Les deux enfants qu'il eut de Livie se trouvent sur les premières; leurs têtes sortent de deux cornes d'abondance réunies par les extrémités. T—N.

(1) Il avait épousé, suivant Suétone, la sœur d'Othon, qui fut depuis empereur. Les colonies d'Espagne et celles d'Afrique ont frappé des médailles en l'honneur des deux frères Drusus et Néron; on y trouve leur portrait au revers de la tête de Tibère. Lorsque Caligula leur frère fut empereur, il en fit également frapper à Rome, sur lesquelles ils sont représentés à cheval et appelés *Gerarii*. T—N.

l'objet de la discussion. L'ouvrage de Druthmar, sans conserver autant d'intérêt qu'à l'époque de sa publication, est encore recherché à raison des traits historiques que l'auteur y a semés. Il a été inséré dans le tome II, *du Supplément de la Bibliothèque des Pères*, Paris, 1639, et dans le tome XV de la *Bibliotheca maxima patrum*, Lyon, 1677. On trouve, à la suite, des *Fragments* peu importants des commentaires du même auteur *sur S. Jean et S. Luc.* W—s.

DRYANDER (François Encinas ou Enzinas, plus connu sous le nom de), né à Burgos, alla en Allemagne, se mit à l'école de Melanchthon, dont il embrassa les principes, et fit une version espagnole du Nouveau Testament, qu'il dédia à Charles-Quint et fit imprimer sous ce titre : *El nuevo Testamento de nuestro redemptor y salvador Jesu-Christo, traducido de griego en lengua castellana, dedicado à la Cesarea majestad*, Anvers, 1543, in-8°. Charles-Quint donna cette traduction à examiner à son confesseur le P. Pierre Soto, dominicain. Dryander alla voir son censeur, qui lui dit que la lecture du N. T. en langue vulgaire était la cause de toutes les hérésies. Le R. P. fit reconduire Dryander jusqu'à la porte de son couvent, où étaient quelques gens armés qui s'emparèrent de lui et le conduisirent en prison, le 13 décembre 1543; il s'en échappa le 1er. février 1545, et vint à Anvers. Il paraît qu'il ne tarda pas à revenir en Allemagne. Il passa ensuite en Angleterre; il était à Embden en 1548, et à Genève en 1552. On ignore l'époque et le lieu de sa mort. On a encore de Dryander une *Histoire de l'état des Pays-Bas et de la religion d'Espagne*, à Ste.-Marie (Genève), chez François Perrin, 1558, 247 pag. L'auteur publia cet ouvrage sous le nom de du Chesne, traduction du mot espagnol *encina*. Prosper Marchand, dans son Dictionnaire, parle de quelques opuscules de François Dryander. — Jean, frère de François, et comme lui né à Burgos, demeurait à Rome pour obéir à son père, mais avait embrassé aussi la réforme. Il avait attiré dans ce parti ce Jean Diaz qui fut si horriblement assassiné à Neubourg. (*Voy.* Diaz). Il était sur le point d'aller joindre son frère en Allemagne lorsqu'il fut déféré comme hérétique : il ne voulut pas cacher sa manière de penser; et après l'avoir interrogé, assisté de ses cardinaux, le pape (Paul III) le fit brûler vif en 1545. A. B—t.

DRYANDER (Jean), dont le véritable nom était *Eichmann*, naquit à Wetteren dans la Hesse, vers la fin du 15e. siècle. Il étudia les mathématiques et l'astronomie; ensuite il voyagea en France, où il associa à l'étude de ces sciences, celle de la médecine. Après avoir pris le bonnet de docteur, à Mayence, il se rendit à Marpurg pour occuper, à l'université de cette ville, la double chaire de mathématiques et de médecine. Il fit faire des progrès à ces deux sciences, surtout à l'astronomie, qui lui doit de nouveaux instruments, et le perfectionnement de plusieurs de ceux qui étaient connus avant lui. Il a publié plusieurs traités estimés sur l'astronomie, tels sont ceux qui ont pour titre : I. *De annulo astronomico*; II. *De cylindro* : III. *De globulo terrestri*. Ses travaux anatomiques ne sont point dénués d'observations, car il avait beaucoup disséqué avant de les publier; mais ils ne sont point exempts d'erreurs. Il avait contracté de grandes liaisons d'amitié avec l'illustre Vésale, son contemporain; mais la rivalité les rendit ennemis, et Dryander, par la

suite, se fit peu d'honneur en critiquant un adversaire qui lui était bien supérieur, tant du côté du génie, que par l'exactitude de ses recherches, et l'importance de ses découvertes en anatomie. Voici la liste des ouvrages de médecine qu'a laissés Dryander : I. *Vochsii opusculum de omni pestilentiâ novissimè repurgatum*, Magdebourg, 1508, in-4°., Cologne, 1537, in-8°.; II. *De Balneis Emsensibus liber*, Marpurg, 1535, in-8°.; III. *Anatomia, hoc est, corporis humani dissectionis pars prior, in quâ singula, quæ ad caput spectant, membra et partes recensentur, cum figuris et iconibus. Anatomia porci ex traditione Cophonis, et anatomia infantis ex Gabriele de Zerbis*, Marpurg, 1537, in-4°. Dryander, après avoir enseigné les mathématiques et la médecine pendant vingt-quatre ans, mourut le 20 décembre 1560.

F—R.

DRYANDER (Jonas), naturaliste suédois disciple de Linné, né en 1748, se fit recevoir maître-ès-arts à Lund, en 1776, et soutint, à cette occasion, suivant l'usage du nord de l'Allemagne, une thèse d'histoire naturelle, sous la présidence de Lidbeck : *Dissertatio fungos regno vegetabili vindicans.* C'était une réponse à plusieurs naturalistes qui voulaient alors bannir les champignons du règne végétal. Il fit paraître dans les Mémoires de l'académie de Stockholm, une dissertation sur le genre de plante nommée *Albuca* ; mais vers cette époque il passa en Angleterre, et sir Joseph Banks connaissant tout son mérite, résolut de le fixer à Londres; ce fut en le mettant à la tête de sa bibliothèque. Dryander ne crut pouvoir mieux répondre aux vues de ce digne protecteur des sciences, qu'en facilitant les recherches de ceux qui venaient puiser dans cet immense trésor; pour cela il en publia un catalogue très étendu : *Catalogus bibliothecæ historico - naturalis Josephi Banks*, 5 vol., in-8°.; ils ont paru de 1796 à 1800. La manière dont il est exécuté l'a rendu utile à tous ceux qui cultivent les sciences naturelles; car c'est un répertoire universel de presque tout ce qui a paru dans toutes les branches de l'histoire naturelle, et la classification employée par l'auteur y facilite singulièrement les recherches; elle est calquée sur celle de la *Bibliotheca botanica de Linné.* Le 5e. vol. contient d'abord un supplément aux quatre premiers, ensuite le catalogue alphabétique de tous les auteurs cités, avec la date de leur naissance et de leur mort, et l'énumération de leurs différents travaux dispersés dans les volumes précédents. On doit présumer que Dryander a continué jusqu'à sa mort, arrivée en 1810, à recueillir les matériaux d'un supplément considérable, d'autant mieux, qu'outre les avantages directs de ce catalogue, il en a dû résulter un particulier pour l'augmentation même de cette bibliothèque; c'est que par son moyen les lacunes qui se trouvaient dans cette collection étant mises en évidence, tous les vrais amateurs de la science, dispersés dans toute l'Europe, ont dû s'empresser de les combler. Le public ne tardera sûrement pas à voir compléter cet ouvrage; car sir Banks a fait choix, pour remplacer Dryander, d'un savant qui paraît réunir l'érudition à l'observation directe de la nature; c'est M. Robert Brown, qui vient de se faire connaître avantageusement par le premier volume de la Flore de la Nouvelle Hollande. Dryander, trop occupé par sa place, n'a publié que quelques *Dissertations*

dans les Transactions de la société linnéene de Londres dont il était membre; et dans celle de la société royale un *Mémoire* sur l'arbre qui produit le benjoin. Son compatriote Thunberg a consacré à sa mémoire le genre *Dryandra*, composé d'un arbre du Japon, de la famille des euphorbes, qui donne une huile estimée dans les arts. D—P—s.

DRYANTILLA. *Voy.* Edouard Corsini.

DRYDEN (Jean), issu d'une bonne famille du comté de Northampton, naquit en 1631, dans ce comté, à Aldwincle, près de Oundle. On prétend qu'il fut élevé dans la religion des anabaptistes. Il fit ses premières études à l'école de Westminster, sous le fameux docteur Busby, et passa de là à Cambridge. Pendant son séjour à cette université, il composa divers écrits, dont il ne reste qu'une pièce de vers sur la mort de lord Hastings (1649), tout-à-fait dans le mauvais goût du temps, un peu réformé par Waller et Denham, mais soutenu par l'exemple de Cowley. Il paraît qu'en quittant Cambridge il vint à Londres, on ignore avec quelles ressources. Un de ses biographes a prétendu qu'il avait hérité de son père une fortune honnête; ce fait paraît peu vraisemblable. On ne connait guères de sa vie que ce que nous en apprennent ses ouvrages et ses ennemis; ses ouvrages nous parlent sans cesse de sa pauvreté, et ses ennemis ne nous disent pas qu'il l'eut méritée par son inconduite; mais s'il existe beaucoup de raisons pour qu'un poëte soit pauvre, il n'a guère qu'une manière de l'être, et de cette circonstance de la vie de Dryden nous pouvons conjecturer toutes les autres. La force d'ame est rarement le partage de celui que domine l'imagination; elle l'élève et ne le soutient pas. Si elle le place au-dessus de certains objets, elle ne lui apprend pas à connaître la valeur de tous, et lui fait attacher trop de prix à l'opinion des hommes pour qu'il puisse dédaigner ce qu'ils estiment généralement. Il ne sait d'ordinaire ni devenir riche, ni demeurer pauvre; il sacrifie chaque jour, aux besoins du moment, cette indépendance qu'il a voulu garder dans l'emploi de sa vie. Soumettre son talent aux circonstances, son goût aux caprices du public, sa fierté à la protection des particuliers, telle sera souvent la vie d'un poète, telle fut celle de Dryden. Passer continuellement des plus nobles jouissances de l'esprit aux plus tristes détails du besoin; de la société des hommes les plus distingués par leur rang, qui l'attiraient pour son esprit et le caressaient pour obtenir ses louanges, à celle des libraires qui le maltraitaient pour leur argent, tel doit être le sort de celui qui a également besoin d'argent et de distinctions; et Dryden en fut un exemple. On le voit en relation avec de grands seigneurs, qu'il cite complaisamment dans ses préfaces, et l'on reconnait de plus qu'il les fréquente, par l'affectation qu'il met à imiter leur langage, en insérant dans ses ouvrages un certain nombre de mots français, de mode alors à la cour qu'avait ramenée la restauration, mais depuis bannis de la langue anglaise, où ils avaient un équivalent. D'un autre côté, lord Bolingbroke racontait qu'étant un jour chez Dryden, ils virent entrer quelqu'un dans la maison; c'était le libraire Tonson : « Ne vous en allez » pas qu'il ne soit parti, dit Dryden, » je n'ai pas fini la feuille que je lui » avais promise : si vous me laissez » seul, je serai exposé à toutes les » injures qu'il pourra trouver à me » dire. » On a une lettre de Dry-

HIST. D'ANGLETERRE.

DRYDEN.

G. Kneller pinx.t

London sculp.t

den à ce même Tonson, où il le prie de lui apporter de l'argent dont ils sont convenus pour un de ses ouvrages, parce qu'il en a besoin pour payer une montre qu'il a commandée pour son fils, et que l'horloger refuse de livrer sans cela. On est moins affligé de voir un homme d'un grand talent réduit à de telles nécessités, que des moyens qu'il emploie pour y subvenir. Les dédicaces étaient celui qu'employait le plus fréquemment Dryden. Habile à les multiplier, il a su y pousser, sinon l'art, du moins la hardiesse de la flatterie à un point qui passe pour n'avoir été égalé en Angleterre ni avant ni après lui. Il ne fut pas long-temps à s'annoncer pour un de ces écrivains

Prêts à vendre leur muse à qui veut la payer.

Son premier ouvrage, après sa sortie de l'université, avait été des *Stances héroïques* à la louange de Cromwell, qui venait de mourir (1658), mais qui laissait un successeur. En 1660, il chanta la Restauration dans un poëme intitulé *Astrea redux*, et en fit un la même année sur le couronnement. Tant d'autres avaient partagé cette versatilité qu'alors du moins on n'en fit pas un tort à Dryden. Il donna ensuite successivement une pièce de vers adressée au chancelier Hyde, une *Satyre* contre les Hollandais, son *Annus mirabilis*, ou *Année des Merveilles* (1666), autre poëme en l'honneur de Charles II. Sa réputation croissait: on voyait se former dans ses vers une langue poétique, dont jusqu'à lui l'Angleterre n'avait pas eu d'idée. La poésie, à peine distinguée de la prose par le nombre, ne l'était nullement par le choix des expressions. La combinaison d'un vers anglais semblait presque généralement se borner à l'observation du mètre. « Dryden, dit Pope:

Dryden taught to join
The varying verse, the full resounding line
The long majestic march, and energy divine.

» Dryden nous apprit à unir dans le » vers la variété à une harmonie sou- » tenue, la majesté d'une marche pé- » riodique à une énergie divine. » Sans doute, dans son *Annus mirabilis*, il n'échappa pas entièrement aux habitudes de familiarité qu'il avait à détruire dans ses vers. Décrivant l'incendie de Londres, il représente Dieu qui, enfin touché des prières qu'on lui adresse, prend une pyramide de cristal creusée, et remplie des eaux du ciel, et en fait un grand *éteignoir* (extinguisher) dont il *coiffe* (hoods) les flammes. On retrouve dans ce même poëme, le plus travaillé de ses ouvrages, plus d'une trace de ce mauvais goût d'hyperbole, au milieu duquel il avait été élevé. On y voit les anges, pour regarder passer la flotte de Charles, *tirer les rideaux du ciel*, et le ciel, comme s'il n'avait pas encore assez de lumières, faire paraître pour flambeaux deux brillantes comètes. S'il ne s'est point assez garanti de cette ridicule espèce d'enflure, où entraîne si facilement le ton de la louange, s'il a trop prodigué, sur tous les objets, la magnificence des couleurs et le luxe des comparaisons; si la précipitation de son travail, suite peut-être de sa disposition autant que de ses besoins, y a souvent mêlé les défauts de la négligence à ceux de l'affectation, l'harmonie, la noblesse, l'élégance, la facilité de sa versification, la hardiesse de ses tours, la richesse et la vivacité de son imagination l'ont fait regarder comme un des plus grands poètes de l'Angleterre, celui à qui elle doit le caractère propre, quelques-uns des défauts peut-être, et les mérites essentiels de sa poésie. Cependant Dryden n'était pas en état d'attendre sa réputation, et une cour toute occupée

de plaisirs ne paraissait pas disposée à faire de ceux de l'esprit le plus considérable de ses objets de dépense. Dryden essaya la carrière du théâtre, « quoique jamais, dit-il, il n'y ait été » réellement porté par son génie. » Johnson croit que ce fut en 1660 qu'il donna sa première comédie *the Wild gallant* (l'Amant bizarre); elle n'eut aucun succès, et n'en méritait point. Il prit sa revanche en 1664, dans *the Rival Ladies* (les Femmes Rivales), et peu après dans *the Indian Emperor* (l'Empereur Indien ou la Conquête du Mexique); ensuite de quoi une série de succès le tint durant près de trente ans en possession du théâtre anglais, auquel il a donné vingt-huit pièces, tant tragédies que comédies. Elles ont été imprimées ensemble et publiées en 1725, en 6 vol. in-12, précédées de son *Essai sur la poésie dramatique*. Les plus célèbres de ses tragédies sont : *Don Sébastien* et *la Conquête de Grenade*. On trouve dans toutes le caractère de la poésie de Dryden, c'est-à-dire, une grande beauté de versification et trop de poésie pour la tragédie, où il faut que le personnage paraisse beaucoup plus que le poète (1). Les Anglais lui ont de plus reproché les vers rimés qu'ils ne regardent pas comme propres à la tragédie, mais qu'il a défendus toute sa vie par son exemple et ses écrits. Quant au fond de ses tragédies, il en a tiré l'intérêt d'un grand mouvement d'événements et d'intrigues, et surtout de ces sentiments quelquefois outrés qu'il tirait en grande partie de la lecture des romans français et espagnols, auxquels il a emprunté plusieurs de ses sujets de tragédie. Il pénètre rarement, comme Shakespeare, dans les secrets du cœur humain; il faisait peu de cas du naturel pathétique d'Otway; mais, de même que Corneille, il exprime généralement ces sentiments nés des combinaisons de la société, l'enthousiasme de l'honneur, l'excès de la bravoure, et l'amour porté à ce degré d'exaltation où il perd sa tendance naturelle, et n'est plus, pour ainsi dire, qu'une passion de l'imagination. De même et beaucoup plus que Corneille, il pousse quelquefois jusqu'à la plus étrange exagération ces sentiments et les idées qui en résultent. Il en convenait lui-même à la fin de sa vie. « Je me rappelle, » dit-il, quelques vers de mon Maximin et de mon Almanzor (personnages de deux de ses tragédies), qui » crient vengeance pour leur extravagance; mais, ajoute-t-il, je les ai » écrits les sachant bien assez mauvais » pour réussir. » Johnson ne croit pas absolument à ce sacrifice de son goût, et pense que, s'il y a reconnu des défauts, c'étaient du moins des défauts qui lui plaisaient. Quant à la comédie, Dryden avouait lui-même qu'il ne s'y croyait pas propre, manquant de gaîté dans le caractère et de trait dans l'esprit : en effet, le comique de ses pièces consiste seulement dans la complication des événements. La plupart sont tirées du théâtre français. En tout, il n'a presque point travaillé à des sujets d'invention; mais ce qui ajoute infiniment à l'intérêt de ses ouvrages dramatiques, ce sont les préfaces dont il les a enrichis, premiers modèles d'un genre de critique dont on n'avait pas encore l'idée en Angleterre, ou que du moins lui seul avait fait connaître dans ses *Dialogues sur la poésie dramatique*. La finesse et la sûreté de son goût, la vivacité piquante de ses tournures, l'intérêt qu'il

(1) « Dryden, qui d'ailleurs était un très grand » génie, dit Voltaire, met dans la bouche de ses » héros amoureux ou des hyperboles de rhétorique, » ou des indécences, deux choses également op» posées à la tendresse. » Et Voltaire en cite plusieurs exemples.

répand sur la discussion, l'ont fait regarder par Johnson, si bien fait pour en juger, comme le père de ce genre de littérature, où il se distingue d'ailleurs par un mérite bien rare, unique alors, de pureté, d'élégance et de naturel. Comme Corneille, il s'est cité librement pour exemple; et, de même que lui, il se plaignait à la fin de sa vie d'avoir trop éclairé ses juges et de les avoir rendus trop difficiles. En 1668, il avait été nommé poète lauréat et historiographe de Charles II, place qui, avec le produit de ses pièces de théâtre, aurait pu suffire à ses besoins; mais il paraît que, dans le désordre des finances, les traitements n'étaient pas toujours payés, et les produits du théâtre, en Angleterre comme en France, n'étaient pas alors ce qu'ils sont aujourd'hui. « Je n'ai » guère lieu, disait-il, de remercier » mon étoile pour être né Anglais.... » C'est assez pour un siècle d'avoir » négligé Cowley et vu Butler mourir » de faim. » D'ailleurs, supposé que Dryden eût joui sous ce rapport de quelque tranquillité, elle était troublée par des chagrins d'un autre genre, les attaques de ses ennemis et les succès de ses rivaux. Ces rivaux étaient tels, que l'indignation, il en faut convenir, était bien pardonnable à celui qui n'avait pas à leur égard le courage du mépris. Comme une faction littéraire avait opposé Pradon à Racine, on lui opposa un nommé *Settle*, qui, après quelques moments d'éclat dus à la mode, tomba dans un tel mépris, qu'il n'avait pour exister d'autre ressource que de montrer des curiosités à la foire, et de colporter dans les maisons, à l'occasion des morts et des mariages, des pièces de vers, dont il changeait seulement le commencement et la fin pour les adapter aux différentes personnes qu'il destinait à lui en payer le salaire. Dryden ressentit ces outrages avec tout le fiel et toute la colère de l'amour-propre blessé, et par ses invectives, accrut, sans ajouter à sa réputation, le nombre des ennemis qu'elle lui avait faits. Il fut tourné en ridicule, en 1671, sous le nom de *Bayes*, dans *the Rehearsal* (la Répétition), comédie satirique du duc de Buckingham et compagnie (1): du moins est-on convenu de lui appliquer ce personnage, quoique plusieurs circonstances donnent lieu de croire que les auteurs avaient eu d'abord en vue le poète Davenant, d'autres disent Robert Howard. Ses propres satires lui attirèrent, dit-on, des aventures encore plus fâcheuses qu'un ridicule. L'*Essai sur la Satire*, publié en 1679, renfermait quelques traits piquants contre la duchesse de Portsmouth et contre le comte de Rochester, qui résolut d'en tirer vengeance, et paya trois coquins pour la servir; et quoique le lord Mulgrave eût été de moitié dans la composition de l'ouvrage, ce fut Dryden seul qui reçut les coups de bâton qui en furent le prix. Son poëme d'*Absalon et Architopel*, l'un de ses meilleurs ouvrages, composé à l'occasion de la révolte du duc de Montmouth, et publié en 1681 d'abord sans nom d'auteur, et quelques autres écrits en faveur du parti de la cour, ajoutèrent à ses ennemis tous ceux de ce parti. Ce poëme, qu'il n'a pas achevé, « parce qu'il » ne pouvait pas, disait-il, se résoudre à montrer Absalon malheureux, » l'a été à sa sollicitation par M. Tate. Il a été traduit deux fois en vers latins, par le docteur Coward

(1 On disait un jour devant le célèbre docteur *Johnson*, que le ridicule jeté sur Dryden, dans la *Répétition*, avait fait tort à sa réputation comme auteur. « Au contraire, dit Johnson, l'étendue de » la réputation de Dryden est aujourd'hui le seul » principe de vitalité qui garantit la comédie du » duc de Buckingham de la putréfaction. »

et par Fr. Atterbury. Le duc de Buckingham, qui se reconnut dans le personnage de Zimri, se chargea lui-même de sa vengeance, et, après lui avoir donné quelques coups de bâton *pour son impudence*, lui présenta une bourse remplie d'or *pour son esprit*. Enfin, Dryden acheva de donner prise à la malignité et à la mauvaise fortune, par sa conversion à la religion catholique, au moment où il était, à la cour de Jacques II, l'un des principaux moyens de faveur, et six mois avant celui où la révolution en fit un titre de réprobation. Dryden alors perdit sa place de poète lauréat, qui fut donnée à Shadwell. On prétend que lord Dorset le dédommagea, par une pension annuelle, des émoluments de cette place. Cependant Dryden demande quelque part qu'on lui sache gré du courage avec lequel il a supporté la perte de sa fortune pour la cause de la religion. Le libraire Tonson ne put jamais l'engager à dédier sa traduction de Virgile au roi Guillaume. Ce libraire, qui voulait cependant faire sa cour au prince, ne vit rien de mieux que de faire retoucher les planches par le graveur, pour donner au héros de l'*Enéide* le nez camus du conquérant de l'Angleterre. Les malheurs n'affaiblirent pas le talent de Dryden, car il paraît que l'un de ses derniers ouvrages fut sa fameuse *Fête d'Alexandre*, composée, comme l'on sait, pour la Ste. Cécile. Ils excitèrent son activité, qui, aidée d'une facilité prodigieuse, a augmenté sa célébrité par le grand nombre de ses ouvrages. Il faut mettre au rang des plus estimés sa traduction de Virgile, commencée en 1694 et imprimée en 1697, regardée comme une des plus belles traductions en vers qui aient été faites des poètes classiques. Parmi ceux qui firent le plus de bruit de son temps, on place *The Hind and the Panther* (*la Biche et la Panthère*), 1687, poëme bizarre, où une biche et une panthère disputent sur la prééminence des églises romaine et anglicane. Il a contribué à la traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, publiée après sa mort par le docteur Garth. On a aussi de lui des traductions de Juvénal, de Perse, et plusieurs traductions en prose, notamment celle du poème de Dufresnoy *sur l'art de la Peinture*, 1695 et 1716; le fameux poëme satirique de *Mac Flecknoë*, dirigé contre Shadwell, et dont la *Dunciade* de Pope n'est qu'une imitation; deux vol. de *Fables anciennes et modernes, traduites en vers, d'après Homère, Ovide, Boccace et Chaucer*, 1698, etc., etc. Dryden mourut le 1er. mai 1707, âgé de soixante-dix ans. On raconte sur son enterrement l'anecdote suivante: Lord Halifax et Spratt, évêque de Rochester et doyen de Westminster, avaient proposé à sa veuve, lady Elisabeth Howard, fille du comte de Berkshire, de le faire enterrer à leurs frais, et devaient lui faire élever un monument dans l'abbaye de Westminster. Le jour pris, comme la pompe funèbre commençait à défiler, lord Jefferies, fils du chancelier, passe avec une troupe de libertins ivres comme lui. Il s'indigne qu'un homme comme Dryden soit si mesquinement enterré, prétend qu'il veut s'en charger, qu'il y dépensera 1000 liv. sterl., arrête tout, court chez lady Elisabeth, qui était malade et alitée, et qui s'évanouit d'abord. Revenue à elle, elle refuse de sa faible voix l'offre qui lui est faite, et répète plusieurs fois ce refus. Jefferies, feignant d'avoir son consentement, ordonne à ses gens de déposer le corps chez un entrepreneur de sépultures, auquel il

dit d'attendre ses ordres. Celui-ci, après les avoir attendus quatre jours, va les demander. Lord Jefferies le renvoie en se moquant de lui, répond aux lettres de la veuve et du fils aîné de Dryden qu'il ne sait ce qu'on prétend lui dire, et qu'il ne veut pas en entendre parler davantage. D'un autre côté, le comte et l'évêque piqués avaient retiré leur promesse; l'entrepreneur menaçait de mettre le corps à la porte. Dans cette détresse, le docteur Garth proposa à la faculté de médecine, et provoqua par son exemple, une souscription qui paya les frais de l'enterrement. Charles Dryden voulut demander raison de cet outrage à lord Jefferies, mais il ne put parvenir à lui, ni par lettres, ni autrement; et le lord, ayant appris que Charles se proposait de l'attaquer la première fois qu'il le rencontrerait, quitta précipitamment la capitale. Cette anecdote n'est pas suffisamment attestée; mais il paraît certain que les funérailles de Dryden furent troublées par un accident. Il a été enterré à Westminster, où on lui a long-temps promis un monument. Enfin le duc de Buckingham a fait mettre sur son tombeau une simple pierre avec ce mot: *Dryden*. Il a laissé trois fils, dont deux publièrent quelques écrits; tous trois étaient catholiques, ce qui prouverait la sincérité de la conversion de leur père. Edmond Malone a donné en 1800, les *Œuvres critiques et mêlées de Dryden*, réunies pour la première fois, avec des notes, une Vie et des Lettres de l'auteur, la plupart inédites, 4 vol. in-8°. avec 3 portraits de Dryden, à différents âges. On a publié, en 1808, une nouvelle édition des *Œuvres* de Dryden; la première édition complète qui en ait été imprimée. Elle a pour titre: *Œuvres de Jean Dryden, avec une Vie de l'auteur et des notes historiques, critiques et explicatives*, par Walter Scott, auteur du *Chant du dernier ménestrel*, de *Marmion*, etc. 18 vol. demi in-8°. Ses *Œuvres poétiques* ont été réimprimées en 1812, en 4 vol. in-8°. C'est surtout dans l'excellente Vie de ce poète, écrite par Malone (mort en 1812), et qui forme un vol. in-8°. de 570 pages, qu'on trouve des détails curieux sur la vie domestique de Dryden, sur ses rapports avec les auteurs contemporains, et sur ses transactions avec les libraires; on suppose qu'il recevait cinquante guinées pour le paiement d'environ quinze cents vers; et on cite une lettre de Tonson, où ce libraire, calculateur exact, se plaint à lui de n'avoir reçu que quatorze cent quarante-six vers pour cinquante guinées, tandis qu'un de ses confrères, pour quarante guinées, en avait eu de lui quinze cents dix-huit, ce qui faisait soixante-douze vers de moins et dix guinées de plus. Dryden trouvait aussi une ressource pécuniaire dans la composition de prologues et d'épilogues pour les pièces des autres auteurs, et dont le prix était de deux à quatre guinées. La *Fête d'Alexandre*, la plus belle ode peut-être qui existe dans aucune langue moderne, a été mise en musique par différents compositeurs; c'est avec celle de Hændel qu'elle a été exécutée en 1735, avec un très grand effet, sur le théâtre de Covent-Garden. On lit dans l'Essai sur le génie de Pope, par Warton, l'anecdote suivante sur cette ode célèbre: « Lord Bolingbroke, étant allé un matin rendre visite à Dryden, le trouva » dans une extrême agitation d'esprit, au point qu'il tremblait. Il lui » en demanda la cause. — J'ai été

» sur pied toute la nuit, répondit le » vieux poète ; mes amis les musi- » ciens m'ont fait promettre de leur » donner une ode pour leur fête de » Ste.-Cécile. Le sujet qui se présentait » m'a tellement frappé que je n'ai pu » le quitter avant de l'avoir tout-à-fait » rempli. Et il lui montra aussitôt » cette ode, qui place la poésie lyrique » anglaise au-dessus de celle de toutes » les autres nations.» Edmond Burke avait, dit-on, étudié avec avantage la prose de Dryden, qui lui-même déclarait s'être formé à la lecture des ouvrages de Tillotson. Pope, trop jeune pour avoir connu particulièrement Dryden, et qui disait avec un sentiment de regret, *Virgilium tantùm vidi*, le reconnaissait pour son maître dans l'art des vers. Swift, quoiqu'ami de Pope, était loin de partager ce respect. Son injustice à cet égard avait pour origine une circonstance analogue à celle qui brouilla pour jamais Voltaire et J.-B. Rousseau. Swift avait soumis au jugement de Dryden, qui était son cousin, un recueil d'odes pindariques de sa composition ; Dryden les lut et les lui renvoya avec cette décision sévère, mais juste : *Cousin Swift, vous ne serez jamais poète;* ce mot changea en ennemi acharné, un homme à qui Dryden rendait le service de l'écarter d'une route où s'égarait son talent. La dédicace du *Conte du tonneau*, la *Bataille des livres* et la *Rapsodie sur la poésie*, offrent des traces de l'animosité que Swift avait conçue pour Dryden :

L'amour-propre offensé ne pardonne jamais.

On a accusé Dryden d'avoir excité Creech à traduire Horace en vers, afin de lui faire perdre par cette entreprise, où il supposait qu'il devait échouer, la réputation qu'il s'était acquise par sa traduction de Lucrèce. Si cela est vrai, c'est un raffinement de jalousie digne d'avoir été imaginé par Tacite. Dryden n'avait pas des mœurs bien pures. Il sortait un soir de la maison d'une courtisanne au moment où le duc de Montmouth y entrait : « N'as-tu pas honte, lui dit le duc, » de sortir d'une pareille maison ! — » La honte, répondit Dryden, n'est » pas d'en sortir, mais d'y entrer. »

S—D.

DRYDEN (Charles), fils du précédent, fut officier du palais du pape Clément XI. Il laissa sa charge à son frère, vint en Angleterre, et se noya en 1704, en traversant la Tamise à la nage près de Windsor. Il a écrit plusieurs morceaux de poésie, et traduit la sixième satire de Juvénal. — Dryden (Jean), frère du précédent, traduisit la quatorzième satire du même poète, et composa une comédie intitulée *The Husband his own Cuckold* (le Mari qui se trompe lui-même), et qui fut imprimée en 1696. Il accompagna un de ses compatriotes, M. Cecil, dans une excursion en Sicile et à Malte, et mourut peu de temps après son retour à Rome, en 1701. La relation de ce voyage ne fut publiée que longtemps après, sous ce titre : *Voyage en Sicile et à Malte*, etc. *en* 1700 *et* 1701, Londres, 1776, in-8°. Ce livre est écrit sans prétention. Les éditeurs l'imprimèrent pour servir, dirent-ils, de supplément à la relation de Brydone. Le voyage, commencé le 19 octobre 1700 et terminé le 28 janvier 1701, fut entièrement fait par mer. On y trouve des observations sur les îles du golfe de Naples, sur quelques villes de Sicile et sur Malte. Au total c'est peu de chose. — Henri, troisième fils de Dryden, entra dans un ordre religieux.

E—S.

DRYSELIUS (Erland), archidiacre de Norköping, en Suède, naquit en 1641 dans la paroisse de Liungby en Smoland, où son père était paysan. Protégé par la reine Hedwige Eléonore, veuve de Charles X, il fit un séjour de trois années dans l'étranger, pour se livrer aux études. Charles XI lui accorda plusieurs bénéfices, et il jouissait d'une grande considération à la cour de ce prince, dont il avait défendu les intérêts à la diète de 1687, contre les prétentions de la noblesse. Il mourut en 1708, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous remarquerons : I. *Disp. de vario sepeliendi ritu*, Upsal, 1672 ; II. *Lineamenta gloriæ Suecanæ*, Wittenberg, 1673 ; III. *Luna turcica*, Junkioping, 1674 ; IV. *le Miroir des princes*, *l'Histoire du Vieux et du Nouveau-Testament*, et des *Sermons*, en suédois. C—au.

DUAREN (François), natif de St.-Brieuc en Bretagne, après avoir exercé quelque temps une charge de magistrature que lui avait laissée son père, se rendit à Paris, où il donnait des leçons publiques sur les pandectes, en 1536. Il alla deux ans après professer le droit à Bourges, et revint en 1548 suivre le barreau de la capitale ; mais se trouvant fatigué des chicanes du palais, dont il fait une triste peinture dans sa lettre à *Sébastien* de l'*Aubepine*, il retourna prendre une chaire de Bourges avec de gros appointements, sur l'invitation de la duchesse de Berri, qui le fit son maître des requêtes. Il mourut dans cette ville, l'an 1559, âgé de 50 ans. C'était, suivant M. *de Thou*, le plus savant jurisconsulte de son temps, après *Alciat*, dont il avait été le disciple. Il joignait à l'étude de la jurisprudence celle des belles-lettres, et une profonde connaissance de l'antiquité. Il commença le premier à purger les écoles de droit de la barbarie des glossateurs, en leur substituant le développement des grands principes du droit romain. Les disputes qu'il eut avec *Cujas*, *Baron* et *Baudouin*, ses collègues, ont imprimé sur sa réputation une teinte de jalousie. On a plusieurs éditions de ses ouvrages. La plus estimée est celle de Lyon, 1579, 2 vol. in-fol°., par *Nicolas Cisner*, qui y a joint une lettre *de Jurisprudentiæ dignitate et Fr. Duareni operibus*, avec un traité *de Jureconsultis præstantibus et interpretibus juris ejusque rectâ interpretandi ratione*, *etc.* Son traité des plagiaires est court, mais curieux. On fait cas de l'ouvrage intitulé : *De sacris ecclesiæ ministeriis ac beneficiis libri VIII*, *pro libertat. eccles. gallic.* La liberté qu'il s'y permet, et ses liaisons avec Calvin le firent accuser de pencher secrètement pour la nouvelle réforme ; mais il en fut bien dégoûté par le facile accès que les calomnies de *Baudouin* contre lui trouvèrent auprès de ceux de Genève. Il arriva, dit M. *de Thou*, aux écrits de *Duaren*, ce que Cujas craignait pour les siens ; ses écoliers ajoutèrent aux ouvrages qu'il avait composés, ce qu'ils pouvaient avoir retenu de ses explications, et sa gloire souffrit de ce mélange. (*Voy.* Rely). T—d.

DUBARRY (le comte Jean). *Voy.* Barry-Ceres (Jean, comte du), au supplément.

DUBARRY (Jeanne Vaubernier, femme). *Voy.* BARRY.

DUBARTAS. *Voy.* BARTAS.

DUBAYET. *Voy.* AUBERT. *Voy.* aussi le supplément.

DUBELLAY. *V.* BELLAY (du).

DUBLIOUL (Jean) *V.* Blioul.

DUBOCAGE (Georges Boissaye), ingénieur et professeur d'hydrogra-

phie au Havre, né en 1626, fut chargé en 1666, d'exécuter le canal qui devait conduire de cette ville à Harfleur. Trois ans après il acheva le bassin du port et construisit les premières écluses. Il mourut en 1696, après avoir publié plusieurs cartes marines et divers livres d'hydrographie, tels que *le Cercle universel et son usage.* — DUBOCAGE (Georges Boissaye), fils et successeur du précédent, le seconda dans ses travaux. Il fit, sur le flux et le reflux, des observations insérées dans les Mémoires de l'académie des sciences de 1710, et coopéra aux ouvrages publiés par son père. Il mourut en 1717, âgé de cinquante-six ans. E—s.

DUBOCAGE DE BLEVILLE (MICHEL-JOSEPH), navigateur, né au Havre en 1676, obtint par ses services le grade de lieutenant de frégate et une épée du roi. Chargé par le gouvernement d'une mission aux côtes du Pérou, il partit du Havre en octobre 1707, traversa le grand océan, et ne revint qu'en 1716, après avoir fait le tour du monde. On ignore ce qui a pu le déterminer à ne pas publier la relation de ce voyage, durant lequel il découvrit, suivant la déclaration qu'il fit à son retour, au greffe de l'amirauté, plusieurs îlots et écueils dans le grand océan, entre autres, par les 4° lat. N. et 280° long., un grand rocher très élevé, situé près d'une île basse, longue de trois lieues, couverte de broussailles, et dont le milieu était occupé par une lagune. Il fit le tour de cette île sans trouver fond, et lui donna le nom d'île de la Passion. Il détermina par des observations la position de ces découvertes, et il en dressa des cartes qu'il présenta, à son retour, à l'amiral de France. On trouve ces particularités mentionnées dans le Voyage de la Barbinais-Legentil, d'où l'abbé Prévost et Bérenger les ont extraites. Dubocage, après s'être acquitté de la commission qui lui avait été confiée, avait employé le reste de son voyage à faire le commerce le long de la côte d'Amérique, à la Chine et aux Indes. Il ramena son vaisseau richement chargé, sans avoir, durant sa longue absence, donné de ses nouvelles, quitta la mer, et mourut en 1728. — DUBOCAGE DE BLEVILLE (Michel-Joseph), négociant, fils du précédent, né au Hâvre en 1707, publia : I. *Mémoires sur le port, la navigation et le commerce du Havre-de-Grâce, et sur quelques singularités d'histoire naturelle des environs*, Hâvre, 1753, in-12 ; on trouve dans ce livre beaucoup de notions curieuses. II. *Traité des eaux minérales et ferruginenses de Bleville.....* Elles sont situées au pied de la falaise, au niveau de la mer. III. *La princesse Coque-d'Œuf et le prince Bonbon*, par M. D'egacodub, la Haye, 1745, in-12. Ayant découvert, à Grainville l'Aloet, des fragments d'antiquités qui pouvaient répandre des lumières sur l'histoire et la géographie du pays de Caux, il envoya aux académies de Paris et de Rouen des mémoires sur ces découvertes. Le goût de Dubocage pour les sciences et les lettres, ne l'empêcha pas de suivre les affaires de son commerce ; il lui donna tant d'extension, qu'en un an, de 1749 au mois de juillet 1750, il expédia trois cent neuf navires, tant français qu'étrangers. Il mourut en 1756. E—s.

DUBOCAGE. *Voy.* BOCCAGE.

DUBOIS (JACQUES), *de le Boë* ou *Sylvius*, savant médecin, né à Amiens en 1478, était fils d'un pauvre ouvrier en camelot. François Sylvius, son frère aîné, professeur d'éloquence et principal au collége de Tournay

à Paris, lui enseigna la grammaire et les belles-lettres. Ses progrès dans la langue latine furent très remarquables : on prétend même que personne de son temps ne la parlait avec autant de pureté et d'élégance ; il apprit aussi le grec et l'hébreu, et s'appliqua ensuite à l'étude de la médecine. A peine eut-il achevé ses cours, qu'il commença à donner des leçons publiques sur les ouvrages d'Hippocrate et de Galien. La supériorité de sa méthode, la beauté de son organe, le charme de son débit, lui attirèrent un grand nombre d'élèves ; mais, sur les plaintes de ses confrères, il lui fut fait défense d'enseigner avant d'avoir pris ses degrés. Il se rendit donc à Montpellier pour se faire recevoir docteur ; mais ne voulant pas payer les frais de sa réception, il revint à Paris, où, par arrangement avec les médecins de la faculté, il recommença à enseigner, quoiqu'il ne fût que bachelier. Il donnait ses leçons au collége de Trégnier, en 1535. Il eut, dit-on, jusqu'à cinq cents écoliers, pendant que le célèbre Fernel, qui donnait les siennes au collége de Cornouailles, n'en avait qu'un très petit nombre. Cette différence venait de ce que le premier faisait en même temps dans sa classe des dissections, enseignait la préparation des remèdes et démontrait la botanique, avantages que n'avait point le dernier. En 1550, Sylvius devint professeur de médecine au collége royal, où il remplaça Vidus Vidius, et il occupa cette chaire avec distinction jusqu'à sa mort, arrivée le 13 janvier 1555. Il fut enterré dans le cimetière des pauvres écoliers, comme il l'avait ordonné par son testament. Toute l'université honora son convoi de sa présence, et les docteurs en médecine y assistèrent en robes rouges. Ce savant homme ternit sa réputation par son extrême avarice. Il allait fort mal vêtu, ne donnait que du pain à ses domestiques, passait l'hiver sans feu, et lorsque le froid était trop rigoureux, il s'échauffait soit en jouant au ballon, soit en montant une grosse balle de la cave au grenier. Il exigeait durement le salaire auquel il taxait ses écoliers. Aussi quand on démolit, en 1616, sa maison de la rue Saint-Jacques, les ouvriers y trouvèrent-ils beaucoup de pièces d'or. Son avarice donna lieu à ce distique de Buchanan, qui fut mis à la porte de l'église le jour de son enterrement :

Sylvius hîc situs est, gratis qui nil dedit unquàm,
Mortuus et gratis quod legis ista dolet.

Ce fut ce même défaut qui dicta le dialogue intitulé : *Sylvius ocreatus* (Sylvius botté), publié sous le nom de *Ludovicus Arrivabenus mantuanus*, dont on croit que Henri Estienne était le véritable auteur. On y suppose que Sylvius, voulant passer l'Achéron sans rien payer, avait pris ses bottes pour le traverser à gué. Dans le fait, il portait souvent des bottes, et pendant sa dernière maladie, étant obligé d'avoir du feu, il ne les quitta point de peur de se brûler les jambes, et il en était revêtu lorsqu'il mourut. Jean Melet, un de ses disciples, répondit à cette satire par un écrit intitulé : *Apologia in Ludov. Arrivabenum pro D. J. Sylvio*, et où il prit le nom de *Claudius Burgensis*. Les divers ouvrages de médecine de Sylvius, qui avaient été publiés séparément de son vivant, et dont on peut voir la liste dans Nicéron, furent réunis par René Moreau, qui en donna une édition sous ce titre : *J. Sylvii opera medica in sex partes digesta, castigata*, etc., Genève, 1630, in-fol. : l'éditeur l'a ornée d'une Préface où il attaque les empiriques de son temps ;

d'une Vie de l'auteur, très bien faite, des deux écrits des prétendus *Arrivabenus* et *Burgensis;* des Eloges donnés à Sylvius par ses contemporains, durant sa vie et après sa mort; de ses Poésies latines, qui avaient déjà paru en 1584, in-4°., etc. On voit dans tous ses ouvrages, que l'auteur était très attaché à la doctrine de Galien, dont il combat néanmoins les idées sur l'astrologie judiciaire : son style est pur, élégant, formé sur les écrivains de la bonne latinité. Jean Guillemin a traduit en français l'*Introduction sur l'anatomique partie de la physiologie d'Hippocrate et de Galien*, Paris, 1555, in-8°.; Guill. Chrestian, *le Livre de la génération de l'Homme*, Paris, 1559, in-8°.; et André Caille, *la Pharmacopée*, Lyon, 1574, in-8°. : Baumé faisait beaucoup de cas de ce dernier ouvrage. Indépendamment des ouvrages renfermés dans cette collection, on a encore du même auteur une *Grammaire latine et française*, Paris, 1531, qui prouve qu'il s'entendait moins en grammaire qu'en médecine : on la joint ordinairement à un autre de ses ouvrages du même genre, qui a pour titre : *In Linguam gallicam isagoge, unâ cum grammaticâ latino-gallicâ, ex hebræis græcis et latinis autoribus.* Sa petite Dissertation *de vini exhibitione in febribus*, est son premier écrit, publié à Lyon en 1530. Rigoley de Juvigny lui attribue des *Vers pour le trépas de Henri II, roi de France;* mais c'est une erreur, Dubois étant mort dès 1555, et par conséquent plus de quatre années avant ce prince. W—s.

DUBOIS (Jean), docteur en médecine, naquit à Lille, au commencement du 16e. siècle, et mourut à Douai, le 6 avril 1576. Il avait des connaissances très étendues en littérature, et faisait fort bien les vers latins. Après avoir pris ses degrés, avec beaucoup de distinction, à l'université de Louvain, il alla pratiquer la médecine à Valenciennes, où il occupa, en même temps, la place de principal du collége de cette ville. La réputation qu'il s'était acquise, comme médecin, le fit appeler en qualité de professeur de médecine à l'université de Douai, que venait de fonder le roi Philippe II, en 1562 : il s'y fit remarquer par ses talents, et fit honneur à la nouvelle école. Voici la liste de ses ouvrages : I. *De lue venereâ declaratio :* discours prononcé en 1557 à la faculté de Louvain; II. *De curatione morbi articularis tractatus quatuor*, Anvers, 1557, in-8°.; III. *Academiæ nascentis Duacensis et professorum ejus encomium*, Douai, 1563 : cet ouvrage est écrit en vers héroïques, et n'est pas dénué de quelques beautés poétiques; IV. *Tabulæ pharmacorum*, Anvers, 1568, in-8°.; V. *Morbi populariter grassantis præservatio et curatio, ex maximè parabilibus remediis*, Louvain, 1572, in-8°.; VI. *De studiosorum et eorum qui corporis exercitationibus addicti non sunt, tuendâ valetudine, libri duo.* Douai, 1574, in-fol. F—R.

DUBOIS (Siméon), en latin *Bosius*, né à Limoges au 16e. siècle, étudia les langues grecque et latine sous J. Dorat, et la jurisprudence sous F. Duaren; « des savantes leçons de » l'un (dit Scévole de Ste. Marthe, » traduit par Colletet), il apprit à » rendre la justice à ses concitoyens, » parmi lesquels il exerça la première » charge de judicature; et par les » bonnes instructions de l'autre, il en- » treprit de commenter les épîtres de » Cicéron à Atticus. » Baillet dit que Dubois fut assassiné par des voleurs;

Ste. Marthe, qui l'avait connu, dit simplement qu'il mourut encore jeune; mais il ajoute : *Non sine veneni suspicione.* Saxius met sa mort à 1581 ou 1582. Le *Moreri* de 1759 la fixe en 1580, et dit que Dubois était âgé d'environ quarante-cinq ans. On a de lui une édition estimée de *Ciceronis epistolæ ad T. Pomponium Atticum ex fide vetustissimorum codicum emendatæ, studio et operâ Simeonis Bosii, prætoris Lemovicensis cum ejusdem animadversionibus*, Limoges, Barbou, 1580, in-8°., Anvers, 1585, in 8°. Muret, de Thou, Scioppius, Lambin, Baillet, etc., font un grand éloge de Siméon Dubois comme écrivain ou comme magistrat. Jean Fabricius, dans son *Historia bibliothecæ Fabricianæ*, dit qu'il s'appellait en français *Dubois sive de la Haye, atque hinc Silvius.* Le Moreri de 1759 dit que c'est le même Siméon Silvius qui traduisit en français le commentaire de Marcile Ficin sur le Banquet d'amour de Platon, Poitiers, 1556, in-8°. Duverdier appelle ce traducteur *Simon*, et lui donne la qualité de valet-de-chambre de la reine de Navarre, titre que ne paraît pas avoir eu Siméon Dubois. A. B—T.

DUBOIS (Jean), né à Paris au milieu du 16e. siècle, entra dans l'ordre des célestins, où il se distingua par son savoir et par son talent pour la chaire. Après avoir demeuré plusieurs années dans cet état, il s'en dégoûta, et obtint de Rome un bref de sécularisation, par le crédit du cardinal Olivier qui se l'attacha, lui permit de porter son nom et ses armes, et lui procura l'abbaye de Beaulieu en Argonne, avec le titre de prédicateur du roi. Pendant les guerres civiles, il prit le parti des armes et s'y distingua. Henri III l'appelait le *général des moines.* Lorsque la paix fut rétablie, il reprit le froc, comme on peut en juger par sa bibliothèque de Fleury, publiée en 1605, où il s'intitule : *Celestinus Lugdunensis.* Après la mort de Henri IV, il se déchaîna avec beaucoup de force, dans l'oraison funèbre de ce prince, prêchée à St.-Eustache, contre les jésuites, les regardant comme les auteurs de l'assassinat de ce prince. Ces Pères s'en étant plaint amèrement à la reine, il fit imprimer une justification, qui fut prise pour une satire plus piquante que le discours qui avait excité les plaintes, et il continua de les poursuivre, d'abord dans deux lettres au médecin Duret qui l'avait traité d'apostat, puis dans celles aux jésuites Commolet et Bellarmin, et dans l'Anti-Coton que Prosper Marchand lui attribue. La reine mère crut le soustraire aux poursuites de ses adversaires, par une mission à Rome en 1611. Ses amis, qui prévirent qu'il serait encore plus exposé à leur persécution dans cette ville, cherchèrent inutilement à le détourner de ce voyage. A peine Dubois fut-il arrivé, qu'il fut arrêté par les sbires de l'inquisition et renfermé au château St.-Ange. Vittorio de Rossi, qui était alors à Rome, dit que ce fut par le crédit du cardinal Bellarmin, qui saisit cette occasion pour venger sa société d'un de ses plus grands détracteurs; d'autres prétendent que ce fut sur les plaintes du procureur-général des célestins, pour avoir quitté l'ordre sans rendre compte de sa gestion dans les emplois qu'il avait occupés. Quoi qu'il en soit, il est certain que toutes les démarches de ses amis pour lui procurer la liberté furent sans effet, et il y mourut le 28 août 1628, au bout de quinze ans de détention. On s'accorde à dire qu'il était bon français, doué d'un grand talent pour la prédication. Le journal de l'Étoile le représente com-

me plus *guerrier que théologien.* On voit par toutes ses aventures qu'il avait un caractère violent et inquiet ; on peut ajouter que son entêtement pour chercher la pierre philosophale le jeta dans des dépenses qui l'auraient conduit à l'hôpital, si ses autres bizarreries ne lui eussent fait passer les dernières années de sa vie en prison. Nous avons de lui : I. *Floriacensis vetus bibliotheca benedictina*, Lyon, 1605, in-8°. C'est une collection de plusieurs auteurs qui ont écrit sur divers points d'histoire et de doctrine, dont les manuscrits se trouvaient dans la bibliothèque de l'abbaye de Fleury sur Loire. Il y a inséré différentes pièces de sa composition ; entre autres la troisième partie de ce recueil, qui concerne l'église de Vienne en Dauphiné, et qui est toute de lui. II. *Oratio funebris cardinalis Oliverii*, Rome, 1610, in-4°. ; elle est aussi à la tête des œuvres de ce cardinal, mais tronquée. C'est un monument de sa reconnaissance envers son bienfaiteur. III. *Epistola ad aliquem ex cardinalibus*, etc. On la trouve dans le recueil intitulé : *Pyramides duæ de perpetrato et attentato ignatianæ sectæ parricidio*, Franckenthal, 1611, in-4°., qu'on croit être de Dubois lui-même. Dans cette lettre écrite en très bon latin, et avec beaucoup de modération, il presse le cardinal Bellarmin de faire supprimer par l'assemblée générale des jésuites, la doctrine régicide enseignée par plusieurs écrivains de la société. Dubois est encore auteur de quelques autres écrits peu importants. T—D.

DUBOIS (Jérôme). *Voy.* Bos.

DUBOIS (Noel Pigard, surnommé), aventurier du 17e. siècle, paya de sa tête l'art, souvent trop facile, de tromper les rois. Né à Coulommiers, il embrassa d'abord l'état de son père, qui était chirurgien. Mais son naturel inconstant le lui fit bientôt quitter pour suivre au Levant, en qualité de valet-de-chambre, un nommé Dufay. Il fut quatre ans absent, pendant lesquels il s'adonna à l'étude des sciences occultes. De retour à Paris, Dubois rechercha la société des adeptes, mena une vie assez crapuleuse, puis, au bout de six ans, poussé par un mouvement de dévotion, ou plutôt ne sachant que faire, il entra chez les capucins de la rue St.-Honoré. Le couvent l'ennuya bientôt ; il escalada les murs des Tuileries, s'enfuit, et, trois ans après, rentra dans l'ordre séraphique, prononça ses vœux et fut ordonné prêtre. Il prit alors le nom de père Simon. Il passa dix ans dans cet état, quitta de nouveau le froc, et se sauva en Allemagne. Là il embrassa la religion luthérienne, et reprit ses études hermétiques. Se croyant assez instruit, du moins pour faire des dupes, il revint à Paris, fit abjuration, puis se maria sur la paroisse de St.-Sulpice, avec la fille d'un guichetier, et se fit appeler Mailly, sieur de la Maillerie. Les étonnants secrets dont il se disait possesseur lui procurèrent la connaissance de l'abbé Blondeau, qui le présenta au fameux P. Joseph, comme un adepte pouvant être utile à l'état, sous la condition toutefois que Dubois ne serait point recherché pour sa conduite passée. Le P. Joseph promit tout ce qu'on voulut, et s'empressa d'annoncer au cardinal de Richelieu le sauveur de la France. Richelieu, plein de confiance dans son favori, crut aisément au miracle. Il fut convenu que Dubois ferait le grand-œuvre en présence du roi, de la reine, et de tous les intéressés à la prospérité du royaume. Le jour pris, Dubois se rend au Louvre, et, pour éviter tout soupçon de supercherie, demande un adjoint. Le roi lui donne un garde-du-corps,

nommé Saint-Amour. On allume un fourneau, sur lequel on place un creuset; Dubois se fait apporter les balles de mousquet d'un soldat, les jette dans le creuset avec un grain de poudre de projection. puis recouvre le tout de cendre. Au bout d'un certain temps, il supplie le roi d'écarter lui-même la cendre avec un soufflet. Louis XIII s'en acquitte avec tant de vivacité que tous les assistants et la reine elle-même sont aveuglés. Enfin parait le culot d'or. Le roi, dans son délire, embrasse Dubois, l'annoblit, le fait président des trésoreries de France, promet le chapeau au P. Joseph, nomme Blondeau conseiller d'état, et donne huit mille francs à Saint-Amour. L'expérience est réitérée avec un égal succès. Mais ici finit le prestige. Le cardinal, qui ne demandait pas moins de six cent mille livres par semaine, veut que Dubois travaille en grand; celui-ci exige un délai, au bout duquel il ne fait rien : les soupçons viennent, il est enfermé à Vincennes, puis transféré à la Bastille. Une commission est nommée pour lui faire son procès; et l'on insiste sur le crime de magie, afin qu'il ne soit pas dit que son éminence avait été la dupe d'un fripon. Dubois nia long-temps, fut mis à la question, voulut encore opérer, ne put réussir; enfin il avoua ses fourberies, fut condamné à mort, et conduit au supplice le 25 juin 1637. D. L.

DUBOIS (Jean), habile sculpteur, né à Dijon en 1626, aurait une réputation plus étendue, si son attachement pour sa famille ne l'eût empêché de se fixer dans la capitale. Il était âgé de plus de soixante ans lorsqu'à la sollicitation de M. de Harlay, intendant de Bourgogne, il se rendit à Paris pour exécuter le buste du chancelier Boucherat. Ce magistrat voulut le présenter au roi; mais Dubois refusa un honneur qu'il ne croyait pas mériter, et se hâta de revenir à Dijon. Il y mourut le 29 novembre 1694. C'est dans cette ville que se trouvent la plus grande partie de ses ouvrages. Les principaux sont : I. les *Statues de S. Étienne et de S. Médard*, qu'on voyait au portail de la cathédrale; II. le *Tombeau en marbre de Pierre Odebert* dans la même église; III. les *Statues de S. André et de S. Yves* à la Ste.-Chapelle; IV. le *Maître-Autel et l'Assomption de la Vierge, en pierre blanche* à Notre-Dame; la statue de la Vierge passe pour le chef-d'œuvre de Dubois. V. le *Mausolée de Claude Boucher, intendant*, aux Carmes; VI. le *Tombeau de Marguerite Mucie*, aux Minimes; VII. le *Maître-Autel de la Visitation*, transporté à St.-Benigne. Les ornements du chœur de l'abbaye de la Ferté étaient de Dubois; mais on peut craindre que la délicatesse et le fini précieux de ces ouvrages ne les aient pas garanti de la destruction. On lui doit encore une *Carte de l'Autunois*, insérée dans l'histoire de cette ville par Mûnier, et un *Plan* de la ville de Dijon, cité par Lamare. C'est sur les dessins du même artiste qu'avait été élevé à Plombières, près de Dijon, un obélisque de cinquante pieds de hauteur à la gloire de Louis XIV. W—s.

DUBOIS (Philippe Goibaud), né à Poitiers en 1626, vint à Paris sans autre science que celle de jouer du violon, et s'y fit recevoir maître à danser. Ce fut en cette qualité qu'il fut produit auprès du duc (Louis-Joseph) de Guise, qui prit pour lui tant d'attachement qu'il ne voulut point d'autre gouverneur. Dubois à l'âge de trente ans se mit donc à apprendre les éléments de la langue la-

tinc. Son élève étant mort en 1671, il s'occupa à traduire Cicéron et S. Augustin. Ces travaux le firent recevoir à l'académie française le 12 novembre 1693. Il mourut le 1er. juillet 1694. On a de lui : I. *Réponse à la lettre de Racine contre Nicole;* II. des *Traductions de S. Augustin*, savoir, des *deux Livres de la Prédestination des saints et du don de la Persévérance, avec quelques Lettres*, 1676, in-12; *de la manière d'enseigner les principes de la Religion chrétienne*, avec les *Traités de la continence, de la tempérance; de la patience et contre le mensonge*, 1678, in-12: *ses Lettres*, d'après l'édition des Bénédictins, 1684, 2 vol. in-fol., ou 6 vol. in-8°., avec des notes qui sont de Tillemont; *les Confessions*, 1686, in-8°.; les *Sermons sur le Nouveau-Testament*, 1694-1700, 4 vol. in-8°. La longue préface mise par le traducteur à ce dernier ouvrage, et où il déploie toute son éloquence contre l'éloquence qu'il voudrait exclure de la chaire, fut vivement critiquée par Arnauld dans les *Réflexions sur l'éloquence;* le *Traité de l'esprit et de la lettre*, 1700, in-12; III. des *Traductions de Cicéron;* les *Offices, avec des Notes*, 1691, in-8°.; 1692, in-12; *de la Vieillesse, de l'Amitié*, avec les *paradoxes*, 1691, in-8°. Maucroix avait traduit en même temps que Dubois les *Traités de la Vieillesse et de l'Amitié*, etc. Ce dernier engagea les censeurs à garder près d'un an le manuscrit de Maucroix, et pendant ce temps fit imprimer le sien. Une dame d'esprit qui avait lu toutes les traductions de Dubois, demanda un jour à d'Olivet comment il se pouvait faire que S. Augustin et Cicéron, qui ont écrit sur des matières si différentes et dans des temps si éloignés l'un de l'autre, eussent un style tout-à-fait semblable. On attribue à Dubois les *Lettres de Cicéron à ses amis, traduites sur l'édition latine de Grœvius, avec des notes et le texte latin à côté de la version*, Paris, 1704, 4 vol. in-12. (*Voy.* FILLEAU DE LA CHAISE.) A. B—T.

DUBOIS (GIRARD)(1), né à Orléans, en 1628, fit au collége de sa ville, des études si brillantes, que les jésuites qui le dirigeaient employèrent leurs moyens de séduction pour l'attacher à leur société. La congrégation de l'oratoire venait de former dans sa patrie un nouvel établissement. Dubois donna la préférence aux enfants du cardinal de Berulle, parce que, suivant l'expression connue, tous y obéissaient sans que personne y commandât. Après le temps d'épreuve, il fut choisi pour professer la rhétorique. Son goût pour l'histoire, et surtout pour celle de France, se décida bientôt. Il y consacrait toutes les heures que ses fonctions n'exigeaient pas impérieusement. Ses supérieurs favorisèrent ce penchant marqué en le chargeant des conférences particulières sur l'histoire ecclésiastique, dans la maison St.-Honoré. Celles de St.-Magloire devenues publiques, firent connaître les recherches et la critique judicieuse de l'historien. Ce fut sous ce double point de vue que le P. Le Cointe le recommanda à l'archevêque de Paris (Harlay de Chanvalon), comme propre à remplir le projet du prélat, de travailler à l'histoire de son église. Dubois, dans l'exécution répondit si bien à la confiance de tous les deux, que l'archevêque lui fit avoir une pension sur le

(1) Et non GÉRARD, comme il est prouvé par la signature de son aïeul, qui, sous le titre de greffier de l'hôtel-de-ville d'Orléans, reçut en 1570 le serment de fidélité que les religionnaires prêtaient entre les mains du gouverneur.

clergé, et que le P. Le Cointe lui donna une preuve d'estime en lui léguant sa bibliothèque, qui devint portion de celle de l'Oratoire, après la mort de Dubois, arrivée le 15 juillet 1696. On sait que le P. Le Cointe publiait les *Annales de l'Eglise de France*, tellement importantes, qu'elles s'imprimaient au Louvre. Dubois, héritier des manuscrits de l'auteur, prit soin de l'édition du 8e. volume, qu'il dédia au roi. La préface ne contient autre chose que la vie du P. Le Cointe. En 1690 parut le 1er. volume de l'*Histoire de l'Eglise de Paris*, qui finit à la 8e. année du 12e. siècle. Dubois ne met l'établissement de la religion chrétienne en France que sous S. Pothin, premier évêque de Lyon, et ne place l'arrivée de S. Denis à Paris que sous l'empire de Dèce. Le 2e. volume, qui va jusqu'à l'an 1364, ne parut qu'après la mort de l'auteur, par les soins du P. de la Ripe. Le P. Desmolets y ajouta un *errata* très utile, des tables, fit l'épître dédicatoire au cardinal de Noailles, et se servit de la préface pour publier l'éloge de Dubois. On loue la noblesse de son style autant que la sagacité de ses recherches. Reste à juger si les faits et les anecdotes curieuses qu'on y trouve dédommagent de la diffusion qu'on reproche à l'historien. Parmi les dissertations détachées qui accompagnent cette histoire, on remarque celles sur l'origine des Français, sur la distinction des familles, sur les premiers tribunaux de notre monarchie, et sur les templiers. Dubois avait laissé des mémoires pour un troisième volume, des conférences sur l'histoire ecclésiastique et sur les conciles; ces manuscrits se conservaient dans la bibliothèque de St. Honoré. P—D.

DUBOIS (Philippe), naquit à Chouain, dans le diocèse de Caen, vers l'an 1636. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, fut reçu docteur de Sorbonne, devint par la suite bibliothécaire de l'archevêque de Reims (Letellier), et obtint un canonicat à St.-Etienne-des-Grez, où il se retira et mourut le 17 février 1703. On lui doit: I. L'édition de Catulle, Tibulle et Properce, avec notes, *In usum Delphini*, Paris, 1685, 2 vol. in-4°. « L'éditeur a eu soin, dit Nicéron, de retrancher dans cette édition les endroits trop libres qui se trouvent dans ces trois auteurs qu'on regarde comme les *triumvirs de l'amour*. » C'est par un quiproquo typographique inexplicable qu'on lit dans la *Biographie*, tom. V, pag. 350, à l'article N. Bourbon l'ancien, que Philippe Dubois « donna une édition des pièces de Bourbon, *ad usum Delphini*, Paris, 1685, 2 vol. in-4°. » II. *Bibliotheca Telleriana, sive catalogus librorum bibliothecæ Caroli Mauritii Letellier, archiepiscopi ducis remensis*, Paris, imprimerie royale, 1693, in-fol. Ce catalogue est rangé dans un ordre systématique, mais qui n'est pas celui que l'on suit aujourd'hui. Une table des auteurs facilite les recherches. Un magnifique portrait de Letellier gravé par Edelinck, d'après Mignard, donne du prix à ce catalogue que le *Journal des savants*, de 1712, attribue à Cl. Clément, mort en 1642, ce qui est une erreur visible, et que l'on attribue aussi inexactement à N. Clément. Huet dans ses *Origines de Caen*, dit formellement que c'est Ph. Dubois qui est l'auteur de ce catalogue. Il parut, en 1677, une édition en trois volumes des œuvres de Maldonat (*J. Maldonati opera varia*), Faure en fut le principal éditeur. Philippe Dubois composa l'*Epître dédicatoire* à Letellier (dont il n'était pas encore bibliothécaire), et

la *Préface* qui manquent dans beaucoup d'exemplaires; pièces sur lesquelles on peut consulter la *Bibliothèque critique* de R. Simon (IV, 76). — Un autre Philippe Dubois, qu'on croit né à Coulommiers, était professeur de grec au collége de France dès 1647. Il était très habile helleniste. Devenu âgé et infirme il se démit, en 1668, de sa chaire, qui fut donnée à Nicolas Tavernier, et mourut en 1675. Goujet cite de lui deux pièces en vers grecs à la louange de Siméon de Muis, et qui se trouvent dans les œuvres de cet auteur, publiées sous le titre de *Simeonis Marotte vulgò de Muis opera omnia*, 1650, in-fol. A. B—T.

DUBOIS (. .), voyageur français, partit de Port-Louis le 13 avril 1669, et après avoir touché à Rufisque, sur la côte d'Afrique, et à l'île de Bourbon, arriva à Madagascar le 2 octobre. Mondevergue, qui était gouverneur de l'établissement français proposa à Dubois le commandement de quarante soldats blancs destinés à aller habiter Andravois, dans la province d'Anosse; celui-ci refusa : il consentit ensuite à être le secrétaire de Chamargou, et au mois d'avril 1671, fut obligé d'aller rétablir sa santé à Bourbon, parce qu'il était perclus de tous ses membres; cette paralysie était la suite d'une colique qui l'avait tourmenté trois mois entiers. Le 4 septembre 1672, il partit pour retourner en France; on lui proposa, quand il passa à Madagascar, d'y rester comme garde-magasin; il refusa, parce que sa santé ne s'accommodait pas du séjour de cette île. Il débarqua à la Rochelle le 20 janvier 1673. On a de lui les *Voyages faits par le siéur D. B. aux iles Dauphines*, ou *Madagascar, et Bourbon* ou *Mascarenne, ès années* 1669, 70, 71, 72, *dans laquelle il est curieusement traité du cap Vert, de la ville de Surate, des îles de Ste. Hélène* ou *de l'Ascention, ensemble les Mœurs, Religions, Forces, Gouvernement et Coutumes des habitants desdites îles, avec l'Histoire naturelle du pays*, Paris, 1674, in-12. Le titre de ce livre a été exprès copié tout au long, parce qu'il offre en quelque sorte l'analyse de ce que l'on y trouve. Le mot *ou* est sans doute une faute d'impression, car Dubois décrit séparément ces deux îles. Cette relation se fait lire avec plaisir; en effet, Dubois, quoiqu'un peu crédule, raconte des choses intéressantes : elles ont pour nous perdu de leur nouveauté; mais elles servent au moins à comparer ce qui était alors avec ce que l'on voit aujourd'hui. Il n'a pas voulu joindre de carte à sa relation, parce que celle de Sanson, de 1667, lui a paru très exacte. — Dubois (Abraham), géographe, fit paraître un ouvrage intitulé la *Géographie naturelle, historique et politique, dans une méthode nouvelle et aisée, avec plusieurs Cartes et une Table des Matières*, La Haye, 1736, 4 tom. in-4°. Ce livre, le meilleur de son genre à l'époque où il parut, est composé d'après les relations de voyages les plus estimées; il offre des descriptions intéressantes des diverses parties du globe; mais il laisse apercevoir quelquefois un certain défaut de critique. Les cartes qui l'accompagnent sont gravées avec délicatesse, et ornées de jolies vignettes dont le sujet est analogue aux pays qu'elles représentent. — Dubois (J. P. J.), est connu par les ouvrages suivants : I. *Vies des Gouverneurs généraux* (hollandais) *des Indes orientales, avec l'abrégé de l'histoire des établissements hollandais*, La Haye, 1763, in-4°. Cet ouvrage important est d'autant plus

Tome XII page 71

HIST. DE FRANCE.

DUBOIS.

Hyac. Rigaud pinx.t

Landon direx.t

curieux, qu'il a puisé ses documents dans les archives de la compagnie hollandaise, très jalouse, comme on sait, de tout ce qui tient à la connaissance de ses établissements. II. *Relation de l'île de Corse*, ou *Journal d'un voyage dans cette île, et mémoires de Pascal Paoli, trad. de l'anglais de Jacques Boswell*, 1779. Il a coopéré à neuf volumes de l'édition de l'*Histoire générale des Voyages*, imprimée avec des additions considérables, La Haye, 1747-80, 25 vol. in-4°. Dubois avait été secrétaire privé de l'ambassade du roi de Pologne en Hollande. On ignore l'année de sa mort. E—s.

DUBOIS (Guillaume), abbé, puis cardinal, naquit le 6 septembre 1656, à Brive-la-Gaillarde, en Limousin, où son père exerçait la profession d'apothicaire. Sur l'expectative d'une bourse qu'il n'eut jamais, sa famille l'envoya à Paris dès l'âge de douze ans. Abandonné à lui-même, le jeune Dubois se trouva trop heureux d'obtenir la faculté de faire ses études au collége de Saint-Michel, autrement dit de *Pompadour*, en remplissant auprès du principal les fonctions de domestique. Il entra ensuite, comme précepteur, chez un marchand du Petit-Pont, nommé Maroy (1), puis chez le président de Gourgues; enfin chez le marquis de Pluvant, maître de la garde-robe de *Monsieur*, qui lui procura la connaissance de M. de Saint-Laurent, sous-gouverneur du duc de Chartres. Devenu infirme, M. de Saint-Laurent imagina de se faire aider par l'abbé Dubois; il le chargea de préparer les devoirs du jeune prince. Doué d'un esprit vif, pénétrant, et naturellement astucieux, Dubois sut promptement gagner la confiance de son élève. Il étudia ses penchants secrets, les flatta, se rendit agréable, puis nécessaire. Non moins habile à se ménager la faveur du chevalier de Lorraine et du marquis d'Effiat, qui disposaient en commun de *Monsieur* et de sa maison, il osa recourir à leur protection pour se faire nommer précepteur du duc de Chartres, à la mort de M. de Saint-Laurent, et il réussit. Il entreprit, alors, de jouer deux rôles, en apparence incompatibles, mais, selon lui, également utiles à sa fortune. Tout à la fois instituteur zélé du jeune prince, et ministre infâme de ses plaisirs secrets, on voyait tour-à-tour l'abbé Dubois faire subir à son élève de brillants examens devant la cour entière, et, le soir, introduire furtivement au Palais-Royal les beautés subalternes dont il avait lui-même marchandé les complaisances. La fortune souriait déjà à l'ambitieux précepteur; elle lui offrit, tout-à-coup, l'occasion d'attirer sur lui un regard du maître; il ne la laissa point échapper. Louis XIV désirait ardemment donner pour époux à Mlle. de Blois, sa fille légitimée, le duc de Chartres, son neveu. Il s'était assuré du consentement de *Monsieur*, mais il redoutait la fierté de *Madame* (la Palatine), dont il connaissait l'ascendant sur son fils. Il s'agissait de gagner le jeune prince, et l'on jeta les yeux sur Dubois. Celui-ci s'acquitta de sa mission avec tant d'adresse, que le roi lui-même daigna lui en témoigner sa satisfaction. Peu de temps après il lui donna l'abbaye de Saint-Just, en Picardie. C'est à ce sujet que, suivant l'auteur des *Mémoires de madame de Maintenon*, le P. de la Chaise aurait représenté au roi que l'abbé Dubois, adonné tout ensemble aux fem-

(1) On a remarqué que le jeune Maroy, dont il avait été précepteur, le servit par la suite en qualité de postillon et de courrier.

mes, au vin et au jeu, ne méritait aucun bénéfice ecclésiastique; observation à laquelle le roi aurait répondu: *Cela peut-être; mais il ne s'attache, ne s'enivre, et ne perd jamais.* Ce conte de la Beaumelle, où Louis XIV tient un langage si peu digne de lui, est d'ailleurs bien ridiculement inventé, car, au milieu de tous ses vices, personne ne fut plus sobre et moins joueur que l'abbé Dubois. Le duc de Chartres ayant obtenu la permission de faire ses premières armes sous le maréchal de Luxembourg, Dubois voulut l'accompagner. Il lui suggéra une belle action après la bataille de Steinkerque. La plaine était couverte de blessés, dont les gémissements émurent le prince. Dubois, qui l'observait, lui dit: *Envoyez vos équipages enlever ces malheureux.* L'abbé écrivit une relation de cette journée célèbre. Elle parvint à Louis XIV, et en fut goûtée. Le monarque approuva publiquement ce que l'abbé avait dit de Luxembourg. Le maréchal en sut gré à son panégyriste, et saisit l'occasion de le lui témoigner. On vint, un jour, dire à Louis XIV que l'abbé Pélisson était mort sans confession. Luxembourg était présent: « Je connais, dit-il, un autre abbé qui a » l'honneur d'être connu de V. M., et » qui pourrait bien mourir de même. » C'est l'abbé Dubois, qui va au feu » comme un grenadier: le jour de » Steinkerque, je le trouvais partout. » Il rendait les actions militaires avec un feu et une vérité qui étonnait le roi lui-même. « Y étiez-vous? lui dit-il » une fois; non, sire, répondit l'abbé, » j'aurais craint d'en revenir avec un » ridicule de plus et un bras de moins. » Louis XIV, qui avait éprouvé les talents de l'abbé Dubois dans la négociation du mariage de la duchesse de Chartres, lui permit d'aller joindre, à Londres, M. de Tallard, ambassadeur de France. L'abbé, qui en quittant le costume ecclésiastique, selon l'usage établi en Angleterre, avait pris le nom de *chevalier Dubois*, employa Saint-Evremont à lui procurer quelques connaissances distinguées. Il se lia particulièrement avec lord Stanhope, dont l'amitié devint, par la suite, la source de sa grande fortune politique. Les prétentions qu'il afficha dès-lors, effarouchèrent l'ambassadeur, qui demanda le rappel de l'abbé. Celui-ci, dès le lendemain de son retour, se présenta effrontément devant Louis XIV, dans les jardins de Marly: « Voilà ce que c'est, lui dit le » roi avec une affabilité extrême, que » d'avoir tant d'esprit! on ne saurait » aller par le monde avec tout le mé» rite que vous possédez, sans s'atti» rer des affaires. » *Monsieur* étant mort, en 1701, l'abbé Dubois, sous le titre modeste de secrétaire des commandements du nouveau duc d'Orléans, devint le conseil intime de ce prince et l'arbitre suprême de sa maison. L'audace de ses discours et l'impertinence de ses manières, lui faisaient cependant éprouver des disgrâces assez fréquentes: mais il ne s'en alarmait pas, et il avait même l'art de les tourner à son avantage. La princesse des Ursins, qui craignait son esprit intrigant, l'avait fait exclure nommément de la suite du duc d'Orléans, lorsque ce prince alla prendre le commandement de l'armée d'Espagne. Dubois s'écria qu'il était à jamais déshonoré, si le duc ne lui donnait une preuve éclatante de considération avant son départ. Toujours bon, jusqu'à la faiblesse, pour son ancien instituteur, Philippe, étant déjà en voiture, le cherche des yeux, l'appelle, le fait monter, et l'embrasse trois ou quatre fois devant tout le monde.

Le duc d'Orléans parvint à la régence en 1715; et, de ce moment, Dubois se livra sans réserve à toutes les illusions de grandeur et de puissance que, depuis long-temps, il nourrissait dans son ame. Mais quel dût être son dépit, en voyant les obstacles qui s'élevaient de toutes parts contre ses ambitieux projets! Sa probité, ses mœurs (1), étaient si universellement décriées, que le duc d'Orléans n'osait s'exposer aux murmures qu'exciterait un tel choix. Lorsqu'il annonça à *Madame* que la régence lui était déférée: « Mon fils, lui dit-elle, je n'ai » qu'une grâce à vous demander: c'est » de ne jamais employer ce fripon » d'abbé Dubois, le plus grand coquin » qu'il y ait au monde. Il sacrifierait » l'État et vous au plus léger intérêt. » Madame de Hautefort, chez laquelle Dubois avait demeuré, disait dans le même temps: « Lorsqu'il sortira une » vérité de la bouche de ce petit abbé, » je la ferai encadrer. » Le régent hésitait: Dubois alla droit à lui, et lui dit hardiment: « Vous voilà tout puissant: laisserez-vous dans l'inaction » un homme qui vous a élevé? » Philippe le nomma conseiller-d'état, et trahissant à l'instant même le degré d'estime qu'il lui portait: « L'abbé, » lui dit-il, un peu de droiture, je » t'en prie. » A peine admis à cet honneur inattendu, l'abbé trouva et saisit habilement l'occasion de se montrer sous un jour tout nouveau. Les intrigues de la cour d'Espagne, que gouvernait alors le cardinal Albéroni, donnèrent de l'inquiétude au régent, et lui firent sentir la nécessité de chercher des alliés puissants. Dubois fut le premier qui dirigea ses vues sur l'Angleterre: il s'offrit à entamer lui-même une négociation secrète. Le roi George Ier, et ses ministres, étaient sur le point de traverser la Hollande pour se rendre à Hanovre. Dubois imagina le prétexte d'un achat considérable de livres et de tableaux pour se trouver à la Haye, au passage de lord Stanhope. Duclos, dans ses *Mémoires secrets*, et tous les biographes du cardinal Dubois, passent fort légèrement sur cette époque de sa vie. C'est cependant la plus remarquable; c'est celle, du moins, qui justifia jusqu'à un certain point les bontés dont son maître ne cessa de le combler. Il avait à triompher d'une foule d'obstacles politiques, et, avant tout, d'une sorte d'aversion du roi George pour la personne du duc d'Orléans. S'il n'eût fallu pour réussir que de la souplesse et du patelinage, les ennemis même de l'abbé Dubois s'en fussent reposés sur lui; mais il fallait une profonde connaissance de l'état de l'Europe, une logique pressante, et un tact exquis pour discerner le point où il convenait de s'arrêter. C'est ce que personne, peut-être, n'attendait de l'émissaire du régent, et c'est ce qu'il fit éclater dans un degré supérieur. La correspondance manuscrite de l'abbé Dubois, sur la négociation de la triple alliance de 1717, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, le place au nombre des diplomates qui ont attaché leur nom à l'un de ces traités fameux, dont l'influence s'est fait sentir sur l'ensemble du système politique. Des écrivains peu réfléchis ont avancé que ce fut lors de cette grande négociation que Dubois se vendit à l'Angleterre: en admettant (ce qui n'est nullement prouvé), que ce ministre recevait une pension secrète de la cour de Londres, il fau-

(1) Il paraît avéré que c'est sur lui que le fameux cocher de Vertamont avait composé la chanson populaire.

« Monsieur l'abbé, où allez-vous?
» Vous allez vous casser le cou, etc. »

drait, au moins, considérer qu'à l'époque dont il s'agit, c'était l'abbé Dubois lui-même qui avait à corrompre, bien plus qu'à se défendre du danger d'être corrompu. Le succès presque inespéré d'une négociation aussi importante à la sûreté personnelle du régent, parut aux yeux de ce prince devoir l'emporter sur toute autre considération. Il confia à son favori le département des affaires étrangères. Parvenu au ministère, Dubois dut bientôt au hasard l'occasion de consolider son crédit et d'augmenter son influence. Le fameux cardinal Albéroni avait préparé de longue main l'enlèvement du duc d'Orléans et une révolution complète à la cour de France. Tous les historiens, sur la foi les uns des autres, ont écrit que le régent fut redevable à une courtisanne (La Fillon) de la découverte de ce complot. La vérité est qu'il fut révélé par un pauvre commis de la bibliothèque du roi, que le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, employait fort imprudemment dans ses bureaux. Cet homme, nommé *Buvat*, parvint jusqu'à l'abbé Dubois, et se fit honneur auprès de lui d'une révélation aussi importante. L'abbé en recueillit tout le mérite auprès de son maître : Buvat, abandonné et périssant de misère, osa réclamer un souvenir de la part du ministre : il fut menacé de la corde. L'abbé lui dit qu'il était trop heureux d'avoir pu faire oublier certaine gazette à la main, où il s'était permis de parler peu respectueusement de sa mission à Londres. Les honneurs politiques ne suffisaient pas à l'abbé Dubois : il aspirait ouvertement aux premières dignités de l'église. La mort du cardinal de la Trémouille fit vaquer l'archevêché de Cambrai : Dubois n'hésita point à le demander au régent. « Es-tu fou ? dit » le prince ; toi archevêque ! et qui » osera seulement te faire prêtre ? » Ces sanglantes railleries, répétées par la cour entière, étaient sans force contre un tel homme. A quel protecteur imaginerait-on qu'il eut recours pour obtenir un des sièges les plus éminents de l'église catholique ? A un prince protestant (*Voyez* DESTOUCHES). On vit, avec surprise, arriver une lettre du roi d'Angleterre qui conjurait le régent d'accorder à l'abbé Dubois l'archevêché de Cambrai. Le duc d'Orléans céda ; mais il ne pouvait dispenser un archevêque de la prêtrise. Le favori tout puissant ne fut pas effrayé par cette difficulté. Séduit par des promesses, l'archevêque de Rouen offrit son diocèse, tandis que le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, se montra inflexible. L'évêque de Nantes se chargea de la cérémonie, et (ce qu'il est pénible de croire) l'évêque de Clermont, l'illustre Massillon, ne rougit pas d'apposer son nom vénéré au bas de cette lâche attestation, où son confrère et lui se rendent garants de *la pureté des mœurs* de l'abbé Dubois, de *sa science ecclésiastique et de ses talents* pour gouverner le diocèse de Cambrai. En une seule matinée, l'abbé reçut tous les ordres, dans la chapelle de Triel, près Poissy. Peu de jours après, il fut sacré avec un faste inoui dans l'église du Val-de-Grâce, en présence du régent et de tout ce que la France comptait de plus grand. Mais à l'instant même où le public, et peut-être le prince lui-même, s'étonnait de la haute fortune du favori, son cœur était en proie à tous les tourments d'une ambition que ses succès mêmes ne faisaient qu'irriter. Depuis long-temps Dubois, aspirant à jouer dans l'état le rôle qu'y avaient joué Richelieu et Mazarin, regardait le chapeau

de cardinal comme indispensable à l'éclat, sinon à la solidité de son pouvoir. C'était peu pour lui d'avoir pour agent secret, à Rome, le jésuite Lafiteau (évêque de Sisteron), auquel le pape Clément XI témoignait une affection particulière; c'était peu de l'expédition continuelle de courriers, dont les dépêches tantôt promettaient de courber toute la France sous l'autorité du St.-Siège, tantôt le menaçaient d'un schisme absolu : tous les cabinets de l'Europe furent mis en mouvement pour revêtir de la pourpre romaine un homme qui, quelques années auparavant, n'eût pas été jugé digne d'une cure de village. Déployant toute l'astuce de son caractère, Dubois trouva l'art de faire agir à la fois, auprès de la cour de Rome, les deux souverains qui se disputaient la couronne d'Angleterre, le catholique et le protestant. Il promettait à George Ier. de travailler à maintenir le prétendant dans l'impuissance de lui nuire, et il faisait entrevoir à celui-ci l'instant où il pourrait favoriser son rétablissement sur le trône de ses pères. Clément XI, qui méprisait le favori du régent, et qui, d'ailleurs, voulait faire tourner son ambition au triomphe complet de la fameuse bulle *unigenitus*, l'enlaçait continuellement dans les *raggiri* de la politique italienne, et Dubois n'obtint le chapeau que de son successeur Innocent XIII. Mais, devenu cardinal, Dubois avait encore des supérieurs dans l'état; et déjà le fils de l'humble apothicaire de Brive ne voulait plus souffrir d'égaux. Le 20 août 1722, il se fit déclarer premier ministre. Sa puissance ne connut plus de bornes; les amis intimes du régent en firent, les premiers, la triste expérience. Le cardinal exila tous ceux qui tentèrent de le braver : le prince ne sut que les plaindre et les laissa partir. Tout pliait sous le favori devenu maître : la mort vint mettre un terme à ce règne de scandale et d'opprobre. Depuis longtemps le cardinal était en proie à des maladies cruelles, résultat de ses excessives et continuelles débauches : à peine pouvait-il marcher et monter en voiture. Une vanité ridicule lui inspira cependant le désir de paraître à cheval à une revue générale de la maison du roi, afin d'y jouir des honneurs militaires dus à un premier ministre, honneurs presqu'égaux à ceux qu'on rend au souverain lui-même. Le mouvement du cheval fit crever un abcès intérieur, et une opération terrible devint aussitôt nécessaire. Le cardinal, qui disait « avoir du courage, mais » non pour les souffrances du corps, » refusait de se livrer aux chirurgiens du roi. Il fallut que le duc d'Orléans l'en conjurât avec larmes, et lui promît d'être présent à l'opération. On a prétendu néanmoins, que ce prince, voyant un orage se former à l'horizon, s'était écrié gaiment : « Voilà un temps, » qui, je l'espère, fera partir mon » drôle! » Dubois mourut, en effet, le lendemain matin, 10 août 1723. On lui avait amené, pour le confesser, un récolet avec lequel il eut quelques minutes d'entretien. Ce religieux voulut lui faire administrer l'extrême-onction : « Doucement, dit le mourant, » on fait plus de façon avec un cardi- » nal. » Le duc de St.-Simon, qui, à la vérité, n'aimait point ce ministre, auquel il attribuait les égarements du duc d'Orléans, a laissé de lui ce portrait, dont tous les contemporains garantissent la ressemblance : « Dubois » était un petit homme maigre, effilé, » à mine de fouine. Tous les vices, la » perfidie, l'avarice, la débauche, » l'ambition, la basse flatterie, com- » battaient en lui à qui demeurerait » le maître. Il mentait jusqu'à nier

» effrontément, étant pris sur le fait. » Malgré un bégaiement factice, auquel » il s'était accoutumé, pour se donner » le temps de pénétrer les autres, sa » conversation instructive, ornée, in- » sinuante, l'aurait fait rechercher, » si tout cela n'eût été obscurci par » une *fumée de fausseté* qui lui sor- » tait de tous les pores, et faisait que » sa gaîté attristait. » La fougue de son caractère, la violence de ses emportements auraient souvent fait prendre le premier ministre de France pour un échappé des petites-maisons. On l'a surpris plus d'une fois courant sur les meubles de son appartement, et déchirant les tapisseries avec ses ongles. Dans un accès de fureur, il s'écriait : » Il faut que je renvoie tous mes com- » mis, tous mes gens; et si je le pou- » vais, je me renverrais moi-même! » Un autre jour il disait à l'un de ses secrétaires qu'il était mal servi, et qu'il allait prendre cent commis de plus : « Monseigneur, répondit froi- » dement le secrétaire, prenez seule- » ment un homme qui sera chargé de » jurer à votre place, et vous aurez » du temps de reste. » Malgré sa passion effrénée pour les plaisirs secrets, le cardinal Dubois voulait surveiller lui-même les parties les plus minutieuses de son immense administration. L'auteur de cet article a sous les yeux la copie fidèle d'un tableau qu'il avait fait dresser sous le titre de *Journal de son Eminence*, pour fixer d'une manière invariable la distribution de ses journées. Ce tableau était suspendu au pied de son lit et au-dessus de la cheminée de son cabinet. On y voit que, dans toutes les saisons, le travail du ministre commençait à cinq heures du matin, et ne se terminait qu'à sept heures du soir. Il n'y avait d'interruption que d'une heure à trois, pour le dîner, qui était toujours splendide, quoique le cardinal fût personnellement d'une sobriété extrême. Sa richesse était scandaleuse : indépendamment de l'archevêché de Cambrai, dont il prétendait faire revivre la souveraineté, il jouissait des abbayes de Nogent-sous-Coucy, St.-Just, Airvaux, Bourgueil, Berg St.-Vinox, St.-Bertin, Cercamp, et il convoitait encore Cîteaux, Prémontré, et autres chefs d'ordres. Tous ses biographes, et nommément Duclos, donnent comme positif qu'il recevait une pension de l'Angleterre ; quelques-uns la portent à quarante mille livres sterling (environ un million). Un diplomate profondément instruit, et qui a été long-temps à la tête des affaires étrangères, n'a trouvé aucune trace de cette pension, et la regardait comme une fable inventée par les nombreux ennemis du cardinal. C'est dans la même catégorie que les gens sages doivent ranger tout ce qui a été dit sur le mariage ou les mariages de l'archevêque de Cambrai. Le duc de St.-Simon raconte, avec des détails assez comiques, le stratagème employé par l'intendant du Limousin, pour soustraire des registres d'un curé de campagne, le contrat de mariage de Dubois ; il existe, en outre, une lettre de M. de Salentin, ministre de Prusse à Paris, qui mandait à son maître (août 1720), qu'il venait d'arriver du Hainault une femme qui réclamait l'abbé Dubois pour son mari et le père de ses enfants. Une seule objection fait voir que l'on affectait de prendre des maîtresses délaissées pour des femmes légitimes. A quel âge Dubois, arrivé à Paris presque enfant, et qui y remplit sans interruption des emplois qui ne lui permettaient point de s'éloigner, serait-il allé en Limousin et en Hainault, contracter des mariages dans toutes les formes

légales? Le cardinal Dubois avait été reçu à l'académie française, et il était membre honoraire de l'académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres. Il fut lié avec plusieurs écrivains distingués, et notamment avec Fontenelle. C'était à lui qu'il disait, à l'époque de sa plus haute élévation : « Je voudrais être dans un cinquième étage, avec une gouvernante, » et cinq cents écus de rente. » Le cardinal Dubois fut enterré dans l'église St.-Honoré, à Paris, où l'on voyait son mausolée, qui est un des bons ouvrages de Coustou (1). Son épitaphe était embarrassante : l'auteur s'en tira adroitement. Après avoir rapporté tous les titres spirituels et temporels du défunt, il ajoute : *Solidiora et stabiliora bona, viator, mortuo precare.* Le public fut moins indulgent, et la mort de ce ministre, plus méprisé encore que haï, donna lieu à une foule d'épigrammes et de couplets, dans le style licencieux, si fort en vogue à cette époque. On a imprimé, en 1789, une *Vie privée du cardinal Dubois*, Londres, 1 vol. in-8°. Elle est attribuée à l'un de ses secrétaires, qui l'avait composée, dit-on, par ordre du cardinal de Fleury. L'auteur y prend trop souvent le style du libelle, pour que l'on puisse avoir une grande confiance dans ses récits. On peut prendre une idée plus juste du caractère, des talents politiques et des intrigues cachées du personnage, dans un ouvrage qui est sous presse : *Mémoires secrets et correspondance inédite du cardinal Dubois, recueillis et mis en ordre par Mr. L. de Sevelinges*, 3 vol. in-8°., Paris, chez Pillet. Cette correspondance est particulièrement relative aux négociations de la *Triple alliance*, de 1717, et à la promotion de l'abbé Dubois au cardinalat (*voy.* Orléans, régent). S—v—s.

(1) Il est maintenant au dépôt des monuments français.

DUBOIS (Jean-Baptiste), médecin, né à St.-Lô à la fin du 17e. siècle, mort dans la même ville en avril 1759. Après qu'il eut fini ses études au collége d'Harcourt, à Paris, où il était boursier, sa mère le fit entrer chez un avocat de St.-Lô, pour y apprendre les éléments du droit; mais Dubois n'avait aucun goût pour cette étude, et désirait ardemment d'embrasser la médecine, qu'avait exercée son père. Pendant quatre années qu'il passa chez son instituteur, il ne s'occupa que de belles-lettres et de physique. Enfin, sa mère lui permit de se livrer à son penchant pour la médecine, et il vint à Paris suivre les cours publics. La modicité de sa fortune ne lui aurait jamais permis de prendre ses grades, si un médecin qui devina ses talents, Burette, ne lui eut ouvert sa maison, où il vécut comme s'il eût été son fils. Parmi les thèses que Dubois soutint pour arriver au doctorat, il y en avait une entièrement consacrée à des matières chirurgicales : ce fut le premier exemple de ce genre parmi les médecins de Paris. Un an après avoir reçu le bonnet, il fut nommé premier médecin de la princesse douairière de Conti. Successivement professeur de chirurgie latine et de chirurgie française aux écoles, Dubois obtint en 1730 une chaire de professeur au collége royal de France. A la mort de la princesse de Conti, le prince de Valachie voulut l'attirer dans ses états, en l'attachant à sa personne; mais Dubois préféra sa patrie aux offres brillantes d'un souverain étranger. Sa santé s'étant fort altérée, il cessa de professer en 1744, se retira à St.-

Lô, et cultiva jusqu'à sa mort, dans la ville qui l'avait vu naître, les belles-lettres et la poésie, pour laquelle il avait un véritable talent. Ses chansons, qui ne manquent ni de gaîté, ni de verve, auraient mérité les honneurs de l'impression; plusieurs d'entre elles sont restées dans la mémoire des amateurs de ce genre, et se chantent encore aujourd'hui. L'ouvrage le plus important de ce médecin, est un manuscrit où sont renfermées ses leçons au collége royal : l'histoire des maladies inflammatoires de la poitrine et du bas-ventre, y est tracée de main de maître. On a de lui deux thèses imprimées; l'une sur le cidre, *An gracilibus pomaceum vino salubrius?* On s'attend bien qu'habitant le canton de la Normandie où se fait l'un des meilleurs cidres, il donne à cette boisson la préférence sur le vin; l'autre sur la colique des peintres, *An colicis figulis venæ sectio?* Ce morceau est fort estimé, malgré la critique qu'en a faite Bordeu, dans les tomes XVII, XVIII et XIX, du *Journal de Médecine*. On connaît encore un opuscule de Dubois, inséré dans le *Journal de Verdun*, année 1738; c'est une bonne réfutation du prétendu spécifique d'Arnoult contre l'apoplexie. Ses poésies ont été recueillies, mais elles n'ont jamais été imprimées. — Godefroi Dubois, médecin zélandais, fils d'un ministre protestant du bourg de Cruining, pratiquait la médecine à Harlem, lorsqu'il fut appelé en 1729 à l'université de Franeker pour y enseigner la philosophie; il y fut nommé professeur de médecine et d'anatomie en 1738, et de botanique en 1744. Il a publié quelques discours, *De utilitate et necessitate matheseos in physicis*, etc. Il mourut le 18 janvier 1747, âgé de quarante-sept ans.

F—R.

DUBOIS (le chevalier), commandant de la garde à pied et à cheval de la ville de Paris, connue avant la révolution sous la dénomination de guet. Le nom de cet officier se rattache aux premiers troubles qui eurent lieu en 1787, et c'est sous ce rapport seulement qu'il est réclamé par l'histoire. Le roi, désespérant de triompher de l'opposition du parlement de Paris sans une grande effusion de sang, et craignant même de compromettre les destinées de l'état, venait de congédier l'archevêque de Brienne, son principal ministre, qui, par la maladresse de ses actes, beaucoup plus que par leur injustice, avait rassemblé la haine générale sur sa tête. Les gens de robe surtout avaient juré sa perte. Le 28 août 1787, jour où son renvoi fut connu, les jeunes gens qui suivaient le barreau, imaginèrent faire leur cour au parlement en brûlant l'effigie de l'archevêque et celles des autres ministres qui avaient partagé sa disgrâce. Ils commencèrent par traîner ces effigies dans la boue, et en firent ensuite un autodafé sur la place Dauphine, au milieu des applaudissements et des extravagances populaires qui ne manquent jamais d'accompagner de telles expéditions. Le chevalier Dubois voulut s'opposer à ce scandale, conformément aux ordres qu'il avait reçus de dissiper le plus petit attroupement : il ordonna à sa troupe de faire feu, et il y eut un assez grand nombre de personnes grièvement blessées; huit furent tuées. Alors la multitude furieuse incendia les corps-de-garde établis sur le Pont-Neuf, dissipa plusieurs soldats du guet, gens peu familiarisés aux expéditions militaires; plusieurs furent tués. De pareils événements eurent lieu à la place de Grève, devant l'hôtel du ministre de la guerre qui était

alors le comte de Brienne, frère de l'archevêque; et enfin dans la rue Meslée, où logeait le chevalier Dubois : c'est là qu'il y eut le plus de sang répandu. Un très grand nombre des attroupés restèrent sur la place : on estime que près de deux cents personnes périrent dans cette révolte. Le parlement ne manqua pas de reprocher ces désastres au chevalier Dubois. Il fit informer contre lui, et le manda à sa barre un mois après l'événement, pour qu'il eût à lui rendre compte de sa conduite. L'officier ne crut pas devoir obéir personnellement à ce mandat; il envoya son major, qui exhiba les ordres supérieurs d'après lesquels il avait agi. L'affaire cessa d'être suivie; mais les partisans de la révolution qui se préparait n'oublièrent pas le chevalier Dubois. Lors des premières insurrections de 1789, les attroupements se portèrent devant sa maison pour l'incendier, projet que néanmoins ils n'exécutèrent pas. Dans un tel état de choses, le propriétaire ne pouvait plus paraître en public, ni même rester en France sans risquer de perdre la vie. Il passa à l'étranger, au commencement des troubles de 1789, se réunit aux autres émigrés qui arrivèrent successivement, et fit la guerre dans l'armée du prince de Condé, pendant tout le temps qu'elle resta sous les armes. Le chevalier Dubois est mort à Londres en 1803, dans un âge avancé. B—u.

DUBOIS (l'abbé). *Voy.* LIMON.

DUBOIS (JEAN-BAPTISTE), naquit à Jaucigny, en Bourgogne, le 22 mai 1753. Les soins de son père, instituteur public à Dijon, donnèrent le premier développement aux heureuses dispositions que le fils avait reçues de la nature. Il acheva ses études à Paris, et à peine sorti des classes, il publia, sous le titre de *Tableau des progrès de la physique, de l'histoire naturelle et des arts*, 1771, in-8°., le premier volume d'un ouvrage périodique, auquel il avait le projet d'ajouter un tome chaque année. Son départ pour la Pologne mit obstacle à l'exécution de ce dessein. Il était appelé à Varsovie pour y professer le droit public dans l'école royale des cadets. Stanislas-Auguste le prit en amitié, l'admit dans sa familiarité, le fit conseiller de sa cour, bibliothécaire de l'école militaire, et lui a long-temps prodigué, dans des lettres qui subsistent encore, les témoignages les plus honorables d'estime, d'affection et de bienveillance. Pendant son séjour auprès de Poniatowski, Dubois traduisit du polonais en français la *Myséide*, poëme héroï-comique, et publia quelque temps après un *Essai sur l'histoire littéraire de Pologne*, Berlin, 1778, in-8°. (1); et la même année, une *Réponse aux critiques* de cet ouvrage, in-8°. Il composa aussi un *Mémoire sur l'histoire naturelle du Brandebourg*, insérée dans les mémoires de l'académie de Berlin, 1778. Il traduisit de l'allemand, le *Traité du mérite*, d'Abbt, le livre de l'*Origine de la terre*, de Wallerius, 1780, in-12, l'*Analyse de quelques pierres précieuses*, par Achard, et le mélodrame d'*Ariane abandonnée*, qui fut joué à la Comédie Italienne, en 1781. Forcé par l'état de sa santé, que la rigueur du climat avait altérée, de revenir en France, il fut, en passant à Postdam, très gracieusement accueilli par le grand Frédéric, qui voulut le retenir et se l'attacher, comme l'atteste la correspondance de

(1) Cet ouvrage donne une notice raisonnée de quarante-quatre auteurs, tant nationaux qu'étrangers, qui ont écrit sur l'histoire naturelle ou la géographie de la Pologne.

ce roi avec d'Alembert. C'est dans ce même voyage qu'il fut admis à l'académie de Berlin : il a été depuis de celle de Florence, et de vingt autres sociétés savantes ou économiques. De retour à Paris, il se chargea de la rédaction du *Journal de littérature, des sciences et arts*, et s'occupa avec succès de ce travail jusqu'au moment où Malesherbes lui confia l'éducation de Lepelletier de Rosambo, son petit-fils. De cette époque datent ces rapports intimes de confiance et d'attachement, d'une part, de dévouement et de reconnaissance, de l'autre, qui ont subsisté dans toute leur force jusqu'à la mort de Malesherbes, et rendu à Dubois la mémoire de cet homme illustre et vertueux si respectable et si chère. Associé à tous ses travaux scientifiques, confident de toutes ses pensées pour la prospérité de l'état et pour le bonheur des peuples, Dubois puisa à cette source si féconde et si pure, ce goût vif pour les matières agricoles et économiques, et ces connaissances profondes dans ces deux genres, qui firent de lui un des membres les plus distingués de la société d'agriculture de Paris, et qui préparèrent ses succès dans la carrière de l'administration. Resté fidèle jusqu'au dernier moment à son illustre ami, s'il ne partagea pas son sort, il ne le dut, au premier moment, qu'au zèle de quelques-uns de ses amis qui réussirent à le faire appeler, par le comité de salut public de la convention nationale, à la commission d'agriculture, avant qu'on eût mis à exécution le mandat d'arrêt décerné contre lui par le comité de sûreté générale. Mais il ne profita de cette faveur que pour se soustraire, par la fuite, au danger qui le menaçait; et lorsqu'ensuite, découvert et arrêté, il fut jeté dans les prisons, les éloges qu'il donna devant l'espion chargé de désigner les victimes, à un ouvrage dont ce misérable était l'auteur, sans que Dubois le soupçonnât de l'être, devinrent, à ce qu'il a toujours pensé, la cause de son salut. Durant son incarcération, Gilbert, directeur de l'école vétérinaire d'Alfort, remit tous les mois à Mme. Dubois, une somme qu'il lui disait être le traitement de son mari, comme membre de la commission d'agriculture, et qu'il l'assurait avoir été conservé; ce ne fut que lorsque le détenu eut recouvré sa liberté, qu'il se convainquit que ces émoluments étaient un bienfait de son ami. Dubois ne cessa de travailler qu'au moment où il fut emprisonné, à la *Feuille du cultivateur*, à l'établissement de laquelle, en 1790, il avait contribué. Ses autres écrits agronomiques se trouvent dans les mémoires de la société d'agriculture du département de la Seine : les plus remarquables sont un Mémoire sur *les prairies artificielles*, et un autre sur la *culture du micoucoulier, à Sauve*, pour être transformé en fourches. Aussitôt que ses fers eurent été brisés, il fut nommé agent de la commission d'agriculture, et bientôt après, chef de division au ministère de l'intérieur : il eut dans son département l'agriculture, le commerce et les arts. Une mission particulière, relative à ces objets, lui fut confiée : il alla vérifier par lui-même l'état du commerce et des manufactures dans les départements du midi et de l'ouest, et il fut envoyé, en qualité de commissaire du gouvernement directorial, à la foire de Beaucaire, en 1797. Durant cette mission, il recueillit les matériaux d'un ouvrage qu'il a publié dans les dernières années de sa vie, sous le titre d'*Essai sur le commerce du midi de la France*, 1804, in-8°. Ce livre, écrit dans

un moment de disgrace, avec l'intention de rappeler l'auteur à l'attention et à la bienveillance du gouvernement, se ressent trop de l'esprit dans lequel il a été composé; il y règne d'ailleurs trop de confusion, on y remarque trop de lacunes, et des vues relatives au régime réglementaire pour les manufactures, trop contraires au système de la liberté, sans laquelle l'expérience a prouvé qu'elles ne pouvaient prospérer. Un ouvrage plus recommandable, est la *Notice historique sur la vie et les travaux de Malesherbes*, in-8°., dont il s'est fait deux éditions. Lorsque Dubois publia la première, les circonstances lui parurent exiger quelques ménagements, quelques réticences; dans la dernière, il a exprimé toute sa pensée, et l'héroïque dévoûment du défenseur de l'infortuné Louis XVI y est retracé, comme toutes les autres actions de l'homme à jamais vénérable à qui cet hommage est consacré, avec une noble simplicité digne de son caractère. De tous les écrits publiés sur Malesherbes, aucun ne le peint avec plus de vérité, et ne renferme autant de détails intéressants. A l'établissement des préfectures, Dubois fut nommé à celle du Gard. Après quatre ans d'une administration douce et sage, il fut privé de sa place, victime du plus criminel abus de sa confiance, mais sans perdre entièrement celle que sa droiture et ses lumières avaient justement inspirée au gouvernement. L'emploi de directeur des droits réunis du département de l'Allier lui fut donné; mais il n'en a joui que peu d'années. Il est mort à Moulins, en 1808 (1). V. S—L.

DUBOIS. *Voy.* BRETTEVILLE.

(1) La *Notice sur Lamoignon Malesherbes* avait d'abord paru dans le *Magasin Encyclopédique*, première année, tom. IV, p 355, c'est-à-dire, en l'an 3e. de la république (1795). Dubois avait publié en 1788 une *Feuille d'agriculture*, qui a été le germe de la *Feuille du cultivateur*. Pendant les années 1788 et 1789, elle ne parut que tous les quinze jours; mais l'accueil qu'elle reçut alors, détermina l'auteur à la faire paraître tous les huit jours, ce qui a eu lieu jusqu'au 6 octobre 1790, époque de la *Feuille du cultivateur*. Cette dernière renvoyant son vent a celle d'*agriculture* qui s'épuisa. Dubois fit réimprimer cette feuille *d'agriculture* sous le titre de *Introduction à la Feuille du cultivateur*, 1796, in-8°. Dubois est aussi auteur des *Vues générales sur l'amélioration de l'agriculture en France*, in-8°. de 72 pages, tiré à petit nombre. Il a fourni des articles au *Magasin Encyclopédique*, et entre autres une *Notice historique sur Wieland et ses ouvrages*, deuxième année, t. I, p. 517. Dans ce même *Magasin*, 1809, t IV, p. 320, on trouve l'*Eloge de Dubois*, par M. Trélis. A. B-T.

DUBOIS D'ANNEMETS (DANIEL), gentilhomme normand, fut envoyé de bonne heure à Paris, s'y fit connaître du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, et devint son premier maréchal-des-logis. Il fut disgracié pour s'être rendu sans son ordre au siége de la Rochelle. Il passa en Italie, où la guerre était allumée, cherchant les occasions de se signaler. S'étant arrêté à Venise en 1627, il prit querelle avec un nommé Ruvigny, qui le tua en duel. On a de lui les *Mémoires d'un favori de son altesse royale monsieur le duc d'Orléans*, 1667, in-12, réimprimés en 1668 et en 1702 : il y en a une édition jointe aux *Mémoires d'Angoulême, d'Estrées et de Déageant*, Paris, 1756, 4 vol. in-12. Les Mémoires de Dubois d'Annemets sont curieux, et contiennent ce qui s'est passé de plus considérable touchant le duc d'Orléans, depuis sa naissance, en 1608, jusqu'à la mort du comte de Chalais, en 1626 : ils ont un grand caractère de sincérité et de bonne foi, et l'auteur, qui parle de ce qu'il a vu, y paraît autant homme de bien que mauvais courtisan. A. B—T.

DUBOIS DE CRANCÉ (EDMOND-LOUIS-ALEXIS), né à Charleville, en 1747, d'une ancienne famille bourgeoise, fut un de ces hommes que la révolution pouvait seule faire remar-

quer. Il s'y jeta par calcul, comme beaucoup d'autres, et peut-être aussi par vengeance contre la noblesse, dont il croyait avoir à se plaindre. Il s'en était arrogé les prérogatives, et était entré dans les mousquetaires, à l'aide de titres qui furent ensuite jugés insuffisants. Ses camarades lui firent essuyer des désagréments, il se retira, et obtint cependant une place de lieutenant des maréchaux de France. Il en remplissait les fonctions lors de la convocation des états-généraux de 1789, où il fut député par le tiers-état du baillage de Vitry. Arrivé dans cette assemblée, Dubois se plaça parmi les plus ardents révolutionnaires qu'on appelait le parti du Palais-Royal (1). Ils étaient trente à quarante tout au plus; mais par leur opiniâtreté à poursuivre leur but et par leurs manœuvres au dehors, ils réussissaient presque toujours à faire passer les décrets dont ils avaient besoin, et même à faire rapporter ceux qui les contrariaient. Rejeté du sein de la noblesse de sa province, comme Mirabeau, il voulut suivre son exemple; mais le député champenois n'avait pas les moyens de l'audacieux envoyé de Provence, et si la royauté n'eût pas eu de plus dangereux adversaires, la France n'aurait pas à gémir sur les désastres auxquels elle s'est vue en proie. Il faut convenir toutefois que quelques-uns des principes qu'on entendit professer à Dubois de Crancé, dans la première assemblée, n'étaient nullement dans le système d'un gouvernement républicain. Lorsqu'il fut question de donner une nouvelle organisation à l'armée, il se prononça pour le plan proposé par le ministre. Quelques personnes voulaient dès lors amalgamer les milices avec les troupes de ligne. Dubois s'opposa à cette mesure, lâcha quelques mots contre l'ancien mode de recrutement qui, à son avis, peuplait l'armée d'hommes sans aveu, et qui souvent se vendaient pour échapper aux poursuites de la justice; cette sortie souleva contre lui l'ancienne noblesse; tous les députés du côté droit se levèrent et déclarèrent qu'ils ne souffriraient pas qu'on insultât ainsi l'armée. Dubois de Crancé demanda que le roi fût proclamé chef suprême de ce grand corps, prérogative que la plus grande partie des réformateurs ne voulait pas lui accorder, et qu'ils lui refusèrent effectivement dans la constitution de 1791. Dubois de Crancé ne voulait pas non plus de la qualification de *Roi des Français*, et désirait que celle de *Roi de France* fût conservée. A ces propositions près, Dubois de Crancé se montra le partisan de toutes les mesures révolutionnaires, et plus d'une fois même l'agent de ceux qui les provoquèrent. On a placé ce démagogue parmi les hommes qui voulaient changer l'ordre de la dynastie royale, et pensaient, comme le disait un de leurs chefs, qu'il fallait traverser la république pour retourner au trône. Dubois de Crancé ne cessa de se donner du mouvement dans l'assemblée constituante. Il assiégeait tous les jours les bureaux d'une multitude de projets, et on le voyait à toutes les séances lançant au milieu du tumulte une foule d'amendements et de phrases fugitives que, la plupart du temps, on n'écoutait même pas; mais malgré toutes les peines qu'il prit pour se faire une réputation, il n'en obtint qu'une fort médiocre, même parmi les hommes de son parti. Après la session il fut fait maréchal de camp, et refusa de servir sous le général Lafayette dont il était jaloux. Il entra dans la garde nationale

(1) Ils occupaient l'extrémité de la salle à gauche du président et leur position avait la dénomination de *Palais-Royal*.

parisienne et en fit le service en qualité d'officier, pendant l'année 1792. Appelé à la convention par le département des Ardennes, il se présenta dans cette assemblée comme un furieux, et se rangea dans le parti de Danton, qui venait de diriger la révolution du 10 août, et l'horrible massacre du 2 septembre. Alors il prit un certain ascendant. L'assemblée le nomma un de ses commissaires dans les départements, et le chargea d'aller examiner la conduite du général Montesquiou qui commandait l'armée française sur les frontières de la Savoie. Dubois de Crancé le fit destituer et demanda ensuite contre lui un décret d'accusation; mais M. de Montesquiou aima mieux s'enfuir chez l'étranger que de combattre ses dangereux adversaires. Lors du procès du roi, Dubois fut un des plus ardents persécuteurs de ce malheureux prince; il vota pour la mort, et se prononça contre l'appel au peuple, et contre toute espèce d'ajournement. L'armée républicaine lui dut, vers le même temps, sa première formation. Il fit amalgamer les troupes de ligne avec les bataillons de gardes nationales, fit adopter une répartition de forces et un mode d'avancement qui porta effectivement une foule d'hommes ignorants aux principaux grades de l'armée, et opéra beaucoup de désordre et de confusion. Ce fut par ce décret, tout en faveur de l'ancienneté, qu'un caporal qui avait trente ans de service et qui, par cela seul, était évidemment incapable, devint colonel en quinze jours. Dubois de Crancé fit aussi décréter la première levée des trois cent mille hommes, entreprise alors audacieuse et qui a servi d'exemple à toutes les mesures du même genre qui se sont succédées presque sans interruption, pendant plus de vingt ans. Dubois fut bientôt après nommé président de l'assemblée et membre du comité de salut public. On l'envoya ensuite avec quelques-uns de ses collègues pour comprimer l'insurrection de la ville de Lyon. Ne pouvant rien obtenir de ses habitants ni par exhortations, ni par menaces, il résolut d'en faire le siége, et fit venir le général Kellermann qui commandait une armée en Savoie, pour commencer les attaques; mais cet officier ne put se déterminer à l'exécution des mesures terribles qu'on voulait employer; il prétexta que sa présence était nécessaire pour repousser l'ennemi qui menaçait la frontière et retourna à son armée. Dubois fut alors obligé d'agir avec les troupes qui lui restaient (*Voyez* DOPPET); elles étaient composées de divers bataillons de gardes nationales et de la garnison de Valenciennes, que les Autrichiens avaient renvoyée en France, après s'être rendus maîtres de la place; ce fut surtout aux efforts de cette troupe que la ville dut tous les désastres dont elle se vit bientôt accablée. Après avoir fait tirer quelque temps, Dubois de Crancé fit proclamer dans Lyon que si les habitants voulaient lui livrer leurs administrateurs, il leur accorderait une amnistie entière. Les administrateurs lurent eux-mêmes au peuple assemblé, la proposition qui lui était faite, et la réponse, datée du 17 août 1793, fut un arrêté, à l'instant couvert de vingt mille signatures, dans lequel il était déclaré, au nom de la ville de Lyon, que ses administrateurs n'avaient jamais cessé d'avoir toute sa confiance(1). Cependant la convention

(1) Cette réponse des Lyonnais fut envoyée par Dubois Crancé à la Convention, qui en ordonna l'impression et l'envoi à tous les corps administratifs; elle est intitulée: *les Sections de la ville de Lyon aux citoyens Dubois Crancé et Gauthier, représentants du peuple près l'armée des Alpes*, in-8°. de 91 pages, dont 89 sont remplies par les noms des signataires. Après la prise

effrayée de la révolte des Lyonnais, se plaignait sans cesse des lenteurs du siége. Dubois de Crancé répondit aux reproches qui lui furent adressées à ce sujet. « Le feu (des bombes) a commencé hier à sept heures du soir (24 août 1793) après trente heures inutilement livrées à la réflexion. Les boulets rouges ont incendié le quartier de la porte Saint-Clair. Les bombes ont commencé leur effet à dix heures du soir. A minuit il s'est manifesté de la manière la plus terrible vers le quai de la Saone; d'immenses magasins ont été la proie des flammes, et quoique le bombardement eut cessé à sept heures, l'incendie n'a rien perdu de son activité; on assure que Bellecour, la porte du Temple, la rue Mercière, la rue Tupin et autres, sont incendiées; on peut évaluer la perte à 200 millions. Il en coûtera à la république une de ses plus importantes cités et d'immenses accaparements de marchandises. » Cependant, malgré toute son énergie révolutionnaire, Dubois fut accusé de *modérantisme*. On entendait tous les jours dans l'assemblée des cris d'impatience sur ce que le feu ne continuait pas sans interruption ses dévastations dans le malheureux Lyon, sur ce que cette ville n'était pas entièrement détruite. Dubois de Crancé fut rappelé, et même arrêté; mais cependant presqu'aussitôt mis en liberté, et rentra dans la convention et dans la société des Jacobins, où il continua de s'agiter dans tous les sens. Le club épouvanté des intrigues qui avaient lieu dans son sein, des conspirations qui n'avaient pour but que la proscription, et par suite la mort des principaux sociétaires, résolut de connaître les titres de ceux qui le fréquentaient, et de l'épurer, c'est-à-dire, de renvoyer ceux qui ne pourraient pas en présenter de suffisants; pour exécuter ce projet, il était nécessaire de faire quelques questions à chaque Jacobin; Dubois de Crancé proposa celle-ci: *Qu'as-tu fait pour être pendu si la contre-révolution arrivait?* Cette question, qui était un sarcasme cruel, ne plut pas à Robespierre et à Couthon, et il fut bientôt épuré lui-même; cependant il conserva encore quelque influence dans la convention; il n'y avait presque point de militaires, dont on avait cependant grand besoin, et il ne fut point proscrit avec Danton, quoiqu'il partageât ses principes. A cette époque il fit décréter l'embrigadement des troupes. Dubois de Crancé poursuivit les républicains, ou fédéralistes, même après le 9 thermidor, avec la même violence qu'il avait montrée contre le roi, et quoiqu'il eût adopté le parti de la réaction, il fut du nombre de ceux qui demandèrent la restitution des biens confisqués pendant la révolution, à l'exception de ceux des émigrés, contre lesquels il conserva toujours la haine la plus implacable. Pendant le reste de la session il continua de suivre la ligue révolutionnaire jusqu'au 13 vendémiaire, mais se fit assez peu remarquer de même que dans le conseil des cinq cents dont il fut membre. Comme il voulait se mêler de tout, il ne captivait l'attention sur rien. Le directoire, dont il avait défendu la cause, le nomma inspecteur général et ministre de la guerre peu de temps avant le 18 brumaire. Il avait pris parti contre Buonaparte, et même, dit-on, formé un complot pour le perdre; lorsqu'il se présenta pour prendre ses ordres, imaginant qu'il n'était pas instruit de ses manœuvres,

de Lyon, cette nomenclature fut une liste de proscription.

le nouveau consul se contenta de lui dire : *Je croyais que vous m'apportiez votre porte-feuille*, et il le renvoya. Dubois de Crancé se mêla aussi d'écrire dans les journaux. Il fut un des rédacteurs de celui qui portait pour titre : l'*Ami des Lois*, et avait pour coopérateurs, Poultier, et un prince de la maison de Hesse. Après la révolution du 18 brumaire, Dubois de Crancé retourna dans ses propriétés en Champagne. On avait, en 1800, annoncé qu'il avait été tué au passage du Rhin près d'Offenbourg, le 25 octobre. Les journaux français le firent mourir une seconde fois en 1805. Il est mort à Rhétel le 29 juin 1814, dans un âge avancé. Parmi les brochures qu'il a publiées, on doit remarquer : I. *Observation sur la constitution militaire*, ou *Bases de travail proposées au comité militaire*, 1789, in-8°.; II. *Examen du mémoire du premier ministre des finances, lu à l'assemblée nationale le 6 mars 1790*, in-8°.; III. *Lettre ou Compte rendu des travaux, des dangers et des obstacles, à l'assemblée nationale*, 1790, in-8°.; IV. *Tableau des persécutions que Barrère a fait éprouver à Dubois Crancé pendant quinze mois*, 1795, in-8°.; V. *Replique de Dubois Crancé à Barrère*, 1795, in-8°. de 24 pag.; VI. *Mémoires sur la contribution foncière, suivis d'un projet de loi motivé, pour opérer la conversion de l'impôt en numéraire en une prestation en nature dans toute la république, et d'une réponse à différentes objections*, 1804, in-8°. On lui attribue le *Véritable portrait de nos législateurs*, ou *Galerie des tableaux exposés à la vue du public le 5 mai (1789), jusqu'au premier octobre 1791*, Paris, 1992, in-8°. B—u.

DUBOIS DE LE BOE (François), en latin *Sylvius*, célèbre médecin, né à Hanau, en 1614, mort à Leyde en 1672. Le nom de Deleboë, sous lequel ce médecin était vulgairement connu en Allemagne et en Hollande, est une corruption de celui de Dubois, que portait sa famille, originaire de Cambrai. Dubois, envoyé fort jeune au collége de Sédan, y commença le cours de ses études médicales, et alla les achever à Bâle, où il reçut le bonnet de docteur à l'âge de vingt-trois ans. Dans le dessein d'augmenter ses connaissances, il se rendit ensuite à Leyde et dans plusieurs villes d'Allemagne renommées par leurs universités. De retour à Hanau, il y exerça la médecine pendant deux ans; mais ne trouvant point dans sa patrie des moyens suffisants d'instruction, il parcourut la France et la Hollande, et s'arrêta à Leyde, puis à Amsterdam, où il pratiqua son art avec le plus grand succès pendant quinze ans. A la mort d'Albert Kyper, l'université de Leyde l'appela pour remplacer ce médecin dans la chaire de médecine pratique. Ce fut là que Dubois acquit cette grande réputation, comme professeur et comme praticien, qui lui concilia l'estime de ses collègues, l'admiration des étudiants et la confiance des malades, qui, de toutes parts, venaient le consulter. En effet, il avait un vaste savoir, une éloquence persuasive; il apportait dans l'enseignement un esprit philosophique alors fort rare, et qui seul peut faire faire des progrès aux sciences. Ce médecin, avec tant de qualités, aurait été un grand homme, s'il n'eut embrassé des théories erronées : il croyait que la cause de toutes les maladies résultait d'une surabondance des acides dans nos humeurs, et par conséquent il ne voyait de remède salutaire que dans les alkalis. Passionné pour l'étude de la chi-

mie, il enseigna cette science avec toute la chaleur de son éloquence, et en introduisit le goût parmi ses élèves; il la mit en réputation parmi les savants mais ne sachant pas s'arrêter à de justes limites, il vit l'influence chimique dans toutes les opérations de la nature, même dans les plus simples. Dubois s'occupa de l'anatomie avec plus de discernement; il défendit la circulation du sang contre d'habiles adversaires, et eut la gloire d'enseigner le premier, à Leyde, dès 1658, la fameuse doctrine de Harvey, publiée trente ans auparavant par le médecin anglais. C'est à Dubois que l'on doit la première idée de l'enseignement clinique, qu'il effectua pour ses élèves, dès qu'il fut professeur à Leyde. Ce fut aussi dans ce temps que, le premier, il fonda l'étude de l'anatomie pathologique, dont les recherches ont depuis si puissamment contribué aux progrès de la médecine. Des erreurs graves dans la théorie pathologique, ne peuvent effacer les services éminents qu'il a rendus à l'art de guérir, par l'introduction de ces deux méthodes d'enseignement, que les médecins modernes cultivent avec tant de succès. Dubois, accablé par les études continuelles auxquelles il se livrait, mourut dans un âge peu avancé. On a de lui: I. *Disputationum medicarum decas, primarias corporis humani functiones naturales ex anatomicis, practicis et chimicis experimentis deductas complectens*, Amsterdam, 1663, in-12, Leyde, 1670, in-12, Iena, 1674, in-12; II. *De bili et hepatis usu*, Leyde, 1660, in-4°.; III. *Opuscula varia*, Leyde, 1664, in-24, Amsterdam, 1668, in-12; IV. *Collegium medico-practicum dictatum anno* 1660, Francfort, 1664, in-12; V. *Epistola apologetica contrà Antonium Deusingium*, Leyde, 1664, in-12; VI. *De affectûs epidemici* 1669, *Leidensem civitatem depopulantis, causis naturalibus, oratio*, Leyde, 1672, in-12. Ce discours, sur la cure de la peste qui avait ravagé la Hollande, et avait enlevé la femme de Dubois, est un morceau très remarquable; VII. *Praxeos medicæ idea nova, liber primus*, Leyde, 1667, *liber secundus*, Leyde, 1672, in-12; VIII. *Index materiæ medicæ*, Leyde, 1671, in-12; IX. *Novissima idea de febribus curandis*, Dublin, 1687, in-12. Les OEuvres complètes de Dubois ont été recueillies sous le titre d'*Opera Medica*, etc., Amsterdam, 1679, in-4°., Genève, 1680, in-fol., Venise, 1708, 1736, in-fol. On a publié à Paris, en 1691, deux volumes in-8°. des OEuvres de Dubois; mais on y a joint deux Traités que l'auteur a toujours désavoués, l'un est intitulé: *Institutiones Medicæ*, l'autre *De chimiâ*. Le tombeau où repose Dubois, est encore dans le chœur de l'église de St.-Pierre à Leyde; on y lit l'inscription suivante, faite par l'auteur:

Franciscus De Le Boë, Sylvius,
Medicinæ practicæ professor,
Tam humanæ fragilitatis,
Quàm obrepentis plerisque mortis memor,
De comparendo tranquillo instantis cadaveri sepulchro,
Ac de constituendâ ruenti corpori domo,
Æquè cogitabat seriò.
Lugduni Batavorum
MDCLXV.

F—R.

DUBOIS DE RIAUCOURT (Nicolas), conseiller d'état du duc de Lorraine, et intendant de ses armées, fut envoyé en Espagne, en 1655, avec le marquis du Châtelet, pour solliciter la liberté du duc Charles IV (*Voy.* Charles IV). Il s'acquitta de cette commission importante avec beaucoup de zèle; cependant le duc ne rentra dans ses états qu'après le traité des Pyrénées. Dubois a publié l'*Histoire de l'emprisonnement de Char-*

les IV, duc de Lorraine, Cologne, 1688; in-12. D. Calmet, et les commentateurs de Moréri, qui l'ont copié, se sont trompés en distinguant cette Histoire des *Négociations faites en cour d'Espagne pour la liberté de S. A.* Dubois a laissé manuscrits plusieurs autres ouvrages relatifs à l'Histoire de Lorraine. W—s.

DUBOIS-FONTANELLE. *Voy.* FONTANELLE.

DUBOS (MARIE-JEANNE RENARD), graveur, née à Paris, vers 1700, était élève de Charles Dupuis, dont elle sut bien saisir la manière; elle a gravé plusieurs sujets dans l'ouvrage intitulé: *Versailles immortalisé*, qui parut en 1720, 2 vol. in-4°. Nous connaissons encore de cette femme artiste quelques autres estampes: celle où l'on voit une *Jeune Fille à micorps, qui caresse un Lapin*, d'après un charmant tableau peint par mademoiselle Basseporte, est pleine de grâce et de naïveté. A—s.

DUBOS (CHARLES FRANÇOIS), né en 1661, au château de ce nom, dans le diocèse de Saint-Flour, d'une ancienne famille d'Auvergne, termina ses études à Paris, et prit ensuite ses degrés en Sorbonne. Les thèses qu'il soutint à cette occasion le firent connaître d'une manière si avantageuse, que plusieurs évêques lui offrirent de l'employer dans leurs diocèses. Il se détermina pour l'évêque de Luçon, qui le nomma grand-vicaire, grand-archidiâcre, et l'honora de toute sa confiance. Après la mort du vertueux prélat il revint à Paris, avec l'intention de s'y fixer; mais le chapitre l'ayant élu doyen, pendant son absence, il retourna à Luçon, où il mourut le 3 octobre 1724, à soixante-treize ans. Ses lumières et son intégrité le firent souvent consulter sur des objets étrangers à son état, et toujours avec fruit. Sa charité était très grande; il fonda plusieurs établissements en faveur des pauvres, et il les dota de la plus grande partie de ses biens. On lui doit la continuation du recueil des *Conférences de Luçon*, commencé par Louis; il en publia plusieurs volumes, et laissa des matériaux pour d'autres qui n'ont pas paru. On a encore de lui: I. *Abrégé de la vie de M. de Barillon, évêque de Luçon*, Delft (Rouen), 1700, in-12. Il avait composé une histoire plus détaillée de cet illustre prélat, son protecteur, et en mourant il en confia le manuscrit à son neveu, chanoine de Rouen, pour le faire imprimer. Mais on ne croit pas que son intention, à cet égard, ait été jamais remplie. II. *Conférences sur les principaux mystères, sur les dimanches et sur les fêtes choisies*, Paris, 1724, 2 vol. in-12. W—s.

DUBOS (JEAN-BAPTISTE), né à Beauvais en décembre 1670, s'appliqua d'abord à la théologie, et y renonça bientôt pour l'étude du droit public et des intérêts de l'Europe. M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, l'employa utilement dans plusieurs négociations secrètes. Le régent et le cardinal Dubois, firent le même usage de ses talents et avec le même succès. Il obtint en récompense des pensions et des bénéfices. Retiré de la carrière politique, il entra dans celle de l'histoire et de la littérature. Ses ouvrages lui ouvrirent, en 1720, les portes de l'académie française qui, en 1722, le nomma son secrétaire perpétuel à la place de M. Dacier. Il mourut à Paris le 23 mars 1742, âgé de soixante-douze ans, à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Il répétait en mourant ce mot d'un ancien: *Le trépas est une loi et non pas une peine.* Il ajoutait: *Trois*

choses doivent nous consoler de la vie, les amis que nous avons perdus, le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous, et enfin le souvenir de nos sottises et l'assurance de n'en plus faire. Ses derniers moments lui parurent si doux, qu'on a osé dire qu'il en avait hâté le terme. Son premier ouvrage fut l'*Histoire des quatre Gordiens, prouvée et illustrée par des médailles*, Paris, 1695, in-12. L'opinion commune qui n'admet que trois empereurs de ce nom, a prévalu, malgré tous les efforts de son érudition et de sa critique. Ayant été chargé, vers le commencement de la guerre de 1701, de différentes négociations en Hollande et en Angleterre, pour engager ces deux puissances à la paix, il publia, afin de les y mieux disposer, un ouvrage intitulé: *les Intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*, Amsterdam, 1703, in-12. Cet ouvrage qui contenait des avis indiscrets dont les ennemis firent leur profit, et des prédictions qui ne s'accomplirent point, fit dire à un plaisant qu'il fallait en lire ainsi le titre: *les Intérêts de l'Angleterre mal entendus par l'abbé Dubos.* Il y prédit toutefois ce que nous avons vu arriver de nos jours, l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique septentrionale contre leur métropole. L'*Histoire de la ligue de Cambray*, Paris, 1709, 1728 et 1785, 2 vol. in-12, a toujours joui d'une grande estime. L'auteur y développe avec beaucoup de détail et pourtant de netteté, les motifs, les progrès et la dissolution rapide de cette fameuse alliance. « Cette » histoire, dit Voltaire, est profonde, » politique, intéressante; elle fait con» naître les usages et les mœurs du » temps, et est un modèle en ce genre. » L'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, 1734, 3 vol. in-4°., et réimprimée avec des augmentations et des corrections, en 2 vol. in-4°., et 4 vol. in-12, 1743, a pour objet de prouver que les Francs sont entrés dans les Gaules, non en conquérants, mais à la prière de la nation qui les appelait pour la gouverner. Ce système exposé avec beaucoup d'art, eut d'abord des partisans très zélés; mais il fut ensuite réfuté victorieusement par Montesquieu à la fin du trentième livre de l'*Esprit des lois*: « C'est un co» losse, dit Montesquieu, qui a des » pieds d'argile, et c'est parce que les » pieds sont d'argile, que le colosse » est immense. Si le système de M. » l'abbé Dubos avait eu de bons fon» dements, il n'aurait pas été obligé » de faire trois mortels volumes pour » le prouver; il aurait tout trouvé dans » son sujet; et sans aller chercher de » toutes parts ce qui en était très loin, » la raison elle-même se serait chargée » de placer cette vérité dans la chaîne » des autres vérités. L'histoire et nos » lois lui auraient dit: *Ne prenez pas* » *tant de peine; nous rendrons té*» *moignage de vous.* » L'abbé Dubos n'existait plus quand *l'Esprit des lois* parut; il ne put se rendre aux raisons de Montesquieu, ou les combattre (*Voyez* THOURET). Ses *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, publiées pour la première fois en deux volumes in-12, 1719, et souvent réimprimées en 3 volumes, sont un des ouvrages où la théorie des arts est expliquée avec le plus de sagacité et de justesse. « Tous les artistes, » dit Voltaire, les lisent avec fruit. » C'est le livre le plus utile qu'on ait » jamais écrit sur ces matières chez » aucune des nations de l'Europe. Ce » qui fait la bonté de cet ouvrage, » c'est qu'il n'y a que peu d'erreurs,

» et beaucoup de réflexions vraies, » nouvelles et profondes. Ce n'est pas » un livre méthodique; mais l'auteur » pense et fait penser. Il ne savait » pourtant pas la musique; il n'avait » jamais pu faire de vers et n'avait » pas un tableau; mais il ayait beau» coup lu, vu, entendu et réfléchi. » Voltaire devait peut-être cet hommage à l'abbé Dubos, qui le premier avait indiqué la *Henriade* comme un sujet intéressant de poëme épique. On attribue encore à l'abbé Dubos, un manifeste de Maximilien, électeur de Bavière, contre Léopold, empereur d'Allemagne, relativement à la succession d'Espagne. Cette pièce, dont on vante le style, a été traduite en latin par le P. Souciet, jésuite.

A—G—R.

DUBOSC. *V.* Bosc.

DUBOSC-MONTANDRÉ, né au commencement du dix-septième siècle, l'un de ces écrivains toujours prêts à se vendre au parti qui veut les acheter, se fit d'abord connaître par des libelles où le prince de Condé était insulté avec une audace incroyable. Le prince l'ayant fait châtier par ses domestiques, Montandré annonça publiquement qu'il se vengerait, et qu'aucun supplice ne pourrait le retenir. Cette menace parvint au prince, qui jugea à propos de l'appaiser par quelques présents. Dès ce moment Dubosc se rangea du côté du prince et écrivit en sa faveur, avec autant de zèle qu'il en avait montré jusqu'alors contre lui. Il le suivit en Flandre en 1653, et ne rentra en France qu'à la fin des troubles civils. Dubosc parut alors abandonner le genre de la satire pour se livrer à la composition d'ouvrages purement historiques; mais sa conversion n'était pas très sincère, ou du moins on y croyait peu, puisqu'au moment de la déclaration de guerre, en 1667, on le mit à la Bastille où il resta plusieurs années. Il en sortit pauvre et vécut pendant quelque temps du produit des sermons qu'il vendait à des prédicateurs. Il mourut dans un âge très avancé, vers 1690. Les continuateurs de la *Bibliothèque de France*, disent qu'il avait alors plus de quatre-vingts ans. On trouvera dans les tables de cet ouvrage, la liste des écrits qu'il a publiés pendant les troubles de la fronde, au nombre de vingt-huit. L'extrême rareté de la collection en ferait le principal mérite. Tous ces ouvrages sont anonymes, à l'exception de deux qu'il a signé D'ORANDRÉ, par allusion à son nom et au Mont-d'Or. On a encore de lui: I. *la Vie de S. Lambert, évêque de Liége*, ou *le Courtisan chrétien, immolé en victime d'état à la passion de la cour*, Liége, 1657, in-4°.; II. *Portrait historique, généalogique et politique de la maison d'Autriche*, Paris, 1662, in-4°., réimprimé sous le titre de *Mémoires politiques et historiques de la maison d'Autriche*, Paris, 1670, 2 vol. in-12. Ouvrage superficiel, au jugement de Lenglet Dufresnoy. III. *Suite historique des ducs de la basse Lorraine, où se voit l'établissement du royaume d'Austrasie et son changement de nom en celui de Lorraine*, Paris, 1662, in-4°. Cet ouvrage reparut sous le titre de: *l'Intrigue et trahison de Lorraine qui a fait perdre cette couronne à la France, et les prétentions imprescriptibles que la France y peut et doit encore fonder.* Dubosc s'abandonnait trop à sa facilité, et d'ailleurs son caractère et sa fortune ne lui permettaient pas de soigner ses ouvrages. W—s.

DUBOULAY. *Voy.* BOULAY (du) et FAVIER.

DUBOURDIEU (JEAN-ARMAND),

pasteur de la religion réformée, né à Montpellier en 1652, exerça son ministère en Languedoc avant la révocation de l'édit de Nantes, et s'attacha ensuite au duc de Schomberg, qu'il suivit dans ses campagnes d'Italie. Après la mort de son protecteur, il se retira à Londres, fut nommé pasteur de l'église de Savoie, et mourut en cette ville en 1720, à soixante-douze ans. Bossuet lui adressa une *Lettre sur le culte que l'Église catholique rend à la Ste. Vierge*, et Dubourdieu la fit réimprimer, avec la réponse et un sermon sur le même sujet, en 1682. On a encore de lui d'autres écrits de controverse et des discours imprimés. On se contentera d'indiquer les principaux : I. *Dissertation historique et critique sur le martyre de la légion thébaine :* cette pièce, après avoir long-temps couru manuscrite, fut traduite en anglais, et imprimée en cette langue à Londres en 1696. Desmaiseaux fit paraître enfin l'original à Amsterdam, 1705, in-12 : la préface fut supprimée, parce qu'elle renfermait des traits de critique assez vifs dont on fit l'application à un auteur célèbre. Bayle avance que cet ouvrage a ruiné sans ressource l'ancienne tradition sur la légion thébaine, fondement, dit-il, de tant de dévotions opiniâtres et aveugles. Les auteurs du *Journal des Savants* (année 1706) trouvent au contraire que le système de Dubourdieu n'est presque fondé que sur des paralogismes ; en effet, il a été réfuté avec autant de force que de solidité par dom Joseph Delisle, et par P. de Rivaz (*voy.* Delisle et Rivaz). II. *Comparaison des lois pénales de France contre les protestants, avec celles de l'Angleterre contre les papistes*, Londres, 1717, in-12 ; III. *La pratique des vertus chrétiennes*, ou *Le devoir de l'homme*, traduit de l'anglais de Chappell, évêque de Cork, Londres, 1719, in-8°. ; IV. *Traité sur le retranchement de la coupe*, dédié au ministre Claude : cet ouvrage fut réfuté par Bossuet, qui répondit victorieusement aux répliques qui lui furent faites à cette occasion (*voy.* Bossuet). W—s.

DUBOURG (Anne). *Voy.* Bourg.

DUBOURY (Louis-Fabrice), peintre et graveur, né à Amsterdam en 1691, apprit les principes de son art de Jean Lairesse et de Jacques van Huysum ; mais, destiné au commerce, il ne peignait et ne gravait qu'à ses heures de loisir. Duboury doit une partie de sa réputation à Bernard Picart, son ami, qui a gravé plusieurs de ses compositions. Il a peint des sujets galants et des plafonds estimés. Ses gravures sont dans le goût de celles de Bernard Picart ; elles consistent pour la plupart en jolies vignettes, où sont représentées des scènes pleines de grâce et de goût. A—s.

DUBOY DE LAVERNE (Philippe-Daniel), né aux environs de Dijon, en 1755, était neveu de dom Clément, qui fut chargé de son éducation. Dom Clément procura à son neveu la connaissance de Bréquigny et de quelques autres membres de l'académie des inscriptions ; par suite de cette liaison, il fut chargé de rédiger la table des tomes XXXIV à XLIII des mémoires de cette société, formant le 44e. volume de la collection. « La manière » dont cette table est faite, dit M. Sylvestre de Sacy, a fait regretter que » les tables précédentes n'eussent pas » été exécutées avec les mêmes soins » et avec le même degré d'intelligence. » L'impression de cette table avait mis l'auteur en relation avec le directeur de l'imprimerie royale du Louvre, Anisson-Duperron, qui s'em-

pressa de se l'attacher, et lui donna bientôt toute sa confiance. Les circonstances de la révolution le portèrent à la place de directeur de cet établissement. Duboy de Laverne sut même dans les temps les plus difficiles non seulement le conserver, mais encore l'augmenter et lui donner un degré de splendeur qui le met hors de comparaison avec tout autre établissement de ce genre. Il tira de la poussière la typographie orientale, en faisant faire de nouvelles fontes des caractères orientaux de Vitré, et en faisant graver et acquérant les poinçons d'un grand nombre de caractères étrangers. Ce fut d'après les instructions qu'il envoya à Rome, que la magnifique et précieuse collection de caractères exotiques de la congrégation *De propagandâ fide* fût conservée et réunie à celle que possédait déjà l'imprimerie du Louvre. Lors de l'expédition de Buonaparte en Égypte, on ne donna que quelques jours à Duboy de Laverne pour former une imprimerie française, grecque et arabe, qui devait en faire partie; mais son infatigable activité suppléa au défaut de temps, « et les caractères arabes de » la république allèrent servir utile» ment la politique, l'administration » et les lettres, dans les contrées qui » en avaient fourni les modèles. » Duboy de Laverne ne cessa de se livrer avec le plus grand zèle à la direction de l'établissement qui lui était confié, jusqu'à sa mort, arrivée le 13 novembre 1802. On trouve dans le *Magasin encyclopédique* (8e. année, tome IV, pages 183 et 192) une notice sur Duboy de Laverne, par M. Silvestre de Sacy. J—N.

DUBRAW (Jean), historien, né à Pilsen, en Bohême, dans le 16e. siècle. Son nom était *Skala*; il prit celui de Dubrausky, parce qu'il descendait de cette ancienne famille de Moravie. Il fit ses études en Italie et y prit ses degrés en droit. A son retour, l'évêque d'Olmutz, Stanislas Theuson, le nomma son conseiller et se reposa sur lui de l'administration de ses états. Il conduisit les troupes de l'évêque au secours de Vienne assiégée par les Turks, et se distingua par son courage dans plusieurs occasions. Il fut nommé évêque d'Olmutz, mais non pas immédiatement après la mort de son protecteur, et travailla avec succès à maintenir la pureté de la foi dans son diocèse. Les talents qui lui avaient mérité son élévation le firent employer dans des circonstances difficiles en Silésie et en Bohême, où il présida la chambre créée pour juger les rebelles de Smalcalde. Il mourut en 1553, un an après la publication de son histoire de Bohême, le plus important et le plus estimé de ses ouvrages. *Historia regni Bohemiæ ab initio Bohemorum, libri XXXIII*, Gunther, 1552, in-fol. Cette première édition est extrêmement rare; elle a été imprimée à Prostau, petite ville de Moravie, aux frais de l'auteur. Teissier en cite une seconde édition de Vienne, 1554, dont l'existence n'est pas prouvée. Thomas Jourdain en publia une nouvelle, à Basle, 1575, in-fol., augmentée d'un *index* très ample. Dans cette édition, l'ouvrage de Dubraw est suivi de l'histoire de Bohême d'Énéas Sylvius. Freher les a insérées toutes les deux dans ses *Scriptores rerum Bohemicarum*, Hanau, 1602, in-fol. Enfin on les a réimprimées ensemble, à Francfort, en 1687, in-8°. On a encore de Dubraw : *De piscinis libri V*, Zurich, 1557; Nuremberg, 1596, in-8°., nouvelle édition, 1671, in-4°. (*Voyez* Conring). Un *Commentaire sur le psaume V*, que Teissier dit excellent;

un *Dialogue*, sous le nom de Xenocrates, *sur la qualité des aliments qui se tirent des poissons*; une *Traduction* en vers latins des Aphorismes d'Hippocrate, et des *Notes* sur Martianus Capella. W—s.

DUBREUIL (Pierre), français d'origine et ministre protestant, propagea avec un zèle indiscret, vers 1540, sa nouvelle doctrine à Strasbourg et à Tournai, irrita contre lui les magistrats de cette dernière ville, voulut se soustraire par la fuite, en 1542, aux recherches ordonnées contre lui, se cassa la cuisse au moment où il touchait déjà au bas des remparts de Tournai, fut arrêté, conduit en prison, condamné à être brûlé vif, le 19 février 1543, et conserva jusqu'au dernier moment l'opiniâtreté d'un enthousiaste. Le sénat de Strasbourg et les ambassadeurs protestants, qui étaient à Worms; demandèrent sa grâce, mais leurs sollicitations arrivèrent trop tard. — Un autre Dubreuil (Pierre), bachelier de Sorbonne, a publié une *Histoire ample des peuples habitants des trois bourgs de Ricey* (en Bourgogne), Paris, 1654, in-12. Z.

DUBREUIL (Jean), jésuite, né à Paris, en 1602, était neveu d'Antoine Dubreuil, savant imprimeur du 17e. siècle, et exerça, pendant quelque temps, la même profession. Admis chez les jésuites, il remplit successivement plusieurs emplois avec zèle, fut envoyé à Rome, et nommé à son retour directeur du noviciat de Dijon; il mourut en cette ville, le 27 avril 1670. Il avait des connaissances très étendues dans l'architecture et le dessin. On a de lui: I. *La perspective pratique, nécessaire à tous peintres, graveurs* etc., Paris, 1642-48, 3 vol. in-4°., fig.; id. 2e. *édition, augmentée par l'auteur en plusieurs endroits et d'un traité de la Perspective militaire, ou Méthode pour élever sur des plans géométraux*, Paris, Langlois, 1651, 3 vol. in-4°. (1). Cet ouvrage est encore estimé. II. L'*Art universel des fortifications*, Paris, 1665, in-4°. Cet ouvrage fut imprimé par Jacques Dubreuil un de ses neveux. W—s.

DUBREUL (Jacques), naquit à Paris, le 17 septembre 1528, fit ses études à l'université de cette capitale, puis se fit religieux dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés. Ses qualités estimables, sa passion pour le travail le firent monter vers les premières charges de son ordre, et lui attirèrent l'estime de ses supérieurs. Il fut envoyé, en 1572, en qualité de prieur, à l'abbaye de Brantôme en Périgord; rappelé à Paris, il fut élu prieur trois fois, et ensuite abbé de St.-Allire de Clermont. Dubreul mourut à Paris le 17 juillet 1614, à l'âge de quatre-vingt-six ans. On a lieu d'être étonné que ce religieux, toujours occupé du devoir de ses charges, ait encore trouvé le temps de composer ses différents ouvrages. On lui doit une édition des œuvres de St.-Isidore de Séville, Paris, 1601, in-fol°., une édition d'Aimoin, Paris, 1603, in-fol°. Dubreul a mal-à-propos annoncé que cet historien avait été moine de St.-Germain-des-Prés; il appartenait à l'abbaye de Fleury, ou St.-Benoît-sur-Loire. En tête de cette édition, qui est estimée et considérablement augmentée, l'on trouve *De Aimoino judicium*, et à la fin *Chronicon regalis monasterii Sancti Germani à pratis*; l'histoire du siége de Paris, par les Normands, écrite par Abbon (*Voyez* Abbon), et plusieurs autres pièces

(1) Quelques bibliographes prétendent que ce n'est que la même édition dont on a renouvelé le frontispice.

fort curieuses. Il a fait imprimer les constitutions de la congrégation du Mont-Cassin, en 1604, la règle de St. Benoît en 1610. Au nombre de ses ouvrages on remarque : I. *Vie de Charles de Bourbon, oncle de Henri IV*, Paris, 1612, in-4°. On trouve à la suite de cette vie, la généalogie des princes de Bourbon. II. *Les fastes et antiquités de Paris*, in-8°., 1605, 1608, réimprimés in-4°. sous le titre de *Théâtre des antiquités de Paris*, 1612, 1618 et 1639. Cette édition, pour être enrichie d'un supplément, d'un pouillé des bénéfices de l'archevêque de Paris, n'en est pas plus estimée. Dans ce dernier traité on remarque les fautes les plus graves, des noms défigurés et mis hors de leur place. On lui préfère la 1re. édition. III. *Supplementum antiquitatum urbis Parisiaci, de S. Mauri Fossatensis Cœnobio*, Paris, 1614, in-4°. Enfin Dubreul est encore l'auteur d'une histoire manuscrite de l'abbaye de St.-Germain; Mabillon l'a citée à la pag. 48 du tom. second *des Annal. ordinis S. Benedicti*. R—T.

DUBUAT-NANCAY. *Voy.* BUAT.

DUBUC. *Voy.* BUC.

DUBUISSON (PAUL-ULRIC), né à Laval en 1753, vint de bonne heure à Paris. « Il embrassa la cause de la » révolution avec enthousiasme, dit la » *Biographie moderne;* mais désespérant de pouvoir jouer un rôle en » France, il passa dans la Belgique, » alors en fermentation; s'y prononça » contre le parti de Van der Noot; » fut incarcéré, et mis en liberté en » 1790. De retour à Paris il s'affilia au » club des jacobins, et fut envoyé, » vers la fin de 1792, à l'armée du » nord, comme commissaire du pouvoir exécutif. Il suivit Dumouriez » dans la conquête des Pays-Bas; et » lors de sa défection, il eut avec lui » une conférence dont il transmit le » résultat à la convention. Inculpé à » ce sujet, il provoqua lui-même sa » mise en jugement, et un décret du » 6 avril 1793 approuva sa conduite. » Il continua de figurer dans le parti » révolutionnaire, parut tenir aux intrigues de Gusman et de Proly, et » fut dénoncé par Robespierre comme » ayant voulu semer la discorde parmi les jacobins, qui l'exclurent de » leur société. Traduit au tribunal » révolutionnaire, comme complice » d'Hébert, il fut condamné à mort le » 24 mars 1794 », et conduit au supplice le même jour avec Hébert, Ronsin, Momoro, Vincent, Proly, Perreyra, Cloots, etc. Dubuisson s'était adonné à la littérature; ses ouvrages sont : I. *Nadir ou Thamas Koulikan*, tragédie en cinq actes et en vers, 1780, in-8°. L'auteur se vantait de l'avoir fait en dix-sept jours; aussi, au jugement de Laharpe, « il n'y » a pas la moindre connaissance ni » du cœur humain, ni du théâtre, ni » du style. » II. Le *Vieux garçon*, comédie en cinq actes et en vers, 1783, in-8°.; III. l'*Avare cru bienfaisant*, comédie en cinq actes et en vers, 1784; IV. *Albert et Emilie*, tragédie tirée du théâtre allemand, 1785; il ne paraît pas que ces deux pièces aient été imprimées. V. *Scanderberg*, tragédie en cinq actes et en vers, 1786, in-8°. A cette époque Dubuisson était déjà passé à Bruxelles. VI. *Trasime et Timagène*, tragédie, 1791; VII. les *Deux Frères*, opéra, 1792; VIII. *Flora*, opéra en trois actes, 1792; IX. *Zélia*, opéra en trois actes, tiré de la Stella de Goëthe. X. Le *Tableau de la volupté*, ou *les Quatre Parties du jour*, poëme en vers libres, 1771, in-8°.; XI. *Abrégé de la révolution des états*

d'Amérique, 1779, in-8°.; XII. *Nouvelles considérations sur Saint-Domingue, en réponse à celles de M. H. D.* (Hilliard d'Auberteuil), 1780, in-8°.; XIII. *Lettres critiques et politiques sur les colonies et le commerce des villes maritimes de France, adressées à G. T. Raynal*, 1785, in-8°. A. B—T.

DUBY (Pierre Ancher Tobiesen), naquit en 1721, à Housseau, dans le canton de Soleure. Il passa à l'âge de neuf ans en Danemark, et fit ses études à l'université de Copenhague. Etant ensuite entré dans un des régiments suisses au service de France, il se trouva à la bataille de Fontenoy, où il reçut d'abord deux coups de feu; mais n'ayant pas voulu se retirer, il eut la cuisse emportée d'un coup de canon. Admis à l'hôtel royal des invalides, c'est dans cette glorieuse retraite qu'il se livra tout entier à l'étude des lettres; et s'étant adonné particulièrement à celle des langues du Nord, il eut le titre d'interprète à la bibliothèque du roi. Il s'occupa ensuite de son recueil intéressant de monnaies obsidionales : cet ouvrage se rapprochant davantage de ses goûts militaires, ce fut le premier qu'il composa, et c'est le traité le plus complet qui ait paru jusqu'ici sur cette matière. La pièce la plus ancienne qui y soit portée, est celle du siége de Tournai, frappée en 1521, sous François Ier. Duby n'eut pas la consolation de publier lui-même son ouvrage, il mourut le 19 octobre 1782. Ce fut son ami, Michelet d'Ennery, qui en fut l'éditeur, et qui le donna au public quatre ans après, sous ce titre: *Recueil général de pièces obsidionales et de nécessité, gravées d'après l'ordre chronologique des événements*, Paris, 1786, in-fol°., avec 31 planches. Dans les quatre dernières se trouvent gravées plusieurs pièces fort intéressantes, sous le titre de *Récréations numismatiques*. On y trouve entre autres quelques monnaies curieuses de Charles X (le cardinal de Bourbon), proclamé roi de France après la mort de Henri III. Duby avait eu le projet de donner un supplément au Traité historique des monnaies de France, par Le Blanc, mais il paraît qu'il n'a laissé que ce qui est porté à la fin de l'ouvrage dont nous venons de parler. Nous lui devons encore le *Traité des monnaies des barons, pairs, évêques, abbés, villes et autres seigneurs de France*, Paris, 1790, 2 vol. grand in-4°., avec 122 planches, publié par les soins de son fils. T—N.

DUC (Philippine), jeune piémontaise pour laquelle Henri II eut un attachement passager, malgré sa passion pour Diane de Poitiers. En 1538 elle accoucha de Diane légitimée de France, qu'on a cru mal-à-propos fille de la duchesse de Valentinois. Philippine Duc se fit religieuse aussitôt après ses couches; sans doute sa fidélité pour le roi ne fut pas soupçonnée tant qu'elle en fut aimée, puisque le connétable de Montmorency osa dire à Henri, en lui parlant de Diane de France: *Qu'elle était la seule de ses enfants qui lui ressemblât.* B—Y.

DUC (Fronton du), en latin *Ducæus*, jésuite, né à Bordeaux, en 1558, était fils d'un conseiller au parlement de cette ville. Il professa la rhétorique et ensuite la théologie positive à Pont-à-Mousson, à Bordeaux et au collège de Clermont, à Paris, où il fut nommé bibliothécaire, en 1604. Il fut chargé de préparer des éditions des ouvrages des SS. Pères grecs, sur les manuscrits de la bibliothèque royale. Le P. Fronton jouissait de l'estime des savants

français et étrangers, et correspondait avec la plupart d'entre eux. Il avait renoncé, dès sa jeunesse, à l'usage du vin, et ne faisait qu'un seul repas, afin d'avoir plus de temps à consacrer à l'étude. Il mourut à Paris, le 25 septembre 1624, à la suite de douleurs longues et aigües, occasionnées par une pierre dans la vessie, dont l'extraction ne put pas avoir lieu. Cette pierre était du poids de cinq onces. On a du P. Fronton : I. Des *Remarques sur la chronique bordelaise* de Gabriel Lurbé (*V.* Lurbé); II. Trois volumes de *Controverses adressées a Duplessis Mornay, au sujet de son livre de l'eucharistie;* III. l'*Histoire tragique de la pucelle de Domremy, autrement d' Orléans, nouvellement départie par actes et représentée par personnages*, etc. Nancy, 1581, in-4°. Cette pièce très rare a été attribuée à Jean Barnet; mais il n'en est que l'éditeur. IV. *Bibliotheca veterum patrum, gr.-lat.*, Paris, 1624, 2 vol. in-fol°. On connaît aussi ce recueil sous le titre d'*Auctarium Ducæanum*, parce qu'il sert de supplément aux bibliothèques latines des SS. Pères. On trouvera dans les mémoires de Niceron, tome 38, la liste des ouvrages que le P. Fronton a réunis dans ces deux volumes en y joignant des notes, des corrections et souvent de nouvelles versions latines. On lui doit en outre des éditions très estimées des *Ouvrages de St.-Jean Chrysostôme, de St.-Paulin, de St.-Jean Damascène* et *de l'Histoire ecclésiastique de Nicéphore Caliste.* Il avait formé le projet de publier une édition grecque de la bible, disposée dans le même ordre que la vulgate, une collection des conciles grecs, et une nouvelle édition des œuvres de St.-Cyrille d'Alexandrie. On ignore ce que sont devenus les matériaux qu'il avait préparés pour ces différents objets. W—s.

DUCANGE. *Voy.* CANGE (DU).

DUCAREL (André-Coltee), savant antiquaire, né, suivant les uns, en 1714, à Greenwich; suivant d'autres, à Caen en Normandie, en 1713, et amené de bonne heure en Angleterre, où il fut élevé à l'école d'Eton d'où il passa à Oxford. Il fit, en 1752, un voyage en Normandie, où il se livra à des recherches dont il publia le résultat deux ans après, dans un ouvrage qui a été réimprimé in-f., en 1767, et avec des additions et vingt-sept planches, sous le titre d'*Antiquités anglo-normandes.* Il trouva dans divers emplois dont il fut chargé les moyens de satisfaire l'espèce de passion qu'il avait pour les antiquités. Il fut nommé en 1755 commissaire ou official de la juridiction privilégiée de l'église collégiale de Ste.-Catherine, près de la tour de Londres; bibliothécaire du palais de Lambeth en 1757, et l'année suivante, commissaire et official de Cantorbéry. La société des antiquaires l'admit dans son sein en 1737, et la société royale en 1762. En 1763, il fut chargé, conjointement avec sir Joseph Ayloffe, de mettre en ordre des papiers d'état à Whitehall. Ducarel faisait chaque année, avec son ami Samuel Gale, de petits voyages pour explorer les ruines des environs. Etant à Cantorbéry, la lecture d'une lettre qui lui annonçait que sa femme était dangereusement malade, lui causa un saisissement tel, qu'il mourut quelques jours après son retour, en 1785, âgé d'environ soixante-douze ans. Le sentiment d'une constitution robuste l'avait flatté d'une plus longue vie, et il disait quelquefois que s'il échappait aux accidents violents ou à une attaque de paralysie, il *jetterait un coup-d'œil dans le siècle suivant.*

Son amour pour le travail n'excluait pas en lui le goût de la société et surtout des plaisirs de la table, et il savait très bien faire les honneurs de la sienne à ses amis. Il avait coutume de dire « qu'il était un vieux Oxonien, » et qu'en conséquence, il ne con- » naissait un homme qu'après avoir bu » une bouteille de vin avec lui. » Outre l'ouvrage ci-dessus mentionné, on a de lui : I. une *Série de plus de deux cents médailles anglo-galliques, ou normandes et aquitaniques, des anciens rois d'Angleterre, représentées sur seize planches gravées et éclaircies dans douze lettres*, 1757, in-4°.; II. une *Notice sur Browne Willis l'antiquaire*, 1760, in-4°.; III. quelques articles dans les *Transact. philos.*; IV. *Anglo-norman antiquities considered in a tour throug part of Normandy*, Londres, 1767, in-folio; V. l'*Histoire de l'hôpital et de l'église de Ste. - Catherine*, 1782, in-4°., avec des planches; VI. *Notice sur la ville, l'église et le palais archiépiscopal de Croydon*, in-4°., 1783; VII. *Histoire et antiquités du palais archiépiscopal de Lambeth*, 1785, imprimé dans la *Bibliotheca topographica britannica*. Il eut, en outre, beaucoup de part à plusieurs autres ouvrages du même genre, notamment à la *Description of Alien priores*, publiée par Nichols, en 2 vol. in-8°., 1779, et à l'*Histoire de la paroisse de Lambeth*, publiée en 1786. X—s.

DUCART (Isaac), né à Amsterdam en 1630, eut le mérite d'être en Hollande un excellent peintre de fleurs. Ses ouvrages sont autant de petites miniatures exécutées avec une facilité qui en augmente encore le mérite. Ducart peignait de préférence sur des feuilles de vélin. Aucun peintre avant lui n'avait représenté les fleurs avec la même fidélité : il s'attachait avec un soin extrême à leur conserver les nuances les plus imperceptibles de la nature. C'était plaire doublement aux Hollandais chez qui le goût des fleurs n'est pas moins vif que le goût de la peinture ; aussi les tableaux de Ducart étaient-ils recherchés par les amateurs les plus difficiles. Rien dans ses ouvrages ne porte l'empreinte de la précipitation, tous sont terminés avec le même soin. Ce peintre n'eut dans tous les temps qu'une seule et même manière : toujours patient et laborieux, son pinceau cherche et poursuit la nature jusque dans ses moindres caprices. Les tableaux en grand nombre qu'il a peints sur satin sont une preuve de la légèreté de sa touche. Ce sont autant de petits chefs-d'œuvre où l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de la dextérité, ou du savoir du maître. Quoique Jean van Huysum ait fait oublier la plupart des peintres de fleurs hollandais qui l'avaient précédé, Ducart a conservé en Hollande la réputation que lui firent ses contemporains. Ses ouvrages sont encore aujourd'hui fort recherchés; il mourut à Amsterdam, en 1694. A—s.

DUCAS (Constantin). *Voyez* Constantin XI et XII.

DUCAS (Alexis). *V.* Alexis V.

DUCAS (Michel), historien grec, fut témoin de la chute de l'empire de Constantin et a écrit l'histoire de sa décadence. Issu de l'illustre famille des Ducas qui avait donné plusieurs empereurs à Constantinople, il était à Éphèse lorsque Mahomet II s'empara de la capitale de l'empire. Ducas se réfugia dans l'île de Lesbos, et fut employé par le commandant de cette île à quelques négociations auprès de Mahomet. Il dut tomber lui-même au pouvoir des Turks, qui s'emparèrent de Lesbos en 1462, ou peut-

être fut-il du nombre de ces grecs, qui, réfugiés en Italie, y portèrent le goût des lettres et la connaissance des anciens auteurs. C'est à cette époque que Ducas termine son histoire, qu'il commence au règne de Jean Cantacuzène. Elle est précédée d'un court précis chronologique depuis le commencement du monde jusqu'à la mort d'Andronic le jeune, en 1341. Cet ouvrage estimé, et que l'on préfère à celui de Chalcondyle, fut imprimé au Louvre, en 1649, avec la traduction latine et les notes de Boulliau; il fait partie de la belle collection connue sous le nom d'*Histoire Bizantine*; la version latine a été traduite en français par le président Cousin. L—S—E.

DUCAS-VATACE (Jean). *Voy.* Vatace.

DUCASSE (François), docteur en théologie et canoniste célèbre, né à Lectoure, fut d'abord grand-vicaire et official de Carcassonne, sous M. de Grignan, évêque de ce diocèse. C'est lorsqu'il se vit appelé à exercer ces fonctions, qu'il imagina de dresser pour son usage particulier, un mémoire de ce qu'il avait à faire pour les remplir, et des règles qu'il devait suivre. D'après ce plan, il s'appliqua à chercher dans le corps du droit canonique, dans les mémoires du clergé et les ordonnances des rois, tout ce qui pouvait contribuer à son instruction. Il joignit à cela la lecture et des extraits des auteurs qui avaient traité des usages et de la police de l'église gallicane. L'abbé Ducasse était passé dans le diocèse de Condom avec les mêmes titres de grand-vicaire et d'official, lorsque ce siége vint à vaquer par la démission de M. de Matignon. Le chapitre de Condom continua Ducasse dans ces deux charges, et l'associa à l'abbé Duquesne, docteur de Sorbonne, homme de mérite et alors théologal et archidiacre. Duquesne eut occasion de parler à l'abbé Ducasse de sa compilation, et la lui communiqua. Celui-ci trouva qu'un livre sur ces matières serait fort utile, et que les éléments en étaient tout préparés. Il engagea l'abbé Ducasse à mettre ses matériaux dans l'ordre convenable pour être publiés. Il résulta de ce travail deux traités, savoir: I. *De la Juridiction ecclésiastique contentieuse*, 1 vol. in-4°., Agen, 1695; II. *de la Juridiction volontaire*, 1 vol. in-4°., Agen, 1697. Ces deux traités obtinrent l'estime et l'approbation des jurisconsultes. Sur des observations qui lui furent faites, l'abbé Ducasse les réunit en un seul corps d'ouvrage, sous ce titre: *La pratique de la juridiction ecclésiastique, volontaire, gracieuse et contentieuse, fondée sur le droit commun et sur le droit particulier du royaume*, 1 vol. in-4°. La 6e. et dernière édition est de Toulouse, 1762. A des mœurs véritablement ecclésiastiques, accompagnées d'une grande exactitude à remplir les devoirs des diverses fonctions qui lui furent confiées, Ducasse joignait une profonde connaissance de l'écriture sainte, des SS. Pères et des casuistes anciens et modernes. Il mourut en 1706. L—Y.

DUCASSE (Jean-Baptiste), célèbre marin français, était né dans le Béarn. Il fut d'abord employé par la compagnie du Sénégal, qui le récompensa de ses services en le nommant un de ses directeurs. Il passa en cette qualité à Saint-Domingue, dans le dessein d'y établir un bureau pour la traite des noirs; mais il y fut très mal reçu. Le nom de compagnie révolta tellement les habitants, que l'on prit les armes pour le forcer à se rembarquer.

Il vint à bout, par son intrépidité, son éloquence et son habileté, de calmer la fougue des habitants du Cap, auxquels il prouva que l'on ne voulait ni toucher à leurs privilèges, ni gêner leur commerce, et qu'étant obligés d'augmenter le nombre de leurs esclaves noirs, ils ne pouvaient se les procurer par une autre voie que celle de la compagnie. Celle-ci fut si satisfaite de sa conduite, en cette occasion, qu'elle le chargea du premier transport de nègres qu'elle envoya à St.-Domingue. Obligé de relâcher en Angleterre, où une maladie grave le retint plusieurs mois, Ducasse fit partir le navire sous les ordres du capitaine en second, et le voyage fut très heureux. Ensuite il acheta un autre navire, et malgré les événements les plus contraires, qui semblaient se réunir pour faire échouer son entreprise, puisqu'il fut pris une fois avec son bâtiment, et que s'en étant procuré un nouveau, il fut encore obligé de se racheter des mains des ennemis, moyennant une forte rançon, il se trouva, à son retour en France, que son voyage avait apporté du profit. Un second voyage fut plus heureux que le premier, et contribua à tirer Ducasse de la condition de capitaine marchand. En revenant en France il attaqua une grosse flute hollandaise, sauta lui vingtième à l'abordage, et s'en rendit maître. Un moment après, les deux bâtiments furent séparés; l'équipage de Ducasse le croyant pris ou tué se mit à fuir à force de voiles. Quant à lui il sut, par sa contenance, en imposer à ses prisonniers, bien plus nombreux que sa troupe; et après avoir, à force de signaux, fait rejoindre son bâtiment, il entra triomphant à La Rochelle. Instruit de cette aventure, Louis XIV le fit entrer dans le corps de la marine royale. Ducasse s'y distingua tellement dans toutes les occasions, qu'il parvint bientôt au grade de capitaine de vaisseau. Son audace captiva tellement les flibustiers, qu'ils le suivirent avec joie dans plusieurs entreprises contre les colonies hollandaises et à la côte d'Afrique (1). Nommé, en 1691, gouverneur de Saint-Domingue, il trouva cette colonie bien déchue de ce qu'il l'avait vue peu d'années auparavant: elle était sans fortifications, sans munitions, sans vaisseaux; les flibustiers, si long-temps la terreur de l'Amérique, avaient presque tous péri, ou étaient entre les mains des Anglais: ces derniers et les Espagnols, leurs alliés, menaçaient l'île; les habitants étaient divisés entre eux. Ducasse prit des mesures si efficaces pour remédier à tous ces maux, que les Espagnols qui s'étaient approchés par terre et par mer jusqu'à quinze lieues du cap, se retirèrent sur le simple bruit de ses préparatifs. Il alla ensuite, aidé des flibustiers, dont il sut gagner la confiance, faire une descente à la côte de la Jamaïque; il y causa un dégât considérable, et en rapporta un grand butin, dont il fit profiter sa colonie. Mais les Espagnols

(1) Dans une de ces expéditions à la Côte-d'Or, en 1686, les flibustiers convinrent avec le roi d'Issiny des conditions d'un commerce à établir, donnèrent et reçurent des ôtages, et emmenèrent avec eux un certain *Aniaba*, qui se faisait passer pour le fils du roi. Cet aventurier fut reçu en France en cette qualité. Louis XIV le fit instruire dans la religion, et lui donna son nom au baptême, qu'Aniaba reçut de Bossuet. Les nouvelles de la mort du roi d'Issiny et d'un de ses fils qui lui avait succédé, s'étant répandues en France, le faux prince fit courir le bruit que le peuple de son royaume le demandait pour l'élever sur le trône. Louis XIV donna des ordres pour l'embarquement du prétendu roi, qui, pour tromper encore davantage, voulut mettre ses états et sa personne sous la protection de la Vierge, et institua en 1705 l'ordre de l'étoile de Notre-Dame, dont on trouve le détail à la fin du tome VIII de l'*Histoire des ordres religieux et militaires* du Père Helyot. A peine cet imposteur fut-il de retour dans son pays, qu'il retourna à l'idolâtrie, et mit sur sa peau noire le ruban blanc avec l'étoile de son ordre. Son arrivée ne fit d'ailleurs aucune sensation dans le pays.

et les Anglais vinrent, avec des forces supérieures à celles de Ducasse, attaquer St.-Domingue, s'emparèrent du Cap et de plusieurs autres postes; bientôt les pertes qu'ils éprouvèrent dans plusieurs rencontres, et la mésintelligence qui se mit entre eux, les forcèrent à se retirer. Lorsqu'en 1694, Pointis exécuta son entreprise contre Carthagène, Ducasse lui fournit un corps considérable de flibustiers, qu'il avait eu l'adresse de rassembler et de tenir dans l'ordre, et contribua par sa bravoure et son intelligence au succès de cette expédition. Des différends survenus entre lui et Pointis, qui ne voulait pas donner aux flibustiers leur part du butin, lui firent concevoir le dessein de retourner en France pour porter ses plaintes au roi; mais ayant eu avis qu'une escadre ennemie, mouillée à la Barbade, menaçait peut-être St.-Domingue, il crut que son devoir l'obligeait à rester dans son gouvernement. Cependant les désastres éprouvés par les flibustiers, à leur retour de Carthagène, engagèrent Ducasse à demander son rappel, afin de n'être pas témoin de la ruine de la colonie. Il reçut une réponse par laquelle on lui apprenait que le roi ferait justice aux flibustiers; que ce prince, étant satisfait de sa conduite, lui accordait la croix de St.-Louis, mais ne pouvait, vu les circonstances, lui permettre de quitter la colonie. En effet, elle était pressée par les ennemis. « Les Espagnols, dit Ducasse » dans une de ses lettres, font la » guerre comme on ne la fait pas entre » des chrétiens. » Ils en usaient surtout d'une manière barbare envers les habitants qui leur tombaient entre les mains. Les Anglais n'étaient pas moins acharnés; leurs entreprises échouèrent néanmoins, et la paix de Riswick vint, en 1698, ramener le calme dans ces contrées lointaines. Dans la correspondance que Ducasse eut ensuite avec le ministère, il exposa les moyens de remédier à l'état misérable où se trouvait St.-Domingue; il fit ouvrir les yeux sur un établissement que des Écossais voulaient former dans l'isthme de Darien, enfin donna les plus grandes preuves d'un zèle vif et éclairé pour le bien public. En 1700 il fut appelé en Europe, et envoyé à la cour d'Espagne pour y régler plusieurs objets relatifs aux affaires des deux couronnes dans les Indes. La guerre de la succession lui fournit de nouvelles occasions de se signaler. Il était venu à St.-Domingue, et de là à Carthagène, avec quatre vaisseaux. L'amiral anglais Benbow, qui en avait sept, le rencontra près de Sainte-Marthe; le combat dura cinq jours, et, le sixième, Benbow, qui avait eu une jambe cassée et la plupart de ses vaisseaux désemparés, gagna la Jamaïque. Ducasse, dont la perte était peu considérable, le poursuivit d'abord, puis continua sa route vers Carthagène, où sa présence causa autant de joie qu'elle y avait inspiré de terreur quelques années auparavant. En 1703 on donna un successeur à Ducasse dans le gouvernement de St.-Domingue; il fut nommé chef d'escadre. Il montait le vaisseau l'*Intrépide* au combat de Malaga, et dans toute cette guerre il fit sentir sa valeur aux ennemis de la France, tant en Europe qu'en Amérique. Elevé au grade de lieutenant-général des armées navales, il commandait la flotte qui, en 1714, investissait Barcelonne; mais ses infirmités, suite de ses longs et nombreux services, le forcèrent de céder la place à un autre, et de revenir en France; il mourut à Bourbon-l'Archambaut en juillet 1715: « C'était, dit Charlevoix, un hom-

» me dont la valeur allait de pair » avec la prudence, et que son ha» bileté mettait toujours au-dessus » des plus facheux contre-temps ; qui » dans quelque extrémité qu'il se soit » trouvé, n'a jamais manqué de res» sources, mais ne les a jamais cher» chées que dans son courage et sa » vertu. » É—s.

DUCCINI (Joseph), professa la médecine à Pise au commencement du 18e. siècle. C'était un homme instruit, mais systématique; il a laissé plusieurs ouvrages peu recherchés aujourd'hui, à raison des erreurs qu'ils contiennent. Le plus singulier est une dissertation : *Sopra la natura de liquidi del corpo umano* Il prétend y prouver que le corps humain renferme tout l'attirail d'un laboratoire, opinion ridicule, dit Eloy, et qui eut une grande influence sur sa pratique. On estime davantage son traité *De bagni di Lucca*, Lucques, 1711, in-8°. W—s.

DUCERCEAU. *Voy.* Androuet et Cerceau (du).

DUCHAL (Jacques), ecclésiastique irlandais non conformiste, né à Antrim, en 1697, dut une partie de son éducation au savant et vertueux Abernéthy, auquel il succéda, en 1730, dans cure d'Antrim, et qu'il remplaça a[illegible]s sa mort, en 1740, comme ministre d'une congrégation de *dissidens* à Dublin. Ce fut dans cette dernière situation qu'avancé en âge et valétudinaire, il composa plus de 700 sermons, la plupart sur des sujets qui n'avaient pas encore été traités; et écrits, sinon avec correction, du moins avec une certaine éloquence naturelle. On en a fait, après la mort de l'auteur, un choix qui a été imprimé, en 1764, en 3 vol. in-8°. On a aussi de lui, un vol. in-8°. de discours très estimés *sur les fondemens présomptifs en faveur de la religion chrétienne*, et quelques autres écrits. Il mourut à Dublin en 1761. X—s.

DUCHANGE (Gaspard), graveur, né à Paris, en 1662, fut élève de Jean Audran. Un faire large, un travail de chairs très moelleux, forment le caractère de son talent. Aussi est-il celui de tous les graveurs qui a le mieux rendu les tableaux du Corrège. On en peut juger par ses estampes d'après ce maître, *Jupiter et Io*, sa *Léda* et sa *Danaé*, estampes assez recherchées, quand on les trouve avant la retouche, et les draperies, qui y ont été ajoutées par Sornique, qui y a mis son nom. L'heureux mélange des travaux des chairs, qui sur les contours se perdent avec ceux des parties qui les environnent, sans cependant détruire la finesse et la précision du trait, y ajoutent un mérite assez rare, qui convenait parfaitement aux ouvrages du Corrège, et que Bartolozzi a très bien imité depuis. On a de lui aussi : *les Vendeurs chassés du Temple*, et *le Repas chez le Pharisien*, gravés d'après les tableaux de Jouvenet qui étaient autrefois à St.-Martin-des-Champs : ces deux grandes estampes ont bien le caractère des originaux. Duchange a gravé beaucoup d'autres estampes, telles que *Tobie recouvrant la vue*, d'après Ant. Coypel; *Notre-Seigneur au tombeau*, d'après Véronèse, et divers autres sujets, d'après Bertin, Noël Coypel, Lesueur et autres. Si les estampes qu'il a gravées pour la galerie du Luxembourg, d'après Rubens, sont plus faibles, c'est qu'il les a exécutées d'après les dessins de Natier, qui n'avait pas rendu convenablement le caractère et le coloris de Rubens. Duchange est mort, en 1756, conseiller de l'académie de peinture. Il a conservé jusqu'à la fin de ses jours,

une santé parfaite, et une si bonne vue, qu'il existe une planche qu'il a gravée à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Cet artiste fut aussi estimé pour ses qualités personnelles que pour ses talents. P—E.

DUCHAT (Jacob le), habile philologue, né à Metz le 23 février 1658, d'une famille originaire de Champagne, fit ses premières études sous les yeux de son père, homme instruit et très capable de le bien diriger; il fréquenta ensuite les cours de l'université de Strasbourg, et après avoir pris ses degrés en droit, revint exercer la profession d'avocat dans sa patrie. Duchat était protestant, et la révocation de l'édit de Nantes le priva de son état. L'étude des vieux auteurs français qui avait fait jusqu'alors son délassement devint son unique occupation. Des éditions plus correctes de la *Confession de Sancy* et des *Mémoires de l'Etoile* (*Voy.* Aubigné et Etoile) l'avaient déjà fait connaître d'une manière avantageuse lorsqu'il se rendit à Berlin en 1700. Il y fut accueilli par le roi, qui le nomma conseiller à la justice supérieure française de Prusse. Cette place, dont le traitement était fort modique, suffisait à son ambition; les devoirs qu'elle lui imposait et l'étude partageaient tous ses loisirs. Il mourut, regretté des pauvres et de ses nombreux amis, le 23 juillet 1735, âgé de soixante-dix-sept ans. Duchat était en correspondance avec Bayle, qui a fait usage de ses observations dans son dictionnaire, avec Lamonnoye, Desmaiseaux, etc. Il paraît s'être borné aux fonctions d'éditeur, et le genre d'étude qu'il avait adopté ne le rendait guère propre à écrire d'après ses idées; cependant on lui attribue *la Famille ridicule*, comédie en prose; Messine, (Berlin), 1720, in-8°. Il a publié les ouvrages suivants, avec des remarques, les unes grammaticales, les autres historiques: I. la *Satyre ménippée*, Amsterdam, 1709, 3 vol. in-8°. Duchat en a donné plusieurs réimpressions, moins estimées que celle que nous citons: II. les *Œuvres de Rabelais*, Amsterdam, 1711, 6 vol. in-8°.; III. les *Aventures du Baron de Feneste et la Confession de Sancy*, par d'Aubigné, Amsterdam, 1729, 2 vol. in-8°.; IV. les *quinze Joies de mariage*, Amsterdam, 1726, in-8°.; V. l'*Apologie pour Hérodote*, de Henri Estienne, Amsterdam, 1735, 3 vol. in-8°. Parmi les notes dont Duchat a enrichi cette édition, il en est de fort curieuses, mais beaucoup plus d'inutiles. Le grand défaut de toutes ces éditions, qui sont cependant estimées, c'est que les renvois dont le texte est chargé arrêtent le lecteur, le fatiguent, et trop souvent sans qu'il en soit dédommagé par une instruction solide. Formey a publié sous le titre de *Ducatiana*, Amsterdam, 1737, 2 part. in 8°., les notes dont Duchat n'avait point encore fait usage. On lui attribue des *Remarques sur Brantôme*: mais Formey, qui a écrit sa vie, ne dit pas qu'il ait travaillé sur cet auteur. Il était depuis 1715 membre de la société royale de Berlin. Formey y a prononcé son éloge. — Duchat (Louis-François le), poète latin et français, né à Troyes dans le 16e. siècle, est auteur des ouvrages suivants: I. *Præludiorum libri tres*, Paris, 1554, in-8°., réimprimés en partie dans le tome 1er. des *Deliciæ poëtarum Gallorum*, de Gruter; M. Simon en a traduit plusieurs pièces en prose dans son *Choix de poésies*, etc., Paris, 1786, 2 vol. in-18. II. Un recueil de poésies françaises qui parut en 1561, in-4°., dans

lequel on trouve : *Agamemnon*, tragédie bien médiocre tirée de Sénèque ; *Lucrèce et Tarquin*, poëme imité d'Ovide, et une Idylle de Théocrite. Lacroix du Maine lui attribue une tragédie de *Susanne ;* il était meilleur poëte latin. — DUCHAT (Yves) de la même famille, a publié : I. une *Histoire de la guerre entreprise par les Français pour la conquête de la Terre-Sainte sous Godefroy de Bouillon*, Paris, 1620, in-8°. Il l'avait écrite en langue grecque, et il en publia la traduction française la même année ; II. *Subizæ et Rupellenses bello domiti, carmen græcum cum versione latinâ*, Paris, 1629, in-8°. W—s.

DUCHATEL (Pierre), en latin *Castellanus*, évêque d'Orléans et grand-aumônier de France, vint au monde sur la fin du 15e. siècle, à Arc en Barrois, dans le diocèse de Langres. Quelques auteurs, pour rendre son élévation plus piquante, lui donnent une extraction obscure et roturière, et l'on soutient ce système par la réponse ingénieuse qu'il fit à François Ier. Ce prince, avant de l'élever aux honneurs, lui demanda, dit-on, s'il était gentilhomme ? « Sire, répond dit Duchatel, Noé dans l'arche avait » trois fils, je ne vous dirai pas bien » précisément duquel des trois je suis » descendu. » Malheureusement pour cette anecdote, qu'on a souvent racontée de plusieurs autres personnages, c'est que Galland, qui entre dans les plus grands détails sur ce qui concerne Duchatel, n'en dit pas un seul mot ; il le fait, au contraire, maître d'un cadet de la noble et ancienne famille des Howerders dans la Belgique, lequel s'étant attaché aux ducs de Bourgogne s'était marié à Arc en Barrois. Ce dernier système est mis hors de toute contestation par le nobiliaire de Champagne, et par un arrêt du parlement de Dijon, rapporté dans les manuscrits de Lamarre, qui donne au père de Duchatel la qualité de gentilhomme. Devenu orphelin à l'âge de six ans, il fut envoyé au collége de Dijon, alors très renommé. Le savant Turell, qui en était principal, lui trouvant d'heureuses dispositions, le prit en affection, et mit un soin particulier à cultiver ses talents. Le jeune élève apprit de lui-même le grec, qu'il se rendit aussi familier que le latin, et dès l'âge de seize ans il l'enseigna publiquement avec le plus grand succès. Attiré à Bâle par la grande réputation d'Erasme, qui le plaça chez Froben, en qualité de correcteur d'imprimerie, place alors honorable, qui ne se donnait qu'à des hommes savants dans les langues anciennes, il étonna le fameux critique de Rotterdam par sa profonde connaissance de la langue grecque, et lui fut très utile, sous ce rapport, pour les éditions grecques et latines dont Erasme s'occupait. L'abolition du culte catholique à Bâle l'obligea de quitter cette ville ; il revint à Dijon, alla étudier le droit à Bourges sous le célèbre Alciat, qui parle avantageusement de son savoir dans ses ouvrages de cette époque. Il était encore dans cette ville lorsqu'il apprit que Turell, son ancien maître, se trouvait juridiquement accusé de sortilége devant le parlement de Dijon ; il s'y rendit promptement, le défendit, dit-on, avec autant de zèle et autant d'éloquence que Cicéron en avait mis dans la défense d'Archias, discourut sur l'astrologie judiciaire de manière à étonner les juges, et fit acquitter l'accusé. Duchatel desirait ardemment de connaître l'Italie, qu'il regardait comme la mère des sciences, des arts et des empires modernes. Il y suivit Dintéville, homme de lettres, évêque

d'Auxerre, que François Ier. avait nommé ambassadeur auprès du St.-Siége. Les mœurs des Romains lui déplurent, et il en conserva toute sa vie une aversion contre la cour de Rome, qui alla souvent jusqu'à l'excès. Après y avoir fait assez de séjour pour contempler les monuments de l'antiquité que renfermait cette capitale du monde chrétien, il se rendit à Venise, de là dans l'île de Chypre, où il enseigna deux ans le latin avec 200 ducats d'appointements. Sa curiosité le conduisit en Egypte, en Palestine, en Syrie ; il courut les plus grands dangers dans toutes ces courses, fut dépouillé par les Arabes, réduit à la plus extrême misère, et gagna enfin Constantinople par l'Asie mineure. La Forêt, ambassadeur de France auprès de la Porte ottomane, et George de Selve, qui remplissait la même fonction à Venise, lui donnèrent des lettres de recommandation pour François Ier., auquel il fut présenté par le cardinal Dubellay, protecteur des savants et des gens de lettres. Le roi se l'attacha pour s'entretenir avec lui pendant ses repas. Duchatel parlait avec beaucoup de grâce, et savait faire à propos un bon usage de ses connaissances très variées. François Ier. prenait un singulier plaisir à converser avec lui, et à l'entendre converser sur toutes sortes de sujets. « C'est, disait-il, le seul homme de » lettres que je n'aie pas épuisé en dis» cours. » Sa franchise déplut à quelques courtisans, ses talents excitèrent la jalousie de quelques beaux esprits. Il se forma une cabale pour le perdre. Ses ennemis affectèrent de le contredire avec amertume, et même avec acharnement. On cherchait à le confondre. Le roi s'en aperçut : il lui fit dire par le dauphin de ne point se décourager, de continuer sur le même ton. Il le nomma son lecteur en titre, à la place de Colin. On l'accusa de l'avoir supplanté. Un pareil procédé était étranger à son caractère, et il pensait si peu à cette place, que lorsqu'elle lui fut donnée, il sollicitait de l'emploi dans le militaire, vers lequel son goût le portait; mais Colin ne connaissait que les livres; il ne savait que citer. Duchatel racontait ce qu'il avait vu par lui-même, et savait le rendre intéressant par des détails curieux. Le roi sentit tout l'avantage d'un livre vivant et agréable, sur un livre qui ne faisait que répéter ce que tout le monde savait. On conçoit par-là comment il put se dégoûter de l'un pour s'attacher à l'autre, et comment le premier a pu attribuer sa disgrâce au dernier qui en profitait. D'ailleurs, Colin s'était compromis à la cour par des propos indiscrets. Les ennemis de Duchatel cherchèrent à élever sur ses ruines un certain Bigot, dont ils vantaient l'esprit et le savoir. On dit que le roi ayant demandé à son lecteur quel homme c'était, l'adroit courtisan répondit : « Sire, c'est un philosophe, » sectateur d'Aristote, qui préfère l'é» tat républicain à l'état monarchi» que. » Ce mot, ajoute-t-on, suffit à François Ier. pour ne vouloir plus entendre parler de lui; mais Galland dit que c'est là un conte imaginé pour rendre le favori odieux, et que ce conte était d'autant plus invraisemblable que Duchatel était grand admirateur d'Aristote. Il avait d'ailleurs bien d'autres ressources, plus dignes de son caractère naturellement généreux, que ces petits moyens, pour se maintenir dans la faveur de son prince. Cette faveur, soutenue par un mérite réel, le porta en 1539 à l'évêché de Tulle, en 1544, à celui de Mâcon; en 1547, à la grande aumônerie, et en 1551 sur le siége d'Orléans. Duchatel, qui n'avait ac-

cepté ce dernier évêché qu'afin de pouvoir concilier le devoir de la résidence avec les fonctions qui l'attachaient à la cour, y trouva l'année d'après le terme de sa brillante carrière. Il fut frappé d'apoplexie en chaire, dans sa cathédrale, et mourut le 2 février 1552. Il avait été, au temps de sa faveur, le protecteur des gens de lettres, et les l'Hopital, les Sainte-Marthe, les de Thou et autres, s'empressèrent de jeter des fleurs sur son tombeau. En sa qualité de garde de la bibliothèque du roi, il avait rendu son crédit favorable aux sciences et à ceux qui les cultivaient. Ce fut à sa sollicitation que François Ier. attira à Paris des savants de tous les pays, qu'il établit des chaires dans toutes les facultés, qu'il les remplit d'habiles professeurs, qu'il attacha des gens de lettres distingués à la bibliothèque royale, avec de bons honoraires. Son zèle, pour maintenir les droits de l'épiscopat, déplut à la cour de Rome, et sa tolérance à la Sorbonne. Peut-être, en effet, la véhémence de son caractère, plutôt qu'aucune animosité contre le Saint-Siége, le poussa-t-elle trop loin dans la censure qu'il faisait des papes de son temps, ce qui ne l'empêchait pas de parler du siége apostolique dans les termes les plus honorables, et de recommander en toute circonstance de lui rester inviolablement uni. Il suspendit pendant quelque temps la sévérité du roi contre les Vaudois, s'opposa au supplice des luthériens, protégea tant qu'il lui fut possible Robert Estienne, et fit sortir Dolet de prison. Ce fut à cette occasion que le cardinal de Tournon lui ayant reproché son extrême indulgence, de manière à vouloir rendre sa foi suspecte, il ne craignit pas de lui dire : « J'ai parlé en » évêque et vous agissez en bourreau. » S'il ne fit pas de grands efforts pour réprimer le zèle souvent outré des inquisiteurs, c'est qu'il les considérait disait-il, comme des chiens de garde, dont les aboiements servaient à contenir les novateurs naturellement entreprenants. Cependant il porta toujours François Ier. à maintenir la religion catholique, à fermer l'oreille à toutes les invitations qui lui étaient faites par les princes étrangers, de rompre avec le Saint-Siége. On raconte que la faculté de théologie crut avoir saisi dans son *Oraison funèbre de François Ier.* une proposition susceptible de censure, à l'endroit où il disait que : « l'ame du roi était allée tout droit en « paradis », comme s'il eût voulu par-là nier le purgatoire. Les députés, chargés de faire des remontrances à ce sujet, arrivèrent à St.-Germain-en-Laie, au milieu des mouvements des intrigues, des agitations du nouveau règne. Ne sachant à qui s'adresser ils tombèrent entre les mains d'un espagnol, maître-d'hôtel du roi, nommé Mendoza, esprit libre et plaisant, qui les régala bien. On parla à table du sujet qui les amenait : « Messieurs, » leur dit-il, on est un peu occupé ici. » Le temps n'est pas propre pour agi» ter ces matières ; d'ailleurs, entre » nous, j'ai fort connu le caractère du » roi ; il ne savait s'arrêter nulle part, » il fallait toujours qu'il fût en mouve» ment : je puis vous répondre que » s'il a été en purgatoire, il n'aura » fait qu'y passer, ou tout au plus » goûter le vin en passant, vous ne » l'y trouverez plus. » Cette plaisanterie fit penser aux docteurs que les rieurs seraient contre eux à la cour, et ils se retirèrent sans entamer la querelle. Duchatel n'était pas seulement un prélat vertueux, un des hommes les plus savants et les plus éloquents de son siècle, il était encore un courtisan estimable et un excellent citoyen.

Entendant le chancelier Poyet dire à François Ier., à l'occasion de nouveaux impôts dont le prince voulait surcharger les peuples, qu'il était le maître de tous les biens de ses sujets, il ne craignit pas de répondre avec indignation à ce vil magistrat : « Portez aux Cali» gula et aux Néron ces maximes ty» ranniques, et si vous ne vous res» pectez pas vous-même, respectez au» moins un roi, ami de l'humanité, qui » sait que le premier de ses devoirs » est d'en consacrer les droits. » On n'a de Duchatel que le *Trépas, Obsèques et Enterrement de François Ier.*, où l'on trouve des choses curieuses sur cette cérémonie, et deux *Oraisons funèbres* du même prince, prononcées l'une à Notre-Dame et l'autre à St.-Denis. Ces pièces sont imprimées à la suite de la Vie de Duchatel par Gailand, publiée 1674, in-8°. par Baluze, avec des notes de l'éditeur. Cette vie est bien écrite en latin, et elle renferme plusieurs faits intéressants pour l'histoire littéraire du temps, qui ne se trouvent point ailleurs.

T—D.

DUCHATEL (Gaspard), cultivateur des environs de Thouars, en Poitou, dans le département des Deux-Sèvres, député à la convention en 1792, fut l'un des membres de cette trop fameuse assemblée qui se fit le plus remarquer par ses efforts pour sauver le malheureux Louis XVI, lors de la discussion sur la question de savoir quelle peine serait infligée au monarque, que les députés, même les plus révolutionnaires, aux derniers états-généraux, avaient déclaré inviolable. Duchatel soutint d'abord que l'abdication était la seule chose qu'on pût exiger du prince. Il demanda néanmoins le bannissement, qui, par la manière dont cette criminelle discussion s'était engagée, était un des moyens les moins coupables qu'on pût employer pour lui sauver la vie. A cette époque, certains délits devaient être considérés, sinon comme des actes de vertu, si l'on veut prendre ce mot dans son acception la plus austère, au moins comme ceux d'une louable et courageuse politique, plus utile souvent qu'une résistance irréfléchie à des événements qu'on ne pouvait empêcher; c'est sous ce rapport qu'il faut juger la conduite d'un grand nombre de députés à la convention dans cet épouvantable procès. Après avoir émis cette opinion, Duchatel tomba malade. Apprenant dans son lit que les votes pour et contre le roi se balançaient, il se fit conduire à l'assemblée dans le costume d'un homme tourmenté par la fièvre; le dernier scrutin venait d'être fermé, ou plutôt le dernier appel était terminé; chaque député était tenu d'énoncer son opinion à haute voix. La salle était entourée de brigands arrivés de tous les pays; les galeries publiques surtout en étaient remplies; on les voyait brandir leurs sabres, découvrir des ceintures de pistolets; et menacer d'immoler ceux des votants qui essayaient de s'opposer au cruel sacrifice qu'on voulait absolument consommer. Malgré leurs vociférations, Duchatel obtint d'émettre son vote : il se fit conduire à la tribune, la tête enveloppée d'un bonnet de nuit, et opina pour le bannissement. Quoique le scrutin fût fermé, l'assemblée consentit à ce que ce vote fût compté, parce qu'il tendait à l'indulgence; cette particularité est remarquable pour ceux qui savent que ce n'était pas d'un acte de justice, mais d'une proscription qu'il s'agissait. Peu de temps après Duchatel fut nommé, par l'assemblée, commissaire près l'armée du Nord; Collot-d'Herbois voulut s'opposer à cette no-

mination, sous prétexte, disait-il, que ceux qui avaient voulu sauver le tyran ne pouvaient avoir la confiance du peuple. Duchatel ne nia pas que telle avait été son intention, et ne fit qu'irriter ses ennemis, dont les menaces étaient alors des appels immédiats à la mort. Il fut bientôt dénoncé comme étant d'intelligence avec les insurgés de la Vendée, et décrété d'accusation après le 31 mai 1793, avec les députés de la Gironde. Il s'enfuit à Bordeaux où il fut arrêté, de là conduit à Paris et livré au tribunal révolutionnaire. Le président lui demanda, comme une action criminelle, si ce n'était pas lui qui était venu en bonnet de nuit à l'assemblée, pour voter en faveur de Louis Capet? Il répondit avec fermeté: « Comme je n'ai à rou» gir d'aucune de mes actions, je dé» clare que c'est moi. » Dans le cours des débats on ne lui fit pas de reproche plus raisonnable. Duchatel fut condamné à mort le 31 octobre 1793, avec vingt de ses collègues. Il était âgé de 27 ans. B—t.

DUCHATEL (François). *Voyez* CHATEL.

DUCHÉ DE VANCY (Joseph-François), né à Paris, le 29 octobre 1668, était fils d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Une éducation soignée fut tout ce que ses parents purent lui laisser, et il ne dut sa fortune qu'à ses talents. Quelques-uns de ses vers étant tombés dans les mains de Mme. de Maintenon, elle prit intérêt à lui, et le recommanda à M. de Pontchartrain, secrétaire d'état. Voltaire raconte que ce ministre, le prenant pour un homme considérable, alla lui rendre visite, et que Duché, homme alors très obscur, voyant entrer chez lui un secrétaire d'état, crut qu'on allait le conduire à la Bastille. Il fit pour la maison de St.-Cyr, à l'exemple de Racine, mais non pas tout-à-fait avec le même succès, trois tragédies, tirées de l'Ecriture sainte: *Jonathas*, *Absalon* et *Débora*; les deux premières ne furent jouées sur le théâtre français qu'après sa mort, arrivée le 14 décembre 1704, dans sa 37e. année. « *Débora* et *Jonathas*, » dit Laharpe, ne valent rien du tout. » L'auteur a été plus heureux dans » *Absalon*; c'est un ouvrage de mé» rite, et supérieur, par l'ensemble et » le style, à tout ce qu'a fait Campis» tron. La marche des quatre premiers » actes est bien entendue; le trouble » et le péril croissent de scène en » scène: les principaux caractères sont » bien tracés. » Duché ne se borna point aux sujets sacrés, il en traita de profanes pour l'opéra, où il donna les *Fêtes galantes*, les *Amours de Momus*, *Théagènes et Chariclée*, *Céphale et Procris*, *Scylla*, et *Iphigénie en Tauride*. « Ce dernier opéra, » dit Voltaire, est son dernier ou» vrage. Il est dans le grand goût, et » quoique ce ne soit qu'un opéra, il » retrace une grande idée de ce que » les tragédies grecques avaient de » meilleur. » Duché est encore auteur d'un recueil d'*Histoires édifiantes* et de *Poésies sacrées*, composées pour St.-Cyr. Collet en a donné une nouvelle édition augmentée. En 1698, Duché publia, sans y mettre son nom, les *Préceptes de Phocilide*, *traduits du grec, avec des remarques et des pensées, et des peintures critiques à l'imitation de cet auteur*, Paris, un vol. in-12. Il était valet-de-chambre du roi, et membre de l'académie des Inscriptions. Il était très lié avec Rousseau, qui lui adressa quelques vers. On prétend qu'il possédait à un degré peu commun, le talent de la déclamation.

A—g—r.

DUCHEMIN (Nicolas), né à Pro-

vins vers le commencement du 16e. siècle, était fils d'un graveur en caractères. Il suivit l'état de son père, et se distingua particulièrement dans la gravure, la fonte des caractères et l'impression de la musique. On lui doit : I. *Missæ modulatæ*, in-8°., sans date (1558) : c'est un recueil fort rare de messes mises en musique par Goudimel, par Orlande Lassus, Philippe de Mons et autres compositeurs de son temps, à l'exemple des collections de messes publiées par Michel Thouloze ; II. plusieurs Recueils de Chansons spirituelles avec les airs notés ; III. des Psaumes avec la musique ; IV. l'*Art, science et praticque de plaine musique, et de l'institution musicale, très utile, profitable et familière, nouvellement composée en français*, in-12, sans date (1556). On croit que Duchemin cessa de vivre en 1565. R—T.

DUCHESNE (Léger), en latin, *Leodegarius à Quercu*, philologue et humaniste, né à Paris dans le 16e. siècle. Il expliquait Martial au collége de Bourgogne en 1556. L'année suivante, il professa les humanités au collége de Ste.-Barbe, et l'on sait, par une de ses harangues, qu'il y expliqua le Timée de Cicéron. Il donna, en 1558, des leçons publiques sur les Institutes de Justinien ; la même année, il fut nommé professeur au collége Royal, et il fit l'ouverture des classes par un discours dans lequel il laissa voir beaucoup d'emportement contre les calvinistes. Sa haine pour les novateurs s'étendit sur Ramus, et elle ne put s'éteindre même par la mort de cet infortuné puisqu'il outragea sa mémoire dans des vers qu'on a conservés. Duchesne fut l'un des apologistes de la St.-Barthélemi, et il eut la hardiesse de s'adresser à Charles IX, pour l'engager à *exterminer vertueusement* les huguenots échappés au premier massacre. Duchesne mourut en 1588. C'est par erreur que, dans la *Bibliothèque historique de France*, on a placé sa mort en 1617. Goujet a publié une notice sur ce professeur dans son *Histoire du collége Royal*. On a de lui des *Notes* sur le traité de l'orateur et sur les partitions oratoires de Cicéron ; sur les sylves de Stace, et enfin sur les traités de la pauvreté et des mœurs, faussement attribués à Sénèque. On conserve dans la bibliothèque du roi (Catal. Y. N°. 1393), un exemplaire des épigrammes de Martial avec des notes manuscrites de Duchesne. Les principaux ouvrages qu'il a composés sont : I. *Prælectionum et poëmatum liber*, Paris, 1559, in-8°. On a inséré quelques vers de Duchesne dans le tome III des *Deliciæ poëtar. Gallorum*. II. *Flores epigrammatum quibusque auctoribus excerpti*, Paris, 1555 ; *Farrago poëmatum ex optimis quibusque poëtis excerpta*, Paris, 1560, 2 vol. in-16. Ce recueil, peu commun, renferme des pièces curieuses. III. *In Adr. Turnebi obitum epicedium*, Paris, 1565, in-4°., réimprimé au-devant des œuvres de Turnèbe. IV. *Plaintes sur la mort d'Anne de Montmorency*, traduit des vers latins de Duchesne, par P. Sorel, Paris, 1568, in-4°. V. *De internecione Gasp. Colignæi et Pet. Rami ad regem Carolum IX*, Paris, 1572, in-4°. ; VI. *Schemata de gradibus Cognationum*, dédié à Pierre Seguier ; et enfin plusieurs pièces de circonstance dont on se croit dispensé de rapporter les titres, parce qu'elles n'offrent aujourd'hui aucun intérêt. W—s.

DUCHESNE (Simon), était né à Dole, en Franche-Comté, vers le milieu du 16e. siècle. Il embrassa la ré-

forme de Calvin, quitta sa patrie, et se retira en Hollande pour y jouir librement de l'exercice de sa religion. Il enseigna pendant plusieurs années les mathématiques à Delft, et il se persuada qu'il avait trouvé la quadrature du cercle, problême qui a occupé pendant si long-temps les mathématiciens. Il publia sa prétendue découverte dans un ouvrage intitulé : *Quadrature du cercle, ou manière de trouver un quarré égal au cercle donné*, Delft, 1584, in-4°. On sait que la chimère de la quadrature du cercle, en exerçant les bons esprits, a contribué aux progrès des mathématiques, comme la recherche de la pierre philosophale à ceux de la chimie. Il n'a peut-être manqué à Duchesne, pour se faire un nom comme mathématicien, qu'une meilleure fortune, ou de vivre dans un autre siècle. Il mourut vers 1600 dans un âge peu avancé. W—s.

DUCHESNE (Joseph), en latin *Quercetanus*, sieur de la Violette, né à l'Esture, dans la province d'Armagnac, vers 1544, avait demeuré long-temps en Allemagne où il s'était appliqué à l'étude des sciences naturelles et particulièrement de la chimie. Il prit le degré de docteur en médecine à l'université de Bâle vers 1573, et delà vint à Genève où il reçut la bourgeoisie; entra au conseil des deux cents, fut député auprès des états de Berne pour leur demander des secours contre le duc de Savoie, et rendit d'autres services à sa patrie adoptive. Il vint en 1595 à Paris où il obtint une place de médecin ordinaire du roi Henri IV. Sa vanité et le mépris avec lequel il affectait de parler de ses confrères le leur rendit odieux. Comme il leur disait des injures dans ses ouvrages, ils lui répondirent sur le même ton. Ces sortes de querelles, toujours inutiles aux progrès de la science, ne servent qu'à déconsidérer ceux qui les cultivent, dans l'opinion du vulgaire. On ne peut nier cependant que Duchesne ne fût réellement supérieur à la plupart des chimistes de son temps. Il appuyait sa théorie sur l'expérience, et ses essais tout imparfaits qu'ils devaient être, ont du nécessairement conduire à d'autres plus intéressants. Il faut convenir aussi que Duchesne accordait trop de confiance aux rêves de l'alchimie, et que c'est avec raison qu'on lui a reproché son estime pour *Paracelse*. Les occupations de son état et son goût pour les sciences ne l'empêchèrent pas de cultiver la poésie française. Il a laissé deux poëmes dont nous donnerons les titres avec ceux de ses principaux ouvrages; il en annonçait un troisième où il devait découvrir *toutes les merveilles du globe terrestre*; mais il n'a pas paru. Duchesne était protestant, et c'est probablement cette circonstance qui lui a valu un article assez flatteur dans le *Dictionnaire de Bayle*. On ne sait pourquoi Moreri a renvoyé son article au mot *Quesne*. Il mourut à Paris en 1609 dans un âge qui n'était pas si avancé que le disent, d'après Eloy, les auteurs du nouveau *Dictionnaire historique*, puisqu'en cette année il n'avait guère que soixante-cinq ans. Suivant Eloy : « Tous » les ouvrages qui ont paru sous le » nom de Duchesne ne passent pas » pour être de sa main, et on le » soupçonne d'avoir eu des plumes à » gage. » Les principaux sont : I. *Ad Jacob. Auberti* (*voy.* Jacques Aubert) *de ortu et causis metallorum contrà chymicam explicationem, brevis responsio*, etc., Lyon, 1575, 1600, in-8°., et dans le deuxième vol. du *Théâtre Chymique*, Strasbourg, 1613, in-8°.; II. *Traité de la cure gé-*

nérale et particulière des arquebusades, en latin, Lyon, 1576, in-8°. Il en parut une traduction française la même année, et de même format. III. *La Morocosmie, ou de la folie, vanité et inconstance du monde, en cent octonaires* (huitains ou octaves), *avec deux chants doriques de l'amour céleste et du souverain bien*, Lyon, 1583, in-4°.; IV. *l'Ombre de Garnier Stauffacher, tragi-comédie, sur l'alliance perpétuelle entre Zurich, Berne et Genève*, 1583, in-4°.; V. *le Grand Miroir du monde*, Lyon, 1587, in-4°.; seconde édition, *avec un Commentaire de Simon Goulart*, Lyon, 1593, in-8°. Eloy n'a pas connu cet ouvrage, et il en a indiqué mal-à-propos le titre en latin. C'est un poëme français divisé en cinq livres, dans lequel l'auteur examine et combat les anciennes opinions religieuses, qui ont régné sur la terre avant J.-C. Il y a des épisodes où il traite de la chimie et de ses expériences. VI. *Diæteticon polyhistoricum*, Paris, 1606, in-8°., réimprimé plusieurs fois et traduit en franç. sous ce titre : *Le Portrait de la santé*, St.-Omer, 1618, in-8°. VII. *Pharmacopea dogmaticorum restituta, pretiosis selectisque hermeticorum floribus illustrata*, Paris, 1607, in-4°. C'est de ses ouvrages celui qui a été réimprimé le plus souvent; il a été traduit en français, Rouen, 1639, in-8°. Boërhaave en recommandait la lecture à ses élèves. Les ouvrages de médecine de Duchesne ont été recueillis à Francfort, en 1648, 3 vol. in-4°., sous le titre de *Quercetanus redivivus*. W—s.

DUCHESNE (Charles), médecin de Henri IV, a laissé des *Mémoires* sur le règne de ce prince, qui ont été imprimés à la suite du *Journal de l'Etoile*, dans l'édition donnée par Lenglet Dufresnoy (t. IV, pag. 283—313). Ces mémoires comprennent depuis l'avénement de ce monarque jusqu'à la bataille d'Arques, c'est-à-dire, un espace de trois mois. Duchesne, qui n'avait point quitté le roi, devait être instruit de bien des détails; cependant on n'apprend dans ses mémoires que les faits racontés avec plus d'étendue dans ceux du duc d'Angoulême (*Voy.* Angoulême); mais le rapport exact qui se trouve dans les récits des deux auteurs, en garantit la fidélité. W—s.

DUCHESNE (André), dont le nom a été rendu en latin par *Chesneus*, *Duchenius*, *Quercetanus*, *Querneus*, l'un des plus savants historiens que la France ait produits, et qui par ses immenses travaux a mérité le titre glorieux de père de l'histoire de France, naquit à l'Ile Bouchard en Touraine, au mois de mai 1584. Il commença ses études à Loudun et vint les achever à Paris, sous la direction de Jules-César Boulanger, connu par différents traités assez curieux. Le jeune Duchesne fit une étude aprofondie de l'histoire et de la géographie; il devint successivement géographe et historiographe du roi. Par son zèle et ses connaissances, il se fit des protecteurs. Le cardinal de Richelieu l'appelait toujours son bon voisin, à cause de la proximité du lieu de leur naissance, et lui donna plusieurs fois des marques de son estime. A l'exemple des hommes qui ont beaucoup travaillé, la vie de Duchesne n'offre aucun événement remarquable; il se maria en 1608, n'eut qu'un fils, et périt bien malheureusement, car il fut écrasé par une charette, le 30 mai 1640, en allant de Paris à sa maison de campagne à Verrière. Il était alors âgé de cinquante-quatre ans, et cet accident nous a privé de plusieurs

bons ouvrages. Voici la liste de ceux qu'il a publiés. I. *Egregiarum seu electarum lectionum et antiquitatum liber*, Paris, 1602, in-12. L'auteur publia cet opuscule à l'age de dix-huit ans, et le dédia à J.-C. Boulanger, son maître. II. *Januariæ Kalendæ, seu de solemnitate anni tam ethnicâ quam christianâ brevis tractatus*, avec un poëme latin, intitulé : *Gryphus de numero ternario*, Paris, 1602, in-12. III. *Les figures mystiques du riche et précieux cabinet des dames*, ibid., 1605, in-12. Cet ouvrage fut fait pour la demoiselle qu'il recherchait en mariage et qu'il épousa trois ans après. IV. *Satyres de Juvenal*, traduites en français avec des notes, ibid., 1606, in-8°.; livre rare. V. *les Antiquités et recherches de la grandeur et de la majesté des rois de France*, ibid., 1609, in-8°., et 1621, in-folio. Traité rare et curieux. VI. *les Antiquités et recherches des villes, châteaux, etc. de toute la France*, ibid., 1610, in-8°, souvent réimprimé. VII. *les Controverses et recherches magiques de Martin Delrio*, traduites et abrégées du latin, ibid., 1611, in-8°.; VIII. *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, ibid., 1614, in-fol.; réimprimée avec des augmentations en 1634, et continuée jusqu'en 1640, ibid., 1657, 2 vol. in-folio; IX. *Bibliotheca Cluniacensis, collecta à Martino Marrier, edente cum notis Andreâ Quercetano*, ibid., 1614, in folio. X. *Histoire des papes jusqu'à Paul V*, ibid., 1616, 2 vol. in-4°., et 1645, in-folio; XI. *Petri Abelardi et Heloïsæ conjugis ejus opera*, ibid., 1616, in-4°. (*V.* ABAILARD.) XII. *Histoire de la maison de Luxembourg*, de Nic. Vignier, ibid., 1617, in-8°., XIII. *Les œuvres d'Alain Chartier*, ibid., 1617, in-4°.; XIV. *Alcuini Abbatis opera*, ibid., 1617, in-folio; XV. *Dessein de la description du royaume de France*, ibid., 1617, in-4°. Duchesne avait entrepris une description générale de la France, on avait même commencé à l'imprimer en Hollande, et l'on ignore la raison qui la fit interrompre. XVI. *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'histoire et topographie de la France*, ibid., 1618, in-8°.; réimprimée avec des additions en 1627, même format. XVII. *Histoire des rois, ducs et comtes de Bourgogne*, ibid., 1619 et 1628, 2 vol. in-4°.; XVIII. *Lettres d'Etienne Pasquier*, ibid., 1619, 3 vol. in-8°.; XIX. *Historiæ Normanorum scriptores antiqui*, ibid., 1619, in-folio. Cet ouvrage, rare et curieux, devait former trois volumes. Celui qui a été publié a été réimprimé dans la collection des historiens de France. XX. Plusieurs histoires généalogiques de maisons célèbres, telles que celles de Chastillon-sur-Marne, ibid., 1621, in-fol.; des seigneurs de Bois de Breil, ibid., 1621, in-4°.; De la Rochefoucauld, ibid., 1622, in-folio, ce n'est qu'une feuille; de Montmorency, ibid., 1624, in-folio, chef-d'œuvre en son genre; de la maison de Vergi, ibid., 1625, in-folio; des comtes d'Albon et dauphins de Viennois, ibid., 1628, in-4°., qui forme le second volume de l'histoire de Bourgogne; des maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy, ibid., 1631, in-folio; des maisons de Dreux, Bar-le-Duc, Luxembourg, Limbourg, du Plessis, Richelieu, etc., ibid., 1631, in-folio; de la Chastaigneraye, ibid., 1639, in-fol.; de la maison de Béthune, même date et même format. XXI. *Series auctorum omnium, qui de Francorum Historia, et de rebus Francicis, cum ecclesiasticis tum secularibus, ab*

exordio regni ad nostra usque tempora, etc., Paris, 1633, in-fol., réimprimé en 1635. C'est le plan du recueil des historiens que Duchesne se proposait de publier d'abord en vingt volumes, puis en vingt-quatre. François Duchesne a publié une troisième édition de ce projet à Paris, 1663, in-12, et J. Alb. Fabricius l'a inséré dans l'*Isagoge in Historiam scriptorum Historiæ gallicæ*, Hambourg, 1708, in 8°. XXII. *Historiæ Francorum scriptores*, 1636—1641, 3 vol. in-folio. Le premier volume contient l'origine de la nation jusqu'à Pepin-le-Bref; le second, depuis ce prince jusqu'à Hugues Capet, et le troisième va jusqu'au roi Robert. C'est pendant l'impression de ce volume que mourut Duchesne; son fils en fit achever l'édition, et publia les volumes quatre et cinq, qui contiennent les évènements arrivés depuis Robert jusqu'à Philippe IV, dit le Bel. XXIII. On lui doit aussi les vies des saints de France, qui ont été publiées, pour la plus grande partie, par les soins de Nic. Camusat, des Bollandistes, du P. Labbe et du P. Mabillon. XXIV. Enfin il avait composé une *Histoire des ministres d'état* depuis le roi Robert, que le P. Le Long croit être la même que celle publiée en deux volumes in-12, Paris, 1642, dans laquelle on trouve l'ordre et le style de Duchesne. Outre les ouvrages manuscrits trouvés à la mort de ce savant, il a laissé plus de cent volumes in-fol., tous écrits de sa main. Ils contiennent des recueils de pièces, des extraits de titres, des observations, remarques, généalogies, etc. (*V.* N. Bergier et Cocquault). R—T.

DUCHESNE (François), fils du précédent, né à Paris en 1616, cultiva le genre de l'histoire avec autant de zèle, mais moins de succès et de réputation que son père. Il obtint aussi le titre d'historiographe de France, et mourut en 1693. Il s'est principalement attaché à donner de nouvelles éditions des ouvrages de son père, avec des notes et des augmentations. On lui doit: I. Deux éditions *des Antiquités des villes, châteaux et places remarquables de toute la France*, Paris, 1647, in-8°., et 1668, 2 vol. in-12; la seconde est la plus estimée. II. L'édition de l'*Histoire des papes*, Paris, 1653, 2 vol. in-fol°.; III. l'*Histoire des cardinaux français*, Paris, 1660, 1666, 2 vol. in-fol. François Duchesne avait résolu de continuer cet ouvrage, dont son père avait recueilli les matériaux par ordre du cardinal de Richelieu, son protecteur; mais ce projet est resté sans exécution. Il a mis en ordre et publié les trois derniers volumes des *Historiæ francorum scriptores coætanei*; les deux ouvrages suivants sont les seuls qui soient entièrement sortis de sa plume: I. *Traité des officiers qui composent le conseil d'état*, imprimé avec le *Nouveau style du conseil*, Paris, 1662, in-4°.; II. *Histoire des chanceliers et gardes des sceaux de France*, Paris, 1680, in-fol. On le regarde comme l'éditeur des *Mémoires de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur*, Paris, 1690, 2 vol. in-12. W—s.

DUCHESNE (Vincent), religieux bénédictin, né à Besançon, dans le dix-septième siècle. Les arts mécaniques lui doivent plusieurs procédés ingénieux; un entr'autres pour scier le marbre. Il se flattait d'avoir trouvé le secret de rendre la pierre impénétrable à l'eau salée. C'est sur ses dessins qu'ont été construits l'abbaye de Saint-Pierre, de Châlons, et le monastère de son ordre, à Morey, en Franche-Comté. Ce qui lui fait le plus

d'honneur, c'est d'avoir été admis à expliquer au roi Louis XV une méthode de son invention, au moyen de laquelle il prétendait qu'on pouvait apprendre à écrire dans trois heures. C'est le sujet d'une gravure datée de 1716, au bas de laquelle on lit les vers suivants :

En trois heures de temps le roi sait bien écrire,
Par un secret nouveau que tout le monde admire,
Et le seul dom Duchêne, enfant de Besançon,
Sut faire ce prodige en moins de six leçons.

Vincent Duchesne a laissé des mémoires sur la Franche-Comté, dont Boulainvilliers a inséré un long extrait dans le tome IV de son *État de la France*, édition de 1752. Cet extrait contient des renseignements exacts sur la province au moment de sa réunion à la France; mais les noms propres et les noms de villes y sont défigurés par des fautes d'impression.

W—s.

DUCHESNE (Jean-Baptiste Pilipotot), jésuite, né à Chesne, dit *le Pouilleux*, en Champagne, prit le nom de ce village lorsqu'il fut admis dans la société. Après avoir professé plusieurs années les humanités et la rhétorique, il se consacra entièrement à la composition de ses ouvrages, et mourut à Dijon le 24 janv. 1755, à soixante-trois ans. On a de lui : I. *Hispania partim suorum fide, partim Philippi virtute, ex clade suâ triumphans; oratio*, 1711, in-8°.; II. le *Prédestinianisme, ou les Hérésies sur la prédestination et la réprobation*, Paris, 1724, in-4°. Cet ouvrage est écrit avec méthode; mais il est tombé dans l'oubli avec les disputes qui l'avaient fait naître (*V.* Gotescalc); III. *la Science de la jeune noblesse*, Paris, 1729-30, 3 vol. in-12. C'est une application du système de la Mémoire artificielle du P. Buffier, au blason, à la géographie, à l'histoire, à la poésie française, à l'arithmétique et à la chronologie; IV. *Histoire de Baïanisme*, ou *de l'Hérésie de Michel Baius, avec des notes, éclaircissements et pièces justificatives*, Douai, 1731, in-4°. (*Voy.* Baius.) Christophe Coudrette et Nicolas Legros ont indiqué plusieurs erreurs et ont redressé un certain nombre de faits mal présentés dans cet ouvrage, qui est d'ailleurs peu recherché; V. *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, Paris, 1741, in-12, traduit en espagnol par le P. Joseph François de Isla, avec des notes critiques pouvant servir de supplément, Anvers, 1754, 2 vol. in-8°.; VI. *Abrégé de l'Histoire ancienne*, Paris, 1743, in-12. Ces deux abrégés superficiels sont aussi faits sur le plan de la pratique de la Mémoire artificielle du P. Buffier; mais avec plus de développements. La série des faits importants y est mise en vers plus coulants mais plus prolixes que ceux de Buffier, et le corps de l'ouvrage en forme le commentaire. L'auteur avait composé ces deux livres pour servir à l'éducation des infants d'espagne.

W—s.

DUCHI (César), en latin *Duchus* ou *de Ducibus*, né à Brescia, dans le 16e siècle, exerçait la profession d'avocat. Son goût le portait vers la poésie, et il la cultiva avec succès. Le petit nombre de pièces qu'il a laissées, annoncent un esprit facile et orné. Tayget en a inséré plusieurs dans son recueil intitulé : *Carmina præstantiorum poëtarum, ex quamplurimis selecta numquam edita*, Brescia, 1565, in-8°. On en trouve d'autres dans le volume qui a pour titre : *Occultorum academicorum carmina*, Brescia, 1570, in-8°., enfin on en a recueilli quelques-unes dans le tome Ier. des *Deliciæ poëtarum italorum* de Gruter, et dans le tome IV des *Carmina illustrium poëtarum italorum*. Duchi

était en commerce de lettres et d'amitié avec les savants de son temps, et il passait pour l'un des principaux ornements de l'académie des *Occulti*. On ignore les autres circonstances de sa vie. — Duchi (Grégoire), de Brescia, a publié un poëme divisé par octaves, intitulé *la Scaccheide*, Vicence, 1586 et 1607, in-4°. Ce n'est point, dit Tiraboschi, une traduction du poëme de Vida, sur les Echecs. Duchi a développé son sujet avec plus d'étendue, et est entré dans plus de détails. — Duchi ou Ducci (Laurent), en latin *Duccius*, né à Pistoie, est auteur de plusieurs ouvrages estimés : I. *Trattato della nobiltà, dell' infamia e della precedenza*, Ferrare, 1603, in-4°.; *De elocutione libri duo*, Ferrare, 1600, in-8°.; II. *Oratione funerale*, Ferrare, 1600, in-8°. C'est un recueil d'oraisons funèbres en italien; on cite celle du Tasse comme la meilleure; III. *Ars historica*, Ferrare, 1604, in-4°. Tiraboschi parle avec éloge de ce Traité sur la manière d'écrire l'histoire; mais Lenglet Dufresnoy prétend que l'ouvrage ne tient pas ce que le titre promet. W—s.

DUCHOSAL (Marie-Emilie-Guillaume), né à Paris le 18 août 1763, fut destiné au barreau par ses parents, et se fit recevoir avocat au parlement de Bordeaux; mais il s'adonna plus à la littérature qu'à la jurisprudence, et fut l'un des premiers membres du Musée de Paris. Il avait été chef de bureau dans le ministère de la police et membre de la commission des émigrés, quand il mourut le 6 novembre 1806. On a de lui : I. *les Exilés du Parnasse, poëme*, 1783; in-8°. C'est une satire violente contre plusieurs écrivains; elle attira quelques ennemis à l'auteur, qui renonça, par la suite, à ce genre de composition. Il a paru une seconde édition des *Exilés*, 1784, in-8°., augmentée des *Adieux à la satire*. II. *Mon Songe, satire, imité du grec de Lucien, suivi des Sensations d'un homme de lettres*; 1784, in-8°. III. *Blanchard, poëme en deux chants*, 1784, in-8°., réimprimé en quatre chants, 1786, in-8°. Duchosal était très lié avec l'aéronaute qu'il a choisi pour son héros. IV. *Discours sur la nécessité de dessécher les marais*, 1791, in-8°.; il a travaillé au *Journal de Deux-Ponts* avec Duport Dutertre, en 1786; au *Journal des Théâtres*, depuis fructidor an II jusqu'en germinal an III; à *l'Ami des arts* (1797); il a fait plusieurs brochures sur la révolution. On trouve dans les divers recueils de poésies, diverses pièces ou imitations de poëtes latins, par Duchosal, dont le premier titre littéraire est peut-être d'avoir été avec M. Milon, éditeur des *Œuvres de Dumarsais*, an V, 1797, 7 vol. in-8°. A. B—t.

DUCHOUL (Guillaume), en latin *Caulius*, célèbre antiquaire, né à Lyon, dans le 16e. siècle, d'une famille distinguée, fut nommé bailli des montagnes du Dauphiné, et il paraît qu'il remplit cette place jusqu'à sa mort, dont on ignore l'époque. Une circonstance particulière détermina son goût pour l'étude des antiquités. Il habitait à Lyon, sur la montagne du *Gourguillon*, une maison dans les environs de laquelle on découvrait sans cesse des médailles et d'autres objets précieux. Duchoul en acheta un grand nombre, sans autre but que de satisfaire sa curiosité; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne jouissait qu'imparfaitement de ces objets, faute de connaissances préparatoires, et il résolut de les acquérir. Il se mit donc à étudier

avec zèle, et un voyage qu'il fit en Italie facilita encore ses progrès en le mettant en relation avec les antiquaires les plus instruits. Duchoul publia le fruit de ses recherches dans un ouvrage intitulé : *Discours sur la castramétation et discipline militaire des anciens Romains*, Lyon, 1555, in-fol., lequel fut immédiatement suivi d'un *Discours sur la religion des anciens Romains*, Lyon, 1556, in-fol°. On ne doit point séparer ces deux ouvrages, curieux et ornés de jolies gravures sur bois, du Petit Bernard. Ils ont été réimprimés à Lyon, 1567 et 1581, in-4°.; Wesel, 1672, in-4°. L'édition de Wesel a reparu avec la rubrique de Dusseldorff, 1731, in-4°., sous ce titre : *la Religion des anciens Romains*, etc.; ils ont été traduits en italien par Gabriel Siméoni, Lyon, 1556, in-fol°.; en latin par Louis Joachim Camerarius, 1578, et par un anonyme, Amsterdam, 1685 et 1748, in-4°.; enfin en espagnol, par Balthazar Perez de Castille, chanoine de Burgos, Lyon, 1579, in-4°.; La Croix-du-Maine attribue à Duchoul, *Douze Livres des antiquités de Rome; Traités des animaux féroces et étrangers; les Epigrammes de toute la Gaule; Traité de la nature des Dieux*; aucun de ces ouvrages n'a paru; mais un livre qui est réellement de lui, quoique omis par tous les bibliographes, est son *Epître consolatrice à Madame de Chevrières*, Lyon, 1555, in-4°.

W—s.

DUCHOUL (Jean), fils du précédent, suivit de bonne heure l'exemple de son père, en se livrant à l'étude, mais ce fut à celle de l'histoire naturelle. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Varia quercûs historia; accessit Pilati montis descriptio*, Lyon, 1555, in-8°. de 120 pages, avec quelques figures en bois. Comme il l'annonce, c'est une histoire des chênes; mais suivant l'usage de son temps, il donne plus à l'érudition qu'à l'observation de la nature. C'est une simple compilation de tout ce que les auteurs anciens ont écrit sur ce sujet. Le Voyage au mont Pilat, qui est à la suite, est plus intéressant, parce qu'il a décrit les objets qu'il avait sous les yeux. On y trouve quelques observations qui décèlent un homme curieux; mais il paraît quelquefois trop crédule, surtout quand il parle d'une de ses maisons de campagne, près de laquelle était un ancien château dit des Fées, où il y avait des apparitions. Il fait mention de quelques plantes curieuses qu'il avait vues au mont Pilat. Ce voyage fut réimprimé la même année, par Conrard Gesner, dans son traité *De raris et admirandis herbis*; II. *Dialogus formicæ, muscæ, aranæi et papilionis*, Lyon, 1556, in-8°.; III. *Dialogue de la vie des champs, avec une épître de la vie sobre, et autres discours*, Lyon, Mermet, 1565, in-8°., cité par Duverdier dans sa bibliothèque.

D—P—s.

DUCK (Arthur), habile jurisconsulte anglais, né en 1580, d'une famille considérable du comté de Dévon, fut successivement chancelier du diocèse de Bath et Wells, chancelier de Londres et maître des requêtes. Nommé en 1640 membre de la chambre des communes, il se déclara en faveur de Charles Ier., à l'époque de la rébellion. Son attachement à la cause royale, non seulement arrêta son avancement, mais lui coûta la plus grande partie de sa fortune. Il mourut à Chiswick, près de Londres, en 1649. On a de lui : I. *Vita Henrici Chichele*; II. *De usu et authoritate juris civilis romanorum in dominiis principum christianorum*,

Londres, 1653, in-8°. Cet ouvrage, dans la composition duquel Duck fut beaucoup aidé par Gérard Langbaine, est fort estimé, malgré quelques obscurités et de fréquentes répétitions. Il a été traduit en français (Paris, 1689, in-12), et réimprimé plusieurs fois en Angleterre et ailleurs. X—s.

DUCK (Etienne), poète anglais, plus remarquable par sa destinée que par ses talents, naquit de pauvres paysans, dans le voisinage de Kew, vers le commencement du 18e. siècle. Lire et écrire l'anglais, et un peu d'arithmétique, fut toute l'instruction qu'il reçut dans ses premières années; et, encore occupé d'un travail pénible et presque continuel, eut-il bientôt oublié une partie de ce qu'il avait appris à l'école. Il avait 24 ans et il était marié, lorsqu'il forma le projet de suppléer lui-même à l'imperfection de son éducation. Privé du secours des livres, et sans argent pour en acheter, il eut recours à un travail forcé qui lui procura un surcroît de salaire et les moyens de satisfaire son inclination. Il se vit bientôt assez riche pour acheter quelques traités d'arithmétique et d'arpentage, qu'il se rendit familiers dans les heures qu'il dérobait au sommeil. Un de ses amis, animé comme lui du désir de s'instruire, et récemment arrivé de Londres, où il était domestique, en rapporta quelques bons livres anglais, qu'ils étudièrent ensemble. Duck avait un goût naturel pour la poésie, que la lecture du *Paradis perdu* vint alors fortifier. Ce poëme avait été pour lui l'objet d'une étude particulière, et il l'avait lu et relu plusieurs fois, à l'aide d'un dictionnaire, avant de le pouvoir bien comprendre. Déjà souvent, au milieu de ses travaux journaliers, il avait essayé d'exprimer ses pensées en vers; il s'enhardit jusqu'à les confier au papier. Ces premiers essais lui firent un certain renom dans son pays. En 1729, un gentilhomme ami des lettres désira le voir, et après s'être entretenu quelque temps avec lui, l'engagea à lui écrire une lettre en vers. Il le fit, et cette épître est celle qui termine le recueil de ses poésies, bien que ce soit la première pièce de quelque étendue qu'il ait produite. Sa réputation commença alors à se répandre hors de son village; plusieurs ecclésiastiques l'encouragèrent et lui firent des présents; la reine Caroline ayant vu quelques-uns de ses essais poétiques, le prit sous sa protection et lui accorda une pension suffisante pour le rendre indépendant du besoin. Il paraît que cette faveur sembla trop considérable aux beaux esprits de ce temps-là; le docteur Swift s'abaissa jusqu'à s'en montrer jaloux; du moins publia-t-il à cette occasion une épigramme en jeux de mots sur *Etienne le batteur en grange et le poète favori, qui, après avoir battu le blé, se battait maintenant la cervelle, et en diminuant ses fatigues doublait ses profits.* Duck, muni de quelque connaissance du latin, entra ensuite dans les ordres, fut nommé chapelain d'un régiment de dragons, puis ministre de Byfleet dans le comté de Surrey, et se fit une certaine réputation populaire comme prédicateur. Il se délassait de ses fonctions ecclésiastiques en cultivant la poésie; mais à cette époque de prospérité apparente, il était réellement plus malheureux que dans son premier état: par l'effet du défaut d'exercice corporel, et sans doute aussi par quelque cause morale, il était tombé dans une sombre mélancolie; au retour d'un voyage dans son pays natal, il se précipita dans la Tamise, du haut d'un pont, près de Reading, et se noya en 1736. Ses poésies se

composent principalement de fables et de pièces fugitives. Il a joui longtemps d'une certaine réputation, qui s'est promptement affaiblie, et on ne le cite plus guère aujourd'hui que pour le tourner en ridicule, surtout depuis que Robert Burns, enlevé comme lui au travail de la charrue, par le goût des lettres, a déployé un talent si supérieur. X—s.

DUCKER. *Voy.* DUKER.

DUCLAIRON. *Voy.* MAILLET.

DUCLO (GASTON). *V.* DULCO.

DUCLOS (SAMUEL COTREAU), né à Paris, médecin ordinaire du roi, fut l'un des premiers membres de l'ancienne académie des sciences, qui l'admit à ses travaux en 1666. Si la gloire d'avoir fait de la chimie une véritable science, a été réservée à Stahl, Duclos a celle d'être un des premiers qui aient cherché à fonder la science des médicaments sur la chimie exprimentale. Il combattit avec avantage les rêveries de Boyle sur la chimie corpusculaire; mais le plus important de ses travaux après l'analyse des eaux minérales, est celle d'une grande quantité de plantes au moyen de l'*eau* et du *feu*, système dont on a reconnu depuis l'insuffisance. En 1684, Boyle avait envoyé à l'académie un mémoire sur la manière de dessaler l'eau de la mer. Il faisait usage dans cette opération d'une machine, à l'aide de laquelle il distillait une grande quantité d'eau à peu de frais; et pour parvenir à la rendre douce, il mettait dans cette eau une matière dont il prétendait faire un secret; Duclos conjectura que c'était un alkali, et il ne se trompa point. Ce médecin n'a pas contribué positivement, par lui-même, aux progrès de la chimie; mais il y a servi singulièrement en faisant sentir au public l'utilité d'une science trop négligée jusqu'alors, et à laquelle il a su concilier de puissants protecteurs. Duclos fut adjoint à Claude Bourdelin, pour l'examen de diverses eaux minérales de la France: on peut consulter à ce sujet les Mémoires de l'académie des sciences. Il avait prononcé, en 1667, à cette académie la réfutation d'un écrit de Pierre le Givre, intitulé: *Le secret des eaux minérales acides*, etc. Il ne fit en cela que remplacer une vieille erreur par une erreur nouvelle. Duclos a fait imprimer les ouvrages suivants: I. *Observations sur les eaux minérales de plusieurs provinces de France*, Paris, 1675, in-12; en latin, Leyde, 1685, in-12; II. *Dissertation sur les principes des mixtes naturels*, Amsterdam, 1680, in-12. Tous les mémoires biographiques que nous avons consultés rapportent la mort de Duclos à l'an 1685; mais il paraît que mort au monde, à cette époque, il vécut encore jusqu'en 1715, sous l'habit de capucin. Voici du moins ce que rapporte un journal du temps: « On mande de Paris qu'on a fait la » *vie de M. Duclos*, qui était de l'a» cadémie des sciences et grand chi» miste; il était né et élevé dans la » religion protestante; mais ayant été » converti à la foi catholique par le » P. Amédée, célèbre capucin, son » prosélyte se fit aussi capucin et » ermite pour se mieux détacher du » monde et faire plus austère péni» tence. » (*Journal de Verdun*, septembre, 1717, art. 13.) G. F—R.

DUCLOS (ANNE-MARIE CHATEAUNEUF, connue sous le nom DE), célèbre comédienne, naquit à Paris vers 1664. Son père était capitaine de dragons et avait de la fortune; quand elle voulut paraître sur la scène, elle quitta son nom de Châteauneuf pour prendre le nom de Duclos, que sa grand'mère qui avait eu de la réputa-

HIST. DE FRANCE.

DUCLOS.

Cochin del. Landon direx.

tion comme actrice, avait rendu cher au public. Mlle. Duclos débuta d'abord sur le théâtre de l'Opéra; elle n'y obtint qu'un succès médiocre, elle fut plus heureuse sur la scène de la Comédie française, où elle parut pour la première fois le 27 octobre 1693; d'abord elle doubla madame Champmeslé dans les premiers rôles tragiques, et pendant près de quarante années elle les remplit avec un grand succès. Son caractère emporté l'entraîna plus d'une fois dans des excès répréhensibles. On rapporte qu'indignée un jour de voir rire le parterre au moment où les enfants de la malheureuse Inès, dans la tragédie de ce nom, apparaissent tout à coup sur la scène, Mlle. Duclos qui jouait le rôle d'Inès, eut la hardiesse d'interrompre son rôle pour dire au public : « Ris » donc, sot de parterre, à l'endroit le » plus touchant de la tragédie », et que le public répondit à cette apostrophe par de vifs applaudissements. Née avec des passions vives et inconstantes, elle s'y livra sans réserve jusqu'à la fin de ses jours; elle avait plus de soixante ans quand elle épousa un jeune homme de dix-sept ans pour qui elle s'était prise d'une violente passion. Les ans n'avaient apporté aucun changement à son inconstance naturelle; elle était presque septuagénaire qu'elle courait encore les aventures galantes comme à l'âge de dix-huit ans. Elle poussa le désordre de sa conduite jusqu'à déserter la maison de son mari, emportant avec elle les effets les plus précieux pour suivre un galant. Elle eut au sujet de cette évasion un procès à soutenir contre son mari; sa cause fut défendue par un avocat célèbre du temps. Les plaidoyers qui furent faits dans cette affaire sont encore recherchés aujourd'hui pour les faits curieux qu'ils contiennent. Mlle. Duclos avait soixante-douze ans quand elle quitta le théâtre, et quatre-vingt-trois quand elle mourut en 1748. Son portrait peint par Largillière, et gravé par Odieuvre, la représente avec une figure séduisante, des traits nobles et réguliers, une physionomie animée et spirituelle. Elle eut un tort assez ordinaire aux grands acteurs; elle resta trop longtemps au théâtre, et les dernières années qu'elle y passa compromirent sa réputation. Sa vieille déclamation formait un contraste choquant avec la manière plus naturelle des demoiselles Lecouvreur et Deseine qui brillaient déjà d'un vif éclat. A—s.

DUCLOS (Charles Pineau), né à Dinant en Bretagne, d'un fabricant de chapeaux, en 1704, fut envoyé de bonne heure à Paris pour y faire ses études. S'étant dégagé de certaines liaisons peu convenables que l'imprudence de son âge et son ardeur pour le plaisir lui avaient fait contracter, il rechercha la société de tous les beaux esprits du temps et fut très bien accueilli par eux. Il fut l'un des membres de cette réunion de jeunes gens, nobles et autres, qui publièrent leurs productions folles sous les titres de *Recueil de ces messieurs*, d'*Etrennes de la St.-Jean*, d'*OEufs de Pâques*, etc. Le roman d'*Acajou et Zirphile*, composé d'après des gravures faites pour un autre ouvrage (1), fut le résultat d'une espèce de pari ouvert dans cette société. L'*Epître dédicatoire au public*, qui précède cette bagatelle, dé-

(1) Ces gravures avaient été faites pour le comte de Tessin, gouverneur du prince royal de Suède, qui, ayant été obligé de quitter Paris avant que son livre (*Faumillane* ou l'*Infante jaune*, conte) fût mis sous presse, laissa les cuivres entre les mains de Boucher. C'est par méprise qu'un *Dictionnaire universel historique* attribue cette anecdote au baron (comte) de Creutz, qui n'était pas à Paris à cette époque, et qui n'avait que dix-huit ans quand *Acajou* fut publié, en 1744).

plut par le ton plus que cavalier que l'auteur y avait pris. Duclos avait fait précédemment deux autres romans qui avaient mérité et obtenu plus de succès, la *Baronne de Luz*, et les *Confessions du comte de* ***. Son premier ouvrage sérieux fut l'*Histoire de Louis XI.* On prétend que le chancelier d'Aguesseau dit de cette histoire : « C'est un ouvrage composé d'aujourd'hui avec l'érudition d'hier. » On en trouva le style épigrammatique et sec ; on rendit cependant justice à l'impartialité de l'historien et à l'exactitude de ses recherches. Duclos, mit le sceau à sa réputation en publiant les *Considérations sur les mœurs.* Louis XV dit de ce livre : « C'est l'ouvrage d'un honnête homme. » Il aurait pu ajouter : et d'un homme de beaucoup d'esprit. « Le monde, dit » Laharpe, y est vu d'un coup-d'œil » rapide et perçant. Il est rare qu'on » ait rassemblé plus d'idées justes et » réfléchies, et plus ingénieusement » encadrées. Cet ouvrage est plein de » mots saillants qui sont des leçons » utiles. C'est partout un style concis » et serré dont l'effet ne tient ni à l'imagination, ni au sentiment, mais au » choix et à la quantité de termes » énergiques et quelquefois singuliers » qui forment la phrase et qui sont » tous des pensées. Il en résulte un » peu de sécheresse ; mais il y a en » revanche une plénitude et une force » de sens qui plaît beaucoup à la raison. » Duclos paraît s'être fort bien jugé lui-même, lorsqu'il a dit : « Je » ne regarde pas tout ; mais ce que » je regarde, je le vois bien. Je n'ai » point de coloris, mais je serai lu. » Il n'est point vrai, comme on l'a dit, que le mot *femme* ne se trouve pas une seule fois dans ses *Considérations ;* il y est au chapitre de la *réputation. J'ai vécu ;* ce début de l'ouvrage fut tourné en ridicule. *Où*, disait une femme ? *Dans un café.* Les *Considérations* furent traduites en anglais et en allemand, honneur qu'ont reçu la plupart des autres ouvrages de Duclos. Les *Mémoires pour servir à l'histoire du* 18e. *siècle*, qui ont été donnés par lui-même comme une suite des *Considérations*, ne sont toutefois qu'un roman dans le genre des *Confessions du comte de* *** : la composition en est médiocre ; mais il renferme beaucoup d'aperçus fins et judicieux sur les mœurs de la société et particulièrement sur celles des femmes. L'*Histoire de Louis XI* avait valu à Duclos la place d'historiographe de France, vacante par la retraite de Voltaire en Prusse. Il ne voulut pas qu'entre ses mains cet emploi ne fût qu'un vain titre, et il composa les *Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, lesquels n'ont été imprimés que depuis la révolution. « Ces *Mémoires*, » dit Chamfort, sont le fruit du tra» vail de plusieurs années ; c'est le » tableau des événements qui se sont » passés sous les yeux de Duclos, » dont il a pénétré les causes, dont il » a, en quelque sorte, manié les ressorts. L'auteur a vécu avec la plus » part de ceux qu'il a peints. Il les » avait observés avec cette sagacité » fine et profonde qu'il a développée » dans les *Considérations sur les* » *mœurs* ; c'était le vrai caractère de » son esprit. » Un autre ouvrage de Duclos, qui n'a également été publié que depuis la révolution, est celui qui a pour titre : *Considérations sur l'Italie.* On lui avait conseillé, en 1766, de s'éloigner de France pour quelque temps, afin de laisser oublier, au gouvernement, certains propos très vifs qu'il avait tenus au sujet de l'affaire du duc d'Aiguillon et de M. de

la Chalotais, son compatriote et son ami. Il partit pour l'Italie, et à son retour écrivit la relation de son voyage : « Cet écrit, dit encore Cham- » fort, ne peut qu'honorer la mémoire » et le talent de Duclos. On y retrou- » ve son esprit d'observation, sa phi- » losophie, libre et mesurée, sa ma- » nière de peindre par des faits, des » anecdotes, des rapprochements heu- » reux. » En 1739, Duclos fut reçu à l'académie des inscriptions et belles-lettres, et en 1747, à l'académie française, dont il devint le secrétaire perpétuel en 1755. Ces deux académies lui durent beaucoup d'institutions et de réformations utiles. Ce fut lui qui fit substituer les éloges des grands hommes aux lieux communs de morale, pour sujets de prix d'éloquence. Comme membre de l'académie des inscriptions, il composa plusieurs *Mémoires* sur les Druides, l'origine et les révolutions des langues celtique et française, les épreuves par le duel et les éléments, les jeux scéniques, l'action et la déclamation théâtrale des anciens. Comme académicien français, il tint la plume pour la rédaction de la nouvelle édition du *Dictionnaire*, publiée en 1762, et il fit des *Remarques* sur la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal; c'est l'ouvrage d'un homme qui avait porté dans l'étude de la grammaire un esprit juste et philosophique. En plusieurs occasions, il soutint avec courage les prérogatives et l'honneur de sa compagnie, soit en repoussant les atteintes que des grands seigneurs voulaient porter à l'égalité académique, soit en dirigeant les choix de manière à admettre le mérite et à écarter la médiocrité ou la bassesse : son activité à cet égard, poussée peut-être un peu trop loin, le fit accuser de despotisme; il n'en a pas moins eu le droit de dire de lui-même : « Je laisserai » une mémoire chère aux gens de » lettres. » Il obtint, comme citoyen, au moins autant de distinctions que comme écrivain. Ses concitoyens, dont il prenait en tout les intérêts avec son zèle accoutumé, le firent maire de leur ville en 1744, quoiqu'il résidât à Paris. Il fut ensuite député du tiers aux états de Bretagne; et sur la demande de cette assemblée, le roi lui accorda des lettres d'anoblissement. Son caractère était à la fois estimable et singulier. J. J. Rousseau le définissait un *homme droit et adroit*. Il portait dans la société un ton de brusquerie et de domination qui lui faisait d'assez nombreux ennemis. Quelques-uns de ceux-ci ont prétendu que sa brusquerie était de commande, et l'ont appelé le *faux sincère*, du nom d'une comédie de Dufresny; aucun fait ne vient à l'appui de cette imputation maligne. Il est vrai que les louanges dans sa bouche avaient d'autant plus de grâce, qu'elles y étaient plus rarement placées. Etant fort malade il appela un médecin fameux dont il n'aimait point l'esprit ni les manières, et contre lequel il s'était souvent déclaré dans la société. Celui-ci lui témoigna combien il était surpris d'une telle marque de confiance, après tant de propos qui ne l'annonçaient pas. « Cela est vrai, » répondit Duclos, mais par Dieu ! je » ne veux pas mourir. » On voulut une fois indisposer Louis XV contre la liberté de ses discours; ce monarque qui l'estimait, dit : « Oh ! pour Duclos, » il a son franc-parler. » Il savait contenir cette liberté dans les bornes d'une sage circonspection. Attaché aux véritables philosophes, et faisant cause commune avec eux, il déployait toute l'énergie de son indignation et de son mépris contre ceux qui, déshonorant ce titre respectable, attaquaient les vérités et même les préjugés nécessaires

au maintien de la société. C'est d'eux qu'il disait : « Ils sont là une bande de » petits impies qui finiront par m'en» voyer à confesse. » Sa causticité n'était pas cette moquerie à la fois légère et cruelle, d'un homme qui s'amuse et veut amuser les autres des travers qu'il a saisis; c'était presque toujours l'expression soudaine et énergique de l'indignation qu'excitaient en lui le vice et la bassesse. Il disait d'un homme enrichi par de vils moyens, et endurci aux affronts : « On lui crache » au visage, on le lui essuie avec le » pied et il remercie. » Il disait de l'abbé d'Olivet, qui avait auprès d'un grand nombre de ses confrères la réputation d'être fourbe et perfide : « C'est un si grand coquin, que mal» gré les duretés dont je l'accable il ne » me hait pas plus qu'un autre. » On a souvent cité son mot sur les hommes puissants qui n'aiment pas les gens de lettres : « Ils nous craignent comme » les voleurs craignent les rêver» bères. » Et cet autre : « Un tel est » un sot ; c'est moi qui le dis, c'est lui » qui le prouve. » Beaucoup d'autres saillies échappées à son humeur caustique et spirituelle, ont mérité d'être recueillies. D'Alembert disait de lui : « De tous les hommes que je connais, » c'est celui qui a le plus d'esprit dans » un temps donné. » Il aimait beaucoup les anecdotes, les racontait bien, et se plaignait de ceux qui les répétaient mal : « On me gâte mes bonnes his» toires, disait-il. » Il mourut à Paris le 26 mars 1772, dans sa 69e. année. Ses Œuvres complètes ont été publiées par Desessarts en 10 volumes in-8°., Paris, 1806. Outre les ouvrages connus jusque là, cette édition renferme quelques morceaux inédits, entre autres un commencement de Mémoires sur la Vie de Duclos, écrits par lui-même. A—G—R.

DUCLOS (Antoine-Jean), graveur, né à Paris en 1742, élève de Saint-Aubin, a gravé avec beaucoup de finesse et de légéreté un grand nombre de vignettes ; celles surtout qu'il a faites d'après M. Moreau, sont fort estimées, la touche en est spirituelle, et l'effet doux et harmonieux. Parmi ses ouvrages on distingue particulièrement les sujets du Rousseau, in-4°., imprimé à Bruxelles, et ceux du Voltaire de Kehl. On a de lui aussi une estampe d'après Rubens, pour la galerie de Florence, et deux autres d'après Saint-Aubin, *le Bal* et *le Concert*. Duclos est mort à Paris, en

P—E.

DUCLOZ-DUFRESNOY (Charles-Nicolas), député suppléant de la ville de Paris, aux états-généraux de 1789, naquit à Montcornet en 1733, et se distingua dès son jeune âge dans l'état de notaire, qu'il avait embrassé. Son juste discernement, sa promptitude à saisir les affaires les plus compliquées, la clarté de sa rédaction, la fermeté de son caractère, et l'inflexible sévérité de ses principes dans les circonstances les plus délicates de son ministère, lui acquirent une juste réputation. Il eut la confiance de tous les contrôleurs généraux des finances, qui se succédèrent pendant sa longue carrière. L'abbé Terray, Calonne et Necker trouvèrent dans l'estime publique dont il jouissait, d'utiles secours pour leurs opérations financières : mais le tumulte des affaires ne pouvait seul suffire à l'ame ardente et active de Ducloz-Dufresnoy. Doué d'une belle figure, d'une santé robuste, recherché pour la gaîté et la vivacité de son esprit, il obtint des succès plus brillants et plus doux que ceux qui conduisent à la fortune. Alors la sécurité du bonheur public et la prospérité générale tendaient à faire

tomber toutes les barrières, à effacer toutes les nuances contraires à la réciprocité des sentiments. Les fonctions les plus graves, les qualités les plus solides, gagnaient en considération par l'approbation ou les éloges d'un sexe léger et frivole, et l'art de lui plaire était devenu comme le complément nécessaire des plus estimables talents, et des réputations les mieux méritées. A un âge plus mur, Ducloz-Dufresnoy chercha dans son goût pour les beaux-arts un délassement aux fatigues d'une vie laborieuse et agitée. Il forma une des plus belles collections de peintres modernes qu'on eut encore vues à Paris; il voulait surtout encourager les artistes; quelques-uns d'entre eux, alors obscurs, aujourd'hui célèbres, ont dû à ses conseils et à ses libéralités, les premiers élans de leur génie. Cependant l'embarras des finances tourna toute son attention vers les affaires publiques. Le roi avait ordonné aux états-généraux de se réunir, et le trésor royal n'avait pas assez de fonds pour atteindre l'époque de leur rassemblement. Ducloz-Dufresnoy fit prêter six millions au roi par la compagnie des notaires, dont il était syndic gérent. Dans le discours qu'il prononça à ce sujet, et qui fut imprimé (in-4°., 1788, chez Clousier), il rappelle tous les titres du monarque à la confiance et à l'amour de son peuple: Bientôt après il discuta la grande question de la représentation nationale dans un écrit intitulé: *Jugement impartial sur les questions principales qui intéressent le Tiers-État*, in-4°.; il proposait de laisser le clergé, la noblesse et le tiers-état, se former en assemblées séparées, et de compter leurs votes par ordres; mais de leur faire nommer des commissaires en nombre égal pour accorder ou refuser les subsides. Ce sage conseil, s'il eût été suivi, eût sauvé le trône et l'état. Ce fut dans le même but qu'il publia: *Encore quelques Mots sur la question de savoir si le Tiers-Etat peut être représenté par des Ordres privilégiés*, in-4°., 1788; ce pamphlet a eu deux éditions: enfin en 1789 il soutint par ses écrits et par des opérations auxquelles il eut la principale part, le crédit de la caisse d'escompte, dont l'existence était menacée, et il fit paraître successivement, en format in-8°.: *Projet proposé pour la Caisse d'escompte; Réponse aux Observations faites sur le Projet de M. Ducloz-Dufresnoy, concernant la Caisse d'escompte*; et *Origine de la Caisse d'escompte, ses progrès et ses révolutions*: ce dernier ouvrage est important pour l'histoire des banques en général. L'embarras des finances augmentant de jour en jour, on parla de créer un papier-monnaie. Ducloz-Dufresnoy prévit tous les maux qui seraient la suite d'une pareille mesure, et mit au jour: *Observations sur l'état des finances*, in-8°., 1790; lorsque cette grande faute eût été commise, il chercha à y remédier, en montrant toute l'étendue des ressources de la France, et en ranimant la confiance par deux écrits publiés consécutivement et intitulés: *Réflexions sur l'état de nos finances, à l'époque du 1er mai et 18 novembre*, 1789, in-4°., 1790; et *Calcul du capital de la Dette publique*, in-4°., 1er. août, 1790. Ce dernier ouvrage fut généralement considéré comme le plus clair et le plus exact de tous ceux qui parurent alors sur le même sujet. Mais déjà les lumières de la raison et les calculs de la science étaient devenus inutiles; les partis s'étaient formés, et travaillaient à leur destruction mutuelle, sans songer au bien de l'état. Ducloz-Dufresnoy qui comme

tant d'autres n'avait pu prévoir l'effroyable dépravation dont les germes se développèrent si rapidement durant les violents orages politiques, fut la victime des brigands qui s'étaient emparés du pouvoir, et périt sur l'échafaud révolutionnaire, le 2 février 1794. W—R.

DUCONTANT DE LA MOLLETE. *V.* CONTANT.

DUCOS (JEAN-FRANÇOIS), né à Bordeaux, fils d'un négociant et se qualifiant homme de lettres, fut député en 1791 à l'assemblée législative, et en 1792 à la convention, par le département de la Gironde. C'était un jeune homme d'une imagination vive, que les nouvelles idées philosophiques et l'étude des Grecs et des Romains avaient exaltée outre mesure. Il avait entendu son professeur célébrer sans cesse ces fiers républicains, ennemis implacables des rois, et leurs principes étaient devenus les siens. Dès l'année 1791, la monarchie était dégradée en France, ou plutôt presque entièrement détruite. Ducos et les autres députés bordelais, tous exaltés et doués pour la plupart de beaucoup de talent naturel (*voy.* GENSONNÉ, GUADET, VERGNIAUD), crurent que le moment était arrivé de donner les institutions romaines à leur patrie; il paraît même qu'ils en firent le serment dans leurs réunions particulières, avant de partir de Bordeaux. Dès les premières séances de l'assemblée législative, Couthon avait fait décréter que les mots *sire* et *majesté* ne seraient plus employés dans les communications de l'assemblée avec le roi. Ce décret fut, il est vrai, rapporté le lendemain; mais Ducos insista avec force pour qu'il fût maintenu. On le vit dans toutes les circonstances attaquer les ministres presque toujours sans motifs, ou pour des désordres que les délibérations de l'assemblée faisaient naître, et qu'il n'était pas en leur pouvoir de prévenir ou de faire cesser. Le roi avait refusé d'accorder sa sanction à un décret très violent contre les Français émigrés; des habitants de Versailles vinrent faire à cette occasion une pétition insolente contre le roi. Ducos en demanda la mention honorable au procès-verbal, et l'obtint en sa qualité de négociant de Bordeaux, et l'on croit aussi de propriétaire à St.-Domingue. Il devait, au moins pour ses propres intérêts et pour ceux de sa ville natale, désirer le maintien des lois qui conservaient les colonies, dont la prospérité faisait la richesse de Bordeaux et de toute cette partie de la France; malgré d'aussi puissantes considérations, Ducos vota constamment dans le sens de ceux dont les opinions et les intrigues contribuèrent le plus à la destruction de St.-Domingue. Lorsque son collègue Bazire demanda la dissolution de la garde constitutionnelle du roi, il se joignit à lui, appuya avec violence tous les raisonnements qu'on employa pour détruire ce dernier rempart, non pas seulement de la monarchie, mais de l'existence du monarque, et contribua beaucoup à faire remporter cette funeste victoire. Le 3 août il attaqua le roi, et ne craignit plus de dire que sa conduite était en opposition manifeste avec ses discours. Il fit rejeter ce jour-là un message pacifique que ce malheureux prince avait adressé à l'assemblée, à l'occasion du fameux manifeste du duc de Brunswick. Ducos ne parut point dans les rangs de ceux qui, soit dans leurs réunions, soit à force ouverte, renversèrent le trône le 10 août. Par une singularité remarquable, ce ne fut pas les républicains qui établirent la république (*voy.*

Danton). Ils ne reparurent dans les rangs que lorsque le danger fut passé; mais les impétueux jacobins n'étaient pas disposés à partager avec eux les profits de la victoire. Dès que la convention fut constituée, Ducos appuya vivement la motion de M. l'abbé Grégoire, curé d'Embresmenil en Lorraine, qui demanda le premier que la France fût déclarée république; le décret fut porté le 22 septembre 1792. Ducos se trouva ensuite en opposition avec ceux de ses collégues qui, ayant participé par leurs manœuvres aux assassinats du 2 septembre, s'efforçaient de faire considérer ces affreux massacres comme une œuvre patriotique; et cependant il vota avec eux dans le procès de Louis XVI, rejeta l'appel au peuple et opina pour la mort du roi, que les chefs de la députation bordelaise votèrent effectivement, mais seulement après avoir échoué dans la demande de l'appel au peuple, qu'ils avaient d'abord imaginé dans l'intention de le sauver. A cela près, Ducos, qui était plutôt un homme d'esprit qu'un grand politique, se fit assez peu remarquer dans le chaos conventionnel, au moins par comparaison à trois de ses collégues de Bordeaux dont les noms sont rappelés plus haut, et qu'on vit constamment sur la brèche, jusqu'au moment où ils furent saisis dans la salle même où ils délibéraient encore; mais il les défendit avec courage, et se montra leur ami au risque même de sa vie: il n'hésita pas de se sacrifier pour leur cause, qui pouvait alors n'être plus la sienne. En votant la mort du roi et contre l'appel au peuple, il s'était jeté dans les rangs des révolutionnaires les plus furieux. Ils avaient en lui un partisan de plus, il était naturel qu'ils voulussent le conserver. Par cette considération, Marat avait obtenu que Ducos ne fût pas compris dans la proscription du 31 mai 1793. Il continua donc de siéger quelque temps dans la convention après cette journée; mais ce ne fut que pour parler, dans presque toutes les séances, de l'innocence de ses collégues, pour appuyer les réclamations qu'ils faisaient parvenir du lieu où ils étaient détenus, et demander qu'on leur rendît justice. Les vainqueurs qui devaient naturellement craindre qu'une pareille intercession ne devint dangereuse pour eux, ne trouvèrent pas de meilleur moyen de fermer la bouche à Ducos, que de l'arrêter lui-même et de lui faire partager le sort de ses amis. Il fut donc saisi, mis en accusation, livré au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 31 octobre 1793. Il était âgé de vingt-huit ans. Ducos marcha au supplice avec la plus grande fermeté. Pendant toute la nuit qui suivit leur condamnation et précéda l'exécution, ils firent retentir les cachots de la Conciergerie de leurs chants civiques, en buvant du punch et en criant *vive la république!* Pendant les débats du procès, Ducos composa un pot-pourri très spirituel et surtout très gai, sur l'aventure de son collégue Bailleul, qui avait été arrêté à Provins et conduit à la Conciergerie. Un Dictionnaire biographique dit, en parlant de ce pot-pourri, « que c'est » de sa propre arrestation que Ducos » veut parler dans sa chanson. » L'auteur du dictionnaire s'est trompé, comme sur beaucoup d'autres faits historiques plus importants que celui-là. B—u.

DUCOUDRAI. *Voy.* Bourgeois et Tronsson.

DUCOUEDIC ( ), né en Bretagne, était lieutenant de vaisseau et commandait la frégate la *Surveillante*, lorsque, le 7 octobre 1779, il ren-

contra à la hauteur d'Ouessant le *Québec*, frégate anglaise commandée par le capitaine Farmer. Le combat fut extraordinairement vif et sanglant entre ces deux marins, également jaloux de défendre l'honneur de leur pavillon. Tous deux déployèrent un courage indomptable. La Bintinaye, son lieutenant, tenta vainement l'abordage. Le *Québec* sauta en l'air avec son capitaine, qui ne voulut jamais quitter le bâtiment que lui avait confié son souverain. La *Surveillante*, totalement désemparée et rasée comme un ponton, rentra à Brest, rapportant son capitaine grièvement blessé. Louis XVI, en considération des blessures que Ducouëdic avait reçues, et de la conduite pleine de valeur et d'intrépidité qu'il avait tenue dans cette affaire, l'éleva le 20 octobre au grade de capitaine de vaisseau ; mais ce brave marin ne jouit pas long-temps de sa gloire et des récompenses de son souverain, il mourut de ses blessures peu de jours après. Le roi accorda à sa veuve une pension de 2,000 livres, réversible par égales portions à ses trois enfants, et à chacun de ceux-ci une pension de 500 livres pour en jouir dès le moment. En 1784, l'intendant de Bretagne fut autorisé à faire exécuter et poser un écusson aux armes de Ducouëdic sur le monument élevé à Brest sur son tombeau, aux frais du roi. Z.

DUCQ (Jean le), peintre et graveur, né à la Haye en 1636, fut élève de Paul Potter, dont il imita la manière de peindre, à s'y méprendre ; mais quel que fût le succès avec lequel ce maître cultivait la peinture, il la quitta pour prendre le parti des armes. Il eut une place d'enseigne et devint capitaine. Il ne paraît cependant pas qu'il ait conservé cet état ; car on sait qu'il fut directeur de l'académie de peinture de la Haye en 1671, et qu'il vécut long-temps dans cette ville. L'année de sa mort n'est pas connue. Le Ducq a gravé plusieurs estampes, dont les principales forment une suite de huit morceaux qui représentent différents chiens ; on y admire l'expression frappante et les caractères vrais de ces animaux, ainsi que leurs attitudes neuves et choisies d'une manière ingénieuse. Ses estampes nous rappellent celles de Paul Potter ; mais il y a dans la représentation des animaux une espèce de dureté qui ne se trouve pas dans les ouvrages de son maître ; à l'égard de sa pointe elle n'est ni si nette ni si délicate. Les tableaux de le Ducq, souvent confondus avec ceux de Paul Potter, ornent les cabinets les mieux choisis. Ils représentent ordinairement des scènes de corps-de-garde ou de voleurs. On en voit deux au Musée du Louvre. A—s.

DUCREUX (François), jésuite, né à Saintes en 1596, professa long-temps la rhétorique et les humanités, puis se livra entièrement à la direction des consciences. Il mourut à Bordeaux en 1666. On a de lui : *Historiæ Canadensis seu novæ Franciæ libri decem ad annum usque Christi* 1656, *autore P. Francisco Creuxio*, Paris, 1664, in-4°. L'histoire du Canada ne tient que bien peu de place dans ce gros livre, un des plus diffus qu'il soit possible de rencontrer. Il n'y est presque question que de l'histoire des missions des jésuites dans cette contrée et des guerres des peuplades sauvages les unes contre les autres ou contre les Français. Le P. Ducreux, qui n'avait jamais vu le Canada, écrivit son livre uniquement d'après les relations des jésuites ; mais, comme l'observe judicieusement le P. Charlevoix, le P. Du-

creux n'a pas fait assez d'attention que des détails qu'on voit avec plaisir dans une lettre ne sont point supportables dans une histoire suivie, surtout quand ils ont perdu l'agrément de la nouveauté. » Il est douteux que jamais personne, pas même le confrère chargé d'examiner l'ouvrage, ait eu la patience de lire en entier les huit cent dix pages de cette histoire, dont le style est d'ailleurs pur et coulant. Ducreux y a joint une mauvaise carte du Canada, des figures de sauvages peu exactes et la représentation du martyre de plusieurs missionnaires. On lui doit encore : I. *Grammatica græca Clenardi recognita cum observationibus Moquoti ;* II. *Despauterii grammatica latina emendata*, Bordeaux, 1658, in-8°.; III. *Vita P. J. Francisci Regis latinè reddita è gallico*, Cologne, 1660, in-12; IV. *Vita D. Francisci Salesii, latinè reddita è gallico* (de Maupas du Tour), Cologne, 1663, in-8°. E—s.

DUCREUX (Gabriel-Marin), prêtre du diocèse d'Orléans, y naquit le 27 juin 1743. Après avoir reçu des jésuites de cette ville une éducation aussi religieuse que littéraire, il prit les ordres, et s'annonça comme voulant ajouter à la gloire des prédicateurs français, tant à Paris que dans la province. Ses succès dans cette carrière le firent distinguer par M. de Brienne, archevêque de Toulouse, qui le donna pour secrétaire aux chapitres nationaux des carmes-déchaussés et des grands-carmes, dont il rédigea les nouvelles constitutions. En 1770, Jean-Joseph-Marie de Guerne, évêque d'Aleria en Corse, le nomma vicaire-général et official de son diocèse, avec pouvoir d'en surveiller le gouvernement temporel comme le spirituel. L'abbé Ducreux se chargea, de plus, de fournir au duc de Choiseul tous les renseignements que ce ministre de la guerre demandait sur l'île de Corse. La révolution dans le ministère, opérée par le chancelier Maupeou, le dispensa de ce travail. Celui du gouvernement spirituel et temporel d'Aleria, le plus étendu des cinq diocèses qui partageaient alors la Corse, joint à la nature du climat, altérèrent la santé du vicaire-général, au point qu'il fut forcé de solliciter son retour en France. Le comte de Marbœuf, qui l'appréciait, lui en donna moins la permission que l'ordre. Le cardinal de la Roche-Aimon, alors ministre de la feuille, rendit justice à la sagesse de son administration, en lui accordant une pension de 1200 liv., d'après les sollicitations du maréchal du Muy. Ducreux, moins inquiet sur sa fortune, n'en reprit qu'avec plus d'ardeur ses travaux littéraires, qui bientôt lui méritèrent des protecteurs, à la tête desquels nous placerons le cardinal de Bernis. *Monsieur*, frère du roi, aujourd'hui Louis XVIII, le choisit pour un de ses chapelains en son palais du Luxembourg. C'est sous ce titre, qu'ayant mis la dernière main à ses *Siècles chrétiens*, il écrivit au pape Pie VI, pour le prier de bénir son travail, quoique les maximes reconnues de l'église gallicane y contrariassent quelquefois les principes rigides des ultramontains. En 1786, l'abbé Ducreux se proposait de donner une nouvelle édition de ce grand ouvrage, auquel il devait ajouter l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle. Bien que l'auteur, dans celle du dix-septième, eût annoncé la plus grande impartialité, M. de Miromesnil, alors garde des sceaux, sous la date du 10 février 1786, prévint l'abbé Ducreux que la ferme intention du roi était qu'on n'é-

crivît point sur des matières dont on ne pouvait occuper le public sans violer la loi du silence, que le monarque voulait maintenir de tout son pouvoir. L'auteur, aussi sage historien que bon Français, jeta au feu ce qu'il avait préparé pour cette addition à ses *Siècles chrétiens*. Il était depuis longtemps chanoine d'Auxerre; mais son attachement pour sa patrie, et plus encore pour sa famille, le déterminèrent à se retirer à Orléans, où il obtint un canonicat de Sainte-Croix, qu'il occupait encore quand il mourut, le 24 août 1790. Il avait choisi les pauvres de sa ville natale, pour héritiers; mais les troubles révolutionnaires rendirent inutile sa bonne volonté. Le legs parut, aux administrateurs des hospices, plus onéreux que profitable. L'abbé Ducreux était à la fois économe et généreux. Dans une longue discussion qu'il eut à soutenir pour sa prébende, le bon droit fut toujours de son côté; aucune cour n'hésita dans l'arrêt qu'elle devait prononcer en sa faveur. Bien qu'il en fût solennellement dispensé, Ducreux, non-seulement paya ses frais, mais de plus ceux de sa partie adverse. Il mourut le premier ami de son rival. Nous devons à l'abbé Ducreux: I. *les Siècles chrétiens*, ou *Histoire du christianisme dans son établissement et ses progrès depuis J.-C. jusqu'à nos jours*, Paris, 1775—1777, 10 v. in-12, traduit en espagnol, Madrid, 1788. Excellent ouvrage, enrichi de tableaux chronologiques qui en facilitent l'usage. Les premiers siècles de l'église y sont esquissés très rapidement, ce qui a permis à l'auteur de donner un plus grand développement aux seizième et dix-septième siècles. II. *Poésies anciennes et modernes, recueillies par l'abbé Ducreux*, Paris, 1781, 2 vol. in-12. L'éditeur y inséra plusieurs pièces de sa composition, et particulièrement les vers qu'il avait, dans sa jeunesse, reçus d'Isambert de Baigneaux, son compatriote et son ami. III. *Collection complète des œuvres de Fléchier*, revue sur les manuscrits de l'auteur, augmentée de plusieurs pièces qui n'avaient jamais été imprimées, accompagnée de préfaces, d'observations, et de notes sur tous les endroits qui ont paru en avoir besoin, Nîmes, 1785, 10 vol. in-8°. IV. *Pensées et réflexions extraites de Pascal sur la religion et la morale*, 2 vol. in-16, 1785. L'abbé Ducreux avait fait, sur les mœurs des anciens Romains, beaucoup de recherches qu'il se proposait de publier. La mort ne lui permit pas d'y mettre la dernière main. P—D.

DUCREUX (Joseph), peintre, né à Nanci, en 1737, fut le seul élève du célèbre Latour. Envoyé à Vienne par le duc de Choiseul, en 1769, pour y faire le portrait de la jeune archiduchesse Marie-Antoinette, depuis dauphine et reine de France, il devint premier peintre de cette auguste et malheureuse princesse. Ses pastels, auxquels il donnait beaucoup de force et d'éclat, furent long-temps en vogue; il voulut aussi peindre à l'huile et en miniature, et il y réussit passablement, mais sans rien ajouter à sa réputation. Les portraits qu'il a faits de lui-même, tantôt sous la forme d'un joueur ruiné qui s'abandonne au désespoir, tantôt sous celle d'un bailleur, d'un dormeur, d'un rieur, fixèrent les regards de la multitude aux expositions publiques du musée; on y trouva du naturel et une sorte d'originalité. Les véritables connaisseurs, toutefois, y auraient désiré des attitudes moins triviales et un meilleur ton de couleur. Ducreux mourut en 1802, d'une apoplexie foudroyante qui le frappa sur

la route de Paris à Saint-Denis, et qui ne lui laissa pas trois minutes d'existence. Il avait été reçu membre de l'académie impériale de Vienne.

F. P—T.

DUCROISI (PHILBERT GASSAUD), comédien de la troupe de Molière. Ce fut lui qui joua originairement le rôle du Tartufe. Robinet et les autres gazetiers du temps, rapportent qu'il s'en acquitta de la façon la plus satisfaisante. C'était un gros homme, de fort bonne mine, qui avait des manières comiques et originales. A l'âge de cinquante ans, étant devenu lourd et goutteux, il se retira du théâtre avec une pension de 1000 fr., pour aller vivre dans une campagne qu'il avait à Conflans-Sainte Honorine, près Paris. Ce fut dans cette retraite qu'il termina ses jours en 1695, ayant de soixante-cinq à soixante-six ans. Il fut si vivement regretté de son curé, que ce bon prêtre n'eut pas, dit-on, le courage d'assister à son enterrement. Ducroisi était fils d'un gentilhomme de la Beauce. Sa femme, Marie Claveau, dont il ne put jamais faire qu'une actrice médiocre, était aussi d'une famille noble. F. P—T.

DUCROISY (OLIVIER SAUVAGEOT, plus connu sous le nom de), né à Chessy, près Ervi, le 1er. janvier 1752, s'est occupé de littérature. Il était ami de M. J. Chénier, et fut même éditeur d'un de ses opuscules (*V.* CHÉNIER.). Il avait été secrétaire-rédacteur du tribunat, et est mort en juillet 1808. Voici la liste de ses ouvrages: I. *le Triomphe de la raison*, opéra comique, 1772; II. *la Partie trahie par son conseil*, comédie en deux actes et en prose, 1773; III. *Aurore et Azur*, comédie en un acte et en vers, mêlée d'ariettes, 1774; IV. *l'Homme qui ne s'étonne de rien*, comédie en un acte et en prose, 1776. Ces quatre pièces ont été représentées en province. V. *Epître au citoyen François de Neufchâteau, sur sa renonciation au ministère de la justice*, 1792; in-8°.; VI. *Epître à M. Chénier sur sa tragédie de Caius Gracchus*, 1792, in-8°. Ducroisy s'était composé une petite bibliothèque dans laquelle il avait fait entrer beaucoup de livres rares ou curieux. Il s'était complu à faire collection des différentes pièces du même auteur. Il avait recueilli beaucoup de pièces de théâtre devenues rares ou tirées à petit nombre. Mais l'objet le plus important et le plus précieux, était un exemplaire des *OEuvres de Voltaire*, 92 volumes in-12, papier à 24 sols, relié en simple basane, avec un *supplément* par Ducroisy. Le propriétaire avait ramassé environ deux-cents pièces inédites ou omises par les éditeurs de Kehl. Il avait collationné les pièces de théâtre sur les manuscrits du théâtre français, et avait reporté les variantes. Il avait mis des notes dans les passages où elles lui semblaient nécessaires. Ce supplément formait quatorze tomes de différents formats. Le *Catalogue des livres de feu M. Ducroisy*, avait été fait et imprimé en trois feuilles in-8°. M. de Solaines avant acquis toute la bibliothèque, la distribution du catalogue n'eut pas lieu, et le très petit nombre d'exemplaires qui ont été mis en circulation sont très recherchés des amateurs.

A. B—T.

DUCROS (ANDRÉ), médecin, né à St.-Bonnet le Chatel en Forez, dans le 16e. siècle, est auteur d'un *Discours en vers sur les misères du temps*, Bergerac, 1569, in-4°. Il s'en fit deux autres éditions, la même année, l'une à Angoulême et l'autre à la Rochelle. Duverdier, son compatriote, lui a consacré un article dans sa *Bi-*

bliothèque française, où l'on apprend qu'il avait composé le *Tombeau d'illustre Louis de Bourbon prince de Condé*, pièce d'environ mille vers, et plusieurs autres ouvrages latins et français. Duverdier cite du même auteur un sonnet sur *les misères de la vie humaine*, qui a pu fournir à Rousseau l'idée de ses stances sur le même sujet. W—s.

DUCROS (Simon), écrivain peu connu, né à Pézénas, dans le 17e. siècle, est auteur d'une *Traduction en vers de la Philis de Scire*, Paris, 1630, in-12. (*Voy.* Bonarelli). Il la reproduisit avec des changements dans le recueil de ses *Poésies diverses*, Paris, 1647, in-4°. On lui doit encore l'*Histoire de Henri, dernier duc de Montmorency*, Paris, 1643, in-4°., réimprimée sous le titre de *Mémoires de Henri*, etc., Paris, 1660, 1665, in-12. On apprend dans l'avis au lecteur, que Ducros avait servi comme officier sous les ordres du maréchal, et que la plupart des faits contenus dans cette histoire se sont passés sous ses yeux. Ce sera peut-être une raison de la consulter pour les personnes qui ne sont point rebutées par les défauts et les désagréments du style. — Ducros (Jacques), avocat à Agen, a publié des *Réflexions singulières sur l'ancienne coutume de cette ville*, Agen, 1666, in-4°. W—s.

DUCROS (Pierre), peintre et graveur, né en Suisse en 1745, vint s'établir à Rome, où il se lia d'une étroite amitié avec le célèbre Volpato; ils exécutèrent et publièrent en société une suite de vues de Rome et de la campagne romaine. C'est un magnifique ouvrage, Ducros s'y montre grand paysagiste et habile graveur. Toutes ces vues sont exécutées en couleur, avec une fidélité qui ajoute encore au mérite de l'exécution. Ducros encouragé par ce premier succès, publia peu de temps après, en société avec M. Paul de Montagnani, artiste romain, vingt-quatre vues de la Sicile et de l'île de Malte. Cet ouvrage ne le cède en rien au premier pour le choix des sites et le mérite de l'exécution. Ce sont les plus beaux aspects de la nature, reproduits dans toute leur vérité et toute leur pompe. Cette précieuse collection doit être rangée parmi les plus belles productions de la gravure en ce genre; le burin y rivalise d'éclat et d'effet avec le pinceau; nous ne connaissons rien de plus habilement rendu que la *vue générale de Palerme* prise de Montréal; de plus imposant que la *vue du théâtre de Tauromenium* et de *l'Etna*; de plus magnifique que la *vue de l'amphithéâtre de Syracuse*; de plus pittoresque que la *vue de l'intérieur de la ville de Messine*, ruinée par le tremblement de terre de 1784; que la *vue du port aux galères* et de *l'arsenal de Malte*. Cet ouvrage assure une place distinguée à Ducros parmi les meilleurs paysagistes historiques modernes. Cet artiste avait beaucoup voyagé, cherchant les sites les plus pittoresques des différents pays; il n'en trouvait pas un qu'il ne le dessinât à l'instant; il en avait formé une précieuse collection; ses ouvrages sont en grand nombre, et sont fort recherchés, surtout en Suisse, en Allemagne et en Angleterre où ils sont plus connus. Ducros mourut à Lausanne le 18 février 1810. A—s.

DUCRUE (Bennon-François), jésuite, né à Munich en 1721, exerça pendant plus de vingt ans les fonctions de missionnaire au Mexique. Il revint en Europe après que sa compagnie eut été expulsée des colonies espagnoles, et mourut dans sa patrie en

1779. On a de lui en allemand : *Relation de la compagnie de Jésus de la province du Mexique, et surtout de la Californie en 1767, avec d'autres documents dignes d'être connus*. Cette relation se trouve dans le tome XVI du *Journal de Murr*. Indépendamment de ce qui concerne l'histoire des jésuites dans la Californie, on y trouve des notices intéressantes sur la géographie de cette péninsule, dont il ne cache pas l'extrême stérilité. Murr a ajouté à cette relation des notes, et des échantillons de langue californienne, qui lui avaient été communiqués par Ducrue. E—s.

DUDE, DUDES ou DUDON, né à Paris, avait étudié à l'université de cette ville. Entré dans les ordres, il fut nommé chanoine de la cathédrale. Ses connaissances en médecine le firent estimer du roi Saint Louis, qui le nomma son médecin en remplacement de Pierre de la Brosse. Maître Dude exerça son emploi tant auprès de Louis IX que de ses deux successeurs : car, en 1285, il avait pour second maître Fouques de la Charité. Ses appointements se montaient à 36 fr. par an ou deux sous par jour, et, lorsqu'il était en cour, il recevait une gratification de six deniers ou de quinze sous par mois et cinq francs pour son habillement. Nourri au palais du roi, il avait deux valets à ses ordres, un cheval, puis il était éclairé et chauffé. Dude suivit Louis IX à la seconde croisade, et assista à la mort de ce prince, dont il accompagna le corps en France. Philippe-le-Bel étant allé passer, en 1271, la fête de la Pentecôte à Saint-Germain-en-Laye, emmena avec lui son médecin. Celui-ci tomba dangereusement malade : on le fit sur-le-champ transporter à Paris, où il fit appeler tous les médecins de la capitale, qui, dans une consultation, décidèrent que leur confrère était dangereusement malade, que ses urines étaient teintes et chargées, qu'il ne donnait aucun signe de digestion, et que, si la matière, venant à s'exalter, montait au cerveau, ils désespéraient de sa vie. D'après cette décision, le malade fit appeler frère Daniel du Val des Ecoliers, pour recevoir sa confession et dicter ses dernières volontés. Revenu à lui, il s'endormit d'un profond sommeil, puis, s'étant réveillé, il s'empressa d'annoncer que, dans le plus violent accès du transport, il s'était adressé à S. Louis, dont il décrivait les vêtements, qu'il avait vu ce roi, qu'il lui avait parlé, et que ce prince lui avait promis sa guérison, après une conférence très longue qu'ils avaient eue ensemble. Les personnes qui entouraient maître Dude pensèrent que ses discours étaient une suite de son délire, avec d'autant plus de raison, que le malade fit la demande d'un poulet, d'une forte mesure de vin et d'un pain pour entrer, disait-il, dans sa convalescence. En vain les médecins lui firent des représentations ; il n'en tint aucun compte, il mangea et but à son appetit, et se trouva en effet parfaitement guéri. Le confesseur de la reine Marguerite de Provence, auteur de l'ouvrage intitulé : *Les Miracles de S. Louis*, qui rapporte cette anecdote, ne semble pas être très persuadé de l'authenticité de cette guérison miraculeuse ; il termine son récit par ces paroles : « Et comme le diz mestre » Dudes fust phisicien (médecin), il » sot bien que il avient pou ou néent » (il savait bien qu'il arrive peu ou » jamais), selon le cours de nature, » que aucun malade de fievre ague » (aiguë), doie (doive) estre guéri » parfetement el quart jour de tele » maladie, par forte roideur ou par

» sueur (par le grand froid de la » fièvre ou par la sueur). ». R—T.

DUDEFFANT. *V.* DEFFANT.

DUDINCK (JOSSE), chanoine de Ressen, dans le duché de Gueldres, au 17e. siècle, homme d'une grande érudition, passe pour être auteur de deux ouvrages bibliographiques, si rares, qu'ils ne sont indiqués que conditionnellement dans les catalogues de Groschuff et de Vogt; et que des savants, tels que Schmidt, Sagittarius, etc., n'ont pu se les procurer même manuscrits. En voici les titres: I. *Bibliothecariographia, hoc est, Enumeratio omnium autorum, operumque, sub titulo bibliothecæ, catalogi, indicis, nomenclatoris, athenarum*, etc., *prodierunt*; II. *Palatium Apollinis ac Palladis, hoc est, Designatio præcipuarum bibliothecarum veteris novi que sæculi.* Valère André (*Bibl. belgica*) a indiqué le premier ces deux ouvrages comme ayant été imprimés à Cologne en 1643, in-8°.; le Père Labbe (*Biblioth. bibliothec.*) et Hartzeim (*Bibliot. coloniensis*) n'ont fait que le copier; Valère André lui attribue encore, III. *Synopsis bibliothecæ marianæ, hoc est, Recensio authorum qui de B. Maria virgine scripserunt*; IV. *Mundus marianus, hoc est, specificatio omnium mundi locorum in quibus virgo miraculosè colitur.* Ces derniers ouvrages ne sont pas moins rares que les précédents; et même l'existence n'en est pas bien certaine, malgré l'autorité de Valère André. W—s.

DUDITH (ANDRÉ), né à Bude, le 6 février 1533, de Jérôme Dudith, gentilhomme hongrois, et de Magdelène Sbardellat, noble vénitienne, fit paraître dès son enfance un esprit vif beaucoup de dispositions pour les sciences. André Sbardellat, son oncle maternel, pour lors évêque de Vaccie, autrement Veitzen, et ensuite archevêque de Strigonie, l'éleva dans la religion catholique. Dudith, par reconnaissance, prit le surnom de *Sbardellat.* Après avoir étudié en Allemagne et en plusieurs universités d'Italie, il parcourut la France, l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Allemagne, et se fit partout estimer des savants. Il se rendit ensuite, l'an 1560, à la cour de Vienne, où l'empereur Ferdinand II le fit entrer dans son conseil, et lui donna l'évêché de Tina. Peu de temps après il fut envoyé au concile de Trente, au nom de l'empereur et de tout le clergé de Hongrie: il y arriva le 9 janvier 1562, et y prononça un discours très éloquent, qui fut écouté avec tant de plaisir, qu'on ne s'aperçut point qu'il avait rempli toute la séance, qui avait été destinée à des affaires importantes. Il n'en fut pas de même d'un autre discours qu'il y prononça le 16 juillet; car, quoiqu'il témoignât beaucoup de zèle pour le pape, et qu'il déclamât fortement contre Luther, il s'expliqua, dans ce discours et dans ses conversations avec tant de liberté sur la résidence des évêques, et en faveur du mariage des ecclésiastiques et de la concession du calice, que les légats, appréhendant qu'il n'entraînât un grand nombre de prélats, écrivirent au pape que Dudith était dangereux, et qu'il était nécessaire qu'il sortît de Trente. Le pape fit solliciter l'empereur de le rappeler: ce qui fut exécuté; mais Ferdinand, bien loin de blâmer sa conduite, lui donna pour récompense l'évêché de Chonad en Hongrie, et bientôt après celui de Cinq-églises. Après la mort de ce prince, arrivée en 1564, Dudith fut envoyé en Pologne par Maximilien II, où il avait été déjà envoyé par Ferdinand. Il épousa en secret Reine Strazzi, l'une des filles d'honneur de

la reine, et il se démit de son évêché. Quant à ses autres emplois, l'empereur, qui, nonobstant son mariage, continuait de l'aimer et de le protéger, les lui fit tous garder. Mais Rome le cita, l'excommunia, et le condamna même au feu comme hérétique. Dudith ayant perdu sa femme, dont il avait eu trois enfants, se remaria, en 1579, avec Elisabeth Sborowits, d'une illustre famille de Pologne, veuve du comte Jean Tarnow, et sœur des fameux Sborowits : il en eut des enfants. Il fut renvoyé plusieurs fois en Pologne pour faire tomber l'élection du roi sur les empereurs; mais il n'y réussit pas. Il embrassa publiquement la religion prétendue réformée, et devint même Socinien, selon la plupart des écrivains; mais l'auteur de sa vie n'en convient pas : il assure, au contraire, que Dudith disputa fortement contre Socin. Quoi qu'il en soit, Dudith s'établit ensuite à Breslau en Silésie, où il mourut le 23 février 1589, à cinquante-six ans. C'était un homme bien fait et de belle taille; il avait quelque chose de majestueux dans le visage. Il était pacifique, affable, civil, réglé dans sa conduite, très charitable envers les pauvres, et bienfaisant à l'égard de tous les hommes. Il était si grand admirateur de Cicéron, qu'il en avait écrit trois fois toutes les œuvres de sa main. Il savait plusieurs langues, et il s'était rendu habile dans l'histoire, la philosophie, les mathématiques, la médecine, le droit et la théologie. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans Nicéron; les principaux sont : I. *Dissertationes de cometis*, Bâle, 1579, in-8°.; II. Deux Harangues prononcées au concile de Trente, une Apologie de l'empereur Maximilien II, un Traité en faveur de la liberté du mariage, avec des lettres et quelques autres écrits imprimés en 1610, in-4°., avec sa vie, par Reuter, qui est, de tous les auteurs, celui qui a écrit le plus en détail et le plus exactement de ce qui concerne Dudith; III. *Notæ duplices in fausti Socini disp. de Baptismo*; IV. *Quæstio ubi vera et catholica ecclesia christi invenitur*; V. Une *Lettre contre la condamnation des hérétiques au dernier supplice*; VI. Des *Lettres* et des *Poésies latines*; VII. La *Vie du cardinal Polus*, en latin, traduite de l'italien de Louis Beccatelli, etc. La nuit même qu'il mourut, il laissa à sa femme les vers suivants :

O cæcas animi latebras, et nescia corda
Crastina venturo quid ferat hora die!
Quis noctem me illam, convivia et illa putasset
Ultima, tam caro ducere cum capite.

Z.

DUDLEY (Edmond), ministre de Henri VII, roi d'Angleterre, naquit en 1462. Il sortait de la famille des barons de Dudley, bien qu'on ait voulu faussement le faire passer pour le fils d'un ouvrier. Il fit ses études à Oxford; de là il vint à Londres étudier les lois, et se distingua bientôt tellement dans cette profession que le roi Henri VII voulut se l'attacher, et le nomma, à ce qu'il paraît, membre de son conseil privé avant qu'il eût atteint l'âge de vingt-trois ans. On le voit en 1492 au nombre de ceux qui conseillèrent à Henri VII, alors campé près de Boulogne, de faire la paix avec la France. Il eut vraisemblablement grande part à cette paix, et fut un de ceux qui en signèrent en 1499 la ratification par le parlement. Cette paix déplaisait à la nation; mais elle avait été fort avantageuse au roi et à ses agents, qui l'avaient fait acheter chèrement à Charles VIII, pressé d'exécuter son entreprise sur Naples. Dudley, en

aidant son maître dans cette négociation lucrative, ne fit que donner un premier essai de ce qu'il pouvait faire pour favoriser le besoin qu'avait Henri VII d'amasser des trésors qui pussent le mettre en état de résister aux troubles intérieurs qu'il voyait toujours prêts à s'élever dans son royaume. De retour en Angleterre, et de concert avec sir Richard Empson, autre ministre du roi, il travailla assidument à remplir ses coffres par tous les moyens de concussion que lui fournissait son habileté dans les lois, inventant des prétextes pour des saisies, dont il faisait payer bien cher la main-levée, des emprisonnements dont on n'était relâché qu'en payant, des crimes dont il fallait acheter le pardon, des droits de toute espèce, des grâces dont le but final était toujours d'attirer dans le trésor du roi des sommes dont les ministres avaient sans doute leur part. On ignore sous quel titre ils exerçaient ce ministère odieux. Un écrivain du temps les appelle en latin *fiscales judices*, dénomination, dit le biographe de Dudley, qui n'a pas d'équivalent en anglais. Il paraît que nommé en 1497 il trouva dans les fonctions de cet emploi et dans l'influence qu'il lui donnait sur la composition des juris, de grandes facilités pour l'exercice de son détestable talent. Nommé en 1504 orateur du parlement, il y fit passer plusieurs lois, distinguées surtout par le mérite particulier de la clarté et de la précision qui en rendait l'application facile. Cependant il était devenu si odieux à la nation, qu'aussitôt après la mort de Henri VII, en 1509, son fils Henri VIII fut obligé, par la clameur publique, de le faire arrêter et mettre en jugement, ainsi que son collègue sir Richard Empson. Soit que, dans les crimes dont on les accusait, on ne pût trouver de quoi motiver la peine qu'on voulait leur infliger, soit que la haine de leurs ennemis cherchât un moyen plus expéditif, ils furent accusés et déclarés convaincus de haute trahison, sur ce que, pendant la maladie du roi, ils avaient averti plusieurs de leurs amis de se tenir prêts à prendre les armes et à se rendre à Londres aussitôt qu'ils apprendraient la mort du roi. Cette précaution, prise probablement contre la haine du peuple, fut interprétée comme un dessein sur la personne du nouveau roi. Tous deux furent condamnés à mort. Henri VIII, qui désirait les sauver, ne put y parvenir, et ils furent exécutés le 18 août 1510, après avoir vu périr avant eux, durant leur emprisonnement, un grand nombre des agents de leurs extorsions. Dudley, pendant sa longue prison, composa un ouvrage intitulé : l'*Arbre de la république*, etc., contenant des principes de gouvernement dont il espérait que l'utilité pourrait lui mériter sa grâce de la part de Henri VIII ; mais quelques circonstances particulières empêchèrent qu'il parvînt jusqu'à ce prince. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cet ouvrage, assez connu et souvent cité, n'a jamais été imprimé ; il existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques. Henri VII avait fait épouser en secondes noces à Dudley Elisabeth Grey, fille et cohéritière avec son frère des vicomtes de l'Isle ; il en eut entre autres enfants Jean Dudley, depuis duc de Northumberland, et père du fameux comte de Leicester.

S—D.

DUDLEY (Jean), Anglais, que son ambition et sa puissance ont rendu célèbre, naquit en 1502. Il n'avait que huit ans lorsque son père, Ed-

mond Dudley, périt sur l'échafaud, où l'avaient conduit plusieurs actes de pouvoir arbitraire. L'arrêt qui l'avait condamné ayant été ensuite cassé par le parlement, le jeune Dudley fut rétabli dans ses droits, et se distingua dans la guerre de France par des traits de bravoure qui lui méritèrent l'honneur de la chevalerie. Il parut à la cour en 1523, soutenu par sa réputation militaire, par une figure et des manières agréables, et par un esprit souple, délié et insinuant. Cet esprit se forma surtout à l'école du cardinal Wolsey et du premier ministre lord Cromwell, auxquels il se montra successivement attaché, mais pas assez pour compromettre sa sûreté. Henri VIII le nomma gouverneur de Boulogne, qu'il défendit avec succès, l'éleva en 1542 à la dignité de Vicomte de l'Isle, et le nomma grand-amiral d'Angleterre. Il lui donna de plus des biens considérables, provenant de la dépouille des églises et des couvents; mais ces dons, en rétablissant sa fortune presque anéantie par un luxe effrené, lui suscitèrent dès-lors un très grand nombre d'ennemis. Il sut néanmoins conserver la faveur du roi, qui, étant près de mourir, le désigna pour un des seize exécuteurs testamentaires chargés du gouvernement durant la minorité de son successeur Edouard; mais cette disposition du testament ne fut pas exécutée. Le duc de Somerset, devenu protecteur du royaume, donna à son frère, sir Thomas Seymour, la place de grand amiral, et Dudley fut dédommagé par le titre de comte de Warwick. Ce fut vers ce temps qu'il soumit les rebelles rassemblés dans le comté de Norfolk, sous le commandement d'un tanneur nommé Robert Ket, qui fut pendu ainsi que plusieurs de ses principaux adhérents. Cet événement découragea les insurrections qui s'étaient formées dans les autres provinces, et procura au vainqueur une popularité dont il sut profiter; il rentra en 1549 dans la place de grand amiral, Seymour ayant eu la tête tranchée pour avoir conspiré contre son propre frère. Il obtint bientôt l'entière confiance d'Edouard VI, et son crédit augmenta chaque jour, à mesure que celui de Somerset déclinait. Le roi, désirant cependant les voir unis pour l'intérêt de l'état, proposa un mariage qui eut lieu en 1550, entre l'aîné des fils du comte de Warwick et la fille du duc de Somerset. Warwick fut fait, l'année suivante, grand maréchal d'Angleterre, et fut créé duc de Northumberland. Ces nouveaux honneurs allumèrent la jalousie de son rival de puissance, et ces deux hommes ne songèrent plus qu'à s'entre-détruire. Le duc de Somerset entra, dit-on, un jour chez le lord Paget où dînait le duc de Northumberland, avec le dessein de l'assassiner; mais il se trouva confondu et comme désarmé par l'accueil plein d'affabilité de son habile ennemi. Malheureusement pour lui, son projet avait fait du bruit; il fut arrêté, jugé par une commission où siégeait Dudley lui-même, et ayant avoué son dessein coupable, il fut condamné à mort et exécuté le 22 février 1552. Northumberland, quoique délivré du principal obstacle à son ambition, eut le chagrin de le voir, en mourant, emporter les applaudissements et les regrets d'un peuple dont il était aimé. Sa propre chûte était prochaine et devait être déshonorante. Peu satisfait de régner réellement au nom du prince, il osa concevoir l'espérance de placer la couronne dans sa famille. Edouard malade, presque mourant, se laissa aisément persuader d'éloigner de la succession ses sœurs Marie et Elisabeth,

et sa tante Marie d'Écosse, en faveur de Jeanne Grey, fille de la marquise de Dorset. Des juges intimidés confirmèrent par un acte cette injuste disposition. Le duc de Dorset, qu'on séduisit en lui donnant le titre, alors éteint, de duc de Suffolk, consentit à un mariage entre sa fille et le jeune lord Guilford Dudley. On n'attendait plus que la mort d'Edouard, qui eut lieu le 6 juillet 1553, dans la seizième année de son âge. Dès le 10, le duc de Northumberland fit proclamer Jeanne Grey reine d'Angleterre, malgré elle, et contre le vœu du peuple. Marie d'Ecosse, qu'il avait frustrée de la couronne sous le prétexte qu'elle était attachée à la religion catholique romaine, s'était retirée dans le comté de Norfolk, où quarante mille hommes étaient armés pour soutenir ses droits. Northumberland marcha contre eux le 14, à la tête de deux mille hommes de cavalerie et de six mille fantassins; mais le peu de faveur qu'il trouva sur son passage, et la désertion d'un grand nombre de ses soldats, lui ouvrirent les yeux sur sa témérité. Son ancien courage paraissait l'avoir abandonné. Il rentra à Cambridge, et là, apprenant que le conseil, dont il se croyait si sûr, s'était prononcé contre lui et avait proclamé Marie reine d'Angleterre, il prit le parti d'adhérer à cet acte du conseil, et de crier publiquement, en agitant son chapeau en l'air, *vive la reine Marie.* Cette lâcheté lui fut inutile; il n'eut pas même la ressource de la fuite; le comte d'Arundel, jadis l'un des instruments de son ambition, l'arrêta; la compagnie des gardes pensionnaires jugea qu'il devait rester pour justifier leur conduite en marchant contre leur légitime souveraine. Il fut mis en jugement, condamné à mort, et exécuté le 22 août 1553. Avant de subir sa sentence, il déclara au peuple qu'il mourait comme il avait vécu, dans la foi catholique romaine; ce qui prouve qu'il n'avait pas été moins hypocrite qu'ambitieux. On lui a reproché d'avoir matériellement contribué à la mort prématurée d'Edouard VI, et l'on ne voit pas qu'aucun historien ait essayé de laver sa mémoire de cette imputation. C'est encore à son ambition qu'on doit reprocher la fin tragique de Jeanne Grey et de son mari, morts tous deux sur l'échafaud avant l'âge de dix-sept ans. X—s.

DUDLEY (Ambroise), fils du précédent, né vers 1530, se signala à l'âge de dix-neuf ans, sous les yeux de son père, par le courage qu'il déploya contre les rebelles du comté de Norfolk, et qui lui mérita l'honneur de la chevalerie. La part qu'il prit dans la cause de Jeanne Grey faillit lui couter la vie; mais quoique condamné à mort, il en fut quitte pour demeurer en prison jusqu'au 18 octobre 1554. Il se distingua, en 1557, devant Saint-Quentin, où il eut la douleur de voir périr près de lui l'un de ses jeunes frères. Sous le règne d'Elisabeth, Ambroise Dudley fut créé baron de l'Isle, ensuite comte de Warwick, et fut comblé de places et d'honneurs, qu'il n'acheta par aucune bassesse. En 1562, en défendant Newhaven contre les Français, il reçut une blessure grave à la jambe, dont on ne lui fit l'amputation que très long-temps après, mais sans succès. Il mourut aimé et estimé de tous les partis, en 1589.

X—s.

DUDLEY (Robert), comte de Leicester, était fils de Jean Dudley, et naquit en 1531. Il fut créé chevalier étant encore fort jeune, et fut attaché à la maison d'Edouard VI. Ayant été enveloppé sous le règne de Marie dans la sentence prononcée contre son père,

il passa quelque temps en prison; mais il obtint sa liberté en 1554, et non seulement fut réintégré dans ses droits civils, mais devint même par la suite maître de l'artillerie. La faveur dont il jouissait alors, ne nuisit point à sa fortune sous le règne suivant. Il était fait pour réussir sous le gouvernement des femmes, par le charme de sa figure, l'élégance de ses manières, sa souplesse et surtout son penchant à la flatterie. Il fut le favori d'Élisabeth presqu'à son avènement au trône. Elle le combla d'honneurs et de biens, et son ascendant sur elle était tel que le peuple l'appelait communément *le cœur de la cour*. Il fut fait grand écuyer, chevalier de la Jarretière, conseiller privé, et reçut en don les seigneuries de Kenelworth, de Denbigh et de Chirk. Il osa aspirer à la main d'Élisabeth; mais il était marié alors; et l'on a généralement supposé que la mort de sa femme, arrivée en 1560, ne fût rien moins que naturelle. On trouve même à ce sujet, dans les *Antiquités du Berkshire* par Aubrey, un récit qui ferait frémir si on pouvait y ajouter foi. Il paraît certain que R. Dudley s'opposa de tous ses moyens au mariage projeté de la reine avec l'archiduc, sous le prétexte que ces alliances étrangères avaient toujours été funestes; il lui présentait en même temps l'exemple de son père, qui n'avait pas dédaigné de prendre une épouse au-dessous du trône; mais Elisabeth avait résolu de n'avoir jamais que des amants, et ne reconnaissait, disait-elle, d'autre époux que son peuple. Lorsqu'elle honora de sa présence l'université de Cambridge, dont Dudley était premier intendant, ce fut lui qui, prosterné à ses pieds, la fit consentir à parler à l'université en latin. Chaque jour ajoutait à sa faveur. En 1564, il fut créé baron de Denbigh, et comte de Leicester, et fut fait chancelier de l'université d'Oxford. Charles IX, roi de France, lui envoya l'ordre de S. Michel, qui était alors le premier ordre en France. Vers 1572, le comte de Leicester contracta, à l'insu d'Élisabeth, une étroite union avec lady Douglas Howard, baronne douairière de Sheffield, union qui a été regardée comme un véritable mariage, quoiqu'il n'ait jamais voulu reconnaître lady Douglas pour sa femme. Il tenta depuis de l'empoisonner, et, suivant plusieurs historiens, lui administra une potion qui lui fit tomber les cheveux et les ongles, et il l'obligea ensuite par ses menaces et ses violences à épouser sir Edouard Stafford. Ce monstre affectait une grande piété, et s'était mis à la tête des Puritains, à qui il donnait tous les emplois de l'état. Elisabeth, en 1575, s'arrêta au superbe château de Kenelworth, où Leicester lui donna, pendant dix-sept jours qu'elle y séjourna, des fêtes qui ont fait époque même dans ce règne remarquable par sa magnificence. On le soupçonna de s'être délivré par le poison, de Gautier Dévéreux comte d'Essex, son plus redoutable ennemi, dont la femme lui avait inspiré une passion violente. Il contracta avec la veuve de sa victime un nouveau mariage, qu'il ne put cependant cacher long-temps à Elisabeth. Un agent du duc d'Anjou, chargé en 1578 de solliciter pour ce prince la main de la reine, dévoila le mystère de ce mariage, dans la vue d'écarter l'homme qu'il regardait comme le plus grand obstacle aux prétentions de son maître. Elisabeth parut extrêmement irritée contre son favori, et voulait le faire enfermer à la tour; mais les conseils du duc de Sussex, et sans doute plus encore ceux de son cœur, lui firent ensuite tout pardonner; et les ennemis de Leicester, qui, encouragés

par la circonstance, s'étaient réunis pour l'accuser, virent échouer tous leurs efforts. C'est vers 1584 que parut un ouvrage intitulé la *République de Leicester*, écrit avec beaucoup de véhémence. On y reprochait au favori d'avoir renversé la constitution pour en introduire insensiblement une nouvelle; il y était accusé d'athéisme et de toutes sortes de crimes. La reine, alarmée pour lui du bruit que fit cet ouvrage, se hâta de commander à son conseil privé de publier des *lettres* justificatives où tous les faits allégués contre le comte de Leicester fussent déclarés entièrement faux, non seulement à la connaissance des signataires, mais à la connaissance de la reine elle-même; ce qui ne convainquit personne, mais réussit au moins à conjurer l'orage. Ce fut dans la même année 1584, qu'il provoqua une association de la noblesse qui s'engageait à poursuivre criminellement quiconque ferait la moindre tentative contre Elisabeth. Cette mesure avait pour véritable but la perte de la reine Marie, contre laquelle Leicester gardait un profond ressentiment du mépris qu'elle avait témoigné pour sa personne, lorsqu'Elisabeth le lui avait perfidement proposé pour époux. En 1585, les Pays-Bas protestants révoltés contre la domination de Philippe II, implorèrent le secours d'Elisabeth; elle leur envoya quelques troupes sous les ordres de Leicester. Son entrée en Hollande fut une espèce de marche triomphale. On était seulement convenu qu'il aurait place dans le conseil des états; mais les états eux-mêmes le nommèrent gouverneur et commandant général des Provinces-Unies. Elisabeth s'offensa de voir un de ses sujets revêtu sans son aveu d'une autorité qu'elle n'avait pas cru devoir accepter pour elle. Le comte fit les plus humbles soumissions, obtint aisément son pardon, et entra ensuite en campagne. Son zèle pour la religion protestante, et l'or qu'il répandait avec profusion, lui avaient acquis dans le pays une grande popularité, que diminuèrent bientôt les divers échecs qu'éprouvèrent les troupes anglaises qu'il commandait. Sa pusillanimité et son incapacité furent alors mises en évidence, et parurent surtout plus frappantes étant en opposition avec les talents du prince de Parme, l'un des plus grands capitaines de son temps. C'est au siége inutile de Zutphen, et sous ses yeux, que le vertueux sir Philippe Sidney son neveu, reçut une blessure mortelle. Le cri public s'élevait fortement contre le comte de Leicester. Sa sûreté personnelle même exigeait qu'il s'éloignât; il revint en Angleterre au mois de novembre 1584. Elisabeth était alors embarrassée sur la résolution qu'elle devait prendre à l'égard de la reine d'Ecosse; elle s'empressa de consulter son favori, et pensa qu'il allait fixer son indécision; mais il ne savait qu'exécuter et conseiller des empoisonnements; il envoya au secrétaire d'état Walsingham, un théologien chargé de le convaincre de la légitimité d'une pareille action. Walsingham en exprima une profonde horreur, et ce moyen fut rejeté. Leicester encouragé par les partisans qu'il avait encore dans les Pays-Bas, y repassa en 1587, et essaya de faire lever le siége de l'Ecluse. Le nouvel échec qu'il essuya devant cette place, et sa conduite perfide avec les états ayant augmenté le mécontement public, Elisabeth le rappela auprès d'elle. Une circonstance qui ne peut plus étonner aujourd'hui, c'est que cet homme vil laissa après lui un parti nombreux dans ce pays où il ne s'est fait connaître que par des crimes et des désastres. Avant son départ, il

distribua à ses principaux partisans une médaille d'or, où était représenté d'un côté son portrait, et de l'autre un chien de berger abandonnant son troupeau, mais se retournant pour le voir encore. On y lisait cette devise : *Invitus desero*, et plus bas : *Non gregem sed ingratos.* La faction de Leicester causa encore beaucoup de troubles en Hollande lorsqu'il fut parti. Après le rôle odieux qu'il venait de jouer, on voit avec indignation que ce fut à lui que fut confié le commandement en chef d'une armée anglaise, rassemblée à Tilbury en 1588, et destinée à défendre la capitale contre la fameuse *armada.* L'aveuglement d'Elisabeth à son égard se montre dans le discours qu'elle prononça lorsqu'elle vint passer en personne la revue de cette armée. « Mon lieutenant général, disait-elle » à ses soldats, tiendra ma place au » milieu de vous ; et jamais prince » n'eut à commander à un plus noble » et plus digne sujet. » On ne dit pas qu'il ait contribué à la déroute des Espagnols ; il mourut peu de temps après en 1588, dans sa terre de Cornbury. Elisabeth paraît avoir conservé toujours pour lui la même tendresse. La durée de cette affection semble confirmer l'opinion qu'elle ne passa jamais les bornes de l'amour platonique. Ce fut le seul mauvais choix qu'elle fit dans tout son règne, du moins pour des choses de quelque importance ; heureusement pour la nation, son conseil renfermait des hommes (particulièrement Bacon et Cécil) capables de prévenir ou de réparer les fautes du favori. Ce que nous avons rapporté, d'après les meilleurs historiens, de la vie de Leicester, est plus que suffisant pour faire apprécier son caractère. Quoiqu'il ne possédât pas ces talents brillants qui contribuent quelquefois à diminuer l'horreur du vice, il ne manquait pas d'instruction, savait plusieurs langues, et écrivait aussi bien qu'aucun anglais de son temps. On trouve plusieurs de ses discours publics dans la *Cabale*, dans les *Annales* de Stryppe, et dans les *Desiderata curiosa* de Peck. On a prétendu qu'une longue expérience l'avait rendu très habile dans l'art affreux des empoisonnements. On ajoute, aux victimes que nous avons nommées, Nicolas Throgmorton, le comte de Sussex, le cardinal de Chastillon et plusieurs de ses domestiques. La *République de Leicester*, qui a été attribuée au Père Parsons, a eu plusieurs éditions, notamment en 1631 in-8°., en 1641 in-4°. et in-8°., et en 1706 in-8°., sous le titre de *Mémoires secrets de Robert Dudley* (*V.* Jacq. Drake). X—s.

DUDLEY (sir Robert), connu, hors d'Angleterre, sous le nom de comte de Warwick et de duc de Northumberland, naquit, en 1573, à Sheen dans le comté de Surrey. Il était fils du fameux Robert Dudley, comte de Leicester, et de lady Douglas Sheffield, mariée, dit-on, secrètement au comte, qui voulant ensuite épouser la comtesse d'Essex, força lady Douglas à garder le silence sur son mariage et même à épouser sir Edouard Stafford. La crainte de déplaire à Elisabeth était ce qui avait forcé d'abord le comte à tenir secrets ses engagements avec lady Douglas, ainsi que la naissance de son fils ; mais ceux de ses parents qui en avaient connaissance, regardaient Robert comme fils et héritier légitime du comte, qui lui-même l'avait reconnu pour tel en plusieurs occasions particulières, depuis son mariage avec la comtesse d'Essex. Il le fit élever avec soin dans un collége du comté de Sussex, puis à Oxford, et lui laissa en mourant presque tous ses

biens, dont Robert jouit même en grande partie pendant sa minorité, malgré les obstacles élevés contre lui par la haine de la comtesse douairière de Leicester. Il se fit remarquer de bonne heure par son esprit, sa facilité, sa grâce et son adresse à tous les exercices du corps; sa belle figure n'était déparée que par la couleur rousse de ses cheveux. Ses agréments, joints à une grande fortune, à un caractère brillant, ouvert, généreux, amoureux de la gloire et porté aux entreprises, lui procurèrent à la cour l'accueil le plus flatteur. Le succès d'une petite expédition navale, sur la rivière Orenoque, qu'il exécuta à ses frais en 1694 (et dont la relation, écrite par lui-même, a été imprimée dans la collection de voyages de Hackluyt, tom. 3), commença sa réputation militaire, qui s'accrut ensuite par la valeur brillante qu'il déploya en 1596, à la prise de Cadix, où il fut fait chevalier. Encouragé par ces succès, et soutenu de la faveur publique, il espéra faire reconnaître la légitimité de sa naissance, et rentrer dans les titres de son père; mais ayant échoué dans ce projet par les intrigues de la comtesse de Leicester, Dudley, outré de l'injustice qu'on lui faisait, quitta l'Angleterre avec une permission de voyager pour trois ans. Ce qui ferait supposer qu'il n'avait cependant pas intention de borner à trois ans le cours de ses voyages hors de son pays, c'est que, déjà marié en secondes nôces, en Angleterre, à une femme dont il avait quatre filles, il emmena avec lui, sous un habit de page, une jeune personne très belle et d'une très bonne famille, qu'il épousa moyennant une prétendue dispense du pape, qui lui aurait probablement très peu servi en Angleterre pour faire reconnaître ce mariage. Aussi ses ennemis trouvèrent-ils bientôt le moyen de le faire rappeler, prévoyant bien qu'il n'obéirait pas; ses biens furent confisqués. Ce fut alors que, pour rentrer en grâce, il composa et envoya, au roi Jacques, un projet pour augmenter le revenu de la couronne sans le secours du parlement. Ce projet fut regardé comme tellement dangereux et favorable au despotisme, qu'un manuscrit de cet ouvrage, qui se trouvait dans la bibliothèque de sir Robert Cotton, fut dérobé et publié par les soins du parti opposé à la cour, comme propre à jeter de l'odieux sur le gouvernement. Plusieurs personnes, entre autres sir Robert Cotton, furent arrêtées comme ayant eu part à la conspiration (1). Il n'était guère vraisemblable, d'après cela, qu'on pût attendre aucune faveur pour l'auteur du projet: aussi sir Robert prit-il le parti de renoncer à ses espérances, et de se fixer à Florence, où il fut très bien reçu par le grand-duc Cosme II, qu le nomma chambellan de la grande duchesse, sœur de l'empereur Ferdinand II, auprès de laquelle il jouit de la plus grande faveur; il fut par sa protection créé, en 1620, duc du saint empire, sous le titre de duc de Northumberland, et, dix ans après, agrégé par le pape Urbain VIII à la noblesse romaine. Il employa utilement ses connaissances dans le nouveau pays qu'il avait adopté, à perfectionner la navigation, à étendre et encourager le commerce. Favorisé par le grand-duc Ferdinand, successeur de Cosme, il entreprit de dessécher les marais qui se trouvaient entre Pise et la mer. Il agrandit le port de Livourne, ville alors peu considérable, et le rendit plus

(1) *Quelques-unes de ces propositions pour augmenter le revenu public ont été adoptées en Angleterre par des ministres modernes.*

sûr et plus commode, par le môle qu'il y fit construire; il engagea le grand-duc à le déclarer *port franc*, ce qui y attira un grand nombre de marchands anglais. Les bienfaits du grand-duc le mirent en état de vivre avec la magnificence qui était dans son caractère, protégeant les sciences et les savants, auxquels il se recommandait en même temps par l'étendue de ses connaissances. Le plus connu de ses ouvrages est un traité italien, intitulé : *Dell' arcano del mare*, Florence, 1630, 1646, 1661, 2 vol. in-fol. Ce recueil (devenu rare) comprend un grand nombre de projets pour le perfectionnement de la navigation, très remarquables pour le temps auquel ils ont été faits. Robert Dudley mourut en septembre 1639. On connaît sous son nom une espèce de poudre ou remède universel. L'un des nombreux enfants de son troisième mariage, Charles duc de Northumberland, a épousé en France une demoiselle de Gouffier. La femme qu'il avait laissée en Angleterre, avait obtenu de Charles 1er., pour elle et ses enfants, la restitution des biens de son mari, la permission de porter le titre de duchesse de Northumberland, et toutes les prérogatives dont elle pouvait jouir comme duchesse du saint empire. S—d.

DUDLEY (Thomas), graveur à l'eau-forte, né en Angleterre vers 1638, fut un des meilleurs élèves du célèbre Hollar, dont il imita la manière de graver; quoiqu'il n'ait égalé son maître ni dans la clarté de ses points, ni dans la liberté de son exécution, ses eaux-fortes sont très recherchées des amateurs. L'ouvrage le plus considérable de cet artiste est une suite de 27 gravures pour la vie d'Esope, qui ornent la belle édition de ce fabuliste donnée, à Londres, par F. Barlow en 1678. A—s.

DUDLEY (Paul), naturaliste anglais qui paraît avoir voyagé dans l'Amérique Septentrionale, était membre de la société royale de Londres. Il a publié, dans les volumes des transactions philosophiques, de 1710 à 1735, plusieurs mémoires importants; entre autres : I. *Description de l'élan d'Amérique* (*Mooseder*); II. *Essai sur l'histoire naturelle des baleines, et en particulier sur de l'ambre gris trouvé dans le corps du cachalot*; III. *sur le Serpent à sonnette*; IV. *Récit sur une manière nouvellement trouvée en Amérique, pour découvrir les ruches d'abeilles sauvages*. Elle consiste à exposer sur une planche, du miel, de l'entourer de vermillon en poudre; les abeilles sont bientôt attirées par l'odeur du miel. On remarque la première qui arrive; en se posant elle ne peut manquer de se marquer de rouge : on prend note avec une montre du moment où elle s'en retourne, et avec une boussole on relève l'air de vent qu'elle fait; on guette l'instant où elle revient, et on voit le temps qu'elle a mis à aller et revenir, et suivant Dudley, avec ces données, on arrive juste à sa ruche. Au reste, ce moyen n'est pas nouveau, car il est décrit dans Columelle, aux circonstances près de la montre et de la boussole qui étaient inconnues de son temps; V. des *Observations* sur quelques plantes de la nouvelle Angleterre, avec quelques exemples de la force de la végétation de ce pays; VI. sur le *Rhus toxicodendron*; VII. sur la manière de faire le sucre d'érable. D—P—s.

DUDLEY DIGGES. *V.* DIGGES.

DUDON, chanoine de la collégiale de St.-Quentin, au 11e. siècle, fut envoyé par Albert, comte de Vermandois, près de Richard 1er., duc de Normandie, pour engager ce prince à

le réconcilier avec Hugues Capet. La prudence et l'habileté qu'il montra dans cette occasion, lui méritèrent la faveur de Richard, qui le combla de présents. Dudon, par reconnaissance, écrivit l'histoire des premiers ducs de Normandie. Duchesne l'a insérée dans ses *Historiæ Normanorum scriptores antiqui*, Paris, 1619, in-fol. Cet ouvrage est divisé en trois livres, et comprend l'espace depuis Rollon, qui reçut le baptême en 912, jusqu'à la mort de Richard, en 996. Le discours en est entremêlé de vers et de prose. La poésie est remplie d'expressions grecques et latines, que l'auteur a créées exprès en faveur de son ouvrage. Au surplus, cette histoire annonce que Dudon avait sans doute beaucoup de feu et d'imagination, mais peu de ce jugement qui convient à l'historien. Guillaume de Jumieges a donné une suite au travail de Dudon. C'est d'après ces deux auteurs que Robert Wace, célèbre poète anglo-normand, a mis en vers français le roman du Rou, dont la bibliothèque du roi possède plusieurs exemplaires, et dont Bréquigny a fait un excellent extrait qui se trouve dans le 5e. vol. des notices des manuscrits. Vossius et dom Lobineau reprochent à Dudon d'avoir moins écrit en historien qu'en romancier; dom Rivet ajoute qu'on ne doit pas faire plus de fonds sur cet ouvrage que sur la Théogonie d'Hésiode et l'Iliade d'Homère. On ignore l'époque de la mort de Dudon; mais il ne vivait plus en 1026. W—s et R—t.

DUDON ou DUDES. *V.* DUDE.

DUDON (PIERRE-JULES), né à Bordeaux, en 1717, était fils d'un avocat-général au parlement de cette ville, et fut dès son enfance destiné à la robe. Après avoir succédé à la charge de son père, il devint procureur-général, et, dans les différents emplois qui lui furent confiés, il montra de grands talents, beaucoup de sagesse et de modération. Son *Compte rendu des constitutions des jésuites*, Bordeaux, 1762, in-12, a été souvent mis en parallèle avec celui de La Chalotais. La comparaison ne pouvait pas être admise; car Dudon était aussi grave, aussi posé et aussi froid que La Chalotais était vif, tranchant et toujours porté à la saillie. Ce magistrat mourut le 25 novembre 1800, laissant en manuscrit des *Conférences sur la coutume de Bordeaux*. On a de Dudon un grand nombre de réquisitoires dont le style, parfaitement approprié au sujet, justifie les éloges qui lui ont été accordés. R—t.

DUDOYER (GÉRARD), né à Chartres, en 1732, s'adonna à l'étude des sciences, et l'on peut dire qu'il n'en négligea aucune, depuis la théologie qu'il avait étudiée à l'oratoire, jusqu'à la chimie et aux sciences mathématiques. Les lectures fréquentes qu'il faisait de Bayle achevèrent de le conduire au scepticisme; il finit par ne plus rien croire sans preuves mathématiques; mais le flegme de son esprit ne pénétra pas jusqu'à son cœur. Il n'avait que vingt-deux ans lorsqu'il eut occasion de voir Mlle. Doligny, jeune actrice des français, dont la conduite fut toujours sans reproche (Voy. *la Correspondance littéraire de La Harpe*, t. IV, p. 152). Il s'enflamma pour elle, et lui adressa une *Epître* en vers, qui a été imprimée dans l'*Almanach des Muses* de 1766; l'auteur l'a signée *Dudoyer de Gastels*. Ayant épousé Mlle. Doligni, il composa quelques pièces de théâtre, et vécut jusqu'à l'âge de 66 ans, toujours épris du même objet et toujours heureux. Il est mort à Paris le 18 avril 1798. Dudoyer a laissé: I. *Laurette*, comédie en deux

actes et en vers libres, jouée le 14 septembre 1768. II. *Le Vindicatif*, drame en cinq actes et en vers libres, 1774, in-8°., qui a eu quelques représentations. III. *Adelaïde* ou l'*Antipathie contre l'amour*, comédie en deux actes et en vers de dix syllabes, 1780, in-8°. « Bagatelle, dit Laharpe, » dont le fond, il est vrai, est très » usé, mais qui est écrite avec facilité, » quelquefois avec grâce, et dont quel- » ques détails et le jeu des acteurs font » à-peu-près le mérite. » IV. des Poésies dans l'*Almanach des Muses*; V. plusieurs manuscrits, parmi lesquels une tragédie dont on ignore le titre et le sujet. A. B—T.

DUELLI (Raimond), chanoine régulier de S. Augustin et conservateur de la bibliothèque de la maison de son ordre à Vienne, a publié un grand nombre d'ouvrages sur des matières d'histoire ecclésiastique et d'érudition. Il jouissait d'une grande réputation parmi les savants de l'Allemagne, et était en correspondance avec la plupart d'entre eux. Les rédacteurs des *Acta eruditorum* le louent de son infatigable patience à rechercher les pièces propres à répandre du jour sur les points contestés d'histoire. Il obtint un bénéfice pour prix de ses utiles travaux, et par une exception assez rare dans les hommes de son caractère, il renonça dès ce moment aux études qui avaient fait le charme de sa vie. Il mourut en 1740, âgé d'environ soixante-dix ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Biga librorum rariorum*, 1°. *Geographia Austriæ Wolfgangi Lazii*, 2°. *Historia Gothica Æneæ Sylvii Piccolomini*, Francfort, 1702, in-fol. La géographie de Lazius reparaissait avec des corrections nombreuses; mais l'histoire d'Ænéas Sylvius voyait le jour pour la première fois. Le volume était à peine sorti de dessous la presse que des contrefacteurs le reproduisirent in-4°. Duelli réclama par une lettre insérée dans les journaux du temps. II. *Miscellanea ex codicibus manuscriptis collecta*, Augsbourg, 1723, 2 vol. in-4°. C'est un recueil de pièces inédites relatives à l'histoire ecclésiastique; III. *De variis ad elegantiores litteras pertinentibus rebus, lucubratio*, Nuremberg, in-4°.; IV. *De quibusdam inscriptionibus gemmisque ac numis romanis epistola*, s. l., 1725, in-fol.; V. *Excerpta genealogico-historica*, Leipzig, 1725, in-fol., fig., curieux et peu commun ; VI. *Historia ordinis equitum teutonicorum hospitalis S. Mariæ Virg. Hierosolimitani*, Vienne, 1727, in-fol. La première partie contient l'histoire de l'établissement des chevaliers de Jérusalem dans les états autrichiens; les trois autres renferment les preuves; VII. *De fundatione templi cathedralis Austriaco-Napolitani* (Neustadt) *dissertatio*, Nuremberg, 1733, in-4°.; VIII. *Fridericus pulcher Austriacus, inter imperatores Romano-Germanicos adhuc stans*, ibid., 1733, in-4°. Le but de cet ouvrage est de prouver que Frédéric le Beau ayant été élu empereur et reconnu en cette qualité par le pape, les succès de Louis de Bavière, son compétiteur, ne doivent pas empêcher de le regarder comme ayant occupé légitimement le trône d'Allemagne. W—S.

DUEZ (Nathanaël), maître de langues, né en Hollande au commencement du 17e. siècle, enseigna dans les écoles publiques, et publia, pour faciliter l'étude des langues, plusieurs ouvrages qui eurent du succès à cette époque, si on en juge par le nombre des éditions. Nous indiquerons les

principaux : I. *Nova nomenclatura quatuor linguarum Gallicæ, Germanicæ, italicæ et latinæ*, Leyde, 1640, 1652, in-8°. Ces deux éditions ne diffèrent que par le frontispice et les pièces préliminaires ; II. *Epitome dictionum quarumdam æquivocarum et ambiguarum in linguâ Gallicâ*, Leyde, 1651, in-12 ; III. *Eclaircissements de quelques différends en la langue italienne*, Leyde, 1655, in-12 ; IV. *Grammatica Germanica Gallica*, Hanau, 1659, in-8°. ; V. *Compendium grammaticæ Germanicæ*, Amsterdam, 1668, in-8°. ; VI. *Dictionnaire français - allemand - latin* et *allemand - français - latin*, Genève, 1660, in-8°. ; Genève, 1663, 2 vol. in-8°. ; Amsterdam, 1664, 2 vol. in-4°. ; VII. *Dictionnaire italien-français, français et italien*, Leyde, 1660 ; Venise, 1662, in-4°. ; Genève, 1678, 2 vol. in-8°. ; VIII. *le vrai et parfait Guidon de la langue française*, Amsterdam, 1669, in-8°. Duez publia en 1661 une édition de la *Janua linguarum* de Comenius, avec des additions, une version française et une italienne. Quelques amateurs donnent la préférence à cette édition sur toutes les autres ; cependant les versions de Duez sont peu estimées (*V.* Comenius). W—s.

DUFAIL(1) (Noel), seigneur de la Hérissaye, gentilhomme breton, vivant vers la fin du 16e. siècle, fut conseiller du roi au parlement de Rennes. Il cultiva la jurisprudence, et publia des *Mémoires, recueils*, ou *Extraits des plus notables et solennels arrêts du parlement de Bretagne*, contenant douze cents arrêts, en trois livres, Rennes, 1579, in-fol. ; revus et augmentés par Michel Sauvageau, Nantes, 1715 ; Rennes, 1737, 5 vol. in-4°. A la prière de ses amis, il mit *en lieux communs le droit civil*, et publia, sur les mêmes matières, quelques autres ouvrages, aujourd'hui parfaitement oubliés, tandis que les fruits extravagants de sa jeunesse sont encore dans les mains de tous les curieux. Il avait en effet mis au jour, trente ans auparavant, deux compositions bizarres, dans lesquelles, au travers de beaucoup de folies et même de trivialités, on remarque, surtout dans la seconde, de l'esprit, de la naïveté, et même quelquefois de la grâce. Ce sont : I. *Discours d'aucuns propos rustiques, facétieux et de singulière récréation ; ruses et finesses de Ragot, capitaine des gueux*, Paris, Groulleau, 1548 ; Lyon, de Tournes, 1548, in-16 : cette seconde édition est plus ample que la première ; Lyon, de Tournes, 1576, in-12 ; sans nom de lieu (Paris), 1732, in-12 : il publia ce livre sous le nom de *Léon Ladulfi*, champenois, anagramme du sien ; depuis il le changea en cet autre, *Fol n'a Dieu*. II. *Baliverneries d'Eutrapel*, Lyon, de Tournes, 1549, in-12 ; puis sous le titre de *Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes, Glamet, 1585, 1603 ; in-8°., 1587 ; 1598, in-16, et Paris, 1732, 2 vol. petit in-12. *Eutrapel* est un mot grec qui veut dire *bouffon*. On ignore l'époque de la mort de Dufail. La Croix du Maine dit seulement qu'il était vivant en 1584, quoique tourmenté de la goutte.

D. L.

DUFAUR. (Gui). *Voy.* Pibrac.

DUFAY (Charles-Jérôme de Cisternay), naquit à Paris le 2 juillet 1662, d'un capitaine des gardes du prince de Conti, frère du grand Condé, qui, quoique homme de guerre, s'entêta de chimie, s'occupa du grand

(1) Ce nom se trouve encore écrit *Faith*, *Faill* et même *Phaill*.

œuvre, et dépensa beaucoup d'argent. Charles-Jérôme fit ses études au collége de Clermont (depuis de Louis-le-Grand), et dès cette époque manifesta son goût pour les livres. Après avoir fini sa philosophie, il suivit la carrière militaire, mais ne perdit jamais ses goûts; et chaque fois qu'il allait en Flandre ou en Allemagne, il en rapportait des trésors littéraires. Il était lieutenant aux gardes, lorsqu'au siége de Bruxelles, en 1695, il eut, à la tête de sa compagnie, la cuisse gauche emportée d'un boulet. Il n'en quitta pourtant pas le service, et il eut le grade de capitaine en 1705; mais il fut enfin obligé d'y renoncer, par les infirmités qui lui survinrent et l'impossibilité où il était de monter à cheval. « Heureusement, dit Fontenelle, il aimait les lettres, et elles » furent sa ressource. » Il se forma une très belle bibliothèque: économe sur tous les autres objets de sa dépense, il ne ménageait rien pour se procurer les livres qui lui manquaient ou dont il avait envie. Difficile dans le choix de ses amis, il mettait tous ses soins à conserver ceux qu'il s'était faits en petit nombre, et leur prêtait ses livres même les plus précieux, disant qu'entre amis tout doit être commun. A l'âge de quarante ans il se mit à apprendre le grec, afin de pouvoir sans honte faire emplète des bonnes éditions des auteurs grecs. Il mourut le 24 juillet 1723. Le libraire G. Martin publia le catalogue de sa bibliothèque, sous le titre de *Bibliotheca Fayana*, 1725, in-8°.: la préface est de Michel Brochard, professeur au collége Mazarin. Ce catalogue offre surtout une belle collection des plus curieux romans anciens et des livres de chevalerie.

A. B—T.

DUFAY (Charles-François de Cisternay), fils du précédent, naquit à Paris le 14 septembre 1698, et reçut une éducation littéraire et militaire. Il entra à l'âge de quatorze ans lieutenant au régiment de Picardie, et fit avec honneur la campagne de 1718 en Espagne. Il avait déjà étudié la chimie, lorsqu'il accompagna le cardinal de Rohan à Rome. « Il devint » antiquaire, dit Fontenelle, en étu» diant les superbes débris de cette » capitale du monde. » Cependant les sciences étaient pardessus tout l'objet de ses études, et ce fut comme chimiste qu'il fut reçu à l'académie des sciences. La faiblesse de sa santé et le désir de se livrer entièrement à ses goûts le déterminèrent à quitter le service, « et il ne fut plus qu'académi» cien. » L'académie des sciences était alors divisée en six sections, géométrie, astronomie, mécanique, anatomie, chimie et botanique. Dufay s'adonna tellement à chacune de ces sciences, qu'il écrivit sur toutes. « Il » est jusqu'à présent, dit à cette oc» casion Fontenelle, le seul qui nous » ait donné dans tous les six genres » des mémoires que l'académie a jugés » dignes d'être présentés au public. » Ses travaux sont détaillés dans l'histoire de l'académie des sciences. Son premier titre aujourd'hui est d'avoir donné un grand accroissement au jardin des Plantes. Cet établissement (*voy.* Gui de la Brosse) était fort négligé, lorsqu'en 1732 la surintendance, qui était attachée à la charge de premier médecin du roi, fut supprimée. La direction en fut confiée sous le titre d'intendance à Dufay, qui en fit bientôt, de l'aveu des étrangers, le plus beau jardin de l'Europe. Il avait fait un voyage en Angleterre et en Hollande, pour voir des exemples et prendre des idées dont il profiterait. Il mourut le 16 juillet

1739. Il avait demandé et obtint Buffon pour successeur dans l'intendance du Jardin des Plantes. (*Voyez* Buffon.) C'est par erreur que des bibliographes ont indiqué Ch. Fr Dufay comme éditeur du *Manilius ad usum*. Ce livre avait paru dix neuf ans avant sa naissance, et l'éditeur s'appellait Michel, ainsi que le porte le titre : *Manilii astronomicon, interpretatione, notis et figuris illustratum à Mich. Fayo, in usum Ser. Delphini, accesserunt Pet. Dan. Huetii animadversiones ad Manilium et Scaligeri notæ*, Paris, 1679, in-4°.

A. B—T.

DUFAY (Jean Gaspard), jésuite, après avoir enseigné les humanités, comme il était d'usage dans cette société, et y avoir pris l'ordre de prêtrise, se livra à la prédication pour laquelle ses supérieurs lui trouvèrent des dispositions. Il y obtint les succès qu'ils avaient espérés. Il possédait à un haut degré le talent de l'action oratoire, et c'est à cela qu'il dut en grande partie sa réputation. Aussi, lorsque ses sermons furent imprimés, perdirent-ils beaucoup de la force et de la beauté qu'on leur avait trouvées et qui disparurent, parce qu'elles étaient dues au charme du débit. Ces sermons sont en neuf volumes in-12, et ils ont été publiés depuis 1738 jusqu'en 1743. Le père Dufay survécut à la suppression de son ordre, n'étant mort qu'en 1774.

L—Y.

DUFF, roi d'Ecosse au dixième siècle, fit cesser les brigandages que des nobles exerçaient contre les habitants des Hébudes, et ordonna que les gouverneurs par la négligence desquels des désordres semblables arriveraient, seraient tenus d'indemniser ceux qui en auraient souffert. Des parents de ces brigands, qui avaient été bannis, conspirèrent contre le roi, qu'ils accusaient de mépriser la noblesse. Duff marcha contre les conjurés qui avaient commencé les hostilités, se saisit des chefs, et les fit enfermer dans le château de Forresse. Le gouverneur du fort, qui avait plusieurs amis parmi les prisonniers, aidé de sa femme, assassina le roi pendant la nuit, et enterra son corps si secrètement qu'on ne put découvrir l'auteur du meurtre. Accusant ensuite les personnes de la suite du roi, d'une négligence impardonnable, il les fit tous mourir. Mais le prince qui succéda à Duff étant venu dans le nord de l'Ecosse pour rechercher les meurtriers de son prédécesseur, le gouverneur, tourmenté par ses remords, s'enfuit par mer. Repoussé par la tempête, et amené devant le roi, il confessa son crime, et fut puni avec ses complices. Duff périt en 973, après avoir régné quatre ans et demi.

E—S.

DUFFET ou DOUFFEIT (Gérard), peintre d'histoire et de portraits, peu connu en France, mais en grande réputation à Liége, sa patrie, et dans le nord de l'Allemagne, où ses tableaux sont très recherchés. Les biographes qui ont écrit sa vie prétendent qu'il naquit en 1594, et qu'il mourut l'an 1660. La vérité est qu'on n'a sur sa personne que des renseignements peu certains. Il n'était point, comme on l'a dit, au nombre des élèves de Rubens. Une tradition rapporte que ce dernier, s'étant rendu à Liege pour y voir les tableaux de Douffet, parut surpris de leur mérite, et conseilla à l'auteur de venir s'établir à Anvers, où il lui procurerait des travaux. Douffet, pauvre, mais rempli d'orgueil, rejeta dédaigneusement la proposition ; « Vous-» même, que ne vous fixez-vous à » Liége, je vous occuperais près de » moi. » On ajoute que ces deux pein-

tres se séparèrent presque aussitôt, et fort mécontents l'un de l'autre. Il paraît que Duffeit était paresseux. Les amateurs mettent d'autant plus de prix à ses productions, qu'elles sont maintenant assez rares. On regrette beaucoup à Liége son *Élévation de la Croix*, morceau capital qui fut brûlé dans un incendie; mais un riche particulier de cette ville possède un autre de ses ouvrages, qui n'est pas inférieur au premier, et que tous les étrangers s'empressent d'aller voir. C'est un tableau dans lequel Duffeit et son compatriote, Bertholet-Flemael, sont représentés, l'un vis-à-vis de l'autre, faisant réciproquement leur portrait. Cette situation est piquante, et les deux figures ont, dit-on, au plus haut degré, le mérite de la ressemblance. La superbe galerie de Dusseldorff renferme deux grandes compositions de Gérard Duffeit : l'une, connue sous le nom de l'*Invention de la sainte Croix;* l'autre, représentant le pape Nicolas V, visitant le caveau de S. François d'Assise. L'électeur palatin, Jean-Guillaume, ayant acheté la première, fut si enchanté de cette acquisition, qu'il voulut en doubler le prix. Quant au second tableau, il se distingue par une composition grande et originale, par la hardiesse du dessin, la fermeté de la touche, et surtout par l'expression variée des figures. Ce n'est pas principalement comme coloriste que Duffeit plaît aux connaisseurs : il se rapproche plus, à cet égard, des Italiens que des Flamands, et l'on devine facilement qu'il a passé plusieurs années à Rome; mais ceux de ses ouvrages dont on trouve la description au cabinet des estampes (bibliothèque du roi), ne le cèdent, sous aucun autre rapport, aux chefs-d'œuvre de l'école allemande. F. P-T.

DUFIEU (Jean Ferapied), docteur en médecine, correspondant de la société royale des sciences de Montpellier, chirurgien au grand Hôtel-Dieu de Lyon, naquit à Tence, petite ville du Velay, d'un capitaine d'infanterie. Il fut envoyé de bonne heure au Puy, où il fit ses premières études au collége des jésuites. Entré dans la carrière de la médecine, il fut nommé chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Il exerça son art avec distinction dans cette ville jusqu'en 1769, époque à laquelle il mourut au Mont-d'Or, où il s'était rendu pour faire usage des eaux minérales. Il n'était alors âgé que de trente-deux ans. On a de lui : I. *Manuel physique pour expliquer les phénomènes de la nature*, etc., Lyon, 1758; ib. 1760, in-8°.; II. *Dictionnaire de chirurgie*, 2 vol. in-8°., ouvrage oublié aujourd'hui; III. *Traité de physiologie*, Lyon, 1763, 2 vol. in-12. Ce dernier écrit obtint le suffrage du célèbre Haller. C'était un bon abrégé; mais dans l'état actuel de nos connaissances, il ne peut plus être d'aucune utilité. Z.

DUFLOS (Claude), graveur au burin, né à Paris en 1678, fut le rival le plus redoutable de François Poilly, dont il avait pris la grande et belle manière de graver. Il s'aidait beaucoup de la pointe, sans nuire à l'effet du burin. Son œuvre, qui est très-varié, prouve la flexibilité de son talent. Il faut distinguer parmi ses portraits ceux du cardinal de Retz et du Régent; le premier, d'après Herluyson; le second, d'après Tournière. Les chefs-d'œuvre de la plupart des grands maîtres d'Italie, ont tour à tour exercé le burin laborieux de Duflos; Charles Lebrun, Antoine Coypel, Lesueur et Mignard, parmi les Français, furent aussi les modèles qu'il suivit le plus souvent. Toutes ses estam-

pes sont gravées avec une extrême propreté; on en trouve plusieurs dans le recueil de Crozat. *Jésus à table entre les disciples d'Emmaüs*, d'après Paul Véronèse, est une des plus estimées. Duflos mourut à Paris en 1747, laissant un œuvre fort considérable, recherché des amateurs, et aujourd'hui difficile à rassembler. — Claude Augustin Duflos, son fils, mort à Paris en 1785, dans un âge très avancé, a beaucoup gravé d'après Boucher, Natoire et autres corrupteurs de la peinture en France dans le dernier siècle, et quoique ses gravures n'ayent pas tous les défauts des tableaux qu'elles reproduisent, elles ne méritent aucune réputation. A—s.

DUFOT (Anne Amable Augier), docteur en médecine, né à Aubusson en 1735, mort à Soissons en 1775. Après avoir achevé ses études médicales à Paris, il alla s'établir à Soissons, où il enseigna l'art des accouchements. Ce médecin joignait à beaucoup de savoir dans son art, des connaissances générales sur les maladies des animaux, sur la physique, l'histoire et la littérature. Il a publié plusieurs ouvrages sur ces diverses matières; les principaux sont: I. *De morbis ex aëris intemperie*, 1759, in-12; II. *Mémoire sur les maladies épidémiques du pays Laonnois*; Laon, 1770, in-8°.; III. *Catéchisme sur l'art des accouchements*, 1775, in-12; IV. *Mémoire sur les moyens de préserver les bêtes à laine de la maladie épizootique*, 1775, in-8°.; V. *Journal historique de tous les tremblements de terre*, 1756, in-12; VI. *Traité de la politesse et de l'étude*, 1757, in-12; VII. *Considérations sur les mœurs du temps*, 1759, in-12; VIII. *Les jésuites convaincus de ladrerie*, 1759, in-12.

F—R.

DUFOUART (Pierre), membre du collége et de l'académie de chirurgie de Paris, naquit à Castelnau-Rivière-Basse, dans les hautes Pyrénées, le 9 juin 1737. Au sortir du collége, le jeune Dufouart commença ses cours de chirurgie, à Paris, sous la direction de ses oncles et de son frère aîné, lequel fut de l'académie de chirurgie, qui le comptait parmi ses membres les plus distingués, comme praticien. Pierre Dufouart avait à peine atteint sa vingt-deuxième année lorsqu'il obtint la place de chirurgien aide-major à l'armée d'Allemagne; grade correspondant à celui de chirurgien-major, de nos jours. Les talents qu'il montra dans la guerre de sept ans, lui valurent, en 1763, la survivance de son oncle, M. Faget, pour la place de chirurgien-major des gardes-françaises. À cette époque, il se fit recevoir membre du collége de chirurgie; sa thèse, dédiée au maréchal de Biron, est intitulée: *de Intumescentiâ partium in primis vulnerum Sclopetarium instantibus*; c'est une excellente dissertation, par laquelle l'auteur préludait au grand ouvrage qu'il a publié depuis sur les plaies d'armes à feu. Il prit ses degrés en médecine, après s'être fait recevoir chirurgien à St.-Côme. Ce fut d'après son avis qu'on créa un hôpital spécial pour les gardes-françaises, et il en fut nommé médecin et inspecteur en chef, tandis que son frère aîné en était le chirurgien-major, comme il l'était aussi du régiment des gardes, en même temps que Pierre Dufouart; mais celui-ci se chargeait ordinairement de sa tâche et de celle de son frère, qui était fort répandu dans la pratique du grand monde. En 1791, Pierre Dufouart fut créé inspecteur général des hôpitaux de Paris, et chirurgien-major-général des troupes parisiennes. Lorsqu'en l'an V on

fonda un enseignement à l'hôpital militaire de Paris, Dufouart y fut nommé professeur et chirurgien en chef. En l'an XII, son grand âge ne lui permettant plus de vaquer aux exercices de sa place, il obtint la décoration de la légion d'honneur, et le titre de chirurgien en chef, honoraire et consultant de l'hôpital du Val-de-Grâce, dont il a rempli les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 21 octobre 1813, à Sceaux, près Paris. Dufouart a lu un très grand nombre d'excellents mémoires à l'académie de chirurgie, la plupart sur des matières importantes, telles que les squirrhes et les cancers, les progrès de la chirurgie militaire, les contre-coups, les méthodes de pansement des blessures, etc. L'académie avait ordonné l'impression de plusieurs de ces mémoires dans la suite de son recueil; les circonstances en ont jusqu'ici retardé la publication. Le seul ouvrage que cet excellent chirurgien ait mis au jour, est intitulé: *Analyse des blessures d'armes à feu et de leur traitement*, Paris, 1801, in-8°. Ce précieux traité est l'un des meilleurs qui aient été publiés sur cette partie de la chirurgie. Dufouart le composa pour l'instruction de ses élèves et le leur dédia. Cet ouvrage est remarquable par l'élégance et la pureté du style, et par des considérations neuves et importantes. Dufouart était d'un commerce doux et fort agréable, par l'étendue et la culture de son esprit. Il était versé dans la connaissance des littérateurs et principalement des poètes anciens; il aimait surtout à lire Virgile. Accablé d'infirmités dans ses dernières années, ce vieillard semblait trouver un remède contre ses maux lorsqu'il essayait de transporter dans notre langue les pensées et les beautés de son poète favori. Il en a traduit les Bucoliques en vers français; cinq de ces églogues ont été imprimées, Paris, 1810, in-8°.; mais elles n'ont été tirées qu'en très petit nombre, et seulement pour les amis de l'auteur; celle qu'il adresse à son vieux serviteur, est remplie d'une douce sensibilité et d'une naïveté touchante. — Dufouart l'aîné, dont il a été question dans cet article, a lu quelques mémoires à l'académie de chirurgie, dont deux ont été imprimés dans la collection de cette compagnie. Il est mort plus de vingt ans avant son frère.

F—R.

DUFOUR (Antoine), évêque de Marseille, après avoir pris l'habit de S. Dominique, dans le couvent d'Orléans, sa patrie, fut successivement élève et professeur de la maison de la rue St.-Jacques à Paris. Il devint confesseur de Louis XII, qu'il suivit en Italie, et ce fut à sa recommandation que Dufour, en 1507, obtint, du pape Jules II, l'évêché de Marseille. Il ne survécut pas long-temps aux honneurs qu'il recevait, car il mourut à Lodi, au mois de juin 1509. Le P. Lelong cite, de l'évêque de Marseille, deux ouvrages imprimés après la mort de ce prélat: I. *Paraphrase sur les pseaumes pénitentiaux*, Paris, 1551; II. *La diette du salut, contenant cinquante méditations sur la passion de Notre-Seigneur*, Paris, 1574. Ces deux traités réunis sortirent depuis des presses de Guillaume Guillard. Les autres ouvrages attribués à Antoine Dufour, tels que les lettres de S. Jérôme qu'il traduisit à la prière d'Anne de Bretagne, et autres mentionnés par le P. Echard, sont restés manuscrits. P—D.

DUFOUR (Louis-Thomas), né à Fécamp, le 27 janvier 1613, s'adonna avec un tel succès à l'étude du syriaque, du chaldéen et de l'hébreu,

que pendant son cours de philosophie, et à l'âge de seize à dix-sept ans, il enseigna cette dernière langue, du consentement du principal de son collége, il composa même des thèses en hébreu sur toute la philosophie. Après avoir étudié la théologie, il alla à la chartreuse de Montrenaud près de Noyon; et après un séjour de six semaines, le médecin de la maison le jugea d'une santé trop faible pour les austérités de cet ordre : il retourna donc à Honfleur; mais deux ans après il alla se présenter au noviciat de l'abbaye de Jumièges, ordre de S. Benoît, et fit profession le 10 août 1637. Par ordre de ses supérieurs il entreprit différents travaux littéraires; sa mort arrivée le 2 février 1647 (ou 1645), l'empêcha de les mettre tous à fin. On a de lui : *Linguæ hebraicæ opus grammaticum, cum hortulo sacrarum radicum*, 1642, in-8°., plusieurs fois réimprimé. Il avait composé une *Paraphrase sur le cantique des cantiques*; un *Testament spirituel pour servir de préparation à la mort*; et un *Commentaire sur les psaumes*. Il travaillait sur le psaume IX lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. A. B—T.

DUFOUR (Charles), curé de St.-Maclou de Rouen, pourvu ensuite de l'abbaye d'Aulnay, ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Bayeux, et du prieuré de Beausaut, fut aussi chanoine et trésorier de l'église de Rouen. Il était fils de Charles Dufour, mort en 1638, et de Marie Camus, sœur de l'évêque de Belley, et il fut fort lié avec MM. de Port-Royal. Le 30 mai 1656, ayant prêché un sermon synodal dans lequel il attaquait la morale relâchée, le P. Brisacier jésuite, et recteur alors du collége archiepiscopal de Rouen, crut y voir une agression contre la société dont il était membre. Il dénonça ce sermon à M. l'archevêque de Rouen, qui ordonna à Dufour de déclarer dans un autre sermon, qu'il n'avait eu dessein d'attribuer à aucun ordre religieux, la morale contre laquelle il s'était élevé. Dufour obéit : cela n'empêcha point les jésuites de se plaindre de lui de nouveau, au sujet d'un autre discours prononcé le 7 janvier 1657. Dufour avait été député aux états de Normandie en 1643. A la fin de sa vie, il résigna sa cure de St.-Maclou, et ses autres bénéfices, à l'exception de l'abbaye d'Aulnay et du titre de chanoine honoraire de l'église de Rouen, qu'il se réserva. Il mourut à Rouen le 16 juin 1679. Il est auteur des écrits suivants : I. *Requête des curés de Rouen à M. l'archevêque de Rouen*, elle est datée du 28 août 1656. On y trouve joint un extrait de trente-huit propositions des casuistes relâchés. II. *Lettre des curés de Rouen au même, pour lui demander la censure de l'apologie des casuistes par le P. Pirot jésuite*, 1658; III. *Mémoire pour faire connaître l'esprit et la conduite de la compagnie établie en la ville de Caen.* MM. le Maître et Nicole eurent part à cet ouvrage. IV. *Condamnation d'un prêtre de l'hermitage* (de Caen) *pour avoir soutenu que le pape a pouvoir sur le temporel des rois, et qu'il a droit de les établir et de les déposer.* Il paraît que ces ermites et les ursulines de Caen étaient fort zélés contre le jansenisme et tous ceux qu'ils regardaient comme ses partisans. Celles-ci refusèrent à l'abbé Dufour, à cause de l'attachement à cette opinion, qu'elles lui supposaient, de l'admettre à dire la messe dans leur église, où il s'était présenté. V. Quelques autres écrits qui tiennent à des questions agitées alors avec beaucoup de vivacité de

part et d'autre, et ont perdu la plus grande partie de leur intérêt. L—y.

DUFOUR (Philippe Sylvestre plus connu sous le nom de), naquit à Manosque, en 1622, et fut amené à Marseille par son père qui vint s'y établir. Philippe après avoir fait de bonnes études s'adonna au commerce des drogues qu'il vint exercer à Lyon. Il avait quitté le nom de *Sylvestre*, qui était celui de son père, pour prendre celui d'un de ses oncles maternels (Annibal Dufour), qui lui en imposa l'obligation par testament en l'instituant héritier universel. En cultivant le commerce, Dufour ne négligea pas les belles-lettres. Sa correspondance était fort étendue et elle était littéraire ou scientifique autant que commerciale. Il était en relation avec Chardin en Perse, Tavernier au Japon, le chevalier d'Arvieux à Alep, Bonnecorse au Caire, le président Lamoignon à Paris, etc. Mais il était surtout lié particulièrement avec Jacob Spon; il paraît que Dufour avait aussi beaucoup voyagé, car Spon l'appelle *Vir Clarissimus*,

Qui mores hominum multorum vidit et urbes.

Ces deux amis, entachés de calvinisme sortirent de France en 1687, allèrent d'abord à Genève où Dufour avait son gendre, puis à Vevay où ils voulurent se fixer; mais ils moururent tous les deux cette même année 1687. Les biens de la famille Dufour, leur maison d'habitation à Manosque, leur domaine, appelé *la Petite Fuste*, furent, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, confisqués au profit du domaine qui, en 1787, encore, en retirait une redevance considérable. Dufour était grand amateur de médailles. Vaillant, à son retour d'Alger, se voyant poursuivi par un corsaire, avala vingt médailles d'or, et en avait encore dans le corps quand il arriva à Lyon. Il en parla à son ami Dufour qui s'offrit pour acheter les médailles qui n'étaient pas encore rendues. Le marché fut fait et conclu, et chose singulière, Vaillant qui devait partir le lendemain put exécuter le marché avant de quitter Lyon. On a de Dufour: I° *De l'usage du caphé, du thé et du chocolate*, Lyon, Jean Girin, 1671, in-12. Le traité sur le café est une imitation de l'ouvrage de Naironi, publié la même année (*V.* Naironi). Le traité du thé est extrait de différents auteurs tel que le P. Alexandre de Rhodes, Nieuhoff, etc. Le traité sur le chocolat est une réimpression de la traduction donnée par René Moreau (1643, in-4°.), de l'ouvrage de Antoine Colmenero, médecin de Ledesma en Espagne. Ces trois traités ont été réimprimés avec de grands changements, sous le titre de *Traités nouveaux et curieux du caffé, du thé et du chocolate*, 1685, in-12, et La Haye, 1693, in-12. Cette « troisième » édition est augmentée d'une *Méthode pour composer l'excellent chocolate par Saint-Disdier*, et d'un *Dialogue du chocolate entre un médecin, un indien et un bourgeois*, traduit de l'espagnol de Barth. Marradon. Il a paru une traduction latine des trois traités de Dufour, d'après la troisième ou peut-être la seconde édition: cette traduction est de J. Spon et est intitulée: *Novi tractatus de potu caphe; de chinensium the; et de chocolata*, Genève, Cramer et Perrachon, 1699, in-12. La traduction du traité du café a été réimprimée à part sous ce titre: *Jacobi Spondii bevanda asiatica, hoc est physiologia potûs cafe*, 1705, in-4°., avec six planches. II. *Instructions morales d'un père à son fils qui part pour un long voyage, ou Manière aisée de former un jeune*

homme à toutes sortes de vertus, 1678, in-12. L'ouvrage est dédié à Chardin qui était alors à Hispahan, et avait été composé pour Dufour fils, qui mourut avant son père. A la fin de ce volume, qui a été réimprimé souvent, et traduit en latin, en allemand et en flamand, on trouve cent pensées ou maximes, dont quelques-unes n'auraient pas été désavouées par Larochefoucauld. A. B—T.

DUFOUR (Louis). *Voy.* Longuerue.

DUFOUR DE LA CRESPELIÈRE (C.), médecin au 17e. siècle, cultiva sans grand succès la poésie. On a de lui : I. *Paraphrases sur les hymnes du S. Esprit, de la Trinité, du St.-Sacrement, et autres prières en vers*, Paris, 1668, in-12; II. *les Remèdes contre l'Amour, travestis d'Ovide, en vers burlesques*, Paris, 1666, in-12; III. *les Divertissements d'Amour, et autres poésies burlesques et sérieuses*, Paris, 1667, in-12; IV. *les Foux amoureux, en vers burlesques*, Paris, 1669, in-12; V. *le Poète goguenard, contenant petites odelettes, madrigalets, chansonnettes, fleurettes, sornettes, passe-temps*, etc., Paris, 1673, in-12; VI. *Commentaire en vers sur l'Ecole de Salerne*, avec le texte latin, Paris, 1671, 1672, in-12; VII. *Recueuil d'épigrammes des plus fameux poètes latins, mis en vers*. 1669, deux parties in-12; VIII. *Décade de médecine*, ou *le Médecin des riches et des pauvres*, traduit du latin de Fr. Duport, 1694, in-12. Z.

DUFOURNI (Honoré Caille). *Voy.* Anselme.

DUFRESNE. *Voy.* Cange (du).

DUFRESNE (Jean), seigneur de Preaulx, l'un des frères puînés du savant du Cange, était né à Amiens vers la fin du 16e. siècle. Après avoir achevé ses études dans sa patrie, son père l'envoya finir son droit à Paris. Bientôt le jeune Dufresne, ayant pris ses degrés, se fit recevoir avocat et se rendit, en peu de temps, l'un des membres les plus distingués de son ordre. Ce magistrat mourut sans postérité en 1675. On a de lui un *Commentaire sur la coutume d'Amiens*, qui été imprimé dans le Coutumier de la Picardie. C'est à Dufresne que l'on doit l'idée du *Journal des audiences*, qui a été continué par plusieurs avocats et dont il a publié les premiers volumes. R—T.

DUFRESNE (*V.* Francheville et Quinault).

DUFRESNE (Bertrand), que quelques biographes ont confondu, mal à propos, avec M. Dufresne St.-Léon, était né, en 1736, à Navarreins, en Bearn, de parents pauvres, obscurs, mais honnêtes, qui ne purent lui donner qu'une éducation très médiocre. Il fut successivement commis des affaires étrangères sous le duc de Choiseul, commis de la banque de la cour chez la Borde, premier commis de la caisse d'escompte, premier commis du trésor royal chez la Balue et Beaujon, premier commis des finances sous Necker; intendant-général des fonds de la marine et des colonies, intendant, puis directeur du trésor public, receveur-général des finances de Rouen, et conseiller d'état par brevet avant la révolution. Depuis il fut, en 1795, nommé député de Paris au conseil des cinq-cents. Frappé de proscription jusqu'à l'époque du 18 brumaire, an VIII (novembre 1799), il fut rappelé, à l'administration, par le consul Buonaparte qui le fit de nouveau conseiller d'état et directeur-général du trésor public. Cette fortune brillante fut la récompense d'un homme de bien qui dut tout à

lui-même et rien au hasard de la naissance, ni aux secours de sa famille. Il fut obligé de s'instruire, et de se diriger par ses seuls moyens naturels. Après avoir travaillé jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, chez des négociants de Bordeaux, il vint à Versailles, où il fut employé dans les bureaux ministériels. Il passa de-là dans ceux de la finance, où ses talents l'appelaient plus particulièrement, et d'où il s'éleva rapidement aux places de la haute administration. Les plus riches financiers se disputèrent l'honneur de l'obliger. L'un d'eux sollicitait pour lui, auprès de Necker, l'agrément de la place de receveur-général des finances de Rouen. « Je ne connais point » votre M. Dufresne, disait Necker, » et qui m'en répondra? — Moi, ré» partit assez brusquement le finan» cier. — Comment donc, reprit le » ministre, vous parlez comme Cor» neille. » Le solliciteur se retira confus, et vint trouver Dufresne : « Mon » ami, lui dit-il, je suis désespéré, » j'ai parlé pour vous, le ministre » m'a dit que je raisonnais comme » une corneille. » Dufresne rit de la méprise, rassura son protecteur, qui connaissait mieux les *comptes faits* de Barême que la tragédie de Médée, et la place fut accordée. Necker apprit à connaître Dufresne, et découvrit en lui des talents supérieurs à un comptable ordinaire. Il le fit directeur du trésor public; et dans cette place qui le mettait à même de travailler avec Louis XVI, il connut toutes les vertus, toutes les bontés de ce prince infortuné, dont il ne parlait jamais sans les plus tendres émotions. Il n'en fallait pas davantage pour que Dufresne fût persécuté. On l'incarcéra pendant la *terreur*. Dénoncé par un misérable, nommé Heron, il dut sa liberté à la recommandation d'un acteur de l'Opéra-Comique, M. Chénard. Le 9 thermidor (27 juillet 1794) vit périr Robespierre, et Dufresne devait être décapité huit jours après, suivant les listes écrites de la main du tyran. Pendant la session du corps-législatif, dont il fut membre, on le chargea de l'examen des finances. Ses rapports lumineux et sévères déplurent au directoire et le firent comprendre dans la proscription du 18 fructidor (septembre 1797). Il vécut depuis à sa campagne du Plessis-Piquet, étranger à toutes les intrigues, occupé uniquement de la culture de ses jardins, et des soins d'une piété filiale pour une parente, bien plus âgée que lui, qu'il avait retirée dans sa maison, et dont la mort lui causa d'inconsolables regrets. Au 18 brumaire, le consul Lebrun, qui connaissait tous les talents de Dufresne, vint le solliciter lui-même de rentrer dans l'administration des finances. Dufresne s'en défendit vivement, craignant d'avoir l'air de trahir la mémoire de son auguste bienfaiteur, et les intérêts de son monarque légitime. Cependant, beaucoup de personnes pensaient alors que l'intention de Buonaparte était de rendre le trône aux Bourbons. D'ailleurs on assura Dufresne que Louis XVIII, lui-même, approuverait sa condescendance. Ces considérations, jointes à la gloire d'être encore utile à sa patrie, le déterminèrent à accepter la place de conseiller d'état et de directeur du trésor public. Il refusa le titre de ministre. Il fit dans ses bureaux de nombreuses suppressions, et y fonda cet ordre admirable de travail, d'où il résulte que celui de chaque jour ne finit jamais sans fixer, d'une manière certaine et précise, le montant de chaque recette et de chaque dépense dans toutes les parties du trésor. Il réunit sous les yeux du ministre tous les

éléments de la comptabilité, d'une manière si exacte, si lumineuse, qu'il put à chaque instant connaître le mouvement des fonds, leur rentrée et leur emploi. Il établit, du centre aux extrémités, cette communication sûre et rapide qui entretient la circulation dans toutes les branches, prévient les erreurs et ne permet jamais de laisser languir le service. C'est ainsi qu'il fit renaître le crédit public. Les capitaux des rentes, qu'il trouva à 19 pour cent, montèrent bientôt à 60. Celui qui relevait avec tant de succès la fortune de l'état ne vit point réaliser l'espoir qui le soutenait dans cette pénible carrière. Rien n'eût manqué à son bonheur, s'il eût été témoin du rétablissement de son souverain légitime. Il attendait du moins un témoignage glorieux de la pureté de ses intentions. Il le méritait et il l'obtint; l'auteur de cet article eut l'honorable mission de lui remettre une lettre du roi conçue en ces termes : « Je vous » sais gré, monsieur, d'avoir accepté » une place dans le conseil. Celui de » vos amis qui vous y a décidé » n'a sûrement pas entendu séparer » les intérêts de la France de ceux de » son légitime souverain. Votre ré» sistance, en cette occasion, com» mandait mon estime; votre dévoue» ment vous assure toute ma recon» naissance. » *signé* Louis. Ce dévouement était en effet bien généreux. Les coupables desseins de Buonaparte n'avaient pas tardé à se développer, et n'échappaient point à un homme aussi pénétrant que Dufresne. Ce n'était plus qu'avec une sorte de dégoût et d'impatience qu'il se livrait à ses occupations administratives. Le siége du gouvernement consulaire venait d'être transféré aux Tuileries. Dufresne était obligé de travailler avec l'usurpateur, dans ce même palais où il avait été si souvent honoré de la confiance et des bontés de l'infortuné Louis XVI. La vue des mêmes lieux, des mêmes objets, et le contraste des personnes, portaient dans son ame une mélancolie et souvent une irritation qu'il n'était pas le maître de dissimuler, et dont il ne se soulageait qu'en s'épanchant dans le sein de quelques amis intimes. Buonaparte était trop habile pour ne pas s'apercevoir de ces dispositions défavorables, et trop savant dans l'art de feindre pour en témoigner le moindre mécontentement. Il caressait le grand administrateur qui lui était utile, et cédait en frémissant à l'ascendant de ses lumières et de ses vertus. Dufresne, de son côté, connaissait bien sa position, n'obéissait qu'à sa conscience, et menaçait de quitter, chaque fois qu'on paraissait vouloir s'opposer à ses plans ou contrarier ses choix. Ce fut dans cette lutte pénible qu'il termina sa carrière, le 22 février 1801, par suite d'une altération organique, qui n'est pas sans exemple dans les fastes de la médecine. Une obduration et un rétrécissement de l'aorte, accompagnés d'une paralysie des valvules, arrêtèrent peu à peu la circulation du sang, et l'étouffèrent dans de grandes douleurs. Buonaparte, qui mettait de la vanité, et même une sorte de plaisir, à bien traiter les gens qui mouraient à son service, vint le voir, en grand appareil, trois jours avant sa mort; écrivit une lettre fastueuse sur sa perte, et fit placer son buste dans une des salles de la trésorerie. L'éloge de Dufresne, prononcé par son successeur, offre une esquisse très bien faite des rares qualités qui ont attaché un grand intérêt à sa mémoire. La connaissance la plus étendue de toutes les parties exécutives de l'administration financière; des principes d'ordre

sagement conçus et rigoureusement observés ; l'art de rassembler dans le cadre le plus simple des détails immenses, un esprit de justice inaltérable, une exactitude religieuse dans ses promesses, sont des traits de ressemblance qu'il est impossible de méconnaître. Mais on a donné dans ce même éloge une expression exagérée à son caractère. Il s'en fallait de beaucoup qu'il fût *inflexible, inexorable*. Il était exact, exigeant, parce qu'il donnait lui-même l'exemple de la plus sévère régularité. Mais il était ami zélé et fidèle, un peu enclin à la raillerie, et susceptible de prévention, ce qui s'allie très bien avec une longue expérience des hommes. « J'aime mieux, disait-il souvent, supprimer une place que d'en avoir une à donner ; je ne fais alors qu'un mécontent, et quand j'accorde une seule demande sur cent, je m'attire toujours quatre-vingt dix-neuf ennemis, et souvent je fais un ingrat. » Cependant il eut des amis qui le pleurèrent. Dufresne avait des manières polies et recherchées ; une physionomie spirituelle et pleine de feu ; et la mémoire ornée de tout ce que la littérature a de plus intéressant ; sa conversation, animée d'une certaine vivacité méridionale, était remplie d'agrément. Il n'a point écrit les maximes qu'on lui attribue dans l'éloge cité plus haut, et qui cependant étaient dignes de lui. Mais il a laissé des mémoires particuliers qui ne sont point destinés à voir le jour et qui le peignent d'une manière bien plus fidèle. Il y parle de sa naissance, de sa famille, de son éducation, de tous les emplois qu'il a successivement occupés, et enfin de la fortune qu'il avait acquise. Le compte exact et détaillé qu'il rend de son intérieur retrace cet amour extrême de l'ordre et de la régularité qui le dirigeait sans cesse dans les plus grandes choses. Après plus de trente ans de soins assidus, d'honorables travaux, vivant avec économie, sans luxe, mais sans lésinerie, sa fortune se montait à 752,000 francs en tout ; les trois premières années avaient été de 650 francs chacune. Il était parti de-là pour arriver, de 1788 à 1791, à 60,000 francs par an. Il termine cet exposé en disant : « Voilà le récit » exactement vrai de tout ce que j'ai » été, de tout ce que j'ai fait et de ce » que je possède après une si longue » et si honorable carrière. Je crois » avoir bien payé ma dette à ma patrie : je me trouve récompensé par » l'opinion publique qui m'est très favorable, et surtout par le sentiment » de ma propre estime, dont je ne » jouirais certainement pas si je me » connaissais le plus petit tort. Dieu » m'est témoin que je me suis constamment refusé à toute sorte de profits particuliers, et d'intérets dans » des affaires qui m'ont été proposées ; » j'ai toujours pensé qu'un homme » d'honneur ne doit se permettre que » ce qui est sévèrement juste, et que » tout ce qui est obscur est indigne » de lui : j'ai, grâce au ciel, la conscience nette. » Ce qu'il y a de remarquable en ceci, c'est que tout ce que dit Dufresne, de lui-même, est rigoureusement vrai. On doit en croire l'homme pur et désintéressé qui appelle en temoignage l'arbitre souverain, le juge invisible des pensées les plus intimes, des mouvements les plus secrets du cœur, et dont les paroles ont été justifiées par toutes les actions de sa vie. D—s.

DUFRESNOY (Charles-Alphonse), né à Paris en 1611, a mérité, comme peintre, une réputation que le poëme latin où il a tracé les préceptes

de son art a rendu encore plus durable. Son père était un pharmacien qui, désirant lui faire embrasser l'état de médecin, lui donna une excellente éducation : le grec et les poètes anciens lui devinrent bientôt familiers; mais il ne put se conformer aux vues de sa famille. Il devait être peintre et poète : il le fut malgré tous les obstacles. Après avoir reçu les leçons de Perrier et de Vouet, il partit pour Rome à l'âge de vingt-un ans. Dénué de tous secours, il s'y trouva dans une situation très pénible, et fut obligé, pour subsister, de peindre des ruines et des ouvrages d'architecture. Deux ans après, Mignard, camarade de Dufresnoy, vint se réunir à lui. Mignard était actif, fécond en ressources : il améliora le sort de son ami, qui, presque exclusivement attaché à la théorie de l'art, négligeait trop souvent la pratique. Il peignait cependant, et à mesure qu'il faisait quelque remarque utile, il l'écrivait en vers latins : ce fut l'origine de son poëme. En 1653, Dufresnoy alla à Venise, où il étudia surtout le Titien, de même qu'à Rome il avait donné la préférence à Raphaël : il y travailla quelque temps, ainsi que Mignard qui l'était venu rejoindre, et il revint en France en 1656. Pendant deux années il peignit quelques tableaux d'autel et un salon au château de Raincy, des paysages, etc. Mignard étant revenu en France en 1662, Dufresnoy alla loger avec lui; il devint ensuite paralytique à la suite d'une attaque d'apoplexie, et mourut, en 1665, chez son frère, à Villiers-le-Bel, village à quatre lieues de Paris : il était alors âgé de cinquante-quatre ans; il n'avait pas été marié, et ne laissa point d'élèves. Possédant parfaitement la théorie de son art, Dufresnoy n'a fait aucune faute remarquable dans le petit nombre de tableaux qu'il a peints. Il s'est toujours montré dessinateur correct, et surtout bon coloriste; mais il paraît que son peu d'habitude à peindre l'a empêché de suivre lui-même tous les préceptes qu'il expose si bien dans son poëme, et en particulier, de donner à ses figures ce feu qui sait tout animer. Le Musée possède de cet artiste deux tableaux, savoir une *Ste. Marguerite* et une *Nymphe avec des Naïades*, dans un beau paysage. Le poëme sur la peinture, intitulé : *De Arte Graphicâ*, ne parut qu'après la mort de Dufresnoy. Mignard en fit d'abord imprimer le texte seul; de Piles le publia en 1684, avec une traduction et des notes estimées : cette version a été retouchée, en 1753, par de Querlon; Renou en a donné une autre traduction libre et en vers, en 1789; enfin une nouvelle traduction, par M. Rabany Beauregard, a paru à Clermont-Ferrand, 1810, in-8°. En 1693, le fameux Dryden traduisit en anglais le poëme de Dufresnoy et les notes de Piles. Lorsqu'on réimprima cette traduction en Angleterre, dans le 18e. siècle, Reynolds y joignit des observations pleines de goût et de sagacité. Enfin, les Italiens eux-mêmes, qui vantent, avec raison, la supériorité qu'ils ont eue dans les beaux-arts, ont aussi fait passer dans leur langue l'ouvrage de Dufresnoy. Aucun des poëmes sur la peinture qui ont paru depuis celui-ci, ne peut lui être comparé pour la solidité et la précision des préceptes, quoiqu'il ait sacrifié en quelques endroits aux systèmes qui divisaient l'école de son temps, et qu'il ait peut-être accrédité quelques-uns des principes qui ont égaré plusieurs artistes du 18e. siècle. On lui reproche aussi de la sécheresse, parce que Dufresnoy, uniquement occupé

Tome XII page 253.

HIST. DE FRANCE.

DUFRESNOY.

Dufresny pinx.t Landon dess.t

d'être utile, et ayant toujours les yeux fixés vers le but, a négligé d'embellir d'ornements étrangers un ouvrage didactique. Il a suivi en cela l'exemple d'Horace, à qui on l'a quelquefois comparé : il a voulu instruire, et il y est parvenu. Les autres, sans en excepter l'abbé de Marsy, ont surtout cherché à plaire, et ils n'y ont pas toujours réussi. D.—T.

DUFRESNOY (André-Ignace-Joseph), né à Valenciennes, le 16 juin 1733, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Valenciennes, en 1757. Il avait des connaissances étendues en botanique, et professa, pendant long-temps, cette science. En 1785 il fut nommé médecin consultant des armées : ce titre honorifique lui permit de conserver son hôpital, qu'il ne quitta qu'en 1793, pour occuper la place de médecin en chef de l'armée du Nord. Le titulaire de cet emploi, resté à Bruxelles après la défection du général Dumouriez, avait été inscrit sur la liste des émigrés. Dufresnoy, instruit que ce médecin était malade, et qu'il désirait revenir dans sa patrie, osa écrire en sa faveur au ministre de la guerre : cet acte d'humanité et de courage eut des suites fâcheuses; et Dufresnoy, accusé de complicité avec un émigré, fut destitué. Un cri universel, parti de l'armée, vint avertir le ministre qu'il avait frappé un homme de bien. On vit les plus ardents républicains, ceux même qui, sous ce titre, s'étaient constitués les dénonciateurs de ce qu'on appelait alors les aristocrates, réclamer en faveur de Dufresnoy. Tant de suffrages le sauvèrent de la détention et de la mort, mais ne suffirent point pour le faire réintégrer dans ses fonctions. Le ministre écrivit au conseil de santé que « Dufresnoy pouvait bien n'avoir pas eu de mauvaise » intention en s'attendrissant sur son » prédécesseur; mais qu'ayant montré » une faiblesse qui n'annonce pas un » républicanisme bien prononcé, il » ne pouvait remplir utilement la place » de médecin en chef de l'armée du » Nord, où il serait dans le cas d'avoir » des relations avec un trop grand » nombre de soldats, et où il fallait un » *prêcheur de révolution* capable de » servir la république, autant par son » civisme que par ses talents en mé» decine. En conséquence il décidait » que Dufresnoy ne pouvait servir la » république que dans un petit hôpi» tal de seconde ligne. » Dufresnoy fut donc envoyé à St.-Omer, pour y faire le service de l'hôpital militaire. De nouvelles disgrâces l'y attendaient; et une accusation d'un nouveau genre devait bientôt le conduire au pied de l'échafaud. Dufresnoy avait le premier acclimaté en France le *rhus radicans L.;* il le cultivait à Valenciennes depuis long-temps; il en avait donné des plantes à un médecin botaniste de Cambrai; il savait que ce végétal s'y était fort multiplié, et dans une lettre qu'il écrivait à ce médecin, il avait inséré cette phrase : *Comment vont nos chers rhus? Qu'il me tarde de les voir !* Cette lettre, écrite par un *homme suspect*, fut lue au comité révolutionnaire : l'impératrice de Russie était accusée de vouloir se joindre aux puissances coalisées; Dufresnoy, en sa qualité d'*aristocrate*, est soupçonné d'être d'intelligence avec cette souveraine; car ce sont les Russes qu'il est impatient de voir; la chose est évidente. Un mandat d'arrêt est lancé contre le médecin botaniste; il est conduit au tribunal révolutionnaire d'Arras, où Joseph Lebon exerçait son abominable proconsulat. On allait commencer son procès, c'est-à-dire

qu'il allait subir la peine capitale, et tout cela parce que les membres du comité révolutionnaire ne savaient pas l'orthographe ! Heureusement le 9 thermidor arriva; Lebon fut arrêté, et Dufresnoy put expliquer à ses juges que ses *chers rhus* n'étaient point des soldats armés contre la liberté; mais des plantes dont l'extrait était une panacée contre une foule de maux : il fut mis en liberté, et renvoyé à son hôpital de Valenciennes, où il a continué de servir l'état, et de cultiver ses *rhus* jusqu'au 24 germinal an 9 (14 avril 1801), époque de sa mort. Dufresnoy était un médecin fort éclairé, un excellent praticien, rempli de zèle pour les progrès de son art; malheureusement ce zèle a été mal dirigé: Dufresnoy croyait avoir découvert dans l'extrait du *rhus radicans*, un remède infaillible contre les dartres et la paralysie des extrémités inférieures; dans le *narcisse des prés* un antidote contre les convulsions, la coqueluche, l'épilepsie et le tétanos; et dans les *champignons meurtriers*, le vrai remède contre la vomique et la phthisie tuberculeuse : c'est ce qu'il a voulu établir dans diverses brochures et particulièrement dans un dernier traité intitulé : *des Caractères, du traitement et de la cure des dartres, de la paralysie, des convulsions, etc., etc.*, Paris, an VII, in-8°. Tant qu'il a vécu il a préconisé ces remèdes; mais l'expérience a démenti toutes ses assertions. Un médecin de beaucoup d'esprit appelait Dufresnoy le *Storck* de Valenciennes, parce que, comme le médecin autrichien, il avait passé sa vie à publier des découvertes qui n'avaient existé que dans son imagination. A peine Dufresnoy fut-il mort, que son frère, pharmacien à Valenciennes, a fait arracher de son jardin les *rhus* qu'il y cultivait sans succès pour l'art de guérir. Aujourd'hui on ne parle plus des propriétés médicinales de cette plante. F—R.

DUFRESNOY. *V.* DUCLOZ et LENGLET.

DUFRESNY (CHARLES RIVIÈRE), né à Paris, en 1648, était arrière-petit-fils de cette paysanne d'Anet, connue sous le nom de *la Belle Jardinière*, et qui sut inspirer de l'amour à Henri IV. On prétend même que cette origine fut une des causes de la bienveillance de Louis XIV pour lui. Il était valet-de-chambre de ce prince, et, sans avoir jamais étudié ni la peinture, ni la musique, ni l'architecture, il avait un goût naturel pour ces arts. Tous les airs que l'on trouve à la fin de ses pièces sont de sa façon : il les chantait à Granval, qui les lui notait. Il découpait des fragments d'estampes, qu'il tronquait même quand il en était besoin, et, leur donnant un ordre différent en les fixant sur le papier, il formait de ces pièces de rapport des compositions nouvelles et très heureuses; mais son plus grand talent était pour l'embellissement des jardins. Il ne suivait pas la méthode de Lenôtre, ni des autres maîtres de son temps : il travaillait à l'anglaise, et plus le terrain qu'on lui abandonnait était inégal, irrégulier, plus il était content. On a connu de lui les jardins de l'abbé Pajot, près de Vincennes, ceux de Mignaux, ceux du faubourg Saint-Antoine. Ce talent lui fit obtenir de Louis XIV le brevet de contrôleur de ses jardins; ce monarque lui accorda aussi le privilége d'une manufacture de glaces. Mais Dufresny avait deux ennemis qui le poursuivirent toute sa vie : l'amour des femmes et celui de la table. Il céda son privilége pour une modique somme, et se fit rembourser le capital d'une pension de mille écus, que les nouveaux en-

HIST. DE FRANCE.

DUFRESNY.

Ch. Coypel pinx. Landon direx.

trepreneurs étaient tenus de lui faire. Il épousa en secondes noces sa blanchisseuse, dont il était le débiteur, pour obtenir ce qu'elle possédait en outre; trait que Lesage a placé dans son *Diable boiteux*. Louis XIV, au récit de ces prodigalités, disait : « Il » y a deux hommes que je n'enrichi» rai jamais, Bontems et Dufresny. » Ce dernier, fatigué de la cour, vendit ses charges et se retira à Paris, où il se mit à travailler pour le théâtre. Il était fort lié avec Regnard; mais l'auteur de la *Sérénade* s'étant approprié le sujet du *Joueur*, que Dufresny travaillait à mettre en scène, et ayant su prendre l'avance (1), ce trait brouilla sans retour les deux amis. Au reste, le *Chevalier Joueur* de Dufresny ne peut, en aucune manière, soutenir la comparaison avec le chef-d'œuvre de Regnard. Inférieur à ce dernier, et au père de la comédie, Dufresny ne chercha même à imiter ni l'un ni l'autre, et ne fut pas heureux en succès. Il s'en faut bien cependant que ses ouvrages soient sans mérite, et La Harpe lui accorde une place distinguée parmi les dramatiques du second ordre. L'*Esprit de contradiction*, le *Double Veuvage*, le *Mariage fait et rompu*, sont toujours vus avec plaisir : le dialogue en est vif et brillant, la composition agréable et facile. Le *Falaize* de la *Réconciliation normande* et le *Gascon* du *Mariage fait et rompu* sont deux rôles pleins de verve et d'originalité. On a reproché à Dufresny un dialogue trop serré, trop de concision dans sa prose et dans ses vers, ce qui les rend quelquefois durs. Ses plans sont en général peu réguliers, ses dénouements trop brusques. Il pétille d'esprit, dit La Harpe, et cet esprit est absolument original; mais comme, en même temps, il est toujours le sien, il arrive de-là que tous ses personnages et même ses paysans n'en ont point d'autre. Dufresny travailla pour les Français et pour les Italiens (*V.* DOMINIQUE, tom. XI, pag. 524). Son *Théâtre français* a été recueilli par d'Alençon, huissier au parlement (mort en 1744), Paris, Briasson, 1731, in-12, 6 vol. Les principales pièces qui le composent, outre celles dont nous avons déjà parlé, sont la *Noce interrompue*; le *Faux honnête Homme*, dans lequel Voltaire a pris son rôle de Freeport; le *Faux Instinct*; le *Jaloux honteux de l'être*, que Collé a réduit en trois actes; le *Lot supposé*, le *Dédit.*, etc. Indépendamment des pièces de théâtre, on trouve dans ces OEuvres le *Puits de la Vérité*, histoire gauloise; des *Nouvelles historiques*, déjà publiées, Leyde (Paris), 1692, in-12, 2 vol.; diverses *Poésies*, et les *Entretiens*, ou *Amusements sérieux et comiques*, dont les meilleures éditions sont celles d'Amsterdam (Rouen), 1705, Paris, 1707, in-12, et La Haye, 1719, in-8°., en anglais et en français. M. Auger a publié, en 1810, les *OEuvres choisies de Dufresny*, avec une bonne notice sur sa vie, Paris, Didot, 2 vol. in-18. Dufresny obtint en 1710, après la mort de Visé, le privilége du *Mercure Galand*, et le rédigea pendant quelque temps avec succès; mais il ne tarda pas à en céder le privilége, moyennant une pension. Il mourut à Paris, le 6 octobre 1724. D. L.

DUFRICHE-VALAZÉ. *V.* VALAZÉ.

DUGARD (GUILLAUME), savant et habile instituteur anglais, né en

(1) Le *Joueur*, de Regnard, fut représenté le 19 septembre 1695, et le *Chevalier Joueur* le 27 février 1697. Il est à remarquer que le *Joueur* fut la première pièce marquante de Regnard. Dufresny avait déjà donné le *Négligent*, pièce médiocre, parce qu'elle se ressent de la nullité du caractère principal.

1606, à Bromsgrave, dans le comté de Worcester. Après avoir été successivement maître d'école à Stamford, dans le comté de Lincoln et à Colchester, il fut nommé, en 1637, chef de l'école des marchands tailleurs de Londres; école célèbre en Angleterre, et qui fut surtout extrêmement florissante sous sa direction. Mais la guerre civile, qui commença bientôt à éclater, lui ayant donné occasion de manifester son attachement à la cause royale, et ayant été convaincu spécialement d'avoir eu part à l'impression du livre de Saumaise en faveur de Charles Ier., il fut dépouillé, en 1650, de sa place, et d'une imprimerie qu'il possédait (1), et fut enfermé quelque temps à Newgate. Il était marié et avait alors six enfants. On peut juger de ses sentiments politiques par la traduction de deux vers grecs qu'il avait composés sur le meurtre de Charles Ier., et inscrits sur un registre de son école: *Charles, le meilleur des rois, est tombé sous les coups d'hommes corrompus et cruels, martyr des lois de Dieu et de son pays*, et par l'épitaphe suivante, de la mère d'Olivier Cromwell, enterrée dans l'abbaye de Westminster. « Ci gît la mère d'un » fils maudit, qui a causé la ruine de » deux rois et de trois royaumes. » Réinstallé la même année, 1650, dans l'école des marchands tailleurs, il continua de la diriger avec succès jusqu'en 1660, qu'il se brouilla avec les marchands tailleurs. Il fut renvoyé, mais il n'y perdit rien. Telle était la confiance du public dans ses talents et sa moralité, qu'ayant ouvert en juillet 1661, une école particulière dans un des quartiers de Londres, il ne comptait pas moins de cent quatre-vingt-treize élèves le mois de mars suivant. Il mourut très peu de temps après, en 1662. On a de lui quelques ouvrages pour les classes, entr'autres: I. une *grammaire grecque*; II. *Lexicon græci testamenti alphabeticum, etc.*; III. *Luciani samosatensis dialogorum selectorum libri duo, cum interpretatione latinâ multis in locis emendatâ, et ad calcem adjectâ*, in-8°.; IV. *Rhetorices compendium*, in-8°. X—s.

DUGAZON (Jean-Baptiste-Henry Gourgault, dit), comédien français, est mort près d'Orléans en octobre 1809, à l'âge d'environ 68 ans. Il était presque tombé dans l'enfance. Le célèbre Préville brillait encore sur la scène en 1771, lors des débuts de Dugazon, qui fut reçu en 1772. Dugazon fut, en 1793, aide-de-camp de Santerre, et il prit part à tous les excès révolutionnaires de ce général. Comme acteur il s'était attiré la bienveillance du public dans les rôles de valets. C'est un des meilleurs comiques qui aient paru sur la scène française, quoiqu'il fût très souvent farceur, trivial et bas. Dugazon a donné au théâtre: I. *l'Avénement de Mustapha au trône*, ou *le Bonnet de la vérité*, comédie en trois actes et en vers (en société avec Riouffe); II. *l'Emigrante*, ou *le Père jacobin*, comédie en trois actes et en vers. Ces deux pièces ne sont pas imprimées. III. *Le Modéré*, comédie en trois actes et en vers, pièce de circonstance comme les précédentes, imprimée in-8°. IV. *Les Originaux*, comédie en un acte et en prose, de Fagan, remise au théâtre et arrangée, avec trois scènes nouvelles, Paris, an X (1802), in-8°. Dans ces trois scènes de sa composition, Dugazon auteur a été

(1) Nichols, *Anecdotes littéraires du dix-huitième siècle*, rapporte comme une circonstance singulière que, par une espèce de représaille, la *Défense du Peuple anglais*, par Milton, fut imprimée avec les caractères typographiques de Dugard (*typis Dugardianis*).

comme Dugazon acteur, farceur, trivial et bas. A. B—T.

DUGDALE (Guillaume), antiquaire et historien anglais, sorti d'une bonne famille du comté de Warwick, naquit en 1605, dans le voisinage de Coleshill, dans ce comté. Il fut élevé en partie à l'école de Coventry, en partie chez son père, qui, étant âgé et infirme, le maria à l'âge de dix-huit ans. Il se livra de bonne heure à l'étude des antiquités de son pays, et se lia avec les plus savants antiquaires de ce temps-là, entr'autres le célèbre Henri Spelman. Il fut créé, en 1638, poursuivant-d'armes, puis rose-croix en 1639. Il accompagna, en cette qualité, Charles Ier., dans ses malheureuses campagnes. Il passa en France en 1648, revint peu de temps après en Angleterre, copiant partout les épitaphes et les inscriptions, dessinant les monuments, et recueillant des matériaux pour ce qui faisait l'objet de ses études. A la restauration, il fut élevé par Charles II à la dignité de roi d'armes, et en 1677, il fut nommé principal roi d'armes de l'ordre de la jarretière. Il mourut le 10 février 1686, âgé de 81 ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *les Antiquités du comté de Warwick*, Londres, 1656, in-folio. C'est son meilleur ouvrage ; il y avait consacré vingt ans. W. Thomas l'a continué et réimprimé, 1730, 2 vol. II. *Histoire de la cathédrale de St.-Paul de Londres*, 1658, in-folio, réimprimée avec les corrections et additions de l'auteur, et précédée de sa vie, écrite par lui-même, 1716, in-fol. III. *Histoire des chaussées et des saignées des marais, tant en Angleterre que dans les pays étrangers*, 1662, in-fol., fig., réimp. en 1772; IV. *Origines juridiciales*, ou *Mémoires historiques sur les lois anglaises, les cours de justice, etc.*, 1666, in-folio; deuxième édition, 1671; troisième édition, 1680. V. *La Noblesse d'Angleterre* (Baronage of England), contenant les vies et faits mémorables de la noblesse anglaise, depuis le temps des Saxons jusqu'à celui de l'auteur, 1675 le 1er. volume, 1676 le 2me. et le 3me., in-fol. Ouvrage utile, malgré les erreurs nombreuses qu'on y a relevées. VI. *Coup-d'œil sur les derniers troubles d'Angleterre*, comparés avec la guerre des barons du temps d'Henri III, et particulièrement à la *Ligue* de France, etc., Oxford, 1681, in-folio; VII. *L'Ancien usage des armoiries*, Oxford, 1681, in-8°. Il a aussi complété la collection des Conciles de Spelman (Londres, 1664, in-folio), ainsi que son Glossaire (ibid., 1687, in-folio). Il a compilé, de concert avec Dodsworth, le *Monasticon anglicanum*. Dodsworth, qui s'occupait plus particulièrement à recueillir les matériaux, et qui transcrivit entièrement les deux premiers volumes, mourut avant la publication du premier, qui parut en 1655, in-folio. Dugdale s'était chargé de la rédaction de l'ouvrage, et y ajouta des index. Le second volume parut en 1661, et le troisième en 1673. Germon, dans un de ses écrits sur la diplomatique, a prétendu démontrer d'une manière évidente la fausseté de plusieurs des chartes insérées dans ce recueil. Jacques Wrigt a donné en anglais, en 1793, un mauvais abrégé de cet ouvrage. J. Steven en a donné une traduction complète en 3 volumes, 1718, 1722 et 1723. On a publié, en 1812, en 4 vol. in-folio, une nouvelle édition du *Monasticon anglicanum*, avec la vie de Dugdale, par M. Bulkeley Bandinel, d'Oxford. Le nom de Dodsworth n'est pas cité, du moins sur le titre de cette édition. X—s.

DUGHET, dit POUSSIN (Guaspre), peintre, naquit à Rome en 1613, d'une famille originaire de Paris. Le Poussin, qui avait épousé sa sœur, lui donna des leçons de peinture, et avant reconnu de bonne heure les dispositions du jeune Guaspre pour le paysage, lui conseilla de se consacrer tout entier à ce genre, qui suffit à la gloire d'un artiste qui a le talent d'y exceller. Il convenait d'ailleurs mieux que le genre de l'histoire au goût naturel de Dughet pour la chasse et la campagne. Ce peintre, pour mieux observer les beautés de la nature, loua quatre maisons, à la fois, dans des lieux également propres à ses études; deux dans les endroits les plus élevés de Rome, une troisième à Tivoli, une autre encore à Frescati. Il eut d'abord quelque sécheresse dans sa manière; mais quand il eut observé les ouvrages de Claude Lorrain, il se fit une manière vague et agréable. Ses sites sont beaux et bien dégradés; son pinceau facile et plein d'harmonie. Il donnait la vie au paysage, en y faisant sentir les effets des orages et du vent, et prêtait ainsi le mouvement à la nature inanimée. Le Poussin a peint quelquefois les figures dans les tableaux de son beau-frère, qui cependant lui-même les traitait assez bien pour un paysagiste. Le Guaspre était un des peintres les plus expéditifs dont l'histoire des arts fasse mention. On dit qu'il lui arriva plus d'une fois de peindre un tableau en un jour. Il mourut à Rome en 1675, âgé de soixante-deux ans. On voit quatre tableaux du Guaspre au musée du Louvre. Ce peintre a gravé lui-même huit de ses paysages. Vivarès a aussi gravé avec lui (*V.* Vivarès.). Comme c'est à Rome que Dughet est né, que c'est dans cette ville qu'il a appris et exercé son art, et qu'il y a passé toute sa vie, on le compte entre les artistes de l'école romaine. A—s.

DUGHET (Jean), frère du précédent, graveur à la pointe et au burin, naquit à Rome vers 1614, et mourut dans la même ville à la fin du 17e. siècle. Il eut le bonheur d'avoir, comme son frère aîné, le célèbre Poussin pour maître; c'est dans l'atelier et par les leçons de ce grand homme qu'il se forma au bel art de la peinture; mais il sut moins bien profiter que son frère de ce précieux avantage; il renonça même à la peinture pour s'appliquer uniquement à la gravure. Les estampes les plus considérables de Jean Dughet sont toutes d'après des tableaux du Poussin. On recherche surtout celles qui représentent les *sept Sacrements*, d'après les tableaux que le Poussin avait peints à Rome pour le commandeur Del Pozzo, et qui sont différents de ceux qu'on admirait autrefois dans la galerie du Palais-Royal; *le Jugement de Salomon; la Naissance de Bacchus* et le *Mont-Parnasse*, d'après le même maître. Ces différentes pièces sont d'autant plus précieuses qu'elles nous donnent la représentation fidèle de tableaux qui, pendant les troubles de l'anarchie, ont été enlevés à notre admiration pour passer à l'étranger.

A—s.

DUGOMMIER (Jean-François Coquille), général français, naquit à la Basse-Terre dans l'île de la Guadeloupe en 1736, et entra au service à l'âge de treize ans: il y obtint quelque avancement, et mérita la croix de Saint-Louis; mais ayant été réformé, il se retira à la Martinique, où il avait des propriétés considérables. Il porta dans sa retraite le ressentiment des injustices dont il croyait avoir à se plaindre, et dès que la révolution vint à éclater, il s'en montra un des plus

chauds partisans. Le commandement de la garde nationale de cette île lui ayant été donné en 1789, il défendit pendant sept mois le fort St.-Pierre contre M. de Béhague. Obligé de céder à la force, et se trouvant placé entre le ressentiment des colons opposés au système révolutionnaire, et la férocité des nègres, que ses principes avaient si imprudemment armés, il fut plusieurs fois exposé à perdre la vie, et se vit obligé de se réfugier dans la métropole, où il arriva en 1792, sollicitant des secours en faveur du parti patriotique de la Martinique. L'intérêt des colonies était alors bien faible à côté des grands événements qui absorbaient toute l'attention. Dans un tel état de choses, et chaud partisan comme il l'était des idées révolutionnaires, Dugommier ne pouvait manquer d'y prendre une part très active. Il fit connaître alors, dans une lettre intitulée : *Ma profession de foi*, les motifs de son amour pour la *liberté* et l'*égalité*. Nommé député de la Martinique à la Convention, il aima mieux suivre la carrière des armes, et fut employé comme général de brigade à l'armée d'Italie, où il fit bientôt remarquer son courage et son habileté, et obtint le grade de général de division. Chargé du siége de Toulon vers la fin de 1793, il dirigea ce siége avec beaucoup d'habileté et de vigueur; mais il fut étranger aux affreux massacres qui suivirent la reddition de la place. Son historien, M. de Châteauneuf, assure même qu'il fit, aux représentants qui ordonnèrent ces massacres (*voy.* FRÉRON), d'inutiles représentations. L'habileté que Dugommier montra au siége de Toulon lui fit donner aussitôt après le commandement de l'armée des Pyrénées Orientales; et dès le mois d'avril 1794, il attaqua les Espagnols qui menaçaient la frontière de France jusqu'aux portes de Perpignan. La fameuse redoute de Montesquiou fut prise d'assaut pendant la nuit; et le fort St.-Elme fut enlevé de la même manière après des attaques sanglantes, où Dugommier reçut lui-même une grave blessure. Les Espagnols évacuèrent cette place après avoir fait essuyer à l'armée française des pertes que l'on comptait alors pour bien peu de chose. Il n'en fut pas de même à Collioure, où la garnison espagnole fut renvoyée sur parole après avoir déposé ses armes en présence du vainqueur. La Convention, ayant accusé le ministère espagnol de n'avoir pas exécuté cette capitulation, décréta dans sa fureur qu'il ne serait point fait de prisonniers espagnols; mais le général en chef sut empêcher par sa fermeté que cette loi barbare ne fût mise à exécution. Dugommier se montra moins prodigue du sang de ses soldats sous les murs de Bellegarde, qu'il ne l'avait été au fort St.-Elme et à Collioure, et ce fut par la détresse où il réduisit cette place qu'il l'obligea à capituler, après avoir toutefois livré à l'armée espagnole qui s'avançait pour la secourir, une bataille sanglante, et dans laquelle fut tué le général français Mirabel. Après tous ces avantages, fort importants sans doute, mais chèrement achetés et nullement décisifs, Dugommier voulut livrer aux Espagnols une bataille générale, et déjà il avait mis en fuite leur aile gauche près de St.-Sébastien, lorsqu'il fut tué par un éclat d'obus le 17 novembre 1794. La tribune de la Convention retentit alors des plus pompeux éloges de ce général; l'adjudant-général Boyer envoya à cette assemblée une notice historique sur son général et son maître; et il fut décrété que le nom de Dugommier serait inscrit sur une des colonnes du Panthéon. Deux de ses

fils servaient dans son état major; ils ont péri dans la suite de la guerre. Sa fille a épousé le général Dumoustier. L'*Eloge funèbre de Dugommier, prononcé à la société populaire régénérée de la commune d'Aix, par le citoyen Antoine Esprit Gibelin*, a été imprimé à Aix, an III, in-4°.

M—DJ.

DUGUA (CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH), naquit à Valenciennes en 1744. Son père était major de la citadelle de cette ville, et chevalier de Saint-Louis. Il eut le malheur de le perdre dès l'enfance; mais son éducation ne fut point négligée. Il fit de fort bonnes études dans un collége de jésuites. Né avec un caractère vif et bouillant, il ne balança point sur l'état qu'il devait embrasser. Dès l'âge de seize ans il entra dans le régiment de Bourbon infanterie, et de simple cadet, il devint bientôt capitaine. On ne sait par quel motif il quitta le service en 1776, et se retira dans un domaine près de Sens. Nommé en 1790 lieutenant de gendarmerie à Toulouse, où il était venu demeurer, il partit, en qualité de colonel de ce corps, pour l'armée des Pyrénées Orientales. Il devint un an après général de brigade. Il se trouva en 1793 au siége de Toulon. Il monta des premiers à l'assaut, et fut proclamé sur la brèche général de division. En 1796 il donna de nouvelles preuves de mérite dans la guerre de la Vendée. Il passa ensuite à l'armée d'Italie commandée par Buonaparte qui le mit à la tête de la cavalerie. Dugua se signala dans les combats de Rivoli, de la Corona, de St.-Antoine, et au passage du Tagliamento. Lors de l'expédition d'Egypte, il voulut en partager les périls et la gloire. A peine l'armée française fut-elle débarquée que Dugua s'empara de Rosette. Il contribua beaucoup aussi à la prise du Caire. En l'absence de Kleber, qui avait été blessé, Dugua commandait la division de ce général à la bataille des Pyramides. Le commandement du Caire lui fut confié pendant l'expédition de Syrie. Quoiqu'il lui restât à peine huit cents hommes de troupes, il parvint à maintenir cette ville dans l'obéissance, en mêlant à propos la douceur à la fermeté. Toutes les opinions n'étaient cependant pas en sa faveur dans l'armée, et l'on trouve dans les correspondances interceptées, une lettre du général Damas, chef d'état-major de Kleber, qui écrivait à celui-ci: « Hâtez-» vous de revenir; le commandement » de la division est *dans des mains* » *trop faibles.* » De retour en France, il fut nommé en 1800 préfet du Calvados qu'il avait déjà habité, après le traité de Campo-Formio, en qualité de commandant de la quatorzième division militaire. Il rétablit l'académie de Caen, fondée par M. Foucault en 1705. Les mémoires de cette société savante, renferment l'analyse de deux dissertations de lui qui annoncent des connaissances étendues et un esprit observateur. L'une concerne le charbon des bleds, l'autre l'instruction religieuse chez les Egyptiens modernes. Il fut nommé chef d'état major de l'armée de Saint-Domingue. Deux blessures et une maladie grave, suite de grandes fatigues, l'enlevèrent en peu de temps. Il mourut au cap français le 16 octobre 1802. M. Delarivière, secrétaire de l'académie des sciences de Caen, dans sa *Notice sur Dugua* (1802), a observé qu'il sut allier les talents du guerrier, de l'administrateur et de l'homme de lettres. Il avait eu beaucoup d'occasions de s'enrichir, il est mort sans fortune. L—R.

DUGUAY-TROUIN (RENÉ), dont le nom est si justement célèbre dans les fastes de la marine française,

Tome XII page 162.

HIST. DE FRANCE.

DUGUAY-TROUIN.

P. pinx.t

Landon direx.t

naquit à St.-Malo, le 10 juin 1673. Son père, brave et habile marin, commandait des bâtiments armés, tantôt en guerre, tantôt pour le commerce. Sa famille possédait, depuis plus de deux siècles, le consulat de Malgues (Malaga) en Espagne. Duguay-Trouin, destiné par son père à l'état ecclésiastique, reçut la tonsure, fit sa rhétorique à Rennes et sa philosophie à Caen; mais il ne s'occupa, dans cette dernière ville, que du jeu, des femmes, de la danse et des armes. Sa conduite déréglée le fit rappeler à St.-Malo en 1689. La guerre était alors déclarée entre la France, l'Angleterre et la Hollande. La famille des Duguay armait une frégate de dix-huit canons; ce fut sur ce vaisseau que Duguay-Trouin fit sa première campagne en qualité de volontaire. Une affreuse tempête, un naufrage imminent, un abordage meurtrier, un incendie à bord, tels furent les premiers spectacles qui, en quelques mois, éprouvèrent le courage de Duguay-Trouin. L'année suivante, il s'embarqua, encore comme volontaire, sur une frégate de vingt-huit canons, équipée par sa famille. Il décida le capitaine à attaquer une flotte anglaise de quinze vaisseaux marchands; trois furent enlevés à l'abordage, et Duguay-Trouin, enflammant tous les courages par le sien, eut tout l'honneur de ces combats sanglants. A cette époque d'Estrées, Duquesne, Tourville, Jean Bart, Château-Regnaud et Forbin, donnaient à la marine de France un éclat qu'elle n'avait jamais eu. Les Anglais et les Hollandais ne dominaient plus sur l'Océan, et leurs vaisseaux fuyaient ou se cachaient devant les flottes de Louis XIV. Ce monarque avait voulu l'empire de la mer, et Colbert le lui avait donné. (*Voyez* Colbert). La famille de Duguay-Trouin, étonnée de son courage, lui confia, en 1691, le commandement d'une frégate de quatorze canons. Il n'avait que dix-huit ans. Une tempête le jette sur les côtes d'Irlande dans la rivière de Limerick; il y brûle deux navires, et s'empare d'un château, après avoir vaincu et chassé les troupes qui le défendaient. De retour à St.-Malo, en 1692, on lui donne à commander une frégate de 18 canons. Tandis que la funeste bataille de la Hogue se livrait, il combattait sur les côtes d'Angleterre, et s'emparait de deux frégates qui escortaient trente vaisseaux marchands; quelque temps après, il prit encore six vaisseaux. Ayant obtenu, en 1693, le commandement d'une frégate de vingt-huit canons, il fit, en croisant dans la Manche, beaucoup de prises, dont la plus considérable fut celle de deux bâtiments armés chacun de vingt-huit canons. Il commandait, en 1694, une frégate de quarante canons, lorsqu'il tomba, auprès des Sorlingues, dans une escadre de six vaisseaux anglais. Il voulut se défendre, et soutint, pendant quatre heures, un combat trop inégal. Un vaisseau de soixante-six l'attaque à portée de pistolet. L'équipage effrayé se cache à fond de cale. Duguay-Trouin indigné, y fait jeter un si grand nombre de grenades que la plupart de ses gens sont forcés de remonter sur le pont. Son vaisseau est démâté; le feu prend au magasin à poudre : Duguay-Trouin y descend et le fait éteindre; mais quand il remonte, il trouve son pavillon abaissé. Il veut qu'on le remette. Ses officiers lui représentent que toute résistance serait désormais inutile : il frémit, il se désespère, il hésitait encore lorsqu'un boulet l'atteint légèrement et le renverse sans connaissance. Le capitaine anglais, admirant sa

bravoure, lui céda sa chambre et le fit mettre dans son lit. L'escadre relâcha à Plymouth. Duguay-Trouin eut d'abord la ville pour prison; il fut ensuite arrêté par ordre de l'amirauté; mais il avait su plaire à une jeune anglaise; « et l'amour, dit Thomas, » rendit un héros à la France (1). » Peu de jours après son retour en France, il prend, à Rochefort, le commandement d'un vaisseau du roi, et va croiser sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande. Il s'empare d'abord de six bâtiments, tombe ensuite sur une flotte de soixante voiles, escortée par deux vaisseaux de guerre; attaque ces deux vaisseaux et les force de se rendre. L'un d'eux était commandé par un brave capitaine qui, en 1687, avait pris à l'abordage Jean Bart et Forbin: ce capitaine avait retenu les brevets de ces deux célèbres marins: Duguay-Trouin se les fit rendre. Il n'avait alors que vingt-un ans. Cette action brillante fut rapportée à Louis XIV, qui envoya une épée au vainqueur. En même temps le ministre de la marine (Pontchartrain), lui écrivit, au nom du roi, une de ces lettres qui sont la plus belle récompense de la valeur. Vers la fin de l'année, 1694, Duguay-Trouin reçut ordre d'aller joindre, aux rades de la Rochelle, l'escadre du marquis de Nesmond. En 1695, réuni à M. de Beaubriant, il prit sur les côtes d'Irlande, trois gros vaisseaux de la compagnie des Indes richement chargés et portant ensemble cent cinquante-quatre canons. Après cette campagne, Duguay-Trouin se rendit à la cour. Le ministre de la marine le présenta à Louis XIV, et ce grand roi lui dit un de ces mots flatteurs, dont il savait si bien exciter les talents, et payer le courage. L'amour du plaisir et des femmes retinrent quelque temps Duguay-Trouin à Paris: mais le désir de la gloire l'arrache bientôt au sommeil des voluptés. Il part, il arme à Port-Louis, le *Sans-Pareil*, vaisseau anglais qu'il a pris, et va croiser sur les côtes d'Espagne, où bientôt un stratagême lui livre deux vaisseaux hollandais. Il traverse avec ses deux prises l'armée navale anglaise, qui, trompée par la fabrique de son vaisseau, crut qu'il venait se réunir à elle. Cependant une frégate veut le reconnaître. Duguay-Trouin l'attaque à la vue de toute l'armée, et après l'avoir forcée à revirer de bord, il rejoint les deux bâtiments dont il s'est emparé, et les conduit à Port Louis. C'est ainsi qu'à vingt-trois ans, il joignait à la valeur, à l'audace, la prudence et la fermeté. Ayant fait équiper une frégate de seize canons, il en donna le commandement à un de ses frères et alla croiser avec lui sur les côtes d'Espagne. Ce jeune frère, impétueux, ardent, fut mortellement blessé à l'attaque d'un bourg retranché, dans une descente faite auprès de Vigo. Duguay-Trouin apprend cette nouvelle et reste immobile; mais bientôt, rendu furieux par son désespoir, il court sur les ennemis et en fait un grand carnage. Il rassemble ensuite ses soldats, va chercher son frère, le trouve baigné dans son sang, qu'on tâchait vainement d'arrêter. Il se précipite sur lui, l'embrasse sans pouvoir dire un seul mot, et le fait porter sur son vaisseau, où deux jours après le blessé meurt entre ses bras. C'est dans une ville portugaise (Viana) que Duguay-Trouin lui fit rendre les derniers devoirs. Toute la noblesse assista aux funérailles. L'image de ce jeune frère expirant, le poursuivit pendant six mois, et

(1) Ce trait de la vie de Duguay-Trouin a fourni le sujet d'une assez jolie comédie de MM. Barré, Radet et Desfontaines, qui fut jouée en 1804, sur le théâtre du Vaudeville.

dans sa mélancolie profonde, il voulut renoncer au service et à la gloire. Enfin, il se présenta une occasion de réveiller l'activité qui lui était naturelle. On lui offrit le commandement de trois vaisseaux armés à Brest pour aller au-devant de la flotte de Bilbao. Il met à la voile au printemps de 1696; huit jours après il rencontre la flotte, escortée par trois vaisseaux de guerre que commandait le baron de Wassenaer, habile marin, qui fut depuis vice-amiral de Hollande. Le combat s'engage; jamais Duguay-Trouin n'en soutint de plus terrible. Il prit à l'abordage le vaisseau commandant. Tous les officiers de Wassenaer furent tués ou blessés; Wassenaer lui-même reçut quatre graves blessures. Une partie de la flotte fut enlevée; Duguay-Trouin perdit dans cette action trois de ses parents et plus de la moitié de son équipage. Cette victoire fut suivie d'une tempête et d'une nuit affreuse. Il fallut jeter les canons à la mer, et le danger devint si pressant que les flots pénétraient jusqu'à l'entre-pont. Les blessés, pour fuir l'eau qui les gagnait, se traînaient sur les mains, en poussant des gémissements terribles, sans qu'il fut possible de les secourir. Enfin le vaisseau arriva au Port-Louis. Duguay-Trouin traita le baron de Wassenaer avec tous les égards dus à la valeur, et quand cet officier fut guéri de ses blessures, il le présenta lui-même à Louis XIV. Ce grand monarque reçut Duguay-Trouin comme un homme destiné à être l'honneur de sa nation. Il aimait à entendre de sa bouche le récit de ses actions. Un jour qu'il avait commencé celui d'un combat où se trouvait un vaisseau nommé *la Gloire*: « J'ordonnai, dit-» il, à *la Gloire* de me suivre. — » Elle vous fut fidèle, reprit le roi. » A la suite de son fameux combat contre Wassenaer (en 1697), Duguay-Trouin passa de la marine marchande à la marine royale. Il eut d'abord le titre de capitaine de frégate légère; et ce ne fut qu'en 1702, qu'il fut nommé capitaine en second sur un vaisseau commandé par le comte de Hautefort. La guerre de la succession s'étant allumée, Duguay-Trouin alla croiser sur les côtes d'Espagne. Il rencontre un vaisseau de guerre hollandais, ordonne l'abordage, et en moins d'une demi-heure, le capitaine ennemi est tué avec tous ses officiers; le reste de l'équipage est taillé en pièces, et le vaisseau est enlevé. En 1703, commandant deux vaisseaux et trois frégates, Duguay-Trouin donne par une brume épaisse dans une escadre hollandaise de quinze vaisseaux de guerre. Il en met un hors de combat, résiste aux autres, pour laisser le temps à ses vaisseaux de s'échapper; dès qu'il les voit hors de péril il fait déployer toutes ses voiles, et se met en peu de temps hors de la portée des ennemis: c'est de tous les combats de Duguay-Trouin, celui dont il était le plus flatté. Il n'avait perdu que trente hommes, et s'était défendu seul contre six vaisseaux. Il arriva le 30 juillet de la même année sur les côtes du Spitzberg, prit, rançonna, ou brûla plus de quarante vaisseaux baleiniers. Il y en avait deux cents dans le port de Grovenhave. Duguay-Trouin voulut s'en emparer, mais il fut jeté par l'impétuosité des courants jusques dans le nord de l'île de Vorland, à 81°. de latitude nord, et si près d'un banc de glaces qui s'étendait à perte de vue, que peu s'en fallut que ses vaisseaux ne fussent brisés. En 1704, il désola les côtes d'Angleterre, prit un vaisseau de guerre de cinquante-quatre canons, avec douze vaisseaux marchands. En 1705 il

s'empara d'un vaisseau anglais de soixante-douze canons. C'est dans cette année qu'il perdit un second frère, à qui il avait donné le commandement d'une frégate. Blessé dans un combat, ce jeune homme expira dans les bras de Duguay-Trouin; et cette perte, lui rappelant celle qu'il avait déjà faite, rouvrit une blessure qui ne guérit jamais. Nommé capitaine de vaisseau en 1706, il reçut une lettre de Louis XIV qui lui ordonnait d'aller avec trois vaisseaux se jeter dans Cadix menacé d'un siége. Il mit à la voile, et découvrit à la hauteur de Lisbonne la flotte du Brésil, escortée par six vaisseaux de guerre; il n'hésita point à l'attaquer. Dans ce combat trop inégal, et qui dura deux jours, trois boulets passèrent entre ses jambes; son habit et son chapeau furent percés de plusieurs balles, il fut même blessé de quelques éclats, mais légèrement. Jamais ses dispositions n'avaient été mieux concertées, jamais il ne montra plus d'intrépidité; mais des circonstances malheureuses qu'il n'avait pu prévoir firent échouer ses projets. Arrivé dans le port de Cadix, il voulut s'occuper avec zèle de la défense de la place; il offrit au gouverneur (le marquis de Valdecagnas), d'aller brûler dans le port de Gibraltar soixante navires chargés de vivres et de munitions pour l'armée ennemie. Il répondait du succès : le gouverneur ne voulut point lui permettre de rendre ce service important à la France et à l'Espagne. Ses chaloupes furent insultées par les Espagnols, il demanda justice et fut mis en prison. Louis XIV prit soin de le venger. Il exigea que le gouvernement de Cadix et celui d'Andalousie fussent ôtés au marquis de Valdecagnas et au marquis de Villadarias, son frère. Duguay-Trouin, à son retour en France, prit une frégate anglaise avec douze des quinze vaisseaux qu'elle escortait. Le roi le nomma chevalier de St.-Louis. Lorsqu'en 1707, la bataille d'Almanza eut raffermi en Espagne le trône de Philippe V, qui paraissait presque abattu, Duguay-Trouin, et le comte de Forbin reçurent ordre de la cour de réunir leurs escadres pour arrêter le convoi chargé de vivres et de munitions que l'Angleterre envoyait au secours de l'archiduc. Ce convoi, composé de deux cents voiles, était escorté par le *Cumberland*, de 82 canons; *le Devonshire*, de 92; *le royal Oak*, de 76; *le Chester* et *le Rubis*, de 56. Duguay-Trouin se rend maître du *Cumberland*, qui était le vaisseau commandant; deux vaisseaux de son escadre prennent *le Chester* et *le Rubis*; *le Devonshire* est en flammes, et ce grand vaisseau, défendu par plus de mille hommes, est englouti dans les flots. Le *royal Oak* ne se sauve qu'à la faveur de l'incendie qui menace de le consumer. Soixante bâtiments de transports sont enlevés, et cette action brillante achève de ruiner en Espagne les affaires de l'archiduc. Mais de toutes les expéditions de Duguay-Trouin, la plus célèbre est celle de la prise de Rio de Janeiro. L'Europe admira la hardiesse de l'entreprise et la vigueur de l'exécution. En 1710, Duclerc, parti de France avec cinq vaisseaux de guerre et environ mille soldats, avait échoué dans l'attaque de cette colonie. Il s'était rendu prisonnier avec six ou sept cents hommes qui, plongés dans des cachots, périssaient de faim et de misère. Duguay-Trouin conçut le projet de venger la France de cet outrage; mais lorsqu'il se présenta à la cour pour proposer cette entreprise, l'état était épuisé par dix années de guerre, par la stérilité et la famine qui suivirent l'bi-

ver de 1709, et on ne put lui donner aucun secours. On vit alors une compagnie de négociants entreprendre ce que l'état ne pouvait faire. Une escadre fut préparée avec autant de secret que d'activité. Duguay-Trouin partit le 9 juin 1711, et arriva le 12 septembre devant la baie de Rio de Janeiro. Les fortifications de cette place paraissaient inexpugnables : en onze jours elles furent toutes enlevées. Soixante vaisseaux marchands, trois vaisseaux de guerre et deux frégates pris ou brulés, une quantité prodigieuse de marchandises pillées ou détruites par les flammes, ou transportées sur l'escadre, et une contribution de six cent dix mille crusades, causèrent à la plus riche colonie du Brésil un dommage de plus de vingt-cinq millions. Duguay-Trouin remit à la voile le 13 novembre. A la hauteur des Açores, une tempête horrible dispersa ses vaisseaux; une immense colonne d'eau tomba sur le devant de celui qu'il montait, et l'engloutit jusqu'à son grand mât; deux vaisseaux périrent; enfin l'escadre rentra dans le port de Brest le 12 février 1712. Cette brillante expédition couvrait Duguay-Trouin d'une gloire immortelle. Le peuple s'empressait sur son passage, et le saluait par des acclamations. Une dame d'un haut rang ayant percé la foule pour le voir passer, Duguay-Trouin parut étonné : « Monsieur, lui dit-elle, ne soyez pas » surpris; je suis bien aise de voir un » héros en vie. » Les mères le montraient à leurs enfants, qui apprenaient à l'admirer même avant de le connaître. Le roi lui avait accordé, au mois de juin 1709, des lettres de noblesse, conçues dans les termes les plus honorables. Il y était dit que Duguay-Trouin avait pris plus de trois cents navires marchands et vingt vaisseaux de guerre. Ses armoiries avaient pour devise : *Dedit hæc insignia virtus.* Il fut nommé chef d'escadre en 1715, commandeur de l'ordre de St.-Louis, et lieutenant-général en 1728. Le régent, qui avait accordé à Duguay-Trouin, en 1723, une place honorable dans le conseil des Indes, aimait à s'instruire avec lui, et le premier ministre avait besoin de le consulter. En 1731, Louis XV voulant envoyer une escadre dans le Levant, en donna le commandement à Duguay-Trouin, qui alla successivement à Alger, à Tunis, à Tripoli, à Smyrne, soutint dans la Méditerranée l'éclat de la marine française, et régla les intérêts du commerce à l'avantage de la nation. Il devait commander, en 1733, l'escadre de Brest, lorsque la guerre s'alluma entre la France et l'Empire. Les préparatifs étaient formidables, mais la paix les rendit inutiles. Depuis quinze ans, la santé de Duguay-Trouin était singulièrement affaiblie. Il eut beaucoup de peine à se faire transporter de Brest à Paris; les médecins désespérèrent bientôt de le sauver; il vit approcher sa fin avec courage, et écrivit au cardinal de Fleury pour recommander sa famille aux bontés du roi. Le cardinal-ministre, ému jusqu'aux larmes, après avoir lu cette lettre à Louis XV, qui en fut attendri, répondit au héros mourant pour le consoler dans ses derniers moments. Duguay-Trouin cessa de vivre le 27 septembre 1736. Il avait la taille élevée et la figure noble. Jamais homme arrivé à une si haute réputation, par un enchaînement d'actions brillantes, ne montra si peu d'ostentation. Il vécut toujours avec ses anciens amis, comme s'ils étaient restés ses égaux. Généreux et désintéressé, après avoir enlevé les richesses du Brésil, il ne laissa qu'une fortune médiocre. Naturellement porté à la mélancolie, il était distrait dans la société. « Si sa renom-

» mée ne l'eut suivi en tous lieux, dit » Thomas, on eut oublié en lui par- » lant que c'était un héros. » Cependant il avait l'esprit vif et juste ; il voyait bien et de loin. Il projettait avec sagesse, il exécutait avec audace et témérité. Ce grand homme ajoutait foi aux pressentiments. Il rapporte dans ses *Mémoires* qu'il suivait toujours ces mouvements de l'ame, et qu'ils ne l'avaient jamais trompé. La nation le regretta long-temps. Il n'a point laissé de postérité. Ce fut pendant le loisir forcé que lui causèrent des infirmités presque continuelles, qu'il rédigea les *Mémoires* de sa vie. Le régent voulut les lire, et il en parla avec tant d'éloges au cardinal Dubois, que ce ministre, peu de temps avant sa mort, pria l'auteur de les lui confier. Dubois mourut, et Duguay-Trouin eut beaucoup de peine à retirer son manuscrit. Un nommé de Villepontoux en avait pris ou fait prendre une copie furtivement et à la hâte ; il la fit imprimer à Amsterdam en 1730, 2 vol. in-12, et osa la dédier à Duguay-Trouin lui-même. Cette édition est pleine de fautes. Villepontoux ne sait pas même l'orthographe du nom de Duguay-Trouin, qu'il appelle toujours *du Gué Trouin*. Il ne connait pas mieux ses qualités, et lui donne le grand cordon de St.-Louis, dont il n'était que commandeur. Cependant cette édition contient, sur la jeunesse orageuse de Duguay-Trouin, des détails curieux que renfermait le manuscrit confié au cardinal Dubois, et que Duguay-Trouin supprima depuis, sur l'invitation que lui en fit par écrit le cardinal de Fleury. Ses *Mémoires*, qu'il refusa de faire imprimer pendant sa vie, furent publiés après sa mort, Paris, 1740, in-4°. fig., par Godard de Beauchamps, qui y joignit une continuation depuis 1715, époque où Duguay-Trouin termine sa narration, jusqu'en 1736. M. de Lagarde, neveu de l'auteur, se chargea des frais de l'édition. Ces *Mémoires*, imprimés aussi à Paris, 1740, 2 vol. in-12, et Amsterdam, 1748, in-12, ont été traduits en anglais, Londres, 1742, in-12. On a aussi *la Vie de René Duguay-Trouin*, par Richer, 1784, in-18 ; elle fait partie de la collection des *Vies des plus célèbres Marins*, par le même auteur. L'académie française ayant proposé, en 1760, pour sujet du prix d'éloquence, l'*Eloge de Duguay-Trouin*, Thomas remporta le prix, et fit imprimer l'*Eloge* couronné, Paris, 1761, in-8°. On le trouve dans ses *Œuvres*. M. Guys de Marseille, qui avait concouru, publia son *Eloge* la même année, in 8°.

V—ve.

DUGUERNIER (Louis), l'un des premiers artistes qui ont cultivé la peinture avec succès en France, était né vers le milieu du 16e. siècle ; les époques précises de sa naissance et de sa mort sont incertaines. Duguernier s'est rendu célèbre dans la miniature ; ses portraits, souvent réduits jusqu'à la plus petite proportion d'une bague, conservaient la plus parfaite ressemblance ; il peignait ordinairement sur vélin, et pointillait sans faire usage du blanc ; il peignit les portraits des personnages les plus distingués de son temps. Le duc de Guise, avant de partir pour Rome, lui commanda les figures d'un livre de prières, où Duguernier représenta les plus jolies femmes de la cour sous l'emblême des saintes. On sait que la peinture en miniature sur vélin fut long-temps pratiquée en France, ainsi que l'usage d'en enrichir les heures, bréviaires et autres livres de piété. Duguernier a fait dans ce genre des ouvrages qui n'ont point été surpassés. Cet artiste, né protestant, laissa plusieurs enfants

HIST. DE FRANCE.

DUGUESCLIN.

Hallé del.t Landon direx.t

qui suivirent, comme lui, la carrière des arts. Alexandre, l'aîné, se trouva, à la fondation de l'académie de peinture, être un des anciens; mais il se vit contraint, à la révocation de l'édit de Nantes, d'aller porter sa vieillesse et les restes de son industrie dans un pays étranger. Les ouvrages de cet artiste ne sont pas moins recherchés que ceux de son père. Ses portraits se vendent un prix considérable ; il est vrai de dire qu'ils ont conservé un éclat qui leur donne une valeur toujours nouvelle. Alexandre Duguernier eut trois fils qui suivirent la même carrière. Le premier fut le meilleur peintre en émail de son temps ; il avait un talent particulier pour saisir la ressemblance; il savait donner à ses couleurs un éclat dont les peintres en émail qui l'avaient précédé avaient ignoré le secret, et que le seul Petitot eut le talent de donner après lui à ses ouvrages. Duguernier s'attacha à surpasser toutes les peintures en émail qui avaient été faites avant lui, et il eut le talent d'y réussir. Né le 14 avril 1614, il mourut le 16 janvier 1659. L'un de ses frères promettait déjà de marcher glorieusement sur ses traces quand il fut enlevé aux arts à la fleur de son âge; ses portraits en miniature avaient déjà fait l'admiration de ses contemporains; l'autre peignait le paysage avec succès, et mourut en 1656. A—s.

DUGUESCLIN (Bertrand), connetable de France, le plus célèbre guerrier du 14e. siècle, l'appui de la France et le libérateur de l'Espagne, naquit vers l'an 1314 (car aucun historien ne fixe l'époque précise de sa naissance), dans le château de la Motte-Broon, près de Rennes. Des romanciers généalogistes le font descendre d'un roi maure, nommé *Aquin*, qu'ils disent s'être établi vers l'an 775, dans l'Armorique, où il bâtit un château nommé *Glay*; et ils prétendent que de ces deux mots *Glay* et *Aquin* on a formé les noms de *Gléaquin*, *Gléasquin*, *Guéaclin* et *Dugueslin* : ils ajoutent que ce roi d'Afrique, ayant été défait par Charlemagne (qui n'alla jamais en Bretagne), s'embarqua si précipitamment, avec sa femme, et les siens, qu'il laissa sur le rivage un enfant d'environ un an; que Charlemagne fit baptiser cet enfant, lui donna le nom de *Glay-Acquin*, et que telle est l'origine de la maison de Duguesclin. D'autres veulent que cette maison soit une branche détachée de celle de Dinant, qui vint fondre son illustration et ses richesses dans les maisons d'Avaugour et de Laval. De ces deux origines, l'une paraît fabuleuse sans être impossible ; l'autre a pour autorité des titres qui étaient conservés au trésor de l'évêché de Dol. Quoi qu'il en soit, la famille de Duguesclin était, par son ancienneté et par ses alliances avec les Rohan, les Craon, etc., une des premières maisons de Bretagne. Froissard et d'Argentré rapportent que deux chevaliers barronnets, Olivier et Bertrand Duguesclin, suivirent, en 1096, Godefroi-de-Bouillon à la première croisade. Les historiens ont trop souvent placé le merveilleux dans le berceau des grands-hommes. Ils ont appliqué une prétendue prophétie de l'enchanteur Merlin à la naissance de Duguesclin, et rapporté un songe de sa mère, qui pouvait avoir quelque signification dans des siècles ignorants. Duguesclin fut l'aîné de dix enfants. Il ne montra point dans ses premières années ce qu'il devait être un jour. Son naturel était dur, intraitable : les menaces et les châtiments le rendirent plus farouche encore. On voulut le dompter en l'humiliant; mais il en-

trait en fureur, s'armait d'un bâton, et frappait tous ceux qui osaient l'insulter. On finit par essayer la voie de la douceur, et bientôt il montra plus de docilité. On lui donna un précepteur qui le quitta sans avoir pu lui apprendre à lire. Dès son enfance il ne respirait que les combats : « Il n'y » a pas de plus mauvais garçon au » monde, disait sa mère, il est tou» jours blessé, toujours battant ou » battu. » Duguesclin était difforme; il avait la taille épaisse, les épaules larges, la tête monstrueuse, les yeux petits mais pleins de feu : « Je suis » fort laid, disait-il; jamais ne serai » bien venu des dames; mais saurai » me faire craindre des ennemis de » mon roi. » Il passa plusieurs années chez son père, se livrant tout entier aux exercices militaires. Dès l'âge de seize ans, il s'échappa de la maison paternelle, et se rendit à Rennes, où sa première prouesse fut de terrasser, à la lutte, un athlète qui venait de renverser douze de ses rivaux. En 1338, le mariage de Jeanne, héritière de Bretagne, comtesse de Penthièvre, avec Charles de Châtillon, comte de Blois, fut célébré par un tournois que les gentilshommes bretons donnèrent à Rennes en l'honneur des dames. Les chevaliers de France et d'Angleterre y furent invités. Le seigneur Renault Duguesclin s'y rendit, laissant son fils au château. Il avait emmené tous ses chevaux. Bertrand, âgé de dix-sept ans, monte sur une jument de haras, arrive dans le plus grotesque équipage, se met dans la foule des spectateurs, et lorsque le son des trompettes et des clairons annonce l'arrivée des chevaliers, il sent battre vivement un cœur né pour la gloire. Il regarde les joûtes et gémit. Enfin, il voit un gentilhomme, qui ayant fourni les courses d'ordonnance, sort de la lice et se retire. Il le suit jusqu'à sa maison, se jette à ses pieds, se nomme, et le conjure de lui prêter ses armes et son coursier. Le chevalier l'arme lui-même : Bertrand accourt sur la place du tournoi, se fait ouvrir la barrière et demande à combattre. Dès le premier coup de lance, il enlève la visière d'un des tenants, le renverse, et le choc est si rude que le chevalier reste évanoui. Le seigneur Duguesclin veut venger la défaite de ce premier champion. Il se présente; Bertrand reconnaît son père à son écu et à sa cotte d'armes: il arrête son palefroi, baisse sa lance, court sur un autre chevalier qu'il renverse, et, toujours inconnu, fournit douze courses avec le même succès. Enfin sa visière est enlevée dans un dernier combat; on applaudit, on admire, et le seigneur Duguesclin porte son fils comme en triomphe jusqu'au bout de la lice. Il reçoit le prix destiné aux vainqueurs, et s'empresse de l'offrir au chevalier qui lui avait prêté son cheval et son armure. C'était allier la reconnaissance et la générosité à l'adresse et au courage. Depuis cette époque, Bertrand ne cessa de porter les armes et de s'illustrer. Il avait pris pour cri de guerre : Notre-Dame Guesclin, et ce cri faisait trembler tous les ennemis. Lorsque Jean de Montfort et Charles de Blois se disputaient le duché de Bretagne, Bertrand Duguesclin embrassa le parti de Charles, qu'il croyait le plus juste, et fit ses premières armes au siége de Vannes. A la tête de vingt hommes armés, il soutint, pendant la nuit, tout l'effort de deux ou trois mille anglais; et lorsque Charles de Blois, prisonnier à Londres, fut rendu libre sous promesse de payer sa rançon, et d'envoyer à Londres ses deux fils en otage, Bertrand Duguesclin fut chargé avec Jean sire de Beaumanoir, Bertrand

de S. Pern, et le chevalier de Penhoet, de conduire les deux princes et de les remettre entre les mains d'Edouard. Il osa parler à ce prince impérieux avec une noble fermeté, qui pouvait le perdre : « Nous observe» rons la trève, dit-il, si vous l'ob» servez-vous même, et nous la rom» prons si vous la rompez. » Après avoir étonné les Anglais par sa bravoure et son adresse dans les tournois, il revint dans sa patrie, et se signala dans de nouveaux combats, courant sans cesse après des convois qu'il enlevait et des fourageurs qu'il faisait prisonniers. Un jour, déguisé en bûcheron, il s'avança, lui quatrième, sur le pont du château de Fougerai. Il portait, ainsi que ses compagnons, une charge de bois. La porte s'ouvre; Dugueslin fond sur les soldats qui la gardent, ses amis accourent, le combat s'engage et la garnison est forcée de se rendre. A cette époque (1356), la ville de Rennes était assiégée par les Anglais. Dugueslin résolut de pénétrer dans cette place et de la sauver. Il rassemble cent hommes déterminés, et se présente avant le soleil levé à l'entrée du camp des ennemis. Tout y dort encore. La garde avancée est la seule troupe qui veille. Dugueslin fond sur elle, pénètre dans le camp, les soldats sont égorgés, les tentes incendiées, un convoi de deux cents charriots enlevé, et c'est avec cette riche dépouille que le jeune héros entre dans Rennes. Le duc de Lancastre qui assiégeait cette ville, était un des plus grands capitaines de son temps. Il voulut voir Dugueslin, et lui envoya un Hérault. Dugueslin se rend à cette invitation, et tandis que Lancastre cherche à l'attirer à son parti, un chevalier anglais, nommé Bembro, entre, et s'adressant à Dugueslin : « Vous avez pris Fougerai, dit-il, » vous avez tué Bembro, mon parent, » qui en était gouverneur, je veux » venger sa mort, et je demande à » faire trois coups d'épée contre vous : » — Six, répond vivement Dugues» clin, en serrant la main du cheva» lier, et plus de six si vous voulez. » Bembro avait chez les Anglais la même réputation de force et de bravoure dont Dugueslin jouissait parmi les Bretons. Le combat est fixé au lendemain. Toute la garnison de Rennes est sur les remparts, tout le camp anglais est sous les armes. Au signal donné les deux champions s'ébranlent et fondent l'un sur l'autre avec impétuosité. D'abord l'avantage paraît égal; enfin, Dugueslin qui croit que c'est être vaincu que de ne pas vaincre, charge son adversaire avec fureur, et le renverse expirant sur la poussière. Les Anglais frémissent de courroux, et tandis que Bertrand se hâte de rentrer dans la ville, ils demandent l'assaut. Le duc de Lancastre avait fait construire une tour de bois de plusieurs étages, masse énorme, qui menaçait et effrayait les assiégés. Dugueslin, à la tête de cinq cents arbalêtriers chargés de fascines imbibées de soufre, incendie cette redoutable machine; enfonce les troupes qui l'assaillent, triomphe de Pembrok, ensuite de Lancastre, et en deux heures remporte trois victoires. Lancastre est forcé de lever le siége, alors même que son neveu, le prince de Galles, se couvrait d'une gloire immortelle dans les champs de Poitiers. Charles de Blois devait à Dugueslin de pouvoir rentrer dans Rennes; il lui donna une riche terre appelée la Roche-de-Rien, et voulut lui-même l'armer chevalier. En 1359, Lancastre assiégea Dinan, et Dugueslin le défendit. Pendant une trève, Thomas de Cantorbéry, chevalier distingué par sa naissance et par son courage

plus que par ses vertus, jaloux de la gloire de Duguesclin, arrêta un de ses jeunes frères, qui se promenait seul, n'ayant pour toute arme que son épée, et le fit prisonnier. « Il a voulu » vous insulter, dit-on au héros, et » avoir occasion de se battre contre » vous? — Il l'a trouvée, répondit » brusquement Duguesclin, et je le » ferai repentir de l'avoir cherchée. » Il monte à cheval, et arrive à la tente du duc de Lancastre. Le jeune comte de Montfort était présent; il haïssait Duguesclin, mais il estimait son courage. Duguesclin demande justice et réclame son frère. Thomas de Cantorbéry soutient qu'il a été en droit de l'arrêter, et jette le gage de bataille. Duguesclin le ramasse, et serrant avec force la main de son en» nemi : « Vous voulez vous battre, » dit-il, je le veux bien aussi, et » je vous ferai connaître pour un mé» chant et un traître. » Le combat eut lieu dans Dinan, en présence du duc de Lancastre, et de ses principaux officiers. Thomas de Cantorbéry fut désarmé, renversé, vaincu, et chassé ignominieusement de l'armée qui, bientôt après, leva le siége de Dinan. A cette époque, Duguesclin soutenait seul en France la gloire de nos armes. Édouard et le prince de Galles, son fils, occupaient nos plus belles provinces. Le roi Jean, revenu sur sa parole à Paris, n'aurait pu, sans épuiser l'état, payer la rançon exorbitante qu'exigeait Édouard, et fidèle à l'honneur, il était allé reprendre à Londres ses fers. Les provinces divisées, sans chefs et sans défenseurs, semblaient offrir aux Anglais une conquête facile. C'est dans cette grande crise de la monarchie que Duguesclin s'attacha au service de la France. Il obtint une compagnie de cent lances et le gouvernement de Pontorson. Après avoir délivré la Normandie de la présence de ses ennemis, il se rendit à Nantes où Charles de Blois tenait sa cour; lorsqu'il fut présenté à la femme du comte, cette princesse se lèva précipitamment et courut l'embrasser. Peu de temps après, Duguesclin épousa Thiephaine Raguenel, riche héritière d'une illustre maison. Il combattit les Anglais et les vainquit le jour même où on célébrait à Pontorson ses noces par des danses et un tournoi. Peu de temps après, Charles de Blois voulut enfreindre la trêve, et il consulta Duguesclin : « Quel in» digne conseiller, lui répondit le » héros, a pu vous suggérer un » tel dessein? Je vous conjure de » ne me rien commander qui puisse » ternir votre gloire. Vous avez la » justice pour vous, vous avez une » armée : ces avantages ne suffisent» ils pas pour triompher de vos en» nemis? » Le comte de Blois avoua que Duguesclin avait raison; mais la comtesse voulait la guerre, et la trêve fut rompue. Duguesclin revint en Normandie, livra divers combats dans lesquels il fit prisonniers deux capitaines anglais, Felleton et Grevacques, renommés pour leur bravoure; il assiégea, prit plusieurs places; et il avait déjà la réputation d'un grand capitaine lorsque Charles de Blois lui confia le commandement de son armée, en lui envoyant un bâton d'argent semé d'hermines. Duguesclin commença par assiéger Becherel; il battit Montfort qui vint l'attaquer dans ses lignes, et le força de se retirer. Une bataille allait décider, dans les landes d'Evran, du sort des deux prétendants au duché de Bretagne, lorsque, par l'entremise des évêques, il fut convenu que la souveraineté de cet état serait partagée entre les deux princes. (*Voy.* CHARLES DE BLOIS.)

Dugueſclin fut un des otages donnés au comte de Montfort: La comteſſe de Blois ayant refuſé de ſigner le traité, on rompit la trêve à peine commencée, et les otages furent rendus, à l'exception de Dugueſclin, qui regardant alors ſa détention comme injuſte, chercha et trouva bientôt l'occaſion de s'échapper. Le roi Jean était encore priſonnier en Angleterre, et le dauphin (qui fut depuis Charles V), gouvernait la France en qualité de régent. Il donna à Dugueſclin le commandement de l'armée qu'il envoyait en Normandie contre Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. Sur ces entrefaites le roi Jean meurt, et Charles V monte ſur le trône (1364.) Dugueſclin, voulant ſignaler cette époque, marche contre le fameux captal de Buch, campé ſur la rivière d'Eure: « Or avant, mes amis, s'écrie-t-il, la » journée eſt à nous. Pour Dieu ſou- » viegne-vous que nous avons un » nouveau roi en France. Qu'aujour- » d'hui ſa couronne ſoit étrenée par » nous. » Il livre la bataille de Cocherel, l'armée du roi de Navarre eſt vaincue, et le captal fait priſonnier. Charles V créa Dugueſclin maréchal de Normandie, et lui donna le comté de Longueville, confiſqué ſur le roi de Navarre. La guerre continuait en Bretagne, et la bataille d'Aurai allait la terminer. Jean de Montfort avait avec lui Olivier de Cliſſon et le redoutable Chandos, qui commandait les Anglais. Charles de Blois comptait dans ſon armée deux mille cinq cents lances françaiſes et Dugueſclin. La bataille fut livrée le 29 ſeptembre 1364. Armé d'une épée à deux mains, Cliſſon s'ouvrait partout un ſanglant paſſage. La maſſe de Dugueſclin faiſait le même ravage parmi les Anglais. Charles de Blois eſt tué, ſa mort décourage l'armée, elle eſt diſperſée, vaincue : Dugueſclin preſque ſeul combattait toujours. Il allait périr avec cinq ou ſix braves qui ne l'avaient point abandonné. Chandos arrive, et s'avançant vers Dugueſclin : « Rendez-vous, meſſire Ber- » trand, lui dit-il, cette journée n'eſt » pas vôtre. » Dugueſclin, qui n'avait plus d'autres armes que ſes poings, armés de gantelets, ſe rendit à ce grand capitaine. La mort du comte de Blois rétablit la paix entre la France et l'Angleterre. A cette époque, tous les gentilshommes élevaient leurs enfants pour la guerre, et la paix les laiſſait dans une inaction qui leur paraiſſait difficile à ſupporter. Un grand nombre de gentilshommes bretons, anglais et français, ſe raſſemblèrent; les ſoldats ſe joignirent à eux, et formèrent enſemble une armée de plus de trente mille hommes. Ce ne fut d'abord qu'un aſſemblage tumultueux de guerriers ſans diſcipline; mais, obéiſſant enfin à la voix de leurs chefs, ils ſe formèrent en compagnies ou bandes, qui ſe mirent à parcourir les provinces et à les ravager. On les appelait *les grandes compagnies*. Les peuples ſe plaignaient de leur violence, et l'état épuiſé d'hommes et d'argent ne pouvait venir à leur ſecours. Cependant Dugueſclin arrive à la cour; ſes amis avaient vendu leurs terres pour payer ſa rançon, fixée à cent mille francs. Charles V, prince ſage et éclairé, avait maudé ce héros, et voyait en lui le ſeul homme qui put délivrer le royaume du fléau qui l'affligeait. Il mit à ſa diſpoſition ſon tréſor et ſon armée, le laiſſa maître de négocier ou de combattre, et promit de tout approuver. Dugueſclin ſavait que les rois d'Angleterre et de Navarre appuyaient ſecrètement les grandes compagnies. Il envoye un héraut demander aux chefs un ſauf-con-

duit; et suivi de deux cents chevaux il se rend dans les plaines de Chalon-sur-Saône, où campaient alors ces bandes redoutables. Il est reçu avec enthousiasme par les chefs et par les soldats, qui veulent lui déférer le commandement. Il les harangue en ces termes : « La plupart d'entre vous ont » été autrefois mes compagnons, vous » êtes tous mes amis. Vous n'êtes » point faits pour ravager et ruiner » des provinces, mais pour les conquérir et pour les conserver. Je sais » où la nécessité peut porter les hommes les plus vertueux. Je viens vous » donner les moyens, en subsistant » avec honneur, de combattre avec » gloire : l'Espagne presqu'entière gémit sous les fers des Sarrazins : vous » aimerez mieux être les libérateurs » d'un grand peuple, que de ruiner » une nation entière. Au reste, pour » vous aider à faire ce voyage, le roi » vous fait présent de deux cents » mille florins d'or. Nous trouverons » peut-être quelqu'un sur la route qui » nous en donnera autant, car je » prétends être du voyage avec mes » amis. » Les chefs et les soldats jurent de le suivre. Charles V embrassa Duguesclin en présence de toute la cour. « Vaillant Bertrand, lui dit-il, » je vous dois plus que si vous m'a» viez conquis une province. » Toute la France admira et bénit Duguesclin. Une brillante noblesse se joignit à lui. Le comte de la Marche, prince du sang, voulut apprendre la guerre sous cet habile capitaine. Les grandes compagnies partent avec joie et arrivent aux portes d'Avignon; cette ville était alors le siége de la cour romaine. Le pape avait excommunié les compagnies. Elles demandèrent l'absolution et deux cents mille francs. L'absolution fut offerte et l'argent refusé. Les soldats, excommuniés de nouveau, se portèrent à de grands excès que les chefs ne purent empêcher. Plusieurs villages furent incendiés et déjà les flammes menaçaient les faubourgs d'Avignon, lorsque le pontife se décida à lever l'excommunication et à payer cent mille francs. Il voulut voir Duguesclin, et l'accueillit avec de grands témoignages d'affection. Enfin l'armée entra dans le royaume d'Arragon (1365) et pénétra dans la Castille. Duguesclin venait défendre les droits de Henri de Transtamare contre Pierre-le-Cruel, prince souillé du meurtre de son frère, et qui avait achevé de se rendre odieux en empoisonnant Blanche de Bourbon sa femme, belle sœur de Charles V. (*Voyez* HENRI DE TRANSTAMARE et PIERRE-LE-CRUEL.) Duguesclin reprend toutes les places que D. Pèdre avait conquises dans l'Arragon, soumet celles de la Castille, salue le premier Henri roi de Castille, de Séville et de Léon, le conduit à Burgos, et l'y fait couronner. La reine donna au héros breton, le comté de Transtamare, qu'elle avait apporté en dot à son époux; Henri lui fit présent du comté de Soria, le nomma duc de Molines, et connétable des royaumes de Castille et de Léon. Tolède avait ouvert ses portes, D. Pèdre fuyait de ville en ville, et ne semblait se présenter que pour annoncer l'arrivée de son vainqueur. Il s'était enfermé dans Cordoue, il se réfugie à Séville, et n'ose y attendre Duguesclin. Séville est emportée et mise au pillage; toute la Castille est soumise; Pierre-le-Cruel se sauve en Portugal, et de-là à Bordeaux, où le prince de Galles s'engage à combattre pour lui. Edouard rassemble une armée formidable, passe les monts, avec le duc de Lancastre, le Captal de Buch et Chandos. Duguesclin était revenu en France. Son ouvrage allait être détruit; il veut le con-

server, lève de nouvelles troupes en Bretagne, ouvre à coups d'épée le passage des Pyrénées, disperse les soldats de Charles-le-Mauvais, précipite sa marche et arrive au camp de Henri, avec un corps de dix mille hommes français et bretons. Le roi, qui désespérait de vaincre ses ennemis, ne doute plus de la victoire. Cependant la fortune allait encore le trahir. Ce prince voulut livrer bataille contre l'avis de Duguesclin : « Vous serez » vaincu, lui dit le héros, je vous le » prédis, je vous l'assure ; la nuit me » trouvera ou mort ou prisonnier ; » mais ce n'est pas moi qui y perdrai » le plus. » Les deux armées, fortes chacune de cent mille hommes, se battirent le lendemain (1367) dans les plaines de Navarette. Duguesclin fit des prodiges de valeur. Il fit reculer le duc de Lancastre, le terrible Chandos ; et lorsque toute l'armée de Henri eut été dispersée dans la fuite, seul avec le maréchal d'Andreghen, Gainnain de Bailleul, Silvestre de Budes et quelques autres chevaliers, Duguesclin, retiré contre une muraille, semblait vouloir fixer encore le destin des combats. Il se défendait avec furie, contre Edouard, quand D. Pèdre cria : « aucun quartier à Duguesclin. » Duguesclin l'entend, s'élance sur lui, lui porte un coup d'épée et le renverse évanoui. Il s'avance enfin vers le prince de Galles, et dit : « J'ai » du moins la consolation de ne » rendre mon épée qu'au plus vail- » lant prince de la terre. — Eh ! » bien, messire Bertrand, lui dit le » Captal de Buch chargé de le garder, » vous me prites à Cocherel, et je vous » tiens aujourd'hui ? — Oui, mais, » reprit Duguesclin avec une noble » fierté, je vous pris moi-même à Co- » cherel, et vous n'êtes ici que mon » garde. » Le prince de Galles fit conduire Duguesclin dans sa tente. D. Pèdre, revenu de son évanouissement, tira sa dague et voulut se jeter sur le héros désarmé. Édouard indigné l'arrête, et rejetant avec mépris l'offre de ses trésors pour prix de la tête de Duguesclin, il ordonna qu'on prît soin de cet illustre guerrier comme de lui même. La bataille de Navarette rendit au cruel D. Pèdre Burgos, Tolède, Séville et Cordoue. Le prince de Galles revint dans la Guienne et Duguesclin fut transféré dans les prisons de Bordeaux. Henri de Transtamare vint chercher un asile en France et fut reçu à Toulouse par le duc d'Anjou, frère de Charles V. Les fureurs de D. Pèdre firent bientôt désirer sa chute aux Castillans ; et son refus de satisfaire aux engagements contractés avec le prince de Galles lui aliéna cet auxiliaire si puissant. Henri se déguise en pèlerin, se rend à Bordeaux pour avoir une entrevue avec Duguesclin, et soupe avec lui dans sa prison. Il fallut employer un singulier stratagême pour obtenir la liberté du héros breton. Le sire d'Albret dit au prince de Galles : « Il y a des gens, monseigneur, qui » osent mettre ce guerrier au-dessus » de vous. Il y en a même d'assez té- » méraires pour soutenir que la crainte » seule vous empêche de lui rendre la » liberté. — Je ne crains personne, » s'écria le prince vivement ému, et » je ferai taire ces gens-là, en mettant » tout-à-l'heure Duguesclin en liberté : » qu'on me l'amène ici. » Duguesclin entre, et le prince lui dit : « Vous » êtes libre. C'est pour prouver que » je vous estime, mais que je ne vous » crains point ? — N'est-il pas vrai, » monseigneur, répond Duguesclin, » que vous vous repentez d'avoir » donné du secours à ce traître D. Pè- » dre, qui vous a trahi à son tour. » Puisque je suis libre, je fais serment

» que D. Henri chassera ce faux prin-
» ce, et qu'il remontera sur le trône. »
Édouard ayant annoncé à Duguesclin, qu'il le mettait à rançon : « Souvenez-
» vous donc bien, dit le héros, que
» je suis un pauvre chevalier ? —
» Eh ! bien, reprit Edouard, je vous
» demanderai peu, cent francs seule-
» ment, et moins si vous voulez. »
Mais Duguesclin voulut être traité avec plus de dignité et offrit cent mille florins d'or : « Cent mille flo-
» rins d'or ! s'écria le prince, c'est trop.
» — J'en donnerai donc soixante-dix
» mille, et je n'en rabattrai rien :
» voilà mon dernier mot. — Mais, re-
» prit Edouard, s'il est vrai que vous
» soyiez pauvre, où trouverez-vous
» tant d'argent ? — J'ai des amis ; les
» rois de France et de Castille ne m'en
» laisseront pas manquer, et il y a
» cent chevaliers bretons qui ven-
» draient leurs terres pour faire cette
» somme. » Les magistrats firent à Duguesclin des présents magnifiques ; la princesse de Galles lui donna trente mille florins d'or, et s'il eût voulu accepter les offres de Chandos et de plusieurs autres chevaliers anglais, il aurait payé sa rançon avant de sortir de Bordeaux (1). Il se rendit à Paris, délivra sur sa route plus de quatre mille chevaliers et soldats prisonniers. Charles V le combla d'honneurs et de bienfaits. Il voulut que tous les gouverneurs des villes où il passerait lui rendissent les honneurs dus aux souverains. D. Henri, appuyé par la France, et par les foudres romaines, rentra dans la Castille soulevée contre son tyran. D. Pèdre appela les rois maures à son secours. La victoire balançait entre les deux princes, Duguesclin arrive et la fixe du côté de Henri. Toute l'Afrique s'arme pour la défense de D. Pèdre. Duguesclin bat les rois maures près de Cadix. Il remporte une victoire décisive sur D. Pèdre et ses alliés. Le tyran est fait prisonnier. Duguesclin va le voir dans sa tente avec D. Henri. D. Pèdre furieux se saisit de la dague d'un chevalier, attaque son rival qui se défend, et le renverse expirant à ses pieds. (*Voyez* HENRI DE TRANSTAMARE.) La mort de D. Pèdre termina la guerre et Henri régna sur la Castille. La Guienne s'étant révoltée contre le prince de Galles, Charles V le cita à la cour des pairs comme vassal de la couronne ; Édouard refusa de comparaître (1369), et Charles lui déclara la guerre. Moreau de Fiennes, connétable de France, âgé de quatre-vingts ans, se démit alors de son emploi, en désignant Duguesclin pour son successeur, comme étant *le plus grand homme de guerre de son temps*. Le duc de Bourgogne, frère de Charles V, ne consentit à remplir les fonctions de connétable que jusqu'à l'arrivée de Duguesclin, qui était alors en Espagne. « Je n'ai
» donné l'épée de connétable à mon
» frère, dit le monarque à Dugues-
» clin, que pour la rendre plus digne
» de vous. » Dès qu'il eut pris le commandement de l'armée française, les Anglais cessèrent de vaincre. Ils étaient arrivés aux portes de Paris, le connétable les poursuivit, et les chassa de la Normandie. Il revint dans la capitale, où il eut l'honneur d'être parrain du second fils de son roi (Louis duc d'Orléans) : « Monsei-
» gneur, dit-il, au jeune prince, en
» mettant son épée dans sa main, je
» vous fais présent de cette épée,
» priant Dieu qu'il vous fasse la grâce,
» et qu'il vous donne tel et si grand
» cœur, que vous soyez un jour aussi

(1) On a une comédie (de M. Arnauld) intitulée : *La Rançon de Duguesclin*, ou *les Mœurs du quatorzième siècle*, jouée et imprimée en 1814, in-8°.

» preux et aussi bon chevalier que » fut oncques roi de France (1). » Bientôt après le connétable entra dans la Guienne, ayant sous ses ordres les ducs de Berri et de Bourbon, les comtes d'Alençon et du Perche, princes du sang, le dauphin d'Auvergne, les comtes de S. Pol, de Vendôme, et la plus haute noblesse du royaume. Duguesclin assiégea et prit un grand nombre de places, parcourut la Guienne et le Poitou, livrant sans cesse des assauts et des combats. Limoges, Saint-Séver, Poitiers, Chatelleraut, la Rochelle, Fontenay-le-Comte, Thouars et Niort, se soumirent ou furent emportés. Duguesclin, favorisé de la fortune, ami de son roi, respecté par les grands, adoré du peuple et des soldats, admiré de toute l'Europe, avait conquis presque toute la Guienne, le Poitou, la Saintonge, le Rouergue, le Périgord, une partie du Limousin, le Ponthieu, etc. La guerre civile ayant éclaté en Bretagne, le connétable entre dans ce duché à la tête d'une armée formidable. Jean V (Montfort) y avait appelé les Anglais : Duguesclin les chassa, et contraignit le duc même à fuir avec eux. Il les poursuivit jusqu'à Bordeaux ; leur armée, d'abord forte de soixante mille hommes, se trouva réduite à six mille, par la faim, la misère et les combats livrés en traversant le Forez, l'Auvergne et le Limousin ; en passant la Loire, l'Allier, la Dordogne et le Lot. Le connétable entra ensuite dans le comté de Foix (1373) et, par la prise de Lourdes, força le prince à demander la paix. Jean de Montfort étant repassé en Bretagne, avec le duc de Lancastre et une armée anglaise, Charles V assembla les pairs de son royaume, cita le prince, et, sur son refus de comparaître, déclara la Bretagne réunie à la couronne, mais les Bretons étaient attachés à la forme de leur gouvernement, et le connétable les vit déserter par troupes, de l'armée qu'il commandait. Bientôt il fut regardé lui-même comme l'ennemi de sa patrie et l'oppresseur de la liberté. Ses parents, ses amis s'éloignèrent de lui ; il ne recevait de la cour, ni l'argent ni les renforts devenus nécessaires. Pour la première fois, il se vit réduit à l'impossibilité de vaincre et d'agir. Ses ennemis, car sa gloire lui en avait fait à la cour, le représentèrent alors comme un homme gagné par le duc de Bretagne ; le sage Charles V crut la calomnie, et laissa échapper des plaintes contre son connétable. Duguesclin, parvenu à un grand âge, connut l'ingratitude des rois, et ne put la supporter. Il quitte l'armée, laisse l'épée de connétable, jure qu'il ne la reprendra jamais, et se rend à Pontorson, dans le dessein d'aller finir ses jours en Espagne auprès de D. Henri. Cependant, il veut se justifier auprès de son maître : il lui écrit, et le roi reconnaît son innocence. Les ducs de Bourbon et d'Anjou se rendent à Pontorson : « Beau » cousin, dit le duc de Bourbon, des » flatteurs avaient surpris le roi, il » vous prie de rester à son service, et » voilà l'épée de connétable que je » vous rapporte de sa part. — Je dois » tout aux bontés du roi, répond Du- » guesclin, mais je n'ai garde de m'ex- » poser davantage à une disgrâce pa- » reille à celle qui vient de m'arriver. » C'est trop pour un homme de ma » sorte d'avoir été soupçonné une » seule fois ; je vais mourir en Espa- » gne, où je porterai le désespoir de » n'être pas mort en France un an » plutôt. — Ah ! beau cousin, s'écria

(1) Ce souhait ne fut point accompli ; Louis d'Orléans fut assassiné par le duc de Bourgogne. (*Voy.* Orléans Louis d'.)

» le duc d'Anjou, ne faites point ceci. » Duguesclin se montra inflexible, et les princes se retirèrent en lui laissant l'épée de connétable. Le héros quittait la France avec regret; il voulut illustrer sa sortie par un dernier exploit. Le maréchal de Sancerre, son ami, assiégeait le château de Randam (Châteauneuf-Rendon) dans le Gevaudan: le duc d'Anjou commandait l'armée. Le connétable se rend auprès de lui; il presse le siége, donne plusieurs assauts, le gouverneur demande à capituler et promet de se rendre dans quinze jours, s'il n'est point secouru. Dans cet intervalle Duguesclin tombe malade, et bientôt tous les secours de l'art paraissent impuissants. On cache son danger aux soldats; mais Duguesclin ne peut l'ignorer. Il prend dans ses mains victorieuses l'épée de connétable, il la considère quelque temps en silence, et les larmes aux yeux: « Elle m'a aidé, dit-il, à vaincre les » ennemis de mon roi, mais elle » m'en a donnés de cruels auprès de » lui. Je vous la remets, ajouta-t-il au » maréchal de Sancerre, protestant » que je n'ai jamais trahi l'honneur » que le roi m'avait fait en me la » confiant. » Alors il découvrit sa tête, baisa avec respect cette épée, embrassa les vieux capitaines qui l'entouraient, leur dit un dernier adieu, en les priant de ne point oublier » qu'en quelque pays qu'ils fissent » la guerre, les gens d'église, les » femmes, les enfants et le pauvre » peuple, n'étaient point leurs enne- » mis, » et il expira le 13 juillet, 1380, âgé de soixante-six ans, en recommandant à Dieu son ame, son roi et sa patrie. L'armée poussa des cris de désespoir: chaque soldat semblait avoir perdu son père. Le lendemain de la mort du connétable était le jour où la ville assiégée devait se rendre. Sancerre, s'avançant sur les bords du fossé, somma le gouverneur de remettre la place. Le gouverneur répondit qu'il avait donné sa parole à Duguesclin, et qu'il ne la rendrait qu'à lui. Alors Sancerre avoua que le connétable n'était plus: « Eh! » bien, reprit le gouverneur, je por- » terai les clefs de la ville sur son » tombeau. » Sancerre revient tout préparer pour cette cérémonie extraordinaire. On ôte de la tente du héros tout ce qu'il pouvait y avoir de lugubre, et son cercueil est placé sur une table couverte de fleurs. Bientôt on voit le gouverneur de Châteauneuf-Rendon sortir de la place à la tête de la garnison; il traverse l'armée au bruit des trompettes, et arrive dans la tente de Duguesclin: les principaux officiers de l'armée y sont rassemblés debout et en silence. Le gouverneur se met à genoux devant le corps du connétable, pose les clefs de la ville sur son cercueil, et déclare qu'il ne se rend qu'à la mémoire de ce grand homme, afin qu'il soit dans sa destinée de triompher même après sa mort. Charles V voulut qu'on lui donnât à St.-Denis la sépulture des rois, faveur jusqu'alors sans exemple. Son corps fut transporté du Gévaudan aux rives de la Seine. Toutes les villes lui rendirent les plus grands honneurs, et il fut enterré auprès du tombeau que Charles V avait fait préparer pour lui-même. Neuf ans après (1389), Charles VI ordonna pour Duguesclin de nouvelles funérailles; les princes, les plus grands seigneurs du royaume et le roi même y assistèrent. Déjà un plus grand hommage avait été rendu à la mémoire de ce héros: les plus grands capitaines avaient refusé l'épée de connétable, comme ne se sentant pas dignes de la porter après lui; enfin

Olivier Clisson se décida à l'accepter. On a souvent comparé ce guerrier à Duguesclin, mais il ne lui ressemblait que par son courage. Cruel et sanguinaire, Clisson ne pardonnait jamais à ses ennemis vaincus ; Duguesclin, terrible dans les combats, était humain après la victoire : l'un était avare et hautain ; l'autre généreux et modeste au comble de la gloire et des honneurs : l'un, craint, souvent haï de ses compagnons d'armes ; l'autre aimé même de ses ennemis. Clisson ne fut long-temps que soldat ; Duguesclin se montra d'abord capitaine. Enfin, Duguesclin était le *père des soldats* : c'est le nom que lui donnait l'armée ; tandis que les Anglais ne désignaient Clisson que sous le nom de *Boucher*. On comparerait avec plus de justesse Turenne et Duguesclin. On les voit égaux en bravoure, en modestie, en générosité. Si Turenne fut plus habile capitaine, c'est qu'il vécut dans un siècle plus éclairé ; mais Duguesclin trouva l'art de la guerre dans son enfance, et dut tout à son génie. Avant lui on ne savait que fondre avec impétuosité sur l'ennemi, sans presque observer aucun ordre ; il connut l'avantage des marches savantes, des manœuvres et des campements. Le soldat aimait également ces deux grands capitaines, et les saluait du nom de père. Illustres par les mêmes vertus, quand leur armée éprouva des besoins, Duguesclin vendit ses terres, et Turenne sa vaisselle d'argent. L'un et l'autre furent, et sont encore, les modèles des guerriers ; l'un et l'autre, par des services éclatants, ont mérité l'honneur de partager la sépulture des rois. Duguesclin avait épousé en secondes noces Jeanne de Laval, fille unique de Jean de Laval, sire de Châtillon ; on ne lui connaissait qu'un fils naturel (Michel Duguesclin), qui se distingua dans la guerre. Il désirait d'avoir un fils légitime, auquel il pût laisser ses grands biens (1) et sa gloire. Mais son attente fut trompée, et Olivier Duguesclin, son frère, digne compagnon de ses travaux, devint son héritier. On trouve, dans la *Bibliothèque historique de France*, la liste des ouvrages imprimés et manuscrits qui concernent la vie de Duguesclin. Cette liste commence par des romans en vers, qui paraissent avoir servi de base aux premières histoires ; l'un d'eux a pour titre : *le Roumant de Bertrand du Glaicquin*. Il est certain que par la négligence des auteurs contemporains, qui font courir leur héros de Bretagne en Guienne, en Poitou, dans la Picardie, etc., sans fixer les dates, on est souvent embarrassé pour classer les faits dans leur ordre chronologique. Nous terminerons cet article en citant les principales histoires de Duguesclin : I. *Le Triomphe des neuf Preux*, ou *Histoire de Bertrand du Guesclin, duc de Molines*, Abbeville, Gerard, 1487 ; Paris, Lenoir, 1507, in-fol. ; II. *Histoire des prouesses de Bertrand du Clesclin*, Lyon, 1529, in-4°. ; III. *Le Livre des faits d'armes de Bertrand du Guesclin*, in-fol. gothique ; IV. *Histoire de Messire Bertrand du Guesclin, connétable de France, duc de Molines, comte de Longueville et de Burgos, escrite en prose l'an 1387, et mise en lumière par Claude Menard*, Paris, S. Cramoisy, 1618, in-4°. Le style est vieux ; Menard l'a conservé tel qu'il était dans le manuscrit original, qui fut écrit par ordre de Jean d'Estouteville. V. *Histoire de Bertrand*

(1) En 1373, Charles V avait encore fait présent à Duguesclin du comté de Montfort-l'Amaury. Le gouverneur de ce comté donnait au connétable, dans ses quittances, le titre de *très noble et très puissant prince*. Voyez les *Preuves de l'Histoire de Duguesclin*, par Du Chastelet.

du Guesclin, par Paul Hay, seigneur du Chastelet, Paris, 1666, in-fol., et 1693, in-4°.: il y a plusieurs fables dans cette histoire; VI. *Anciens Mémoires du quatorzième siècle, depuis peu découverts, contenant la vie du fameux Bertrand du Guesclin*, etc., *traduits par* (Jacques) *Lefebvre*, Douai, 1692, in-4°.: tous les détails de cet ouvrage, dit le Père Lelong, sont curieux et intéressants; VII. *Histoire de Bertrand Duguesclin, par Guyard de Berville*, Paris, 1767, 2 vol. in-12 : ouvrage prolixe, mal écrit, mais plusieurs fois réimprimé; IX. *Vie* du même, dans les *Hommes illustres de France*, par d'Auvigny, tome VIII. On trouve la description des funérailles de Duguesclin dans le nouveau *Trésor de Martène*, tom. III; et des observations sur ce connétable, par D. Vaissette et le Père Griffet, dans l'*Histoire de Languedoc*, tom. IV, note 27; et dans l'*Histoire de France* du Père Daniel, tom, VIII, pag. 179 (1).

V—VE.

DUGUESCLIN (JULIENNE), sœur du connétable, était religieuse à Pontorson, lorsqu'un capitaine anglais, nommé Felleton, voulut surprendre cette place, pendant la nuit, en l'absence de Duguesclin. Déjà les Anglais dressaient les échelles, et montaient en silence aux fenêtres de la chambre où la sœur et l'épouse du héros dormaient profondément dans le même lit, lorsque la religieuse, agitée par un songe pénible, s'éveille en sursaut, se saisit d'une épée, vole à la fenêtre, renverse trois Anglais qui se tuent en tombant, crie, donne l'alarme : on accourt, et les ennemis se retirent. Le lendemain matin, Duguesclin, revenant à Pontorson, rencontre Felleton, l'attaque, le fait prisonnier; et quand Thiphaine Raguenel, épouse du vainqueur, aperçut le vaincu : « Comment, brave Felleton, dit-elle, » vous voilà encore! c'est trop, pour » un homme de cœur comme vous, » d'être battu, dans l'intervalle de » douze heures, une fois par la sœur, » une autre par le frère. » Cette aventure fit regarder la religieuse comme la digne sœur de Duguesclin : elle fut depuis abbesse de Saint-George, à Rennes, et mourut en 1405, dans un âge fort avancé. V—VE.

DUGUET (JACQUES-JOSEPH), théologien et moraliste célèbre, naquit à Montbrison, dans le Forez, le 9 décembre 1649. Son père était avocat du roi au présidial de cette ville, et jouissait d'une considération méritée. Sa mère paraît avoir été une femme de beaucoup d'esprit et de jugement. Ils donnèrent à leurs enfants une éducation soignée. Jacques-Joseph, qui était le huitième, fit ses études avec succès dans le collège de l'Oratoire de Montbrison, et entra dans cette congrégation en 1667. On l'envoya professer la philosophie à Troyes, et on le rappela ensuite à Paris, où il fut ordonné prêtre. Ce fut alors qu'il commença des conférences sur l'histoire ecclésiastique. Sa situation fut assez tranquille jusqu'en 1686. Il sortit à cette époque de l'Oratoire, à l'occasion du décret rendu dans ce corps pour proscrire le cartésianisme et le jansénisme. On avait mêlé assez mal adroitement dans cette proscription, la philosophie de Descartes avec le système de Jansénius, et ce fut sans doute principalement

(1) La maison Duguesclin se divisa en cinq branches, qui déjà, vers la fin du dix-huitième siècle, étaient réduites à deux, celle d'Anjou ou de Beaussé, qui s'éteignit en 1783 dans la personne de Henri Bertrand, marquis Duguesclin, brigadier des armées du roi, et celle de la Roberie, dont madame de Gèvres est le dernier rejeton. Le tombeau du connétable est actuellement au Musée des monuments français.

l'attachement à ce dernier, qui engagea l'abbé Duguet à quitter la congrégation. Il se retira à Bruxelles auprès d'Arnauld, qui était regardé comme l'oracle de tout ce parti. Il n'y resta néanmoins pas long-temps, et rentra en France où il vécut dans la retraite, chez le président de Menars, qui lui avait donné asile, et dont il fut constamment l'ami. Il y passa le reste de ses jours, à l'exception de quelques voyages qu'il fit à l'abbaye de Tamié en Savoie, en Hollande et à Troyes. Il fut forcé à ces absences par suite du parti qu'il avait pris dans les affaires de l'église; car nous ne pouvons dissimuler qu'il était très attaché à la cause de Jansénius et de Quesnel, et quoiqu'il fût un des plus modérés de ce parti, il ne renonça jamais néanmoins à son appel. Il réappela même, en 1721, et mit beaucoup de zèle à engager d'autres à faire la même démarche. Sa lettre à l'évêque de Montpellier, en 1724, fut flétrie par un arrêt. On est fâché que Duguet ait attaché son nom à un écrit si peu digne de lui. Ses autres ouvrages sont nombreux; voici les principaux, par ordre de date: I. *Traité de la prière publique et des dispositions pour offrir les saints mystères*, 1 vol. in-12, Paris, 1707. Il a été réimprimé fort souvent. II. *Traité sur les devoirs d'un évêque*, Caen, 1710; III. *Règles pour l'intelligence des saintes écritures*, 1 vol. in-12, Paris, 1716. L'abbé d'Asfeld y a travaillé. Elles ont été attaquées par l'académicien Fourmont et par un anonyme. IV. *Réfutation du système de Nicole touchant la grâce universelle*, en société avec D. Lemonnier, une brochure in-12, 1716; V. *Traité des scrupules*, Paris, 1717, in-12; VI. *Lettres sur divers sujets de morale et de piété*, 3 vol., Paris, 1718; souvent réimprimées, et portées jusqu'à 10 volumes. VII. *Pensées d'un magistrat sur la déclaration qui doit être portée au parlement*, brochure in-4°.; VIII. *Conduite d'une dame chrétienne*, Paris, 1725, in-12; IX. *Dissertation théologique et dogmatique sur les exorcismes et autres cérémonies du baptême; traité dogmatique de l'eucharistie; réfutation d'un écrit sur l'usure*, Paris, 1727, in-12; X. *Caractères de la charité, d'après S. Paul*, Paris, 1727, in-12, XI. *Maximes abrégées sur les décisions de l'église et préjugés légitimes contre la constitution;* XII. *Explication du mystère de la passion*, 2 volumes in-12, Paris, 1728. Cet ouvrage, dont il a été fait plusieurs éditions, n'est qu'une portion d'un plus grand ouvrage, qui parut sous le même titre, en 14 volumes, 1733; XIII. *Réflexions sur le mystère de la sépulture ou le tombeau de Jésus-Christ*, 2 vol. in-12, 1731; XIV. *Ouvrage des six jours ou histoire de la création*, 1 vol. in-12, 1731, souvent réimprimé. C'est le commencement de l'*Explication de la Genèse*, qui parut l'année suivante à Paris, en 6 vol. in-12. XV. La même année, *Explication du livre de Saül*, 4 vol. in-12; XVI. *Explication de plusieurs pseaumes*, Paris, 1733, 4 vol. in-12. L'abbé d'Asfeld y a donné un supplément. XVII. *Explication des XXV premiers chapitres d'Isaïe*, Paris, 1734, 6 vol. in-12. L'abbé d'Asfeld y a eu part. XVIII. *Traité des principes de la foi chrétienne*, Paris, 1736, 3 vol. in-12; XIX. *Explication des livres des Rois, et des Paralipomènes*, 8 vol. in-12, Paris, 1738. L'abbé d'Asfeld y a eu part. XX. *Institution d'un prince*, 1739, in-4°., ou 4 vol. in-12, réim-

primée avec un abrégé de la vie de l'auteur, par l'abbé Goujet; cet ouvrage fut composé pour le duc de Savoie, depuis roi de Sardaigne. XXI. *Pensées sur les spectacles*, sans date, in-12; XXII. *Conférences ecclésiastiques*, 1742, 2 volumes in-4°. On voit par là combien Duguet était fécond. Il l'était même trop. Du reste la plupart de ces ouvrages sont estimés des ecclésiastiques. Il y règne un ton d'onction qui n'est pas commun dans cette école. Les explications de l'écriture sainte méritent surtout d'être remarquées : c'est le fruit des conférences que l'auteur faisait à St.-Roch avec l'abbé d'Asfeld, et qui eurent dans le temps beaucoup de vogue et de réputation. On a encore de Duguet une Lettre à Van Espen en faveur de l'appel. C'est un tribut qu'il a payé aux préjugés de son parti. Il était néanmoins bien éloigné de l'âcreté et de la passion qui dominent dans les écrits publiés vers cette époque. Dans une lettre du 9 février 1732, qui fut imprimée, il s'élève fortement contre les *Nouvelles ecclésiastiques*, et caractérise dignement cette misérable gazette et son auteur. Il ne blâmait pas moins la folie des convulsions, l'opprobre de ce parti. Cette manière de voir diminua son crédit sur la fin de ses jours, et l'exposa à quelques désagréments de la part de ceux dont il avait épousé jusques là les intérêts. Il mourut à Paris, le 25 octobre 1733, estimé, pour ses connaissances et ses vertus, de ceux même qui ne partageaient pas ses préventions. Il avait fait une étude approfondie de l'écriture sainte, et professait beaucoup de zèle et de piété. M. André, ancien bibliothécaire de M. d'Aguesseau, a publié l'*Esprit de M. Duguet*, ou *Précis de la morale chrétienne tiré de ses ouvrages*, Paris, 1764, in-12. P-c-t.

DUHALDE (Jean-Baptiste), jésuite, naquit à Paris le 1er. fév. 1674. Son assiduité au travail le fit choisir pour succéder au P. Legobien, qui était chargé de recueillir et de classer les lettres écrites des divers pays par les missionnaires de la compagnie. Il fut quelque temps secrétaire du fameux P. Letellier, confesseur du roi. Attaqué de douleurs aiguës, sur la fin de ses jours, il les supporta avec une résignation exemplaire, et mourut le 18 août 1743. On le dépeint comme un homme d'un caractère doux et affable. On a de lui : I. *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*. Ce qu'il a publié comprend depuis le neuvième recueil jusqu'au vingt-sixième inclusivement, qui parut peu de temps après sa mort. Il a mis à chacun de ces recueils une épître dédicatoire aux jésuites de France, qui tient lieu de préface. Cet ouvrage a été traduit en anglais à Londres, et en allemand à Ausbourg (*Voyez* Legobien.) Il en a été fait, en 1781, une nouvelle édition, en 26 vol. in-12, dirigée par Querbeuf, qui a rangé les lettres dans un meilleur ordre, en plaçant ensemble celles qui traitent du même pays. Ce recueil contient une foule de documents curieux et intéressants sur les divers pays de l'Orient, de l'Inde, de la Chine et de l'Amérique, que les missionnaires ont visités. Il y a aussi des choses oiseuses et même niaises, des détails de spiritualité, quelques pieux récits de miracles et de conversions, qui ne sont pas du goût de tous les lecteurs, mais qui n'ôtent rien au mérite intrinsèque du livre, dont on a récemment fait des abrégés, où une partie de ce qui le dépare a disparu. Plusieurs auteurs qui ont écrit sur les pays dont il est question dans les lettres édifiantes, ont amplement profité

des renseignements qu'elles leur ont fournis, et n'ont pas toujours eu la délicatesse de les citer. II. *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*, etc., Paris, 1735, 4 volumes grand in-folio, avec figures, et un atlas de 42 cartes, par d'Anville; La Haye, 1736, 4 volumes in-4°. Cette réimpression contient des additions importantes; traduite en anglais, Londres, 1742, 2 vol. in-fol., fig.; en allemand, Rostock, 1747-49, 4 vol. in4°., fig. Le traducteur anglais a fait plusieurs retranchements. Duhalde a mis en œuvre, avec beaucoup d'habileté, les matériaux que lui fournissait la correspondance de ses confrères, quoiqu'on lui ait reproché de manquer quelquefois d'ordre et de critique. Cet ouvrage, le premier dans lequel la Chine ait été décrite avec autant de détail et d'exactitude, est en même temps un beau monument de la typographie française. La description de la Chine, encore plus que les lettres édifiantes, a fourni des secours abondants aux écrivains modernes qui ont traité de ce vaste empire. Le nom de Duhalde mérite d'être sans cesse en honneur chez tous ceux qui s'adonnent à l'étude de la géographie, car il est difficile d'avoir travaillé plus fructueusement pour cette science. III. Divers opuscules de collége en vers latins, etc. E—s.

DUHAMEL (Jacques), avocat à Rouen, mort au commencement du 17e. siècle, avait du talent pour la poésie dramatique. Ce fut, suivant l'abbé Clément, le meilleur des poètes de ce genre qui parurent depuis Garnier jusqu'à Hardy. On a de lui : *Acoubar ou la Loyauté trahie*, tragédie tirée des amours de Pistion et de Fortunie, en leur voyage du Canada, avec des chœurs, Paris, 1586, in-12; Rouen, 1603 et 1611, in-12. On en trouve l'analyse dans le tome Ier. de la *Bibliothèque du théâtre français*, pag. 279. Duhamel a mis en vers, *Lucelle*, tragi-comédie en 5 actes de Lejars (*Voy.* Lejars), Rouen, 1607, in-12. On lui attribue encore la tragédie de *Sichem ravisseur;* mais cette pièce est de François Perrin, chanoine d'Autun. W—s.

DUHAMEL (Jean-Baptiste), membre de l'académie des sciences, né en 1624, à Vire en Normandie, était fils d'un avocat estimé par ses lumières, sa probité et son esprit conciliant; il commença ses études à Caen, et les termina à Paris. Ses progrès dans ce qu'on nommait alors la philosophie, furent rapides, et à dix-huit ans, il publia une explication des *Sphériques* de Théodose, avec une *Trigonométrie*, fort courte et fort claire, dit Fontenelle, deux qualités qui annonçaient un bon esprit. Il entra en 1643 à l'Oratoire, et il y passa dix années; nommé ensuite curé de Neuilly-sur-Marne, il en remplit les devoirs avec un zèle et une charité dont les habitants ont conservé un long souvenir. Il continuait cependant à s'appliquer à l'étude des sciences, et surtout de la physique, qui avait pour lui un charme particulier; à la lecture des ouvrages des anciens et des modernes, il joignait les expériences que pouvaient lui permettre sa position et les instruments existant alors. Deux traités qu'il publia en 1660, l'un intitulé *Astronomia physica*, l'autre *de Meteoris et fossilibus*, fixèrent sur lui l'attention des savants. En 1656, Duhamel avait été nommé aumônier du roi; il obtint, en 1663, la dignité de chancelier de l'église de Bayeux : dans la suite il eut encore quelques bénéfices,

mais peu considérables ; et Fontenelle remarque qu'il n'en conserva aucun, et qu'il se dépouilla de tous en faveur de quelques amis. A la création de l'académie des sciences, Colbert en nomma Duhamel secrétaire perpétuel, et personne ne convenait mieux à cette place : en effet, il n'était étranger à aucune des parties qui devaient être traitées dans cette savante compagnie ; et d'ailleurs il écrivait en latin avec une pureté et une élégance remarquables, avantage très précieux à une époque où le français n'était point encore devenu la langue de l'Europe. Ce fut cette même facilité qu'il avait de s'exprimer en latin, qui le fit choisir par Colbert de Croissi pour l'accompagner au congrès d'Aix-la-Chapelle. A la paix, de Croissi fut envoyé ambassadeur en Angleterre, et Duhamel l'y suivit. Ce voyage fut pour ce philosophe un moyen d'acquérir de nouvelles connaissances : il visita les bibliothèques et les établissements d'instruction, fréquenta les savants, et surtout Boyle, qui lui ouvrit tous ses trésors de physique expérimentale. Il parcourut ensuite la Hollande, et revint en France, riche d'un grand nombre de faits et d'observations qu'il consigna dans trois écrits publiés de 1670 à 1673. Duhamel se reprochait d'être ecclésiastique, et de s'appliquer à des études mondaines ; il se proposait donc de retourner à la théologie, lorsqu'il reçut l'ordre de composer un cours de philosophie pour les élèves du collége de Bourgogne. S'il n'osa point exclure de ce cours les systèmes anciens, dont la faiblesse et la fausseté commençaient à être senties, il les combattit cependant, mais avec ménagement, et il parvint ainsi à faire adopter des vérités nouvelles, sans compromettre son repos. Le cours de théologie qu'il publia ensuite eut un tel succès, que ses supérieurs lui en demandèrent un abrégé pour les séminaires, où il a été long-temps suivi. Au milieu de tous ces travaux, Duhamel n'en était pas moins assidu aux séances de l'académie, dont il rédigeait l'histoire ; son zèle lui faisait surmonter tous les obstacles ; les infirmités même, qui l'avertissaient de sa fin, ne purent ralentir son ardeur pour l'étude, et il méditait encore de nouvelles entreprises lorsqu'il mourut, le 6 août 1706, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Ses principaux ouvrages sont : I. *Astronomia physica*, Paris, 1660, in-4°. ; II. *de Meteoris et fossilibus*, ibid. 1660, in-4°. : on les trouve ordinairement réunis ; c'est le plan et quelquefois le style des ouvrages académiques de Cicéron ; III. *De Consensu veteris et novæ philosophiæ libri IV*, Paris, 1663, in-4°., Rouen, 1669, in-12, Oxford, 1669, in-8°., Rouen, 1675, in-4°. : Ce fameux ouvrage remplit exactement son titre, dit Fontenelle ; mais malgré son désir de tout accorder, l'auteur laisse souvent pencher la balance en faveur des modernes ; IV. *De Corporum affectionibus, cum manifestis tum occultis, libri duo*, Paris, 1670, in-12. ; V. *De Mente humanâ libri IV*, Paris, 1672, in-12 ; VI. *De Corpore animato libri IV*, Paris, 1673, in-12. Les ouvrages philosophiques de Duhamel ont été recueillis à Nuremberg en 1681, 2 vol. in-4°. ; VII. *Philosophia vetus et nova ad usum scholæ accomodata*, Paris, 1678, 4 vol. in-12, ibid. 1681, 6 vol., ibid. 1700, 6 vol. in-12. Le succès de cet ouvrage fut grand et mérité ; mais les progrès des sciences physiques l'ont fait abandonner depuis long-temps : les jésuites s'en servirent dans leurs missions de l'Orient, et le traduisirent en langue tatare, pour

HIST. DE FRANCE.

DUHAMEL DUMONCEAU

présenter à l'empereur de la Chine l'ensemble des opinions des philosophes de l'Europe; VII. *Theologia speculatrix et practica*, Paris, 1691, 7 vol. in-8°. L'auteur, dit Fontenelle, fit pour la théologie ce qu'il avait fait pour la philosophie: on voit de part et d'autre la même étendue de connaissances, le même désir et le même art de concilier les opinions, le même jugement pour choisir, enfin le même esprit qui agit sur différentes matières. L'abrégé fut imprimé à Paris, 1694, 5 vol. in-12.; IX. *Regiæ scientiarum academiæ historia*, Paris, 1698 et 1701, in-4°. La seconde édition est augmentée. Cet ouvrage très intéressant se joint aux Mémoires de l'académie des sciences : on doit encore à Duhamel une bonne édition de la Bible en latin, Paris, 1706, in-fol., avec de courtes explications au-dessous du texte ; il en avait publié séparément des livres depuis 1698. Il a aussi traduit en latin le *Traité des droits de la reine sur plusieurs états de la monarchie d'Espagne*, par Ant. Bilain, Paris, 1667, in-4°. — DUHAMEL (Bardou), écrivain du 18e. siècle, entra dans l'ordre des jésuites, d'où il sortit pour exercer la profession d'avocat à Metz : il fut rayé du tableau, suivant M. Barbier, qui ne dit point la cause de cette disgrâce. On ignore l'époque de sa mort. On a de lui : *Traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité*, Paris, 1748-51, 3 vol. in-12; ouvrage qui prouve que l'auteur avait su mettre à profit sa méthode.

W—s.

DUHAMEL (ROBERT-JOSEPH), né à Lille en 1700, a donné : I. *l'Auteur malgré lui à l'Auteur volontaire*, un vol. in-12, 1747. Cet ouvrage est relatif à une édition du Discours de l'abbé Fleury sur les libertés de l'église gallicane, avec un Commentaire par Chiniac de la Bastide; II. *Lettre d'un Docteur à un Philosophe, sur les explications de M. de Buffon*, un vol. in-12, Strasbourg, 1751; III. *Lettres flamandes, ou Histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle*, 1752, 2 vol. petit in-12, Lille (Auxerre, *Fournier*); IV. *Projet d'instruction pastorale*, 1754, in-12; V. *la Vérité catholique sur le mystère du Dieu incarné*, 1756, in-12; VI. *les Droits de la Charité vengés*, 1759, in-12; VII. *Dissertations sur l'autorité du St. Siége*, 1779, in-12, publiée par Maultrot, avocat. L'abbé Duhamel est mort en 1769. L—y.

DUHAMEL DU MONCEAU (HENRI-LOUIS), un des savants les plus remarquables qui aient illustré la France pendant le dix-huitième siècle, par l'étendue, la variété et l'utilité de ses recherches, qu'il appliqua avec succès aux progrès de l'agriculture, du commerce et de la marine. Duhamel naquit à Paris en 1700. Il ne répondit pas d'abord aux soins qu'on prit de son éducation, et il fit peu de progrès au collége. Le genre de connaissances qu'on y enseignait ne convenait pas à son esprit; mais dès qu'il se trouva livré à lui-même, il obéit à l'impulsion qui le dirigeait vers les sciences physiques, et il recommença de lui-même son éducation. A ce dessein il vint se loger près du jardin des Plantes, et se lia intimement avec les personnes les plus distinguées qui s'y trouvaient réunies; entr'autres avec Dufay, qui en était le directeur, et Bernard Jussieu. Cependant il partageait son temps entre la capitale et les terres qu'il avait en Gatinais. Mais il concentrait, pour ainsi dire, en lui-même les connaissances qu'il acquérait, ne paraissant avoir d'autre but que sa pro-

pre satisfaction. Cependant on prévoyait déjà tout ce qu'on devait attendre de lui, et l'académie des sciences, dont il n'était pas encore membre, le chargea de rechercher la cause qui faisait périr, en Gatinais, le safran, principale richesse de ce pays. Il répondit à cette marque de confiance, par un mémoire dans lequel il démontra que la mortalité de cette plante provenait d'une tubérosité parasite qui croissait sur ses bulbes. Il décrivit avec soin ses progrès et la manière dont elle se propageait. Ce travail, éclairci par d'excellentes figures, fut jugé digne de paraître dans les mémoires de l'académie, et détermina l'admission de son auteur dans cette illustre société: ce fut en 1728. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée en 1782, Duhamel fournit à cette collection plus de soixante autres mémoires, presque tous sur des sujets très importants, et dans lesquels il déploya une grande variété de connaissances. C'est ainsi qu'Hans Sloane lui ayant fait part d'une découverte singulière qu'on venait de faire, ou plutôt de confirmer en Angleterre; savoir, que les os des animaux dans les aliments desquels on mêlait de la garance, devenaient rouges, il entreprit une nombreuse suite d'expériences, d'après lesquelles il crut pouvoir expliquer la formation des os. De là il passa à celle du bois, et chercha à prouver qu'elle s'opérait de la même manière. Ayant, dans plusieurs autres mémoires, publié des observations neuves sur la greffe et sur les moyens de perfectionner les fruits en greffant les arbres plusieurs fois sur eux-mêmes, il prit occasion de cela pour parler d'une greffe animale si singulière, qu'elle avait été révoquée en doute. C'est celle de l'ergot d'un jeune coq, implantée sur la base de sa crête, lorsqu'on la coupe en le chaponnant; non seulement il en démontra l'existence, mais il en déduisit des conséquences utiles à la physiologie animale. Il exposa ensuite, dans deux mémoires, l'anatomie de la poire et autres fruits. Il fit, avec le célèbre Buffon, de nombreuses expériences sur la croissance et la force des bois, et ils annoncèrent, comme résultat, qu'il était avantageux d'écorcer les arbres trois ou quatre ans avant de les abattre. Sur la foi de ces deux habiles naturalistes, on avait adopté ce procédé; cependant il n'avait pas été mis beaucoup en pratique, et depuis ce temps plusieurs écrivains allemands l'ont soumis à de nouvelles expériences, et ont démontré qu'il était plus nuisible qu'utile. Il s'exerça successivement sur la croissance du gui, sur les marcottes, sur la croissance des plantes hors de la terre, dans l'eau, ou des éponges continuellement humectées; sur l'ergot du seigle. Enfin, il se montra chimiste, en exposant les expériences qu'il avait faites sur les plantes de soude qu'il avait élevées au milieu du Gatinais, c'est-à dire, loin de la mer, et qui d'abord y avaient donné de l'alkali, dont la quantité avait diminué annuellement, et enfin totalement disparu. Depuis l'année 1740, Duhamel publia tous les ans les observations météorologiques faites à sa terre de Denainvilliers, appliquées aux opérations agricoles et à leurs résultats. Il contribua beaucoup à la confection du plus beau monument qu'aient élevé les sciences dans le dix-huitième siècle, l'histoire détaillée des arts et métiers. Il en composa plus de vingt parties, depuis 1761 à 1766; tels sont les arts du serrurier, du drapier, du savonnier, du cordier, du rafinage du sucre, l'art de forger les ancres, etc. Il donna à part les *Eléments de l'ar-*

chitecture navale, 1757, 2 vol. in-4°. Mais le plus considérable de tous, fut le *Traité général des pêches maritimes et fluviatiles*, 1769, 3 volumes in-folio. On n'a imprimé que 74 pages du tome IV. Outre les poissons, cet ouvrage comprend aussi les cétacés et les phoques, mais ne traite pas de la pêche de la tortue, ni de celles des perles et du corail. On peut regretter que Duhamel n'ait pas consulté les bons ouvrages publiés dans le nord sur cette matière; mais quoiqu'il manque souvent d'exactitude, cet ouvrage est encore le plus complet en son genre; les figures sont très bonnes, et faites d'après nature. On lui doit encore un *Traité de la fabrique des manœuvres*, ou *l'Art de la Corderie perfectionnée*, Paris, 1747, in-4°., 2e. édition augmentée, 1769, in-4°.; un *Traité de la conservation de la santé des équipages des vaisseaux*, etc. Quelqu'étendus que fussent ces travaux, Duhamel ne les regardait que comme des hors d'œuvre. C'était l'agriculture qui l'occupait plus spécialement, et sur laquelle il recueillait de nombreux matériaux. Incertain encore quand et comment il les emploierait, il se trouva déterminé par la vive sensation que produisit une nouvelle méthode d'agriculture imaginée par un Anglais (Jethro Tull). Duhamel, l'ayant soumise à de nombreuses expériences, l'adopta et la développa dans un ouvrage intitulé: *Traité de la culture des terres*, six volumes in-12, qui parurent de 1751 à 1760. Il recueillit successivement les observations de plusieurs agriculteurs instruits, entr'autres de Lullin de Château-Vieux, de Genève, et d'Aymen. Cet ouvrage fut rapidement traduit dans les différentes langues d'Europe, parce qu'on y trouva un cours complet d'agriculture. Cependant le nouveau système qui lui servait de base et qui consistait à multiplier les labours pour suppléer aux engrais, fut vivement attaqué tant en France que dans le pays qui l'avait vu naître, et l'on ne tarda pas à s'apercevoir que, suivant l'usage, en se laissant entraîner par l'enthousiasme, on avait été trop loin; mais le fonds de l'ouvrage de Duhamel consistant principalement en observations et en expériences positives, se trouva indépendant de ce système et lui a survécu. L'auteur en donna un abrégé en 1754, 2 vol. in-12, sous ce titre, *Eléments d'agriculture*. Il a eu depuis plusieurs éditions, et il fut traduit en anglais par le célèbre Miller. On peut regarder comme dépendances de ces travaux le *Traité de la conservation des grains et en particulier du froment*, qui parut en 1753, ainsi que l'*Histoire d'un insecte qui dévore les moissons dans l'Angoumois*, Paris, 1762, in-12; enfin, le *Traité de la garance et de sa culture*. Tels sont donc les écrits de Duhamel publiés sur la culture des plantes herbacées; ceux qui regardent les arbres sont plus importants; en voici le détail: 1. *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en France en pleine terre*, Paris, 1755, 1 volume grand in-4°. C'est l'exposition des richesses en ce genre, tant indigènes qu'exotiques, que nous possédions à cette époque. Elles y sont rangées par ordre alphabétique, suivant la nomenclature de Tournefort; chaque plante est décrite avec exactitude, et sa culture exposée avec soin; elles sont représentées par des figures en bois, aussi correctes et aussi élégantes que ce genre peut le permettre. Duhamel annonça que c'étaient celles mêmes que le libraire Valgrisi avait fait exécuter à Venise

vers 1560, pour la grande édition de Mathiole, mais il ne dit pas par quel moyen il était parvenu à se les procurer après avoir été enfouies près de deux siècles. Il en fit faire d'autres à Paris pour les arbres qui n'étaient pas connus à cette époque; mais elles sont très inférieures aux anciennes. De plus, pour suppléer aux détails de la fructification, qui manquent, soit parce qu'on ne s'en occupait pas alors, soit parce que les traits en bois ne sont pas assez délicats, il fit graver en taille-douce, avec beaucoup de soin, les caractères des genres; ils se trouvent disposés en vignette à la tête de chaque article. Cet ouvrage contribua beaucoup à faire naître en France le goût pour la culture des arbres étrangers; mais on regrette que l'auteur n'ait pas donné l'histoire de l'introduction de ces arbres, ce qui lui eût été facile, d'abord en citant les noms de Mathiole, dont il empruntait les planches, ensuite ceux des autres botanistes qui en avaient parlé les premiers. Il s'est trompé aussi, plus d'une fois, dans l'application qu'il a faite de ces planches; ainsi il rapporte quelquefois des plantes herbacées à des arbustes. Pour faciliter les recherches, il a mis en tête plusieurs catalogues où les mille plantes dont il parle se trouvent rangées suivant différentes méthodes; d'abord suivant celles de Tournefort et de Linné, ensuite d'après deux qui lui sont particulières, l'une sur les fruits, et l'autre sur les feuilles. Duhamel cherchant toujours à être utile plutôt qu'à briller, avait voulu rendre cet ouvrage le moins dispendieux possible; mais l'édition s'en étant promptement épuisée, il est devenu très rare et hors de prix : c'est ce qui a engagé un libraire, M. Michel, à en annoncer une nouvelle. Elle a commencé à paraître en 1802; la 69e. livraison a paru en septembre 1814. On sent qu'il devait s'y trouver de nombreuses additions; on pouvait les intercaler facilement, mais on ne s'est pas borné à cela, l'exécution et le plan ont été totalement changés, ensorte que c'est un ouvrage entièrement nouveau, qui n'a plus de commun avec celui de Duhamel que le titre. Les sept premières livraisons ont été faites par M. Veillard, mais depuis, cinq ou six autres botanistes ont été appelés successivement par le libraire. Chacun d'eux ayant ses idées particulières, s'est écarté de plus en plus du plan tracé dans le principe. Nous pensons qu'il serait utile de reproduire une édition textuelle de l'ouvrage original, avec les mêmes planches qui existent encore, sans autres changements qu'une addition dans la nomenclature. II. *La physique des arbres*, Paris, 1738, 2 vol. in-4°., est une suite de l'ouvrage précédent; c'est un traité complet d'anatomie et de physiologie végétale, dans lequel se trouvent fondus les travaux de Grew, Malpighi, Hales et Bonnet; mais l'auteur se les est rendus propres par la manière dont il les a disposés, et par le grand nombre d'expériences qu'il y a ajoutées, et il les a développés dans un grand nombre de figures, sur cinquante-cinq planches très bien exécutées. III. *Des semis et plantations des arbres et de leur culture*, Paris, 1760, in-4°. Il a été traduit en allemand en 1763; et en espagnol, par Casimir Gomez de Ortega, Madrid, 1773, in-4°.; IV. *De l'exploitation des bois*, ou *Moyen de tirer parti des taillis et des futaies*, Paris, 1764, 2 vol. in-4°.; *du Transport des bois et de la conservation des bois*, 1764, 1 vol. in-4°. Quoique ces deux ouvrages ne semblent concerner que l'économie domes-

tique, on y trouve encore cependant beaucoup d'observations d'anatomie et de physiologie végétales sur la croissance du bois, sa durée, sa force et sa pesanteur spécifique. V. *Traité des arbres fruitiers, contenant leur figure, leur description et leur culture*, Paris, 1768, 2 vol. gr. in-4°. Cet ouvrage joint la magnificence à l'utilité : c'était le plus complet qui eut encore paru sur ce sujet. Il commence par des principes généraux sur la culture de ces arbres ; ensuite il entre dans le détail de leurs différentes espèces, et discute solidement sur la distinction des espèces et des variétés ; et il fait voir que parmi ces dernières il en est beaucoup qui se propagent constamment : par là il distingue les *espèces* des naturalistes de celles des jardiniers. Il cherche à déterminer celles-ci par d'excellentes figures, et en les décrivant amplement, peut-être même trop minutieusement : on peut lui faire le même reproche que dans les arbres arbustes ; celui de n'avoir pas donné leur historique. Il a paru une contre-façon de cet ouvrage à Bruxelles, en 3 vol. in-8°. M. Michel a réuni ce traité à celui des arbres et arbustes, dans sa nouvelle édition. MM. Turpin et Poiteau en ont commencé une édition magnifique ; mais malheureusement son prix la met hors de la portée du plus grand nombre des amateurs. Telle est l'esquisse des travaux de Duhamel ; on doit être étonné de leur multiplicité, surtout quand on considère qu'ils n'étaient pas le produit de spéculations de cabinet, mais le fruit de l'expérience. En outre il occupait des places importantes qui l'entraînaient dans de fréquents voyages, celle surtout d'inspecteur-général de la marine : pour en remplir les fonctions, il fut obligé de parcourir les différentes provinces de France pour examiner l'état de leurs forêts, de visiter les ports, d'examiner en détail leurs arsenaux, d'y mettre en pratique les procédés qu'il avait indiqués, de chercher enfin à perfectionner leurs travaux en tous genres. Une vie si active devait lui laisser peu de temps pour rédiger lui-même ses écrits ; mais il avait su s'associer des collaborateurs. Il en trouva un surtout digne de lui dans la personne de son frère Denainvilliers ; habitant constamment la campagne, il était à même de suivre toutes les observations que lui indiquait son frère, soin dont il s'acquittait avec zèle et patience, et il lui en communiquait les résultats. C'est à lui qu'on doit en partie le traité des arbres et arbustes ; il fournit aussi le fond de celui des arbres fruitiers ; mais ce fut Leberriays qui le rédigea. Bernard de Jussieu communiqua aussi à Duhamel ses idées sur les méthodes de botanique, et lui donna les caractères des genres. Il sut même faire usage des critiques qu'on dirigea contre lui : c'est ainsi qu'il corrigea ses idées sur la formation du bois, sur des lettres restées manuscrites qui lui furent adressées par un avocat de Troyes (*V.* Ludot). On est surpris de voir le silence que garde Duhamel sur ces emprunts ; mais l'estime générale qui lui a été accordée pendant toute sa vie, suffit pour écarter l'idée qu'une telle conduite ait été dictée par l'envie de s'approprier le travail d'autrui, surtout de celui de son frère, avec lequel il resta tendrement uni jusqu'à sa mort, qui précéda de plusieurs années la sienne. Mais tout porte à croire que Duhamel, ne songeant qu'à être utile, ne faisait aucune attention à la gloire qui pourrait lui revenir de ses écrits. D'ailleurs nulle part on n'y trouve cette impulsion de génie qui peut seule donner aux auteurs une réputation bril-

laute. En général tous ses ouvrages sont écrits d'une manière trop prolixe: Duhamel ne compte pas assez sur l'intelligence de son lecteur; d'un autre côté, accoutumé à tout soumettre à l'expérience, il sait rarement se décider; il rassemble toutes les objections et ne les résout presque jamais: aussi, tout en admirant sa candeur et sa bonne foi, on se contentera de puiser des observations certaines dans ses traités, sans y chercher une instruction complète. Il jouit pendant sa vie d'une grande considération; sa fortune et sa naissance y contribuèrent sans doute; mais ce fut en mettant plus en évidence ses qualités morales et la solidité de son caractère. On sait que dans la société il était d'une modestie extrême, et qu'il s'était fait un principe de ne jamais parler que de ce qu'il avait étudié. On connaît la leçon qu'il donna à ce sujet à un jeune marin qui l'avait interpellé plusieurs fois, en lui demandant: Qu'est-ce que cela? Je ne le sais pas, répondait toujours Duhamel. Mais à quoi sert donc d'être de l'académie, riposta l'étourdi; et puis il s'engage dans une discussion dans laquelle il finit par s'embrouiller tellement qu'il resta court. Alors Duhamel reprend tranquillement la parole, en lui disant: « Voilà à quoi » sert d'être de l'académie, à ne ja» mais parler que de ce que l'on sait. » On raconte aussi qu'ayant présenté un projet important sur le port de Toulon, il fut tourné en ridicule et mis de côté. Quelque temps après, étant consulté par le ministre sur un plan qu'on lui avait proposé, il reconnut son travail, dont l'un de ceux qui l'avaient le plus déprécié s'était emparé. Il était attaché à la religion par principes, et il en pratiquait tous les devoirs avec exactitude. Malgré les sollicitations de sa famille, il resta célibataire, craignant que les embarras du ménage ne le détournassent de ses travaux; mais, regardant ses neveux comme ses propres enfants, il goûta parmi eux tous les charmes de la vie patriarchale. Une de ses nièces entre autres lui prodigua les soins les plus assidus jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 23 août 1782. Son éloge fut prononcé la même année et inséré dans l'histoire de l'académie des sciences, dont il était parvenu à être doyen. M. Jacquin lui a dédié, sous le nom de *Hamelia*, un des genres qu'il a établis en Amérique. Il comprend de beaux arbustes de la famille des rubiacées; ce qui rappelle les travaux que Duhamel a faits sur la garance, qui donne son nom à cette famille.

D—P—s.

DUHAN (Laurent), docteur de Sorbonne, né à Chartres, vers 1656, professa pendant près de trente ans la philosophie au collège du Plessis. Il devint ensuite grand-vicaire de l'évêque d'Autun, et obtint un canonicat de l'église de Chartres, qu'il résigna à son frère pour revenir à Paris, où il sollicita vainement d'être employé comme bibliothécaire. Il se borna alors à redemander un canonicat, et on lui en accorda un à Verdun. Il mourut subitement en cette ville, en 1726, âgé d'environ 70 ans. Duhan est auteur d'un ouvrage long-temps réputé dans les écoles, intitulé: *Philosophus in utramque partem*, Paris, 1694, in-12. Les éditions en ont été très multipliées. Duhan eut avec Dagoumer des discussions qui firent naître de part et d'autre des brochures actuellement oubliées.

W—s.

DUHAN (Charles-Gilles), né à Jandun, en Champagne, le 14 mars 1685, de parents protestants, fut conduit en bas âge à Berlin, où son père s'était retiré pour jouir du libre exer-

cice de sa religion. Après avoir terminé le cours de ses études classiques, il obtint la permission de faire une campagne comme volontaire; il assista en cette qualité au siège de Stralsund. Son activité, sa douceur, sa patience, attirèrent l'attention du roi, qui chargea le comte de Dohna de prendre des informations à son égard. Les renseignements furent tels que le roi pouvait le désirer, et il lui donna une preuve de son extrême satisfaction, en le choisissant pour veiller à l'éducation du prince royal (Frédéric II). Duhan obtint ensuite la place de conseiller de la justice allemande; mais, peu de temps après, il fut enveloppé dans la disgrâce du prince, et relégué dans une petite ville du Brandebourg, avec défense d'approcher de la capitale. Frédéric, en montant sur le trône, se hâta d'appeler près de lui son ancien précepteur, et ne négligea rien pour le dédommager de tout ce qu'il avait souffert. Duhan fut nommé conseiller privé au département des affaires étrangères. Il accompagna le roi dans la campagne de 1741 : les fatigues qu'il essuya affaiblirent sa santé; il ne voulut pas s'astreindre à un régime qui aurait pu le détourner de ses fonctions; le mal s'accrut, et après de longues souffrances, supportées avec courage, il mourut le 3 janvier 1746. Duhan était de l'académie de Berlin. Il a laissé quelques pièces de littérature, que sa modestie l'empêcha de faire paraître, et des *Extraits* pour servir à l'histoire de Prusse et de Brandebourg, qu'il n'eut pas le temps de mettre en œuvre. Son éloge, par Formey, a été imprimé dans le tom. V, 2e. partie de la *Nouvelle bibl. germanique*. W—s.

DUHOUX D'HAUTRIVE, l'un des chefs des royalistes vendéens en 1793, était beau-frère de d'Elbée, et prit les armes en même temps que ce général; il était chevalier de Saint-Louis, et d'un très bon conseil par son expérience militaire. Il avait été capitaine au régiment de Cambresis, infanterie, et rendit de grands services aux Vendéens par ses talents. Il fut membre du conseil royal, et ensuite gouverneur en second du pays insurgé sous M. de Donnissan. Il commandait à Beaupréau, où il vint à bout d'établir une fabrique de poudre. S'étant réfugié à Noirmoutier avec d'Elbée, il y périt de la même manière que ce malheureux général, à l'âge de cinquante ans. — Le chevalier Duhoux, son parent éloigné, avait servi dans la cavalerie avant la révolution; il prit les armes avec beaucoup de zèle dès les premiers moments de l'insurrection, et il fut regardé comme l'un des meilleurs officiers de l'armée d'Anjou. Ce fut lui qui décida la victoire de St.-Lambert, en tournant la position des républicains que commandait son frère, aussi attaché au parti révolutionnaire qu'il l'était lui-même à la cause du roi. Le chevalier Duhoux mourut en héros, faisant l'arrière-garde après la défaite du Mans; quelques instances qu'on lui fit, il ne voulut pas abandonner les blessés qu'il avait pris sous sa défense, et que dès-lors il ne pouvait plus soustraire à la poursuite des républicains. Il était alors adjudant général de l'armée royaliste, et âgé d'environ trente ans. M—D. J.

DUIFFOPRUGGAR (GASPARD), l'un des plus célèbres luthiers de son temps, naquit dans le Tyrol Italien, vers la fin du 15e. siècle. Il voyagea d'abord en Allemagne pour connaître les différents *patrons* en usage, et pour appliquer aux patrons d'Italie ce qui pourrait ajouter à leur perfectionnement. Duiffoprugcar, désirant se

fixer en Italie, alla demeurer à Bologne, vers les premières années du 16e. siècle. Il se trouvait dans cette ville lorsque le roi François Ier. s'y rendit, en 1515, pour établir le concordat avec le pape Léon X. On sait combien ce prince aimait et protégeait les arts, et combien il désirait hâter leurs progrès dans ses états. Il entend parler des talents supérieurs de l'artiste italien; il s'empresse de lui faire des propositions avantageuses pour le déterminer à le suivre et à venir s'établir à Paris. Duiffoprugcar accepte, part et arrive. Il paraît que l'intention du monarque français, dont la musique était composée de vingt-quatre instruments, six basses, six tailles, six quintes et six dessus de violon, était de faire fabriquer les instruments nécessaires au service de sa chambre et de sa chapelle, d'une manière digne de son siècle et de sa magnificence. Il paraît aussi que le climat froid et nébuleux de la capitale ne convenant pas à la santé de l'artiste italien, il demanda et obtint du roi la permission de se retirer à Lyon, où, probablement, il termina sa carrière. Il y était encore en 1520. L'auteur de cette notice possède deux basses et une taille de cet artiste. Elles sont montées de sept cordes, qui s'accordaient de la manière suivante: La plus grave est le *la*, de la clé de *fa*, posée entre la première et la seconde ligne; *ré*, *sol*, *ut* et *mi*, *la*, *ré*, de la clé de *sol*. On a représenté, sur la table de dessous de la première, le plan de la ville de Paris, en vue d'oiseau, au 16e. siècle, exécuté en bois de rapport et de différentes couleurs; au-dessus du plan est un St. Luc, porté par un bœuf, d'après le tableau de Raphaël. La seconde basse porte en dedans cette inscription: *Gaspard Duiffoprugcar, à la Coste sainct Sébastien, à Lyon.* La tab'e de dessous représente le *Moïse* de Michel-Ange, qui se voit sur le tombeau du pape Jules II. Sur le manche est sculptée une salamandre, qui était la devise du roi François Ier. La troisième est une taille de violon; sur la touche de cet instrument se trouvent les deux vers latins suivants, que cet artiste avait choisis pour devise:

Viva fui in sylvis, sum durâ occisa securi;
Dum vixi, tacui: mortua dulce cano.

Que l'on pourrait rendre ainsi:

J'ai gardé le silence en vivant dans les bois,
Je suis morte aujourd'hui, l'on me donne une voix.

On a figuré, sur la table de dessous, S. Luc l'évangéliste, d'après Raphaël. Les manches de ces trois instruments sont supérieurement sculptés. Le portrait de cet habile luthier a été gravé de son temps en médaillon de format in-4°. Sa devise, qui se trouve au bas, sert à le faire reconnaître. Il est représenté avec une longue barbe qui lui tombe au milieu de la poitrine, entouré d'instruments de toutes espèces, tenant un compas d'une main, et de l'autre un manche de violon; il semble méditer sur les proportions qu'il doit lui donner. M. Fayolle a fait regraver la figure de cet artiste d'après ce portrait. R—T.

DUILLIER (J.C. Fatio de). *Voy.* FATIO.

DUILLIUS (Caïus), consul, l'an 492 de Rome (261 ans avant Jésus-Christ), vers les commencements de la première guerre punique, a une célébrité qui fait époque dans l'histoire romaine. Il fut chargé, avec Cn. Cornélius Scipio Asina, son collègue, de construire une flotte pour s'opposer aux forces maritimes des Carthaginois. Une galère à cinq rangs de rames, prise sur l'ennemi, servit de modèle. Le travail fut poussé

avec tant d'ardeur, que soixante jours après que les bois eurent été coupés, il y eut à l'ancre cent soixante navires. Les consuls ne mirent pas moins d'activité et d'industrie pour former aux manœuvres les hommes qui devaient les monter. Quelqu'un, en comparant la pesanteur et la grossièreté des vaisseaux romains avec la légèreté des navires carthaginois, imagina pour compenser le désavantage de la construction romaine, une machine qui pût accrocher et retenir les vaisseaux des ennemis : elle avait la forme et eut le nom de corbeau; on pouvait la mouvoir à volonté. Le consul Duillius se mit en mer avec toute sa flotte. Les Carthaginois, qui ne voyaient dans les Romains que des hommes novices en marine, se promettaient une victoire facile. Quand ils aperçurent les corbeaux suspendus aux proues de leurs galères, ils furent frappés de cette nouveauté; mais bientôt, se riant de l'invention grossière de gens inexpérimentés, ils s'avancèrent avec impétuosité pour engager l'action. Ce fut alors que les corbeaux furent lancés sur leurs vaisseaux, s'y accrochèrent et les fixèrent. Par ce moyen les Romains vinrent de toutes parts à l'abordage, et comme ils étaient plus forts et mieux armés, ils vainquirent aisément. Trente vaisseaux ennemis, et celui que montait l'amiral, furent la proie des Romains. Les Carthaginois hésitèrent s'ils engageraient un nouveau combat, effrayés qu'ils étaient par l'appareil des corbeaux. Le consul les enveloppa de toutes parts. Les ennemis, après avoir épuisé toutes les ressources de l'art, menacés de tous côtés par les éperons et les corbeaux des galères romaines, se retirèrent. Il y eut dans cet engagement quatorze navires carthaginois coulés à fonds : trente-un avaient été pris avec sept mille hommes, et trois mille avaient péri dans le combat. L'action se passa auprès des îles Lipari. Duillius alla prendre ensuite le commandement de l'armée de terre, en Sicile, dégagea Segeste qui était pressée par les Carthaginois, les battit, leur prit une ville, et revint à Rome : il eut la gloire d'y triompher le premier pour une victoire navale. Les Romains, fiers d'un succès de ce genre sur les dominateurs de la mer, ajoutèrent des honneurs particuliers au triomphe du vainqueur. Il fut voté qu'il pourrait, à perpétuité, se faire accompagner en revenant de souper, par des flûtes et des flambeaux. Le sénat fit ériger à sa gloire, dans le forum, une colonne rostrale de marbre de Paros, où se lisait le nombre des galères carthaginoises prises et coulées à fond, et l'immense somme d'argent capturée à cette occasion. Le texte de cette inscription est l'un des plus anciens monuments de la langue latine, encore bien grossière à cette époque. Q. R—y.

DUISBOURG ou DUSBOURG (Pierre de), ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le duché de Clèves, vivait au 14e. siècle. Il était prêtre, et suivant Wijenck-Kajalonick, chevalier de l'ordre teutonique. Il a écrit une *Chronique de Prusse*, en latin, qui comprend de 1226 à 1335; un anonyme l'a continuée jusqu'en 1435. Christ. Hartknock a publié cette *Chronique*, avec la continuation, Iéna, 1679, in-4°. L'éditeur y a ajouté de savantes notes et dix-neuf dissertations très estimées. Nicolas Jeroschinus, chapelain de l'ordre teutonique, a traduit en vers allemands la chronique de Duisbourg, et Wigardus de Marbourg a continué ce travail jusqu'à l'année 1394. W—s.

DUISING (Justin-Gérard), ori-

ginaire du Brabant, naquit, le 4 mai 1705, à Berlebourg, où son père, qui était conseiller et bailli, mourut en 1712. Après avoir fait ses humanités dans sa ville natale, le jeune Duising fut envoyé, en 1723, au gymnase de Cassel, pour y commencer le cours de ses études médicales, qu'il alla continuer à l'université d'Jéna. Disciple et commensal de Jean-Adolphe Wedel, il défendit, en 1728, sous la présidence de ce professeur, sa dissertation inaugurale, *De morbis intemperiei*, et obtint le doctorat. Revêtu de ce titre, il exerça pendant une année la médecine à Hirschfeld; puis il se rendit à l'université de Strasbourg, pour se perfectionner dans l'anatomie, la chirurgie et les accouchements. A son retour, il fut nommé professeur extraordinaire, et en 1732 professeur ordinaire à l'université de Marbourg : il prit possession de sa chaire par un discours, *De amplissimo anatomiæ in theologiâ, jurisprudentiâ, medicinâ et philosophiâ usu.* En 1759, il devint doyen de la faculté, et mourut le 13 février 1761, laissant divers opuscules, imprimés à Marbourg, parmi lesquels on distingue les suivants : I. *Commentatio physica de salubritate aëris Marburgensis, variis observationibus tùm historicis, tùm œconomicis, tùm quæ ad politiam faciunt*, 1753, in-4°. C'est un recueil de seize dissertations soutenues (pendant le cours de l'année 1753) sur la topographie physique et médicale de Marbourg. II. *De methodo medendi febribus tertianis intermittentibus*, 1755, in-4°. Duising a prononcé et publié un grand nombre d'*éloges funèbres*, tels que ceux de Bernard Duising, professeur de théologie, 1735; de Jean-Frédéric de Stein, président de l'académie, 1735; de Jacques Groddeck, étudiant en droit, 1735; de la reine de Suède, Ulrique Éléonore, 1742, de Philippe-François de Danckelmann, 1742; de Jean Sigismond Kirchmeier, professeur de théologie, 1749; du surintendant Jean-Nicolas Breidenbach, 1749. On trouve des notices biographiques sur ce médecin dans les *Nachrichten* de Bœrner; dans l'Histoire littéraire de la Hesse, par Strieder, et dans le *Programma in obitum Justini-Gerhardi Duising*, par Henri Othon Duising, professeur et bibliothécaire de l'université de Marbourg.

C.

DUIVEN (Jean), peintre, né à Gouda, en 1610, fut élève de Vautier Crabeth, et acquit de la réputation en peignant des portraits. Celui d'un franciscain, appelé le P. Simpernel lui valut beaucoup d'argent, par le grand nombre de copies qu'on lui en demanda. Il mourut en 1640, âgé seulement de trente ans. D—r.

DUJARDIN. *V.* Horto (Garcias ab).

DUJARDIN (Carle), peintre, né à Amsterdam vers 1640. Excellent élève d'un excellent maître, il reçut d'abord les leçons de Berghem, et ensuite alla fort jeune en Italie. La bande académique le reçut et lui donna le nom de *Barbe de Bouc.* Par un bonheur assez rare, il sut si bien concilier son amour pour les plaisirs avec l'étude, que les Italiens lui donnèrent la préférence sur tous ceux de ses compatriotes qui peignaient dans le même genre que lui. Quelque avantage que lui offrît le séjour de Rome, il quitta cette ville pour revenir dans son pays, et, en passant par Lyon, y fit beaucoup d'ouvrages. Quoiqu'ils fussent très bien payés, son goût excessif pour la dépense lui fit contracter des dettes, et il se vit obligé d'épouser son hôtesse, femme âgée mais riche.

A Amsterdam, où il se rendit avec elle, on lui fit le meilleur accueil, les amateurs se disputaient ses tableaux, dont il fixait lui-même le prix. Tourmenté par sa femme, ou peut-être dominé par son goût pour les plaisirs d'une vie libre, il alla au Texel sous prétexte d'accompagner un de ses amis, s'embarqua et ne revint plus. De retour à Rome, il y retrouva ses anciennes connaissances, ses admirateurs, et se vit, de nouveau, en état de faire une grande dépense. L'ami avec lequel il avait entrepris le voyage tenta vainement de le ramener en Hollande. Il quitta Rome, mais ce fut pour aller à Venise, où sa réputation l'avait devancé. Un négociant hollandais, qui espérait faire un grand profit sur ses tableaux, lui proposa de loger chez lui, et Carle Dujardin, sans soupçonner le motif intéressé de cet homme, accepta l'offre d'un compatriote. Mais une maladie suivie d'une indigestion le fit périr le 20 novembre 1678, n'étant encore que dans sa trente-huitième année. Quoique protestant, il reçut, en considération de ses talents, une sépulture honorable, dans une ville où les beaux-arts avaient souvent jeté un grand éclat. Les tableaux de Carle Dujardin, la plupart dans le genre familier, sont ordinairement composés de peu d'objets, mais tout y est brillant, correct et spirituel. Sans être aussi laborieusement terminés que ceux de la plupart de ses compatriotes, ils produisent un effet sûr, par la touche ferme de l'artiste. Il est peu inférieur à Paul Potter comme peintre d'animaux, et ce qu'il a fait en tableaux d'histoire donnait de grandes espérances. Il a poussé l'expression de ses figures à un haut degré de justesse. Tous ses tableaux sont très recherchés : il en est plusieurs qui sont regardés comme des chefs-d'œuvre, et payés des sommes considérables. De ce nombre est celui du *Charlatan*, l'un des plus précieux tableaux de ce genre que possède le Musée du Louvre (1). On y en voit encore neuf autres, tous plus ou moins capitaux, parmi lesquels on doit distinguer un *Calvaire*, où, contre son usage, le peintre a introduit un très grand nombre de figures. La manière habituelle de Carle Dujardin ne lui permettait pas de donner à un tel sujet toute la noblesse convenable; le goût du dessin en est donc défectueux, quoique assez correct; mais sous le rapport de la composition, de la couleur et du clair-obscur, l'ouvrage mérite de grands éloges. Carle Dujardin a gravé à l'eau-forte, en 1652, un livre de paysages en cinquante-deux pièces, avec un grand nombre de figures et d'animaux; l'esprit et la légèreté qui caractérisent son pinceau se retrouvent dans ces gravures. D—r.

DUJARDIN, membre du collége et de l'académie de chirurgie de Paris, né à Neuilly-St.-Front, dans le Soissonnais, le 3 janvier 1738, mort le 5 février 1775. Il avait entrepris d'écrire l'*histoire de la chirurgie*, depuis son origine jusqu'à nos jours; la mort l'a enlevé avant qu'il ait pu achever cette belle entreprise. Le premier volume de l'ouvrage qui porte ce titre fut publié en 1774, in-4°.; il appartient à Dujardin. L'auteur s'est arrêté à l'état de la chirurgie chez les Romains, à l'époque de Celse. Le second volume (1780), est dû à Peyrilhe, qui avait achevé le troisième avant de mourir. Ce précieux manuscrit est maintenant dans la bibliothèque de M. le professeur Antoine Dubois, acquéreur de celle de Pey-

(1) Il a été fort bien gravé par Boissieu.

rilhe. On s'accorde, généralement, à dire que Dujardin n'avait fait que rassembler les matériaux du volume qu'il a publié, et que le laborieux littérateur Querlon (Anne-Gabriel Meunier), en est le rédacteur. F—R.

DUKE (Richard), poète anglais, né vers le milieu du 17e. siècle, était l'ami intime d'Otway, et fut lié avec les plus beaux esprits de son temps. C'est peut-être plus à ces liaisons littéraires qu'à ses talents personnels que son nom doit l'avantage de lui avoir survécu ; car, bien qu'on trouve dans sa *Revue*, poëme politique qu'il n'a pas achevé, quelques vers assez énergiques, ses ouvrages, au jugement de Samuel Johnson, ne s'élèvent pas en général au-dessus de la médiocrité. Ils respirent d'ailleurs toute la licence qui régnait dans la littérature anglaise à une époque, où, suivant un écrivain de cette nation, tout homme qui voulait passer pour bel esprit rougissait de dire ses prières. On ignore cependant si son caractère et ses mœurs participèrent de la contagion de son esprit. Dans un âge plus mûr, et entré dans les ordres, il publia des sermons fort édifiants. Il fut successivement prébendier de Gloucester, chapelain de la reine Anne et vicaire de Witney, dans le comté d'Oxford. Il fut trouvé mort dans son lit en 1711, le lendemain d'un festin auquel il avait pris part. Ses poésies, qui forment un très petit volume, se composent en grande partie de pièces fugitives et de traductions de Théocrite, Virgile, Horace, Ovide et Juvénal. S—D.

DUKER (Charles Gustave, comte de), général suédois, se distingua par sa bravoure dans les guerres de Charles XII. Après la bataille de Frauenstadt en 1706, il accompagna le roi en Saxe avec un régiment de dragons dont il était colonel ; l'année d'après il mena des troupes pour secourir le comte de Lœwenhaupt en Livonie, et se trouva ensuite aux batailles de Lezno et de Pultava. A l'issue de cette affaire malheureuse (1709), il concourut à la capitulation par laquelle les suédois qui restaient se rendirent prisonniers. Peu de temps après Menzikoff le mit en liberté. Duker aida, en 1710, avec Stenbock, à chasser les Danois de la Scanie ; deux ans après il commanda, comme lieutenant-général, un corps de 8,000 hommes dans l'île de Rügen, et fut blessé au combat de Gadebusch. Il obtint ensuite le commandement de Stralsund. Il était au lit quand Charles XII y arriva. Sa reconnaissance avec ce prince fut touchante (*voyez* Charles XII), mais il fut bientôt sur le point d'encourir sa disgrâce parce qu'il lui donna des conseils pacifiques. Il ne se défendit pas moins avec un courage indomptable contre les alliés quand ils attaquèrent Stralsund ; enfin le roi, à son départ pour la Suède, le 16 décembre 1715, lui laissa la permission de conclure une capitulation qui fut signée le 18 (29). Il obtint pour récompense le grade de général feld-maréchal, fut nommé sénateur après la mort du roi, puis élevé au rang de comte, et eut part au traité de paix signé à Stockholm, le 21 janvier 1720, avec la Prusse. Il mourut, le 14 juillet 1732, dans un âge assez avancé, sans laisser d'héritiers. E—S.

DUKER (Charles-André), philologue distingué du 18e. siècle, naquit en 1670, à Unna, dans le comté de la Marck. Après avoir fait ses premières études dans l'école de Hammon, il entra à l'université de Franeker, où il écouta les savantes leçons de Perizonius. Il avait alors vingt ans ; environ dix ans après, il accepta la chaire d'histoire et d'éloquence dans

le gymnase de Herborn, et la quitta, en 1704 ou 1705, pour une place de sous-recteur dans l'école de La Haye. C'était déroger ; mais Duker préférait le séjour de la Hollande à celui du comté de Nassau, parce que la Hollande était, à ses yeux, un pays plus classique et plus lettré. Il commença de se faire connaître par une Lettre sur le fleuve Oaxès, imprimée par extrait, en 1711, dans le *Vibius Sequester* de Hesselins, réimprimée depuis dans celui d'Oberlin. Il donna, cette même année, un volume intitulé : *Opuscula varia de latinitate Jurisconsultorum veterum*, dont on a fait, en 1761, une seconde et meilleure édition. C'est un recueil des Opuscules contradictoires de Laurent Valla, de Floridus, d'Alciat, de Jacques Cappel, sur la latinité des Jurisconsultes anciens. Duker y joignit des notes étendues et savantes. Perizonius, qui était toujours resté attaché à son ancien disciple, lui confia, en mourant, un travail qu'il avait commencé sur Pomponius Mela, et le chargea de le terminer et de le publier. Différents obstacles empêchèrent Duker de remplir entièrement les intentions de Perizonius ; il ne put compléter ce commentaire, et le fit imprimer, tel qu'il l'avait reçu, dans le 7e. et le 8e. vol. des *Miscellaneæ observationes*. La mort de Perizonius laissait une place vacante dans l'université de Leyde ; on l'offrit à Burmann, qui était alors à Utrecht, et la chaire d'histoire et d'éloquence, que Burmann abandonnait, fut partagée entre Duker et Drakenborch. Duker ouvrit ses leçons le 28 mai 1716, par un discours *De difficultatibus*, etc. *Sur certaines difficultés qu'offre l'interprétation grammaticale des auteurs grecs et latins*. Kapp l'a réimprimé dans son recueil de *Harangues choisies*. En 1734, après dix-huit ans d'exercice, Duker, dont la santé était très chancelante, demanda sa retraite, et, l'ayant obtenue, il se fixa dans une petite ville, pour achever ses jours loin du monde et de la vie publique, où ses infirmités lui faisaient trouver moins d'agréments que d'embarras et d'ennui. Pendant sa carrière académique, il avait été fort occupé, et des devoirs de sa place qu'il remplissait avec un zèle et une assiduité exemplaires, et de la composition des savants ouvrages qui l'ont rendu célèbre. En 1722, il avait donné une édition de *Florus*. « Feu » Duker, dit Fischer, dans la préface » de son Florus, est dans notre siècle » le seul littérateur qui ait bien mé» rité de Florus. En effet, non-seule» ment il a eu plus de manuscrits qu'au» cun autre éditeur, et il s'en est servi » avec une grande exactitude ; mais il » a parfaitement expliqué les paroles » de l'auteur, etc. » Cette édition a reparu, en 1744, avec d'utiles augmentations. On trouve des notes de Duker dans le *Tite-Live* de Drakenborch, le *Suétone* d'Oudendorp, le *Servius* de Burmann, dans les *Origines Babyloniennes* de Perizonius, dans l'*Aristophane* de Burmann second. Il a écrit, sur les *Lois attiques* de Samuël Petit, des Remarques imprimées d'abord dans le *Miscellaneæ observationes* (volumes III, IV, V), et que Wesseling a recueillies dans son édition des *Lois attiques*. C'est encore Duker qui a fourni à Hesselius les inscriptions grecques que ce savant a publiées avec un peu de négligence dans la préface du recueil de Gudius. On lui doit aussi les Remarques qui se trouvent dans l'édition latine de Théophile, faite à Leyde, en 1733, et qui, par mauvaise foi, peut-être, ont été attribuées à Schulting. Mais son plus beau titre à la célébrité, c'est son édition de *Thucydide*. Il y a déployé

beaucoup d'érudition et une connaissance profonde de la langue grecque. Son exactitude scrupuleuse et presque religieuse à noter les variantes, a excité la gaîté de Schrœder, qui, dans la préface de sa mauvaise édition de Sénèque le Tragique, l'appelle *Varilectionarius Thucydideus*. Ce sarcasme ne prouve autre chose que le mauvais esprit de Schrœder. Les notes de Duker ont été réimprimées en entier dans le Thucydide de Deux-Ponts. Duker, qui avait emporté ses livres dans sa retraite, fut, en 1750, obligé de s'en séparer. Sa vue était affaiblie au point que le travail lui était, sinon impossible, au moins dangereux, et il vendit sa bibliothèque. Un grand nombre d'auteurs sur les marges desquels il avait écrit des notes, furent alors dispersés; Catulle, par exemple, Aristénète, Pomponius Méla, Virgile, Elien, les Idiotismes de Vigier, et plusieurs autres. Duker mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, le 5 novembre 1752, à Meyderic, dans la maison de sa nièce, chez laquelle il avait depuis deux mois fixé son séjour. Soit modestie, soit originalité, Duker avait souhaité que l'université d'Utrecht, s'écartant de l'usage, s'abstînt de faire son éloge: ses intentions avaient été remplies; mais en 1778, Saxius, alors recteur de l'université, ne crut pas décent que la mémoire d'un homme de ce mérite restât plus long-temps sans honneurs publics; il prononça l'oraison funèbre de Duker, et la fit imprimer à la fin du 6e. volume de son *Onomasticon*.

B—ss.

DUKER (Alexandre), frère du précédent, et né dans la même ville, cultiva les lettres, mais sans éclat et sans célébrité. Il a traduit de l'italien en latin les recueils de Tombeaux et de Lampes antiques publiés par Bellori. Cette traduction, qui se trouve dans le XIIe. volume des *Antiquités grecques* de Gronovius, a été réimprimée à part en 1728. C'est encore lui qui a traduit en latin dans le tome IV du *Trésor d'Italie*, les *Monuments de Brescia*, par Rubei, et, dans le tome IX, les Dissertations de Pelegrini sur la Campanie. On lui doit aussi l'*Histoire de la Ville de Come*, qui se lit dans le IIIe. volume de cette vaste collection. Camusat a confondu Alexandre Duker et Charles-André Duker: leurs noms seuls ont de la ressemblance.

B—ss.

DULAC (Joseph), capitaine dans le régiment d'artillerie du roi de Sardaigne, commandant des écoles de campagne du même corps à Turin, naquit à Chambéry, vers l'an 1706. Ses talents et sa bravoure le firent distinguer dans toutes les campagnes d'Italie de 1733 à 1748: il est le premier de ceux qui ont commencé à introduire la science de l'artillerie en Piémont. Il publia, à cet effet, un ouvrage intitulé: *Théorie nouvelle sur le mécanisme de l'Artillerie*, in-4°., Paris, 1741. L'auteur traite, par des méthodes générales et faciles, toutes les questions sur la nature de la poudre, celle du mouvement qu'elle imprime aux mobiles dans les bouches à feu, et sur la résistance des voûtes contre la percussion des bombes. Il découvre plusieurs propriétés nouvelles du mouvement uniforme, dont les plus remarquables sont celles qui le conduisent à la détermination de l'angle d'élévation qui donne la plus grande portée d'une pièce, lorsque la batterie est élevée au-dessus d'une plaine; problême résolu, jusqu'alors, d'une manière peu exacte. Il propose, en outre, un instrument nouveau, propre à faire connaître la trajectoire qu'un mobile décrit dans le vide, quand il est lancé dans une direction

quelconque par une force déterminée. Malgré les progrès immenses que la science de l'artillerie a faits depuis trente ans, nous pensons que le livre de Dulac n'est point encore à dédaigner par les personnes de l'art. Dulac avait ce caractère de vivacité et de franchise qui sème notre vie de chagrins, quand il n'est pas tempéré par une éducation sévère. Bouillant, emporté, il ne pouvait souffrir tout ce qui n'avait pas la couleur de la plus pure vérité; la présence de son roi le contenait à peine dans les bornes de la circonspection. Il n'avait d'égards pour personne, manquait de soumission envers ses supérieurs, et joignait à ces malheureux défauts celui d'un langage satirique, par lequel il sacrifiait toutes les convenances au plaisir de faire une épigramme. Cette fatale impétuosité le perdit à la cour. Ses nombreux ennemis et la jalousie qu'excitèrent ses talents, obligèrent Charles-Emmanuel III de l'éloigner: il lui donna le commandement d'Yvrée, avec le rang de colonel dans l'armée sarde. Cette espèce de disgrâce ne le rendit pas plus sage : sa fougue lui suscita bientôt, avec le gouverneur de la place, une affaire qui le conduisit à la citadelle de Turin pour quelques semaines. Il obtint ensuite sa retraite, et mourut de chagrin à Alexandrie, l'an 1757. N—T.

DULAC. *V.* Alléon.

DULAC (Jean-Baptiste Sonyer), naquit à Saint-Didier en Velai, le 17 mai 1728. Il fut avocat du roi près le bailliage et sénéchaussée de Forez, séant à Montbrison, et, en 1788, conseiller du roi. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : I. *Mémoires sur les Droits seigneuriaux de la province du Forez*; II. *Observations sur l'état ancien et actuel de la province du Forez*, 1781, in-8°.; III. *Histoire des grands hommes qu'a produits le Forez*, 1781, in-12; IV. *Dictionnaire des Questions de droit, en rapport avec la Jurisprudence des pays de droit écrit*, 2 vol. in-4°.; V. *Rapport des Coutumes du Forez avec le Droit romain et Arrêts qui les consacrent*, un vol. in-4°.; VI. *Rapport des Poids, Mesures et Monnaies usités dans les anciens terriers, avec les Mesures, Poids et Monnaies royales*, un vol. in-8°. VII. *Mémoires sur les Convulsionnaires*, un vol. in-12. Cette secte avait fait de rapides progrès dans le Forez, et Dulac composa un ouvrage, à la prière de son frère, vicaire général de Lodève, chargé de faire un rapport sur ces fanatiques. Il n'est pas un de ces ouvrages qui n'ait eu plusieurs éditions. Accablé d'infirmités, Sonyer Dulac fut assez heureux pour n'être pas le témoin des horreurs de la révolution. Il mourut le 2 août 1792 : (Extrait de l'*Histoire des grands hommes de l'ancien gouvernement du Languedoc*, t. I, p. 127). Z.

DULAGUE (Vincent-François-Jean-Noel), professeur d'hydrographie au collége royal de Rouen, et membre de l'académie de cette ville, naquit à Dieppe, le 24 décembre 1729. Il fit paraître à Rouen, en 1768, des *Leçons de navigation*, in-8°., qui furent réimprimées avec augmentation en 1771, 1784 et 1792. Il donna aussi, en 1787, in-8°., des *Principes de Navigation*, ou *Abrégé de la théorie et de la pratique du Pilotage*, rédigés, par ordre du roi, pour les écoles d'hydrographie. Ces deux ouvrages ont été adoptés comme classiques, par le gouvernement, pour les écoles de marine. Dulague joignait les connaissances astronomiques aux connaissances hydrographiques, et

plusieurs observations de lui, relatives à la première de ces sciences, ont été insérées dans les Mémoires de l'académie des sciences, aux tomes IV, V et VI des Savants étrangers. Il est mort à Rouen, le 9 septembre 1805.

Z.

DULARD (Paul-Alexandre), poëte français, né à Marseille, en 1696. Son poëme *de la grandeur de Dieu dans les merveilles de la Nature* (un vol. in-12), qui parut en 1749, et dont il donna, l'année suivante, une nouvelle édition corrigée, eut d'abord assez de succès, grâces aux notes dont il l'avait enrichi, et qu'on trouvait alors fort instructives. Mais aujourd'hui, que toute la science répandue dans ces notes est au-dessous de ce qu'on enseigne dans nos classes de physique et d'histoire naturelle, on est forcé de reporter son attention sur la poésie de l'auteur, et malheureusement elle n'est pas en état de supporter l'épreuve de la lecture. Il est, en effet, difficile de se figurer un style plus froid et plus diffus, une versification plus molle et plus terne. Quelques passages cependant, notamment une description de la peste, ne manquent pas d'une certaine richesse de poésie, et donnent lieu de penser que Dulard aurait pu mieux faire, s'il eût travaillé avec plus de soin. L'ouvrage eut cependant quelque succès; la 5e. édition parut en 1767, et il fut traduit en allemand et en anglais : il l'a été plus récemment en italien, par Pio Bonsi, Florence, 1786, in-8°. Ses *OEuvres diverses*, imprimées en 1758 (2 vol. in-12), sont moins connues que son poëme. Dulard était secrétaire de l'académie de Marseille. Il mourut le 7 décembre 1760.

F. P-t.

DULAU (Jean-Marie), archevêque d'Arles, fut de l'Assemblée constituante; mais il ne prit aucune part à ce qu'elle fit contre l'église et la monarchie. Dépouillé de son archevêché par la constitution civile du clergé, il crut devoir rester à Paris. Presque nonagénaire, il combattit avec une vigueur dont on ne l'aurait pas cru capable, tous les décrets qui lui parurent blesser le dogme, et fut incarcéré, en 1792, au couvent des Carmes de la rue de Vaugirard. Le 1er. septembre, un gendarme de service était allé s'asseoir près de l'archevêque d'Arles, et lui avait lâché plusieurs fois la fumée de sa pipe, en lui disant : « Monseigneur, c'est donc demain qu'on tue votre grandeur. » Malgré son grand âge et ses infirmités, il n'avait consenti à prendre un lit qu'après s'être assuré que tous les autres prêtres en avaient, et il s'était jusques-là contenté d'un fauteuil de bois, dans lequel il avait passé les jours et les nuits. On lui avait proposé divers moyens pour sortir de sa prison; mais il les avait rejetés tous, en disant qu'il devait l'exemple à ses respectables compagnons. Il était en prières, à genoux, dans un oratoire existant à l'une des extrémités du jardin, le 2 septembre, avec les évêques de Beauvais et de Saintes, et les autres prêtres de tous les ordres, lorsque dix assassins qu'on venait d'introduire, fondirent sur eux, en demandant à grands cris l'archevêque d'Arles. L'abbé de la Pannonie baisse les yeux, espérant qu'on le prendra pour le prélat, dont les jours pourront être préservés; mais le vieillard est reconnu. Dès qu'il s'entend nommer, il prie le plus âgé des prêtres de l'absoudre; puis, il se lève, s'avance lentement, les mains croisées sur la poitrine, et les yeux levés au ciel, et dit aux meurtriers : « Je suis » celui que vous cherchez; je m'offre » volontairement en sacrifice, mais

» épargnez ces dignes ecclésiastiques, » qui prieront pour vous sur la terre, » comme je vais le faire devant l'éter- » nelle majesté. » Il y avait dans toute la personne du prélat tant de dignité et de grandeur, que, pendant six minutes, les sicaires furent saisis de respect, et n'osèrent le toucher. Ils s'avancent cependant, en se reprochant leur faiblesse, reculent et reviennent. Enfin, on l'accuse d'avoir fait assassiner les patriotes d'Arles : « Je n'ai » jamais fait de mal à qui que ce soit, » répond-il. Un coup de sabre sur le front est la replique ; il reçoit par derrière un second coup qui lui ouvre le crâne; la main droite, dont il couvre ses yeux, lui est abattue; un troisième coup le renverse assis; un quatrième l'étend sans forme humaine. Une pique lui est enfoncée dans la poitrine, son corps est foulé aux pieds, et sa montre, qu'on lui arrache, annonce qu'il n'existe plus. Des décharges de fusil sont faites sur les marches de l'autel, que couvrent les autres prêtres en oraison; et la plupart périssent. Il reste de Dulau : I. *Recueil de Mandements et Lettres pastorales*, qui ont été admirés des connaisseurs; in-4°. Arles, 1795. II. Divers opuscules où brillent la piété et la science. III. Une *Adresse au Roi* sur le décret du 26 mai 1792, qui prononçait la déportation contre les prêtres non assermentés, in-8°. Paris, 1792. C'est un modèle de force, de sensibilité, d'érudition et d'éloquence chrétienne, qui empêcha beaucoup d'ecclésiastiques de se soumettre. Z.

DU LAURENS (André), premier médecin de Henri IV, naquit à Arles, on ne sait trop à quelle époque, mais vraisemblablement vers le milieu du 16e. siècle. On ignore également le lieu où il a passé la première partie de sa vie. Selon Astruc, il alla en 1583 étudier la médecine à Montpellier, et non à Paris, comme le prétend Gui Patin, et trois années après, il fut pourvu de la chaire vacante par le décès de Laurent Joubert. Appelé à la cour en 1600, non seulement il y occupa la place de médecin ordinaire du roi, que l'on créa pour lui, mais encore il fut nommé à celle de premier médecin de la reine Marie de Médicis, en 1603, et la même année il obtint, quoiqu'absent, la charge de chancelier de la faculté de Montpellier, dans les fonctions de laquelle il se fit représenter successivement par Jean Saporta et par Varandé. Enfin en 1606, Henri IV nomma Du Laurens son premier médecin, en remplacement de Michel Marescot; mais il ne jouit pas long-temps de cet honorable emploi, car il mourut le 16 août 1609. Du Laurens, estimé de son souverain et considéré à la cour, profita de sa faveur pour avancer les membres de sa famille; l'un de ses frères, Honoré, obtint de Henri IV l'archevêché d'Embrun; l'autre, Gaspar, eut celui d'Arles, auquel le roi ajouta l'abbaye de St.-André de Vienne. Du Laurens a eu une plume assez féconde; mais tous ses ouvrages n'ont pas un égal mérite. Voici la liste des principaux : I. *Historia anatomica humani corporis*, etc., Francfort, 1595, etc., in-8°., Paris, 1600, in-folio, fig.; traduite en français par Théophile Gelée, Paris, 1639, in-folio, ibid., 1741, in-folio, fig. Cet ouvrage, le plus considérable que Du Laurens ait publié, se fait plutôt remarquer par l'érudition et l'élégance du style que par l'exactitude des descriptions anatomiques (*V.* J. Colle); cependant, malgré les erreurs dont il fourmille, il a eu un prodigieux succès, parce que sans doute on ne possédait

rien de plus complet à l'époque où il a vu le jour : van der Linden le regarde même comme le meilleur guide que l'on puisse choisir ; mais l'auteur s'arrête trop souvent à des questions oiseuses ; et, au lieu de s'en rapporter à son propre examen, il adopte trop servilement le témoignage de ses prédécesseurs, entre autres de Galien, qui, en anatomie, ne pouvait être qu'un guide infidèle, et dont pourtant il embrasse vivement la défense contre Falloppe, Vésale et autres anatomistes des plus distingués ; il montre même beaucoup d'humeur contre le dernier, quoiqu'il lui ait emprunté presque toutes les planches qui accompagnent les éditions in-folio de son livre ; parfois aussi il s'approprie sans façon les découvertes des autres ; II. *De crisibus libri tres*, Francfort, 1596, in-8°. ; Lyon, 1613, in-8°. Il fait dépendre les crises du pouvoir seul de la nature, et il réfute les médecins superstitieux qui attribuent les jours critiques à la puissance des nombres ou à l'influence des astres ; ce traité doit être regardé comme la meilleure production de Du Laurens, qui s'y montre d'ailleurs fort attaché à la médecine hippocratique ; III. *De mirabili strumas sanandi vi, regibus Galliarum Christianis divinitùs concessâ, libri duo*, Paris, 1609, in-8°. Il décrit en détail, dans le premier livre, la curieuse cérémonie du toucher des écrouelles par les rois de France ; il assure que, sur mille malades, il y en a plus de cinq cents qui en peu de jours recouvrent une santé parfaite, et que Henri IV en guérissait plus de quinze cents chaque année ; il fait remonter à Clovis l'origine de cette singulière coutume ; il dispute aux rois d'Angleterre la possession de ce don merveilleux (*Voy.* Edouard le Confesseur), et ne leur accorde que celui de dissiper le mal caduc, en faisant porter aux épileptiques des anneaux consacrés ; il donne, au reste, dans toute cette première partie, des preuves non équivoques d'une excessive crédulité : le second livre est entièrement pratique ; IV. *Discours de l'excellence et de la conservation de la vue*, Paris, 1597, in-12, traduit en anglais en 1599 ; en latin par Jean Schönlin, Munich, 1618 ; en italien par Fr. Gio. Germano, Naples, 1666, in-4°. ; V. *Operum tomus alter, continens scripta therapeutica*, Francfort, 1621, in-fol. Non seulement ce volume renferme les traités relatifs aux crises, aux écrouelles et à la conservation de la vue, mais encore il y est question de la mélancolie (petite dissertation qui contient des observations curieuses), des catarrhes, de la vieillesse, de la goutte, de la lèpre, de la syphilis, etc. Toutes les OEuvres de Du Laurens ont été réunies en latin sous ce titre : *Opera omnia anatomica et medica*, Francfort, 1627, in-fol. ; Paris, 1628, 2 vol. in-4°., par les soins de Gui Patin, et traduites en français par Théoph. Gelée, Paris, 1646, in-fol., fig. ; Rouen, 1660, in-fol. R—D—N.

DULAURENS (Henri-Joseph), fils d'un chirurgien-major du régiment de la Roche-Guyon, naquit à Douai le 27 mars 1719. Dès l'âge le plus tendre, il annonça un esprit vif et supérieur, qui faisait concevoir les plus belles espérances. Envoyé de bonne heure au collége, il commença ses études qui eurent beaucoup d'éclat. A peine les eut-il achevées que sa mère, femme très pieuse, le fit entrer à seize ans chez les chanoines réguliers de la Trinité. Dulaurens fut admis à la profession, le 12 novem-

bre 1727, étant à peine âgé de dix-neuf ans. La vivacité de son esprit, l'ardeur de son imagination, et, par dessus tout, le désir extrême de se distinguer le fit se livrer tout entier à l'étude de la théologie et des belles-lettres. Il parvint bientôt à se faire haïr de ses confrères, qu'il cherchait sans cesse à humilier en faisant parade de son esprit et de ses connaissances. Les jésuites ne le détestèrent pas moins, parce qu'il se faisait un plaisir de les confondre dans les thèses publiques. Les désagréments qu'on lui faisait éprouver le déterminèrent à demander sa translation dans l'ordre de Cluni. Mais ayant été refusé dans une maison de cet ordre, il protesta juridiquement contre ce refus, se rendit à Paris pour soutenir ses droits, peut-être espérant trouver dans les lettres plus de tranquillité que dans son couvent, ainsi que la fortune et la gloire. Mais cette fortune, objet de ses vœux et de son ambition, le trompa bien cruellement, car pendant toute sa vie il fut malheureux et persécuté. Le parlement de Paris, au mois d'août 1761, avait lancé le célèbre arrêt contre les jésuites : Dulaurens, depuis long-temps leur ennemi, saisit avec empressement l'occasion de se venger. Il composa contre eux une satire à l'imitation des *Philippiques*, dont il avait communiqué l'idée à un de ses amis logé dans sa maison. L'ouvrage, fait en commun, fut achevé et imprimé en huit jours; il parut sous le titre de *Jésuitiques*. Craignant les poursuites de la police, Dulaurens partit à pied pour la Hollande, le lendemain de la publication de son pamphlet. Il n'avait point prévenu son ami (M. Grouber de Groubental), qui fut arrêté et conduit à la Bastille, où il resta pendant un mois. Le peu d'argent que Dulaurens retira des libraires d'Amsterdam lui fit quitter cette ville pour se rendre successivement à Liége et à Francfort, où il espérait trouver un gain plus considérable. Doué d'une imagination féconde, d'une facilité prodigieuse pour le travail, il vécut toujours dans un état voisin de l'indigence. Dulaurens a publié une foule d'ouvrages dont la plupart ont eu plusieurs éditions. Ayant été dénoncé à la chambre ecclésiastique de Mayence, comme auteur d'ouvrages anti-religieux, il fut jugé et condamné par sentence du 30 août 1767 à une prison perpétuelle. Il paraît qu'après ce jugement il fut détenu dans une maison de pauvres prêtres qui était appelée *Mariabom* et située près de Mayence. C'est-là qu'il termina sa carrière vers le milieu de l'année 1797. L'abbé Dulaurens était gros, court et replet; sa physionomie n'annonçait pas ses talents. Méfiant et caustique, il n'était officieux et serviable que lorsque cela ne pouvait lui porter préjudice. Vif et turbulent, inquiet et hypocondre, souvent même visionnaire, et toujours inconstant, il formait mille projets en un jour et ne les mettait jamais à exécution. Sa vivacité le rendait brouillon; mais son génie était une de ces sources qui jaillissent sans cesse. Son abondance extrême rend son travail inégal et ses idées peu suivies. Il a fait beaucoup de vers, dans lesquels on remarque des pensées profondes et une poésie sonore. Sa prose est pleine de feu et de saillies. Dans ses nombreuses productions il se trouve toujours des pensées neuves et hardies, au milieu du cynisme le plus dégoûtant. On a de lui : I. Une seconde édition des *Jésuitiques*, augmentée de plusieurs pièces nouvelles, Rome (Amsterdam), 1762, in-12; II. *le Balai*, poëme héroï-comique, en dix-huit chants, qui ne lui

coûta que vingt-deux jours de travail, Constantinople (Amsterdam), 1761, in-8°.; III. *la Chandelle d'Arras*, poëme héroïque, en dix-huit chants, Berne, 1765, in-8°., et Paris, 1807, in-12. Ce poëme, commencé le 2 décembre 1765, était déjà sous presse le 17 du même mois. IV. *L'Arétin moderne*, Rome, 1776, 2 vol. in-12, réimprimé plusieurs fois. L'auteur y raconte quelques traits de sa vie privée. V. *L'Observateur des spectacles*, La Haye, 1780, in-8°.; journal rempli de méchancetés, d'anecdotes curieuses et piquantes. VI. *Imirce ou la fille de la nature*, La Haye, 1774, 2 vol. in-12; roman assez bien intrigué. VII. *L'Evangile de la raison*, imprimé avec des écrits de Voltaire, en 1764. VIII. *Je suis pucelle*, histoire véritable, La Haye, 1767, in-12. IX. *Le Compère Mathieu*, imprimé plusieurs fois, sous des formats différents: cet ouvrage fut attribué à Voltaire, et eut dans sa nouveauté cette vogue que manquent rarement d'avoir les écrits licencieux. Les caractères et les épisodes sont ingénieux; il est semé de traits d'esprit et de saillies; mais on ne peut disconvenir que sa lecture n'est pas sans danger pour les jeunes gens. On attribue à Dulaurens: 1°. *Les Abus dans les cérémonies religieuses*, 1767, in-12; 2°. *Anti-papisme révélé*, Genève, 1767, in-8°.; 3°. *Portefeuille d'un philosophe*, Cologne, 1770, 6 vol. in-12. Il a laissé en manuscrit un poëme héroïque, en dix-huit chants, intitulé: *la Thérésiade*, dont le sujet était le couronnement de l'empereur Charles VI, *le Dictionnaire d'esprit* et plusieurs autres productions. — Dulaurens, frère puîné du précédent, naquit à Douai, et suivit la même carrière que son père. Il devint médecin de la marine royale, et se fixa à Rochefort, dont il fut nommé maire. C'était un homme fort instruit, à qui la ville de Rochefort, l'Aunis, la Saintonge, et autres provinces limitrophes, ont eu les plus grandes obligations. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur l'administration des hôpitaux. Il est mort à Paris, le 3 mai 1789. R—T.

DULCIDIUS, prêtre de Tolède, fut député en 883, par Alphonse, roi de Castille, près d'Abub-Alith, chef des Sarrazins, et, en récompense de ce service, nommé à l'évêché de Salamanque. C'est à ce peu de mots qu'est réduit tout ce qu'on sait de positif à son égard. Joseph Pellicer publia à Barcelone, en 1663, in-4°., une chronique qu'il attribue à Dulcidius. Elle est intitulée: *Chronica seu tabularium ab Adam usque ad diluvii annum* 2242. Dans la première partie l'auteur traite des Romains; dans la seconde des Goths, dans la troisième des peuples de l'Espagne, et dans la quatrième des Sarrasins. La préface, ou l'introduction, contient un sommaire de l'histoire générale et une courte description de la terre alors connue. Ambroise Moralez cite le même ouvrage sous ce titre: *Annales complutenses*; on le connaît encore sous celui de *Codex Abeldensis*; Grégoire Argaiz et Nicolas Antonio le nomment *Chronicus Æmilianensis*, parce qu'on en conservait un manuscrit dans le monastère de St.-Emilien. Le même Nicolas Antonio prétend qu'il est fort douteux que cet ouvrage soit de Dulcidius, ainsi le véritable auteur en reste inconnu. W—s.

DULCIN, hérétique, né à Novare dans le 13e. siècle, embrassa les erreurs de Segarel, et devint après lui chef d'une secte qui, de son nom, prit celui de Dulciniste. Il annonçait, à l'exemple de son maître, que le ré-

gne du St.-Esprit avait commencé l'an 1300, pour durer jusqu'à la fin des siècles; que l'autorité du pape, vicaire de J.-C., avait cessé à la même époque, et qu'on ne lui devait plus d'obéissance. Il affectait le plus grand mépris pour les choses saintes, et tournait en ridicule les cérémonies de l'église. Il avait établi la communauté des biens entre ses disciples, sous le prétexte de leur faire exercer la charité, et il se livrait avec eux à des débauches scandaleuses. Ce misérable était parvenu à se faire un parti nombreux dans le diocèse de Verceil. Il fut arrêté par ordre de Clément V, et brulé avec sa femme, nommée Marguerite, le 1er. juin 1307. Ses disciples furent dispersés par sa mort; mais on prétend qu'ils subsistèrent à Mérindol et à Cabrières pendant plusieurs siècles. Un anonyme a écrit en latin la vie de ce sectaire : Muratori l'a insérée dans le tome IX de ses *Rerum italicarum scriptores*, avec les notes de Joseph-Antoine Sassi, et des additions d'un auteur contemporain. W—s.

DULCIS (Catherin), né en 1540, à Cruseille en Savoie, fit ses études au collége d'Anneci, et les acheva à Strasbourg avec une telle distinction, qu'il fut fait gouverneur du jeune comte Ernest d'Ortembourg, fit avec lui le voyage d'Allemagne, fut ensuite attaché à la cour des princes de Bade, de Wurtemberg et de l'électeur palatin, en la compagnie desquels il fit plusieurs autres voyages. Leurs courses les menèrent jusqu'à Constantinople. Revenant par mer et visitant les îles de l'Archipel, il fut pris près de l'île Samos, par une galère turke, et resta quelques semaines dans les fers. Racheté bientôt par les soins de Cantinier, envoyé français auprès de la Porte, il continua de se livrer à son ardeur pour les voyages lointains, demeura quelques mois dans l'île de Crète, visita l'Egypte, la Palestine, la Syrie, et demeura treize mois dans l'île de Cypre, où il fut en grande faveur auprès du connétable Ant. d'Avila, qui l'employa à traduire en italien les anciens priviléges accordés aux principales familles grecques, aux Paléologues, aux Justiniani, et que personne n'entendait plus, étant écrits en vieux français. Voyant l'île sur le point d'être attaquée par les Turks, Dulcis revint à Venise, et de là à Vienne. Mais son humeur inquiète le remit bientôt en route : il parcourut la Hongrie, fut complètement dépouillé par des brigands dans la Moravie, passa en Silésie et en Pologne, trouvant partout d'anciennes connaissances. Voulant passer en Suède, il fit naufrage, et se contenta de parcourir la Poméranie, le Mecklenbourg, le Holstein et le Danemark, d'où il revint en France. A la recommandation de Ramus et de P. Pithou, il fut fait gouverneur de quelques jeunes seigneurs en Poitou, et les accompagna dans la suite aux universités de Marbourg, de Leipzig et de Wittemberg. A la nouvelle de la Saint-Barthélemy, il confia ses élèves à des personnes sûres, et brava tous les dangers pour aller à Paris, en Angleterre et à la Rochelle, donner de leurs nouvelles à leurs parents. Quelque temps après, l'aîné de ces jeunes gens ayant accompagné le duc d'Anjou (Henri III), lorsqu'il alla prendre possession du royaume de Pologne, Dulcis fit avec les autres divers voyages en Suisse et en Angleterre, en Flandre, en France et en Italie. Echappé avec peine aux brigands qui infestaient la côte de Gènes, il ramena enfin ses élèves à la Rochelle, où leurs parents, gênés apparemment

eux-mêmes, ne récompensèrent ses soins que par des louanges et des promesses. Dulcis prit alors le parti des armes, suivit quelque temps la cour du roi de Navarre, fut encore chargé de l'éducation de quelques jeunes seigneurs protestants; et obligé enfin de sortir de France comme huguenot, il revint dans sa patrie, où il épousa Caspard de Chissé. La guerre s'étant allumée en Savoie, Cruseille fut mise au pillage; échappé presque nu, Dulcis s'enfuit à Nuremberg, accompagna de-là quelques jeunes gentilshommes en Hongrie, y donna des leçons de langues française et italienne, passa quelque temps à Prague, et vint enfin à Wittemberg, comme professeur des mêmes langues. Il n'y demeura pas long-temps, fit encore un voyage en Angleterre et en Ecosse, en Flandre, en Moravie et en Allemagne, presque toujours à la suite de quelques princes. Ce ne fut qu'en 1603 qu'il parut se fixer à Cassel, comme professeur de langues étrangères, car il parlait presque toutes celles de l'Europe. Il employa son loisir à composer des comédies, des dialogues et différentes traductions. Il vivait encore en 1605, et alla cette année enseigner les langues à Marbourg, son inconstance ne lui permettant pas de séjourner trop long-temps dans un même lieu. De tous ses ouvrages, nous citerons seulement: I. *Institutiones linguæ italicæ*, in-8°., Wittemberg, 1593, Tubingen, 1600; Cologne, 1670; II. *Schola italica*, in-8°. Francfort, 1605, 1616; Cologne, 1631, 1643. On peut voir son portrait et la relation de ses aventures dans Paul Freher, *Theatr. eruditor.*, pag. 1498 et suiv. C. M. P.

DULCO ou DUCLO (GASTON), en latin *Gasto Claveus*, nom que quelques biographes ont gauchement traduit par celui de Gaston de Clave, d'autres par celui de Gaston du Cloud, d'autres enfin par celui de Gaston le Doux, et même par celui de Gaston, duc de Clèves, naquit dans le Nivernois, vers l'an 1530, comme on l'apprend de l'inscription placée au bas de son portrait, gravé en 1590, et qui se trouve à la page 218 d'un ouvrage de cet auteur, intitulé: *Apologia argyropœiæ et chrysopœiæ*, Nevers (Pierre Roussin), 1590, in-8°. de 224 pages. Cette apologie est dirigée contre Thomas Erastus, qui avait attaqué la réalité de la transmutation dans sa *Disputatio de auro potabili*, Bâle, 1578. Duclo étudia la jurisprudence dans sa jeunesse; il exerça la profession d'avocat au barreau de Nevers, et fut ensuite lieutenant général du présidial de la même ville. Il avait vingt-cinq ans quand il commença à s'appliquer à la chimie, comme il le dit lui-même dans l'ouvrage que nous venons de citer. L'impression des ouvrages de Duclo fut un des premiers essais de l'imprimerie nouvellement introduite à Nevers, par le duc Louis de Gonzague. Celui qui a pour titre: *De rectâ et verâ ratione prægignendi lapidis philosophici, seu salis argentifici et aurifici, dilucida et compendiosa explicatio*, un vol. in-8°., Nevers, 1592, a été traduit assez mal en français par Salmon. Un troisième ouvrage de Duclo, ayant pour titre: *De triplici præparatione argenti et auri*, un vol. in-8°., Nevers, 1592, a aussi été traduit par le même Salmon, un vol. in-12, Paris, 1696. La clarté apparente de ce dernier ouvrage, dont on croit pouvoir aisément répéter toutes les opérations, ne le rend pas plus certain que les autres du même genre. L'auteur y indique pour sujet ou premier agent le mercure vulgaire, ce

qui suffit pour en démontrer la futilité. On conservait avant la révolution, à l'abbaye St.-Germain-des-Prés, dans les manuscrits de Séguier, n°. 2702, une copie fort exacte des OEuvres de Gaston Duclo, faite par un médecin nommé Denis Dufour. C'était, à ce qu'on prétend, le seul manuscrit de cet auteur qui pût être consulté avec fruit. Quant aux éditions imprimées, il n'y a que celles de Nevers et de Neuchâtel en Suisse qui soient estimées. A—s.

DULIN (Pierre), peintre, né à Paris en 1670, entendait bien la composition d'une grande machine; quoiqu'on ignore qui fut son maître, il est évident qu'il se forma sur les ouvrages de Lebrun. Il se plut, comme son modèle, à établir dans ses ouvrages tout le luxe de la poétique de son art; il avait plus de soixante-dix ans quand il peignit le vaste tableau où il a représenté *Saint Claude qui ressuscite un Enfant mort que sa mère lui apporte*. Ce tableau est regardé comme un des bons ouvrages de Dulin: ceux où il a représenté les *Miracles de N. S.* sont aussi fort estimés. Le dernier ouvrage de Dulin fut un tableau pour l'hôpital de la Charité. Cet artiste était de l'académie de peinture, et mérite d'être compté au nombre des bons peintres de son temps. Il mourut à Paris, le 28 janvier 1748, âgé de soixante-dix-huit ans. A—s.

DULLAERT (Heyman), peintre, né à Rotterdam, en 1636, d'un marchand de tableaux; il montra dès son enfance de grandes dispositions pour la peinture, et son père les seconda en le plaçant dans l'école de Rembrant. Dullaert ne chercha point à voir la nature par ses propres yeux; il ne s'écarta jamais de la manière de composer et du coloris de son maître; il parvint à l'imiter si bien, que ses ouvrages trompèrent des connaisseurs eux-mêmes, tels que Houbraken et Weyerman. Ce dernier cite entr'autres un *Ermite à genoux*, que l'on eût attribué à Rembrant, si l'élève ne l'eût pas signé. Un autre tableau de *Mars couvert d'une cuirasse*, également l'ouvrage de Dullaert, fut vendu comme de Rembrant, dans une vente publique à Amsterdam. A un talent si distingué en peinture, Dullaert joignait une connaissance profonde de la musique et une belle voix. Il faisait aussi des vers, et on a de lui un recueil de poésies hollandaises, publié à Amsterdam en 1719, une traduction de la Jérusalem du Tasse, et des dialogues sur le mépris du monde, par de Serres. Il mourut le 6 mai 1684, à quarante-huit ans. D—r.

DULOIR ( ), voyageur français, s'embarqua à Marseille, en novembre 1639, aborda à Malte et à Smyrne, visita les environs de cette ville, et entra à Constantinople le 28 janvier 1640. Il y fut témoin de l'élévation au trône du sulthân Ibrahim, et en partit le 10 mars 1641; il prit sa route par la Grèce, et arriva à Venise le 13 juin 1641. On a de lui: les *Voyages du sieur Duloir, contenus en plusieurs lettres écrites du Levant, avec la Relation du siége de Babylone, en 1639, par sultan Mourat*, Paris, 1654, in-4°., revu et corrigé par Fr. Charpentier, qui a composé l'épître dédicatoire. On trouve dans les dix lettres dont ce voyage est composé, beaucoup de particularités sur les mœurs et les usages des Turks, que d'autres auteurs ont aussi fait connaître; mais ce qu'il y a de curieux dans ce livre, c'est que le texte des prières des Turks est donné en français, et en turk écrit en caractères français. Il en est de même de la relation du siége de Babylone (Baghdad),

parce que, dit l'auteur, il ne s'est trouvé personne qui put composer le turk avec ses caractères naturels. La dixième Lettre est la plus intéressante. Duloir y décrit son voyage par terre, depuis Negrepont jusqu'à la côte occidentale de la Morée, où il s'embarqua pour Zante. Il parle en homme savant de tous les lieux qu'il a vus dans sa route, donne les noms anciens avec les modernes, et compare ce que d'autres écrivains ont dit de ces pays, auxquels sont attachés de si grands souvenirs. Ce voyage a été traduit en italien, 1671, in-12. E—s.

DULORENS (Jacques), poète satirique, né vers 1585, à Châteauneuf en Thymerais, exerça d'abord la profession d'avocat à Paris, et ensuite à Chartres, où il se maria. Sa femme lui apporta une dot considérable, mais il paraît qu'elle était d'un caractère propre à mettre à bout la patience d'un mari. Dulorens était lui-même d'une humeur peu facile, tourmentant ses voisins, injuriant ses confrères, contre qui il eut à soutenir plusieurs procès qu'il perdit. Il était en outre fastueux, et faisait sans cesse des dépenses que sa femme désapprouvait avec raison; ils vécurent donc fort mal ensemble, et on prétend que Dulorens lui composa cette épitaphe:

Ci-gît ma femme.... Oh! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien.

Il avait acquis, en 1613, la charge de baillif-vicomte de Châteauneuf, et lors de l'érection de cette terre en bailliage, il en fut nommé premier lieutenant-général. Dulorens mourut en 1648, ou selon d'autres en 1655. Il avait formé une belle collection de livres rares et précieux, et un cabinet de tableaux estimé seul dix mille écus. Il est principalement connu par ses satires; elles ont eu deux éditions, Paris, 1624, in-8°., et 1646, in-4°. La seconde en contient vingt-six. Plusieurs des sujets traités par Dulorens l'ont été depuis par Boileau: les *Embarras de Paris*, le *Mariage*, la *Noblesse*, les *Dangers de l'Esprit satyrique*, etc. Dulorens manquait de correction et de goût; son style est languissant et souvent prosaïque; cependant on ne peut lui refuser une certaine facilité qui accompagne le talent, bien qu'elle ne le prouve pas toujours. On a encore de Dulorens: *Annotations sur les Coutumes de Châteauneuf, Chartres et Dreux*, Paris, 1645, in-4°., et dans les réimpressions de ces *Coutumes*. W—s.

DULOT, poète ridicule du dix-septième siècle, passe pour l'inventeur des bouts-rimés; il est certain, du moins, qu'il les mit à la mode. « Un » jour, dit Ménage, Dulot se plaignit » en présence de plusieurs personnes » qu'on lui avait dérobé quelques pa» piers, et particulièrement trois cents » sonnets, qu'il regrettait plus que » tout le reste. Quelqu'un ayant témoi» gné sa surprise qu'il en eût fait un » si grand nombre, il répliqua que » c'étaient des sonnets en blancs, c'est» à-dire, des bouts rimés de tous les » sonnets qu'il avait envie de remplir. » Cela sembla plaisant, et depuis on » commença à faire, par une espèce » de jeu, dans les compagnies, ce que » Dulot faisait sérieusement. » Le fait qu'on vient de citer avait eu lieu en 1648, et dès l'année suivante il parut un recueil de sonnets en bouts rimés, in-4°. La fureur de ce jeu parut se ralentir un instant, mais elle se ranima en 1654, à l'occasion de la mort du perroquet d'une dame de la cour, et de la prise de Sainte-Menehould, deux sujets sur lesquels s'évertuèrent tout ce que la France possédait de rimeurs. Sarrazin qui n'avait point échappé à l'influence de la mode, puisqu'il avait

composé un sonnet sur la mort du perroquet, honteux de cette faute, voulut la réparer en couvrant de ridicule ce genre méprisable. C'est l'origine de son poème intitulé : *Dulot vaincu*, ou *la Défaite des bouts rimés*, badinage ingénieux, rempli de détails agréables, d'allusions fines, et qui a peut-être contribué plus que ses autres ouvrages à lui assurer une place parmi nos poètes. Dulot doit uniquement à ce poème l'avantage d'être encore connu, puisque ses contemporains n'ont daigné conserver aucun détail sur sa vie ni sur les ouvrages qu'il peut avoir composés.

W—s.

DUMAREST (Rambert), graveur en médailles, et membre de l'institut, naquit en 1750, à Saint-Etienne en Forez. Après avoir ciselé assez longtemps des gardes d'épées et des platines d'armes à feu, il vint à Paris, se livrer à la ciselure pour l'orfèvrerie et la bijouterie ; il prenait sur son travail le temps nécessaire pour suivre les leçons de l'académie, et par son assiduité à dessiner tous les soirs, il devint en peu de temps habile dans son art. Quelques-uns de ses ouvrages ayant été vus par M. Boulton, célèbre en Europe par la belle manufacture qu'il a créée à Soho, près de Birmingham, il l'emmena en Angleterre avec lui, en qualité de graveur de sa manufacture; mais les premiers mouvements de la révolution ayant bientôt causé la tempête qui ébranla l'Europe, Dumarest se détermina, malgré l'offre de grands avantages, à quitter une terre qui allait devenir ennemie de la France. Il revint à Paris après un séjour de deux ans en Angleterre. Une loi, remarquable pour ces temps orageux, venait d'appeler tous les arts à un grand concours dont le but était de décerner beaucoup de travaux et d'encouragements. Dumarest exposa deux empreintes de médailles ; l'une représentant *la tête de J. J. Rousseau*, et l'autre, *le buste du premier des Brutus*. Il n'y eut qu'une opinion sur le mérite des deux médailles ; la tête de J. J. Rousseau obtint un premier prix; les coins furent jugés dignes d'être acquis pour la monnaie des médailles; et sur l'empreinte du Brutus, on lui décerna l'exécution d'une médaille de 6000 fr., avec le choix du sujet. Dumarest fut regardé dès lors comme un très habile graveur en médailles, et comme devant concourir à relever un art précieux, porté en France à un très haut degré de perfection sous Louis XIII et Louis XIV, par Varin, Guillaume Dupré, Mauger et quelques autres encore. Les ouvrages qui font le plus d'honneur à Dumarest sont : *une grande médaille sur laquelle Le Poussin est représenté; la médaille du conservatoire de musique, qui porte la figure en pied d'Apollon*, d'après un modèle de M. Lemot; *la médaille que l'institut distribue à chacun de ses membres*, et qui représente la belle Minerve du musée du Louvre; *une seconde médaille du Poussin*, d'un moindre module, et peut-être plus belle encore que la première ; enfin, *la petite médaille d'Esculape*. L'école de médecine n'avait demandé qu'un jetton de présence pour les assemblées, Dumarest lui fit cette médaille, qui ne tarda pas à devenir rare, par l'empressement que mirent les connaisseurs à se la procurer, et par l'accident arrivé aux coins, qui furent foulés sous le balancier. Aux monuments que nous venons de citer, il faut ajouter *la médaille de la paix d'Amiens*, dont l'exécution lui avait été confiée encore d'après un concours, et dont les sculpteurs estiment la composition et le modèle. Si

Dumarest avait fourni la carrière ordinaire de la vie, il eût laissé une suite de médailles doublement précieuses; il allait consacrer son burin à graver les portraits de l'élite de nos grands talents dans les sciences, les arts et les lettres. C'est pour l'exécution de ce projet qu'il avait fait en plus petit module la médaille du Poussin; celles de J. J. Rousseau et de Voltaire étaient exécutées; les carrés étaient préparés et la cire modelée pour celle de La Fontaine, lorsque Dumarest succomba le 4 avril 1806, à une maladie longue et douloureuse. Il opérait lentement, revenait souvent sur ce qu'il avait fait, et ne paraissait jamais complètement satisfait de son travail. La classe des beaux-arts de l'institut acquit, après sa mort, les coins de la seconde médaille du Poussin, pour la consacrer aux grands prix qu'elle est dans l'usage de donner chaque année. A—s.

DUMARSAIS (César Chesneau), grammairien philosophe, naquit à Marseille le 17 juillet 1676. Si le génie lui prodigua ses dons, la fortune fut avare envers lui. Sa vie n'offre qu'un long tissu de peines, de chagrins domestiques, d'espoirs déçus aussitôt que formés. Ses contemporains le méconnurent; son plus bel ouvrage resta trente ans dans les magasins du libraire, et ce ne fut qu'un demi-siècle après sa mort qu'une compagnie savante daigna jeter quelques fleurs sur sa tombe. Il perdit son père au berceau, sa mère dissipa sa fortune, une bibliothèque léguée par deux oncles fut vendue, et tel était le désespoir d'un enfant de sept ans, qu'il détournait tous les livres qu'il pouvait saisir, pour les sauver du naufrage. Il fit ses études dans sa ville natale, chez les pères de l'Oratoire, entra même dans leur congrégation, mais en sortit à vingt-cinq ans, vint à Paris, s'y maria, fut reçu avocat en 1704. De trompeuses espérances lui firent quitter le barreau : chargé d'enfants, harcelé par sa femme, il lui abandonna le peu qu'il avait, et entra chez le président de Maisons, comme précepteur de son fils. Son mérite fut bientôt apprécié, l'amitié l'unit au père du jeune homme, et la reconnaissance l'allait mettre à l'abri des caprices de la fortune quand de Maisons mourut. Sa famille, plus empressée d'hériter que d'acquiter la dette de son chef, chassa Dumarsais par les dégoûts qu'elle lui fit éprouver. Le temple de Plutus s'ouvre devant lui, Law le nomme gouverneur de son fils; mais bientôt l'édifice s'écroule, Law va rêver à ses folies sur la place Saint-Marc, et tout le fruit que retira Dumarsais de ce songe brillant, fut d'avoir obligé plus d'un ingrat. Le marquis de Beaufremont l'accueille, il fait sur ses fils l'essai de sa méthode pour apprendre la langue latine, elle est couronnée du plus heureux succès : il l'imprime, aussitôt mille voix crient à l'anathème. Il publie ses ouvrages de grammaire, on a vu plus haut quel en fut le sort. Un homme croit lui faire un fort beau compliment en le félicitant sur son *Histoire des Tropes*, qu'il prenait pour un peuple d'Amérique. L'éducation finie, il ouvre une pension au faubourg Saint-Victor, elle lui fournit à peine de quoi subsister. Il croit hériter d'un fils mort riche au Cap Français; la distance des lieux, l'adresse des gens de loi, le frustrent de ce douloureux espoir (1). Enfin, les infirmités l'atteignent, il expire à quatre-vingts ans, le 11 juin 1756, sans biens (2), sans honneurs, sans qu'au-

(1) L'équité nous oblige de dire que Lauragais, qui le vit à cette époque, lui assura une pension de mille francs, mais il en jouit peu.

(2) « C'est un bien honnête homme que Dumarsais, disait un vieil avare; il est mon ami depuis

cune société savante ait daigné l'accueillir. Mais quittons cet affligeant tableau : un plus doux s'offre à nous dans les vertus de cet homme malheureux. A la conception la plus nette, à l'esprit le plus juste, à la méditation la plus profonde il joignait une pureté d'ame, une simplicité de mœurs, une constance dans l'adversité, rares parmi les hommes. D'Alembert l'appelait le *La Fontaine* des philosophes, mot plus heureux que celui de Fontenelle, qui voyait en lui *le nigaud le plus spirituel*, et *l'homme d'esprit le plus nigaud.* « Il fut, dit Voltaire, du » nombre de ces sages obscurs qui » jugent sainement de tout, qui vivent » entr'eux dans la paix et la commu- » nication de la raison, ignorés des » grands, et redoutés de ces charla- » tans en tous genres qui veulent do- » miner sur tous les esprits. » Il est temps de donner une idée des travaux de ce philosophe. Ses recherches sur le langage des hommes donnèrent naissance à sa *logique*, en lui montrant dans l'art de penser la source de l'art de bien dire. Conciliateur entre les trois grands métaphysiciens qui se partageaient l'empire de la science, il admet, avec Aristote, que les notions générales sont les exemplaires des idées particulières, et l'instrument de nos comparaisons. Il convient, avec Descartes, que le sentiment intime est la base de notre jugement et la conscience de la raison. Enfin, avec l'école de Bacon, il appelle l'expérience au secours de la métaphysique, et veut qu'elle serve à débrouiller le chaos, à saisir la filiation des opérations intellectuelles. Les services qu'il a rendus à la grammaire générale ne sont pas moins importants. Marchant sur les traces des illustres solitaires de Port-Royal, il sut, plus heureusement qu'eux, distinguer les notions de genre de celles de rapport. Ils avaient divisé les mots en deux grandes familles, ceux qui désignent les objets et ceux qui expriment la forme de la pensée; mais à quelle classe appartiendront et l'article et le verbe? Dumarsais résolut la difficulté en substituant aux mots, *forme de la pensée*, ceux de *vues* de l'esprit; et l'on peut voir dans l'ouvrage de M. Degerando quels sont les avantages de cette nouvelle dénomination. Mais le plus bel ouvrage de Dumarsais est, sans contredit, son Traité des tropes ou figures. Quatre-vingts ans de connaissances acquises ou perfectionnées, loin d'affaiblir le succès de ce livre, n'ont fait qu'en rendre plus sensibles la perfection, la justesse et la profondeur. Ce que Girard avait si heureusement exécuté (1) sur la signification naturelle et le choix des mots, Dumarsais l'entreprit sur les figures, qui, destinées à suppléer à la disette des signes, donnent aux mêmes mots plusieurs significations, dérivées de l'analogie, de l'opposition, de la succession, et doublent ainsi notre vocabulaire; et, pour mieux sentir l'importance de ce livre, il faut se rappeler ce que disait Dumarsais, qu'il se fait plus de tropes dans un jour de marché qu'en une séance académique (2). Les OEuvres de Dumarsais ont été recueillies par Duchosal et Millon, et publiées à Paris, Pougin, 1797, in-8°., sept vo-

» quarante ans, il est pauvre, et ne m'a jamais » rien demandé. »

(1) Girard ne fut guère plus heureux que Dumarsais, puisque ce ne fut que vingt-six ans après la publication de son livre que l'académie lui ouvrit ses portes.

(2) Tous les biographes en ont signalé l'*errata*. Sous ce nom, Dumarsais expose au lecteur les principes de l'orthographe qu'il a suivie, lesquels consistent principalement à supprimer les lettres doubles dans le cas où, contraires à l'étymologie et à la prononciation, elles sont *des signes qui ne signifient rien.*

lumes. Elles contiennent : (tom. I.), *Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la Langue latine* ; deux *Lettres* deffensoires, des *Réflexions sur la Méthode de Lefévre de Saumur, et sur les notes de Gaullyer*, les *véritables Principes de la Grammaire, pour apprendre le latin.* L'exposition, dédiée aux jeunes Beaufremont, avait paru séparément à Paris, 1722, in-8°. La méthode de Dumarsais est aussi simple, aussi facile, aussi naturelle que philosophique. Les langues s'apprennent par l'usage et par la raison. La première faculté qu'il convient d'exercer dans les enfants, c'est la mémoire. On leur apprendra donc successivement les mots le plus en usage. Veut-on venir à l'interprétation d'un auteur ? on en rangera le texte conformément à la construction française et sans inversion ; on aura soin aussi de restituer les mots sous-entendus. Sous chaque mot latin on placera sa traduction française ; puis, en regard, le texte pur de l'auteur, et une version conforme au génie de notre langue. Par ce moyen, bien simple, l'enfant ne cesse pas un moment de savoir ce qu'il fait. Passant de l'interlinéaire à la bonne version, du texte francisé au texte pur, il apprend sans s'en douter le jeu des inversions, le méchanisme de la construction, le génie même de la langue, ou plutôt il apprend deux langues à la fois. Pour joindre l'exemple au précepte, Dumarsais place à la suite de son livre le *Poëme séculaire* d'Horace, disposé conformément aux principes que nous venons d'établir. Cette méthode est admirable, dira-t-on; oui, mais les pédants, les férules, l'intérêt des maîtres particuliers, la morgue des colléges, et, plus que tout, l'empire despotique de l'usage ! Doit-on être étonné des oppositions qu'éprouva Dumarsais, et de la désuétude où est tombée sa méthode ? (Tome II.) L'*Epitome de Diis et Heroïbus poeticis*, de Jouvenci, disposé comme le poëme séculaire. (Tome III.) *Des Tropes. Dissertation sur la prononciation et l'orthographe*, etc. L'auteur examine si l'on doit écrire *Français* ou *François*, et se détermine pour la dernière manière, quoique ni l'une ni l'autre ne lui semblent exactes. *Lettre à Durand sur ce passage de l'Art Poétique : « Difficile est propriè communia dicere. » Lettre à l'auteur des vrais Principes de la Langue françoise. Inversion. Fragment sur les causes de la parole.* Dans le Traité des *Tropes*, publié à Paris, in-12 (1), 1730, il définit d'abord le style figuré; il divise ensuite les figures en figures de pensée, communes à toutes les langues, et figures de mot, particulières à chacune. Il montre les avantages et fait sentir les abus du style figuré ; il traite même aussi des autres sens dont les mots sont susceptibles. Les tomes IV et V contiennent des *Mélanges de grammaire et de philosophie*, tirés de l'*Encyclopédie*, sa *Logique* et ses *Principes de Grammaire*, publiés séparément, Paris, 1769, in-8°. (2). Dumarsais ne travailla que peu de temps pour l'*Encyclopédie* : ses articles ne vont que depuis l'A jusqu'au C ; les plus importants sont : *Abstraction, Accent, Acception, Accident, Adverbe, Alphabet, Article, Cas, Concordance, Conjugaison, Consonne.* Sa grammaire est divisée en six articles : *Proposition* et *Période*, en tant que composées de mots, *Orthographe, Prosodie, Etymologie, Pré-*

(1) La seconde édition de cet ouvrage, qui est de 1757, fut encore dix-huit ans à s'écouler, car la troisième est de 1775.

(2) La préface de la grammaire avait été publiée séparément en 1729; il y revient sur sa méthode pour apprendre le latin.

liminaires de la Syntaxe, et *Syntaxe*. A la fin du tome VII se trouve l'*Exposition de la doctrine de l'Eglise gallicane, par rapport aux prétentions de la Cour de Rome*. Cet ouvrage, entrepris sur la demande du président de Maisons, et terminé pour le duc de La Feuillade, ambassadeur à Rome, ne parut qu'après la mort de Dumarsais, Genève (Paris), 1757, in-12, tant cet homme paisible redoutait de voir sa tranquillité troublée; il est divisé en deux parties : dans la première il expose les principes généraux sur lesquels reposent la puissance spirituelle et la puissance temporelle; dans la seconde, il déduit de ces principes les bornes du pouvoir de l'église, du pape, des évêques. Il prouve que les papes n'ont aucune autorité réelle sur les empires, et qu'ils ne peuvent même rien exiger des sujets à quel titre que ce soit. Lancelot, ami de Dumarsais, l'a signalé comme auteur d'un autre ouvrage du même genre : *Politique charnelle de la Cour de Rome, tirée de l'Histoire du Concile de Trente, de Pallavicini*, 1719, in-12, livre, dit-il, fait par ordre du régent, et qui n'a point été compris dans le recueil des OEuvres du philosophe, non plus que deux opuscules sur la *Pesanteur de l'Air* et le *Flux et Reflux de la Mediterranée*, qui se trouvent dans les Mercures de juillet 1723 et août 1725. Les éditeurs de ces œuvres y ont très indiscrètement inséré, aux tomes VI et VII, quatre morceaux, savoir : I. *le Philosophe*, pièce imprimée dans les *Nouvelles libertés de penser*, Amsterdam (Paris), 1743, in-12, et plus exactement dans le *Recueil philosophique* de Naigeon, Londres (Paris), 1770, in-12; II. *la Raison*, autre pièce insérée dans ce dernier recueil; III. *Analyse de la Religion chrétienne*; IV. *Essai sur les Préjugés, contenant l'apologie de la philosophie*, Londres (Amsterdam), 1770, in-8°. et Paris, 1795, in-8°., 2 vol., sous le nom de Dumarsais (1). Ce dernier livre, nous dit-on, est du baron d'Holbach, avec des notes de Naigeon. Naigeon a trompé tous les bibliographes modernes, soit qu'il le fût lui-même par d'Holbach, soit, ce qui est beaucoup plus probable, par suite de son enthousiasme pour le baron patriarche de la moderne philosophie. A quel homme, par exemple, initié tant soit peu dans l'art d'écrire, pourra-t-on jamais persuader que le *Bon sens* et le lourd *Système de la nature*, que l'*Ecce homo* (2) et le *Système social* sortent de la même main? D'Holbach était riche, Mécène, chef d'une cotterie; il accueillait quiconque voulait écrire contre la religion, imprimait les ouvrages les plus philosophiques, et se plaisait souvent à s'en dire l'auteur. Quant à nous, nous sommes persuadés que Dumarsais ne fut point l'éditeur d'un livre étranger à son genre d'études, opposé probablement à ses principes, et que les trois fragments précités ne lui appartiennent pas davantage. Quand on réfléchit aux nombreux pseudonymes de Voltaire, il ne paraît plus étonnant que l'on ait emprunté le nom d'un homme paisible et vivant dans l'obscurité, pour publier quelques écrits hardis, rarement avoués par leur auteur. D'Alembert nous apprend que Dumarsais avait fait une *Réponse à la critique de l'Histoire des oracles de Fontenelle, par le P. Baltus*. Ni les plus vives sollicitations,

(1) On le fait aussi éditeur du *Monde, son origine et son antiquité*, Londres, 1751, in-8°., ouvrage que l'on attribue à Mirabeau.

(2) Il suffit de jeter les yeux sur l'*Hist. crit. de J. C.* pour y reconnaître l'auteur de la *Bible enfin expliquée*, dont ce livre forme comme le complément. Or personne ne s'était encore avisé de prétendre que le lourd d'Holbach possédât aussi parfaitement l'art d'imiter le style de Voltaire.

ni l'offre même de soumettre son livre au tribunal de l'inquisition, ne purent lui faire obtenir la permission de le publier. On en trouvera l'analyse dans l'ouvrage de d'Alembert dont nous parlerons tout à l'heure. Cet auteur fait aussi mention de quelques autres écrits commencés par Dumarsais. En 1804, l'institut de France proposa pour prix l'éloge de Dumarsais. Ce prix fut remporté par M. Degerando, dont le livre a été publié, Paris, 1805, in-8°. Il existait déjà un excellent éloge du philosophe, par d'Alembert, que l'on trouve dans les *Mélanges de Littérature*, au 7e. volume de l'*Encyclopédie*, et que les éditeurs de Dumarsais ont mis en tête de ses OEuvres.

D. L.

DUMAS (Hilaire), docteur en théologie de la faculté de Paris et de la maison et société de Sorbonne, vivait dans le temps où les questions du jansénisme s'agitaient avec beaucoup de chaleur, soit sur *le droit*, soit sur *le fait*. Quoique les papes fussent intervenus dans ces démêlés par des bulles, et les évêques par des mandements, quoique le gouvernement lui-même y eût pris part et rendu des ordonnances, néanmoins les partis ne se rapprochaient point. L'abbé Dumas crut que ce serait une chose utile que de mettre sous les yeux du public tout ce qui s'était passé depuis que ces questions avaient commencé à partager les esprits, et d'en donner une histoire fidèle et impartiale qui pût mettre les gens du monde en état de juger par eux-mêmes ce qu'ils devaient en penser. Il exécuta ce plan, en donnant au public un ouvrage sous le titre d'*Histoire des cinq propositions de Jansenius*, Liége, Momal, 1699, un volume in-12 de 642 pag. L'auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, en conservant le même lieu de l'édition, le même nom du libraire et la même date, donne à cette histoire 2 vol. in-12; ce qui supposerait deux éditions faites en la même année. Il paraît que l'Histoire des cinq propositions fut reimprimée à Trévoux en 1702, 3 vol. in-12. Quelques personnes ont attribué au Père le Tellier ce livre bien et sagement écrit. Le caractère violent et fort connu de ce Père contraste trop avec le ton de réserve et de modération qui règne dans cette histoire pour qu'on l'en croie l'auteur. D'ailleurs, le Père Quesnel ayant attaqué l'Histoire des cinq propositions, dans un écrit intitulé : *La Paix de Clément IX*, l'abbé Dumas y répondit par un nouvel ouvrage sous ce titre : *Défense de l'Histoire des cinq propositions de Jansenius*, ou *deux Vérités capitales de cette Histoire, défendues contre un libelle intitulé : La Paix de Clément IX*, ou *Démonstration de deux faussetés capitales*. Or, dans cette défense, l'abbé Dumas se reconnaît pour l'auteur du livre attaqué. On a encore de lui une *Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ*, et quelques autres productions peu connues. Il mourut en 1742.

L—y.

DUMAS (Louis), fils naturel de Jean-Louis de Montcalm, seigneur de Saint-Veran et de Candiac, et d'une veuve de condition du Rouergue, naquit à Nîmes, en 1676, et mourut près de Paris, le 19 janvier 1744. Il était licencié en droit, mais il négligea l'étude de la jurisprudence pour celle de la philosophie et des sciences exactes. Il fut encouragé par le Père Malebranche, avec qui, très jeune encore, il eut des liaisons intimes. La théorie de la musique et l'invention du bureau typographique exercèrent principalement ses talents. On lui doit : I. *L'Art de composer toutes sortes de*

musique, sans être obligé de connaître le ton ni le mode, 1711, in-4°.; II. *Les Mémoires d'Ecosse sous la reine Marie Stuart, traduits de l'anglais de Crawfurd*, 1716, ouvrage inédit dont l'auteur avait donné le manuscrit au marquis d'Aubaïs; III. *La Bibliothèque des Enfants*, ou *les premiers Eléments des Lettres*, 1733, 4 parties in-4°.; IV. *L'Art de la Musique, enseigné et pratiqué par la méthode du bureau typographique, établie sur une seule clef, sur un seul ton et sur un seul signe de mesure*, Paris, sans date (1753), in-4°. oblong d'environ 450 pages, tout gravé; V. *L'Art de la Musique enseigné sans transposition*, 1758(1). La Bibliothèque des enfants fut composée pour faciliter à ceux de la famille royale l'usage du bureau typographique. Ce bureau est une ingénieuse imitation des procédés de l'imprimerie pour la composition, appliquée à l'art de familiariser les enfants de l'âge le plus tendre avec les signes du langage et de l'écriture, de les accoutumer à en former des mots, à en décomposer l'assemblage, et de leur apprendre, avant même qu'ils puissent manier une plume, et en se jouant, l'orthographe et les premiers éléments de la grammaire. Cette utile découverte ne mérite pourtant pas, comme l'a prétendu un savant académicien, d'être mise en parallèle, par son importance, avec celle de la bousole, de l'imprimerie et du thermomètre; mais on ne peut nier qu'elle ne présente de grands avantages. Dumas fit lui-même l'essai de sa méthode sur le jeune Condiac (*V.* Condiac). La douleur que ressentit Dumas de la mort prématurée de cet enfant, fit craindre pour sa raison ni pour ses jours. Les secours de Boindet le sauvèrent; il les lui prodigua avec tout l'empressement de l'amitié la plus tendre et la plus généreuse. Le caractère estimable de Dumas, non moins que son mérite littéraire, lui avait fait beaucoup d'autres amis, quoiqu'il vécût fort retiré. Il passa les dernières années de sa vie auprès de Mme. de Vaujour, chez laquelle il mourut, laissant 40 mille francs au marquis de Montcalm, son élève, tué depuis au siége de Québec. Boindin grava sur sa tombe :

Heu, lugete, puëri, puellæque,
Et quibus vos liberavit methodus,
Debitas auctori fundite lacrymas.

V. S—L.

(1) Cet ouvrage, ainsi que le précédent, a été attribué à un autre Dumas (Antoine-Joseph), natif de l'Artois.

DUMAS, *voyez* Aigueberre.

DUMAS (R.-F.), né en Franche-Comté, d'une famille originaire de Lorraine, était avocat au commencement de la révolution : il en embrassa les principes avec cette exaltation effrénée qu'il n'est guère possible de croire naturelle dans un homme qui, ayant reçu une certaine instruction, doit avoir quelque connaissance de la manière dont les peuples peuvent être gouvernés. Lors de la formation des administrations départementales, Dumas fut nommé à celle du Jura. Après le 10 août, il fut appelé à Paris, et mérita, par ses fureurs à la tribune des jacobins, où on le vit continuellement prendre l'initiative des mesures les plus atroces et les plus folles, d'être nommé vice-président et bientôt président en titre d'une des sections du tribunal révolutionnaire, lorsque, pour multiplier les exécrations, il fut nécessaire de multiplier les autorités qui devaient les opérer. De tous les hommes qui siégèrent dans cet épouvantable tribunal, Dumas passe pour avoir été un des plus cruels; dans les courts débats

auxquels les procès révolutionnaires donnaient lieu, il joignait la dérision à la barbarie, et s'amusait à insulter les augustes et malheureuses victimes qu'il faisait immoler. De ce nombre fut Mme. la maréchale de Noailles, âgée de plus de quatre-vingts ans, et entièrement sourde : il avait beau l'interroger, la maréchale avançait la tête à toutes les questions, et répondait : *Qu'est-ce que vous dites ?* « Tu ne » vois donc pas qu'elle est sourde, lui » dit un de ses voisins ? — Eh bien, » répondit Dumas, elle a conspiré » sourdement. » Après les condamnations, Dumas n'oubliait pas de se rendre à la société des Jacobins, et d'y faire un pompeux étalage des opérations du tribunal, en y nommant les principaux personnages qu'il avait frappés, ainsi que ceux qu'il se proposait d'immoler encore ; il recevait leurs instructions, leurs dénonciations forcenées, et allait reprendre le cours de ses assassinats (*Voy.* Fouquier-Tainville). Dumas fut un des sicaires les plus fidèles de Robespierre, et un de ceux qui le défendirent avec le plus de courage, la veille et le jour de sa proscription : il fut mis hors la loi avec lui, et exécuté le 10 thermidor ou 28 juillet 1794, âgé de trente-sept ans. B—u.

DUMAS (Jean-François), était frère aîné du précédent. Son père, sous-lieutenant dans la maréchaussée, ayant été nommé à la résidence de Lons-le-Saunier, Dumas, alors fort jeune, vint s'y établir avec sa famille. Après avoir terminé ses études, il prit ses degrés en droit et exerça la profession d'avocat avec distinction. Dumas fut du nombre de ceux qui virent dans la révolution un moyen de réformer les abus, mais qui n'en approuvèrent jamais les excès. Etant administrateur du département du Jura, dans les premiers mois de 1793, il s'opposa avec courage à l'exécution des mesures proposées par les commissaires de la convention, et parvint même à les intimider. Un décret l'ayant déclaré rebelle, ainsi que ses collègues, il se vit obligé de fuir pour échapper à une mort certaine. Lorsque les circonstances lui permirent de rentrer en France, il ne voulut point reparaître à Lons-le-Saunier, à raison de la trop juste haine que l'on y conservait pour son frère, et se retira à Trévoux, où il mourut d'une apoplexie occasionnée par le chagrin, en 1795, à l'âge de trente-huit ans. On a de lui : I. *Discours sur cette question : Quels sont les moyens de perfectionner l'éducation des jeunes demoiselles*, couronné par l'académie de Châlons-sur-Marne ; Neufchâtel, 1785, in-8°. ; II. *L'Esprit du citoyen*, Neufchâtel, 1783, in-8°. Cet ouvrage renferme des vues nouvelles pour l'extinction de la mendicité ; mais le ton en est déclamatoire et le style peu correct. III. *Adresse aux états-généraux et particuliers sur l'origine de l'impôt*, Paris, 1789, in-8°. IV. des *brochures* relatives aux circonstances. W—s.

DUMAS (Charles-Louis), doyen de la faculté de médecine de Montpellier, professeur de médecine, recteur de l'académie, conseiller de l'université, membre de la légion-d'honneur, correspondant de l'institut national de France, etc., naquit à Lyon en 1765. Son père, qui était chirurgien et contemporain du célèbre Pouteau, le destina à l'art de guérir. Il fit ses premières études à l'Oratoire ; étudia la philosophie et les mathématiques au séminaire de St.-Irénée, et jeune encore, il fut envoyé à Montpellier. Les progrès qu'il fit sous les hommes qui soutenaient alors la gloire de la faculté

de médecine de cette ville, furent si rapides qu'à l'âge de dix-neuf ans il reçut le titre de docteur; à vingt-un ans il fut couronné par la société royale de médecine de Paris; à vingt-trois ans il concourut pour une chaire de professeur de la faculté de Montpellier. Savant et laborieux, Dumas obtenait chaque année un titre honorable, ou enrichissait la science d'une nouvelle production. Il cultivait la médecine à une époque où de grands progrès dans les sciences physiques et naturelles devaient opérer d'heureux changements dans plusieurs branches de l'art de guérir. Aussi leur application à la physiologie et l'emploi de l'analyse à la connaissance des maladies chroniques, ont été les principales sources de sa gloire. Le premier ouvrage qui ait fait connaître son mérite, est son *Mémoire* couronné par la société royale de médecine de Paris, sur ce sujet: *Déterminer dans quelles espèces et dans quel temps des maladies chroniques, la fièvre peut être utile ou dangereuse, et avec quelle précaution on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement?* Dumas, dont le mémoire est remarquable par une érudition choisie, partagea le prix avec M. Pujol. En 1789, Dumas se présenta pour disputer, à Montpellier, la chaire que la mort de Sabatier venait de laisser vacante. Au nombre des concurrents était Fouquet, âgé de soixante-cinq ans, et vieux athlète, ainsi qu'il se plaisait à le dire: il entrait pour la 3e. fois dans la lice du concours. Les préleçons venaient de commencer, lorsque le roi disposa en sa faveur, d'une chaire que réclamait son âge, son expérience et sa célébrité. Il restait au concours la chaire de Grimaud, professeur que regretait aussi l'école de Montpellier; Dumas la disputa glorieusement à de nombreux concurrents, et obtint l'accessit. Grimaud, mort à 37 ans, avait laissé en manuscrit son *Cours complet de fièvres;* Dumas, son élève et son ami, fut l'éditeur de cet ouvrage. Il y ajouta un discours préliminaire, dans lequel il a donné une division générale des causes des maladies. Dumas et Petit-Darsson publièrent, en 1792, une traduction de *l'Essai sur la nature et le traitement de la phtisie pulmonaire*, par Thomas Reid, Lyon, in-8°. Peu d'ouvrages avaient paru à cette époque sur cette maladie. Dumas y a joint un discours préliminaire, dans lequel il développe les causes physiques et morales qui ont affaibli ou vicié nos tempéraments, et rendu les maladies chroniques si communes de nos jours. Il a encore ajouté à cette traduction, des notes intéressantes. Conduit à Paris par le désir de connaître des hommes qui imprimaient une nouvelle marche aux sciences, et distingué par Vicq-d'Azyr, il s'attacha à suivre ses travaux. Il revint dans sa ville natale, précédé de la réputation que lui avaient acquise ses premiers succès. Employé comme médecin du grand Hôtel-Dieu, dont son ami, M. A. Petit, était chirurgien en chef, il y recueillit les faits qui servent de base à sa *Dissertation sur la nature et le traitement des fièvres remittentes qui compliquent les grandes plaies* (Mém. de la Soc. méd. d'émulation, 4e. année). Bientôt, enveloppé dans les malheureux événements qui suivirent le siége de Lyon, il fut jeté dans les prisons avec un grand nombre de ses compatriotes. Les soins d'un ami le firent évader, et il fut obligé de fuir pendant quelque temps: il eut peine à obtenir une place dans l'hôpital de la marine de Toulon. Nommé, en 1794, médecin d'une division de l'armée des Alpes, il fit sur les maladies qui y régnaient, des ob-

servations qu'il publia plus tard. Une maladie grave le ramena à Montpellier. Cette ville, qui avait été témoin de ses premiers succès, devait être le théâtre de sa gloire. En 1795, époque de l'organisation des écoles de santé, Dumas obtint la chaire d'anatomie et de physiologie. Ce fut pour se rappeler les détails anatomiques, qu'il avait perdus de vue depuis plusieurs années, et pour en faciliter l'étude aux élèves, qu'il composa son *Système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain*, Montpellier, 1797, in-4°. Persuadé, ainsi que Condillac, qu'on peut perfectionner la science en en perfectionnant le langage, il voulut donner aux muscles des noms nouveaux tirés de leurs attaches. Le professeur Chaussier avait déjà publié un semblable travail, que Dumas loue en ajoutant que le sien en diffère peu. Un tel changement de noms, doit, pour être admis, présenter de grands avantages. Lieutaud, convaincu des vices de l'ancienne nomenclature, la suivit cependant, « pour éviter, » disait-il, la confusion qui naîtrait » d'un langage nouveau. » C'est un changement semblable dans une autre science, qui avait fait dire à Buffon, que la nomenclature de la botanique était devenue plus difficile que la science même. Dumas fut ensuite nommé successivement, professeur de bibliographie, chargé de la surveillance de la bibliothèque, professeur de médecine clinique pour le traitement des maladies chroniques, médecin de l'hôpital établi pour ces maladies, professeur de clinique interne en remplacement de Fouquet, pendant les quatre dernières années de sa vie; directeur de l'école, après la mort du professeur René, président du jury de médecine, membre correspondant de l'institut, doyen de la faculté de médecine, recteur de l'académie de Montpellier, conseiller de l'université et membre d'un grand nombre de sociétés savantes. Il prononça des discours, des éloges, des mémoires et fit insérer des observations dans différents recueils périodiques. Ces ouvrages ne sont point également estimés. Il en est où l'on cherche vainement le mérite et la doctrine de Dumas, tel est son *Mémoire sur l'action altérante des cantharides* (Recueil des actes de la société de santé de Lyon, 1er. volume.); mais on distingue l'*Eloge de Fouquet*, Montpellier, 1807, in-4°.; l'*Eloge du professeur Dorthes*, ibid., 1808, in-4°.; son *Aperçu physiologique sur la transformation des organes* (Journal de physique, 1805—1806.); une *Observation intéressante d'épilepsie rendue intermittente*, ensuite guérie par le quinquina (Journal de médecine et de chirurgie, par Sedillot.); et son *Discours sur les progrès futurs de la science de l'homme*, Montpellier, 1804, in-4°. Dans ce discours, il cherche à découvrir dans l'histoire de la médecine, quels ont été les causes de ses progrès et les obstacles qui ont ralenti sa marche. Il pense que cette science devra beaucoup encore à l'analyse et à l'esprit d'observation. Deux ouvrages plus importants que ceux dont nous venons de parler, ont fixé la réputation de Dumas. Ces ouvrages sont: ses *Principes de physiologie*, Montpellier, 1800—1806, 4 vol. in-8°.; et sa *Doctrine des maladies chroniques*, Paris, 1812, in-8°. De nombreux changements devaient être introduits en physiologie, par les progrès qu'avaient faits les sciences physiques et naturelles, depuis un demi-siècle, par une appréciation plus juste des forces de la vie et par une méthode de philosopher que Barthez avait in-

troduite en médecine, méthode qui ne permettait d'admettre que ce qui était rigoureusement prouvé. Ces heureux changements indiqués dans les leçons et dans les mémoires de Grimaud, se retrouvent dans les Principes de physiologie de Dumas. Il a abandonné les expressions vicieuses de fonctions vitales, fonctions animales et fonctions naturelles; l'ordre qu'elles avaient fait établir, a fait place à une classification plus méthodique. Une étude approfondie du *principe vital*, de cet ensemble de forces que nos organes tiennent de la vie, a fait rejeter les hypothèses nées d'une fausse application de la mécanique, de la physique, de l'ancienne chimie, reprimer les trop grandes prétentions de la chimie pneumatique. Il est vrai de dire que, avant Dumas, ces forces avaient été bien appréciées séparément; les puissances qu'il désigne par les noms de *orce sensitive*, de *force contractile* ou *motrice*, de *force assimilatrice* et de *force de résistance vitale*, ne sont que l'*irritabilité* et la *sensibilité* de Haller, et les *forces toniques* auxquels Stahl rattachait les mouvements insensibles de nos organes. Cette connaissance plus exacte de la vitalité des solides, qui n'empêche point d'admettre la vitalité des fluides (1), a fait proscrire les explications d'une médecine toute humorale. Dumas ne croit point à l'existence de cette *fibre élémentaire* que Haller séduit par les effets illusoires de la macération, avait admise dans tous nos organes. De nombreuses expériences ont démontré que plusieurs éléments organiques tels que la gélatine, l'albumine, la fibrine, etc., forment la base de différents systèmes d'organes. En décrivant les fonctions, Dumas n'a pas toujours résisté au désir de créer des hypothèses; si l'explication qu'il a donnée des sentiments de la faim et de la soif, n'a pas ce degré de certitude qu'il y attachait, du moins il l'a établie sur des observations et des expériences qui lui donnent un grand intérêt. L'application des sciences à la médecine, lui a fourni un grand nombre de vues nouvelles; la chimie pneumatique a dévoilé les altérations que l'air subit pendant la respiration, et les asphyxies ont été mieux déterminées. Cette science a fait connaître les principes qui composent le sang; elle a prouvé que ce fluide ne contient point les humeurs des sécrétions toutes formées, comme le pensaient Descartes, Leibnitz, Winslow et beaucoup d'autres; Dumas les considère comme le produit des actes sécrétoires, de même que le chyle est le produit des actes digestifs. L'action de l'électricité sur les nerfs et les organes musculaires dans le galvanisme, est un exemple des phénomènes qui lient la physiologie à la physique. L'anatomie comparée a aussi fourni des rapprochements que Dumas a saisis, pour jeter quelque jour sur les fonctions. Nous signalerons ici une erreur qu'il a commise dans l'explication du mécanisme de la vision. Dumas a pris l'axe optique pour la perpendiculaire de laquelle s'éloignent les rayons de lumière, en traversant l'humeur vitrée; il les fait un peu diverger, tandis que leur convergence est augmentée. L'ouvrage de Dumas renferme les changements opérés en physiologie depuis Haller. Il est remarquable, moins par les travaux particuliers à l'auteur, que par une juste application de la doctrine du principe vital et des découvertes

(1) La vitalité des fluides a été bien démontrée depuis, par la belle expérience du docteur Circaud, rapportée par M. Cuvier, dans le compte rendu de l'Institut; il a fait contracter la fibrine sous l'influence du galvanisme, immédiatement après la mort de l'animal. Ce fait doit faire rejeter le solidisme exclusif.

empruntées des sciences naturelles. La doctrine des maladies chroniques est l'ouvrage de Dumas qui lui assure le plus de célébrité. Il contient un travail qui lui est propre ; la théorie de la formation de ces maladies. Cet ouvrage est divisé en quatre parties : la première renferme l'exposition des phénomènes essentiels des maladies chroniques et les différences qui existent entr'elles et les maladies aiguës ; la seconde comprend la théorie de leur formation : c'est dans cette partie, qu'à l'aide d'une heureuse analyse, il parvient à connaître les affections simples qui sont les éléments des maladies ; il les rapporte aux altérations des forces et de l'action vitales, aux altérations des solides et des fluides, et aux altérations spécifiques rhumatismale, arthritique, etc. Dumas établit des subdivisions et donne un tableau de tous les éléments des maladies. La connaissance de ces principes élémentaires, qu'il distingue des symptômes, le conduit à établir une différence entre les maladies simples, formées par un seul élément, les maladies composées de plusieurs, et les maladies compliquées. Cette théorie contribuera peut-être à perfectionner la nosologie. Dans la troisième partie, il expose les modifications qu'impriment aux maladies, l'âge, le sexe, les passions, les climats, etc. La quatrième partie offre une application utile de la distinction des affections élémentaires au traitement des maladies. Ces principes élémentaires fournissent les indications du traitement analytique de Barthez. Cette doctrine des maladies chroniques trouve sa source dans les ouvrages de tous les grands médecins. « Quoique la connaissance des maladies chroniques, » dit Dumas, ne soit établie nulle part » sur la différence et le rapport de » leurs éléments, cependant les écrits » ou la pratique de Sydenham, de » Baillou, de Fernel, de Stahl, d'Hoffmann, de Rivière, de Dehaen, de » Stoll, et de tous les autres bons médecins, attestent qu'ils ont connu » l'analyse thérapeutique, sans l'avoir » réduite en corps de doctrine, et que » pour former les indications lumineuses dans le traitement des maladies, ils les ont réellement décomposées en plusieurs affections élémentaires d'où ces indications ressortent. » Barthez a souvent employé cette analyse. C'est en décomposant les fièvres intermittentes pernicieuses, non dans leurs symptômes extérieurs, mais dans leurs éléments morbifiques, qu'il a été conduit à l'administration de l'opium à forte dose, durant l'accès pernicieux, pour en faire cesser le danger. La gloire de convertir cette division des éléments des maladies, en corps de doctrine, était réservée à Dumas. On doit regretter qu'il n'ait pu ajouter à son meilleur et dernier ouvrage, un volume dans lequel il se proposait de développer davantage cette doctrine, et d'en faire l'application à un grand nombre d'observations. Il travaillait encore à un éloge de Grimaud et à celui de M. A. Petit, qu'il devait réunir à ses discours et à ses autres éloges, sous le titre de *Tribut académique*, lorsqu'une maladie aggravée par une trop vive sensibilité le conduisit rapidement au tombeau. Il mourut le 3 avril 1813, âgé de quarante-sept ans. Les discours de Dumas sont écrits avec élégance ; quelquefois trop de prétention le porte à se servir d'expressions affectées. On ne trouve point, dans la première édition de ses Principes de physiologie, cette simplicité de style qui consiste à rendre ses pensées avec aisance, avec cette concision,

cette clarté qu'on aime à retrouver dans les ouvrages de sciences. On voit qu'il a fait quelques efforts pour éviter ce reproche dans son dernier ouvrage. Dumas était obligeant et bon ami; doué d'une grande sensibilité, il était vivement affecté des causes qui froissaient légèrement son amour-propre. L'amour de la gloire le rendit laborieux et lui fit publier un grand nombre d'ouvrages. A ceux que nous avons cités, on doit ajouter les suivants : I. *Essai sur la vie*, thèse, Montpellier, 1785, in-4°.; II. *Observation sur une imperforation de l'anus* (Recueil de la société de médecine de Paris, N°. XIII.); III. *Observation sur une fièvre gastrique*, et *Observation sur une plaie de tête*, etc. (Actes de la société de santé de Lyon.); IV. *Aperçu sur les maladies qui ont régné à l'armée* (Rec. périodique, 1799.); V. quelques discours académiques et pièces de circonstance. — Un éloge de Dumas par son ami le professeur Prunelle, est annoncé comme devant bientôt paraître. T—T.

DUMAY (Paul), né à Toulouse en 1585, d'une famille originaire de Bourgogne, fut reçu conseiller au parlement de Dijon en 1611. Il cultiva la poésie latine avec quelque succès, chercha à lier amitié avec les savants, et fut estimé de plusieurs, parmi lesquels on cite Scaliger, Grotius, Sarrau et Gassendi. Ce magistrat mourut à Dijon en 1645, le 29 décembre. Il n'a laissé aucun ouvrage important. On a de lui : I. *Epicedion in funus D. Brularti*, Dijon, 1611, in-8°.; II. *Discours sur le trépas de M. de Termes*, Dijon, 1621, in-8°.; III. *les Lauriers de Louis-le-Juste*, Paris, 1624, in-8°.; IV. *Innocentii III. Pont. Max. epistolæ, cum lucubrationibus*, Paris, 1625, in-8°. Ce recueil ne contient que cinquante-trois lettres (*Voyez* Baluze ou Innocent III); V. *Bibliotheca Janniniana*, manuscrit. C'est le catalogue de la bibliothèque de Nicolas Jannin, abbé de St.-Bénigne de Dijon. Les exemplaires en ont été si multipliés, à une époque où les ouvrages de ce genre l'étaient très peu, que plusieurs savants ont cru qu'il avait été imprimé : c'est une erreur. VI. Les *Quatrains de Pibrac*, traduits en autant de distiques latins. Le P. Oudin avait envoyé le manuscrit en Hollande pour le faire imprimer, mais il se perdit dans le voyage. — Dumay (Pierre), fils du précédent, né à Dijon en 1627, conseiller au parlement de cette ville en 1647, hérita du goût de son père pour les lettres, et fut lié avec les savants les plus distingués. Il n'avait que seize ans lorsqu'il publia, en l'honneur du duc d'Enghien, un poëme qui lui mérita les éloges de Gronovius. Lamonnoye n'estimait point les vers français de Dumay; mais il a fait, dit-il, en latin, « des » vers lyriques, des élégiaques et des » héroïques, dignes des anciens. » Le recueil en existait manuscrit entre les mains de son petit-fils (en 1742). Pierre Dumay mourut à Dijon en 1711, le 26 janvier, à quatre-vingt-cinq ans. Il était membre de l'académie des Ricovrati de Padoue. On trouve de lui des vers français et latins dans différents recueils. Les seuls ouvrages qu'il ait fait imprimer sont : I. *Enguinneïdos liber primus*, Dijon, 1643, in-4°. Ce poëme, qui annonce un talent distingué, n'a point été terminé; II. *Virgile virai en Bourguignon*, Dijon, 1718, in-12; 1719, même format. La première édition ne contient que le premier livre de l'Enéide, traduit en patois dijonnais. Celle de 1719 contient de

plus le second livre, traduit en partie par l'abbé Petit. Cette traduction est devenue très rare. W—s.

DUMAY (Louis), publiciste du dix-septième siècle, né en France, ou d'une famille française établie à l'étranger, voyagea dans sa jeunesse, et passa même en Amérique. A son retour il se fixa en Allemagne, et fut successivement secrétaire de l'électeur de Mayence, et conseiller du duc de Würtemberg. Il prenait les titres de seigneur des Salletes et de chevalier de St.-Michel. On peut juger, par la manière dont il parle de la cour de Rome et des ordres religieux, que s'il n'avait pas embrassé ouvertement le parti des réformés, il partageait du moins leurs opinions sur les points essentiels. Sur la fin de sa vie il professa la langue française au collége de Tubingue, et mourut en cette ville le 22 septembre 1681. On a de lui: I. *Etat de l'Empire*, ou *Abrégé du droit public d'Allemagne*, Paris, 1659, in-12 (l'édition de 1665, publiée dans la même ville, est augmentée); traduit en anglais, Londres, 1676, in-8°. Ce livre est assez bon, dit Prosper Marchand, pour le temps où il a été fait, mais on est fâché d'y trouver des puérilités; II. *Discours historiques et politiques sur la guerre de Hongrie*, Montbelliard, 1665, in-12, réimprimés sous ce titre : *Mémoires de la guerre de Transylvanie et de Hongrie entre Léopold I et Mahomet IV*, Amsterdam, 1680, 2 vol. in-12; III. l'*Avocat condamné*, ou *Réfutation du traité que le sieur Auberi a fait des prétentions du roi de France sur l'Empire*, 1669, in-12. Cet ouvrage est écrit avec méthode, et il y a de la solidité dans les raisonnements; IV. *la Science des princes*, ou *Considérations sur les coups d'état, par Naudé, avec des Réflexions historiques, morales, chrétiennes et politiques*, 1673, in-8°.; 1752, 3 vol. in-12. C'est l'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Dumay, et il a joui long-temps d'une très grande estime. Cependant le style n'en est point agréable, et l'orthographe bizarre qu'il a employée en rend la lecture difficile. Enfin, en voulant relever les erreurs de Naudé, il en a commis d'autres en assez grand nombre. Marchand en indique plusieurs dans son dictionnaire (art. DU MAY, tom. 2, pag. 36); V. *le prudent Voyageur*, ou *Description politique de tous les états du monde*, Genève, 1681, 2 vol. in-12. VI. Des Réflexions (*Avvertimenti*) sur la *balance politique* de Boccalini, insérées dans l'édition de cet ouvrage, Castellana, 1678, in-4°., VII. *Tabulæ XIV genealogicæ, auctiores emendatiores*. W—s.

DUMÉE (Jeanne), parisienne, est un exemple frappant de la promptitude avec laquelle la raison et le goût se développent chez les femmes. Dès son bas âge, elle se livra à la littérature et aux sciences mathématiques, avec une ardeur que le mariage seul put interrompre. Elle n'était point encore savante, elle ne connaissait de la science que ce qu'il y a de plus aride et de plus rebutant, et néanmoins les charmes de son nouvel état ne purent lui faire oublier ceux qu'elle goûtait auparavant à s'instruire. A dix-sept ans son mari la laissa veuve, ayant été tué à la tête d'une compagnie qu'il commandait en Allemagne. Jeanne Dumée redevenue libre, sentit bientôt sa passion pour l'étude reprendre ses droits : elle se livra entièrement à l'astronomie, et composa un ouvrage intitulé : *Entretiens sur l'opinion de Copernic, touchant la mobilité de*

Tome XII page 223.

HIST. DE FRANCE.

Mlle DUMESNIL.

B. Del.t *Landon dirx.t*

la terre, Paris, 1680. On n'a jamais pu trouver ce livre, et l'on doute s'il a été imprimé. Tous les dictionnaires qui en parlent semblent le faire d'après un article du *Journal des Savants*, année 1680. Or, celui-ci ne donne point le format ni le nom du libraire; il est donc probable que le journaliste en a rendu compte d'après le manuscrit et l'espoir d'une prochaine publication, et que quelques circonstances en auront ensuite empêché l'impression. Mais, puisque l'ouvrage a été connu et jugé favorablement dans le temps, nous devons en conserver la gloire à l'auteur. On rapporte que Jeanne Dumée y traitait avec netteté les trois mouvements de la terre. Elle tirait ses preuves de l'analogie qui existe entre notre globe et les autres planètes, et de l'impossibilité de concevoir le mouvement de la sphère céleste autour de nous. Si l'on considère qu'à cette époque une fausse interprétation de quelques passages de l'Ecriture faisait presque regarder comme une hérésie une vérité que les lois de la mécanique rendent aujourd'hui incontestable, on trouvera remarquable qu'une femme, se dépouillant des préjugés de l'ignorance, reconnaisse et tente de propager cette vérité, quand le souvenir des malheurs de l'illustre Galilée frappait encore de terreur tous ceux qui en étaient les partisans. N—T.

DUMÉES (Antoine-François-Joseph), avocat au parlement de Flandre et lieutenant du roi au bailliage d'Avesne, naquit à Esclaibes, près de Valenciennes, en 1722, et mourut à Avesnes le 27 février 1765. Il est auteur de plusieurs ouvrages de droit assez estimés. Sa *Jurisprudence du Hainaut français*, vol. in-4°., a eu deux éditions. Ses *Annales belgiques*, vol. in-12, imprimées à Douai en 1761, offrent quelques détails intéressants et peu connus sur le règne de Philippe II; mais ce livre, en général, n'est pas composé sur un bon plan : des faits insignifiants y occupent une place très étendue, tandis que d'autres, qui seraient susceptibles de plus de développement, y sont trop resserrés. Il ne remonte d'ailleurs qu'à la mort de Charles-le-Téméraire (1477). Le règne de ce prince et le règne si glorieux de Philippe-le-Bon, qui forment sans contredit la plus belle époque de l'histoire belgique, n'y figurent point. S—T.

DUMÉNI, ou DUMESNIL ( ), acteur de l'Opéra français, avait d'abord été cuisinier. Lulli, l'ayant entendu chanter, le demanda à son maître, et lui fit apprendre la musique. Il débuta en 1677 par le rôle d'Atys. Ses autres rôles principaux étaient ceux de Renaud, de Médor, de Phaéton. Quoique de la plus mauvaise tournure à la ville, il avait sur le théâtre le maintien noble et jouait supérieurement; mais, pour déployer tous ses moyens, il ne lui fallait pas moins de six bouteilles de vin de Champagne, et au dernier acte il était sublime. Duméni mettait à contribution les filles d'Opéra; et leur volait tous leurs bijoux. Ce fut lui que la Maupin étrilla si rudement un jour (*voy.* Maupin). Il avait coutume d'aller passer les vacances en Angleterre, d'où il rapportait souvent mille pistoles; mais il en revint une année avec une extinction de voix qui dura jusqu'à sa mort, arrivée en 1715. Z.

DUMESNIL (Marie-Françoise), célèbre actrice, née à Paris en 1713. Après avoir été attachée quelque temps aux théâtres de Strasbourg et de Compiègne, elle débuta à la Comédie française, le 6 août 1737, par le rôle de Clytemnestre (d'Iphigénie en Aulide),

et elle y fut reçue le 8 octobre de la même année. Son extérieur, sans avoir rien d'irrégulier, était loin d'annoncer une reine de théâtre. Les connaisseurs ont toujours regretté qu'elle ne joignît pas les grâces du maintien, la noblesse des attitudes, au pathétique déchirant et souvent sublime de son jeu. C'était principalement dans les rôles de mères qu'elle s'élevait au-dessus de toutes les autres actrices, au-dessus même de Mlle. Clairon, sa rivale, qui, avec plus d'intelligence, peut-être, plus de profondeur et de calcul, avait moins d'abandon et d'*entraînement*. Une fois emportée par la passion, Mlle. Dumesnil semblait n'avoir plus rien d'elle-même. Sa voix devenait terrible; l'expression de ses yeux était foudroyante; son débit, rapide, brûlant, désordonné, électrisait toutes les ames. Ce fut elle qui *créa* le rôle de Mérope (c'est-à-dire qui le joua la première). Tous les journaux du temps rapportent qu'elle y développa une chaleur, un enthousiasme dont on n'avait point encore eu d'exemple. On prétend que Fontenelle dit, au sujet du succès de cette belle tragédie : « Les repré» sentations de Mérope ont fait beau» coup d'honneur à M. de Voltaire, » et l'impression, à Mlle. Dumesnil. » Cette épigramme est assurément très fine et très malicieuse; mais on ne saurait la prendre pour un jugement. Il ne faut pas davantage s'en rapporter au témoignage très modeste, et par conséquent très suspect, de Voltaire, qui dit, dans sa Correspondance : « Ce n'est point moi qui ai fait la » pièce, c'est Mlle. Dumesnil. » Tout ce qu'il est permis d'en conclure, c'est que l'actrice se montra parfaitement digne de son rôle, l'un des plus pathétiques et des plus beaux du théâtre. Mlle. Dumesnil jouait aussi avec une grande énergie le rôle de Cléopâtre dans la tragédie de Rodogune. On rapporte qu'un jour, au moment où elle venait de débiter les odieuses imprécations du cinquième acte, elle se sentit frappée d'un coup de poing dans le dos, par un vieux militaire placé dans la coulisse, lequel lui dit avec indignation « Va-t-en, chienne, va» t-en à tous les diables... » Jamais la faveur du public, jamais l'encens des poètes et des journalistes ne flatta aussi vivement son amour-propre, que cette brusque et rude apostrophe. Une autre fois, il s'agissait de répéter le comte d'Essex; Mlle. Dumesnil arriva sans façon au théâtre, vêtue d'un simple casaquin. Plusieurs de ses camarades, au nombre desquels était Mlle. Clairon, se prirent à rire d'un air dédaigneux. Quelle fut leur surprise un instant après, lorsque cette même actrice, objet de leurs railleries, s'avança fièrement sur le théâtre, et, s'élevant par degrés au sublime de la déclamation, finit par faire frémir tous les spectateurs, et par entraîner les applaudissements des personnes qui avaient été le plus choquées de son costume! « Elle a des moments si beaux, » dit Laharpe, qu'elle fait oublier » toutes ses fautes, c'est-à-dire, ses » inégalités, la trivialité de ses gestes » et quelques moments d'exagération. » M. Grandménil, membre de l'Institut, écrivait il y a quelques années, à l'auteur de cet article, une lettre sur l'art théâtral, dans laquelle il parlait ainsi de Mlle. Dumesnil : « Cette actrice » était d'une taille moyenne; jamais » tragédienne n'eut plus de flamme, » ni plus de sensibilité. Aucune n'a » su et ne saura mieux qu'elle inspirer » la terreur et la pitié. Elle négligeait » beaucoup de choses dans ses rôles; » mais, de ces ombres qu'elle distri» buait, peut-être, avec trop de pro» fusion, partaient des éclairs et des

» tonnerres qui frappaient et embra-» saient toutes les ames. » M. Mauduit Delarive, dans son Cours de déclamation, employe plusieurs pages à rappeler et à donner pour modèle aux débutantes, l'énergique simplicité avec laquelle elle jouait le rôle de Jocaste. « Tel est l'empire du talent, dit-il, telle » est la force de ses impressions que, » malgré le nombre d'années écoulées » depuis l'époque où Mlle. Dumesnil » remplissait ce rôle, je retrouve fa-» cilement dans ma mémoire toutes » ses inflexions, tous ses beaux élans, » enfin, toute sa manière de dire. On » n'a point oublié, non plus, le suc-» cès qu'elle était toujours sûre d'ob-» tenir dans les rôles d'Athalie, d'A-» grippine, de Marguerite d'Anjou et » dans celui de la Gouvernante (1). » En 1775, dans un âge très avancé, elle se retira du théâtre avec 2500 fr. de pension; et, un an après, ses camarades donnèrent à son bénéfice une représentation de Tancrède, qui attira une grande affluence. Elle passa les dernières années de sa vie à Boulogne-sur-mer, et mourut le 20 février 1803, dans sa 90e. année, jouissant encore de ses facultés intellectuelles, au point de pouvoir se rappeler et enseigner à de jeunes élèves, un grand nombre de traditions perdues. Elle venait de publier ou de laisser publier sous son nom des mémoires assez volumineux (2), en réponse à ceux de Mlle. Clairon. Nous n'avons trouvé qu'un petit nombre de faits historiques dans cette réfutation diffuse d'un livre, où elle avait été traitée avec trop de rigueur; mais les comédiens en liront plusieurs détails avec intérêt et avec fruit. Presque tous les poètes du dernier siècle, entre autres Voltaire, Boissy, Laharpe, ont payé leur tribut d'admiration à cette grande actrice dans des pièces légères qui mériteraient d'être rapportées. Nous nous bornerons à citer les vers que Dorat lui a consacrés dans son poëme de la déclamation :

Melpomène elle-même
Ceignit son front altier d'un sanglant diadème.
Dumesnil est son nom. L'amour et la fureur,
Toutes les passions fermentent dans son cœur;
Les tyrans, à sa voix, vont rentrer dans la poudre;
Son geste est un éclair, ses yeux lancent la foudre.

On trouvera, dans les notes qui accompagnent ce même ouvrage de Dorat, des réflexions sur l'art du comédien, où le talent de Mlle. Dumesnil, comparé à celui de Mlle. Clairon, nous a paru apprécié avec assez de goût et de justesse. Les acteurs sont encore divisés d'opinion par rapport à ces deux célèbres rivales, comme les gens de lettres l'ont été, le sont, et le seront peut-être toujours, à l'égard de Corneille et de Racine. F. P—T.

DUMESNIL. *Voy.* GARDIN.

DUMNORIX, frère de Divitiac, chef des Éduens, n'est connu que par les *Commentaires de César*, où il est représenté comme un homme ambitieux, amateur de nouveautés, jaloux de son frère, et capable de tous les excès pour satisfaire son désir du pouvoir. Il jouissait d'une grande fortune, acquise par des moyens peu délicats; il s'en servait pour acheter des partisans, et il avait réussi à s'en faire un grand nombre. Orgétorix (*voy.* ORGÉTORIX) lui donna sa fille en mariage et lui promit de le faire reconnaître roi des Éduens, si, de son côté, il voulait l'appuyer dans ses projets. La mort d'Orgétorix ne changea rien à la résolution des Helvétiens, d'abandonner leur pays pour s'établir dans les Gaules. Les Romains sentirent combien serait dangereux l'établissement de ce peuple guerrier dans des provinces dont eux-mêmes médi-

(1) Comédie de La Chaussée.
(2) *Mémoires de M. F. Dumesnil, en réponse aux mémoires d'Hippolite Clairon*, an VIII, in-8°.; ils avaient été rédigés par M. Coste.

taient la conquête ; et en conséquence, César eut l'ordre de s'opposer à leur passage. Il leur restait un chemin ouvert par la Séquanie, mais ils ne pouvaient passer sur les terres des Séquanais que de leur consentement. Dumnorix, devenu l'allié des Helvétiens par son mariage avec la fille d'Orgétorix, profita de son influence sur les chefs des Séquanais pour conclure entre les deux peuples un traité, dont l'exécution fut garantie par des ôtages réciproques. Déjà les Helvétiens avaient traversé la Séquanie et ravageaient les frontières des Éduens, lorsque César les atteignit près de la Saône, sur laquelle ils avaient construit un pont, et remporta sur eux une victoire éclatante. Cependant Dumnorix employait tous les moyens pour rendre inutiles les premiers succès des Romains. Dans un combat où il commandait la cavalerie des Éduens, il se retira pendant la chaleur de l'action, et par-là entraîna la défection des alliés. Il s'opposait dans le conseil à l'envoi des vivres promis aux Romains, et qu'ils ne pouvaient se procurer ailleurs. César, instruit de ses perfidies, lui pardonna en faveur de son frère (*voy.* Divitiac), et se contenta de le faire surveiller. Dumnorix dissimula, et ne changea point de conduite. César, après avoir obligé les Helvétiens à retourner dans leur pays, et soumis à ses armes les peuples qui habitaient les Gaules, résolut de tenter la conquête de la Grande-Bretagne. Il indiqua le port Iccius (*voy.* J.-J. Chifflet) pour le lieu de l'embarquement, et donna l'ordre à Dumnorix de s'y trouver avec la cavalerie gauloise. Dumnorix eut recours à la prière et aux larmes pour obtenir de ne point faire partie de cette expédition ; mais, voyant que César persistait à l'emmener, il chercha à soulever contre lui les chefs des Gaulois. Le jour fixé pour le départ, il sortit du camp en secret avec quelques cavaliers éduens, et prit la route de son pays. César le fit poursuivre avec ordre de le ramener, ou de le tuer s'il faisait résistance. Atteint dans sa marche, Dumnorix se mit en défense, implorant le secours des siens et s'écriant qu'il était « libre et citoyen » d'un état libre. » Sa résistance fut inutile ; il fut enveloppé et mis à mort, environ l'an 59 avant l'ère actuelle.

W—s.

DUMOLIN. *V.* Dumoulin.

DUMOLINET (Claude), bibliothécaire de l'abbaye Ste.-Geneviève, naquit en 1620, à Châlons-sur-Marne, d'une famille ancienne. Son père l'envoya à Paris pour faire son cours de philosophie. Il entra ensuite dans l'ordre des chanoines réguliers de St.-Augustin. Le soin de la bibliothèque de Ste.-Geneviève lui fut confié. C'est pendant son administration que fut construite la galerie, la bibliothèque telle qu'on la voit aujourd'hui, et c'est à lui particulièrement qu'on doit l'établissement du cabinet de curiosités dont il a donné la description dans son ouvrage intitulé : *le Cabinet de la Bibliothèque de Ste.-Geneviève*, Paris, 1692, 1 vol. in-fol., publié par les soins du P. Sarrebourse, chanoine régulier de la congrégation de France, cinq ans après la mort de l'auteur, qui succomba, au bout de six jours de maladie, le 2 septembre 1687. Les objets précieux qui composaient le cabinet du célèbre Peiresc vinrent enrichir celui que formait Dumolinet. Du Harlay, procureur-général au parlement de Paris, lui donna beaucoup de livres, de médailles, d'antiquités, et concourut ainsi à augmenter les richesses que Dumolinet amassait avec tant de soin. Il ne se borna pas à

recueillir les monuments d'antiquités et les médailles qui forment cependant la partie essentielle de ce cabinet; mais l'histoire naturelle, la physique, les mathématiques occupèrent également ses recherches et ses loisirs. Dumolinet a publié plusieurs ouvrages. On lui doit l'histoire des papes par les médailles, sous ce titre : *Historia summorum pontificum, à Martino V ad Innocentium XI usque, per eorum numismata, ab anno* 1417 *ad annum* 1678, Paris, 1679, in-fol. Il a mis en ordre les épitres d'Etienne, évêque de Tournai, avec des notes (*V.* Etienne). Ses autres ouvrages sont : I. *Figures des différents habits des chanoines réguliers en ce siècle, avec un discours sur les habits anciens et modernes des chanoines tant séculiers que réguliers*, 1666, in 4°.; II. *Réflexions sur les antiquités des chanoines*, 1674, in-4°.; III. une édition de la *Vie de Ste.-Geneviève*, traduite par P. Lallemant d'un anonyme du 6e. siècle, 1683, in-12; IV. *Lettre sur l'histoire des médailles du roi* (dans le *Mercure* de mai 1719, et dans le tome VII des *Amusements du cœur et de l'esprit*). Il existe encore de lui plusieurs dissertations sur différents points d'antiquités, et il doit être mis au nombre de ceux qui ont tracé la voie suivie par les numismates, qui par leurs travaux ont rendu la science des médailles si utile pour les éclaircissements de l'histoire ancienne. On remarque surtout sa *Dissertation* sur la vision de Constantin-le-Grand, et celle sur l'histoire de la fortune des lettres romaines. On trouve, dans le *Journal des Savants* du 31 janvier 1684, un extrait étendu de cette dernière, ouvrage curieux, mais plus rempli d'érudition que de critique; c'est une espèce de palæographie où l'auteur fait voir les différentes formes et altérations des caractères de l'alphabet latin, d'après les monuments, depuis les monnaies attribuées à Janus (desquelles il ne paraît pas révoquer en doute l'authenticité!!!) jusqu'au temps de la découverte de l'imprimerie. Il a laissé en manuscrit : I. l'*Histoire des seigneurs de Beaugency sur Loire*, II. *des Mémoires sur quelques-uns des confesseurs des rois de France, depuis St. - Louis jusqu'à Louis XIII;* III. l'*Histoire de Ste.-Geneviève et de son abbaye royale et apostolique*, etc., 5 vol.; IV. l'*Origine et les progrès de l'ordre des chanoines réguliers en France;* V. les *Vies des hommes illustres en sainteté, en doctrine et en dignité, de l'ordre des chanoines réguliers en France.* Dumolinet a fait graver, dans sa *Description du cabinet de Ste.-Geneviève*, les coins du Padouan dont nous avons parlé à l'article Cavino. Les principales antiquités, les idoles, les vases grecs, vulgairement et abusivement appelés étrusques, les médailles de la suite des peuples, villes et rois, et les médailles romaines recueillies par Dumolinet, ont été transportées avec les coins du Padouan dans le cabinet du roi, et font maintenant partie des riches collections qui y sont conservées. T—n et A. B—t.

DUMONCHAUX (P.-J.), médecin, né à Bouchain en 1733, n'est connu que par un ouvrage intitulé : *Bibliographie médicale raisonnée*, ou *Essai sur l'exposition des livres les plus utiles à ceux qui se destinent à l'étude de la médecine*, etc., Paris, 1756, in-12. L'auteur, à peine âgé de vingt-trois ans lorsqu'il publia ce livre, n'était guère en état de remplir convenablement la belle tâche qu'il s'était proposée : aussi n'a-t-il composé

qu'une espèce de discours ampoulé, presque entièrement consacré à l'analyse des ouvrages de Buffon, et à démontrer combien la connaissance de l'histoire naturelle et des mathématidues est utile aux médecins. Les livres dont il parle le moins, sont ceux de médecine. Dumonchaux est encore l'auteur d'un opuscule insignifiant intitulé : *Étrennes d'un médecin à sa patrie*, Berlin, 1761, in-18. On ignore l'époque précise de la mort de ce médecin. Elle est arrivée entre 1780 et 1790. F—R.

DUMONIN (Jean Edouard), dont Papillon n'a fait aucune mention dans sa Bibliothèque de Bourgogne, naquit à Gy, vers 1557, et reçut, du lieu de sa naissance, le surnom de *poète Gyanin*. Il connaissait les langues latine, grecque, hébraïque, italienne, espagnole, cultiva la théologie, la philosophie, les belles lettres, les mathématiques, et passa dans son temps pour un prodige d'érudition. Il vint à Paris fort jeune, et demeurait au collége de Bourgogne lorsqu'il fut assassiné, probablement par des jaloux, le 5 novembre 1586, étant âgé seulement de vingt-neuf ans. Nicéron rapporte la longue épitaphe que l'on fit pour lui, et l'on peut juger de la réputation dont il jouissait par le concours d'éloges qui furent publiés à l'occasion de sa mort, tels que : *Larmes, regrets et déplorations*, etc., *par François Granchier, Marchois, son neveu et écolier*, Paris, 1586, in-8°. ; *Recueil d'épitaphes en plusieurs langues, par plusieurs doctes hommes de France*, 1587, in-8°. Cette réputation s'est éclipsée comme tant d'autres, et ce n'est pas sans raison ; car les vers de Dumonin, sans avoir aucune élévation, sont durs, et déparés encore par un néologisme qui ne le cède pas à celui de Ronsard, et sa prose est souvent inintelligible. On a de lui : I. *Beresithias, seu mundi creatio; item Manipulus poeticus non insulsus*, Paris, 1579, in-8°. Le premier poëme est une traduction en vers latins de la *Première semaine* de Salluste du Bartas. Dumonin se vantait de n'avoir pas mis deux mois à le composer, quoiqu'il contînt plus de sept mille vers, ce qui ne prouve rien en faveur de l'ouvrage. II. *Miscellaneorum poeticorum adversaria*, Paris, 1578, 8°. ; III. *Nouvelles œuvres, contenant discours, hymnes. amours, contr'amours, églogues, élégies, anagrammes et épigrammes*, Paris, s. d. (1582) in-12 ; IV. *l'Uranologie*, ou *le Ciel, avec plusieurs autres poésies*, Paris, 1583, in-12 ; V. *le Phœnix*, Paris, 1585, in-12, recueil de poésies latines et françaises. On y trouve aussi une tragédie en cinq actes, avec des chœurs, intitulée : *Orbec-Oronte*, dont tout le sujet est renfermé dans ces deux vers barbares :

Orbecce frericide, Orbecce méricide,
Tu seras pericide, et ores fillicide.

VI. *le Quaresme, contenant le Triple amour*, ou *l'Amour de Dieu, du monde angélique et du monde humain ; la Peste de la peste*, ou *le Jugement divin, tragédie ; la Consuivance du quaresme*, en vers français ; Paris, 1584, in-4°., ouvrage omis par Nicéron. La tragédie, nous dit Dumonin, est entièrement allégorique, ce qui ne la rend que plus inintelligible. La peste y est personnifiée. Envoyée pour punir un roi parjure, elle s'écarte des ordres qu'elle a reçus, est rapelée, sommée de comparoir ; on lui fait son procès en règle, et, après de longs débats, on lui tranche la tête. D. L.

DUMONT (Henri), né près de Liége en 1610, fit ses études en cette

ville, où il apprit à jouer de l'orgue et la composition. La supériorité de ses talents engagea ses parents à le faire venir à Paris, où il trouva utilement à les employer. Les premiers morceaux qu'il fit entendre lui attirèrent des applaudissements. On a souvent répété qu'il fut l'un des premiers professeurs qui employa la basse continue. Certes, il faut être bien peu au fait de l'histoire de la musique et de ses progrès, pour avancer une pareille hérésie et pour accorder à cet homme une invention qui existait bien long-temps avant lui. Après avoir été un des premiers organistes de son temps, Dumont devint maître de la musique du roi, où il remplaça Spirli et Gobert, et pendant long-temps il remplit cette place avec son confrère Robert. La reine lui fit obtenir la même place dans sa maison et le fit nommer abbé de Silly. Louis XIV, qui aimait la grandeur, désira qu'à l'exemple des Italiens, on mêlât dans les motets des accompagnements plus travaillés et des ritournelles. Il fit prévenir Dumont de se conformer à ses intentions. Le maître de chapelle, ayant interprété trop littéralement un passage du concile de Trente, répondit au roi qu'il ne pouvait se prêter à ce qui lui était demandé. Louis XIV, curieux d'examiner d'où pouvait naître un pareil scrupule, consulta l'archevêque de Paris (de Harlay) pour examiner cette affaire. Le prélat décida que le concile n'avait point défendu la symphonie, mais seulement les styles de musique qui, par le peu de gravité, s'éloignaient trop du genre usité dans l'Église. Dumont ne partagea point cette opinion. Il obtint sa vétérance en 1674, et mourut à Paris en 1684. On a de lui cinq grand'messes, que l'on appelait *Messes royales*, et que l'on chantait encore dans plusieurs églises à la fin du 18e. siècle. R—r.

DUMONT (Nicolas), né à Saumur, dans le 16e. siècle, exerça la profession de correcteur d'imprimerie à Paris. C'était un très habile grammarien; il savait le grec, le latin, et réunissait des connaissances très étendues dans différentes parties. Lacroix du Maine en parle avec de grands éloges, mais on doit remarquer qu'il avait pris soin de l'impression de sa bibliothèque. Il avait composé plusieurs petites pièces historiques, qui sont devenues tellement rares qu'elles ont échappé aux recherches de Fèvret de Fontette. On en trouvera les titres dans la Bibliothèque de Lacroix du Maine. Il a traduit en français les *Histoires diverses d'Elien*, et *les Vies des Empereurs romains*, par Aurelius Victor. Les *Vies des Empereurs* ont été imprimées à Paris, en 1577, avec l'*Histoire de Justin*, traduite par Seyssel. On ignore l'époque de la mort de Dumont; il aurait mérité une place dans la *Centuria illustrium correctorum* de Zeltner. W—s.

DUMONT (Jean), publiciste, né en France, dans le 17e. siècle, suivit la carrière des armes, mais n'obtenant pas un avancement aussi prompt qu'il l'aurait désiré, il quitta le service et parcourut les différentes parties de l'Europe. Il s'arrêta en Hollande dans l'intention d'y publier la relation de ses voyages: dans l'intervalle, il fit paraître, à la demande de son libraire, quelques brochures qui furent recherchées avec empressement, parce que le ministère de France y était peu ménagé. Cette faute lui ayant ôté l'espoir d'obtenir un emploi dans sa patrie, il songea à former un établissement solide dans le pays qu'il habitait. La connaissance qu'il avait acquise des rapports et des intérêts des différentes

nations, lui fit naître l'idée d'ouvrir un cours de droit public; ce projet réussit au-delà de ses espérances. Quelques compilations utiles qu'il publia à la même époque, le firent connaître sous des rapports avantageux dans les pays étrangers. L'empereur d'Allemagne le nomma son historiographe, et quelque temps après lui donna le titre de baron de Carlscroon. Il mourut à Vienne, en 1726, dans un âge avancé. Dumont écrivait avec facilité, mais son style manque de couleur et de correction; cependant ses ouvrages sont estimés parce qu'ils renferment un grand nombre de pièces intéressantes pour l'histoire. Le rédacteur des Tables de la *Bibliothèque historique de la France* a fait de Dumont quatre auteurs différents. Cette erreur inconcevable a été relevée par M. Martens, dans la Vie de cet écrivain, en tête du tome Ier. du *Supplément au recueil des principaux Traités*, Göttingue, 1802, in-8°. On donnera ici la liste des ouvrages de Dumont, parce qu'on ne la trouve nulle part complète : I. *Nouveau Voyage au Levant*, La Haye, 1694, in-12, réimprimé sous le titre de *Voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte et en Turquie*, La Haye, 1699, 4 v. in-12, fig. Cette dernière édition est assez recherchée, quoiqu'on ait sur ces différents pays des ouvrages plus exacts et mieux écrits; II. *Mémoires politiques pour servir à la parfaite intelligence de l'Histoire de la Paix de Ryswick*, La Haye, 1699, 4 vol. in-12 : c'est un abrégé de ce qui s'est passé de plus considérable depuis la paix de Munster (1641), jusqu'à la fin de l'année 1674. L'auteur n'a point poussé jusqu'à la paix de Ryswick comme c'était son projet; III. *Mémoires sur la guerre présente* (1700), La Haye, 1703, in-12, peu favorables à la France; ils ont reparu sous le titre de *Recherches modestes des causes de la présente guerre, en ce qui concerne les Provinces unies*, 1713, in-12; IV. *Recueil de Traités d'alliance, de paix et de commerce entre les rois, princes et états souverains de l'Europe, depuis la paix de Munster*, Amsterdam, 1710, 2 vol. in-12; V. les *Soupirs de l'Europe à la vue du projet de paix contenu dans la harangue de la reine de la Grande-Bretagne*, 1712, in-12; VI. la *Pierre de touche de la Lettre au marquis de ***, sur un livre intitulé :* les *Soupirs de l'Europe*, 1712, in-12; VII. *Remarques sur la Réponse du marquis de ***, à l'orfévre, sur la Pierre de Touche*, Landrecies, 1713, in-12; VIII. *Corps universel diplomatique du Droit des gens, contenant un Recueil des Traités de paix, d'alliance*, etc., *faits en Europe, depuis Charlemagne jusqu'à présent*, Amsterdam, 1726 et années suiv., 8 vol. in-fol. Après la mort de Dumont, J. Rousset a continué cette collection qui est estimée; et à laquelle on doit joindre : 1°. l'*Histoire des anciens Traités jusqu'à Charlemagne*, par Barbeyrac, 1739, 2 vol. in-fol.; 2°. *Supplément au Corps diplomatique, avec le Cérémonial des cours de l'Europe*, recueilli par Dumont, et mis en ordre par Rousset, 1739, 3 vol. in-fol.; 3°. *Histoire des Traités de Paix du dix-septième siècle*, par St. Priest, 1725, 2 vol. in-fol.; 4°. *Négociations secrètes touchant la Paix de Munster et d'Osnabruck*, 1724, 1725, 4 vol. in-fol. IX. *Batailles gagnées par le prince Eugène de Savoie*, La Haye, 1723, in-fol. C'est un recueil de gravures assez belles, avec des explications historiques par Dumont; l'ouvrage a re-

paru en 1729, sous le titre d'*Histoire militaire du prince Eugène*, et avec des additions de Roussel, qui forment un 2e. volume; on y en a ajouté, en 1747, un troisième qui contient l'*Histoire militaire de Marlborough et de Pierre de Nassau-Frise*: les gravures font à peu près le seul mérite de cet ouvrage. Lenglet Dufresnoy assure que le prince Eugène lui-même en faisait peu de cas, quoiqu'il y soit extrêmement loué. Dumont est encore auteur des *Lettres historiques contenant ce qui se passe de plus important en Europe*, in-12; il en paraissait deux volumes par an. Cet ouvrage périodique, commencé en 1692, a été poussé jusqu'en 1710 par Dumont. Basnage le continua jusqu'en 1728, en s'adjoignant différents collaborateurs. Les premiers volumes de ce journal sont estimés. W—s.

DUMONT (François), né à Paris, en 1688, fit de rapides progrès sous son père, maître sculpteur de l'académie de St.-Luc; il remporta de bonne heure le premier prix de l'académie, et était près de partir pour Rome lorsqu'il fut retenu dans sa patrie par l'amour; il épousa la fille de Noël Coypel. Dès l'âge de vingt-trois ans il fut admis à l'académie, et donna pour morceau de réception une figure représentant *un Titan foudroyé*; ce morceau est d'un beau style et d'une fine exécution. On voit le géant menacer encore le Ciel qui le punit. Sans parler de différents ouvrages qui contribuèrent à sa réputation, et dont plusieurs faisaient, avant la révolution, l'ornement de Petit-Bourg, nous indiquerons les deux figures qui ont fait le plus d'honneur au talent de Dumont; on les voyait à St.-Sulpice; elles représentaient St. Jean et St. Joseph: le premier était presque nu, il avait le bras gauche appuyé sur un tronc d'arbre, et tenait une croix de roseaux, enveloppée d'une banderolle. St. Joseph, caractérisé par le lys qu'il tenait de la main droite, avait dans la gauche un livre sur lequel il semblait méditer. Les deux autres figures parallèles, représentant St. Pierre et St. Paul, étaient du même auteur; nous ignorons ce que sont devenus ces différents ouvrages; tout porte à croire qu'ils ont été détruits par le vandalisme révolutionnaire. Le duc de Lorraine voulut s'attacher un artiste devenu célèbre dès son entrée dans la carrière, l'appela à Nancy, et le décora du titre de son premier sculpteur; mais les travaux du premier sculpteur se réduisirent à un fronton et au modèle d'un autel. Un monument plus capital dont il fut chargé, et qui causa sa mort, fut le tombeau du duc de Melun, qui était autrefois placé chez les Dominicains de Lille. Dumont alla dans cette ville pour mettre la dernière main à son ouvrage: l'échafaud se brisa sous lui, il se cassa la jambe, et reçut intérieurement des blessures plus dangereuses. Après avoir langui long-temps, il mourut en 1726, à l'âge de trente-huit ans, n'ayant fait, en quelque sorte, qu'indiquer ce qu'il aurait pu faire un jour. A—s.

DUMONT (Jean), dit *le Romain*, peintre, né à Paris, en 1700, fut un des artistes du dernier siècle dont le talent n'égala pas la réputation. Son morceau de réception à l'académie de Peinture, représente Hercule et Omphale: il est bien peint; mais on y cherche vainement le germe d'un grand talent susceptible de recevoir de grands développements. Dumont ne se montra dans aucun autre de ses ouvrages supérieur à l'idée que son morceau de réception avait donnée de son mérite. Il fit toujours bien, mais ne put jamais atteindre au mieux. Son pinceau

avait plus de correction que d'éclat; il manque de grâce et de facilité. Ce dernier défaut se fait sentir surtout dans les ouvrages où ce peintre a voulu représenter des scènes familières : on n'y trouve presque aucune des qualités nécessaires à ce genre de peinture. Dumont a pourtant joui, pendant une grande partie du siècle dernier, de la réputation d'un peintre distingué. Les tableaux où il avait représenté la *Mère Savoyarde*, *la Charmante Catin*, furent regardés comme de petits chefs-d'œuvre, et gravés par Daullé, artiste habile de la même époque. Ses seuls tableaux d'histoire ont conservé quelque estime; ils sont sagement composés, et d'un dessin qui ne manque pas de correction : celui qui représente *Lyncus voulant assassiner Triptolème*, *et changé en lynx par Cérès*, a été gravé par J. Danzel. A—s.

DUMONT. *V.* Butel.

DUMOULIN (Charles), en latin *Molinæus* (1), célèbre jurisconsulte, naquit à Paris vers la fin de l'année 1500. Il était issu d'une famille noble, alliée à Anne de Boulen, mère de la reine Elisabeth d'Angleterre. Cette princesse ne désavouait point cette alliance, qui n'est point une fable, comme quelques-uns l'ont cru. Dumoulin fit ses premières études à l'université de Paris, et son droit à Poitiers et à Orléans. Dès l'an 1521 il donna, dans cette dernière ville des leçons qui commencèrent sa réputation. Ayant été reçu avocat au parlement, en 1522, il fut obligé d'abandonner la plaidoierie et de se borner à la consultation et à la composition des livres, à cause d'un bégaiement auquel il était sujet. L'étude était pour lui une passion si impérieuse, qu'il fit raser sa barbe, contre la coutume d'alors, pour ne pas perdre les moments qu'il aurait fallu employer à la soigner. Il la reprit néanmoins dans ses dernières années. Pour se mettre encore à l'abri des distractions et des embarras, il refusa les emplois qu'on lui proposa, et ne voulut s'assujétir au service d'aucun prince, ni d'autres personnes puissantes. Enfin il prit la résolution de ne jamais se marier, et il fit une donation de tous ses biens à un frère puîné, ne conservant pour son entretien que les profits de son cabinet. Il ne tarda pas à se repentir d'un si rare désintéressement. Son frère se montra à son égard barbare et dénaturé. Sa profession lui fournit heureusement un moyen de s'en venger. Il se maria, et ayant eu des enfants, il rentra, en vertu de la loi, dans la propriété des biens dont il s'était dépouillé si légèrement étant célibataire. Dumoulin eut par-là, tout à-la-fois, le plaisir de punir un ingrat, et l'avantage de rencontrer dans Louise de Beldon, fille d'un secrétaire du roi, qu'il épousa en 1538, une femme qui ne lui apporta à la vérité qu'une dot médiocre; mais dont la vertu, la douceur et l'attachement pour son ménage furent pour lui un grand soulagement, au milieu des orages presque continuels dont il fut assailli. Le repos, qu'il désirait avec tant d'ardeur, sembla le fuir sans cesse. Il avait une ame vive, ardente, passionnée; incapable de dissimuler sur rien, surtout quand il croyait la justice ou la vérité compromise, ou qu'il s'agissait des intérêts de son pays, qu'il aimait au-delà de toute expression, suivant le président de Thou. Dumoulin, comme tant d'autres savants de son siècle, se laissa entraîner dans les nouvelles opinions, en matière de religion. Il suivit quelque temps les étendards de Calvin; mais il les abandonna ensuite pour le luthé-

(1) Il signait son nom *Du Molin*, mais l'usage a prévalu de l'appeler *Dumoulin*.

Tome XII. page 232

HIST. DE FRANCE.

CH. DUMOULIN.

N. pinx.t

Landon direx.t

ranisme de la confession d'Augsbourg, qui lui paraissait moins exagéré et plus raisonnable. Les calvinistes lui conservèrent un long ressentiment de cette désertion, et ils firent plusieurs fois trêve à leur haine mutuelle avec les catholiques, pour la diriger de concert contre lui. Ce fut en 1552 que commencèrent des persécutions qui durèrent presque autant que sa vie. Le roi Henri II avait fait, deux ans auparavant, un édit pour réprimer les abus, les fraudes et même les faux qui se commettaient à la daterie romaine dans l'impétration des bénéfices, au grand détriment de l'ordre ecclésiastique. Des brouilleries étant survenues entre ce prince et le pape Jules III, il défendit, par un nouvel édit, de faire passer de l'argent à Rome, sous quelque prétexte que ce fût. Cela déplut extrêmement au pape, qui prétendait qu'il n'était pas permis au roi de rien ordonner touchant ce qui regardait la juridiction ecclésiastique, et que l'autorité du St. Siége était blessée par ce procédé. « Il est pourtant vrai, » dit à cette occasion l'historien de Thou, « que » nos rois ont toujours été en posses» sion de ce droit ; et Charles Dumou» lin, grand et célèbre jurisconsulte, » dont le nom était en grande véné» ration, non seulement par son jugement » solide et sa profonde érudition, mais » aussi par la probité et la sainteté de » ses mœurs, homme consommé en la » science du droit français ancien et » moderne, et très zélé pour sa patrie, » l'a solidement prouvé par des raisons » et des exemples, dans le commentaire » qu'il a fait sur cet édit. » En respectant l'autorité spirituelle du pape, il n'épargna pas les prérogatives que les fausses décrétales avaient introduites, et que les véritables avaient encore étendues. Ce fut un grand trait de lumière, dans un temps où ces matières n'étaient pas encore autant éclaircies qu'elles l'ont été dans la suite. Le pape lui-même en fut tellement déconcerté, qu'il devint plus docile aux propositions pacifiques du roi. C'est à cette occasion qu'Anne de Montmorenci, alors maréchal, ensuite connétable de France, dit au roi, en lui présentant Dumoulin : *Sire, ce que votre majesté n'a pu faire avec trente mille hommes, ce petit homme* (Dumoulin était d'une petite taille), *l'a achevé avec un petit livre.* La cour de Rome n'a jamais pardonné à Dumoulin le tort que son commentaire lui avait fait; elle n'a rien oublié pour flétrir sa mémoire. Clément VIII condamna ses ouvrages à être brûlés. Ils furent mis a l'*index* au premier rang des livres défendus. Dans les permissions de lire les ouvrages qui y sont placés, on exceptait toujours ceux de Machiavel et de l'*impie Dumoulin;* c'est ainsi qu'on le qualifiait. Ceux qui, dans les pays où les défenses de ce genre sont respectées, ont voulu profiter des lumières que renferment ses écrits de jurisprudence, les ont fait réimprimer sous le nom supposé de *Gaspar Caballinus de Cingulo.* Ce n'est qu'à la faveur de ce déguisement qu'il est permis de le citer. En France, quoique le commentaire de Dumoulin fût dédié au roi, et imprimé avec privilège, il ne le rendit pas moins odieux à quelques français, qui avaient alors tout le pouvoir, et qui, suivant de Thou, étaient plus portés pour les intérêts de Rome que pour les droits du royaume : l'autorité du parlement put à peine le soustraire aux persécutions qu'ils lui suscitèrent. N'ayant pu le perdre légalement, on l'attaqua par la violence ; sa maison fut pillée et sa vie en danger : il ne la sauva qu'en cherchant un asile en Allemagne, où il fut très bien accueilli. Il séjourna

quelque temps à Tubingen, où l'on accourait de toutes parts pour prendre ses avis ou assister à ses leçons. Ayant obtenu la permission de rentrer en France, par le crédit de ses protecteurs et de ses amis, il pensa à y retourner. Il s'arrêta, chemin faisant, à Strasbourg, à Dôle, à Besançon, où l'on montra autant d'empressement de l'entendre, que l'on avait fait en Allemagne. Il donna à Montbelliard une preuve de la fermeté de son caractère. Le duc, qui l'y avait attiré, voulut lui faire signer une consultation contraire à son opinion. Il aima mieux subir trois mois de prison que de mentir à sa conscience. Il ne recouvra sa liberté que par l'adresse de sa femme, qu'il eut le malheur de perdre quelque temps après : il s'en consola en en épousant une autre. A peine rentré à Paris, où il avait repris ses occupations habituelles, les troubles de religion qui s'élevèrent dans cette ville l'obligèrent de la quitter encore, après avoir vu sa maison pillée une seconde fois. Il se retira à Orléans, ensuite à Lyon, où il fut emprisonné sur la dénonciation des ministres calvinistes. Lorsqu'il eut été élargi, il revint à Paris, où de nouveaux orages l'attendaient. Les jésuites, dont la société naissante fixait déjà l'attention publique, demandaient de pouvoir y établir un collège. L'université s'y opposa. Dumoulin justifia cette opposition dans une consultation, qui n'empêcha pas l'université de perdre sa cause. Les jésuites, protégés par le chancelier de l'Hôpital, l'emportèrent. Ce qui détermina le parlement, au rapport du président de Thou, de les admettre dans l'instruction publique, c'est qu'on regarda l'éducation qu'ils offraient à la jeunesse comme un préservatif certain contre les nouvelles erreurs. La consultation de Dumoulin réveilla la haine de ses ennemis, qu'une affaire plus sérieuse fit bientôt éclater. Le concile de Trente venait enfin d'être terminé ; les ambassadeurs du pape et des princes les plus puissants de l'Europe pressaient le roi de le faire publier en France. Les membres les plus influents du conseil du roi n'étaient pas de cet avis ; ils craignaient de ressusciter par-là les dissentions civiles, qu'on avait eu tant de peine à assoupir pour quelques instants ; et d'ailleurs plusieurs décrets du concile contenaient des réglements contraires à nos libertés et même à l'autorité royale, qu'ils ne pouvaient approuver. Dans un conseil tenu à Fontainebleau, le 27 de février 1564, il y eut à ce sujet une altercation très vive entre le chancelier de l'Hôpital et le cardinal de Lorraine : il fut décidé que le concile de Trente ne serait pas publié. Dumoulin, sollicité d'appuyer de son avis la décision du conseil, publia son *Conseil sur le fait du Concile de Trente*, Lyon, 1564, in-8°. c'est une consultation en cent articles, dans laquelle il examinait en détail les décrets du concile, et tâchait de faire voir, par plusieurs raisons, qu'il était nul, qu'il y avait eu des défauts dans la publication, qu'il avait été tenu et fini contre les décrets des anciens Pères et contre la liberté du royaume de France. Il ne ménageait pas les expressions, étant naturellement porté aux sarcasmes et aux injures, comme tous les écrivains de ce temps. Il appelle la réformation faite par le concile une vraie *déformation*. Les ennemis de Dumoulin avaient là une trop belle occasion de lui nuire pour la laisser échapper. Ils l'accusèrent d'avoir voulu exciter une sédition et troubler la tranquillité publique : ils firent tant de bruit, que ceux mêmes qui l'avaient engagé à publier sa con-

sultation, l'abandonnèrent. Le parlement, malgré l'estime qu'il avait pour lui, se vit forcé de le faire arrêter. Il ne recouvra sa liberté, qu'à condition qu'il ne pourrait plus rien faire imprimer qu'avec la permission du roi. A peine Dumoulin avait obtenu quelque relâche de la part des catholiques, qu'il déclara lui-même la guerre aux calvinistes, qui n'étaient pas les moins dangereux de ses adversaires. Depuis qu'il les avait abandonnés, il n'est pas de tracasserie qu'ils ne lui eussent suscité soit en France, soit pendant son séjour à l'étranger. Ses ouvrages étaient proscrits et brûlés à Genève comme à Rome; et tel est l'aveuglement de la haine, que dans l'affaire du concile de Trente, où les opinions de Dumoulin se trouvaient, sur ce point, si bien d'accord avec celles des calvinistes, ils montrèrent autant d'acharnement contre lui que les catholiques. Il voulut enfin en avoir raison : il les dénonça au parlement, par une requête qui fit beaucoup de bruit dans le temps, et où il peignit leurs ministres, presque tous étrangers et gens de néant, comme ne venant en France que pour y porter l'esprit de discorde et de sédition, et y allumer la guerre civile; sous le prétexte d'une liberté imaginaire, bouleverser la constitution du royaume, et le réduire en un état populaire. Le parlement fit informer sur cette requête; mais on ne voit pas qu'elle ait eu d'autres suites. La mort vint mettre un terme à une vie si agitée. Dumoulin rendit l'ame le 27 décembre 1566, entouré de trois docteurs de Sorbonne, auxquels il développait et expliquait d'une manière très claire, suivant l'auteur de sa vie, le mystère de la prédestination. Le président de Thou raconte que Dumoulin avait reconnu ses erreurs, et était redevenu catholique quelque temps avant sa mort. Ce qui l'avait le plus disposé à ce retour vers la religion de ses pères, c'était d'avoir vu que la réforme qu'il avait si ardemment souhaitée dans la religion, avait dégénéré en licence et en faction : il promettait, s'il vivait plus long-temps, d'en retirer beaucoup, par ses leçons et son exemple, de l'erreur qui s'accroissait chaque jour. Dumoulin était sans contredit non seulement un des plus grands jurisconsultes, mais encore un des hommes les plus érudits de son siècle. Il manque, à la vérité, quelquefois de critique, science encore peu avancée de son temps; mais, outre qu'il connaissait à fond les livres du droit civil, il possédait bien les Pères, les historiens ecclésiastiques, les canons des conciles, les canonistes et même les théologiens scholastiques. Il est étonnant qu'un seul homme ait pu lire et écrire autant d'ouvrages qu'il l'a fait. Il trouva le premier les véritables sources et les règles fondamentales du droit français, chose d'autant plus difficile, que les monuments de notre histoire, où l'on pouvait les découvrir, étaient encore ensevelis dans l'obscurité la plus profonde. La force de son génie et la constance de son application suppléèrent aux ressources qui lui manquaient. Ce qu'il a fait sur une partie de la coutume de Paris a toujours passé pour un chef-d'œuvre. Il revit également les plus importantes des autres Coutumes de France, et les éclaircit par des explications : il aurait voulu ôter les contradictions, les différences et les ambiguités qu'il y avait entre elles, et tarir la source des procès auxquels elles donnaient lieu. Il toucha aussi les ouvrages des plus célèbres jurisconsultes qui l'avaient précédé, et en rectifia les opinions. Son style manque d'élégance; il est même quelquefois barbare. Mais il rachète ce

défauts par une sagacité rare, un jugement supérieur, qui ramènent tout aux principes de la raison et de la justice. C'est, suivant d'Aguesseau, l'auteur le plus analytique qui ait écrit sur la jurisprudence : il remonte toujours aux principes, pour descendre par gradation aux dernières conséquences. Son esprit subtil et pénétrant avait saisi toute la métaphysique de la jurisprudence : c'est en en puisant les éléments dans ses ouvrages, et en les exposant d'une manière plus méthodique, dans son *Traité des Obligations*, que Pothier s'est placé au rang des premiers jurisconsultes. Jamais aussi personne n'a joui dans les tribunaux d'autant d'estime et de considération; ses opinions y étaient regardées comme des oracles. Dumoulin avait le sentiment de sa force : il savait tout ce qu'il valait, et il s'exprimait même là-dessus avec une franchise peu modeste, à la vérité, mais qu'il mettait dans tout ce qu'il faisait : « Moi qui ne le cède à personne, et » à qui personne ne peut rien apprendre », disait-il en tête de ses consultations. Il a failli cependant céder aux atteintes du temps et des révolutions, qui détruisent les réputations comme les empires. Notre ancienne législation, cet ouvrage de tant de siècles, cette production de tant de rares esprits qui avaient perfectionné successivement notre civilisation, allait être oubliée; ce système si bien combiné, qui réglait l'ordre public comme les intérêts domestiques; qui faisait descendre les principes du juste et de l'injuste jusques dans les plus petits détails des actions humaines; qui, commencé par les Romains, s'était si bien amélioré parmi nous, avait fait place à des codes mesquins, décharnés, qui laissent presque tout à l'arbitraire, règle unique des gouvernements usurpateurs et tyranniques. L'événement heureux qui a rendu à la France son souverain légitime, lui rendra aussi les lois qui avaient fait si long-temps sa gloire et son bonheur, et qui, perfectionnées par sa sagesse, lui conserveront le rang distingué qu'elle a toujours eu parmi les nations civilisées. La réputation de Dumoulin, ainsi que de tant d'autres habiles jurisconsultes, ne pourra qu'y gagner. Les lumières que leurs ouvrages renferment ne seront plus perdues pour nous. Ceux de Dumoulin, publiés d'abord par lui séparément, ont été recueillis en plusieurs volumes in-fol.; savoir : 3 vol. en 1612, 4 vol. en 1654; la meilleure édition et la plus rare est celle de Paris, 1681, 5 vol. in-f°., donnée par les soins de François Pinson. Garrigan, libraire à Avignon, avait fait distribuer, en 1773, le prospectus d'une nouvelle édition de Dumoulin, qui n'a pas eu lieu; il avait mis dans ce prospectus l'éloge de Dumoulin, que M. Henrion de Pensey avait lu dans une assemblée des avocats, et placé à la tête de son *Analyse des Fiefs*, tirée des Commentaires de Dumoulin sur la coutume de Paris, 1773, in-4°. Plusieurs auteurs ont écrit la vie de ce célèbre jurisconsulte : la plus étendue est celle de Brodeau, avocat au parlement de Paris, 1654, in-4°. Les infortunes qui l'avaient poursuivi pendant sa vie, s'étendirent jusques à sa postérité. Son fils mourut d'hydropisie, trois ou quatre ans après lui; sa fille, mariée à Simon Bobé, avocat au parlement, et bailli de Coulomiers, fut assassinée avec ses deux enfants, par des voleurs qui s'introduisirent dans sa maison.

B—I.

DUMOULIN. *Voyez* MOLIN et MOULIN.

DUMOURIEZ (ANNE-FRANÇOIS

DUPERRIER), né à Paris, en 1707, d'une famille originaire de Provence, était commissaire des guerres en 1732. Il fut chargé, en 1759, de l'intendance de l'armée du maréchal de Broglie. La musique, la peinture, la littérature avaient toujours eu du charme pour lui. A l'âge de cinquante-cinq ans, horriblement tourmenté de la pierre, il oubliait ses douleurs en s'occupant de poésie. Ce fut à cette époque qu'il composa *Richardet*; c'était une imitation d'un poëme italien (*voy.* FORTEGUERRI); mais l'original a trente chants, que Dumouriez réduisit à douze. Dumouriez était chevalier de S. Louis; il est mort en 1769. Outre son poëme de *Richardet*, qui a été imprimé en 1766, 2 vol. in-8°. et petit in-12, et dont il avait publié, comme essai, les six premiers chants sous ce titre : *Richardet poëme dans le genre bernesque imité de l'italien*, 1764, in-8°., il reste de lui, dit le *Nécrologe* de 1773, « des poésies fugitives, un » opéra de *Griselidis*; une tragédie » de *Démétrius*; des traductions de » comédies italiennes, espagnoles et » anglaises : enfin un ouvrage, très » précieux, sur l'administration des » armées, que M. son fils doit donner » bientôt au public, augmenté des » parties qui y manquent. » Il ne paraît pas que ces ouvrages aient vu le jour. Anne-François Duperrier Dumouriez, était le père de M. Charles-François Dumouriez, général français pendant la révolution, et célèbre par sa campagne de Champagne, la prise de Mons, etc., etc. A. B—T.

DUMOUTIER (DANIEL), peintre de portrait, naquit, à Paris, vers le milieu du 16e. siècle. On ignore qui fut son maître, mais tout porte à croire que ce fut un de ces peintres italiens que les bienfaits de François Ier. avaient attirés en France; il tient un rang distingué parmi les français qui cultivèrent les premiers la peinture avec succès : ses portraits, devenus aujourd'hui fort rares, sont dans le goût de ceux que le Primatice avait faits des principaux seigneurs de la cour de François Ier. Une exécution facile et peu travaillée, beaucoup de liberté dans le pinceau, la physionomie des figures heureusement conservée, voilà les caractères auxquels on reconnaît les portraits de Dumoutier; ils ont aujourd'hui pour nous un genre de mérite plus précieux encore que le mérite de l'exécution, celui de nous avoir conservé les traits de plusieurs personnages célèbres des cours de François Ier. et des rois de sa famille, de Henri IV, et même de quelques-uns de la cour de Louis XIII. On connaît encore de ce maître une suite de cinquante-six portraits dessinés aux trois crayons, qui ont un caractère d'originalité particulier : tous paraissent avoir été dessinés d'après nature. Ce sont autant d'esquisses historiques, puisqu'il n'est aucun des personnages représentés qui n'ait joué un rôle plus ou moins important dans l'histoire de son temps. Le célèbre Mariette en avait formé la collection, qu'on admira long-temps dans le cabinet de M. Delatour, savant imprimeur de Paris. Dumoutier, qui doit être considéré comme un des pères de la peinture en France, mourut, à Paris, en 1631. — Il y a eu en France plusieurs autres peintres du nom de Dumoutier, le dernier, mort en 1782, a joui de quelque réputation. A—S.

DUN (DAVID LORD), jurisconsulte écossais, dont le vrai nom était David Erskine, naquit, en 1670, à Dun dans le comté d'Angus, et fut élevé dans les universités de St.-André et de Paris. Il se distingua par ses talents

comme avocat à la cour de session, dont il devint un des juges en 1711, et se signala plus encore dans le parlement écossais, par son opposition au projet d'union de l'Angleterre et de l'Ecosse. Ce qui honore surtout sa mémoire et prouve que son zèle était sincère, c'est sa bienfaisance généreuse envers le clergé épiscopal persécuté. Nommé, en 1713, l'un des commissaires de la cour *of justiciary*, il conserva cette place jusqu'en 1750, qu'il se retira volontairement. Il mourut, dans son pays natal, en 1755, âgé de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui, les *Conseils du lord Dun*, (*lord Dun's advice*), 1752, in-12, ouvrage très estimé. X—s.

DUNAND (Joseph), capucin, né à Besançon le 11 décembre 1719, l'un des plus laborieux compilateurs que cet ordre ait produits, a consacré sa vie entière à recueillir des notes sur l'histoire de la Franche-Comté et de la Bourgogne. Il était en correspondance avec la plupart des savants de ces deux provinces, et il en est peu à qui il n'ait communiqué d'utiles renseignements pour leurs ouvrages. C'est ainsi qu'il a fourni à Courtépée les articles sur Auxonne et Saint-Jean-de-Laône, pour la *Description de la Bourgogne*; à Guillaume, des preuves et des chartres pour l'*Histoire des sires de Salins*; à Chevalier, pour l'*Histoire de Poligny*, etc. Ses supérieurs l'avaient dispensé de l'assistance au chœur pour qu'il eût plus de loisir à donner à l'étude, et sur la fin de sa vie, on lui permit de prendre un logement hors du couvent. La plus grande partie des collections qu'il avait rassemblées ont été détruites par l'effet de la révolution, ses héritiers ayant craint de compromettre leur tranquillité s'ils s'obstinaient à conserver le fruit de ses recherches sur le parlement, la confrairie de Saint-George, et les familles nobles de la province. Il était membre de l'académie de Besançon et de celle des curieux de la nature de Hesse-Cassel. Il mourut à Besançon en 1790, et fut inhumé dans un des caveaux de la maison de son ordre. On a de lui : I. *Lettre historique et critique, dans laquelle on prouve que Henri de Portugal n'est pas de la maison de Bourgogne duché, mais de celles des comtes de Bourgogne*, imprimée dans le Mercure d'avril 1758. II. *Moyen pour perfectionner l'histoire du comté de Bourgogne*, manuscrit; III. *Dissertation pour prouver, contre dom Plancher et M. Dupuy, qu'Auxonne et le comté de ce nom étaient du comté de Bourgogne en 1237*; IV. *Réponse aux dissertations de M. Normand, sur l'antiquité de la ville de Dôle*; V. *Dissertation sur l'origine du nom de Chrysopolis donné à la ville de Besançon*; VI. *les Illustrations comtoises*. Ces différents ouvrages ont été acquis par la ville de Besançon, et déposés à la bibliothèque publique. VII. *Bibliothèque des auteurs Comtois*, sept cahiers in-4°., manuscrits, dans le cabinet de M. de Vaudry à Poligny. W—s.

DUNBAR (Guillaume), poète écossais, né vers 1465, à ce qu'on croit à Salton dans l'Est-Lothian, fut dans sa jeunesse novice voyageur dans l'ordre de St.-François; mais peu propre à ce genre de vie, il revint en Ecosse vers 1490, et ce fut après cette époque qu'il composa ses meilleurs poëmes. Le plus célèbre, publié en 1503, et intitulé *le Chardon et la Rose*, fut écrit à l'occasion du mariage de Jacques IV avec Marguerite Tudor, fille aînée de Henri VII. Ainsi que dans plusieurs autres de ses poëmes, Dunbar y sollicitait quelque

bénéfice ecclésiastique, que ses talents et son dévouement méritaient bien. Il ne paraît pas cependant en avoir rien obtenu, et Kennedy, son contemporain, dit qu'il vécut dans la pauvreté. Ses ouvrages, au jugement de deux critiques distingnés, Warton et Pinkerton, se font remarquer par la richesse des images et des expressions ; mais il est difficile de les goûter aujourd'hui sans avoir fait une étude particulière d'un langage devenu presque inintelligible. X—s.

DUNCAN, roi d'Écosse à la fin du onzième siècle, était fils naturel de Malcolm III. La noblesse d'Écosse l'envoya chercher en Angleterre pour l'opposer à Donald VIII, qui s'était, par violence, emparé de la couronne. Mais Duncan, qui était un homme de guerre, et se conduisait avec plus de sévérité qu'il n'aurait dû, ne tarda pas à se faire haïr de ses sujets. Son rival profita de cette disposition pour le faire assassiner pendant la nuit, à Menteith, en 1095. Il avait régné un an et demi. E—s.

DUNCAN (Marc). *V.* Cerisantes.

DUNCAN (Daniel), docteur en médecine, né à Montauban en 1649, mort à Londres le 30 avril 1735, était fils et petit-fils de médecins français, issus d'une famille noble d'Écosse. Pierre Duncan, son père, qui exerçait avec distinction la médecine à Montauban, l'envoya faire sa philosophie à Toulouse, où il fut condisciple du célèbre Bayle. Il alla ensuite étudier la médecine à Montpellier, et après y avoir pris le doctorat, il vint se perfectionner dans la capitale. Revenu dans sa ville natale, il y avait succédé à son père depuis huit ans, lorsque la révocation de l'édit de Nantes le força de quitter la France. Il alla chercher un asile à Genève; mais la jalousie que ses talents excitèrent parmi ses nouveaux confrères l'obligea bientôt de s'éloigner de cette ville. Il alla s'établir à Berne, où il exerça son art, et enseigna l'anatomie avec beaucoup de distinction. Cependant il lui fallut renoncer encore à cette nouvelle retraite. Les magistrats de Berne ayant rendu une ordonnance qui expulsait du territoire de ce canton tous les Français réfugiés, Duncan se rendit à Berlin, où il fut reçu comme un frère ; on l'honora de la charge de professeur en médecine. Mais il préféra le séjour de la Haye; il l'habita pendant plusieurs années, puis il se retira à Londres, où il vécut encore vingt-huit ans, pendant lesquels il exerça la médecine d'une manière fort distinguée. Il a laissé plusieurs ouvrages, que l'on estime encore, quoique la plupart aient vieilli quant à la théorie; les principaux sont : I. *Explication nouvelle et mécanique des actions animales*, Paris, 1678, in-12; II. *la Chimie naturelle*, ou *Explication chimique et mécanique de la nourriture de l'animal*, Montauban, 1681, in-12, la Haye, 1707, in-8°., traduit en latin par l'auteur et considérablement augmenté, Amsterdam, 1707, in-8°. III. *l'Histoire de l'animal*, ou *la Connaissance du corps animé par la mécanique et par la chimie*, Paris, 1682, 1687, in-8°. Il suppose dans cet ouvrage que le principe de la vie est une matière subtile extrêmement active, qui se trouve emprisonnée dans les parties embarassantes de la matière grossière. Il résulte de la lecture de ce traité, que notre vie est un miracle continuel, à cause du nombre infini des causes qui peuvent briser les ressorts de notre corps. IV. *Avis salutaires contre l'abus des choses chaudes et particulièrement du café, du chocolat et du thé*, Rotterdam, 1703, in-8°.; en allemand,

Leipzig, 1707, in-12; en anglais, Lond., 1716, in-8°. F—R.

DUNCAN (GUILLAUME), savant Écossais, né à Aberdeen en 1717, était destiné, dès son enfance, au ministère ecclésiastique; mais ne se sentant point d'inclination pour cette carrière, après avoir fait de bonnes études, principalement au collége Maréchal, à Aberdeen, il vint à Londres en 1739, et se mit, en quelque sorte, aux gages des libraires. C'est ainsi qu'il composa divers ouvrages et quelques traductions du français, qui furent imprimées sous l'anonyme, l'auteur étant encore inconnu. On présume qu'il eut une part considérable à la traduction en prose d'Horace publiée sous le nom de Watson. Il se fit connaître plus particulièrement par une traduction en anglais des *Oraisons choisies* de Cicéron, accompagnée de notes courtes, mais judicieuses. Cette traduction est regardée, en Angleterre, comme un livre classique; elle a été souvent réimprimée. Ses *Éléments de logique*, publiés d'abord en 1748, dans *le Précepteur* de Dodsley, sont une des meilleures introductions que l'on connaisse à l'étude de la philosophie et des mathématiques. Ils ont été imprimés séparément en 1752. On doit aussi à Duncan une traduction des *Commentaires de César*, qui a été magnifiquement imprimée en 1752, en un volume in-folio, avec de fort belles gravures. On en a fait depuis une édition plus commune, en 1 vol. in-8°. La traduction est précédée d'un excellent discours sur l'art de la guerre chez les Romains. Duncan fut nommé, en 1752, professeur de philosophie naturelle et expérimentale à l'université d'Aberdeen. Il mourut en 1760. Il avait entrepris une nouvelle traduction anglaise des *Vies de Plutarque*, une continuation de *la Cour d'Auguste*, du docteur Blackwell, sous lequel il avait appris le grec à Aberdeen, et plusieurs autres ouvrages qu'il n'eut pas le temps de terminer. X—S.

DUNCOMBE (GUILLAUME), né à Londres, en 1690, d'une bonne famille du comté d'Hertford, fut jusqu'en 1725, commis du bureau de l'amirauté. Son inclination le porta à quitter son emploi, pour se livrer uniquement à la littérature, et il s'y est distingué par des productions utiles et agréables. Il mourut très âgé, en 1769, après avoir passé sa vie dans la société des hommes les plus éminents de son temps, et entre autres avec l'archevêque Herring et le comte de Cork. Ses principaux ouvrages sont: I. une traduction anglaise de l'*Athalie* de Racine, publiée en 1722, bien accueillie par le public, et qui a eu trois éditions; II. *Lucius Junius Brutus*, tragédie, imitée en grande partie du *Brutus* de Voltaire, jouée en 1734, sans beaucoup de succès, écrite d'un ton un peu déclamateur, mais où l'on trouve en général une couleur tragique conforme au goût de sa nation. Il y en a une 2e. édition de 1747, précédée de la traduction de l'*Essai sur la Tragédie*, par Voltaire; III. une traduction complète d'*Horace*, en vers et par différentes mains, avec des notes, 2 vol. in-8°., publiés successivement en 1757 et 1759. Son fils eut quelque part à ce recueil, dont il parut en 1764 une édition en 4 vol. in-12, perfectionnée et augmentée d'un grand nombre d'imitations en vers, du poète latin; IV. des essais et articles de littérature insérés dans divers recueils et dans des Journaux. Il a donné des éditions des *Œuvres de Needler*, 1724; des *Poésies de Hughes* (son beau-frère), 1735, 2 vol. in-12, précédés d'une notice sur la vie de

l'auteur; des *Mélanges de Jubez Hughes*, 1737, 1 vol. in-8°.; des *OEuvres de Samuel Say*, 1745, 1 vol. in-4°.; enfin d'un volume de *Sermons* de l'archevêque Herring, auquel il a joint une préface biographique.

S—D.

DUNCOMBE (JEAN), littérateur anglais, fils du précédent, naquit en 1730. Il acheva ses études à l'université de Cambridge, et prit ensuite les ordres. L'archevêque de Cantorbéry, Herring, ami de son père, avait promis, en le baptisant, d'être son protecteur s'il voulait entrer dans la carrière ecclésiastique. Ce prélat lui fit en effet obtenir d'abord la cure de Sundridge, dans le comté de Kent. Il fut successivement chapelain du docteur Squire, évêque de St.-David, et du comté de Cork. Le docteur Herring lui procura en 1757 les cures réunies de St.-André et de Ste.-Marie Bredman à Cantorbéry, *comme quelque chose*, disait-il, *pour commencer*. Malheureusement l'archevêque mourut deux mois après. Membre d'une famille où les lettres étaient cultivées avec succès, Duncombe épousa en 1763 miss Highmore, jeune personne d'un esprit distingué, fille d'un peintre et littérateur de ce nom, et vint s'établir à Cantorbéry, où l'archevêque Secker le nomma en 1766 l'un des six prédicateurs de l'église métropolitaine. En 1773, l'archevêque Cornwallis lui donna la cure de Hern, à six milles de Cantorbéry. Malgré son protecteur, son mérite et ses talents, comme il était modeste et sans ambition, ce fut à peu près là que se borna son avancement. Il fut nommé directeur des hospices de Harbledown et de St.-Jean, place honorable, mais à laquelle aucun traitement n'était attaché. Il mourut en 1786. Il avait fait une étude particulière de l'art oratoire, et avait du talent comme prédicateur. On a de lui des sermons où respire une morale douce qu'il prenait dans son cœur, et un grand nombre de petits poëmes agréables et piquants, imprimés dans les recueils de Dodsley, de Pearch, de Nichols, et dans les ouvrages périodiques du temps. On cite principalement *la Fémineade*, ouvrage en l'honneur des femmes, et la *Contemplation du Soir*, parodie de l'ode de Gray; on a aussi de lui une *Vie du docteur Dodd*, 1777, in-8°; la traduction en anglais du premier volume des *Lettres d'un Voyageur anglais*, par Sherlock; des essais en prose dans les journaux; la traduction en vers de plusieurs *Odes*, de toutes les *Epodes* et du premier livre des *Epîtres* d'Horace; quelques écrits sur les antiquités, dans la *Bibliotheca topographica*. Les articles signés *Crito* dans le *Gentlemans' magazine*, sont de lui. Il est en outre l'éditeur des ouvrages suivants: 1°. *Correspondance de Jean Hughes*; 2°. *Lettres du comte de Cork à Guillaume Duncombe, écrites d'Italie*; 3°. *Lettres de l'archevêque Herring*; 4°. *Lettres écrites de Russie par mistriss Vigor*. Son style est aisé, élégant et animé.—Mistriss Duncombe, qui a laissé quelques productions de sa plume et de son pinceau, est morte en 1812, à un âge avancé. Ses poésies ont été imprimées dans la collection de Nichols et dans d'autres recueils. Son *Histoire d'Honoria et de Fidelia*, insérée dans l'*Adventurer*, a été généralement goûtée. S—D.

DUNGAL, né en Irlande, dans le 8e. siècle, fut amené en France dans sa jeunesse, et s'appliqua avec succès à l'étude des belles-lettres et de l'astronomie. On croit qu'il se retira à l'abbaye de St.-Denis, et qu'il y termina ses jours vers 829. Charlemagne le consulta au sujet de deux éclipses

de soleil qu'on disait être arrivées en 810. Dungal satisfit aux questions du prince par une lettre, dans laquelle il prouve que de semblables phénomènes n'ont rien d'effrayant. Elle a été insérée dans le *Spicilége* de dom d'Achéry, avec le jugement d'Ismaël Boulhau sur cette pièce On regarde généralement Dungal comme l'auteur d'un Traité en réponse à l'*Apologeticus de cultu imaginum et sanctorum*, ouvrage dans lequel Claude, évêque de Turin, attaquait le culte des images. Dungal prend dans ce Traité la qualité de *Diaconus parisiensis*. Papyre Masson en donna une édition, Paris, 1608, in-8°., et il a été réimprimé dans la *Bibliotheca patrum*. Dom Martène a publié, dans le 7e. vol. de son *Amplissima collectio*, un recueil de vers attribués à Dungal. On distingue dans ce petit recueil un poëme en l'honneur de Charlemagne et un éloge de la poésie.

W—s.

DUNI (Egidio Romuald), compositeur célèbre, naquit à Matera, dans le royaume de Naples, le 9 février 1709; il était le dixième enfant de son père. A l'âge de neuf ans on l'envoya au conservatoire de la *Pietà* de Naples, où il eut pour maître le fameux Durante. La vie de Duni peut être divisée en deux parties, celle où il composa des opéras italiens, et celle où il mit en musique des pièces françaises. Les premiers sont entièrement oubliés, tandis que ses opéras comiques plairont encore long-temps aux gens de goût. Son début à Rome fut un opéra de *Néron*, qui, bien qu'en concurrence avec une composition de Pergolèse, obtint une préférence marquée. Loin de s'enorgueillir de ce succès, Duni déplora son triomphe. Il partit ensuite pour Vienne, où il fut employé dans des négociations, revint dans sa patrie, fut pendant quelque temps maître de chapelle en province, alla successivement à Venise, à Paris, à Londres et en Hollande, où il consulta Boërhaave sur une maladie chronique dont il était affecté. Les soins de ce grand homme lui avaient à peu près rendu la santé, lorsque, en retournant dans son pays, il fut attaqué par des voleurs, et courut risque de la vie. Le saisissement qu'il éprouva supprima un flux hémorrhoïdal auquel il était sujet, ce qui influa beaucoup sur le reste de ses jours. Après avoir visité Gènes, Duni vint à Sestri, où il enseigna la musique à la fille de l'infant duc de Parme. La cour de ce prince étant presque toute française, il hasarda de mettre en musique quelques pièces écrites dans cette langue. La *Ninette* de Favart fut son coup d'essai; il donna ensuite la *Chercheuse d'esprit* et le *Peintre amoureux de son modèle*. En 1757 il retourna à Paris, où il se fixa, et où il mourut le 11 juin 1775. Duni doit être regardé comme le premier compositeur qui ait su donner au chant français l'ame et la vie. Avant lui, notre musique n'était qu'une suite d'accords insignifiants, fruit d'une science stérile, ou bien une langoureuse et triste psalmodie. Les airs de Duni, gais, naturels, faciles, sont toujours adaptés au caractère des paroles, et nul musicien ne développa plus heureusement que lui le principe imitatif de son art. Les *Chasseurs et la Laitière*, la *Fée Urgelle*, les *Moissonneurs* offrent une preuve de cette assertion, et sont toujours entendus avec plaisir. « Je desire être chanté » long-temps, » disait Duni; jamais souhait ne fut mieux exaucé. Ses opéras italiens sont *Néron*, *Artaxercès*, *Bajazet*, *Cyrus*, *Hypermnestre*, *Démophoon*, *Alexandre*,

Adrien, *Caton*, *Didon*, *Démétrius*, l'*Olympiade*. Voici la liste de ses compositions françaises. *Ninette à la Cour* (1755), le *Peintre amoureux de son modèle* (1757), le *Docteur Sangrado*, *Nina et Lindor*, la *Fille mal gardée* (1758), la *Veuve indécise* (1759), l'*Isle des Fous*, *Mazet*, la *bonne Fille* (1761), le *Retour au village*, les *Plaideurs* ou le *Procès*, le *Milicien*, les *Chasseurs et la Laitière*, le *Rendez-vous* (1763), l'*Ecole de la jeunesse*, la *Fée Urgelle* (1765), la *Clochette* (1766), les *Moissoneurs*, les *Sabots* (1768), *Thémire* (1770). L'auteur de l'article *Cazotte* de la Biographie attribue la musique des *Sabots* à Rameau neveu. D. L.

DUNKER (Balthasar-Antoine), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Saal, grand village près de Stralsund, en 1746, a écrit lui-même les mémoires de sa vie, qui vont jusqu'en 1780, et qui se trouvent imprimés dans le supplément de l'histoire des meilleurs peintres de la Suisse, par J. C. Fuesslin. Dunker était fils d'un pasteur de Saal. Le célèbre Hackert, qui était déjà un maître très habile, prit le jeune Dunker en affection, et devint son guide dans la carrière des arts. Le maître et l'élève firent ensemble le voyage de Paris, en 1765. Wille conservait alors à la gravure la perfection qu'Edelinck et Drevet lui avaient donnée; il accueillit le jeune Dunker avec bonté, dirigea et encouragea ses travaux, et le recommanda à Vien, qui voulut aussi être son maître; mais Dunker ne tarda pas à quitter l'école de ce peintre pour entrer dans celle de Hallé. Il se livrait au travail avec toute l'ardeur de l'enthousiasme et du talent, quand il apprit la fâcheuse nouvelle du renversement de la fortune de ses parents, occasionné par les banqueroutes de quelques grandes maisons d'Angleterre et de Hollande. Obligé désormais de songer à se procurer des moyens personnels d'existence, il abandonna la peinture historique pour se livrer entièrement au genre plus lucratif du paysage. Les tableaux se multiplièrent sous son pinceau; mais le prix qu'il en retirait, ne suffisant pas encore pour le mettre au-dessus du besoin, il essaya de se faire une autre ressource de la gravure à la pointe, d'après les eaux-fortes de Laurent; ses premiers essais trompèrent son attente. Il se remit à peindre le paysage avec une nouvelle ardeur, ne négligeant pourtant pas tout-à-fait l'étude de la gravure. Une eau-forte qu'il fit, d'après un dessin de sa composition, commença sa réputation comme graveur. Basan ayant entrepris de faire graver, dans un format commode, le cabinet de tableaux du duc de Choiseul, chargea Dunker de coopérer à l'exécution de cette grande entreprise; l'ouvrage fut porté à sa fin en peu de temps, malgré l'exil du ministre, dont la disgrâce eut cependant pour Dunker des suites plus fâcheuses que pour l'entrepreneur, puisqu'elle lui enleva toutes les espérances que ce travail lui avait données. Trompé dans son attente, il quitta Paris pour aller travailler à Bâle au catalogue figuré de la galerie Dusseldorff, que M. de Méchel faisait exécuter; mais ennuyé d'un travail qu'il était obligé de faire d'après de simples croquis, ne donnant même pas l'esprit de la composition dont on voulait qu'il fit la gravure, il se rendit à Berne auprès de son ami Freudenberg. L'accueil favorable qu'il reçut des amateurs et des artistes de cette ville, l'engagea à s'y fixer; il s'y maria en 1775, et acquit le droit de bourgeoisie dans le

canton. Il entreprit, en société avec Freudenberger, de faire une suite de gravures pour différents ouvrages, tels que *l'Heptameron français* de *la reine de Navarre;* un tableau des costumes, des mœurs et de l'esprit français avant la révolution. Ce dernier ouvrage se compose de quatre-vingt-treize caricatures, dont les sujets ont presque tous été puisés dans le tableau de Paris de Mercier; il parut en 1791, 1 vol. in-4°. A la mort du célèbre Haller, Dunker consacra une gravure à la mémoire de ce grand homme, et fit imprimer une ode de sa composition, qui montre qu'il avait aussi du talent pour la poésie. Son portrait, très bien gravé par Lips, se trouve en tête des mémoires de sa vie. A—s.

DUNLOP (Alexandre), helléniste écossais, naquit en 1684, en Amérique, où son père vivait alors dans un exil volontaire. Ayant passé en Ecosse au moment de la révolution, il fut nommé en 1720 professeur de grec de l'université de Glascow. Il se fit de la réputation par sa méthode d'enseignement, et publia, en 1736, une grammaire grecque, qui est encore la plus en usage dans les universités écossaises. Il mourut à Glascow, en 1742. S—d.

DUNLOP (Guillaume), frère du précédent, théologien irlandais, né en 1692, à Glascow, où son père était principal de l'université, mourut en 1720, âgé de vingt-huit ans, après avoir occupé avec honneur, pendant les quatre dernières années de sa vie, la chaire royale de théologie et d'histoire ecclésiastique du collège d'Edimbourg, et après avoir joui, si jeune encore, d'une grande réputation comme prédicateur. On a de lui 2 vol. in-12 de *Sermons*, et un *Essai sur les confessions de foi.* S—d.

DUNN (Samuel), géomètre anglais du 18e. siècle, natif du comté de Devon, enseigna les mathématiques et l'astronomie à Crediton, son pays natal, puis à Chelsea, ensuite à Londres, et fut chargé de l'examen des aspirants de marine au service de la compagnie des Indes. Il fonda une chaire de mathématiques à Tiverton, et publia quelques ouvrages utiles, dont voici les titres : I. *Leçons sur l'astronomie et la philosophie des comètes*, 1759; II. *Introduction nouvelle et générale à l'astronomie pratique*, 1775; III. *le Guide du navigateur dans les mers orientales ou indiennes*, 1776; IV. *Nouveau manuel de navigation pratique, ou guide dans les mers des Indes*, 1778; V. *des Observations astronomiques* imprimées dans les *Transactions philosophiques.* Dunn mourut en 1792. X—s.

DUNNING (Jean), lord Ashburton, célèbre jurisconsulte anglais, né en 1731, à Ashburton, dans le Devonshire. Son père, qui était homme de loi, le destina à sa profession, et l'envoya étudier au collège du Temple, à Londres. Il parut au barreau, et s'y distingua promptement. Il réunissait à un esprit mâle et indépendant, des talents d'un ordre supérieur. Ayant été élu membre de la chambre des communes, le parti de l'opposition le compta parmi ses orateurs les plus éloquents. Son style était brillant, plein de force et de goût, et semé d'épigrammes et de sarcasmes. Il fut nommé *recorder* (greffier ou assesseur) de Bristol, et en 1767, solliciteur général : il conserva cette dernière place jusqu'en 1770. Il fut ensuite nommé chancelier du duché de Lancaster, et créé lord Ashburton en 1782. Il mourut le 18 août de l'année suivante. Edmond Burke a fait un

grand éloge de son caractère et de ses talents dans un de ses discours. Dunning était généralement regardé comme le premier avocat d'Angleterre ; aussi avait-il une clientelle très nombreuse, à laquelle il ajoutait encore en se chargeant fréquemment de plaider la cause de l'homme indigent. Il était cependant obligé de convenir qu'il avait de la peine à suffire à tant d'occupations. Un de ses amis lui demandant comment il pouvait venir à bout des affaires sans nombre dont il était chargé : *Beaucoup se font d'elles-mêmes*, répondit Dunning, *j'en fais aussi quelques-unes, et le reste ne se fait pas.* Robert Héron, écrivain écossais, a publié en 1782, une édition des fameuses *Lettres de Junius*, où il attribue cet ouvrage à Dunning. Il fonde cette conjecture, non-seulement sur la ressemblance du style de ces lettres avec celui des discours et autres écrits qu'on a conservés du lord Ashburton, mais aussi sur la nature des circonstances de sa vie. Si cette opinion était bien prouvée, cela diminuerait beaucoup l'estime qu'a paru mériter son caractère, puisqu'il se serait permis les invectives les plus amères contre son souverain, dans le temps même où lui et sa famille en recevaient des honneurs et des bienfaits. La lettre violente de Junius au roi parut en 1769, et Dunning était alors solliciteur général du roi. On rapporte d'ailleurs que le dernier lord Lansdowne a déclaré plusieurs fois que lord Ashburton n'avait pas écrit une ligne des lettres de Junius. On trouve une esquisse intéressante du caractère du lord Ashburton, dans les œuvres de sir William Jones ; mais nous n'avons pas pu en profiter. S—D.

DUNOD (Pierre-Joseph), jésuite, né à Moirans près de St.-Claude, en 1657, se distingua dans son ordre par sa piété, sa charité envers les pauvres, et par son application aux recherches historiques. Il mourut à Besançon en 1725. On a de lui : I. *la Découverte de la ville d'Antre en Franche-Comté, avec des questions curieuses pour éclaircir l'histoire de cette province*, Paris, 1697, in-12, réimprimée avec de nombreuses additions et une seconde partie, intitulée : *Méprises des auteurs de la critique d'Antre*, Amsterdam (Besançon), 1709, 2 vol. in-12. Le P. Dunod soutient dans cet ouvrage qu'à l'époque où les Romains pénétrèrent pour la première fois dans les Gaules, il existait près du lac d'Antre une ville spacieuse, et que cette position est évidemment celle de l'*Aventicum* des anciens géographes : plusieurs savants s'élevèrent avec force contre cette opinion, dénuée même de vraisemblance (*voy.* André de St.-Nicolas et Marquard Wild) ; mais le P. Dunod ne se rendit point aux raisons pressantes de ses adversaires, et, après leur avoir répondu dans la seconde édition de son livre, il publia, à l'appui de son système, une carte où tous les lieux remarquables de l'ancienne Franche-Comté se trouvent placés d'une manière conforme à ses idées singulières. Cette carte, gravée en 1713, reparut en 1716 avec des additions : elle est également rare et curieuse. II. *Lettres à M. l'abbé de B. sur les découvertes qu'on a faites sur le Rhin*, 1716, in-12 : on en a donné une nouvelle édition à Porentruy, 1796, in-12, avec des notes et des additions. Dans ce petit ouvrage, le P. Dunod place Amagétobrie à Porentruy, et Augusta-Rauracorum à Mandeure. Les savants sont convenus que jamais on n'a soutenu une mauvaise cause avec plus d'esprit ; aussi les ouvrages de P. Dunod sont-ils encore

recherchés. On lui attribue en outre : I. *Projet de la Charité de la ville de Dôle*, 1698, in-12; II. *Vie de St.-Simon de Crespy*, Besançon, 1728, in-12. — DUNOD (Claude-François), avocat, frère du précédent, fut tué au siége de Vienne par les Turks, en 1682. Le journal du siége en fait mention dans les termes les plus honorables : *In omnibus eruptionibus, in omnibus propugnandis assultibus semper fuerat primus et Turcis fatalissimus.* W—s.

DUNOD DE CHARNAGE (FRANÇOIS-IGNACE), d'une très ancienne famille de robe, naquit à St-Claude le 30 octobre 1679. Il fit ses premières études sous la direction du P. Dunod, jésuite, son oncle, et suivit ensuite les cours de l'université de Besançon. Après avoir pris ses degrés en droit, il se fit recevoir avocat au parlement, et parut avec éclat dans plusieurs causes importantes. En 1720, il obtint au concours une chaire de professeur à l'université, et sa réputation y attira un grand nombre d'élèves tant français qu'étrangers. Sa compagnie l'ayant député à Paris quatre ans après, il eut l'occasion d'entretenir le garde-des-sceaux, et ce magistrat fut si charmé de son savoir et de son habileté, qu'il l'engagea à travailler sur la coutume de Franche-Comté. On sait avec quel honneur il s'acquitta de cette tâche importante, et de quelle estime ses ouvrages de droit jouissaient parmi les jurisconsultes avant la réforme des lois civiles. Des études d'un autre genre occupaient ses moments de loisir. Il avait formé le projet d'écrire l'histoire de sa province. Après dix années de travaux et de recherches, il en publia le premier volume. Les deux autres ne parurent qu'à d'assez longs intervalles : c'est l'ouvrage le plus complet qu'on ait sur la Franche-Comté. On regrette que les différentes parties n'en soient pas mieux coordonnées. Ce défaut tient au désir de l'auteur d'ajouter par de nouvelles recherches aux sujets qu'il avait déjà traités, et on pourrait le faire disparaître dans une seconde édition. On reproche encore à Dunod de n'avoir pas su se mettre assez en garde contre l'esprit de système, et de ne pas toujours discuter le mérite des autorités sur lesquelles il s'appuie. Malgré les imperfections qu'on vient d'indiquer, cette histoire mérite l'estime dont elle jouit. Dunod mourut à Besançon en 1752, dans sa 73e. année. Il était l'un des premiers membres de l'académie de cette ville. Le baron de Courbouzon y lut son éloge, conservé dans les registres de cette compagnie. Les principaux ouvrages de Dunod sont : I. *Traité des prescriptions*, Dijon, 1734, in-4°.; Paris, 1753, 1786, in-4°. M. J.-B. Delaporte a donné une édition de ce traité, sous le titre de *Nouveau Dunod*, Paris, 1810, in-8°., en ne conservant que ce qu'il renfermait d'utile, et ajoutant les dispositions qui résultent des lois actuelles; II. *Traité de la main morte et du retrait*, Dijon, 1733; Paris, 1760, in-4°.; III. *Observations sur la coutume dû comté de Bourgogne*, Besançon, 1756, in-4°.; IV. *Histoire du comté de Bourgogne*, Dijon, 1735, 1737, et Besançon, 1740, 3 vol. in-4°.; V. *Histoire de l'église, ville et diocèse de Besançon*, Besançon, 1750, 2 vol. in-4°. : cet ouvrage est moins estimé que le précédent; cependant il en est une suite nécessaire. M. Labbey de Billy vient de proposer par souscription l'*Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, composée en grande partie sur les mémoires de Dunod, 3 vol. in-4°. — DUNOD (François-Jo-

Tome XII page 247.

HIST. DE FRANCE.

DUNOIS.

N. pinx.t

London direx.t

seph), fils du précédent, avocat, membre de l'académie de Besançon, maire de cette ville, fut nommé chevalier de l'ordre de St.-Michel en 1763. Il mourut deux ans après, dans un âge peu avancé. Il est éditeur des *Observations sur la coutume du comté de Bourgogne*, ouvrage posthume de son père; et il a laissé des manuscrits intéressants, entre autres, une *Histoire des Gaules*, une *Dissertation sur le gouvernement municipal des Romains*, et une *Sur la maison des ducs de Méranie, et particulièrement sur la branche qui a régné en Franche-Comté depuis* 1208 *jusqu'en* 1279 : cette dernière pièce est conservée dans les registres de l'académie. W—s.

DUNOIS (JEAN, comte d'Orléans et de Longueville), grand-chambellan de France, fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans, et de Mariette d'Enghien, épouse d'Aubert de Canny-Dunois, naquit à Paris le 23 novembre 1402; dès sa jeunesse il montra ce qu'il devait être un jour; aussi Valentine de Milan, quelques moments avant que d'expirer, ayant fait approcher ses enfants, voulut que Jean de Dunois, qui s'honorait du titre de *Bâtard d'Orléans*, reçut aussi ses derniers soupirs. En s'adressant à son fils aîné, elle dit : « Jean m'a été dé» robé, et nul de vous n'est aussi bien » taillé que lui pour venger la mort de » son père. » Envoyé en otage avec le seigneur d'Albret, au comte de Richemont, il ne tarda pas à se concilier la bienveillance et l'estime de ce seigneur. Dunois s'était trouvé à plusieurs affaires d'où il était toujours sorti avec avantage, mais rien ne servit à le faire distinguer comme ses exploits au siége de Montargis, en 1427 : les Anglais, au nombre de trois mille, commandés par les comtes de Warwick, de Suffolk et de Jean de la Poll, avaient investi cette ville, qui se défendit par l'avantage de sa situation et par le courage d'une faible garnison. La place manquait de vivres et de munitions; Dunois, ayant la Hire sous ses ordres, est choisi pour leur en porter. Son premier soin est d'instruire les assiégés du secours qu'il leur amenait. Il marche à la tête de seize cents hommes, arrive, combat, met les ennemis en déroute, et remporte une victoire signalée. De nouveaux trophées l'attendaient sous les murs d'Orléans, assiégé par une armée de vingt-quatre mille Anglais. Il partagea les lauriers cueillis par cette fameuse Pucelle qui sauva la France, ainsi qu'à la journée de Patay, où l'armée anglaise fut complètement battue en 1429. Toujours vigilant, il se trouvait toujours dans la mêlée, et partout où le péril était le plus imminent. En 1432 il réduisit à l'obéissance royale la ville de Chartres, dont Charles VII lui donna le commandement. Bientôt après il fit lever le siége de Lagny; Dunois ne fut pas aussi heureux en voulant dégager Saint-Denis, les ennemis le forcèrent à se retirer; ce léger échec devait être compensé par la prise de Paris, où il fit son entrée le 13 avril 1436, avec le connétable de Richemont. Tant de guerres et de désastres faisaient vivement soupirer après la paix; Dunois fut nommé au nombre des plénipotentiaires. Il se rendit, à cet effet, dans la petite ville d'Oie, entre Calais et Gravelines, qui était le lieu où se tint le congrès; il y rencontra son frère, Charles d'Orléans (*voyez* CHARLES), auquel il avait rendu d'importants services. Pour lui témoigner sa reconnaissance, Charles créa Jean comte de Dunois. Mais avec toutes ses dignités il conserva toujours dans ses titres celui de *bâtard d'Orléans*. De

retour à Paris, le roi le nomma pour accompagner madame Catherine de France qui se rendait à St.-Omer pour épouser le duc de Charolais, fils du duc de Bourgogne. La convocation de l'assemblée des états le rappela à Orléans. On ne pouvait obtenir la paix sans démembrer le royaume. Dunois opina pour la guerre, fondant son opinion sur ce que les lois du royaume ne permettaient pas au souverain d'aliéner le domaine de la couronne. Son avis prévalut et l'on reprit bientôt les hostilités. Notre héros eut cependant un moment de faiblesse, en entrant dans la conspiration tramée par la Trémouille et en faisant révolter le dauphin contre son père. Son erreur fut de courte durée ; Dunois rougit de sa faute, et plein de confiance dans le monarque qu'il avait si bien servi, il vint se jeter à ses pieds et fit l'aveu de son égarement. Jaloux de faire oublier sa conduite, il se distingua aux siéges d'Harfleur, de Gallardon et de Dieppe. Le roi, pour gage de sa satisfaction, l'envoya à Londres, en 1444, pour traiter de la paix; il parvint à faire signer une trève de deux ans et à faire revenir son frère Charles en France. Par ses bons avis, il fit rentrer le Maine sous l'autorité du roi, qui voulant récompenser la bravoure et le zèle de Dunois le décora du titre de son lieutenant-général représentant sa personne. A peine était-il revêtu de cette charge importante qu'il alla cueillir de nouveaux lauriers dans la haute et basse Normandie, qui furent réduites en peu de temps ; tout plia sous l'effort de ses armes, et en moins de deux ans les Anglais furent entièrement expulsés de cette belle province. Le roi, en considération des services que lui avait rendus son lieutenant, ratifia la donation qu'il lui avait faite du comté de Longueville. Il l'envoya, en 1450, pour réduire la Guyenne. Bientôt les ennemis furent chassés de Mont-Guyon, de Blaye, de Dax, de Fronsac, regardée comme la clé de la province, qui fut bientôt soumise. Dunois entra en vainqueur à Bordeaux, dont il s'était attaché tous les habitants par la douceur de ses manières. Charles VII récompensa le vaillant Dunois en lui accordant les honneurs de prince; puis le chargea bientôt d'arrêter le duc d'Alençon qui entretenait une correspondance criminelle avec les Anglais. Dans l'assemblée convoquée à Vendôme, pour juger le duc, le roi avait à ses pieds le comte de Dunois comme grand chambellan. Il employa tout son crédit auprès du monarque, surtout dans les derniers moments de ce prince, pour le réconcilier avec le dauphin (Louis XI). Charles VII étant mort, en 1461, la sombre politique de son successeur déplut à tous les princes, qui se révoltèrent contre lui ; Dunois fit partie de cette confédération, et fut chargé de parler au nom des princes aux députés parisiens. Le roi de retour dans sa capitale, dissipa cette ligue qui s'était donné le nom de *bien public*, et Dunois fut encore chargé de négocier la paix qui fut signée au traité de Conflans. Rentré en faveur, et revenu à la cour, il maria son fils, fut nommé par le roi président du conseil de réformation pour le bien public ; il était occupé de ce travail lorsqu'il mourut en 1468. R—T.

DUNOYER (Anne-Marguerite Petit, dame), naquit à Nîmes, vers 1663. Sa mère, qui était de la famille du P. Coton, jésuite et confesseur de Henri IV, mourut peu après la naissance de sa fille. Mlle. Petit fut élevée dans la religion protestante qui était celle de ses parents ; mais elle fit ab-

Tome XII. page 249.

HIST. D'ANGLETERRE.

J. DUNS *DIT* SCOT.

N. pinx.t

London direx.t

juration pour épouser M. Dunoyer, alors capitaine du régiment de Toulouse. Elle obtint le restitution de ses biens, ce qui mit son mari en état d'acheter la charge de grand-maître des eaux et forêts du haut et du bas Languedoc. Il parait que les deux époux eurent des torts réciproques; enfin, au bout de dix ans de mariage, Mme. Dunoyer s'enfuit avec ses deux filles et ce qu'elle put enlever à son mari. Elle alla d'abord en Angleterre où elle vécut d'aumônes et d'industrie; puis en Hollande où elle renonça au catholicisme pour le protestantisme. Elle n'était pas sans esprit; elle en tira parti. Elle se mit aux gages des libraires et travailla au *Lardon* et à la *Quintessence*, espèce de journal ou plutôt de libelle qui paraissait sous ces deux titres. Ce fut de sa fille cadette, nommée *Pimpette*, que Voltaire fut amoureux lors de son voyage dans ce pays en 1713 : l'intrigue fut découverte, et Voltaire renvoyé en France. Il n'est resté de cette aventure que quelques lettres de Voltaire à Mlle. Dunoyer, que la mère a rapportées dans ses *Lettres historiques et galantes*, où Voltaire est nommé simplement A.... (Arouet), mais qu'on chercherait vainement dans l'édition de Kehl des œuvres du philosophe de Ferney. Mlle. Dunoyer devint Mme. de Winterfeld, et conserva toujours de l'estime et de l'amitié pour Voltaire. Mme. Dunoyer jouissait de bien peu de considération en Hollande; car elle ne put, malgré toutes ses démarches, empêcher, en 1713, la représentation, à Utrecht, d'une comédie intitulée : *le Mariage précipité*, où elle était jouée ainsi que son mari. Elle est morte en 1720. On a d'elle des *Lettres et des Mémoires*, qui ont été souvent réimprimés. Voici le titre de la meilleure édition : *Lettres historiques et galantes contenant différentes histoires, aventures, anecdotes curieuses et singulières*, 1757, 9 vol. petit in-12. Les six premiers contiennent les *Lettres;* le septième les *Mémoires de M. Dunoyer*, où sa femme n'est pas ménagée, et le *Mariage précipité*, comédie en trois actes, mise au théâtre et représentée le 20 mars, 1713, à Utrecht; les huitième et neuvième, les *Mémoires de Mme. Dunoyer*, et une table générale. Les *Lettres* de Mme. Dunoyer figurent dans la *Bibliothèque historique de la France*; Lenglet Dufresnoy les a aussi admises dans sa *Bibliothèque des romans*. Il ne faut pas croire, en effet, tout ce que contiennent ces lettres. Elles s'étendent depuis 1695 jusqu'en 1716 ou 1717, et renferment, non seulement, les aventures fausses ou vraies qui venaient aux oreilles de l'auteur, mais encore des contes et des quolibets, tels par exemple que celui de deux littérateurs qui faisaient l'éloge des lettres de Voiture, en présence d'un commerçant qui ne concevait pas leur admiration, et ne comprenant pas ce qu'on pouvait trouver de beau dans une lettre de voiture, offrit d'en faire cent par jour, et sur-le-champ en composa une en ces termes : *A la garde de Dieu, et sous la conduite d'un tel voiturier, je vous envoie un ballot pesant tant*, etc. A. B—T.

DUNS (Jean), est ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une ville d'Ecosse, à trois lieues de Berwick, non loin des frontières de l'Angleterre (1). Il est plus connu sous le nom de Jean *Scot*, ou sous celui de *Docteur subtil*, qui rappelle le rare talent qu'il avait pour les subtilités de

(1) Suivant Leland, il naquit au village de Dynstam ou Dunstance, paroisse d'Emildon, dans le Northumberland.

l'école. On ignore la date précise de sa naissance et l'époque de son arrivée à Paris. On croit seulement qu'il étudia dans l'université d'Oxford, et qu'il y apprit la philosophie et la théologie. Deux ordres religieux remplissaient alors la chrétienté du bruit de leur renommée, et de la célébrité des personnages qu'ils avaient produits. Les dominicains comptaient parmi eux Albert *le Grand*, et S. Thomas surnommé le *Docteur angélique ;* les cordeliers avaient eu pour chef le *docteur séraphique*, S. Bonaventure ; et l'un d'entre eux, Alexandre de Alès, avait eu la gloire d'être appelé le *Docteur irréfragable.* Jean Duns se fit cordelier. Ses succès dans les études ecclésiastiques le déterminèrent à venir à Paris dans les premières années du 14e. siècle. Le général de son ordre voulut qu'il fut présenté au grade de bachelier, en 1305, puis promu à celui de docteur. Il mourut trois ans après, c'est-à-dire, en 1308, le 8 novembre, à Cologne (1), regardé comme un des maîtres les plus célèbres de son temps, et comme l'une des colonnes de cette école, qui avait Pierre Lombard pour fondateur, et qui s'alimentait surtout de raffinements et de subtilités. Jean Scot est un des premiers docteurs qui aient parlé le plus clairement de la croyance de l'*Immaculée Conception* de la Ste.-Vierge, et il l'appuye surtout sur ce raisonnement : « Je dis que Dieu » a pu faire que la Vierge ne fut ja- » mais en péché originel, et il semble » convenable d'attribuer à Marie ce » qui est le plus excellent, si cela ne » répugne point à l'autorité de l'Eglise » et de l'Ecriture. » Cependant cette opinion parait avoir été connue plus d'un siècle avant Jean Scot. On en voit la preuve dans une lettre que S. Bernard écrivit aux chanoines de Lyon, et dans deux autres lettres de Pierre, abbé de Celles, adressées à Nicolas, moine de S. Alban, en Angleterre. Jean Scot étant mort jeune, âgé seulement de trente-quatre ans, selon les uns, ou de quarante-deux selon d'autres, il est étonnant qu'il ait pu composer un aussi grand nombre d'écrits ; l'édition qui en a été donnée par le P. Wadding, à Lyon, en 1639, renferme 12 vol. in-fol. Il est vrai qu'il y a dans tous ces ouvrages beaucoup de choses inutiles et même ridicules ; mais l'érudition qui s'y trouve prouverait seule que Jean Scot n'était pas un homme ordinaire. Comme l'ordre auquel il appartenait, rivalisait avec celui de S. Dominique, on n'est pas surpris qu'il ait embrassé une opinion contraire à celle de S. Thomas, sur la coopération de Dieu dans les actes humains ; de-là ce partage d'opinions qui, jusqu'à nos jours, a divisé nos écoles en *thomistes* et en *scotistes.* Nous ne parlons pas de l'universel *à parte rei*, et de l'universel *à parte mentis*, persuadés que les auteurs de ces subtilités ne se sont jamais entendus eux-mêmes. Luc Wadding, qui était aussi cordelier, a donné : *Vita Joannis Duns Scoti, ordinis minorum, doctoris subtilis*, 1644, petit in-8°. C—T.

DUNSTAN (St.), naquit d'une famille illustre, à Glastenbury, ville du comté de Somerset en Angleterre. Présenté de bonne heure à la cour, par Athelme, son oncle, archevêque

(1) Paul Jove et d'autres écrivains rapportent que son tombeau ayant été ouvert quelque temps après, on trouva le cadavre déplacé et retourné ; ce qui fit conjecturer qu'il aurait été enseveli dans un état de léthargie, se serait réveillé ensuite, et serait mort dans cette horrible situation. Ce bruit, vrai ou faux, donna lieu à l'épitaphe suivante :

Quod nulli antè hominum accidit, viator,
Hic, Scotus, jacco semel sepultus
Et bis mortuus : omnibus sophistis
Argutus magis atque captiosus.

de Cantorbéry, il fut honoré de la bienveillance particulière du roi Athelstan. L'envie l'écarta de la cour. Peu de temps après il fut ordonné prêtre par Elphège, évêque de Winchester, qui était aussi son oncle, et fut chargé de desservir l'église de Glastenbury. C'est là que Dunstan, dégoûté du monde et des grandeurs, se construisit un ermitage. Edmond, qui avait succédé à Athelstan, au commencement du 10e. siècle, allait souvent visiter le célèbre monastère de Glastenbury; il connut notre saint et le mit à la tête de ce monastère, dont il fut le dix-neuvième abbé. Edmond fut massacré après un règne de six ans, et enterré dans l'abbaye de Glastenbury; il laissait deux enfants en bas âge, Edwy et Edgar. Edred, leur oncle, qui régna à leur place, se conduisit toujours par les conseils du saint abbé; mais Edwy étant monté sur le trône, après la mort d'Edred, se livra à toutes sortes de désordres; Dunstan osa le reprendre; il fut exilé, et se retira en Flandre, où il passa un an. Rappelé dans sa patrie par le roi Edgar, que le peuple avait mis sur le trône, à la place de son frère (*Voy.* Edvy.), Dunstan fut nommé évêque de Worcester, en 957, puis archevêque de Cantorbéry en 961. Tous les efforts qu'il fit pour n'être point revêtu de cette dernière dignité, furent inutiles. Créé légat du Saint-Siége par le pape Jean XII, il s'occupa surtout de la réforme des monastères, assisté de deux saints évêques qui avaient été ses disciples. Il publia à ce sujet la *Concorde des Règles*, qui était un recueil d'anciennes constitutions monastiques, combinées avec celles de l'ordre de Saint-Benoît. Il fit aussi, pour la réforme des clercs, un recueil de canons, qui avait pour titre: *Canons publiés sous le roi Edgar*. Les clercs scandaleux furent chassés des églises et des couvents dont ils s'étaient emparés. Les laïques coupables eurent aussi occasion d'éprouver son zèle pour la discipline, et le roi Edgar, lui même, qui, entraîné par une passion criminelle, avait fait violence à une jeune vierge, réfugiée dans un monastère, fut contraint de subir une pénitence de sept années, jeûnant deux fois la semaine. Il fonda, en expiation de son crime, un monastère de filles, à Shastsbury. Dunstan visitait souvent les églises, et portait partout des consolations et des secours aux malheureux. Son éloquence douce et persuasive entraînait tous les cœurs; il était rare que l'erreur ou le vice résistassent à la force de ses exemples et au charme de ses discours. Prêchant pour la troisième fois, le jour de l'Ascension de l'année 988, il annonça à son auditoire, sur la fin de son sermon, qu'il ne tarderait pas à être séparé de son troupeau; tout le monde fondit en larmes. Etant encore retourné à l'église le même jour, il indiqua le lieu où il voulait être enterré; il alla ensuite se mettre au lit, reçut le saint viatique le surlendemain, dix-neuvième jour de mai, et mourut peu après, à l'âge de soixante-quatre ans, dont il avait passé dix-sept sur le siége de Cantorbéry. Osbern, précenteur de cette église, dans le onzième siècle, a écrit sa vie, qui se trouve dans Mabillon. On trouve dans Wharton celle qui a été composée par Eadmer, en 1121. C—T.

DUNTON (Jean), imprimeur-libraire et auteur anglais, était né, en 1659, à Graffham, dans le comté de Huntington. Un des premiers ouvrages qui sortirent de ses presses fut un recueil de sermons funéraires, de la composition de son père, sous le titre de *la Maison des Pleurs* (the House

of weeping). Ses affaires l'ayant obligé, en 1686, de faire un voyage à la Nouvelle-Angleterre, il tint pendant quelques mois une boutique de librairie à Boston. Il revint à Londres, où, à l'exception de quelques excursions en Hollande, faites vers 1687, il paraît avoir passé le reste d'une vie extrêmement active. Il imprima, à ce qu'il paraît, plus de six cents ouvrages, et en composa lui-même un très grand nombre, écrits d'un style prolixe, singulier, pour ne pas dire étrange, mais où l'on trouve beaucoup d'érudition. Le *Mercure athénien*, qu'il composa en société avec quelques hommes de lettres, était une espèce de journal où l'on se chargeait de répondre chaque mois à une suite de questions, dont l'auteur gardait l'anonyme. Il eut du succès, troublé cependant par quelques querelles, et il fut porté jusqu'à 20 volumes, dont on a fait un choix imprimé en 3 ou 4 volumes in-8°., sous le titre de l'*Oracle athénien*. Un de ses derniers ouvrages fut l'*Athénianisme*, ou *les Projets de M. Jean Dunton* (1710), composé principalement de six cents traités en prose et en vers, où l'auteur se montre tour à tour philosophe, médecin, poète, jurisconsulte, théologien, plaisant, etc. On peut prendre une idée du ton de ce recueil sur les titres suivants de quelques-uns des opuscules dont il se compose : I. *Les Funérailles du genre humain, paradoxe tendant à prouver que nous sommes tous morts et enterrés*; II. *La double Vie*, ou *le nouveau Moyen de gagner du temps, en vivant sur le lendemain avant qu'il arrive*; III. *Dunton se prêchant lui-même*, ou *tout Homme est son propre Curé*; IV. *Mon* Credo, ou *la Religion d'un Libraire*, en imitation de l'ouvrage de Brown, *Religio medici*. Quoiqu'il paraisse s'être ruiné par son ardeur pour les entreprises, Dunton avait une habileté singulière dans sa profession de libraire. On rapporte qu'il vendait quelquefois l'édition entière d'un livre, avant qu'on en eût à peine entendu parler dans Londres. Il était de la classe des *dissenters*. La réputation de probité scrupuleuse dont il jouissait le fit nommer maître de la compagnie des libraires. Parmi les ouvrages qu'il avait imprimés, il y en avait sept qu'il s'est reprochés amèrement, comme immoraux, dans les confessions de sa vie qu'il a laissées. Son zèle pour le maintien des bonnes mœurs le porta pendant quelque temps à parcourir le soir les rues, et visiter les tavernes de la capitale, muni d'un bâton de *constable*, et accompagné d'un exempt de police, pour essayer de ramener, par ses exhortations, dans le chemin de la vertu, les malheureuses livrées à la prostitution; mais il avouait que cette entreprise n'était pas sans péril. On est forcé de convenir que cet homme de bien avait un grain de folie. Son esprit était naturellement porté à la dispute : un de ses pamphlets, intitulé : *La Rixe de Dublin* (the Dublin Scuffle), a pour épigraphe un vers de Oldham, dont voici la traduction : « Je tiens ma plume » comme d'autres tiennent leur épée. » Pope l'a cité outrageusement dans la *Dunciade*, et Warburton le traite, dans une note, d'*insolent écrivassier*. On remarque parmi ses autres productions : I. *Nouvelle Pratique de Piété*, ou *Système de Pensées extraordinaires, tirées de l'expérience de quarante années*; II. *Le Postillon*; III. *Le Gueux parvenu*; IV. *Les Docteurs dissenters*; V. *Le Parnasse hoa!* ou *Gaillardises, en vers*; VI. *L'Ombre de Dunton*, satires. Tous ses ouvrages sont aujour-

d'hui très difficiles à rencontrer ; mais le seul qui mérite peut-être d'être recherché, c'est la *Vie et les Erreurs de Dunton, écrites par lui-même dans la solitude* : on y trouve des jugements curieux sur quelques gens de lettres de son temps. Dunton mourut en 1733. X—s.

DUNUS ou DUNI (Thadée), médecin, né en 1523, à Lucarno, petite ville des bailliages italiens, dépendant de la Suisse, fut banni de sa patrie en 1555, avec sa famille, pour avoir professé publiquement les principes de la réforme, et se réfugia à Zurich, où il continua l'exercice de sa profession avec succès : il y mourut en 1613, dans un âge très avancé. Dunus était lié d'une étroite amitié avec le célèbre Conrad Gesner, et c'est déjà une preuve en faveur de son mérite. On a de lui plusieurs ouvrages assez peu connus aujourd'hui, mais qui renferment cependant des choses curieuses. On donnera la liste des principaux : I. *De Calendis, Nonis et Idibus ; de arte supputandi*, Bâle, 1547, in-8°. II. *Muliebrium morborum omnis generis Remedia, ex Dioscoride, Galeno, Plinio, Barbarisque et Arabibus studiosè collecta et disposita*, Strasbourg, 1565, in-8°. III. *Epistolæ medicinales in quibus de oxymelitis facultatibus et curatione pleuritidis morborumque articularium tractatur ; accessére de hemi-tritæo sive de febre semi-tertianâ libellus, et miscellaneorum de re medicâ liber omninò utilis*, Zurich, 1592, in-8°. ; fig. Les différentes pièces qui composent ce recueil avaient déjà paru séparément, excepté la dernière ; IV. *De peregrinatione filiorum Israël in Ægypto tractatus chronologicus cum scripturarum conciliatione nunc primùm inventâ*, Zurich, 1595, in-4°. Dunus veut prouver que les Israélites passèrent quatre cent trente ans en Egypte, au lieu de deux cent dix, opinion la plus généralement adoptée. Angelocrator attaqua son système ; Dunus lui répondit par l'ouvrage suivant : *Responsio apologetica ad calumnias Danielis Angelocratoris*, Zurich, 1603, in-4°. Ces deux ouvrages sont si rares, qu'ils ont échappé aux recherches des plus fameux bibliographes allemands. Angelocrator répliqua à Dunus par un ouvrage intitulé : *Appellatio super quæstionem quamdiù Israelitæ habitaverint in Ægypto*, Cassel, 1603, in-4°. On a encore de Dunus un traité *De Anti-Christo*, in-4°. ; une traduction en latin de la *Concordance de plusieurs passages de l'Ecriture*, par Stancari, Bâle, 1547, in-8°., et une autre du *Discours d'Ochin sur la Cène*, et de son *Dialogue sur le Purgatoire*, Zurich, 1556, in-8°. W—s.

DUNZ (Jean), peintre, né à Berne le 17 janvier 1645. On ignore quels furent ses maîtres, mais on sait qu'il peignit de préférence les fleurs et le portrait. Possédant une grande fortune, il n'exerçait son art que pour son plaisir, et ses amis seuls pouvaient avoir de ses ouvrages. Il n'en était cependant pas moins laborieux. Doué d'un caractère bienfaisant, il encourageait les artistes pauvres ou médiocres. Une vie réglée et un tempérament robuste, lui firent prolonger sa carrière jusqu'à un âge très avancé. Il mourut le 10 octobre 1736, ayant près de quatre-vingt-douze ans. Ses ouvrages sont peu connus ; mais selon le témoignage du peintre Fuessli, son compatriote, juge très compétent en cette matière, les portraits de Dunz étaient ressemblants, bien coloriés, et terminés avec soin, et ses tableaux de fleurs réunissaient tous les genres de

mérite qu'on recherche dans ces sortes d'ouvrages; une bonne composition, un fini précieux, une touche légère et arrêtée, une couleur brillante et vraie. D—T.

DUODENA. *Voy.* DODANE.

DUPARC. *Voy.* SAUVAGE.

DUPARC (JACQUES LENOIR), né à Pont-Audemer le 15 novembre 1702, entra dans l'ordre des jésuites, fut professeur de rhétorique au collége de Louis le Grand, et mourut à Paris, vers 1789. On a de lui: I. *Observations sur les trois siècles de la littérature française, à M. P***.*, 1774, in-12. C'est une critique en vingt lettres, de la seconde édition des *Trois siècles*, de l'abbé Sabatier de Castres; la lecture en est très ennuyeuse. On trouve, à la suite, deux pièces en prose latine, l'une intitulée: *Adversus invidos Normannorum censores oratio* (1744); l'autre, *De felici ortu serenissimi Burgundiæ ducis oratio* (1751). Ces pièces avaient été imprimées séparément. II. *Examen impartial de plusieurs observations sur la littérature*, Paris, Berton, 1779, in-8°. La *France littéraire* de 1765, dit qu'il est l'auteur d'un *Éloge de Louis XIV*, et de vers latins sur la *naissance du Dauphin*. On lui doit la nouvelle édition des *Plaidoyers et discours oratoires* du P. Geoffroy, 1785, 2 vol. in-12, et l'édition des *Œuvres spirituelles* du P. Judde, 1781—1782, 7 volumes in-12. A. B—T.

DUPARQUET (JACQUES DIEL), lieutenant général pour le roi et propriétaire des îles de la Martinique, de Sainte-Lucie, de la Grenade, etc., eut, trente ans avant Guillaume Penn, le mérite de donner un exemple de justice et de modération jusqu'alors inconnues dans les relations des Européens avec les indigènes d'Amérique. Duparquet était neveu d'Enambuc, fondateur des colonies françaises dans les îles Antilles ou Caraïbes (*V.* ENAMBUC). Celui-ci, qui se sentait proche de sa fin, voulant maintenir l'établissement de la Martinique, qu'il regardait comme son ouvrage, y envoya Duparquet en 1637. L'affabilité et la douceur du nouveau gouverneur lui gagnèrent le cœur de tous les habitants; sa prudence contribua à faire vivre les Français en bonne intelligence avec les Caraïbes; sa bravoure protégea cette possession contre les ennemis du dehors. Pendant que la Martinique florissait sous son gouvernement paternel, des troubles déchiraient la partie de l'île de Saint-Christophe qui appartenait à la France. Le gouverneur général des Antilles, récemment nommé par le roi, n'avait pas été admis par Poincy qui occupait ce poste; Duparquet, jaloux de faire respecter l'autorité du souverain, alla à la Guadeloupe, en 1646, prendre une commission du nouveau gouverneur-général, qui l'autorisait à notifier les ordres du roi à Poincy. Son zèle fut mal récompensé. Il obtint d'abord des succès, mais forcé de céder au nombre, il se réfugia chez les Anglais qui le livrèrent à Poincy. Son ennemi le retint prisonnier jusqu'à l'année suivante, qu'il fit persuader aux habitants de la Martinique de lui livrer le nouveau général en échange de Duparquet. Cette proposition fut acceptée avec joie, et dès que Poincy eut son rival entre les mains il mit en liberté Duparquet, qu'il combla de témoignages d'amitié. Le retour de celui-ci répandit l'allégresse dans la Martinique, qui vit avec lui revenir sa prospérité. Mais il était réservé à Duparquet de rendre son nom encore plus recommandable. La compagnie des Indes-Occidentales avait fait plusieurs

tentatives inutiles pour former un établissement à la Grenade. La sagesse de la conduite de Duparquet avec les sauvages de la Martinique, et même avec ceux de la Grenade, fit que « ceux-ci le prièrent eux-mêmes, dit » Dutertre, de venir prendre place » avec eux. Les voyant si bien disposés à le recevoir, il se prépara à » cette expédition sans perdre de » temps, de peur que ces barbares, » qui sont fort inconstants, ne changeassent de volonté et ne s'opposassent à son dessein. » Il arriva à la Grenade au mois de juin 1650. « Kaierouane, chef des Caraïbes, dit fort » franchement que s'il voulait avoir » leur île et s'en rendre maître, il » fallait qu'il leur donnât de la traite » en échange. Duparquet ayant reçu » cette proposition avec bien de la » joie, convint avec lui, au nom de » tous les autres, de leur donner une » certaine quantité de serpes, de rasades, de cristaux, de couteaux et » d'autres merceries qu'ils lui demandèrent avec deux quarts d'eau-de-» vie qu'il lui mit entre les mains, et » par ce moyen les sauvages lui cédèrent de bon cœur le droit qu'ils » avaient dans leur île, s'y réservant » toujours leurs carbets et habitations. » Ce marché conclu, Duparquet fit les dispositions nécessaires pour l'établissement de la colonie, et retourna à la Martinique. La légèreté naturelle aux sauvages leur fit bientôt oublier les conditions de leur arrangement; ils attaquèrent les Français qui leur opposèrent la force. Quelque temps après, les Anglais de Sainte-Lucie, que Duparquet avait avertis vainement des trames que les sauvages de cette île ourdissaient contre eux, ayant été ou massacrés ou obligés de la quitter, il y forma un établissement qui subsista long-temps en paix, puis il vint en France acheter la propriété des trois îles que son administration tendait à rendre heureuses. Le contrat fut confirmé par le roi, qui donna à Duparquet le titre de son lieutenant-général dans les îles qu'il avait achetées. Duparquet accueillit, en 1654, à la Martinique, des familles hollandaises chassées du Brésil; ensuite il soumit les sauvages qui avaient attaqué les Français dans les îles de son gouvernement, et déploya dans cette occasion un sang froid admirable. Il chercha, en 1656, à dissuader des Français d'aller former à la Guyane l'établissement qu'ils avaient projeté; mais ses conseils furent inutiles, et ses pronostics se vérifièrent. Son zèle secourable le porta à envoyer, la même année, des approvisionnements de tous genres à la Guadeloupe, dévastée par un ouragan, et son adresse maintint la paix à la Martinique. Cependant sa colonie de la Grenade ne répondait pas aux peines qu'il se donnait pour la faire fleurir. Les dépenses qu'elle lui occasionnait absorbaient la plus grande partie de son bien; aussi écouta-t-il les propositions que le P. Dutertre vint lui faire d'en vendre la propriété à un M. de Cerillac, et le marché fut conclu. Depuis, il ne s'occupa plus que de faire le bonheur des habitants de la Martinique, qui le récompensèrent mal de tant de soins. Insulté par des factieux, Duparquet contint son ressentiment, de crainte qu'un éclat ne causât une impression funeste à sa femme près d'accoucher. Il sut néanmoins, peu de jours après, imposer aux séditieux par sa présence; mais la violence qu'il s'était faite, se joignant à la goutte qui le tourmentait depuis long-temps, lui causa une révolution dont il mourut le 8 janvier 1658. Sa mort répandit la consternation dans la Martinique

et quand il eut cessé d'exister on apprécia ses grandes et rares qualités et on le regretta. Sa conduite avec les sauvages de la Grenade, suffirait pour lui mériter des éloges, quand on se rappelle que, selon l'esprit du temps où il vivait, il devait se croire propriétaire légitime de l'île, puisqu'il l'avait achetée. Comment se fait-il donc que le nom de Penn est parvenu à la postérité environné d'une gloire éclatante, tandis que celui de Duparquet est oublié, et que plusieurs historiens ont mal apprécié sa conduite? C'est que la conduite de Penn, mieux calculée, produisit de meilleurs effets et obtint les suffrages de l'univers, tandis que celle de Duparquet, moins réfléchie, mais plus désintéressée, eut des suites fâcheuses et ne fut pas même aperçue parce que l'on n'estime les choses que par leurs résultats. Duparquet donna son exemple de modération sur un théâtre moins vaste, à la vérité, mais dans des circonstances et avec une bonne foi qui le mettent au niveau de Penn, si même il ne le passe en générosité; car celui-ci expropria totalement les habitants, tandis que Duparquet ne fit que partager avec eux la jouissance de leur pays. Il était digne de Raynal de ravir le nom de Duparquet à l'obscurité et de le produire à l'univers, escorté des vertus les plus rares alors, et de le rendre intéressant, même par les malheurs dont il fut la cause. Au lieu de cela, cet écrivain peint la conduite des Français, en arrivant à la Grenade, comme tyrannique, parce que leur entreprise n'ayant pas réussi il n'a voulu voir que les désastres des Caraïbes. Mais Duparquet ne négligea rien pour empêcher le mal, et il eût réussi dans ses desseins pacifiques s'il eût eu à conduire à la Grenade une colonie de quakers, au lieu d'une troupe d'hommes légers et turbulents. L'auteur de cet article se fait un devoir et un plaisir de reconnaître que l'idée de le composer et les réflexions qui le terminent, lui ont été fournies par M. J. B. Leclerc, correspondant de l'institut, qui dans une lettre insérée dans le troisième trimestre de la *Revue* de 1807, a essayé de restituer à un Français la gloire qui lui appartient, d'avoir donné le premier au Nouveau-Monde un exemple de modération que, suivant les expressions de Raynal, les Européens n'avaient pas imaginée jusqu'alors.

L—s.

DUPATY (Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier), magistrat et homme de lettres, né à la Rochelle en 1744, mort à Paris le 17 septembre 1788. Il fut d'abord avocat-général au parlement de Bordeaux. La part qu'il prit en 1770 aux affaires des cours souveraines du royaume et la chaleur imprudente de divers écrits qu'il publia sur cet objet le firent enfermer au château de Pierre-Encise à Lyon. Quelque temps après, les choses ayant changé de face, il fut pourvu d'une charge de président à mortier dans ce même parlement dont il avait été l'honneur, et dans le sein duquel, cependant, quelques anciens magistrats voulurent l'empêcher de siéger. Il fallut des ordres et des menaces réitérées du roi pour le faire recevoir. On cite, comme un monument de son éloquence, le mémoire qu'il publia en faveur de trois hommes injustement condamnés à la roue, mémoire qui leur sauva la vie, et qu'on ne peut encore lire sans émotion. Ses autres ouvrages sont des *Réflexions historiques sur les lois criminelles;* des *Discours académiques*, et des *Lettres sur l'Italie en* 1785, publiées en 1788. Les jurisconsultes font grand cas de

ses réflexions historiques; il paraît qu'elles n'ont pas médiocrement contribué à la réforme du code criminel. Ses *Lettres sur l'Italie* ont eu un succès moins solide peut-être, mais beaucoup plus brillant et plus général; il en fut fait presque en même temps un grand nombre d'éditions de plusieurs formats. Les critiques reprochent à l'auteur, du néologisme, de la recherche et un continuel abus d'esprit; mais ils ne peuvent nier que son style n'ait de l'éclat, du mouvement, de l'originalité, et que la plupart de ses pensées ne soient très fines, très ingénieuses. On distingue particulièrement dans ses lettres quelques descriptions de tableaux et de monuments, et divers morceaux sur la législation. « C'est ici surtout, dit La » Harpe, que l'auteur paraît être sur » son terrain; ce sont les matières » dont il s'est le plus occupé, et sur » lesquelles il pense le mieux, mais » toujours avec un mélange de bon » sens et de faux esprit. » Quelques compilateurs d'anecdotes rapportent que Voltaire, devant qui on louait les talents du président Dupaty pour la jurisprudence, dit malicieusement : « Eh! vraiment c'est un bon littéra» teur; » et qu'ayant ensuite à le considérer comme littérateur, il affecta de louer ses talents pour la jurisprudence. Rien n'est plus douteux que ce fait; une si vieille épigramme ne méritait ni d'être rajeunie par un homme comme Voltaire, ni de l'être au sujet de Dupaty. L'auteur de la Henriade d'ailleurs aimait, estimait ce courageux défenseur des malheureux; il est facile d'en juger par deux lettres insérées dans la correspondance générale de Voltaire (édition de Kehl, in-8°., tom. X, pag. 68 et 411). Le président Dupaty n'était pas seulement un prosateur distingué; il faisait quelquefois des vers, où l'on trouvait du feu poétique. Certaines personnes nous le représentent comme un homme dont l'imagination ardente s'exaltait trop facilement, et l'entraînait souvent dans de fausses démarches. La manière de juger sa conduite dépend de l'opinion qu'on a des troubles de la magistrature sous le ministère du chancelier Maupeou. Ce qu'il y a de certain du moins c'est que son nom ne peut manquer de rappeler des idées de courage, d'éloquence et d'humanité. Ceux qui l'ont connu dans son intérieur savent qu'il était bon époux et bon père (1). Trois de ses fils, l'un magistrat, l'autre poète dramatique, l'autre sculpteur, soutiennent aujourd'hui, par leurs succès, la célébrité de son nom.

F. P—T.

DUPERAC (Etienne), architecte, né à Paris au commencement du 16e. siècle, mourut dans la même ville en 1601. Il alla de bonne heure en Italie, s'adonna à Rome à l'étude de l'architecture, dessina l'église du *Vatican* et les *Antiquités Romaines*, qu'il grava ensuite. A son retour en France, Henri IV le nomma son architecte. Duperac avait étudié dans

(1) On a encore de Dupaty : I. *Discours prononcé en 1775 à la première audience de la grand'chambre, après la rentrée du Parlement*, Bordeaux, 1775, in-4.; II. *Lettres sur la Procédure criminelle de France*, 1788, in-8. le *Mémoire justificatif pour trois hommes* (Lardoise, Simare et Bradier, habitants de Chaumont) *condamnés à la roue*, parut en 1786, in-4.; il est suivi d'une *Consultation*, signée *Legrand de Laleu*; on joint à cet opuscule les *Moyens de droit pour Bradier, Simare, Lardoise*, 1786, in-4. de 311 pages, signé *Legrand de Laleu*; et l'*Arrêt de la cour du parlement* (de Paris, du 18 août 1786), qui condamne le *Mémoire justificatif* à être lacéré et brûlé de la main du bourreau, 1786, in-4. de 271 pages, parce qu'on y trouve le réquisitoire de A. L. Seguier. Ces condamnations n'étaient plus une flétrissure; malgré l'arrêt du Parlement, le *Memoire justificatif* produisit son effet, et les trois hommes furent déclarés innocents. On trouve dans le *Conservateur* de M. François de Neufchâteau une lettre adressée à Dupaty, et sa réponse. Dupaty fut le camarade de collège et l'ami de Desforges-Choudard. A Diannyère a fait son *éloge*, 1789, in-8. A. B—T.

leur ensemble tous les arts du dessin; il se délassait des travaux de l'architecture par la gravure et la peinture; il peignit à Fontainebleau, dans la salle des bains, cinq sujets de *Dieux marins* et les *Amours de Jupiter et Calisto;* il grava un grand nombre de paysages d'après le Titien. Il délia en 1573 une *Vue* perspective des jardins de Tivoli à Catherine de Médicis; il était alors à Rome : sa marque est S. P. F. A—s.

DUPERIER (Charles), l'un de nos meilleurs poètes latins, né à Aix, en Provence, dans le 17e. siècle, d'une famille féconde en hommes de mérite, était neveu de François Duperier à qui Malherbe a adressé les stances si touchantes :

Ta douleur, Duperier, sera donc éternelle.

La lecture de cette pièce et l'admiration qu'elle lui inspira déterminèrent le penchant de Charles Duperier pour la poésie. Il vint demeurer à Paris, où il se lia avec Ménage, Rapin, Commire, Bouhours et les autres écrivains qui cultivaient alors le même genre de littérature. Il composa d'abord des vers français et il remporta même les prix de l'académie, en 1681, pour une églogue sur ce sujet : *On voit toujours le roi tranquille, quoique dans un mouvement continuel;* et en 1683, par un poëme *Sur les grandes choses que le roi a faites en faveur de la religion catholique;* mais c'est principalement à ses vers latins qu'il doit sa réputation. C'est surtout dans le genre de l'ode qu'il a excellé. Ménage le nomme le *prince des poètes lyriques* de son siècle; mais les odes de Duperier, quelque belles qu'elles soient, ne sont pas supérieures à celle de Commire et de Santeul, et d'ailleurs il a été bien moins fécond que ces deux poètes. Duperier se vantait d'avoir appris à Santeul à faire des vers; Santeul n'en convenait pas, et ils eurent, à ce sujet, une violente dispute qui mit tout le Parnasse en rumeur et dans laquelle Ménage remplit le rôle de Médiateur. Duperier avait un orgueil excessif. Il rompit avec Bouhours parce qu'il n'avait fait aucune mention de lui dans son *Recueil de pensées ingénieuses.* Il citait ses vers avec complaisance, et entrait en fureur quand on ne les louait pas à son gré. C'est à Duperier que s'applique ce passage de l'art poétique :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux,
Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
Aborde en récitant quiconque le salue.

Duperier mourut, à Paris, le 28 mars 1692. Ses vers latins, épars dans les recueils du temps, mériteraient bien d'être réunis. Les français sont très inférieurs, et on ne peut souscrire au jugement de St.-Marc qui dit, dans son commentaire sur Boileau, que si Duperier en faisant des odes françaises n'avait pas resserré son génie dans une imitation servile de Malherbe, il tiendrait un des premiers rangs parmi nos poètes de ce genre. On conviendra qu'il y a de la douceur, de l'harmonie et un choix heureux d'expressions dans les traductions qu'il a faites de quelques pièces de Santeul, mais il était soutenu par son modèle, et ses pièces sont d'ailleurs très courtes; et combien ne suppose pas plus de talent la composition d'une belle ode que toutes ses imitations! Duperier était au nombre des auteurs qui formaient la *Pléiade parisienne.* Les autres sont : Rapin, Commire, Larue, Santeul, Ménage et Petit. W—s.

DUPERRAY (Michel), savant canoniste, né au Mans en 1640, fut reçu avocat au parlement de Paris en

1661, et mourut en cette ville, en 1730, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il a publié plusieurs ouvrages estimables par les recherches de l'érudition; mais les matières y sont dispersées avec trop peu d'ordre et le style n'en est pas agréable. Les principaux sont : I. *Questions et Observations sur le Concordat*, Paris, 1722, réimprimées plusieurs fois. La dernière édition est celle de Paris, 1743, 3 vol. in-12. II. *Observations sur l'édit de la jurisdiction ecclésiastique*, Paris, 1718, in-12, 1723, 2 vol. in-12; III. *Traité des dispenses de mariage*, Paris, 1719, in-12, moins estimé que celui de Van-Espen. IV. *Traité des portions congrues, des curés et vicaires perpétuels*, Paris, 1688, 1720, in-12, 1739, 2 vol. in-12. V. *Traité des droits honorifiques et utiles des patrons*, Paris, 1710, 1733, in-12; VI. *Traité des moyens canoniques pour acquérir et conserver des bénéfices*, Paris, 1726, 1743, 4 vol. in-12; VII. *Traité de l'état et de la capacité des ecclésiastiques pour les ordres et les bénéfices*, Paris, 1703, in-4°., 1738, 2 volumes in-12. Cet ouvrage fait suite au précédent, et ils ont été réunis sous le titre de *Droit canonique de France*. VIII. *Traité sur le partage des fruits des Bénéfices entre les bénéficiers et leurs prédécesseurs ou leurs héritiers*, Paris, 1722, 1742, in-12; IX. *Traité historique et chronologique des dixmes*, Paris, 1719, in-12. L'édition de 1738 a été augmentée par Brunet; c'est, de tous les ouvrages de l'auteur, celui qui a été le plus souvent réimprimé. Duperray a encore publié des *Observations sur les lois ecclésiastiques de France*, par Héricourt (*Voy.* Héricourt.) W—s.

DUPERRET (Claude-Romain Laus), député du département des Bouches du Rhône à l'assemblée législative et ensuite à la convention, se déclara agriculteur dans ces deux assemblées et au tribunal révolutionnaire, où il fut traduit; mais le fils, qui s'est fait connaître par plusieurs écrits, après la mort de son père, a déclaré qu'il était gentilhomme languedocien. Dans ces deux assemblées, Duperret s'attacha au parti de la Gironde et doit par conséquent être considéré comme républicain; cependant, quoiqu'il fût extrêmement exalté, il ne déshonora point son nom par une condamnation atroce. Le républicain défendit le roi autant qu'il était possible de le défendre alors, en votant pour l'appel au peuple et pour le simple bannissement, au milieu des poignards et des pistolets qui menaçaient ceux des députés qui refusaient de participer à un grand crime. Pendant toute la session conventionnelle, on le vit constamment opposé aux jacobins, connus alors sous la dénomination de montagnards, moins par ses discours que par son audace personnelle: il n'avait point l'habitude de la tribune, ni du langage oratoire; mais dans les grands tumultes qui avaient lieu presque tous les jours, il se portait toujours en avant au milieu de la salle, apostrophait, menaçait la faction opposée ou l'accablait de sarcasmes; un de ces jacobins l'ayant, le 10 avril, 1793, menacé d'un pistolet, Duperret mit l'épée à la main, et brava hautement dans cette attitude le parti qui voulait le faire emprisonner à l'abbaye. Comme il ne produisait point d'effet hors du lieu des séances par ses motions et par ses discours, il ne fut d'abord pas compris dans le décret de proscription lancé le 2 juin 1793, contre les chefs de son parti; mais il avait con-

servé des liaisons avec quelques-uns de ceux qui s'étaient enfuis en Normandie. La fameuse Charlotte Corday avait reçu de Barbaroux, l'un d'eux, une lettre de recommandation pour lui, et il l'avait conduite chez le ministre de l'intérieur dans les bureaux duquel elle avait, disait-elle, quelques affaires à suivre. Après la mort de Marat, le capucin Chabot dénonça cette visite de Charlotte Corday à Duperret, comme une preuve de la complicité de ce dernier dans l'assassinat qui venait d'être commis. Duperret parvint néanmoins à se débarrasser de cette dangereuse dénonciation; mais il avait été le rédacteur de la protestation de soixante-treize de ses collégues contre les violences du 31 mai et du 2 juin : cet écrit le fit arrêter; on revint à la charge sur son entrevue avec Charlotte Corday; la convention le décréta d'accusation, et il fut livré au tribunal révolutionnaire avec vingt-un de ses collégues. Le rédacteur de cet article s'est trouvé deux jours avec Duperret dans les prisons de la Conciergerie : certain de son innocence de tous les délits qu'on l'accusait d'avoir commis, il ne concevait pas comment des hommes pouvaient, contre leur propre conscience, se rendre coupables de pareilles injustices; et il s'abandonnait contre eux, contre toute l'espèce humaine aux plus furieuses imprécations; il fut mis à mort, avec ses collégues, le 31 octobre 1793; il était âgé de quarante-six ans. B—u.

DUPERRON (Jacques Davy), cardinal, né dans le canton de Berne le 25 novembre 1556, descendait d'une ancienne famille de Basse-Normandie, réfugiée en Suisse pour cause de religion. Julien Davy, son père, médecin très instruit, lui enseigna le latin et les mathématiques. Il apprit ensuite, sans le secours d'aucun maître, le grec, l'hébreu, et ce qu'on nommait alors la philosophie. Sa mémoire tenait du prodige, et il lui fut facile d'acquérir cette sorte d'érudition regardée, dans ce temps là, comme le premier des mérites. Duperron vint à Paris, et on croit qu'il fut obligé, pour vivre, de donner des leçons de langue latine. Il eut le bonheur d'intéresser à son sort Philippe Desportes, qui lui conseilla de rentrer dans le sein de l'église catholique, et lui procura la place de lecteur de Henri III, avec une pension de 1200 écus. Duperron embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu de plusieurs bénéfices. Il prononça l'oraison funèbre de Marie Stuart, reine d'Écosse; circonstance qui contribua beaucoup à accroître sa réputation et ses espérances de fortune. On a prétendu que Duperron perdit la faveur du roi pour s'être permis un mot repréhensible. Il venait, dans un discours applaudi de tous les courtisans, de démontrer l'existence de Dieu par des raisons qui semblaient sans réplique. Le roi lui en fit compliment; sire, lui répondit-il, s'il plaît à V. M., je prouverai par des raisons aussi bonnes qu'il n'y a pas de Dieu. C'est l'Estoile qui paraît avoir le premier rapporté cette anecdote, et elle a été souvent copiée sans examen. En en supposant la vérité, on doit se rappeler que dans le siècle où vivait Duperron, chacun faisait vanité de soutenir le pour et le contre sur les sujets les plus importants. La réponse qu'on met dans sa bouche n'est donc qu'une fanfaronade, il est vrai, très déplacée. On est d'ailleurs certain que Duperron ne cessa pas de remplir les fonctions de lecteur jusqu'à la mort du roi. Il s'attacha ensuite au cardinal de Bourbon et devint l'ame du parti qui travaillait à lui assurer le trône au préjudice d'Henri IV. Le projet fut dé-

HIST. DE FRANCE.

DU PERRON.

Ferdinand pinx.t

Landon direx.t

couvert, et Duperron passa pour l'avoir révélé lui-même, dans l'espoir d'une récompense proportionnée à ce service. Son ambition était déjà connue, et on le savait assez peu délicat sur le choix des moyens qui pouvaient le faire réussir. Les complaisances qu'il eut pour Gabrielle d'Estrées, achevèrent de le mettre dans les bonnes grâces d'Henri IV. Il fut pourvu de l'évêché d'Evreux en 1591, par le renvoi de Claude de Saintes (*V.* Cl. de Saintes.), et dès ce moment, il employa tout son ascendant sur l'esprit du roi pour le déterminer à rendre la tranquillité à son royaume, en rentrant dans la communion romaine. Après l'avoir instruit secrètement pendant plusieurs mois, il accompagna ce prince lorsqu'il se rendit à l'église pour prononcer son abjuration solennelle. Duperron fut ensuite envoyé à Rome pour solliciter, de concert avec le cardinal d'Ossat, la levée de l'interdit lancé sur la France, et on leur reprocha de s'être soumis, pour l'obtenir, à des conditions humiliantes (*Voy.* Clément VII.). Cependant le roi approuva la conduite de ses envoyés, et il en témoigna sa satisfaction à Duperron, en l'embrassant à plusieurs reprises. Le diocèse d'Evreux souffrait de l'absence de son pasteur; le calvinisme y comptait de nombreux partisans. Duperron se hâta de venir au secours des fidèles dont la foi commençait à être ébranlée. Ses discours, ses prédications, eurent un succès éclatant. Henri Sponde, depuis évêque de Pamiers, et Sancy, général des Suisses, abjurèrent leurs erreurs entre ses mains, et cet exemple fut suivi par une foule de personnes. Le parti protestant, effrayé de cette défection, s'en vengea par des épigrammes d'autant plus cruelles, qu'elles retraçaient une partie de la conduite du prélat. La réputation de Duperron s'accrut encore dans la fameuse conférence qui eut lieu à Fontainebleau, en 1600, en présence de toute la cour. L'abbé Longuerue prétend que Duplessis Mornay se défendit mal, et qu'il céda trop tôt la victoire à son adversaire. On raconte que Henri IV, qui assistait à cette conférence, dit à Sully: Eh bien, que vous en semble de votre pape? et que Sully répondit: Il me semble que Mornay est bien plus pape que vous ne pensez; ne voyez vous pas qu'il donne le chapeau rouge à M. d'Evreux? Quoi qu'il en soit de cette anecdote, Duperron ne reçut de la cour de Rome qu'un bref de félicitation. Il reparut dans la lice pour combattre d'Aubigné, mais cette fois il ne remporta pas l'avantage. D'Aubigné, sans s'effrayer de la vaste érudition de son adversaire, et réduisant la question aux termes les plus simples, l'accabla de tant d'arguments qu'il l'obligea de demander un délai pour répondre. Il ne réussit pas mieux dans son projet de ramener à la religion la sœur du roi (*V.* Catherine.), princesse d'un rare mérite, mais ferme dans sa croyance. Ce désagrément le détermina à retourner dans son diocèse plutôt qu'il ne l'aurait voulu; il y publia un Bréviaire très imparfait, de l'aveu même de son clergé, et un Rituel dans lequel il fit insérer la fameuse Bulle *in Cœnâ domini*, rejetée par les parlements du royaume, comme destructive des libertés de l'église gallicane. Ce fut cette complaisance pour la cour de Rome, qui lui mérita enfin le chapeau de cardinal, objet de toute son ambition. Il l'obtint en 1604, et la même année il fut envoyé à Rome, avec le titre de chargé des affaires de France. Duperron rendit un service important à l'église, en dé-

terminant le pape à ne prendre aucun parti dans les disputes sur la grâce (*V.* Molina et Valentia.). Il contribua aussi à rétablir la paix entre le Saint-Siége et les Vénitiens. Il développait son opinion, au consistoire, avec tant de chaleur et d'éloquence, que Paul V avait coutume de dire : Prions Dieu qu'il inspire Duperron, car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. Il était encore à Rome lorsque le roi le nomma à l'archevêché de Sens, vacant par la mort de Renaud de Beaune. A son retour il visita son nouveau diocèse, mais il ne tarda pas de venir à la cour pour remplir les fonctions de grand aumônier. Duperron prit une part active aux disputes théologiques qui s'élevèrent à la même époque, et dans toutes il se montra partisan zélé des opinions ultramontaines. Il prit la défense du livre de Bellarmin sur le pouvoir du pape, contre l'arrêt du parlement qui en condamna la doctrine comme attentatoire aux droits des souverains. Il provoqua la disgrâce de Richer, syndic de Sorbonne, et contribua à lui faire perdre cette place. Lors des états-généraux de 1614, il s'opposa à la signature du formulaire présenté par les députés du tiers, portant qu'il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur le royaume de France et qui puisse dispenser ou absoudre les sujets de la fidélité et obéissance qu'ils doivent au souverain légitime. Les deux autres ordres se rangèrent à l'avis de Duperron, et l'assemblée se sépara sans avoir rien décidé sur un point aussi important. Duperron passait le temps qu'il ne donnait pas aux affaires, dans une terre qu'il avait acquise à Bagnolet. Ce fut dans cette retraite qu'il composa une partie de ses traités de controverse. Il y travaillait à la *Réplique au roi d'Angleterre*, lorsqu'il fut attaqué d'une rétention d'urine. Il se fit transporter sur-le-champ à Paris, mais le mal était incurable, et il mourut au bout de quatorze jours de souffrances, le 5 septembre 1618. On ne peut nier que le cardinal Duperron ne fût un homme d'un mérite peu commun. Il avait infiniment d'esprit, s'exprimait bien et en bons termes ; sa mémoire lui fournissait d'ailleurs, à l'appui de ses récits, des anecdotes curieuses et des citations imposantes. Mais ses ennemis prétendent que son érudition était superficielle, mal digérée, et qu'il manquait de méthode. L'ambition paraît avoir été sa seule passion, et il l'étendit même à la littérature, où il croyait occuper un des premiers rangs. Dans sa jeunesse, il avait traduit en vers français une partie du 1er. et du 4e. livre de l'*Énéide*. Le succès de cette traduction, les éloges que lui donnèrent Desportes et Bertaut, exaltèrent son orgueil au point que, suivant Marolles, il se regardait comme supérieur à Virgile pour la diction. Il s'était fait, dit l'abbé Longuerue, comme le colonel-général de la littérature, et on était obligé de s'assurer de son suffrage avant d'oser demander celui du public. Ses livres favoris étaient *Montaigne*, dont il appelait les Essais le bréviaire des honnêtes gens, et *Rabelais*, qu'il nommait l'auteur par excellence. Les ouvrages de Duperron se divisent en trois classes, controverse, littérature et négociations. On les a recueillis, Paris, 1622, 3 vol. in-folio. Cette collection comprend : I. *Réplique à la réponse du sérénis. roi de la Grande-Bretagne* (Jacques Ier.). Elle devait contenir six livres. Il n'y a que les trois premiers et une partie du quatrième qui aient été imprimés. II. *Traité du sacremen*

de l'eucharistie contre Duplessis Mornay; III. *Réfutation de toutes les observations tirées des passages de St. Augustin, allégués par les hérétiques contre le Saint-Sacrement de l'eucharistie.* Je conseille, dit Pélisson, la lecture des ouvrages du cardinal Duperron à ceux qui veulent savoir au vrai ce que c'est que nos controverses. On a remarqué qu'il est le premier auteur catholique qui ait écrit sur des matières de religion, en langue vulgaire. IV. *Traité de la rhétorique française.* Il a été réimprimé dans le Tableau de l'éloquence, par le P. Charles de St.-Paul, 1657. V. *Oraison funèbre de Ronsard*, Paris, 1586, in-8°., réimprimée au devant des œuvres de Ronsard. VI. *Partie du 1er et du 4me livre de l'Énéide, traduits en vers français*, souvent imprimé séparément ou dans les recueils du temps. VII. *Deux odes du premier livre d'Horace, traduites en vers; l'Épître de Pénélope à Ulysse, trad. d'Ovide; des Hymnes*, etc.; *l'Ombre de l'amiral de Joyeuse*, poëme. L'abbé Longuerue dit que les poésies de Duperron sont affreuses, et malgré les éloges que lui donne l'abbé Goujet, dans la *Bibliothèque française*, on paraît en faire peu de cas. VIII. Les *ambassades* de Duperron, depuis 1590 jusqu'en 1618. Elles ont été réimprimées en 1629 et 1633. César de Ligny, son secrétaire, en fut l'éditeur. C'est un bien, dit Sorbière, duquel le public eût souffert la privation sans beaucoup de dommage. Wicquefort en porte le même jugement, et trouve Duperron inférieur à d'Ossat, sous tous les rapports. On peut consulter, sur Duperron, 1°. les *Oraisons funèbres* de ce prélat, par Provenchères et Neuville; 2°. *l'Histoire abrégée de sa vie*, par Pelletier, Paris, 1618, in-8°.; 3°. *la Vie de Duperron*, par Burigny, Paris, 1768, in-12. Christophe Dupuy a recueilli, sous le titre de *Perroniana*, les bons mots et les remarques critiques attribués à Duperron. Isaac Vossius fit imprimer ce recueil à la Haye en 1666. Daillé en donna une édition plus correcte, Cologne (Rouen), 1669, in-12, à laquelle il joignit *Thuana.* Il y en a une troisième sous la même rubrique, 1691 (*V.* Desmaiseaux). W—s.

DUPERRON (Jean Davy), frère du cardinal, lui succéda dans l'archevêché de Sens, et mourut en 1621. Il passait pour savant dans les langues anciennes, et le cardinal l'avait présenté pour la place de précepteur du Dauphin; mais Vauquelin Desyvetaux lui fut préféré. On lui attribue une *Apologie pour les Jésuites, au sujet du livre de Suarez*, Paris, 1614, in-12, traduite en latin l'année suivante. — Duperron (Jacques Davy), neveu du précédent, évêque d'Angoulême en 1630, d'Evreux en 1646, grand aumônier d'Henriette-Marie, reine d'Angleterre, mort le 14 février 1649. C'est lui qui fut l'éditeur des ouvrages de controverse du cardinal Duperron. On conserve un recueil manuscrit de ses *Lettres*, indiqué dans la Bibliothèque historique de France, n°. 30718. W—s.

DUPERRON (Louis le Hayer), fit son étude particulière de la poésie, et fut un des membres de l'académie récemment établie à Caen. Ses productions sont au-dessous du médiocre; la plus considérable est intitulée *les Palmes de Louis-le-Juste, poëme historique divisé en neuf livres, où, par l'ordre des années, sont contenues les immortelles actions de Louis XIII*, Paris, 1635, in-4°. On a encore de lui *les heureuses Adventures*, tragi-comédie en

cinq actes et en vers, 1633, in-8°.; *Poésies morales et chrétiennes*, Paris, 1660, in-4°., et quelques traductions, telles que *de la connaissance de la bonté et de la miséricorde de Dieu*, de Jean de Palafox de Mendoza, Paris, 1688, in-12; *Histoire de l'empereur Charles V*, par Jean-Antoine de Vera y Figueroa, Bruxelles, 1667, in-12. D. L.

DUPERRON de CASTERA (Louis-Adrien), résident de France à Varsovie, né à Paris, mort le 28 août 1752, dans sa 45e. année, a publié plusieurs romans, des traductions médiocres, et quelques écrits ridicules, qui provoquèrent la satire de l'abbé Desfontaines. Ce sont : I. *Aventures de Léonidas et de Sophronie*, 1722, in-12; II. *le Théâtre des passions et de la fortune*, ou *les Amours infortunées de Rosamidor et de Théoglaphire*, 1731, in-12; III. *Relation de la découverte du tombeau de l'enchanteresse Orcavelle*, traduite de l'espagnol de J. Iniguez de Médrane, 1730, in-12. IV. *La Pierre philosophale des dames*, ou *les Caprices de l'amour et du destin*, 1733, in-12; V. *Entretiens littéraires et galants, avec les aventures de Palmerin et de Thamire*, 1738, 2 vol. in-12, Il y repousse les attaques de l'abbé Desfontaines, qui ne se tint pas pour battu. VI. La *Lusiade* de Camoëns, Paris, 1735, 1768, in-12, 3 vol., précédée d'une Vie de cet homme célèbre. Duperron convient dans sa préface, qu'il peut être resté souvent au-dessous de son modèle; mais il demande qu'on lui sache gré de sa bonne intention; il annonce qu'il a employé une prose poétique et nombreuse qui conserve les traits hardis et les figures de l'original; il n'a cependant pas atteint le but qu'il se proposait, car c'est surtout son style froid, traînant ou boursouflé, qui faisait désirer qu'un écrivain plus habile se chargeât d'être l'interprète de ce chef d'œuvre du premier des littérateurs portugais. Duperron a, sur La Harpe, l'avantage d'avoir su la langue portugaise, mais, du reste, c'est le seul. Parmi les notes que Duperron a ajoutées à la fin de chaque chant, il en est de très singulières; il s'efforce d'y justifier le mélange, si habituel au Camoëns, des fables du paganisme aux légendes de la religion chrétienne. Pour y mieux réussir, il prétend que Mars est Jésus-Christ, Vénus la Religion, Cupidon l'Esprit Saint, Bacchus le Démon, etc. « A la bonne heure, » disait plaisamment Voltaire, « j'y consens; mais j'avoue que je ne m'en » étais pas aperçu. » VII. Les *Amours de Clitophon et de Leucippe*, traduits du grec, d'Achille Tatius, 1733, in-12; VIII. Le *Newtonianisme pour les dames*, traduit de l'italien, d'Algarotti, 1738, 2 volumes in-12. IX. *Théâtre espagnol*, 1738, in-12. C'est l'extrait plutôt que la traduction de dix pièces de Lopez de Vega. Il ne faut pas dire avec Desessarts que cet ouvrage a été éclipsé par celui de Linguet, puisque les traducteurs ne se sont pas occupés des mêmes pièces. X. *Histoire du mont Vésuve, avec l'explication des phénomènes qui ont coutume d'accompagner les embrasements de cette montagne*, 1741, in-12, fig.; cet ouvrage n'est pas le résultat des observations de Duperron; il l'a traduit des Mémoires de l'académie de Naples. XI. *Lettre à Riccoboni sur la comédie de l'Ecole des Amis*, 1737, in-12; XII. deux comédies : les *Stratagèmes de l'Amour* (1739); le *Phœnix* ou la *Fidélité à l'épreuve* (1731). Z.

DUPERRON. *Voy.* ANQUETIL.

DUPETIT-THOUARS (ARISTIDE), capitaine de vaisseau de la marine française, naquit en 1760, au château de Boumois, près de Saumur. Envoyé à l'Ecole Militaire de la Flèche, la lecture de Robinson Crusoé éveilla en lui le goût des courses maritimes. Il composa, dans le même genre, un roman dont il était le héros, et voulut réaliser son roman en s'échappant avec un de ses camarades pour aller s'embarquer à Nantes comme mousse. On courut après eux, et lorsqu'on les eut retrouvés, on allait les punir sévèrement, quand Dolomieu, qui se trouvait en garnison à la Flèche, et auquel le caractère de Dupetit-Thouars avait plu singulièrement, obtint grâce pour cette équipée. De la Flèche, le jeune homme passa à l'Ecole Militaire de Paris. Là, il s'appliqua sérieusement à l'étude; car au collége de la Flèche il ne s'était fait remarquer que par l'esprit et l'originalité piquante qu'il mettait dans ses espiègleries, genre de mérite que ses graves professeurs étaient loin d'apprécier. Après la réforme des écoles militaires, opérée en 1776, par le comte de Saint-Germain, Dupetit-Thouars, voyant que, vu l'état de stagnation où se trouvait la marine, il ne s'y faisait aucune nomination, entra dans le régiment de Poitou. Mais à la nouvelle du troisième voyage de Cook, il voulait s'offrir à l'accompagner comme volontaire. On le retint, et bientôt après, la guerre avec l'Angleterre lui fournit, en 1778, la possibilité d'obtenir du ministre la permission d'aller à Rochefort, où, à la suite d'un examen qu'il subit avec distinction, il fut reçu garde-marine. Depuis il s'est trouvé au combat d'Ouessant, à la prise du fort Saint-Louis du Sénégal, au combat de la Grenade et à beaucoup d'autres affaires, sur le vaisseau *le Fendant*, commandé par M. de Vaudreuil. Vers la fin de la guerre, il passa sur *la Couronne*, et à la paix on lui donna le commandement du *Tarleton*. Il s'était si bien identifié avec son bâtiment, si l'on peut parler ainsi, il l'avait si bien étudié, qu'à peine débarqué, il s'empressa d'adresser au ministre un mémoire où il lui démontrait que cette corvette était la plus convenable pour faire des découvertes, et qu'il était l'homme qu'il fallait pour la commander dans ce genre d'expéditions. Ce qui annonce au reste la justesse de son coup-d'œil, c'est que le même bâtiment a depuis servi à l'amiral Truguet pour reconnaître les côtes de la mer Noire. Pendant la paix, Dupetit-Thouars fut employé à des croisières, durant lesquelles il ne négligea aucune occasion de perfectionner ses connaissances. Il fit même, dans ce dessein, deux voyages en Angleterre. On disait alors que La Pérouse avait échoué sur une île déserte. Tout à coup Dupetit-Thouars se représenta le sort affreux de cet officier et de ses compagnons d'infortune, et comme ses pensées étaient sans cesse tournées vers les courses lointaines et hasardeuses, aussitôt son imagination s'enflamma. Il forma le projet d'aller à sa recherche, et publia un prospectus pour cette expédition, qui devait se terminer par la traite des pelleteries de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Un de ses frères, officier au régiment de la Couronne, aujourd'hui botaniste distingué, et l'un des collaborateurs de la Biographie, se réunit à lui. Les souscriptions n'ayant pas fourni des fonds suffisants pour subvenir aux frais de l'armement, les deux frères vendirent leur légitime afin d'y faire face. Louis XVI,

ami de tous les projets qui avaient pour but le soulagement de l'humanité, avait souscrit à l'entreprise; mais la gravité des circonstances empêcha cet infortuné monarque de suivre le vœu de son cœur. Dupetit-Thouars, après bien des traverses, partit le 2 août 1792. Ce qui le contraria le plus, fut la nécessité où il se trouva d'abandonner son frère, mis révolutionnairement en prison; mais celui-ci délivré plus heureusement qu'on ne pouvait l'espérer, put partir un mois après pour l'Ile-de-France, où les deux frères s'étaient donné rendez-vous; mais c'en était fait, ils ne devaient plus se revoir! Dupetit-Thouars arrivé à l'Ile-de-Sel, l'une des îles du Cap-Vert, y sauva des horreurs de la famine quarante Portugais qu'il transporta à l'île Saint-Nicolas. La disette se faisait aussi sentir à Saint-Nicolas: Dupetit-Thouars, dont le caractère distinctif était la bonté, et qui de sa vie n'avait jamais rien su refuser aux malheureux, à tel point qu'il lui est arrivé quelquefois de s'imposer les plus dures privations pour les secourir, ne put résister au spectacle de désolation qui lui était offert; il donna presque tous ses vivres aux habitants, qui, à son départ, ayant à leur tête l'évêque du lieu, l'accompagnèrent sur le rivage, en exprimant par les bénédictions les plus sincères leur vive reconnaissance. Mais à peine est-il sur mer, qu'une maladie affreuse lui enlève en peu de jours le tiers de son équipage: alors il prend le parti de gagner l'île de Fernand de Noronha, qui était la terre la plus proche. Les Portugais, que ce qui se passait en France à cette époque, rendait extrêmement défiants, l'arrêtent malgré ses justes réclamations, et saisissent son bâtiment, qui échoue en entrant à Fernambouc. Ainsi son expédition est empêchée sans retour. On le conduit, contre le droit des gens, prisonnier à Lisbonne. Il y essuye une assez longue captivité(1). A peine est-il relâché, qu'il part pour l'Amérique septentrionale, après avoir distribué à son équipage 6,000 francs, que le gouvernement portugais lui avait remis pour le produit de la vente des débris de son navire. En Amérique, il eut quelque temps le dessein de se fixer dans les Etats-Unis. Cependant son goût dominant pour les expéditions lointaines, qui, avec de nouvelles découvertes, pouvait lui fournir de nouveaux sujets d'observation, ne l'abandonnait pas. Il essaya deux tentatives pour gagner par terre la côte du nord-ouest. Il alla, de plus, avec M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt visiter la chute de Niagara. On peut voir le récit de cette course intéressante dans la relation que M. de Liancourt a publiée de son voyage en Amérique. Enfin, une apparence de tranquillité le fit revenir en France. Dupetit-Thouars avait été signalé dès sa jeunesse par les amiraux et les capitaines sous lesquels il avait servi, MM. le bailli de Suffren, de Guichen, d'Albert de Rions, de Lamotte-Piquet, de Vaudreuil, etc., etc., comme un des officiers qui devaient faire un jour le plus d'honneur à la marine française. Ceux qui gouvernaient alors apprenant son retour, crurent donc devoir lui proposer de rentrer au service. Après quelques moments d'hésitation, il accepta. Peu de temps après on parla de l'expédition d'Égypte: Dupetit-Thouars n'y fut pas oublié, et on lui donna le commandement du

(1) Après de longues et pénibles démarches, la famille Dupetit-Thouars a obtenu en 1802, de la cour de Lisbonne, les sommes qu'elle réclamait, en indemnité de la confiscation faite au *Brésil* des bâtiments dont il s'agit ici, et a distribué à chaque intéressé dans l'armement ce qui lui revenait sur la somme reçue.

Tonnant, vieux vaisseau de 80 canons, sur lequel il eut le plaisir de posséder Dolomieu, son ami et le protecteur de son enfance. Parvenu au terme de sa destination, la flotte qui devait en repartir fut retenue dans la rade d'Aboukir, par les ordres imprudents du général en chef. Bientôt (à la fin de juillet 1798) on signale la flotte anglaise commandée par Nelson. Un conseil est convoqué à bord de l'amiral. Dupetit-Thouars dit qu'on est perdu si l'on attend Nelson dans la position fausse où l'on est, et qu'il faut appareiller sans délai. Quelqu'un ayant improuvé avec aigreur cet avis salutaire : « Je ne sais ce que l'on fera, » reprit Dupetit-Thouars avec une » indignation concentrée, mais on » peut être sûr que dès que je serai » à bord, mon pavillon sera cloué au » mât. » Il se battit avec intrépidité contre les vaisseaux ennemis déjà victorieux, et termina glorieusement sa trop courte carrière dans cette journée qui fut fatale à tant de braves (le 1er. août 1798). Dupetit-Thouars réunissait les qualités les plus opposées : doué d'une extrême vivacité d'imagination, personne, au besoin, n'était plus patient et plus persévérant que lui ; plein d'ardeur et de moyens pour les entreprises qui pouvaient contribuer à la gloire ou à l'avantage de son pays, il devenait calme et résigné lorsque les événements ne répondaient pas à ses espérances, supportant l'infortune sans humeur, comme il aurait joui des succès sans amour-propre ; sincère pour lui-même jusqu'à l'imprudence, il ne pouvait pas, il ne savait pas, quelles que fussent les circonstances, se montrer différent de ce qu'il était ; réservé sur le compte des autres presque jusqu'à la dissimulation, il ne disait jamais ce qui pouvait leur nuire, plus habile qu'eux-mêmes à excuser leurs torts ou à faire disparaître leurs fautes ; remarquable dans la société par une conversation pleine d'abandon, de naturel et de saillies, il cachait sous les formes les plus faciles et quelquefois les plus gaies, un esprit sérieux et toujours observateur : mais cette habitude d'observer, qui ne nous rend que trop souvent chagrins et difficiles, ne lui avait inspiré qu'une plus grande indulgence. Comme Sterne, auquel d'ailleurs il ressemblait beaucoup par ses qualités morales et le caractère de son génie, il n'étudiait les hommes que pour chercher sous leurs défauts les vertus qui pouvaient s'y trouver, et se justifier ainsi à lui-même la bonne opinion que, malgré les erreurs et la corruption de son siècle, il s'était formée de ses semblables. S'il était l'apologiste de la nature humaine, on se doute bien cependant qu'il ne l'était pas des vices qui la dépravent ou des crimes qui la déshonorent. On l'a vu plus d'une fois, au récit de quelque injustice ou de quelque oppression violente, exprimer, en traits de feu, la haine qu'il portait à toute espèce de tyrannie, et surtout à la tyrannie hypocrite, s'élevant avec une extrême rapidité de mouvement et d'idées jusqu'aux plus hauts tons de l'éloquence. Alors on s'apercevait que cet homme si simple et si bon, avait une ame indépendante et libre, et que, capable des affections les plus profondes, il l'était aussi des pensées les plus nobles et des conceptions les plus énergiques. Dupetit-Thouars a laissé quelques manuscrits, presque tous incomplets. Si l'on faisait l'extrait de tout ce qui s'y trouve de remarquable, on pourrait donner au public un livre qui resterait, et l'on y trouverait sûrement de quoi justifier le portrait qu'on fait ici de leur auteur. E—s.

DUPEYRAT (Guillaume), Lyonnais, fut d'abord substitut de M. le procureur général, ensuite prêtre et trésorier de la Ste.-Chapelle de Vincennes, et mourut en 1643. Il a donné : I. *Hist. ecclésiastique de la Cour ou les antiquités, et recherches de la chapelle et oratoire du roy de France, depuis Clovis I*, Paris, 1645, in-fol.; II. *Guillelmi Du-Peyratii Lugdunensis Spicilegia poëtica*, Tours, Jamet Mettayer, (ils portent le titre français d'*Essais poétiques.*) 1593, in-12; la 2e. édition, où se trouvent *Amorum libri III*, parut à Paris, chez Jérémie Perier, 1601, in-16. La plupart des pièces du *Spicilegium* sont adressées à ses amis, qui presque tous étaient des gens de robe. Mais ses trois livres d'*Amours*, dont le premier est intitulé *Pyrrha*, le second *Diana* et le troisième *Lesbia*, pourraient très bien figurer dans un recueil latin de poésies érotiques; ils ne le cèdent en rien à la délicatesse et à la latinité de Jean Second. III. *Recueil d'Oraisons funèbres, Poésies*, etc., *sur le trépas de Henry-le-Grand*, Paris, Robert Estienne, 1611, in-4°. IV. *La Philosophie royale, ou Jeu des Echecs et autres œuvres mêlées, ensemble le Tableau de la calomnie*, Paris, 1608, in-8°. V. *Hymme de la Trinité, Sonnets spirituels, Discours du Saint-Esprit*, Paris, 1587, in-12. VI. *Tombeau de M. de Givry*, Paris, 1594, in-12. VII. *Le Tableau de la Calomnie dépeinte au vif par Apelle*, 1604, in-12. VIII. *Traité des Dixmes*, Paris, 1640, in-8°. IX. *Origine des Cardinaux du S. Siège, et particulièrement des Français, avec deux Traités curieux des Légats* à latere, Cologne, 1670, in-12. X. *Traité sur les titres de Très-Chrétien, de Fils aîné de l'Église, de Catholique et de Défenseur de la Foi, donnés au roi de France en* 1529, in-8°.; dédié à Louis XIII, à l'occasion de la prise de la Rochelle. A la fin est une pièce de vers français de Du-Peyrat, traduite du latin de Gilbert Gaulmin.

J—T. et D. L.

DUPHOT, général français, naquit à la Guillotière, faubourg de Lyon, vers 1770, et s'enrôla dans l'un des bataillons de volontaires nationaux qui furent créés au commencement de la révolution. Il parvint au grade de chef de bataillon, fut nommé adjudant général, et se trouvait, en cette qualité, en octobre 1794, à la prise de Figuières, où il tua, de sa propre main, un général espagnol. Parvenu ensuite au grade de général, Duphot fut employé à l'armée d'Italie, où il se distingua en différentes occasions. Buonaparte le chargea d'organiser les nouvelles troupes de la république cisalpine. Il se trouvait à Rome, dans le mois de janvier 1798, à la suite de Joseph Buonaparte, lorsqu'une émeute éclata dans le palais même de cet ambassadeur, où se réunissaient chaque jour un grand nombre d'hommes très mal famés, et désignés comme ennemis du gouvernement papal. Ces réunions donnaient une grande inquiétude à Pie VI, et elles devinrent si nombreuses et si évidemment hostiles, que sa sainteté fut obligée d'envoyer la force armée pour les dissiper. Joseph Buonaparte, au lieu de chasser de chez lui tous ces séditieux, et de se présenter seul devant la troupe, qui, dans ce cas, n'eût pas manqué de se retirer, marcha contre elle à la tête d'un si grand nombre d'hommes armés, que le commandant se crut obligé de repousser la force par la force. Le général Duphot, qui se trouvait, l'épée à la main,

à côté de l'ambassadeur, fut tué de la première décharge. Joseph Buonaparte se sauva aussitôt après à Florence, d'où il fit au directoire français un rapport très mensonger contre la cour de Rome. Il est aujourd'hui démontré que ce mouvement séditieux fut excité par l'ambassadeur lui-même, pour avoir un prétexte de porter le dernier coup au trône pontifical. Ce trône fut en effet renversé peu de jours après, par une invasion de l'armée française préparée depuis long-temps. L'ambassadeur français fut en cela très bien secondé par l'ambassadeur d'Espagne, le chevalier Azzara, qui trahissait ouvertement à Rome les intérêts de sa cour, en y servant ceux de la république française. Duphot était un des plus braves officiers de l'armée française. On ne pense pas qu'il ait été dans la confidence du machiavélique complot dont il fut victime; cependant il vivait dans une grande intimité avec Joseph Buonaparte, et il devait épouser sa belle-sœur, qui est ensuite devenue l'épouse du général Bernadotte. Ce fut la veille même du jour destiné à son mariage qu'il fut tué.

M—dj.

DUPIN (Jean), nommé aussi par quelques biographes *Durpain* ou *Durpin*, né dans le Bourbonnais en 1302, était moine à l'abbaye de Vaucelles, diocèse de Cambrai. Il est auteur d'un ouvrage en rimes et en prose, intitulé: *Le Livre de Bonne Vie*, Chambéry, 1485, in-fol. goth. très rare; il en existe une seconde édition sous ce titre: *Le Champ vertueux de Bonne Vie*, Paris, in-4°., sans date, goth. L'auteur suppose qu'un chevalier nommé *Mandevie*, lui apparaît dans un songe, et lui fait passer en revue les différents états de la société. Aucun n'est épargné; mais il paraît s'être attaché, surtout, à faire des désordres du clergé une peinture effrayante. On attribue au même auteur l'*Evangile des Femmes*, petit poëme en vers alexandrins, conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque du roi (N°. 7218, ancien fonds, et N°. 2, fonds de l'église de Paris). On ne doit pas confondre ce poëme avec le *Livre des Connoilles* (quenouilles), connu aussi sous le titre d'*Evangile des Femmes*, ouvrage très rare, imprimé à Lyon en 1473, in-4°. goth., dont l'auteur est resté inconnu. Jean Dupin mourut en 1372, suivant Lacroix du Maine, dans le pays de Liége, et fut enterré à l'abbaye des Guillemins, ou moines de St.-Guillaume. W—s.

DUPIN (Louis Ellies), docteur de Sorbonne et professeur de philosophie au collège royal, naquit le 17 juin 1657, d'une famille noble de Normandie. Son père fut son premier maître, et bientôt s'en adjoignit d'autres, qu'il choisit parmi les plus habiles. Ce concours de soins fit faire au jeune Dupin des progrès rapides. Il avait à peine dix ans qu'il fut en état d'entrer en troisième au collège d'Harcourt. Il y eut pour professeur M. Laire, qui, prévoyant ce que pouvait devenir un tel élève, le prit en affection et lui inspira un tel amour pour l'étude, qu'elle devint son unique plaisir, et l'occupation de tous ses moments. Après avoir fait sa philosophie dans le même collège, Dupin se détermina pour l'état ecclésiastique, et fit son cours en Sorbonne. Ce fut dès lors que, dans le dessein de se préparer à ses thèses, il s'adonna avec une ardeur extrême à la lecture des Saints Pères, des conciles et des auteurs ecclésiastiques. Il prit le degré de bachelier en 1680, fit sa licence avec le succès qu'on devait attendre de ses connaissances déjà profondes, et reçut le bonnet de docteur en 1684. Ses

lectures lui avaient fourni de nombreux matériaux. Fort de ces richesses, il conçut le projet d'une bibliothèque universelle de tous les auteurs ecclésiastiques. Il se proposa d'y donner l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique et la chronologie de leurs ouvrages, un sommaire de ce qu'ils contiennent, un jugement sur leur style et leur doctrine, et le dénombrement des différentes éditions de leurs œuvres : c'était un plan immense; Dupin sut y suffire. Non seulement il parvint à l'exécuter, on vit encore sortir de sa plume, presque coup sur coup, un grand nombre de livres sur toutes sortes de matières. Il était cependant détourné par d'autres occupations. On le nommait de presque toutes les commissions que la faculté de théologie formait dans son sein, soit pour ses propres affaires, soit pour celles sur lesquelles elle était consultée. Il faisait assidument ses leçons au collège royal. Il ne refusait le secours de ses conseils et de ses lumières à aucun des écrivains qui avaient recours à lui. Il composait des mémoires pour les uns, des préfaces pour les ouvrages des autres; non seulement sa facilité et sa fécondité pourvoyaient à tout, mais il trouvait encore le temps de se livrer à la société, de cultiver ses amis et d'aller se délasser avec eux de son travail. Le premier volume de sa *Bibliothèque* parut in-4°., en 1686. Il contenait les auteurs des trois premiers siècles. Dupin n'avait alors que vingt-neuf ans. Ce premier volume a été réimprimé avec des retranchements, des changements et des augmentations considérables. Les autres volumes suivirent avec une extrême rapidité. L'ouvrage de Dupin trouva des critiques, et les jugements n'y étant pas toujours mesurés, ni même exempts d'erreurs, ne laissèrent pas que de leur fournir matière. Un des premiers qui se présenta fut dom Mathieu Petit-Didier, savant bénédictin de la congrégation de St.-Vannes, qui depuis fut abbé de Senones, et que le pape nomma évêque de Macra. Il publia en 1691, sous le titre de *Remarques*, un volume d'observations sur les trois premiers tomes de la Bibliothèque universelle. Dupin y répondit dans son 5e. tome. En 1692 et 1696, dom Petit-Didier donna deux autres volumes de *Remarques*, et forma même, de ses élèves les plus instruits, une académie pour examiner les volumes de Dupin, à mesure qu'ils paraîtraient. Les remarques du savant bénédictin déplurent à Dupin, qui se donna le tort d'y répondre avec amertume. Elles étaient néanmoins si justes, que Bossuet, quoiqu'il estimât Dupin et fît cas de ses laborieux travaux, crut ne pouvoir garder le silence sur les écarts dans lesquels l'avait entraîné ou la liberté, ou la légèreté de ses jugements. Ce prélat, dans l'acte de *tentative* de l'abbé Fagon, qu'il présidait au collège de Navarre, en 1692, s'éleva fortement contre l'inexactitude de Dupin, dans l'exposition de la doctrine du péché originel. Dupin répondit et ne se rétractait point. Bossuet crut alors pouvoir recourir à des moyens plus efficaces. Il adressa au chancelier Boucherat et à M. de Harlay, archevêque de Paris, un mémoire dans lequel il exposait différentes erreurs, ou contenues, ou favorisées dans la *Bibliothèque universelle*. Il en concluait la nécessité d'une rétractation formelle de la part de l'auteur, ou d'une censure rigoureuse. Dupin préféra le parti de la rétractation, et le grand Racine, dit-on, aida à l'y déterminer. Bossuet satisfait, et qui savait combien les talents et la plume de Dupin pouvaient être utiles à l'église, lui rendit son

amitié ; mais l'auteur de la *Bibliothèque universelle* n'évita point la censure. Malgré la soumission de Dupin, l'archevêque de Paris rendit contre lui un décret, en date du 14 avril 1696, et son ouvrage fut supprimé par arrêt du parlement ; mais il lui fut permis de le continuer en en changeant le titre. Les erreurs qu'on lui reprochait, étaient d'affaiblir la piété des fidèles, en diminuant de la vénération due à la sainte Vierge ; de favoriser le nestorianisme ; d'ôter aux preuves de la primauté du St. Siége, une partie de leur force ; d'attribuer aux Saints Pères des erreurs sur l'immortalité de l'ame, et de parler d'eux avec trop peu de respect. Ce ne fut pas la seule affaire qui vint troubler le repos de Dupin. Il s'était joint aux opposants à la bulle *unigenitus ;* il avait été, en Sorbonne, un des principaux instruments de ce qui y avait été fait contre elle, et il fut l'un des signataires du *cas de conscience.* On l'exila à Châtelleraut, on lui ôta sa chaire du collège royal, et ce ne fut encore qu'à la condition d'une rétractation qu'il obtint son rappel ; mais il ne recouvra point sa chaire. Clément XI, que sans doute on avait indisposé contre Dupin, remercia Louis XIV du châtiment qu'il avait fait infliger à ce docteur, et lui donna dans son bref des qualifications d'une sévérité, qui, peut-être, outrepasse un peu ses fautes. Quoiqu'attaché aux personnes de ce parti, Dupin, d'après la facilité avec laquelle on obtint ses rétractations, ne peut passer pour un janséniste obstiné. Non seulement il ne méritait pas d'être traité avec cette rigueur ; mais même, si l'on en croit le chancelier Daguesseau, il fut victime d'une opinion qu'il ne partageait pas. Sa vie était destinée à être troublée. Il avait formé une sorte de liaison avec Guillaume Wake, archevêque de Cantorbéry, et il entretenait un commerce de lettres avec ce prélat, homme éminent dans l'église anglicane. Cette liaison avait commencé en 1718, par l'entremise de M. Beauvoir, chapelain de milord Stairs, ambassadeur à Paris. Cet ecclésiastique anglican avait eu occasion de s'entretenir avec Dupin, et la conversation s'était portée sur la possibilité et les moyens de la réunion de la communion anglicane à l'église romaine, en faisant des concessions de part et d'autre. M. Beauvoir avait informé l'archevêque de Cantorbéry des particularités de la conférence, et on s'était écrit plusieurs fois. Le régent fut informé de cette correspondance, sur laquelle on jeta des soupçons. D'ailleurs elle avait lieu à l'insu de la cour de Rome, que l'abbé Dubois, aspirant au cardinalat, voulait ménager. Il y eut ordre d'enlever les papiers de Dupin, et de les porter au palais Royal : Lafitau, évêque de Sisteron, dit s'y être trouvé alors. Si on en croit son rapport, Dupin dans les papiers qu'on examina, avançait « que les principes » de notre foi peuvent s'accorder avec » la religion anglicane ; que sans altérer les dogmes, on peut abolir la » confession auriculaire ; ne plus parler de la transsubstantiation ; anéantir les vœux de religion, retrancher » le jeûne et l'abstinence du carême ; » se passer du pape et permettre le » mariage des prêtres. » Si ce récit était exact, et que ces étranges propositions fussent effectivement les sentiments de Dupin, il serait impossible de le disculper. On répandit à son sujet d'autres bruits calomnieux. Ses ennemis prétendirent, que non seulement c'était sa véritable doctrine, mais encore que sa conduite y était conforme, et qu'il était marié. Il est au-

jourd'hui généralement reconnu que ces imputations sont fausses, et que le rapport de Lafitau est exagéré. Il n'était question dans ces papiers que de projets de réunion, connus de M. de Noailles, archevêque de Paris, du procureur-général Joli de Fleury, et louables en eux-mêmes. Ladvocat, qui n'était point janséniste, dit positivement : « que les liaisons de Dupin » avec Wake étaient innocentes, et » qu'il ne les entretenait que pour » l'honneur et l'avantage de l'église. » C'est ce même zèle pour la réunion des églises dissidentes au catholicisme, qui porta Dupin, pendant le séjour du czar Pierre en France, à composer quelques mémoires propres à rapprocher les Russes de l'église catholique. Mais quoi qu'on puisse dire de Dupin, on n'a point à lui reprocher d'opiniâtreté dans ses sentiments. S'il s'est laissé aller à des erreurs dans ses écrits, il les a rétractées toutes les fois qu'il en a été requis; et à moins de ne vouloir pas être juste, il est impossible de ne point reconnaître en lui un savant éclairé, un théologien habile et un laborieux écrivain. « Sa » plume féconde, dit Nicéron (d'accord sur cela avec les critiques les plus judicieux), « embrassait tous les « genres de littérature. Il a été en « même temps interprète, théologien, » canoniste, historien sacré et pro- » fane, critique, philosophe même, » et tout cela avec la même facilité, » quoique quelquefois aux dépens de » sa réputation... Mais on ne peut du » moins lui refuser la louange d'a- » voir un goût excellent, une grande » exemption des préjugés ordinaires, » un esprit net, précis, méthodique, » une lecture immense, une mémoire » heureuse, une imagination vive, » mais réglée, un style léger et noble, » un caractère équitable et modéré, » sans parti, sans violence, sans pré- » vention, plein de ressources dans » les besoins, plus porté à la paix qu'à » la division, et propre à former des » réunions s'il y avait eu lieu d'en es- » pérer quelqu'une des communions » étrangères. » Il fut l'ami de Rollin, qui lui fit une épitaphe honorable. Il mourut à Paris, le 6 juin 1719, à la fin de sa 62e. année, regretté de ses amis, des savants et du public. Ses principaux ouvrages sont : I. *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, contenant l'histoire de leur vie, le catalogue, la critique, la chronologie de leurs ouvrages*, 58 vol. in-8°.(1), réimprimés en Hollande en 19 vol. in-4°. Les critiques s'accordent à dire que le plan de cet ouvrage est excellent; qu'il est écrit sans partialité et sans prévention; que les jugements y sont souvent justes; mais que la vitesse que l'auteur mettait dans son travail, l'a exposé à un grand nombre de méprises; que les derniers volumes sont encore moins soignés que les premiers; que souvent les vies y sont trop abrégées, et les faits discutés légèrement; que les tables chronologiques offrent des contradictions avec l'ouvrage, et que les catalogues des livres ne sont point exacts (*V.* Ceillier). Quelques ennemis de Dupin ont voulu lui disputer jusqu'au mérite de son plan, et faire de lui un plagiaire. Ils ont prétendu que les six premiers siècles n'étaient pas de lui, mais de Bassompierre, évêque de Saintes, dont le père de Dupin, attaché à ce prélat, les avait eus et donnés à son fils encore jeune. Le célèbre Arnauld prit la peine de ré-

(1) Y compris 4 vol. des *Auteurs séparés de l'église romaine*, 5 vol. de tables, 3 vol. de remarques de D. Petit-Didier, et 4 vol. de Critiques de Rich.-Simon. La collection s'élève à 61 vol., si l'on y ajoute la continuation de l'histoire du dix-huitième siècle, en 3 vol, par Goujet.

futer lui-même ce mensonge, et la gloire qui devait revenir à Dupin, de son ouvrage, lui resta. II. *Joannis Gersonii doctoris et cancellarii parisiensis Opera, quibus præfixa sunt gersoniana, et adjuncta aliorum hujus temporis scriptorum opera ac monumenta omnia ad negotium Joannis Parvi spectantia*, Amsterdam, 1703, 5 vol. in-fol. Dupin regrette, pour la correction de cette édition, qu'elle n'ait point été faite sous ses yeux, n'ayant d'ailleurs rien négligé pour sa perfection. III. *Sancti Optati Afri, Milevitani episcopi, de schismate donatistarum libri septem, quibus accessère historia donatistarum, unà cum monumentis veteribus ad eam spectantibus, nec non geographia episcopalis Africæ*, Paris, 1700, in-fol°.; IV. *Liber psalmorum, cum notis quibus eorum sensus litteralis exprimitur*, Paris, 1691, in-8°. Dupin en a donné une traduction française sous le titre de *Livre de psaumes traduits selon l'hébreu*, Paris, 1691 et 1710, in-12. V. *Notæ in pentateuchum*, Paris, 1701, in-8°. Les notes, soit sur les psaumes, soit sur le pentateuque, sont courtes, claires, et ne laissent rien à désirer pour l'intelligence du texte. VI. *Histoire de l'église en abrégé, par demandes et par réponses, depuis le commencement du monde jusqu'à présent*, Paris, 1712, 4 vol. in-12. Il y en a une seconde édition de 1714; elle a été traduite en italien. Cet ouvrage est estimé. VII. *L'Histoire profane, depuis son commencement jusqu'à présent*, 6 vol. in-12, 1714 et 1716; Anvers, 1717, 6 vol. in-12. Cette dernière édition fourmille de fautes. VIII. *L'Histoire d'Apollone de Thyane* (sous le nom de M. de Clairac), Paris, 1705, in-12. IX. *De la nécessité de la foi en Jésus-Christ pour être sauvé, où l'on examine si les payens qui ont eu la connaissance d'un Dieu, et qui ont moralement bien vécu, ont pu être sauvés sans avoir la foi en Jésus-Christ*, Paris, 1701, in-8°., L'auteur soutient la nécessité de la foi en Jésus-Christ. X. *Traité de la doctrine chrétienne orthodoxe*, Paris, 1703, in-8°. C'est le commencement d'une théologie française que l'auteur se proposait de donner. XI. *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle*, 1707, in-8°. C'est un commentaire sur les quatre articles du clergé de France. XII. *Bibliothèque universelle des historiens*, Paris, 1716, 2 vol. in-12, réimprimée à Amsterdam, 1708, in-4°. Dupin y suit la même méthode que dans sa *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*. Il est encore auteur de plusieurs autres ouvrages, dont on trouvera la liste dans Nicéron et dans le Dictionnaire des anonymes. Indépendamment de cela, cet infatigable écrivain travaillait au Journal des savants, avait eu part aux dernières éditions de Moreri, et y avait fait des corrections et des additions considérables. Il avait aussi revu le *Rationarium temporum* du Père Petau, imprimé en 1715, et l'Histoire de Louis XIII de M. Jacques Lecointe. (*V.* J. Basnage de Beauval et Charlas.) L—y.

DUPIN (Pierre), avocat du parlement de Bordeaux; il était fils d'un notaire de Tartas, et avait exercé d'abord la profession de procureur. Les principales parties de la science du barreau lui furent aussi connues. Les magistrats et ses propres confrères avaient souvent recours à ses lumières. Il s'attacha moins à composer de nouveaux ouvrages qu'à perfectionner ceux de quelques autres jurisconsultes de sa province. Il donna:

I. une nouvelle édition du *Commentaire* d'Automne, sur les *Coutumes générales de Bordeaux*, 1728, 1737, in-fol.; II. *Conférences de toutes les questions traitées par Ferron*, dans son *Commentaire sur la Coutume de Bordeaux*, avec le *Commentaire* de Bernard Automne, Bordeaux, 1746, in-4°.; III. *Traité sur les Peines des secondes Noces*, Paris, 1743, in-4°. Cet ouvrage lui appartient en entier. Dupin mourut à Bordeaux, le 22 novembre, 1745, à soixante-quatre ans.

B—t.

DUPIN (Claude), né à Châteauroux, vers la fin du 17e. siècle, capitaine dans le régiment d'Anjou, et ensuite fermier-général, avait la réputation d'un homme instruit et laborieux. Il mourut à Paris, le 25 février 1769, dans un âge avancé; on a de lui : I. *Œconomiques*, Carlsruhe, 1745, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage n'a été imprimé qu'au nombre de douze à quinze exemplaires, pour être distribués à des amis. La rareté, ajoute M. Barbier, n'en fait pas le seul mérite. Rousselot de Surgy en a inséré plusieurs morceaux dans le *Dictionnaire des Finances* de l'Encyclopédie méthodique; II. *Mémoires sur les Blés, avec un Projet d'Edit pour maintenir en tout temps la valeur des grains à un prix convenable au vendeur et à l'acheteur*, Paris, 1748, in-4°.; III. la *Manière de perfectionner les Voitures*, Paris, 1753. in-8°. C'est par erreur que les rédacteurs de la *France littéraire* attribuent cet ouvrage à Dupin fils; IV. *Observations sur un livre intitulé : de l'Esprit des Lois*, Paris, 1757-58, 3 vol. in-8°. On assure que la préface est de madame Dupin, et que les PP. Plesse et Berthier ont eu part à la rédaction de l'ouvrage. Le projet de Dupin, dit Grimm, était de faire l'apologie de la finance contre Montesquieu, et de plus habiles y auraient pu échouer; d'autres prétendent que c'est l'une des meilleures réfutations qui aient été faites de diverses parties de l'Esprit des Lois. L'auteur supprima lui-même son ouvrage, à la demande de madame de Pompadour, avec une telle exactitude qu'on a cru long-temps qu'il n'en existait plus que cinq à six exemplaires; mais Delatour, qui en était l'imprimeur, a déclaré qu'il en restait encore trente dans la circulation. — Dupin (Madame), épouse du précédent, mourut dans sa terre de Chenonceaux, en 1800, âgée de près de cent ans. Sa beauté, son esprit et sa politesse l'avaient rendue célèbre; elle réunissait à sa table, une fois la semaine, Fontenelle, Marivaux, Mairan et d'autres académiciens; le soin de surveiller l'éducation de son fils était confié à J. J. Rousseau, qu'elle employait aussi à transcrire ses manuscrits; mais elle était si loin de soupçonner les talents de son secrétaire, qu'elle ne l'invita jamais à ses assemblées. Rousseau, que ce manque d'égards aurait pu blesser, conserva toujours un tendre attachement pour madame Dupin, et lui adressa une lettre pour se justifier d'avoir placé ses enfants à l'hôpital. Madame Dupin a composé quelques petits écrits de morale, et traduit plusieurs morceaux de Pétrarque.

W—s.

DUPIN-PAGER (Romain), poète latin et français, né à Fontenai-le-Comte, vers la fin du 16e. siècle, était lié d'amitié avec Besly, Colardeau, Colletet, qui ont donné à ses vers des éloges peu mérités. Le recueil en fut imprimé à Paris, 1629, deux parties in-8°. La première contient les poésies françaises, et la seconde les latines. Dreux du Radier, dans la *Biblioth. de Poitou*, cite des fragments d'une Ode de Dupin sur la Prise de la Ro-

chelle, en avertissant qu'il a choisi les strophes qui lui ont paru les plus belles. On ne saurait cependant rien imaginer de plus médiocre; le reste du recueil contient un Poème *sur l'Hérésie*, divisé par stances, des odes et des vers amoureux; les poésies latines sont encore au-dessous des françaises, et on ne peut pas en donner une idée plus défavorable. W—s.

DUPINET (Antoine), sieur de Noroy, né dans le 16e. siècle, à Besançon, suivant Lacroix du Maine, ou plutôt à Baume-les-Dames, suivant Gollut, son compatriote. Il embrassa la réforme de Calvin, et s'en montra l'un des plus zélés défenseurs. Comme il ne trouvait pas dans sa province les secours dont il avait besoin pour se livrer avec succès à son goût pour l'étude, il se retira d'abord à Lyon, où il se lia étroitement avec Daléchamp, et ensuite à Paris, où il mourut vers 1584. On a de lui: I. *Exposition de l'Apocalypse de St. Jean*, Lyon, 1543, in-8°.; II. les *Epîtres illustres de don Antoine de Guevare, traduites en français sur la version italienne de don Alphonse d'Ulloa, avec un Traité du même Guevare, des travaux et privilége des galères*, Lyon, 1560, in-4°. Ce volume ne contient que la troisième partie des Epîtres de Guevara, la seule que Dupinet ait traduite. (*Voy.* Guevara) III. l'*Histoire naturelle de Pline, traduite en français, avec un Traité des Poids et Mesures antiques, réduites à la façon des français*, Lyon, 1542, in-fol., 1567, 1584, 1605, 2 vol. in-fol.; Genève, 1608, 2 vol. in-8°.; Paris, 1615, 1622, 2 vol. in-fol. Cette traduction a été pendant longtemps la seule qu'il y eut en français; le style en est simple et agréable quoiqu'un peu vieilli, et bien des personnes la préfèrent encore à celle qu'a donnée Poinsinet de Sivry. Falconet la trouve inexacte; mais on devra toujours de la reconnaissance à Dupinet, pour avoir osé le premier entreprendre la traduction d'un des ouvrages les plus importants de l'antiquité, et en même temps l'un des plus difficiles, à raison de la multiplicité des connaissances que doit réunir le traducteur; IV. *Plants, Pourtraits et Descriptions de plusieurs villes et forteresses tant de l'Europe, Asie et Afrique, que des Indes et terres neuves*, Lyon, 1564, in-fol.; V. *Taxe de la pénitencerie et chancellerie romaine, en latin, avec la traduction française et des annotations*, Lyon, 1564, in-8°. Cette édition est rare et recherchée, elle a été réimprimée sous le titre de *Taxe des parties casuelles de la boutique du Pape*, Leyde, 1607, in-8°. Il y a d'autres éditions de cet ouvrage, avec des notes de différents écrivains protestants. La taxe de la chancellerie romaine fut imprimée pour la première fois à Rome, en 1474, in-4°., par ordre du pape Sixte IV. Cette édition est si rare, que le savant P. Laire fit des recherches inutiles, pendant son séjour en Italie, pour en découvrir un exemplaire, et qu'il ne l'a citée dans son *Specimen typogr. roman.* (*Voy.* Laire.), que sur le témoignage de Maittaire et de Prosper Marchand. On trouve dans le Dictionnaire de Prosper Marchand des détails curieux sur cet ouvrage, et les traductions qui en ont été faites en différentes langues; VI. la *Conformité des Eglises réformées de France et de l'Eglise primitive en police, cérémonies*, etc., Lyon, 1565, in-8°., rare et recherchée; VII. les *Secrets, Miracles de Nature*, de Lévin Lemnius, traduits en français, Lyon, 1566, in-8°.; VIII. les *Commentaires de Pierre Mathiole, sur l'Histoire*

des Plantes de Dioscoride, traduits en français, Lyon, 1566, 1577, 1580, in-fol.; avec le *Livre de l'Art de distiller*, Lyon, 1619, 1655 et 1680, in-fol. La traduction du même ouvrage, par Desmoulins, est plus estimée; IX. les *Lieux communs de la Sainte-Ecriture, par Wolfgang Musculus*, traduits en français, Lyon, 1577, in.fol. W—s.

DUPLANIL (J. D.) Nous ne connaissons rien de la vie de ce médecin; nous savons seulement qu'il était docteur de la faculté de Montpellier, et médecin honoraire de S. A. R. monseigneur comte d'Artois; il était né en 1740, il est mort le 7 août 1802, à Argenteuil près Paris. Duplanil a publié: I. la traduction française de la *Médecine domestique* de Buchan; cette traduction a eu cinq éditions, dont la première a paru en 1775, Paris, 5 vol. in-12, et la dernière en 1802, 5 vol. in-8°. (*Voyez* Buchan.) Duplanil ne s'est point borné au simple rôle de traducteur; indépendamment des notes nombreuses et importantes répandues dans les quatre premiers volumes, il est seul auteur du cinquième volume, qui contient, en forme de dictionnaire, la définition de tous les termes de médecine, la description anatomique des organes du corps humain, et une idée de leurs principales fonctions, le caractère des plantes médicinales, la composition des divers médicaments, un tableau des symptômes des maladies, des notes explicatives, etc. II. La traduction française de divers traités du chirurgien anglais Clare, sous ce titre: *Méthode nouvelle et facile de guérir la maladie vénérienne*, Londres et Paris, 1785, 1 vol. in-8°. Sa correspondance avec l'auteur lui a fourni les matériaux de plusieurs notes intéressantes, qu'il a ajoutées à l'ouvrage. III. *Médecine du voyageur*, Paris, 1801, 3 vol. in-8°. Il y est question des précautions à prendre dans les voyages de terre et de mer, des maladies auxquelles on est exposé en route, du régime propre à s'en garantir et des moyens de les combattre, enfin de l'utilité des voyages considérés comme remèdes dans les circonstances où les secours ordinaires de l'art sont infructueux. Cet ouvrage embrasse peut-être trop d'objets, mais on y reconnaît un médecin instruit et un bon praticien. Duplanil a laissé, de plus, un manuscrit en deux gros vol. in-fol., intitulé: *Clé des ouvrages qui composent ma bibliothèque*, ou *Livre de renvois à chacun d'eux, au moyen duquel on peut aller sur le champ au volume et souvent à la page*, etc. Ce travail curieux, dont M. Lamy, libraire, est propriétaire, et qu'il se propose de publier, a dû coûter à son auteur beaucoup de temps, de recherches, et une patience à toute épreuve: il renferme près de trois cent mille citations sous environ 50,000 articles, rangés par ordre alphabétique. Un bibliographe pourrait y trouver des choses utiles. R—d—n.

DUPLEIX (Scipion), conseiller d'état et historiographe de France, naquit à Condom, en 1569, d'une famille noble originaire du Languedoc. Il perdit ses parents étant encore fort jeune, et ne reçut pas moins une fort bonne éducation. Dès sa plus tendre jeunesse, il se livra aux sciences et aux lettres, qu'il cultiva toute sa vie. Présenté à la cour de la reine, Marguerite de Valois, qui était alors à Nérac, il vint à Paris, en 1605, avec cette princesse, qui le fit maître des requêtes de son hôtel. Dupleix débuta dans la carrière des sciences par un cours complet de philosophie qu'il pu-

blia en français, Paris, 1602, deux tomes, in-8°. C'était le premier ouvrage de philosophie publié dans cette langue ; clair, méthodique, il était supérieur à ceux qui l'avaient précédé ; aussi eut-il plusieurs éditions toujours augmentées. Il en dédia une à son élève, Antoine de Bourbon, comte de Moret, fils légitimé de Henri IV, et dont il était précepteur ; la dernière édition est de Rouen, 1640, 4 vol. in-8°. Ce cours est aujourd'hui totalement oublié. Dupleix s'adonna ensuite à l'histoire, et donna d'abord ses *Mémoires des Gaules depuis le déluge jusqu'à l'établissement de la monarchie françoise*, en huit livres, Paris, 1619, in-4°., réimprimés depuis, à la tête de son Histoire générale. C'est son meilleur ouvrage pour le travail, les recherches et l'exactitude ; Louis XIII lui en marqua sa satisfaction par le titre d'historiographe qu'il lui donna, en lui imposant l'obligation de travailler à l'Histoire générale de France, jusqu'à son règne. Dupleix en fit paraître le premier volume en 1621, et les autres successivement en 1624, 1630, 1635 et 1643, 5 volumes in-folio. Les trois premiers volumes furent fort bien reçus du public. On y trouve de la netteté, de la méthode, mais aussi un style désagréable et qui a tous les défauts de son temps. L'étude assidue que Dupleix avait faite de la philosophie d'Aristote, qu'il traduisit presque toute en français pour la reine Marguerite, lui avait fait contracter dans son style une précision sèche et méthodique, qu'il transporta mal à propos dans son histoire ; de là les divisions et subdivisions, qui conviennent plus à un commentaire sur le maître des sentences qu'à une histoire. On lui a reproché des inexactitudes, et de n'avoir pas assez consulté les antiquités de Fauchet, mais on doit lui faire honneur d'avoir cité en marge les auteurs dont il s'est servi ; précaution indispensable, que l'on connaissait peu avant lui, et que les historiens modernes négligent trop aujourd'hui. Le dixième volume, qui contient les règnes d'Henri IV et de Louis XIII, lui attira deux adversaires qui ont répandu le fiel et l'aigreur dans leurs critiques ; l'un est le maréchal de Bassompierre qui, du fond de la Bastille, souffrait impatiemment que l'auteur comblât d'éloges le cardinal de Richelieu, son persécuteur ; et l'autre, Mathieu de Mourgues, aumônier et créature de la reine mère Marie de Médicis. Ils ne se contentèrent pas de relever les erreurs et les inexactitudes de Dupleix, ils attaquèrent encore son cœur, et lui reprochèrent de s'être montré ingrat envers sa bienfaitrice, Marguerite de Valois, après sa mort, et d'avoir dévoilé les désordres de cette première femme d'Henri IV. Le maréchal, surtout, s'exprimait en termes fort injurieux. Dupleix répondit à l'un et à l'autre, mais la satire prévalut, et les biographes se copiant tous les uns les autres, continuèrent à charger sa mémoire de qualifications odieuses. Bayle, seul, a fait l'apologie de Dupleix, dans son article *Usson*, et après avoir dit que le maréchal de Bassompierre avait attaqué Dupleix en étourdi, il tire les moyens de défense de ce dernier, des devoirs de l'historiographe en titre, de la raison d'état, des ordres précis qui le forçaient à dire toute la vérité, et de la répugnance que Dupleix exprime lui-même, dans son histoire, à dire de sa bienfaitrice un mal qui n'était que trop vrai et trop connu. Le reproche d'adulation envers le cardinal de Richelieu est plus fondé. Mais quel est l'historiographe qui n'encenserait pas

un premier ministre tout puissant, surtout si, comme le P. Lelong le raconte du cardinal, ce premier ministre avait la patience de lire l'ouvrage de Dupleix avant l'impression, et se donnait ensuite la peine d'en corriger lui-même les épreuves. Après la mort de Richelieu, Dupleix continua l'Histoire de Louis XIII, et il est aisé de remarquer qu'il y parle de l'ancien ministre avec bien plus de liberté. Il se proposait, même, suivant Sorel, de faire réimprimer la première partie de ce règne, et d'y faire beaucoup de changements; mais son grand âge l'empêcha de se livrer à ce travail. Il mourut à Condom, en mars 1661, âgé de quatre-vingt-douze ans. C'était un écrivain laborieux et infatigable, qui conserva jusqu'à la fin, et sans la moindre incommodité, les facultés de l'esprit et du corps. Son portrait a été gravé par Michel Lasne, in-4°. et in-8°. Le P. Colin, de l'oratoire, a fait son oraison funèbre, Condom, 1661, in-4°. Outre les ouvrages cités, on a encore de lui: I. *Les causes de la veille et du sommeil, des songes, de la vie et de la mort*, Paris, 1613, in-12, Lyon, 1620, in-8°.; II. *la Curiosité naturelle, rédigée en questions*, Lyon, 1620, in-4°. Ces deux ouvrages avaient déjà été imprimés avec son Cours de philosophie. III. *Inventaire des erreurs, fables et déguisements de l'inventaire général de l'Histoire de France de Jean de Serres*, Paris, 1626, 1630, 1633, in-8°. IV. *La Responce à St.-Germain, ou les Lumières de Mathieu de Morgues pour l'histoire, esteintes, par Sc. Dupleix*, Condom, 1645, in-4°. Dupleix n'avait pas ménagé les historiens contemporains, et ce ne fut pas une petite cause de la sévérité avec laquelle il fut traité. V. *Axiomata, sententiæ et regulæ juris, versibus reddita*, 1635, in-8°. VI. *In institutionum Justiniani libros IV commentaria*, Paris, 1635, in-8°., fort peu connus. VII. *Histoire Romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'en* 1630, Paris, 1638, 3 vol. in-folio, mal écrite, comme tout ce qui est sorti de sa plume. VIII. *Obscuriores et rudiores Despauteri versus in grammaticâ linguâ, in dilucidiores et elegantiores commutati*, Paris, 1644, in-4°. Cet essai, fait pour Louis XIV, ne réussit pas. IX. *Liberté de la langue française dans sa pureté*, Paris, 1651, in 4°. Ce livre est dirigé contre Vaugelas, et fit beaucoup de bruit lorsqu'il parut. X. *Généalogie de la maison d'Estrades*, Bordeaux, 1655, in-4°. — Dupleix (Scipion), frère aîné du précédent, était lieutenant-général du bailliage du Condomois. Magistrat sage, prudent, éclairé, dont la mémoire s'est toujours honorablement conservée dans sa patrie. Sa postérité subsiste encore avec honneur. On lui attribue les *Lois militaires touchant le duel*, en dix livres, Paris, 1586, in-8.; 1602, in-4°., ib., 1611, in-8°., avec quelques augmentations.—Le second frère de Dupleix se nommait François, et on a de lui: *Partitiones juris methodicæ heroïco versu conscriptæ*, Paris, 1615, in-4°. C. T—Y.

DUPLEIX (César), était natif d'Orléans. Après la mort tragique de Henri IV, les ennemis des jésuites les désignèrent publiquement comme les auteurs de l'assassinat dont Ravaillac avait été l'instrument. Le P. Cotton, connu pour avoir été le confesseur du monarque, crut devoir justifier sa confiance en adressant à la reine-mère une lettre déclaratoire de la doctrine des jésuites, que l'écrivain rapprochait adroitement de celle du

Tome XII. page 279

HIST. DE FRANCE.

DUPLEIX.

Sergent del.t

Landon direx.t

concile de Trente. Les sages de son ordre lui représentèrent que la publicité d'une telle lettre occasionnerait des réponses toujours propres à produire un éclat scandaleux. Le P. Cotton méprisa ces timides avis, et publia sa fameuse lettre déclaratoire. A peine en eut-on connaissance qu'elle fut promptement suivie de la satire la plus amère qu'on eût jusqu'alors publiée contre les jésuites ; elle porte pour titre l'*Anti-Cotton*, sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Cet adroit mélange de sarcasmes et de raisonnements, fut dans la même année, (1610) traduit en latin, vendu en foire de Francfort, et répandu dans l'Europe entière. Les jésuites se réunirent pour en publier la réfutation dans toutes les langues. On leur répondit, et l'*Anti-Cotton* produisit une guerre de plume qui perd aujourd'hui son mérite; mais que de part et d'autre on poussa dès-lors avec le plus grand acharnement. Les contemporains varient sur le premier auteur de tant de débats théologiques et littéraires. Les uns attribuent l'*Anti-Cotton* à Pierre Du Moulin, d'autres à Daniel Tilenus ; ceux-ci à Pierre du Coignet, ceux-là à Augustin Casaubon, plusieurs à des écrivains seulement connus par leur animosité contre les jésuites. Jean Dubois (Joannes a Bosco), auteur de la Bibliothèque de Fleuri, obtint aussi les honneurs du soupçon. Tous se trompaient ; le véritable père de l'*Anti-Cotton* était César Dupleix, seigneur de l'Ormoi et de Chilly en Orléanais, qui, après avoir pris ses degrés dans l'université d'Orléans, s'était fait recevoir avocat, et suivait à Paris le barreau. Dupleix, pour mieux se déguiser en publiant son ouvrage, renverse les lettres initiales de ses noms, en les annonçant par P. D. C. La Monnoye, dans son édition des jugements des savants, de Baillet, a mis à profit les notes fournies par Jacques de Givès et Perdoux de la Perriere, qui tous deux avaient examiné de près le point contesté. Il pouvait ajouter que les détails minutieux dans lesquels entre l'auteur de l'*Anti-Cotton* sur un projet d'établissement des jésuites à Orléans, prouvent évidemment que les faits s'étaient passés sous ses yeux ; d'ailleurs il soulève une partie du voile sous lequel il se cache, en avouant que sa morale et ses expressions sont plus celles d'un jurisconsulte que d'un théologien. César Dupleix vécut obscur et tranquille jusqu'en 1641, époque de sa mort. L'*Anti-Cotton* a été réimprimé plusieurs fois sous tous les formats, et particulièrement lors de la suppression des jésuites. Il nous reste encore de Dupleix un plaidoyer en faveur d'un prêtre qui, pour justifier son mariage, citait les lois précédemment rendues en faveur du calvinisme. Le prêtre cependant perdit son procès. P—D.

DUPLEIX (Joseph Marquis), négociant, administrateur, guerrier, qui né sur les bords de la Seine voulut être et fut, quelque temps, souverain près des rives du Gange, était fils d'un fermier-général du roi, directeur de la compagnie des Indes. Dès sa première jeunesse il annonça un génie méditatif, le mépris des arts aimables, et une passion violente pour les sciences exactes, surtout pour les mathématiques. Son père en conçut de l'alarme. Il craignit que les facultés de son fils, ainsi absorbées, ne l'entraînassent à l'oubli complet de sa fortune ; il se hâta d'appliquer cette méditation profonde à des objets pratiques. Embarqué sur les vaisseaux des Malouins, le jeune Dupleix fit avec eux plusieurs voyages en Amé-

rique et dans les Indes Orientales. L'esprit d'observation et de calcul lui était resté; il n'y avait de changé que l'objet de ses combinaisons. Ses progrès dans la science maritime et commerciale devinrent rapides et universels : présenté par son père aux directeurs de la compagnie, il leur donna une telle idée de lui dans plusieurs entretiens, que, malgré sa grande jeunesse, ils le firent partir pour Pondichéri, en 1720, avec la double qualité de premier conseiller du conseil supérieur, et de commissaire ordonnateur des guerres. Cette compagnie elle-même était naissante alors, ou plutôt renaissante. C'était au mois de mai 1719 qu'un édit du roi l'avait fait sortir des cendres de trois compagnies, éteintes comme tant d'autres, celle de la Chine, celle du Sénégal et celle des Indes proprement dite. Dupleix naissait donc avec la nouvelle compagnie, qui ne devait guère lui survivre. Dès l'année suivante il fut chargé par le gouverneur de Pondichéri (Le Noir), de la correspondance générale et de la rédaction des dépêches du conseil pour toutes les parties du monde. En remplissant cette mission, il devina comment on pouvait faire, de l'Inde à l'Inde, le commerce particulier, que personne ne faisait; unir l'intérêt du Colon avec celui de la colonie, et marcher à sa fortune propre en travaillant à celle de l'État. Après dix années, ainsi employées, avec autant d'honneur que de profit, Dupleix fut nommé directeur du comptoir de Chandernagor, dans la Nababie du Bengale, à quatre cents lieues de Pondichéri. Cet établissement, le seul qui ait jamais présenté l'apparence d'une utilité réelle pour la compagnie, était à l'arrivée de Dupleix dans l'état d'abandon le plus déplorable. La paresse, la licence, la misère semblaient en avoir banni le commerce pour toujours. Dès la seconde année de la nouvelle administration, il redevint florissant. On vit sortir de terre plus de deux mille maisons bâties en briques, pour remplacer de mauvaises cahutes de bois. Dupleix acheta successivement, pour son propre compte, jusqu'à soixante-dix vaisseaux, qui allaient porter ses marchandises, et celles de ses associés, non seulement dans toutes les Indes, mais à la Chine, dans la Perse, dans la Tartarie et dans tout l'empire Mogol. Son exemple créa partout des imitateurs. Sa douceur envers les naturels du pays étendit ses liaisons; sa bonne foi dans les engagements doubla ses richesses par son crédit. Enfin, en 1731, Dupleix n'avait pas trouvé un bateau à Chandernagor, et en 1742 on y voyait de douze à quinze vaisseaux employés journellement au commerce : Dupleix avait acquis une fortune personnelle de plusieurs millions, et l'établissement public de la compagnie dans le Bengale était au plus haut point de prospérité. Alors la place de gouverneur de Pondichéri et de commandant-général des comptoirs français dans l'Inde vint à vaquer par la retraite de Dumas, sage et loyal administrateur; la réputation de Dupleix le porta aussitôt à ces places. Sa fortune fut pour quelque chose dans les motifs de sa nomination. La prospérité partielle de Chandernagor ne suffisait pas à couvrir le déficit de l'ensemble des établissements de la compagnie. Le comptoir de Pondichéri devait plus de cinq millions d'arriéré. On voulait un gouverneur en état de faire des avances à la chose qu'il gouvernait; situation dangereuse pour les deux parties, parce qu'en pareil cas on arrive promptement à se croire trop de droits sur ceux à

qui l'on prête, ou à se montrer trop dépendant de celui à qui l'on emprunte. Dupleix, en effet, par sa bourse et par son crédit, fit des envois à la compagnie, lui équipa des vaisseaux, lui approvisionna des magasins, lui contruisit même des fortifications. Mais il s'écarta insensiblement de cet esprit de sagesse et de modération, qui avait caractérisé son administration du Bengale. L'ivresse du pouvoir entra dans son ame. Ses qualités et ses défauts, son génie et sa vanité, son patriotisme et son ambition, se trouvèrent trop à l'étroit dans les bornes d'une régie mercantile. Il se persuada, et, préservé des excès, son nouveau principe pouvait être juste, que la Compagnie des Indes française, incapable de lutter avec la Compagnie anglaise par ses propres moyens, ne serait jamais puissance commerçante avec avantage, si elle ne devenait pas puissance territoriale. La déviation de ses anciennes maximes ne fut pas très remarquable pendant les trois premières années de son commandement général, quoique dès la seconde, il eût arboré les titres de *nabab*, d'*azary*, de *badour*, etc., soit que la cour de Dehli lui en eût réellement envoyé les diplômes, comme il l'a soutenu, soit qu'il les eût fabriqués lui-même à Pondicheri, comme les Anglais ont cru le prouver, et comme cela se pratiquait dans l'Inde sans le moindre scrupule. Ce fut en 1745 que Dupleix, ne faisant encore que soulever le voile qui couvrait ses vastes projets, montra cependant à découvert qu'il allait prendre part aux querelles des princes maures, ce qui devait l'entraîner à faire jouer comme eux tous les ressorts de la politique indienne, et à en courir comme eux toutes les chances. Pondicheri était situé dans la Nababie d'Arcate, relevant de la Soubabie du Dékhân, qui relevait elle-même de l'empire du Mogol, et en faisait partie. Deux princes maures se trouvaient alors compétiteurs pour cette Nababie. L'un, Anaverdikan, était en possession du trône sur lequel il avait été légitimement établi; l'autre, Chandasaëb, gémissait dans les fers, où il expiait, chez les Marates, l'assassinat de la reine et l'usurpation du royaume de Maduré. Dupleix ouvrit fastueusement des négociations avec le premier, et pour prix de son alliance lui promit la ville de Madras, si les armes françaises pouvaient la prendre sur les Anglais. Il pratiqua des intelligences secrètes avec le dernier, lui offrit de payer une partie de sa rançon, et de l'aider à conquérir la Nababie d'Arcate, si, devenu nabab, il voulait assurer un territoire de quelqu'importance à la Compagnie des Indes française. Sur ces entrefaites, la guerre ayant éclaté en Europe entre les Français et les Anglais, le célèbre la Bourdonnais, créateur des îles de France et de Bourbon, vint, en 1746, disperser les escadres anglaises dans les mers de l'Inde, s'empara de Madras, fit la garnison prisonnière, tira de la ville pour plus de quatre millions d'effets en nature, et lui en imposa plus de neuf en espèces pour sa rançon. Rien de si brillant, rien de si utile à la France ne s'était encore fait dans ces contrées, et de ces grands exploits naissaient encore des espérances non moins grandes. Les triomphes se changèrent en désastres, l'opulence en détresse, parce que la Compagnie des Indes française, ainsi que l'a dit Voltaire, n'a jamais su faire ni la guerre, ni la paix, ni le commerce; parce qu'il y avait opposition directe, d'abord entre *messieurs de Paris et messieurs de*

Pondicheri, ainsi qu'on s'exprimait dans cette dernière ville; puis entre Paris et Versailles, c'est-à-dire entre la compagnie et le ministère; entre une moitié de la compagnie et l'autre; entre les deux commissaires du roi, qui, établis pour réunir, ne faisaient que diviser; entre les instructions authentiques, dans lesquelles la Bourdonnais produisait la règle de sa conduite comme le titre de son pouvoir, et les instructions clandestines sur lesquelles, sans les montrer, Dupleix appuyait ses prétentions. L'abbé Raynal, dans son ouvrage si rempli d'erreurs de fait et de jugement, dit que « ces deux hommes devinrent les vils » instruments d'une haine qui leur » était étrangère. » Jamais rien de *vil* n'approcha de l'ame généreuse de la Bourdonnais, et l'orgueil seul de Dupleix l'eût mis au-dessus d'une basse envie. Mais l'un était jaloux de ses droits et esclave de sa parole, l'autre passionné pour son système et sacrifiant tout à sa politique. La Bourdonnais disait : « Madras est ma con» quête, et je dois tenir la capitula» tion qui m'y a fait entrer. » Dupleix répondait : « Madras une fois pris de» vient une ville de mon gouverne» ment, et mes combinaisons seules » doivent en disposer. — Vous con» naissez les ordres que j'ai reçus du » roi, » poursuivait le marin conquérant; « ils me défendent de garder » aucune conquête. — Vous ne con» naissez pas les instructions que j'ai » de la compagnie, » repliquait l'astucieux gouverneur : « elles m'auto» risent à garder Madras. » L'armée et la flotte victorieuses se déclarèrent pour la Bourdonnais; le conseil de Pondicheri, ses employés et ses officiers pour Dupleix. La guerre civile fut dans Madras. Il y eut un ordre d'enlever la Bourdonnais mort ou vif, et on osa tenter de l'exécuter! On manœuvra ensuite pour le faire périr en mer; le hasard seul le sauva. Pour déterminer son retour aux îles, on lui avait promis d'exécuter sa capitulation avec les Anglais : septjours après son départ, le 7 novembre 1746, un arrêt, aussi scandaleux que solennel, du conseil de Pondichéri, cassa cette capitulation. Le gouverneur et le conseil anglais protestèrent vainement, ils furent traînés à Pondichéri, où Dupleix les reçut en souverain qui triomphe avec orgueil. Le nabab Anaverdikan réclama la ville de Madras. Dupleix, qui ne la lui avait promise qu'avec la ferme intention de ne jamais la lui céder, défendit de lui en ouvrir les portes. Le nabab vint l'assiéger; le commandant nommé par Dupleix et les troupes laissées par la Bourdonnais la dégagèrent; mais le nabab français se trouva entraîné dans une première guerre avec son premier allié, qui, dès ce moment, se tourna du côté des Anglais. Dupleix échoua devant Goudelour, comme Anaverdikan devant Madras; il y échoua deux fois, se vengea de son mauvais succès en brûlant quinze aldées ou villages maures, exaspéra ses ennemis, ne se crut pas encore assez puissant pour braver leurs ressentiments, et acheta d'eux la paix à prix d'argent. Eveillés par l'ambition du gouverneur français, les Anglais envoyèrent dans l'Inde l'amiral Boscawen qui, avec soixante-six vaisseaux, dont treize de ligne, et sept mille soldats, dont quatre mille deux cents européens, vint mettre le siége devant Pondichéri, et le 30 août 1746 ouvrit la tranchée à 750 toises de la place. Ce fut l'époque la plus brillante de Dupleix : soit qu'il fallût lui imputer, ou non, la cause du danger que courait Pondichéri, sa défense le

couvrit de gloire. Son génie, alors sans écart, lui créa tous les moyens dont il avait besoin. Il fut ministre et capitaine, ingénieur, artilleur, munitionnaire. Il enflamma et soutint le courage des assiégés, mit à profit toutes les fautes des assiégeants, qui en firent sans nombre, les tint tellement en échec qu'il eut toujours des batteries à plus de 150 toises de la place, les arrêta enfin jusqu'à la saison pluvieuse qu'on ne s'était pas encore accoutumé à braver dans l'Inde, et qui les força de lever le siége après quarante jours de tranchée ouverte. L'Asie retentit du nom de Dupleix. La France qui avait déjà récompensé en lui les services du négociant, par le cordon noir, récompensa les exploits du commandant militaire par le grand cordon rouge et le titre de marquis. Pendant ce temps-là, le vainqueur de Madras, dont les soldats et les équipages avaient encore utilement contribué à la défense de Pondichéri, recevait un prix bien différent de sa valeur et de sa magnanimité. Plongé dans les cachots de la Bastille sur les dénonciations de Dupleix et de son parti triomphant, il y subissait toutes les rigueurs d'un procès criminel qui devait, pendant trois ans, le tenir séparé même de sa famille, et causer sa mort le lendemain du jour où il aurait été déclaré innocent : c'est une chose bien sûre qu'il faut oublier le nom de la Bourdonnais, quand on veut être juste pour Dupleix. (*Voyez* Mahé de la Bourdonnais.) La paix d'Aix-la-Chapelle vint, en 1748, mettre un terme à la guerre en Europe, et semblait devoir la terminer également entre les comptoirs européens de l'Asie. Il fallut enfin rendre à la Compagnie anglaise cette ville de Madras, dont on avait acheté si cher la possession usurpée, au lieu de tirer un si grand profit de sa rançon convenue. Dupleix, dans ce moment, acquit de grands droits auprès des ministres de sa cour et des directeurs de sa compagnie. Ils étaient tous si honteux, et de leurs résolutions contraires, et de leurs subterfuges politiques relativement à la destinée de cette ville, qu'ils lui demandèrent comme une grâce de les prendre sur lui et de s'en faire seul responsable aux yeux des Anglais et du public. Cette circonstance, dont nous avons sous les yeux la preuve positive, et sur laquelle Dupleix n'a jamais pu s'ouvrir, eût adouci certainement, si elle eût été connue, plusieurs des jugements auxquels il a été en butte. Dépossédé de Madras et de ses dépendances, il voulut chercher ailleurs ce territoire qu'il avait résolu d'acquérir pour sa compagnie et pour lui. Ici commence un tissu d'aventures romanesques, où l'on vit se succéder et s'accumuler ce que la fortune a de plus éclatant et la détresse de plus hideux : nous ne pouvons les retracer que bien rapidement. Chandasaëb, sorti enfin de sa captivité, n'avait pas tardé à se former une petite armée. L'ancien soubab du Dékhân, le fameux Nisam Elmoulouk meurt, à l'âge de cent quatre ans. Son second fils, Nazerzingue, lui succède. Son barbier, devenu son gendre, et se faisant appeler Mouzaferzingue, prétend que c'est lui qui, par un testament de son beau-père, est appellé à le remplacer; et le fils et le gendre produisent chacun un firman du Mogol, qui leur donne l'investiture. Chandasaëb va trouver Mouzaferzingue, et lui dit : « Je vous reconnais soubab du Dékhân, si vous me créez nabab d'Arcate. » Le marché se conclut : Dupleix leur prête de l'argent et des troupes. Anaverdikan vient défendre sa Nababie d'Ar-

cate contre cette espèce de triumvirs, leur livre la bataille d'Amour (23 juillet 1749), est tué dans le fort de la mêlée à l'âge de cent sept ans ; Mouzaferzingue et Chandasaëb sont proclamés sur le champ de bataille ; quatre-vingt-une aldées ou villages, avoisinant Pondichéri, sont donnés en toute souveraineté à Dupleix, qui les reçoit pour la Compagnie des Indes française. Bientôt ses deux protégés lui en font donner autant du côté de Karikal par le roi de Tanjaour. Cependant Nazerzingue, que Dupleix traitait d'usurpateur, parce qu'il voulait le détrôner, prouve la légitimité de son titre par la docilité avec laquelle tous les princes feudataires du Dékhân rejoignent son étendard. Il entre dans le Carnate, dépasse Arcate qui en est la capitale, et s'avance jusqu'à douze lieues de Pondichéri avec trois cent mille combattants, huit cents pièces de canon et treize cents éléphans, tandis que Méhémet - Ali - Kan, fils d'Anaverdikan, avec six mille cavaliers, et le major Lawrence avec six cents Anglais, prenaient poste à Valdaour, à quatre lieues seulement de la capitale française. La terreur s'empare de tous les ennemis de Nazerzingue ; treize officiers principaux de la troupe française déclarent publiquement qu'ils ne veulent pas être victimes de la démence avec laquelle on les mène à la boucherie, et refusent de servir. L'armée entière se décourage, et il faut la ramener sous les murs de Pondichéri. Chandasaëb court s'y enfermer. Mouzaferzingue se livre à son oncle, qui, après avoir juré sur l'alcoran de ne pas attenter à sa liberté s'il se rendait volontairement, le jette dans les fers, aussitôt qu'il le voit. Quel autre n'eût pas désepéré de son entreprise ? Mais Dupleix, peu propre au tumulte des armes sur le théâtre même de l'action, avait dans le cabinet un courage d'esprit invincible. Il dompte extérieurement l'inquiétude qui le dévore, feint d'avoir appellé Chandasaëb pour concerter avec lui un plan d'opérations, dit qu'il a fait revenir l'armée pour montrer des intentions pacifiques au soubab avec lequel il veut traiter ; parvient enfin à ouvrir une négociation avec le premier ministre tout-puissant de Nazerzingue, et obtient la permission d'envoyer deux députés au camp du soubab. Ils y séjournent huit jours, ne peuvent obtenir la Nababie d'Arcate pour Chandasaëb, mais observent tout ce qui se passe autour d'eux. Ils découvrent dans l'armée de Nazerzingue des patanes et des chefs mécontents, tout prêts à conspirer contre lui. Ils remarquent que les maures se gardent mal dans leur camp, et que l'opium qu'ils fument avant le sommeil les plonge dans un engourdissement que la première heure de réveil ne suffit pas encore à dissiper. Ces députés étaient à peine de retour à Pondichéri, que Dupleix avait établi sa correspondance avec les mécontents de l'armée ennemie, et envoyé de nouvelles instructions à la sienne déjà rentrée en campagne. Dans la nuit du 27 au 28 avril 1750, trois cents français, ayant à leur tête le brave Latouche, pénétrent dans le camp de ces trois cent mille maures, y font le carnage que ferait un loup dans une bergerie, et se retirent à la pointe du jour, ayant égorgé douze cents hommes sans en perdre eux-mêmes plus de trois. Nazerzingue, à son réveil, voit une partie de son camp nager dans le sang, est épouvanté, se croit trahi, recule jusqu'aux murs d'Arcate, et ose à peine désormais former quelques entreprises insignifiantes. Dupleix au contraire se

hâte de mettre en action la confiance ranimée de ses troupes. Le comte d'Auteuil, Latouche, Bussy sont dirigés sur divers points. Deux vaisseaux de la compagnie, qui semblaient ne porter que des marchandises au Bengale, conduisaient un corps de troupes à l'extrémité de la côte de Coromandel. Mazulipatam, Trividi, Gingi, tombent au pouvoir des Français. La première de ces trois places avait été surprise, la dernière emportée d'assaut, et Méhémet-Ali-kan, voulant reprendre la seconde, avait été complètement battu, et obligé de se refugier dans Arcate. L'indolent et faible Nazerzingue, réveillé par tant de succès de son ennemi, et stimulé par les murmures de sa propre armée, se détermine, enfin, à reprendre l'offensive. Ses forces allaient encore à quatre-vingt-cinq mille hommes, sept cents éléphants et trois cent soixante pièces de canon. Qu'étaient, en comparaison, les troupes réunies de Chandasaëb et de Dupleix, qu'il allait chercher à Gingi, pour leur livrer bataille? Les pluies surviennent, et, pendant deux mois, tiennent les deux armées dans une inaction forcée. Dupleix emploie tout ce temps à suivre de front deux négociations bien différentes, l'une avec Nazerzingue auquel il proposait un traité de paix, l'autre avec les patanes et les nababs conspirateurs, qui promettaient de trahir le soubab s'il y avait bataille. Certain du succès, par l'un ou l'autre de ces événements, Dupleix semblait laisser au hasard à décider. Tout à la fois il pressait les ministres de Nazerzingue de lui apporter le traité signé par leur maître, et ordonnait au commandant de l'armée française de marcher à l'instant où les patanes confédérés l'appèleraient. Ce jour arrive. Le 4 décembre 1750, ce même Latouche, dont nous avons vu l'exploit audacieux, sort de Gingi n'ayant avec lui que huit cents européens, trois mille cypaïes et treize pièces de canon. Il sait par où il doit entrer dans un camp qui a six lieues d'étendue. Il marche droit au quartier de Nazerzingue. Il avait pour guide à ses côtés un des patanes conspirateurs, et pour but dans le lointain un drapeau blanc qu'il voyait flotter sur un éléphant. Il s'avançait ainsi, recueillant, çà et là, les alliés sur lesquels il avait compté, semant la mort où il trouvait de la résistance, s'emparant de toute l'artillerie dont la moitié n'était pas même défendue. Nazerzingue qui, la veille, avait envoyé à Dupleix le traité de paix signé, ne peut croire d'abord ce qu'on lui rapporte de son camp assailli par un commandant français. Convaincu de la vérité, il s'écrie dédaigneusement que « c'est la folle en» treprise d'une poignée d'européens » ivres, » ordonne à quelques-uns de ses officiers d'aller les tailler en pièces, à d'autres d'aller couper la tête à son neveu Mouzaferzingue et de la lui apporter. Il monte lui-même sur son éléphant, aperçoit quatre de ses nababs qui restaient dans l'inaction avec leurs troupes, et s'avance vers eux pour les gourmander. Le premier auquel il s'adresse lui répond par deux balles dont il lui perce le cœur. C'est la tête de l'oncle qu'on porte au neveu. De prisonnier chargé de fers, de rebelle et d'usurpateur condamné à mort, Mouzaferzingue se trouve soubab du Dekhân, souverain de trente-cinq millions de sujets : proclamé sur le champ de bataille, il y reçoit le serment de la même armée qui était venue combattre pour son rival; et tous ces prodiges étaient l'ouvrage de Dupleix. Celui-ci, au reste, et nous ne devons pas omettre cette circons-

tance, a soutenu dans ses mémoires qu'aussitôt après avoir reçu le traité de paix signé par Nazerzingue, il avait écrit à Latouche de cesser tout acte d'hostilité; mais que sa lettre était arrivée trop tard, et que dans l'heure même où il l'écrivait, la bataille était engagée! Qu'il fût heureux dans sa combinaison ou servi par le hasard, toujours était-il vrai que l'issue de cette contestation terrible était celle qui répondait le plus à ses vœux secrets. A peu de chose près la même révolution, qui venait de se faire dans la destinée de Mouzaferzingue et de Chandasaëb, s'était faite aussi dans celle de Dupleix. D'un danger incalculable il passait à une fortune immense, et après l'avoir acquise à tant de risques il ne s'agissait plus pour lui que d'en jouir avec quelque modération. Les ennemis de Dupleix ont blâmé avec amertume l'éclat et le genre d'appareil qu'il déploya, lors de l'entrée et du couronnement de Mouzaferzingue à Pondichéri. Il n'était que conséquent. Les premiers pas faits dans la carrière qu'il s'était ouverte, les autres devaient suivre, et pour captiver l'esprit des Orientaux il fallait parler la langue de leurs sens. Aux approches de la capitale française, Mouzaferzingue vit Dupleix venir à sa rencontre avec une cour aussi brillante que la sienne : il descendit de son éléphant, tendit la main à celui par qui seul il régnait, et tous deux entrèrent dans Pondichéri portés sur le même palanquin, et environnés d'une armée entière. Arrivés à la grande place, ils y trouvèrent, sous une vaste et magnifique tente, un trône resplendissant. Mouzaferzingue y fit asseoir à ses côtés l'homme auquel il devait de s'y asseoir lui-même. Au bruit de l'artillerie, au son des cloches et de tous les instruments guerriers, Dupleix proclama Mouzaferzingue soubab du Dékhân, lui présenta le *nazer*, et lui fit prêter serment de fidélité par tous les nababs et chefs militaires qui l'avaient suivi. Mouzaferzingue proclama Dupleix *monsud* et vice-gérent, pour le Mogol, de tout le pays situé entre le Khrisna et le cap Comorin, environ deux cents lieues de côtes sur soixante de profondeur. Il lui donna, en propre pour sa vie, et après lui à la compagnie, le fort de Valdaour avec toutes les aldées qui en dépendaient. Aux concessions territoriales il voulut joindre des largesses pécuniaires; il annonça une distribution de 600,000 liv. tournois de rente entre toutes les têtes de la famille Dupleix, une gratification de 1,250,000 pour la petite troupe d'officiers et de soldats qui lui avait valu la victoire, un don de pareille somme au trésor de la Compagnie française, et pour dernier garant de tant de reconnaissance et de faveurs, pour dernier signe d'une union indissoluble, Mouzaferzingue mit sur sa tête le chapeau de Dupleix, lui donna en échange sa toque et le *serpeau* complet, celui-là même que l'empereur Aureng-Zeyb avait donné au fameux Nizam. Dupleix revêtit à l'instant la robe, la ceinture, le sabre, la rondache et le poignard maures. Le soubab se couvrit, à son tour, de l'habit et de l'armure des Français. Les feudataires du Dékhân et du Carnate, les chefs maures et les officiers européens parurent se prosterner devant deux souverains à la fois. Chandasaëb reçut une nouvelle investiture de la Nababie d'Arcate, non plus au nom de Mouzaferzingue qui en avait aliéné la suzeraineté, mais au nom de Dupleix, à qui elle avait été transférée, et Dupleix encore fut laissé maître de partager, à son gré, le trésor de Nazerzingue, estimé plus de

75 millions et déposé à Pondichéri chez le second du conseil. Qui n'eût cru que tant d'éclat, d'opulence, de pouvoir devait fixer sans retour et la grandeur de Dupleix, et la fortune de la compagnie dont il était l'administrateur en chef et le premier représentant? Mais entre l'instabilité des gouvernements de l'Inde, l'inconséquence de la Compagnie française, l'ambition toujours croissante et les moyens toujours déclinants de Dupleix, la politique croisée de ses commettants, de ses protégés, de ses agents, il n'y avait pas là une cause apparente de prospérité, qui ne couvrît un principe réel de ruine et de destruction. Mouzaferzingue crut n'avoir pas assez de toute l'armée de son prédecesseur réunie à la sienne pour prendre possession de ses états; il sollicita et obtint de Dupleix un corps français qui devait le conduire jusqu'à Aurengabad sa capitale, à cinq cents lieues de Pondichéri. Au moment de partir, ce soubab qui venait de distribuer tant de millions, se trouva sans argent, et Dupleix lui prêta 500,000 francs. Après un mois de route une sédition éclata dans son armée; trois de ses nababs, se trouvant mal récompensés de l'assassinat de Nazerzingue, levèrent l'étendard de la révolte. Soutenu du détachement français, dont il avait bien senti tout le prix, Mouzaferzingue leur livra bataille avec une intrépidité européenne, blessa le premier et le mit en fuite, vit le second expirer sous ses yeux, tua de sa propre main le troisième, et ordonnait à ses trompettes de sonner la victoire, lorsqu'il reçut dans l'œil une flèche qui l'étendit roide mort. Bussy, qui commandait le détachement français, dépêcha en toute hâte vers Dupleix pour lui demander quel nouveau souverain il lui plaisait de mettre sur le trône du Dékhan. Dupleix, écartant le fils trop jeune de Mouzaferzingue, qu'il avait cependant appelé le soubab légitime, nomma un des frères de ce Nazerzinge qu'il avait qualifié d'usurpateur. Bussy, après cinq mois de marche, semés de combats toujours heureux, proclama dans Aurengabad le soubab Salabetzingue, prince inexpérimenté, faible, soupçonneux, inconstant. Après l'avoir établi, il fallut le défendre et le surveiller. Un de ses frères, Gassendikan, vint lui disputer la couronne, et il fut tenté de la lui céder. Un chef marate, Bagirao, lui enleva plusieurs provinces, et il fut tout près de lui abandonner les autres. Sa mère et Bussy le préservèrent de sa propre faiblesse. Délivré de son frère par le poison que lui donna leur mère commune; des Marates par un traité que Bussy négocia, dans l'effusion de sa reconnaissance il donna quatre provinces à la compagnie française: l'île de Divi qui renferme la ville de Masulipatam en était une. Il jura de nouveau une entière docilité à toutes les instructions de Dupleix. Celui-ci, à qui la possession d'Arcate avait ouvert le chemin d'Aurengabad, songea bientôt à se frayer par Aurengabad une route à Déhli. « Mettez-» nous en force, lui écrivait Bussy, » avant un an l'empereur tremblera » au nom de Dupleix. » Comment un homme du caractère de Dupleix, en recevant de pareilles lettres du Dékhan, eût-il eu égard à celles de la compagnie de Paris, qui commençait alors à blâmer les mêmes opérations qu'elle avait louées; qui avait voulu, mais ne voulait plus être puissance territoriale; et qui prescrivait impérativement de faire rentrer dans les comptoirs français les troupes envoyées à Aurengabad? Bussy lui-même en vint à demander au gouverneur de Pondichéri la

même chose qui lui était ordonnée par la compagnie. Il éprouva des vicissitudes, se montra dégoûté d'une lutte interminable contre le caractère du soubab, les intrigues de sa cour, et les invasions de ses voisins; demanda *qu'on le fît sortir de ce labyrinthe*, et, ne l'obtenant pas, prétexta une maladie vraie ou supposée pour se retirer à Masulipatam. Des ordres sévères de Dupleix le renvoyèrent à Aurengabad. Il y trouva les affaires des Français perdues par son absence, les rétablit par son audace, subjugua de nouveau le soubab, se fit encore donner quatre provinces affectées spécialement à l'entretien de ses troupes, prétendit n'en avoir que plus d'embarras, peignit son armée comme un *dogue affamé prêt à le dévorer*, et renouvella ses instances pour *sortir du dédale*. Dupleix lui résista opiniâtrément; il résistait ailleurs à des obstacles bien plus terribles. Il s'était hasardé à soutenir deux guerres à la fois, l'une dans le Dékhan, pour y faire un soubab, l'autre dans le Carnate, pour y faire un nabab. Des succès éblouissants avaient au moins rempli le cours et voilé les dangers de la première; mais la seconde, à partir de la mort de Nazerzingue, avait été et continuait d'être un enchaînement de revers plus désastreux les uns que les autres. Les Anglais avaient adopté Méhémet Alikan pour nabab du Carnate, comme les Français Chandasaëb; mais les protecteurs de Méhémet Alikan étaient sincèrement et activement unis avec leur protégé dans toutes leurs combinaisons. Dupleix et Chandasaëb se trahissaient l'un l'autre; le premier avait fait demander à la cour d'Aurengabad un paravana, et à celle de Déhli un firman, qui le constituassent nabab en titre du Carnate, et Bussy, quelque part qu'il les eût pris, lui avait envoyé ces titres; le second avait fait proposer, non seulement au Mogol, mais à son compétiteur Méhémet Alikan, de transiger sur leurs intérêts respectifs, et de s'unir ensemble pour exterminer ces ennemis de Mahomet, qui, partis d'un autre monde, étaient venus les asservir dans leur propre pays. Dupleix ne demandait pas mieux que de livrer aux hasards de la guerre le nabab qu'il n'avait créé que pour le supplanter, et Chandasaëb ne se souciait pas de seconder bien efficacement les armes de celui qui ne visait qu'à le dépouiller. D'un autre côté les Anglais ne cessaient de recevoir les renforts les plus respectables; rien n'était plus imposant que ce triumvirat de Saunders, de Lawrence et de Clive, qui à des soldats et à des employés dignes de leurs chefs, joignaient des alliés fidèles et puissamment intéressés à leur cause, tels que les rois de Tanjaour et de Maïssour, les Marates, le nabab de Velour et autres : Dupleix, sans alliés imposants dans le Carnate, ou ne recevait point d'Europe les renforts qu'il avait demandés, ou, suivant ses expressions, ne voyait arriver, sous le nom de recrues, *que la plus inepte et la plus vile canaille*, qui fuyait dans les combats, qui livrait ses places au lieu de les défendre. En 1754, c'est-à-dire, à l'époque où Dupleix allait être enlevé à ses projets, et où le rêve de ses grandeurs allait s'évanouir, il avait échoué quatre fois devant Arcate qu'il avait voulu reprendre, sept fois devant Trichinapaly dont il eût dû s'emparer en 1749, et dont la prise alors eût terminé la guerre. Dans l'année 1752, il avait eu deux armées détruites, une troisième prise toute entière, et avec celle-ci s'était rendu Chandasaëb, à qui Méhémet

Alikan avait fait trancher la tête dans le camp et à la honte du colonel Lawrence. Cette guerre désastreuse du Carnate prouvait peut-être plus que la guerre brillante du Dékhân, toutes les ressources du génie de Dupleix, la fécondité de son imagination et la fermeté de son ame. C'était quelque chose d'inconcevable que de le voir toujours se relever après avoir eté si souvent terrassé, toujours espérer, après avoir été si souvent déçu. Même en ayant tant besoin de la paix, il en était encore à ne vouloir lui sacrifier aucun des avantages qu'il avait obtenus soit pour sa compagnie, soit pour lui-même. Une négociation, qu'il avait ouverte avec les Anglais, fut rompue parce qu'il exigeait avant tout, qu'ils reconnussent son titre de *nabab et prince légitime de tout le territoire entre le Krishna et le cap Comorin.* Il finit par lutter ouvertement contre la compagnie même dont il était l'agent. Lui envoyait-elle quelques poignées de soldats, en lui observant que c'était uniquement pour conserver? il en faisait aussitôt des noyaux d'armées pour conquérir. Lui faisait-elle passer des présents pour Salabetzingue? il annonçait qu'il les destinait au Mogol. Insistait-elle pour qu'il retirât les troupes qu'il avait dans le Dékhân? il répondait par le projet d'unir au Dékhân le royaume de Bengale, en enlevant celui-ci au nabab qui le possédait. C'est ainsi que dès l'année 1750, il avait écrit à la compagnie: « S'il vous faisait plaisir » de vous emparer du royaume de » Tanjaour, rien ne serait plus facile. » Ses revenus sont de quinze millions; » quand vous le voudrez, vous en se» rez possesseurs. » Enfin il en était venu à décliner l'autorité de la compagnie, et à écrire que *le roi seul avait le droit de juger sa conduite.* Une telle situation, entre des commettants et un mandataire, était trop contre nature pour pouvoir durer. La crise approchait. L'ancienne réputation de Dupleix la retardait encore: une lettre du conseil de Pondichéri la décida. Suivant l'usage ordinaire, et favorisé plus qu'un autre par la distance des lieux, Dupleix, à chaque triomphe remporté, à chaque possession acquise, en avait, dans ses dépêches, exagéré les avantages, ou les avait au moins calculés sur une jouissance paisible, qui n'eût pas eu à redouter les dépenses et les vicissitudes de la guerre. A chaque revers, à chaque perte, il les avait cachés aussi longtemps, et atténués aussi habilement qu'il avait pu. Dans un espace de sept mois la compagnie reçut à Paris un bilan du 30 juin 1752, qui lui annonçait que, *toutes ses dépenses payées, elle avait dans l'Inde un fonds d'avance de* 24,110,418 liv., et une lettre du 19 février 1753, où le conseil de Pondichéri lui mandait: « Loin d'avoir » un fonds d'avance, vous redevez » près de deux millions. Ce vide » nous a fait épuiser nos ressources. » On manque d'argent pour acheter » les cafés. Il n'y en a point pour » les dépenses courantes. On a été » obligé d'emprunter, à 20 pour 100, » 300,000 roupies pour envoyer » l'*Hercule* et le *Fleury* charger des » poivres à la côte de Malabar. » A la lecture de cette dernière dépêche, les directeurs de la compagnie et le conseil du roi restent confondus. Godeheu est choisi parmi les premiers pour aller dans l'Inde, avec le titre et les pouvoirs de commissaire du roi, interdire Dupleix, le renvoyer en Europe, le faire arrêter s'il résistait, vérifier les caisses et l'état de tous les comptoirs, conclure enfin avec les Anglais et les puissances du pays un

traité de paix ayant pour première base la renonciation réciproque de tous les Européens, aux titres, honneurs et principautés de l'Inde. Rendu à sa destination, Godeheu trouve : *Au trésor, rien.* — *A la caisse courante* 1,756 *roupies.* — *A la monnaie* 7,196. — *Les trois mille familles de tisserands qui étaient avant la guerre dans le voisinage de Pondichéri, réduites à trois cents; les douze cents de Villenour, réduites à deux cents.* — *A Chandernagor aucune ressource.* Moracin gouverneur de Masulipatam, écrit au nouveau commissaire cinq jours après son arrivée : « Il ne tient » qu'à vous de voir à vos pieds le maître » du Dékhân, et de recevoir les hom» mages des peuples sur lesquels on » n'osait autrefois lever les yeux. » Le commissaire recueille des informations ; il découvre que Moracin est obligé d'envoyer prendre par des soldats les marchands d'Yanaon, pour contracter avec eux : celui qui voyait les princes et les peuples à ses pieds, ne pouvait venir à bout des marchands de mouchoirs de Masulipatam. Bientôt on vérifie un bilan de ce même Masulipatam, qui, envoyé à la compagnie, lui avait offert un produit net de 10,376,697 liv., et en dernière analyse, il se trouve que Masulipatam a coûté à la compagnie, en pure perte, 757,656 roupies. Les quatre cirkars ou provinces obtenues de Salabetzingue, pour l'entretien des troupes françaises dans le Dékhân, étaient arriérées de 1,144,329 roupies, et Bussy devait, un jour, répéter de la compagnie 15,259,608 liv. d'avances faites pour elle. Environné de tant de ruines, qu'il fixait peut-être pour la première fois, Dupleix n'en vit pas moins en pitié le traité de pacification conclu par Godeheu avec le gouverneur de Madras ; il soutint que Trichinapaly était aux abois lors de l'arrivée de son successeur ; que si celui-ci s'en fût emparé avec les troupes qu'il amenait, la compagnie française, triomphante sans retour, eût retrouvé sur-le-champ l'immense profit des possessions qu'elle avait si glorieusement acquises, et, quelque problématiques que puissent paraître ces assertions, ce que la compagnie anglaise a fait depuis, fournit bien quelques arguments à ceux qui ont persévéré dans leur admiration pour le génie et les projets de Dupleix. Du reste il se soumit avec docilité aux ordres envoyés de France. Il versa des pleurs de sensibilité et d'orgueil, en quittant cette presqu'île de l'Inde, où depuis plus de trente années, il avait rendu le nom français si imposant, où il s'était élevé lui même au rang des souverains, où il avait vu des médailles se frapper en son nom, et sortir de terre *la ville de la victoire de Dupleix* (*Dupleix-Fateabad*). Des douleurs plus amères encore l'attendaient à Paris. Il devait y réclamer en vain treize millions qu'il soutenait avoir avancés pour le service de la compagnie, soit de son argent, soit de celui de ses parents ou amis. Il devait s'y traîner pendant neuf années de supplications en supplications, subir les délais, les chicanes, les évocations avec lesquelles on élude de rendre justice ; languir dans l'indigence après avoir disposé des trésors de l'Inde, dans l'humiliation après avoir régné, se voir imputer la cause de tous ses malheurs, et contester la gloire de ses succès. Il devait mourir enfin en 1763, sans avoir pu même obtenir un jugement sollicité depuis 1754, et mourir trois jours après avoir publié un mémoire où il rendait sans doute à ses ennemis amertume pour amertume, injure pour injure ;

mais dans lequel, même aujourd'hui, on ne peut pas lire sans un serrement de cœur, des phrases tracées par le désespoir qui remplissait le sien : « J'ai sacrifié ma jeunesse, ma for- » tune, ma vie, à combler d'honneurs » et de richesses ma nation en Asie..... » De malheureux amis, de trop faibles » parents, des citoyens vertueux con- » sacrent tous leurs biens pour faire » réussir mes projets.....; ils sont » maintenant dans la misère. Je me » soumets à toutes les formes judi- » ciaires; je demande, comme le der- » nier des créanciers, ce qui m'est » dû. Mes services sont des fables, » ma demande est ridicule; je suis » traité comme le plus vil des hommes... » Je suis dans la plus déplorable in- » digence. Le peu de bien qui me » reste est saisi; j'ai été obligé d'obte- » nir des arrêts de surséance pour » n'être pas traîné en prison ! » — Oh ! combien cette compagnie des Indes française avait mérité sa chute !....

L—T—L.

DUPLESSIS. *Voy.* RICHELIEU.

DUPLESSIS (CLAUDE), naquit d'une famille noble du Perche. Son père était venu s'établir à Paris pour être plus à portée de donner à ses enfants une éducation convenable à leur naissance. Claude Duplessis, après s'être distingué dans ses études, embrassa la profession d'avocat. Les lumières qu'il y avait acquises par ses travaux le firent bientôt distinguer; et sans qu'il y eût de sa part, ni brigue, ni intrigue, il fut choisi pour être du conseil de plusieurs grandes maisons. Colbert se conduisait par ses avis dans les affaires du roi et de l'état. L'estime générale dont il jouit ne lui fit rien perdre de sa modestie. Il communiquait ce qu'il avait acquis de lumières, avec beaucoup de désintéressement. Le peu de méthode qui régnait dans les commentaires qui existaient déjà sur la coutume de Paris, l'avait frappé de bonne heure. Il conçut le dessein de corriger ce défaut si essentiel, surtout dans les matières de droit, et il y réussit si bien, que son travail mérita de servir de modèle à tous ceux qui voudraient écrire sur les lois particulières de leur pays. Ses traités sur la coutume de Paris ont paru successivement avec des notes de Berroyer et de Laurière, Paris, 1699, 1702, 1709, 1 vol. in-fol°.; 1726, 1754, 2 vol. in-fol°. Duplessis est mort en 1683.

B—I.

DUPLESSIS (MICHEL-TOUSSAINT-CHRÉTIEN), naquit à Paris en 1689. Après des études plus solides que brillantes, l'exemple et la jeunesse l'entraînèrent un instant dans la carrière poétique, pour laquelle il n'était pas né. Dès qu'il eut publié son ode sur les Athées, il eut le bon sens de s'apercevoir qu'il la composait *invitâ Minervâ*. Duplessis devina mieux en se croyant destiné aux recherches historiques. Ce nouveau penchant, joint au désir de la retraite, lui fit sacrifier le projet d'entrer à l'Oratoire à celui de s'engager par des vœux solennels dans la congrégation de St.-Maur. Ses vœux datent du 8 mars 1715. Il les prononça dans l'abbaye de St.-Lucien de Beauvais. En 1723 il remplaça, comme bibliothécaire de la ville d'Orléans, dom François Meri, à qui nous devons une discussion critique et théologique, en réponse aux remarques que Le Clerc, prêtre de St.-Sulpice, publiait sur le dictionnaire de Moréri, édition de 1718. D. Duplessis, son successeur, répondit à la confiance publique, moins encore par l'ordre qu'il mit dans la bibliothèque, que par les sages conseils qu'il donnait aux jeunes littérateurs

de la province. Son mérite le fit connaître du duc d'Antin, alors gouverneur de l'Orléanais. Il profita de la faveur que lui accordait ce seigneur, pour obtenir, par son moyen, tous les livres qui s'imprimaient au Louvre aux dépens du roi. Par amitié pour ce savant religieux, l'abbé Hautefeuille enrichit la même bibliothèque de ses ouvrages et d'un grand nombre de traités, d'après lesquels il les avait travaillés. Dom Duplessis fut bientôt appelé à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, pour seconder dans leurs recherches les savants auteurs de la *Gallia christiana*. Il n'oublia jamais la ville dont il avait été le bibliothécaire. Quand l'abbé Lebeuf réveilla l'attention des érudits sur le *Genabum* de César, tandis que les uns penchaient pour Gien, Lancelot et Duplessis plaidèrent avec succès pour Orléans. Ce ne fut pas le seul service que ce religieux rendit à la ville. Son premier calendrier date de 1736; dom Toussaint le fit précéder d'une description qui devait en être la préface. Son ami Polluche y joignit depuis des notes intéressantes, et leurs travaux réunis dirigèrent Beauvais de Préau lorsqu'il publia ses Essais historiques sur Orléans. Dans sa vieillesse, Dom Duplessis quitta l'abbaye de St.-Germain, et se retira dans celle de St.-Denis, où il mourut en 1767. Les auteurs de la *France littéraire*, comme les faiseurs de dictionnaires, se trompent en le faisant mourir trois ans plutôt. Nous lui devons : I. *Histoire de la ville et des seigneurs de Couci*, Paris, 1728, in-4°.; II. *Histoire de l'église de Meaux*, avec un volume de pièces justificatives, Paris, 1731, 2 volumes in-4°. Les curieux y cherchent un morceau très bien travaillé sur la naissance du calvinisme en France, dont l'auteur prétend que le diocèse de Meaux fut comme le berceau. Dans le même ouvrage, l'auteur eut la bonne foi de jeter des doutes sur l'origine d'une multitude de chartes, et d'exciter par là contre lui l'animosité de ceux qui prétendaient en soutenir l'authenticité. III. *Description géographique et historique de la Haute Normandie*, qui comprend le pays de Caux et le Vexin, Paris, 1740, 2 vol. in-4°. Outre beaucoup d'étymologies curieuses, on trouve dans cette description, une des premières dissertations sur l'existence du royaume d'Yvetot. IV. *Nouvelles annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet*, et *le Poëme d'Abbon sur le siége de Paris, en* 885, avec des notes, Paris, 1753, in-4°. (*V.* Abbon). V. *Description de la ville et des environs d'Orléans;* dissertation où l'on montre que cette ville est le *Genabum* de César, Orléans, 1736, in-8°. VI. En 1744, Dom Duplessis publia sa Justification, en réponse au mémoire que l'abbé Terriffe venait de publier sur l'origine de St.-Victor en Caux. VII. Dans les journaux de Trévoux, ou dans le Mercure de France, des Lettres et Dissertations, par lesquelles il jetait un nouveau jour sur ses recherches, ou répondait aux objections de ses adversaires; telle que sa lettre sur la signification du mot *dunum* chez les Celtes : tandis que l'abbé Lebeuf le traduisait par montagne, Duplessis cherchait à prouver qu'il indiquait un lieu bas. VIII. Relation en vers d'un voyage de Strasbourg à Dunkerque, Paris, 1738. On lui attribue une *Histoire de Jacques II, roi d'Angleterre*. Bruxelles, 1740, in-12.

P—D.

DUPLESSIS (Joseph Sifrède), peintre, naquit à Carpentras en 1725, d'un père qui, après avoir exercé

quelque temps la chirurgie avec succès, quitta cette profession pour s'adonner exclusivement à la peinture. Ce fut sans doute le même instinct, fortifié par l'attrait de l'exemple, qui inspira, de bonne heure, pour cet art, au jeune Duplessis, un goût très vif, devenu dans la suite une véritable passion. Son père qui le destinait à l'état ecclésiastique, le surprenait souvent occupé à peindre en secret au lieu de se livrer à d'autres études. Il craignit de contrarier la nature en s'opposant à un penchant qu'il n'avait pu vaincre lui-même, et finit par diriger ses premiers essais. Étonné de la rapidité des progrès de son fils, il crut devoir confier le développement de dispositions aussi heureuses au frère Imbert, peintre estimé, alors retiré à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Le frère Imbert ne tarda pas à reconnaître dans les nouveaux progrès de son élève un talent marqué. Après quatre ans d'une application soutenue, il lui parut assez fort pour faire le voyage d'Italie. Ce fut en 1745 que Duplessis partit pour Rome, précisément à l'époque où Subleyras venait de terminer son fameux tableau qui représente l'empereur Valère assistant à la messe de St. Basile, et tombant évanoui dans les bras de ses gardes. Duplessis entra dans l'école de cet habile maître. L'histoire, le portrait et le paysage, occupèrent tour à tour son pinceau. Il eut pour ce dernier genre une telle prédilection, que plusieurs de ses compositions lui obtinrent les suffrages de Vernet, qui était alors à Rome. Ce grand peintre le voyant un jour travailler à Tivoli, lui dit: Croyez-moi, adonnez-vous à ce genre pour lequel vous êtes né; vous y serez libre et indépendant, c'est le plus grand de tous les biens. Duplessis regretta plus d'une fois de ne pas avoir suivi ce conseil. Après quatre ans de séjour à Rome, il revint dans le Comtat, y exécuta quelques tableaux d'église et plusieurs portraits. Il passa ensuite à Lyon, où il travailla pendant quelques années. Duplessis avait vingt-sept ans quand il vint à Paris. Le besoin, bien plus que le goût, le décida pour le genre du portrait; il le peignit avec toute la force de son talent. Néanmoins ce ne fut qu'avec beaucoup de temps qu'il put acquérir une réputation digne de son mérite. Le portrait de l'abbé Arnaud, son ami et son compatriote, fut le premier ouvrage qui donna l'essor à la réputation de Duplessis. L'académie royale de peinture reçut Duplessis parmi ses membres, en 1774, sur la présentation des portraits d'Allegrain et de Vien. La révolution ayant détruit la fortune que cet artiste s'était acquise par ses travaux, il accepta une place de conservateur du musée de Versailles. Il en remplissait les fonctions lorsqu'il fut attaqué d'une paralysie dont il mourut le 1er. avril 1802. Duplessis est un des peintres français qui ont le mieux peint le portrait. Comme la plupart des grands maîtres, il opérait avec assez de peine; mais revenant ensuite sur toutes les parties de son ouvrage, il parvenait à leur donner l'apparence de la facilité; ensorte que si les dessous étaient pincés, il savait les couvrir pour ne plus laisser voir que la manœuvre d'un pinceau aisé et gracieux. Duplessis ne prononçait jamais le nom du frère Imbert, son premier maître, qu'avec l'expression de la plus vive reconnaissance. « Je lui dois » bien plus, répétait-il souvent, que » les principes de mon art; je lui dois » ceux d'une morale pure qui font le » charme de l'honnête homme et le » soutiennent dans les orages de la

» vie. » On regarde les portraits de Francklin, de Thomas, de Marmontel, de l'abbé Bossut, de Gluck, de M. et de Mme Necker, comme les meilleurs ouvrages de Duplessis. A—s.

DUPLESSIS. *Voy.* ARGENTRÉ.

DUPLESSIS-MORNAY (PHILIPPE). *V.* MORNAY.

DUPLESSIS-PRASLIN. *V.* CHOISEUL.

DUPONT (GRATIAN), sieur de Drusac, lieutenant-général de la sénéchaussée de Toulouse, né en Languedoc au commencement du seizième siècle, est auteur d'un ouvrage en vers, intitulé : *Controverse des sexes masculin et féminin*, en trois livres, suivi de la *Requête du sexe masculin contre le féminin*, Toulouse, 1534, in-folio; 1536, in-16; Paris, 1540, même format, et 1541, in-8°. Ces différentes éditions sont également rares et recherchées. Dupont déclare, dans la préface, qu'il a eu pour but de donner aux jeunes gens des modèles de toute espèce de vers, et de dévoiler le caractère des femmes. Dans le premier livre, il établit qu'il n'est pas certain que les femmes aient été créées comme l'homme, à l'image de Dieu. Dans le second, il examine si un homme sage doit se marier, et conclut par la négative. Dans la troisième, enfin, il donne l'histoire des femmes les plus célèbres par leurs vices et leur méchanceté. Cet ouvrage, qui ne méritait que le mépris, attira de nombreux ennemis à l'auteur. Parmi les plus violents on distingue François Arnaut, prêtre, qui fit imprimer à Toulouse : *l'Anti-Drusac*, ou *Livret contre Drusac, fait en l'honneur des femmes nobles, bonnes et honnêtes.* C'est un dialogue dont les interlocuteurs sont Euphrates et Gymnisus. Dolet l'attaqua aussi par des odes latines, dans lesquelles il ne lui épargne pas les injures. Duverdier lui attribue encore *l'Art et science de rhétorique métrifié*, Paris, Vieillard, 1539,, in-4°. Cet ouvrage est rare; mais d'après l'idée qu'on a de l'auteur, on jugera que ce traité devait être peu propre à donner aux jeunes gens une idée de la véritable éloquence. W—s.

DUPONT. *V.* PONTANUS.

DUPORT (FRANÇOIS), médecin, né à Paris vers 1540, joignit aux connaissances nécessaires pour l'exercice de sa profession, le goût de la littérature. Il latinisa son nom, suivant l'usage du temps, ce qui l'a fait confondre, quelquefois, avec François Portus, célèbre professeur en grec à l'académie de Genève, qui vivait à peu près à la même époque. On a de lui : I. *De signis morborum libri IV, cum annotationibus*, Paris, 1584; in-8°.; II. *Pestilentis luis demendæ ratio, carmine et solutâ oratione*, Paris, 1606, in-8°., en latin et en français. III. *Medica decas ejusdem commentariis illustrata*, Paris, 1613, in-8°. Cet ouvrage, écrit en vers latins, a été traduit en vers français par Dufour, docteur en médecine, sous ce titre : *la Décade de médecine*, ou *le médecin des riches et des pauvres*, Paris, 1694, in-12. Duport, après avoir publié ces ouvrages pour la connaissance et guérison des corps, comme il le dit lui-même, se crut obligé de travailler aussi à la guérison de l'ame. Ce fut ce qui l'engagea à composer un poëme intitulé : *le Triomphe du Messie*, Paris, 1617, in-8°. Mais ses talents ne répondaient pas à la grandeur du sujet, et son ouvrage est, depuis long-temps, relégué dans la classe de ceux qui ne trouvent point de lecteur. W—s.

DUPORT (JACQUES), théologien et savant helléniste anglais, né au commencement du dix-septième

siècle, mort en 1680, après avoir été professeur de grec, principal du collége de la Madelène, à Cambridge, et doyen de Péterborough. Le plus considérable des ouvrages qu'il a laissés, est intitulé : *Gnomologia Homeri cum duplice parallelismo, ex sacrâ scripturâ et gentium scriptoribus*, Cambridge, 1660, in-4°. C'est un ouvrage plein d'érudition et regardé, lorsqu'il parut, comme indispensable pour l'intelligence du poète grec. On a réuni ensemble et publié à Cambridge, 1676, in-8°., des opuscules grecs et latins de Duport, sous le titre de *poetica Stromata*. On a aussi de lui des leçons sur les quinze premiers Caractères de Théophraste, le cinquième excepté, imprimées dans l'édition des *Caractères* donnée par Needham. Ces leçons attribuées, avant leur publication, au savant Stanley, qui a écrit les vies des philosophes grecs, furent reconnues alors pour être l'ouvrage de Duport, par des personnes qui les lui avaient entendu prononcer à l'université de Cambridge, pendant la grande rébellion.

X—s.

DUPORT (Gilles), docteur en droit civil et canon, et protonotaire apostolique, né à Arles en 1625, suivit les écoles de droit. Après ses premières études, il entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de vingt-deux ans, et y prit les ordres sacrés. Il enseigna les humanités d'abord au Mans, ensuite à Avignon, et sortit de la congrégation en 1660. Il mourut en 1690. Ses ouvrages sont : I. l'*Histoire de l'église d'Arles, de ses évêques et de ses monastères*, in-12, 1690, réimprimée l'année suivante. Saxi, chanoine d'Arles, mort en 1637, avait donné la même Histoire sous le titre de *Pontificium Romanum sive Historia primatum Arelatensis ecclesiæ*. L'ouvrage de Duport n'est qu'un abrégé de celui de Saxi, augmenté néanmoins de ce qui concerne les prélats qui depuis l'impression du livre de Saxi gouvernèrent l'église d'Arles. Duport y parle aussi du différend entre les archevêques d'Arles et ceux de Vienne au sujet de la primatie des Gaules ; II. *la Rhétorique française, contenant les principales règles de la chaire*, in-12, 1673. Cet ouvrage reparut en 1684 sous le titre suivant : *L'Art de prêcher, contenant diverses méthodes pour faire des sermons, des homélies, des prônes, de grands et de petits catéchismes, avec une manière de traiter les controverses selon les règles des saints Pères et la pratique des plus célèbres prédicateurs*. La matière n'y est qu'effleurée et le titre promet plus que l'auteur ne tient ; III. *les excellences, les utilités et la nécessité de la Prière*, Paris, 1667.

L—y.

DUPORT (Adrien), conseiller au parlement, en la chambre des enquêtes, et député aux états-généraux en 1789, par la noblesse de la ville de Paris, fut un des hommes qui se firent le plus remarquer dans les premières années de la révolution. Il était un des plus jeunes magistrats de sa compagnie, lors de la lutte qui, en 1787 et 1788, s'établit entre ce grand corps et le gouvernement de Louis XVI, et fut néanmoins un de ceux qui, dans ces débats précurseurs d'un bouleversement terrible, contribuèrent le plus à paralyser les efforts de l'autorité royale, qu'il devait attaquer bientôt avec plus de violence et de succès encore, dans la grande assemblée dont il fut membre. S'il faut en croire les personnes les mieux instruites des intrigues d'alors, c'est chez lui, qu'avant

la réunion des états, se rassemblaient les plus dangereux adversaires du gouvernement, et que déjà se combinaient les moyens de le renverser. L'anecdote suivante, rapportée dans ces derniers temps, par un ancien magistrat du parlement, qui connaissait particulièrement Duport, vient parfaitement à l'appui de ce qu'on vient de dire. Ceux qui ont suivi les évènements dans ces temps orageux, n'ont pas oublié le lit de justice tenu le 8 mai 1788, dans lequel le roi enjoignit au parlement de transcrire sur ses registres les édits bursaux, qui fesaient pousser des clameurs si hautes à la suprême magistrature. « Voici, » dit M. Ferrand (1) en parlant de ces » lois, une anecdote qui peut paraître » intéressante, parce qu'elle appar- » tient à l'un des plus violents mo- » teurs de la révolution. Adrien Du- » port qui, certes, pendant l'assem- » blée constituante, a travaillé avec le » plus de suite à détruire pièce à pièce » tout ce qui constituait la monarchie, » se trouva à côté de moi, en sortant » du lit de justice du 8 mai : *Eh bien*, » lui dis-je, *voilà donc ce grand se-* » *cret!* sur quoi il reprit tout-à-coup: » *Ils viennent d'ouvrir une mine bien* » *riche ; ils s'y ruineront, mais nous* » *y trouverons de l'or.* La révolution, » qui avait toujours été dans son cœur, » était déjà dans sa tête. » Effectivement, la carrière fut à peine ouverte qu'il se prononça pour les changements projetés, protesta contre les délibérations de son ordre, qui voulait maintenir l'ancienne composition des états-généraux, et se réunit au tiers-état avec quarante-six de ses collègues ; parti que l'histoire désignera sous la dénomination de *minorité de la noblesse*, et où figurèrent les premières familles de France. En arrivant dans la nouvelle assemblée, Duport prit place parmi les plus ardents révolutionnaires qui se grouppaient à l'extrémité de la salle, à gauche du président. Les hommes qui formaient cette dangereuse ligue, n'étaient guères plus de trente à quarante, et ils vinrent cependant à bout de dominer le reste de l'assemblée, dont la très grande partie ne voulait que des réformes et point de révolution. Duport eut la plus grande part aux efforts et aux ruses qu'il fallut employer pour arriver à ce but. Il se lia particulièrement avec le jeune Barnave, dont les grands talents servaient au développement de ses pensées; avec Laborde-Méréville, le plus opulent propriétaire de France (*V.* Borde, tom. V, p. 159, col. 2.); avec le duc d'Aiguillon et plusieurs autres personnes du plus haut parage, qui par leurs moyens pécuniaires et la connaissance qu'ils avaient du caractère et des ressources des hommes de la cour et du parti opposé, étaient en état de les combattre avec le plus d'avantage. On dit combattre, car au point d'exaltation et d'irritation où étaient les esprits, ou l'assemblée devait être dissoute par la force, ou elle devait asservir l'autorité royale; les chefs de la révolution, convaincus qu'ils ne seraient pas épargnés si la cour recouvrait toute sa puissance, n'avaient que la ressource de l'insurrection, pour se tirer du mauvais pas où ils s'étaient engagés. Il était sans doute facile de l'effectuer dans la capitale; tous les éléments étaient préparés, et on n'y attendait plus que le signal; mais on ne pouvait pas exciter avec autant de facilité le même mouvement dans les provinces, et une telle commotion, si elle n'eût pas été générale, au lieu de sauver l'assem-

(1) Ministre d'état sous le roi Louis XVIII, note 4, sur la seconde partie de l'Éloge de madame Élisabeth.

blée, aurait pu l'ensevelir elle-même sous les décombres dont elle s'environnait chaque jour. Quel prétexte donner, d'ailleurs, à une aussi épouvantable révolte ? Pour paralyser l'autorité royale, il fallait alors paraître prendre, aux yeux du peuple, les intérêts du monarque lui-même. Ce n'était donc que par des voies détournées qu'on pouvait arriver au but qu'on se proposait d'atteindre. Pour déterminer les Français à prendre les armes, Duport imagina de faire répandre dans tout le royaume, même dans les plus petits villages, que des brigands arrivaient en même temps de divers points pour les dévaster. Ses opulents associés fournirent l'argent nécessaire au succès de cette ruse. L'arrivée des prétendus brigands fut crue, chacun s'arma pour les repousser : il ne s'en présenta aucun, mais tout le monde resta sous les armes. Les événements qui se passaient à Paris en fournirent le prétexte. Dans plusieurs provinces, beaucoup de ces nouveaux soldats armés pour repousser des brigands imaginaires, devinrent eux-mêmes des brigands réels qui répandirent partout le désordre et la destruction. L'assemblée retentissait chaque jour de plaintes et de réclamations, il fallait faire cesser ces violences, ou au moins paraître avoir l'intention de les faire cesser. L'adroit Adrien Duport proposa de former un comité de quatre membres seulement, dans le sein de l'assemblée, qui serait chargé de lui rendre compte de toutes les affaires sur lesquelles il croirait utile d'appeler son attention. En créant une semblable institution, Duport présumait qu'il pourrait la diriger, et que par suite il maîtriserait les délibérations de l'assemblée, dont le comité deviendrait le régulateur. Ce comité, le premier de tous ceux qui usurpèrent depuis les fonctions administratives, ne fut cependant pas organisé d'après les vues de l'auteur. Le député Dandré, conseiller au parlement d'Aix, qui à beaucoup de jugement joignait une grande finesse d'esprit, exposa que le comité proposé inspirerait plus de confiance s'il était formé d'un plus grand nombre de personnes, et il le fut effectivement de cette manière. Des députés de tous les partis furent appelés à le composer, et cette composition neutralisa les projets machiavéliques de Duport. Mais cet échec ne le déconcerta pas, et on le vit paraître en première ligne dans la nuit du 4 août, où il se montra favorable aux curés de campagne, et ensuite, lors des funestes évènements des 5 et 6 octob. 1789, lorsque le parti de la cour et celui de l'assemblée étaient de nouveau en présence, et que les défenseurs de l'autorité royale voulaient essayer encore de la rétablir dans ses droits. Une nouvelle insurrection se préparait à Paris, et la cour organisait à Versailles des moyens de résistance. On y avait fait venir le régiment de Flandre, et on avait imaginé de faire *fraterniser* les officiers de ce corps avec les gardes du roi qui donnèrent, à cette occasion, un repas fameux dans les annales révolutionnaires, qui servit de prétexte aux attentats qui eurent lieu à cette époque dans la résidence du roi. L'assemblée avait décrété une déclaration des droits de l'homme et du citoyen, avec plusieurs articles d'une constitution nouvelle, et demandait avec instance que le roi publiât la déclaration et acceptât les articles. La réponse critique, bien que très douce, que fit sa majesté, mais qu'il ne fit point contresigner par ses ministres, excita les plus violents murmures dans le parti révolutionnaire. Duport regretta que

la lettre ne fût pas contresignée, et déclara qu'il aurait poursuivi le ministre qui devait en être responsable. Il dénonça ensuite le banquet des gardes du corps, où, dit-il, on avait pris la cocarde blanche et proféré les plus criminelles imprécations contre l'assemblée nationale. Son collègue Pétion et d'autres députés, dénoncèrent à peu près les mêmes faits; alors la fermentation devint extrême à Versailles même, où la populace était peut-être encore plus mal disposée pour la famille royale que celle de Paris, dont les bandes forcenées ne tardèrent pas à arriver. On a dit que le soir on avait vu Duport parcourir les rangs du régiment de Flandre et en haranguer les soldats qui, effectivement, abandonnèrent bientôt leurs officiers et se réunirent aux insurgés. Duport paraissait tellement ami de l'égalité politique, qu'il voulait que le bourreau, même, pût exercer les droits de cité dans toute leur plénitude. Il vota contre la sanction royale, même suspensive; le système qu'il professa dans les premières années de la révolution, semblait tendre à une constitution entièrement républicaine, et cependant il avait trop d'instruction, trop de véritables connaissances, pour croire réellement qu'un pareil mode de gouvernement pût convenir à un état aussi étendu que la France, et surtout au caractère de ses peuples. Duport avait certainement des vues d'une nature toute différente. Il est vraisemblable qu'il était de l'avis d'un révolutionnaire fameux qui existe encore au moment où cet article est rédigé. Ce révolutionnaire disait qu'on ne pouvait retourner à la monarchie qu'en traversant la république; mais il voulait, comme Duport, que cette monarchie lui dût son existence. Dans les délibérations où il n'était question ni de dénonciations violentes, ni d'exciter des mouvemens populaires, Duport parlait sur les plus importantes questions, avec méthode et sagesse, et surtout avec une profonde sagacité. C'est ce qu'on vit dans les sujets de simple législation, et notamment lorsqu'on discuta l'établissement de la procédure par jurés; il répondit à toutes les objections qui furent faites, avec un rare talent, et l'on peut dire que c'est à lui que la France est redevable de cette forme de procéder, à laquelle on peut reprocher des inconvénients, mais qui renferme aussi de bien grands avantages. Après le retour de Louis XVI du voyage de Varennes, Duport fut un des députés chargés de recevoir les déclarations du roi, et soit que ce bon prince, si digne de la confiance de tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher, lui inspirât de l'intérêt, soit qu'il aperçût peu le mouvement de la révolution, et que la faveur populaire allait abandonner son parti, il changea tout-à-coup de système, et ses amis et lui se déclarèrent les défenseurs du monarque dont ils avaient détruit l'autorité; on le vit même provoquer la revision des articles les plus populaires de la constitution. Il devint président du tribunal criminel de Paris, et en remplit les fonctions jusqu'au 10 août. Sous l'assemblée législative, il fut appelé plusieurs fois auprès du roi, avec Barnave et autres, pour aider le monarque de ses conseils; mais d'autres conseillers qui n'avaient pas les mêmes reproches à se faire, avaient aussi l'oreille du prince. Ces avis essentiellement différents, et inspirés par des intérêts différents, agirent en sens inverse sur l'opinion du roi, lui firent prendre de fausses mesures et ne contribuèrent pas peu à ses malheurs. On

prétend qu'avant la révolution du 10 août, Duport donna à Louis XVI certains conseils qui l'eussent sauvé, s'il avait pu se déterminer à les suivre; mais leur violence l'épouvanta, et il aima mieux être lui-même victime de ses criminels sujets, que de répandre le sang de quelques-uns d'entr'eux. Duport prit la fuite après la journée du 10 août et fut arrêté à Melun. Il se sauva des prisons de cette ville à l'époque du 2 septembre 1792. Danton, qui lui avait des obligations, organisa une émeute contre les prisonniers, pour favoriser son évasion. Il n'eût pas osé le mettre en liberté par les voies ordinaires. Les individus qui s'étaient emparés du pouvoir, connaissaient ses moyens et voulaient absolument s'en défaire, et Danton se fût perdu en favorisant ouvertement celui qui avait été son protecteur. Duport revint à Paris avant la journée du 18 fructidor; mais il était déjà malade et fort affaibli; les évènements le forcèrent à s'enfuir de nouveau chez l'étranger, et il mourut, sous un nom supposé, à Appenzell, en Suisse, au mois d'août 1798. Il avait fait une traduction de Tacite, qui ne s'est pas retrouvée. B—u.

DUPORT DU TERTRE (François-Joachim), écrivain français, né à St.-Malo en 1715, entra dans la société de jésuites, et professa quelque temps les humanités dans un de leurs collèges; mais regrettant son indépendance, il rentra dans le monde, travailla aux feuilles périodiques de Fréron et de l'abbé de Laporte, et ne cessa de s'occuper de littérature et d'histoire jusqu'à sa mort, arrivée le 17 avril 1759. Il était de l'académie d'Angers et de la société littéraire de Besançon. On a de lui : *le Congrès de Citère* (traduit de l'italien d'Algarotti), Citère (Paris), 1749, in-12. II. *Abrégé de l'histoire d'Angleterre*, 1751, 3 vol. in-12; III. *Almanach des beaux-arts*, 1752, in-12, continué les années suivantes et perfectionné sous le nom de *la France littéraire*. IV. *Mémoire du marquis de Chouppes*, Paris, 1733, 2 part. in-12 (*Voy.* Chouppes); V. *Histoire des conjurations, conspirations et révolutions célèbres*, Paris, 1754 et années suivantes, 8 vol. in-12 (*Voyez* Désormeaux). VI. *Bibliothèque amusante et instructive, contenant des anecdotes intéressantes et des histoires curieuses*, Paris, 1755, 3 volumes in-12; 1775, 2 vol. in-12; VII. *Projet utile pour le Progrès de la littérature*, Paris, 1756, in-12. VIII. *Ode à M. de Lowendal sur la prise de Berg-op-Zoom*. On croit que Duport du Tertre a aussi eu part à l'*Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne*, publié par Désormeaux en 1758. Z.

DUPORT-DUTERTRE (Marguerite-Louis-François), né à Paris le 6 mai 1754, était fils du précédent. La profession de littérateur, à cette époque, n'était pas un moyen d'arriver à la fortune, et l'héritage de Duport ne fut pas considérable; mais en dédommagement la nature lui avait donné des qualités très estimables. Reçu avocat en 1777, il parcourut la carrière du barreau avec la réputation d'un homme probe, juste et désintéressé; son caractère était doux, modeste: il avait de l'esprit sans prétention, aimait le travail et la solitude. Tel est l'éloge qu'en ont fait ceux qui l'ont connu dans ces temps de dénigration, de fureur et de haine où il fut le plus en évidence. Séduit par une philosophie qui n'annonçait que bienveillance universelle et qu'amour de l'humanité, il en adopta les principes, mais n'en outra point les conséquences

et resta fidèle aux premières idées qu'elle avait fait naître. Duport fut, en 1789, membre du corps électoral de Paris, dont les délibérations eurent une si grande influence sur la révolution du 14 juillet, et fut nommé lieutenant du maire lors de la formation de la première municipalité. L'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, ayant quitté le ministère de la justice, M. de la Fayette désigna Duport au roi, comme en état de remplir cette place, et S. M. le nomma (le 20 novembre 1790). Dans ses nouvelles fonctions, alors presqu'entièrement paralysées par les désordres qui se reproduisaient chaque jour, le nouveau ministre mérita cependant, par ses qualités personnelles, la bienveillance particulière du roi. Lors du départ pour Mont-Médy, il vint apporter à l'assemblée le sceau de l'état, suivant l'ordre que lui avait laissé Louis XVI. L'assemblée lui ordonna de le reprendre; il obéit et fut forcé de signer l'ordre d'arrêter son souverain. Dans l'hiver de 1792, le conseil des ministres s'étant divisé sur la question de savoir si la guerre devait être déclarée ou non au roi de Bohême et de Hongrie, Duport fut de l'avis du pacifique de Lessart, que les républicains envoyèrent à la haute-cour à Orléans, pour avoir voulu éloigner de la France l'épouvantable fléau qui l'a si long-temps désolée et toute l'Europe avec elle. Brissot, le principal provocateur de cette guerre, voulut faire comprendre le ministre de la justice dans la proscription du ministre des affaires étrangères. N'ayant pu y réussir, il fit susciter contre lui un député du département de la Somme, nommé Saladin, qui le dénonça à l'assemblée avec le plus grand appareil, pour l'omission d'une formalité de justice, dont il le prétendit responsable; mais M. Beugnot, alors membre de l'assemblée, et son collègue M. Quatremère de Quincy, le défendirent avec beaucoup de force, et firent échouer le dénonciateur qui voulait que Duport, réellement innocent du délit qu'on lui imputait, fût décrété d'accusation et traduit à la haute-cour. La chute du ministre de Lessart ayant entraîné le renvoi de tout le ministère constitutionnel, Duport retourna dans sa modeste habitation qu'il n'avait pas cessé de visiter, lorsque ses fonctions voulaient qu'il occupât l'hôtel de la chancellerie, et continua d'y résider jusqu'à la terrible journée du 10 août 1792. Il fut alors décrété d'accusation, échappa pendant une année à la poursuite de ses proscripteurs, mais fut enfin saisi et jeté dans les prisons de la Conciergerie à Paris, où le rédacteur de cet article s'est trouvé avec lui, sous les mêmes verroux, pendant environ cinq semaines. Il doit confirmer ici ce qu'il a dit plus haut des excellentes qualités de cet infortuné. Quoique sûr qu'il ne serait pas épargné, il montra constamment, dans ce lieu terrible, la résignation et la sérénité d'ame la plus parfaite. Jamais on ne le vit s'exhaler en plaintes, en imprécations contre ses barbares persécuteurs, comme le faisaient souvent ceux qui partageaient son sort. Sa femme, dont il était tendrement chéri, venait passer près de lui la moitié de la journée, toutes les fois que les gardiens de la prison voulaient bien se laisser fléchir par ses supplications. Les tristes entrevues de ces deux époux, toujours douces et paisibles, ont laissé après vingt-trois années, dans l'ame de ceux qui en ont été témoins, un souvenir qui attendrit encore. Duport fut livré au tribunal révolutionnaire avec le jeune Barnave, pour plusieurs délits

imaginaires, entr'autres pour avoir gêné la liberté de la presse ; mais surtout pour avoir, de complicité avec son co-accusé, conspiré en faveur du bon prince que ses assassins appelaient *le tyran*. Ils furent condamnés à mort l'un et l'autre le 28 novembre 1793, et exécutés le lendemain. Il a publié quelques ouvrages relatifs à l'ordre judiciaire ; il a travaillé au *Journal de Deux-Ponts*, et on le regarde comme l'un des auteurs de l'*Histoire de la révolution par deux amis de la liberté*, 1790—1802, 20 vol. in-8°. B—u.

DUPORTAIL (....), ministre de la guerre en 1790, après la retraite du comte de la Tour du Pin-Gouvernet, que l'assemblée constituante déclara avoir perdu la confiance de la nation. Duportail avait servi dans l'arme du génie militaire, et y avait acquis la réputation d'un très bon officier. Employé dans la guerre d'Amérique, il s'attacha au marquis de la Fayette, contribua beaucoup à ses succès, et adopta, comme lui, les principes de liberté que l'insurrection américaine fit germer dans les têtes ardentes des jeunes nobles qui prirent part à cette expédition lointaine : leçons dangereuses qui devaient avoir une si grande influence sur les destinées de leur pays. De retour en France, avec le grade de brigadier des armées du roi, il fut envoyé dans le royaume de Naples, dont le souverain avait demandé à Louis XVI quelques officiers français pour l'instruction de ses troupes ; mais s'étant presque aussitôt brouillé avec le général qui commandait les gardes suisses napolitaines, il revint en France, où il reprit son service et fut fait maréchal-de-camp. Arrivé au ministère par la protection alors toute puissante du marquis de la Fayette, il compléta la révolution de l'armée, en permettant aux soldats de fréquenter les clubs et d'échanger ainsi l'habitude de la subordination contre l'esprit de révolte et de sédition qui devait tout bouleverser. Une pareille conduite n'honore certainement pas le ministère de Duportail, quoique ce soit à peu près tout ce qui peut être remarqué dans sa carrière ministérielle. Le sort de son protecteur devait déterminer le sien ; il lui devait son élévation, il devait partager sa disgrâce ; aussi l'assemblée législative fut à peine formée, que tous les révolutionnaires anti-constitutionnels, républicains ou anarchistes, se liguèrent contre lui. Les députés Lacroix et Couthon commencèrent l'attaque. On lui demanda compte de l'état des places frontières, qui étaient effectivement assez délabrées. Bientôt il fut mandé, interrogé par le président, à peu près comme un criminel, et sommé de répondre à une dénonciation des administrateurs du district de Château-Thierri, qui lui reprochaient d'avoir fait passer un bataillon de troupes de ligne par leur ville, sans les avoir prévenus du jour de son arrivée. Le ministre eut beau répondre que ce ne pouvait être qu'un oubli d'un simple commis de ses bureaux, on voulut que cet oubli fut un crime dont il devait être responsable. On lui en fit un autre du délabrement des places et de la faiblesse de leurs garnisons. Il se justifia en alléguant les désordres de la révolution, qui partout avaient comprimé l'action du gouvernement, détruit ses moyens, interrompu les travaux et disséminé les troupes qu'on n'avait pas encore eu le temps de réunir ; mais comme il fallait soutenir que la révolution n'avait produit que du bien, sa réponse ne fit qu'ajouter à sa culpabilité. Il sentit alors qu'on voulait au moins sa démission : il la donna le 3 décembre

1791, et rentra dans l'armée. Après le 10 août, l'abbé Fauchet le dénonça avec sa violence accoutumée et le fit décréter d'accusation (*V.* Fauchet.); mais il n'eut garde de se livrer aux prétendus juges qu'on venait de nommer, il échappa aux sbires mis à sa poursuite, et resta caché à Paris, pendant près de deux ans. Une loi qui frappait de mort ceux qui donnaient un asile aux proscrits, le força de quitter le sien pour ne pas compromettre ceux qui le lui avaient accordé, et il parvint à se sauver en Amérique, après avoir fait constater, par un acte notarié, les motifs qui l'obligeaient de s'éloigner de son pays. Le général Mathieu Dumas, qui avait connaissance de cet acte, le fit valoir au corps-législatif le 18 juin 1797, demanda que son nom fût rayé de la liste des émigrés, et qu'il eût la faculté de rentrer dans sa patrie. Cependant il ne put l'obtenir, quoique alors cette assemblée fût dans des dispositions contre-révolutionnaires (*V.* les *Mémoires sur le* 18 *fructidor.*). De nouveaux évènements ayant permis aux exilés de revoir leurs foyers, Duportail quitta l'Amérique, mais il n'eut pas la consolation d'aborder en France; il mourut dans la traversée, en 1802. B—u.

DUPPA (Bryan), naquit en 1589 à Lewisham dans le comté de Kent, étudia à Oxford, voyagea pour son instruction, fut à son retour chapelain du prince Palatin, puis du comte de Dorset, par la protection duquel il obtint divers bénéfices. Le roi Charles Ier. le nomma en 1634 son chapelain, et en 1638 précepteur de ses fils. Il fut fait la même année évêque de Chichester, et fut en 1640 transféré au siége épiscopal de Salisbury; mais les troubles l'en ayant chassé presque aussitôt, il suivit le roi, qui le prit en grande affection, et qu'il consola souvent par ses visites et sa conversation durant l'emprisonnement de ce malheureux prince dans l'île de Wight. On croit qu'il l'aida dans la composition de l'*Eikon Basilike*; le 16e. et le 24e. chapitres de ce livre sont certainement de Duppa. Il fut chargé jusqu'à la restauration du soin de remplir les évêchés vacants. Après la mort de Charles Ier. il se retira à Richmond dans le comté de Surrey. A la restauration il fut nommé évêque de Winchester, grand-aumônier et l'un des commissaires chargés de renvoyer ceux des maîtres et associés de l'université d'Oxford qui avaient été substitués aux royalistes chassés par les parlementaires. Il s'occupait à bâtir un hôpital à Richmond en accomplissement d'un vœu fait durant l'exil de Charles II, lorsqu'il mourut, le 25 mars 1662, âgé de soixante-treize ans, laissant une mémoire respectée, qui n'a été attaquée que par l'évêque Burnet, et, à ce qu'il paraît, avec peu de fondement. Quelques heures avant qu'il expirât, Charles II, prosterné auprès de son lit, vint recevoir sa bénédiction. L'hôpital qu'il avait commencé d'élever à Richmond a été achevé après sa mort avec les fonds qu'il avait consacrés à cet objet. On lit entre autres inscriptions sur la porte principale: « J'accomplirai les vœux que j'ai faits » à Dieu au temps de mes malheurs. » On a de lui quelques Sermons et d'autres Ecrits de dévotion. Il a publié un Recueil des différentes pièces de vers composées en l'honneur de Ben Jonson. S—d.

DUPRAT (Antoine), cardinal-légat, chancelier de France, et principal ministre de François Ier., naquit à Issoire, en Auvergne, le 17 janvier 1463. Il était fils d'Antoine Duprat,

HIST. DE FRANCE.

DUPRÂT.

M. del.t Landon direx.t

sieur de Verrière, et de Jacqueline Boyer. Un frère de sa mère, Austremoine Boyer, fut successivement secrétaire des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, et laissa plusieurs fils, dont l'un fut archevêque de Bourges et cardinal. Duprat suivit d'abord le barreau à Paris. En 1490, il fut nommé lieutenant-général du bailliage de Mont-Ferrand; devint, cinq ans après, avocat-général au parlement de Toulouse, puis maître des requêtes et président à mortier au parlement de Paris, et enfin premier président au même parlement en 1507. Dans les dernières années du règne de Louis XII, Duprat se dévoua sans réserve au comte d'Angoulême, et surtout à sa mère Louise de Savoie, qui eut toujours un si grand ascendant sur l'esprit de ce prince. Louis XII s'étant remarié à Marie d'Angleterre, le comte d'Angoulême devint amoureux de la jeune reine; « mais on lui » fit apercevoir qu'il s'exposait ainsi à » se donner un maître. » Plusieurs auteurs font honneur à Duprat de ce sage conseil (*Abr. Chron. du présid. Hénault.*). Duprat reçut le prix de son dévouement à l'héritier présomptif. Peu de jours après l'avénement de François Ier., les sceaux furent ôtés à Etienne Poncher, homme instruit et vertueux qui, selon le témoignage des historiens du temps, *les avait maniés sans reproche et les quitta sans regret.* Duprat lui succéda dans la dignité de chancelier, le 7 janvier 1515. Au mois d'août suivant, Duprat suivit le roi en Italie. Bientôt la victoire de Marignan livra à François Ier. la ville et le duché de Milan, et la terreur de ses armes divisa les membres de la ligue qui s'était formée contre lui. Le pape fit proposer une entrevue au roi, et la ville de Bologne fut choisie pour le lieu de leurs conférences. Léon X, forcé de céder au vainqueur et d'abandonner l'alliance de ses ennemis, songea à profiter de cette circonstance, pour obtenir l'abolition de la pragmatique sanction. Cette loi de l'état, que chacun regardait en France comme le *rempart* de nos libertés contre les entreprises de la cour de Rome, était en horreur à tous les papes, autant *que la plus pernicieuse hérésie* (1), parce qu'elle tendait à diminuer leur autorité et leurs revenus. Depuis plus de soixante ans qu'elle avait été établie, sous le règne de Charles VII, dans une assemblée composée des principaux personnages de la nation, les papes n'avaient cessé d'employer toute espèce de moyens pour la faire abroger. Léon X, qui avait depuis deux ans succédé au fougueux Jules II, mettait plus de modération, mais autant de persévérance que lui à poursuivre l'abolition de la pragmatique. Il espéra parvenir à son but dans la négociation qui allait s'ouvrir. Il apportait à cet objet une grande force de volonté, et le jeune vainqueur n'y mettait aucune importance. Impatient de repasser les monts et de jouir en France de la gloire dont il venait de se couvrir, François Ier. s'en rapporta entièrement à son chancelier, et d'après ses conseils, promit tout ce que le pape voulut. Après avoir passé trois jours seulement à Bologne, il en repartit le 15 décembre, laissant à Duprat le soin d'arranger définitivement cette importante affaire. Duprat fut bientôt d'accord avec le pape. Il fut convenu que la pragmatique sanction serait abrogée; qu'en conséquence, le droit ancien d'élire aux évêchés et autres grands bénéfices vacants, cesserait d'appartenir aux

(1) *Qui deinceps fuére pontifices romani non secus ac perniciosam hæresim execrati sunt.* (Ros. Gac.)

églises de France; que le roi y nommerait désormais; mais que sa nomination aurait besoin d'être confirmée par des bulles du pape, qui ne seraient délivrées que moyennant le payement d'une année de revenu du bénéfice. Ainsi, comme on l'a souvent répété, les deux parties contractantes se donnèrent réciproquement ce qui ne leur appartenait pas; mais toutes deux trouvèrent de grands avantages dans ce sacrifice mutuel du droit des autres. Le pape augmenta ses revenus, et le roi sa prérogative. En effet, la nomination aux évêchés et abbayes, lui assurait la soumission des principales familles du royaume, en les lui attachant par de nouvelles espérances. Elle lui donnait les moyens de récompenser, sans s'appauvrir, tous les genres de services, en accordant les bénéfices aux enfants et aux parents de ceux qui se montreraient le plus dévoués à sa personne. On peut croire que ces motifs furent ceux qui décidèrent principalement le chancelier à stipuler ou à accepter des conditions contraires aux intérêts du peuple et au droit des églises de France; mais, en cette occasion, comme dans tout le reste de sa vie, il mêla très probablement au désir d'accroître l'autorité royale, les vues de son intérêt personnel. Françoise d'Arbouze, sa femme, était morte depuis plusieurs années. Libre des engagements du mariage, il avait embrassé l'état ecclésiastique, et il put voir aisément ce que cette carrière lui promettait de richesses et de dignités, lorsqu'elles seraient toutes à la disposition d'un roi dont la faveur lui était assurée. Les articles accordés à Bologne servirent de base à la bulle connue sous le nom de *Concordat;* mais cette bulle ne fut signée à Rome, par Léon X, que plus de six mois après, et lorsque Duprat était depuis long-temps de retour en France. Elle n'en fut pas moins regardée comme son ouvrage aussitôt qu'elle fut connue. Le roi qui prévoyait combien l'admission du concordat éprouverait de difficultés et soulèverait de haines et de réclamations, recula tant qu'il put l'instant où il devait être présenté à l'enregistrement des cours et recevoir son exécution; mais après un silence de plus d'une année, il lui fut impossible de différer davantage. Il chargea Duprat d'apporter au parlement la bulle qui contenait le concordat, d'en exposer les motifs et les circonstances, et d'en ordonner la publication. Il se passa un assez long temps avant qu'elle fût enregistrée. Le clergé et les universités demandaient, avec plus de force que les parlements, la conservation de la pragmatique. Comme elle avait été autrefois l'ouvrage d'une assemblée des premiers de l'état, on disait de toutes parts qu'elle ne pouvait être détruite qu'avec les mêmes solennités. Duprat brava le mécontentement général, et empêcha le roi d'y céder. Il le poussa à un grand nombre d'actes arbitraires et inusités, et après une lutte qui dura plus d'une année, le concordat fut enregistré au parlement de Paris; l'exécution en fut encore éludée ou traversée dans les années suivantes; mais, à force de persévérance, Duprat finit par triompher de cette opposition si constante et si universelle. Les levées extraordinaires d'argent qu'on avait faites depuis le commencement du règne de François Ier., pour satisfaire à l'humeur prodigue de ce jeune roi, étaient entièrement imputées à Duprat, et l'avaient déjà rendu l'objet de la haine publique. Il devint encore plus odieux par l'établissement du concordat; mais il n'en conserva pas moins toute

la confiance de son maître. En 1520, lors de l'entrevue des rois de France et d'Angleterre au *camp du Drap-d'Or*, et pendant presque toute l'année suivante à Calais, Duprat fut employé à des négociations avec le cardinal Volsey. L'objet de ces conférences était de concilier les prétentions opposées de la France et de l'empereur Charles-Quint, par la médiation d'Henri VIII, roi d'Angleterre. Duprat y montra beaucoup de patience, et le ministre anglais beaucoup de perfidie. Toute négociation ayant resté sans effet, la guerre commencée entre Charles-Quint et François Ier. fut continuée avec acharnement en Flandre et en Italie, et les énormes dépenses qu'elle occasionnait, jointes aux profusions de la cour, jetèrent un grand embarras dans les finances. Duprat, par des créations et ventes d'offices, par l'établissement des premières rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris, par des contributions exigées du clergé sous la forme d'emprunt, fournit une partie de l'argent dont on avait besoin. Pendant l'absence du roi, qui commandait en personne ses armées, tout le pouvoir était entre les mains de Louise de Savoie, sa mère, chargée, sous le titre de régente, de l'administration intérieure du royaume; elle ne suivit de conseils que ceux de Duprat, dont rien ne balançait la toute-puissance. Dans le procès qu'elle intenta au connétable pour la succession de Susanne de Bourbon, ce fut lui qui servit sa haine et conduisit toutes ses démarches. On sait quelle fut l'issue de ce procès (*Voy.* Charles de Bourbon.), et comment le ressentiment qu'en éprouva le connétable, le rendit infidèle à son roi et à son pays. Après la fatale journée de Pavie (1525) et pendant la prison du roi, tous les malheurs de la France furent hautement reprochés à la régente et au chancelier. Les prédicateurs les en accusaient en chaire, et des billets affichés dans tous les quartiers de Paris répétaient les mêmes accusations. Cependant on doit convenir que, dans ces circonstances difficiles, la régente eut une conduite fort sage, et rendit de grands services à l'État. La plupart des puissances de l'Europe, conjurées contre la France, furent ramenées à de meilleures dispositions, et les négociations pour la délivrance du roi furent habilement dirigées. On ne pourrait sans injustice refuser à Duprat une part dans les éloges que mérita Louise de Savoie en cette occasion. Mais le parlement ne l'en regardait pas moins comme l'auteur de tous les maux publics; il nomma des commissaires pour informer contre lui, et voulait que le procureur général dénonçât ses malversations. Celui-ci s'y refusa, et cet orage, que la régente elle-même prit soin de détourner, n'eut aucune suite. Le roi, délivré de sa prison, vint tenir son lit de justice au parlement de Paris; il y fit enregistrer un édit, où, après avoir annullé toutes restrictions mises aux lettres de régence accordées à sa mère, il défendit au parlement de se mêler d'aucune affaire d'état, ni d'aucunes matières relatives aux évêchés et abbayes; déclara tout ce qui avait été *attenté* contre son chancelier pendant son absence *nul*, comme fait *par gens privés et sans jurisdiction*, et en ordonna la radiation sur les registres. Il est peut-être curieux d'observer ici que, sous le règne de ce même roi, le chancelier Poyet fut soumis, quelques années après, à la jurisdiction du parlement, et que son procès lui fut fait, pour malversations dans son emploi, par ces mêmes hommes, qualifiés auparavant de gens *privés*,

et à qui on avait interdit toute espèce de jurisdiction contre la personne du chancelier. (*Voy.* POYET). C'est ainsi que, selon la différence des passions ou des intérêts qui ont fait agir nos rois, on trouve dans notre histoire, et souvent sous le même règne, des exemples contradictoires; et qu'il est aussi difficile de fonder, sur les faits que sur les lois, le véritable droit public de France aux diverses époques de la monarchie. Duprat, défendu par toute l'autorité du roi contre la haine nationale et contre les coups que le parlement avait essayé de lui porter, chargé en même temps des finances, et de tout ce qui regardait la justice et les négociations, joignant la faveur à la puissance et les richesses aux honneurs, vit encore ses dignités s'accroître de toutes les grâces que le pape pouvait répandre sur un ecclésiastique. Il fut nommé cardinal en 1527, et légat *à latere* en 1530. Pendant le temps de la prison du roi, il s'était fait donner par la régente l'archevêché de Sens et l'abbaye de St.-Benoît-sur-Loire, et avait joint ces riches bénéfices à tous ceux dont il était déjà revêtu. Jusqu'au moment où il fut nommé légat, Duprat s'était montré tout-à-fait indifférent aux affaires de religion; mais, depuis cette époque, soit qu'il voulût marquer sa reconnaissance au pape par l'excès de son zèle, soit qu'il fût guidé par de nouvelles vues d'intérêt et de politique, il ne cessa de provoquer les mesures les plus rigoureuses contre les nouvelles opinions. Il réunit en un concile provincial tous les évêques suffragants de sa métropole de Sens, et fit rendre dans ce concile plusieurs décrets de la plus atroce intolérance. Non content des lois par lesquelles il avait établi la peine de mort contre les sectateurs et les partisans de la religion réformée, il permit, ou selon quelques-uns, conseilla les raffinements barbares qui furent quelquefois ajoutés à leur supplice. Il mourut le 9 juillet 1535, en son château de Nantouillet, à l'âge de soixante douze ans passés, d'une phthiriase, ou maladie pédiculaire. Son corps fut apporté dans sa cathédrale de Sens, et l'on remarqua qu'il y entrait pour la première fois. Il avait travaillé pendant toute la durée de son ministère à accumuler pour lui-même de grandes richesses et à rendre l'autorité du roi plus absolue et plus indépendante de nos formes légales et de tous les usages anciens. Il y réussit au-delà de tout ce qu'il pouvait espérer et n'en fut pas plus heureux. Dans ses derniers moments, et au milieu des tourments de la plus affreuse maladie, il fut déchiré par les remords de sa conscience *pour n'avoir*, dit Mezerai, *jamais observé d'autre loi que son intérêt propre ou la passion du prince.* « C'est lui, ajoute-t-il, qui a » ôté les élections des bénéfices et les » priviléges des églises, qui a introduit » la vénalité des charges de judicature, qui a appris en France à faire » hardiment toutes sortes d'impositions sans l'octroi des états, qui » a divisé l'intérêt du roi d'avec le » bien public, qui a mis la discorde » entre le conseil du roi et le parlement, etc..... » En lisant cette espèce d'acte d'accusation contre la mémoire de Duprat, on ne peut nier que tous les chefs n'en soient vrais; cependant, le crime d'avoir ôté les élections aux églises, et celui d'avoir introduit la vénalité des charges de judicature, n'ont pas eu, à ce qu'il semble, des suites aussi fâcheuses qu'on le craignait et qu'on a coutume de le dire. Peut-être, aux premiers siècles de l'église, les élections donnaient tout au mérite et rien à la faveur.

Des dignités ecclésiastiques ne conféraient alors aucune richesse; et, ne pouvant être recherchées par des motifs d'avarice ou d'ambition, n'excitaient aucune brigue. Mais, dans le siècle où vivait Duprat, les élections étaient depuis long-temps corrompues par les passions et les intérêts humains; la plupart étaient contestées pour cause de simonie, et donnaient lieu à des procès scandaleux. Les églises n'étant soumises dans leur choix à aucune condition, ni à aucune responsabilité, nommaient souvent des enfants de sept ou huit ans à des prélatures et à d'autres grands bénéfices, dans la seule vue d'enrichir leurs familles. Le concordat fit cesser cet abus révoltant, en exigeant que les sujets nommés par le roi aux évêchés et abbayes, fussent âgés au moins de vingt-sept ans, et gradués dans une université. La violation du droit des élections, quoique faite contre le vœu général, n'entraîna donc pas des inconvénients aussi graves que ceux qu'elle fit disparaître, et quand on en examine les résultats avec impartialité, on est forcé de convenir que le clergé de France ne fut ni moins régulier dans sa discipline, ni moins attaché à nos libertés, après le règne de François Ier. qu'auparavant. Des réflexions à peu près semblables s'appliquent à la vénalité des offices de judicature. Avant les premières ventes qui en furent faites par François Ier., un trafic aussi honteux et plus préjudiciable n'avait lieu que trop souvent. Les ventes ne tournaient pas encore au profit du fisc, mais on achetait à deniers comptant le crédit des grands et des hommes en places par qui l'on obtenait les offices. « Quand même les » charges ne se vendraient pas par » un règlement public, a dit Montes» quieu, l'avidité des courtisans les » vendrait de même. » Duprat ne fit que rendre profitable au trésor du prince un commerce qui, auparavant, enrichissait quelques particuliers. Il fit créer ces offices, et les distribua au nom du roi, moyennant une finance qui était reçue seulement à titre de prêt, et avec promesse de la rendre à la fin de la guerre. Il prépara ainsi, peut-être sans le prévoir, l'établissement légal et nécessaire de la vénalité des charges de judicature : car, le prince ne pouvant pas rendre l'argent qu'il avait reçu, fut forcé de permettre aux titulaires qui lui avaient prêté, de disposer de leurs offices comme ils voudraient. De là s'ensuivirent des ventes entre particuliers, et ensuite l'hérédité des offices des pères aux enfants. Mais cet ordre de choses ne devint universel et régulier que plus de soixante ans après la mort de Duprat. Jusqu'à l'édit de 1604, la vénalité était, pour ainsi dire, de fait bien plus que de droit. C'est par cette loi de Henri IV, qu'elle a été vraiment établie et a pris les formes qui s'étaient conservées jusqu'à ces derniers temps. Si la vénalité est contre l'ordre naturel, comme il est impossible de le nier, elle peut donc au moins, dans une société déjà corrompue, avoir quelque chose d'utile, et se fonder sur des raisons d'état. L'hérédité qui en est la suite, au lieu d'être considérée comme un vice de plus, lui sert pour ainsi dire de remède (1) : *elle destine chacun à son devoir*, et fait faire comme un *métier de famille*, et par le seul désir de ressembler à ses ancêtres, *ce qu'on ne peut plus entreprendre pour la vertu*. Elle donne au peuple des juges plus indépendants et écarte l'influence qu'exerceraient les hommes puissants

(1) Montesquieu, *Esprit des Lois*.

sur la distribution de la justice, s'ils pouvaient user de leur crédit pour remplir les tribunaux de leurs créatures. Aussi la vénalité n'a-t-elle pas produit les maux qu'on aimait à prédire lorsqu'elle commença à s'établir, et c'est dans les deux siècles qui ont suivi cette époque, que l'histoire de la magistrature nous offre les plus nobles modèles de vertus publiques et privées, et que la science des lois a été le plus souvent unie dans les tribunaux à l'amour de la justice. Duprat, en montrant comment on pouvait sans pudeur, et avec impunité, tirer de l'argent du peuple par toutes sortes de *moyens très mauvais et tout-à-fait contraires aux lois et coutumes de France*, ouvrit une route qui n'a été que trop suivie, et ces inventions nouvelles furent le germe d'une partie des maux que la France a éprouvés dans les siècles suivants. Mais ce ne fut pas seulement pour établir des impôts qu'il se joua de nos formes anciennes; personne ne méprisa aussi ouvertement que lui, tout ce qui, en quelque chose que ce fût, apportait quelque gêne à ses passions ou à celles du prince. Il ne se borna pas à ôter au parlement, autant qu'il le put, toute influence politique; il chercha sans cesse à lui faire perdre son indépendance et ses attributions, comme corps judiciaire, soit en attirant au conseil du roi les procès les plus importants par des évocations dont il y avait jusqu'alors très peu d'exemples, soit en les faisant juger par des commissions qu'il formait exprès. C'est ainsi que dans l'affaire de l'infortuné Semblançai (*Voy.* SEMPLANÇAI), « le chancelier, dès long-» temps mal mu contre ledit seigneur » de Semblançai, et jaloux de l'autorité qu'il avait sur les finances, mit » le roi en jeu contre lui et lui *bailla* » *juges et commissaires choisis.* » (*Mémoires de du Bellay*) Ces commissaires étaient pris, comme le rapporte un historien contemporain, parmi les hommes que Duprat avait placés lui-même au parlement et qu'il connaissait d'ailleurs comme lui étant complètement dévoués (1); afin que l'intérêt de ces commissaires répondît encore plus que leur dévouement de la condamnation des accusés, ils étaient associés le plus souvent au profit des confiscations qu'ils devait prononcer. Duprat lui-même ne craignit pas de prendre part quelquefois à ces honteuses dépouilles. Il eut, nous dit-on, de la confiscation du connétable de Bourbon *deux belles et bonnes terres*, la baronnie de Thiers et la seigneurie de Thory-sur-Allier. On trouve dans Choppin (*Trait. du Dom.*) un arrêt, de 1569, qui condamne le fils du chancelier Duprat à se désister de cette terre de Thiers au profit du duc de Montpensier, et annulle ainsi, après quarante-deux ans de possession, le titre odieux qui avait conféré à un chef de la justice une portion des biens d'un prince du sang dont il avait été le juge. L'avidité insatiable de Duprat, qui le rendait si peu délicat sur les moyens d'acquérir, le porta souvent à fatiguer le roi de ses demandes. Plus d'une fois François Ier. lui témoigna qu'il en était importuné. A la mort de Clément VII, en 1534, il paraît que le chancelier-légat conçut l'espérance de devenir pape. Plusieurs circonstances pouvaient faire croire alors qu'il serait facile au roi de faire tomber le choix du conclave sur un de ses sujets. On rapporte que Duprat vint le supplier de jeter les yeux sur lui, en l'assurant que cela n'entraînerait

(1) *Judices dedit e suâ cohorte, hoc est quos ipse ad senatum promoverat, aut aliûquis sibi fidos ferebat.* (BEAUCAIRE.)

aucun sacrifice d'argent qui pût nuire à ses finances, puisqu'il avait quatre cent mille écus tout prêts pour acheter les voix. Le roi, étonné d'un pareil aveu de la part d'un ministre chargé du maniement de tous les revenus de l'état, et qui laissait souvent les troupes manquer de solde, lui demanda où il avait pris tant d'argent et lui tourna le dos sans faire d'autre réponse. Duprat avait fondé à l'Hôtel-Dieu de Paris une salle destinée à recevoir un grand nombre de pauvres malades. C'est celle qui a été connue sous le nom de salle du Légat jusqu'à l'incendie de l'Hôtel-Dieu en 1772. François Ier. disait, à propos de cette fondation, que la salle du Légat était bien petite pour loger le grand nombre de pauvres qu'il avait faits. Dans plus d'une autre occasion, il s'exprima de manière à ne pas laisser douter de l'opinion peu avantageuse qu'il avait du caractère de son chancelier. Il est donc permis de croire que Duprat, dont la faveur n'éprouva pendant vingt années aucune diminution, et qui selon le témoignage des contemporains, *pouvait tout*, *osait tout*, ne fut pourtant ni aimé, ni surtout estimé de son roi. Duprat ne connut, en effet, d'autre principe de ses actions que l'intérêt actuel du prince. Aucun sentiment d'honneur ou de justice, aucune vue de bien public, aucun désir personnel de gloire ne le détournait de ce but. Il ne songea jamais à servir l'état, mais seulement son maître et sa propre fortune. Un tel ministre ne peut pas être celui que le souverain estime le plus; mais c'est presque toujours celui qu'il préfère aux autres. Duprat, en se chargeant de la haine publique, empêchait qu'elle n'arrivât jusqu'au roi. On imputait au chancelier les levées extraordinaires, les mesures violentes et illégales; et le roi qui en recueillait le fruit n'en était pas moins aimé de son peuple. Dans les négociations et dans la plupart des actes du cabinet, les formes du palais et les plus misérables expédients de la chicane furent souvent mis à la place de la dignité et de la bonne foi. Ainsi, Duprat fit faire par François Ier. des protestations secrètes contre des traités qu'il venait de signer publiquement; et dans tout ce qui tenait à l'exécution du traité de Madrid, il lui suggéra des réserves et des subtilités peu dignes de la renommée de loyal chevalier. Cependant les contemporains au lieu de chercher dans la conduite de François Ier. quelque contradiction avec le caractère dont il aimait à se parer, n'y ont vu qu'une différence entre les actions personnelles et les résolutions de son cabinet. François Ier. eut donc à Duprat des obligations de plus d'un genre, et sans la détestable réputation de son ministre, la sienne serait venue à nous moins brillante et plus chargée de reproches. On a souvent répété que Duprat était très ignorant et ne savait pas le latin. Cette opinion est fondée sur un conte qui ne mérite aucune foi. Henri Estienne (*Apol. pour Hérodote*), dans un chapitre qu'il a intitulé de l'*Ignorance des gens d'église*, raconte que « le » cardinal-légat ayant lu une lettre du » roi d'Angleterre, Henri VIII, à » François Ier., dans laquelle, entre » autre choses, se trouvaient ces mots: » *mitto tibi duodecim molossos*, il » comprit que c'était un envoi de » douze mulets; et se fiant à cette » interprétation, s'en alla au roi de- » mander sa part du présent.... Le » roi qui n'avait ou parler comment » d'Angleterre ont lui envoyait des » mulets fut esbahi de la demande. On » relut la lettre, et Duprat, pour s'ex- » cuser, dit qu'au lieu de *molossos*

» (*dogues*), il avait lu d'abord *mule-* » *tos*, reparant ainsi sa première » ignorance par une autre. » Ceux qui ont lu le livre d'Henri Estienne, et qui connaissent ce bizarre amas d'anecdotes, sans goût et sans vraisemblance, contre les *prêtres* et ceux qu'il appelle *messotiers*, rejetteront sans doute un conte qui n'est appuyé sur aucune autorité antérieure. Eh comment pourrait-on croire qu'un homme qui se distingua au barreau, et qui remplit de grandes places dans l'ordre judiciaire, ait pu ignorer la langue dans laquelle on rendait encore la justice, et qui était de première nécessité pour toutes les études de droit! On a remarqué, il est vrai, qu'il avait souvent montré de l'éloignement et une espèce de jalousie contre les gens de lettres, trouvant qu'ils le *primaient dans l'esprit du public et dans la faveur du roi*; mais quoiqu'il n'aimât point les lettres, et qu'il eût cru perdre son temps en recherchant la société de ceux qui les cultivaient, il n'en dut pas moins sa première élevation aux talents de l'esprit et à ses connaissances, parce qu'alors dans les cours de magistrature on ne s'élevait pas autrement. Le parlement de Paris, qui le connaissait bien et qui ne lui aurait pas plus ménagé les reproches d'ignorance que tous les autres, *avouait* dans une de ses réponses à la régente, en 1525, « que le chan- » celier avait une pénétration vive, » des *connaissances très étendues* et » un travail facile; mais qu'on lui » souhaiterait plus d'esprit, plus d'a- » mour pour les lois, moins d'âpreté » pour ses intérêts et surtout moins » de partialité. » Le jugement de la postérité a été plus sévère que celui du parlement; et la mémoire de Duprat est devenue odieuse, autant par le mal qu'on a fait en l'imitant, que par celui qu'il a fait lui-même. Il a été regardé comme un chef d'école, et on l'a rendu responsable de toutes les suites qu'on a attribuées à ses maximes perverses et à ses exemples encore plus dangereux. B—E. p.

DUPRAT (Guillaume), fils du précédent, évêque de Clermont, brilla par son éloquence au concile de Trente, d'où il amena en France des jésuites, pour lesquels il fonda à Paris le *collège de Clermont*, connu depuis sous le nom de collège de Louis-le-Grand, et les établit dans plusieurs endroits de son diocèse. Il avait une des plus belles barbes du royaume, et y était fort attaché. S'étant présenté un jour de Pâques à la porte du chœur de sa cathédrale pour y officier, il y trouva trois dignitaires du chapitre, dont l'un tenait des ciseaux, l'autre le livre des anciens statuts, et le troisième, un cierge allumé à la main, lui montrait du doigt ces mots: *Barbis rasis*; tous les trois l'arrêtèrent en lui criant: *Révérend père en Dieu, barbis rasis!* Le bon prélat fut obligé, pour sauver sa barbe, de s'enfuir à son château de Beauregard. Il prit la chose si fort à cœur qu'il en tomba malade, et ne put survivre à l'affront fait à sa barbe. Il mourut le 22 octobre 1560, âgé de 53 ans. — On croit que Pierre Duprat, cardinal archevêque d'Aix, mort en 1361, était de la même famille qu'Antoine Duprat. Il travailla en qualité de légat à la paix entre Philippe de Valois et Edouard III; et il est auteur d'un livre intitulé: *De laudibus beatæ Mariæ virginis*, dont le manuscrit se conservait à la bibliothèque de St.-Victor de Paris. T—D.

DUPRAT le jeune (Jean), marchand à Avignon, embrassa la révolution de France avec fureur, et fut du parti de ceux qui, qualifiés brigands pour leurs attentats, se glori-

fièrent de ce titre, et s'appelèrent eux-mêmes les *braves brigands d'Avignon*. Duprat mérita, par ses violences, d'être maire de sa ville, avant sa réunion à la France. Exclu momentanément par des commissaires du roi, il fut bientôt rappelé, et sa réinstallation fut un véritable triomphe populaire; nommé député à la convention par le département des Bouches-du-Rhône, lors des élections qui suivirent la révolution du 10 août, il y professa d'abord les principes qui l'avaient fait élire; mais son collègue et son ami Barbaroux, l'un des hommes qui contribuèrent le plus, dans la journée du 10 août, à la victoire des jacobins dantonistes (*Voy.* Danton), s'étant jeté tout à coup dans le parti républicain, Duprat ne voulut pas se séparer de lui, et vota avec les républicains. Dans le procès du roi, lorsqu'il fut question de savoir s'il y aurait appel au peuple de l'arrêt qui serait porté, le duc d'Orléans dit *non*. Duprat ayant été appelé, se tourna du côté du prince, et répondit avec une voix forte: « Puisque Philippe a dit *non*, moi je » dis *oui*. » Il vota ensuite la mort et contre le sursis, preuve que par son premier vote il n'avait point eu l'intention de sauver le roi. Duprat avait un frère aîné encore plus furieux que lui, avec lequel il se brouilla: cette inimitié fut plusieurs fois, dans l'assemblée, la cause du plus grand scandale; mais tout cela n'aurait aujourd'hui pour le lecteur aucun intérêt. Duprat fut décrété d'accusation le 3 octobre 1793, et condamné à mort le 24, avec Brissot, Vergniaux, Gensonné et autres. En 1795, des secours furent accordés à sa veuve et à ses enfants: il pouvait être âgé d'environ trente-six ans (*Voy.* Brissot, Vergniaux, Gensonné). B—u.

DUPRÉ (Jean), seigneur des Barres, poète français, né dans le Quercy, au 16e. siècle, d'une famille noble, se trouva à la bataille de Pavie, où il perdit son équipage. Il est auteur d'un poëme intitulé: *le Palais des nobles dames, auquel a treze parcelles ou chambres; en chacune desquelles sont déclarées plusieurs histoires concernant les louanges des dames*, in-4°. goth., sans date. L'abbé Goujet conjecture que cette édition a paru vers 1534. Il y en a une seconde de 1539, petit in-8°., qui est encore assez recherchée. La marche de ce poëme a une grande ressemblance avec celle de plusieurs autres ouvrages de la même époque. *Noblesse féminine* apparaît en songe à l'auteur, et lui ordonne de prendre la défense de son sexe. Elle lui fait parcourir le palais habité par les *Nobles dames*, et le poète complaisant loue toutes celles qu'il y aperçoit; il apostrophe violemment Virgile, au sujet de Didon, pour avoir flétri l'honneur de cette princesse, par le récit de ses amours supposées avec Enée. Ce poëme est d'ailleurs fort ennuyeux, et la lecture ne peut en être supportable que pour les personnes qui font une étude particulière des mœurs et de la langue. W—s.

DUPRÉ (Christophe), sieur de Passy, né à Paris vers le milieu du 16e. siècle, a publié un recueil de vers, intitulé: *Larmes funèbres*, Paris, 1577, in-4°. Il y déplore la perte d'une épouse adorée, qui venait de lui être enlevée à la fleur de son âge. Duverdier en a imprimé un *sonnet* dans sa Bibliothèque, et cette petite pièce, qui respire une mélancolie touchante, suffit pour donner une idée avantageuse du talent de l'auteur. Dupré est au nombre des poètes qui ont fait des vers sur le tableau où Pasquier était représenté sans mains. (*Voy.* Pasquier). W—s.

DUPRÉ (Claude), en latin *Pratus* et *Pratianus*, sieur de Vau-Plaisant, conseiller en la sénéchaussée de Lyon, était né en cette ville, dans la première moitié du 16e. siècle, et vivait encore en 1614. On a de lui : I. *Dialogus, Belli tumulus, seu Pandora*, Lyon, 1569, in-4°.; petit poëme qui paraît avoir été fait lors de la troisième guerre civile sous Charles IX, qui a commencé après l'édit du 3 mars 1568. Cet opuscule était déjà très rare lorsque l'auteur en reproduisit des fragments dans son *Pratum*. II. *Abrégé fidèle de la vraie origine et généalogie des Français*, Lyon, 1601, in-8°. Dupré a adopté la fable qui fait venir les Français des Troyens, et la suite des rois prétendus, qu'on leur a supposés en Germanie. III. *Pratum Cl. Prati*, Paris, 1614, in-8°. C'est un recueil de différentes pièces de divers auteurs. Il est divisé en quatre livres : le premier contient des oraisons et épîtres latines, parmi lesquelles une a pour titre : *Epistola quâ suadetur philosophiam litteris gallicis esse illustrandam*; rien n'indique que Dupré en soit l'auteur. Le second livre contient des sentences, les unes en latin, les autres en français ; au troisième livre sont des épigrammes, des énigmes, des élégies, soit en latin, soit en français, soit en italien ; le quatrième contient des épitaphes et autres poésies en latin et en vers français. Probablement c'est à cause de la variété des pièces et des auteurs, et par allusion à l'émail des prés, que Dupré a donné à son volume le titre qu'il porte ; mais il est peu piquant, quoiqu'un contemporain, sous le nom de Janus Emichenus Auvergnat, ait dit :

Vere novo tantùm terrestria prata virescunt :
Sed tua continuo tempore prata virent.

Ce Claude Dupré paraît être différent d'un Lyonnais ayant les mêmes nom et prénom, et que Pernetty fait auteur d'un livre « des Connaissances générales du droit. » Sans doute Pernetty a voulu parler des *Gnoses generales juris*, Lyon, 1588, in-fol. ; ou des *Regulæ generales juris*, Lyon, 1589, in-8°., qui ont paru en effet sous le nom de *Claudius Pratejus* ; mais comment concilier la date de ces ouvrages avec la mort de l'auteur, que Pernetty met en 1550? A. B—r.

DUPRÉ (Maurice), chanoine régulier de l'abbaye de St.-Jean, dans la ville d'Amiens, ordre de prémontrés, né à Paris vers la fin du 16e. siècle, fut prieur-curé d'Olincourt, bénéfice dépendant de cette abbaye, et se rendit recommandable par sa piété, son grand savoir et ses nombreux écrits. Il s'était surtout appliqué aux recherches historiques, et peu de ses contemporains le surpassaient dans la connaissance de l'histoire, tant sacrée que profane. Ses seuls manuscrits, tous de sa main, sembleraient avoir dû employer la vie entière d'un homme, et pourtant il ne parvint point à un âge fort avancé. Sa réputation et son mérite, dans le genre qu'il avait adopté, étaient tels, que le fameux historiographe Duchesne fit ce qu'il put pour le retenir chez lui et l'associer à ses travaux, lorsqu'il vint à Paris pour y faire imprimer sa Vie de S. Norbert. Le Père Sirmond, jésuite, et d'autres savants venaient souvent le consulter. Le Père Dupré avait été obligé de quitter sa résidence d'Olincourt, l'Amiénois étant alors désolé par la guerre et les fréquentes courses et brigandages des Sterlachs, cavaliers allemands indisciplinés. Il s'était retiré à l'abbaye de St.-Jean. Il y fut attaqué de la fièvre à la fin de sep-

tembre 1645, et y mourut dans de grands sentiments de piété, le 2 octobre suivant. On a de ce laborieux et infatigable religieux : I. *Annales breves ordinis præmonstratensis*, Amiens, 1645; II. *Vita Sancti Norberti ejusque translatio*, Paris, 1627; III. *Annales ecclesiæ Sancti Joannis, olim extrà, nunc intrà muros ambianenses*, in-fol., manuscrit; IV. *Annales ordinis præmonstratensis*, 3 vol. in-4°., manuscrits. C'est le grand ouvrage dont les *Breves Annales* citées ci-dessus sont extraites. V. Un grand nombre d'autres manuscrits, qui étaient conservés dans la bibliothèque de l'abbaye de St.-Jean, riche en ouvrages de tout genre, en médailles, en antiques et autres objets de curiosité, et l'un des ornements de la ville d'Amiens. L—y.

DUPRÉ (Marie), nièce de Roland Desmarets, bon humaniste du 17e. siècle, annonça dès son enfance d'heureuses dispositions, que son oncle se fit un plaisir de cultiver. Elle apprit le grec, le latin, l'italien, la rhétorique et la philosophie. Elle se passionna pour le système de Descartes, au point d'en prendre la défense dans toutes les occasions, avec une chaleur qui lui mérita le surnom de *Cartesienne*. Elle composait facilement de petites pièces de vers très agréables, et elle était en commerce d'amitié et de littérature avec Mesdemoiselles Scudéry et de la Vigne. Elle est l'auteur des réponses à *Chimène*, sous le nom d'*Isis*, insérées dans le *Recueil des vers choisis*, par le P. Bouhours. Vertron lui a adressé un madrigal sur sa modestie, et Jean de Verjus une ode latine imprimée au-devant des lettres de Roland Desmarets (*Voy.* Desmarets); enfin Titon Dutillet a compris Mlle. Dupré dans la liste des dames qui, sans avoir produit d'ouvrages remarquables, méritent cependant des éloges à raison de leur goût pour les lettres, et des encouragements qu'elles leur ont accordés. W—s.

DUPRÉ D'AULNAY (Louis), né à Paris vers 1670, après avoir rempli les fonctions de commissaire des guerres, fut nommé directeur-général de l'administration des vivres, et mourut en 1758. Il joignait à des connaissances très étendues en administration, un esprit agréable et cultivé; il aimait les sciences, et se plaisait à en suivre les progrès; il avait été décoré de l'ordre de Christ de Portugal, et était membre des académies de Châlons et d'Arras. Le *Traité des subsistances militaires*, Paris, 1744, 2 part. in-4°., est son principal ouvrage; c'est le résultat de plus de trente années d'expériences, de soins, d'application; aussi pendant longtemps on n'a rien eu de meilleur et de plus complet dans cette partie. On a encore de Dupré : I. *Dissertation sur la cause physique de l'électricité*, Paris, 1746, in-12; II. *Réception du docteur Hecquet aux enfers*, La Haye (Paris), 1748, in-12; III. *Réflexions sur la transfusion du sang*, Paris, 1749, in-12; IV. *Aventures du faux chevalier de Warwick*, Londres (Paris), 1752, in-12. On lui attribue encore des *Lettres sur la génération des animaux*. W—s.

DUPRÉ DE SAINT-MAUR (Nicolas-François), maître des comptes, né à Paris vers 1695, sut concilier son amour pour les lettres avec les devoirs de sa place. Il s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude des langues modernes, et contribua peut-être plus que personne à répandre en France le goût de la littérature anglaise. Le succès de sa traduction du Paradis

perdu de Milton lui ouvrit les portes de l'académie en 1733. Il se livra ensuite à des études plus sérieuses. La lecture des *some Considérations* de Locke lui donna l'idée de l'*Essai sur les Monnaies*, ouvrage utile, plein de recherches curieuses. On se fera une juste idée de la patience que suppose un pareil travail en réfléchissant que tous les calculs sont appuyés sur des pièces authentiques, et qu'il a fallu conséquemment déchiffrer, extraire et comparer, une multitude de chartes, de comptes négligés des archivistes eux-mêmes, parce qu'ils n'offraient aucun intérêt apparent sous le rapport historique. L'utilité d'un semblable travail devait être sentie de trop peu de personnes pour que l'auteur pût espérer d'être dédommagé par le succès; il le continua cependant avec la même activité, et mourut le 1er. décembre 1774, âgé de quatre-vingts ans. L'illustre Lamoignon de Malesherbes le remplaça à l'académie française. On a de Dupré: I. *le Paradis perdu de Milton, traduit en françois, avec les Remarques d'Addison*, Paris, 1729, 3 vol. in-12, et réimprimé depuis un grand nombre de fois. On a de la peine à se persuader, sur le témoignage de Collé, que l'abbé de Boismorand soit le véritable auteur de cette traduction. (*V.* Boismorand.) Mercier de Saint-Léger va plus loin encore que Collé; il avance que Dupré n'entendait pas un mot d'anglais; c'est le cas d'appliquer la maxime: qui prouve trop ne prouve rien; Collé du moins laisse à Dupré le mérite d'avoir traduit le *Paradis perdu* mot pour mot, à l'aide de son maître de langue; c'était lui faire une part assez mince pour qu'on ne dût pas la lui disputer; mais l'assertion de Collé lui-même n'est étayée d'aucune preuve, et l'on trouve dans son journal tant d'anecdotes suspectes qu'on ne court pas grand risque à mettre celle-ci du nombre. II. *Essai sur les monnoies*, ou *Réflexions sur le rapport entre l'argent et les denrées*, Paris, 1746, in-4°. Cet ouvrage estimable est peu commun; III. *Recherches sur la valeur des monnoies et sur le prix des grains avant et après le concile de Francfort*, Paris, 1762, in-12. L'auteur répond dans la préface aux critiques que Louis Dupuy, de l'académie des inscriptions, avait faites de quelques endroits de l'ouvrage précédent. Celui-ci n'offre pas moins d'intérêt. Le prix des denrées y est comparé de siècle en siècle depuis le commencement de l'ère actuelle, et on y démontre qu'il s'est élevé successivement dans la progression de 1 à 12; IV. *les Tables de mortalité* insérées par Buffon dans l'Histoire naturelle de l'homme. « Ce » sont les seules, dit ce grand écrivain, » sur lesquelles on puisse établir les » probabilités de la vie des hommes » avec quelque certitude. » W—s.

DUPRÉAU (Gabriel), en latin *Prateolus*, docteur en théologie, né en 1511, à Marcoussi, obtint une chaire de théologie au collége de Navarre, et se fit une réputation par le zèle avec lequel il combattit les erreurs de Luther, de Calvin et de leurs adhérents. Son style se ressent de la précipitation avec laquelle il composait ses ouvrages, et il paraît qu'il s'est plus attaché à briller par la sorte d'érudition alors en vogue, que par la force des raisonnements. Il était savant dans les langues, et ses écrits sur la grammaire latine peuvent encore être consultés avec fruit. Il mourut à Péronne, le 19 avril 1588, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Les ouvrages de Dupréau peuvent se di-

viser en quatre classes : théologie, traductions, grammaire et histoire. On trouve une liste très étendue des premiers dans Lacroix du Maine et Duverdier. Il a traduit du grec, deux livres de *Mercure Trismegiste;* du latin, deux *Traités :* l'un, *des Devoirs d'un Capitaine;* l'autre, *du Combat en champ-clos*, par Cl. Cotereau, jurisconsulte, Poitiers, 1549, in-4°. ; et l'*Histoire de la guerre sainte*, ou *la Franciade orientale*, par Guillaume de Tyr, Paris, 1573, in-fol. (*Voy.* GUILLAUME); de l'italien, *la Géomance*, de Catan, imprimée plusieurs fois. Les autres ouvrages de Dupréau sont : I. *Commentarii ex præstantissimis grammaticis desumpti, majorique ex parte in gallicum sermonem conversi*, Paris, Buon, in-8°.; II. *Flores et sententiæ scribendique formulæ ex Ciceronis epistolis familiaribus desumptæ*, Paris, in-16; III. *Sermo de jucundâ Francisci II, apud Remos inauguratione*, Paris, 1559, in-8°. IV. *Harangue sur les causes de la guerre entreprise contre les rebelles et séditieux qui, en forme d'hostilités, ont pris les armes contre le roy et son royaume*, Paris, 1562, in-8°.; V. *De vitiis, sectis et dogmatibus omnium hæreticorum qui ab orbe condito ad nostra usque tempora proditi sunt elenchus alphabeticus*, Cologne, 1569, in-fol. Ce recueil pouvait offrir un intérêt de curiosité avant la publication du *Dictionnaire des hérésies*, ouvrage très supérieur, s'il est permis de les comparer, non seulement par le style, mais par l'esprit de critique et de discernement (*V.* PLUQUET); VI. *Histoire de l'état et succès de l'église en forme de chronique générale et universelle*, Paris, 1585, 2 vol. in-fol. Il y a des exemplaires qui portent la date de 1604. On a encore de Dupréau des Notes sur l'*Enfant prodigue*, comédie latine de Gnapheus (*v.* FOULON). Le rédacteur des tables de la bibliothèque historique de la France s'est trompé, en distinguant *Dupréau* de *Pratéole*. W—s.

DUPUGET (EDME-JEAN-ANTOINE), né à Joinville en 1743, entra dans le corps royal de l'artillerie, et devint inspecteur général des colonies, pour la partie militaire. On lui doit de précieuses recherches sur les bois utiles à la marine. Il était versé dans la minéralogie, et il étudia avec soin celle des Antilles. Il crut reconnaître que ces îles avaient jadis formé un continent. Il enrichit le Muséum de morceaux curieux d'histoire naturelle, fournit quelques bons mémoires au Journal des mines, fut associé à l'institut national, et membre de la société d'agriculture de Paris. Il est mort le 14 avril 1801. L—y.

DUPUIS (MATHIAS), né en Picardie, entra dans l'ordre des frères prêcheurs, au couvent du noviciat général, en 1641, et fut envoyé, en 1644, comme missionnaire à la Guadeloupe et dans les autres possessions françaises : il y resta jusqu'en 1650. De retour en France, il demeura quelque temps à Caen, et passa ensuite à Langres, et quelques années après à Orléans, où il est mort. On a de lui : *Relation de l'établissement d'une colonie française dans l'île de la Guadeloupe, et des mœurs des sauvages*, Caen, 1652, in-8°. Les manuscrits du P. Raimond Breton (*V.* BRETON) ne furent pas inutiles à Dupuis, dont le petit ouvrage n'est ni bien écrit, ni exempt des préjugés de parti, dit la *Bibliothèque historique de la France*. A. B—t.

DUPUIS (CHARLES), graveur, né à Paris en 1685, fut élève de Du-

change. Ses talents le firent recevoir à l'académie très jeune. Appelé en Angleterre à plusieurs reprises, il y exécuta différents ouvrages. La manière de Charles Dupuis est large, sa touche savante, sans être heurtée : son genre est agréable. Sa meilleure estampe est, sans contredit, son *Mariage de la Vierge*, d'après Vanloo. Il a gravé divers sujets pour la galerie de Versailles, d'après Lebrun. On met au nombre de ses bons ouvrages le portrait de Mme. Boucher, peinte en *Vestale*, par Raoux; la *Terre* et l'*Air*, d'après L. de Boulongne, *St. Jean dans le désert*, d'après Carle Maratte, estampe qu'il a gravée pour le recueil de Crozat; *Alexandre Sévère, faisant distribuer du bled aux Romains;* et *Ptolomée Philadelphe, accordant la liberté aux Juifs*, et les portraits de Coustou et de Largillière, qu'il a faits pour sa réception à l'académie. Ch. Dupuis est mort à Paris, en 1742. P—E.

DUPUIS (Nicolas-Gabriel), né à Paris en 1695, fut élève de Duchange, comme son frère, et épousa la fille de cet artiste. Nicolas Dupuis fit aussi plusieurs voyages en Angleterre. Il avait commencé par graver des planches d'ornements, destinées à l'impression des toiles peintes. Extrêmement modeste, et ayant conservé l'atelier de teinture de son père, qu'il faisait diriger par un maître compagnon, il n'osait pas prétendre à l'académie, lorsqu'il reçut une lettre du secrétaire de cette compagnie, avec invitation de se présenter. Nicolas Dupuis gravait avec beaucoup de goût; il savait donner à son burin la souplesse de la pointe. Son estampe d'après Vanloo, représentant *Enée sauvant son père de l'incendie de Troie*, en est une preuve : cette planche, ébauchée entièrement au burin, a l'air d'être préparée à l'eau forte. Son style est pur et correct, ses plans sont annoncés franchement, et ses formes en quelque sorte sont modelées. Tous ses ouvrages ont un caractère. Son portrait de M. de Tournehem, qu'il fit pour sa réception à l'académie, est une de ses bonnes productions. Son *St. François* et son *S. Nicolas*, d'après Pierre; son *Adoration des rois*, pour le recueil de Crozat, d'après Paul Véronèse; ainsi que la *Pastorale*, d'après le Giorgion; la *Vierge* et l'*Enfant-Jésus*, d'après Annibal Carrache, qu'il a gravés pour la galerie de Dresde; la figure pédestre de *Louis XV*, exécutée à Rennes par Lemoine, et la statue équestre que le même a faite pour Bordeaux, sont gravées avec sentiment et correction. Obligeant, loyal, généreux, d'un commerce doux et aimable, il fut chéri de tous ceux qui le connurent. Il mourut à Paris, en 1771. P—E.

DUPUIS (Charles-François), membre de l'institut, naquit à Tryé-Château, entre Gisors et Chaumont, de parents pauvres, le 26 octobre 1742. Son père, qui était instituteur, lui enseigna les mathématiques et l'arpentage. Le jeune Dupuis était déjà en état de tirer parti de ses nouvelles connaissances, quand le duc de la Rochefoucault, qu'il eut occasion de connaître, le prit sous sa protection, lui donna une bourse au collége d'Harcourt, et fit prendre une nouvelle direction à ses études. Dupuis sut reconnaître en peu d'années tant de bienfaits, par les progrès les plus rapides. Il n'était âgé que de vingt-quatre ans, quand il fut nommé pour professer la rhétorique au collége de Lisieux : les loisirs que lui laissaient ses fonctions furent employés à faire son cours de droit; il se fit recevoir

avocat au parlement le 11 août 1770. Il fut chargé, par le recteur de l'université, de prononcer le discours d'usage pour la distribution des prix; ce fut encore Dupuis qui fut chargé de faire, au nom de l'université, l'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche. Ces deux ouvrages, qui furent imprimés dans le temps, commencèrent sa réputation littéraire : on y remarqua une latinité pure et élégante. Les mathématiques, qui avaient été l'objet de ses premières études, devinrent pour lui l'objet d'une plus sérieuse application; il suivit pendant plusieurs années le cours d'astronomie de Lalande, avec lequel il se lia d'une amitié étroite. Ici se rattache le premier anneau de la nouvelle chaîne de travaux, d'efforts et de recherches qui jetèrent Dupuis dans une autre région du monde littéraire, et lui procurèrent une espèce de célébrité qu'il aurait difficilement obtenue de l'enseignement scholastique. En 1778, il exécuta un télégraphe, d'après l'idée qu'en avait donnée Amontons, et il réussit au point qu'il pouvait correspondre avec M. Fortin, son ami, qui, du village de Bagneux, où il avait une maison de campagne, observait avec un télescope les signaux que Dupuis lui faisait de Belleville, et lui apportait ou lui envoyait le lendemain sa réponse. Ils s'écrivirent de cette manière, chaque année, pendant la belle saison, depuis 1778 jusqu'au commencement de la révolution. Dupuis détruisit alors sa machine, dans la crainte qu'elle ne le rendît suspect. Cette découverte ne fut pas d'abord accueillie comme elle le méritait; ce ne fut que plusieurs années après qu'on en reconnut l'importance (*V.* Chappe.) Dupuis avait conçu, à peu près à la même époque, son système sur l'origine des noms des mois grecs. Ce travail fut pour lui l'objet d'un Mémoire étendu sur les constellations. Il avait été frappé de la bizarrerie des figures par lesquelles on représentait sur les plus anciens planisphères les groupes d'étoiles appelés constellations; il avait pareillement remarqué que ces groupes n'offrent à l'œil aucune forme analogue à leur représentation; et il en avait conclu que la configuration réelle de ces constellations ou astérismes n'avait pu être l'origine des figures et des noms qu'on leur a donnés dès la plus haute antiquité. Dupuis avait cherché à deviner cette enigme, du moins pour les constellations zodiacales. Il imagina que cette représentation du ciel, pendant le cours de l'année, avait dû correspondre à l'état de la terre et aux travaux de l'agriculture dans le temps et dans le pays où ces signes avaient été inventés, de sorte que le zodiaque était pour le peuple inventeur une sorte de calendrier à la fois astronomique et rural. Il ne s'agissait plus que de chercher le climat et le temps où la constellation du capricorne avait dû se lever avec le soleil, le jour du solstice d'été; et l'equinoxe du printemps arriver sous la balance. Dupuis crut reconnaître que ce climat était celui de l'Egypte, et que la correspondance parfaite entre les signes et leur signification y avait existé environ quinze à seize mille ans avant le temps présent, et qu'elle n'avait existé que là; que cette harmonie avait été troublée par l'effet de la précession des équinoxes : il ne balança pas à remonter à ces temps reculés, et à attribuer l'invention des signes du zodiaque aux peuples qui habitaient alors la Haute-Egypte ou l'Ethiopie. Telle est la base principale sur laquelle Dupuis avait établi son système mythologique. On avait souvent vu peupler le ciel aux dépens de la terre; mais

personne, du moins parmi nous (1), n'avait entrepris de montrer que c'était au contraire le ciel seul qui avait peuplé la terre de cette multitude d'êtres imaginaires que l'oubli de leur origine symbolique avait métamorphosés en princes, en guerriers, en héros, et que la simple théorie des levers et des couchers d'étoiles, représentées dans les planisphères sous la figure d'hommes ou d'animaux, était l'origine de ce nombre immense de faits merveilleux, d'aventures chimériques qui étonnent dans la mythologie, et dont on demanderait en vain raison à l'histoire. Se croyant bien assuré des guides qu'il s'était choisis pour le conduire dans ce labyrinthe hiéro-astronomique, Dupuis s'y enfonça sans s'inquiéter des difficultés qu'il aurait à vaincre pour en sortir. De l'explication assez plausible d'un grand nombre de fables, il se laissa entraîner à des vues et à des applications beaucoup plus générales sur le système entier de la théogonie et de la théologie des anciens. Si tant d'hommes, de princes, de héros prétendus, ont été créés par l'astronomie, ne doit-on pas aussi trouver dans les astres les premières idées de ces dieux dont les noms sont encore ceux des planètes, et est-il naturel de penser que le ciel les ait empruntés à la terre? L'homme, ignorant les règles et surtout les causes du mouvement des astres, ne dut-il pas être porté à leur supposer un principe de vie et d'intelligence, et les regarder comme des êtres divins? Persuadé qu'il avait trouvé dans le ciel l'origine de toutes les erreurs de la terre, la clé de tous les mystères de l'antiquité, de toutes les difficultés des premiers âges de l'histoire, Dupuis s'empressa de faire connaître sa découverte; il publia plusieurs parties de son système dans le *Journal des Savants*, des mois de juin, d'octobre et de décembre 1777, et de février 1781, et il en fit hommage à l'académie des inscriptions; il rassembla ensuite ces explications restées éparses dans les journaux et en forma un seul corps d'ouvrage qu'il publia d'abord dans l'astronomie de Lalande, et ensuite séparément en un vol. in-4°. (1781), sous le titre de *Mémoire sur l'origine des Constellations et sur l'explication de la Fable par l'astronomie.* Ce Mémoire, qui donnait une nouvelle direction aux recherches de l'érudition, fut réfuté par Bailly dans le cinquième volume de son *Histoire de l'Astronomie*, mais il n'en marqua pas moins la place de Dupuis parmi les savants. Condorcet le proposa au Grand Frédéric pour la chaire de littérature au collége de Berlin, en remplacement de M. Thiébault, qui avait donné sa démission. Dupuis avait accepté les propositions du monarque philosophe, quand la mort de ce prince rompit ses engagements; mais la chaire d'éloquence latine, qui vint à vaquer dans le même temps au collége de France, par la mort de M. Bejot, lui fut donnée: nommé en 1788 membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de Rochefort, il s'occupa à donner de nouveaux développements à son système, se démit de sa place de professeur de rhétorique au collége de Lisieux, fut nommé

(1) Le système hiéro-astronomique qui rapporte au soleil, à la lune, et aux autres astres, la plupart des divinités des anciens, n'appartient pas à Dupuis, comme il s'est efforcé de le faire croire. On le retrouve dans les ouvrages de plusieurs auteurs de l'antiquité; Macrobe, entre autres, lui a donné d'assez grands développements dans ses *Saturnales*. Quant à l'influence des paranatellons (c'est à dire des levers ou couchers héliaques ou cosmiques et simultanés de plusieurs constellations) sur la composition des mythes anciens, on peut reprocher à Dupuis d'avoir souvent donné trop d'extension à l'exactitude des faits, pour justifier ses hypothèses, et ses explications mythologiques induiraient souvent en erreur un astronome peu exercé. D. L.

par les administrateurs du département de Paris, l'un des quatre commissaires de l'instruction publique, chargés de faire l'inventaire des contrats, fondations, bourses, revenus, monuments publics et bâtiments des colléges de la capitale. Les orages révolutionnaires dont Paris était devenu le théâtre, obligèrent Dupuis à aller chercher un asyle à Évreux. Nommé membre de la convention par le département de Seine-et-Oise, il s'y fit remarquer par la modération de sa conduite et de ses discours (1). Elu secrétaire de l'assemblée en l'an III, et membre du conseil des cinq-cents en l'an IV, ses travaux dans ces deux assemblées, confirment l'opinion qu'ont gardée de Dupuis toutes les personnes qui l'ont connu, qu'il avait été placé hors de sa sphère en entrant dans les affaires politiques de son pays. Il fut un des quarante-huit membres qui formèrent le noyau de l'institut. Porté trois fois sur la liste pour être directeur, trois fois il avait été mis au balottage; mais le général Moulin l'emporta sur lui au troisième tour de scrutin. Après le 18 brumaire, Dupuis fut élu par le département de Seine-et-Oise, membre du corps législatif, en devint président, et fut nommé par le tribunat et le corps législatif candidat au sénat. Ici finit sa carrière politique. Il avait publié en 1794 son grand ouvrage intitulé : *Origine de tous les Cultes*, ou *la Religion universelle*, 3 vol. in-4°. et un atlas, ou 12 vol. in-8°. Quoique d'un format et d'un nombre de volumes différents, ces deux éditions n'en forment qu'une seule; il n'y a de différence que dans la justification, qui est beaucoup plus longue dans l'in-4°. que dans l'in-8°. L'ouvrage dans le premier format est imprimé à doubles colonnes; dans le second, il ne l'est que sur une colonne. Cet ouvrage, annoncé depuis si longtemps, et qui n'est pour le fond que la suite et le développement du système dont Dupuis avait jeté les bases dans son *Mémoire sur l'explication de la Fable par l'Astronomie*, produisit des sensations très différentes; il souleva, comme l'auteur l'avait prévu, les partisans de l'érudition et de la critique historique et littéraire. Les esprits religieux lui reprochèrent de saper les fondements de la religion chrétienne; les incrédules, d'un autre côté, crurent y trouver des arguments irréfragables contre les ennemis de l'incrédulité. Cet ouvrage fut un livre de parti, que les uns défendirent avec acharnement, que les autres réfutèrent avec avantage, et qui bientôt, abandonné par les deux partis, tomba, faute d'éloges et de critiques pour le soutenir; sort ordinaire de tous les ouvrages, ou trop superficiels, ou trop pesants pour se maintenir dans l'estime des bons esprits. Vainement l'auteur essaya-t-il de le réhabiliter dans l'admiration des partisans de son système, en publiant un *Abrégé de l'Origine des Cultes*, en un vol. in-8°., an VII (1798): cet abrégé eut le même succès que le grand ouvrage; il manqua de lecteurs. Fait sans discernement, il est moins l'analyse de l'ouvrage, que la copie de quelques pages prises comme au hasard dans les douze volumes : ce sont les anneaux désunis d'une chaîne rompue et sans suite. M. Destutt de Tracy a publié un autre abrégé du même ouvrage beaucoup

(1) Ce fut surtout dans le procès de l'infortuné Louis XVI, qu'il fit connaître la droiture de son ame. Refusant aux députés la qualité de juges, il vota pour la détention, comme mesure de sûreté, puis pour le sursis. « Je souhaite, dit-il, que » l'opinion qui obtiendra la majorité des suffrages, » fasse le bonheur de tous mes concitoyens, et elle » le fera si elle peut soutenir l'examen sévère de » l'Europe et de la postérité, qui jugeront le roi » et ses juges. » Dupuis ne dut qu'à l'opinion peu avantageuse que ses collègues avaient de ses lumières, l'impunité d'un discours si hardi. D. L.

plus méthodique que celui de Dupuis. Son système, dépouillé de cet échafaudage d'érudition ramassé à si grands frais, y paraît à nu et dans toute la simplicité d'une hypothèse réduite aux termes les plus précis (1). Ce second abrégé n'a pas eu un meilleur succès que le premier. On prétend que Dupuis prévoyait lui-même tous les ennemis que lui ferait dans le parti religieux la publication de son livre, et qu'il avait résolu de brûler son manuscrit; mais que sa femme, pour prévenir cet acte de faiblesse, avait été obligée de soustraire pendant long-temps à ses recherches le fruit de tant de veilles et de combinaisons. Ce fait est consigné dans l'épître dédicatoire de l'auteur à sa femme. L'abbé Leblond, qui connaissait son caractère naturellement timide, alla au club des Cordeliers annoncer l'*Origine des Cultes* comme un ouvrage dont la publication intéressait l'esprit humain. Agasse fut invité en conséquence à imprimer en toute diligence l'*Origine des Cultes*, et tenu à rendre compte au club des progrès de l'impression. Peu s'en fallût qu'il ne fut regardé comme un mauvais citoyen parce que l'impression de l'ouvrage n'avançait pas assez vite au gré de l'abbé Leblond, qui n'était pas fâché de voir publier par un autre des opinions dont il ne faisait parade qu'au besoin. C'est sous les auspices de la tourmente révolutionnaire que parut l'*Origine des Cultes*, qui, dans le principe, devait faire partie de l'*Encyclopédie méthodique*, et que l'imprimeur n'avait d'abord acquise que pour cet usage. Sans entrer dans un examen détaillé du système de Dupuis et des bases sur lesquelles il est établi, nous devons dire que malgré les erreurs et les défauts qu'on y remarque, on ne peut nier, sans être injuste, que l'auteur n'ait quelquefois montré une sagacité, une pénétration et une finesse d'esprit peu communes dans ce genre de critique qui fait servir l'allégorie à l'explication des choses obscures et presque inexplicables. Sans doute il aurait dû se défier d'une méthode tranchante et universelle, comme on se défie d'un remède propre à guérir tous les maux, et employer avec discrétion la baguette magique de l'allégorie explicative. Plusieurs personnes s'attachèrent à réfuter cet ouvrage, tant en France qu'en Hollande et en Italie; mais toutes ces réfutations ont eu le même sort que l'ouvrage; elles sont tombées dans l'oubli. L'ouvrage que M. Dulaure a publié sous ce titre : *des Cultes qui ont précédé l'idolâtrie*, un volume in 8°., peut être considéré comme une introduction nécessaire au livre de Dupuis. Ses autres ouvrages consistent en deux mémoires sur les *Pélasges* insérés dans les tomes II... de la collection de l'institut (classe de littérature ancienne); dans l'un il essaye de prouver, par la réunion de tous les faits et de toutes les autorités qu'il a pu recueillir, que les Pélasges étaient une nation puissante qui, par les armes, la navigation et le commerce, avait formé des établissements et étendu ses ramifications dans presque toutes les parties de l'ancien monde; dans l'autre mémoire, qui n'a pour bases que des conjectures plus ou moins vraisemblables, il se propose de faire voir que cette nation, sortie originairement de l'Éthiopie, s'était d'abord répandue sur les côtes de l'Afrique, dans la Cyrénaïque, la Libye, etc., et que de là, elle avait envoyé des colonies qui, dans les temps antérieurs

(1) On trouve encore un exposé très lumineux et très détaillé du système de Dupuis dans le *Parallele des Religions*, du P. Brunet. Ce système y est mis en comparaison avec ceux des autres mythographes.

à l'histoire, avaient civilisé la Grèce, l'Italie, l'Espagne, et plusieurs autres contrées. Nous avons encore de Dupuis un *Mémoire sur le Zodiaque de Tentyra.* La glorieuse expédition des Français en Egypte, venait de mettre les savants à portée de connaître, avec exactitude, plusieurs des monuments de la science sacrée et de l'astronomie des anciens Egyptiens. Des zodiaques sculptés sur les plafonds ou sur les murs de quelques temples, parurent, à Dupuis, fournir une preuve irrécusable d'une de ses premières hypothèses. La série des signes sur l'un de ces zodiaques, commence par le lion, et sur l'autre, par la Vierge. Or, ces signes avaient dû nécessairement, selon lui, être équinoxiaux ou solsticiaux à l'époque où ces zodiaques furent tracés, et il en résulte qu'ils l'ont été bien des siècles avant les temps historiques, ce qui confirme l'explication qu'il donne du zodiaque, et la haute antiquité qu'il lui assigne. M. Visconti fit voir dans une note que Larcher inséra dans sa traduction d'Hérodote (2e. édit., tom. II), que l'année vague des Egyptiens expliquait parfaitement la disposition des signes dans les zodiaques de Tentyra, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une époque si étrangement reculée, où le lion ou la vierge étaient des signes équinoxiaux ou solsticiaux (1). Dupuis n'en tint aucun compte. Il publia son explication du zodiaque de Tentyra, dans la *Revue philosophique* du mois de mai 1806, et reproduisit les mêmes opinions dans son *Mémoire explicatif du zodiaque chronologique et mythologique*, qu'il donna au public dans la même année, 1 vol. in-4°., avec figures. Cet ouvrage, dans lequel il compare les zodiaques des Grecs et des Égyptiens avec ceux des Chinois, des Perses, des Arabes, etc., et s'efforce de prouver qu'ils sont originairement les mêmes, présente la même doctrine qu'il avait développée dans l'Origine des cultes, et n'en est, à proprement parler, qu'un Corollaire ou un appendice. Dupuis avait lu, à la troisième classe de l'institut, un long *Mémoire sur le phénix.* Il avait cru voir, dans cet oiseau merveilleux, le symbole de la grande année composée de 1461 années vagues, et appelée période sothiaque ou caniculaire, parce que la canicule en ouvrait et en fermait la marche. Ce mémoire n'a point encore été imprimé, mais il a été réfuté par Larcher, dans un autre mémoire sur le même sujet, et qui doit entrer, ainsi que celui de Dupuis, dans la collection de l'institut. C'était dans la lecture du poëme de Nonnus, qu'il avait eu le projet de traduire en vers français, et dont il y a même un fragment d'imprimé dans le *Nouvel Almanach des Muses* (année 1805), que Dupuis avait puisé l'idée de son système astronomique. On pourrait même dire que l'*Origine des Cultes* n'est qu'un long commentaire de ce poëme. Dupuis, décédé à Is-sur-Til, le 29 septembre 1809, a laissé en manuscrit un ouvrage sur les cosmogonies et les théogonies, qui devait servir comme de pièces justificatives à son *Origine des Cultes;* un travail considérable sur les hiéroglyphes égyptiens, dont l'abbé Leblond allait répétant partout que Dupuis avait enfin trouvé l'explica-

(1) Il est prouvé que l'année vague des Egyptiens avait commencé par le signe de la vierge, sous le règne d'Auguste; par le signe du lion sous le règne de Tibère; et en effet l'inscription grecque qui se lit encore aujourd'hui au-dessus de la porte du Temple de Tentyra, atteste que cet édifice fut restauré sous Tibère. Les temples d'Egypte, ordinairement très anciens, n'ont été achevés, pour la plupart, particulièrement pour ce qui a rapport à la sculpture des hiéroglyphes, qu'après de longs intervalles. On en voit même où les hiéroglyphes ne sont tracés qu'à moitié, d'autres où ils ne sont qu'ébauchés. V-r.

tion; des lettres sur la mythologie, adressées à sa nièce, et une traduction des discours choisis de Cicéron. Des personnes bien instruites prétendent que ce fut à la suite d'une conversation que M. de Volney avait eue avec Dupuis, qu'il composa son ouvrage intitulé *les Ruines*. Dupuis était membre de la Légion-d'Honneur. Né pauvre, il est mort sans fortune, laissant pour tout héritage à sa veuve la réputation d'un homme probe et d'un savant paradoxal. M. Dacier, secrétaire perpétuel de la troisième classe de l'institut, a prononcé son éloge. Sa veuve a publié une notice historique sur sa vie et ses écrits. A—s.

DUPUY (Henri), plus connu sous le nom d'*Erycius Puteanus*, que sous son nom flamand, *Van de Putte*, naquit à Venlo, dans la Gueldre, le 4 novembre 1574. Il fit ses humanités à Dordrecht, sa philosophie à Cologne, et vint ensuite étudier le droit à Louvain, sous le célèbre Juste Lipse, avec lequel il contracta une étroite amitié. Le désir d'entendre les savants professeurs dont s'honorait alors l'Italie, l'engagea à en visiter les principales académies. Il s'arrêta à Milan pendant quelques mois, et à Padoue, où Pinelli (*Voy.* Jean Michel Pinelli) lui donna un logement dans sa propre maison. L'année suivante, (1601) il accepta une chaire d'éloquence à Milan, et il fut nommé, presqu'en même temps, historiographe du roi d'Espagne. Deux ans après il reçut le diplôme de citoyen romain, et fut agrégé docteur à la faculté de droit. De si flatteuses distinctions le déterminèrent à se fixer en Italie, et il épousa, en 1604, Marie-Madelène-Catherine Turria, d'une famille considérée de Milan. Cette alliance lui procura de nouveaux appuis. Cependant la chaire de Belles-Lettres de Louvain, lui ayant été offerte après la mort de Juste Lipse (1606), il saisit avec empressement cette occasion de se rapprocher de son pays et de sa famille. Il remplit cette place pendant quarante ans, mais ce ne fut ni avec le même succès, ni avec la même réputation que son prédécesseur. Dupuy était un homme d'une vaste lecture, mais de peu de jugement. Il connaissait bien les mœurs et les usages des anciens, mais c'était à cela que se bornait tout son savoir; il ne brillait point par l'esprit de critique, et il paraît avoir été incapable de concevoir le plan d'un ouvrage d'une certaine étendue. Chaque année il faisait paraître quelques nouveaux opuscules, et son désir d'en accroître le nombre était si grand, qu'il a fait imprimer jusqu'à un recueil des attestations qu'il délivrait à ses élèves. Un trait pareil n'annonce pas autant de modestie que le prétendent les continuateurs de Moréri. Colomiez rapporte qu'un jour, Moret, fameux imprimeur d'Anvers, reprochait à Dupuy qu'il ne mettait au jour que de petits livres. Celui-ci voulut se justifier par l'exemple de Plutarque. Croyez-vous donc, lui répliqua Moret, que vos livres, que je ne puis débiter, soient aussi bons que ceux de Plutarque? L'apostrophe était piquante, mais en partie méritée. Dupuy semble avoir voulu copier en tout Juste Lipse, à qui il ressemblait, dit-on, de figure; mais il lui est resté inférieur sous tous les rapports. C'était, d'ailleurs, un homme pieux, obligeant, disposé à rendre service; il se faisait chérir de ses élèves par sa douceur et par son zèle pour leur instruction, et de ses concitoyens par les bons offices qu'il leur rendait dans toutes les circonstances. L'archiduc Albert le nomma l'un de

ses conseillers, et lui confia le gouvernement du château de Louvain. Il mourut en cette ville le 17 septembre 1646, âgé de soixante-douze ans. Nicolas Vernulæus prononça son oraison funèbre. Sa vie a été publiée par Milser et son portrait a été gravé. Bayle lui a consacré, dans son Dictionnaire, un article qui renferme des particularités très curieuses. Les ouvrages de Dupuy se divisent en six classes : éloquence, philologie, philosophie, histoire, politique, et mathématiques. On en compte jusqu'à quatre-vingt-dix-huit, dont on trouve la liste dans le tome XVII des Mémoires de Nicéron. Les ouvrages de philologie ont été la plupart insérés dans le *Thesaur. antiquit. Roman. et græcar*, de Grævius. On se bornera à citer ici ceux qui peuvent donner lieu à quelques remarques. I. *De usu fructuque librorum bibliothecæ ambrosianæ*, Milan, 1605, in-8°. C'est un discours sur l'utilité des bibliothèques publiques, et non pas un catalogue de la bibliothèque ambrosienne, comme on le dit dans le *Dictionnaire universel*. On retrouve ce discours dans les différentes éditions du recueil intitulé : *Suada attica sive orationes selectæ*, par le même auteur. II. *Comus sive Phagesiposia cimmeria, de luxu somnium*, Louvain, 1608, in-12 ; Anvers, 1611, in-8°. ; Oxford, 1634, in-12 ; traduit en français par Nicolas Pelloquin, sous ce titre : *Comus ou banquet dissolu des Cimmériens*, Paris, 1613, in-12. La traduction est plus recherchée que l'original. III. *Historiæ insubricæ libri VI, qui irruptiones Barbarorum in italiam continent ab anno* 157 *ad annum* 973. Cette histoire a eu plusieurs éditions. Rodolphe Godefroi Knichen en donna une avec des notes et des additions, Louvain, 1650, in-folio, réimprimée à Leipzig, in-folio, et encore depuis. Elle est très superficielle ; l'archiduchesse Isabelle en témoigna cependant sa satisfaction à l'auteur par le don d'un collier d'or. IV. *Pietatis thaumata in Protheum parthenicum unius libri versum et unius versûs librum, stellarum numeris sive formis* 1022 *variatum*, Anvers, 1617, in-4°. de 48 pag. Cet ouvrage, dont le titre singulier peut donner une idée de l'affectation du style de Dupuy, roule entièrement sur un vers retourné en mille vingt-deux façons. Le voici :

Tot tibi sunt dotes, virgo, quot sidera cœlo (1).

V. *Bruma sive chimonopægnion de laudibus hiemis, ut ea potissimùm apud Belgas*, Munich, 1619, in-8°. Recherché pour les jolies gravures de Sadeler. VI. *Circulus urbanianus sive linea* APKEMEPINE *compendio descripta*, Louvain, 1632, in-4°. Cet ouvrage est copié presqu'en entier de celui de Bergier, intitulé : *le Point du jour*, mais il n'y est pas cité. VII. *Belli et pacis statera*, Louvain, 1633, in-4°. Cet ouvrage, dans lequel Dupuy expliquait avec franchise les véritables intérêts de la politique espagnole, pensa lui faire des affaires sérieuses. On le manda à Bruxelles pour rendre compte de ses principes, mais il sortit de cette épreuve avec honneur. Gaspard Baërle publia, contre le *Statera*, *l'anti-Puteanus*, satire violente, qui ne fit de tort qu'à

(1) Ce vers, imaginé par le P. Baubuys, jésuite de Louvain, peut réellement se retourner de 3312 manières, comme l'a démontré Jacq. Bernoulli, dans son *Ars conjectandi* ; mais Dupuy, voulant suivre l'allégorie indiquée par le vers même, s'en est tenu à 1022, nombre des étoiles fixes dans tous les catalogues des anciens astronomes. Les amateurs de semblables bagatelles citent le vers suivant de Th. Lansius :

Crux, fax, frans, lis, mars, mors, nox, pus, sors mala, Styx, vis.

qui peut former 39,916,800 combinaisons différentes.

son auteur, parce qu'elle paraissait au moment où Dupuy se trouvait sous le poids d'une accusation, et que d'ailleurs il avait raison sur tous les points, ainsi que les évènements le prouvèrent. VIII. *Auspicia bibliothecæ publicæ Lovaniensis*, Louvain, 1639, in-4°. On trouve à la suite le catalogue des livres de la bibliothèque de Louvain. W—s.

DUPUY (Claude), fils de Clément, avocat au parlement de Paris, naquit dans cette ville en 1545. Il perdit son père avant d'avoir atteint l'âge de neuf ans; mais sa mère le fit élever avec soin et le fit étudier sous Turnèbe, Lambin et Dorat; Cujas lui enseigna le droit. Ayant achevé ses études, il voyagea en Italie où il se lia d'amitié avec la plupart des savants. Revenu dans sa patrie, il fut reçu conseiller au parlement en 1576. La droiture de son esprit, la bonté de son jugement, une érudition profonde, une raison supérieure, le firent regarder comme l'un des membres les plus illustres de sa compagnie. Il fut l'un des quatorze juges envoyés dans la Guienne, à la suite du traité de Fleix, en 1580. Pendant la révolte de la ligue, il alla se joindre à la partie du parlement qui tenait ses assemblées à Tours. Ses confrères rendirent hommage à ses rares talents en le comprenant dans la députation qu'ils envoyèrent à Henri IV. Revenu dans ses foyers, Dupuy mourut en 1594. Divers savants qui s'honoraient de son amitié, lui ont consacré des éloges écrits en diverses langues. Reneaulme, son parent, les a rassemblés dans un recueil qui est intitulé: *Amplissimi viri Claudii Puteani Tumulus*, Paris, 1607, in-4°. R—t.

DUPUY (Christophe), fils du précédent, naquit à Paris vers l'année 1580. Il fit ses études à Tours, sous la direction de son père, et les acheva dans la capitale. Le cardinal de Joyeuse, qui l'avait nommé son protonotaire, l'emmena à Rome. Pendant son séjour dans cette ville il eut occasion de rendre un service à M. de Thou, dont la première partie de l'histoire venait de paraître, et que la congrégation de l'index voulait condamner en la mettant au nombre des livres dangereux. Il n'attendait que l'occasion de son retour pour embrasser l'état religieux. Aussitôt quelle se présenta il la saisit, et ne revint que pour se faire recevoir parmi les chartreux de Bourg-Fontaine. Il ne serait jamais sorti de son monastère si le cardinal Barberini, qui connaissait tout son mérite et qui l'estimait particulièrement, n'eût obtenu une obédience pour que Dupuy se rendît à Rome, où il obtint la charge de procureur-général de son ordre, et celle de prieur *in urbe*. Il aurait reçu de plus grandes marques de considérations du pape Urbain VIII, si ses frères n'eussent pas pris une grande part à une nouvelle édition des *Libertés de l'église gallicane*. Dupuy mourut à Rome le 28 juin 1654. Il est auteur du *Péronniana*, qui a été imprimé en 1669, in-12, par les soins de Daillé fils. R—t.

DUPUY (Pierre), frère puîné du précédent, naquit à Agen, le 27 novembre 1582. Le jeune Dupuy, passionné pour l'étude, travaillait avec tant d'assiduité que jeune encore il était devenu savant dans les langues latine, française, et principalement dans la connaissance du droit et de l'histoire. Ses talents et son bon esprit lui concilièrent l'estime et l'amitié du président de Thou, qui était son parent, et de Nicolas Rigault. C'est avec celui-ci, et son frère Jacques, qu'il publia les éditions de l'Histoire du

président de Thou qui parurent en 1620 et en 1626. Cet ouvrage fut vivement attaqué et c'est pour le défendre que, de concert avec Rigault, il composa un écrit intitulé : *Mémoires et Instructions pour servir à justifier l'innocence de messire François-Auguste de Thou, etc.*, qui ont été réimprimés, en 1734, à la fin du 15°. vol. de la traduction de cette histoire. Pierre Dupuy fut successivement nommé conseiller du roi en ses conseils et garde de sa bibliothèque. Ayant suivi Thumeri de Boissise, que le roi avait envoyé en mission dans les Pays-Bas et dans la Hollande, il renouvela l'amitié que son père avait entretenue avec les savants de ces contrées. Revenu en France, Dupuy fut chargé de travailler à la recherche des droits du roi et à l'inventaire du trésor des chartes, puis il fut nommé de la commission pour justifier les droits du roi sur les trois évêchés (Metz, Toul et Verdun). Ces différents travaux lui facilitèrent les moyens de composer cette énorme quantité d'ouvrages et de mémoires dont on trouve les titres dans la Bibliothèque historique de Fontette : en voici les principaux : I. *Traité des droits et des libertés de l'église gallicane avec les preuves*, 1639, in-fol., 3 vol. L'auteur fit paraître, en 1651, une édition des *preuves* en 2 vol. in-fol. Il avait également composé une *Apologie pour la publication des preuves*, qui est restée en manuscrit. Le commentaire sur le même sujet a été publié par Lenglet Dufresnoy, Paris, 1715, 2 vol. in-4°., avec quelques autres pièces de divers auteurs. II. *Traités concernant l'histoire de France, savoir la Condamnation des Templiers, l'Histoire du Schisme d'Avignon, et quelques Procès criminels*, Paris, 1654, in-4°; Bruxelles, 1702, in-12; réimp. sous le titre d'*Histoire de la condamnation des Templiers*, nouvelle édition, augmentée de l'*Histoire des Templiers*, de Gurtler, et autres pièces curieuses sur le même sujet, publiées par Jacques Godefroy, Bruxelles, 1713, 2 vol. petit in-8°.; *ibid.* 1751 et 1757, in-4°., fig.; III. *Traité de la majorité de nos rois et des régences du royaume, avec les preuves*, Paris, 1655, in-4°. On y trouve un petit traité sur le parlement de Paris. IV. *Histoire des plus illustres favoris anciens et modernes*, Leyde, 1659, in-4°. et in-12; on n'y trouve que cinq français. V. Des *Traités* séparés des droits du roi sur les provinces de Bourgogne, de l'Artois, de Bretagne, des trois évêchés, de Flandre, de Lorraine, de plusieurs royaumes, duchés et comtés, dont le nombre serait trop long à détailler. Ces différentes productions parlent assez en faveur de Dupuy qui cessa de vivre le 14 décembre 1651, dont Henri de Valois prononça l'oraison funèbre et dont la vie, écrite par Nicolas Rigault, (Paris, 1652, in-4°.), a été insérée dans les *Vitæ selectæ*, Londres, 1681 in-4°. — Pierre Dupuy trouva dans son jeune frère, Jacques Dupuy, un collaborateur instruit. Ce dernier, qui était prieur de St.-Sauveur, fut également garde de la bibliothèque du roi, et indépendamment de ce qu'il aidait son frère dans ses ouvrages, il en publia une grande partie. Il mourut le 17 novembre 1656. Jacques Dupuy rendit son nom immortel dans la bibliothèque du Roi par le legs qu'il fit des livres que lui et son frère avaient rassemblés, au nombre de neuf mille volumes imprimés, et d'environ trois cents volumes d'anciens manuscrits. On a particulièrement de Jacques l'Index des noms propres

qui se trouvent latinisés dans l'Histoire de M. De Thou, Genève, 1614, in-4°., réimprimé sous cet autre titre : *Resolutio omnium difficultatum*..... Ratisbonne, 1696, in-4°.; II. *Catalogus bibliothecæ thuanæ, ordine alphabetico digestus*; III. la quatrième édition des *Instructions et missives des Rois de France et de leurs ambassadeurs au concile de Trente*; Paris, 1654, in-4°. Ce qui augmente cette édition a été tiré des Mémoires de Pierre Dupuy : c'est la meilleure. Son portrait a été gravé par Nanteuil, ainsi que celui de son frère. R—T.

DUPUY (N.), secrétaire au congrès de Ryswick, a publié les ouvrages suivants : I *Caractères, sentiments et entretiens sur deux personnes, dont l'une parle mal et écrit bien, et l'autre parle bien et écrit mal*, 1693, in-12; II. *Dialogue sur les plaisirs, sur les passions, sur le mérite des femmes*, 1717, in-12; III. *Instructions d'un père à sa fille, tirées de l'Ecriture-Sainte*, 3e. édition, 1707, in-12; IV. *Instructions d'un père à son fils*, 1731, in-12; V. *Réflexions sur l'Amitié*, 1728, in-12; VI. *Les Amusements de l'amitié rendus utiles et intéressants, recueil de lettres écrites de la cour vers la fin du règne de Louis XIV*, Paris, 1729, in-12, 3e. édit.; Halle, 1770, in-8°.; VII. *Essai hebdomadaire sur plusieurs sujets intéressants*, Paris, 1730, in-12; VIII. *Mythologie*, ou *Histoire des dieux, des demi-dieux et des plus illustres héros de l'antiquité païenne*, 1731, 2 vol. in-12. C. T—Y.

DUPUY (Louis), secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, naquit dans le Bugey le 23 novembre 1709, d'une des plus anciennes familles de ce pays, mais qui avait perdu ses titres, et ceux-même de ses biens patrimoniaux, pendant les guerres civiles de la ligue. Quoique l'aîné de douze enfants, le jeune Dupuy fut destiné par son père à l'état ecclésiastique. Il fit avec un succès distingué ses études au collége de Lyon; et lorsque l'époque des études théologiques fut arrivée, il eut la gloire de voir les deux séminaires se disputer un sujet déjà célèbre : il se décida pour celui des jésuites, sur l'offre que lui fit le supérieur de cette maison de lui remettre la moitié de la pension pour acheter des livres. A vingt-six ans, il vint à Paris au séminaire des *Trente-Trois*, où il fut successivement maître de conférences, bibliothécaire et second supérieur. Il lui fallait, pour entrer dans les ordres, les dispenses nécessaires quand l'on passe d'un diocèse dans un autre; il les demanda à l'archevêque de Lyon, qui motiva son refus positif sur le désir de conserver pour son diocèse un sujet tel que Dupuy. Cette circonstance le détermina à renoncer pour toujours à l'état ecclésiastique. Rendu tout entier aux sciences et aux belles-lettres, il chercha à se rapprocher des hommes qui les cultivaient avec le plus de distinction. Il fut accueilli et goûté de l'académicien Fourmont, qui jouissait alors d'une grande réputation, et dont la maison était le rendez-vous des gens de lettres et de tous les savants étrangers. Ce fut sous ses auspices et à sa recommandation, que Dupuy se trouva chargé de la rédaction presque entière du *Journal des Savants*, qu'il dirigea pendant trente ans. On y distingue de notre académicien une foule de dissertations et d'extraits, où la critique la plus judicieuse et le goût le plus sûr s'unissent à la variété des connaissances en tout genre. Il savait l'hébreu, le grec et

assez de mathématiques pour se faire à cette époque une réputation par elles, s'il s'y fût livré tout entier. Mais fidèle à son plan de varier ses études et d'entremêler ses occupations, il passait alternativement des lettres aux sciences, et revenait bientôt des sciences aux lettres, qui paraissent avoir été son goût de préférence. On disait assez ingénieusement de lui qu'il était la moyenne proportionnelle entre l'académie des sciences et celle des inscriptions. En 1768, le prince de Soubise lui offrit la direction de sa bibliothèque. Dupuy l'accepta avec empressement, et présida vingt ans à ce vaste et magnifique dépôt; mais le dérangement de la fortune du prince l'ayant forcé au sacrifice de ses livres, il fit annoncer au bibliothécaire le parti qu'il avait pris de les vendre. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Dupuy, et le frappa d'une strangurie, qui, après sept ans de souffrances, le conduisit enfin au tombeau le 10 avril 1795. Il avait été reçu, en 1756, à l'académie des inscriptions et belles-lettres, dont il fut bientôt après nommé secrétaire perpétuel, fonction qu'il remplit avec zèle et assiduité jusqu'à l'âge de 72 ans. Sa longue carrière fut laborieusement partagée entre les sciences et les lettres; et il a laissé, sur l'une et l'autre de ces deux routes si opposées, des monuments capables de préserver son nom de l'oubli. Le P. Brumoy avait laissé dans son *Théâtre des Grecs* une lacune importante à remplir : Dupuy s'en chargea, et traduisit en entier les quatre pièces de Sophocle, dont le jésuite n'avait donné que l'analyse et quelques extraits; ce sont : l'*Ajax*, les *Trachiniennes*, l'*OEdipe à Colonne* et l'*Antigone*. Cette traduction parut en 1762, in-4°. ou 2 vol. in-12; elle se fait lire avec intérêt, et les notes qui l'accompagnent annoncent une étude raisonnée de la langue et des beautés de l'original. Les travaux de l'homme de lettres ne nuisirent point aux fonctions du secrétaire de l'académie; Dupuy publia six volumes des *Mémoires* de cette compagnie (de 36 à 41), et y prononça, suivant l'usage, l'éloge de plusieurs de ses confrères. Parmi ses productions mathématiques, on distingue des *Observations sur les infiniment petits et les principes métaphysiques de la Géométrie;* une édition *du Fragment d'Anthemius sur des paradoxes de mécanique*, avec une traduction française et des notes, Paris, 1777, in-4°.; le texte grec y est corrigé d'après quatre manuscrits. On y trouve une explication curieuse *du Miroir d'Archimède et de ses effets* (*V.* Anthemius et Archimède), mais ce sujet a été mieux traité depuis par M. Peyrard, dans son *Miroir ardent*, Paris, 1807, in-4°. La collection de l'académie renferme également de Dupuy plusieurs *Mémoires* intéressants; nous citerons seulement les suivants : I. sur l'*état de la Monnaie romaine;* II. sur *la valeur du denier d'argent au temps de Charlemagne;* III. sur *la manière dont les anciens allumaient le feu sacré dans leurs temples;* sur les *voyelles de la langue hébraïque et des langues orientales qui ont une liaison intime avec elle*, etc., etc. A—D—R.

DUPUY - DEMPORTES (Jean-Baptiste), littérateur du siècle dernier, embrassa plusieurs genres dans ses travaux, et publia des traductions et quelques productions légères. On a de lui : I. *Parallèle de la Sémiramis de Voltaire avec celle de Crébillon;* II. des *Lettres* sur

Catilina, *Venise sauvée*, les *Amazones*, et *Cenie*, tragédies; III. *le Souper poétique* 1748, in-4°.; IV. *Histoire générale du Pont-Neuf, en six volumes in-folio, proposée par souscription*, Londres, (Paris) 1750, in-8° de 36 pages. Cette plaisanterie est ingénieuse et piquante. V. *Mémoires de Gaudence de Lucques*, avec les remarques de Rhedi, 1753, in-12, quatre parties; VI. *Histoire du ministère de Robert Walpool*, Amsterdam (Paris), 1764, 3 volumes in-12; VII. *Morale des Princes*, traduite de l'italien de Comazzi, La Haye (Paris), 1754, in-12, 2 vol.; VIII. *Traité historique et moral du Blason*, 1754, in-12, 2 vol; IX. *le Gentilhomme cultivateur*, ou *Cours complet d'agriculture*, tiré de l'anglais, de Hill, 1761 et suivantes, in-4°., 8 vol.; in-12, 16 v.; misérable compilation. X. *le Gentilhomme maréchal*, aussi tiré de l'anglais, 1756 — 1758, in-12, 2 vol.; XI. *le Printemps*, comédie en un acte, non représentée, 1748, in-12. D. L.

DUPUY-DU-GREZ (Bernard), avocat au parlement de Toulouse, qui doit être regardé comme le fondateur de l'académie royale de peinture de cette ville, fut un des hommes les plus savants du 17e. siècle. Il s'appliqua particulièrement à l'étude de l'histoire et des arts, publia en 1699 un *Traité de la peinture*, et mourut le 18 août 1720, âgé de quatre-vingts ans. Il laissa un grand nombre d'ouvrages manuscrits, dont plusieurs contiennent de savantes remarques sur l'histoire ancienne, et les autres sont relatifs à l'histoire de Toulouse, depuis la fondation de cette ville, jusqu'à la mort du président Duranti. Il avait établi, en 1694, une école publique pour le dessin: il y faisait exposer, à ses frais, un modèle vivant, réunissait chez lui les artistes les plus habiles, et distribuait aux élèves des prix consistant en des médailles représentant une Pallas appuyée sur son égide, et portant sur le revers cette inscription: Tolosæ *Pallad. præmium graphices privato sump. datum. ann.* 1697. L'école établie par Dupuy-du-Grez devint le berceau de l'école royale de peinture, sculpture et architecture de Toulouse. Cammas, un des meilleurs peintres toulousains, mit, avec Rivals et Crozat, beaucoup de zèle à soutenir cet établissement, et lui donna plus de consistance et plus d'éclat. En 1726, les capitouls se chargèrent de la dépense des prix, et le roi accorda, en 1751, des lettres-patentes pour l'érection de l'école en académie. V—ve.

DUQUERIE. *Voy.* Callard.

DUQUESNE (Abraham), un des plus célèbres héros de la marine française, naquit à Dieppe en 1610. Son père, très habile homme de mer, et qui, par son mérite, était parvenu au grade de capitaine de vaisseau, s'appliqua à développer les talents qu'il découvrit en lui. Le jeune Duquesne profita des leçons données par un tel maître; mais sentant que pour la carrière qu'il se proposait de parcourir, la théorie ne suffisait pas, il voulut y joindre la pratique; parcourut les ports de France, chercha dans les conversations avec les marins les plus expérimentés, à acquérir de nouvelles lumières, fit plusieurs voyages sur des vaisseaux marchands, et ne négligea aucune occasion de s'instruire dans toutes les parties de son art. Il s'était fait connaître, dès 1637, comme un des officiers de la marine doués de plus de valeur et de talents. A cette époque on jeta les yeux sur lui pour commander un vaisseau dans la flotte

HIST. DE FRANCE.

DUQUESNE.

Hyac. Rigaud pinx.t Landon direx.t

qui, après avoir battu celle des Espagnols le 15 mai, les chassa des îles de Lerins. Pendant que Duquesne était occupé dans cette glorieuse expédition, il apprit la mort de son père, tué par les Espagnols, à bord de son vaisseau, avec lequel il escortait un convoi qui venait de Suède en France. Duquesne jura une haine implacable aux Espagnols; l'occasion de la leur faire sentir ne tarda pas à se présenter. Dans le combat livré près de Gattari, son vaisseau attaqua celui de l'amiral espagnol, le força de reculer, et fixa sous le pavillon français, la victoire qui allait lui échapper. Dans l'expédition de la Corogne, en 1639, Duquesne, emporté par son ardeur, devança la flotte française avec les vaisseaux qu'il commandait. Quoique blessé d'un coup de mousquet, il resta à son poste, foudroya les bâtiments ennemis, et ne se retira que quand la tempête l'y contraignit. Au combat devant Tarragone, en 1641, où la victoire resta incertaine, Duquesne anima si bien les Français par son exemple, qu'on lui fut redevable de la vigoureuse défense qui sauva leur flotte, et deux ans après il fut blessé en se signalant au combat du cap de Gates, où les Espagnols furent battus par le duc de Brezé. Les troubles de la minorité de Louis XIV empêchèrent que l'on ne poussât avec vigueur la guerre par mer contre les Espagnols. Duquesne, que l'inactivité fatiguait, obtint la permission d'aller servir chez le roi de Suède, qui avait demandé du secours à la France. Nommé vice-amiral de la flotte suédoise, il attaqua avec tant de vigueur la flotte danoise, rangée devant Gothembourg, qu'elle prit la fuite, et qu'après cet échec, l'armée de terre leva le siége de cette place. Christian IV, roi de Danemarck, vint en personne livrer bataille à la flotte suédoise; l'action fut terrible et dura deux jours. Duquesne s'empara du vaisseau amiral, et eût pris le roi, si ce prince, blessé à l'œil d'un éclat de bois, n'eût pas été obligé de se faire transporter à terre. Il remporta encore d'autres avantages signalés sur les Danois, jusqu'au moment où la médiation de la France ramena la paix entre les deux nations. Lorsqu'en 1650 les Espagnols, profitant des troubles de la France, envoyèrent des vaisseaux au secours de Bordeaux, qui avait levé l'étendard de la révolte contre le roi, on ne put, faute de marine, s'opposer à leur projet. Duquesne arma à ses frais une escadre; et tandis qu'il marchait à la rencontre des Espagnols, il rencontra une flotte anglaise, dont le commandant fit dire à Duquesne de baisser pavillon. « Le pa-» villon français ne sera jamais désho-» noré tant que je l'aurai à ma garde, » répondit Duquesne; le canon en dé-» cidera, et la fierté anglaise pourra » bien aujourd'hui céder à la valeur » française. » Les Anglais, quoique supérieurs en nombre, furent obligés de prendre la fuite, après un combat meurtrier. Duquesne se fait radouber, arrive à l'embouchure de la Gironde, en ferme l'entrée aux Espagnols, et Bordeaux est forcé de capituler. Anne d'Autriche, sentant l'importance du service rendu par Duquesne, lui fit don du château et de l'île d'Indret, près de Nantes, en attendant qu'on le remboursât de ses dépenses, et le nomma chef-d'escadre. Pendant la paix, Duquesne visita les ports de France pour se perfectionner dans l'art de la navigation. Dans la guerre qui éclata en 1672, il se couvrit de gloire dans les combats qui se donnèrent dans la Manche, et notamment dans celui où le comte d'Estrées, uni

au prince Robert, amiral anglais, combattit Ruyter et Tromp, le 30 mai 1673. Lorsque la France envoya du secours à Messine, Duquesne contribua à la défaite des Espagnols, sous les murs de cette ville, et fut ensuite envoyé par le duc de Vivone à Versailles, pour demander des renforts, si on voulait la conserver. Louis XIV fit équiper à Toulon une flotte considérable, et comme il s'agissait d'aller combattre Ruyter, il nomma Duquesne et l'éleva au rang de lieutenant-général. Ce choix, désiré par tous les marins, leur inspira une ardeur nouvelle. Duquesne aperçut la flotte hollandaise près de l'île de Stromboli, le 7 janvier 1676. Le gros temps et le vent contraire ne permirent d'attaquer que le lendemain. L'avantage fut pour les Français. Un calme les empêcha d'en profiter, et permit aux galères espagnoles, mouillées à Lipari, de venir remorquer les vaisseaux hollandais, dont la plupart étaient désemparés. Les deux armées ayant chacune reçu des renforts, le 9 elles restèrent en présence sans s'attaquer. Duquesne, sachant que Messine avait besoin d'un prompt secours, et voyant la difficulté qu'il y aurait à lui en porter, parce que la flotte ennemie occupait l'entrée du Phare, se décida à faire le tour de la Sicile, et arriva à Messine par le sud, préférant ainsi l'occasion d'être utile à cette ville, à celle de cueillir de nouveaux lauriers. Louis XIV, instruit par le duc de Vivone des exploits et de la belle manœuvre de Duquesne, lui écrivit de sa main pour lui en témoigner sa satisfaction. Ruyter, voyant son objet manqué, avait voulu retourner en Hollande, mais il reçut l'ordre de rester dans les parages de la Sicile, et au mois d'avril il vint devant Messine. Dans le même temps les Espagnols s'avancèrent par terre. Dans le conseil de guerre tenu par le duc de Vivone, Duquesne et Tourville furent d'avis d'attaquer la flotte des ennemis. Duquesne ajouta qu'il se chargeait de l'opération et qu'il en répondait. Dès le lendemain il alla mouiller le long de la côte, fit tirer sur les troupes de terre, et le 22 avril se trouva en présence de Ruyter, par le travers de Catane. Il remporta sur lui une victoire complète. La nuit l'empêcha de poursuivre les Hollandais, qui se retirèrent à Syracuse. Au point du jour il fit voile vers ce port, et se mit en ordre de bataille; mais ce fut inutilement qu'il les provoqua au combat. Ruyter avait été mortellement blessé dans l'action; il mourut le 29. Son cœur fut mis à bord d'une frégate, qui, malgré ses précautions, tomba entre les mains des Français. Le capitaine hollandais, amené devant Duquesne, lui présenta son épée. Duquesne la refusa; et lorsqu'il eut appris le sujet de son voyage, il passa sur la frégate, entra dans la chambre, et s'approchant de la boîte où était le vase qui renfermait le cœur de Ruyter, il leva les mains au ciel en s'écriant: « Voilà les restes d'un grand homme; » il a trouvé la mort au milieu des » hasards qu'il a tant de fois bravés. » Puis se tournant vers le capitaine, il lui dit: « Votre mission est trop res» pectable pour qu'on vous arrête. » Il lui donna un passeport. Un autre combat livré le 2 juin ajouta à la gloire des Français et à la réputation de Duquesne, qui ensuite croisa dans la Méditerranée et la purgea des pirates. Lorsqu'il vint à Versailles rendre compte au roi de ses opérations, ce prince, après lui avoir témoigné combien il était satisfait de voir un homme qui faisait tant d'honneur à la marine française, lui dit: « Je voudrais bien,

» Monsieur, que vous ne m'empê-» chassiez pas de récompenser les ser-» vices que vous m'avez rendus » comme ils méritent de l'être; mais « vous êtes protestant, et vous savez » quelles sont mes intentions là-des-» sus. » Duquesne, de retour chez lui, rapporta ce discours à sa femme, qui lui dit : « Il fallait lui répondre, » oui, sire, je suis protestant; mais » mes services sont catholiques. » Cependant le roi érigea en marquisat, sous le nom de Duquesne, la terre du Bouchet, près d'Etampes, et lui en fit don après la conclusion de la paix. Duquesne fut du nombre des officiers appelés à la cour pour donner leur avis sur l'organisation de la marine; et dans les conférences qui furent tenues, il sacrifiait généreusement son opinion quand il croyait que celle d'un autre valait mieux. En 1681, il eut le commandement de la flotte chargée d'aller mettre à la raison les Tripolitains, et les deux années suivantes il alla bombarder Alger; mais forcé, en 1683, par le manque de munitions et l'approche de la mauvaise saison, de retourner en France, il ne partit qu'après avoir mis ce repaire de pirates dans l'impossibilité de répandre, de quelques années, l'effroi parmi les chrétiens, et ramena un grand nombre d'esclaves. Les vaisseaux qu'il laissa devant Alger bloquèrent si étroitement ce port, que les habitants demandèrent la paix, et ne l'obtinrent de Louis XIV qu'en souscrivant aux conditions imposées par Duquesne. Les Génois avaient encouru l'indignation de ce monarque; Duquesne bombarda leur ville, et ce fut là que se terminèrent ses exploits. Il se retira dans le sein de sa famille, qui était alors à Paris, et y mourut le 2 février 1688. Son fils aîné, Henri Duquesne, fit porter son cœur à Aubonne, terre située dans l'état de Berne, dont il était baron, et où il s'était retiré, et lui fit ériger un tombeau sur lequel on grava son épitaphe. Duquesne avait la taille avantageuse et l'air robuste; ses yeux grands et vifs, son regard plein de feu annonçaient l'homme de courage et de génie. La France n'avait pas eu avant lui d'homme de mer aussi habile, ni qui se fût distingué par des exploits aussi glorieux. Parvenu à une vieillesse extrême, il témoignait encore le désir de retourner aux combats. « Monsieur Duquesne, » lui dit Louis XIV, un homme qui » a servi aussi long-temps et aussi uti-» lement que vous, doit se reposer. » Ceux qui vont commander dans la » marine suivront vos leçons et vos » exemples : ce sera encore vous qui » conduirez mes flottes. » On ne peut que gémir de ce que ce grand monarque ait cru sa conscience intéressée à ne pas élever Duquesne à la seule dignité militaire qui lui manquait, et que cette même opinion ait empêché qu'on élevât en France un tombeau à celui qui avait acquis à ce royaume l'empire de la mer. — *Abraham* Duquesne, second fils du précédent, se signala sur mer en plusieurs occasions. Il commanda, en 1660, l'expédition aux Indes, dont de Challes a écrit la relation (*Voy.* Chasles). Ce livre contient peu de choses relatives à la géographie. L'auteur y raconte en détail tous les événements de la traversée. On y trouve des anecdotes amusantes; mais l'humeur satirique s'y fait trop souvent sentir. E—s.

DUQUESNE (Arnaud-Bernard d'Icard), docteur de Sorbonne, vicaire-général de Soissons, aumônier de la Bastille, était né à Paris, et après être entré dans l'état ecclésiastique, s'y occupa de manière à se con-

cilier l'estime et la confiance de M. de Beaumont, alors archevêque de cette ville. Ceux qui ont connu l'abbé Duquesne s'accordent à rendre justice à ses mœurs, à son assiduité infatigable au travail, à sa piété, à son zèle pour la religion, qualités qui dans sa personne s'unissaient aux vertus domestiques et sociales. Sa place d'aumônier de la Bastille lui donnait occasion d'exercer sa charité envers les prisonniers qui y étaient détenus, et l'avait lié intimement avec l'infortuné chevalier de Launay qui en était gouverneur, et qui périt si misérablement, en 1789, après la prise de cette forteresse. L'abbé Duquesne a plusieurs fois attesté que ces prisonniers étaient traités beaucoup plus humainement que ne le croyait le public. On lui doit les ouvrages suivants, parmi lesquels il y en a dont il n'est que l'éditeur : I. *Evangile médité et distribué pour tous les jours de l'année*, 1773, 13 vol. in-12, réimprimé en 1778, 8 vol. in-12, et plusieurs fois depuis. Cet ouvrage, composé d'après un plan nouveau, jouit d'une réputation méritée. Il offre non seulement la suite de l'histoire évangélique, et la concorde des quatre évangiles, mais encore un bon commentaire sur le texte, et des développements du sens littéral et du sens spirituel. De bons juges le regardent comme un livre, non moins utile aux pasteurs qu'aux fidèles. Le plan et la matière appartiennent au P. Giraudeau jésuite. Les infirmités de ce religieux ne lui ayant pas permis de les mettre en œuvre, M. l'archevêque de Paris les confia à l'abbé Duquesne qui employa plusieurs années à ce travail. II. *L'ame unie à Jésus-Christ dans le St.-Sacrement de l'autel ; ouvrage posthume de madame Poncet de la Rivière, veuve Carcado, précédé de l'éloge de sa vie.* L'abbé Duquesne n'en est que l'éditeur. III. *L'année apostolique, ou Méditations pour tous les jours de l'année, tirées des Actes et des Epîtres des apôtres, et de l'apocalypse de S. Jean, pour servir de suite à l'Évangile médité*, 12 vol. in-12, Paris, 1791 ; Liége, 1804. Cette dernière édition est plus correcte. Ce livre complète l'explication du Nouveau-Testament. Ce sont le même plan, les mêmes divisions, la même manière de traiter le sujet que dans l'*Evangile médité*. Cet ouvrage appartient en entier à l'abbé Duquesne, et c'est sur les nombreuses demandes qui lui en furent faites, et que lui avait attirées le succès de l'*Evangile médité*, qu'il se détermina à cette longue et pénible entreprise, laquelle, comme la première, ne laisse rien à désirer pour la solidité et pour l'édification ; mais bien pour le style qui est en général assez peu soigné. Les deux ouvrages ont été traduits en italien. IV. *Les grandeurs de Marie*, 2 vol. in-12. L'abbé Duquesne, dont la santé s'affaiblissait, souhaitait ardemment de terminer cet ouvrage, dont le premier volume était imprimé. Il en demandait la grâce à Dieu, et il eut cette satisfaction. Le second volume et la préface se trouvèrent achevés le 19 mars 1791. L'abbé Duquesne avait été administré quelques jours auparavant, et il continua d'y travailler. Il mourut le 20 du même mois à l'âge de cinquante-neuf ans.

L—Y.

DUQUESNOY (François), plus connu sous le nom de François Flamand, naquit à Bruxelles en 1594. Fils d'un sculpteur, il reçut de son père les leçons de son art, et n'avait pas encore quitté cette école lorsqu'il fut chargé d'ouvrages pour sa ville natale. La manière dont il s'en ac-

HIST. DES PAYS BAS.

F. DUQUESNOY
dit François Flamand.

F. Flamand del.t *London Sculp.t*

quitta lui mérita la protection de l'archiduc Albert, qui lui accorda une pension pour faire le voyage d'Italie. Il avait à peine atteint l'âge de vingt-cinq ans, lorsque, par la mort de son bienfaiteur, il se vit obligé de travailler pour sa subsistance. Il fit de petites figures en ivoire et en bois, et des têtes de saints destinées à orner des reliquaires. Il était dans cette situation lorsqu'il se lia avec le Poussin, infortuné comme lui, et comme lui embrasé de l'amour de l'art. Tous deux employaient le moins de temps qu'il leur était possible aux travaux qui les faisaient vivre, et donnaient le reste à de savantes études. Duquesnoy fit des modèles et de petites figures en marbre qui furent admirées : et, ce qui est singulier, pendant que le Poussin cherchait à porter dans ses tableaux le style des statues antiques, Duquesnoy tâchait de donner à la sculpture l'aimable mollesse des tableaux du Titien, et ce fut par l'étude des ouvrages de ce peintre qu'il surpassa tous les sculpteurs dans l'art de traiter les enfants. Il se fit bientôt, pour cette partie de l'art, une grande réputation, et fut chargé de modeler les groupes d'enfants qui accompagnent les colonnes du maître-autel de St.-Pierre. Malgré les obligations qu'il eut aux tableaux du Titien, il ne négligea pas la nature, et l'on sait qu'il fit un grand nombre d'études d'après les enfants de l'Albane. L'envie, forcée de l'applaudir, se plaisait à répéter qu'il n'avait de talent que dans un petit genre, et qu'il serait incapable de réussir dans de grandes choses. Il confondit les envieux en faisant la *Ste.-Suzanne* qui était placée à Notre-Dame de Lorette. On y admire la noblesse de l'attitude, la beauté de la tête, une douce expression de pudeur et de piété, une belle et savante manière de draper. Il mit beaucoup de temps à cette figure, il en recommença plusieurs fois les modèles, qui tous étaient le fruit d'une profonde étude. Par sa figure de *S. André*, placée dans la basilique de St.-Pierre, il effaça la figure de S. Longin que fit en même temps le Bernin, qui osait le mépriser, et qui disait qu'au lieu d'un apôtre, il ne ferait qu'un gros enfant. Cette statue haute de vingt-deux palmes, et fruit laborieux de cinq ans d'études, est une des plus belles de la Rome moderne. Les proportions sont élégantes, la tête élevée vers le ciel exprime la plus tendre dévotion, et est pour les artistes un objet d'admiration et d'étude ; la draperie est d'un grand goût. Un moine qui fréquentait l'atelier de Duquesnoy, prétendit que ce sculpteur lui avait obligation du mérite de cette figure, et qu'il lui avait fait réformer des défauts choquants qui déparaient le premier modèle. Dès-lors Duquesnoy prit l'usage de travailler sans témoins. Si Duquesnoy n'a fait qu'un petit nombre d'ouvrages capitaux, c'est que son travail était le fruit des plus profondes réflexions, et d'une étude répétée de la nature et de l'antique. Il faisait plusieurs modèles non seulement du corps, des bras, des *mains*, des jambes, des pieds, et surtout des têtes, mais encore des masses de plis de draperies. Peu d'artistes ont moins produit de grands ouvrages et se sont fait une plus grande réputation. Quelqu'un lui disait qu'une figure à laquelle il travaillait était assez terminée : « Vous le croyez ainsi, répondit le » statuaire, parce que vous n'avez pas » sous les yeux le modèle que j'ai » dans l'esprit, et dont mon ouvrage » doit être une copie fidèle. » Duquesnoy voyait des sculpteurs médiocres, comblés de récompense, et

il languissait dans la misère. Il allait passer en France avec le Poussin, un traitement honorable lui était assuré; déjà il avait reçu l'argent de son voyage, et il faisait les apprêts de son départ, lorsqu'il mourut, empoisonné, dit-on, par son frère, en 1646, à l'âge de cinquante-deux ans. Le scélérat fut brûlé à Gand, en 1654, pour d'autres crimes, et l'on assure que, dans les tourments, il confessa qu'il avait donné à son frère un breuvage mortel. A—s.

DUQUESNOY (Adrien), député aux états-généraux en 1789, par le tiers-état du bailliage de Bar-le-Duc, était avocat et syndic de Lorraine et Barrois avant la révolution. Dans les premiers temps de l'assemblée constituante, on le vit siéger dans le parti appelé *Palais-Royal*, professer, comme les députés de ce parti, les opinions les plus révolutionnaires, et cependant prendre quelquefois, à la même époque, un ton beaucoup plus modéré : il paraissait suivre la direction de Mirabeau, et n'agir avec le Palais-Royal que dans l'intérêt du système du député de Provence. En général Duquesnoy avait un talent assez remarquable : il contribua puissamment à la division du royaume par départements, en soutenant que l'esprit de province était funeste aux intérêts de l'état, et que l'assemblée ne devait rien négliger pour le faire disparaître. Lorsqu'on proposa de diviser le corps législatif en deux chambres, Duquesnoy se rangea de l'avis de ceux qui, dans les deux partis extrêmes, voulaient qu'il n'y en eût qu'une. Les partisans des deux chambres alléguaient en vain l'autorité de Montesquieu, qui prétend que les grands corps sont les plus solides appuis des états monarchiques. Le député lorrain discuta cette opinion, crut avoir prouvé que Montesquieu s'était trompé, rejeta les corps intermédiaires et la balance des pouvoirs, et vota pour qu'il n'y eût qu'une seule assemblée. Dans le cours de cette grande discussion, il prétendit que l'assemblée ne devait pas donner la dénomination de gouvernement monarchique au nouvel ordre de choses que ses commettants, disait-il, l'avaient chargé d'établir. Les mots *monarchie*, ou gouvernement *monarchique*, étaient, à son avis, de vieux mots représentatifs de vieilles idées qui ne pouvaient pas avoir de rapport avec le nouveau système : néanmoins il ne parla pas de république. Lors de la discussion sur le droit de paix, il demanda qu'il fût exercé concurremment par le pouvoir exécutif et par le pouvoir législatif. Lors de l'insurrection de Nancy, il blâma la conduite de la garnison, prononça ensuite un long discours sur l'état de l'armée, et déclara que les insurrections des régiments étaient alimentées par des distributions d'argent faites par des partis dont le système était d'entretenir le désordre. A cette époque il prit les intérêts du duc d'Orléans, qui écrivit de Londres à l'assemblée, pour lui demander qu'elle fît cesser son absence forcée chez l'étranger; et, sur sa motion, le duc eut la faculté de revenir prendre sa place parmi ses collègues. Quoique paraissant attaché au gouvernement constitutionnel, Duquesnoy fut peu favorable au roi, et se mêla souvent parmi ceux qui forcèrent ce prince à rendre des décrets qui ne pouvaient lui plaire : il voulut alors, par exemple, le 25 décembre 1790, qu'on exigeât du monarque la sanction de la constitution civile du clergé; cependant il devint royaliste, même avant la fin de la session, et se chargea, avec M. Regnault de

Saint-Jean-d'Angely, son collègue à l'assemblée, de la rédaction d'un journal intitulé : l'*Ami des Patriotes*, dont le ministère faisait les frais, et qui se continua jusqu'au 10 août 1792. Après la session de l'assemblée constituante, il devint maire de Nancy; mais on ne tarda point à le poursuivre : son nom fut trouvé dans l'armoire de fer, parmi ceux des personnes qui devaient être employées à servir Louis XVI, et il fut décrété d'arrestation le 5 décembre 1792. Il vint cependant à bout d'obtenir la révocation de cette mesure, mais fut poursuivi une seconde fois, pour avoir coopéré à la dissolution du club de Nancy, l'un des plus atroces de tous ceux qui opprimèrent si cruellement la France. Il fut ensuite arrêté et traduit au tribunal révolutionnaire; mais lorsque le jour de son jugement arriva, la révolution du 9 thermidor avait donné une direction nouvelle aux opinions et aux événements : un autre tribunal révolutionnaire était effectivement établi; mais celui-là ne pouvait plus assassiner sans acception de personnes, comme celui qui l'avait précédé : il acquitta Duquesnoy, qui ne se fit plus remarquer jusqu'après le 18 brumaire, époque à laquelle il chercha à se placer dans le nouveau gouvernement. M. Lucien Buonaparte, encore fort jeune, ayant été nommé par son frère, ministre de l'intérieur, Duquesnoy fut mis pendant quelque temps auprès de lui, pour l'aider de ses conseils et lui servir de guide dans une carrière qui lui était peu connue. Duquesnoy avait voyagé pendant plusieurs années en Suisse et en Allemagne, et les connaissances qu'il avait acquises sur toutes les parties du commerce et de l'administration, le firent choisir pour remplir les fonctions de membre du conseil de commerce. Il établit lui-même une fabrique intéressante pour l'industrie française, mais qui finit par absorber toute sa fortune. Il fut ensuite nommé maire du 10e. arrondissement de la ville de Paris, où il s'était fixé. Il est mort à Rouen, en janvier 1808, encore dans la force de l'âge. Duquesnoy, plein de zèle pour tout ce qui tenait à l'utilité publique, a publié un Recueil de mémoires sur les hospices et les établissements d'humanité, traduits de plusieurs langues étrangères, 1799-1804, 39 numéros formant 15 vol. in-8°. Il a traduit de l'allemand, l'*Aperçu statistique des états de l'Allemagne*, par Hoeck, Paris, an IX (1801), in-fol.; et de l'anglais, l'*Histoire des Pauvres, de leurs droits et de leurs devoirs*, par Th. Ruggles, Paris, an X (1802), 2 vol. in-8°. Il a publié, à ses frais, la traduction des deux premiers volumes des *Recherches asiatiques*, et quelques-uns des *Essais* de Rumford. B—u.

DUQUESNOY (E. D. F. J.), député à l'assemblée nationale législative en 1791, et en 1792 à la convention, par le département du Pas-de-Calais, et prenant la qualification de cultivateur à Bouvigny-Boyeffles, où il était né en 1748. Il était moine avant la révolution, et s'il faut en croire les personnes de son pays, sa conduite, même au fond de son cloître, fut, pour ses frères, un continuel scandale. Comme un très grand nombre des religieux ou autres ecclésiastiques qui désertèrent l'autel pour la tribune populaire, Duquesnoy devint un démagogue sans mesure et sans frein, et d'autant plus atroce que ses goûts dépravés et la violence de son caractère le portaient naturellement à tous les excès. En sa qualité d'homme d'église, il se crut obligé d'aller encore plus loin que les ré-

volutionnaires les plus violents, pour faire preuve de patriotisme, et l'on peut dire ici que la crainte de ne pas paraître faire assez, fut généralement, pour les hommes qui avaient appartenu au clergé ou à la noblesse, une des causes principales des crimes les plus monstrueux. Jusqu'au 10 août 1792, Duquesnoy ne se fit point connaître; l'ombre de la royauté existait et en imposait encore un peu aux plus audacieux; seulement on l'avait entendu, le 30 mai 1792, dénoncer un prétendu dépôt de six mille habits de gardes du roi, qu'il supposait exister aux Invalides. Mais à peine la destruction du trône fut-elle consommée, qu'on le vit s'élancer en furieux au milieu de ses débris, et dès le 15 août provoquer le premier cette odieuse loi des suspects, que son compatriote M. Merlin devait donner treize mois plus tard à la France. Il demanda que dès lors toutes les personnes soupçonnées d'incivisme fussent emprisonnées jusqu'à la paix. Il fut, au mois d'octobre 1792, envoyé dans le département du Nord, pour y élever les esprits au niveau de la nouvelle révolution, et les préparer par la séduction d'une part et la terreur de l'autre, au grand sacrifice qu'on voulait absolument consommer. Sa rage contre Louis XVI était telle, que la pluralité de cette coupable assemblée si exagérée, si furieuse elle-même, crut devoir le censurer pour avoir insulté quelques-uns de ses membres qui demandaient qu'on accordât au moins, à ce malheureux prince, la faculté de préparer sa défense. Pendant la discussion, il demanda que les votes sur les trois questions posées dans ce grand procès, fussent prononcés à haute voix, afin que les amis du tyran fussent connus. Il vota la mort, et négativement sur l'appel au peuple et sur le sursis. Envoyé à l'armée du nord, avec les épouvantables pouvoirs de représentant du peuple, son passage fut un véritable fléau. Toute sa correspondance fait connaître un être féroce qui a étouffé dans son cœur tout sentiment de justice et d'humanité. L'histoire de la révolution n'oubliera point le prêtre Lebon, dont le souvenir effrayera long-temps les villes d'Artois et de Picardie. Eh bien! Duquesnoy passait pour être encore plus cruel que lui. On voit par la correspondance de ces deux ecclésiastiques forcenés, que Lebon était excité, soutenu dans la carrière du crime par les conseils de Duquesnoy. « Courage, lui mandait-il, va toujours » ferme; nous reviendrons Saint-» Just et Lebas, et çà ira bien plus » *roide.* » Des jurés, quoique excessivement révolutionnaires, avaient acquitté quatre accusés; Duquesnoy écrivit à cette occasion à son collègue: « Fais-moi mettre ces gredins-» là dedans (les jurés), ou je me » brouille avec toi. J'étais à dîner » avec Robespierre, lui disait-il en-» core, lorsqu'il a reçu ta lettre; va » ton train, et ne t'inquiète de rien, » la guillotine doit marcher plus que » jamais. » Il voulait qu'on incarcérât tous les nobles, sans en excepter même ceux qui avaient donné, à la révolution, les gages les plus positifs et les plus forts. Se souvenant du verset de l'Écriture, qu'il avait psalmodié tant de fois: *Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes*, il voulait que les biens des émigrés fussent mis en vente par petites parties, et que les pauvres eussent la faculté de les acheter à l'exclusion des riches. Dans une de ses missions, il fit fusiller un malheureux conducteur de convois militaires, parce qu'il aperçut une fleur de lys sur son sabre.

Ce moine féroce n'épargnait pas même ses proches parents; il en fit incarcérer plusieurs. C'était une caricature vivante des Brutus de la république romaine. Il assomma un jour, et laissa pour morte une de ses cousines qui s'était hasardée à lui demander la liberté de quelques détenus. Après le 9 thermidor, Duquesnoy persista d'abord dans son système de destruction et de spoliation, et accusa, aux jacobins, ceux qui avaient abattu Robespierre, de n'avoir agi ainsi que pour se mettre à sa place. Cependant, en 1795, la monstruosité des crimes révolutionnaires dévoilés chaque jour, et auxquels il avait pris tant de part, parut l'épouvanter. Il nia avoir été le partisan de Robespierre; c'était annoncer qu'il voulait se réunir à ceux qui l'avaient fait périr. Plusieurs, en effet, n'étaient guères moins coupables que lui; mais il fut assez maladroit pour prendre part à l'insurrection du 1er prairial (20 mai 1795), et il fut arrêté avec les principaux chefs de cette grande émeute, livré avec eux à une commission militaire qui le condamna à mort le 16 juin 1795. Lorsqu'on lui annonça son arrêt, il dit avec sang-froid : « Je désire que le sang que je vais répandre soit le dernier sang innocent qui sera versé. » Et il se poignarda en criant : *Vive la République!* On le transporta tout sanglant dans la prison, où il expira. — Son frère fut général pendant la révolution; il ne se montra pas moins féroce que lui. Il fut d'abord employé à l'armée de Sambre et Meuse, et ensuite dans la Vendée. Partout il se distingua par sa valeur et se déshonora par ses excès. Il s'intitulait lui-même le *boucher de la Convention;* et, à ce titre, il fit massacrer jusqu'aux femmes et aux enfants. Il battit plusieurs fois le général Charrette, et contribua beaucoup à terminer la guerre. Destitué après le 9 thermidor (27 juillet 1794), il vécut dans l'obscurité, et finit par mourir, en 1796, dans l'hôtel des Invalides, où il avait été admis par suite de ses nombreuses blessures.

B—u.

DURAFORT. *Voy.* DURFORT.

DURAM (ANTONIO FIGUEIRA), naquit à Lisbonne. Dès son enfance il montra les dispositions les plus rares pour la haute poésie; malheureusement, au lieu de cultiver sa langue maternelle, il appliqua son talent à la poésie latine, et son nom et ses ouvrages sont restés et resteront obscurs. Il n'avait pas encore atteint sa seizième année, qu'il avait composé un poëme épique en trois livres, dont S. Ignace est le héros. Le père du jeune Duram voulait qu'il sût faire autre chose que des vers, et qu'il joignît à ce talent agréable et brillant des connaissances plus solides et plus utiles. Il l'envoya à Coïmbre pour y étudier la philosophie et la jurisprudence. Duram obéit, non sans un peu de peine, et espérant bien pouvoir revenir quelque jour à ses études favorites. C'est à ce changement d'existence et à ces espérances secrètes que font allusion les beaux vers qui terminent l'*Ignatiade :*

Hæc super Ignati gestis comitumque canebam,
Cum me secretas rerum cognoscere causas
Ire jubet genitor : quare mea fistula lauro
Pendebit, quo plena sonet, viresque tacendo
Acquirat, possimque novos haurire liquores.

Duram était à peine de retour à Lisbonne, après s'être distingué dans les cours qu'il avait faits à Coïmbre, qu'il fut obligé de partir pour le Brésil, où le roi l'envoyait en qualité d'auditeur. Rien ne convenait moins à ses goûts qu'une telle place et un tel séjour; mais il venait de se marier, il était pauvre, et ne put refuser. Sa santé ne

résista pas à ce nouveau climat; il mourut, en 1642, dans la ville de Saint-Louis de Maragnan, à peine âgé de vingt-cinq ans. L'*Ignatiade*, publiée à Lisbonne en 1635, a été réimprimée dans le cinquième volume du *Corpus illustrium poetarum Lusitanorum*. Gallegos dit que les trois livres de l'*Ignatiade* sont égaux aux trois livres de la *Proserpine* de Claudien : l'éloge n'est pas aussi grand qu'il a voulu, ou qu'il aurait dû le faire; car Duram avait dit de lui :

Gallegus doctæ rarissima fama Minervæ est;
Divisum imperium Phœbus et ille tenent.

Ces éloges de contemporains à contemporains amusent presque toujours la postérité. A la suite de l'*Ignatiade*, on trouve, sous le titre de *Laurus Parnassea*, un recueil de vers latins sur différents sujets et dans des genres différents, des églogues, des épîtres, des épigrammes; et un autre poëme intitulé, *Templum æternitatis* : c'est un panégyrique des professeurs de l'université de Coïmbre. Duram a fait sur lui-même ces vers trop présomptueux :

Durabunt tua carmina, ô Figueira?
Aut Ignatiados decus manebit
Semper perpetuos memor per annos?
Ætas anne tuos futura versus
Laudabit studio tuo benigna?
Vives perpetuos, Figueira, in annos :
Vatem namque mori vetat Thalia.

Il est bien sûr que, malgré la Muse, Duram est *mort* même en Portugal, et qu'il ne doit qu'à notre grande exactitude la place qui lui est ici donnée. B—ss.

DURAMEAU (Louis), né à Paris en 1733, et mort à Versailles le 4 septembre 1796, fut professeur à l'académie de peinture, peintre de la chambre et du cabinet du roi, et garde des tableaux de la couronne. Son tableau de réception à l'académie est au plafond de la galerie d'Apollon, au Musée du Louvre : il représente l'*Eté*. Durameau cultiva la peinture historique avec succès pendant une grande partie du dernier siècle; il entendait bien la composition pittoresque, et quoique ses tableaux ne soient pas exempts du mauvais goût qui semblait égarer alors nos meilleurs artistes, ils méritent d'être cités encore de nos jours; ceux qui représentent la *Continence de Bayard*, et *un passage de l'Histoire de S. Louis*, étaient placés, avant la révolution, dans la chapelle de l'Ecole militaire, et sont regardés comme les meilleurs ouvrages de Durameau. Levasseur a gravé deux compositions de ce peintre : *Herminie sous les armes de Clorinde*, et *le retour de Bélisaire dans sa famille*. Les tableaux que Durameau a peints dans sa vieillesse sont si loin du mérite de ses autres ouvrages, qu'ils semblent être d'une autre main; le coloris en est sale, sans vérité; il est aussi cru de ton que les couleurs sur la palette, avant leur mélange. A—s.

DURAND (Guillaume), poète français du 12e. siècle, était né à Montpellier, d'une famille noble. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la jurisprudence, et Jean de Nostradamus assure qu'il avait composé plusieurs ouvrages de droit qui ne contribuèrent pas moins que ses poésies à le faire jouir d'une grande célébrité. Son amour pour l'étude ne put le préserver des atteintes d'une passion funeste qui abrégea sa vie. Dans un voyage en Provence il vit une dame, de la maison de Balbi, d'une beauté ravissante, et éprouva pour elle un sentiment auquel la contrainte donna de nouvelles forces. Un évanouissement de plusieurs heures ayant fait répandre le bruit de la mort de cette dame, Durand, accablé de douleur, mourut en demandant d'être inhumé dans le

tombeau de celle qu'il avait tant aimée. Cependant les secours de l'art ayant rappelé sa maîtresse à la vie, on ne put lui cacher la mort de Durand, et elle en conçut un chagrin si vif, qu'elle demanda à entrer dans un monastère, où elle termina ses jours. On place la mort de Durand vers 1172. Cependant la ressemblance des noms l'a fait confondre, par plusieurs biographes, avec Guillaume Durand *le spéculateur*, qui vivait plus d'un siècle après. Jean Nostradamus, dans ses *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, et Taisand, dans ses *Vies des Jurisconsultes*, ont tellement embrouillé ce qui concerne l'un et l'autre, qu'on craindrait d'alonger cet article de la liste de leurs erreurs.

W—s.

DURAND (Guillaume), surnommé le *Spéculateur*, naquit à Puy-Moisson, diocèse de Riez (1), vers 1232, d'une famille distinguée. Ses parents l'envoyèrent étudier le droit d'abord à Lyon, sous Henri de Suze, depuis cardinal d'Ostie, et ensuite à Bologne, où il fit dans cette science de rapides progrès. Après avoir pris ses degrés dans cette dernière ville, il y donna des leçons publiques, ensuite à Modène, et avec une telle réputation que Clément IV le fit venir à Rome, et voulant l'y fixer le nomma chapelain et auditeur de *Rote*. Grégoire X, successeur de Clément, ayant assemblé un concile à Lyon en 1274 pour délibérer sur les moyens de faire cesser le schisme des Grecs, Durand y assista, et fut l'un des prélats chargé d'en rédiger les actes. A son retour en Italie il fut nommé gouverneur du Patrimoine de St.-Pierre. Pendant son administration, les habitants de Forli et des provinces voisines s'étant révoltés contre l'autorité du Saint-Siége, Durand, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion pour les faire rentrer dans le devoir, les y contraignit par la force; mais la violence qu'il avait été obligé d'employer excita contre lui une haine universelle, et ce fut pour s'y soustraire qu'il repassa en France. Echard pense que c'est à cette époque que Durand entra dans l'ordre de S. Dominique; mais ce fait est assez généralement regardé comme une fable, et l'on peut croire que le désir d'ajouter au catalogue des écrivains de son ordre un homme du mérite de Durand, a rendu le P. Echard peu difficile sur les preuves. On a dit qu'en rejetant l'opinion d'Echard il existe dans la vie de Durand une lacune difficile à remplir: mais l'objection tombe, si l'on observe qu'il fut pendant ce temps doyen de l'église de Chartres. Durand fut nommé en 1287 évêque de Mende, et Boniface VIII lui offrit l'archevêché de Ravenne en 1295. Il refusa cette nouvelle dignité par attachement pour son clergé; mais à la prière du pape il consentit à se rendre à Rome l'année suivante, fut chargé d'une mission importante pour l'île de Cypre, et mourut, à son retour, le 1er. novembre 1296. Son corps fut inhumé dans l'église de Ste.-Marie-de-la-Minerve, où on lit son épitaphe. Durand avait composé plusieurs ouvrages estimés de son temps, mais qui ne sont plus recherchés que des curieux. On en donnera la liste exacte: I. *Repertorium aureum juris*, Venise, 1496, in-fol. Il y a des éditions qui portent

(1) Les Languedociens prétendent qu'il était de Puimisson, près de Beziers, et citent son épitaphe comme supposant qu'il était de ce diocèse. Cette prétention, dont on voit déjà des traces dans les Recherches de Pasquier (IX, 34), est développée dans une réclamation insérée dans le Bulletin de la société des arts de Montpellier, par M. Peitavin, secrétaire de l'académie de Toulouse. B—t.

le titre de *Breviarium aureum;* II. *Speculum judiciale*, Strasbourg, 1473; Bologne, 1474, 4 parties en un volume in-folio. C'est cet ouvrage qui lui mérita le nom de *Spéculateur* et de *père de la pratique*. Les éditions en sont très nombreuses; mais celles qu'on vient d'indiquer sont les seules recherchées; III. *Commentarium in sacro-sanctum Lugdunense concilium secundum sub Gregorio X celebratum anno 1274, et constitutiones ejus decretales*, Fano, 1569, in-4°. Simon Majolus, qui a tiré cet ouvrage de la poussière des bibliothèques, l'a orné d'une préface et de la vie de l'auteur; IV. *Rationale divinorum officiorum libris VIII distinctum*, Mayence, Jean Fust et Pierre Schoyffer de Gernsheim, 1459, in-fol. (*Voy.* Fust). Tous les exemplaires en sont imprimés sur peau de vélin, et sont très recherchés. On a cru long-temps que cet ouvrage était le second imprimé avec date certaine; mais c'est tout au plus le troisième, puisque les deux éditions du *Psautier*, 1457 et 1459, sont antérieures. On a donné une foule d'éditions de cet ouvrage dans le 15e. siècle, le 16e., et il a été réimprimé au moins deux fois encore dans le 17e. Les plus recherchées, après l'originale, sont celles d'Augsbourg, 1470, in-fol.; de Rome, 1473 et 1477; d'Ulm, 1473 et 1475. L'édition la plus récente que l'on connaisse est celle de Lyon, 1672, in-4°. On attribue encore à Durand les ouvrages suivants restés manuscrits: *Commentaria in Gratiani Decretum; Commentarium in Nicolai III constitutiones; Statuta pro cleri sui mimatensis instructione.* Le premier est cité par Majolus, et il est fait mention des deux autres dans l'épitaphe de Durand. W-s et B-t.

DURAND (Guillaume), neveu du précédent, lui succéda dans l'évêché de Mende, en 1296, assista au concile œcuménique de Vienne, en 1311, fut l'un des prélats chargés d'examiner la conduite des Templiers, et mourut en 1328. On lui doit: *Tractatus de modo generalis concilii celebrandi*, Lyon, 1531, in4°.; Paris, 1545, 1617 et 1635, in-8°., et enfin dans un recueil de pièces sur le même sujet, publié par Faure, docteur de Sorbonne, Paris, 1661, in-8°. Cet ouvrage est estimé. Durand l'avait composé à l'occasion du concile de Vienne. Philippe Probus, jurisconsulte de Bourges, a pris soin de l'édition de 1545, qu'il a dédiée aux Pères du concile de Trente; mais il attribue l'ouvrage à Guillaume Durand, l'auteur de *Speculum*, et c'est une erreur qu'il est d'autant plus essentiel de relever, qu'elle a été copiée plusieurs fois. W—s.

DURAND (Nicolas). *Voy.* Villegagnon.

DURAND (Guillaume), conseiller du roi au présidial de Senlis, sa patrie, mort en 1585, a paraphrasé en vers français les *Satires de Perse*, Paris, 1575 et 1586, in-8°. L'épître dédicatoire adressée à Pierre Chevalier, évêque de Senlis, est datée de 1567, ce qui peut faire supposer une édition antérieure à celles qu'on vient de citer. Selis n'a pas compris Durand dans le nombre des traducteurs de Perse, dignes de quelque attention; cependant le soin qu'il a pris d'éclaircir, par des notes, les passages les plus obscurs, n'a pas été inutile à ceux qui ont travaillé depuis sur le même auteur. Duverdier attribue encore à Durand une *Elégie adressée à Henri de Lorraine, duc de Guise*, Paris, 1569, in-4°.; mais il en copie le titre d'une manière si peu exacte,

qu'on ne sait si l'original était latin ou français, et si Durand en est l'auteur, ou seulement le traducteur. W—s.

DURAND (Bernard), né à Challon-sur-Saône, vers 1560, fut reçu avocat au parlement de Bourgogne, en 1584. Ce que rapporte Papillon du séjour de Durand à Clermont, ne mérite aucune confiance. La préface de la première édition des *Origines* de cette ville, n'est pas de Bernard, mais de Bertrand Durand, imprimeur de l'ouvrage. La ressemblance des noms a trompé Papillon, uniquement occupé de découvrir de nouveaux titres littéraires à ses compatriotes. Bernard Durand, après quelques années de séjour à Dijon, revint dans sa patrie, où il exerça sa profession avec succès. Il fut nommé maire en 1616, et mourut le 21 janvier 1621. On a de lui : I. *Présentation des lettres octroyées aux PP. Mineurs pour l'établissement d'un couvent à Challon-sur-Saône*, Lyon, 1597, in-8°. Cette pièce, suivant Papillon, renferme des choses curieuses pour l'histoire. II. *Défense pour la préséance de la ville de Challon en l'assemblée des états de Bourgogne*, Lyon, 1602, in-4°.; III. *Privilèges octroyés aux habitants de Challon, par les rois de France et les ducs de Bourgogne*, Challon, 1604, in-4°. Ces deux pièces ont été réimprimées dans l'*Illustre Orbandale* du Père Bertaud. IV. *Instituts* ou *Droit coutumier du duché de Bourgogne*. Cet ouvrage était resté manuscrit. Joseph Durand, petit-fils de l'auteur, en donna une édition avec des notes, Dijon, 1697, in-12.; la dernière est de 1735. Bouhier en parle avec éloge. Durand avait encore laissé manuscrits, suivant le P. Jacob, un *Traité de l'excellence de la langue hébraïque*; un autre *des Magistrats*; quatre livres *des Choses sacrées et divines*; cinq livres *de la Police de France*, et un *Recueil d'arrêts du parlement*. — Durand (*Bernard*), son petit-fils, receveur du clergé, né à Challon, en 1631, mort en 1726, a publié une *Description en vers français des bains d'Aix en Savoye*; sans date, in-4°. W—s.

DURAND (Joseph), autre petit-fils de Bernard, maire de Challon, naquit en cette ville en 1643. Après avoir fréquenté le barreau à Dijon, pendant quinze années, il fut pourvu de la charge d'avocat-général au parlement, et la remplit pendant vingt-huit ans. En récompense de ses longs services, il obtint des lettres de conseiller d'honneur en 1709, et mourut en 1710, à l'âge de soixante-sept ans. « Il avait, » dit Papillon, l'esprit vif et pénétrant, une éloquence aisée et naturelle, des expressions mâles et » vigoureuses. » Les conclusions qu'il a données dans des causes d'un intérêt public sont encore estimées. On a de lui : Un *Mémoire pour justifier que les héritages du duché de Bourgogne sont présumés de franc-alleu*, inséré dans la *Coutume* de cette province, par Taisand. Il a laissé manuscrit un *Recueil d'arrêts du parlement, de 1681 à 1701*. On en conservait une copie dans la bibliothèque du président Bouhier (*Voy.* plus haut l'article Bernard Durand). W—s.

DURAND (Laurent), né à Ollioules, près Toulon, en 1629, mort à La Ciotat, près Toulon, en 1708, fut aumônier des religieuses Bernardines de La Ciotat et du Bon Pasteur de Toulon. On a de lui : les *Cantiques de l'ame dévote, divisés en douze livres*, Marseille, 1693, in-12. Cet ouvrage a fait dire que Durand était plus pieux que poète. Les femmes du

peuple savent par cœur ces cantiques. Le plus célèbre, qui passe pour le chef-d'œuvre de l'auteur, est connu sous le nom de *Cantique de Joseph*, et commence par ces mots :

Permettez qu'avec franchise
Je vous dise, etc.

Dans les innombrables réimpressions des cantiques de Durand, on en trouve quelques-uns qui ne sont pas de lui. On attribue au P. Surin, jésuite, le cantique intitulé : *le Désert de la foi*. Durand a laissé en manuscrit des *Maximes chrétiennes avec des réflexions morales sur la passion de J.-C.*, tirées des Saints Pères et de la Vie des Solitaires. A. B—T.

DURAND (Catherine Bédacier, née), morte à Paris en 1736, dans un âge avancé. Cette dame écrivait avec une facilité presqu'égale en vers et en prose ; son style est déparé par des expressions trop familières, mais il ne manque pas de naturel, ni même d'une certaine élégance. On trouve dans ses romans cette sorte d'intérêt qui naît d'une suite d'événements extraordinaires, enchaînés avec art, et dont on ne prévoit pas la fin ; mais on n'y remarque nulle peinture des mœurs, nulle connaissance de la marche des passions. On doit rappeler ici que Mme Durand remporta le prix de poésie à l'académie française en 1701, pour une ode sur ce sujet : *Le roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme que par celles qui font les grands rois.* Il est presqu'inutile d'ajouter que cette pièce est excessivement médiocre, et qu'à peine on y remarque quelques strophes qui puissent justifier sinon le jugement, du moins l'indulgence de l'académie. Les Œuvres de cette dame ont été recueillies à Paris en 1737, 6 vol. in-12. On y trouve : I. *la Comtesse de Mortane*, Paris, 1699 ; la Haye, 1700, 2 part. in-12. Si l'on en retranchait un tiers, dit Lenglet Dufresnoy, avec quelques termes un peu trop populaires, ce serait un de nos plus jolis romans. II. *Les Petits soupers d'été*, Paris, 1699 et 1733, 2 parties in-12 ; III. *Mémoires secrets de la cour de Charles VII*, Paris, 1700, 2 parties in-12 ; 1734. On ne doit point étudier dans un roman l'histoire de ce règne intéressant. IV. *le Comte de Cardonne, histoire sicilienne*, Paris, 1702, in-12 ; V. *les Belles Grecques*, ou *l'Histoire des plus fameuses courtisannes de la Grèce*, Paris, 1712 ; Amsterdam, 1715, in-12. L'ouvrage ne tient pas ce que le titre promet. Les seules courtisannes dont on y trouve les vies, sont : Rhodope, Aspasie, Laïs et Lamia. VI. *Henri, duc des Vandales*, Paris, 1714, in-12 ; VI. *Mélanges de poésies et onze comédies proverbes.* On attribue encore à Mme Durand, *les Aventures galantes du chevalier de Thémicourt*, Lyon, 1706, et Bruxelles, in-12 ; et l'*Histoire des amours de Grégoire VII, du cardinal de Richelieu, de la princesse de Condé et de la marquise d'Urfé*, Cologne, 1700, in-12. L'auteur de ce dernier ouvrage a eu la hardiesse d'annoncer, dans la préface, qu'il n'y a rien de fabuleux dans ses récits ; mais Bayle a pris soin de prémunir les lecteurs contre cette assertion vraiment coupable. *Dictionn. historique*, article Grégoire VII, note *i*. W—S.

DURAND (Léopold), bénédictin, né à Saint-Mihel, en Lorraine, le 29 novembre 1666, fut pourvu d'un canonicat à l'âge de huit ans ; mais ne se sentant aucune vocation pour l'état ecclésiastique, il le résigna à son frère. Il prit ensuite ses degrés en droit à Pont-à-Mousson, et exerça

la profession d'avocat à Metz, puis à Paris. Doué d'un goût très vif pour les arts, il consacra tous ses loisirs à l'étude de l'architecture, et il y avait fait des progrès très remarquables, lorsqu'il forma le projet de passer le reste de ses jours dans la retraite. En conséquence, il se rendit à l'abbaye de Munster, en Alsace, et il y prit l'habit de St. Benoît le 11 février 1701, à l'âge de trente-sept ans. Ses supérieurs ne tardèrent pas à connaître les talents du sujet qu'ils venaient d'acquérir, et ils les employèrent au profit des différentes maisons de l'ordre. C'est à Dom Durand qu'on doit le plan du château de Commercy, et ce fut lui qui en surveilla la construction. En visitant les travaux il fit une chûte dont il resta incommodé toute la vie. Il mourut à Saint-Avold le 5 novembre 1749. Il avait composé un *Traité des bains et des eaux de Plombières.* Dom Calmet le fit imprimer avec des additions, Nancy, 1749, in-8°. Les gravures qui accompagnent cet ouvrage ont été faites sur les dessins de Dom Durand. Il a laissé un grand nombre de plans, de projets restés sans exécution, et plusieurs ouvrages importants par le sujet, dont on trouve la liste dans la *Biblioth. de Lorraine.* W—s.

DURAND (Jacques), peintre, né à Nancy, en 1699, fut d'abord élève du précédent, et ensuite de Nattier, dont il vint chercher les leçons à Paris. Revenu dans sa patrie, Durand la quitta de nouveau pour aller à Rome se perfectionner dans son art. Les ouvrages qu'il envoya de cette capitale des arts à Nanci, lui méritèrent la protection du grand-duc Léopold, qui lui accorda la pension qu'il faisait aux artistes envoyés et entretenus à Rome à ses frais. Il travailla dans cette ville pendant huit ans, sous les maîtres les plus habiles de cette époque. A son retour dans sa patrie, il fit pour plusieurs églises de Nanci des travaux qui furent admirés et ajoutèrent à sa réputation. Plusieurs villes lui demandèrent un grand nombre de tableaux, parmi lesquels il faut distinguer ceux qu'il fit pour l'église des Jésuites de l'université de Pont-à-Mousson. Durand composait facilement; son dessin ne manque pas de correction, et son coloris a de l'éclat. Il mourut à Nanci en 1767. A—s.

DURAND (David), ministre protestant et membre de la société royale de Londres, naquit vers 1681, à St.-Pargoire-en Languedoc, et mourut à Londres le 16 janvier 1763. Reçu ministre à Bâle, à l'âge de vingt-deux ans, puis nommé, en Hollande, chapelain d'un régiment de protestants languedociens réfugiés, son malheur le conduisit en Espagne avec sa troupe. Là, il fut reconnu pour hérétique par des paysans, qui le destinèrent charitablement à être échaudé tout vif. Le duc de Berwick le délivra; il parvint à se sauver à Montpellier, puis à Genève, ensuite à Rotterdam, où il se lia d'amitié avec Bayle. Vers 1714, il se rendit à Londres, et fut nommé ministre de l'église française de la Savoie; il en exerça les fonctions jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, qu'il mourut. Durand était fort sensible à la louange; mais, quoique, de son temps, il dût passer pour un homme très instruit, ses ouvrages ne peuvent, dans aucun genre, occuper le premier rang. Son style, en général, est inégal et sans force; ses poésies sont médiocres, ses sermons, ses histoires, sans couleur; et ses travaux sur Pline ont été de beaucoup surpassés de nos jours. Ils consistent en deux volumes in-folio. I. *Histoire de la peinture ancienne*,

extraite du 35e. livre de l'histoire naturelle de Pline, avec le texte latin corrigé sur les manuscrits de Vossius, et sur la première édition de Venise; éclairci par des remarques nouvelles, Londres, Bowyer, 1715. Malgré les travaux postérieurs de Falconnet, cette histoire est encore à faire. II. *Histoire naturelle de l'or et de l'argent, extraite du 33e. livre de Pline, avec le texte corrigé sur les manuscrits de Vossius, éclairci par des remarques nouvelles, outre celles de J. F. Gronovius*, Londres, Bowyer, 1729. Cette traduction est suivie d'un *Poëme sur la chûte de l'homme et sur les ravages de l'or et de l'argent.* III. *C. Plinii historiæ naturalis ad Titum imperatorem præfatio, ex manuscriptis et veteri editione recensa et notis illustrata*, Londres, Robert, 1728, in-8°. Durand en publia, en 1734, une traduction française. Il avait annoncé, par souscription, l'*Histoire de la sculpture*, également tirée de Pline; cet ouvrage n'a point été publié. Ses autres principales productions sont: IV. *la Vie et les sentiments de Lucilio Vanini*, Rotterd., 1717, in-12; dirigée, comme de raison, contre l'accusé d'athéisme. V. *la Religion des Mahométans, tirée du latin d'Adrien Reland, avec une profession de foi mahométane*, la Haye, 1721, in-12. C'est le meilleur ouvrage de Durand. VI. *Sermons choisis sur divers textes de l'Écriture-Sainte*, Rotterdam, 1711, in-8°., rare; Londres, 1728, in-8°., encore plus rare. VII. *Histoire du seizième siècle, avec la Vie de de Thou*, Londres, 1725-1732, 7 vol. in-8°.; VIII. *Onzième et douzième volumes de l'Histoire d'Angleterre de Rapin Thoyras*, la Haye, 1734; Paris, 1749, in-4°., très inférieurs à ceux de l'auteur primitif. IX. *Académiques de Cicéron, trad. en français avec le texte latin*, Londres, 1740, in-8°., extrêmement rare. X. Une *Éloge de Périzonius;* une *Notice sur Pierre de Valentia; l'Abbé Petit Maître*, ou *la Servante raisonnable*, imité d'Erasme; une *édition* des *Aventures de Télémaque*, avec la vie de Fénélon et les Imitations des poètes latins et grecs; ces dernières fournies par Fabricius, Hambourg, 1731, 2 vol. in-12, etc. M. Barbier, qui, le premier en France, a bien fait connaître David Durand, a publié sur sa vie et ses ouvrages une notice très-exacte, insérée d'abord au tom. 4 de la huitième année du Magazin Encyclopédique, et dans le Dictionnaire des anonymes, puis imprimée séparément avec des augmentations, Paris, 1809, 23 pag. in-8°. D. L.

DURAND (Ursin) *V.* Martène.

DURAND (Jean-Baptiste-Léonard), né à Limoges, fut d'abord consul de France à Cagliari, et ensuite attaché au ministère de la marine. Les intéressés de la compagnie du Sénégal le désignèrent, en 1785, pour aller gérer leurs affaires en Afrique. Il partit du Hâvre le 13 mars, et arriva à sa destination le 10 avril suivant. Pendant son administration, il chercha à donner de l'extension au commerce de la compagnie, et à cet effet fit faire par terre un voyage à Galam, afin de profiter de cet essai pour éviter le voyage par eau, toujours accompagné de dangers imminents pour la santé de ceux qui l'entreprennent, et qui d'ailleurs ne peut avoir lieu qu'à une époque déterminée de l'année. Il conclut, avec les rois et les chefs des tribus maures de la rive droite du Sénégal, des traités pour régler le commerce de la gomme, qu'eux seuls vendent aux Français, et les présents que

l'on a coutume de leur faire annuellement pour s'assurer cette traite. Il prenait de même beaucoup de mesures pour monter en grand l'établissement de la compagnie, qui de son côté trouva que Durand ne mettait peut-être pas assez d'économie dans sa gestion. Rappelé en 1786, il quitta l'île St.-Louis, le 24 juillet. Le 12 septembre suivant on s'aperçut que le navire avait fait fausse route, et qu'au lieu de prendre la Manche il était entré dans le canal de Bristol. Le temps était affreux, le navire fut brisé sur les rochers de la rade de Tenby, à la côte méridionale du pays de Galles. Durand et ses compagnons d'infortune furent accueillis avec la plus généreuse hospitalité par le capitaine Trollop, de la marine royale anglaise, qui habitait un château voisin. Depuis son retour en France, Durand remplit diverses places dans l'administration. Il était en dernier lieu allé rejoindre en Espagne un général de ses amis; c'est dans ce pays qu'il est mort vers la fin de 1812. On a de lui : *Voyage au Sénégal, dans les années* 1785 *et* 1786, Paris, 1807, in-4°., ou 2 vol. in-8°., et un atlas. L'auteur avait passé trop peu de temps au Sénégal, et y avait été trop occupé de la gestion des affaires qui lui étaient confiées, pour pouvoir donner une grande latitude à ses observations. Son livre contient peu de détails neufs; on y trouve beaucoup de choses empruntées à Labat et à d'autres écrivains qui ont donné des relations du Sénégal et des pays voisins. Durand a au moins la bonne foi de convenir de ces emprunts. Ce que son ouvrage offre de plus intéressant est la relation du Voyage de Rubault son agent, de l'île Saint-Louis à Galam, par terre. On regrette néanmoins que la route d'un lieu à un autre y soit simplement désignée par le nombre d'heures de marche, ce qui ne peut faire connaître que la distance approximative, et que la position respective des lieux ne soit pas indiquée d'après les points de l'horizon. Il en résulte que cet itinéraire perd beaucoup de l'importance qu'il pourrait avoir pour la géographie. On peut porter sur l'atlas le même jugement que sur le livre. Les cartes et les planches sont la plupart tirées d'autres auteurs; quelques-unes des dernières sont entièrement étrangères au Voyage de Durand, et par conséquent inutiles. Les cartes offrent la trace du Voyage du Sénégal à Galam, par terre, et celui des routes de Mungo-Park, et d'autres voyageurs. Cet atlas contient aussi les textes français et arabe, des traités conclus au Sénégal entre Durand et les Maures. Le texte arabe a été revu par M. Silvestre de Sacy, qui en a suivi l'impression et y a joint des notes pour l'éclaircir et en rendre la lecture plus facile.

E—s.

DURAND DE SAINT-POURÇAIN (Guillaume), de l'ordre des frères prêcheurs, né en Auvergne, fut maître du sacré palais, évêque du Puy en 1318, et de Meaux en 1326; on croit qu'il mourut en 1333. On a de lui : I. *in sententias theologicas Petri Lombardi commentariorum libri quatuor*, 1508, in-fol.; 1515, in-fol.; cette édition fut donnée par le docteur J. Merlin; l'ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, et entre autres avec des corrections par divers auteurs, Lyon, 1569, in-fol.; Venise, 1586, in-fol.; II. *De origine jurisdictionum sive de jurisdictione ecclesiasticâ et de legibus*, Paris, 1506, in-4°.; III. *Statuta synodi diœcesanæ aniciensis anni* 1320, imprimés dans l'ouvrage du P. Gissey, intitulé *Discours historique de la dévotion à N. D. du Puy en Ve-*

lay, Lyon, 1620, in-8°.; il avait fait un traité *De statu animarum sanctarum postquàm resolutæ sunt à corpore;* il y réfutait les sentiments du pape Jean XXII sur la béatitude des élus jusqu'au jour du jugement; cet ouvrage est perdu, ou du moins resté manuscrit. Durand de Saint-Pourçain « né avec un génie vif et » subtil, dit le *Dictionnaire historique des auteurs ecclésiastiques*, » voulut parler et écrire de lui même, » et quoique dominicain il s'éloigna » souvent des opinions de S. Tho- » mas. » On l'appela le docteur très résolutif, parce qu'il avança beaucoup de sentiments nouveaux. C'est une de ses opinions qui a fourni le sujet de l'ouvrage intitulé : *Durand commenté* (*Voy.* CALLY). — DURAND-DURANDELLO, ou DURANDELLE, suivant quelques auteurs parent et même neveu de Durand de Saint-Pourçain, était son contemporain et son confrère dans l'ordre de S. Dominique. Il était né à Aurillac, et a défendu la doctrine de S. Thomas contre les attaques de son parent. Son ouvrage commençait par ces mots : *Sedens adversùs fratrem tuum loquebaris*, et était intitulé : *Durandellus super quatuor libros sententiarum contrà corruptorem Thomæ.* Il n'a pas vu le jour. Il en existait un manuscrit dans la bibliothèque de St. Victor ; d'autres manuscrits sont intitulés : *Solutiones ac responsiones ad reprobationes rationum sancti Thomæ.* A. B—T.

DURAND-FAGE. *Voy.* FAGE.

DURANDE (JEAN-FRANÇOIS), médecin français, membre distingué de l'académie de Dijon, sa patrie; se trouvant nommé professeur de botanique, il chercha à propager le goût de cette science parmi ses concitoyens, par des livres utiles. Il en fit d'abord sentir les avantages dans le discours par lequel il fit l'ouverture de ce cours le 2 mai 1774, et qui a été imprimé dans le *Journal de Physique* de la même année. Il en développa ensuite les principes dans ses *Notions Elémentaires* (1781 , in-8°.), avec une grande carte synoptique pour développer le système qu'il avait adopté. Il en fit enfin l'application aux plantes des environs dans sa *Flore de Bourgogne*, 2 volumes in-8°., Dijon, 1782. Parmi les plantes dont il donna le catalogue, il s'en trouve de curieuses ; il a aussi cherché à faire connaître ceux qui l'avaient précédé dans la recherche des plantes de ce pays. Il donna entre autres le catalogue des plantes des environs de Cluni, rangées sur une méthode particulière par Desmoulins, qui était lié avec lui et avec Commerson. Durande est aussi auteur (en société avec MM. Maret et Guyton de Morveau) des *Eléments de chimie rédigés dans un nouvel ordre*, 1778, in-8°. Il a publié un *Mémoire sur l'abus de l'ensevelissement des morts*, etc., Strasbourg, 1789, in-8°.; et des *Observations sur l'efficacité du mélange d'Ether sulfurique et d'huile volatile de térébenthine dans les coliques hépatiques, produites par des pierres biliaires*, 1770, in-8°. Ce dernier ouvrage a été traduit en allemand. Il fit paraître en outre, dans le recueil de l'académie de Dijon, trois Mémoires, sur la *Coralline articulée*; sur les *Plantes astringentes indigènes*, et sur un nouveau *Moyen de multiplier les arbres étrangers*, années 1782 et 1783; enfin, dans le *Journal de Physique* de 1788, il donna les moyens d'extraire de l'huile du grand chardon, ou *onopordon*. Durande est mort le 23 janvier 1794. D—P—S.

DURANS, poète français qui florissait vers l'an 1300, est auteur d'un conte, intitulé les *Trois bossus*, inséré dans le recueil des *Fabliaux*, de Barbazan, et traduit en prose dans la collection de Legrand d'Aussy. Fauchet a cité ce conte dans son livre de *l'Origine de la langue et de la poésie françoise*, mais il n'en donne pas un extrait assez détaillé, comme on l'a dit dans le *Dictionnaire universel*, puisque l'article n'a que trois lignes. On voit cependant que le manuscrit dont s'est servi Fauchet, différait, du moins pour le dénoûment, de celui d'après lequel Legrand a fait sa traduction. Legrand dit que les imitations de ce conte sont assez nombreuses, mais qu'il ne peut en citer aucune, parce que la liste s'en trouvait parmi les papiers qu'on lui a égarés. Cet aveu de Legrand n'empêche pas que dans le nouveau dictionnaire on assure positivement qu'il indique les différentes imitations, tant en prose qu'en vers, faites d'après le conte dont il s'agit. W—s.

DURANT (Gilles), sieur de la Bergerie, avocat au parlement de Paris, était né à Clermont vers 1550. Après avoir terminé ses études, il prit ses degrés en droit, et parut au barreau, où il ne tarda pas à se faire remarquer parmi ses confrères. Ant. Mornac loue son rare savoir et son éloquence. Loysel dit qu'il fut du nombre des avocats chargés de réformer la coutume de Paris. Cependant, à l'en croire lui-même, il ne se sentait que de la répugnance pour sa profession, et il aurait refusé la fortune la plus brillante s'il eut fallu l'acquérir par ce moyen. Il acheta une maison près de Paris; et il y passait tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires. C'est-là qu'il se livrait à son penchant invincible pour la poésie, et que, suivant l'usage des poètes contemporains, il célébrait les charmes de ses maîtresses imaginaires. Pendant les troubles de la Ligue, il se montra toujours fidèle au parti du roi. On croit même qu'il eut part à la *Satyre Ménippée*, ouvrage qui fut très utile à Henri IV, par le ridicule dont il couvrit ses ennemis. Durant mourut, en 1615, âgé d'environ 65 ans. Ses *Poésies* ont été imprimées séparément, Paris, 1587, in-8°., et 1594, in-12. Elles ont été souvent réunies à celles de Bonnefons son ami. (*Voy.* Bonnefons.) Le recueil de Durant contient des poésies amoureuses, l'imitation de la *Pancharis* de Bonnefons, des odes, des sonnets, des élégies, des chansons et la traduction de quelques psaumes. Chacun connait ses *Vers à ma commère sur le trépas de l'âne ligueur;* c'est un chef-d'œuvre de fine plaisanterie et de naïveté; il y a de la grâce dans ses imitations de la *Pancharis* et dans ses poésies galantes. Dreux-du-Radier le regarde comme un de nos meilleurs poètes avant Malherbe. On peut cependant lui reprocher l'usage trop fréquent des diminutifs et l'emploi des mots composés, mis en vogue un moment par Ronsard, dont l'excessive réputation a été très funeste à notre littérature. — L'abbé d'Artigny a confondu Durant avec un auteur du même nom, rompu vif, le 16 juillet, en 1618, pour avoir publié contre le roi, un libelle intitulé la *Ripozographie*. Pierre Boitel, témoin oculaire du supplice de Durant, rapporte qu'il demanda pardon au roi, son bienfaiteur, et mourut avec assez de fermeté. Deux jeunes florentins de la maison des Patrices furent exécutés après lui, pour avoir traduit son ouvrage en italien. W—s.

DURANT (Jacques), en latin *Caselius*, du nom d'une terre qu'il

possédait près de Riom, était né dans cette ville vers 1560. Il étudia le droit à l'université de Bourges, sous Cujas, mais son goût l'entraînait vers les lettres et sa fortune lui permettait de s'y livrer. Dans le temps que la peste ravageait l'Auvergne, il se retira à Caselle, et là, seul, oubliant les dangers qui l'environnaient, il s'appliqua à mettre en ordre les observations que lui avait fournies une lecture assidue des auteurs anciens. Il les publia sous le titre de *Variarum lectionum libri II*, Paris, 1582, in-8°. Jean Gruter les a insérées dans le tom. III de son *Thesaurus criticus*. Durant promettait une suite à cet ouvrage, mais elle n'a point paru et c'est une perte. Il avait aussi composé des poésies latines dans le genre érotique. On cite entre autres une pièce intitulée : *De amoris imperio*, qu'il avait dédiée à Bonnefons son ami. Durant était également lié avec Courtin, Turnèbe, Bochel, etc. On croit qu'il mourut, en 1603, dans un âge peu avancé.

W—s.

DURANT (dom Marc), chartreux, né à Aix, dans le 16e. siècle, est auteur d'un poëme intitulé : *La Magdaliade, ou Esguillon spirituel pour exciter les ames pécheresses à quitter leurs vanités et faire pénitence à l'exemple de la très sainte pénitente Magdeleine*, Tours, 1622, in-12. Ce poëme est divisé en cinq chants; on ne peut rien imaginer de plus médiocre sous le rapport littéraire. Il est dédié à dom Bruno d'Affringues, par une épître qui contient l'éloge du fondateur et de l'ordre des chartreux. L'abbé de Marolles avait connu dom Durant, dans son extrême jeunesse. « Ce religieux, dit-il, qui » est mort fort âgé, était d'un na» turel jovial et grand amateur de » nouvelles. Il ne fut jamais une ame » plus sincère et plus cordiale que la » sienne, ni un homme plus soigneux » de s'acquitter de toutes les obliga» tions de son ordre très austère; et » quand il voyait que j'avais goût » à la poésie, jusqu'à celle de son » poëme, il était ravi et disait de moi » mille choses obligeantes, quoique » je ne fusse qu'un enfant. » W—s

DURANTE (Castor), medecin italien, né à Gualdo, mort à Viterbe en 1590. Il paraît qu'il jouit pendant sa vie d'une grande considération, car il fut médecin du pape Sixte V; et il publia plusieurs ouvrages qui eurent aussi beaucoup de vogue, mais qui sont maintenant oubliés : I. *De Bonitate et vitio alimentorum centuria*, Pesaro, 1565, in-4°. Il reproduisit cet ouvrage en italien, à Venise, sous ce titre : *Il tesoro della sanità*, Venise, 1586, in-8°. C'est une compilation, sous forme alphabétique, des propriétés attribuées aux différents aliments; chaque article commence par des vers latins pris dans la *Cœna* de J. B. Fiera. II. *Herbario nuovo con figure che rappresentano le vive piante che nascono in tutta Europa, e nell' Indie*, etc., 1 vol. in-fol., avec 879 figures en bois, représentant autant de plantes, Rome, 1583, in-fol., souvent réimprimé jusqu'en 1718; traduit en espagnol, 1667, in-4°.; l'*Hortulus sanitatis* de Pierre Uffenbach (Francfort-sur-le-Mein, 1609, in-fol.), en est la traduction allemande. C'est encore une compilation alphabétique, prise de tous les ouvrages précédents, tant pour le texte que pour les figures. Les vers latins même lui ont été disputés, quoique Durante les eût donnés comme de lui. On a dit qu'ils étaient copiés de Fiera, mais c'est une méprise. On a confondu cet ouvrage avec le précédent; dans celui-ci les vers sont tous

hexamètres, tandis que ceux de Fiera sont élégiaques. Il paraît certain que Durante cultivait la poésie latine. On a publié une de ses épigrammes, contre le tabac, dans un ouvrage d'Evrad à Utrecht. Il publia enfin, *Tractatus de usu radicis Mechoacan*, Anvers, 1587, in-8°. Un libraire de Venise rassembla toutes les figures de Durante, sous ce titre : *Theatrum plantarum, animalium, piscium, et petrarum*, 1656. Plumier lui avait consacré un genre sous le nom de *Castorea*, mais Linné l'a changé en *Duranta*. Il comprend des arbustes de l'Amérique équatoriale, qui font partie de la famille des *Gatiliers*. D—P—s.

DURANTE (François), un des plus grands compositeurs de l'Italie, naquit à Naples, en 1693, et fut élève du célèbre Alexandre Scarlatti, au conservatoire de St.-Onuphre. Il vint ensuite à Rome pour se perfectionner dans la science du contrepoint, puis retourna dans sa patrie, qu'il ne quitta plus, et où il mourut, en 1755, après avoir été toute sa vie attaché aux divers conservatoires de Naples. Durante est regardé comme le fondateur de l'école moderne, d'où sont sortis les Pergolese, les Traetta, les Sacchini et autres grands maîtres. Mais il se livra presque uniquement à la musique d'église, et ne travailla jamais pour le théâtre. Son style est sévère; son harmonie, la plus pure que l'on connaisse; ses modulations, à la fois savantes et naturelles. Personne n'entend mieux que lui à poser le ton d'une pièce, et jamais il ne le perd de vue. Ses motifs sont simples, et développés avec tant d'art qu'ils produisent sans cesse des effets nouveaux, fixent et ne lassent jamais l'attention de l'auditeur. En un mot, Durante est le modèle le plus parfait que puisse suivre un jeune compositeur, à quelque genre qu'il veuille se livrer. Le conservatoire de Paris possède une copie de ses œuvres, dont on trouvera l'énumération dans le *Dictionnaire des musiciens*. Elles consistent en *Messes*, *Psaumes*, *Antiennes*, *Motets*, etc. D. L.

DURANTI (Jean-Etienne), fils d'un conseiller au parlement de Toulouse, exerça d'abord avec succès la profession d'avocat pendant quelques années. Capitoul en 1563, puis avocat-général au même parlement, il en fut enfin nommé premier président en 1581, par le roi Henri III. Les partisans de la ligue étaient nombreux et puissants à Toulouse. Ils ne purent cependant parvenir à ébranler la fidélité de Duranti pour son souverain; de là la haine qu'ils lui jurèrent. Le meurtre des Guises aux états de Blois, en 1589, fut l'occasion qui la fit éclater. Des prédicateurs factieux se déchaînèrent contre Duranti. La populace furieuse l'assaillit au moment qu'il sortait du palais. Il dut son salut à la vitesse de ses chevaux. Il se réfugia à l'hôtel-de-Ville, et après trois jours il passa dans le couvent des Dominicains, où il était gardé par des soldats. Cet asile ne put le mettre à couvert de la rage de ses ennemis. Il y fut assailli de nouveau par la populace, excitée par ceux qui croyaient s'assurer l'impunité, en la rendant complice de leur rébellion. Duranti, intrépide au milieu du danger, crut en imposer à ces furieux avides de son sang, en paraissant revêtu des marques de sa dignité. On le tua d'un coup d'arquebuse, le 10 février 1589. Son cadavre fut en proie à tous les outrages. Après l'avoir traîné par les rues, on finit par l'attacher à un infâme gibet. Dans le même temps, Jacques Daffis, son beau-frère, avocat-général, qui s'était retiré dans

une campagne près de Narbonne, en fut arraché; une lettre qu'il écrivait au maréchal de Matignon et à Guillaume Daffis, son frère, premier président à Bordeaux, par laquelle il les informait des agitations de Toulouse et les priait d'accourir au secours des fidèles sujets du roi, ayant été interceptée, il fut traduit à Toulouse et égorgé à la porte de la prison. Duranti fut enterré secrètement le lendemain de son assassinat, dans l'église des Cordeliers. Il n'eut d'autre drap funéraire que la toile d'un portrait de Henri III, qu'on avait suspendu au même gibet que lui. Sa famille lui fit, dans la suite, élever un tombeau; et l'on raconte que cent ans après, ayant voulu changer ce tombeau de place, on trouva le portrait du roi, dont on avait enveloppé son cadavre, sans aucune altération. L'assassinat de Duranti paraît avoir fait une grande impression dans un siècle fécond en catastrophes de ce genre. Le président de Thou, après l'avoir raconté, remarque que Duranti s'était conduit avec plus d'intégrité que de sagesse, en montrant trop de condescendance pour le peuple. Il ne connaissait pas cette espèce de bête féroce. « Tous ceux qui, comme lui, » ajoute de Thou, « croyent trouver » un appui dans la faveur populaire, » finissent toujours par en être la victime. » Trois ans après, la ville de Toulouse, libre du joug des factieux qui l'avaient asservie, fit à Duranti des obsèques solennelles. Son buste fut placé parmi ceux des illustres Toulousains. On ne crut cependant ce meurtre expié qu'après les lettres d'abolition qu'Henri IV en accorda en 1596. Duranti a composé un volume de questions; mais son principal ouvrage est : *De ritibus ecclesiæ catholicæ libri III*, Rome, 1591, in-fol et in-8°.; Paris, 1624, 6e. édit. in-8°. « Un peu d'érudition, un peu » de morale, dit Camus; en tout » peu de chose. » On a contesté cet ouvrage à Duranti pour l'attribuer à Danes, évêque de Lavaur (*V.* Danes); mais c'est à tort. Duranti l'avait composé à l'imitation d'un du même genre, de Guillaume Durand, évêque de Mende, dont il se prétendait parent (*V.* Durand). L'éloge de Duranti, par Baragnon, couronné aux jeux floraux, a été imprimé en 1770, in-12. B—l.

DURANTI (le comte Durante), orateur et poète distingué, naquit à Brescia, en 1718. Sa famille était riche et d'une ancienne noblesse de ce pays. Il annonça dès l'enfance les plus heureuses dispositions, et obtint toujours les premières places à l'université de Bologne, où il acheva ses études. Il était doué d'une mémoire prodigieuse, et retenait tout ce qu'il avait lu ou même écouté avec attention une seule fois. L'archi-prêtre Podavini lui ayant un jour récité un sonnet de sa composition, le jeune Duranti se mit à rire, et lui dit qu'il voulait sûrement se moquer de lui, qu'il se rappelait fort bien que ce sonnet était imprimé dans un recueil du 16e. siècle. L'abbé lui protesta qu'il l'avait composé lui-même depuis fort peu de temps. » Dites copié, répliqua Duranti; je » l'ai non seulement lu dans le re- » cueil que je vous dis, mais comme » il m'avait beaucoup plu, je l'ai retenu » tout entier; » et pour preuve, il le récita sans hésiter d'un bout à l'autre. L'abbé Podavini, bien sûr de l'avoir fait, ne savait pourtant comment s'y prendre pour prouver qu'il n'était pas un imposteur; Duranti, après l'avoir laissé quelque temps dans cet embarras, l'en tira enfin, en lui disant la vérité, et le dédommagea, par ses

éloges, du tourment qu'il lui avait causé. Il se fit connaître bientôt lui-même par des poésies pleines d'esprit et de goût. Ses épitres satiriques en tercets ou *terza rima*, où il prit pour modèle les satires enjouées et sans fiel de l'Arioste, le placèrent parmi les plus heureux imitateurs de ce grand poète. Dans un âge plus avancé, il le fut aussi de l'ingénieux Parini, et composa, dans le genre des deux célèbres poëmes, *il Mattino* et *il Mezzo Giorno*, un poëme en vers libres ou non rimés, qu'il intitula l'*Uso*, l'*usage*. Il le divisa en trois parties, et peignit le héros moderne qu'il y célèbre ironiquement, dans les trois états de jeune homme, de mari et de veuf, pourvu, dans tous les trois, des vices et des ridicules les plus dangereux et les plus en usage dans le monde. Ses sonnets et ses autres poésies lyriques furent bientôt célébres dans toute l'Italie. Il se lia d'amitié avec les poètes les plus connus de cette époque, surtout avec Bettinelli et Roberti, qui en étaient encore à leurs premiers essais. Duranti voulut aussi, mais avec moins de succès, s'élever au style tragique: il publia, en 1764, à Brescia, une tragédie de *Virginie*. dédiée au duc de Savoie; et en 1771, à Turin, un *Attilius Regulus*, dédié au grand duc de Toscane. Quoiqu'il fût d'un caractère fort doux et d'une grande pureté de mœurs, sa jeunesse ne fut pas exempte de passions. Marié de très bonne heure, son attachement à ses devoirs ne l'empêcha point d'éprouver les tourments d'un amour que sa raison désapprouvait. Ne pouvant y résister autrement que par l'absence, il quitta sa patrie, où ses concitoyens l'avaient élevé à la première magistrature, et voyagea pendant plusieurs années en Italie, s'arrêtant surtout dans les villes où la culture des lettres était le plus en honneur: Venise, Bologne et Florence furent celles où il se fixa le plus longtemps. En 1750, une affaire malheureuse, dans laquelle il tua en duel un homme de qualité, le força de se réfugier dans la principauté de Castiglione *delle Stiviere*, où sa famille avait quelques domaines; il y resta caché, pénétré des regrets les plus sincères, et ne trouvant de consolation que dans l'étude, jusqu'au moment où la grâce qu'il obtint lui permit de retourner enfin dans sa ville natale. Ayant fait, pendant ses voyages, quelque séjour à la cour de Turin, il avait reçu du roi Charles-Emmanuel l'accueil le plus flatteur. Il lui dédia le recueil de ses poésies lyriques; et la manière dont cet hommage fut reçu l'engagea même à se fixer auprès de ce roi, ami des lettres, qui lui donna le titre de gentilhomme de sa chambre, et le décora de l'ordre des SS. Maurice et Lazare. Il fut dans la même faveur auprès de Victor Amédée III, successeur de Charles-Emmanuel. Le progrès de l'âge le dégoûta enfin des plaisirs et des grandeurs de la cour; il alla chercher dans sa patrie et dans le sein de sa famille le repos littéraire, dont il sentait le besoin. Ce fut là qu'il écrivit son poëme de l'*Usage*. Peu de temps après, il fut frappé d'une apoplexie mortelle, à sa délicieuse maison de campagne de Palazzolo, et y mourut le 24 novembre 1780. Il joignait des vertus solides aux charmes du caractère, aux qualités brillantes d'un homme du monde, et à des talents rares pour la poésie et pour l'éloquence. Il donna dans plusieurs circonstances des preuves de son talent oratoire; on a imprimé de lui: I. *Orazione in morte del savio ed onorato cavaliere il signor Paolo Uggieri, Bresciano*,

Brescia, 1747. Ce chevalier était son beau-père, et, si l'on en croit cet éloge funèbre, il était doué de toutes les vertus; II. *Orazione in morte del cardinal Angelo Maria Quirini vescovo di Brescia*, insérée dans un recueil de lettres sur la mort de ce cardinal, Brescia, 1757; III. *Per la giusta promozione del Em. cardinale Giovanni Molino vescovo di Brescia.* Ce discours fut prononcé à l'ouverture de la séance académique, où le nouvel évêque fut reçu et fêté par tous les beaux-esprits que la ville de Brescia possédait alors; IV. *Orazione detta nel pieno general consiglio della città di Brescia a favore della supplica de' miserabili abitanti di Bragolino*, Brescia, 1780. Le bourg de Bragolino avait été réduit en cendre par un incendie; les malheureux habitants demandèrent au gouvernement de Brescia des secours que le discours du comte Duranti et surtout son éloquente péroraison leur firent obtenir. Le recueil de ses poésies lyriques, qu'il dédia au roi de Sardaigne, est intitulé : *Rime del conte Durante Duranti, patrizio Bresciano*, etc., Brescia, *Gian-Maria Rizzardi*, 1755, in-4°., avec le portrait de l'auteur, une vignette sur le frontispice, qui le représente offrant à Pétrarque, son maître, l'hommage de ses poésies; et plus loin, le portrait du roi Charles-Emmanuel, au-dessous duquel est un bas-relief qui exprime, dans le goût antique, la protection que ce prince accordait aux lettres. Ce recueil, dont l'édition est belle et soignée, renferme d'abord les huit épîtres satiriques dont on a parlé; en tête de chaque épître est une vignette gravée, dont le sujet se rapporte à quelque trait remarquable de l'épître. Le reste du volume contient des sonnets, au nombre de cent, et deux seules odes ou *canzoni*. Il y a de l'exagération à dire, comme on l'a fait dans des éloges de ce poète, qu'on voit briller dans ses sonnets l'élégance pathétique de Pétrarque, la gravité du Bembo, la vigueur de Dante et l'unité d'Angelo di Costanzo; mais on voit du moins que ces grands maîtres furent ses modèles, et qu'il fit des efforts, souvent heureux, pour en approcher. G—é.

DURANTI de BONRECUEIL (Joseph), né à Aix, d'un conseiller au parlement de Provence, le 8 juillet 1662, entra dans la congrégation de l'Oratoire, et y professa les humanités. Il se retira ensuite à Paris, et y mourut le 10 mai 1756, au séminaire de St.-Magloire, dans un âge avancé. On a de lui : I. *Les Œuvres de St.-Ambroise sur la virginité, traduites en françois avec des notes et une Dissertation préliminaire sur les vierges*, 1729, in-12. Cette traduction est estimée, et la dissertation du traducteur est curieuse. II. *Les panégyriques des martyrs, par S. Jean Chrisostôme, avec un Abrégé de la vie de ces mêmes martyrs*, 1734, in-8°.; III. *les Lettres de S. Ambroise, traduites en françois sur l'édition des Bénédictins, avec des notes historiques et critiques*, 1741, 3 vol. in-12; IV. *les Pseaumes de David, expliqués par Théodoret, S. Basile et S. Jean Chrisostôme*, 1741, 6 vol. in-12, réimprimés en 7 vol. in-8°.; V. *Lettres de S. Jean Chrisostôme*, 1732, 2 vol. in-8°.; VI. *l'Esprit de l'église dans la récitation de l'office de complies*, 1734, in-12.

A. B—t.

DURANTON (....), né à Massidon en 1736, avocat à Bordeaux, avant la révolution, fut procureur-syndic du département de la Gironde, lors de

la première formation des nouvelles administrations, ce qui ferait croire qu'il n'était pas aussi lourd et aussi borné que le prétend Mme. Roland, dans ses mémoires (*Voy.* ROLAND.). A cette époque les élections étaient très libres, et les spirituels Bordelais n'eussent pas choisi un sot pour une place aussi importante que celle de procureur-syndic de leur département. Au surplus, on ne parle ici de Duranton que parce qu'il fut pendant quelques mois, en 1792, ministre de la justice sous Louis XVI. Il succéda à Duport-Dutertre, et fut porté au ministère par les députés de la Gironde, ses compatriotes, c'est-à-dire, par le parti républicain. Pendant le peu de temps qu'il fut en place, il s'y comporta avec beaucoup plus de modération que ses collègues. Forcé de quitter le ministère, il se retira dans sa famille et tâcha prudemment de se faire oublier; mais il ne put y parvenir : arraché de chez lui par les terroristes, et livré à la commission révolutionnaire de Bordeaux, il fut condamné à mort le 20 décembre 1793, « comme convaincu d'avoir, pendant » son ministère, partagé les principes » contre-révolutionnaires de Louis » XVI. » B—u.

DURAS (JACQUES-HENRI DE DURFORT, duc DE), issu de la maison de Durfort, considérée comme la première de Guienne, par son ancienneté et son illustration, naquit le 9 octobre 1626. Un de ses ancêtres avait épousé la nièce du pape Clément V, qui lui apporta la terre de Duras. Devenus sujets des rois d'Angleterre, plusieurs seigneurs de ce nom se distinguèrent à leur service, et l'un deux (Gaillard de Durfort), fut pair du royaume d'Angleterre sous Edouard VI. Un autre fut le digne compagnon de Bayard, et mourut à la bataille de Pavie, à côté de son roi. Deux autres seigneurs de la même maison furent tués au même poste dans la même journée. L'aïeul de Jacques-Henri (Symphorien de Durfort), l'un des chefs du parti protestant, fut tué devant Orléans en 1563. Jacques-Henri, qui est le sujet de cet article, commença sa carrière militaire en qualité de capitaine dans le régiment du maréchal de Turenne son oncle. Il combattit avec distinction à Mariendal, lors de la surprise de l'armée française par le général Mercy, et il ne se distingua pas moins à la bataille de Nortlingen, à la prise de Landau et à celle de Trèves. Devenu mestre de camp du régiment de Turenne, il perdit cet emploi en 1651, parce qu'il se déclara pour le prince de Condé, qui le fit lieutenant-général. Le duc rentra au service du roi en 1657, et il y fut également lieutenant-général, et servit en cette qualité avec beaucoup de distinction en Italie et en Flandre. Il commanda les troupes qui accompagnèrent le roi dans son voyage des Pays-Bas en 1671, et il eut ensuite une grande part à la conquête de la Franche-Comté. Louis XIV lui donna pour récompense le gouvernement de cette province et de celle de Bourgogne. Ce prince l'avait nommé, en 1672, capitaine de la seconde compagnie de ses gardes; il le créa maréchal de France en 1675, et duc et pair en 1689. Le duc de Duras mourut doyen des maréchaux de France le 12 oct. 1704, avec la réputation de l'un des plus honnêtes et des plus véridiques seigneurs de son temps. L'anecdote suivante fera suffisamment connaître son caractère sous ce dernier rapport. Lorsque Villeroi partit pour remplacer Catinat dans le commandement de l'armée d'Italie, tous les courtisans, le voyant dans la plus haute faveur, s'empressaient de le

féliciter, de lui annoncer les plus grands succès. « J'attendrai votre re» tour, lui dit froidement le maréchal » de Duras, pour vous faire compli» ment. » Ses deux frères n'acquirent pas moins de célébrité, et il est assez digne de remarque que dans *un siècle* si fécond en grands hommes, la maison de Duras en ait offert à la fois trois, qui doivent être mis en première ligne. — Gui Alphonse DE DURFORT, duc de Lorges, frère puîné du précédent, fut également capitaine des gardes-du-corps, pair et maréchal de France. Hume dit qu'il hérita en grande partie des talents de son oncle Turenne. Il servit en qualité de lieutenant-général dans l'armée de ce grand homme, lorsqu'il fut tué, et il sauva alors par sa présence d'esprit l'armée du roi, consternée de cette perte. Il déploya de grands talents à Altenheim, et pendant plusieurs années il tint l'ennemi en échec avec des forces très inférieures; gagna la bataille de Pfortzheim, où il fit prisonnier le duc de Wurtemberg, en 1692, et obligea ensuite les impériaux à lever le siége d'Ebersbourg. Dans l'année suivante, il força Montecuculli à repasser le Rhin avec précipitation, au moment où cet habile général se préparait à envahir l'Alsace. Le roi érigea en duché la terre de Quintin, et le fit maréchal de France un an après son frère. Le duc de Lorges mourut le 22 octobre 1703. C'était un excellent guerrier, et St.-Simon qui n'est pas bien disant, en fait l'éloge dans ses Mémoires. — Le troisième frère fut LOUIS, appelé d'abord comte de Durfort, qui passa en Angleterre après avoir servi longtemps en France. Charles II le fit lord sous le nom de baron de DURAS. Envoyé ambassadeur extraordinaire de S. M. B. à la cour de France, à l'époque de la paix de Nimègue, comblé des bontés de Louis XIV il retourna en Angleterre, où ayant épousé la fille de lord Sundes, il fut élevé à la dignité de comte (sous le titre de *earl of Feversham*), vice-roi d'Irlande, premier écuyer de la reine, veuve de Charles II. Il fut fait généralissime des armées du roi Jacques II, et défit complettement le duc de Montmouth, à la bataille de Sedgemore, où il le fit prisonnier. Il avait sous ses ordres le fameux Churchill, depuis duc de Marlborough. On trouve à Blenheim des lettres dans lesquelles ce dernier se vante d'avoir été l'élève de Turenne et de Feversham. Ce seigneur mourut sans enfants, chevalier de l'ordre de la Jarretière, étant le second de son nom qui eût été honoré de cette décoration, remarque particulière dans la noblesse française. — Jean Baptiste DE DURFORT, duc de Duras, fils de Jacques Henri, né le 28 janvier 1684, entra d'abord aux mousquetaires, et obtint après la mort du duc de Duras, son frère aîné, en 1697, le régiment de cavalerie dont il était mestre de camp. Il servit en 1701 sous le maréchal de Boufflers, à l'armée de Flandre. En 1702 il était au combat de Nimègue, à la tête de son régiment, où il pensa perdre la vie en pressant si vivement les Hollandais qu'il leur enleva un étendard. Il se trouva, en 1703, à la prise de Tongres, et dans la même année combattit à Ekeren. Nommé brigadier en 1704, le 3 juillet suivant il défit un parti de quatre cents hommes sortis de Montmélian. En 1705, 1706 et 1707, et jusques et compris 1712, le duc de Duras continua à servir avec la plus grande distinction; l'Allemagne, la Flandre et l'Espagne furent tour-à-tour le théâtre de ses combats et de sa gloire. En 1719 il était à la prise de Fontarabie, à celle de St.-Sebastien, à celle du

château d'Urgel et au siége de Roses. Le roi le nomma lieutenant-général en 1720, et commandant de la Guyenne en 1722. En 1744 il se trouva au siége de Kehl ; l'année suivante il força les ennemis dans leurs retranchements d'Etlingen, et commanda en Franche-Comté ; il était à Philipsbourg à côté du maréchal de Berwick, lorsque ce général eut la tête emportée d'un boulet qui renversa en même temps un gabion, dont le piquet blessa le duc de Duras. Philipsbourg ayant capitulé, Duras marcha sur Worms, qui se rendit peu de jours après, et à son retour il obtint le gouvernement du Château-Trompette. L'année suivante il fut encore employé à l'armée du Rhin : le roi le nomma maréchal de France dans la promotion du 11 février 1741, et lui confia le gouvernement général de la Franche-Comté et celui de Besançon, en 1755, après la mort du duc de Tallard. Il avait épousé en 1706, Angélique-Victoire de Bournonville, dame d'honneur de mesdames Victoire, Sophie et Louise de France. Il mourut à Paris le 8 juillet 1770, dans sa 87me année. — Emmanuel-Félicité DE DURFORT, son fils, né le 19 décembre 1715, duc de Duras, pair et maréchal de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses ordres et de la toison d'or, gouverneur de la Franche-Comté, un des quarante de l'académie française, fit sa première campagne comme aide-de-camp de Villars, en Italie ; se trouva à toutes les guerres du règne de Louis XV ; fut blessé à l'affaire d'Eltingen, où il se distingua à la tête du régiment d'Auvergne. Il était aide-de-camp du roi à Fontenoy ; fit toutes les guerres de sept ans comme lieutenant-général. Nommé ambassadeur en Espagne (1752), il y montra beaucoup d'habileté, et déploya une magnificence dont on se souvient encore. Choisi par le roi pour aller commander en Bretagne, au milieu des troubles qu'avait fait naître l'affaire de la Chalotais, il y concilia les esprits en conservant l'autorité du roi. Plein de valeur, de grâces et d'instruction, c'était le vrai modèle d'un grand seigneur. Témoin des commencements de la révolution, il en prévit les conséquences, et après avoir donné les conseils sages et vigoureux que lui dictait son dévouement éclairé pour son roi, il mourut à Versailles le 6 septemb. 1789, âgé de soixante-quatorze ans, heureux de n'avoir pas vu les affreux attentats qui se succédèrent si rapidement après cette époque. — Emmanuel-Céleste-Augustin DE DURFORT, duc de Duras son frère, pair de France ; nommé général en chef des gardes nationales de Guienne, en 1790, usa de toute son influence pour s'opposer aux désordres et aux excès révolutionnaires dans cette province, et spécialement à Bordeaux, où il eut le bonheur de sauver beaucoup d'individus, jusqu'à ce qu'en butte à toutes les dénonciations, il eut lui-même peine à s'échapper. Après avoir suivi les étendards des princes français, en Allemagne, à la tête d'une partie des gentilshommes de Guienne, il passa en Angleterre, et mourut en 1800. On voit ainsi que la famille de Duras est depuis long-temps un des plus fermes appuis du trône, et si d'aussi honorables fonctions sont encore aujourd'hui pour elle le premier des devoirs, de son côté le monarque ne met pas moins d'empressement à s'aider de ses conseils et de ses services (*V.* DURFORT et LORGES). M—D. j.

DURAZ (CHARLES DE). *Voyez* CHARLES III, tom. VIII, p. 157.

DURAZZO, famille illustre de Gênes. Jacques de Durazzo, qui fut doge de Gênes en 1575, appaisa pour un temps les dissensions entre les anciens et les nouveaux nobles, qui firent cependant ensuite éclater une guerre civile. Dans les temps qui ont suivi, la famille Durazzo a donné plusieurs doges à la république, plusieurs prélats et plusieurs cardinaux à l'église. S. S—i.

DURBACH (Anne-Louise), plus connue sous le nom de son second mari, d'après lequel elle fut vulgairement appelée Karschin, naquit le 1er. décembre 1722, dans un village de la Silésie, situé entre Zullichau, Crossen et Schwiebus, où son père exerçait la profession de brasseur et de cabaretier. Jusqu'à l'âge de sept ans elle ne reçut pas la moindre éducation; abandonnée à elle-même, elle passait sa vie sous les tables auprès desquelles les paysans s'assemblaient pour boire. A cette époque elle eut le bonheur de plaire à son grand oncle maternel, qui était venu visiter sa mère. Cet homme, ancien fermier, mais qui n'était pas sans instruction, emmena avec lui la jeune Dürbach à Tirschtigel, petite ville de Pologne, où il s'était retiré. Pendant les trois années qu'elle vécut dans la maison de ce parent, elle apprit à lire et à écrire. Comme elle eût bientôt dévoré le petit nombre de livres allemands que renfermait la bibliothèque de son bienfaiteur, ce vieillard, charmé de ses dispositions, eut un jour l'idée de lui montrer les éléments de la langue latine. Elle y fit des progrès rapides; mais ses études furent interrompues par sa mère, qui, étant devenue veuve, et s'étant remariée, reprit chez elle sa fille du premier lit, pour servir de bonne aux enfants qu'elle aurait de son second mari. Pendant six ans, elle n'eut d'autre occupation que de garder ses petits frères et sœurs, sans trouver la moindre occasion de satisfaire son goût pour la lecture. Lorsqu'on n'eut plus besoin de ses services dans la maison, on lui confia la garde de quelques vaches. Le hasard lui fit connaître un petit berger, qui, autant qu'elle, aimait la lecture, et qui savait se procurer quelques livres, qu'il prêta à sa jeune compagne. Elle lut avidement tous ces romans ridicules, dont se composait alors presque exclusivement la littérature allemande. Elle avait seize ans, lorsqu'un autre hasard fit tomber entre ses mains un recueil de poésies diverses; elle fut très étonnée de voir qu'on pouvait exprimer en vers d'autres idées que celles qui faisaient le sujet des cantiques luthériens. Dès ce moment son génie poétique s'éveilla. Un an après, elle fut mariée à un tisserand en drap de Schwiebus, homme avare et brutal, qui la rendit très malheureuse. Incapable de l'attention qu'exige la conduite d'une maison, et continuellement distraite par les images que lui présentait sa fantaisie, elle excita fréquemment la colère de son mari, dont les brusqueries la décourageaient tout-à-fait. Le roi de Prusse s'étant rendu maître de la Silésie, le divorce, défendu sous la domination autrichienne, fut permis; Hirsekorn (c'était le nom du tisserand), en profita pour se débarrasser de sa femme, qui lui était devenue odieuse. Il la fit consentir à une séparation après onze ans de mariage, pendant lesquels elle lui avait donné plusieurs enfants. Expulsée de la maison, elle se réfugia dans un village, où elle accoucha d'un fils dont elle était enceinte, et où elle tomba dans la plus affreuse misère. Dans l'espoir d'améliorer son sort,

elle épousa, à l'âge de vingt-huit ans, un tailleur nommé *Karsch*, qui s'établit d'abord à Fraustadt, petite ville de la Grande-Pologne, habitée par des Allemands; mais ce mariage ajouta à ses peines. Karsch était un fainéant et un ivrogne, qui dépensait tout ce que sa femme gagnait par son talent poétique, surtout depuis que fixée à Glogau, elle eut des occasions plus fréquentes d'en tirer parti, soit en célébrant le héros du jour, soit en chantant les petits événements domestiques qui n'intéressaient que les habitants de Glogau, ou la garnison prussienne qui y était placée. Enfin, la fortune se lassa de lui être contraire. Ses amis trouvèrent le moyen de la faire séparer de son mari. Un riche particulier, le baron de Koltwitz, ne voulant pas qu'un talent distingué, comme celui qu'il crut reconnaître en Mad. Karsch, croupît dans la médiocrité, la conduisit à Berlin, où elle excita une espèce d'enthousiasme général. Elle fut introduite dans les meilleures maisons, comblée de présents et d'amitiés : le roi même, qui faisait peu de cas des muses allemandes, voulut la voir. Il lui promit d'avoir soin d'elle; cependant ses bienfaits ressemblèrent plutôt à des aumônes qu'à des largesses dignes d'un grand prince. Ramler, poète regardé comme classique, et les philosophes Sulzer et Mendelssohn donnèrent à Mad. Karsch des conseils pour cultiver son génie naturel; mais elle ne sut pas profiter de leurs avis, ni se soumettre aux règles de l'art et aux principes du goût. Gleim, célèbre poète de Halberstadt, auprès duquel elle passa quelques années, qu'elle a toujours regardées comme les plus heureuses de sa vie, ne parvint pas à la convaincre de la nécessité de mieux soigner sa diction. Ce poète, qui lui avait inspiré une véritable passion, qu'il ne partagea pas, fit un choix parmi les ouvrages de son amie, et les publia, en 1764, en un vol. in-8°. La vente de cette édition la mit en possession d'une somme assez considérable, qui lui servit à monter sa petite maison; mais son défaut d'ordre et d'économie ne lui permit guère de sortir de l'indigence. Pour gagner de l'argent, elle abusa de la facilité de sa verve, et prodigua son talent dans toutes les occasions. Aussi tout ce qu'elle composa depuis cette époque se ressent de la précipitation avec laquelle elle travaillait; dans les dernières années de sa vie, elle ne s'éleva guère au-dessus de la classe des rimeurs les plus insipides. Elle mourut à Berlin, le 12 octobre 1791. Sa fille, qui avait été mariée à un M. de Klenke, publia, après la mort de sa mère, une collection de ses OEuvres posthumes en un vol. in-8°., qui ne put pas relever sa réputation. La nature avait doué Mad. Karsch d'un génie original, d'une imagination vive et riante, d'une profonde sensibilité, et surtout d'une facilité extraordinaire; elle sut aussi bien exprimer des idées fortes, que des sentiments délicats; mais elle n'a peut-être pas produit un seul ouvrage dont la critique puisse être satisfaite. Tous pèchent par le plan, et par le défaut de correction. On peut présumer que cet auteur n'ira pas à l'immortalité. S—L.

DUREAU DE LAMALLE (Jean-Baptiste-Joseph-René), membre de l'institut et du corps législatif, naquit le 21 novembre 1742, à St.-Domingue, dont son grand-père avait été nommé gouverneur, en récompense de ses services militaires pendant la guerre de la succession. Resté orphelin dès le plus bas âge, le jeune Dureau fut en-

voyé en France à peine âgé de cinq ans, et entra à sept au collége du Plessis, où il fit d'excellentes études, couronnées par des succès brillants, qui ont laissé d'honorables souvenirs dans les fastes académiques. Ces préludes heureux ne sont pas toujours, il est vrai, des garanties pour l'avenir; ils en devinrent pour Dureau de Lamalle. La nature avait fait beaucoup pour lui; mais il sentit ce qu'il lui restait à faire pour répondre dignement à ses faveurs, et il le fit. Au lieu donc de dissiper dans les plaisirs, qu'une grande fortune rend plus faciles et plus séduisants encore, le temps précieux de sa jeunesse, il songea à perfectionner, par le travail, des études qu'il ne regardait que comme à peine ébauchées; et bientôt la connaissance approfondie et l'étude comparée des principales langues de l'Europe, achevèrent de développer en lui le goût et la connaissance des langues savantes. Sa maison ne tarda pas à devenir le rendez-vous de tout ce que Paris comptait alors d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres. Là se trouvaient habituellement réunis d'Alembert, La Harpe, Marmontel, Champfort, MM. Suard, etc., et surtout Delille, l'un des premiers et des plus honorables amis de Dureau de Lamalle. Il était impossible qu'un commerce de cette nature n'exerçât pas une influence salutaire sur un homme tel que le traducteur de Tacite et de Tite-Live; qu'il ne l'avertît pas secrètement de ses forces, et ne lui inspirât pas le désir d'entrer à son tour dans la carrière des lettres. Le premier fruit de cette noble émulation fut une traduction du *Traité des Bienfaits de Sénèque*, 1 vol. in-12, 1776. La Harpe en rendit compte avec sa franchise ordinaire, et se plut à y reconnaître *un talent* qui ne demandait qu'à être *plus heureusement et plus glorieusement employé*. Il le fut bientôt, et Dureau conçut le plus hardi peut-être de tous les projets que puisse former un écrivain français, celui de traduire *Tacite*. J. J. Rousseau et d'Alembert l'avaient infructueusement tenté, et leurs essais, en ce genre, sont à peine dignes de leur plume: d'Ablancourt ne paraît pas même avoir soupçonné la difficulté de l'entreprise. Plus exacts, mais dénués de chaleur, d'énergie et de caractère dans l'expression, La Bletterie et Dotteville n'avaient laissé que des copies imparfaites de l'un des plus grands peintres de l'antiquité. Tant de motifs, capables de décourager un homme moins sûr de ses forces, ne firent que ranimer celles de Dureau de Lamalle; et après seize années d'une lutte continuelle avec un modèle aussi désespérant, il fit paraître en 1790, la première édition de sa traduction de Tacite. L'époque n'était guère favorable aux productions littéraires; et le nouvel ordre de choses et d'idées qui occupait alors la France entière, les troubles qui l'agitaient de toutes parts, semblaient condamner les beaux-arts à l'inaction, ou du moins au silence. Il n'y eut cependant qu'une voix sur le mérite de la traduction nouvelle, et sa supériorité sur toutes celles qui l'avaient devancée ne fut pas contestée un moment. Un accueil aussi distingué, et que les circonstances rendaient plus honorable encore, fut pour le traducteur de Tacite une espèce d'invitation à poursuivre la carrière où ses premiers pas avaient été un triomphe. Dureau entendit cette noble provocation, et y répondit quelques années après, en donnant sa traduction de *Salluste*, qui, sans prendre immédiatement sa place dans l'opinion publique, à côté du Tacite français, fut

néanmoins jugée supérieure à celles qui existaient alors. Il y avait infiniment plus loin de *Salluste* à *Tite-Live*, que du peintre de Tibère et de Néron, à l'historien de Catilina et de Jugurtha. Il existe en effet dans le style de ces deux écrivains une espèce d'analogie qu'il n'est pas impossible de saisir ; et le succès de la première traduction était pour la seconde d'un heureux présage ; mais l'abondance continue de Tite-Live, l'harmonie imposante de son style, le luxe même de ses expressions, et l'étendue surtout de l'entreprise, tout rendait ici la tâche du traducteur beaucoup plus difficile, et lui supposait une constance inébranlable et un talent que rien ne pouvait décourager. Les lettres françaises se virent cependant au moment de perdre ce grand et dernier monument élevé à leur gloire par Dureau de Lamalle. La mort le surprit lorsqu'il n'avait terminé encore que la première décade, les trois premiers livres de la 3e. et les deux premiers de la 4e. Mais heureusement pour Tite-Live, et pour l'honneur des lettres, Dureau trouva dans M. Noël un continuateur digne d'associer ses travaux aux siens, et la traduction complète du grand historien de Rome parut successivement, accompagnée du texte latin soigneusement revu, en 15 vol. in-8°., 1810 et suiv. On oublia dès-lors que Vigenère, Duryer et Guérin, avaient autrefois traduit Tite-Live, et il ne fut plus question que de MM. Dureau de Lamalle et Noël. On a aussi donné, en 1808, une nouvelle édition du *Tacite*, en 5 vol. in-8°., avec le texte latin qui manquait dans la première, le tout revu et corrigé avec le plus grand soin, par le digne fils du traducteur, auteur lui-même d'une traduction en vers de l'*Argonautique* de Valerius Flaccus, commencée par son père. Les fonctions civiles vinrent quelquefois suspendre les travaux littéraires de notre célèbre académicien. Placé d'abord à la tête du conseil-général de son département, il fut successivement nommé membre du corps législatif en 1802, et de l'institut en 1804. Il mourut dans sa terre du Perche, le 19 septembre 1807. A—D—R.

DURELL (Jean), naquit en 1626, à St.-Helier, dans l'île de Jersey. Il reçut sa première instruction à Oxford. Les désordres de la guerre civile l'ayant engagé à passer en France, en 1642, il acheva ses études classiques à Caen, d'où il alla étudier la théologie à Saumur. Retourné, en 1647, à Jersey, il contribua de tous ses moyens à conserver cette île au roi, le plus long-temps qu'il put ; mais lorsqu'en 1651, elle fut enfin soumise par les troupes du parlement, il fut de nouveau forcé de se retirer en France, où il reçut les ordres sacrés. Il dirigea quelque temps l'église protestante de Caen, en l'absence de son ministre, Samuël Bochart, qui était allé en Suède ; et fut ensuite, pendant plus de huit ans, chapelain du duc de la Force. Etant retourné en Angleterre à la restauration, sa fidélité fut récompensée par de riches bénéfices. D'ailleurs, étant connu personnellement de Charles II, il serait sans doute parvenu à l'épiscopat ; mais il mourut en 1683, âgé de cinquante-sept ans. On a de lui : I. *Theoremata philosophiæ rationalis, moralis, naturalis et supernaturalis*, etc., 1644, in-4°. ; II. *Coup-d'œil sur le Gouvernement et le Culte public des églises réformées d'Angleterre, et le Culte public, tel qu'il est établi par l'acte d'uniformité*, 1662, in-4°. ; III. *Défense de l'Eglise d'Angleterre contre les injustes et impudentes accusations des schismatiques*, 1669, in-4°.,

et plusieurs autres ouvrages de dévotion et de controverse. Louis du Moulin, l'un de ses antagonistes, a vanté sa douceur et sa politesse dans la dispute; les puritains, contre lesquels est dirigée sa défense de l'église d'Angleterre, ont pu en juger autrement.

S—D.

DURER (ALBERT), célèbre peintre de l'école allemande, naquit à Nuremberg le 20 mai 1471, et fut destiné par son père, habile orfèvre, à suivre la même profession; mais les progrès qu'il fit dans les arts du dessin furent si prompts, qu'à peine sorti de l'enfance, il était déjà plus habile que son père (1). Hupse Martin l'initia aux secrets de la peinture, et Michel Wolgemuth lui apprit à graver. Son ardeur pour le travail était extraordinaire; il devint en peu de temps un bon peintre et un bon graveur. Mais ce n'était pas assez pour lui; destiné par la nature à faire connaître à ses contemporains une perfection qui n'avait point encore eu de modèles, il se livra sans relâche à l'étude. Moins avide de succès précoces que d'une gloire durable, il préparait dans le silence les ouvrages qui devaient lui assigner un place si glorieuse parmi les grands maîtres de son pays. Il quitta sa ville natale en 1490, pour entreprendre ses voyages suivant l'usage d'alors. On ne sait pas positivement quelles furent les provinces et les villes qu'il visita; mais Scheurl nous apprend qu'en 1492 il vint à Colmar, où les trois frères de Martin Schongauer, artistes célèbres à cette époque, l'accueillirent avec empressement. L'opinion de Sandrart, de Doppelmayer, de d'Argenville et de plusieurs autres biographes, suivant laquelle Durer aurait fait vers ce temps-là un voyage dans les Pays-Bas et à Venise, est décidemment erronée, et ne paraît être fondée que sur la méprise qui leur a fait confondre ses premiers voyages avec ceux qu'il fit plusieurs années après. De retour à Nuremberg en 1494, âgé seulement de vingt-quatre ans, il épousa la fille d'un habile mécanicien de cette ville. Ce fut en 1506 qu'il fit un voyage à Venise, où il peignit plusieurs tableaux pendant un séjour de huit mois qu'il y fit. De Murr a publié, dans le Xe. tome de son Journal des Beaux-Arts, huit lettres écrites par Albert Durer pendant qu'il était à Venise, à son ami Bilibald Pirkheymer. Ces lettres contiennent plusieurs anecdotes intéressantes. De Venise Durer alla à Bologne, et peu de temps après revint à Nuremberg. C'est en 1520 qu'il entreprit, accompagné de sa femme, le voyage des Pays-Bas. Il est donc faux que d'après le conseil de son ami Pirkheymer, il ait fait ce voyage sans sa femme, même à son insu, et afin de se soustraire pour quelque temps aux inégalités de son caractère difficile, ainsi que Sandrart nous le raconte. Il fut de retour de ce voyage au mois de juillet 1524. Durer a lui-même écrit un journal très détaillé de ce voyage. Ce journal a été publié par de Murr dans le VIIe. volume de son Journal des Arts. Durer avait vingt-sept ans quand il mit au jour sa première gravure. C'était la copie d'une estampe d'Israël de Mayence, représentant les Grâces, avec un globe

(1) Un monument précieux du talent d'Albert Durer dans l'orfévrerie, est la *Croix maximilienne*, ainsi nommée parce qu'il la fit par l'ordre de Maximilien Ier., archiduc d'Autriche, qui la destinait à orner l'église de St.-Pierre de Rome, dont Jules II jetait alors les fondements. La mort de ce pontife ayant dérangé ce projet, la croix demeura dans l'oratoire de l'archiduchesse Marguerite, fille de Maximilien, d'où elle passa à Anvers environ l'an 1530. Ce chef-d'œuvre de délicatesse, peut-être unique en son genre, est une croix latine en argent de 18 pouces de hauteur, représentant toutes les actions de la vie de Jésus-Christ, en 52 sujets en relief, qui offrent plus de 1200 figures (Voy. le *Journal de l'Empire* du 21 juin 1811).

HIST. D'ALLEMAGNE.

ALBERT-DURER.

Albert Durer pinx.t Landon dirx.t

dans le ciel, sur lequel on lit son nom, avec la date de 1497. Quelques personnes ont prétendu qu'Albert avait antérieurement publié d'autres gravures ; mais quand on considère, d'une part, qu'aucune des gravures qu'on lui attribue ne porte de date, et qu'on voit d'un autre côté le soin que ce maître a toujours pris de marquer sur chacun de ses ouvrages l'année dans laquelle il avait été fait, nous pensons que cette allégation manque de preuves. Albert, livré à lui-même, et cédant aux heureuses inspirations de son génie, s'était fait une manière de peindre et de graver qui ne ressemblait à rien de tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en Allemagne, aussi sa grande réputation commença-t-elle avec ses premiers ouvrages ; admirés et recherchés de tout le monde, ils ne tardèrent pas à le faire connaître de l'empereur Maximilien Ier., qui l'appela à sa cour, occupa alternativement son burin et son pinceau, et fut si content de l'un et de l'autre, qu'il anoblit Albert et lui donna pour armoiries trois écussons sur un champ d'azur, deux en chef et un en pointe. Ces armes passèrent depuis à toutes les communautés de peinture de l'Europe. Il peignit pour ce prince *une adoration des Mages ; une vierge avec plusieurs anges qui la couronnent de roses ; Adam et Eve*, de grandeur naturelle : *le supplice de plusieurs martyrs*. Ce dernier tableau porte la date de 1508. Albert s'y représente lui-même, tenant un petit drapeau sur lequel on voit son nom. Après la mort de Maximilien Ier., Albert continua à être le peintre de la cour. Charles-Quint aimait sa figure aimable, ses manières nobles, sa conversation spirituelle et enjouée. Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, l'avait admis à sa familiarité, et se plaisait dans ses entretiens. Lié d'amitié avec Érasme, Mélanchthon, Raphaël, Lucas de Leyde et autres hommes célèbres de son temps, il fit leurs portraits ou leur donna le sien. Marc-Antoine et Marc de Ravenne, les deux plus célèbres graveurs de l'Italie a cette époque, et qu'il employa à multiplier par la gravure ses sublimes compositions, ne purent, malgré le sentiment secret de jalousie qu'ils éprouvèrent à la vue des belles gravures de Durer, s'empêcher de partager l'admiration générale. Marc Antoine, surtout, fut frappé de leur mérite ; elles firent sur lui le même effet que les peintures de Michel-Ange sur Raphaël ; il en étudia l'esprit, parvint à le saisir, en fit des copies qu'il marqua du chiffre du maître allemand, et les vendit pour des originaux. C'est à ce sujet que quelques biographes racontent qu'Albert Durer, instruit de la supercherie de Marc-Antoine, partit pour Venise, et porta plainte contre lui au sénat de cette ville, mais qu'il n'en put rien obtenir, sinon que le graveur italien ne marquerait plus ses planches du chiffre de l'artiste allemand. Né avec un génie heureux, initié dans le secret de tous les arts, Albert Durer, peintre, graveur, sculpteur et architecte, surpassait dans toutes les parties des arts les artistes de l'Allemagne, et Vasari, qui ne donnait ordinairement ses éloges qu'aux peintres de son pays, dit de lui qu'il aurait égalé les plus grands maîtres d'Italie s'il avait eu la Toscane pour patrie, s'il avait pu étudier à Rome les ouvrages de l'art pour donner à ses figures autant de beauté et d'élégance qu'on y découvre de vérité et de finesse. Quant à la gravure au burin, il y mit plus de dextérité dans la coupe du cuivre, et plus d'aisance dans le maniement de l'outil. On doit

encore à son esprit industrieux, le perfectionnement de la gravure en bois et en clair obscur, ainsi que de la gravure à l'eau forte. Les Italiens ont prétendu que le Parmesan l'avait trouvée vers 1530; ce qui implique contradiction avec ce que dit Sandrart qui cite parmi les estampes à l'eau forte d'Albert Durer, le petit *Ecce homo*, de 1515; *le Christ sur la montagne des Oliviers*, de 1516; *les Anges de la passion* et *le Grand canon*, de 1518. Il est vrai qu'il ajoute que toutes ces gravures sont trop bien exécutées pour être les premiers essais d'un art qui ne fait que de naître, et qu'il pense que si Durer en est l'inventeur, il faut qu'il l'ait exercé long-temps avant 1515. Il résulte de ce que dit Sandrart, et encore plus de l'inspection des estampes à l'eau forte, d'Albert, que si l'honneur de la découverte ne lui appartient pas, la gloire de l'avoir perfectionnée ne saurait lui être contestée, et il demeure bien démontré que le Parmesan ne la connut que plusieurs années après qu'elle fut pratiquée en Allemagne, et que, jusqu'alors, il s'était contenté de faire exécuter ses dessins en bois et en clair obscur. On a prétendu qu'Albert Durer, las enfin d'être en butte aux désagréments de toute espèce dont le caractère difficile et l'humeur acariâtre de sa femme semblaient se complaire à l'accabler, avait entrepris plusieurs voyages sous différents prétextes, mais toujours pour aller chercher ailleurs une vie moins contrariée et un travail plus tranquille. Nous avons vu que ce ne fut point ce motif qui le conduisit en Hollande, auprès du fameux Lucas de Leyde, qui n'imprimait pas une marche moins sûre et moins rapide que lui aux progrès de la gravure dans son pays. Nous apprenons, par une lettre qu'il écrivait de Venise à son ami Pirkheymer, que c'était contre son gré qu'il avait épousé cette femme dont l'humeur acariâtre avait fait le tourment de sa vie; qu'il avait été forcé à ce mariage par ses parents. C'était, du reste, une fort belle femme, si le portrait gravé par Durer nous a fidèlement transmis ses traits. Albert, de retour dans sa ville natale, fut nommé membre du conseil de Nuremberg, en reconnaissance des précieux ouvrages de peinture dont il avait enrichi cette ville. Il y mourut le 6 avril 1528, à l'âge de 57 ans. On trouva, à la mort d'Albert Durer, un grand nombre de dessins à la plume, qui était sa manière ordinaire de s'exprimer sur le papier. Il la maniait finement; ses hachures sont de tous sens et peu croisées; ses têtes sont belles, ses portraits sont pointillés de différents traits pour imiter les plis de la chair. Ses draperies boudinées, le détail de son paysage, et un certain goût sec répandu partout, sont des signes certains auxquels il est facile de le reconnaître. Ses dessins, quoique composés d'une manière plus spirituelle que ses gravures, ont toujours le même faire. Ses principaux ouvrages de peinture, outre ceux que nous avons déjà cités, sont: *un Christ mourant, avec tous les instruments de la passion; un Crucifiment, avec plusieurs martyrs dans le lointain*: il a placé dans ce tableau le portrait de son ami Bilibald Pirkheymer, et il s'est peint lui-même sous la figure du porte-enseigne: ce tableau est dans la galerie impériale de Vienne; *un Portement de croix*, que le sénat de Nuremberg donna à l'empereur d'Autriche. Albert y a représenté, dans plusieurs figures, les portraits des conseillers de cette ville. On voit à Francfort, à Milan, à Nuremberg, à Dusseldorff et à Munich, un grand nombre de tableaux

peints par Durer. Il finissait tous ses ouvrages avec une propreté surprenante, et jamais homme n'a plus produit. Les premiers tableaux que nous connaissons de lui, sont : *le portrait de sa mère*, et celui qu'il a fait d'après lui-même, à l'âge de trente ans, peint en 1500 ; il est placé dans la galerie de l'empereur, à Prague. Mais l'ouvrage qui est considéré comme le chef-d'œuvre d'Albert, en peinture, est le fameux tableau où il a représenté notre Seigneur sur la croix, environné d'une gloire; on voit au-dessous du Christ et dans le bas du tableau, un groupe de papes, de cardinaux et d'empereurs, etc. Le peintre s'y est aussi représenté, tenant un petit tableau sur lequel on lit : *Albertus Durer, noricus, faciebat anno de Virginis partu* 1511. Cette précieuse composition fait un des principaux ornements de la galerie de Vienne. On trouve dans tous ses ouvrages une imagination féconde, une touche savante, une exécution soignée, un dessin correct. Il ne laisse à désirer qu'un meilleur choix dans les objets de la nature, une expression plus noble dans ses figures, moins de roideur dans son goût de dessin, plus d'abandon et de facilité dans sa manière de peindre ; et enfin, une observation plus judicieuse de la perspective aérienne dans la rupture des couleurs. On admire ses paysages pour l'agrément et la singularité de leurs sites, et ses portraits pour la vérité de leurs attitudes. Le costume n'était pas observé de son temps ; il habille ordinairement ses figures à l'allemande, à l'exception de quelques vierges qui sont assez bien ajustées. Sa manière de peindre les têtes a été imitée par plusieurs maîtres d'Italie, et particulièrement par François Ubertini, André del Sarto et Jacques Pontorme. Durer n'eût peut-être été surpassé par aucun peintre s'il eût pu connaître l'Italie et l'antique. Dessinateur précis, il lui manqua seulement de savoir que les modèles offerts par la nature ne sont pas toujours ceux de la beauté. Il eût excellé dans la partie de l'expression, s'il y eût joint plus souvent la noblesse à la vérité. Pour lui accorder tout le tribut d'estime qu'il mérite, il faut se rappeler que de son temps un grand nombre d'artistes avait successivement lutté, en Italie, contre la manière gothique des premiers restaurateurs de l'art, et que lui seul, en Allemagne, rassemblait ses efforts contre la roideur de cette manière qui s'opposait à la beauté des formes, à la justesse des mouvements, à la vérité de l'expression. Albert a gravé lui-même plusieurs de ses tableaux, entr'autres celui qui représente *Adam et Eve, debout.* C'est une des plus belles gravures de ce maître. Si nous le considérons maintenant comme graveur, nous voyons qu'il a toujours gravé d'après ses propres dessins. Comme praticien, il est admirable, non-seulement pour le siècle où il a vécu, mais même pour tous les siècles, par la finesse et la variété de ses travaux, par la netteté et la couleur de son burin. Quoique l'art ait acquis depuis sa mort trois siècles d'expérience, on ne pourrait aujourd'hui graver mieux, ni peut-être aussi bien, l'estampe de *St. Jérôme*, qu'il a publiée en 1514. Le saint, assis devant son pupitre, et plongé dans l'étude des écritures, a un caractère de tête digne des plus grands maîtres d'Italie. Une foule d'objets entre dans la composition de cette estampe, et tous ont le caractère qui leur est propre. Raphaël ornait son cabinet des estampes que Durer lui envoyait. Le Guide en faisait un si grand cas, que souvent il les mettait à contribution et

leur a fait plus d'un emprunt. C'est même avec raison que quelques personnes lui ont reproché d'avoir trop souvent imité son style de draperies. Il nous reste à parler des pièces gravées en bois, qui portent le chiffre de Durer, ainsi que de la part que ce maître peut y avoir eue. Si l'on fait attention au grand nombre de tableaux que Durer a peints, et dont le fini précieux a dû nécessairement prendre beaucoup de temps; si l'on considère le nombre non moins grand des estampes qu'il a gravées d'un burin aussi délicat que soigné; si l'on sait combien il a laissé de dessins faits de sa propre main; enfin, si l'on calcule combien de temps il a employé pour composer ses ouvrages littéraires, et combien d'autre temps il a dû employer à ses voyages, on ne pourra croire qu'il lui soit resté assez de loisir pour graver le nombre prodigieux de tailles de bois qui portent son nom, d'autant plus que la gravure en bois est un travail très lent, qu'il est presque purement mécanique, et par conséquent incompatible avec la fougue du génie, le haut talent et les occupations nobles d'un maître tel que Durer. S'il avait gravé lui-même en bois, il est probable que ce fait nous aurait été transmis avec certitude par les biographes qui se sont étendus avec une espèce de complaisance sur toutes les circonstances de sa vie. Durer y paraît toujours comme peintre, comme dessinateur, comme éditeur de gravures en bois, mais jamais comme graveur en bois. Jean Neudorffer, son contemporain, dit expressément que Jérôme Resch, qui s'appelait communément Hieronymus, et qui a été graveur de lettres et de coins de monnaie, a gravé en bois la plus grande partie des dessins d'Albert Durer. Or, si, suivant Neudorffer, Jérôme Resch a gravé la plus grande partie des dessins d'Albert, il est naturel de croire que toutes les pièces qui se distinguent par leur belle exécution n'appartiennent pareillement qu'au graveur en bois qui a donné des preuves de son habileté par le char de triomphe, reconnu pour le plus bel ouvrage en bois de l'œuvre du Durer, et que toutes les autres pièces viennent de différents graveurs qui vivaient à la même époque, et qui, à ce qu'il paraît, se sont disputé l'avantage de faire des tailles de bois sur les dessins d'un maître qui remplissait toute l'Allemagne de sa réputation. De là, sans doute, la grande inégalité qu'on remarque dans les gravures en bois marquées du chiffre de Durer. Il y en a même plusieurs qui portent des marques plus ou moins certaines des noms des graveurs qui les ont exécutées. Il en résulte que la part que Durer a eue aux tailles de bois qu'on lui attribue, ne consiste que dans les dessins qui sont de sa main, ou bien dans quelques traits qu'il a lui-même quelquefois esquissés sur la planche. Le passage suivant, extrait du journal de voyage de Durer, confirme ce fait. « Les seigneurs de Rogendorff m'ont » invité à table; j'ai dîné une fois chez » eux, et j'ai dessiné leurs armoiries » en grand, sur une planche de bois, » afin qu'on puisse les tailler. Ensuite » j'ai dessiné, pour M. de Rogendorff, » ses armoiries sur bois; il m'a donné » sept aunes de velours en récom» pense. » Ce que nous avons dit pour établir, contre l'opinion commune (*V.* Burgkmair.), qu'Albert Durer n'avait jamais gravé en bois, doit s'appliquer à plusieurs autres peintres dont nous avons des tailles de bois marquées de leurs chiffres, mais dont ils n'ont fourni que les dessins. Ils auraient cru déroger à leur talent en se livrant à

un travail purement mécanique, et auquel ils n'employaient, pour l'ordinaire que des cartiers et des graveurs de moules, qui étaient facilement devenus graveurs en bois. Plusieurs planches du Triomphe de l'empereur Maximilien Ier., conservées à la bibliothèque impériale de Vienne, nous fournissent une preuve matérielle de ce que nous avançons. Ces planches, qui sur le côté gravé portent le chiffre de Hans Burgmayer, sont marquées au dos du nom d'un graveur en bois et d'une date. La plupart des planches gravées par Durer portent la date de l'année où elles ont été gravées, et le chiffre de son nom, A. D. On a de lui cent quatre pièces en taille-douce. Son œuvre, en comprenant les gravures en bois qu'on lui attribue, est d'environ quatre cent cinquante pièces; mais si l'on ajoutait les morceaux gravés d'après ses inventions et les copies, il y en aurait plus de mille deux cent cinquante. Le roi possède trois tentures de tapisseries d'après ses dessins. La première est l'*Histoire de St. Jean;* la deuxième, *la Passion de notre Seigneur ;* et la troisième représente les *différents états de la vie humaine.* Le musée du Louvre possède cinq tableaux de Durer. Deux portraits, l'un d'homme, l'autre de femme; *Jésus nouveau né, adoré par les anges et les bergers ;* une *adoration des rois ; différentes actions de Jésus - Christ*, représentées sur le même tableau : on y voit l'Entrée triomphante dans Jerusalem, la Descente de Croix, les Saintes Femmes au sépulcre ; la Descente aux limbes et l'Ascension. Albert Durer avait formé plusieurs élèves, et surtout ces graveurs en petit, si connus parmi les amateurs sous le nom de petits - maîtres. (*V.* ALDEGREVER, ALTDORFER, BEHAM, PENZ et TAURINI.) Durer ne s'était point borné à la simple pratique de son art; il en connaissait les règles par la théorie; il a composé plusieurs ouvrages sur la géométrie, la perspective, l'architecture civile et militaire et les mathématiques en général, dans leur rapport avec les arts du dessin en particulier. Son *Traité des proportions du corps humain* a été traduit dans toutes les langues de l'Europe; la première édition de l'original parut en 1525, la traduction latine en 1532, et la version française parut sous ce titre : *Les quatre livres d'Albert Durer, peintre et géométrien, de la proportion des parties, et pourtraicts des corps humains, traduits par L. Meigret*, Paris, 1557; Arnheim, 1613, in-folio. Les autres ouvrages d'Albert sont : I. *Traité géométrique des mesures, avec le compas et la règle*, en allemand, Nuremberg, 1525. II. *Quelques instructions sur la fortification*, en allemand, Nuremberg, 1527. Ces deux ouvrages ont été traduits en latin. Les principaux ouvrages que Durer a enrichis de ses dessins et de gravures exécutées sous sa direction, sont, I. *Arc triomphal de l'empereur Maximilien Ier.*, grand in-fol. Cet ouvrage, entièrement gravé en bois d'après les dessins d'Albert Durer, et sous sa direction, est composé de quatre-vingt-douze planches de différentes dimensions qui, jointes ensemble, formeraient un tableau de dix pieds et demi de hauteur sur neuf de largeur. II. *Char triomphal de Maximilien Ier.* On a souvent confondu cet ouvrage avec le précédent. C'est une erreur d'autant plus grossière, que le *Char triomphal* ne consiste qu'en huit morceaux, joints en largeur et gravés en 1522; mais il est regardé comme le chef-d'œuvre

de l'art de la gravure en bois. III. *Passio Domini nostri Jesu, ex Hieronimo Paduano, per fratrem Chelidonium collecta*, 1510, in-fol. Ce volume contient douze estampes gravées en bois, d'après Albert Durer, avec un texte latin imprimé au verso; les premières épreuves sont sans texte. IV. *Passio Christi ab Alberto Durero Norimbergensi effigiata*, 1509 et 1510, petit in-4°. Cette suite, que l'on nomme petite Passion, est composée de trente-sept pièces gravées en bois; elle a été réimprimée à Nuremberg, *cum varii generis carminibus*, etc., ainsi que le porte le titre. Les mêmes planches ont encore servi, selon Heinecken, à une édition imprimée à Venise en 1612 avec un titre et un texte italien, par Moritio Moro. On a aussi une Passion gravée sur cuivre, en seize planches, par Durer lui-même, de 1508 à 1513. C'est une suite beaucoup plus précieuse que les précédentes, et dont on a fait plusieurs copies. V. *Apocalypsis, cum figuris*, 1598, grand in-fol, suite de seize pièces gravées sur bois, d'après Albert Durer. VI. *Epitome in divæ parthenices Mariæ historiam, ab Alberto Durero Norico per figuras digestam, cum versibus annexis Chelidoni*, Nuremberg, 1511, in-fol., suite de vingt estampes en bois. La première édition est sans date. Il existe différents catalogues, tant des estampes de Durer, gravées sur cuivre, que des pièces exécutées en bois, d'après ses dessins. Mais aucun de ces catalogues ne mérite une entière confiance. Celui de G. W. Knorr, inséré dans son *Histoire générale des Artistes*, imprimée à Nuremberg en 1759, in-4°., est fait sans ordre, sans connaissance, sans goût. Le catalogue des estampes gravées sur cuivre, publié en 1778 par H. S. Husgen, est écrit dans un mauvais allemand, souvent inintelligible et rempli d'erreurs; plusieurs articles importants y sont omis, tandis que plusieurs pièces insignifiantes y sont décrites avec un détail déplacé. Le catalogue des gravures en bois, que Heinecken nous a donné dans ses *Neueste Nachrichten*, est beaucoup mieux rédigé; mais on y chercherait en vain plusieurs des pièces qui font le plus d'honneur au burin d'Albert, tandis qu'on y trouve l'indication de gravures ou qui n'ont jamais existé, ou qui ne sont mentionnées que dans le catalogue de Knorr. On peut encore reprocher au catalogue de Heinecken de n'avoir donné que des détails vagues sur des pièces qui méritaient une description précise. Un anonyme a publié, en 1805, à Dessau, un catalogue des gravures de Durer sur cuivre et en bois; mais ce n'est qu'une compilation très peu exacte et peu estimée. Le portrait d'Albert Durer a été gravé par plusieurs maîtres habiles; ceux d'Hollar et de Louis Kilian sont les plus recherchés. Durer a lui-même gravé plusieurs fois son portrait; le premier porte la date de 1509. La vie d'Albert a été écrite en allemand par H. Conr. Arend, Gosslar, 1728, in-8°. A—s.

DURESNEL. *V.* RESNEL (du).

DURET (LOUIS), l'un des plus célèbres médecins de son temps, naquit, en 1527, à Bagé, petite ville de la Bresse, qui appartenait alors au duc de Savoie, et il eut pour père Jean Duret, gentilhomme et seigneur de Montanet en Piémont. Il quitta de bonne heure la maison paternelle, tombée dans la pauvreté par suite de procès, et vint à Paris, où il s'adonna avec ardeur à l'étude des langues anciennes sous la direction des

savants professeurs qui occupaient alors les chaires du collége royal. Ses rapides progrès le firent bientôt connaître, et il donna la première preuve de ses talents en formant l'éducation d'Achille de Harlay, qui avait été confiée à ses soins. Duret s'étant décidé, vers l'âge de dix-neuf ans, à embrasser la médecine, prit pour patron l'habile et savant Houllier. Elevé, en 1552, au grade de docteur, il commença presque aussitôt, à l'exemple de son maître, de Fernel, de Sylvius et autres hommes célèbres d'alors, à professer la médecine, sans que la pratique la plus étendue et la plus assujettissante fût jamais pour lui un obstacle ou un prétexte qui le détournât des pénibles fonctions de l'enseignement. Il sut trouver le temps nécessaire pour se livrer tout à la fois aux devoirs de professeur du collége royal, qu'il remplit pendant dix-huit ans (depuis 1568 jusqu'en 1586); aux obligations que lui imposait sa charge à la cour, en qualité de médecin ordinaire des rois Charles IX et Henri III; à une pratique sans bornes, et enfin à l'éducation de ses enfants. Enseigner, prodiguer ses soins aux malades, méditer Hippocrate, commenter les ouvrages de son maître Houllier, et confier au papier le fruit de son expérience et de ses méditations, telles étaient les occupations de Duret. Une vie aussi active et aussi laborieuse porta une atteinte profonde à son tempérament, et avança ses jours, en déterminant une maladie de langueur. Il avait prévu et même annoncé sa fin, qui arriva le 22 janvier 1586, à l'âge de cinquante-neuf ans. Henri III l'aimait particulièrement, et avait pour lui une estime dont il lui donna les preuves les plus signalées : « Si j'avais un fils, lui disait souvent ce prince, je le confierais à vos soins. » Lorsque Duret maria sa fille, non seulement le roi honora de sa présence la cérémonie religieuse et le repas de noces, mais encore il fit présent à la jeune mariée d'une valeur de plus de 40,000 livres en vaisselle d'or et d'argent, et gratifia le père d'une pension de 400 écus d'or, reversible sur ses enfants jusqu'à la mort du dernier. Duret assistait à tous les repas de son souverain, ce qui a fait croire qu'il était son premier médecin; et cette erreur, commise par Ant. Teissier, a été copiée par le P. Nicéron, par l'abbé Pernetti, et par l'abbé Goujet (*Hist. du coll. roy.*) Duret avait une mémoire prodigieuse; il savait par cœur toutes les Œuvres d'Hippocrate, et aimait à rapprocher ses observations de celles de ce prince de la médecine, pour lequel il professait une vénération singulière, comme l'atteste la nature même des écrits qu'il nous a laissés et qui sont au nombre de trois : en voici les titres : I. *Adversaria, in Jac. Hollerii libr. de morbis internis*, Paris, 1567, in-8°. Duret a étendu ici la doctrine de son maître et y a ajouté ses propres observations : ce commentaire, vrai traité de pathologie interne, est terminé par une série de théorèmes, espèces d'aphorismes, qui n'ont pas toujours le mérite d'être fondés sur l'expérience, et dont plusieurs même se ressentent manifestement des théories erronées qui régnaient dans le 16e. siècle. II. *Interpretationes et enarrationes in magni Hippocratis coacas prænotiones*, gr. lat., Paris, 1588, etc., in-fol.; Strasbourg, 1633, in-8°.; Genève, 1665, in-fol.; Leyde, 1737, in-fol., excellente édition; Lyon, 1784, in-fol. C'est le plus considérable et le plus important des ouvrages de Duret.

qui y consacra trente années de sa vie : il a été publié par les soins de Jean Duret, son fils, qui y mit la dernière main et le dédia à Henri III. Cette production consiste d'abord en une version, qui exprime plutôt le sens que les paroles mêmes d'Hippocrate, puis en un commentaire étendu où l'auteur rétablit des passages entiers du texte grec, éclaircit ceux qui sont obscurs ou douteux, et s'efforce de concilier les plus difficiles et qui paraissent le moins d'accord; travail d'autant plus ingrat, qu'il s'applique à un écrit que ses nombreuses imperfections ont fait regarder par la plupart des hellénistes et des praticiens savants, tels que Galien, Foës, Mercuriali, etc., comme apocryphe et postérieur au vieillard de Cos, quoiqu'en plusieurs endroits il porte évidemment le cachet hippocratique. Rappelons toutefois, pour montrer l'importance de ce commentaire, que Frédéric Hofmann en conseillait la lecture à ses disciples, et que Boerhaave disait que c'était un « livre » inestimable, dans lequel Hippo» crate est en quelque sorte expliqué » par un second Hippocrate. » III. *In magni Hippocratis librum de humoribus purgandis, etc., Commentarii, editi à Petro Girardet*, gr. lat., Paris, 1631, in-8°.; *iterùm recensuit Justus Godofredus Günz*, Léipzig, 1745, in-8°. Ce dernier écrit de Duret, qui, comme le précédent, n'a été publié qu'après sa mort, est une bonne paraphrase de plusieurs des livres d'Hippocrate qui sont rangés dans la classe des illégitimes. Passionné pour tout ce qui portait le caractère de la médecine de Cos, l'auteur semble avoir pris à tâche de la faire admirer jusques dans ses productions les moins parfaites, ou celles que l'on regarde avec raison comme données par les disciples d'Hippocrate après sa mort, ou par des copistes peu fidèles. Outre ces ouvrages, Duret avait fait un *Commentaire* sur les six premières sections des aphorismes d'Hippocrate; mais cet écrit est perdu. Considéré sous le rapport littéraire, Duret est remarquable par un style constamment pur et fidèle aux règles de la langue latine, qu'il parlait aussi avec une rare facilité; il possédait si parfaitement le grec, qu'il a corrigé un grand nombre de passages d'Hippocrate mal entendus des traducteurs, ou tronqués par de maladroits copistes : l'arabe même ne lui était point étranger; il lisait Avicenne dans sa langue naturelle. Si nous l'envisageons comme praticien, nous voyons en lui un des plus fidèles observateurs de la nature, un médecin qui, profondément nourri de la doctrine d'Hippocrate, savait, comme le divin vieillard de Cos, prévoir et attendre les crises, était ennemi de la polypharmacie des arabes, et aussi éloigné de l'aveugle empirisme que des vaines subtilités qui dominaient de son temps dans les écoles. Il répétait souvent ce mot, qui devrait être présent à la mémoire de tout médecin philosophe : *Bona est inter medicos opinionum dissensio, pessima voluntatum*. Quoique l'astrologie fût fort en vogue dans le siècle de Duret, il sut se garantir de la contagion, et ne croyait pas plus aux rêveries des astrologues, qu'aux amulettes, aux pratiques superstitieuses, aux années climactériques, etc. Enfin, en voulant seulement marcher sur les traces d'Houllier son maître, on peut dire qu'il l'a laissé bien loin derrière lui. L'Éloge de Duret, par J. B. L. Chomel (Paris, 1765, in-12), a été couronné par la faculté de médecine de Paris. R—D—N.

DURET (Jean), fils du précédent, naquit à Paris en 1563, et fut élevé en grande partie par les soins de son père. Reçu docteur le 4 septembre 1584, il succéda à celui-ci dans la chaire de médecine au collége royal, en 1586, place dont il se démit quatorze ans après, en faveur de Pierre Seguin, pour se livrer tout entier à l'exercice de son art. Etant encore jeune médecin et célibataire, Duret fit une cure brillante qui décida son mariage : il sauva la vie à la fille d'un président de la chambre des comptes, affectée d'une maladie très grave, et cette demoiselle, pénétrée d'une tendre reconnaissance, la lui témoigna par le don de sa main. Devenu ligueur fameux, Duret eut la confiance de Charles de Bourbon, cardinal de Vendôme, et il partagea cet esprit de fanatisme qui s'était emparé de tant de têtes à cette époque si désastreuse pour la France. Il disait, en parlant du massacre de la St.-Barthélemy, que la saignée était bonne en été comme au printemps. Il entra dans la conspiration de Mantes, qui avait pour but de tuer les maréchaux de Biron et de Bouillon, et de se saisir de la personne du roi. Instruit de ce noir dessein, qui n'eut pas d'exécution, Henri IV ne pardonna jamais à Duret, qui d'ailleurs avait dit en présence de Davy Duperron, devenu depuis cardinal, qu'il fallait faire avaler au roi des *pilules césariennes* (vingt-trois coups de poignard dont César fut percé au milieu du sénat). Aussi, quoique protégé de Marie de Médicis, dont il possédait toute la confiance, Duret ne put jamais obtenir la place de premier médecin : « Dites à Duret, répondit le roi à » ceux qui lui en parlaient, qu'il se » contente que je le laisse vivre, et » que je sais bien le mal qu'il m'a » voulu procurer il y a long-temps. » En 1608, la faculté le destitua de son droit de régence, pour avoir négligé de présider à son tour, et avoir consulté avec Duchesne et Turquet de Mayerne. Deux ans après, il fut nommé premier médecin de la reine. Il mourut à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 31 août 1629, à l'âge de soixante-six ans. C'était un homme d'esprit, un médecin savant, un praticien habile, et quelquefois aussi un confrère peu indulgent. A l'exemple de son père, pour qui il avait la plus grande vénération, il détestait le charlatanisme, et faisait la guerre aux rêveries astrologiques de son temps. Malgré l'opinion du parlement contre la saignée dans la petite vérole, il conseillait ce moyen : *Domini de parlamento*, disait-il, *nihil intelligunt de re nostrâ.* Les travaux littéraires de Jean Duret sont peu étendus; nous avons seulement de lui : I. Un *Commentaire* sur les 58 dernières *prénotions coaques*, lequel termine le grand ouvrage de son père, dont il fut aussi l'éditeur, et qu'il dédia au roi Henri III. On trouve dans ce commentaire le complément de la doctrine de Louis Duret, et le même attachement pour la médecine hippocratique; II. *Advis sur la maladie*, Paris, 1619 et 1623, in-8°., petit ouvrage concernant les préservatifs et la curation de la peste, et entrepris à l'occasion des maladies contagieuses qui ravageaient assez souvent la capitale. R.—D—N.

DURET (Claude), né à Moulins, avocat, et ensuite président au présidial de cette ville, mourut le 17 septembre 1611, dans un âge peu avancé. Claude Feydeau, docteur en théologie, son ami, prononça son oraison funèbre dans laquelle on apprend que Duret, « par ses doctes » livres imprimés, par ses disertes

» harangues et par ses honnêtes des-
» portements, plaisait au roi Henri
» IV. » Il était ami d'Olivier de Serres, qu'il cite avec de grands éloges dans son *Histoire des plantes*, et de Du Bartas, dont il a commenté la *Seconde Semaine*. On a de Duret : I. *Discours des causes et effets des décadences et mutations des empires*, Lyon, 1594, in-8°.; II. *Discours de la vérité des causes et effets des divers cours, mouvements, flux, reflux et saline de la mer Océane, mer Méditerranée et autres mers de la terre*, Paris, 1600, in-8°.; III. *Histoire admirable des Plantes et Herbes esmerveillables et miraculeuses en nature, mesmes d'aucunes qui sont vrays zoophytes*, ou *plant'-animales, avec leurs pourtraits au naturel*, Paris, 1605, in-8°. Cet ouvrage rare et curieux est orné de figures en bois. L'auteur y montre une grande érudition, mais peu de jugement et point de critique. Il traite de l'arbre de vie du paradis terrestre, d'un autre dont les feuilles se changent en oiseaux si elles tombent sur terre, et en poissons si elles tombent dans l'eau. On y trouve réuni tout ce que les voyageurs et les botanistes anciens et modernes avaient rapporté de plus singulier sur les plantes : dans le nombre il se trouve beaucoup de faits qui ont été confirmés depuis ; mais il en est beaucoup d'autres qui ont été relégués parmi les fables les plus absurdes. L'auteur n'en a supposé aucun ; il n'a que le tort de les mettre tous sur la même ligne. Il en est de même des figures, qu'il a toutes copiées, excepté celle du *Boramets*, ou agneau de Scythie, qui est le fruit de son imagination; IV. *Trésor de l'histoire des langues de cet univers*, Cologny, 1613, ou Yverdon, 1619, in-4°. Cet ouvrage n'a eu qu'une seule édition, et les exemplaires ne diffèrent que par le frontispice. Il ne parut que trois ans après la mort de l'auteur, et ce fut Florimonde Berger ou Bergier, son épouse, qui en remit elle-même le manuscrit à Pyrame de Candolle pour l'imprimer. Claude Feydeau en fit la préface, qui n'est autre chose qu'un panégyrique de Duret. Le frontispice annonce l'histoire de 53 langues ; mais dans ce nombre sont comprises les langues des animaux et des oiseaux. L'ouvrage est divisé en 89 chapitres. L'auteur traite d'abord de l'origine des langues, et la fixe au miracle de la tour de Babel ; il parle ensuite de l'hébreu, du grec et du latin ; ce qu'il dit des langues modernes de l'Europe est très superficiel. Le chapitre de la langue française est le plus court de tout le volume ; mais Duret y annonce le projet d'en écrire à part. On trouve dans cet ouvrage des choses très singulières : par exemple, au chapitre 87, l'auteur dit que les Hébreux écrivent de droite à gauche, pour imiter le mouvement du premier ciel ; les Grecs et les peuples modernes, de gauche à droite, en suivant le mouvement du second ciel ; et les Indiens de haut en bas, parce que la nature a donné aux hommes la tête haute et les pieds bas. Dans un autre chapitre, intitulé : *des premiers Livres du monde*, il parle d'un volume composé par l'ange Raziel, gardien d'Adam, que les Juifs du Levant possédaient encore de son temps. Le chapitre relatif aux langues des animaux ne remplit pas son titre ; mais il y raconte comme une chose certaine, que sous le règne de Henri II on voyait à la cour un perroquet qui récitait distinctement plusieurs psaumes en français. Ces exemples suffisent pour prouver que Duret manquait entièrement

de critique, et que Reiske n'avait pas tort de qualifier l'ouvrage de rapsodie; mais on ne saurait nier en même temps qu'il n'y ait beaucoup de savoir, de lecture, et au travers de contes ridicules, des choses vraiment curieuses. W—s.

DURET (Jean), et non *François*, comme on l'a dit dans le *Dictionnaire universel*, où d'ailleurs il a deux articles sous chacun de ces noms, naquit, vers 1540, à Moulins, d'une famille de robe, originaire du Lyonnais. Il mérita la réputation d'un savant jurisconsulte, fut pourvu de la charge d'avocat du roi au présidial, qu'il remplit avec distinction, et mourut au commencement du 17e. siècle. On n'a pu découvrir si c'est de lui que parle l'Estoile, dans son *Journal de Henri IV*, en ces termes : « Le mardi 28 juin 1605, mourut à » Paris, M. Duret, avocat à la cour, » mon voisin et ami, regretté de tous » ceux du palais pour son bel esprit » et éloquence. » On a de Jean Duret plusieurs ouvrages de droit et de pratique, devenus inutiles par les changements qu'a éprouvés le régime des tribunaux, mais dont quelques-uns prouvent qu'il avait fait une étude particulière de l'Histoire de France; on ne citera que les principaux : I. *Paraphrase sur le style de la Sénéchaussée du pays de Bourbonnois*, Lyon, 1571, in-8°.; II. *Traité des peines et amendes, extrait des anciennes loix de Solon, Dracon*, etc., *avec la pratique françoise*, Lyon, 1570, 1583 et 1588, in-8°. Les dernières éditions sont augmentées; celle de 1588 est marquée rare dans plusieurs catalogues; III. *Harmonie et Conférence des magistrats romains avec les officiers françois, tant laiz qu'ecclésiastiques*, Lyon, 1574, in-8°. L'abbé Garnier a profité des recherches de Duret, dans son *Traité de l'origine du gouvernement françois*. IV. *Commentaire sur la Coutume du duché de Bourbonnois*, Lyon, 1580, in-fol. — Un autre Jean Duret a publié des *Commentaires sur la Coutume de l'Orléanois*, Orléans, 1609, in-4°. W—s.

DURET (Noel), astronome, né à Montbrison en 1590, était parent du précédent. Il professa les mathématiques à Paris, obtint le titre de cosmographe du roi, fut pensionné par le cardinal de Richelieu, et mourut vers 1650, après avoir publié plusieurs ouvrages, dont aucun n'a obtenu un succès remarquable. On a de lui : I. *Nouvelle théorie des planètes, conforme aux observations de Ptolémée, Copernic, Tycho, Lansberge, et autres excellents astronomes, tant anciens que modernes*, Paris, 1635, in-4°.; II. *Primi mobilis doctrina, duabus partibus contenta, ephemeris ab anno* 1638, *ad annum* 1642, Paris, 1638, in-4°.; III. *Première partie des tables Richeliennes, avec une briève partie des planètes selon Képler, pour le méridien de Paris*, latin et français, Paris, 1639, in-fol.; IV. *Supplément des tables Richeliennes*, Londres, 1647, in-fol.; V. *Ephemerides motuum celestium Richelianæ, ab anno* 1637 *ad annum* 1651, *ex Lansbergii tabulis; Isagoge in astrologiam*, etc., Paris, 1641, in-4°. Pernetty lui attribue encore (voy. *les Lyonnois dignes de mémoire*, tome 1er., page 208) un *Traité de la géométrie et des fortifications régulières et irrégulières*, Paris, 1643, in-4°. — On ne doit pas confondre cet astronome, comme l'a fait König (*Biblioth. vetus et nova*) avec Noël Duret de la même famille, cordelier, professeur de théo-

logie à Paris, et auteur de l'*Admiranda opera ordinum religiosorum in universâ ecclesiâ Deo militantium*, le Puy, 1647, in-fol. W—s.

DURET (Jean), carme-déchaussé, sous le nom de *Michel Ange de Ste.-Françoise*, né à Lyon le 24 janvier 1641. Il ne dut qu'à ses vertus et à ses talents les places distinguées qu'il a occupées successivement dans son ordre. Il mourut le 29 janv. 1725. On a de lui la *Vie de Sœur Françoise de St.-Joseph, carmelite*, Lyon, 1688, in-4°. Elle est assez bien écrite, et est dédiée à la duchesse de Savoie. — Duret (Pierre-Claude), petit-neveu du précédent, mort le 13 juin 1729. Il a composé une Histoire des voyages aux Indes orientales, in-4°. (1), quelques livres de dévotion, entre autres, la *Vie de Ste. Thérèse*; Lyon, 1718, in-12; celle de *St. Jean de la Croix*, Lyon, 1727; et celle de *St. Bonaventure*. — Duret (Edme-Jean-Baptiste), religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, né à Paris, le 18 novembre 1671, mort dans l'abbaye de Saint-Riquier, le 23 mars 1758. Il avait été associé pendant deux ans aux travaux littéraires de dom Mabillon. C'est lui qui a été le réviseur des principaux ouvrages de piété de dom Morel. Nous lui devons encore l'édition du *Traité de la Prière publique*, de l'abbé Duguet, des trois premiers volumes des Lettres et des autres ouvrages de cet homme célèbre, ainsi que la traduction du *Christiani cordis gemitus Soliloquia*, de Hamon, qu'il fit paraître sous le titre d'*Entretiens d'une Ame avec Dieu*, Avignon, (Paris, Lottin), 1740, in-12. C. T—y.

DURÉUS. *Voy.* Dury.

DUREY DE NOINVILLE (Jacques-Bernard), fils de Pierre François Durey, écuyer, naquit à Dijon le 3 décembre 1683, fut reçu conseiller au parlement de Metz en 1726, et président au grand conseil en 1731. Cette dernière place ayant été supprimée en 1738, Durey s'adonna à la littérature. Il avait, en 1733, fondé un prix à l'académie des inscriptions et belles lettres, et il avait été, la même année, reçu dans cette compagnie avec le titre, unique alors, d'associé libre. Il est mort le 20 juillet 1768. On a de lui: I. *Histoire du théâtre de l'Académie royale de musique en France, depuis son établissement jusqu'à présent*, 1753, in-8°.; seconde édition, augmentée, 1757, 2 parties in-8°. Ce livre étant anonyme, a été attribué par quelques personnes à Travenol, violon de l'opéra. L'auteur fixe l'introduction de l'Opéra en France à 1645, sous le cardinal Mazarin. Après l'historique de l'Opéra il en donne les réglements, puis des notices sur les auteurs, musiciens, acteurs et actrices les plus célèbres de ce théâtre. Dans quelques exemplaires, à la fin du volume, on trouve un *Catalogue de quelques livres qui traitent de l'opéra, etc., et qui ont rapport à l'histoire du théâtre de l'Opéra*. II. *Dissertation sur les bibliothèques, avec une table alphabétique tant des ouvrages publiés sous le titre de* bibliothèques, *que des catalogues imprimés de plusieurs cabinets de France et des pays étrangers*, Paris, 1758, in-12. III. *Table alphabétique des dictionnaires en toutes sortes de langues et sur toutes sortes de sciences et d'arts*, Paris,

(1) Cet ouvrage, que Pernety ne désigne pas avec plus de précision, paraît n'être que le *Voyage de Marseille à Lima, et dans les autres lieux des Indes occidentales*, par le sieur D., Paris, 1720, in-8°. Le Duret, auteur de ce livre, se qualifiait bachelier et chirurgien à Bourg-en-Bresse. Au reste, Labat regarde ce voyage comme imaginaire.

1758, in-12. Ces deux derniers ouvrages sont presque toujours reliés ensemble : le temps les a rendus incomplets. Haillet de Couronne en avait préparé et annoncé une nouvelle édition, que la mort l'a empêché de publier. IV. *Almanach nouveau pour l'année* 1762, *avec une dissertation sur les Calendriers, les Almanachs*, etc., 1762, in-12 ; V. *Recherches sur les fleurs de lis, et sur les familles qui avaient droit de les porter dans leurs armes*, 1757, in-12, et à la fin du tome V du *Dictionnaire généalogique*. VI. *Histoire du conseil et des maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, depuis le commencement de la monarchie française jusqu'à présent* (1753), insérée dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, tom. XXVII. Il avait laissé en manuscrit des *Mémoires sur les traités et ambassades à la Porte*, recueillis en plusieurs volumes in fol., qui ont été achetés pour le dépôt des affaires étrangères. A. B—T.

DUREY D'HARNONCOURT (Pierre), receveur général des finances, et frère du précédent, est mort le 27 juin 1765, après avoir publié : I. *Dissertation sur l'usage de boire à la glace*, 1763, in-12. En toute saison l'auteur buvait à la glace. II. *Mélange de maximes, de réflexions et de caractères, avec une traduction des Conclusions d'amour de Scipion Maffei, avec le texte à côté*, 1755, in-8°.; 1763, in-8°. — Son fils, Durey de Morsan (Joseph-Marie . . . .), né en 1717, après avoir achevé ses études, ne recevant de son père, riche à cinq millions, qu'une pension de 600 liv., eut recours aux usuriers, dérangea sa fortune à un tel point qu'il fut obligé de s'expatrier. Il se réfugia d'abord à Neuchâtel, puis alla à Madrid, « où, dit M. Barbier, il ramassa » beaucoup de matériaux et un grand » nombre d'anecdotes sur l'adminis- » tration et sur la vie privée du cardi- » nal Alberoni. » Il les refondit et leur donna le titre de *Testament politique du cardinal Alberoni*. Dans un voyage qu'il fit en Hollande, Durey de Morsan montra son manuscrit à Maubert de Gouvest, qui, tout en disant que ce travail ferait fortune, n'en donna que vingt écus, et le publia avec ses initiales (M. D. G.), 1753, in-12. Durey de Morsan mourut à Genève, en 1795. On a encore de lui : I. *Discours de réception à l'académie de Nancy*, Paris (1757), in-4°.; II. *Traité succinct de morale*, ou *Lois immuables*, 1778, in-12; III. *Moyens de lire avec fruit, traduit de Sacchini*, 1785, in-12. IV. *Anecdotes pour servir à l'histoire de l'Europe* (Paris, Duchesne 1757), in-12; V. Quelques ouvrages dramatiques : *le Voyage de l'Amour*, *la Statue animée*, *les Amours du docteur Lanternon*; on ne trouve aucune mention de ces pièces ni dans le *Catalogue de Pont de Veyle*, ni dans le *Dictionnaire des Théâtres*, par Léris. Il avait fait un *Procès du diable*; Bioernstahl, qui en parle, dit que cet ouvrage n'était pas encore imprimé. Enfin il travaillait en 1773 à une *Vie de Voltaire*. Il demeurait alors à Ferney, et avait dans sa chambre un portrait de J.-J. Rousseau placé au-dessous d'un crucifix, et au bas il avait écrit ce distique :

Antè meos oculos pendet tua, Rufe, tabella
Pendentis colitur sic mihi forma Dei.

Un jour qu'il était absent, Voltaire entra par hasard dans cette chambre, et ayant aperçu les deux vers, il effaça sur-le-champ le dernier, et y substitua celui-ci :

Sed cur non pendet vera figura viri?

Durey n'eut pas de peine à reconnaître la plume caustique de Voltaire; mais il se tut, et ne fit pas semblant d'avoir remarqué le changement fait à son distique. A. B—T.

DUREY DE MEINIÈRES (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS), était fils de J. B. Durey de Viencourt, président au grand conseil, et frère de Durey de Noinville. Durey de Meinières fut président de la deuxième chambre des enquêtes au parlement de Paris. Il obtint sa retraite en 1758, et mourut le 27 septembre 1787. Il avait épousé, en secondes noces, une femme connue par plusieurs ouvrages (*Voy.* BELOT.). « Le président de Meinières » avait consulté, dit J. S. Bailly, les » registres du parlement et en avait » fait un dépouillement général; des » recueils, des extraits, des dissertations, des tables raisonnées sur toute » espèce de matières, historiques, » politiques, critiques, formaient plus » de cent volumes in-folio. » Desessarts dit que ces manuscrits ont passé dans la bibliothèque de M. Branville, ci-devant procureur du roi au Châtelet. Depuis, et il y a une huitaine d'années, il ont été vendus publiquement et disséminés. Durey de Meinières coopérait aux *Mémoires secrets* (*V.* BACHAUMONT.); il y fournissait les articles concernant le parlement, la magistrature et les lois. — DUREY DE SAUVOY (Joseph), marquis du Terrail, maréchal-de-camp et fils d'un troisième frère de Durey de Noinville, est auteur des ouvrages suivants: I. *le Masque*, 1750, in-12; II. *la Princesse de Gonzague*, 1756, in-12: ce sont deux romans. III. *Lagus*, tragédie, imprimée, mais non représentée, 1764, in-12. En 1764, de concert avec Mme. de Crussol d'Uzès de Montausier, son épouse, il fonda un prix annuel de 400 liv. à l'académie de Dijon, et cette disposition a permis de mettre en fonds communs la somme qu'on prélevait sur les pensions des académiciens, pour les prix ordinaires. Il est mort en juin 1770. Le marquis Duterrail était, disent les *Mémoires secrets*, « fils d'un trésorier à l'extraordinaire des guerres, » et par des arrangements de famille » avait pris le nom distingué de sa » mère, issue du chevalier Bayard. » Il avait composé plusieurs pièces de théâtre qui sont restées manuscrites, mais qu'il faisait jouer sur son magnifique théâtre à Epinay. A. B—T.

DURFÉ. *V.* URFÉ (Honoré d').

D'URFEY (THOMAS ou TOM), auteur dramatique anglais, naquit de protestants français réfugiés à Exéter, vers le milieu du 17e. siècle. Il était destiné au barreau; mais quelques succès dans la carrière plus séduisante de la littérature légère, lui firent abandonner de bonne heure une étude pour laquelle il n'avait aucun goût. Son talent pour la poésie et les agréments de son esprit lui firent un grand nombre d'amis. Attaché par principes à la cause royale, il composa contre le parti opposé des odes et des satires qui lui gagnèrent la faveur de Charles II. L'auteur du *Guardian*, N°. 67, dit « qu'il se souvient d'avoir vu plus d'une fois ce monarque appuyé sur l'épaule de D'Urfey, et fredonnant une chanson avec lui, » car D'Urfey joignait au talent de composer des chansons, celui de les chanter avec une grâce particulière, et surtout beaucoup de gaîté. Il jouit également d'une certaine faveur à la cour de Guillaume III, dont il avait le secret de dérider la grave physionomie. Il donna au théâtre anglais un grand nombre de comédies fortement intriguées et écrites avec assez de facilité,

mais où règne une extrême licence, qui, en leur assurant un succès momentané dans un siècle dissolu, les a fait exclure de la scène lorsque les bonnes mœurs eurent repris une partie de leur empire. Malgré ces succès, D'Urfey, qui n'avait jamais eu de disposition à l'économie, se trouva vers la dernière partie de sa vie dans une sorte de misère. « Celui qui avait, » dit Addison, composé plus d'odes » qu'Horace et environ quatre fois au- » tant de comédies que Térence, se » vit en butte aux importunités d'une » espèce de gens, qui, après lui avoir » depuis long-temps fourni toutes les » commodités de la vie, ne voulaient » pas, comme on dit, se laisser payer » de chansons. » Menacé de la prison, D'Urfey trouva un bienfaiteur dans Addison, qui lui obtint le produit d'une représentation des *Sœurs intrigantes* (Comédie de D'Urfey). Il mourut en 1723, dans un âge avancé, après avoir fait l'amusement des sociétés les plus brillantes, depuis le commencement du règne de Charles II, jusque vers la fin du règne de George Ier. On a de lui trente-une pièces de théâtre, tant tragédies que comédies, publiées de 1676 à 1721, et nombre de petits poëmes, notamment des ballades et des sonnets, dont une grande partie se trouve imprimée dans un recueil en 6 vol. in-12, intitulé : *Riez et engraissez*, ou *Pilules pour chasser la mélancolie.* S—D.

DURFORT (Hector de), que les Italiens appellent *Astorgio* ou *Astor* de Durafort, était comte de Romagne, et général de l'église au milieu du 14e. siècle. Pendant le séjour des papes à Avignon, les états de l'église s'étaient partagés entre un grand nombre de petits princes qui ne reconnaissaient plus l'autorité du Saint-Siége. Clément VI voulut, en 1350, les ramener à l'obéissance, et il en donna la commission à Astorgio de Durafort, son parent, qu'il nomma comte de Romagne. Mais Durafort, dans cette commission, ne déploya d'autre habileté que celle d'ourdir des trahisons ; il laissa en paix ses ennemis, pour tourner ses armes contre ses alliés, et fit arrêter avec perfidie Jean de Pepolo, seigneur de Bologne, qui était venu dans son camp conférer avec lui, et par ses artifices maladroits il attira à l'église l'inimitié des Visconti, puissants seigneurs de Milan, et les guerres les plus dangereuses que le Saint-Siége ait eu à soutenir. — Durfort (Galhard de), fut l'un des barons nommés pour la réduction de la Guyenne, par le traité du 12 juin 1461. Il signa la même année la capitulation de la ville de Bordeaux ; rendit, en 1452, hommage à Charles VII pour sa terre de Duras, et se retira l'année suivante en Angleterre, où le roi Henri VI lui donna le gouvernement de Calais, et le fit chevalier de l'ordre de la Jarretière. Le roi de France, mécontent de cette conduite, confisqua ses biens, qui furent partagés entre le comte de Dampmartin et le seigneur Dulau. Charles, duc de Bourgogne, le fit son chambellan en 1470, et le roi d'Angleterre lui accorda le même titre. Édouard IV, voulant le dédommager de la perte de ses biens et l'attacher à sa personne, lui fit don de la seigneurie d'Esparre en Guienne ; mais Louis XI l'ayant rappelé en France, le rétablit dans ses biens en 1476, et il resta fidèle à ce souverain jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1487 en Bourgogne, où il combattait pour lui. — Durfort (George de), fils du précédent et d'Anne de Suffolck, était surnommé le *Cadet de Durfort à la grande barbe.* Le roi Louis XII,

voulant se l'attacher, lui accorda 400 liv. de pension en 1507; aussi continua-t-il à servir ce prince avec zèle, particulièrement à la bataille d'Agnadel en 1509, et à celle de Ravenne en 1512, où il commandait mille hommes de pied. Il fut gouverneur de Henri d'Albret, roi de Navarre, et mourut l'an 1525, sans postérité de Jaquette Dupuy-Dufour, qu'il avait épousée en 1518. B. M—s.

DURFORT. *V.* Duras et Lorges.

DURHAM (Jacques), théologien écossais, né en 1620, dans le Lothian oriental, mort à Glascow, en 1658, âgé de trente-huit ans. Il jouissait d'une fortune assez considérable, et ce ne fut qu'à la sollicitation de quelques amis qui connaissaient ses talents et désiraient de les faire connaître, qu'il entra dans la carrière ecclésiastique, où il se distingua par son éloquence dans la chaire, par sa modération à une époque orageuse, et par ses vertus privées. Son application à l'étude, et son assiduité à visiter les malades et à remplir les fonctions de son état, abrégèrent vraisemblablement ses jours. On a de lui un *Traité sur le Scandale*, un *Commentaire sur les Révélations*, des Sermons et d'autres écrits de théologie. X—s.

DURICH (Fortunat), savant barnabite, docteur en théologie, naquit à Turnau en Bohême, en 1730, et non pas en 1733 ou 1735, comme on l'a prétendu. Il fut professeur de théologie et de langue hébraïque à l'université de Prague, et co-recteur dans son monastère. Après la suppression de son ordre en Bohême, il se retira à Vienne, et quelques années après à Turnau, son lieu natal, où il mourut le 30 août 1802. Les ouvrages qu'il nous a laissés sont: I. *Eutychii Benjamin Transalbini Diss. philologica de vocibus* Hhartymmim *et* Belathem., *Exod. VII*, 11. s. l., 1763, in-folio; II. *De templi salvatoris et monasterii fratrum minimorum S. Francisci de Paulâ veteris Pragæ specimen historicum*, Prague, 1771, in-8°.; III. *Diss. de slavo-Bohemicâ sacri codicis versione*, ibid., 1777, grand in-8°.; IV. *Bibliotheca slavica antiquissimi dialecti communis et ecclesiasticæ slavorum gentis*, Vienne, 1795, grand in-8°. Il a été l'un des principaux collaborateurs de la dernière édition de la Bible bohémienne, donnée par les barnabites de Prague. L—d.

DURIT (Michel), avocat au présidial d'Orléans, sa patrie, mort en 1598, sans qu'on sache bien précisément l'année de sa naissance, est connu par un livre qui, dans le temps de la ligue, fit un certain bruit, et intitulé: *Michaelis Ritii optimus francus, sive de fide gallicâ, ad Franciscum Balzacum Antracium*, Paris, Thieri, 1589, in-8°. Cet ouvrage fut fait à l'occasion du meurtre des Guises. Il obtint la même année les honneurs de la traduction, et parut sous le titre de *la Vie d'Entrague le bon Français*, ou de *la Fidélité des Gaulois*, in-8°. Durit y fait de vifs reproches à François de Balzac d'Entragues, d'affaiblir les moyens d'une association dont il avait été l'un des premiers appuis. Il y a dans ce livre, dit le P. Lelong, des circonstances curieuses qui appartiennent à l'histoire du temps, et qu'on ne trouve que là. P—d.

DURIVAL (Nicolas Luton), secrétaire de l'intendance de Lorraine, greffier du conseil d'état du roi Stanislas, et enfin lieutenant de police à Nancy, était né à Commercy, le 12 novembre 1723. Après avoir fait de

bonnes études, il fut placé dans les bureaux de l'intendance, et s'appliqua entièrement à acquérir les connaissances nécessaires à un administrateur. Frappé de l'imperfection des ouvrages qui existaient sur la topographie de la Lorraine, il forma le projet d'en rédiger une qui, s'éloignant également de la sécheresse des nomenclatures et de la prolixité des histoires particulières, contînt des notices exactes sur les villes, bourgs et villages de cette belle province. Il publia différents essais, pour mieux connaître si son projet serait goûté, et pour demander des secours aux personnes éclairées, et fit enfin paraître, après vingt années de travail et de recherches, la *Description de la Lorraine et du Barrois*, que l'on regarde, avec raison, comme un modèle des ouvrages de ce genre. Durival était membre de l'académie de Nancy depuis 1760, et il a communiqué à cette compagnie un grand nombre de mémoires sur des objets d'utilité publique. Sa place de lieutenant de police ayant été supprimée en 1790, il fut nommé administrateur municipal. Quoiqu'il eût occupé pendant la plus grande partie de sa vie des emplois lucratifs, il était demeuré pauvre, et il fut compris dans le nombre des savants auxquels la convention accorda des secours en 1795. Il mourut le 21 décembre de la même année, à Heillecourt, près de Nancy. On a de Durival : I. *Table alphabétique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, 1748, in-8°. Cette table fut réimprimée l'année suivante, avec des additions, et une troisième fois en 1766. L'abbé Expilly l'a insérée dans son *Dictionnaire géographique de la France*, en donnant de justes éloges à l'auteur ; II. *Mémoire sur la Lorraine et le Barrois, suivi de la Table alphabétique des villes, bourgs*, etc., Nancy, 1753, in-4°. Il en avait fait imprimer l'année précédente un petit nombre d'exemplaires pour les distribuer à ses amis. Henriquez a inséré en entier la Table alphabétique dans son *Abrégé chronologique de l'Histoire de Lorraine*, dont elle forme le second volume, sans en nommer l'auteur ; III. *Coutume particulière à la Bresse, village de Lorraine*, Nancy, 1754, in-8°. ; IV. *Mémoire sur la clôture des héritages, le vain pâturage et le parcours en Lorraine*, ibid., 1763, in-8°. ; V. *Principes sur le pacage, le vain pâturage et le parcours*, ibid., 1766, in-8°. ; VI. *Introduction à la Description de la Lorraine et du Barrois*, ibid., 1774, in-8°. ; VII. *Description de la Lorraine et du Barrois*, Nancy, 1778-79-83, 4 vol. in-4°. : le quatrième volume est devenu plus rare que les autres, les exemplaires qui restaient chez le libraire ayant été vendus à un épicier pendant la révolution. On peut regarder cet ouvrage comme le fruit de toutes les études de Durival ; les faits y sont présentés avec méthode, le style en est agréable, et les nombreuses indications sont d'une exactitude scrupuleuse. L'introduction, formant le premier volume, est une histoire complète de Lorraine, depuis Reinier au long cou, premier duc bénéficiaire de Lorraine (959), jusqu'à la mort de Stanislas. Sonnini a inséré dans sa *Bibliotheque physico - économique* trois Mémoires de Durival : I. *Considérations sur les plantations des routes de la Lorraine* (juin 1809) ; II. *Théorie de Léopold Ier., duc de Lorraine, pour la construction et l'entretien des grandes routes* (octobre *id.*) ; III. *Comparaison des effets du régime actuel des chaussées*,

avec ceux qui résultent des procédés de la théorie de Léopold Ier. (novembre, id.). W—s.

DURIVAL (Jean), frère du précédent, fut après lui secrétaire des conseils d'état et des finances de Stanislas, duc de Lorraine, puis, en 1766, devint premier secrétaire des affaires étrangères, sous le ministère du duc de Choiseul; en 1777, il fut envoyé en Hollande en qualité de ministre de France. Il était né à Saint-Aubin, le 4 juillet 1725, et mourut à Heillecourt, le 14 février 1810. On a de lui : I. *Essai sur l'Infanterie française*, 1760, in-12; II. *Détails militaires*, 1758, in-12; III. *Le Point d'honneur....*; IV. *Histoire du règne de Philippe II*, traduite de l'anglais de Watson, Amsterdam, 1777, 4 volumes in-12 : il fit cette traduction avec le célèbre Mirabeau; V. Il a fourni des articles à l'Encyclopédie méthodique, pour l'*Art militaire*, et a laissé quelques opuscules inédits. — Durival (Claude), frère des précédents, fut, comme eux, secrétaire des conseils d'état et des finances de Stanislas; né à Saint-Aubin, en 1728, il est mort à Heillecourt, le 2 mars 1805. On a de lui : I. *Mémoires et Tarifs sur les grains*, Nanci, 1757, in-4°. ; II. Un Mémoire sur la *culture de la vigne*, couronné en 1776, par l'académie de Metz, et imprimé, Paris, 1777, in-8°. Z.

DURIVIER (Jean), graveur en médailles, né à Liége en 1687, et mort à Paris en 1761, s'est rendu recommandable dans la gravure; son goût pour cet art l'amena à Paris, où il étudia sous les meilleurs maîtres. Son mérite ne tarda pas à le faire connaître, et les distinctions les plus flatteuses devinrent en peu de temps la récompense de ses travaux. Il fut nommé graveur du roi, obtint un logement au Louvre, et fut reçu à l'académie de peinture et de sculpture. C'est le graveur qui a le mieux trouvé la ressemblance de Louis XV. Delille a consacré quatre vers à la mémoire de cet habile artiste, dans le septième chant du poëme de l'*Imagination* :

Durivier, c'est à toi de tenter ces travaux;
Et si, dans nos remparts, des Vandales nouveaux
Brisent des monuments que le bon goût adore,
Ton burin immortel les fera vivre encore.

A—s.

DUROC, duc de Frioul, naquit à Pont-à-Mousson en 1772, et fit d'assez bonnes études à l'École-Militaire de cette ville. Son père, qui était notaire, le destinait au même état; mais la révolution vint lui ouvrir une carrière qui le flattait davantage. Il entra à l'école de Châlons comme élève d'artillerie; et après avoir été nommé lieutenant en 1792, il émigra, et passa plusieurs mois en Allemagne. Revenu à l'école de Châlons, il fut dénoncé comme royaliste et fut très près d'être arrêté comme émigré. Sorti de ce mauvais pas, il devint aide-de-camp du général Lespinasse, et fit en cette qualité les premières campagnes de la révolution. Ce fut par son ancien camarade Marmont, qu'il devint aide-de-camp de Buonaparte en 1796. Il se rendit alors en Italie avec ce général, se distingua au passage de l'Isonzo en 1797, accompagna Napoléon en Egypte, et fut blessé d'un éclat de bombe au siége de St.-Jean d'Acre. Il fut du petit nombre des amis dévoués que Buonaparte ramena avec lui dans sa fuite. Dès que ce général se fut emparé du pouvoir par la révolution du 18 brumaire, il confia à Duroc les missions les plus importantes, et l'envoya successivement à la cour de Berlin, à celles de Stockholm, de Vienne et de Pétersbourg, dans les circonstances les plus

délicates. Ce favori s'acquitta toujours au gré de son maître de ces missions difficiles. Celui-ci eut toujours en lui une entière confiance; il le combla de bienfaits, et voulut l'avoir toujours auprès de sa personne. Pendant toute la durée de sa puissance, à Paris et dans ses voyages, c'est toujours à Duroc que furent confiés les soins nombreux regardés comme nécessaires à la sûreté de la personne impériale; spectacles, promenades, valets, cuisine, tout dans l'intérieur était soumis à sa surveillance et à son inspection. D'un caractère froid, discret et réservé, personne n'était plus propre que lui à de pareils détails. Dépourvu de toute énergie il ne pouvait être qu'un instrument passif, et il ne prit jamais l'initiative du mal; mais naturellement dur et insensible il l'exécuta toujours ponctuellement; et s'il n'a pas ordonné une mauvaise action, il n'a pas empêché, il n'a pas même retardé un seul crime; c'était au reste le seul moyen de rester dans la faveur impériale, et sous ce rapport rien ne dut manquer aux vœux de Duroc. Pendant quinze ans il fut constamment le confident des plus grands projets et des plus petites intrigues; il fut même souvent le ministre complaisant des plaisirs les plus secrets de son maître. Sa carrière militaire fut peu remarquable; cependant, en 1805, il remplaça un instant dans le commandement des grenadiers de l'armée d'Allemagne le général Oudinot, qui avait été blessé, et cet honorable emploi, accordé à un favori, choqua les prétentions de quelques généraux qui y avaient des droits plus réels. Duroc était plus propre à servir dans l'intérieur du palais que sur le champ de bataille; cependant il a eu l'honneur d'y mourir le 22 de mai 1813, à Wurtschen, où il fut tué d'un boulet de canon, quoiqu'il se tînt alors fort loin de la mêlée. Buonaparte a rapporté, dans son bulletin de cette bataille, une conversation fort remarquable qu'il dit avoir eue avec son favori dans ses derniers moments. Si l'on en croit ce bulletin, Duroc dit à son maître « qu'il l'attendait dans le » ciel, mais qu'il désirait que ce ne » fût que dans trente ans, afin qu'il » pût achever le bonheur de la France.» Le fait est que Duroc expira presque subitement, et qu'il put à peine proférer quelques paroles. Ce général avait obtenu des faveurs et des titres de toute espèce; il était président à vie du collége électoral de la Meurthe, grand officier de l'empire, grand maréchal du palais, duc de Frioul, etc., etc. Tous les souverains de l'Europe l'avaient à l'envi décoré de leurs ordres, et il en avait reçu les plus riches présents. Son corps, embaumé, fut apporté à Paris, et déposé dans l'église des Invalides. M. Villemain avait été chargé par le ministre de l'intérieur de prononcer son oraison funèbre, dans une pompeuse cérémonie que Buonaparte voulait consacrer à sa mémoire; mais cette cérémonie, retardée par les circonstances de la guerre, n'aura sans doute jamais lieu; et l'oraison, qui n'avait pas même été commencée par M. Villemain, ne sera vraisemblablement faite par aucun autre orateur.

M. D. J.

DUROCHER. *Voy.* GUÉRIN.

DUROI (HENRI). *V.* DUROY.

DUROI (JEAN-PHILIPPE), médecin de Brunswick, né en 1741, et mort en 1786, se fit connaître comme naturaliste par des observations botaniques sur quelques espèces particulières de roses et de saules, qu'il publia dans sa thèse inaugurale

(Helmstædt, 1771). Fixé près de la famille des Veltheim, il entreprit de faire connaître les services qu'ils rendaient à leur pays par l'introduction et la naturalisation de beaucoup d'arbres et arbustes étrangers, surtout de l'Amérique septentrionale, qu'ils cultivaient sur leurs propriétés d'Harbke, près de Helmstædt. Ce fut en publiant leur histoire rangée par ordre alphabétique, sous ce titre : *die Harbkesche Wilde Baumzucht*, Brunswick, 1771-72, 2 vol. in-8°., avec six planches. On y trouve des notions précieuses sur l'introduction de plusieurs de ces plantes. C'est un ouvrage très estimé. J. Frédéric Joss en a donné une seconde édition en 1795. Linné le fils avait dédié à Duroi un genre sous le nom de *Duroia ;* mais il a été réuni depuis au genre *Genipa*.

D—P—s.

DUROLLET (le bailli, et suivant d'autres le marquis), est le nom sous lequel est connu un auteur dramatique du 18e. siècle. Il paraît qu'il était commandeur de l'ordre de Malte. Il mourut en 1786. C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais un médiocre auteur : son mérite aujourd'hui est d'avoir excité le chevalier Gluck à se faire connaître, et d'avoir été son collaborateur. Les ouvrages de Durollet sont : I. les *Effets du Caractère*, comédie en cinq actes et en vers, jouée sans aucun succès sur le théâtre Français, le 3 février 1752, non imprimée ; II. *Iphigénie en Aulide*, opéra, 1774, imprimé in-8°. C'est le premier ouvrage français dont Gluck ait fait la musique ; III. *Alceste*, opéra, 1776 ; IV. *Lettre sur les drames-opéras*, 1776, in-8°.

A. B—T.

DUROSOI (Barnabé FARMAIN de Rozoi, connu sous le nom de), naquit à Paris en 1745, et s'adonna aux lettres. « Avec des talents au-» dessous du médiocre, il n'a pas » craint, dit M. l'abbé Sabatier de » Castres, de s'attacher à ce qu'il y » a de plus difficile. La morale, la » métaphysique, l'histoire, la tragé-» die, n'ont point effrayé sa plume, » ou pour mieux dire, il a traité tous » ces genres avec les derniers excès » du mauvais goût. » Ce jugement, quelque sévère qu'il paraisse, n'a été contredit par personne. Palissot ayant, dans un vers, accolé Durosoi à Blin de Sainmore, ne manqua pas de prévenir, dans une note, que « Blin est » à Rosoi ce que l'honnête aisance est » à la mendicité. » Le 12 mai 1770, Durosoi avait été mis à la Bastille pour deux ouvrages, qui étaient, dit-on, *les Jours* (dont l'auteur est l'abbé Remy) et *le nouvel Ami des Hommes*. Il y resta jusqu'au 21 juillet de la même année ; mais cette détention ne lui donna aucune importance dans le monde. Il ne cessa de prouver combien est mal fondé ce propos commun, qu'*un mauvais ouvrage suppose toujours de l'esprit*, « car, dit » La Harpe, ceux de M. Durosoi sup-» posent le contraire. » La révolution arriva, et Durosoi se mit dans les rangs des royalistes. Il rédigeait la *Gazette de Paris* (qu'il ne faut pas confondre avec le *Journal de Paris*). Lorsque Louis XVI, ramené de Varennes, fut retenu dans le château des Tuileries, Durosoi eut la généreuse idée d'engager les partisans du roi de s'offrir pour ses otages. Il se présenta un assez grand nombre de personnes dont il commença à donner la liste dans sa feuille, et qui offraient de se constituer prisonniers et cautions solidaires de Louis XVI, sous la condition que ce prince obtiendrait sa liberté. C'est cette circonstance qui a fait naître l'ouvrage (rédigé par M. Boulage) intitulé : *Les Otages de Louis*

XVI et de sa famille, Paris, 1814, in-8°., dont le second et dernier volume est sous presse. Cependant, les circonstances devenant de plus en plus difficiles, Durosoi craignit de compromettre les jours de ceux qui s'offraient pour otages, et cessa d'en donner la liste; lui-même fut arrêté après le 10 août 1792, traduit au tribunal criminel, condamné à mort le 29 août 1792, et exécuté le même jour aux flambeaux. « Il laissa, dit la *Biographie moderne*, » une lettre cachetée, dans laquelle » il disait qu'un royaliste comme lui » était digne de mourir pour son » roi et pour sa religion le jour de » la St.-Louis.. Il montra le plus » grand sang-froid, demandant que » sa mort fût utile au genre humain, » et qu'on fît sur lui l'expérience de » la transfusion du sang. » Durosoi prouva qu'une extrême médiocrité d'esprit n'est pas incompatible avec une certaine dignité de caractère. On a de lui: I. *Mes Dix-neuf ans, ouvrage de mon cœur*, 1762, in-12. On y trouve *Caliste*, comédie en deux actes. II. *Lettres de Cécile à Julie*, 1764, in-12; 1769, 2 vol. in-12; III. *Clairval philosophe*, ou *la Force des Passions*, 1765, 2 vol. in-12; IV. *Les Sens, poëme en six chants*, 1766, in-8°. L'auteur y a trop négligé le sens commun et la décence. V. *Le Génie, le Goût et l'Esprit, poëme en quatre chants*, 1766, in-8°., qui fit voir que l'auteur ne possédait aucune des qualités qu'il voulait célébrer; VI. *Œuvres mêlées* (en vers et en prose), 1769, 2 volumes petit in-8°., contenant des fables, des épîtres, des contes, des chansons, etc.; VII. *Essai philosophique sur l'Etablissement des écoles gratuites du dessin pour les arts mécaniques*, 1769, in-8°. VIII. *Annales de la ville de Toulouse*, 1771 et années suivantes, 4 vol. in-4°. « Compilation des plus minces annalistes, » dit M. l'abbé Sabatier, bigarrée de » différents styles, farcie de réflexions » parasites, constamment exprimées » avec une emphase ridicule et une » mortelle pesanteur. » Cet ouvrage valut cependant à l'auteur le titre de citoyen de Toulouse. IX. *Le Joyeux Avénement, poëme*, 1764, in-8°.; X. *Dissertation sur le Drame lyrique*, 1776, in-8°.; XI. Beaucoup de pièces de théâtre; savoir: *les Décius français*, ou *le Siége de Calais*, tragédie, 1765, in-8°.; *Azor*, ou *les Péruviens*, tragédie, 1770, in-8°.: ces deux pièces n'ont pas été représentées; *Richard III*, tragédie jouée en 1781, imprimée in-8°.; *Henri IV*, ou *la Bataille d'Ivry*, drame lyrique en 3 actes, musique de Martini, 1774, in-8°., qui eut quelque succès, et a été repris, avec quelques changements, en 1814; *la Réduction de Paris sous Henri IV*, drame lyrique en 3 actes, musique de Bianchi, 1775, in-8°. Durosoi y fait si mal parler Henri IV, que La Harpe dit à cette occasion, « qu'il est » scandaleux que la police laisse ainsi » traîner sur les tréteaux d'Arlequin, » de grands noms profanés par d'imbécilles barbouilleurs. » L'espèce d'obstination avec laquelle Durosoi semblait avoir pris à tâche de déshonorer la mémoire d'un héros cher aux Français, en le travestissant de la manière la plus ridicule dans ces deux pièces, « lui valut, dit Palissot, le » nom de Ravaillac second. » Cependant, en 1783, Durosoi, en supprimant les ariettes, et en y ajoutant une intrigue romanesque, reproduisit sa *Réduction de Paris* sous le titre de la *Clémence de Henri IV*; dans la préface de cette pièce, Durosoi

parle d'une *Histoire de Henri IV*, par l'abbé Brizard, en trois volumes, qui n'a pas vu le jour. Les *Mariages samnites*, opéra en trois actes, musique de Grétry, 1776, in-8°.; *les Deux Amis*, ou *le Faux Vieillard*, opéra en 3 actes, 1779, in-8°.; *Pygmalion*, opéra en un acte, musique de Bonesi, joué en 1780, imprimé in-8°.; *les Trois Roses*, ou *les Grâces*, opéra en 3 actes, 1778, in-8°, représenté à Versailles en 1777. *le Siége de Mézières*, comédie lyrique en 3 actes, dont le héros est Bayard, jouée en 1788, imprimée in-8°.; *l'Amour filial*, comédie en 2 actes, mêlée d'ariettes, musique de Ragué, jouée en 1786, non imprimée. M. l'abbé Sabatier de Castres attribue à Durosoi la *Dissertation sur Corneille et Racine, suivie d'une Epître en vers*, 1773, in-8°. M. Barbier attribue à Durosoi *le Vrai ami des hommes*, Amsterdam, 1772, in-12; réimpr., Riom, 1796, in-8°., comme ouvrage posthume de Thomas. —C'est à Jean-Baptiste Durosoy, docteur et professeur en théologie au collége royal de Colmar, conseiller ecclésiastique du prince évêque de Bâle, né à Béfort, le 10 février 1726, que l'on doit *la Philosophie sociale*, ou *Essai sur les devoirs de l'homme et du citoyen*, 1752, in-12, .

A. B—T.

DUROY, ou DEROY ou REGIUS (Henri), naquit à Utrecht, le 29 juillet 1598. Après avoir étudié la médecine et s'être fait recevoir docteur, il exerça sa profession dans sa ville natale, où son habileté lui valut une chaire qu'il remplit pendant plus de quarante ans, jusqu'à sa mort, arrivée le 10 février 1679. Lié d'amitié avec Reneri, qui enseignait la philosophie à Utrecht, il apprit de ce dernier le système de Descartes, qu'il embrassa avec une telle passion, que les ennemis du philosophe français attaquèrent violemment le professeur en médecine, et faillirent lui faire perdre sa chaire. Mais ayant voulu, pour augmenter sa réputation et son crédit, s'approprier la doctrine de Descartes, et en faire l'application à la théorie de la médecine, Duroy mit dans son plagiat si peu de délicatesse et de discernement, qu'il s'attira l'indignation et le mépris de Descartes; ce qui porta ce médecin à abjurer publiquement le cartésianisme, en laissant toutefois subsister dans ses ouvrages la plus grande partie des idées de son maître. Si Duroy a eu des torts graves envers Descartes, on ne peut lui refuser le mérite d'avoir défendu avec force la découverte de la circulation du sang contre les attaques peu mesurées de Primerose. Voici les ouvrages que Duroy a publiés : I. *Spongia pro eluendis sordibus animadversionum Jacobi Primerosii in theses ipsius de circulatione sanguinis*, Leyde, 1640, 1656, in-4°.; II. *Physiologia, sive cognitio sanitatis*, Utrecht, 1641, in-4°.; III. *De hydrophobia*, ibid., 1644, in-4°.; IV. *Fundamenta physices*, ibid., 1647, 1661, in-4°.; c'est ce livre qui brouilla Duroy avec Descartes, parce que le premier fut accusé d'avoir inséré dans son ouvrage une copie presque entière du *Traité des Animaux*, du second; V. *Fundamenta medicinæ*, ibid., 1647, in-4°.; réimprimé sous ce titre : *De arte medicâ et causis rerum naturalium*, ibid., 1657, 1664, 1668, in-4°.; VI. *Hortus academicus ultrajectinus*, ibid., 1650, in-8°.; VII. *Philosophia naturalis*, Amsterdam, 1651, 1654, 1661, in-4°., publié en français à Utrecht, en 1686, in-4°.; VIII. *Praxis medica medicationum exemplis demonstrata*, Amsterdam,

1657, in-4°., Utrecht, 1668, in-4°. Ce traité a cela de remarquable, que l'histoire de chaque maladie est éclaircie par des faits particuliers (*V.* Craanen); IX. *Explicatio mentis humanæ*, Utrecht, 1659, in-4°. La plupart des ouvrages de Duroy portent l'empreinte de la philosophie cartésienne. R—d—n.

DUROY (....), homme de loi, fut nommé juge au tribunal de district de Bernay, département de l'Eure, lors de la formation de l'ordre constitutionel judiciaire, député suppléant à l'assemblée nationale législative, et membre de la convention, où il siégea parmi les plus ardents révolutionnaires, et vota la mort du roi *sans délai*. Après les évènements du 31 mai 1793, il poursuivit vivement les députés que ces évènements avaient frappés, et particulièrement son collégue Buzot, dont il demanda la mise en accusation, quoiqu'il appartînt à la même députation que lui; il paraît que ce conventionnel appartenait réellement à cette classe de fanatiques niveleurs qui avaient rêvé l'égalité parfaite. A son retour d'une mission de deux ou trois mois dans son pays, pour y comprimer ceux qu'on appelait fédéralistes, il s'étonna du changement qu'il voyait dans l'assemblée, et surtout du luxe que développaient déjà quelques-uns de ses collégues, que d'après les opinions qu'il leur avait entendu manifester, il avait cru de véritables Spartiates. « J'estime » plus, dit-il à cette occasion, ceux » qui n'ont pas voté la mort du ty» ran que ceux qui l'ont condamné » pour en mettre un autre à sa place. » Il se plaignit en même temps de la destitution de plusieurs officiers qui, dit-il, pour être nés nobles n'en étaient pas moins sans-culottes. Resté fidèle à Robespierre, qui était effectivement un véritable niveleur, il ne cessa de se plaindre des persécutions qu'on faisait souffrir aux jacobins de ce parti; il se mit à la tête des révoltés du 1er. prairial an 3 (mai 1795), et fut désigné par eux pour faire partie du comité de salut public qu'ils établirent, mais qui n'exista que quelques heures. Les insurgés ayant été dispersés, Duroi fut arrêté avec plusieurs de ses collégues et traduit à une commission militaire qui le condamna à mort; il se poignarda lorsqu'on lui lut son arrêt, et cependant il ne put s'arracher la vie. On le conduisit à l'échafaud tout couvert de son sang; il montra le plus grand calme, ne témoignant d'autre regret que de s'être porté un coup mal assuré. B—u.

DURPAIN ou DURPIN (Jehan). *Voy.* Dupin.

DURRIUS (Jean-Conrad), célèbre professeur allemand, était né à Nuremberg, en 1625. Il eut pour maître Jean Gravius, habile instituteur, qui lui inspira un goût très vif pour les lettres. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Altdorf, où il fut reçu maître ès-arts. Il soutint ensuite des thèses publiques à Iena et à Helmstædt, avec un grand succès. Les magistrats de Rintelen lui offrirent une chaire de logique; mais il préféra la place d'inspecteur des pauvres étudiants à Altdorf. En 1654, il fut chargé d'enseigner la morale, et l'année suivante il donna un cours de poésie; enfin en 1657, il fut nommé professeur de théologie, et en remplit les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée, non en 1667, comme le disent plusieurs biographes, mais en 1677, ainsi que l'assure Kœnig (*Biblioth. vetus et nova*), et qu'on le verra dans la suite de cet article. On a de Durrius: I. *De recondità veterum sapientiâ in poëtis*, Altdorf, 1655, in-4°. Cette dissertation est ex-

cellente, au jugement de Struvius. Elle a été réimprimée avec l'ouvrage suivant, auquel elle sert d'introduction; II. *Institutiones ethicæ*, ibid., 1665, in-8°.; III. *Ethica paradogmatica*, Iena, 1670, in-8°.; Struvius parle avec éloge de cet ouvrage, où les préceptes sont appuyés d'exemples bien choisis; IV. *Compendium theologiæ moralis;* cet abrégé a eu plusieurs éditions; l'une des meilleures est celle d'Altdorf, 1698, in-4°., à laquelle on a joint une dissertation de Jean-Michel Langius : *De origine et progressu theologiæ moralis systematicæ*; V. *Oratio adversùs Spinosam*, Iena, 1672, in-4°. (*Voy.* Jean Thomasius); VI. *Epistola ad Georg. Sigismond. Führerum de Joanne Fausto;* Schelhorn a inséré cette lettre dans ses *Amœnitates litterariæ* (tom. V, pag. 50-80); elle est datée d'Altdorf, le 18 juillet 1676, et prouve sans réplique qu'on a mal connu l'époque de la mort de Durrius. Il cherche à établir dans cette lettre que Jean Faust, magicien, dont les aventures sont très fameuses en Allemagne, est un personnage imaginaire, et que toutes les fables qui le concernent doivent être rapportées à Jean Fust, l'un des inventeurs de l'imprimerie, que les moines, dit-il, se sont attachés à décrier, parce qu'il les privait de leurs bénéfices sur la copie des manuscrits. On a encore de Durrius: *Notæ in Isagogen Piccarti; dissertationes de eversione christianismi per hypotheses et dogmata Socinianorum*; *animadversiones in libros normales*, et d'autres écrits moins importants. W—s.

DURST, roi d'Ecosse, succéda à son père Finnan, dont il commença par chasser tous les amis qui lui reprochaient sa vie désordonnée. Les anciennes chroniques racontent que Durst s'abandonna à tous les excès de la dépravation, et qu'après avoir fait servir sa femme, fille du roi des Bretons, à assouvir les désirs de ses compagnons, il la répudia. Les grands tramèrent une conspiration contre Durst, qui, ne voyant de sûreté nulle part, puisqu'il était également odieux à ses sujets et aux étrangers, eut l'air de vouloir se corriger de ses vices. Il se réconcilia d'abord avec sa femme, appela les grands auprès de sa personne, leur promit d'oublier le passé, et de ne se conduire que par leurs conseils; enfin, il fit emprisonner les hommes les plus vicieux, comme pour les réserver aux châtiments qu'ils méritaient. Tandis que l'on célébrait cette réconciliation par des festins et toutes sortes de divertissements, Durst fit massacrer tous ses ennemis rassemblés dans la salle du Banquet. Cette atrocité excita un soulèvement général; et ce prince barbare, n'ayant plus pour appuis que les compagnons de ses méchancetés, fut tué dans un combat, vers l'an 95 avant J. C., après neuf ans de règne. E—s.

DURSTELER (Gérard), naquit en 1678, dans le canton de Zurich, où son père était pasteur. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut curé lui-même à Horgen. En 1741, il se retira à Zurich pour travailler avec plus d'aisance aux compilations immenses qu'il avait entreprises. Il s'occupa pendant toute sa vie à dresser les *Généalogies des familles nobles et patriciennes de Zurich.* Plus ses découvertes répondaient à ses recherches, et plus il étendait le plan de son ouvrage. C'est à ses travaux infatigables qu'on doit un ouvrage manuscrit, en 18 vol. in-fol., qui est une source de lumières pour la connaissance des familles anciennes et modernes, existantes ou éteintes, ou qui se sont ex-

patriées. Il a aussi dressé les *Tables généalogiques des familles patriciennes de Berne*, et de quelques centaines des plus illustres familles des autres cantons suisses. Il a recueilli de même toutes les pièces qui concernent la guerre civile de 1712, et ce recueil forme encore 12 vol. in-fol. Les plus remarquables de ses autres ouvrages sont : l'*Histoire de la guerre civile de* 1656 ; celle des *Révoltes des paysans, en* 1646 *et en* 1653 ; l'*Histoire des revers que les sujets protestants de Locarno eurent à essuyer ;* les *Vies des plus illustres Zuricois, et de quelques réformateurs ;* les *Annales des Consulats de Zurich*, en 8 vol. in-fol. ; l'*Histoire diplomatique des abbayes, couvents et ordres religieux de la ville et du canton de Zurich, jusqu'à la réformation*, etc. L'ensemble de ces matériaux précieux pour l'histoire, se trouve conservé à la bibliothèque de la ville de Zurich. Les Dictionnaires historiques de Bâle et le Dictionnaire suisse de M. Leu, lui doivent un grand nombre d'articles. Il s'est distingué par des vertus sociales, par l'aménité de son caractère et par une grande complaisance. Il mourut en 1766. U—I.

DURVAL (Jean-Gilbert), poète du 17e. siècle, fut le témoin des premiers succès de Corneille, et eut l'orgueil de croire qu'il pourrait en obtenir de pareils en s'écartant des règles auxquelles s'était soumis ce grand homme. Il s'élevait surtout contre l'obligation imposée aux poètes dramatiques de choisir une action renfermée dans les bornes de vingt-quatre heures, et il ne voulut pas s'y assujétir. On a de lui : I. *les Travaux d'Ulysse*, tragi-comédie en cinq actes, tirée d'Homère, Paris, 1631, in-8°. ; L'auteur a placé, à la suite, trois odes intitulées : *l'Automne, la Matinée*, et *le Parfait Ami*, qui, sans être très bonnes, valent pourtant mieux que sa tragédie. II. *Agarithe*, tragi-comédie en 5 actes, Paris, 1636, in-8°. ; III. *Panthée*, tragi-comédie en cinq actes, tirée de Xénophon, Paris, 1639, in-4°. Il en annonçait plusieurs autres qui n'ont pas paru. Le style de ces pièces est faible, sans couleur, mais ne manque pas de naturel. La conduite en est, comme on le devine, très irrégulière, et les détails par fois peu décents. On en trouvera l'analyse dans la *Bibliothèque du Théâtre-Français* de la Vallière. Beauchamps attribue encore à Durval *la Prise de Marsilly*, comédie tirée de *l'Astrée*, mais on ne sait si elle est imprimée. W—s.

DURY (Jean), en latin *Duræus*, théologien écossais, travailla avec beaucoup de zèle à la réunion des luthériens et des calvinistes. Son projet fut approuvé par ses supérieurs, protégé par Laud, archevêque de Cantorbéry, par Bidell, évêque de Kilmore, et par le docteur Hall, évêque d'Exéter. Il commença à publier son projet en 1634, et assista la même année à la fameuse assemblée des évangéliques à Francfort. La même année encore les églises réformées de Transylvanie lui envoyèrent leur avis sur son plan ; puis il entra en négociation avec les théologiens de Suède et de Danemark, avec les universités d'Allemagne, etc. Sans se dégoûter par les contradictions qu'il eut à éprouver en divers endroits, Dury publia en 1661 à Amsterdam, le résultat et les pièces de sa négociation dans un ouvrage intitulé : *J. Durœi irenicorum tractatuum prodromus, in quo præliminares continentur tractatus*, 1°. *De pacis ecclesiasticæ remoris è medio tollendis ;* 2°. *De concordiæ evangelicæ fundamentis sufficienter jac-*

tis; 3°. *De reconciliationis religiosæ procurandæ argumentis et mediis*; 4°. *De methodo investigatoriâ ad controversias omnes, sine contradicendi studio et præjudicio pacificè decidendas, cui præmittuntur collectorum inter protestantes consiliorum pacificorum harmoniæ, propediem, Deo permittente adornandæ et in lucem edendæ....* En 1662, Dury alla voir à Metz Paul Ferry, fameux ministre de cette ville, fortement partisan de la réunion, et auteur d'un catéchisme qui fut réfuté par Bossuet. Les deux conciliateurs eurent de fréquentes conférences sur cet article. En 1674, Dury commença à s'apercevoir qu'il lui serait impossible de réussir dans son dessein, suivant la méthode qu'il avait adoptée jusque-là. Alors il en imagina une nouvelle pour réunir non seulement les luthériens et les calvinistes, mais encore les chrétiens de toutes les communions; c'était par une nouvelle explication de l'*Apocalypse*. Ce fut dans ce dessein qu'il publia la même année, en français à Francfort, un livre intitulé: *Manière d'expliquer l'Apocalypse par lui-même, comme il conviendrait d'expliquer toute l'Écriture pour en avoir la véritable intelligence*. L'ouvrage est dédié à la princesse Sophie, régente de l'état de Hesse, qui lui avait donné une retraite tranquille dans ses états, avec tous les moyens d'y vivre commodément et de travailler à poursuivre son projet. Dury était un fort honnête homme, rempli de zèle, mais un peu illuminé. T—D.

DURYER (André), né à Marcigny en Bourgogne, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, occupa la place de consul de France à Alexandrie d'Égypte, et se livra avec ardeur et succès à l'étude de l'arabe et du turk. On sait qu'il vécut vers le milieu du 17°. siècle, qu'il habita long-temps en Orient; mais on ignore l'époque précise de sa naissance et de sa mort. Deux certificats délivrés par les consuls de Marseille et un firman ou ordre du Grand-Seigneur, portent à croire qu'il quitta son consulat peu avant l'an 1630, qu'il résida quelque temps à Constantinople pour les affaires de France, et enfin qu'il repassa en France vers la même année 1630. On a de cet orientaliste les ouvrages suivants: I. *Rudimenta grammatices linguæ Turcicæ*, Paris, 1630 et 1634, in-4°.: dans la préface de ce volume, datée du mois d'avril 1630, Duryer présente sa grammaire turque comme la première qui ait été publiée; ce qui n'est point exact. Mégiser avait donné en Allemagne, en 1612, ses *Institutiones linguæ Turcicæ*, in-8°.; mais Duryer ne les connaissait probablement point, et d'ailleurs sa grammaire était bien préférable à celle de Mégiser, qui n'offrait point de caractères orientaux et fourmillait d'erreurs. Duryer annonçait dans la même préface la publication prochaine d'un dictionnaire turk-latin, qui devait être accompagné d'un recueil de diplômes, d'actes et de lettres familières; mais ce dictionnaire n'a jamais paru. Il se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi. II. *Gulistan*, ou l'*Empire des Roses, composé par Saadi, prince des poètes turcs et persans*, Paris, 1634, in-8°.: dans ce volume, Duryer donne des extraits seulement des huit livres dont se compose le *Gulistan*. On présume qu'il a fait cette traduction d'après une version turque. III. l'*Alcoran de Mahomet, translaté de l'arabe en françois, par le sieur Duryer, sieur de la Garde Malezair*, Paris, 1647, in-4°.: cette traduction, malgré ses nombreux défauts, obtint

un grand succès. Elle fut réimprimée en Hollande dès 1649, et depuis on en a fait plusieurs éditions; elle a même été traduite en anglais, en hollandais et en allemand d'après la version hollandaise. Voyez sur ces versions la *Bibl. arab.* de M. Schnurrer. Parmi les réimpressions de cet ouvrage de Duryer, on doit distinguer celle d'Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12, fig., à laquelle on a ajouté la traduction du discours préliminaire placé par Sales en tête de sa traduction anglaise de l'*Alcoran*. J—N.

DURYER (Pierre), né à Paris en 1605, d'une bonne famille, fut, en 1626, pourvu d'une charge de secrétaire du roi, dont il fit ressource en 1635, s'étant marié à une fille qui n'avait rien. Son revenu ne suffisant pas à l'existence de sa famille, il accepta la place de secrétaire de César, duc de Vendôme. Les ouvrages dont il s'occupa lui ayant fait quelque réputation, il fut, en 1646, reçu à l'académie française, en concurrence avec Pierre Corneille qui demeurait à Rouen. Ce fut cette circonstance qui fit donner la préférence à Duryer, dont la résidence était à Paris. Duryer eut, dans les derniers temps de sa vie, le titre d'historiographe de France, avec une pension sur le Sceau; mais il était toujours obligé, pour subvenir aux besoins de sa famille, de se mettre aux gages des libraires. Pendant un temps même, il alla par économie, demeurer hors de Paris, encore plus loin que les Picpuces. «J'allai le voir une fois en compagnie, » dit l'auteur du *Menagiana*, il nous » régala de cerises cueillies dans un » petit jardin qu'il avait. » Dans les lettres imprimées sous le nom de Furetière, on trouve des détails sur la pauvreté de Duryer. Baillet (*des Jugements des Livres*, partie II, chap. X), parle « de G. Xylander, » L. Dolce, J. Baudoin, P. Duryer, » et plusieurs autres écrivains mer- » cenaires..., qui, pour sauver et » conserver leur vie, ont bien voulu » flétrir et perdre leur réputation, » les uns par nécessité de faire des » traductions à 30 sols ou à un écu » la feuille, les autres de faire des » vers à quatre francs le cent, quand » ils étaient grands, et à 40 sols, » quand ils étaient petits. » On a avancé que Duryer avait eu recours à l'un et à l'autre de ces expédients. Comme on ne connaît pas de lui d'autres ouvrages en vers que ses tragédies, ou a lieu de croire qu'il ne s'était pas mis poète à l'entreprise; c'est bien assez d'y avoir été traducteur. On varie sur la date de la mort de Duryer; les uns la mettent en 1656, les autres au 6 novembre 1658. A l'appui de cette dernière, on lit, dans l'avis du *Libraire au Lecteur*, du Tome II de la traduction de Sénèque, imprimé en 1658, ces mots: « L'im- » pitoyable mort nous l'ayant enlevé » *ces jours derniers*, d'entre les bras, » et ne lui ayant pas laissé voir l'im- » pression achevée. » On a de Duryer, 1°. dix-huit pièces de théâtre imprimées, dont sept tragédies; *Lucrèce*, 1638; *Clarigène*, 1639; *Alcionée*, 1640; *Saül*, 1642; *Esther*, 1644; *Scévole*, 1647; c'est le chef-d'œuvre de l'auteur: Marmontel l'a fait réimprimer dans les *Chefs-d'œuvre dramatiques*, 1773, in-4°., Tome Ier. et unique; et *Thémistocle*, 1648, dans laquelle aucun personnage ne meurt; neuf tragi-comédies, *Argénis et Poliarque*, première journée, 1630; *Argénis*, seconde journée, 1631 (dans ces deux pièces on retrouve tout le roman de Barclay; *Lysandre et Caliste*, 1632; *Alcimédon*, 1635; *Cléomédon* (1635);

Bérénice, 1645; *Nitocris*, 1650, in-4°.; *Dynamis*, reine de Carie, 1653; *Anaxandre*, 1655; une comédie, les *Vendanges de Suresne*, 1636; et une pastorale, *Amaryllis*, 1651. La *Bibliothèque du Théâtre français* lui attribue aussi deux pièces qui sont restées manuscrites, *Artaphile* (1618), et *Clitophon et Leucippe* (1622). Maupoint, dans sa *Bibliothèque des Théâtres*, lui attribue encore *Alexandre* et *Tarquin*, tragédies, et les *Captifs*, comédie. Léris croit que ces cinq dernières pièces sont de Duryer père. 2°. Beaucoup de traductions, savoir: I. *Traité de la providence de Dieu*, traduit du latin de Salvien, 1634, in-1. II. *Isocrate, de la louange de Busire; avec la louange d'Hélène*, trad. par Giry, 1640, in-12. III. les *Pseaumes de D. Antoine, roi de Portugal*, 1645, in-12. IV. *Histoire de la guerre de Flandres*, traduite du latin de Strada, 1644-49, 2 vol. in-fol. V. les *Histoires d'Hérodote*, 1645, in-fol. VI. les *Suppléments de Freinshemius*, à la tête de la traduction de *Quinte-Curce*, par Vaugelas, 1647, in-12. VII. la *Vie de S. Martin*, par *Sévère Sulpice*. VIII. les *Décades de Tite-Live, avec les Suppléments de Freinshémius*, 1652, 2 vol. in-fol. IX. les *Histoires de Polybe, avec les fragments*, 1655, in-fol. X. l'*Histoire de M. de Thou des choses arrivées de son temps*, 1659, 3 volumes in-fol., ne contenant que la moitié de cette histoire. Cassandre avait promis de continuer cette traduction; il ne l'a pas fait. XI. les *Métamorphoses d'Ovide, avec de nouvelles explications historiques, morales et politiques*, 1660, in-fol. XII. les *OEuvres de Cicéron*, 1679, 12 vol. in-12. Cette traduction est celle qui contient le plus d'ouvrages de Cicéron, traduits de la même main: comme elle renferme la majeure partie des OEuvres de l'orateur romain, on l'appelle quelquefois complète, ce qui n'est pas rigoureusement exact, car on y chercherait vainement le traité *des Lois*, la *Lettre politique à Quintus*, les *vrais Biens et les vrais Maux*, les *Lettres à Atticus*, la *Divination*, etc. Les 12 volumes de Duryer contiennent: Tome 1er, la *Rhétorique du meilleur genre d'Orateurs; Oraisons pour Muréna, pour Quintius, pour Sextus Roscius d'Ameria;* Tome 2e., *Oraisons pour Roscius, comédien, pour Fontéius, A. Cecinna, la loi Manilia, A. Cluentius Avitus, trois Oraisons contre P. Servilius Rullus.* Tome 3e., l'*Oraison pour C. Rabirius*, quatre *Catilinaires*, l'*Oraison pour L. Flaccus*, celles *pour C. Sylla, pour Archias, après son retour au sénat, pour sa maison*; Tome 4e., les Oraisons touchant *les Devins, pour Plancius, P. Sextius, contre Vatinius, pour M. Cœlius Rufus, touchant les Provinces consulaires;* Tome 5e., *celles pour Balbus, contre L. Calpurnius Pison, pour Milon, C. Rabirius Postume, Marcellus, Ligarius, Déjotarus, pour la paix*, et les *Paradoxes;* Tome 6e., les quatorze *Philippiques*. On attribue à Racine et à Boileau la traduction de la seconde; Tomes 7e., 8e. et 9e., les *Epîtres familières*, traduites par Godouin; et les *Offices*, traduits, ainsi que les *Lettres de Brutus à Cicéron*, par Soreau: Tome 10e., les *Tusculanes;* Tome 11e., *De la nature des Dieux, la Consolation de la mort de Tullie;* Tome 12e., les *Dialogues de la Vieillesse* et *de l'Amitié*, le traité *des Orateurs illustres*, dont la traduction est de

Giry, *le Songe de Scipion*. XIII. les *OEuvres de Sénèque, de la traduction de Malherbe, continuées par P. Duryer;* tome second, 1658; tome premier, 1659, in fol. Lamonnaye sur Baillet, cite une édition de 1667, 14 vol, in-12. Le premier volume de l'édition in-fol., contient la traduction des *Bienfaits* et des *Épîtres*, par Malherbe: le second, qui est le travail de Duryer, renferme les traités *de la Providence, de la Vie heureuse, de la Colère, de la Clémence, du Repos et de la Tranquillité, de la Constance, de la Brièveté de la Vie, Consolation à Marcia, à Helvia, à Polybius, des Questions naturelles.* C'est, sans doute, la mort de Duryer qui l'a empêché de traduire l'*Apocoloquintose*, ou Apothéose de Claude (*Voy.* Lesfargues). « La moins mauvaise des » traductions de Duryer est, dit Baillet, » celle des OEuvres de Cicéron, » quoiqu'il y ait passé plusieurs en» droits qu'il n'a point entendus, » surtout dans les Oraisons, et que, » pour se tirer d'affaires, et pour » empêcher le vide, il y ait mis à » la place de petits galimathias pro» pres à éblouir et à embarrasser les » jeunes gens: les autres versions » qu'il a faites des anciens auteurs, » ne sont que de vieilles traductions » qu'il a raccommodées à sa fantai» sie, et surtout celles d'Hérodote, » de Polybe, d'Ovide, de Tite-Live, » de Sénèque, sans s'être voulu don» ner la peine de voir les originaux » — Isaac Duryer, père de Pierre, fut secrétaire de Roger de Bellegarde; mais ayant quitté ce seigneur, il fut réduit à prendre un emploi de commis au port St.-Paul (à Paris), et mourut dans l'indigence. Il est aussi auteur de quelques ouvrages qui sont: I. le *Mariage d'Amour*, pastorale en cinq actes et en vers, 1610, in-8°; 1621, in-8°. II. les *Amours contraires*, pastorale, 1610, in-8°.; III. la *Vengeance des Satyres*, pastorale en cinq actes et en vers, 1614. Plusieurs auteurs ont attribué par erreur la première de ces pièces à P. Duryer. Elles » se trouvent toutes les trois, dit la » *Bibliothèque du Théâtre Français*, » dans un volume intitulé: le *Temps* » *perdu et les gaietés d'Isaac Du*» *ryer*, dont il y a eu deux éditions, » l'une en 1609, l'autre en 1624. » Léris (*Dict. des Théâtres*, 572), le regarde comme auteur de cinq pièces attribuées à Pierre. A. B—T.

DUSAIX (Antoine). *V.* Saix.

DUSART (Corneille), peintre, né à Harlem en 1665, est regardé comme celui des élèves d'Adrien Van Ostade qui a le plus approché de sa manière. Il épiait toutes les actions des villageois et des gens du peuple, qu'il rendait d'une manière singulière et plaisante. Il mourut en 1704. Ses tableaux sont très recherchés des amateurs, qui les estiment d'autant plus, qu'ils les prennent souvent pour des ouvrages de son maître. Dusart a aussi gravé, d'après ses propres dessins, et l'on joint quelquefois à son œuvre d'autres estampes gravées par J. Gole, d'après les dessins de Dusart.

A—S.

DUSAULX. *Voy.* DUSSAULX.

DUSCH (Jean-Jacques), naquit à Zelle, dans le pays de Lunébourg, en 1725. Frédéric V, roi de Danemark, sur la présentation du comte de Bernstorf, le nomma professeur de belles-lettres au collége d'Altona. Il fut ensuite nommé directeur du collége, professeur des langues anglaise et allemande, puis de philosophie et de mathématiques. Il mourut le 18 décembre 1785. Il essaya ses talents dans les différentes parties de

la poésie; il a surtout excellé dans le genre didactique. Il possédait en un haut degré l'art d'animer et d'égayer la sécheresse des sujets tirés de la physique, de la morale et de la philosophie, par le charme de sa diction et par l'intérêt de ses épisodes. Ses *Lettres pour former le goût d'un jeune homme*, suffiraient seules pour établir sa réputation. Il y donne en peu de mots la théorie de chaque genre dans la poésie; il en présente des exemples tirés des meilleurs auteurs latins, français, anglais et allemands; il entre dans le détail de leur plan, fait remarquer leurs beautés et leurs défauts : c'est un ouvrage classique pour les maîtres et les élèves. Nous avons aussi de Dusch quelques romans, entre autres : *Charles Ferdiner*, 2e. édition, 1785, 3 vol., et *la Pupille*, 1795, 2 vol. Voici les plus importants, parmi les ouvrages de Dusch; il n'a écrit qu'en allemand : I. *Mélanges dans les différents genres de poésie*, Iéna, 1754, in-8°. : on y distingue surtout *les Sciences*, poëme didactique en huit chants; II. *Trois Pièces en vers*, par l'auteur des *Mélanges*, Altona et Leipzig, 1756, in-4°.; III. *Le petit Chien*, Altona, IV. *Le Temple de l'Amour*, Hambourg et Leipzig, 1757, in-8°.; V. *Descriptions pour tous les mois de l'année*, ibid., 1757-1760, en 4 vol. in-8°.; VI. *Lettres pour former le cœur*, Leipzig, 1759, en 2 vol. in-8°. : contrefait à Vienne, réimprimé à Leipzig en 1772, et traduit en français, hollandais, danois, hongrois et suédois; VII. *Lettres pour former le goût d'un jeune homme*, Leipzig et Breslau, 1764-1773, en 6 v. in-8°. : contrefait à Vienne, et réimprimé à Leipzig et Breslau en 1773-1779; VIII.; *Œuvres complètes en vers*, Altona, 1er. et 3e. vol. in-8°., 1765 et 1767; le second volume n'a point paru, non plus que le quatrième et le cinquième. Tous ces ouvrages sont en vers. G—Y.

DUSÉJOUR. *V.* Dionis.

DUSOUHAIT. *V.* Souhait (du).

DUSSAULX (Jean), littérateur français, sera plus connu de la postérité à ce titre et comme membre de l'académie des Inscriptions et belles-lettres et ensuite de l'Institut national, qu'en sa qualité de membre de la trop fameuse convention nationale. Né à Chartres, le 28 décembre 1728, d'une famille de robe, il fit ses premières études à la Flèche, et les termina, avec distinction, à Paris aux colléges du Plessis et de Louis-le-Grand. Ayant obtenu une place de commissaire de la gendarmerie, il fit, avec son corps, les campagnes de Hanovre dans la guerre de Sept ans, sous le maréchal de Richelieu. Son corps étant revenu à Lunéville, il y acquit l'estime du roi Stanislas. Dès l'âge de vingt-un ans, il avait été reçu à l'académie de Nanci sans autre titre que sa traduction de Juvenal dont il avait déjà terminé le manuscrit. De retour à Paris, les conseils du professeur Guérin déterminèrent son goût pour la littérature; il retoucha sa traduction et la publia en 1770. Cet ouvrage commença sa réputation et lui ouvrit, en 1776, la porte de l'académie des Inscriptions. Il fut aussi nommé secrétaire ordinaire du duc d'Orléans. Ce titre suffisait à son ambition. Cet homme, simple comme la nature, ne rampait jamais auprès des grands. Un jour, il se rend à Versailles sur l'invitation du Père Menou, jésuite. Une affaire importante l'y appelait : on devait lui confier l'éducation de quelques enfants qu'un trône attendait. Le jésuite lui fait part des intentions de leur père, et ajoute : « Quels

Tome XII page 390.

HIST. DE FRANCE.

DUSSAULX.

Gauché sc. Landon direxit

» sont vos principes ? — Ceux de la » justice.—Qu'enseignerez-vous ? — » Le respect des lois et l'amour de » l'humanité. » Le Père Menou avait le tact sûr ; il réfléchit et reprend la parole : « Quelle est votre demeure à » Paris ? — Rue du Dauphin. — Eh » bien ! regagnez votre rue du Dau- » phin ; l'air de ce pays ne vous con- » vient pas du tout. » Dussaulx l'entendit et revint à Paris, où il continua de se livrer à ses travaux littéraires. Le désir impatient de réformer tous les abus, et d'arriver à une perfection imaginaire, lui fit d'abord embrasser avec chaleur les principes de la révolution ; mais sa droiture et sa probité naturelle le firent toujours ranger dans la classe des *modérés*. Nommé député suppléant de Paris à l'assemblée législative, le 6 juin 1792, il proposa, quelques jours après, de décréter que le ministre Servan, renvoyé par le roi, emportait les regrets de la nation. Dans la séance du 22 août il parla fortement contre la destruction des *monuments* des arts, et il en était temps, car il était déjà question d'abattre la porte St.-Denis. A l'affreuse journée du 2 septembre, lorsque des officiers municipaux vinrent avertir que le *peuple* voulait enfoncer les portes des prisons, et qu'un moment après Fauchet eut annoncé que deux cents prêtres venaient d'être égorgés dans l'église des Carmes, le président de l'Assemblée nomma six commissaires, pris dans son sein, pour aller parler au peuple et rétablir le calme. Dussaulx fut du nombre, et avant de sortir de la salle il remit à un jeune volontaire, qui allait marcher à la frontière, un fusil qu'il regrettait de ne pouvoir porter lui-même à cause de sa vieillesse. Le lendemain, il fut encore un des six membres nommés par l'Assemblée pour calmer l'effervescence de la populace qui menaçait le Temple, asile et prison de Louis XVI. Le 5 janvier 1793, il défendit l'arrêté du département de la Haute-Loire, qui ordonnait la formation d'une garde départementale pour protéger la Convention contre l'influence des sections de Paris. A la trop mémorable séance du 15, il vota en ces termes : « Du fond de ma cons- » cience, je vote l'appel au peuple : je » crois qu'on peut être très bon pa- « triote sans tuer son ennemi par terre. » Je demande que le ci-devant roi soit » détenu pendant la guerre, et banni » à la paix. » Le sursis lui parut de toute justice. Après le 31 mai, Billaud-Varennes demanda, mais inutilement, la mise en accusation de Dussaulx. Celui-ci fut enfin arrêté le 3 octobre, comme opposant au 31 mai ; mais il rentra à la convention avec les soixante-treize, et le lendemain il protesta, au nom de ses collègues, qu'ils avaient tous laissé dans leur prison le souvenir du passé. Il est assez remarquable que lorsque le comité de salut public voulut l'envoyer à la mort, ce fut Marat qui obtint sa grâce, en le dépeignant comme un vieux radoteur incapable de devenir dangereux. Le 6 avril 1795, Dussaulx demanda qu'il fût élevé un autel expiatoire du sang français injustement répandu. Il fut président du conseil des anciens en juillet 1796, et en janvier 1797 il proposa de modifier le serment de haine à la royauté, en y ajoutant les mots *en France*. Il se prononça fortement contre le rétablissement des loteries. Il sortit du conseil en mai 1798. A la séance du 27 avril, il avait pris congé de l'assemblée, par un discours dont le conseil ordonna l'impression. « Depuis neuf ans, disait-il, que je » suis dans les fonctions publiques, » ennemi des factieux, étranger à tous

» les partis, je n'ai plaidé qu'en faveur » de la justice et des mœurs..... J'ai la » douce satisfaction de pouvoir dire » que mes mains sont aussi pures que » mon cœur, etc. » Il survécut peu à sa retraite, étant mort le 16 mars 1799, après une maladie longue et douloureuse. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Satires de Juvénal, traduites en français*, Paris, 1779, in-8°.; ibid., 1792, 1796; id., 4e. édition, 1803, 2 vol. in-8°., avec le texte latin à côté, et l'Éloge historique de Dussaulx, par Villeterque : c'est la meilleure traduction en prose que nous ayons de ce poète. Le parallèle entre Horace et Juvenal, que le traducteur a mis en tête, quoique un peu long et trop en faveur du dernier, est fort loué par Laharpe, qui l'a inséré dans son *Cours de littérature*. II. *Mémoires sur les Satiriques latins*, 1er. Mémoire, *Horace*, lu à l'académie des inscriptions, le 11 avril 1777, et inséré dans le tom. XLIII de la collection de cette société. La traduction de *la première Epître d'Horace*, qui forme comme une suite de ce travail, et qu'il avait lue dans une des séances suivantes, n'a pas encore été insérée dans les volumes de cette collection, publiés jusqu'ici. III. *Lettres et Réflexions sur la fureur du jeu, auxquelles on a joint une autre Lettre morale*, Paris, Lecomte, 1775, in-8°. de 172 pag.; *idem.*, 1777, in-8°.; traduit en hollandais, 1791, in-8°.; IV. *Discours sur la passion du jeu dans les différents siècles*, lu à l'académie, à la séance publique de Pâques, 1775. On y trouve un curieux fragment d'un édit de l'empereur de la Chine (*yong-tching*), contre les jeux de hasard (1). V. *De la passion du jeu, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.*, 1779, in-8°.; traduit en hollandais, 1791, in-8°. L'auteur y a refondu, dans un ordre différent, et avec de plus grands développements, le sujet des deux ouvrages précédents. Un style haché, inégal, tendant souvent à la prétention, une division en une multitude de chapitres tantôt longs, tantôt fort courts, ont nui au succès de cet ouvrage, qu'on s'accorde à trouver bon, mais que personne ne lit. VI. *Vie de l'abbé Blanchet*, insérée à la tête des *Apologues et Contes orientaux* de ce dernier, Paris, 1784, in-8°. VII. *De l'Insurrection parisienne et de la prise de la Bastille; Discours historique prononcé par extrait dans l'assemblée nationale*, Paris, Debure, 1790, in-8°. de 285 pag.; VIII. *Lettre au citoyen Fréron*, 1796, in-8°.; IX. *Voyage à Barrège et dans les Hautes-Pyrénées, fait en* 1788, Paris, 1796, 2 vol. in-8°. L'auteur a trop affecté la manière de Sterne, et quoiqu'il n'ait pas entièrement négligé de décrire les phénomènes de la nature qu'il avait sous les yeux, l'enthousiasme qui perce d'un bout à l'autre de son ouvrage, en a empêché le succès. X. *De mes rapports avec Jean-Jacques Rousseau, et de notre correspondance, suivie d'une notice très-essentielle.*, Paris, an VI, (1798). in-8°. En faisant hommage au conseil des Anciens de cet ouvrage, où l'on trouve des anecdotes assez piquantes, l'auteur dit : « J'ai » lieu de croire qu'on y verra que je » n'ai cherché qu'à expliquer Rous» seau, et non à l'inculper; que je » n'ai pas manqué la moindre occa» sion de célébrer ce grand homme » à qui je dois la plus belle partie de

(1) On sait que malgré la sévérité des édits, le peuple est si passionné, à la Chine, pour les jeux de hasard, que dans les *nécessaires* de poche on trouve presque toujours deux petits dés, auxquels le couvercle de l'étui sert de cornet.

» mon existence morale.... Je n'ai guère » montré l'infortuné Jean-Jacques » qu'aux prises avec lui-même... ne » cessant de lutter contre un carac- » tère de plus en plus exaspéré par » une méfiance aussi active qu'invo- » lontaire. » On a des *Mémoires sur la vie de J. Dussaulx, publiés par sa veuve*, Paris, Didot, an IX (1801), in-8°. Cet ouvrage, assez volumineux, n'a pas été mis dans le commerce. Z.

DUSSEK (Jean-Louis), compositeur de musique instrumentale et fameux pianiste, né à Czaslau, en Bohême, en 1760, d'une famille qui a donné d'excellents organistes à l'Allemagne. Dès l'âge de treize ans il composa une messe solennelle, et il en avait à peine vingt lorsqu'il se fit entendre à La Haye, où les bienfaits du stathouder le retinrent pendant quelques années; il partit ensuite pour le nord de l'Europe, profita, durant son séjour à Hambourg, des conseils du célèbre Emmanuel Bach, et se fixa pendant deux ans près du prince Charles Radziwil, en Lithuanie. A son retour, il séjourna peu de temps à Berlin, et vint enfin à Paris, qu'il ne quitta qu'au commencement de la révolution; il en partit pour aller en Angleterre, qu'il habita jusqu'en 1800, époque à laquelle il alla revoir son père en Bohême, et vint enfin se fixer à Paris, près du prince de Bénévent, auquel il a été attaché jusqu'à sa mort, arrivée dans le courant de 1812. Dussek a publié, à différentes époques et dans divers pays, des Œuvres pour le piano, au nombre de soixante, et qui consistent en concertos, symphonies concertantes pour deux pianos, sonates, duos, fantaisies. Parmi ces productions, il estimait principalement les Œuvres 10, 14, 35, *les Adieux à Clémentine*, et *le Retour à Paris* : cette dernière pièce jouit d'une grande réputation en Angleterre; mais Dussek ne fut pas si heureux dans deux essais qu'il fit pour l'opéra de Londres. Il existe aussi de ce compositeur une *Méthode* pour le piano-forté, imprimée d'abord en allemand, traduite ensuite et augmentée par l'auteur; enfin, on connaît de lui quelques oratorios en allemand. Dussek ne jouissait pas d'une moindre réputation, comme virtuose, sur le piano; mais comme on ne le connaissait guère que dans quelques sociétés, on le détermina à se faire entendre en public, et il eut un très grand succès dans les concerts qu'il donna à l'Odéon, quelque temps avant sa mort. P—x.

DUSSIEUX. *V.* Ussieux.

DUSSON (Jean), marquis de Bezac et vicomte de St.-Martin, entra comme capitaine dans le régiment de Turenne, en 1672, et après avoir été major du régiment royal de dragons, passa, en 1680, comme colonel, dans le régiment de Touraine, infanterie, et fut nommé successivement inspecteur général des troupes françaises, gouverneur de Furnes et maréchal-des-camps. Après avoir eu plusieurs commandements, il obtint le brevet de lieutenant-général, en 1696, et la grand'croix de l'ordre de St.-Louis en 1699. En 1701, Louis XIV le nomma envoyé extraordinaire en Allemagne, et le chargea de commander en chef les troupes des princes ses alliés, mais son projet n'ayant pu être exécuté, il rentra en France et continua à paraître avec distinction dans les armées du roi. Il servait comme lieutenant-général à la bataille d'Hochstet lorsque l'armée impériale commandée par le comte de Stirum fut défaite. Ses infirmités l'ayant ensuite obligé à se retirer, le roi lui donna le commandement de la ville de Nice, d'où pour

cause de maladie il se fit bientôt transporter à Marseille, où il mourut au mois de septembre 1705. — Dusson (François), d'une maison illustre du comté de Foix, était fils de François Dusson, seigneur de Bourepaus et de Connac, et de Bernardine de Faure. Entré dans la marine française, en 1671, il passa par différents grades et fut fait, en 1683, intendant-général de la marine et des armées navales, avec le rang de chef d'escadre. Il se trouva en cette qualité au bombardement de Gènes en 1684. L'année suivante le roi le nomma lecteur de sa chambre et ensuite envoyé extraordinaire en Angleterre. Il y fut encore comme plénipotentiaire, en 1687 et 1688, et y conclut un traité chacune de ces années. En 1690 il servit dans les campagnes de la Manche comme lieutenant-général de la marine française, et fit en la même qualité les campagnes de 1691 et 1692. Le roi content de ses services lui accorda une pension et le nomma son ambassadeur extraordinaire en Danemark, où il conclut un traité le 11 mars 1693, et un autre dans le mois d'avril suivant. Après être retourné de nouveau dans ce royaume, il fut envoyé en Hollande comme ambassadeur extraordinaire. De retour de cette mission, le roi lui donna la charge de chevalier d'honneur au parlement de Toulouse, et peu d'années après il fut nommé conseiller de la marine, lors de l'avénement de Louis XV au trône. Enfin il mourut le 12 août 1719.

B. M—s.

DUTEMS (Jean-François Hugues, plus connu sous le nom de), docteur de Sorbonne, naquit à Reugney en Franche-Comté, le 6 août 1745. Après avoir fait ses premières études à l'université de Besançon, il se rendit à Paris, fit ses cours de théologie en Sorbonne, et fut, après les preuves ordinaires, admis dans cette maison en qualité de membre de la société qui la composait. Il avait terminé sa licence à l'âge de vingt-trois ans. Il reçut quelque temps après le bonnet de docteur. Le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, et ensuite de Cambrai, charmé du mérite de Dutems, le nomma l'un de ses vicaires généraux, et lui donna un canonicat de son église. L'abbé Dutems n'avait point borné ses études à la théologie; les connaissances qu'il avait acquises dans l'histoire et la morale lui en firent obtenir la chaire au collége royal. Il en prit possession en 1782. La révolution le priva de l'aisance dont il jouissait et le condamna à l'exil. Il se trouvait à Paris pendant les funestes journées de septembre 1792. Le danger qu'il y courait lui fit prendre le parti de s'en éloigner, il obtint un passeport, fut arrêté à Dole comme ecclésiastique insermenté, et quelques jours après, déporté en Suisse. Il se retira en Italie, où il passa près de dix années, partageant ses loisirs entre l'étude et la pratique des devoirs de la religion. Il ne revint à Paris qu'à la fin de 1801. Par suite du refus de serment et de sa déportation, il avait perdu sa chaire au collége royal. Il trouva à son arrivée d'autres sujets de regrets. Il avait laissé en différentes mains des livres, des effets à son usage et même de l'argent. Il ne put rien recouvrer. Quoique dépourvu de toute fortune, il ne voulut demander ni accepter aucune place : il préféra de vivre de sa plume dans une honorable indépendance. Tout entier à son travail, il ne s'en distrayait que par quelques promenades, où on le rencontrait plus que modestement vêtu. L'abbé Dutems avait un caractère no-

ble, généreux, de l'esprit, des connaissances étendues, un beau talent pour écrire. Il joignait à cela de la douceur, de l'affabilité; il était obligeant, bon parent, excellent ami. Dans les derniers temps, il en avait rassemblé un petit nombre pensant comme lui, auxquels il s'était borné. Il supporta avec résignation une maladie longue et douloureuse, et mourut le 19 juillet 1811, à l'âge de soixante-six ans. On a de lui : I. *Eloge de Pierre du Terrail appelé le chevalier Bayard, sans peur et sans reproche*, Paris, 1770, in-8°.; II. *Panégyrique de S. Louis, prononcé devant les membres de l'académie française*, Paris, 1781, in-8°.; III. *Le clergé de France, ou Tableau historique et chronologique des archevêques, évêques, abbés et abbesses du royaume*, Paris, 1774-75, 4 vol. in-8°. Ce n'est pas simplement un abrégé de la *Gallia Christiana;* quoique travaillant sur le même plan, Dutemps a corrigé plusieurs erreurs échappées aux auteurs de ce grand ouvrage, l'a continué jusqu'à 1774, et a ajouté sur quelques métropoles des pièces importantes, encore inédites. Il a su se faire une méthode qui lui est propre, en composant sur chaque métropole et les suffragants qui en dépendent, comme un ouvrage particulier, qu'il a semé de traits historiques, pleins d'intérêt et d'anecdotes piquantes. On doit regretter que Dutems n'ait pas eu le loisir de terminer ce travail; les quatre volumes qui ont paru contiennent les métropoles d'Aix, Alby, Arles, Auch, Avignon, Besançon, Bordeaux, Bourges, Cambray, Embrun et Lyon. IV. *Histoire de Jean Churchill, duc de Marlborough*, Paris, de l'imprim. impériale, 1808, 3 vol. in-8°., avec des figures, des plans et des cartes; ouvrage remarquable par la pureté et la facilité du style, par l'esprit de recherche qui y règne, par la vie que l'auteur a su donner à ses récits, et par son impartialité. Quelques personnes pensent qu'il eût été plus parfait encore, si les circonstances n'eussent exigé des sacrifices, sans lesquels on ne l'aurait point admis à l'impression; il passe pour avoir été commandé par le gouvernement : cela n'est point exact. La vérité est, qu'en 1802 le premier consul désira que la vie de Marlborough, par Lédiard, fût traduite de l'anglais. M. Madgets, interprète de la marine et des colonies, se chargea de ce travail; mais soit que le temps lui manquât, ou qu'il eut besoin d'une plume plus exercée que la sienne dans notre langue, il s'adressa à l'abbé Dutems pour revoir sa traduction, quand elle serait faite. Après quelques mois, il fut convenu qu'il valait mieux traiter le sujet à neuf, et tout le poids du travail tomba sur Dutems. Il paraît que depuis, M. Madgets a revendiqué l'ouvrage, quoiqu'il n'y ait eu d'autre part que d'en avoir sollicité et obtenu l'impression aux frais du gouvernement, et d'avoir fait quelques extraits de Lédiard; Dutems et, depuis sa mort, un de ses neveux ont repoussé ces prétentions. V. *Histoire de Henri VIII*, restée manuscrite. On doit à l'abbé Dutems, beaucoup d'articles très bien faits, du Repertoire de jurisprudence, et du Journal des débats.

W—s. et L—y.

DUTENS (Louis), né à Tours, le 15 janvier 1730, de parents protestants, vint à Paris en 1748, et y composa une tragédie (*le Retour d'Ulysse à Ithaque*), qu'il présenta au comédien Lanoue, en le priant de la faire recevoir au théâtre. Lanoue lut la pièce et la rendit au jeune auteur, en lui conseillant d'y travailler

encore quelques mois. Irrité de ces conseils, l'auteur va à Orléans, y fait jouer sa pièce, qui est couverte d'applaudissements; mais bientôt le poète aperçut lui-même tous les défauts de son ouvrage, et renonça à un genre pour lequel il sentait qu'il n'était pas né. Il revint à Paris où il continua cependant de cultiver la poésie; mais le défaut d'argent le força de retourner chez ses parents. Il était encore incertain sur le choix d'un état, quand une circonstance le décida à s'expatrier. Une de ses sœurs fut enlevée de chez leur père, à l'âge de douze ans, et mise dans un couvent par ordre de l'archevêque du diocèse. Dutens alla en Angleterre. Avant de quitter la France, le hasard lui procura la connaissance de miss Betty Pitt, sœur du lord Chatam. Elle lui donna une lettre pour son frère; mais après un assez court séjour à Londres, ne trouvant aucun emploi, il revint en France dans sa famille. Il n'y avait pas long-temps qu'il était de retour, quand il fut rappelé à Londres par un de ses oncles, pour accompagner un seigneur anglais qui devait voyager. Dutens s'empresse de partir. Peu après son arrivée, le seigneur anglais changea de résolution, mais du moins lui procura une place d'instituteur dans une maison particulière. Le père de l'élève était un homme très instruit, et qui aurait voulu que son fils possédât les mêmes connaissances que lui; mais Dutens n'avait pas toutes ces connaissances. Le père imagina d'enseigner ce qu'il savait à Dutens, qui l'apprendrait bien plus promptement. Ce fut ainsi que le maître apprit le grec et les mathématiques; il s'appliqua en même temps aux langues orientales, à l'italien et à l'espagnol. Au bout de trois ans, son élève mourut. Une sœur de cet élève était sourde et muette, Dutens en entreprit l'éducation. L'écolière s'enflamma pour le maître, qui crut de son devoir et de sa délicatesse de quitter la maison. Upton, depuis lord Templetton, proposa sur ces entrefaites à Dutens, de partir en qualité de chapelain et secrétaire du ministre d'Angleterre à Turin. Ce ministre, ou envoyé extraordinaire, était Stuart de Mackenzie, frère de lord Bute. Dutens partit avec lui au mois d'octobre 1758. Dès les premiers temps de son arrivée à Turin, il eut occasion de connaître le célèbre Lagrange. Lorsqu'en 1760, Mackenzie retourna en Angleterre prendre possession de la charge de secrétaire d'état pour les affaires d'Ecosse, le secrétaire d'ambassade resta à Turin, en qualité de chargé d'affaires, titre qu'il conserva jusqu'à l'arrivée d'un nouvel envoyé extraordinaire, G. Pitt, depuis lord Rivers. Dutens repartit pour Londres en mai 1762, et s'attacha sans aucun titre à lord Mackenzie. Lord Bute se retira du ministère après la paix de 1763; mais avant sa retraite, il avait, sur la recommandation de son frère, accordé à Dutens une pension de deux mille écus. G. Pitt ayant envie de revenir en Angleterre, désira être remplacé par Dutens, qui repartit pour Turin en qualité de chargé d'affaires. Ce fut pendant cette seconde mission qu'il entreprit l'édition complète des *OEuvres de Leibnitz*, et qu'il écrivit son ouvrage sur les Découvertes des Anciens. Il quitta Turin pour aller prendre possession d'un prieuré que le duc de Northumberland lui procurait dans le nord de l'Angleterre, et s'attacha dès lors à ce duc. Il accompagna lord Algermon, son fils, dans ses voyages en France, en Italie, en Allemagne, en Prusse, en Hollande. Il vint à Paris en 1774, fut, en 1775, nommé

académicien libre de l'académie des Inscriptions. Pendant son absence, une gazette anglaise annonça sa mort. Il avait beau écrire que la nouvelle était fausse, son homme d'affaires s'obstinait à ne croire que la gazette. Dutens retourna donc en Angleterre en 1776. Il accompagna M. et Mme. Mackenzie dans un voyage qu'ils firent à Naples peu après. A son retour il se retira à la campagne, résolu de renoncer au grand monde; mais lord Mountstuart, fils aîné de lord Bute, fut nommé envoyé extraordinaire à Turin. Dutens lui ayant écrit une lettre de félicitation, reçut en réponse une invitation de l'y accompagner. Il refusa d'abord, enfin il accepta, et se trouva même, pour la troisième fois, chargé d'affaires pendant une courte absence de Mountstuart. Quelques désagréments ou quelques refroidissements qu'il éprouva, le déterminèrent à quitter Turin. Il alla à Florence, à Rome. Il était à Paris en juin 1783, et de retour à Londres en mai 1784. Le revenu de son riche prieuré d'Elsdon, et un legs considérable que lui fit Mackenzie, le mirent à même de passer la dernière partie de sa vie dans l'aisance et dans la société des grands. Il est mort le 23 mai 1812. Il était membre de la société royale de Londres, et avait le titre d'historiographe du roi de la Grande-Bretagne. Il a eté éditeur et auteur. Au premier titre on a de lui : I. *G. H. Leibnitzii opera omnia, nunc primùm collecta, in classes distributa, præfationibus et indicibus exornata*, Genève, 1769, 6 volumes in-4°. Ce n'était pas une petite entreprise que de recueillir tous les opuscules de Leibnitz. Plusieurs savants allemands avaient eu ce projet, mais y avaient renoncé. Quand Voltaire eut connaissance de l'entreprise de Dutens, il écrivit : « Les écrits de » Leibnitz sont épars comme les feuilles » de la Sybille, et aussi obscurs que » les écrits de cette vieille », Rien ne découragea le nouvel éditeur, qui fit circuler ses prospectus et obtint des secours de beaucoup de savants. Il espérait que Lagrange ferait la préface des OEuvres de mathématiques; Lagrange ne la fit pas. Il s'adressa à d'Alembert, qui refusa aussi de la faire. Dutens prit alors le parti de la composer lui-même, et cette préface eut l'approbation de Lagrange, de d'Alembert, présage du succès universel qu'elle obtint; plusieurs opuscules de Leibnitz ont été cependant omis dans l'édition de Dutens. II. *Longi pastoralia de Daphnide et Chloe, græcè*, Paris, Debure, 1776, in-12; III. *Manuel d'Epictète, traduit par M. Dacier*, 1775, in-18. Dutens a fait réimprimer cette traduction comme la meilleure que l'on ait de ce livre; dans un très petit nombre d'exemplaires, la préface est signée de l'éditeur. Dutens est auteur des ouvrages suivants : I. *le Caprice poétique*, 1750, in-16, recueil de poésies; II. *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, 1766, 2 vol. in-8°., seconde édition, 1776, 2 vol. in-8°.; 4e. édition, 1812, 2 vol. in-8°. Cette dernière édition est augmentée d'un article sur les voûtes. Jusqu'alors on ne contestait pas aux modernes la supériorité sur les anciens dans les arts et les sciences. Dutens entreprit de prouver que dans ces matières aussi, les anciens avaient des connaissances dont les modernes ont cru ensuite faire la découverte. Cet ouvrage, plus rempli d'érudition que de critique, fut goûté du public, mais déplut aux philosophes; et Condorcet a traité assez durement Dutens dans la *Seconde lettre*

d'un théologien à l'auteur des Trois Siècles, 1774, in-8°. III. *Poésies*, 1767, in-12, 1777, in-8°.; IV. *le Tocsin*, Rome, 1769, in-12, réimp. sous le titre de : *Appel au bon sens*, Londres, 1777, in-8°., puis dans les *OEuvres mêlées* de l'auteur, et encore avec les deux titres en 1798, in-8°. C'est un ouvrage anti-philosophique, où Voltaire et Rousseau, sans être nommés, sont assez clairement désignés, et sont peu ménagés. Dutens n'avait pas mis son nom à cet opuscule; mais les personnes intéressées surent bientôt, comme cela arrive toujours, qui en était l'auteur. Aussi, dans une visite qu'il fit à Voltaire, le philosophe de Ferney lui en parla-t-il; puis à propos des rois, ajouta, suivant le rapport de Dutens : « Voilà, Monsieur, ceux « contre qui il faudrait sonner le toc» sin. » Dutens remarque malignement que ce fut peu de temps après cette entrevue que Voltaire mit au jour son opuscule intitulé : *le Tocsin des rois;* mais il est bon de remarquer que cet opuscule, loin d'être contre les rois, est au contraire une exhortation qu'il leur adresse de se réunir pour chasser enfin les Mahométans de l'Europe. V, *Explication de quelques médailles de peuples, de villes et de rois, grecques et phéniciennes*, 1773, in-4°. VI. *Explication de quelques médailles du cabinet de Duane*, 1774, in-4. VII. *Troisième dissertation sur quelques médailles grecques et phéniciennes, où se trouvent des observations pour servir à l'étude de la paléographie numismatique*, 1776, in-4°. En publiant cette dissertation, Dutens fit en même temps réimprimer les deux ouvrages précédents, et cette édition est beaucoup plus complète que les précédentes. Tout ce que Dutens a composé sur les médailles s'y trouve réuni, et il a profité de cette réimpression pour faire, dans les deux premières dissertations, des changements et des corrections qu'il avoue lui-même devoir aux lumières de ses amis. Il a surtout profité des observations de l'abbé Barthélemi, qui avait fait une étude particulière de la langue et des monuments phéniciens. On ne peut que louer le zèle de Dutens qui, en s'occupant de la publication de ce genre de médailles, a excité l'émulation des savants, et a concouru lui-même, par ses recherches, à propager le goût de cette science; mais il faut convenir aussi que cet auteur a plusieurs fois proposé des explications un peu forcées et des conjectures hasardées, qu'un jeune numismate doit se garder d'adopter avec trop de sécurité. Les ouvrages de Pellerin, de Barthélemi, d'Eckhel, etc., corrigent plusieurs erreurs, et il est bon de les consulter pour juger du mérite des explications données par Dutens, soit sur le type, soit sur les légendes des médailles. VII. *Logique, ou l'art de raisonner*, 1773, in-12; 1777, in-8°., réimprimé dans les *OEuvres mêlées*. IX. *Du Miroir ardent d'Archimède*, 1775, 1777, in-8°.; X. *des Pierres précieuses et des pierres fines, avec les moyens de les connaître et de les évaluer*, 1776, in-12; Londres, 1777, in-8°.; Paris, 1783, in-12; XI. *Itinéraire des routes les plus fréquentées*, ou *Journal d'un voyage aux principales villes d'Europe*, 1775, in-8°.; 1777, in-8°.; édition augmentée d'un itinéraire de l'Espagne, rédigé sur les observations de M. de Voglie, 1783, in-8°.; 1788, in-8°.; 1791, in-8°. C'est un manuel commode et instructif que Dutens améliorait à chaque édition. XII. *Lettre à M. D. B.* (Debure), *sur la réfutation du livre de l'Es-*

prit, par J. J. Rousseau, 1779, in-12. On y trouve quelques lettres d'Helvétius et de J. J. Rousseau. XII. *De l'Eglise, du pape, de quelques points de controverse, et moyens de réunion de toutes les églises chrétiennes*, 1781, in-8°.; réimprimé plusieurs fois, et pour la dernière, sous le titre de *Considérations théologiques sur les moyens de réunir toutes les églises chrétiennes*, 1798, in-8°. Dutens propose d'assembler, pendant la vacance du siége de Rome, un concile où l'on rédigerait un symbole de foi, d'après les décisions des conciles des six premiers siècles de l'église. On rejetterait, comme innovation, tout ce qui ne s'y trouverait pas. XIV. *OEuvres mêlées*, 1784, in-8°. Sous ce même titre on a recueilli presque tous les ouvrages de Dutens, Londres, 1797, 4 vol. in-4°. XV. *L'Ami des étrangers qui voyagent en Angleterre*, 1789, in-8°.; réimprimé sous le titre de *Guide moral, physique et politique des étrangers*, etc., 1792, in-12; et sous le premier titre, 1794, in-8°.; 1803, in-12. XVI. *Histoire de ce qui s'est passé pour le rétablissement d'une régence en Angleterre*, 1789, in-8°. XVII. *Table généalogique des héros de roman*, in-4°., sans date, composée de onze tableaux. XVIII. *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, Paris, 1806, 3 vol. in-8°.; les deux premiers volumes contiennent la vie de l'auteur jusqu'en 1789, écrite en style de roman; le troisième volume porte le titre de *Dutensiana*, et est un recueil de réflexions, anecdotes, bons mots, dont quelques-uns ont déjà place dans les deux premiers volumes. L'auteur avait déjà employé une partie de ces matériaux dans un ouvrage anonyme qu'il avait publié quelques années auparavant, sous le titre de *Correspondance interceptée*. Il avait fait imprimer, en 1782, une première édition de ses *Mémoires*, en 3 vol. in-8°.; mais ayant fait réflexion qu'il y était question de beaucoup de personnages vivants, il mit au feu tous les exemplaires de cette édition. La lecture de ces *Mémoires* se fait avec plaisir, quoiqu'on y trouve quelquefois des tournures ou expressions étrangères. C'est Dutens qui est auteur du *Catalogue des médailles* qu'on trouve dans les *Voyages de Swinburne*. On trouve un mémoire de lui dans le recueil de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres; enfin il avait publié un petit écrit sur le Masque de Fer. Il a au reste parlé de ce personnage dans ses *Mémoires* (V^e^. partie, chap. 6e.), et croit qu'il n'est autre que le comte Girolamo Magni, secrétaire d'état du duc de Mantoue. — DUTENS (Michel-François) frère de Louis, né en 1732, mort en juin 1804, resta en France, et s'adonna au commerce, qu'il exerça avec distinction à Tours. Il est connu par des *Principes abrégés de peinture*, 1779, in-12, réimprimés avec des augmentations, 1704, in-8°. C'est son fils qui est auteur de l'*Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie politique*, 1804, in-8°., etc. Z.

DUTERTRE (JEAN BAPTISTE), religieux dominicain, naquit à Calais en 1610, et reçut au baptême le nom de Jacques. Il servit d'abord dans la marine hollandaise, navigua en divers pays, et alla même au Groenland. Il entra ensuite dans les troupes de terre, et assista à la prise de Maestricht en 1633. Echappé à de nombreux dangers, il vint à Paris, entra dans l'ordre des dominicains en 1635, et prit le nom de Jean-Baptiste. Sa piété, ses talents, sa connaissance des

affaires, le firent choisir, en 1640, pour aller en mission dans les Antilles. Il y passa dix-huit ans, pendant lesquels il fit des voyages en France pour les affaires spirituelles des nouvelles colonies. Non content de prêcher la foi, il donna d'utiles conseils, travailla efficacement à maintenir la paix et l'ordre, et nota soigneusement tout ce qui se passait de remarquable et tout ce qu'il voyait de curieux; ce qui, après son retour en France, le mit à même de publier l'histoire des îles qu'il avait visitées. Il fut tiré de sa solitude en 1656, par un M. de Cerillac, qui ayant dessein de former un établissement en Amérique, invita Dutertre à aller dans ce pays conclure, avec Duparquet, l'achat de l'île de la Grenade (*V.* Duparquet.). Toutes les représentations de Dutertre pour détourner Cerillac de son dessein ayant été vaines, il céda, mais son voyage commença sous de malheureux auspices. A peine sorti de la rivière de Nantes, la navire sur lequel il était embarqué fut pris par les Anglais et mené à Plymouth. Dutertre obtint, par le moyen de ses amis, et sa liberté et des lettres-patentes de Cromwell pour qu'on lui restituât ses effets. « Mais, dit-il, on ne sait ce que c'est » que rendre en ce pays là. Mes vo» leurs voyant que j'étais las d'un si » ennuyeux séjour, et prêt à tout » abandonner, retinrent les lettres et » n'en parlèrent qu'après mon dé» part. » Pour éviter de nouveaux empêchements du même genre, Dutertre s'embarqua au Texel. Il aborda heureusement à la Martinique, puis après être allé examiner la Grenade, il termina l'affaire de l'acquisition avec le propriétaire, et débarqua à Flessingue à la fin de 1657. Conformément à la promesse qu'il avait faite à Cerillac, il partit du Hâvre avec lui pour l'Amérique. Une tempête affreuse obligea le navire de relâcher en Angleterre. Le mauvais état de l'entreprise, fit prendre à Dutertre le sage parti de revenir en France avec des religieux qui le suivaient. Il fut, dans la suite, envoyé au couvent de Tulle, où il s'occupa de refondre son ouvrage et d'y ajouter les nouveaux documents qu'il s'était procurés. Rappelé à Paris, à la maison de la rue Saint-Jacques, il y mourut en 1687. On a de Dutertre : I. *Histoire générale des îles St.-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres de l'Amérique, où l'on verra l'établissement des colonies françoises dans ces îles, leurs guerres civiles et étrangères, et tout ce qui se passe dans le voyage et retour des Indes*, Paris, 1654, 1 vol. in-4°. On trouve, à la fin de ce livre, une traduction en caraïbe de quelques prières de l'église. II. *Histoire générale des Antilles habitées par les François, divisée en deux tomes, et enrichie de cartes et de figures*, Paris, 1667—1671, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage est le même que le précédent, mais considérablement augmenté. C'est le premier qu'un Français ait publié sur la totalité de nos îles en Amérique. Il contient le récit de tout ce qui s'est passé dans l'établissement des colonies françaises dans les Antilles, depuis 1625 jusqu'à la paix de Breda en 1667. On y trouve aussi l'histoire naturelle de ces îles, des renseignements curieux sur les sauvages, les créoles et les nègres. Le privilége des deux derniers volumes porte que cette suite a été lue par Mézerai, et Dutertre dit, dans l'avis au lecteur, qu'il a consulté tous les mémoires et les documents publics et particuliers (*Voyez* Breton), et qu'il a fait plusieurs voyages aux ports de Normandie pour s'assurer

de la vérité des faits qu'il a dessein de raconter. On ne peut d'ailleurs qu'ajouter foi à tous ses récits, car il n'avance jamais rien que l'on puisse raisonnablement révoquer en doute. On reconnaît avec plaisir, en lisant son livre, un homme doué du talent de bien observer, d'un jugement sain, d'un esprit juste. Labat n'a pas rendu justice à l'ouvrage de son confrère Dutertre. Le jugement qu'il en porte dans la préface de son Voyage aux îles de l'Amérique, est beaucoup trop sévère, quoiqu'il commence par dire que cet ouvrage était admirable dans le temps qu'il a été écrit. Les évènements que rapporte Dutertre ont, à la vérité, perdu une partie de leur intérêt. On en lit cependant le récit sans ennui. Il narre avec candeur, impartialité et gravité; qualité qui a quelquefois manqué à Labat. Dutertre n'a pas non plus parlé aussi superficiellement des productions de la nature que Labat le veut bien dire. Il en traite dans un détail suffisant, mais sans prolixité, et son livre a souvent été mis à contribution par les auteurs qui ont écrit sur l'histoire naturelle. III. *La vie de Ste. Austreberte vierge, première abbesse de l'abbaye de Pavilly, près de Rouen, tirée de l'ancien manuscrit de l'abbaye de Sainte-Austreberte de Montreuil sur mer*, Paris, 1659, in-12.

E—s.

DUTERTRE. *V.* DUPORT.

DUTILLET (JEAN), sieur de la Bussière, greffier du parlement de Paris, protonotaire et secrétaire du Roi, est le premier auteur qui ait examiné l'histoire de France par les titres authentiques; il a ouvert et frayé la route à ceux qui l'ont suivi. Il fut chargé par Henri II de faire des recherches dans le trésor des chartes. « Par son commandement, dit-il, » j'entrepris de dresser par formes » d'histoires, et ordres des règnes, » toutes les querelles de la troisième » lignée avec ses voisins, les domaines » de la couronne par provinces, les » lois et ordonnances depuis la Salique » par volume, et par recueil séparé » ce qui concerne la personne et la » maison royales, et la forme ancienne du gouvernement des trois » états et ordres du gouvernement » de ce royaume. » Dutillet rapporte qu'il présenta au roi six volumes manuscrits, dont quatre des guerres de la France et de l'Angleterre; un des lois et ordonnances, et un concernant les rois de France et leur maison. C'est sans doute ce recueil que Lacroix du Maine cite sous ce titre : *La France ancienne, du gouvernement des trois estats, en l'ordre de la justice de France, avec les changements qui y sont arrivés*, 6 vol. in-fol.; on ignore ce que ce manuscrit est devenu. Henri II avait promis de payer les frais des travaux de Dutillet, mais cette promesse resta sans exécution, et après sa mort les troubles de l'état empêchèrent de la remplir. « Je fus abandonné, dit Dutillet, et reproché de » mes aides que j'avais long-temps » nourris et entrenus, partie du mien, » partie d'espérance de ladicte récompense; et j'ay seul continué, tant » que j'ay peu, partie de mon entreprinse, et la plus nécessaire. » (*Epitre dédicatoire à Charles IX*). Dutillet se montra intègre et habile dans la charge de greffier qui était depuis long-temps dans sa maison, et que ses descendants ont conservée jusqu'à J. F. Dutillet, qui fut reçu en 1689. Il y a eu aussi dans sa famille plusieurs conseillers et maîtres des requêtes (1). Dutillet faisait peu de

(1) Louis DUTILLET, dit *de Boistutier*, fils de Jean Dutillet, greffier, et de Jeanne Brinon, fut

cas de l'élégance et de la pureté du style, et il ne pouvait guères l'acquérir en compulsant les registres du parlement, les chartriers des églises, et le trésor des chartes. Il n'estimait, écrivit-il lui-même à Charles IX, que l'exactitude dans les faits, et il s'autorisait de ce mot de Démosthènes : *Assez éloquent est celui qui donne un bon conseil*, sans songer que Démosthènes était le plus éloquent de tous les Grecs. Dutillet mourut le 2 octobre 1570, avec la réputation méritée d'un des plus savants hommes de son siècle. On a de lui les ouvrages suivants : 1°. *Sommaire de la guerre faite contre les Albigeois*, Paris, 1590, in-8°., ouvrage rare et estimé, extrait du trésor des chartes ; II. *Mémoire et advis sur les libertés de l'église gallicane*, 1594, in-8°. Ce traité curieux fut composé en 1551 ; il a été réimprimé dans le recueil des *Libertés ;* III. *Recueil de guerres et de traités de paix, de trèves, alliances, etc., d'entre les rois de France et d'Angleterre, depuis Philippe Ier. jusqu'à Henri II*, Paris, 1588, in-fol. ; IV. *Recueil des rangs des grands de France*, Paris, 1602, in-4°. ; V. *Mémoires et recherches touchant plusieurs choses mémorables pour l'intelligence de l'état et les affaires de France*, Rouen, 1577, in-fol. ; Troyes, 1578, in-8°. ; Paris, 1586, in-fol. Cet ouvrage fut traduit en latin sous ce titre : *Joannis* Tilii *commentariorum et disquisitionum de rebus gallicis libri duo*, Francfort, 1579 et 1596, in-fol. L'auteur de cette traduction s'est déguisé sous le nom de *Lotarius philoponus*. L'ouvrage a été réimprimé sous le titre de : *Recueil des rois de France, leur couronne et maison, ensemble le rang des grands, etc.*, Paris, 1589, in-fol., 1602, 1607, 1610 et 1618, in-4°. L'édition de 1618, divisée en trois parties, ou tomes, reliés ordinairement en un seul volume, est la plus estimée ; c'est un des livres les plus nécessaires pour l'histoire de France. Le manuscrit original, écrit sur vélin, orné d'un grand nombre de portraits en miniature, fut présenté par l'auteur à Charles IX, et se trouve à la bibliothèque royale. VII. *Discours sur la majorité du roi très chrétien* (François II), *contre les écrits des rébelles*, Paris, 1560, in-4°., réimprimé dans *Dupuy ;* on en trouve un extrait dans la *Bibliothèque du droit français* de Bouchel. Ce discours, quoique publié sous le nom de Jean Dutillet, évêque de Meaux, frère du greffier, est généralement attribué à ce dernier. VII. *Institution du prince chrétien*, Paris, 1563, in-8°. VIII. *Discours sur la séance des rois de France en leurs cours de parlement*, dans le *cérémonial* de Godefroy. IX. *Procès-verbal de l'entrée de très haut, très excellent et très puissant prince, le roi très chrétien, Henri, II de ce nom, dans sa bonne ville et cité de Paris, le 16e. jour de juin* 1549, dans le tome Ier. du *Cérémonial*. Jean Dutillet laissa plusieurs autres ouvrages qui n'ont point été imprimés. V—ve.

DUTILLET (Jean), frère du précédent, évêque de St.-Brieuc, et ensuite de Meaux, mort le 19 novembre 1570, un mois et demi après son frère, acquit beaucoup de réputation par ses ouvrages. Il avait un troisième frère nommé Louis, chanoine d'Angoulême et curé de Clai en Poitou. Ce dernier embrassa les

reçu conseiller de grand'chambre au parlement de Paris, le 28 juin 1572, et mourut en 1605. *Voy.* aussi Titon-Dutillet, auteur du *Parnasse français*.

erreurs de Calvin qui avait été son précepteur, et qui composa, à sa prière, de courtes exhortations chrétiennes, qu'il lisait aux prônes de sa paroisse, afin d'accoutumer peu à peu le peuple à la nouvelle doctrine. Louis étant sorti du royaume avec Calvin, l'évêque de Meaux alla le chercher jusqu'en Allemagne, lui fit rompre, par ses exhortations, tout commerce avec les novateurs, et le ramena à la religion de ses pères. Les principaux ouvrages de Jean Dutillet sont : I. *Parallelæ de vitis ac moribus paparum cum prœcipuis Ethnicis*, Amberg, 1610, in-8°.; II. *Traité de l'antiquité et de la solennité de la messe*, Paris, 1567, in-16; III. *Traité sur le symbole des apôtres*, ib., 1566, in-8°.; IV. *Réponse aux ministres*, 1566, in-8°.; V. *Avis aux gentilshommes séduits*, ib. 1567, in-8°.; VI. *Traité de la religion chrétienne*, Paris, Guill. Martin, in-12; VII. une édition des *OEuvres de Lucifer de Cagliari*, Paris, 1568, in-8°.; VIII. *Prœcipuæ constitutiones Caroli magni*, Paris, 1548, in-8°. Cette édition n'a pas été achevée. IX. *Chronicon de regibus francorum, à Pharamundo usque ad Henricum II*, Paris, 1543, in-fol.; *ibid*, 1548, in-4° et in-8°.; Francfort, 1501, in-fol.; se trouve aussi à la fin de l'*Histoire de France* de Paul Emili, édition de Vascosan, 1550, in-fol. La même *Chronique*, traduite en français, Paris, 1549, 1550, in-8°.; la même, avec une continuation jusqu'en 1604, dans le *Recueil des rois de France*, 1618, in-4°. Cette chronique, succincte et bien ordonnée, dressée sur des mémoires exacts, est encore estimée; elle n'allait que jusqu'en 1547. La traduction est si fort augmentée, qu'on peut la regarder comme un autre ouvrage. V—ve.

DUTILLET. *Voy.* TITON.

DUTRONCHAY. *V.* TRONCHAY.

DUTRONCHET (ETIENNE), né à Montbrison, au commencement du 16e. siècle, fut d'abord secrétaire de Jean d'Albon de Saint-André, qui, en récompense de ses services, lui fit obtenir la place de trésorier du domaine, dans le Forez. Il remplit cette place pendant vingt années, sans cesser d'être attaché à Saint-André, dont il avait mérité toute la confiance, et qu'il accompagna, en 1537, au siége de Théroüane. Après la mort de son protecteur, Dutronchet fut desservi près du maréchal Saint-André, son héritier; mais il se justifia des imputations calomnieuses qu'on lui avait faites et resta son secrétaire jusqu'en 1558. Il se démit alors volontairement de cet emploi pour se livrer avec plus de calme à son goût pour l'étude, mais il ne jouit pas long-temps du repos qu'il se promettait. En 1562, sa maison de Montbrison fut pillée par les protestants; on le jeta lui-même dans une prison; et il y aurait infailliblement péri, s'il ne fût parvenu à s'échapper avec quelques-uns de ses compagnons d'infortune. Il se tint caché durant les troubles et ne reparut que lorsque le danger eut cessé. Il s'occupait de réparer les pertes qu'il venait d'éprouver, lorsqu'un édit supprima sa charge de trésorier du domaine. Ses réclamations restèrent sans effet, et ce ne fut qu'en 1567 qu'il obtint une place de secrétaire de la reine mère; mais ses appointements, son unique ressource, lui étaient mal payés, et il éprouva, avec sa famille, toutes les horreurs de la misère. Dans cette situation, le baron de Ferals, ambassadeur à Rome, lui fit offrir la place de son secrétaire, Dutronchet accepta. Après avoir langui à Rome pendant près de quinze ans, il y mou-

rut vers 1585. On a de lui : I. *Lettres missives et familières*, Paris, 1569, in-4°. Ce recueil a eu plusieurs éditions in-16. On y trouve des détails importants pour l'histoire du temps, mais le style en est si mauvais et les faits y sont entremêlés de tant de réflexions parasites que la lecture en est presque insupportable. Duverdier et l'abbé Goujet ont accusé Dutronchet de plagiat. Il s'est effectivement approprié en entier une élégie de Saint-Gelais, sans avoir pris presqu'aucune précaution pour déguiser ce larcin. II. *Finances et trésor de la plume françoise contenant diverses lettres missives*, Paris, 1572, in-8°.; III. *Lettres amoureuses avec 70 sonnets traduits de Pétrarque*, Paris, 1575, in-16; IV. *Discours académiques florentins appropriés à la langue françoise*, Paris, 1576, in-8°. Duverdier a inséré dans sa Bibliothèque le troisième, dont les interlocuteurs sont le temps, l'actif et le factieux. V. *Discours satyrique en vers macaroniques, à l'imitation de ceux de Merlin Cocaie.* Il avait composé cet ouvrage à Rome, et Duverdier dit l'avoir vu manuscrit. Dutronchet avait pris pour devise : *En heur content se dit*, anagramme d'*Estienne Dutronchet.* Ronsard disait que Dutronchet était un mauvais auteur, mais un excellent écrivain. En effet son écriture était très belle. Gilles Corrozet l'a placé dans son *Parnasse des poètes francais.* W—s.

DUTRONE DE LA COUTURE (Jacques-François), docteur en médecine, mort à Paris, le 13 juillet 1814, à l'âge d'environ soixante-cinq ans, est connu par les ouvrages dont voici les titres : I. *Précis sur la canne et sur les moyens d'en extraire le sel essentiel, suivi de plusieurs mémoires sur le sucre, sur le vin de canne, sur l'indigo et sur l'état actuel de St.-Domingue*, 1790, in-8°.; 1791, in-8°. Cet ouvrage, regardé comme le meilleur qu'on ait sur la canne à sucre, est divisé en deux parties : l'histoire de la canne à sucre, sa culture, l'analyse de ses sucs occupent la première; la seconde est consacrée à la théorie de la manipulation et à la cristallisation du sucre. II. *Vues générales sur l'importance des colonies, sur le caractère du peuple qui les cultive, et sur les moyens de faire la constitution qui leur convient*, 1790, in-8°.; III. *Lettre à M. Grégoire*, 1814, in-8°. Cet ouvrage anonyme, annoncé dans le Journal de la Librairie, sous le n°. 836, est un véritable salmis d'idées et de raisonnements bizarres et inintelligibles; il est douteux que l'auteur lui-même ait compris ce qu'il voulait dire. A. B—r.

DUVAIR (Guillaume), garde des sceaux, était fils de Jean Duvair, gentilhomme d'Auvergne, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi; il naquit à Paris, le 7 mars 1556. Des maladies qu'il éprouva dans sa jeunesse ne lui permirent pas de profiter des leçons de ses maîtres; mais son tempérament s'étant fortifié, il se livra à l'étude avec beaucoup d'ardeur, et fit des progrès rapides dans les langues anciennes. Son père ne lui avait laissé d'autre fortune qu'une prébende de l'église de Meaux, et il embrassa l'état ecclésiastique. Il fréquenta ensuite le barreau, où Despeisses et Mangot s'efforçaient de faire naître le goût de la véritable éloquence, et leurs conseils contribuèrent à le former. Duvair fut pourvu, en 1584, d'une charge de conseiller au parlement; il sut se tenir dans la ligne de ses devoirs pendant les troubles de la ligue, et mérita par-là la confiance de Henri

IV. Il appaisa la révolte de Marseille, et parvint à faire rentrer cette ville sous l'obéissance du roi. Il fut ensuite envoyé ambassadeur en Angleterre, et, à son retour, nommé premier président au parlement de Provence. Il montra dans cette place un grand zèle pour le maintien des libertés de l'église gallicane, et eut à ce sujet, avec l'archevêque d'Aix, plusieurs discussions que la cour décida toutes contre le prélat (1). Il se lia d'une étroite amitié avec le savant Peiresc, et puisa dans ses entretiens le goût des médailles et des antiques. Chéri pour la douceur de ses mœurs, estimé pour ses lumières, respecté pour son exacte probité, Duvair, exempt d'ambition, coulait des jours paisibles, lorsqu'en 1616 Louis XIII jeta les yeux sur lui pour remplacer Sillery dans la garde des sceaux. Les courtisans mirent tout en œuvre pour traverser ce projet. On chercha à effrayer Duvair par la peinture des difficultés qu'il éprouverait dans ses fonctions; le parlement, sous différents prétextes, retarda l'enregistrement de ses lettres de nomination. Il était facile de prévoir que Duvair ne pourrait pas se maintenir long-temps à la place où la volonté seule du roi l'avait élevé. A peine fut-il installé, qu'on chercha tous les moyens de le perdre. Ses qualités furent montrées comme autant de vices et de ridicules; on l'accusa de dureté, d'avarice, d'ingratitude; parce qu'il ne prononçait pas légèrement sur des questions importantes, on le présenta comme un homme incapable; enfin, après avoir été abreuvé de dégoûts et d'humiliations, il se vit obligé de remettre les sceaux, six mois après les avoir reçus. Il se retira alors au couvent des Bernardins, pour attendre la fin de l'orage amassé sur sa tête, et s'y livra aux exercices de la religion, avec la ferveur d'un chrétien qui n'attend que d'elle des consolations. Cependant la cour continuait d'être agitée par des intrigues : les plus grands seigneurs du royaume s'étaient réunis pour s'opposer aux projets ambitieux du maréchal d'Ancre. La fin tragique de ce favori rétablit tout à coup la tranquillité, et le roi se hâta de rappeler Duvair pour lui confier une seconde fois les sceaux. Si l'on s'en rapporte à quelques mémoires du temps, Duvair changea de conduite à cette époque : instruit par l'expérience du passé, il chercha à ménager adroitement ceux dont il avait senti le pouvoir, et sacrifia les principes qu'il avait professés jusqu'alors au désir de son avancement et de celui de sa famille; mais on doit remarquer que ces mémoires ont été rédigés par des ennemis connus de Duvair, et que par cette raison on ne doit pas y avoir trop de confiance. L'anecdote suivante, dont l'authenticité est garantie, prouvera du moins qu'il n'avait rien perdu de sa fermeté, lorsqu'il s'agissait de défendre les prérogatives de sa place. Les ducs et pairs voyaient avec peine que Duvair prît le pas sur eux au conseil; ils résolurent de s'en plaindre au roi. Ce fut le duc d'Espernon qui porta la parole avec beaucoup de vivacité; Duvair, qui était présent, répliqua avec autant de force que de modération. « Vous » êtes un impudent, dit le duc en s'a-

(1) Michault rapporte dans la Vie de Duvair une anecdote peu connue, et qui semble prouver qu'on savait en Espagne les projets formés contre la vie d'Henri IV, long-temps avant leur exécution. Peiresc reçut, au commencement de 1610, un almanach composé par Jérôme Ollier, bénéficier de Barcelone, et imprimé au mois de novembre précédent. Parmi quelques prédictions insignifiantes, on y trouvait l'annonce d'un grand malheur, dont toutes les circonstances se rapportaient évidemment à Henri IV. Duvair en instruisit aussitôt le roi, qui le remercia de son zèle, et ne fit aucune attention à ce pronostic, qui se vérifia trop cruellement.

» dressant à Duvair. — Vous, répon- » dit le garde des sceaux, vous êtes ce » que vous êtes. — Eh ! bien, pour- » suivit d'Espernon en s'adressant au » duc de Guise, vous allez sur mer » contre les pirates, tandis qu'il faut » chasser les pirates de terre. » Le roi mit fin à cette discussion, et peu de jours après le conseil prononça en faveur de Duvair. D'Espernon, outré, abandonna la cour et se retira dans son gouvernement de Metz. Duvair avait été sacré évêque de Lisieux en 1617. Il eut l'honneur d'accompagner le roi en 1620, dans le voyage qu'il fit en Normandie ; l'année d'après il le suivit au siége de Clerac. Les fatigues dérangèrent sa santé ; atteint d'une fièvre épidémique, il fut obligé de s'arrêter à Tonneins, et y mourut le 3 août 1621. Son corps fut transporté à Paris, et inhumé dans l'église des Bernardins. Il avait lui-même composé l'épitaphe qu'on lisait sur son tombeau. Molinier prononça son oraison funèbre. Son ami Peiresc fut un de ses légataires. Barclay, Pétau et Pasquier lui avaient dédié quelques-uns de leurs ouvrages. Duvair, malgré les occupations que lui donnaient ses différentes charges, n'avait jamais cessé de cultiver les lettres. Les écrits qu'il a laissés se divisent en quatre classes : traités de piété, traités philosophiques, traités et actions oratoires, et arrêts prononcés en robe rouge. Le recueil en a été publié plusieurs fois ; l'édition la meilleure et la plus complète est celle de Paris, 1641, in-fol. On y distingue : I. *Traduction française d'Epictète*, dont le savant Casaubon loue la fidélité ; II. un *Traité de l'Eloquence françoise, et des raisons pourquoi elle est demeurée si basse.* Cet ouvrage a été copié par Chevalier de Sainte-Croix, dans son *Tableau de l'Orateur françois.* L'abbé Goujet en a donné une bonne analyse dans sa *Bibliothèque*, tom. II ; III. Des *Traductions de quelques discours de Démosthènes et de Cicéron.* Elles se font remarquer, dit Huet, par l'élévation et la dignité du style, et on peut dire qu'après Malherbe, notre langue n'avait point alors de meilleur écrivain. On conserve ses *Lettres à Henri IV*, ses *Négociations*, etc.

W—s.

DUVAL (Pierre), né à Paris, au commencement du 16e. siècle, était savant dans les langues anciennes, et cultivait la poésie avec quelques succès. François Ier. le chargea de surveiller l'éducation du Dauphin, et le récompensa de ses soins en le nommant à l'évêché de Séez, vers 1539. Ce prélat assista au concile de Trente, et mourut à Vincennes, en 1564. Vauquelin lui dédia ses *Foresteries*, ouvrage écrit d'un style peu décent ; il s'aperçut trop tard de la faute qu'il avait commise, et y ajouta encore en cherchant les moyens de la réparer. On a de Duval : I. *le Triomphe de vérité, où sont montrés infinis maux commis sous la tyrannie de l'Ante-Christ, tiré de Mapheus Vegeus, et mis en vers*, Paris, 1552, in-12 ; II. *De la grandeur de Dieu, et de la cognoissance qu'on peut avoir de lui par ses œuvres*, Paris, 1553, 1555, in-8°. ; III. *de la Puissance, sapience et bonté de Dieu*, Paris, 1558, in-8°., et 1559, in-4°. : ces deux ouvrages ont eu plusieurs éditions. Duval avait publié dès 1547, par ordre du roi, une traduction du *Dialogue de Platon intitulé Critès :* elle fut réimprimée en 1582, avec un Commentaire de Jean Le Masle, d'Angers. — Duval (Pierre), autre poète du 16e. siècle, n'est connu que par un ouvrage assez rare, intitulé : le *Puy du souverain*

d'amour, tenu par la déesse Pallas, avec l'ordre du lict nuptial, Rouen, 1543, in-8°. Il avait trouvé dans son nom ces deux anagrammes : *vrai prélude*, et *le vrai perdu*. Cette seconde combinaison est la plus heureuse, suivant Lacroix du Maine, parce qu'elle donne une idée juste de l'auteur et de son livre. W—s.

DUVAL (Jean-Baptiste), orientaliste et antiquaire, était natif d'Auxerre. En 1600 il se livra à l'étude de l'arabe sous Etienne Hubert, professeur au collége royal; et ayant eu l'occasion d'aller à Rome en 1608, il y fit connaissance de J. B. Raimondi, qui lui fit présent de quelques livres arabes, et l'engagea à se fortifier dans cette langue. Duval entretint aussi des liaisons fort étroites avec Jean Hesronite et Gabriel Sionite, maronites très savants. Quoi qu'il en soit, sa réputation comme orientaliste est très médiocre; mais il paraît qu'il avait acquis une grande connaissance des médailles et des antiquités, et avait recueilli un grand nombre d'objets, ayant voyagé en Italie et en Syrie. Le roi lui accorda le titre de secrétaire-interprète de son cabinet pour les langues orientales. Il mourut à Paris en novembre 1632. On a frappé en l'honneur de ce savant une médaille qui a été gravée et décrite dans le Mercure de juin 1742, et dont on trouve la description dans Moréri. Duval cultiva aussi la poésie latine avec succès, et fit dans sa jeunesse de longues pièces de vers sur différents sujets. On lui doit une édition de Cassiodore, Paris, 1600, 2 vol. in-8°., et plusieurs ouvrages dont on trouve le détail dans la *Gallia orientalis* de Colomiez, et dans Papillon; nous mentionnerons seulement : I. l'*Ecole françoise pour apprendre à bien parler et écrire selon l'usage du temps*, Paris, 1604, in-12; II. *Apothéose*, ou *Oraison funèbre de M. Hier. de Gondy*, Paris, 1604, in-8°. Les bibliographes qui ont parlé de Duval paraissent n'avoir pas connu cette pièce; III. *Recueil de poésies latines*, Paris, 1616. L'auteur d'une lettre insérée dans le Mercure de juin 1742 dit que ce recueil contient environ deux cents épîtres sous différents noms, cinquante-trois épitaphes et quelques épigrammes. La première des pièces qui le composent, intitulée *Apologia pro alcorano*, est un badinage où Duval s'égaie aux dépens du livre sacré des musulmans; IV. une nouvelle édition, corrigée pour le texte et augmentée de plus de deux cents médailles, des *Imagines imperatorum et augustarum*, d'Énée Vico, Paris, 1619, in-4°., et la traduction italienne du discours sur les médailles, du même auteur; V. *Dictionarium latino-arabicum Davidis regis, quo singulæ ab eo usurpatæ dictiones ita enunciantur, ut concordiam psalmorum constituant, et grammaticam ac dictionaria latino-arabica suppleant*, Paris, 1632, in-4°. C'est un dictionnaire latin-arabe, dans lequel on ne trouve aucun mot arabe; Duval a simplement extrait, du psautier arabe-latin de 1614 et 1619, tous les mots latins, en les plaçant dans l'ordre alphabétique, et en indiquant le psaume et le verset où ils se trouvent. On peut, au moyen de cette méthode, composer et écrire en arabe. Pour donner un exemple de l'utilité de son livre et de la manière d'en faire usage, l'auteur imagine une lettre écrite par David à Bethsabée, où le roi-prophète déclare ses amours avec dignité et retenue; elle est suivie de la réponse de Bethsabée, qui s'excuse avec modestie, et trouve d'autres beautés beaucoup plus dignes

qu'elle des hommages du roi. Ces deux lettres suffisent pour prouver la tournure d'esprit de Duval, homme moins érudit que singulier dans ses goûts. Duval a fourni, à la *France métallique* de J. de Bie, plusieurs médailles et explications, ainsi que ce célèbre graveur l'avoue dans sa préface.

J—N.

DUVAL (André), de la maison et société de Sorbonne, né à Pontoise le 15 janvier 1564, fut reçu docteur de la faculté de théologie de Paris en 1594. Henri IV ayant établi deux chaires royales de théologie positive en 1598, Duval et Philippe de Gamaches furent nommés pour en être les premiers professeurs. Quoi qu'en dise Baillet, on ne peut guère contester à Duval la science suffisante pour remplir une de ces places. Il fut aussi choisi pour celle de l'un des trois supérieurs généraux des carmelites en France. Duval penchait vers l'ultramontanisme. Son attachement à cette opinion de la cour de Rome, l'avait rendu agréable à Maffei Barberin, alors nonce en France, et depuis, pape sous le nom d'Urbain VIII. Maffei l'employait dans l'occasion, et l'avait chargé de lui découvrir un théologien qui consentît à écrire en faveur de la puissance du pape contre les Vénitiens, qui ne voulaient pas l'admettre sans restriction. Il arriva que sur ces entrefaites on proposait une nouvelle édition des œuvres de Gerson, où le pouvoir pontifical est réduit à ses justes bornes. Duval en avertit le nonce, qui eut le crédit de faire retarder la publication de l'ouvrage. André Duval fut un des plus grands adversaires du syndic Richer, qui défendait courageusement les libertés de l'église gallicane, et que son caractère ardent fit aller trop loin. Si l'on en croit Baillet, les procédés de Duval furent poussés jusqu'à la persécution. Ce même Baillet accuse Duval d'avoir, sous de spécieux prétextes, attiré Richer dans la maison du P. Joseph, capucin, et confident intime du cardinal de Richelieu, où, de force, et par la crainte de deux assassins introduits dans la chambre pour l'effrayer, on lui fit signer une déclaration contraire à ses sentiments; violence qui causa à Richer un extrême chagrin et précipita sa mort. Si, d'un autre côté, on en croit les écrivains du parti opposé, Duval était un savant plein de mérite. En convenant qu'il était un des plus terribles adversaires du fameux syndic, tandis qu'ils parlent de celui-ci comme d'un homme opiniâtre et brouillon, ils représentent Duval sous les traits d'un théologien distingué, et d'un défenseur zélé de l'orthodoxie, contre une doctrine qui n'allait à rien moins qu'à la subversion des vrais principes et à la destruction totale de l'église. Duval mourut le 9 septembre 1638, senieur de Sorbonne et doyen de la faculté de théologie. Il est auteur des ouvrages suivants: I. *Commentaire sur la somme de St. Thomas*, 2 vol. in-folio; II. divers écrits contre Richer, et notamment *Elenchus libelli de ecclesiasticâ et politicâ potestate;* III. *Vie de la sœur Marie de l'incarnation, religieuse Carmelite*, Paris, 1621, in-8°.; IV. *le Feu d'Héli, pour tarir les eaux de Siloë*, 1603. Cet écrit est contre le ministre Du Moulin. V. *De supremâ Romani pontificis in ecclesiam potestate*, 1614, in-4°. VI. des traductions de *Vies des Saints*, d'après l'espagnol, de Ribadeneira. L—Y.

DUVAL (Guillaume), cousin du précédent, né à Pontoise, vint de bonne heure à Paris, où il se livra avec ardeur à l'étude, et suivit

les plus habiles professeurs de l'université de cette ville. Il parcourut le cercle de toutes les connaissances alors cultivées, étudia le latin et le grec, la philosophie, la jurisprudence, la théologie, la médecine, les belles-lettres, composa avec facilité des poëmes, des odes et des discours en vers et en prose, et, après avoir été long-temps indécis sur le choix de sa carrière, il fit d'Aristote l'objet constant de ses recherches et de ses études, et se dévoua uniquement à la philosophie : dès l'âge de vingt-deux ans il la professa au collége de Calvi, qu'on nommait alors la petite Sorbonne, puis au collége de Lisieux; sa réputation était telle, que le nombre de ses écoliers s'élevait à six cents. Après six ans de professorat dans ce dernier collége, l'archevêque de Sens le fit nommer, en 1606, à la place de lecteur et professeur en philosophie au collége royal, vacante par la mort de V. Rassard; mais cette nomination éprouva de grandes contradictions, et Duval fut privé de son traitement, mais continua ses leçons. Enfin, le cardinal Duperron, appréciant son mérite, et voulant réparer le tort qui lui avait été fait, le fit pourvoir de la chaire de J. M. d'Andoise, lecteur royal en philosophie, mort vers la fin de 1613. Louis XIII voulut que les deux chaires fussent réunies en faveur de Duval, et qu'il jouît des doubles droits et traitements qui y étaient attachés. Les lettres-patentes données pour cette réunion portent la date du 25 janvier 1613. Malgré ses travaux sur la philosophie, Duval ne cessa point de cultiver la médecine, et se fit recevoir docteur à la faculté de Paris, en 1612 ou 1613; il en devint doyen en 1640, et mourut à Paris, le 22 septembre 1646. Il était doyen des professeurs royaux depuis deux ans. « C'était, dit l'abbé » Goujet, un homme savant et ex» trêmement laborieux, mais qui man» quait de goût et écrivait d'une ma» nière détestable en français, et » sans aucune délicatesse en latin. » Si nous devons l'en croire, il com» mença le premier à enseigner aux » écoles royales l'économie, la poli» tique, la science des plantes : celle-ci » en 1610, et celle-là en 1607. » Outre quatre discours latins (1), imprimés et prononcés en la grand'chambre du parlement et à la cour des aides, au nom de la faculté, et au collége royal, on a encore de ce savant : I. *Spelunca Mercurii, sive panegyricus DD. J. Davy Duperron*, etc., Paris, 1611, in-8°. Cette harangue singulière, prononcée en 1610 devant le cardinal Duperron, et hérissée de citations, Duval passe en revue toutes les montagnes et toutes les cavernes dont il est parlé dans l'histoire. Dans l'autre moitié, il fait l'éloge des professeurs royaux, et loue le cardinal Duperron, entremêlant le tout d'emblêmes tirés de la fable et des poëtes anciens. Si cette déclamation fait honneur à l'érudition de Duval, elle donne une idée très désavantageuse de son goût et de son style. II. *Aurea catena sapientiæ*; III. *Schediasma iatrologicum de voce.* Duval cite lui-même ces deux ouvrages que nous n'avons point vus. IV. *In Phitologiam, seu doctrinam de plantis præfatio parænetica*, Paris, 1614, in-8°. V. *Phitologia sive Philosophia plantarum*, id., 1647, in-8°.; VI. *Historia monogramma sive pictura linearis sanctorum medicorum*

(1) C'est dans un des discours de G. Duval (*Oratio Eucharistica*) que se trouve, en parlant de l'immensité de Dieu, cette belle pensée : *Sphæra intelligibilis, cujus centrum ubique, circumferentia nullibi*, définition sublime, dont on a mal à-propos fait honneur à Pascal. Coménius l'avait déjà employée avant ce dernier.

et medicarum in expeditum redacta breviarium; adjecta est series nova sive auctarium de sanctis præsertim Galliæ, qui ægris opitulantur certosque percurant morbos, etc., Paris, 1643, in-4°.; on a plusieurs ouvrages sur ce sujet (*V.* A. Bzovius et Ch. B. Carpzov). M. François Cancellieri a publié récemment *Memorie di S. Medico, martire e cittadino di Otricoli, con le notizie de' medici e delle medichesse illustri per santità*, Rome, Bourlié, 1812, in-12. VII. *Le Collége royal de France*, Paris, 1644, in-4°. : c'est l'histoire de ce célèbre établissement, depuis sa fondation jusqu'au temps où vivait Duval. Cet ouvrage, quoique très imparfait, fort mal écrit et plein de digressions inutiles, singulières ou comiques, contient, de l'aveu de Goujet, des recherches et des faits curieux; mais il est tombé dans l'oubli depuis le *Mémoire historique et littéraire sur le Collége royal de France* (*Voy.* Goujet). VIII. *Aristotelis opera omnia græcè et latinè, doctissimorum virorum interpretatione et notis emendatissima. G. Duvallius Reg. Christianiss. consiliarius et medicus tertiò recognivit, synopsim analyticam adjecit, novis disquisitionibus notis et appendicibus illustravit cum tribus indicibus*, Paris, 1619, 4 vol. in-4°. Cette édition des OEuvres d'Aristote a été réimprimée plusieurs fois; la dernière édition, qui est aussi la meilleure, est de 1628, 2 vol. in-fol.; on a refait des titres avec la date de 1653. Duval présenta cet ouvrage au roi, qui lui conféra, comme un témoignage d'estime, une pension et le titre de conseiller, médecin ordinaire de sa majesté. La *Synopsis analytica* est écrite avec beaucoup de méthode et de clarté: elle est divisée en quatre parties, qui commencent chacune un volume. Les traductions latines sont de divers auteurs, revues la plupart par l'éditeur, qui a donné aussi de grands soins à la correction du texte. Les index et les notes sont de Duval. Il est bon d'observer que la dernière édition ne contient pas l'*Auctarium ad synopsim notas exponens selectiores. Voyez* au surplus, sur cet auteur, le *Mémoire historique*, de l'abbé Goujet, *sur le Collége de France*, tom. II, pag. 234. J—N.

DUVAL (Jean), docteur en médecine, né, selon quelques biographes, à Pontoise, et selon les autres, à Issoudun, vers le milieu du seizième siècle, a traduit en français le *Dispensaire de Jean-Jacques Wecher*, et y a ajouté un grand nombre de notes de sa composition, Genève, 1609, in-4°. Jean Duval est auteur d'un livre intitulé: *Aristocratia humani corporis*, Paris, 1615, in-8°. F—R.

DUVAL (Jacques), médecin à Rouen, né à Evreux, vivait à la même époque que le précédent. Il a joui, dans son temps, d'une grande réputation, que n'ont point justifiée les ouvrages qu'il a laissés. Ce sont: I. *Hydrothérapeutique des fontaines découvertes aux environs de Rouen*, Rouen, 1603, in-8°.; II. *Méthode nouvelle de guérir les catarrhes et toutes les maladies qui en dépendent*, Rouen, 1611, in-8°.; III. Le plus important de ses ouvrages, qu'on lit avec curiosité, et souvent avec intérêt, quoiqu'il contienne beaucoup de puérilités, a pour titre: *Des hermaphrodites, accouchements des femmes, et traitement qui est requis pour les relever en santé, et bien élever leurs enfants, où sont expliqués la figure du laboureur et verger du genre humain, signes de puce-*

lage, défloration, conception, et belle industrie dont use nature en la promotion du concept et plante prolifique, Rouen, 1612, in-8°. Ce livre renferme une opinion qui trouva un redoutable adversaire dans le savant anatomiste Riolan. Duval, d'après les rêveries de quelques rabbins, y admet l'hermaphrodisme comme une chose réelle, et soutient qu'Adam possédait cette singulière organisation. IV. *Réponse au discours fait par le sieur Riolan contre l'histoire de l'hermaphrodite de Rouen*, Rouen, 1615; in-8°. F—R.

DUVAL (Jean), évêque de Babylone, naquit à Clamecy en Nivernais, l'an 1597, et vint de bonne heure à Paris, où il acheva ses études par les soins de J. B. Duval, son proche parent. Duval fit de grands progrès dans le grec. En 1615 il entra dans l'ordre des carmes déchaussés, et prononça ses vœux sous le nom de Bernard-de-Sainte-Thérèse. Une nouvelle carrière s'offrit alors à son zèle religieux : il apprit le turk, le persan et l'arabe, et se rendit à Baghdâd, siége auquel il fut élevé en 1658. Ce fut pendant son séjour en cette ville qu'il se perfectionna dans la connaissance des langues orientales : l'abbé Lebeuf rapporte, dans ses *Mémoires sur la ville d'Auxerre*, que l'on conservait en manuscrits à Paris, un Dictionnaire de ces langues, et cinquante volumes de Sermons composés par Duval, dans la bibliothèque du séminaire des missions étrangères, dont ce prélat est regardé comme l'un des fondateurs : il mourut à Paris le 10 avril 1669, et fut inhumé chez les carmes déchaussés. Le même abbé Lebeuf dit qu'on préparait une vie détaillée de J. Duval ; nous pensons qu'elle n'a jamais paru. J—N.

DUVAL (Jean), prêtre, né à Paris au commencement du 17e. siècle, annonça dans sa jeunesse un talent distingué pour la chaire; il prêcha à Port-Royal, en 1622, avec le plus grand succès, et obtint une chapelle au collége de Séez. Etranger, par son état, à toutes les intrigues, il prit cependant parti dans les troubles de la France, et publia, contre le premier ministre, plusieurs pièces de vers qui lui auraient sans doute attiré des désagréments, s'il en eût été connu pour l'auteur. Il tomba, sur la fin de sa vie, dans une mélancolie profonde, ne prenant plus aucun soin de sa personne, et restant souvent plusieurs jours sans manger. Il mourut, dans cet état dont on ignore la cause, le 12 décembre 1680, et fut inhumé dans l'église St.-Severin. Duval passait pour un bon théologien ; il possédait bien les Sts.-Pères, et parlait avec beaucoup d'agrément ; mais la bizarrerie de son caractère et son extérieur trop peu soigné, quoiqu'il eût un revenu suffisant, éloignaient les personnes qui auraient voulu profiter de ses connaissances. On donne la liste des ouvrages qui lui sont généralement attribués ; mais on sait qu'il en avait composé un plus grand nombre : I. *Soupirs français sur la paix italienne*, Paris, 1649, in-4°.; II. *Triolets du temps, selon les visions du petit-fils de Nostradamus*, Paris, même année et même format ; III. *le Parlement burlesque de Pontoise*, Paris, 1652, in-4°.; IV. *le Calvaire profané*, ou *le Mont Valérien usurpé par les Jacobins réformés de la rue St.-Honoré, adressé à eux-mêmes*, Paris, 1664, in-4°.; Cologne, 1670, in-12. C'est un poëme d'environ deux mille vers, sur la prise de possession du mont Valérien par les Jacobins, qui employèrent la violence pour en chasser les ermites. Il y eut plusieurs

personnes de tuées et de blessées dans cette espèce de siége. Le roi, mieux instruit, rendit l'ermitage à la Congrégation qui le possédait. V. *La Sorbonne au Roi, sur de nouvelles thèses contraires à la vérité.* W—s.

DUVAL (Pierre), géographe royal, né à Abbeville en 1618, était neveu de Nicolas Sanson. Il cultiva et enseigna avec succès la science cultivée par son oncle, et mourut en 1683. On a de lui un grand nombres d'ouvrages. Voici les principaux : I. *Recherches curieuses des Annales de France*, Paris, 1646, in-8°.; II. *Abrégé du monde*, première partie, ibid., 1648, in-12; seconde partie, ibid., 1650, in-12; III. *Tables géographiques de tous les pays du monde*, ibid., 1651, in-12; IV. *Description de l'évêché d'Aire en Gascogne*, ibid., 1651, in-12; V. *Mémoires géographiques*, ibid., 1651, in-12. Ils furent contrefaits à Lyon. VI. *le Voyage et la description de l'Italie, avec la relation du voyage fait à Rome par le duc de Bouillon en* 1644, ibid., 1656, in-12; VII. *le Monde*, ou *Géographie universelle, contenant la description, les cartes et les blasons des principaux pays du monde*, ibid., 1658, in-12. Ce livre a eu six éditions jusqu'à celle de 1688, 2 volumes in-12. VIII. *l'A. B. C. du monde*, ibid., 1658, in-12; plusieurs fois réimprimé. IX. *la Sphère*, ou *Traité de géographie, qui donne la connaissance du globe et de la carte*, ibid., 1659, in-12. Réimprimé plus de six fois sans compter les copies de Lyon. La dernière édition, dédiée à Mlle Crozat, parut par les soins du P. Placide, en 1704, in-12. X. *l'Alphabet de la France*, ib., 1659, in-12, a eu au moins cinq éditions jusqu'en 1682. XI. *la France depuis son agrandissement par les conquêtes du roi, avec les cartes et les blasons des provinces*, ibid., 1691, 4 vol. in-12. Cet ouvrage de Duval est celui qui a conservé le plus de réputation. Les cartes qui s'y trouvent sont très nettes. Il comprend aussi la description des dix-sept provinces des Pays-Bas et le livre précédent. XII. Beaucoup de cartes, des tables chronologiques, etc. On distingue dans le nombre un recueil intitulé : *Diverses cartes et tables pour la géographie ancienne, pour la chronologie et pour les itinéraires et voyages modernes*, Paris, 1665, in 4°. oblong. Ce qu'il contient de plus intéressant pour nous, est la partie qui donne les routes de plusieurs voyageurs du seizième siècle. Duval n'a pas des vues neuves en géographie, aussi ses ouvrages sont-ils aujourd'hui peu en vogue. Il eut de son temps assez de réputation, et la mérita, parce qu'il est exact et clair. Ses cartes ont été effacées par celles qui ont paru depuis lui ; mais comme il était laborieux et avait recours aux meilleurs documents, elles furent utiles à l'époque où elles parurent. Il a été l'éditeur du Voyage de Pyrard.

E—s.

DUVAL. *V.* Placide.

DUVAL (Robert), chanoine de Chartres, naquit à Rugles, vers la fin du quinzième siècle. Les biographes ne donnent aucun détail sur sa vie. Nous savons seulement qu'il est auteur d'un abrégé de Pline, dédié à René, évêque de Chartres, un vol. in-4°., chez Durand Gerlier, 1520. Cet ouvrage fut écrit *ad corrupti sermonis latini emendationem.* Duval fut éditeur du livre de Morien Romain, ermite de Jérusalem, qui a pour titre : *De transfiguratione metallorum*, Paris, 1559, 1 vol. in-4°. Son nom est à la dernière page. Il est

encore auteur d'un ouvrage qui a long-temps été en grande estime parmi les alchimistes. Cet ouvrage a pour titre: *de Veritate et antiquitate artis chemicæ*, Paris, 1561. Ce sont les titres des alchimistes qu'il faudrait discuter avant de les recevoir. Duval avait aussi écrit un *Traité des dispositions nécessaires pour mourir saintement.* Il mourut à Rugles, en 1567.

A—s.

DUVAL (Pierre), naquit en 1730, à Bréauté, village de Normandie, au pays de Caux. Après avoir fait ses études à Paris, il donna de si bonne heure des preuves de sa grande capacité, qu'il obtint, à l'âge de vingt-deux ans, la chaire de philosophie au collége d'Harcourt. Il fut ensuite successivement nommé bibliothécaire du collége de Louis-le-Grand, proviseur du collége d'Harcourt, et recteur de l'université: il eut même deux fois le rectorat (1777 et 1786), et l'on a remarqué qu'il était le premier Normand qui eût été élevé à cette dignité. M. Duval administra pendant longues années le collége d'Harcourt avec une prudence consommée et une bonté vraiment paternelle. En 1789, les chagrins que lui donna la révolution commencèrent d'affaiblir sa santé, et, sur sa demande, on lui donna pour co-adjuteur M. Daireaux, l'un des membres les plus distingués de l'université, le même qui est aujourd'hui proviseur du lycée Charlemagne. Sa santé s'altérant de plus en plus, il offrit sa démission en 1790, et fut remplacé par son co-adjuteur. Ses dernières années furent languissantes et douloureuses. Dénoncé en 1792, par un domestique infidèle, au club des Cordeliers, comme n'ayant point obéi au décret qui ordonnait de porter l'argenterie à la Monnaie, il se vit contraint de se priver de la ressource qu'il s'était ménagée pour sa vieillesse. Le dénuement dans lequel il se trouva, la crainte d'être arrêté comme signataire des pétitions des vingt mille et des dix mille, l'affectèrent au point d'obliger sa famille de le faire transporter, en 1795, chez un de ses frères, à Guerbaville, dans le pays de Caux; il y mourut le 20 mai 1797, âgé de soixante-sept ans. Ecclésiastique exemplaire et tolérant autant qu'homme aimable et de bonne compagnie, il jouit dans son corps d'une considération méritée, et eut des amis dans le monde. On a de lui un ouvrage intitulé: *Essai sur différents sujets de philosophie*, Paris, 1767, in-12. Il y réfute l'opinion de Buffon sur le sens de la vue, celle de d'Alembert sur les lois du mouvement, et les sophismes de Montesquieu et de Jean-Jacques en faveur du suicide. Il s'occupe ensuite d'une importante question, savoir: si la certitude métaphysique et morale équivaut à la certitude géométrique, et si elle est de nature à produire la conviction. M. Duval ne doute point que l'on ne puisse donner aux principes de la métaphysique et de la morale la même évidence qu'à ceux de la géométrie..

B—ss et N—l.

DUVAL (Valentin Jameray), connu sous le nom de), conservateur des livres et des médailles du cabinet impérial de Vienne, était né en 1695, à Artonay, village de Champagne. Il perdit son père à l'âge de dix ans, et fut obligé, pour subsister, de se mettre au service d'un paysan. Une espiéglerie le fit renvoyer et il se décida à quitter son lieu natal, pour ne point être à charge à sa mère. C'était au commencement du cruel hiver de 1709. Il marchait au hasard, depuis plusieurs jours, sollicitant vainement du pain et un asile contre la rigueur de

la saison, lorsqu'à toutes les peines qu'il endurait se joignit un violent mal de tête. Un pauvre berger des environs de Monglat, touché de compassion à la vue de cet enfant, le recueillit et lui permit de se coucher dans le lieu où il tenait renfermés ses moutons. La petite vérole dont Duval était atteint ne tarda pas à se déclarer, et pendant près d'un mois que dura cette affreuse maladie, il ne prit d'autre nourriture qu'une espèce de bouillie de pain bis. Il se rétablit enfin par les soins d'un bon curé du voisinage, et continua sa route en se dirigeant vers l'Orient, persuadé que c'était le moyen de se rapprocher du soleil et conséquemment d'éviter le froid. Il passa deux années à Clezantaine, village au pied des Vosges, gardant les troupeaux d'un fermier. Étant venu ensuite à l'ermitage de la Rochette, l'ermite, nommé Palémon, frappé de l'intelligence qu'annonçaient ses questions et ses réponses, lui proposa de le prendre avec lui et de partager ses travaux. Duval accepta avec reconnaissance. Ses idées, qui avaient jusqu'alors manqué de justesse, commencèrent à se fixer, et la lecture des livres qui composaient la bibliothèque de l'ermite les tournèrent vers la dévotion. Au bout de quelque temps, il fut obligé de quitter la Rochette. Muni d'une lettre qui rendait un témoignage avantageux de sa conduite, il s'achemina vers l'ermitage Sainte-Anne, situé près de Lunéville. Il y fut accueilli avec bonté par les solitaires qui l'habitaient, et reçut la charge de faire paître cinq à six vaches qui formaient leur petit troupeau. Un des solitaires lui apprit à écrire. Son goût toujours croissant pour la lecture, lui fit épuiser en peu de temps toutes les ressources de l'ermitage, en ce genre. Il songea à les augmenter par le produit de la chasse, seul moyen qu'il eût de se procurer de l'argent. Une circonstance heureuse vint l'aider à accroître sa collection de livres. En parcourant la forêt qui joignait l'ermitage, il trouva un cachet en or. Ce bijou appartenait à Forster, célèbre jurisconsulte anglais, qui se présenta pour le réclamer. Duval ne consentit à le lui rendre qu'après qu'il l'eût *blasoné*. La vivacité qu'il avait mise dans cette petite discussion, les connaissances qu'il annonçait dans des sciences très étrangères à sa condition, intéressèrent Forster. Il engagea Duval à venir le voir, pendant qu'il resterait à Lunéville, lui fournit des livres, des cartes de géographie, et lui donna des conseils sur la manière de s'en servir. La passion de Duval, pour l'étude, prenait chaque jour de nouvelles forces; les difficultés que devait éprouver son instruction tant qu'il demeurerait à Sainte-Anne, le tourmentaient. Un jour qu'il était assis au pied d'un arbre, dans la forêt, les yeux attachés sur une carte et paraissant absorbé dans ses réflexions, il est abordé par un inconnu qui lui demande ce qu'il fait. J'étudie la géographie. — Est-ce que vous y entendez quelque chose? — Mais je ne m'occupe que des choses que j'entends. — Et où en êtes vous? — Je cherchais la route de Québec. — A quel but? — Pour y aller continuer mes études à l'université de cette ville. — Il en est de plus à portée de vous et je puis vous en indiquer une. Au même moment Duval est entouré par le cortége des princes de Lorraine, qui revenaient de la chasse. On lui fait mille questions; on est enchanté de ses réponses, et on finit par lui proposer de continuer ses études au collége des jésuites de Pont-à-Mousson. Duval demande quelques jours pour réfléchir sur cette proposition, et dé-

clare enfin qu'il n'accepte qu'à la condition de rester libre sur le choix d'un état. Ses progrès furent aussi rapides qu'on devait l'espérer. Il s'appliqua de préférence à la géographie, à l'histoire et aux antiquités ; et ses maîtres déclarèrent bientôt qu'ils n'avaient plus rien à lui apprendre. Une passion violente qu'il ressentit à la vue d'une jeune personne, faillit l'arrêter dans la carrière qu'il était destiné à parcourir. Il avait lu, dans S. Jérôme, que la ciguë avait la propriété de tempérer les feux de l'amour ; il en mangea, et cette imprudence pensa lui coûter la vie. Sa santé en fut affaiblie singulièrement, mais sa jeunesse le sauva, et après quelques mois de souffrances, il reprit ses études avec une nouvelle ardeur. Le duc de Lorraine, qui s'était déclaré son protecteur, mena Duval à Paris en 1718. Il lui permit de continuer son voyage par les Pays-Bas et la Hollande. A son retour il le nomma son bibliothécaire et fonda pour lui une chaire d'histoire à Lunéville. Les cours qu'il donna eurent le plus grand succès. Au nombre des étrangers de distinction qui les fréquentèrent, se trouva le fameux lord Chatam, et Duval lui prédit qu'il serait un jour l'un des plus grands orateurs du parlement d'Angleterre. Les présents que Duval recevait de ses élèves, et les économies qu'il faisait sur son traitement, lui permirent bientôt de satisfaire au premier besoin de son cœur, à la reconnaissance qu'il conservait pour les ermites de Sainte-Anne. Il employa une somme considérable à faire reconstruire leur maison sur un plan agréable et commode ; il leur acheta en outre des terres d'un revenu suffisant pour les dispenser de recourir aux charités de leurs voisins. Un certain nombre d'arpents était destiné à une vaste pépinière, dont les produits devaient être distribués gratuitement aux habitants des villages dans une distance de quelques lieues. Enfin, Duval fut toujours en correspondance avec le frère Zozime, l'un de ces bons ermites; et les lettres qu'il lui écrivait sur des objets d'agriculture ou d'économie domestique, ne seraient pas le moins intéressant de ses ouvrages, si on parvenait à en faire un recueil complet. Le duc de Lorraine, Léopold, le bienfaiteur de Duval, étant mort en 1729, son fils, le duc François, échangea cette province contre la Toscane. Duval, malgré les instances qu'on lui fit pour le fixer à Lunéville, suivit le prince à Florence et continua de rester à la tête de sa bibliothèque qui y fut transportée. Lorsque le duc François monta sur le trône d'Allemagne par son mariage avec Marie Thérèse, Duval demeura en Italie; il en visita les principales villes avec le plus grand soin. La vue des précieux restes d'antiquité qu'elles renferment, réveilla en lui le goût de cette science, et il s'occupait à réunir des médailles et d'autres objets de curiosité, quand le nouvel empereur le nomma directeur du cabinet qu'il avait le dessein de former à Vienne. Duval se rendit aux vœux de son protecteur, en 1748. Il eut un logement au palais impérial, et chacun à l'envi, pour plaire à l'empereur, s'empressa de lui procurer toutes les commodités imaginables. Duval conservait, au milieu des cours, son amour pour l'indépendance ; aussi les ordres les plus positifs avaient été donnés pour qu'on ne le gênât en aucune manière. Vêtu simplement et toujours d'un habit de la même couleur, partageant son temps entre l'étude, la promenade et la société de quelques amis instruits, sa vie était aussi douce qu'uniforme. Il se ren-

dait chaque jour dans le cabinet de l'empereur, pour lui rendre compte de ses découvertes dans la numismatique, ou de ses projets d'acquisition; mais il en sortait sans attendre qu'on le congédiât. Un jour qu'il se retirait assez brusquement : Où allez-vous? lui dit l'empereur. — Entendre chanter la Gabrieli, sire. — Mais elle chante si mal. — Je supplie V. M. de dire cela tout bas. — Et pourquoi ne le dirais-je pas tout haut? — C'est qu'il importe à V. M. d'être crue de tout le monde, et qu'en disant cela elle ne le serait de personne. L'abbé de Marcy, qui était présent à cette conversation, dit à Duval : Savez vous bien que vous avez dit là une grande vérité à l'empereur? Tant mieux, répondit le philosophe, je souhaite qu'il en profite. Il répondait souvent aux questions qu'on lui faisait, *je n'en sais rien.* Un ignorant lui dit un jour : *l'Empereur vous paye pour le savoir.* — *l'Empereur*, répliqua le bibliothécaire, *me paye pour ce que je sais ; s'il me payait pour ce que j'ignore, tous les trésors de l'empire ne suffiraient pas.* Duval fut désigné, en 1751, pour la place de sous-précepteur de l'archiduc Joseph. Il refusa cet honneur par des motifs qui augmentèrent encore la bienveillance de l'empereur pour lui. L'année suivante, l'altération de sa santé, causée par l'excès du travail, le mit dans la nécessité de faire un second voyage à Paris! Il y fut accueilli avec la distinction la plus flatteuse, et reçut des témoignages d'estime, en particulier de l'abbé Barthélemy et de Duclos. En revenant, il passa à Artonay, racheta la chaumière de son père, et à la place fit construire une maison commode, qu'il donna à la commune pour servir de logement à l'instituteur. Il se rendit ensuite à l'ermitage de Saint-Joseph de Messin, habité par le frère Marin, ce solitaire qui lui avait appris les éléments de l'écriture, et ne le trouvant pas aussi beau qu'il l'aurait désiré, il donna une somme pour le rebâtir, ce qui fut fait en 1759. De retour à Vienne, Duval reprit ses occupations chéries. Une vie sobre, active et endurcie par les fatigues, le fit parvenir à un âge avancé. Cet homme respectable mourut le 3 septembre 1775, à quatre-vingt-deux ans. Il donna, par son testament, 11,000 florins, dont le revenu doit être employé à doter, chaque année, trois filles pauvres de la ville de Vienne, et fit d'autres dispositions bienfaisantes. Il conserva jusqu'au dernier moment une gaîté inaltérable, fruit d'une conscience pure et d'une dévotion éclairée. Le chevalier de Koch, son ami, a écrit sa vie. On a de Duval : I. *Numismata cimelii cæsarei regii austriaci vindobonensis quorum rariora iconismis ; cætera catalogis exhibita*, Vienne, 1754—55, 2 vol. in-folio ; rare. Froelich et Khell ont eu la plus grande part à la rédaction de ce catalogue. II. *Monnaies en or et en argent qui composent une des parties du cabinet de l'empereur*, Vienne, 1759—69, 2 vol. in-fol.; III. *Œuvres de Duval, précédées des Mémoires sur sa vie, par le chevalier Koch*, Pétersbourg (*Bâle*), 1784, 2 vol. in-8°.; Paris, 1785, 3 vol. in-18. Ce recueil contient différents fragments des mémoires que Duval avait rédigés lui-même sur divers événements de sa vie ; sa correspondance avec Mlle. Anastasie Socoloff, dame d'honneur de l'impératrice de Russie, et quelques petites pièces en prose. On reproche à M. Koch d'avoir plus consulté son amitié que son goût dans la forme de cette édition. La longue

correspondance avec Mlle. Socoloff, n'a pas d'objet assez piquant pour le public, et ne comporte pas un intérêt assez grand pour son étendue. On y trouve des plaisanteries d'habitude, des idées sombres qui reviennent sans cesse, et qu'on répète dans ses lettres sans s'en appercevoir, quand on écrit à plusieurs mois de distance, mais qui ne peuvent être supportées dans une lecture suivie. Les fragments des mémoires ont été traduits en allemand par Kayser, Ratisbonne, 1784, in-8°., et la correspondance par Samuel Baur, Berlin 1793, in-8°. Duval a laissé en manuscrits un *Traité sur les Médailles*, et *les Aventures de l'étourderie*, roman philosophique, dont le chevalier Koch annonçait la publication. M. Bruand, conseiller de préfecture à Besançon, conserve dans son cabinet une partie de la *Correspondance de Duval avec le frère Zozime*, et des copies de plusieurs lettres à ses amis d'Italie, sur des objets d'érudition.

W—s.

DUVAL (Pierre-Jean), négociant au Hâvre, naquit en cette ville en 1731. Il joignit à l'activité et aux connaissances nécessaires à son état, une probité intacte et un jugement sain qui le firent souvent choisir pour arbitre dans les affaires épineuses. L'académie d'Amiens ayant proposé, en 1758, cette question à résoudre : « Quels sont les moyens de naviguer » dans les mers du Nord avec le mê- » me avantage que les peuples voi- » sins, et par-là augmenter le com- » merce ? » Duval obtint le prix, et publia le résultat de ses recherches sous ce titre : *Mémoire sur le commerce et la navigation du Nord*, Amiens, 1760, in-12. Il développe dans cet écrit les avantages qui résulteraient pour la France de faire par elle-même le commerce du Nord, dont elle laisse le profit aux autres nations qui portent dans ces contrées les produits de son sol. On reconnaît que l'auteur était parfaitement instruit du sujet qu'il a traité, et pénétré des vrais principes de l'économie politique. Cet écrit fait regretter que les occupations de Duval ne lui aient pas laissé le temps de s'exercer sur d'autres questions du même genre. La petite ville d'Harfleur, près du Hâvre, est redevable à Duval de l'établissement d'une raffinerie de sucre qui a ranimé ce lieu si déchu de ce qu'il fut au moyen âge. Duval, après avoir occupé les emplois municipaux de sa patrie, fut, en 1790, porté, par le suffrage de ses concitoyens, à la place de maire, dont ses principes religieux l'engagèrent à se démettre vers la fin de la même année. Il mourut le 22 janvier 1800. C'est à M. de Gasquet, gendre de Duval, et propriétaire à Lorgues en Provence, que l'on est redevable d'avoir découvert la manière de multiplier les oliviers par la voie du semis, opération regardée auparavant comme impossible par les agronomes qui avaient traité spécialement de la culture de cet arbre précieux, parce qu'elle avait toujours été entreprise sans succès. La société d'agriculture de Paris a rendu hommage à la découverte de M. Gasquet, par l'envoi d'une médaille d'argent.

E—s.

DUVAL. *V.* Epréménil.

DUVAL (Henri-Auguste), né à Alençon, le 28 avril 1777. Ce jeune et savant médecin, membre de plusieurs sociétés scientifiques, avait rédigé et publia en 1808 un ouvrage intitulé : *Démonstrations botaniques, ou Analyse du fruit considéré en général*, 1 vol. in-12, qu'il devait aux leçons de M. Richard, de l'institut. Il soutint, le 18 février 18...., à

la faculté de médecine de Paris, une thèse qui renferme beaucoup de recherches et de notions utiles *sur le pyrosis* ou *fer-chaud*, in-4°. de 44 pages. Il laisse quelques essais manuscrits, et il terminait une traduction française des ouvrages d'*Arétée* de Cappadoce, lorsqu'une mort prématurée l'enleva, le 16 mars 1814.

D—B—S.

DUVAL-LE-ROY (Nicolas-Claude), né à Bayeux vers 1730, devint, par ses connaissances profondes dans les sciences mathématiques, premier professeur des écoles royales de navigation. Il fut aussi secrétaire de l'académie de marine de Brest, correspondant de l'académie des sciences, et ensuite de l'institut. Il a contribué, par ses leçons, à former dans la marine de l'état un grand nombre d'officiers instruits, et est mort le 6 décembre 1810. Il a laissé : I. *Traité d'optique*, par Smith, traduit de l'anglais, Brest, 1767, in-4°., fig.; II. *Supplément au Traité d'optique de Smith*, Brest, 1784, in-4°. Indépendamment de ce supplément, qui contient beaucoup de vues neuves, Duval avait fait des augmentations considérables au traité qu'il avait traduit, et sa traduction est plus recherchée que celle de Pézénas. III. *Supplément au Traité d'optique de Newton*, traduit par Coste, Brest, 1783, in-4°.; IV. *Eléments de Navigation*, Brest (an x) 1802, in-8°.; V. *Instructions sur les baromètres marins*, Brest, 1784, in-12; VI. Tous les articles de mathématiques pures de la partie de marine dans l'Encyclopédie méthodique. Il a aussi écrit plusieurs Mémoires qui font partie de ceux de l'académie de marine, dont il n'a paru qu'un volume imprimé en 1773.

E—S.

DUVAURE, né en Dauphiné, à la fin du 17°. siècle, fut d'abord militaire, et gagna même la croix de Saint-Louis. Après s'être retiré du service, il suivit la carrière du théâtre avec quelques succès. *Le Faux savant*, ou *l'Amour précepteur*, comédie en 5 actes, qu'il fit jouer au théâtre français en 1728, eut quatre représentations; il la réduisit ensuite en trois actes, et elle fut jouée ainsi le 13 août 1749 : ce fut alors seulement qu'on l'imprima. Il présenta aux comédiens français, le *Gentilhomme campagnard* : on ignore ce qu'est devenue cette pièce. Duvaure avait donné au théâtre italien, l'*Imagination*, comédie en vers et en prose, non imprimée, et qui fut jouée le 11 octobre 1756. Sur la fin de ses jours, cet auteur se retira aux environs de Crest, petite ville du Dauphiné, aujourd'hui département de la Drôme, et mourut en 1778, âgé de quatre-vingt-trois ou quatre-vingt-quatre ans. L'éditeur de la nouvelle édition de la Bibliothèque du Dauphiné, dit que l'un des fils de Duvaure « a fait recevoir au théâ» tre deux comédies de son père, de » qui il se propose de publier un Re» cueil de poésies ». Ces ouvrages n'ont pas vu le jour.

A. B—T.

DUVENEDE (Marc van), peintre, né à Bruges, vers l'an 1674. Il voyagea fort jeune en Italie, resta deux ans à Naples et quatre à Rome, où il étudia sous Carle Maratte. De retour dans sa ville natale, il y exécuta quelques tableaux d'église : ils plurent, et on lui en demanda d'autres. Un mariage avantageux le mettait à portée de mériter de nouveaux suffrages, en travaillant avec encore plus d'assiduité : il préféra une vie oisive, et son talent s'en ressentit. Attaqué de la goutte, il mourut en 1729, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Les tableaux de ce peintre sont dans la ma-

nière de son maître, mais d'un mérite inégal. Ceux qu'il fit à l'époque de son retour d'Italie offrent, selon Descamps, un bon goût de dessin, une manière large, facile et forte. Toutefois, dans son Voyage de Flandre et de Brabant, le même écrivain regarde comme des productions parfaites deux de ces tableaux : une *Ste. Claire avec de jeunes filles qui lui demandent l'habit de son ordre*, et un *Martyre de S. Laurent*. Le Musée du Louvre ne possède rien de cet artiste. D—T.

DUVERDIER (ANTOINE), seigneur de Vauprivas, né à Montbrison en Forez le 11 novembre 1544, fut conseiller du roi, et élu sur le fait des guerres, aides et tailles, au pays de Forez, homme d'armes de la compagnie du sénéchal de Lyon, contrôleur-général de la même ville, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il mourut à Duerne le 25 septembre 1600. Voilà tout ce qu'on sait de sa vie. Dans sa jeunesse il avait cultivé la poésie, mais de ses opuscules poétiques il n'a publié que quelques pièces très-médiocres qu'il a insérées dans son grand ouvrage. Il avait, dit Scaliger, une belle bibliothèque en italien, français, espagnol, grec et latin, et il savait tous ses livres. Il a donné lui-même la liste de ses ouvrages; il suffira de citer : I. *la Prosographie*, ou *Description des personnes insignes*, etc., *avec les effigies d'aucuns d'iceux, et braves observations de leur temps, années, faits et dits*, Lyon, 1573, in-4°. Il augmenta cet ouvrage de *trois fois davantage* et la nouvelle édition publiée par Claude Duverdier, son fils, qui y fit une légère continuation, parut à Paris, 1603, 3 vol. in-fol. C'est une misérable rapsodie, dans laquelle cependant on trouve quelques particularités sur les savants de son temps, qui ne sont que là, mais qui sont en fort petit nombre. II. *les Diverses leçons d'Antoine Duverdier, suivant celles de P. Messie*, Lyon, 1576, in-8°.; Paris, 1583, in-16, contenant chacune cinq livres, la 3e. édition est de 1584, in-16, elle est augmentée d'un livre. L'édition de 1592 est augmentée d'un septième livre. Enfin l'édition de Tournon, 1605, contient de plus trois Discours sur le deuil, l'honneur et la noblesse, trouvés dans les papiers de l'auteur. Les *Leçons* sont le fruit des lectures de Duverdier, et les extraits qu'il a faits des divers historiens grecs, Latins et italiens. Il les fit à l'imitation de P. Messie, auteur espagnol; et depuis un nouvel imitateur a paru : c'est Louis Guyon, sieur de la Marche. III. *le Compseutique*, ou *Traits facétieux*. Il y a lieu de croire que cet ouvrage existe puisque Duverdier lui-même le cite comme imprimé chez Jean d'Ogerolles, 1584, in-16; mais aucun bibliographe ne l'a vu, et Niceron et Lamonnoye disent que tout ce qu'on en peut voir consiste en un petit nombre de Contes imprimés en treize feuillets in-16, *en* 1592, à la suite des *Escraignes dijonnaises* de Tabourot. IV. *la Bibliothèque d'Antoine Duverdier, contenant le catalogue de tous les auteurs qui ont écrit ou traduit en français, avec le supplément latin, du même Duverdier, à la bibliothèque de Gessner*, Lyon, 1585, in-fol., réimprimé avec Lacroix du Maine, son contemporain et son rival, par les soins de Rigoley de Juvigny, qui a inséré ses notes et celles de Lamonnoye, du président Bouhier et de Falconet, sous ce titre : *les Bibliothèques françaises de Lacroix du Maine et de Duverdier*, nouvelle édition, 1772, 6 vol. in-4°.

La *Bibliothèque* de Duverdier remplit les tomes III à VI de cette édition. Colomiez et Baillet donnent la préférence à Lacroix du Maine sur Duverdier. C'est de ce dernier, au contraire, que Lamonnoye fait le plus de cas. L'un et l'autre ont des articles qui leur sont particuliers. Les deux ouvrages sont rangés par ordre alphabétique des noms de baptême. La nomenclature de Duverdier est plus étendue; mais aussi il y a admis les auteurs grecs, latins, italiens, dont il connaissait des traductions françaises; à la fin de chaque lettre il a, non seulement comme Lacroix du Maine, donné place aux auteurs dont les noms propres ne sont exprimés que par leur première lettre, mais encore aux livres anonymes. Très souvent aussi Duverdier donne des extraits ou fragments des auteurs; malheureusement ces extraits sont assez mal choisis, ou du moins ennuyeux. A la suite de sa Bibliothèque française, Duverdier a donné un *Supplementum epitomes Bibliothecæ Gesnerianæ* (*V.* Gessner). L'édition de Duverdier donnée par Rigoley laisse encore beaucoup à désirer; la bibliothèque du roi en possède un exemplaire dont les marges sont chargées de notes et corrections de Mercier de Saint-Léger. Le P. Lelong et quelques personnes attribuent à Duverdier *la Biographie et Prosopographie des rois de France jusqu'à Henri III.*, Paris, 1583, 1586, in-8°.; mais on a lieu de douter que cet ouvrage soit de Duverdier, parce qu'il n'en a fait lui-même aucune mention dans la liste qu'il a donnée, en 1585, de ses travaux, et dans laquelle il a fait entrer des ouvrages qui étaient alors et qui sont restés manuscrits, tels qu'une traduction des *Œuvres de L. Année Senèque*, etc., etc. C'est par erreur que Saxius (*Onomasticon lit. III*, 568) indique le Dictionnaire de Bayle comme contenant un article sur Antoine Duverdier: ce n'est ni de lui ni de Claude son fils, mais d'un troisième personnage, que parle le philosophe de Rotterdam. (*Voy.* V. Cartari).

A. B—t.

DUVERDIER (Claude), fils du précédent, naquit vers 1566, voulut être auteur, fut mauvais poète et plus mauvais critique, gouverna mal les grands biens que lui laissa son père, et se ruina. Il traîna une vie obscure jusqu'à sa mort, arrivée en 1649. On a de lui: I. *Discours* (en vers) *contre ceux qui, par les grandes conjonctions des planètes, qui se doivent faire, ont voulu prédire la fin du monde devoir lors advenir*, 1583, in-8°.; II. *le Luth*, petit poëme; *Rien*, poëme: Antoine Duverdier a inséré ces deux pièces dans sa *Bibliothèque*, et donné le titre de six autres que Claude avait composées. III. *Peripetasis epigrammatum variorum latinâ oratione solutâ expressorum*, 1581, in-8°. On trouve dans ce volume quelques autres poésies de C. Duverdier, et une traduction latine du discours ou dialogue de Catherine des Roches, sur la pauvreté et la faim. IV. *In autores penè omnes antiquos potissimum censiones et correctiones*, 1586, in-4°., 1609, in-4°.; titre fastueux sous lequel il n'a donné qu'une déclamation de jeune homme. Ses remarques portent sur environ deux cents auteurs; il reproche à Virgile de ne pas parler latin; il ne ménage pas son propre père, et le blâme d'avoir publié sa Bibliothèque: *Laboris hâc in re inesse satis*, dit-il, *quamvis industriæ parùm, nemo est qui neget.* Gaspar Scioppius a fait, sur les *Censiones* de C. Duverdier, des no-

tes qui n'ont pas été imprimées séparément, mais qu'on trouve dans le volume publié par Raphaël Eglin, sous le titre de *Catulli casta carmina*, 1606, in-12; et encore dans la 1re. partie de la *Nova collectio librorum rariorum*, Hall, 1709, in-8°.

A. B—T.

DUVERDIER (Gilbert Saulnier), l'un des plus féconds écrivains français, a été confondu avec Claude et même avec Antoine Duverdier; il est probable cependant que ce dernier était mort lorsque Gilbert vint au monde. On ignore de quel pays il était; on sait seulement qu'il fut historiographe de France, et que ses travaux nombreux le conduisirent à l'hôpital. Vers l'an 1676, il obtint, pour lui et sa femme, un asyle à la Salpétrière, et il y est mort en 1686. Bayle n'a pas su ses prénoms; Joly le reconnaît pour l'auteur d'ouvrages historiques; mais il pense que c'est à un autre Duverdier que l'on doit les romans que l'on a sous ce nom. Il doute que le même auteur ait pu écrire pendant plus de soixante ans. Ce n'est pas le génie que Duverdier mettait dans ses compositions qui a pu avancer ses jours; et plus d'un auteur médiocre a fourni une très-longue carrière. Quoi qu'il en soit, les ouvrages historiques de Duverdier sont : I. *Voyage de France*, ou *Description géographique du royaume, pour l'instruction des français et des étrangers*, 1639, in-8°., souvent réimprimé. Il y a une édition de 1686. II. *Vies des cardinaux de Bérulle, de Richelieu et de La Rochefoucauld*, à la suite de l'*Histoire des cardinaux illustres* du P. Albi (*Voy.* Albi); III. l'*Exacte description de l'état présent de la France*, 1654, in-12, réimprimé sous le titre de : *le Vrai état de la France*, 1656, in-12; IV. *Histoire de notre temps sous Louis XIV, commencée par Claude Malingre et continuée par Duverdier*, 1655, 2 vol. in-12. « Voici, dit Lenglet-Dufresnoy, un attelage fort bien assorti. Jamais mauvais écrivains n'ont été si bien joints. Ce sont de mêchants recueils sur ce qui est arrivé en France depuis 1643 jusqu'en 1645. » V. *Lettres choisies*, 1655, 2 vol. in-12; VI. *Abrégé de l'histoire de France*, 1651, 2 vol. in-12, 4e. édition, 1660; nouvelle édition, 1667, 3 vol. in-12, réimprimé en 1676 et 1686; VII. *Abrégé de l'histoire des Ottomans*, 1662, in-12. Ouvrage dont J.-B. de Rocolles parle avec éloge, et que Struvius (*Bibl. hist.* 1705) recommande, en l'attribuant à Antoine Duverdier. VIII. *Abrégé de l'histoire d'Espagne*, 1663, 2 vol. in-12, 1684, 3 vol. in-12, que Struvius (*Bibl. hist. de* 1705) donne à Michel Duverdier. IX. *Abrégé de l'Histoire-Sainte*, 1664, in-12.; X. *Mémoires des reliques qui sont dans le trésor de St.-Denis*, 1665, in-12; XI. *Abrégé de l'histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, 1667, 3 vol. in-12; XII. *Abrégé chronologique de l'histoire romaine*, 1670, 8 vol. in-12. XIII. *L'Histoire entière d'Alexandre-le-Grand, tirée d'Arrian, Plutarque, Justin, Joseph, Quinte-Curce et Freinshemius*, 1671, in-12. Les romans qu'on a sous le nom de Duverdier sont : I. *le Temple des sacrifices*, 1620, in-8°., reproduit sous le titre de : *les Sacrifices amoureux*, in-8°., inconnu à Lenglet-Dufresnoy et à Joly. II. *la Nymphe solitaire*, 1624, in-8°.; III. *la Diane française*, 1624, in-8°.; IV. *le Roman des romans*, ou *la Conclusion de l'Amadis, du Chevalier du soleil, et autres romans de chevalerie,*

1626, 7 vol. in-12. Le comte de Tressan n'a pas dédaigné de le mettre à contribution, ainsi qu'on le voit par le titre de son *Histoire du chevalier du soleil, traduction libre de l'espagnol, et la conclusion tirée du roman de Duverdier*, Paris, 1780, 2 vol. in-12. V. *les Amours et les armes des princes de Grèce*, 1628, in-8°.; VI. *les Esclaves*, ou *l'Histoire de Perse*, 1628, in-8°.; VII. *les Amants jaloux*, ou *le Roman des dames*, 1631, in-8°.; VIII. *le Chevalier hypocondriaque*, 1632, in-8°.; IX. *Suite de Rosalinde*, 1648, in-8°. *Rosalinde* est un roman de B. Morando. X. *la Sybile de Perse*, 1632, in-8°.; XI. *la Bergère amoureuse*, ou *les Véritables amours d'Achante et de Daphnine*, 1621, in-8°.; XII. *l'Amour aventureux*, 1623, in-8°.; XIII. *la Floride*, 1625, in-8°.; XIV. *la Parthenice de la cour*, 1624, in-8°., 1625, in-8°., sans doute d'après *la Parthenice*, ou *Peinture d'une invincible chasteté*, par J.-B. Camus, évêque de Belley, qui avait paru en 1624, 2 vol. in-8°. Ces deux derniers romans étaient inconnus à Lenglet-Dufresnoy, qui n'a indiqué que vaguement les trois précédents. A. B—T.

DUVERGER DE HAURANE. *V.* SAINT-CYRAN.

DUVERNE (PIERRE), né à Dijon, dans le 17e. siècle, est auteur d'un ouvrage en vers, intitulé : *Les Veilles curieuses contenant cinq cent huit auteurs et des choses dont ils ont traité*, Dijon, 1647, in-4°. C'est un livret qui n'a d'autre mérite qu'une assez grande rareté. Les noms propres y sont défigurés par des fautes d'impression et les faits rapportés d'une manière trop superficielle. On peut voir une très bonne notice sur ce poète par l'abbé de St.-Léger, insérée dans le *Magasin Encyclopédique*, 3e. année, tom. 4, pag. 217.

W—S.

DUVERNEY (JOSEPH-GUICHARD), célèbre anatomiste, naquit à Feurs, en Forez, le 5 août 1648. Après avoir étudié la médecine à Avignon pendant cinq ans, et s'y être fait recevoir docteur, il vint à Paris, où il se livra avec ardeur à l'enseignement de l'anatomie. Ses talents dans cette science ne tardèrent pas à lui faire une réputation, qui fut surtout augmentée par la manière éloquente dont il professait. « C'était, dit Fontenelle, un feu dans les expressions, » dans les tours, et jusque dans sa » prononciation, qui aurait presque suffi à un orateur. » Il s'exprimait avec tant de grâce, que les plus fameux comédiens allaient l'entendre pour acquérir à son école le talent de parler en public. Aussi mit-il en quelque sorte l'anatomie à la mode; les courtisans et les gens du monde assistaient à ses leçons, les uns par goût, les autres par curiosité : plusieurs portaient même dans leurs poches des pièces osseuses, desséchées et préparées par l'illustre professeur. En 1676, Duverney entra dans l'académie des sciences, qui ne comptait encore que dix années de création, et qui, à cette époque, s'occupant de l'histoire naturelle des animaux, envoya notre anatomiste en Basse-Bretagne, puis à Bayonne, pour y disséquer des poissons. Cette étude nouvelle, jointe à celle d'autres animaux, acquit à Duverney de grandes connaissances en anatomie comparée. Nommé, en 1679, professeur d'anatomie au jardin royal, Duverney vit bientôt accourir à ses leçons une foule d'auditeurs français et étrangers; attirés par son savoir et par son éloquence. Quoique l'enseignement et les

travaux du cabinet lui prissent presque tout son temps, il trouvait encore celui de fréquenter les hôpitaux et de donner des consultations aux malades : mais il évitait la pratique ordinaire de la médecine, pour n'être point distrait de ses autres occupations. Devenu très âgé et infirme, il travaillait encore avec assiduité ; rien ne lui coûtait, lorsqu'il s'agissait du progrès de l'histoire naturelle : c'est ainsi que, pour découvrir les allures et la conduite du limaçon, il se couchait sur le ventre, restait sans mouvement, et passait ainsi des nuits dans les endroits les plus humides du jardin royal. Cet homme laborieux mourut le 10 septembre 1730, âgé de quatre-vingt-deux ans, dans les sentiments d'une fervente piété. Il légua par son testament, à l'académie, toutes les pièces anatomiques qu'il avait préparées, qui étaient en grand nombre et d'une rare perfection. Duverney avait entretenu une correspondance avec les plus grands anatomistes de son temps, Malpighi, Ruysch, Bidloo, Boërhaave, dont il accueillait les disciples avec les manières les plus obligeantes. Nous avons de Duverney : I. *Traité de l'organe de l'ouïe*, Paris, 1683, 1718, in-12, fig.; traduit en latin, Nuremberg, 1684, in-4°.; Leyde, 1730, in-12; en allemand, Berlin, 1732, in-8°. Les planches de la première édition, gravées par Sébastien Leclerc, sont très belles. Ce traité, devenu classique, renferme non seulement la structure et les usages de toutes les parties de l'oreille, mais encore les maladies auxquelles cet organe est sujet; il est, de plus, enrichi de la découverte de plusieurs objets qui jusqu'alors avaient échappé aux recherches des anatomistes. II. *Traité des maladies des os*, Paris, 1751, 2 vol. in-12; traduit en anglais, Londres, 1762, in-8°.; III. *Œuvres anatomiques*, Paris, 1761, 2 vol. in-4°. Ces deux derniers ouvrages de Duverney n'ont été publiés qu'après sa mort par les soins de Senac, son disciple. Outre ces productions, Duverney a donné, parmi les mémoires de l'académie, et dans le Journal des savants, des observations sur la circulation du sang dans le fœtus et dans les amphibies, sur plusieurs maladies extraordinaires, etc.: on lui doit aussi la découverte des sinus occipitaux postérieurs, qui ont retenu le nom de *Sinus de Duverney*. Enfin, cet habile anatomiste avait entrepris un travail sur les insectes, et avait promis de joindre à son ouvrage sur l'oreille un traité des quatre autres sens : il paraît que le temps lui manqua, ou que ses infirmités mirent obstacle à ses projets.

R—D—N.

DUVERNOY (Jean-David), médecin allemand, fut disciple de Tournefort. Il appliqua les connaissances botaniques qu'il avait acquises près de lui, en recherchant les plantes qui croissaient autour de Tubingen, sa patrie. Il en publia le catalogue sous ce titre : *Designatio plantarum circa Tubingensem arcem florentium*, Tubingen, 1722, in-8°. Le célèbre Haller, encore très jeune, l'avait accompagné plusieurs fois dans les herborisations qui servirent de base à cet ouvrage. Quoiqu'on y trouve quelques plantes rares et la citation de leurs vertus, c'est un ouvrage peu important. Duvernoy s'appliqua plus particulièrement à l'*Anatomie comparée*, et l'on trouve plusieurs Mémoires de lui sur ce sujet dans le recueil de l'académie de St.-Pétersbourg, dont il paraît qu'il fut membre. Ainsi il s'en trouve deux dans le premier volume publié en 1726; le 1er. sur les glandes

du cœur, et l'autre sur quelques particularités de l'éléphant : un autre se trouve dans le 14e. volume publié en 1746; ce sont des remarques sur l'anatomie du hérisson. — Duvernoy (George-David) a publié une *Dissertation* inaugurale sur une espèce de gesse vénéneuse cultivée dans les environs de Montbelliard, Bâle, in-8°., 1770. D—P—s.

DUVET (Jean), graveur français, connu sous le nom de *Maître à la licorne*; parce qu'il se plaisait à mettre cet animal dans la plupart de ses compositions, a aussi été appelé *Danet* par plusieurs auteurs. Le fait est que lui-même a marqué son nom *Joannes Duvet* sur plusieurs de ses planches, et qu'il ne l'a jamais écrit autrement. L'inscription qu'on lit au bas de l'une des gravures de Duvet, où cet artiste s'est représenté assis à une table, ayant un livre ouvert devant lui, nous apprend qu'il avait été orfèvre à Langres; qu'en 1555 il était âgé de soixante-dix ans, par conséquent qu'il était né en 1485, et non vers 1510, comme le disent presque tous les auteurs qui ont parlé de cet artiste. Par le soin que Duvet a pris de marquer sur chacune de ses estampes l'année dans laquelle elle a été faite nous savons qu'il gravait encore à l'âge de soixante-dix-neuf ans; mais cela devient moins étonnant quand on examine sa manière de graver, qui n'est qu'un assemblage pittoresque de divers traits le plus souvent disposés sans ordre et sans soin. C'est sans doute cette négligence dans les tailles qui a fait croire à quelques personnes que Jean Duvet n'avait pas gravé sur cuivre, mais sur un métal moins dur. Quelques-uns ont dit que c'était l'étain qu'il employait. Quoi qu'il en soit, son œuvre se compose de quarante-cinq pièces qui ne sont pas moins remarquables par la bizarrerie de leur composition que par leur exécution vraiment singulière. Cependant, quelque grossier qu'en paraisse aujourd'hui le travail, elles sont fort recherchées des amateurs, et méritent de l'être. Ce sont les premiers essais de l'art de la gravure en France, et à ce titre ils doivent tenir une place honorable dans le cabinet des amateurs; la plus remarquable représente *Adam* et *Eve*, mariés par le Père-Eternel en habit sacerdotal, accompagné de la cour céleste. Duvet marquait ordinairement ses estampes d'un J et d'un D. A—s.

DUVIEUGET (. . .), poète du 17e. siècle, n'est connu que par un ouvrage intitulé : *Diversités poétiques*, Paris, 1632, in-8°. On y trouve des odes, des sonnets, quelques épîtres et une tragédie : *Les aventures de Policandre et de Bazolie*. L'analyse de cette pièce est dans la *Bibliothèque du Théâtre Français* (tom. II, pages 362-65). C'est, au jugement du rédacteur, l'un des plus ennuyeux drames et des plus mal écrits qu'il ait jamais lus. W—s.

DUVOISIN (Jean Baptiste), évêque de Nantes, né à Langres le 16 octobre 1744, était enfant lorsque son père mourut. Cette perte mit sa famille dans une situation pénible. Il fit ses premières études au collége de Langres, tenu par les jésuites. A l'âge de quatorze ans, il avait déjà fait une année de philosophie et soutenu des thèses avec distinction. Montmorin, évêque de Langres, témoin des succès de son jeune diocesain, et instruit de son inclination pour l'état ecclésiastique, se fit un devoir de lui en ouvrir la carrière. Il plaça, à ses frais, le jeune Duvoisin à la petite communauté de Saint-Sulpice, où il suivit

les cours de philosophie et de théologie, et fut bientôt jugé capable d'enseigner ces deux sciences, dont il fut chargé de faire des conférences au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Après avoir soutenu sa tentative pour le baccalauréat, il se présenta à la maison de Sorbonne et n'eut pas de peine à se faire agréger à cette société savante. L'abbé Duvoisin avait à peine vingt-trois ans, lorsqu'en 1768 il commença son cours de licence. Il le fit d'une manière si brillante, qu'il y obtint le *premier lieu*, ordinairement disputé par des concurrents d'un mérite distingué, et qui lui fut donné aux applaudissements même de ses rivaux. Peu de temps après on le choisit pour occuper une chaire de Sorbonne. Il devint successivement promoteur de l'officialité de Paris, censeur royal, chanoine d'Auxerre, grand vicaire et chanoine de Laon. Alors la ville de Laon, et plus encore le château d'Anisy, maison de campagne de l'évêque, devinrent son séjour presque habituel. Il était à Laon au commencement de la révolution. Il en fut déporté avec presque tous les autres ecclésiastiques vers le commencement de septembre 1792. Lui et ses compagnons d'exil s'embarquèrent pour l'Angleterre, d'où il vint rejoindre M. l'évêque de Laon à Bruxelles. L'invasion de la Belgique par les troupes françaises, força bientôt les réfugiés de quitter cette ville. L'abbé Duvoisin se retira à Brunswick, où après avoir épuisé ce qui lui restait de moyens, il trouva dans ses talents les ressources qu'ils offrent à l'homme laborieux et instruit. Il ne s'était pas seulement occupé de théologie, il avait cultivé les lettres et n'était point étranger aux sciences exactes. En donnant des leçons de celles-ci, en ouvrant des cours de littérature, et en composant quelques ouvrages, il se procura suffisamment de quoi fournir à ses besoins. Le duc de Brunswick, informé de son mérite, conçut pour lui une estime particulière et lui en donna des marques flatteuses. Lorsqu'il fut question du rétablissement du culte, en 1802, l'abbé Duvoisin revint en France. Peu de temps après son retour, il fut nommé à l'évêché de Nantes, où sa conduite sage et conciliante eut bientôt éteint les divisions, rapproché les esprits, et sut lui gagner tous les cœurs. Ces succès et son mérite, qui ne tardèrent point à se faire connaître, attirèrent sur lui les regards de Napoléon, et parurent par la suite lui avoir valu sa confiance. Le cours que prirent les affaires ecclésiastiques prouve néanmoins que cette confiance n'alla pas jusqu'au point de porter le chef de l'état à suivre les conseils de ce prélat, duquel ceux qui l'ont le mieux connu et qui ont vécu dans son intimité, savent qu'on ne peut sans injustice suspecter les principes. Duvoisin fut un des quatre évêques nommés pour résider près du pape pendant sa captivité à Savone et à Fontainebleau. Si quelques soupçons avaient été conçus contre lui au sujet de cette mission, ou de la faveur dont il paraissait jouir, ils devraient être détruits par une sorte de testament de mort, qu'il dicta au moment d'expirer. « Je supplie, y disait-il, l'em» pereur de rendre la liberté au Saint» Père le pape; sa captivité trouble » encore les derniers instants de ma » vie. J'ai eu l'honneur de lui dire » plusieurs fois combien cette capti» vité affligeait toute la chrétienté, et » combien il y avait d'inconvénient à » la prolonger. Il serait nécessaire, » je crois, au bonheur de S. M. que » S. S. retournât à Rome. » A quoi croira-t-on si ce n'est aux paroles d'un

évêque mourant et qui, dans ce moment terrible, n'a plus rien à ménager que sa conscience ? Dans la société, Duvoisin était doux, gai et aimable. Son penchant le portait à une plaisanterie fine, mais innocente, et qui ne blessait jamais. Sa conversation était instructive et nourrie du fruit de ses nombreuses lectures. Sa fortune, toujours demeurée médiocre, même dans le commencement de son épiscopat, mais dont il avait su se contenter et même faire un noble usage, était depuis peu de temps améliorée. Il venait d'être comblé d'honneurs lorsque la mort l'enleva inopinément, au grand regret du clergé et d'un grand nombre d'amis. Il mourut d'une fluxion de poitrine, après soixante heures seulement de maladie, le 9 juillet 1813. Il est auteur des ouvrages suivants : I. *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, Paris, 1774, in-12. L'auteur y prouve que cette vision telle qu'elle est rapportée par Eusèbe, est un des faits les mieux attestés de l'histoire ecclésiastique. II. *l'Autorité des livres du Nouveau-Testament contre les incrédules*, Paris, 1775, in-12 ; III. *l'Autorité des livres de Moyse établie et défendue contre les incrédules*, Paris, 1778, in-12. L'abbé Duvoisin y démontre que Moyse est auteur du Pentateuque, qu'il est historien véridique et fidèle; que ce livre n'a point éprouvé d'altération, au moins assez importante pour qu'on puisse prétendre qu'il ne nous est pas parvenu tel qu'il est sorti de la plume de Moyse, et enfin que Moyse fut législateur inspiré. IV. *Essai polémique sur la religion naturelle*, Paris, 1780, in-12. Ce que l'auteur se propose dans cet ouvrage, c'est de rassembler toutes les grandes vérités morales que l'on peut découvrir par les lumières de la raison, et d'en faire voir l'insuffisance pour éclairer complètement l'homme sur ses véritables devoirs. Il montre que les religions ne sont point indifférentes, qu'il doit y en avoir une véritable, et qu'il ne peut y en avoir qu'une qui le soit ; d'où résulte l'importance de l'examen pour la découvrir et s'y attacher. V. *De vera religione ad usum theologiæ candidatorum*, Paris, 1785, 2 vol. in-12. Ce sont les leçons qu'avait dictées l'abbé Duvoisin, dans les écoles de Sorbonne, tandis qu'il y professait. VI. *Examen des principes de la révolution française*, 1795, in-8°. ; VII. *Défense de l'ordre social contre les principes de la révolution française*, 1798, in-8°. Ce livre, peu connu en France, où peut-être il y en a à peine quelques exemplaires, a été composé en Allemagne, et imprimé à Londres par les soins de l'abbé de la Hogue, à qui l'auteur en avait envoyé le manuscrit. Dans aucun de ses ouvrages, l'abbé Duvoisin ne montre mieux que dans celui-ci son talent et sa logique pressante. Il y discute avec autant de sagacité que d'impartialité les principes qui ont servi d'éléments à notre révolution. Il y fait voir qu'il ne pouvait en découler que des notions incomplètes de droit naturel ou civil, lesquelles étaient aussi immorales que séditieuses et subversives de tout ordre public ; et quoiqu'à l'époque où il écrivait rien ne promît encore l'heureux changement dont nous sommes les témoins, d'après la lassitude du peuple, les excès où l'on était tombé et la nature des choses, il ose le prédire. On concevra aisément pourquoi le livre est rare en France. VIII. *Démonstration Evangélique*, in-12, imprimé deux fois à Brunswick en 1800, réimprimé à Paris en 1802 et 1805.

A cette quatrième édition se trouve ajouté un *Traité sur la tolérance*. On sait qu'il y a une Démonstration évangélique du savant Huet, évêque d'Avranches. C'est un livre de la plus haute et de la plus profonde érudition. Duvoisin a travaillé sur un autre plan. Son but est de défendre la religion contre ses agresseurs modernes, et de prémunir les fidèles contre leurs sophismes. Ce sujet étant d'un intérêt général, il fallait, surtout dans un moment où les attaques sont si multipliées, se mettre à la portée des lecteurs de toutes les classes, et le principal était d'être entendu. Dans la *Défense de l'ordre social*, l'auteur avait déjà posé ses principes sur la tolérance. Il les développe dans l'*Essai* avec un peu plus d'étendue, et l'on y trouve tout ce qui peut se dire de plus raisonnable sur ce sujet. Il y blâme la contrainte en matière de religion, et parce qu'elle est contraire à la liberté individuelle, et parce qu'elle ne ferait que des hypocrites. Il croit cependant qu'une tolérance universelle et illimitée ménerait à l'extinction de toute religion. On remarque dans tous les ouvrages de M. l'évêque de Nantes, un écrivain exercé et maître de son sujet, un bon logicien, un théologien habile et sans préjugés. Son style précis et clair, ne manque pourtant pas, quoique simple, de l'élégance que le genre comporte, et même de chaleur, surtout dans la *Défense de l'ordre social*. L'évêque de Nantes soutient ses opinions avec force, mais toujours avec modération, et toujours de bonne foi. Quoiqu'il ait prouvé qu'il pouvait écrire avec succès sur d'autres matières (1), il a pourtant, en général, préféré de consacrer son temps et ses veilles au bien de la religion. Avant la révolution il avait été chargé, par le clergé de France, de compulser tous les conciles et synodes tenus dans les Gaules, pour en extraire ce qui concernait la discipline de l'église gallicane. On ignore jusqu'où a été poussé ce travail dont il n'a rien paru. Ce prélat est mort à un âge où ses talents pouvaient être encore d'une grande utilité à l'église. Quelques préventions que de fâcheuses circonstances aient pu faire concevoir, on ne pourra nier qu'il n'ait servi la religion utilement, et qu'il ne la serve long-temps par ses savants et judicieux écrits. Z.

(1) Il a donné une traduction du *Voyage de Mungo Park* : c'est la meilleure.

DYANNIÈRE. *Voy.* DIANNYÈRE.

DYCK (FLORIS VAN), peintre, naquit à Harlem en 1577. L'historien Schrévelius, en citant plusieurs autres peintres à l'huile et sur verre, qu'il ne fait que nommer, dit : « Si » vous cherchez un peintre qui sache » imiter parfaitement toutes sortes de » fruits, adressez-vous à Floris Van » Dyck; il peut, par son art, tenter » les friands et tromper les oiseaux, » tant il sait bien rendre sur la toile » ou sur le bois ce qu'il a voulu re» présenter. » Cet écrivain a grand tort de ne point parler des talents de ce peintre pour l'histoire. Ses tableaux historiques ne sont pas moins remarquables que ceux où il a peint des fruits; mais leur extrême rareté, même en Hollande, est sans doute la cause de cet oubli. Nous ne connaissons en France que deux tableaux de cet habile maître; ils justifient pleinement les éloges que ses contemporains lui ont donnés; on voit dans l'un *Agar présentée à Abraham*, et dans l'autre *Agar chassée;* ils sont tous deux partie de la collection du Musée du Louvre.

A—s.

DYCK (ANTOINE VAN), célèbre

peintre de l'école flamande, naquit à Anvers en 1599. Son père, qui était peintre sur verre, lui donna les premiers principes du dessin, et le plaça ensuite chez Henri Van Palen, qui avait vu l'Italie et avait étudié l'antique. Van Dyck avait déjà fait de grands progrès sous ce maître, quand il sollicita et obtint l'honneur d'être admis dans l'école de Rubens. On raconte qu'en l'absence de ce maître, les élèves obtenaient d'un domestique de confiance la permission d'entrer dans le cabinet. Leur objet était d'étudier dans ses tableaux, différemment avancés, sa manière d'ébaucher et de conduire ses ouvrages jusqu'au fini. Mais les jeux se mêlent toujours aux études de la jeunesse; un jour, dans leur badinage, ces élèves se poussant mutuellement, l'un d'eux, on dit que c'était Diépenbeke, tomba sur un tableau dont Rubens venait de finir des parties de chair. Il effaça le bras d'une Magdeleine, la joue et le menton d'une vierge. La consternation est dans l'école; chacun se croit déjà chassé, et Rubens n'était pas un maître qu'on pût remplacer par un autre. Il restait encore trois heures de jour; une voix s'élève et propose que le plus habile d'entre eux tâche de réparer le dommage: tous applaudissent, tous choisissent unanimement Van Dyck. Plus il craint la colère du maître, plus il fait d'efforts pour se montrer, s'il se peut, son égal. Le lendemain Rubens entre dans son cabinet accompagné de ses élèves. Il regarde l'ouvrage qu'il croit avoir fait la veille, et s'arrêtant sur les parties réparées par Van Dyck: « Ce n'est pas là, dit-il, ce que j'ai » fait hier de moins bien.» Cependant, en y regardant de plus près, il reconnaît sur son tableau le travail d'une main étrangère, et l'aveu qu'il obtient ajoute encore à l'idée qu'il s'était faite du talent de Van Dyck. On prétend qu'il devint jaloux de ce jeune peintre, et lui conseilla d'abandonner l'histoire pour le portrait. D'autres disent que, pour l'éloigner, il lui conseilla de faire le voyage d'Italie; mais on sait qu'il donnait ce conseil à tous ses élèves d'une grande espérance; on sait aussi que Van Dyck continua de peindre l'histoire long-temps après avoir quitté l'école de Rubens; on sait que lorsqu'il partit pour l'Italie, il crut ne pouvoir mieux acquitter sa reconnaissance qu'en donnant à Rubens trois tableaux d'histoire; on sait enfin que le maître, loin de se montrer alors jaloux de son élève, décora de ses tableaux les principales pièces de ses appartements, et qu'il se plaisait à les faire remarquer comme les plus beaux morceaux de sa collection. Van Dyck étudia les grands coloristes de Venise. Déjà digne lui-même d'être compté entre les grands maîtres, il ne dédaigna pas de copier des ouvrages du Titien et de Paul Véronèse. Il travailla à Rome et à Gènes, où il fut persécuté et déprisé par des peintres, ses compatriotes, moins jaloux de son talent qu'offensés de ce qu'il ne partageait point leur vie crapuleuse. Il revint enfin dans sa patrie, où il se fit admirer par un tableau d'une grande composition, qui représente *S. Augustin en extase.* Les chanoines de Courtray lui demandèrent un tableau pour le maître-autel de leur collégiale. Il fit un Christ attaché sur une croix, et choisit le moment où les bourreaux, après avoir cloué leur victime à cet instrument de supplice, l'élèvent pour le planter en terre. Le chapitre accourut quand l'artiste apporta son ouvrage, et tous les chanoines prononcèrent unanimement que la peinture était détestable, et le peintre un misérable barbouilleur. Ils se retirè-

HIST. DES PAYS-BAS.

VAN-DYCK.

Van-Dyck. pinx.t

London. sculp.t

rent après avoir porté cet arrêt. Van Dyck, resté seul, fit placer son tableau, et eut beaucoup de peine à en obtenir le paiement. Cependant quelques amateurs, passant par Courtray, virent le tableau avec admiration : leur récit attira les curieux des différentes villes de la Flandre, et les bons juges décidèrent que c'était le chef-d'œuvre de Van Dyck. Leur jugement a été ratifié par la postérité. Les chanoines, obligés de soumettre leur opinion à celle des connaisseurs, demandèrent au peintre deux autres tableaux; mais il leur rendit justement l'injuste mépris qu'ils lui avaient témoigné. Les désagréments que lui causa la jalousie de ses rivaux, lui furent plus sensibles. On répandit qu'il ne savait même pas manier la brosse; la délicatesse de son exécution était donnée pour petitesse de manière, et la finesse de son pinceau pour mesquinerie. Fatigué de ces tracasseries il abandonna des travaux commencés, et se rendit à La Haye où il peignit le prince d'Orange, toute sa famille, les seigneurs de la cour, les ambassadeurs, les plus riches négociants, et même les étrangers, qui faisaient exprès le voyage de La Haye pour avoir leur portrait de sa main. Il passa en Angleterre où il fit quelques tableaux dignes de lui, mais où il trouva peu d'occupation; en France, où il paraît qu'il fut à peine remarqué, et revint à Anvers où son premier ouvrage fut un crucifix pour les capucins de Dendermonde, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre. Il fit encore plusieurs tableaux d'histoire, et passa une seconde fois en Angleterre, où il était mandé par Charles Ier., prince ami des arts. Surchargé de demandes, il fut dès lors obligé de se borner au genre du portrait. Ce ne fut donc pas la jalousie de Rubens, mais les circonstances qui l'enlevèrent au genre de l'histoire. Il y renonça même si peu, qu'il fit un second voyage à Paris pour obtenir les peintures de la galerie du Louvre; mais il y trouva le Poussin qui était venu de Rome pour cette entreprise, et il retourna à Londres. C'était le seul amour du genre qu'il préférait, et non celui du gain qui l'avait attiré en France; car il ne pouvait nulle part gagner plus qu'en Angleterre : cependant il ne put s'y enrichir. Il y tenait table ouverte avait un nombreux domestique, ouvrait sa bourse à ses amis ou à ceux qui se donnaient pour tels; et augmentant ses dépenses en cherchant à les réparer, il donna dans les prestiges des alchymistes. Dupe de ces imposteurs, il vit s'évaporer dans les creusets l'or que lui procuraient ses ouvrages. Il épousa la fille du lord Ruthven, comte de Gorée, d'une illustre maison d'Ecosse ; mais son épouse ne lui apporta en dot qu'une haute naissance et de la beauté. Il mourut de phtisie en 1641, âgé de quarante-deux ans, et malgré l'excès de ses profusions, sa veuve recueillit une somme considérable des débris de sa fortune. On ne peut comprendre qu'un artiste qui est mort si jeune ait laissé un si grand nombre de tableaux. Accablé d'ouvrage en Angleterre, il se fit, dans les derniers temps, une manière expéditive et plus négligée : il ébauchait un portrait le matin, retenait à sa table la personne qui se faisait peindre, et terminait l'après-dîné. Quant aux accessoires, il ne faisait que les tracer au crayon, chargeait des peintres qu'il entretenait de les avancer sur la toile, et les finissait en quelques coups. On dit même que souvent il se contentait de dessiner les portraits sur papier de demi-teinte, les faisait ébaucher, et les terminait avec peu d'ouvrage. Ce ne sont point

ces tableaux faits à la hâte qui lui ont mérité sa haute réputation. Si l'on ne place pas Van Dyck, considéré comme peintre d'histoire, au même rang que Rubens, on avoue qu'il l'a surpassé par la délicatesse des teintes, par la belle fonte des couleurs, et qu'à tout prendre il l'a quelquefois égalé. S'il n'avait pas la même fougue, la même abondance de génie, il avait des expressions plus fines, un meilleur caractère de dessin, plus de vérité dans la couleur. Par la réunion des belles parties qu'il possédait, il aurait peut-être surpassé son maître s'il n'avait pas été trop souvent distrait du genre de l'histoire, qu'il peignait d'une grande manière. Considéré comme peintre de portraits, on ne peut lui refuser le premier rang après le Titien; encore le Titien ne conserve-t-il cette supériorité que pour les têtes, car Van Dyck l'emporte par l'élégance des accessoires. Il les exprimait avec la plus grande vérité; mais en conservant toujours la plus grande manière : il accusait le caractère de tout ce qu'il voulait représenter, sans tomber dans cette manœuvre froide qu'on a cru quelquefois appartenir au genre du portrait, comme si tous les genres ne se proposaient pas également l'expression des apparences de la nature. Ses attitudes sont toujours simples, et elles plaisent toujours parce qu'elles sont naturelles. On sent qu'il y a dans ses têtes autant de vérité que d'art : elles vivent, elles expriment. On ne peut se lasser d'admirer la collection des artistes de son temps, dont il s'est plu à faire gratuitement les portraits; hommage qu'il rendait à l'art en perpétuant les traits de ceux qui l'honoraient. Quelques-uns ont été gravés à l'eau-forte par lui-même, les autres par les plus habiles graveurs du temps. Parmi ses eaux-fortes, on recherche sur tout son *Christ au roseau*, son portrait, ceux du Titien, d'Érasme, de Snyders, de Breughel, etc. Ces gravures sont touchées avec vigueur et finesse, et vont à l'effet. Le Musée du Louvre possède plusieurs tableaux de Van Dyck et un grand nombre de portraits. Le *S. Sébastien*, dont le dessin est d'une correction si pure, le coloris d'une magie si bien entendue, suffit pour rendre témoignage aux talents de l'auteur. Le tableau de *S. Augustin en extase* a été gravé par P. de Jode; le *Couronnement d'épines*, admirable composition, par Bolswert; *Jésus élevé en croix*, par le même. On connaît le pinceau de Van Dyck, et ses compositions suffisent pour prouver qu'il a plus d'une fois égalé Rubens. Descamps, dans la vie de Van Dyck, indique les sujets de soixante et dix-sept tableaux d'histoire de ce peintre, qui en a fait bien davantage. On sait que tous les tableaux de son bon temps sont bien terminés, et le grand nombre de ses ouvrages prouve qu'un fini convenable n'exclut pas une manœuvre facile, et est bien différent du léché.

A—s.

DYCK (Philippe Van), né à Amsterdam en 1680, est regardé par les Hollandais comme le dernier de leurs grands peintres. Arnold Boonen, son maître, se plut à cultiver ses heureuses dispositions; Van Dyck fit des progrès rapides dans son art; il ne voulut cependant quitter son maître que lorsque ses ouvrages lui eurent assigné à lui-même un rang distingué parmi les peintres de son temps. Modeste autant qu'habile, il ne manquait à son talent que le sentiment de ses forces; la crainte de se voir éclipsé par ses confrères l'engagea à se retirer à Middelbourg en 1710; ses tableaux furent partout admirés

et recherchés avec empressement; ceux qu'il peignait dans le goût de Miéris et de Gérard Dow étaient mis à côté des tableaux de ces deux grands maîtres. Van Dyck, encouragé par tant de succès, vint s'établir à la Haye, où ses ouvrages l'avaient mis depuis long-temps en grande réputation, et fit différents voyages dans les principales villes de la Hollande. Il esquissait pendant ces courts pèlerinages plusieurs tableaux qu'il terminait avec un soin extrême quand il était rentré dans son atelier. Sa vie était partagée entre l'exercice de son art et la recherche des meilleurs tableaux qu'il était chargé de rassembler pour différents amateurs. Le prince Guillaume de Hesse, qui formait alors sa magnifique collection, avait remis à Van Dyck le soin d'en faire le choix; ce prince avait pour son peintre une affection toute particulière; les états de Hollande lui donnèrent aussi plusieurs preuves de leur admiration pour ses talents, en le chargeant des travaux de peinture les plus importants qui furent exécutés à cette époque. Le nombre des portraits et des tableaux de cabinet peints par Van Dyck est fort considérable. Le dessin de ce peintre est sans manière et sans finesse; ses portraits, surtout ceux qu'il a peints en petit, sont d'une vérité frappante; peu de maîtres se sont attachés à imiter la nature avec autant de fidélité; les sujets de ses autres ouvrages sont bien choisis, bien composés et d'une exécution très soignée; la couleur en est bonne et bien distribuée. Van Dyck, entièrement occupé de son art et des devoirs de la vie, fut admiré comme peintre, estimé comme citoyen; il fut nommé deux fois diacre de l'église réformée, emploi qu'il remplit avec exactitude jusqu'à sa mort, arrivée le 15 février 1752. A—s.

DYER (Sir James), jurisconsulte anglais, né vers 1511 à Roundhill, dans le comté de Somerset, fut élevé à Oxford, et étudia le droit dans le collége de Middle-Temple à Londres. Après s'être distingué comme avocat, il fut nommé orateur de la chambre des communes dans le parlement rassemblé au mois de mars 1552, et en 1556 l'un des juges du tribunal des Plaids-communs, d'où il passa l'année suivante au tribunal du Banc-du-roi. Sous le règne d'Elisabeth il fut élevé, en 1560, à la place de premier juge de la cour des plaids-communs, qu'il occupa pendant vingt-quatre ans, avec un caractère d'intégrité et surtout de modération que faisaient ressortir davantage la rudesse et la violence que portaient dans ce sanctuaire de la justice quelques-uns de ses collègues. Il mourut à Stanton, dans le comté de Huntingdon en 1581. On a de lui un recueil de *Rapports*, qui a été publié vingt ans après sa mort, en 1601, et réimprimé en 1606, 1621, 1672 et 1688. Cette dernière édition, qui est la meilleure, a pour titre: *Rapports de diverses matières et décisions choisies des révérends juges et sages de la loi*, etc. Ces rapports sont très estimés en Angleterre pour la concision et pour la solidité, et sir Edward Coke les recommande particulièrement aux étudiants. On a aussi de Dyer une *Leçon sur le statut de Henri VIII, concernant les testaments*, etc. Sa disposition toujours calme et égale en faisait, dit Camden, un juge intègre dans toutes les causes; ses lumières et sa pénétration un digne interprète des lois de son pays. X—s.

DYER (Jean), poète anglais du

second ordre, né en 1700 à Aberglasney, dans le comté de Caer-Marthen, étudia à l'école de Westminster sous le docteur Freind. Son père, homme distingué dans la profession de solliciteur, le destinait à entrer dans la carrière des lois. Après sa mort, Dyer, qui avait du goût pour la peinture, prit un maître et se mit ensuite à voyager dans le midi du pays de Galles, en vivant de son pinceau; mais son talent en ce genre ne pouvait tout au plus que lui procurer de quoi subsister. Il manifesta, en 1727, un talent plus réel comme poète, dans son poëme intitulé *la Colline de Grongar*. « Le style de ce poëme, » dit Johnson, n'est pas très correct; » mais les scènes qu'il décrit sont si » agréables, les images en sont si » douces à l'ame et les réflexions de » l'écrivain si conformes au senti- » ment général ou à l'expérience des » hommes, que quand on l'a lu une » fois, on veut le relire encore. » C'est un des poëmes descriptifs les plus goûtés en Angleterre, et il a été imprimé dans un grand nombre de recueils. Après avoir publié cet ouvrage, Dyer parcourut l'Italie pour se perfectionner dans la peinture. Ses fréquentes excursions dans les campagnes de Rome et de Florence animèrent son imagination, et ce fut là, sans doute, qu'il composa la plus grande partie des *Ruines de Rome*, poëme en vers blancs, qu'il fit imprimer à son retour en Angleterre en 1740. Cet ouvrage est écrit dans le même style que le précédent, mais plus animé et plus varié; on y trouve plusieurs morceaux de la plus belle poésie, bien qu'à le considérer dans l'ensemble, et selon l'observation de Johnson, le titre promette plus que l'ouvrage ne tient. L'auteur, dont la santé délicate ne s'accommodait pas d'une vie errante et active, prit ensuite les ordres, et épousa à peu près vers le même temps une dame nommée *Ensor*, « dont la grand'mère, » dit-il lui-même, était une Shakes- » peare, descendante d'un frère du » *Shakespeare de tout le monde.* » Il obtint quelques petits bénéfices dans les comtés de Leicester et de Lincoln, publia, en 1757, son poëme de *la Toison*, en quatre chants, et mourut, l'année suivante, généralement estimé. Le plus considérable de ses ouvrages est ce poëme de *la Toison*, mais ce n'en est pas le plus généralement lu. Akenside en faisait beaucoup de cas, et cela se conçoit; Johnson, qui ne pouvait souffrir la campagne, le critique sévèrement, et cela se conçoit encore. *La Colline de Grongar*, *les ruines de Rome*, *la Toison*, et quelques autres poésies de Dyer, avec une notice sur la vie de l'auteur, ont été réimprimées en 1761, en 1 vol. in-8°. Il est à remarquer que M. Bell, éditeur d'une collection des poètes anglais, a placé à la tête des poésies de Jean Dyer un portrait qui n'est pas le sien, mais celui de Samuel Dyer, peint par Reynolds. Les propriétaires de l'édition des poètes anglais de Johnson, ont commis la même erreur. Samuel Dyer était un jeune homme plein d'esprit et de talent, que le goût de la dissipation empêcha de se faire un nom dans les lettres, et que le libertinage conduisit à une mort prématurée. Le docteur Johnson et plusieurs autres littérateurs distingués s'efforcèrent en vain de l'arracher à son indolence. La seule chose qu'il ait achevée, c'est la traduction en anglais des Vies de Périclès et de Démétrius Poliorcetes de Plutarque, et la revision de l'ancienne traduction des Vies de Plutarque par différentes mains. Il était très recherché dans les

sociétés de Londres, pour son originalité, et fort adonné aux plaisirs de la table. « Il avait, dit sir John » Hawkins, dans sa Vie de Johnson, » un palais exquis, et avait perfection- » né son goût pour les aliments et les » boissons à un tel degré de raffine- » ment, que je le trouvai un jour » dans un accès de mélancolie, occa- » sionné par la découverte qu'il ve- » nait de faire qu'il n'aimait plus les » olives. » On présume qu'il a lui-même avancé sa mort. X—s.

DYKMAN (Pierre), savant antiquaire suédois, mort à Stockholm en 1718. Il a écrit dans la langue de son pays plusieurs ouvrages, entre lesquels nous remarquons : *De la manière de compter des anciens Suédois et Goths*, Stockholm, 1686; *Des douze Charles qui ont régné en Suède*, ibid., 1708; *Observations historiques sur les monuments runiques*, Stockholm, 1723. C—au.

DYNAMIUS, né à Bordeaux, dans le 4e. siècle, l'un des professeurs de l'école célèbre de cette ville, fut obligé de s'expatrier sur une accusation d'adultère. Il se retira en Espagne, vers 360, et donna des leçons d'éloquence à Lérida, mais dans la crainte d'y être poursuivi, il changea son nom en celui de Flavinius. On peut conjecturer qu'au talent de la parole, il joignait les grâces de la figure, puisque pauvre et fugitif, il fit cependant un mariage très avantageux. Il désira jouir de sa fortune dans sa patrie, mais il fut forcé d'en sortir une seconde fois, et mourut à Lérida vers 370. Ausone parle de Dynamius de manière à inspirer pour lui de l'intérêt; il a consacré à sa mémoire la vingt-quatrième pièce de son livre intitulé : *Commemoratio professorum Burdigalensium*. W—s.

DYNAMIUS, issu d'une famille gauloise, naquit à Arles vers le milieu du 6e. siècle. Conduit à la cour d'Austrasie où son père occupait un emploi, il y fut instruit dans les lettres et se livra à la poésie avec succès. On n'a point conservé les vers de Dynamius, mais Fortunat, évêque de Poitiers, en parle avec éloge dans une épître qu'il lui adresse; cette pièce est la onzième du VIe. livre des œuvres de Fortunat. Il fut pourvu, à l'âge de trente ans, de la charge de gouverneur de la province de Marseille et reçut le titre de Patrice. Sa conduite ne fut pas telle qu'on devait l'espérer d'un homme dont l'esprit était cultivé; son orgueil et son avarice le rendirent odieux. L'évêque Théodore s'étant permis de lui faire des représentations, il l'exila et s'empara des revenus de son siége; les places et les dignités cessèrent d'être le partage du mérite et furent vendues à l'encan. Des plaintes contre Dynamius furent portées au roi d'Austrasie, mais il refusa de les écouter. Cependant l'âge sembla apporter quelque changement à son caractère, il se montra plus accessible et dota différents monastères des richesses qu'il avait si mal acquises. Sa docilité aux conseils du pape Grégoire, et son zèle pour la conservation du patrimoine de St.-Pierre, lui méritèrent la bienveillance du pontife, et achevèrent de le reconcilier avec les peuples. Sur la fin de sa vie il se démit de ses emplois et entra dans un monastère, où il termina ses jours dans l'exercice des vertus chrétiennes. Il avait épousé Eucherie dont il eut deux fils. L'aîné, nommé Evance, fut tué en se rendant à Constantinople, où il était envoyé par Childebert; l'histoire ne dit rien du second. Dynamius mourut, en 601, à l'âge d'environ cinquante ans. De tous les ou-

vrages qu'il avait composés, il ne reste que les Vies de S. Marius, abbé de Bodane ou Bevon, et de S. Maxime, évêque de Riez. *La vie de S. Marius*, abrégée par un anonyme, a été imprimée dans les *Acta* de Bollandus au 27 janv., et dans le premier volume des actes des saints de l'ordre de S. Benoît. Celle de *S. Maxime*, dans le recueil de Surius au 27 novembre, et plus correctement dans la *Chronologie de Lerins*, par Barali, Lyon, 1613, in-4°. On ne doit y chercher ni critique dans les faits, ni méthode dans leur disposition, deux qualités inconnues dans le siècle auquel ces productions appartiennent. W—s.

DYNTER (Edmond). *V.* Dinter.

DYNUS. *Voy.* Dini et Dino.

DZÉHÉBY (Mohammed ben Ahmed), l'un des docteurs les plus célèbres et l'un des écrivains les plus féconds qu'ait produit l'Islamisme, naquit à Damas, le 3 de rébi 2e. 673 (6 oct. 1274); il était turcoman d'origine. Dzéhéby commença ses études à Damas, et voyagea beaucoup pour les perfectionner : il visita Balbek, l'Egypte, Naplouse, Haleb et la Mekke, prit des leçons des plus habiles docteurs, et en reçut des diplômes qui constataient sa science. L'étude des traditions prophétiques, celle du Coran et l'histoire littéraire et politique partagèrent ses instants, et dans ces différentes parties il acquit une vaste érudition. Dzéhéby occupa la place de khatib, ou prédicateur, de Kafer Bathnâ, où il demeura quelque temps; ensuite il enseigna les Hadits au tombeau d'Alsalih, à Damas : il quitta cet emploi pour diriger l'école de traditions fondée par Thaher, et se livra à la composition, à la lecture et à l'enseignement. Ce docteur mourut à Damas, en 748 (1347). Aboulmahacen lui a consacré un très long article dans sa Biographie. Ses ouvrages sont très nombreux, et ont pour objet l'histoire, la critique du Coran, les traditions, ou la philologie. Nous indiquerons seulement ici son grand ouvrage connu sous le titre de *Tarikh-el-islam*, Chronique de l'Islamisme : c'est un Dictionnaire historique des écrivains musulmans, divisé par siècles; il commence à l'an 1er. de l'hégire, et finit en 744 de la même ère. La bibliothèque royale en possède deux volumes parmi ses manuscrits arabes : l'un va de l'an 301 de l'hég. à l'an 370 inclusivement; l'autre, de l'an 581 à 620. La bibliothèque de Leyde et la bodleienne en possèdent aussi des volumes. Le cadhi Chohbah a fait un supplément à ce Dictionnaire. J—n.

E

EACHARD (Jean), théologien anglican, né vers 1636, d'une bonne famille du comté de Suffolk, et élève de l'université de Cambridge, est auteur de plusieurs écrits pleins d'originalité, d'esprit et de gaîté. Le premier, publié sous le voile de l'anonyme en 1670, a pour titre : *Recherches sur les motifs et les occasions du mépris pour le clergé et la religion*, ou *Lettre à R. L.* Il trouve la source de ce mépris dans le choix des jeunes gens consacrés à l'église, dans l'éducation qu'ils reçoivent et dans les motifs peu nobles qui déterminent nombre de parents à destiner leurs enfants au saint ministère. On remarque dans ce pamphlet, qui a été souvent imprimé, un mélange très piquant de gravité et de plaisanterie qui en fit la fortune, et attira une attention générale. L'au-

teur s'attache à tourner en ridicule la manière des prédicateurs de son temps, et les exemples d'absurdité et de galimathias qu'il cite sont tirés des sermons mêmes de son père, ce qui ne donne pas une haute opinion de sa piété filiale. Quelques écrivains ayant pris la plume pour lui répondre, il répliqua dans une seconde lettre à R. L., intitulée : *Quelques Observations*, etc., écrite sur le même ton que la première. Il fit paraître en 1671 un *Examen de l'état de nature de Hobbes, en un dialogue entre Philante et Timothée ;* et peu de temps après *Quelques opinions de M. Hobbes considérées dans un second dialogue entre Philante et Timothée* Dans ces deux écrits Eachard s'attache bien moins à réfuter par le raisonnement qu'à ridiculiser par une raillerie mordante et originale le système du philosophe de Malmesbury, qui eut la sagesse de ne point entrer dans l'arène avec un adversaire qui, bien que fort inférieur à lui pour la solidité et la profondeur du jugement, avait le talent de ranger de son côté la classe des rieurs, toujours beaucoup plus nombreuse que celle des bons juges. Hors du champ de la plaisanterie, Eachard était un auteur au-dessous du médiocre. Après avoir fait concevoir de grandes espérances de son talent comme prédicateur, celui qui traitait si sévèrement les sermons des autres, ne se montra qu'un lourd et ennuyeux sermoneur. « J'ai connu, dit le docteur Swift, des hommes assez heureux à manier le ridicule, qui sur de graves sujets étaient parfaitement dépourvus de talent et d'esprit. Le docteur Eachard, de Cambridge, qui a écrit *le Mépris du clergé*, en est un exemple remarquable. » Nommé en 1675 maître du collége de Catherine-Hall à Cambridge, Eachard s'occupa le reste de sa vie à en faire reconstruire les bâtiments presque tombés en ruines. Il fut créé en 1676 docteur en théologie par une ordonnance royale, et mourut en 1697. Il parut en 1774 une édition de ses œuvres en 3 vol. in-12, précédés d'une notice sur sa vie. X—s.

EADMER. *Voy.* EDMER.

EALRED. *Voy.* AELRED.

EARL (JEAN), théologien anglais, né à York en 1630, fut d'abord chapelain et précepteur de Charles V. Il fut successivement doyen de l'église de Westminster, évêque de Worcester, et enfin de Salisbury, et mourut le 12 novembre 1695. On a de lui en anglais, sous le nom d'Édouard Blount, un livre intitulé : *Microcosmographia*, Londres, 1628, in-8°., et une traduction latine du livre anglais intitulé : ΕΙΚΩΝ ΒΑΣΙΛΙΚΗ, *Icon regia*, La Haye, 1649, in-12 (*V.* CHARLES Ier.). C. T—Y.

EARLOM (RICHARD), dessinateur et graveur anglais, né dans le comté de Sommerset vers 1728, est l'un des plus habiles graveurs en manière noire des trois royaumes, fertiles en artistes de ce genre. Il a gravé aussi un grand nombre de planches à l'eau forte et au pointillé. Dans tous les genres que cet artiste a traités il a surpassé, ou au moins égalé, ses rivaux. C'est à tort que quelques auteurs lui attribuent un recueil de deux cents paysages d'après les dessins de Claude Lorrain ; cet ouvrage est de Robert Earlom. L'œuvre en manière noire de Richard est très considérable et fort recherché des amateurs, surtout les épreuves avant la lettre. On distingue particulièrement, dans le nombre de ses gravures en ce genre, l'*Académie de Londres*, d'après Zoffany ; la *Sorcière*, d'après

Teniers ; l'*Exposition du salon de Londres*, d'après Brandoin ; *Agrippine abordant à Brindes avec les cendres de Germanicus* ; *Angélique* et *Médor*, d'après West ; la *Forge*, d'après Wright ; le *Portrait du duc d'Aremberg*, d'après van Dyck ; les *Fleurs* et les *Fruits*, d'après Vanhuysum ; la *Vierge au lapin*, d'après Carracci ; le *Sacrifice d'Abraham*, d'après Rembrandt ; la *Madelène chez le pharisien* ; une *sainte Famille* ; *Silène ivre* et la *Femme de Rubens*, d'après ce maître ; les *Deux Avares*, d'après Quin-Messis ; le *Roi d'Angleterre et sa Famille*, d'après Zoffany, et la *Vierge dite la Zingarina*, d'après le Corrège. L'effet et surtout l'harmonie que cet artiste a su mettre dans ses ouvrages, dont la plupart sont d'une très grande dimension ; le moelleux, le fondu et le velouté de ses tons les rendent très recommandables.

P—E.

EBBESEN (Niels ou Nicolas), seigneur Jutlandais, mort en 1340. Après le règne malheureux de Christophe II, le royaume de Danemark avait presque perdu son existence politique. Les puissances voisines et les grands vassaux s'en étaient partagé les lambeaux ; la Scanie s'était soumise aux Suédois ; le duc de Sleswick s'était rendu indépendant ; le comte Jean de Holstein possédait par hypothèque la Zélande ; le comte Gérard, de la même maison, tenait en gage le Jutland et la Fionie. Il restait à la famille royale quelques châteaux dans l'île de Lolland, et l'obéissance précaire de l'Esthonie, tristes débris d'anciennes conquêtes. Le fils aîné de Christophe ayant échoué dans une tentative pour s'emparer du pouvoir, et étant même devenu le prisonnier du comte Gérard, il existait un interrègne formel. Les maux politiques étaient accompagnés de calamités physiques ; la disette et la peste ravageaient les provinces déjà épuisées par tant de petits tyrans. L'interdit lancé par le pape contre tout le royaume, à cause de l'emprisonnement d'un évêque, semblait marquer du sceau de la réprobation divine une nation qui allait disparaître. De tous ces ennemis, le comte Gérard était le plus redoutable ; unissant à la cruauté et à la perfidie, des vues étendues en politique, il cherchait à se former une principauté contiguë, en échangeant le Jutland contre le Sleswick. Mais ces échanges arbitraires des provinces, données en hypothèque et non pas cédées, réveillèrent enfin l'indignation des nobles et des paysans Jutlandais. Ils refusèrent le tribut ; ils s'insurgèrent et mirent le siége devant les châteaux-forts du comte Gérard. Alors ce prince irrité entre à la tête de dix mille hommes dans la province, répand partout l'effroi et le carnage, brûle les églises, les couvents, et s'établit avec quatre mille hommes à Randers, ville presque centrale. Ebbesen, seigneur de Norreriis, fut accusé de s'être mis à la tête d'une confédération de nobles ; le comte le manda, en lui accordant un sauf-conduit. Il se présente à la cour du tyran. Invité à lui prêter foi et hommage, il s'y refuse, en déclarant qu'il ne saurait voir son souverain dans un simple usufruitier. Gérard insiste : « Jurez, » lui dit-il, ou exilez-vous, ou bien » attendez-vous à être pendu. — Je » vous déclare la guerre, répondit » Ebbesen ; je vous jure que je vous » combattrai personnellement partout » où je pourrai vous joindre. » Le comte le laissa partir sans daigner faire attention à une menace qu'il regardait comme l'effet de la jactance.

Ebbesen cependant revint peu de jours après à la tête de soixante hommes ; les Holsténois, trompés par l'obscurité, ou livrés au plaisir, le laissent arriver jusqu'au château ; il monte dans l'appartement du comte, qui, en s'éveillant, voit briller devant ses yeux l'épée de son ennemi ; il s'abaisse aux excuses les plus humbles ; il prodigue les promesses les plus flatteuses ; Ebbesen lui plonge l'épée dans le cœur, et fait subir le même sort à ceux qui l'entouraient. Il repart sur-le-champ avec sa petite troupe, et fait rompre le pont de la ville derrière lui. Les Holsténois, consternés par la mort de leur chef, se virent bientôt assaillis par tout un peuple en fureur. Ebbesen les poursuit, les disperse, les immole. Les fils du comte Gérard marchèrent avec un corps d'armée au secours du château de Skanderborg, assiégé par Ebbesen. Ce patriote obtint sur eux une victoire complète ; il périt dans le combat, mais il eut un successeur, et le roi Waldemar-le-Restaurateur acheva l'expulsion des tyrans. La vie d'Ebbesen offre quelques obscurités que le manque de matériaux nous empêche d'éclaircir. Les historiens holsténois le traitent de régicide ; les Danois le comparent à Brutus. Il nous paraît supérieur au meurtrier de César ; le comte Gérard n'était ni son bienfaiteur, ni son maître légitime ; il ne l'immola qu'après lui avoir déclaré la guerre, et cette action n'eut point, comme celle de Brutus, des suites funestes ; au contraire elle fraya le chemin au retour du souverain légitime ; elle prépara le rétablissement du royaume. L'action d'Ebbesen a été célébrée par plusieurs poètes danois ; elle est le sujet d'une tragédie par M. Sander, et d'une ode par l'auteur de cet article. M. B—n.

EBBON (S.), 29e. évêque de Sens, né à Tonnerre en Bourgogne, vers la fin du 7e. siècle, d'une famille illustre, renonça à tous les avantages que lui offrait le monde pour se consacrer à Dieu, dans le monastère de Saint-Pierre-le Vif. Il en fut élu abbé après la mort d'Agiline, et, peu de temps après, succéda à S. Guerric, son oncle, évêque de Sens. On rapporte que les Sarrasins s'étant avancés près de sa ville épiscopale, dans l'intention d'en faire le siége, le prélat demanda à Dieu de semer la division dans le camp des ennemis, et que les Sarrasins, après s'être entr'égorgés, furent contraints de s'éloigner. S. Ebbon se retira, sur la fin de sa vie, dans un ermitage au village d'Arce, et n'en sortait que les dimanches pour vaquer aux fonctions de son ministère. L'époque de sa mort n'est pas certaine ; mais la Chronique de S. Pierre la place au 27 août 750. L'église célèbre sa fête le même jour. La vie de S. Ebbon, par un anonyme, est imprimée au tome II. des *Acta sanctorum Sti. Benedicti*. On la trouve aussi dans la collection des Bollandistes, avec des notes de Jean Stilting. W—s.

EBBON, 31e. évêque de Reims, né de parents pauvres, dut moins son élévation à ses talents qu'à un caprice de la fortune. Himiltrude, sa mère, fut choisie pour nourrice de Louis surnommé *le Débonnaire*, et ce jeune prince, par reconnaissance de ses soins, fit d'Ebbon le compagnon de ses études. Ebbon, doué d'heureuses dispositions pour les sciences, sut mettre à profit les leçons qu'il recevait. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de riches bénéfices et parut avec éclat, en 814, au concile de Noyon. Louis parvenu au trône lui donna une preuve de sa bienveillance

en le nommant à l'évêché de Reims alors vacant. Ebbon obtint la confirmation des priviléges dont avaient joui ses prédécesseurs. Il assista au concile de Thionville, en 822, et peu de temps après fut envoyé en Danemark, par le pape Pascal, pour annoncer les vérités de l'Evangile aux peuples de cette contrée. Il fut accompagné dans ce voyage par Halitgaire, évêque de Cambrai, et le zèle des deux pasteurs fut couronné d'un plein succès. Il retourna une seconde fois en Danemark pour aider de ses conseils le roi Heroldt que menaçait un parti puissant; et une troisième fois, avec le titre de légat dans tous les pays du nord. En 833, Louis le-Débonnaire fut arrêté par ordre de son fils Lothaire, et traduit devant une assemblée convoquée à compiègne pour prononcer sur son sort. (*Voy.* Louis Ier. et Lothaire.) Ebbon, comme évêque de Reims, présidait cette assemblée. Cet ambitieux prélat, méconnaissant ce qu'il devait à son roi et à son bienfaiteur, prononça lui-même la sentence qui le déclarait déchu du trône et le condamnait à finir ses jours dans un cloître; il refusa d'entendre la justification de ce malheureux prince, et poussa la dureté à son égard, jusqu'à lui arracher les marques de la royauté pour le revêtir d'un cilice. La riche abbaye de St.-Waast devait être le prix de son infamie, mais la providence ne lui permit pas d'en jouir. Les divisions de Lothaire et de ses frères replacèrent Louis sur le trône, au moment où il venait d'en descendre, et Ebbon fut enfermé dans le monastère de Fulde. Il fut conduit, en 835, au synode de Thionville, où il déclara, à haute voix, en présence de tous les évêques, que les crimes dont il s'était rendu coupable envers son souverain légitime le rendaient indigne de continuer les fonctions de l'épiscopat; il répéta cette déclaration par écrit, et fut remené dans un monastère où il resta jusqu'à la mort de Louis-le-Débonnaire. Lothaire, dont Ebbon avait si bien secondé les projets, lui rendit l'évêché de Reims; mais son clergé ayant refusé de lui obéir, il fut obligé d'aller à Rome demander au pape une nouvelle institution canonique; il ne put l'obtenir, et Lothaire n'espérant pas le maintenir dans la possession de ce siége, malgré son clergé, lui accorda en dédommagement plusieurs bénéfices considérables. Il paraît, cependant, que Lothaire n'estimait point Ebbon, et qu'il chercha l'occasion de l'éloigner, en lui proposant une mission dans la Grèce. Ebbon la refusa, et s'enfuit près de Louis de Bavière qui l'accueillit et lui donna même l'évêché de Hildesheim. Il mourut trois ans après, dans cette ville, en 851. On n'a conservé d'Ebbon que quelques écrits peu importants. Le principal est l'*Apologie* qu'il composa pour se justifier d'avoir repris ses fonctions épiscopales, après s'en être reconnu lui-même indigne, sans avoir obtenu une nouvelle institution; on trouve cette pièce dans le *Spicilége* de D. d'Achery, dans le tom. VII des *Conciles* de Labbe, et dans le *Recueil des historiens de France*, de D. Bouquet. On lui attribue encore: *Narratio clericorum remensium de depositione duplici Ebbonis*, insérée dans les *Scriptor. hist. franc.* de Duchêne. La Vie d'Ebbon a été écrite par Hinemar son successeur. — Ebbon, moine allemand, vivant au 12e. siècle, est auteur d'une *Vie de S. Othon*, évêque de Bamberg et apôtre de Poméranie, mort en 1139. Elle est imprimée dans les *Acta sanctorum*, au tom. Ier. du mois de juillet.

Le 4e. livre qui contient les détails de la canonisation du S. évêque, passe pour être l'ouvrage d'un écrivain plus récent. W—s.

EBED JESU, ou ABD IESCHOUA, surnommé *Bar Brika* (le fils de Brika, ou du béni), métropolitain nestorien de Tsoba et de l'Arménie, naquit vers le milieu du 13e. siècle, dans la ville de Djeziret ibn Omar (en Syriaque Gozarta) en Mésopotamie. Il fut d'abord évêque de Sindjar (en Syriaque Schigar) et d'Arabie. Vers l'an 1286, Iaballaha, patriarche des Nestoriens, le créa métropolitain de Tsoba, ou Nisibe; il occupa ce siège pendant environ trente-deux ans, et il mourut au commencement du mois de novembre de l'an 1318 (1630 de l'ère des Seleucides). Il est auteur d'un catalogue en vers des écrivains syriens, dont Abraham Echellensis a le premier publié le texte accompagné d'une version latine, à Rome, 1 vol. in-8°. 1653. Ce livre a depuis été réimprimé dans le troisième volume de la *Bibliothèque Orientale* d'Assemani, avec un long Commentaire. Ce catalogue contient l'indication sommaire des ouvrages de près de deux cents écrivains syriens qui sont tous inédits, à l'exception de ceux de S. Ephrem et des actes des martyrs de Perse écrits vers la fin du 4e. siècle, par S. Marouta, évêque de Tagrit. Ebed Jesu a encore composé plusieurs pièces de vers en syriaque, sur des sujets religieux; elles sont restées en manuscrit dans la bibliothèque vaticane. Abraham Echellensis, Fauste Naïron, et le savant Renaudot, ont confondu cet écrivain avec un autre Ebed Jésu, patriarche des Nestoriens, qui vint à Rome, en 1562, abjura ses erreurs et se réunit à l'église romaine.

S. M—n.

EBELING (Jean-Thierri-Philippe-Christian), médecin de la ville de Parchim, dans le Mecklembourg, né à Lunébourg en 1753, mort le 12 janvier 1795, s'est fait connaître par un grand nombre de traductions dont il a enrichi la littérature de son pays. Il a traduit du français les Voyages de Sonnerat en Guinée (Leipzig, 1777, in-4°.); et de l'anglais, quelques ouvrages de Pennant, de Cullen, de Clerk, de Hamilton, de Sinclair, etc. Il a aussi donné, en société avec son frère, une traduction des Voyages de Beniowski. — Son père, Jean-Juste Ebeling, surintendant à Lunebourg, où il mourut le 2 mars 1783, n'est connu que par quelques ouvrages théologiques ou scholastiques, de même que Christian Ebeling, professeur à Rinteln, où il mourut le 3 septembre 1716, et M. Frid. Ebeling, pasteur à Halberstadt, mort le 23 mai 1785. — Jean-George Ebeling, maître de chapelle à Berlin, et professeur de musique à Stettin, a laissé quelques pièces de musique, imprimées dans ces deux villes, de 1662 à 1669.

C. M-P.

EBER (Paul), né à Ritzingen en Franconie, le 8 novembre 1511, reçut sa première éducation de son père, qui l'envoya ensuite à Anspach continuer ses études. Paul étant quelque temps après tombé malade, Jean son frère alla le chercher, et, malgré les ordres de son père, crut devoir le ramener à pied. Ils n'avaient fait que la moitié du chemin, que la fatigue empêcha Paul d'aller plus loin. Cependant un boucher qui passait à cheval consentit à y laisser monter Eber. Jean et le boucher suivaient à pied, lorsque le cheval renversa son cavalier et le traîna pendant près d'un quart de mille, et cependant Paul n'eut qu'une légère blessure à la tête:

on en cacha à son père la cause, mais quelques jours après survint une enflûre au col, et malgré tous les remèdes, Paul resta le col tordu et devint bossu; il avait alors treize ans. En 1525, son père l'envoya à Nuremberg, où il eut pour maître Jean Ketzmann et Joachim Camerarius, et se distingua entre tous ses condisciples. Il alla à Wittemberg, et comme il avait une très belle écriture, Melanchthon l'employa d'abord comme secrétaire; bientôt l'amitié la plus étroite les unit, et Melanchthon n'entreprenait plus rien sans avoir consulté Eber, ce qui fit appeler ce dernier *Répertoire de Melanchthon*. Après avoir tenu pendant quelque temps école chez lui, Eber fut nommé professeur de grammaire, puis appelé à professer presque toutes les parties de la philosophie. Il fut aussi, en 1541, envoyé avec Melanchthon au colloque de Worms. Après la mort de Jean Forster, en 1556, il obtint la chaire d'hébreu; en 1558 il devint premier pasteur de l'église de Wittemberg. Il mourut en revenant d'Altenbourg, le 10 décembre 1569. C'était un homme très savant et d'une conduite irréprochable. C'est à ses qualités et à sa difformité que l'on a fait allusion dans ce distique :

Hic jacet Pauli contractum corpus Eberi,
Qui studuit facere et dicere recta aliis.

On a de Paul Eber : I. *Expositio Evangeliorum dominicalium*; II. *Calendarium historicum*, Wittemberg, 1551, in-4°. Les événements n'y sont pas racontés dans l'ordre chronologique, mais rapportés au jour où ils ont eu lieu, en suivant l'ordre du calendrier. III. *Historia populi Judæi à reditu Babylonico ad Hierosolymæ excidium*; cette histoire a été traduite en français sous ce titre : *Etat de la religion et République du peuple judaïque*, etc., Genève, 1561, in-8°.; ibid., 1563, in-8°. IV. Des hymnes sacrés (en allemand).

A. B—T.

EBERARD, duc de Frioul, vivait au 9e. siècle. L'empereur Lothaire, petit-fils de Charlemagne, investit, avant l'année 848, Eberard du duché de Frioul, l'un des plus importants parmi les grands fiefs d'Italie. Il le chargea en même temps de réprimer les incursions des Slaves, avec lesquels son gouvernement confinait. Eberard épousa Gisèle, fille de l'empereur Lothaire. Il est probable qu'il mourut en 867, laissant quatre fils. Unroc, l'aîné, ne lui survécut pas long-temps; mais Bérenger, le second, après avoir été duc de Frioul, fut roi d'Italie et empereur.

S. S—I.

EBERHARD, ou EVRARD, de Béthune, dans l'Artois, surnommé *Græcista*, à cause du titre d'un de ses livres, vivait en 1124 ou 1212 : voilà tout ce qu'on sait de sa personne. Aucun bibliothécaire d'ordres religieux ne l'ayant mentionné, on a lieu de croire qu'il était laïque, ou du moins ecclésiastique séculier. Il a laissé : I. *Græcismus, de figuris et octo partibus orationis; sive grammaticæ regulæ versibus latinis explicatæ*. C'est un ouvrage de grammaire, dans le genre du Donat, et dont on faisait autrefois usage dans la plupart des écoles de France, d'Allemagne, des Pays-Bas. La 1re. édition serait celle de Lyon, 1485, in-4°., avec un commentaire de Jean-Vincent Metulinus, qu'on croit n'être autre que Quillet, ou Quillot, professeur de belles-lettres à Poitiers; mais il est possible que l'indication de 1483 soit une faute, et qu'il faille lire 1493. Il est certain du moins qu'il en existe une édition de Paris, 1487, in-fol., que Mercier de Saint-Léger dit avoir

vue. On en donna une édition à Lyon, en 1490, in-4°. Prosper Marchand en cite une d'Angoulême en 1493, mais dont il n'indique pas le format, et que Mercier de Saint-Léger regarde au moins comme douteuse. II. *Anti-hæresis*: ouvrage de controverse contre les Vaudois des Pays-Bas, que l'on appelait en flamand *piples* ou *piphles*. Sur vingt-huit chapitres que contient l'ouvrage, vingt-quatre sont consacrés aux piples. Quelques personnes pensent que ce Traité est d'un autre Eberhard, qui aurait été non seulement contemporain, mais encore concitoyen du *Graciste*. J. Gretser fit imprimer l'*Anti-hæresis*, dans un recueil qu'il intitula : *Trias Scriptorum adversùs Valdensium sectam*, Ingolstadt, 1614, in-4°. : ce recueil a été reproduit dans dans le tome XII des *J. Gresteri opera omnia*, et encore dans les éditions de la *Bibliotheca patrum*, données à Cologne et à Lyon. C'était d'après un manuscrit qu'il tenait du P. Rosweyde, que Gretser avait donné son édition. III. Plusieurs ouvrages qui sont restés manuscrits, et que possédaient différentes bibliothèques, ainsi que l'indiquent Valère André, Foppens, Paquot, etc. — Plusieurs écrivains du moyen âge ont porté le nom d'Eberhardus, et sont mentionnés par J. A. Fabricius, dans sa *Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis*. A—B—R.

EBERHARD le *Barbu*, premier duc de Wurtemberg. *Voy.* Wurtemberg.

EBERHARD (Christophe), aumônier général des armées russes, sous le général Weide, dans l'expédition sur la Moldau, en 1711, crut avoir trouvé, en société avec le diacre Chr. Semler, un procédé sûr et facile pour la détermination des longitudes sur terre et sur mer : il le présenta, en 1717, au czar Pierre, alors à Amsterdam. Après divers voyages faits en Angleterre, en Russie, etc., le roi de Danemark le nomma vice-président à Altona, pour y achever ses expériences. Rappelé en Russie par le czar, il fut envoyé au Kamtschatka, où l'on devait équiper un bâtiment pour reconnaître les côtes d'Amérique. La mort du czar, survenue inopinément, fit échouer cette expédition, et Eberhard revint en Allemagne. Il mourut à Halle, en 1730, âgé de soixante-quinze ans. On a de lui : *Specimen theoriæ magneticæ, quo ex certis principiis magneticis ostenditur vera et universalis methodus inveniendi longitudinem et latitudinem*, Leipzig, 1720, in-4°., fig., édition faite sans la participation de l'auteur, et traduite en allemand la même année; II. *Etat des prisonniers suédois en Russie* (en allemand). — Son fils, Jean-Paul Eberhard, habile architecte, et professeur de mathématiques à Göttingue, né à Altona le 25 janvier 1723, est mort en 1795, après avoir publié : I. *Description d'une nouvelle planchette*, etc. (en allemand), Halle, 1753, in-8°., avec 4 pl.; II. *De transportatore novoque ejusdem usu*, Göttingue, 1754, in-4°.; III. *Essai sur l'art de la guerre, et Recherches sur les causes de la grande supériorité de l'attaque sur la défense*, traduit du français en allemand, ibid., 1757, grand in-8°. avec 8 pl. IV. *Description des environs de Goettingue*, avec deux petites cartes, 1760, in-8°. C. M. P.

EBERHARD (Jean-Henri), jurisconsulte allemand, et bibliothécaire au gymnase de Cobourg, naquit en 1743 à Hochstædt (dans le comté de Hanau), où son père était ministre. Après avoir enseigné le droit public et féodal à Herborn, il fut nommé en 1767 professeur et conseiller à Cö-

then, où il mourut le 28 août 1772, à peine âgé de vingt-neuf ans. Outre plusieurs dissertations et opuscules de circonstance, on doit à ce laborieux professeur : I. *Mélanges d'Herborn* (*Herbornsche vermischte Beytræge*), Herborn, 1767, in-8°., 8 nos.; II. *Dictionnaire critique de jurisprudence*, Francfort, 1769-71, in-8°.; III. *Notices hebdomadaires de Cothen*, in-4°., depuis le 1er. juillet 1769 jusqu'au 12 mai 1771; IV. *Trois Dissertations pour l'éclaircissement du droit germanique*, Francfort, 1775, in-8°. Tous ces écrits sont en allemand C. M. P.

EBERHARD (Jean Pierre), docteur en médecine, naquit dans la ville d'Altona en 1727, et mourut à Halle le 17 décembre 1779. Il embrassa l'étude de toutes les sciences médicales, et y joignit celle des mathématiques. Les vastes connaissances qu'il avait acquises, le firent appeler, dès l'âge de vingt-six ans, à professer les mathématiques, la physique, et ensuite la médecine, à l'université de Halle. Il a beaucoup écrit, et ses ouvrages sont composés dans un excellent esprit. On trouve, dans la plupart, des vues d'un intérêt général. Eberhard écrivit en langue allemande: voici la traduction des titres de ses principales productions : I. *Traité sur l'origine des perles*, Halle, 1750, in-8°.; II. *Principes élémentaires de physique*, ibid., 1753, in-8°.; III. *Mélanges d'histoire naturelle, de médecine et de morale*, ibid., 1759, 3 vol. in-8°.; IV. *Divers traités de mathématiques appliquées*, ibid., 1786, troisième édition, in-8°. Ces traités sont relatifs à l'optique, à la gnomonique, à la construction des moulins et des machines nécessaires à l'exploitation des mines. F—R.

EBERHARD (Jean Auguste), philosophe distingué, et un des meilleurs écrivains de l'Allemagne, naquit le 31 août 1739, à Halberstadt, où son père remplissait les fonctions de maître de chant et d'instituteur à l'école de Saint-Martin. Après avoir étudié à l'université de Halle, il entra comme précepteur dans la maison du baron Von der Horst, qu'il suivit à Berlin, lorsque ce seigneur fut attaché à l'administration suprême des Etats prussiens. La société de M. Von der Horst, homme d'état très distingué, et celle des personnes qui se rassemblaient chez lui, ne contribuèrent pas peu à former son goût et à développer son talent. Nommé pasteur de la maison de travail (Arbeitshaus), il reprit avec ardeur ses études théologiques. Les progrès de la philosophie et d'une connaissance plus approfondie de l'antiquité, et l'exemple de Frédéric-le-Grand, avaient ébranlé le système des idées reçues en cette science, et tout ce qui approchait ce monarque où vivait dans son atmosphère, était entraîné vers les opinions nouvelles. Trop versés dans l'histoire de l'esprit humain pour ne pas savoir que chaque génération à sa livrée, et qu'il faut la faire porter aux principes les plus salutaires, quand on veut leur conserver toute l'influence qu'ils méritent, les philosophes religieux de l'Allemagne se hâtèrent de placer les dogmes fondamentaux de la révélation sous l'égide des doctrines philosophiques les plus accréditées; les théologiens protestants, de leur côté, crurent devoir faire quelques pas à la rencontre d'auxiliaires aussi estimables. Si Eberhard doit être rangé parmi ceux qui trop avides de gagner quelques esprits superbes, ou mettant un trop haut prix aux suffrages de métaphysiciens absorbés par de vaines spéculations, oublièrent trop ces be-

soins de tous les peuples et de tous les degrés de civilisation, que l'Évangile du Christ a tous prévus, tous embrassés avec une si haute sagesse, il faut lui rendre la justice de dire que sa conduite lui fut dictée par les motifs les plus louables, et que, si la révolution théologique qu'il provoqua ou dont il donna au moins le signal par son *Apologie de Socrate* (1772) dépassa bientôt le but qu'il s'était proposé, il se tint toujours dans les bornes qu'il s'était fixées lui-même en entrant dans cette carrière, et dans lesquelles il tâcha plus tard de ramener par son *Amyntor* (1782), les hommes qu'une ardeur inconsidérée, l'amour propre et la contagion d'une hardiesse innovatrice conduisaient au déisme pur. Quoi qu'il en soit, comme son *Apologie de Socrate* a eu une influence aussi décisive sur les destinées de son auteur que sur les études néologiques en Allemagne, nous ne pouvons nous dispenser d'entrer dans quelques détails sur un livre dont le style élégant et pur, en opérant un changement dans la manière d'écrire des théologiens luthériens, a placé en même temps Eberhard au premier rang des écrivains de son pays. Semler venait, dans son *Institutio ad liberalem eruditionem theologicam*, dans ses *Historiæ eccles. selecta capita*, et dans ses *Recherches sur le canon* (en allemand), de porter le flambeau d'une critique hardie dans l'histoire des dogmes de l'église des premiers siècles. Excité par les travaux de son maître, Eberhard avait lui-même, depuis son établissement à Berlin, repris l'étude de cette partie de l'histoire ecclésiastique, et cherchait l'occasion de faire servir son talent, comme écrivain, à répandre les idées de Semler, et a amener une réforme dans celles du public sur le même sujet. La controverse provoquée par le *Bélisaire* de Marmontel, la lui présenta. (*Voy.* TURGOT.) Parmi les défenseurs des décisions de la Sorbonne, un ministre calviniste d'Amsterdam (Pierre Hofstede), s'était signalé par un prolixe commentaire sur la maxime de quelques PP. de l'église (*que les vertus des payens n'étaient que des vices brillants*), et par les efforts qu'il avait faits pour ternir celle de Socrate. C'est, en apparence, pour venger la mémoire de ce philosophe, qu'Eberhard prit la plume contre le ministre Hollandais; mais sa *Nouvelle Apologie de Socrate*, embrassait, en effet, l'ensemble des dogmes du christianisme sur la corruption de l'homme, sur la grâce, sur la rédemption et sur les conditions du salut. Partant des principes de la philosophie de Leibnitz sur tous ces points, et en particulier de la définition de la *justice* divine que Wolf avait adoptée et développée, et qui faisait consister cet attribut de Dieu dans l'exercice d'une *sage bonté*, Eberhard, dans cet ouvrage (vers la fin du livre, pag. 359 et suiv.), y met en scène Socrate se défendant contre les inculpations de l'Anytus Batave; mais ce n'est là qu'un cadre, et le but de son avocat était d'opérer sur ces doctrines un changement absolu dans les opinions de ses compatriotes : il l'atteignit en grande partie. Car c'est de la publication de cet écrit, plus encore que de celle des ouvrages de Teller et de Steinbart, que date l'ère de la théologie moderne du nord de l'Allemagne protestante, théologie que ses adhérents croyent être le christianisme pur ramené à ses vérités essentielles et primitives, tandis que ses adversaires ont tâché de la flétrir en la qualifiant de néologie, de socinianisme, de déisme, etc. Ernesti, qui parlait avec mépris des

connaissances d'Eberhard, en philologie sacrée et profane, lui conseillait de s'occuper un peu moins du salut des payens, et d'étudier un peu mieux leurs écrits. Parmi les antagonistes que son *Apologie de Socrate* suscita à Eberhard, il vit avec étonnement entrer en lice contre lui, Lessing, qui s'était long-temps plu à harceler les théologiens, mais dont la sagacité ne pouvait s'accommoder des contradictions où tombaient les novateurs. Il tâcha de prouver à Eberhard l'incohérence de ses idées sur le sort de l'homme dans une autre vie (*Voyez* Mélanges tirés de la Bibl. de Wolffenbüttel, N°. VII, pag. 201 et suiv., en allemand); après lui avoir fait observer que Socrate lui-même avait soutenu le dogme des peines éternelles (dans le Gorgias de Platon, t. IV, p. 169 de l'édition de Deux-Ponts), il s'écriait: » ô mes amis, ne nous targuons pas » de plus de pénétration que Leibnitz, » ni de plus de philantropie que Socra» te! » Cette plaisanterie piqua Eberhard au vif (*Voy.* pag. 10 et 398, édition de Francfort, de la 2°. partie de l'Apologie de Socrate), et concourut, avec d'autres attaques, à lui faire rédiger une suite à son ouvrage: elle parut en 1778. Il y brille un talent non moins distingué que dans la première partie; mais s'il eut tout lieu d'être content de l'accueil que sa nation fit à son apologie de Socrate, il eut à déplorer l'obstacle qu'elle mit à son avancement dans le ministère de l'église. Il désirait ardemment rester à Berlin et y obtenir une place supérieure dans l'ordre ecclésiastique. Dans cette espérance il s'était d'abord soumis à desservir deux chétives cures, dont l'une lui rapportait cinquante écus d'empire (environ deux cents francs), l'autre (celle de Stralow, village habité par de pauvres pêcheurs, et distant de la ville d'un mille d'Allemagne) le mettait en jouissance d'un traitement fixe de huit écus, dans lesquels se trouvait compté le prix d'une paire de bottes que le pasteur était censé devoir user au bout de deux ans de courses de Berlin à Stralow. On lui avait promis un dédommagement après deux ans de service; mais ce ne fut qu'après six ans de fonctions dans ces places aussi pénibles que mal payées, qu'il fut nommé prédicateur à Charlottenbourg, et encore fallut-il que le Grand Frédéric intervînt directement pour lever les difficultés que les préventions nées de son Apologie de Socrate opposaient à sa nomination. Ceux même qui admiraient son ouvrage et qui approuvaient ses principes, blâmèrent Eberhard de l'avoir publié; mais ses principes finirent par devenir plus familiers, et aujourd'hui on voit dans l'Allemagne protestante, le pasteur, le professeur, qui montent en chaire pour prêcher l'évangile au peuple et pour former des ministres futurs, jeter dans leurs livres le doute sur les doctrines reçues en théologie, ou ébranler les principes et la vérité des faits sur lesquels repose la foi chrétienne, sans que le public y trouve rien à redire: tant est grande la révolution que les écrits d'Eberhard et des théologiens de son parti ont produite, en quelques années, dans les opinions des classes supérieures de la société! Voyant que son Socrate mettait une barrière insurmontable à son avancement, il sentit la nécessité de chercher des ressources dans une autre carrière. Sa place ne suffisait plus à ses besoins; il s'était marié, et lorsqu'en 1778 on lui offrit la chaire de professeur de philosophie à Halle, que la mort de G. Fr. Meyer venait de rendre vacante, il ne crut pas, malgré son peu de goût pour l'en-

seignement académique, devoir refuser une place honorable et plus adaptée à sa position : il avait été jugé digne de la remplir sur un traité philosophique de la *Théorie de la faculté de penser et de sentir*, qui, en 1776, avait remporté le prix proposé sur cette question par l'académie de Berlin. Le zèle qu'il apporta à remplir ses nouvelles fonctions est suffisamment attesté par la foule d'écrits didactiques sur toutes les parties de la philosophie, qu'il publia dans le cours de sa longue carrière académique; tous sont aussi recommandables par le fonds que par la forme. Modèles de précision, de clarté, de correction, et de toute l'élégance que comporte le genre, ils ont, comme ses ouvrages plus étendus, contribué à former le goût de la nation allemande, à assouplir sa langue et à la rendre propre à exprimer toutes les nuances d'idées et de sentiments. Eberhard et Platner, successeur de Wolf, étaient en Allemagne les plus fermes soutiens du système philosophique de Leibnitz, lorsque celui de Kant vint le bannir des écoles. La nouvelle philosophie n'eut, dans son début, aucun adversaire plus courageux et plus adroit qu'Eberhard. Il publia, de 1787 jusqu'en 1795, un journal uniquement destiné à combattre le Kantisme, et à prouver que son analyse des facultés humaines n'offrait pas des bases plus solides, des résultats plus certains que celle qui avait été ébauchée par Leibnitz et perfectionnée par ses sectateurs. Il s'attacha surtout à contester la nature purement idéale des notions du temps et de l'espace, qui, selon Kant, ne sont que des formes inhérentes à notre faculté d'apercevoir, des conditions auxquelles son activité est subordonnée, sans que les objets concourent en rien à leur génération. Quel que soit le jugement qu'on doive porter sur le succès de ses efforts, toujours est-il remarquable qu'entre tous ses antagonistes, Kant le jugea seul digne d'une réponse directe (*Voy.* KANT). Et l'histoire littéraire n'appellera-t-elle pas l'attention du philosophe sur le spectacle extraordinaire que présente une nation prenant, à des questions de la plus haute métaphysique, un intérêt assez vif pour que plusieurs feuilles périodiques, consacrées uniquement à leur discussion, pussent être accueillies et se soutenir simultanément pendant un assez grand nombre d'années? Soit lassitude, soit dépit de voir un système souvent exposé, dans un langage barbare, qu'il croyait faux et nuisible aux bonnes études, s'emparer de plus en plus des esprits dans toutes les classes lettrées, Eberhard résolut de chercher un délassement utile dans d'autres travaux; et cette détermination enrichit la littérature allemande d'un ouvrage excellent qui remplit une de ses lacunes de la manière la plus heureuse pour la nation, et la plus glorieuse pour son auteur. Six volumes d'un recueil de synonymes, embrassant toutes les parties de la langue allemande, parurent successivement de 1795 jusqu'en 1802, et réunirent tous les suffrages, même ceux des sectateurs de Kant les plus intolérants. S'ils avaient refusé à Eberhard la profondeur et la force de tête dans les discussions métaphysiques, ils furent contraints de reconnaître dans ses synonymes, un littérateur plein de goût, un esprit aussi pénétrant que juste; mais toute la nation admira la sûreté de son coup-d'œil, la finesse de ses aperçus, l'heureux choix et la prodigieuse variété des citations qui appuyent des décisions déjà motivées par toutes les raisons que peut fournir une connais-

sance aprofondie de la langue et de ses meilleurs écrivains. L'ouvrage est précédé d'un discours préliminaire où les limites de toute synonymie dans les mots et les règles qui doivent guider le littérateur dans ce genre de recherches, sont déterminées avec plus de netteté que n'avaient fait jusqu'alors les grammairiens, soit indigènes, soit étrangers. Le lecteur qui ne peut recourir à l'original, trouvera un extrait des idées d'Eberhard, sur cette matière, dans l'introduction intéressante que M. Guizot a placée en tête du *Dictionnaire universel des synonimes de la langue française*, publié en 1809 (2 vol. in-8°., Paris, Maradan). Lorsqu'il eut conduit à une heureuse fin ce long travail sur les synonymies d'une langue qu'il avait tant contribué lui-même à épurer, à polir, à enrichir, Eberhard entreprit de faire la revue de ses richesses, en lui associant le tableau de celles de l'étranger, dans un cours de rhétorique et de poétique joint à la théorie générale des beaux-arts. Cet ouvrage, devenu classique en Allemagne, parut de 1803 à 1805, en 4 volumes, sous le titre de *Manuel d'Aesthetique pour les lecteurs d'un esprit cultivé dans toutes les classes de la société.* Les derniers travaux d'une vie laborieuse, et toute consacrée à la recherche de la vérité, furent un retour vers l'objet de ses premières méditations. La lecture du *Génie du christianisme* l'avait intéressé; mais son illustre auteur n'avait pas présenté la religion chrétienne du côté qu'Eberhard aimait surtout à la considérer, et qui lui semblait le plus propre à lui gagner les esprits éclairés. Il avait déjà développé, dans son *Amyntor*, l'excellence de la morale évangélique et du caractère de son auteur (p. 220-243); mais il pensait à en faire honneur à la nature humaine, au lieu de la dériver d'une source divine. Il voulut prouver, par un long commentaire historico-psychologique sur l'état politique et moral des contemporains du fondateur du christianisme, que cette religion était née du choc, du concours et d'une *fusion*, pour ainsi dire, de la *culture intellectuelle des Grecs avec la culture morale des peuples de l'Asie, des lumières de la Grèce avec l'enthousiasme et la profondeur de sentiment qui caractérisent les orientaux;* idée plus subtile que vraie, et qui disparaît au flambeau d'une saine critique, ainsi que tous les autres vains essais qu'on a tentés de nos jours pour expliquer l'origine de ce législateur sérieux, mesuré et ingénu, dont l'ame fut calme, transparente et profonde comme l'éther, et qui ne ressemble à aucun des grands hommes dont l'histoire nous a transmis l'image. Dans l'introduction à son ouvrage sur l'*esprit du Christianisme primitif* (Halle, 1807 - 1808, en 3 vol., in-8°.), Eberhard s'épuise en conjectures sur les causes qui, en peu d'années, ont fait passer la nation française d'une admiration sans réserve pour la spirituelle frivolité de Voltaire à un goût bien prononcé pour les beautés sombres et austères des écrits de M. Châteaubriand. Ses raisonnements là dessus portent presque tous à faux, et ne sont guères propres à faire espérer qu'il ait rencontré juste dans l'explication d'un phénomène qui date de près de deux mille ans, tandis qu'il se trompe si grossièrement sur ce qui est arrivé de son temps et presque sous ses yeux. Le caractère d'Eberhard a été peint en peu de mots par un de ses collègues. « La douceur, dit-il, la bonté en formaient le fonds. Ses mœurs étaient simples, son esprit indulgent, sa probité sé-

vère. Il n'eut jamais d'ennemis et ne sut point haïr. Il était ami sûr et constant. Lorsqu'il apprit le 6 janvier 1786 la mort de Moses Mendelssohn, il était au moment de commencer une leçon académique; vainement s'efforça-t-il d'articuler, les sanglots étouffaient sa voix, et il fut obligé de quitter l'auditoire. Sa mort fut conforme à sa vie. La veille encore, le 6 janvier 1809, jouissant en apparence d'une bonne santé, il avait fait un souper frugal avec sa digne épouse (née Conrad), et avec un médecin français de ses amis qu'il logeait dans sa maison. La conversation avait été fort animée et avait roulé sur quelques points de la philosophie de Leibnitz. On se sépara à l'heure ordinaire; vers minuit, on crut l'entendre respirer avec beaucoup de difficulté; sa femme et son ami accourent; il tourne vers eux ses yeux mourants, les salue tendrement de la main, et expire. Dans cet instant où tous les masques tombent, il n'en eut point à quitter. Les mêmes sentiments qui avaient fait le charme de sa vie, en adoucirent les derniers moments. » Son nom, ses écrits, ne mourront qu'avec la littérature, dont ils sont un des plus beaux ornements. Son style, formé sur les meilleurs modèles de l'antiquité et des temps modernes, est cependant singulièrement approprié au génie de la langue allemande. Clair sans jamais être fade, élégant sans recherche, il offre cet heureux mélange de la raison et de l'imagination, du sentiment et de la pensée, qu'il avait recommandé lui-même, dans un de ses premiers écrits, comme le régime le plus salutaire à l'âme, et comme le guide le plus sûr dans le chemin de la vérité. Ses connaissances étaient très variées; il possédait bien les langues savantes, la plupart des langues modernes, et parlait le français avec une pureté rare dans un étranger. Il était bon musicien. On trouve un article instructif de lui sur la *mesure* dans les suppléments au dictionnaire de Sulzer. Il était membre de l'académie royale de Berlin, et avait en 1805 obtenu le titre de conseiller intime de S. M. Prussienne. En 1808 la faculté théologique de Halle lui présenta un diplôme de docteur en théologie, en citant comme motif de cet honneur ses ouvrages sur le salut des payens et sur l'esprit du christianisme, ouvrages qui, il y a trente à quarante ans, lui auraient donné l'exclusion de toutes les facultés de théologie, s'il avait désiré d'y être admis. Il est mort sans laisser de postérité. Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup-d'œil rapide sur les plus importants de ses nombreux écrits, en suivant l'ordre chronologique; ils ont tous été publiés en allemand. I. *Nouvelle apologie pour Socrate*, ou *Examen de la doctrine touchant le salut des Payens*, par M. J. A. E., à Amsterdam, 1773, in-8°. C'est le titre de la traduction française (par Dumas), de l'ouvrage que nous avons fait connaître, et qui parut pour la première fois à Berlin en 1772, in-8°. Le second volume fut imprimé en 1778. II. *Théorie de la faculté de penser et de celle de sentir*, mémoire couronné en 1776, ibid., in-8°.; III. *Morale de la raison*, ibid., 1781, in-8°.; IV. *Préparation à la théologie naturelle*, Halle, 1781, in-8°.; V. *Aniyntor, histoire en forme de lettres*, Berlin, 1782, in-8°. Ce roman qui sert d'enveloppe à une suite de réflexions sur l'excellence de l'évangile, devait, dans l'intention d'Eberhard qui se flattait toujours d'obtenir de l'avancement dans le ministère de l'église à Berlin, effacer l'impression

défavorable que son apologie de Socrate avait laissée dans l'esprit de ses supérieurs. VI. *Théorie des belles-lettres et des beaux-arts*, Halle, 1783, in-8°.; VII. *Mélanges*, 1 vol., ibid., 1784, in-8°., 2 vol., 1788, in-8°.; VIII. *Histoire générale de la Philosophie*, ibid., 1787, in-8°., 2e. édit., augm., 1796, IX. *Magazin philosophique*. (Ouvrage périodique ainsi que le n°. X, l'un et l'autre principalement consacrés à servir de dépôt aux écrits polémiques des adversaires de la philosophie de Kant), 4 vol. (1788-1791), chacun de quatre parties, in-8°.; X. *Archives de la philosophie*, Berlin, 1792-1795, in-8°., 2 vol., chacun de quatre cahiers. XI. *Sur les formes de gouvernement et leur amélioration*, Berlin, 1793 et 94, deux parties, in-8°., XII. *Esquisse de métaphysique*, Halle; 1794, in-8°.; XIII. *Essai d'un Dictionnaire universel des synonymes de la langue allemande*, Halle, 1795-1802, 6 vol., in-8°.; XIV. *Sur le Dieu de M. le professeur Fichte et sur l'idole de ses adversaires*, Halle, 1799, in-8°.; XV. *Essai d'un éclaircissement sur l'état de la question dans la dispute entre M. Fichte et ses antagonistes*, ibid., in-8°. Ces deux écrits sont une apologie d'un philosophe dont il ne goûtait pas le système, mais qu'il crut devoir défendre, lorsqu'on lui eut intenté une accusation d'athéisme, pour avoir dit que Dieu ne différait pas de l'ordre moral établi dans l'univers, et que ces deux termes étaient synonymes. XVI. *L'Esprit du Christianisme primitif*, 3 vol., in-8°., Halle, 1807, 1808. Il y a de plus un grand nombre d'articles de lui dans presque tous les journaux littéraires d'Allemagne, qui parurent de son temps, surtout dans la Bibliothèque universelle allemande de son ami M. Fr. Nicolaï. On peut en voir le détail dans Meusel et dans la Notice que ce même M. Nicolaï a publiée en mémoire de son ami sous le titre de : *Gedæchtnisschrift auf Johann August Eberhard*, Berlin, 1810, in-8°., ornée de son portrait gravé par Chodowiecki, qui se trouve aussi en tête du 37e. vol. de la *Bibliothèque universelle allemande*. St—r.

EBERLIN (Daniel), aventurier allemand, était né à Nuremberg. Il fut dans sa jeunesse capitaine dans un régiment que le pape envoya en Morée contre les Turks. La campagne finie, il revint dans sa ville natale, et y exerça les fonctions de bibliothécaire. Son humeur inconstante l'entraîna à Cassel, où son talent pour la musique le fit choisir pour maître de chapelle de la cour. Il quitta en 1676 cette ville pour Eisenach, où il fut gouverneur des pages, maître de chapelle, secrétaire intime, inspecteur général de la monnaie, administrateur d'un district. Ennuyé de ce séjour, il alla s'établir banquier à Hambourg et à Altona; mais au bout de quelque temps il revint à Cassel, et y mourut capitaine des milices. Ses trios de violon, imprimés à Nuremberg en 1675, prouvent qu'il était d'une grande force sur cet instrument, et très habile dans le contre-point. E—s.

EBERSPERGER (Jean-George), habile artiste et graveur en géographie à Nuremberg, capitaine de la bourgeoisie de la même ville, naquit à Lichtenau en 1695. Après avoir appris la gravure à Nuremberg, et avoir fait quelques voyages pour se perfectionner dans cet art, il fut mis à la tête de la fabrique de cartes de géographie établie à Nuremberg par J. B. Homann en 1702. Jean-Christophe Homann, fils de ce dernier,

étant mort sans enfants en 1730 laissa cet établissement à Jean-Michel Franz et à Ebersperger ; celui-ci continua de le diriger avec succès sous le nom d'héritiers Homann. Ebersperger avait des connaissances étendues en architecture, et un talent particulier pour la mécanique, et il a perfectionné plusieurs machines et instruments pour graver en fabrique. Il mourut à Nuremberg le 11 août 1760.

C. M. P.

EBERT (Jacques), hébraïsant allemand, et professeur de théologie à l'université de Francfort sur l'Oder, dont il fut même recteur pendant les années 1584, 1593 et 1603, naquit, en 1549, à Sprottau en Silésie, et mourut le 5 avril 1614. Ebert acquit une rare habileté en hébreu, et composa même des vers dans cette langue. Voici les titres de ses ouvrages : I. *Historia juramentorum*, Francfort, 1588, in-8°.; II. *Institutio intellectûs cum elegantiâ*, ibid., 1597 ; III. *Electa hebræa* 750 *à libro Rabbinico Mihchar Happheninim, sive selectarum gemmarum excerpta, et lat. translata; notis verò illustrata a Theod. Ebert*, ibid. 1630, in-12; IV. quelques quatrains en vers hébreux, qui se trouvent à la suite des *Poëmata hebraïca*, de Th. Ebert.

J—n.

EBERT (Théodore), fils du précédent, se livra comme son père à l'étude de la langue hébraïque, et la professa dans la même université, dont il fut deux fois recteur, en 1618 et 1627. Ses ouvrages, assez recherchés de son temps, sont presque oubliés aujourd'hui. Nous citerons seulement les suivants : I. des *Dissertations* touchant la logique, la rhétorique, la physique et l'éthique, écrites en latin, Francfort, 1613, in-4°.; II. *Vita Christi tribus decariis rhythmorum quadratorum hebraïcorum*, ibid., 1615, in-4°.; III. *Animadversionum psalticarum centuria*, ibid., 1619, in-4°.; IV. *Manuductionis aphroristicæ ad discursum artium sectiones XVI*, ibid., 1620, in-4°., V. *Chronologia præcipuorum linguæ sanctæ doctorum ab O. C. ad suam usque ætatem*, ibid., 1620, in-4°.; VI. *Eulogia jurisconsult. et politic. qui linguam hebraïcam et reliquas orientales excoluerunt*, ibid, 1628 : cet ouvrage contient cent éloges ; VII. *Poëmata hebraïca*, Leipzig, 1628, in-8°.; VIII. *Juvenilia philosophia ;* IX. *Speculum morale*, in-4°. Théodore Ebert mourut en 1630. J—n.

EBERT (Jean-Gaspar), savant philologue et bibliographe silésien, fit une étude particulière de l'histoire littéraire de sa patrie, et tâcha de l'illustrer par les ouvrages suivants : I. *Peplum bonorum ingeniorum Goldbergensium*, OEls, 1704, in-8°., contenant le précis de la vie de cent écrivains ou littérateurs de la ville de Goldberg, la plupart fort obscurs, un distique latin en l'honneur de chacun, et un pareil hommage à cent autres savants illustres du même genre, qui, sans être natifs de Goldberg, y ont passé une partie de leur vie ; II. *Das eroffnete cabinet des gelehrten Frauenzimmers*, c'est-à-dire, *Galerie des femmes savantes*, Leipzig, 1706, in-8°., ouvrage plus détaillé, plus exact et mieux écrit que celui que Paullin avait publié sur le même sujet ; il est par ordre alphabétique, et ne comprend guère que les savantes allemandes; III. *Leorinum eruditum in quo viri quos protulit Leoberga Silesiorum scriptis et eruditione celebres brevitèr delineantur*, Breslau, 1714, 1717, in-4°.; c'est le portrait de cent personnes nées à Löwenberg;

en Silésie. IV. *Cervimontium litteratum*, Breslau, 1726, in-8°., contenant les éloges de cent littérateurs de Hirschberg, avec des distiques, etc. L'auteur y fait de grandes recherches sur les ouvrages inédits et sur la distinction des noms homonymes de beaucoup d'auteurs peu ou point connus. Cet ouvrage, de même que le *Peplum Goldbergensium*, porte sur le titre *Centuria prima*. L'auteur, accoutumé à compter les beaux esprits par centaines, espérait donner une deuxième centurie de chacun, mais ce projet est demeuré sans exécution. On sent bien, à cette fécondité, qu'il ne faut pas s'en rapporter aveuglément à ses éloges. — Adam Ebert, né en 1686 à Francfort-sur-l'Oder, y fut professeur en droit; mais s'appliqua par goût à l'étude des langues étrangères, voyagea dans le midi de l'Europe, et en rapporta les meilleurs livres, dont il voulait enrichir sa patrie par des traductions. C'était un esprit original. Après avoir visité les différentes universités d'Espagne, et fait connaissance avec les plus beaux esprits qui y étaient alors, il trouva plaisant de faire courir le bruit de sa mort, et de recueillir les oraisons funèbres et pièces de vers faites sur son trépas. Il laissa cette curieuse collection à l'université de Francfort, avec d'autres manuscrits. Il mourut dans sa patrie, sans avoir été marié, le 24 mars 1735. Le seul de ses ouvrages qui ait conservé quelque importance est la relation de son *Voyage par l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, en France, en Espagne et en Italie*. Il la publia en allemand, sous le nom d'Aulus Apronius, Villefranche (Francfort s. O.), 1723, in-8°., ibid., 1724, édition augmentée. — David-Frédéric Ebert, bibliothécaire et professeur de langues orientales au gymnase académique de Stettin, né à Colberg en 1740, mort le 15 mars 1789, a publié : I. *Historia bibliothecæ templi collegiati B. Mariæ dicati*, Stettin, 1784, in-fol.; II. *Notice chronologique et biographique des recteurs de l'école du grand conseil à Colberg, depuis 1548 jusqu'à présent*, insérée dans les *Archives poméraniennes*, N°. 2, 1783 (en allemand). C.M.P.

EBERT (Jean-Arnold), né à Hambourg, en 1723, est surtout connu par le mérite de ses traductions, et par son talent pour conserver la couleur originale des ouvrages qu'il a traduits en allemand. Il étudia d'abord à Leipzig, fut nommé, en 1748, conseiller de cour à Brunswick, et gagna l'amitié du duc, qui le nomma chanoine de St.-Cyriac. Il occupa pendant long-temps une chaire de professeur à l'institut du Carolineum à Brunswick, et enseigna publiquement la langue anglaise dans laquelle il était très versé. Il a donné une traduction des *Nuits d'Young*, qui est extrêmement estimée et aussi remarquable par sa fidélité que par son éloquence. Elle est accompagnée de notes très considérables, Leipzig, 1790-93, 5 vol. in-8°. Il a aussi écrit et publié une traduction de la tragédie de *Léonidas*, de Glover, Hambourg, 1778, in-8°. Il a composé aussi, en allemand, quelques épîtres et quelques morceaux de poésies lyriques. Son épître à Conrad Arnold Schmidt est son ouvrage poétique le plus estimé; il a été imprimé séparément, Brunswick, 1772, in-8°. On trouve dans le recueil de poésies lyriques de Ramler quelques-unes des meilleures pièces d'Ebert. On a de lui deux volumes de poésies impri-

més à Hambourg, en 1789 et 1793, in-8°. Il mourut à Brunswick, le 19 mars, 1795, âgé de 72 ans. G—T.

EBERT (Jean-Jacques), mathématicien et philosophe, né à Breslau en 1737, fut lié dans sa jeunesse avec Gellert et Ernesti. En 1764, il voyagea en Allemagne et en Italie, devint gouverneur du fils du ministre d'état Teplof à St.-Pétersbourg, puis en 1769 vint occuper la chaire de professeur de mathématiques à Wittemberg. Il s'acquit une grande réputation par la manière dont il enseigna cette science ainsi que la philosophie, et rendit de grands services à plusieurs familles par la surveillance qu'il exerça sur les élèves confiés à ses soins. Quoique d'une santé très délicate, sa modération et sa tempérance le firent vivre jusqu'à un âge très avancé; son caractère égal, sa gaîté, sa modestie, sa bonté, lui gagnèrent l'amitié de ses contemporains. Il mourut le 18 mars 1805. Ses ouvrages, consacrés particulièrement à l'instruction de la jeunesse, et tous écrits en allemand, se font remarquer par leur profondeur et leur clarté; on y reconnaît la touche d'un homme dont le goût a été épuré et ennobli par l'étude des belles-lettres. Ils donnent en même temps une preuve incontestable de l'activité de leur auteur, qui n'avait guères, pour les composer, que le temps qu'il dérobait à son sommeil, parce que ses journées étaient remplies par les visites nombreuses qu'il recevait et par ses occupations habituelles. Ses principaux écrits sont : I. *Leçons de philosophie et de mathématiques pour les hautes classes*, Francfort et Leipzig, 1775, in-8°., 4e. édition, 1790; II. *Abrégé des principes de logique*, 5e. édition, Francfort et Leipzig, 1790; III. *Abrégé des principes de physique*, Leipzig, 1775, 4e. édition, 1803; IV. *Leçons de physique pour la jeunesse*, Leipzig, 1776-78, 3 vol. in-8°., 1795-96, ibid.; V. *Éléments des principales parties de la philosophie pratique*, Leipzig, 1784, in-8°.; VI. *Entretiens sur les principales merveilles de la nature*, 1er. volume, Leipzig, 1804, in-8°. VII. *Loisirs d'un père consacrés à l'instruction de sa fille*, Leipzig, 1795, in 8°.; VIII. *Journal pour l'instruction des jeunes dames*, avec figures, de 1794 à 1801. Ces deux livres eurent le plus grand succès. Ebert a aussi publié les *Nouvelles littéraires de Wittemberg*, pour les écrits nouveaux, de 1778 à 1785; et de 1801 à 1804. La Nouvelle feuille hebdomadaire de Wittemberg dirigée auparavant par S. C. Titius. Il a encore donné des *éditions* de plusieurs livres, et l'*extrait* de l'introduction complète à l'algèbre par Euler, avec des éclaircissements et des additions, Francfort, 1789. E—s.

EBION. Comme le nom d'*Ebion* veut dire en hébreu, pauvre et misérable, Eusèbe et plusieurs autres ont cru qu'Ebion n'avait pas existé, et que les Ebionites n'ont été ainsi nommés, que parce qu'ils faisaient parade de leur misère et avaient des sentiments vils sur la personne de J.-C. Il paraît cependant beaucoup plus certain qu'Ebion a été un personnage réel, dont le nom a donné lieu à plusieurs allusions peu honorables pour ses sectateurs. Disciple de Cérinthe, Ebion propagea et amplifia les erreurs de ce célèbre hérésiarque. Il prêcha en Asie, même à Rome, et infecta aussi de ses opinions l'île de Chypre. Attachés aux observances du judaïsme, les ébionites se baignaient fréquemment, ne se laissaient toucher par personne, et se livraient à mille pra-

tiques superstitieuses. Ils niaient la divinité de J.-C., attribuant de faux écrits aux Apôtres, entre autres à S. Matthieu et à S. Jean; ayant composé eux-mêmes de faux actes des Apôtres, où ils mêlaient quantité de fables. Le respect que leur avait inspiré S. Jacques-le-Mineur, évêque de Jérusalem, les avait portés d'abord à vanter la virginité; mais depuis, ils dédaignèrent cette vertu, et se laissèrent aller aux plus infâmes débauches. C'est contre ces hérétiques et contre Cérinthe leur premier maître, que S. Jean, de retour de Pathmos, composa son admirable évangile. C—T.

EBKO, ECCO, ou plutôt EYKE DE REPKOW, dynaste saxon du pays d'Anhalt, vivait dans la première moitié du 13e. siècle. Les années de sa naissance et de sa mort sont inconnues; on croit qu'il a été membre du tribunal impérial en Saxe, qui était présidé par un comte Hoyer de Falckenstein. A cette époque l'étude du droit romain se répandit en Allemagne, les empereurs favorisèrent l'introduction de ce droit; ils voyaient avec plaisir que les jeunes gens fréquentassent les écoles de Bologne, d'où ils rapportèrent des principes favorables à la puissance absolue qui était l'objet de l'ambition de ces princes. Les patriotes commencèrent à craindre que cette nouvelle jurisprudence n'allât remplacer les lois nationales qui contenaient les principes de la liberté germanique, mais qui jusqu'alors ne s'étaient conservées que par l'usage et la tradition. Les diverses races dont se composait la population de l'Allemagne s'étaient unanimement fondues en deux peuples principaux, ayant chacun sa législation particulière; les peuples du nord de l'Allemagne régis par le droit saxon, et ceux du midi qui vivaient sous les lois Souabes. Le seigneur de Repkow conçut l'idée de préserver de l'oubli les coutumes saxones. Il en fit un recueil qu'il appela *Sachsenspiegel* (Miroir des Saxons). Un décret du pape Innocent III, qui y est cité, prouve que le recueil fut fait après l'année 1215; aucun fait n'indique une date postérieure. On croit communément qu'Ebko de Repkow rédigea d'abord sa collection en latin, et qu'à la sollicitation du comte de Falckenstein, il la traduisit ensuite en allemand: cette opinion se fonde sur une préface en vers, qui se trouve à la tête du texte allemand que nous possédons; mais il n'est pas prouvé que ce morceau soit de lui. Ce qui est certain c'est que l'original latin, s'il a existé, s'est perdu; et que le texte allemand a été par la suite traduit tant en latin qu'en allemand moderne. Le Code des Saxons, rédigé par Repkow, est un monument précieux pour l'histoire du moyen âge; non seulement il fut introduit dans tout le nord de l'Allemagne, mais plusieurs nations de race Slave, telles que les Lusaciens, les Bohémiens et les Polonais, l'adoptèrent; il a été le modèle des autres recueils du même genre qui ont été faits en Allemagne, nommément du Schwabenspiegel, ou droit Souabe, sous l'empire duquel le midi de l'Allemagne a long-temps vécu. La cour de Rome a plusieurs fois manifesté son mécontentement du travail de Repkow, parce que ce jurisconsulte a inséré dans son recueil diverses coutumes contraires aux prétentions des papes. Grégoire XI et ensuite le concile de Bâle ont signalé quelques-uns de ces articles, que les canonistes appellent *articuli reprobati*: le *Sachsenspiegel* a été imprimé plus de vingt fois; la plus ancienne édition connue est celle de

Bâle, de 1474; le titre dit que le texte dont on s'est servi a été revu par feu l'évêque de Neubourg. L'édition la plus complète et la plus authentique a été donnée par Gærtner à Leipzig en 1732 en 1 vol. in-fol. Le seigneur de Repkow est aussi l'auteur du *Droit féodal saxon*, dont un manuscrit conservé à la bibliothèque de Leipzig, a été publié par Schilter (Strasbourg, 1696), ainsi que d'une petite chronique qui va depuis le commencement du monde jusqu'à l'empereur Guillaume de Hollande. Ce dernier ouvrage ne nous est parvenu que dans une traduction allemande. S—L.

EBN. *Voy.* IBN.

EBNER (ERASME), naquit à Nuremberg en 1511. Melanchthon, ami de son père, le mena aux diètes de Spire et d'Augsbourg, en 1529 et 1530, et par ses entretiens développa en lui le goût des belles-lettres. Ebner au retour de ses voyages en France et en Italie, devint sénateur de Nuremberg. Il représenta cette ville à la convention de Smalkalde, et lui forma une bibliothèque publique, avec les livres retirés des couvents supprimés. Il servit utilement sa patrie et la cause des réformés, tant dans les diètes d'empire et celles de cercles, que dans les conférences relatives à la religion. Il consentit, en 1554, à entrer au service de Philippe II roi d'Espagne; mais, en 1569, il fut nommé conseiller aulique du duc Jules de Brunswick, par le père duquel il avait précédemment été employé. Il chercha vainement à se retirer pour se livrer entièrement à l'étude; il fut obligé de rester à la cour, et mourut en 1577. On lui doit la fondation de l'université de Helmstædt, et une découverte précieuse en minéralogie qu'il fit dans le Hartz en 1553; c'est que la cadmie mêlée avec le cuivre donnait du laiton; jusqu'alors on la jetait comme une scorie inutile. On trouve des épigrammes latines d'Ebner parmi celles de Melanchthon. E—S.

EBNER (JEAN-PAUL), surnommé d'*Eschenbach*, né à Nuremberg le 13 juillet 1611, étudia la jurisprudence à Tubinge, et accompagna, en qualité de secrétaire, dans diverses légations en Italie, le comte de Windischgrætz, envoyé impérial. De retour dans sa ville natale, il fut nommé sénateur et curateur de l'université d'Altorff. Il mourut le 14 juillet 1691. Dans ses voyages il recueillit un cabinet de médailles antiques, qui a été un des premiers qu'on ait formés en Allemagne. Il a aussi laissé divers ouvrages écrits en latin, tels que *Zelus Galliæ; Cenotaphium legionis franconicæ pedestris; Sol Tirolis oriens et occidens, etc.* S—L.

EBOLI (ANNE DE MENDOZA, princesse DE), épouse de Ruis-de-Gomez de Silva, favori de Philippe II, inspira, en 1570, à ce monarque une passion violente. Son mari était trop bon courtisan pour mettre obstacle aux inclinations de son souverain. Cette belle épouse influa sur les affaires politiques. Antoine Perez, secrétaire d'état, fut en même temps le rival et le confident du roi; Philippe dans la suite découvrit le mystère, et voulut envelopper dans la même vengeance une maîtresse infidelle et un ami ingrat. Perez n'évita l'échafaud qu'en se sauvant en France, et la princesse d'Eboli perdit sa liberté. B—P.

EBROIN, maire du palais sous *Clotaire III* et *Thierri Ier.*, fameux dans nos annales par son atrocité. L'illustre *Bathilde* lui en imposa quelque temps par l'ascendant de ses rares qualités; mais le ministre hypocrite et ambitieux sut bientôt se débarrasser d'une surveillante trop vertueuse

pour n'être pas incommode à un méchant. Devenu maître de tout par la retraite de cette reine, il parut ce qu'il était, un guerrier violent, un ministre perfide, un despote cruel, un ravisseur avide et insatiable, le persécuteur de tous les gens de bien et l'effroi de son maître. Après la mort de *Clotaire*, il mit *Thierri* sur le trône; mais la haine qu'on avait pour le ministre rejaillit sur le roi. On donna la couronne à *Childéric II*, et *Ebroin* fut rasé et confiné dans le monastère de Luxeuil. Echappé de sa prison à la mort de *Childeric*, il forme un parti, fait assassiner *Leudesic*, que *Thierri* remonté sur le trône avait créé maire du palais; il a l'audace de supposer un fils à *Clotaire III*, qu'il fait couronner sous le nom de *Clovis III*, ravage, pille et saccage les provinces qui refusent de reconnaître ce fantôme de monarque, force le faible *Thierri* à lui remettre la charge de maire du palais, et exerce mille cruautés sur ses ennemis. Les Neustriens, accablés de son joug affreux, désertaient leur pays; l'Aquitaine se détacha de la France; l'Austrasie refusa de le reconnaître, et se nomma deux maires du palais, qu'il eut le bonheur de vaincre à la bataille de Leucofao. Enfin un seigneur nommé *Hermanfroi*, qu'il menaçait de la mort, après l'avoir dépouillé de ses biens, le tua en 681. Cet homme était très habile dans l'art de nuire. On ne peut lui refuser une activité redoutable, une valeur toujours funeste, et le secret de faire tomber ses ennemis dans les piéges qu'il leur tendait. S'il eut *S.-Ouen* pour ami, il persécuta d'autres saints. *Voy.* Léger. (S.)

T—D.

EBULO (Pierre d'), poète latin et chroniqueur sicilien de la fin du 12e. siècle, nous a laissé, en assez mauvais vers latins, une relation des affaires de cette île sous Tancrède et l'empereur Henri VI. Cette pièce, curieuse pour l'histoire de ce temps, était restée inédite jusqu'en 1746, que Samuel Engel, bailli d'Echalens, la publia avec de savantes notes critiques et historiques, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Berne, sous ce titre: *Petri d'Ebulo, carmen de motibus siculis*, Bâle, 1746, in-8°., fig.

C. M. P.

ECCARD (J. G.). *Voy.* Eckhart.

ECCELIN de ROMANO. *Voyez* Romano.

ECCHELLENSIS. *Voyez* Echellensis.

ECCLES (Ambroise), critique irlandais, élevé au collège de Dublin, se distingua parmi les commentateurs de Shakespeare par son goût et son savoir. Il ne se proposait pas moins que de transposer en plusieurs endroits les scènes des pièces de Shakespeare de l'ordre dans lequel les avaient transmises ses prédécesseurs; mais il a justifié la hardiesse de cette entreprise par le succès qui a couronné son travail. Il donna successivement, sous le voile de l'anonyme, des éditions du *Roi Lear* et de *Cymbeline*, 1795, et du *Marchand de Venise*, 1805. Il a consacré un volume séparé à chacune de ses pièces, qui est accompagné des notes et des éclaircissements des autres commentateurs, des remarques d'Eccles, d'essais critiques et historiques par divers auteurs, etc.; la mort interrompit ses travaux à Cronroe, en Irlande, en 1808.

X—s.

ECCO de REPGOW. *Voy.* Ebko.

ECDICE, père, selon Sozomène, de l'empereur Avitus, qui, pour se consoler de la perte de cette dignité, se fit évêque, était un seigneur gaulois originaire de Nîmes, et résidait près de cette ville au commencement

du 5e. siècle. Il n'est connu que par une action horrible. Edobic, autre seigneur gaulois, menant un secours à Constantin, l'un des tyrans des Gaules enfermé dans Arles, est défait par Constance, général de l'empereur Honorius. Le vaincu cherche un asile chez *Ecdice;* mais la crainte du ressentiment du vainqueur, ou l'espoir d'une récompense, l'emportant sur les droits de l'hospitalité ou de l'amitié, Ecdice fait couper la tête au malheureux Edobic, et court l'offrir à Constance. Ce guerrier indigné le chassa de sa présence. V.S—r.

ECDICE, ECDICIUS ou HECDICIUS (1), fils de l'empereur Avitus, et frère de Papianille, femme de Sidoine Apollinaire, commandait la cavalerie dans les Gaules, sous l'empire d'Anthemius. Il défendit, en 471, la ville de Clermont contre les Goths, et les obligea d'en lever le siége. Sidoine (Epist., lib. III) rapporte qu'Ecdice traversa le camp des Goths en plein jour, suivi de dix-huit soldats, et rentra dans la ville avec sa petite troupe, après avoir tué ou blessé tous ceux qui avaient voulu s'opposer à sa retraite. Il fut nommé patrice par l'empereur Julius Nepos; et Sidoine observe qu'il reçut ce titre tôt pour son âge, mais tard pour les services qu'il avait rendus. Pendant une famine qui désola les Gaules, Ecdice fit loger et nourrir à ses frais plus de quatre mille personnes. Grégoire de Tours (Hist., lib. II.) rapporte qu'une voix fut entendue, qui assura à Ecdice la protection du ciel en récompense de sa charité; et l'abbé de Marolles s'étonne que, d'après ce miracle, il n'ait pas été mis au rang des saints. Ecdice se retira à Rome près de l'empereur Népos, et l'histoire ne fait plus mention de lui depuis cette époque. M. Teillard de Beauvesein lut à l'académie de Clermont, en 1760, un mémoire sur la vie d'Ecdice, et on en trouve l'extrait dans le Mercure d'avril de l'année suivante.

W—s.

ECHARD (Jacques), né à Rouen le 22 septembre 1644, entra en 1660 dans l'ordre de S. Dominique à Paris, et mourut le 15 mars 1724. On a de lui: I. *S. Thomæ Summa suo autori vindicata, sive de V. F. Vincentii bellovacensis scriptis dissertatio, in quâ quid de speculo morali sentiendum aperitur*, 1708, in-8°.; II. *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti*, 1719-1721, 2 vol. in-fol. Le P. Quetif, qui avait commencé cet ouvrage, étant mort en 1698, ne laissa que huit cents articles et des matériaux. Echard profita de ce travail et de la *Bibliotheca Belgo-dominicana* de Guilbert de Lahaye, qui était manuscrite, et dont il ne fit presque que changer le style. Echard s'occupa sans relâche de son objet, et avait fait de son côté des recherches nombreuses. Les écrivains sont rangés par ordre chronologique dans cet ouvrage, qui vient jusqu'en 1720. Les écrivains étrangers à l'ordre, et qu'on lui donnait, sont rejetés à la fin de chaque siècle; à la suite de l'ouvrage on trouve *Sacrum Gynæceum dominicanum, seu sorores ordinis prædicatorum quæ scriptis claruerunt.* Le second volume est terminé par des tables par noms, prénoms, et pays des auteurs, et enfin par une ample table des matières, suivie d'un supplément. J. Et. Kappius, dans les *Acta eruditorum* de 1720, pages 153 et 441, et dans ceux de 1722, pag. 474, a relevé quelques erreurs d'Echard. Dom Liron, dans les *Singularités historiques*, tome III, page

(1) C'est par faute d'impression que, dans cette Biographie, article Avitus, on lui a donné le nom d'*Ecdicius*.

369, indique quelques omissions; mais cette Bibliothèque n'en est pas moins estimée. Prosper Marchand dit qu'elle est excellente en son genre, et qu'on ne la pourrait assez louer. Il ajoute ailleurs que l'ouvrage est plein de recherches curieuses et intéressantes. David Clément met Echard au-dessus d'Antonio, pour l'exactitude et la solidité. Lenglet Dufresnoy dit que l'ouvrage est bien fait, estimé des connaisseurs, mais cependant peu lu et peu recherché; et ce jugement est très judicieux. III. *Lettre à M. l'abbé Leclerc*, imprimée dans les *Nouveaux mémoires*, etc., de D'Artigny, tome V. Echard y défend l'opinion qu'il avait émise dans l'ouvrage précédent, tome second, page 341, relativement à Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, qu'il soutient ne pas avoir été de l'ordre des Frères prêcheurs. A. B—T.

ECHARD (Laurent), historien anglais, né en 1671, à Barsham, près de Beccles, dans le comté de Suffolk, était fils d'un ecclésiastique, et proche parent de Jean Eachard (*V.* Eachard). Après avoir achevé ses études à Cambridge, il entra aussi dans les ordres. Il publia, en 1699, in-8°., *Histoire romaine, depuis la fondation de Rome, jusqu'à l'établissement de l'empire par Auguste.* Il continua ensuite cette histoire jusqu'à Constantin; l'ouvrage entier a été réimprimé en 1707, en 3 ou 5 vol. in-8°., et est assez estimé. Daniel de la Roque et Guyot Desfontaines en ont donné une traduction française, 1728 et 1729, en 16 vol. in-12, y compris la continuation (par l'abbé Guyon), jusqu'à la prise de Constantinople, qui parut en dix volumes in-12, en 1756. Son *Histoire générale ecclésiastique, depuis la naissance du Christ, jusqu'à l'établissement du christianisme sous Constantin*, publiée en 1702, in-folio, fut très bien accueillie des protestants, et fut imprimée pour la sixième fois en 1712, en 2 vol. in-fol. Cet ouvrage valut quelques bénéfices à son auteur, mais il a été bien surpassé par celui de Mosheim, sur le même sujet. En 1707, Echard publia son *Histoire d'Angleterre, depuis l'invasion de Jules-César, jusqu'à la fin du règne de Jacques Ier.*, en un vol. in-fol., qui fut suivi, en 1718, de deux autres volumes qui portent cette histoire jusqu'à la révolution. Cet ouvrage jouit long-temps d'une grande réputation; il est écrit avec méthode et avec clarté, mais non sans quelques fausses interprétations dictées par l'esprit de parti, et qui attirèrent à l'auteur de sèvères censures de la part de J. Oldmixion et du docteur Edm. Calamy. On ne lit plus guère aujourd'hui cette histoire d'Angleterre, que devait aisément faire oublier l'ouvrage bien supérieur de Hume. On a aussi de L. Echard une Histoire de la révolution de Guillaume III, en un vol. in-8°., des traductions, en assez mauvais style, de quelques comédies de Plaute et de Térence; un Recueil de *Maximes et Discours moraux et théologiques*, tirés des ouvrages de l'archevêque Tillotson, 1719, in-8°.; et un Dictionnaire géographique, intitulé : *L'Interprète du Gazettier ou du Nouvelliste*, qui est aujourd'hui le plus connu de ses ouvrages : il a eu beaucoup d'éditions, et paraît avoir été le premier recueil complet qui ait paru en ce genre. Il a été traduit, ou plutôt imité en français, sous le nom de Vosgien (*V.* Ladvocat). Echard, depuis long-temps valétudinaire, allait prendre les eaux de Scarborough, dans l'espérance de se rétablir, lorsqu'il mourut dans sa voiture, le 16 août 1730. X—s.

ECHELIUS. *V.* Eichel.

ECHELLENSIS (Abraham), savant maronite, natif d'Eckel, ainsi que l'indique le surnom sous lequel il est connu, vint étudier à Rome, y prit les degrés de docteur en théologie et en philosophie, y professa le syriaque et l'arabe, sa langue naturelle, et vint à Paris vers 1630, appelé par le roi pour concourir à l'édition de la Polyglotte de Le Jai. Il retourna à Rome en 1642, revint à Paris en 1645, et alla enfin s'établir à Rome avant 1653. Il paraît que ses démêlés avec de Flavigny, Gabriel Sionita et quelques autres hébraïsants, le portèrent à retourner en Italie. Il y mourut en 1664, dans un âge très avancé. Cet habile orientaliste prend dans ses ouvrages les titres de professeur de langues orientales, professeur d'arabe et de syriaque, quelquefois d'arabe seulement, et celui de secrétaire interprète du roi pour les mêmes langues; mais nous ignorons à quelle époque précise il les obtint. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Linguæ syriacæ sive chaldaicæ perbrevis institutio*, Rome, 1628, in-24; II. *Synopsis propositorum sapientiæ arabum inscripta speculum mundum repræsentans, ex arabico sermone latini juris facta*, Paris, 1641, in-4°. Cet ouvrage est l'abrégé d'un plus grand, intitulé : *Présent du sultan;* mais Echellensis n'en nomme point l'auteur. Le bibliographe Hadji Khalfa parle d'un abrégé de philosophie intitulé : *Speculum mundi*, écrit en persan, et qu'il attribue au cadi Mir Hossein Almehédévy; peut-être est-ce la version arabe de cet abrégé qu'Echellensis a traduit. Au surplus, Henri Opitz a redonné à Iéna, en 1672, in-4°., le commencement de cet ouvrage. III. *S.-Antonii magni epistolæ viginti*, Paris, 1641, in-8°.; IV. *Concilii Nicæni præfatio, unà cum titulis et argumentis canon. et constitut. ejusdem, quæ hactenus apud orientales nationes extant, nunc prim. ex arab. in lat. versi et notis illustr.*, ibid., 1645, in-8°.; V. *S.-Antonii magni regulæ, sermones, documenta, admonitiones, responsiones et vita duplex*, ibid., 1646, in-8°.; VI. *Semita sapientiæ, sive ad scientias comparandas methodus*, 1646. Cet ouvrage, traduit de l'arabe, a pour auteur Borhaneddyn. Reland a publié le texte, accompagné de la traduction de Echellensis et d'une autre faite par Rostgaard, à Utrecht, en 1709, sous le titre de *Enchiridion studiosi* (*Voy.* Borhaneddyn). VII. *De proprietatibus et virtutibus medicis animalium, plantarum, ac gemmarum, tractatus triplex Habdarrahmani asiatensis ex arab. lat. fact.*, Paris, 1647, in-8°. C'est la traduction d'un extrait de l'ouvrage de Soyouhy (*Voyez* ce nom). VIII. *Chronicon orientale, nunc primùm latinitate donatum; cui accessit supplementum historiæ orientalis*, Paris, 1653, in-f. Echellensis entreprit cette chronique à l'invitation du chancelier Seguier, à qui il l'a dédiée. Dans son supplément il traite de l'histoire des Arabes avant Mahomet, de leurs mœurs, de leurs coutumes, etc. Cramoisy a donné une nouvelle édition de cet ouvrage en 1685, in-fol., pour accompagner la Byzantine. IX. *Catalogus libror. chaldæorum, tam ecclesiast. quam profanorum autore Hebed-Jesu, latinitate donatus et notis illustratus*, Rome, 1653, in-8°.; X. *Abr. Echellensis et Leon. Allatii concordantia nationum christianarum orientalium in fidei catholicæ dogmate*, Mayence, 1655, in-8°. XI. *De origine nominis Papæ, necnon de illius proprietate in romano ponti-*

fice, adeòque de ejusdem primatu contra Joannem Seldenum anglum, Rome, 1660; XII. *Eutychius vindicatus, sive responsio ad Seldeni origines*, ibid, 1661, in-4°.; XIII. *Apollonii Pergæi conic.*, libri V, VI, VII; *Paraphraste Abulphato Asphahanensi et Archimedis assumptorum libri, ex arab. lat. versi*, Florence, 1661, in-fol. (*V.* Apollonius); XIV. *Epistola ad J. Morinum de variis græcorum et orientalium ritibus.* Cette lettre se trouve dans la *Fides ecclesiæ orientalis* de Richard Simon, Londres, 1671. XV. Diverses lettres au père Morin, publiées dans les *Antiquit. eccl. orient.* de Richard Simon, Londres, 1682, in-8°. XVI. Nous avons dit que Abr. Ecchellensis avait été appelé à Paris pour travailler à la bible polyglotte de Le Jai; il y fournit le livre de Ruth, en syriaque et en arabe, avec une version latine, et le 3e. livre des Machabées en arabe, et il revit les textes arabe et syriaque, ainsi que les versions latines publiées par Gabriel Sionita. Ce fut la publication de ce travail qui lui attira des censures amères de V. de Flavigny, professeur d'hébreu au collège royal, et de G. Sionita. Ecchellensis les repoussa avec plus de vivacité qu'il ne convenait, dans les trois lettres qu'il publia à Paris, en 1647, sous le titre d'*Epistolæ apologeticæ*. Ces lettres ne demeurèrent point sans réplique. (*Voy.* Flavigny). J—n.

ECHINUS. *V.* Erizzo.

ECHION, peintre grec, a vécu dans la 107e. olympiade, 352 ans avant J.-C. Pline le range à côté d'Apelles, de Mélanthius et de Nicomaque, et cite plusieurs de ses meilleurs ouvrages, tel qu'un *Bacchus*, la *Tragédie* et la *Comédie*, le couronnement de *Sémiramis*, etc. Ses tableaux étaient recherchés dans toutes les villes de la Grèce, et Cicéron le nomme également avec les peintres qui portèrent l'art au plus haut degré de perfection; mais dans quelques éditions on trouve le nom d'Aétion, au lieu de celui d'Echion, et peut-être doit-on le regarder comme le même artiste qui peignit les *Noces d'Alexandre et de Roxelane* (*Voy.* Aétion). Il paraît aussi qu'Echion fut sculpteur, et travailla de concert avec Thérimaque. L—S—e.

ECKARD. *V.* Eckhart.

ECKART, abbé d'Urangen dans le diocèse de Wurtzbourg, sous l'empereur Conrad III, vers 1160, fut d'abord chanoine et écolâtre de Worms, bénéfices qu'il quitta pour entrer dans l'abbaye d'Hirsaugen, ordre de St.-Benoît, renommée alors par sa régularité. Eckart en fut tiré pour être le premier abbé d'Urangen, où il se rendit célèbre par son exactitude à remplir ses devoirs de supérieur et de religieux, et par son application aux études ecclésiastiques. On le dit auteur des ouvrages suivants: I. *Libellus de expeditione sacrâ hierosolimitanâ*, ouvrage écrit en 1117, à la prière d'Erchambert, abbé de Corvey: il est inséré dans l'*Amplissima collectio veterum scriptorum*, tom. V; II. un Traité intitulé; *Laterna monachorum*, dont Trithème seul fait mention; III. une *Chronique* que Browar a fait imprimer, et que les PP. Martène et Durand accusent Conrad, abbé d'Ursperg, de s'être appropriée (1); IV. des *Sermons*, des *Homélies* et des *Lettres* adressées à Ste. Hildegarde et à d'autres personnages célèbres du temps. Fabricius admet deux Eckart,

(1) Cette inculpation, si elle était fondée, ne pourrait tomber sur l'abbé d'Ursperg. (*Voyez* Burchard, abbé d'Ursperg, et Conrad de Lichtenau.)

tous deux abbés d'Urangen, et qu'il distingue par les dénominations d'Eckart l'*ancien* et d'Eckart le *jeune* : il attribue au premier, que Dupin appelle *Egehart*, le *Laterna monachorum*. — Les biographes font mention de plusieurs autres personnages du même nom, tous moines de Saint-Gall : le premier vivait à la fin du 11e. siècle; le second florissait en 1040, auteur d'un poëme héroïque intitulé : *Gesta Waltharii*, et d'un autre ouvrage, *de Casibus monasterii Sancti-Galli*; le troisième, aussi moine de Saint-Gall, et surnommé le *petit*, auteur de la *Vie de Notker le bègue*, vivait sous Innocent III et Frédéric II. — Deux autres Eckart sont de l'ordre Saint-Dominique, et sont morts en 1339. Un dernier, enfin, était chanoine régulier de Saint-Victor, et auteur de plusieurs ouvrages de spiritualité, que le P. Gourdan, chanoine régulier de la même maison, a traduits. L—y.

ECKEBERT ou ECHEBERT (*Ekbertus Scaunogiensis*), chanoine de Bonn, diocèse de Cologne, ayant quitté ce bénéfice pour entrer dans l'ordre de St.-Benoît, devint abbé de Saint-Florin de Schonau, au diocèse de Trèves. Il était frère de Ste.-Elisabeth, abbesse d'un monastère du même nom, fondé par Hidelin, à quelque distance de celui qui était habité par des hommes, et il florissait en 1170. On a d'Eckebert les ouvrages suivants : I. *De laude Crucis;* II. *Soliloquium sive meditationes et stimulus amoris.* Dom Bernard Pez, bénédictin de l'abbaye de Mölk, a fait imprimer ces livres dans le tom. VII de sa Bibliothèque ascétique. III. *Sermones XIII adversùs errores Catharorum, hæresim manichæorum renovantes.* Ces cathares étaient des hérétiques de son temps. IV. *Trois livres des Révélations*, ou *Visions de sa sœur.*, et un Recueil de lettres de la même sainte. Quelques savants soupçonnent Eckebert d'avoir composé ces révélations. Il est certain du moins qu'elles sont écrites avec peu de critique. Eckebert mourut en 1145, année qui est aussi celle de la mort de sa sœur, nommée dans le martyrologe romain au 18 juin, quoiqu'elle n'ait jamais été béatifiée. L—y.

ECKHARD (Tobie), savant philologue et littérateur saxon, né à Juterbock en 1662, mort le 13 décembre 1737, était recteur du gymnase de Quedlimbourg, et contribua beaucoup à la réputation qu'acquit de son temps cet établissement littéraire. Nous n'indiquerons ici que ses principaux ouvrages : I. *De disputationibus academicis*, Wittemberg, 1691, in-4°.; II. *Memoria Quedlinburgi docti renovata*, Quedlinburg, 1712, in-fol.; III. *Notice des Bibliothèques publiques de Quedlinbourg* (en allemand), ibid., 1715, in-4°. Ces bibliothèques sont au nombre de sept. IV. *Codices MSS. Quedlinburgenses*, ibid., 1723, in-4°.; V. *Conjecturæ de codice græco quo usus est Lutherus in conficiendâ germanicâ* (bibliorum) *interpretatione*, Halberstadt, 1722, in-8°.; VI. *De doctis musagetis Ducibus Brunsvic. Luneburg.*, Quedlinburg, 1713, in-folio; VII. *De meritis comitum Stolbergensium in rem litterariam*, ibid., 1719, in-4°.; VIII. *Non christianorum de christo testimonia*, ibid., 1725, in-4°. Ouvrage curieux et plein d'érudition, mais moins exact peut-être que celui que Bullet a publié depuis sur le même sujet (*Voy.* Bullet.). Eckhard donne de très grands détails sur les sibylles et sur les prétendus fragments qui nous restent de leurs oracles. IX. *De templo Cappadociæ Comano*, Hal-

berstadt, 1721, in-4°.; X. *les Vies de Frid. Et. Kettner, de Gerhard Meier, d'Albert de Stade, de J. G. Leuckfeld, de F. Guil. de Posadowsky et de Joach. Quensted*, 1722—1733, in-4°. et in-fol.; XI. *Observationes philologicæ ex Aristophani Pluto, dictioni novi fœderis illustrandæ inservientes*, Quedlinbourg, 1733, in-4°. Voyez sa vie écrite par son fils. — Christian Henri ECKHARD, fils du précédent, né à Quedlinbourg en 1716, fut professeur d'eloquence, de poésie et de jurisprudence à Iéna, et directeur de la société latine de la même ville, où il mourut le 20 décembre 1751. Ses principaux ouvrages sont : I. *Vita Tobiæ Eckhardi*, Iéna, 1739, in-4°.; II. *Introductio in rem diplomaticam, præcipuè germanicam, in quâ regulæ idoneæ vera diplomata à falsis secernendi exponuntur*, ibid., 1742, in-4°. Cet ouvrage, n'étant point accompagné de figures, a été effacé par ceux que Baring, Gatterer, etc., ont publiés sur la même matière. J. C. Blasche en a donné une nouvelle édition augmentée, ib., 1753, in-4°. III. *Commentatio de C. Asinio Pollione, iniquo optimorum latinitatis auctorum censore*, ibid., 1743, in-4°. Dissertation curieuse et estimée, *lectu dignissima*, dit Jugler. C. M. P.

ECKHARD (PAUL-JACQUES), né le 6 décembre 1693, à Juterbock, en Thuringe, où son père exerçait le métier de fourreur, étudia sous son oncle (Tobie Eckhard), à Quedlinbourg, et ensuite à l'université de Wittemberg, fit avec succès quelques éducations particulières, et se dévoua ensuite aux fonctions du ministère évangélique dans sa patrie, où il mourut le 6 mars 1753. Il a publié: I. *Duo perantiqua ex agro jutrebocensi eruta monumenta*, Wittemberg, 1754, in-4°. C'est la description de quelques armes antiques et de médailles sclavones, en argent, trouvées à Juterbock en 1728 et 1752, avec plusieurs recherches historiques. Le même ouvrage fut aussi publié en allemand. II. *Histoire ecclésiastique des Wendes* (ou sclavons de Lusace), ibid., 1759, in-8°. (en allemand), et d'autres ouvrages moins importants. — George-Louis ECKHARD, habile peintre de portraits, né à Hambourg en 1769, mort dans la même ville, le 6 juin 1794, est l'auteur de la *Notice des artistes de Hambourg, pour servir de supplément au Dictionnaire de Fuessli*. Cet ouvrage, qui passe pour assez bien fait, parut sous le voile de l'anonyme, à Hambourg, 1794, petit in-8°. (en allemand. C. M. P.

ECKHARD (JEAN-FRÉDÉRIC), savant philologue et littérateur saxon, né à Quedlinbourg en 1723, recteur du collége de Frankenhausen en 1748, directeur et bibliothécaire de celui d'Eisenach depuis 1758, en exerça les fonctions jusqu'en 1793, et mourut le 10 décembre de l'année suivante. On peut voir, dans le Dictionnaire de Meusel, le détail de ses ouvrages, au nombre de quatre-vingt-douze, qui ne sont que des programmes ou dissertations académiques. La plupart offrent de l'intérêt pour la philologie ou l'histoire littéraire, nous indiquerons seulement les principaux : I. *De ædificatione et ornatione sepulchrorum, à scribis et pharisæis, institutâ*, Iena, 1746, in-4°.; II. *De* Πολυωνυμίᾳ *Deorum veterum, unius Dei teste*, Frankenhausen, 1753; III. *De elegantiorum litterarum studiis inter christianos, tempore Juliani*, Eisenach, 1764, in-4°.; IV. *Notice d'un livre rare, intitulé*: Summa Magistratia, *ou* Pisanella, *ibid.*, 1771,

in-4°.; V. *Notices de quelques livres rares du quinzième siècle, qui sont dans la bibliothèque du collége d'Eisenach*, ibid., 1775, in 8°.; VI. *Sur les batteries flottantes, employées par César dans la guerre civile* (1), ibid., 1783, in-4°.; et supplément, 1784, in-4°.; VII. *Sur J. P. Erich, savant littérateur d'Eisenach*, ibid., 1789, in-4°.; VIII. *Des bibliothèques chez les Romains*, ibid., 1790, in-4°. Ces cinq derniers ouvrages sont en allemand. IX. *Exercitatio critica de editione librorum apud veteres*, ibid., 1777, in-4°.; X. *Flavius Josephus de Joanne baptistâ testatus*, ibid., 1785, in-4°., et plusieurs autres dissertations sur le même historien, dont il traduisit la vie du grec en allemand, Leipzig, 1780, in-8°. Eckhard a aussi fourni des articles à quelques journaux littéraires d'Allemagne. C. M. P.

ECKHART ou ECKARD (Jean-George d'), en latin, *Eccardus*, savant historien, naquit à Duingen, dans le duché de Brunswick, le 7 septembre 1674. Après avoir terminé ses études d'une manière très brillante, il accompagna en Pologne le comte de Flemming, en qualité de secrétaire. Leibnitz lui procura ensuite une chaire d'histoire, à Helmstædt. L'offre d'un traitement plus considérable le détermina à quitter cette chaire pour une autre à l'université d'Hanovre. Les besoins de sa nombreuse famille allant toujours croissant, il se vit obligé de contracter des dettes, et pour apaiser ses créanciers de leur abandonner la plus grande partie de ses appointements. Sa situation l'inquiétait, chaque jour la rendait plus embarrassante encore. Enfin il partit secrètement d'Hanovre et arriva à Cologne où, quelques mois après, il abjura le luthéranisme. Cette conduite fut jugée différemment par les catholiques et par les luthériens. Eckhart exposa les motifs de sa conversion, dans une lettre au cardinal Passionei, imprimée avec les *Acta apostolica legationis Helveticæ*, 1725. Le pape ressentit une joie très vive en apprenant qu'un homme d'un si rare mérite était rentré dans le sein de l'église, et il chargea son légat, en Allemagne, de lui procurer une place. On lui donna le choix d'être employé à Vienne, à Passau ou à Wurtzbourg. Il se décida pour cette dernière ville où il réunit les fonctions de conseiller épiscopal, d'historiographe, d'archiviste et de bibliothécaire. Il fut anobli par l'empereur, et mourut au mois de février 1730. Les ouvrages d'Eckhard sont nombreux et estimés pour les recherches, la méthode et la saine critique. On se contentera de citer les principaux. I. *Programma de antiquissimo Helmstadii statu*, Helmstædt, 1709, in-4°. II. *Historia studii etymologici linguæ germanicæ hactenùs impensi*, Hanovre, 1711, in-8°.; III. *De imaginibus Caroli magni et Carolomani in gemmâ et nummo judaico repertis disquisitio*, Lunebourg, 1719, in-4°. Cette dissertation curieuse et savante, est dédiée à l'académie des Inscriptions. IV. *Leges Francorum, salicæ et Ripuariorum, cum additionibus Regum et Imperatorum variis*, Francfort, 1720, in-folio. Ce recueil est très estimé. V. *Origines Habsburgo-Austriacæ*, Leipzig, 1721,

(1) Cette curieuse dissertation est intitulée: *Spuren Schwimmender Batterien bey dem Julius Cæsar von dem burgerlichen Kriege*, B. 1, C. 25. Au livre 1er. *De bello civili*, il est question de vaisseaux d'une construction particulière, de bateaux couverts à l'épreuve des traits, de pontons d'osier recouverts en cuir, etc. Il faut voir dans la dissertation même d'Eckard, publiée en 1783, comment il y trouve l'origine des Batteries flottantes qui faisaient alors le sujet de toutes les conversations (*F.* D'Ansse).

in-folio. Eckhart y prouve, par des titres authentiques, que les maisons d'Autriche et de Lorraine ont la même origine. VI. *Historia genealogica principum Saxoniæ superioris*, ibid., 1722, in-fol.; VII. *Corpus historicum medii ævi, à tempore Caroli magni usque ad finem sæculi XV*, ibid., 1723, 2 vol. in-folio. Cette collection, dit Lenglet-Dufresnoy, est très curieuse et très bien digérée. On n'y trouve point répété ce qui est dans les autres. VIII. *Dissertatio quâ Colmariæ, Argentorati aliorumque Alsatiæ et Germaniæ locorum antiquitates quædam brevitèr exponuntur*, Wurtzbourg, in-4°.; IX. *Commentarii de rebus Franciæ orientalis et episcopatûs Wiceburgensis*, ibid., 1729, 2 vol. in-folio. Ouvrage très savant. X. *De origine Germanorum eorumque vetustissimis migrationibus ac rebus gestis*, Göttingue, 1750, in-4°. C. L. Scheid fut l'éditeur de cet ouvrage, non moins rempli de savoir que les autres productions du même auteur, mais auquel on reproche le manque de méthode. On doit encore à Eckhart l'édition des *Collectanea etymologica* de Leibnitz, qu'il orna d'une savante préface, et plusieurs dissertations en allemand ou en latin, imprimées dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, et dans les *Mémoires* de l'académie de Helmstædt (*Voy.* SCHANNAT.). — Melchior Silvestre ECKARD, est auteur d'un ouvrage intitulé : *Ethica Christiana*, Ulm, 1651, in-8°. — Tobie ECKARD, a publié : I. *Programma de Salomone ante et post regnum sapiente*, Quedlinbourg, 1708, in-4°.; II. *Programma de nominibus scholarum latinis*, ibid., 1732, in-4°. W—s.

ECKHARTH (FRÉDÉRIC), occupe un rang distingué parmi les paysans lettrés dont les Allemands ont fait plusieurs biographies particulières. Son père, jardinier et tisserand à Scheibe, en haute Saxe, lui fit apprendre à lire et à écrire dans la petite école de son village, et ses moyens d'instruction semblaient devoir se borner là, mais sa passion pour l'étude y suppléa. Après avoir employé sa journée aux plus rudes travaux de la campagne, il passait une partie des nuits à lire les livres qu'il pouvait se procurer. Il n'eut d'abord à sa disposition que des ouvrages de théologie, et il les dévorait avec une telle avidité qu'il eût passé au travers des flammes, disait-il, pour s'en procurer un qu'il n'eût pas encore lu. Il ne menait jamais ses bestiaux à la pâture, sans avoir un livre avec lui, et des voyageurs le rencontrèrent plusieurs fois, avec étonnement, gardant les vaches, un gros volume in-folio entre les bras. Sa tête se meubla insensiblement de connaissances assez étendues. Il prit l'habitude de faire, le soir, des extraits de ses lectures de la journée; enfin il devint auteur, et on lui doit les ouvrages suivants, tous en allemand : I. *Miroir historique des avares*, Pirna, 1717, in-8°.; II. *Histoire curieuse*, Zittau, 1731, in-8°.; III. *Vie de Jean Hubner, recteur à Hambourg*, Hamb., 1731, in-4°.; IV. *Recréations historiques*, publiées par feuilles détachées, de 1731 à 1735; V. *Journal historique*, de 1731 à 1735, in-4°.; VI. *Suites funestes de l'abus de l'eau de-vie*, 1735, in-8°.; VII. *Chroniques*, ou *Descriptions historiques des villages d'Eckersberg et Olbersdorf, de Pethlau, du petit Schoenau, de Hartau, de Herwigsdorf, près de Zittau*, chacune en un volume in-4°. Malgré leur style rude et inégal, ces ouvrages montrent un gros bon sens et renferment des choses intéressantes

pour l'histoire. L'auteur mourut dans son village, le 30 avril 1736, laissant deux fils héritiers de son goût pour l'étude. — L'aîné (Gotthelf-Traugott Eckharth), né à Herwigsdorf le 20 janvier 1714, publia l'histoire de la vie de son père (1736, in-4°, sans indication de lieu), et la *Chronique d'Herwigsdorf*, que ce dernier n'avait pu achever ni publier, Zittau, 1736, in-4°. On lui doit encore: I. *Journal historique de l'an* 1736, ibid., in-4°.; II. *Journal historique Européen*, de 1741 à 1761, ibid., in-4°.; III. *Chroniques de Bertzdorf* et *de Drausendorf*, 1749 et 1752, in-4°.; IV. *Incendie de la ville de Zittau*, Löbau, 1737, in-4°. L'auteur, plus pauvre encore que son père, ne fut toute sa vie que simple journalier. Il mourut en 1761.—Son frère (Théophile Eckharth), tisserand à Neu-Eybau, s'est aussi fait connaître par quelques poésies.

C. M. P.

ECKHEL (Joseph-Hilaire), célèbre numismate, naquit le 13 janvier 1737 à Enzesfeld, village situé près d'Ens, dans l'Autriche supérieure. Son père qui était attaché au comte de Sinzendorf, lui fit donner une éducation libérale chez les jésuites, et le jeune homme, par ses progrès dans les lettres, fixa bientôt l'attention de ses maîtres, qui l'engagèrent dès l'âge de quinze ans à s'enrôler dans leur société. Ses talents pour les lettres se développèrent si heureusement dans le cours de ses études, qu'il fit à Léoben, qu'après un petit nombre d'années on l'envoya enseigner le latin à Vienne dans le collége Thérésien, et la rhétorique à Steyer. Peu après il fut nommé professeur d'éloquence dans l'université de Vienne. L'ardeur qu'il avait pour la belle littérature le porta à en cultiver les différentes parties; il s'exerça en prose et en vers, dans les langues anciennes et dans sa langue maternelle; mais son affection particulière pour les auteurs classiques, et ses connaissances dans les langues savantes, lui inspirèrent de bonne heure un goût décidé pour les études de l'antiquité, et particulièrement pour la numismatique, dont il avait sous les yeux un grand nombre de monuments dans le cabinet même des jésuites. On lui en confia la garde après la mort du père Khell, l'un de ses confrères, dont la conversation et l'exemple, ainsi que ceux du père Froelich, autre numismate non moins célèbre de la même société, avaient beaucoup contribué à le déterminer dans ce choix de ses études. La riche collection de médailles réunies dans la bibliothèque de l'empereur, et les cabinets de plusieurs amateurs distingués, attirèrent bientôt toute son attention. La comparaison des monuments étendit et fortifia les connaissances du nouvel antiquaire, et lui fit acquérir peu à peu ce coup-d'œil et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, ce tact qui abrége et facilite l'examen des monuments mêmes et donne à l'homme instruit cette justesse de jugement qui fait le complément de la science. La numismatique, qui tient à l'archéologie par les types des médailles, et à la paléographie par leurs légendes, avait, depuis la renaissance des lettres, fixé l'attention de plusieurs savants qui avaient reconnu la liaison intime de cette science avec la philologie et l'histoire. Mais le grand nombre de monuments numismatiques qui nous sont parvenus et qu'on ne cesse encore de découvrir chaque jour, la diversité des siècles et des pays auxquels ils appartiennent, la variété des caractères et des langues employées dans leurs légendes, ont

donné à cette étude une si vaste étendue, et ont nécessité pour la parcourir tant de secours de différents genres, qu'à la fin du 18e. siècle on n'avait pas encore osé la réduire à un seul système, et la renfermer dans un seul corps de doctrine; les livres élémentaires de Jobert et du père Zaccaria étant plus propres à faire sentir les difficultés de l'entreprise, qu'à en préparer la réussite. Ezechiel Spanheim avait à la vérité soumis à des considérations générales, et éclairé par des remarques savantes, presque toutes les branches de la numismatique; mais son grand ouvrage (*De usu et præstantiâ numismatum*), très propre à relever le prix de cette science, ne l'est pas également à porter la lumière sur tous les objets qu'elle embrasse; et d'ailleurs un grand nombre de monuments, ignorés de son temps, ont répandu depuis un nouveau jour sur une multitude d'endroits obscurs, et ont fait découvrir dans ce bel ouvrage plusieurs fautes et encore plus de lacunes. Trois antiquaires français avaient mieux mérité que tous les autres de la science des médailles, et on peut dire avec vérité que si leurs travaux n'avaient pas précédé ceux de Joseph Eckhel, celui-ci n'aurait jamais pu atteindre cette perfection à laquelle il s'est élevé. Ces trois antiquaires sont Vaillant, Pellerin et l'abbé Barthélemy; le premier avait mis plus d'ordre et plus d'ensemble dans la numismatique, surtout dans la partie qui concerne les suites des rois, des princes et des empereurs; le mérite du second s'est particulièrement signalé à l'égard des médailles *autonomes*, c'est-à-dire de celles qui, sans nom de prince, ni d'empereur, ont été frappées par les villes et par les états de l'antiquité, et ne sont pas moins utiles à la géographie qu'à l'histoire; le troisième, plus savant que les deux autres, s'est distingué principalement par ses travaux sur la paléographie des médailles. Tels sont les principaux secours qui s'offraient à Eckhel lorsqu'il méditait la grande entreprise d'embrasser, dans un seul ouvrage, toute la doctrine numismatique. Il pouvait encore tirer parti d'un nombre immense de recherches partielles dues aux études d'un grand nombre de savants. Le champ qu'il se proposait de parcourir lui présentait, au premier coup-d'œil, deux grandes parties bien distinctes; d'un côté les médailles romaines, et de l'autre celles de tout le reste du monde ancien. Il était naturel de commencer par celles-ci, et de s'occuper ensuite des médailles romaines: c'est ce que fit Eckhel; il n'hésita point à suivre pour les médailles des villes l'ordre géographique de Pellerin; mais il le perfectionna en plaçant après les médailles autonomes de chaque ville, celles que cette même ville avait fait frapper sous l'autorité des empereurs romains ou de ses rois. Hardouin a été le premier qui ait fait usage de cette méthode; mais au lieu de disposer ses catalogues dans l'ordre géographique, il avait adopté celui de l'alphabet. Il est incroyable combien ce simple changement d'ordre, introduit par Eckhel, a donné de facilité pour l'explication des types, des emblèmes et des légendes que l'on rencontre sur les médailles des villes anciennes. Pour les médailles romaines on avait traité séparément de celles qui ont été frappées sous la république et de celles qui l'ont été sous le règne des empereurs; mais le désordre et la confusion s'étaient glissés dans presque tous les ouvrages où l'on traitait, avec une certaine étendue, de ces dernières, c'est-à-dire, des médailles impériales. En vain Occon et Mezzabarba

avaient voulu les ranger suivant l'ordre des fastes et de la chronologie. Des difficultés qui semblaient insurmontables décourageaient les numismates. Ces difficultés naissaient la plupart du mélange des monuments apocryphes avec les monuments authentiques. Dès que le goût pour l'antiquité et pour les monuments commença à revivre en Europe, plusieurs habiles graveurs, séduits par l'appât d'un vil profit, s'adonnèrent à contrefaire les monuments numismatiques. (*V.* Cavino). Un grand nombre d'amateurs y furent trompés, et les cabinets se remplirent de ces monuments supposés, qui passèrent dans les ouvrages des antiquaires trop crédules. Il y eut aussi de faux monnoyeurs chez les peuples anciens; la quantité de pièces fausses fabriquées par eux est énorme, particulièrement de pièces d'argent dont un grand nombre ne sont que fourrées. Ces médailles, qui ne sont pas toujours des copies fidèles de la bonne monnaie du temps, nous présentent souvent des particularités qui répugnent à la chronologie et à l'histoire. Faute d'avoir usé d'une critique éclairée dans le choix des monuments, les médailles qui auraient dû être le guide le plus sûr, dans le dédale souvent obscur de la chronologie, étaient devenues la source de quelques systèmes si pleins d'absurdités et de contradictions, qu'ils faisaient le désespoir des savants. La critique d'Eckhel a surmonté ces difficultés; il n'a admis dans ses ouvrages que des monuments authentiques; il a signalé avec exactitude les médailles des faux monnoyeurs anciens; celles qui étaient suspectes ou que les modernes avaient contrefaites; celles enfin qui sont imaginaires et n'ont jamais existé que sur des catalogues. Le soin qu'il a pris de décrire avec fidélité et précision les empreintes et les légendes des médailles impériales du côté de la tête, particularité que ses prédécesseurs avaient négligée, a donné un plus haut degré de perfection et de justesse à son travail sur cette classe de médailles qui est la plus nombreuse. Avant de commencer l'exécution du grand ouvrage qu'il s'était proposé comme le but de ses travaux constants, Eckhel avait senti qu'il avait besoin d'une connaissance plus vaste des monuments numismatiques que celle qu'il avait pu acquérir dans son pays. Il obtint de ses supérieurs la permission de faire en 1772, pour atteindre ce but, le voyage d'Italie, où il examina, autant qu'il lui fut possible, les nombreux cabinets qui s'y trouvent épars. Pierre Léopold d'Autriche régnait alors sur la Toscane : il voulut que le cabinet des Médicis profitât de la visite de l'antiquaire, son compatriote. Le docteur Cocchi, qui avait alors la direction de la galerie de Florence, ne chercha point, par une basse jalousie, à traverser les vues du prince, et il fut permis au jésuite voyageur de faire l'essai de son nouveau classement sur une des plus belles et des plus riches collections de l'Europe. De retour à Vienne en 1774, il s'y trouva prévenu par la bienveillance et la protection de Léopold, auprès de sa mère l'impératrice Marie-Thérèse. Cette souveraine l'avait nommé directeur du cabinet des médailles et professeur d'antiquités. La suppression des jésuites, opérée peu de mois auparavant, et ce nouvel emploi permirent à Eckel de se livrer entièrement à ses études favorites; et le bel ouvrage *Numi veteres anecdoti*, publié à Vienne en 1775, 2 part. in-4°., fut le premier fruit de ses voyages et de ses loisirs. Dans cet excellent recueil, il a fait connaître plus de quatre cents médailles inédites, la plupart

autonomes, et les a accompagnées d'explications savantes, telles qu'on n'en avait vu dans aucun autre recueil du même genre, si l'on en excepte les médaillons de Ph. Bonarotti ; mais les explications d'Eckhel, moins abondantes à la vérité, et moins détaillées que celles du numismate florentin, prouvent une critique plus sûre et une connaissance plus profonde des langues anciennes. La nouvelle édition du catalogue du cabinet numismatique de Vienne (imprimé à Vienne en 1779, deux vol. in-fol. en latin), rangé suivant la méthode introduite par lui, et augmenté d'un grand nombre de monuments qui ne s'y trouvaient point à l'époque de la première édition, soignée par Froelich et par Khell, fut encore un heureux résultat de son zèle pour faire jouir le public des richesses dont il était dépositaire. Cependant ces différents travaux ne lui faisaient point perdre de vue l'ouvrage, d'une toute autre importance, qu'il méditait depuis long-temps, et dont il publia, en 1786, un fragment dans lequel il traite des médailles d'Antioche de Syrie, in-4°. Le public put juger, par cet essai, combien la science des médailles serait redevable au professeur de Vienne, s'il réussissait à donner à chaque partie du plan immense qu'il s'était fait, le degré de perfection qu'on admirait dans cet article détaché. Comme le cabinet impérial contenait, outre les médailles, une collection très précieuse de pierres gravées antiques, le directeur crut également de son devoir de faire mieux connaître cette autre classe de monuments confiés à sa garde. Il en fit un choix et en publia, en 1788, à Vienne, les dessins gravés avec netteté en douze planches, et accompagnés de quelques éclaircissements écrits en français. Il préféra sans doute notre langue comme la plus familière aux amateurs, pour lesquels l'ouvrage semble principalement destiné. Aussi les explications en sont-elles rédigées de manière à ne point fatiguer les gens du monde par trop d'érudition ou par des recherches trop abstruses. Le premier volume de l'ouvrage *de doctrinâ numorum* ou *de la science des médailles*, que nous avons indiqué précédemment en parlant du traité des médailles d'Antioche sur l'Oronte, et qu'on attendait avec impatience, parut enfin à Vienne en 1792. Les autres volumes se succédèrent rapidement, et le 8e. et dernier fut publié en 1798. Ce bel ouvrage, dans lequel l'auteur a embrassé la numismatique toute entière, en a disposé les différentes parties dans le meilleur ordre, les a soumises à la critique la plus savante et la plus ingénieuse, et a dissipé les ténèbres dont plusieurs étaient encore couvertes, a mis le comble à sa gloire littéraire ; mais il n'a pas eu le temps d'en jouir : il mourut le 16 mai 1798, peu de jours après la publication de son dernier volume, et avant que l'opinion des savants, toujours un peu lente à se manifester lorsqu'il s'agit de juger des ouvrages aussi solides et aussi profonds que celui d'Eckhel, eût pu justifier dans son esprit cette satisfaction intime qui est le prix, sinon le plus brillant, du moins le plus sûr et le plus flatteur des grands travaux littéraires. Tant que les bonnes études et le goût de l'antiquité, de ses écrivains et de ses monuments seront en honneur, l'ouvrage de la science des médailles sera le flambeau qui éclairera cette vaste région des connaissances. Des découvertes nouvelles pourront compléter et enrichir l'ouvrage d'Eckhel ; on pourra remarquer et corriger quelques fautes qui lui sont échappées dans les

détails ; mais la perfection du plan général, l'étendue des recherches, la justesse de la critique, le choix et la sobriété dans les citations, rendront à jamais ce livre précieux pour ceux qui aiment à s'instruire profondément dans un genre de connaissances si intimément lié à l'histoire, et si propre à exciter une docte curiosité. On ne cessera d'admirer la sage distribution que l'auteur a faite des matières, distribution par laquelle, pour éviter les redites et donner des aperçus plus généraux, il a placé, dans des prolégomènes et dans des traités, joints à chaque partie de l'ouvrage, l'examen des questions difficiles et les recherches qui forment l'ensemble de la théorie numismatique. Cette lecture, attachante par l'intérêt du fond, l'est encore par la clarté et les grâces du style, qui est si coulant et si naturel, que l'ouvrage, pour tout lecteur qui entend le latin, lui semble écrit dans sa langue maternelle. On regrettera peut-être que l'auteur n'ait point eu l'occasion ou le loisir de se familiariser un peu plus avec les arts et les monuments de la sculpture ancienne. Ces connaissances auraient souvent porté à un plus haut degré la justesse de ses conjectures, et même celle de ses expressions : elles auraient rendu son travail encore plus intéressant par les secours que l'histoire de l'art et la numismatique se prêtent réciproquement ; enfin elles auraient laissé moins d'incertitude dans les jugements de l'auteur relativement aux portraits des princes et des hommes illustres. Il est à regretter aussi que les collections visitées par Eckhel n'aient été que médiocrement riches en médailles appartenant aux suites des rois. S'il avait visité à Paris le cabinet de la bibliothèque du roi, il aurait pu donner à cette branche de la numismatique tout le développement que je me suis efforcé de lui donner dans mon ouvrage de l'iconographie grecque. Le caractère moral d'Eckhel était aussi aimable et bienfaisant que son esprit était éclairé : on peut voir dans l'éloge historique de ce savant, par M. Millin (*Magasin Encyclopédique*, V^e^. année, tome II, pag. 458), quelques traits de sa bonté et de son désintéressement. Dans les disputes littéraires il ne s'emporta jamais. Attaqué très âcrement par Pellerin, que son grand âge rendait trop irascible, et incapable de garder aucun ménagement envers ceux qui osaient n'être pas de son avis, il ne répondit qu'avec décence et douceur. Outre les ouvrages qu'on a indiqués dans le cours de cet article, Eckhel a publié, en différentes occasions, plusieurs opuscules dont voici le catalogue : I. *Odæ duæ quum Josephus II et Josepha Bavariæ princeps nuptiis jungerentur*, Vienne, 1765, in-4°.; II. Un *Poëme* en allemand sur le départ de la princesse Marie-Charlotte, Vienne, 1768, in-8°.; III. Un *Discours* dans la même langue sur le voyage de Joseph II en Italie, Vienne, 1770, in-8°.; IV. *Explication grammaticale des prophéties d'Haggée* (Magasin Encycl., IIe. année, tome II, page 461). V. *Sylloge prima numorum anecdotorum thesauri Cesarei*, Vienne, 1786, grand in-4°. Cet intéressant ouvrage n'est qu'une espèce d'appendice à celui qui a pour titre : *Numi veteres anecdocti.* Les médailles qu'il y publie sont gravées sur dix planches. Le titre *Sylloge prima* fait entendre que l'auteur avait le projet de donner une suite à cet ouvrage ; mais il n'a pu le faire. VI. Un *Traité élémentaire de numismatique allemande, à l'usage des Ecoles*, Vienne, 1786, grand in-8°. V—r.

ECKHOF (Conrad), un des plus illustres acteurs de la scène allemande, naquit à Hambourg, en 1722, d'un soldat de la ville qui était moucheur au théâtre. C'est par ce moyen que se développa son goût pour l'art dramatique, auquel il se consacra entièrement dès l'âge de vingt ans, et qu'il continua de professer avec distinction dans plusieurs sociétés dramatiques. En 1775 il obtint la direction du théâtre de Gotha, et il la conserva jusqu'à sa mort arrivée le 16 juin 1778. Il exerçait son talent avec passion; aussi son exemple et son zèle contribuèrent beaucoup à perfectionner l'art de la scène en Allemagne. Il excellait surtout dans la tragédie, qu'il jouait avec beaucoup de vérité et de simplicité. On l'a surnommé le *Roscius* de l'Allemagne. Il avait des connaissances, était poète et a écrit dans sa langue avec autant de clarté que d'élégance. Aussi distingué par son talent que par ses vertus et sa bonne conduite, il a laissé dans sa patrie un souvenir recommandable. Il écrivit plusieurs comédies, entre autres l'*Isle déserte*, comédie en 2 actes, 1762, et une traduction de l'*Ecole des mères*, 1753, in-8°. Il a aussi eu part à la traduction, en vers rimés allemands, du *Philosophe marié* de Destouches.

G—T.

ECKHOUT. *V.* Eeckhout.

ECKIUS ou ECHIUS (Jean), professeur et chancelier de l'université d'Ingolstad, l'un des plus célèbres controversistes du 16e. siècle, naquit en Souabe l'an 1486. Il s'était déjà fait connaître avantageusement par un *Traité* de la prédestination, lorsqu'il entra en lice avec Luther, sur les thèses duquel il publia des notes en 1518. Il se signala l'année d'après contre Luther et Carlostad dans les conférences de Leipzig, dont l'avantage lui est assuré par les actes imprimés dans les œuvres de Luther, et dont le résultat fut de confirmer le duc George de Saxe dans la foi catholique. Il se trouva, en 1530, à la diète d'Augsbourg, et en 1541 à celle de Ratisbonne. Dans la première, il fut choisi avec d'autres théologiens pour disputer contre les luthériens et pour réfuter leur confession de foi: dans la seconde, il montra moins de condescendance que ses collègues, Gropper et Pflug, pour se prêter aux projets de conciliation; il écrivit même contre le livre de la concorde attribué au premier, et qui avait été approuvé par les princes catholiques. Eckius mourut à Ingolstad, en 1543, avec la réputation d'un homme plein de zèle, d'érudition, de facilité, de mémoire et de pénétration. On a de lui des ouvrages estimés sur les matières de controverse qui s'agitaient alors; on fait surtout cas de son *Manuel de controverse* dont il y a un grand nombre d'éditions; un bon *Commentaire* sur Aggée, Seligenstadt, 1536; des *Homélies*, etc. — Il y avait, dans le même temps, un célèbre jurisconsulte, appelé *Léonard* Eckius, qui mourut à Munich, le 17 mars 1550, âgé de 70 ans. Il avait eu la confiance de plusieurs princes d'Allemagne, en particulier celle de Charles V, qui l'employa utilement dans plusieurs affaires importantes. Sa réputation était telle, qu'on disait communément, que *ce qui était conclu sans l'avis d'Eckius était conclu en vain*, et que même après sa mort lorsqu'il se présentait quelque affaire difficile qu'on ne pouvait pas débrouiller: *Si Eckius était ici*, disait-on, *il éclaircirait le fait en trois mots.*

T—D.

ECKLES (Salomon), musicien anglais, s'ennuya de contribuer aux plaisirs de ses compatriotes, et, pour

en faire amende honorable, se jeta à corps perdu dans les rêveries du quakerisme en 1658. Le premier résultat de son zèle religieux fut de vendre ses livres et ses instruments, comme étant des objets de perdition; mais, peu satisfait de cette démarche, il les racheta et les brûla sur la place publique, pour qu'ils ne contribuassent à la damnation de personne. Il composa ensuite un *Dialogue* fort maussade sur l'inanité de la musique, qui fut imprimé en 1667. Bientôt le fanatisme, que l'on a reproché quelquefois aux gens de sa secte, s'empara de lui. Voulant prouver aux incrédules la prééminence de sa religion, il proposa sérieusement de réunir dans un même lieu les personnages les plus recommandables de chaque secte, et de les y tenir enfermés pendant sept jours, livrés à la prière et s'abstenant de manger. Ceux qui seraient sortis victorieux de cette lutte d'un nouveau genre, auraient été les véritables élus. Personne ne répondit à son appel. Une autre fois, il entra dans une assemblée de catholiques, portant sur la tête un brasier dans lequel brûlait du soufre, pour leur présenter une image frappante du feu éternel auquel il les vouait. Ses folies le firent mettre au cachot, mais il n'en devint pas plus sage. Il recouvra sa liberté, prêcha de nouveau, s'enfuit en Irlande, et finit par être déporté dans la Nouvelle-Angleterre, où il mourut vers la fin du 17e. siècle, après avoir, dit-on, abjuré ses erreurs. (Voy. *l'Histoire des quakers*, par le P. Catrou, livre III). D. L.

ECLUSE. *Voy.* LÉCLUSE.

ECLUSE DES LOGES (PIERRE-MATHURIN DE L'), docteur de Sorbonne, né à Falaise en 1715, remporta un prix à l'académie française, en 1741, par un discours sur cette maxime : *Il n'y a point de hasard pour un chrétien.* Trois ans après, il prononça le panégyrique de S. Louis en présence de cette compagnie. L'édition que l'abbé de l'Ecluse a donnée des Mémoires de Sully a plus contribué à le faire connaître, que tous les ouvrages sortis de sa plume : elle fut imprimée à Paris, sous la rubrique de Londres, 1745, 3 vol. in-4°., ou 8 vol. in-12. On sait que quatorze ans après s'être retiré de la cour (c'est-à-dire en 1625), Sully s'occupa de ses *Economies* ou *Mémoires*. Il en fit, neuf ans après, imprimer sous ses yeux les 1re. et 2e. parties, dans lesquelles on trouve le récit de ce qui s'est passé de 1570 à 1610. C'est sur cette partie seulement que l'Ecluse a fait son travail. Dans l'ouvrage rédigé par Sully, c'est un des secrétaires de Sully qui est censé porter la parole, et qui raconte à Sully lui-même ce que Sully a fait; de sorte que c'est à la seconde personne que parle l'auteur. Cette forme inusitée avait beaucoup d'inconvénients; par exemple, lorsque dans ce récit survenait un discours adressé à quelques personnages ou à quelque assemblée, c'est à la seconde personne aussi qu'il est imprimé, ce qui dans l'esprit du lecteur, même le plus attentif, met quelquefois de la confusion. On peut reprocher au travail de Sully de manquer d'ordre; le style en a vieilli; il est, en général, lent, surchargé de parenthèses ou de phrases incidentes, et quelquefois obscur. L'abbé de L'Ecluse fit parler Sully à la troisième personne, comme César dans ses *Commentaires;* il mit de l'ordre dans les récits, et revit le style, ou, pour mieux dire, fit une nouvelle rédaction. Il divisa son ouvrage en vingt-neuf livres, auxquels il en ajouta un trentième, dans lequel on expose le *Projet politique appelé*

communément le grand dessein de Henri IV. Enfin, comme dans les vingt-neuf livres il a conduit le lecteur jusqu'à la retraite de Sully, il termine son édition par un *Supplément à la vie du duc de Sully, depuis sa retraite.* Le nouvel éditeur, dit Drouet, a mis ces Mémoires en meilleur français et en meilleur ordre; mais s'ils ont gagné du côté de la forme, ils ont bien perdu du côté de la fidélité. L'abbé Sabatier le loue, au contraire, de la sagacité avec laquelle il redresse, toutes les fois que l'occasion s'en présente, les erreurs dans lesquelles Sully a été entraîné par l'esprit de parti. L'abbé Montempuis publia des *Observations sur la nouvelle édition des Mémoires de Sully, principalement pour ce qui concerne les jésuites, dans lesquelles on rectifie plusieurs faits qui les concernent sous le règne de Henri IV, roi de France, altérés dans cette nouvelle édition*, 1747, in-12, réimprimées avec des augmentations et une préface, par Goujet, 1762, in-12. Malgré les critiques élevées contre l'abbé de l'Ecluse, depuis son édition on n'a plus réimprimé les *Memoires de Sully* dans leur ancienne forme. L'abbé Beandeau, qui avait annoncé en 1775 une édition du texte ancien, fut obligé de renoncer à cette entreprise après la publication des deux premiers volumes, tandis qu'il existe plusieurs réimpressions faites soit en France, soit en Angleterre, d'après l'édition de l'Ecluse. On doit distinguer surtout la réimpression de Londres, 1778, 10 vol. in-12, qui, outre les *Observations* de Montempuis, contient 1°. l'*Esprit de Sully* (par Mlle. de St.-Waast) et l'*Esprit de Henri IV* (par Prault). On vient de publier une réimpression de L'Ecluse, Paris, Costes, 1814, 6 vol. in-8°. (*V.* Sully). L'abbé de L'Ecluse mourut à Paris, vers 1785. W—s.

ECOLAMPADE. *Voyez* OEcolampade.

EDEBALI (Cheikh), que les Turks appellent aussi par corruption *Dibalig*, naquit dans la Caramanie, en 606 de l'hégire (1210-11 de J.-C.) Après y avoir fait ses premières études, il alla se perfectionner en Syrie, et suivre les cours des cheikhs les plus célèbres en théologie et dans les autres sciences. Possesseur de grandes richesses, et doué d'un caractère extrêmement libéral, il revint fonder dans sa patrie un Tekké (monastère) dont il se constitua le cheikh. La réputation de sa piété et la variété de ses connaissances s'étant repandues dans toute l'Asie mineure, sa retraite devint bientôt le rendez-vous de tous les dévots musulmans. Othman, le fondateur de l'empire turk, lui rendait de fréquentes visites; ce fut là que ce guerrier vit le songe qui lui prédisait un grand empire; Edebali le lui expliqua, et lui donna en mariage sa fille, Bala Khatoun, dont la beauté avait déjà captivé le cœur de ce jeune prince. (*Voy.* Othman.) Edebali mourut en 726 de l'hégire (1326 de J.-C.), âgé de cent vingt ans; sa fille et son gendre Othman le suivirent de bien près au tombeau; la première un mois, et le second quatre mois après sa mort. R—s.

EDELINCK (Gérard), né à Anvers en 1649, fut appelé en France par Colbert; il avait fait ses premiers pas dans la carrière sous la direction de Corneille Galle le jeune. Contemporain des derniers élèves de l'école de Rubens, ses ouvrages se sentent de la vigueur et de la touche énergique de ces artistes célèbres. Plus soigné, plus méthodique qu'eux dans ses

HIST. DES PAYS-BAS.

EDELINCK.

Edelinck del.t Landon direx.t

travaux, il n'est pas moins savant; si sa marche est plus calculée, son burin plus suave, plus argentin, ses estampes n'y perdent rien, soit pour le dessin ou pour la couleur. Edelinck, déjà célèbre lors de son arrivée en France, s'y perfectionna encore à l'aide des avis des Pitau et des Poilly. Sa *Sainte Famille*, d'après Raphaël, par laquelle il débuta en France, est un chef-d'œuvre qui de bonne heure lui acquit une grande réputation. Cette estampe, fort recherchée des amateurs, s'est vendue avant la lettre, en Allemagne, dit-on, 3,000 francs; celle de la *Madelène*, d'après Lebrun, également avant la lettre, est montée jusqu'à la somme de 1,000 francs. Cette estampe, ainsi que sa *Famille de Darius* et son *Christ aux Anges*, d'après le même, augmentèrent encore sa réputation. Edelinck a gravé un grand nombre de thèses, d'après Lebrun, beaucoup de sujets d'histoire, parmi lesquels on distingue *S. Charles Borromée*, aussi d'après Lebrun; *Moïse* tenant les tables de la loi, d'après Champagne; le *Combat des quatre Cavaliers*, d'après Léonard de Vinci, la *Vierge* connue sous le nom de *la Couseuse*, d'après le Guide; une seconde famille de *Darius*, d'après Mignard : cette estampe a été terminée par P. Drevet. Edelinck a gravé aussi un grand nombre de morceaux d'après le Corrège, Pietre de Cortone, Coypel, de Troy, Vivien, Jouvenet et autres maîtres. Indépendamment de tous ces chefs-d'œuvre, on a de lui une multitude de portraits, plus parfaits les uns que les autres. Nous citerons ceux de Lebrun, de Desjardins, de Rigaud, de Colbert; ceux de Louis XIV, de Fagon, du prince de Galles, du duc de Bourgogne, du duc de Noailles, de Santeul et d'Arnauld d'Andilly. Mais ceux de Champagne et de Dilgerus surtout sont parfaits : le premier était son morceau de prédilection. Ce qui est le plus étonnant, c'est que, parmi la multitude d'ouvrages émanés de son burin, on n'en trouve pas un de médiocre. Né sans ambition, Edelinck demanda au roi, qui lui témoignait sa satisfaction de l'un de ses ouvrages, la grâce d'être reçu marguillier de sa paroisse, dignité réservée alors aux marchands et aux procureurs. Mais tant de travaux glorieux, un talent si rare ne pouvaient rester sans récompense aux yeux d'un prince juste appréciateur du mérite. Louis XIV le nomma chevalier de l'ordre de St.-Michel, lui accorda le titre de graveur de son cabinet, titre auquel il joignit une pension et un logement à l'hôtel royal des Gobelins. L'académie de peinture l'admit aussi au nombre de ses conseillers. Un grand nombre d'hommes élevés en dignités, ou célèbres par leur mérite personnel, attachèrent un grand prix à avoir leurs portraits gravés par Edelinck, et le travail facile de cet artiste lui permit souvent de leur accorder cette satisfaction. Très peu de graveurs ont produit un aussi grand nombre d'ouvrages. Edelinck termina sa carrière le 2 avril 1707. Un burin brillant et moelleux, une touche large et savante, un dessin coulant et correct, caractérisent toutes les productions de cet artiste célèbre. Dans ses ouvrages, la pureté et la régularité des hachures ne nuisent point à leur souplesse, et ses estampes ont une suavité et un accord si parfait, qu'elles semblent des tableaux. Dans les estampes de ce maître, les tailles sont variées au degré seulement où elles doivent l'être pour faire sentir la différente nature de chaque objet, mais toujours sans altérer ni le trait ni la forme, et sans

détruire l'harmonie générale. Audran, quoique dans un autre genre, est le seul graveur qui puisse être mis en parallèle avec lui. Depuis plus d'un siècle qu'Edelinck est mort, quoique la France ait produit beaucoup d'habiles graveurs, l'on peut dire qu'il n'a point encore été remplacé. — Jean Edelinck et Gaspard Edelinck, ses frères, ont gravé aussi quelques morceaux : le *Déluge*, d'après Alexandre Véronèse, est de la main de Jean. On prétend que Gérard a beaucoup travaillé dans cette planche. — Nicolas Edelinck, fils de Gérard, a gravé, à Venise, la *Vierge* et l'*Enfant Jésus*, d'après le Corrège; *Vertumne* et *Pomone*, d'après J. Ranc, et divers autres sujets. P—E.

EDELMAN (Jean-Frédéric), né à Strasbourg, le 6 mai 1749, a fait graver quatorze œuvres, consistant en sonates et concertos pour le clavecin. En 1782, il donna à l'académie royale de musique : *Ariane dans l'île de Naxos*, qui obtint beaucoup de succès. Démagogue forcené, il périt en 1794 avec son frère, sur l'échafaud, où il avait envoyé plusieurs victimes, et notamment le baron de Dietrich, son bienfaiteur. F—LE.

EDELMANN (Jean-Christian), fameux esprit-fort saxon, naquit à Weissenfels en 1698, et étudia la théologie à Iéna. Il fut long-temps indécis entre différentes sectes religieuses, mais se montra toujours l'adversaire du christianisme. Le comte de Zinzendorf le garda pendant un an auprès de lui; mais Edelmann, n'ayant pu sympathiser avec les hernhutes, dont il se moquait, alla travailler pendant quelque temps à la traduction de la Bible que J.-Fr. Haug publiait à Berlebourg, et il y traduisit quatre des Epîtres de S. Paul. Il publia un livre intitulé : *Vérités innocentes* (1), dans lequel il cherchait à prouver le peu d'importance de toutes les religions. Les contradictions qu'il éprouva de tous les côtés augmentèrent encore son acharnement. Il rejeta non seulement le sacrifice de Jésus-Christ, mais aussi sa doctrine, et fit de la raison une divinité. Il prétendait que cette raison était une portion essentielle de Dieu, dont elle ne différait en rien : qu'ainsi l'ame était une partie de la Divinité, et non seulement celle des hommes, mais aussi celle de tous les animaux. Aussi pendant très long-temps il se priva de manger de la viande, afin, disait-il, de ne manger aucune portion de la divinité. Ses principaux écrits sont : *Moïse démasqué* (1740), in-8°.; *Christ et Bélial*, 1741, in-8°.; *la Divinité de la Raison* (1742), in-8°. Ces ouvrages, tous en allemand, ont été imprimés (à ce qu'on croit) à Berlebourg, sans date. Après s'être fait chasser de Neuwied, de Brunswick, de Hambourg, etc., il obtint enfin la permission de vivre à Berlin, à condition de ne plus rien écrire et de rester tranquille. Il y mourut dans l'obscurité, le 15 février 1767, âgé de soixante-neuf ans. J.-Henri Praktje a publié une *Notice sur la vie, les ouvrages et la doctrine d'Edelmann*, Hambourg, 1753, in-8°.; 2e. édition, augmentée, 1753, in-8°., en allemand. On y trouve aussi la notice des ouvrages écrits pour le réfuter. G—T.

EDEMA (Gérard), peintre hollandais, que l'on croit né vers 1666, dans la province de Frise. Etant passé à Surinam dans l'intention d'y dessiner des insectes et des plantes, il abandonna ce genre, qui lui parut trop borné, et se mit à dessiner des vues,

(1) *Unschuldige Wahrheiten*, en 15 Numéros, publiés de 1735 à 1743, in-8°.

des arbres, etc. Parcourant ensuite les colonies anglaises de l'Amérique, il y fit un nombre considérable de dessins, peignit même quelques tableaux, et vint à Londres avec sa collection. L'attrait que ses tableaux, d'ailleurs bien touchés et d'une bonne couleur, avaient pour les Anglais, les lui fit vendre très avantageusement; mais l'amour du vin nuisit à la fortune de l'artiste, et même abrégea ses jours. On ne sait pas précisément en quelle année il mourut; mais il est certain qu'il était alors encore jeune.

D—T.

EDENIUS (Jordan), docteur en théologie et professeur à Upsal, né en 1624. Pendant qu'il faisait ses études à Upsal, il soutint, en présence de la reine Christine, une thèse pour prouver que l'hébreu était la langue la plus ancienne, et Stiernhielm se mit sur les rangs pour soutenir que c'était le gothique. La reine trouva cette discussion si intéressante, qu'elle ordonna de faire le recueil des arguments allégués pour et contre, et de le conserver avec soin. Edenius fit ensuite un voyage en Angleterre, et se lia avec les savants les plus distingués. Retourné dans sa patrie, il fut nommé, en 1659, pour enseigner la théologie à Upsal, et en 1661 il obtint le titre de docteur. Il mourut en 1666, laissant plusieurs ouvrages, entre lesquels nous remarquons: *Dissertationes theol. de Christ. relig. veritate*, Abo, 1664; *Epitome historiæ ecclesiasticæ*, publié à Abo en 1681, par l'évêque Gezelius.

C—au.

EDER (George), théologien catholique allemand, né à Freysingen en 1524, fut onze fois recteur de l'université de Vienne, et obtint toute la confiance des empereurs Ferdinand, et Maximilien II, pour les affaires ecclésiastiques. Il mourut le 19 mai 1586, après avoir publié, tant en latin qu'en allemand, un grand nombre d'ouvrages, la plupart de controverse, dont quelques-uns peuvent encore être consultés avec fruit pour l'histoire du 16e. siècle de la Réformation. Nous n'indiquerons ici que les principaux: I. *Catalogus rectorum et illustrium virorum archi-gymnasii Viennensis*, Vienne, 1559, in-4°. qui forme une histoire complète de l'université de Vienne, depuis l'an 1237. J. Litteu l'a continuée jusqu'à 1644; Paul de Sorbait jusqu'à 1670, et un anonyme jusqu'à 1693. Cet ouvrage est aussi quelquefois cité sous le titre de *Calendarium Ederianum*. II. *Œconomia Bibliorum, seu Partitionum theologicarum libri quinque, quibus sacræ Scripturæ dispositio in tabulis exprimitur*. Cologne, 1568, in-fol., plusieurs fois réimprimé. III. *Evangelische Inquisition*, etc., c'est-à-dire, Recherche évangélique de la vraie ou de la fausse Religion, Dillingen, 1573, in-4°., Ire. partie. Cet ouvrage déplut à l'empereur Maximilien II, qui en fit confisquer les exemplaires, et témoigna son indignation à l'auteur. Il permit cependant l'impression de la IIe. partie, sous ce titre: *Das Guldene Fliess*, ... etc., c'est-à-dire, la *Toison d'or*, ou *forme de la primitive Église, prophétique et apostolique*, Ingolstadt, 1579, in-4°. IV. *Malleus Hæreticorum*, 2e. édit., ibid., 1580, in-8°. — V. *Matæologia Hæreticorum, seu Summa hæreticarum fabularum*, ibid., 1581, in-8°. —Wolfgang Eder, religieux augustin, de Vienne, a publié, dans le 16e. siècle, quelques ouvrages ascétiques, et a traduit en allemand la *Vie de S. François de Sales*, par Maupas du Tour, Munich, 1674, in-4°.

C. M. P.

EDGAR, 12e. roi d'Angleterre, de la dynastie saxone, était fils d'Edmond Ier. Il fut placé sur le trône, à l'âge de seize ans, par les Anglais révoltés contre son frère Edwy. On lui donna d'abord la souveraineté des provinces du Nord. La mort de son frère le mit, en 959, en possession de toute la monarchie. Malgré sa grande jeunesse, il montra une grande capacité pour gouverner. Il prit de si sages mesures, en entretenant, dans le Nord de son royaume, des corps de troupes disciplinées pour contenir les Northumbriens et les Écossais, en soutenant une marine puissante à laquelle il ordonna de faire de temps en temps le tour de ses états, qu'il put, sans s'exposer à la moindre insulte de ses voisins turbulents, suivre ses inclinations pacifiques, et maintenir une police exacte dans ses états. Il sut tellement contenir dans le devoir tous les petits rois des îles voisines, qu'on rapporte, qu'étant à Chester, et voulant aller par eau à une abbaye célèbre, il obligea huit de ces rois tributaires à ramer, pour conduire sa barque sur la rivière de Dée. Edgar eut la prudence de s'attacher S. Dunstan, qu'il favorisa dans ses projets de faire remplir les places de l'Église par le clergé régulier. Il consulta, pour les affaires ecclésiastiques, et même pour la plupart des affaires civiles, les évêques qui étaient les amis de S. Dunstan; mais son caractère ferme l'empêcha de se laisser dominer par ces prélats. De cette manière il sut conserver la paix intérieure. Edgar ayant comblé les moines de faveurs, ils lui ont prodigué les éloges les plus pompeux pour ses vertus privées. Il est vrai qu'il fut brave, et ami de la justice; mais ses mœurs furent très dépravées. Il enleva d'un couvent Éditha ou Wilfrida, qui y était religieuse, et eut recours à la violence pour la faire consentir à ses désirs. Pour le punir de ce crime, S. Dunstan le condamna à rester sept ans sans porter sa couronne. Il eut encore une maîtresse appelée Elflède, qui conserva son empire sur son cœur jusqu'à son mariage avec Elfride. Celle-ci était fille unique et héritière d'Olgar, comte de Devonshire. Elle avait d'abord été mariée à un gentilhomme, confident d'Edgar, nommé Ethelwold. Envoyé par le roi pour s'assurer par le témoignage de ses yeux, si ce que l'on racontait de la beauté surprenante d'Elfride était réel, il en était devenu éperduement amoureux. Il fit au roi un rapport contraire à la vérité, et obtint son consentement pour demander pour lui-même la main d'Elfride, dont il représenta que l'immense fortune compensait pour lui l'irrégularité de ses traits. Mais bientôt Edgar, instruit de la perfidie d'Ethelwold, alla s'en convaincre par lui-même. La vue d'Elfride alluma dans son cœur la plus vive passion, et le désir de se venger d'Ethelwold. Il le poignarda de sa propre main, dans une partie de chasse, et épousa publiquement Elfride peu de temps après. Les historiens remarquent qu'Edgar attira un grand nombre d'étrangers en Angleterre et les y fixa par ses bienfaits; ce qui contribua, quoi qu'ils en disent, à polir les mœurs de ses sujets. Enfin ce royaume lui doit l'inappréciable bienfait de la destruction des loups. Il commença par faire donner assidument la chasse à ces animaux voraces, et lorsqu'il vit qu'ils se retiraient dans les montagnes du pays de Galles, il changea le tribut d'argent imposé par Adelstan aux princes gallois, en un tribut annuel de trois cents têtes de loups. Edgar mourut en 975, à l'âge

de trente-trois ans. Il eut pour successeur son fils Edouard, né d'un premier mariage avec Ethelflède, fille du comte Odmer. Elle était morte après deux ans de mariage, en 963. Quelques auteurs ont prétendu, mais à tort, que cette union n'avait pas été reconnue pour bien légitime. E—s.

EDGAR ATHELING (c'est-à-dire vraiment noble), prince anglo-saxon, était fils d'Edouard, que Canut Ier. avait envoyé, avec son frère, hors d'Angleterre (*V.* CANUT.) pour les faire périr. Edgar naquit en Hongrie. Son père, ayant été appelé en Angleterre comme héritier présomptif de la couronne, par Edouard le confesseur, mourut peu de temps après son arrivée, en 1057. Au décès d'Edouard, en 1065, Edgar, trop jeune encore, ne put faire valoir ses droits au trône; il fut à peine question de lui, et il n'y eut aucune tentative pour l'opposer à Harald. Ce monarque conçut si peu d'inquiétude du caractère d'Edgar, qu'il le nomma comte d'Oxford. Cet honneur lui fut confirmé par Guillaume-le-Conquérant, qui affecta de le traiter avec toute la tendresse qu'il se piquait de conserver au neveu d'Edouard son bienfaiteur. Cependant Edgar, en garde contre les caresses de Guillaume, se laissa persuader, en 1068, par des seigneurs mal intentionnés pour le roi, de s'enfuir en Ecosse avec ses deux sœurs, Marguerite et Christine. Ces illustres fugitifs furent bien accueillis par Malcolm III, qui bientôt après épousa Marguerite. L'année suivante, Edgar parut en Angleterre et parvint à soulever le Northumberland. Son parti vaincu, il fut poursuivi, et se retira de nouveau en Ecosse. Mais, las de mener une vie fugitive, et n'espérant aucun succès d'une nouvelle tentative, il se soumit de lui-même, en 1070. Guillaume le reçut avec bonté et lui assigna un revenu considérable. Depuis ce moment, Edgar vécut tranquille à la cour. Il accompagna Guillaume dans un voyage en Normandie, en 1083, et obtint de lui la permission d'aller en pélerinage à la Terre-Sainte. Sous le règne de Guillaume-le-Roux, il commanda, en 1097, une petite armée qui alla rétablir, sur le trône d'Ecosse, Edgar son neveu. Il mourut dans un âge très avancé, après avoir mené une vie peut-être plus heureuse que s'il eût occupé le trône auquel sa naissance l'appelait. En lui s'éteignit la ligne masculine des rois anglo-saxons; mais cette maison régna par la suite sur l'Angleterre. Marguerite, sœur d'Edgar, eut de Malcolm, entr'autres enfants, Mathilde, qui, lors des troubles survenus à la mort de son père, fut amenée en Angleterre. Henri Ier., fils de Guillaume-le-Conquérant, et qui monta sur le trône en 1100, épousa Mathilde. Cette alliance lui concilia l'affection de ses sujets anglo-saxons, flattés de voir le sang de leurs princes uni à celui de leurs nouveaux souverains. Mathilde eut une fille du même nom, mariée en secondes noces à Géoffroi, comte d'Anjou, père de Henri II, premier roi de la maison des Plantagenet. E—s.

EDGAR, roi d'Ecosse, neveu du précédent, était fils de Malcolm III. A la mort de son père, en 1093, Edgar son oncle le fit venir en Angleterre avec ses cinq frères pour les dérober aux embûches de Donald VIII. Ce roi ayant pour la seconde fois mécontenté ses sujets (*Voy.* DONALD VIII), ils mandèrent à Edgar de venir s'asseoir sur le trône qui lui appartenait, et que dès qu'il se montrerait sur la frontière du royaume, un puissant parti se déclarerait en sa faveur. Ces promesses ne furent pas

vaines ; Donald fut abandonné dès qu'Edgar parut en 1197. Celui-ci fit la paix avec Guillaume le Roux, et conclut le mariage de Mathilde sa sœur avec Henri, successeur de Guillaume. Son règne fut paisible; il se fit chérir de ses sujets, et mourut en 1107. Il eut pour successeur son frère Alexandre Ier. E—s.

EDITHE (Ste.), fille d'Edgar, roi d'Angleterre, et de Wilfrida (*V.* Edgar), fut élevée dans le monastère de Wilton par sa mère, qui lui inspira de bonne heure l'amour de la retraite. Elle prit l'habit de religieuse à l'âge de quinze ans, des mains du saint évêque Elthwold, et se consacra dès ce moment à l'exercice des devoirs les plus pénibles de la vie monastique. Sa charité pour les pauvres était immense; elle leur prodiguait les consolations, leur procurait des secours et les soignait même dans leurs maladies. Elle refusa plusieurs riches abbayes, préférant continuer d'obéir à sa mère plutôt que de commander ailleurs. Après la mort de son frère Edouard, assassiné par les ordres d'Elfride, sa belle-mère, on lui offrit la couronne d'Angleterre : mais elle persévéra dans la résolution de passer sa vie loin du monde. Ste. Edithe mourut vers l'an 984, à l'âge de vingt-trois ans, et fut inhumée dans l'église qu'elle avait fait bâtir sous l'invocation de S. Denis. On célèbre sa fête le 16 septembre. Un moine nommé Goscelin ou Gosselin a écrit sa vie; elle a été publiée par Surius, par Mabillon et enfin dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes. Mabillon remarque que trois autres princesses du nom d'Edithe ont embrassé la vie religieuse à la même époque, et que la conformité du nom laisse une grande incertitude sur les faits qui peuvent concerner l'une d'elles particulièrement. W—s.

EDME ou EDMOND (St.-) fils d'Edouard Rich et de Mabille, naquit en Angleterre, dans la petite ville d'Abington, près de la Tamise, à environ deux lieues d'Oxford. Son père se retira du monde de bonne heure, et se fit religieux à Evesham; Sa mère, qui était d'une haute piété, continua l'éducation de ses nombreux enfants. Edmond et Robert son frère furent envoyés à Paris, pour y faire leurs études. Mabille mit dans leur paquet deux cilices, leur recommandant de les porter deux ou trois fois la semaine. Etant allé en Angleterre recevoir les derniers adieux d'une mère aussi sainte, Edmond revint à Paris continuer ses études, enseigna les humanités et les mathématiques dans un des colléges de cette ville, sans cesser de se livrer à tous les exercices de la piété; il assistait toutes les nuits à matines, à St.-Merry. Il fallut faire violence à son humilité pour lui conférer le grade de docteur. Les prédications qu'il fit dans la capitale de la France produisaient le plus grand effet. On distingue parmi ceux qu'il convertit, Guillaume Longuépée, comte de Salisbury, et Etienne qui devint depuis abbé de Clairvaux et fonda à Paris le collége des Bernardins. Ayant quitté la France, il se retira à Oxford, et fut trésorier de l'église de Salisbury; il continua ses prédications. Le pape, informé des succès de notre saint, le chargea de prêcher la croisade. Quelques années après, Grégoire IX, d'accord avec le clergé et le peuple de Cantorbéry, l'appela à son insu, sur le siège de cette ville. Edmond surpris autant qu'affligé de cette nouvelle, fit tout ce qu'il put pour éviter une telle dignité; il l'accepta enfin

par obéissance et fut sacré le 2 avril 1254. Les vertus qu'il montra comme archevêque ne le mirent point à l'abri des persécutions. Henri III, roi d'Angleterre, exigeant de ses sujets et des ecclésiastiques en particulier, des impôts exorbitants, pour réparer ses finances, laissait en outre vaquer les bénéfices, afin de s'en approprier les revenus. Grégoire IX envoya à notre saint une bulle qui l'autorisait à pourvoir aux évêches et aux autres bénéfices, après six mois de vacance. Henri III fit révoquer cette bulle; le pape pourvut lui-même aux bénéfices et nomma jusqu'à trois cents italiens. Edmond ne voulant point tolérer de semblables abus, vint secrètement en France; il fut très bien accueilli à la cour de S. Louis, qui reçut, avec sa famille, la bénédiction du saint prélat. Edmond se retira à l'abbaye de Pontigny, et alla, pour changer d'air, et à cause de sa mauvaise santé, au couvent de Soissy, près de Provins, où il mourut le 16 novembre 1242. Son corps fut transféré à Pontigny, qui a été appelé depuis St.-Edme où St.-Edmond de Pontigny. On a de ce saint plusieurs ouvrages : un livre des *Constitutions*, divisées en 36 canons, dont la meilleure édition est celle que Wilkins a donnée dans sa collection des *Conciles d'Angleterre et d'Irlande*; le *Speculum ecclesiæ* (miroir de l'église), imprimé dans le tome 3 de la *Bibliothèque des Pères*; plusieurs manuscrits contenant des prières, des dissertations sur les sept péchés, sur le décalogue, sur les sept sacrements. C—T.

EDMER, ou EADMER, savant bénédictin anglais, de la congrégation de Cluni, disciple de S. Anselme, archevêque de Cantorbéry, vivait vers la fin du onzième et au commencement du douzième siècles. Il était abbé du monastère de St. Alban lorsque Alexandre Ier., roi d'Ecosse, l'appela auprès de lui en 1120, pour l'élever au siége épiscopal de St. André; mais le lendemain de son élection, il s'éleva un différend entre lui et ce prince, jaloux de ses prérogatives. Edmer ne voulait être sacré évêque que par l'archevêque de Cantorbéry; le roi prétendait que l'évêché de St. André ne dépendait que de lui seul. Les choses s'aigrirent tellement qu'Edmer retourna en Angleterre après avoir renvoyé à Alexandre son anneau pastoral. Il ne tarda pas à se repentir d'avoir ainsi abandonné son siége; il écrivit en 1122 pour y rentrer des lettres de soumission au roi, mais inutilement; le roi se montra inflexible. On a peu de détails du reste de la vie d'Edmer; il mourut, selon Fabricius, l'an 1137. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns ont été conservés, entre autres une histoire de son temps, de 1066 à 1122, sous le titre de *Historia novorum*. Cet ouvrage intéressant et qui, au jugement du lord Lyttelton (*Vie de Henri II*), n'est pas dépourvu d'élégance dans le style, a été publié avec des notes par Selden (Londres, 1623, in-fol.), et a été réimprimé en 1675 avec les OEuvres de S. Anselme, par le bénédictin Gerberon. On peut voir dans Fabricius (*Bibl. med. et inf. lat.*) les titres des autres ouvrages d'Edmer; les plus importants sont les *Vies* de S. Anselme, de S. Dunstan, de S. Wilfrid et autres. On les trouve dans le S. Anselme de dom Gerberon, dans Mabillon (*Act. bened. sæc. III*), et dans l'*Anglia sacra* de Warthon. X—S.

EDMOND (S.), roi des Est-Angles, dans la Grande-Bretagne, fut, à l'âge

de quinze ans, placé sur le trône de ses ancêtres, le jour de noël, 855, et se montra bientôt le modèle des bons rois, par son amour pour la justice, par son aversion pour les flatteurs, par la pureté de ses mœurs, sa piété et sa charité inépuisable envers les pauvres. Il y avait quinze ans qu'il rendait ses sujets heureux, lorsque deux princes danois, Hinguar et Hubba, vinrent fondre sur ses états, malgré la foi des traités antérieurs qui devaient en garantir la sûreté, et y commirent toutes sortes d'excès. Edmond, d'abord vainqueur à Thetford, fut obligé de céder à des forces supérieures, et de se replier vers son château de Framlingham, dans la province de Suffolk. Là il reçut des barbares plusieurs propositions qu'il refusa d'accepter, parce qu'elles étaient contraires a la religion et aux intérêts de ses sujets. Investi à Hoxon, sur la Waveney, il fut fait prisonnier, chargé de chaînes et conduit à la tente du général ennemi. Il rejeta encore, malgré les tourments et les outrages, les propositions qui lui avaient été faites, et fut condamné par Hinguar à perdre la tête; ce qui arriva le 20 novembre 870. Les barbares abandonnèrent son corps sur la place et allèrent enterrer sa tête dans un bois; mais elle a depuis été retrouvée et exposée avec le corps à la vénération publique, à St.-Edmondsbury. Les rois d'Angleterre, et en particulier Henri VI, ont témoigné un grand respect pour S.-Edmond, qui est qualifié martyr, et dont le nom, malgré la réforme, se trouve encore dans la nouvelle liturgie anglicane. C—T.

EDMOND Ier., neuvième roi d'Angleterre, de la dynastie saxone, était l'aîné des fils légitimes d'Edouard l'Ancien, et succéda à son frère Adelstan, en 941. Les commencements de son règne furent troublés par les Northumbriens, qui guettaient sans cesse l'occasion de se révolter. Edmond leur imposa tellement en se présentant dans leur pays à la tête d'une armée, qu'ils eurent recours aux soumissions les plus humbles pour le fléchir, et pour gage de leur obéissance offrirent d'embrasser le christianisme. Edmond se défiant de cette conversion forcée, transféra ailleurs une colonie de danois établis dans cinq villes de Mercie, parce qu'ils profitaient toujours des moindres troubles pour introduire les rebelles ou les étrangers dans le cœur du royaume. Il ôta aussi la principauté de Cumberland aux Bretons, pour la donner à Malcolm, roi d'Ecosse, à condition de lui en faire hommage, et de protéger le Nord contre les incursions des Danois. Les vertus, l'habileté, la puissance, la tempérance d'Edmond, lui promettaient un règne long et heureux. Tout-à-coup un accident funeste mit fin à son existence. Un jour qu'il célébrait une fête dans le comté de Glocester, en 946, indigné de voir assis, à une des tables, un scélérat nommé Léof, banni pour ses crimes, il lui ordonna de sortir. Ce misérable refusa d'obéir. Edmond, irrité, se jeta inconsidérément sur lui et le saisit aux cheveux. Léof tira un poignard et frappa Edmond qui mourut à l'instant, jeune encore et dans la sixième année de son règne. Il eut pour successeur son frère Edred, parce que les enfants mâles qu'il laissa étaient encore en bas âge. Ce fut sous le règne d'Edmond que la peine capitale fut infligée pour la première fois. Ce prince ayant remarqué que les amendes étaient des punitions trop douces pour les hommes convaincus de vol, parce qu'ils n'avaient généralement rien à perdre, il ordonna que, dans les bandes de voleurs, le plus

vieux serait pendu. Cette loi fut regardée comme excessivement sévère.

E—s.

EDMOND II, surnommé *Côte-de-Fer*, quinzième roi d'Angleterre, de la dynastie saxone, succéda à son père Ethelred II, en 1016, dans un moment où l'état était attaqué par les Danois et déchiré dans l'intérieur. Durant la vie de son père, il s'était signalé par sa valeur contre les ennemis du royaume. Après avoir réuni des troupes, il marchait à leur tête avec Edric, duc de Mercie, son beau-frère, lorsqu'il eut avis que celui-ci cherchait à se saisir de sa personne pour le livrer aux Danois ou pour le faire périr. Edric, voyant ses projets découverts, passa chez les ennemis. L'armée se dissipa. Edmond, bien loin de se laisser décourager par ce revers, leva de nouvelles forces, et n'ayant pu recevoir de secours de son père qui n'osa pas sortir de Londres, il passa l'Humber et s'avança vers le nord de l'Angleterre. Mais les habitants de plusieurs comtés refusèrent de se joindre à lui contre l'ennemi commun, qui saccageait les comtés voisins. Le refus d'Ethelred rendit inutiles les préparatifs d'Edmond. Ce prince, privé de tous les moyens de contenir ses soldats, les voyait commettre presque autant de dégâts que les ennemis. Après avoir fait vers le nord quelques expéditions infructueuses, il revint à Londres; son père venait de mourir. Une partie de la noblesse se déclara pour lui, une autre, et presque tout le clergé allèrent rendre leurs soumissions à Canut, roi de Danemark. Edmond pensa que le meilleur moyen de sauver le royaume était de marcher aux ennemis. Il les défit à Gillingham, dans le Dorsetshire. Cet avantage lui donna les moyens d'augmenter ses troupes. Déterminé à décider dans une affaire générale du sort de la couronne, il présenta la bataille aux ennemis à Sherastan, dans le Gloustershire. La fortune s'était déclarée pour lui, lorsque le traître Edric coupa la tête d'un homme qui ressemblait beaucoup à Edmond, la mit au bout d'une pique, et la montrant aux Anglais, leur cria de songer à la retraite puisqu'ils avaient perdu leur roi. Ce stratagême produisit l'effet qu'il en attendait. Cependant Edmond, instruit de la fuite de ses soldats, ôta son casque, se fit voir à eux, et les ramena au combat; mais tout ce que sa valeur et son activité purent faire, fut de laisser la victoire incertaine. Il alla ensuite dans le Wessex pour recruter son armée. Edric vint l'y trouver, en obtint le pardon de ses crimes. Bientôt il donna une nouvelle preuve de sa perfidie en passant dans les rangs ennemis dès le commencement d'une action qui eut lieu à Assington, dans la comté d'Essex. L'infatigable Edmond rassembla encore une armée. De nouveaux combats attestèrent sa valeur et son inépuisable fécondité en ressources; mais les Danois et les Anglais étaient également fatigués et épuisés par une guerre sanglante. Les deux rois se trouvaient chacun avec leur armée sur les bords opposés de la Saverne, et allaient encore tenter le sort des armes. Quelques auteurs ont écrit qu'Edmond proposa à Canut de terminer leurs différents par un combat singulier, et que le monarque Danois refusa. Quoi qu'il en soit, on les obligea d'en venir à un accommodement. Ils conclurent un traité par lequel ils partagèrent le royaume. Canut se réserva la partie du nord, celle du midi fut laissée à Edmond. Ce dernier ne survécut qu'un mois à la paix. Il fut assassiné à Londres, vers la fin de no-

vembre 1017, par deux chambellans que l'on supposa corrompus par le traître Edric. Le chemin au trône fut ainsi ouvert à Canut. Le surnom de *Côte-de-Fer*, fut donné à Edmond autant par son intrépidité que pour sa force corporelle. Il était grand, bien fait, d'un caractère aimable et digne de vivre dans des temps plus heureux. Il laissa deux enfants en bas âge (*V.* Canut.). E—s.

EDMOND PLANTAGENET DE WOODSTOCK, comte de Kent, était fils d'Edouard Ier., roi d'Angleterre. Quelques différends s'étant élevés entre ce pays et la France, en 1324, son frère, Edouard II, l'envoya à Paris pour tâcher d'accommoder ces difficultés. Le comte de Kent convint d'un traité ; mais Edouard refusa de le ratifier, puis il chargea son frère du commandement de la Guienne, attaquée par les Français. Il lui donna cependant si peu de troupes, que n'osant tenir la campagne, le comte de Kent se renferma dans la Réole, où il fut enfin obligé de capituler. Mené à Paris, il y était encore lorsqu'Isabelle, femme d'Edouard, sut l'engager à favoriser l'invasion qu'elle projetait en Angleterre. Comme Edmond était vertueux, mais faible et crédule, elle n'eut pas de peine à lui persuader que l'unique but de son entreprise était l'expulsion des Spenser, favoris du roi. Le comte de Kent, à son arrivée en Angleterre, engagea le comte de Norfolk, son frère aîné, à entrer dans le complot, et lorsque la reine débarqua, ils la joignirent avec toute leur suite. Le comte de Kent, secondé par des renforts, poursuivit ensuite vivement Edouard jusqu'à Bristol ; puis il concourut à prononcer la déchéance, et lorsque le prince de Galles fut déclaré roi, le comte de Kent eut par-là la régence. Cependant le rôle qu'il avait joué dans la déposition de son frère lui inspira des remords ; il se joignit au parti qui, mécontent de la reine, publia contre elle un manifeste. On prévint une rupture ouverte ; mais Isabelle et Mortimer, comte de la Marche, son favori, gardèrent contre les mécontents un vif ressentiment. Ils choisirent pour leur victime le comte de Kent, qui ne prenait pas assez de soin de cacher le chagrin qu'il ressentait de tout ce qu'il voyait. Pour le perdre, ils imaginèrent un piége si extraordinaire, qu'il a fallu dans Edmond une grande simplicité d'esprit pour s'y laisser prendre. Quoiqu'il eût assisté en personne aux funérailles d'Edouard II, on vint à bout de lui persuader que ce prince vivait encore, et que le bruit de sa mort n'avait été publié que pour prévenir les mouvements que ses partisans pourraient exciter. Alors le comte de Kent résolut de tirer son frère de sa captivité. N'ayant pu obtenir de son prétendu gardien la permission de le voir, il remit à ce dernier une lettre dans laquelle il assurait Edouard qu'il allait travailler à lui procurer la liberté. Cette lettre, portée à la reine, lui servit à accuser le comte de Kent auprès du roi, en lui exagérant le danger que lui faisaient courir les intrigues de son oncle. Dès qu'elle eut obtenu le consentement d'Edouard, elle fit arrêter le comte. Les barons, vils instruments des volontés de la reine, le condamnèrent en parlement, le 19 mars 1329, à perdre la vie et les biens. Isabelle et Mortimer, craignant la clémence d'Edouard pour son oncle, pressèrent l'exécution de l'arrêt, et dès le lendemain ils firent mener le prisonnier au supplice. « Mais, dit » Hume, il était si généralement cheri » du peuple, et l'on plaignait si dou» loureusement son malheureux sort,

» que si l'on avait aisément trouvé des » pairs pour le juger, on eut beaucoup » de peine à lui trouver un bourreau, » et la nuit vint avant que l'on pût y » réussir. » La confiscation des biens d'Edmond alla enrichir le fils cadet de Mortimer, et contribua à fortifier la haine qui éclata enfin contre cet insolent favori. Un des griefs qu'on lui imputa alors, fut d'avoir, par ses perfides machinations, fait perdre la vie au comte de Kent, dont la mémoire fut réhabilitée. E—s.

EDMOND DE LANGLEY, d'abord comte de Cambridge, et ensuite duc d'York, tige de la maison de la Rose-Blanche, était le quatrième fils d'Edouard III. Durant la vie de son père, il montra beaucoup de bravoure dans la guerre contre la France, et durant la minorité de Richard II, son neveu, il fut, conjointement avec le duc de Lancastre, son frère, chargé provisoirement de l'administration des affaires. Malgré son caractère indolent et son peu de génie, il ne put échapper aux soupçons de Richard qui lui supposa de mauvais desseins contre sa personne. Il se retira de la cour avec le duc de Lancastre, acte de prudence qui lui évita peut-être le triste sort de son autre frère le duc de Glocester. Son caractère l'empêcha de se donner les mouvements nécessaires pour s'opposer à la puissance arbitraire dont Richard s'était emparé, et ce prince qui avait reconnu que son oncle ne pouvait pas être pour lui un homme dangereux, lui laissa la régence du royaume quand il partit pour l'Irlande. Lorsque le duc d'York eut reçu la nouvelle du soulèvement effectué par son autre neveu, le duc de Lancastre, qui venait de débarquer en Angleterre, il suivit le conseil imprudent qui lui fut donné de quitter Londres, ce qui ruina les affaires du roi dans cette ville. Une armée de quarante mille hommes qu'il assembla assez promptement à Saint-Albans lui fut peu utile pour défendre les intérêts de Richard. Il la trouva sans zèle pour sa cause, sans amour pour sa personne, et plus disposée à passer du côté des rebelles qu'à les combattre. Il écouta donc volontiers les propositions du duc de Lancastre, et les deux armées se réunirent. Dans le parlement qui fut ensuite ouvert à Londres, en 1399, on suivit l'avis qu'il ouvrit, et qui était que Richard résignât sa couronne, que le parlement procédât à sa déposition, et qu'enfin le trône déclaré vacant, fût adjugé au duc de Lancastre. Edmond fut fidèle à ce prince déclaré roi sous le nom de Henri IV, bien loin de prévoir que la rivalité de leurs deux maisons remplirait l'Angleterre de troubles et de carnage. Il mourut en 1402. Il laissa de sa femme Isabelle fille de Pierre roi de Castille, Edouard homme abominable, tué à la bataille d'Azincourt, et Richard grand père d'Edouard IV et de Richard III. E—s.

EDMONDES (sir THOMAS), habile négociateur anglais, naquit à Plymouth dans le Devonshire. Un de ses parents, contrôleur de la maison d'Elisabeth, l'introduisit à la cour; et le secrétaire d'état, sir Francis Walsingham, ayant eu occasion d'apprécier sa sagacité et ses talents, le fit nommer à diverses ambassades. Cette carrière ne fut pas d'abord favorable à sa fortune. Elisabeth pensait, sans doute, que le mérite personnel de son ambassadeur n'avait pas besoin d'être relevé par l'éclat de la représentation. Le traitement d'Edmondes, lorsqu'il résidait à la cour de France, n'excédait pas vingt schelings; de sorte qu'il fut plus d'une fois obligé d'avoir recours à la bourse

d'un de ses compatriotes, pour suffire même à son entretien. On voit par une lettre qu'il écrivait, à cette époque, au lord trésorier, qu'il n'avait pas le moyen de se donner un habit décent pour se présenter dans la bonne compagnie. C'est à la suite de cet humble exposé que la reine lui accorda l'emploi de secrétaire pour la langue française. En 1599, il fut envoyé à Bruxelles auprès de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, avec des instructions pour traiter de la paix, et fut un des commissaires désignés pour conclure le traité de Boulogne. Il fut nommé ensuite l'un des secrétaires du conseil privé. Jacques Ier. le créa chevalier, et l'employa également dans plusieurs négociations difficiles. Il le fit conseiller privé, en 1616 contrôleur, et en 1618 trésorier de sa maison. Sir Thomas Edmondes représenta l'université d'Oxford dans les deux premiers parlements assemblés sous le règne de Charles Ier. Après une dernière ambassade en France, où il apporta, en 1629, la ratification royale du traité de paix récemment conclu avec Louis XIII, il se retira entièrement de la scène des affaires publiques. Il mourut en 1639. On a fait l'éloge de son caractère, intègre, ferme et courageux, fait pour soutenir la dignité du souverain qui l'employait. Telle était la crainte qu'avait inspirée à la cour de France l'expérience de son habileté dans les négociations, que les ministres employaient tous leurs moyens pour empêcher qu'il ne fût nommé ambassadeur près de cette cour, et avaient dans cette vue l'adresse de lui faire donner d'autres emplois. C'est ce qu'atteste une lettre adressée alors par un ministre de France à un ambassadeur français en Angleterre. Sir Thomas Edmondes montra beaucoup d'énergie dans le parlement; mais ses principes sévères ne servirent, à ce qu'il paraît, qu'à aigrir la faction; et il est vraisemblable qu'il n'aurait fait qu'ajouter, par sa ruine, au nombre des victimes de la guerre civile, s'il n'avait pas eu le bonheur de mourir peu de temps avant cette triste époque de l'histoire. Le recueil que le docteur Birch a publié, en 1749, in-8°., sous le titre de *Vue historique des négociations entre les cours d'Angleterre, de France et de Bruxelles*, de 1592 à 1617, est une suite d'extraits de 12 vol. in fol., des lettres et papiers de sir Thomas Edmondes. On trouve aussi plusieurs de ses lettres dans le *Mémorial des affaires d'état*, publié par Edm. Sawyer, 3 vol., Londres, 1725.

S—D.

EDMONDES (sir Clément), fils de sir Thomas Edmondes, et né vers 1566, occupa divers emplois dans l'état, tels que ceux de maître des requêtes et de clerc du conseil, et fut créé chevalier en 1617. Politique et militaire également habile, il était aussi versé dans les sciences et dans les arts. Il mourut en 1622. On a de lui des *Observations sur les commentaires de César*, en trois parties, publiées successivement à Londres, in-fol., en 1600 et 1609; réimprimées en 1677, précédées d'une Notice sur la vie de César, et suivies d'un huitième commentaire par Hirtius Pansa.

X—s.

EDMONDS (Elisabeth), hôtelière à Chester en Angleterre, s'est rendue célèbre pour avoir sauvé de leur perte les protestants d'Irlande sous le règne de Marie. Cette princesse avait chargé le docteur Cole, catholique fougueux, de porter en Irlande l'ordre de chasser les protestants de cette île. Cole, arrivé à Chester fit

venir, à l'auberge où il était descendu, le maire de cette ville, et frappant de la main sur une boîte qu'il lui montra : « Voici, lui dit-il, un ordre de notre » gracieuse souveraine pour débar- » rasser l'Irlande des hérétiques. » La curiosité avait porté Elizabeth Edmonds, protestante zélée, à venir à la porte de la chambre écouter ce qui s'y disait. Lorsque Cole reconduisait le maire, elle se glissa dans l'appartement, ôta de la boîte la lettre patente de la reine, et lui substit. a un jeu de cartes sur lequel elle retourna le valet de trefle. Cole aborda heureusement à Dublin le 4 octobre 1558, alla tout de suite au château, fit convoquer le conseil, et après avoir dans un discours étudié préparé l'assemblée à l'objet de sa mission, il remit la boîte annonçant qu'elle contenait les ordres de la reine. Le secrétaire du conseil ouvre la boîte, et n'y trouve qu'un vieux jeu de cartes avec le valet de trefle par dessus. La surprise fut générale, Cole protestait qu'il avait reçu la lettre de la propre main de la reine ; il ne pouvait concevoir comment une métamorphose si singulière s'était opérée. « C'est bon, c'est bon, » dit le vice-roi, retournez en Angle- » terre, chercher une autre lettre pa- » tente ; en attendant, nous mêlerons » les cartes. » Cole, de retour auprès de Marie, obtint de nouveaux ordres et les garda mieux ; mais tandis qu'il était à Holyhead à attendre un vent favorable, on apprit la mort de la reine, et l'avènement au trône de sa sœur Elisabeth. Alors Cole rebroussa chemin, se doutant bien que sa lettre patente était comme non avenue. La veuve Edmonds ne commença à parler de sa supercherie, qu'après la mort de Marie ; bientôt la nouvelle s'en répandit partout. Lord Fitzwalter vice-roi d'Irlande passant par Chester à son retour en Angleterre, apprit de l'hôtelière Edmonds toutes les particularités de l'aventure, et les raconta à la reine à qui le tour plut si fort, qu'elle accorda à cette femme une pension annuelle de quarante livres sterling. E—s.

EDOUARD, l'ancien, septième roi d'Angleterre de la dynastie Saxone, était fils d'Alfred-le-Grand, auquel il succéda en 900. A peine monté sur le trône, il se le vit disputer par Ethelwald, son cousin germain, et fils d'Ethelbert. Ethelwald, intimidé par les forces considérables qu'Edouard mena contre lui, s'enfuit en Normandie. Il passa ensuite dans le Northumberland, dont les peuples se déclarèrent en sa faveur. Les Danois se joignirent aussi à lui, et l'Angleterre fut menacée d'être de nouveau déchirée par ces troubles cruels dont la valeur et la prudence d'Alfred venaient à peine de la délivrer. Les rebelles saccagèrent plusieurs provinces de l'occident, et se retirèrent pour éviter la rencontre d'Edouard qui s'avançait contre eux à la tête d'une armée formidable. Ce prince ne voulant pas avoir fait des préparatifs inutiles, alla répandre parmi les Estangles la même désolation qu'ils avaient portée dans ses provinces. Rassasié de vengeance et chargé de butin, il ordonna de faire retraite ; mais les peuples de Kent, avides de pillage, restèrent derrière lui : cette désobéissance, peu étonnante dans ce siècle de confusion, fut par la suite, heureuse pour Edouard. Les Danois éprouvèrent de la part de ce corps une résistance vigoureuse ; ils achetèrent l'avantage de garder le champ de bataille, par la perte de leurs plus braves officiers, et entre autres par celle d'Ethelwald. Edouard, délivré de ce dangereux concurrent, fit la paix à des conditions très favorables. Il res-

tait à soumettre les Northumbriens qui, secondés par les Danois dispersés dans la Mercie, infestaient continuellement le cœur du royaume. Edouard les défit à Tattenhal dans le Staffordshire où ils s'étaient avancés, croyant toutes les forces de ce prince embarquées sur la flotte qu'il avait envoyée pour les attaquer par mer. Il reprit le butin dont ils s'étaient emparés, et les poursuivit jusque dans leur pays. Tout le reste de son règne fut une suite de victoires sur les ennemis du royaume. Il s'occupa aussi de mettre les villes en état de défense, soumit plusieurs colonies de Bretons, s'empara du Northumberland, et força les Écossais à lui donner des marques d'obéissance. Il avait été secondé dans ses exploits glorieux par sa sœur Ethelflede veuve d'Ethelbert comte de Mercie. (*Voyez* ETHELFLEDE). Edouard finit ses jours en 925. Il avait été aussi vaillant et aussi puissant qu'Alfred, mais il lui fut bien inférieur en savoir. On lui attribue cependant la fondation de l'université de Cambridge. Il eut de ses deux mariages quatre fils et sept filles. Ogine, la seconde, épousa Charles-le-Simple, roi de France, et Adélaïde, la quatrième, Hugues-le-Grand, comte de Paris. Elle mourut sans postérité. Les fils légitimes d'Edouard étant trop jeunes, il eut pour successeur Adelstan son fils naturel. E—s.

EDOUARD-LE-MARTYR, âgé seulement de quinze ans, remplaça sur le trône d'Angleterre son père Edgar, mort l'an 974. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il parvint à s'y asseoir. Il était né d'un premier mariage du feu roi avec la fille du comte d'Ordmer; mais Edgar avait épousé, en seconde noces, Elfrida fille d'Olgar, comte de Devonshire, femme ambitieuse, hardie, altérée de pouvoir, et capable de tout pour assouvir ses criminelles passions. Il n'y eut pas de ressorts qu'elle ne fît jouer pour annuller le premier mariage d'Edgar, et mettre la couronne sur la tête du fils qu'elle lui avait donné, d'autant plus qu'elle eût régné elle-même sous le nom de cet enfant à peine parvenu à sa 7e. année. Edouard fut défendu par sa possession, par le testament de son père, par son âge, par le vœu de la noblesse, par la terreur qu'inspirait le caractère d'Elfrida, surtout par le respect attaché à celui du saint archevêque Dunstan, qui, certain de trouver dans Edouard un protecteur de la vie religieuse et de l'ordre monastique, se hâta de lui donner l'onction sainte dans l'église de Kingston, et dès-lors la question fut décidée irrévocablement. D'interminables querelles entre le clergé séculier et régulier, de fausses accusations, de fausses apologies, de faux miracles remplirent ce règne qui ne dura que quatre ans, et, comme l'a dit Hume, la vie de ce monarque n'eut de remarquable que sa mort. Dans l'aimable innocence de la jeunesse la plus pure, et aussi incapable de soupçonner le mal que de le commettre, Edouard avait pardonné à l'égarement d'une mère tout ce qu'avait osé Elfrida pour lui ravir la succession au trône. Il ne pouvait pas croire qu'elle se souvînt de ce qu'il avait consenti à oublier. La veuve de son père obtenait de lui des marques de respect, et son frère enfant était l'objet de ses plus tendres caresses. Un jour qu'il chassait dans une forêt du Dorsetshire, il s'égara. Après avoir longtemps erré, seul, accablé de lassitude, tourmenté par la soif, il aperçut un château, reconnut celui de la reine sa belle-mère, et se hâta d'y arriver. Elle le vit venir de loin, sans suite,

au milieu des bois, dans un séjour solitaire, où personne n'obéissait qu'à elle; jamais encore elle ne l'avait rencontré ainsi. Elle alla le recevoir à la porte du château. Il demande impatiemment à étancher sa soif. On lui présenta une coupe, et dans l'instant où il la portait à ses lèvres, un serviteur d'Elfrida le poignarda par derrière. Le mouvement qu'il fit en se sentant frapper enfonça son éperon dans le flanc de son cheval. L'animal hors de lui s'emporta à travers la forêt. Le roi affaibli par la perte de son sang tomba étendu sur la terre; un de ses pieds resta engagé dans l'étrier; le cheval se précipita plus violemment encore; le malheureux prince expira traîné, déchiré : on le découvrit à la trace de son sang, et on l'inhuma sans pompe à Wareham. La coupable Elfrida recueillit le fruit de son crime. Elle vit son fils Ethelred régner pour le malheur de l'Angleterre. Elle bâtit des monastères, crut qu'elle expiait son parricide, ne put pas même faire ajouter foi à ses remords, vécut et mourut objet de mépris et d'horreur. Pour Edouard, sa jeunesse, sa pureté, sa fin tragique, la commisération des peuples et les éloges des moines le firent inscrire parmi les saints sur le rôle des martyrs, et la croyance générale s'établit qu'il s'opérait des miracles sur son tombeau. L. T—L.

ÉDOUARD-LE-CONFESSEUR, neveu d'Édouard-le-Martyr, et fils de cet Éthelred à qui un crime de sa mère avait valu le sceptre (*V.* l'article précédent), fut couronné roi par les Anglo-Saxons en 1041, lorsqu'après la mort de Hardi-Canut, fatigués du joug des Danois, ces peuples voulurent revenir à leurs souverains naturels. Edmond-Côte-de-Fer, né du premier mariage d'Éthelred, et mort sur le trône en 1017, après ne l'avoir occupé qu'un an, avait laissé des fils qui avaient pour eux le droit de primogéniture, mais qui, relégués au fond de la Hongrie, n'offraient point à la nation anglaise le défenseur immédiat dont elle avait besoin. Édouard lui-même avait eu un frère aîné, nommé Alfred, avec lequel il était accouru de Normandie en Angleterre; mais l'ambitieux comte Godwin, gendre du grand Canut, désespérant de pouvoir, comme il s'en était flatté, usurper la couronne pour lui-même, voulut du moins la faire tomber à celui des deux frères qu'il lui serait plus facile de subjuguer. Alfred annonçait un caractère ferme : Godwin le fit assassiner, Édouard montrait une douceur voisine de la faiblesse : Godwin le fit déclarer roi, et lui donna en mariage sa fille Editha, créature accomplie, dont la poésie et l'histoire ont célébré à l'excès les perfections, mais doublement malheureuse et d'être née d'un tel père, et de se voir liée à un époux qui ne put jamais s'accoutumer à être le gendre de l'assassin de son frère. Édouard, en effet, parut d'abord répondre à l'idée qu'avait conçue de lui Godwin. Il commença par être surnommé *le Simple*, parce qu'on l'avait entendu dire « qu'il eût mieux aimé » passer sa vie dans l'obscurité, que » d'acheter un trône par l'effusion du » sang humain : » genre de *simplicité* dont l'exemple au moins n'était pas contagieux, et qui, avec le mépris des courtisans, pouvait bien aussi attirer les bénédictions du peuple. La simplicité, tout à la fois puérile et funeste, qu'on peut vraiment reprocher à ce prince, c'est l'idée bizarre de se vouer au célibat en étant marié, et de laisser le trône sans héritier, ce qui le livrait aux étrangers, dont précisément on avait voulu se garantir en remettant le sceptre à Édouard. Du

reste, ce monarque ne fut ni sans valeur, ni sans sagesse, ni même sans quelques mouvements de fermeté. Il eut à essuyer, de la part des Gallois et des Écossais, quelques guerres qu'il soutint avec honneur et bonheur. Il fit des réglements dignes d'être loués de son vivant et conservés après lui. Plusieurs historiens datent de son règne les fondements de ce qu'on appelle en Angleterre *la loi commune*. En diminuant pour le peuple le fardeau des impôts, il fit rentrer dans le domaine de la couronne les concessions qu'en avaient extorquées plutôt qu'obtenues la tyrannie des grands et l'insolence des vainqueurs. Il avait cru faire un partage convenable et utile des fonctions publiques, en distribuant aux Anglais natifs les emplois militaires ou civils, et en plaçant dans l'église des sujets normands dont il avait connu le mérite, qui étaient infiniment plus éclairés que le clergé anglais, et qui pour le maniement des affaires avaient la plus grande part à sa confiance. Godwin en conçut une violente jalousie, et se mit à dénoncer le nouveau torrent de faveurs qui se r'ouvrait pour les étrangers. Une des villes dont il était gouverneur, Douvres, insulta le comte de Boulogne, qui était venu rendre visite au roi, son beau-frère. Il y eut un combat de la populace avec la suite du comte, et beaucoup de sang répandu. Godwin reçut du roi l'ordre d'aller châtier les coupables, refusa d'obéir, fut menacé par Édouard, et ne laissa pas échapper cette occasion de se révolter. Entre lui et ses fils il avait accumulé les gouvernements de neuf provinces; il leva bientôt une armée formidable. Celle du roi le fut davantage. Par attachement pour sa personne, par respect pour la justice, par haine contre le rebelle, tous les grands vassaux vinrent se rallier autour du trône menacé. Édouard voulut joindre à la force des armes l'autorité de la loi. Le grand conseil de la nation fut assemblé; Godwin et ses fils y furent cités comme coupables de rebellion. Bientôt abandonnés de presque tous leurs partisans, ils s'enfuirent les uns en Irlande, les autres en Flandre. Là ils équipèrent des vaisseaux, formèrent une flotte en les réunissant, vinrent menacer l'Angleterre, furent dispersés une première fois, reparurent quand on les croyait réduits à l'impuissance d'agir, entrèrent dans tous les ports méridionaux, et, sans avoir rencontré un seul obstacle, arrivèrent devant Londres, où ils jetèrent le trouble et la consternation. Le roi seul voulait encore leur tenir tête. Des conseils intervinrent qui négocièrent un accommodement. Godwin se soumit et livra des otages de sa fidélité. Édouard pardonna, et congédia ses évêques Normands. L'autorité royale reçut une atteinte, mais les horreurs de la guerre civile furent épargnées à la nation, et le trépas de Godwin qui, peu de temps après, mourut subitement à la table du roi, ne lui laissa pas le temps de se porter aux excès qu'il avait projetés. Harold, le second de ses fils, aussi puissant que son père, non moins ambitieux, mais plus doux, plus moral, plus délicat sur les moyens, s'insinua dans les bonnes grâces d'Édouard, auquel il voulait succéder. Le monarque vieillissant, faible, irrésolu, tantôt voulait appeler les fils du frère qu'il avait en Hongrie, tantôt favorisait les vues du duc de Normandie, dont il était le parent, et dont il avait été l'hôte. Il ne sut point se décider entre eux. Il ne voulait pas de Harold, ne fit rien de ce qui était nécessaire pour l'écarter, et l'eut pour successeur im-

médiatement après sa mort. Ce fut le 5 janvier 1066, qu'âgé de soixante-cinq ans, et après un règne de vingt-cinq, Edouard-le-Confesseur expira dans l'exercice de toutes les vertus religieuses, et au milieu des regrets de son peuple, qui révérait la piété, aimait la douceur, et bénissait la justice de son roi. Ce suffrage universel de toute une nation, pleurant le souverain qui, pendant vingt-cinq ans, l'avait rendue heureuse et meilleure, est sans doute un garant plus sûr des vertus et de la sainteté d'Edouard, que les légendes monachales qui nous le représentent prophétisant dans un endroit, guérissant les écrouelles dans un autre(1); et le pape Alexandre III eût pu faire reposer sur la foi seule de ce premier garant, la canonisation du monarque anglais, sans qu'elle en devînt moins respectable. On regrette cependant de trouver, parmi tant de bons sentiments et de bons exemples, l'extrême sévérité avec laquelle Edouard traita, non seulement sa malheureuse épouse, dont l'éloignait une antipathie trop puissante, mais Emma sa propre mère. Le mauvais génie de Godwin était encore là. Emma, veuve d'Ethelred, et devenue femme de Canut, avait négligé les enfants de son premier mari pour ceux du second. Edouard en conservait un ressentiment difficile à maîtriser, et Godwin ne songeait qu'à aigrir ce ressentiment au lieu de le calmer, parce que l'union de la mère et du fils lui paraissait nuisible à son crédit : cela est si vrai qu'après la fuite de Godwin et de ses fils, Edouard, laissé à lui seul, se rapprocha aussitôt de sa mère, et même de sa femme, qu'il fit revenir du monastère où il l'avait reléguée. Les moines du temps ont écrit très-sérieusement, et le P. Dorléans a répété de même, qu'Emma, dénoncée par Godwin, comme coupable d'un commerce criminel avec l'évêque de Winchester, avait demandé à se justifier par l'épreuve du feu, que publiquement et impunément elle avait marché pieds nus sur des barres de fer toutes rouges, et qu'il n'avait rien moins fallu que ce miracle pour prouver l'innocence de l'accusée, et ramener Edouard au respect qu'il devait à sa mère. Nous observerons encore, en finissant cet article, que plusieurs historiens, Larrey, Littleton et autres nous paraissent avoir été trop peu justes envers Edouard. Larrey s'exprime avec une singulière naïveté, lorsqu'après avoir qualifié perpétuellement ce prince d'imbécille, il nous dit : « Toute l'o-» bligation que lui eut la nation an-» glaise, ce fut d'avoir régné avec » douceur, diminué les impôts, dressé » ou recueilli de bonnes lois, et in-» troduit dans tout le royaume une » vie tranquille et commode. » Prions Dieu d'accorder souvent de tels *Imbécilles* aux nations, et abonnons-nous à leur devoir pour *toute obligation* un règne doux, des impôts légers, de bonnes lois, et une vie commode et tranquille. L. T—L.

EDOUARD, Ier. du nom dans la dynastie des Plantagenet (car la ligne saxone des monarques anglais offrait déjà plusieurs Edouards), naquit en 1240. Il fut élevé à l'école du malheur. Son père Henri III, le plus doux des hommes, et le plus méprisable des rois, était devenu le tyran de son pays, pour s'être laissé tyranniser lui-même par ses ministres et ses favoris, surtout par des étrangers qui blessaient l'orgueil, dévoraient la sub-

(1) Il est le premier roi d'Angleterre qui ait touché les écrouelles (*Voy.* André Dulaurens), et cet usage n'a été abandonné que par la maison régnante.

stance, et opprimaient la liberté du peuple anglais. Ces fiers barons, qui avaient pris les armes pour faire signer la grande charte au roi Jean, les reprirent pour la faire observer par le roi Henri. Ils les posèrent, après avoir obtenu du monarque une promesse réitérée d'être fidèle à ses engagements. De promptes violations suivirent cette nouvelle promesse. Alors se forma contre le roi une ligue puissante, qui eut pour instigateur et pour chef Simon de Montfort, comte de Leicester, beau-frère de Henri, et fils du fameux comte de Montfort, héros de la croisade contre les Albigeois. Un parlement se tint à Oxford en 1258 : la nation anglaise elle-même l'a flétri, depuis, du nom de *Parlement insensé*. Vingt-quatre commissaires y furent nommés; douze par le roi, douze par les barons, et on les investit d'un pouvoir sans bornes, pour assurer l'exécution de la grande charte, réformer les abus et régler l'état. Le roi jura sur l'Evangile de maintenir leurs ordonnances : bientôt il fallut que chaque citoyen prêtât le serment de s'y soumettre; on l'exigea du prince héritier de la couronne, il résista long-temps, mais fut obligé de céder. Ce jeune Edouard atteignait alors sa 18e. année, et déjà brillaient en lui cette mâle fermeté, cet esprit vif et ce jugement solide, qui devaient le distinguer si éminemment dans la suite de sa vie. La piété filiale était la vertu dominante de son cœur. Il en avait les sentiments et les illusions. Chérissant dans son père la bonté naturelle de l'homme, il rejetait les déloyautés du souverain sur ses conseils, mais s'attachait d'autant plus lui-même à se faire de la franchise une habitude de caractère, un devoir d'honneur et un principe de politique. Le conseil des vingt-quatre, après avoir débuté par quelques actes spécieux de justice et de popularité, après avoir rendu à la nation le service de créer les premiers éléments d'une chambre des communes, n'avait pas tardé à manifester des vues d'ambition personnelle, et le projet d'une longue usurpation de tous les pouvoirs de l'état. Leurs excès devenant de jour en jour plus alarmants, ces mêmes députés des provinces, qu'ils avaient introduits dans le parlement avec une toute autre intention, supplièrent le prince Edouard de disperser ce conseil d'usurpateurs, et de prendre sur lui la réformation de l'état. Edouard répondit que, sans doute, il avait juré par contrainte l'observation des réglements d'Oxford, mais qu'il l'avait jurée. Cependant il fit dire aux vingt-quatre qu'il les sommait de remplir promptement l'unique et temporaire mission pour laquelle ils avaient été institués, sans quoi il était prêt à verser tout son sang pour satisfaire les désirs de sa nation, défendre le trône de son père, et faire rentrer dans le devoir tout citoyen oppresseur et tout sujet rebelle. Les conjurés furent effrayés. La division se mit entre eux. Ceux qui, parmi les barons, n'avaient formé que le vœu légitime de voir observer loyalement la grande charte; ceux qui, parmi les vingt-quatre, avaient conçu l'espoir coupable de devenir les membres indépendants d'une olygarchie absolue, frémirent de se voir les instruments aveugles du comte de Leicester, universellement soupçonné de ne songer à rien moins qu'à s'emparer de la couronne. Le personnage de la ligue le plus important après lui, le comte de Glocester, se jeta dans les bras du roi. Henri réconcilié avec une partie des barons, soutenu par le peuple et dégagé par le pape des serments

qu'il avait prêtés à Oxford, parla et agit en maître. Le prince Edouard ne reconnut à aucune autorité le droit de le délier de ses promesses, dit qu'il les remplissait en se déclarant pour le maintien rigoureux de la grande Charte; et, par ce scrupule, cette noblesse et cette loyauté, acquit d'autant plus d'influence pour faire triompher l'autorité légitime de la couronne. Leicester, obligé d'ajourner au moins ses vastes desseins, se retira en France, d'où il épia une nouvelle occasion de réveiller la discorde dans son pays. Elle ne se présenta que trop tôt, et il n'avait que trop de talent pour la faire naître lui-même. Du fond de sa retraite, il trouva le moyen de renouer une nouvelle conspiration, plus redoutable que l'ancienne, avec les barons mal affectionnés, parmi lesquels se rangea même un prince du sang, avec la populace des villes et surtout celle de Londres, avec Leolyn, prince de Galles, qui envahit le territoire anglais à la tête de trente mille hommes, et porta le fer et le feu sur les terres du roi, du prince et des barons fidèles. Edouard courut à sa rencontre, le battit partout, le rejeta derrière ses montagnes, et allait l'y poursuivre, lorsqu'il lui fallut faire face à un autre ennemi. A peine arrivé à Londres, et déjà général d'une armée de factieux et de bandits, Leicester trouva plus sûr de tromper la candeur que d'affronter le courage du jeune prince. Il sut l'attirer à une conférence, où il eut la perfidie de le faire prisonnier. Le roi, au désespoir, n'eut plus d'autre idée que d'acheter la liberté de son fils, en signant de nouveau les articles d'Oxford. Pour cette fois, Edouard, qui venait d'être victime de la trahison, ne se crut pas obligé d'épargner les traîtres, et les hostilités recommencèrent. Vainement le cri général du peuple demandait la paix. Vainement le souverain de la France, le plus éclairé en même temps que le plus religieux des rois, S. Louis enfin, choisi pour arbitre entre Henri et ses barons, sut, par l'arrêt le plus équitable et le plus sage, préserver également et placer dans un juste équilibre l'autorité royale et les droits nationaux : Leicester et ses complices appelèrent de cette décision à leur épée, répandirent partout la révolte et la dévastation, promirent eux-mêmes à leurs partisans les terres des royalistes, et firent promettre le ciel par leurs évêques à qui mourrait pour leur cause. Le roi, le prince, les barons fidèles armèrent de leur côté, et malheureusement rendirent fureur pour fureur, et ravages pour ravages. Tout se disposa enfin pour une bataille décisive, et elle se livra dans les plaines de Lewes le 14 mai 1264. Edouard avait fait la disposition de l'armée royale. Il avait placé le corps de réserve sous les ordres du roi son père, le centre de l'armée sous ceux de son oncle Richard, roi des Romains, et il s'était réservé le commandement de l'avant-garde. Déjà il était vainqueur. Il avait enfoncé et chassé du champ de bataille les milices de Londres qui occupaient le poste d'honneur dans l'armée rebelle; mais Edouard n'avait encore que vingt-quatre ans. Emporté par son ardeur et par le ressentiment d'outrages inouïs qu'avait fait essuyer à la reine, sa mère, la ville de Londres, il poursuivit les vaincus, les massacrant sans pitié pendant l'espace de quatre milles. A son retour sur le champ de bataille, il vit avec horreur le sang des siens ruisselant autour de lui, son corps d'armée et son corps de réserve entièrement détruits, son père et son oncle prisonniers de Leicester. Digne

par son intrépidité d'arracher la victoire aux mains qui la tenaient de son imprudence, il voulut recommencer le combat, harangua sa troupe, et ne put ranimer des cœurs glacés par le spectacle qui les environnait : il fallut capituler. Edouard s'offrit en otage avec son cousin Henri d'Allemagne, pour que la liberté fût rendue à son père et à son oncle. Nous avons vu tout à l'heure le père acheter la liberté de son fils par une soumission entière aux rebelles : ces vertus de famille adoucissaient au moins la barbarie dont les mœurs de ce siècle étaient encore empreintes, et dont nous verrons bientôt qu'Edouard lui-même ne sut pas toujours se préserver. Le comte de Leicester fit conduire au château de Douvres les deux princes qui venaient de se livrer à lui; mais au lieu de rendre une liberté entière aux deux rois, comme il s'y était engagé par la capitulation, il les traîna de place en place; de manière qu'il eut réellement quatre prisonniers royaux au lieu de deux. Il employa la présence, le nom, les ordres prétendus de Henri, à le dépouiller de toute son autorité, à désarmer ses défenseurs, et à remplacer les dépositaires de sa confiance par les complices de la rébellion. Et cependant, comme s'il eût été de la destinée de l'Angleterre que même les artifices de la tyrannie devinssent pour elle des principes de liberté, Leicester acheva de lui composer les éléments d'une bonne chambre des communes, en ajoutant encore des *députés des bourgs* aux *chevaliers des comtés* qu'il avait appelés au parlement. Mais cette autorité naissante, et presque étonnée de naître, était bien loin du terme qu'elle devait atteindre un jour; et croyant en avoir assez fait pour séduire le peuple, Leicester viola impunément tous les articles de la capitulation de Lewes, rejeta la médiation française et celle de la cour de Rome; concentra le pouvoir en apparence dans les mains de trois commissaires, en réalité dans les siennes, et l'exerça avec un despotisme effréné, une cruauté ombrageuse et une insatiable rapacité. Sa popularité d'un jour fit place à une haine aussi persévérante qu'universelle. Toute la nation, moins ses complices, s'indigna d'être opprimée, et tourna ses regards vers son jeune prince, dont la chaîne était raccourcie ou alongée selon que son tyran voulait opprimer ou tromper. Enfin Edouard, captif depuis un an, parvint à s'échapper. Sa mère, ses oncles, l'amour et la haine des peuples l'environnèrent sur le champ d'une puissante armée. Il courut détruire celle que commandait, à Kenilworth, le fils de Leicester, et le surprit lui-même à Evesham, sur les bords de l'Avon, le 4 août 1265. Ce jour-là Edouard fut habile autant que courageux. Tous les historiens rapportent que le comte de Leicester, reconnaissant une armée de royalistes dans ce qu'il avait pris d'abord pour une armée de son fils, et la voyant arriver sur lui de toutes parts, s'écria : « Par » S. Jacques, ces gens-là viennent en » belle ordonnance; ils l'ont appris » de moi; » et désespérant déjà de la victoire, il ajouta : « Dieu ait pitié de » nos ames! car nos corps sont à eux. » Il n'en fit pas moins ses dispositions en grand capitaine, mais il lui vint une pensée atroce, celle de placer le vieux roi, son prisonnier, dans sa première ligne, sous une armure vulgaire, en sorte que le père pût périr par les coups du fils. Cette barbarie retomba sur celui qui l'avait commise. Le vieux monarque blessé cria aux soldats du prince : « Je suis Henri de Winches-

» ter, votre roi ! » En un instant ce cri est répété par toute l'armée. Edouard vole, arrache son père de la mêlée, revient s'y précipiter, et dans les transports de son amour furieux, sème devant lui l'épouvante et la mort. Tout s'enfuit ou périt. Leicester demande quartier, ne l'obtient pas, tombe percé de coups ainsi que deux de ses fils ; Edouard est vainqueur, et Henri se retrouve roi. Il restait à soumettre des villes et des forts : Edouard les soumet ; à vaincre un Adam Gordon, le baron le plus orgueilleux, le champion le plus redoutable, et qui avec sa troupe, aussi déterminée que lui, tenait encore toutes les forêts du Hampshire : Edouard va le trouver, saute par-dessus les retranchements de son camp, le défie à un combat singulier, le blesse, le démonte, lui donne la vie, et en fait son ami. A partir de ce moment la clémence des vainqueurs assura les fruits de la victoire ; Henri, redevenu fidèle à la loi, vit renaître la fidélité de ses sujets. En 1270 l'Angleterre était tellement pacifiée qu'Edouard alla chercher un nouveau genre de gloire à la Terre-Sainte. Arrivé devant Tunis, il apprit avec douleur la mort du saint roi de France dont la voix l'avait appelé, et près duquel il se faisait un honneur de combattre. Il alla descendre au port d'Acre au milieu des acclamations des croisés. Pendant deux ans il signala son nom et celui de sa patrie par des exploits aussi brillants qu'inutiles. Les Sarrasins, dont il était la terreur, voulurent s'en défaire par un assassinat : il tua ses meurtriers, mais fut blessé au bras en les combattant. Si l'on en croit quelques historiens, frappé d'un fer empoisonné, il dut sa guérison au dévoûment conjugal d'Eléonore de Castille qui l'avait rendu père dans la ville d'Acre. Rappelé en Angleterre par Henri III, dont la vieillesse débile ne pouvait maîtriser des discordes renaissantes, Edouard apprit en Sicile que son père avait cessé de vivre. La douleur de cette perte le rendit presque insensible à celle de son enfant qui venait de lui être enlevé. Le roi de Sicile lui en témoigna son étonnement, et il lui répondit : « On répare la perte d'un » fils, mais non celle d'un père. » — Nous avons parcouru la plus belle partie peut-être de la vie d'Edouard Ier., au moins la plus pure. Prince royal, il n'avait rien fait qui ne fût digne d'éloges : monté sur le trône, il en mérita beaucoup encore, mais il ne fut pas non plus à l'abri de beaucoup de reproches ; tant ce pouvoir souverain est environné d'écueils, presque inévitables pour celui qui, menacé de si grands dangers, n'en peut être défendu que par son caractère, et non par les institutions. Jamais règne ne s'ouvrit plus honorablement. Dès que le nouveau roi eut été proclamé, le nom d'Edouard, absent, eut plus de pouvoir pour comprimer les troubles, que n'en avait eu la présence de Henri. Tout était en commotion, et tout devint si tranquille que le monarque anglais, avant de rentrer dans son île, employa presque une année à parcourir la France, à y briller à la cour ou dans les tournois, et à régler l'administration de ses provinces françaises. Rendu enfin aux vœux des Anglais, et couronné dans Westminster le 19 août 1274, il se concilia tous les cœurs ou enchaîna toutes les malveillances par la modération, la justice et la vigilance dont il fit la base de son gouvernement. Henri III avait dit aux barons : « Puisque vous violez la » grande charte, je la violerai aussi. » Edouard leur dit : « j'observerai la » grande charte, et vous l'observerez

» comme moi. Je serai juste envers » vous, et vous le serez envers vos vas- » saux. » Il purifia les tribunaux infectés de corruption, délivra les provinces inondées de brigands, rétablit l'économie dans les dépenses, l'ordre dans les recettes, l'égalité dans les taxes, la pureté dans les monnaies. Des commissions extraordinaires allèrent rechercher les crimes, punir les coupables, et, leur destination remplie, disparurent pour ne plus se remontrer. Le clergé fut imposé comme les laïcs. Les juifs coupables d'usure, de fausse monnaie, de délits sans nombre, en reçurent la peine : Londres seul en vit pendre deux cent quatre-vingts, accumulation de supplices qui, même étant juste, eût dû répugner à l'humanité, mais qu'il faut imputer aux préjugés du temps plus qu'au caractère du roi. Tout cela, Edouard le fit *avec et par le consentement et avis* d'un parlement, auquel nous voyons qu'il appela *de chaque comté quatre chevaliers*, et *de chaque ville quatre citoyens* : ainsi continuait à se former la chambre des communes. A la session de 1276, Edouard confirma de nouveau la charte des libertés, ainsi que celle des forêts, et il les fit publier dans tout le royaume, en ordonnant la stricte observation de l'une et de l'autre. Jusque-là, l'esprit d'ordre et de justice avait présidé à tous les actes du gouvernement d'Edouard. L'esprit de conquête s'empara de lui, et son pouvoir s'en accrut, mais sa gloire en souffrit. Au moins n'ambitionna-t-il pas des acquisitions lointaines, et sa première conquête, utile à ses peuples, eût pu n'être que glorieuse pour lui, s'il n'eût pas abusé de sa victoire. Depuis huit cents ans les Gallois, restes des anciennes peuplades britanniques, conservaient au cœur de l'Angleterre leur indépendance nationale, avaient des princes de leur race, étaient les auxiliaires nés de tous les ennemis et de tous les factieux qui s'armèrent successivement contre les dynasties anglaise, saxone ou normande. Léolyn, qui gouvernait alors cette principauté antique, était appelé l'Annibal des Anglais. Forcé de se reconnaître vassal de Henri III, nous l'avons vu se révolter contre son suzerain, et entrer dans toutes les ligues du comte de Leicester. Sa paix avait été faite en même temps que celle des barons ; mais il avait refusé récemment de venir au couronnement d'Edouard, ne voulant pas lui prêter serment et hommage. Il n'en fallait pas davantage, selon la loi des fiefs, pour autoriser le seigneur suzerain à prendre les armes contre son vassal réfractaire. Deux frères de Léolyn, se prétendant dépouillés par lui, vinrent solliciter la protection d'Edouard, qui se garda bien de la leur refuser. Avec eux il franchit ces remparts de montagnes, où aucune armée anglaise n'avait encore osé pénétrer. Léolyn trahi par ses frères, investi par des forces irrésistibles et pressé par la faim, se rendit à discrétion. Soit pitié, soit pudeur, Edouard lui laissa, encore cette fois, une ombre de souveraineté réduite à quatre baronies, et du reste lui imposa pour lui et ses sujets, des conditions qu'il leur était évidemment impossible de supporter long-temps. L'insulte se joignit à la dégradation ; de jour en jour les outrages et les vexations se multiplièrent. Les Gallois coururent aux armes. Edouard satisfait d'avoir un prétexte pour en finir, revint dans ce pays dont on lui avait montré les chemins, avec une armée qui devait tout écraser. Léolyn fut tué combattant pour son trône et pour son peuple. Son frère David qui s'é-

tait reconcilié avec lui, prit le titre de prince, lutta encore pour la liberté de sa patrie, erra bientôt de caverne en caverne, et de déguisement en déguisement, fut enfin trahi et livré à Edouard, qui au lieu d'honorer en lui un prince malheureux, un vaillant guerrier et un généreux patriote, le fit enchaîner comme un esclave, pendre comme un vil malfaiteur, et écarteler comme un traître. Ce n'était pas assez d'une si horrible cruauté. Entièrement dénaturé par l'insolence de la victoire et par les ombrages de l'ambition, Edouard, celui qu'on appelait, non sans raison, le *Justinien* de l'Angleterre, fit rassembler tous les Bardes du pays de Galles et les condamna tous à mort, dans la crainte que leurs chants n'enflammassent l'ardeur belliqueuse des jeunes Gallois, et en célébrant la gloire des pères ne fissent rougir les enfants de leur apparent esclavage (1). Après ces actes de férocité, Edouard partagea toute la principauté en comtés et en baronies sur le modèle de l'Angleterre, il promit aux Gallois de leur donner un prince de leur pays, et fit venir la reine, qui était enceinte, dans le château de Caërnarvon. Elle y accoucha d'un fils, que son père nomma *prince de Galles*, et c'est à partir de cette époque que ce titre a toujours appartenu à l'héritier de la couronne d'Angleterre. Pendant les trois années qui suivirent cette réunion, le conquérant avait disparu dans Edouard; nous retrouvons le roi sage et bienfaisant, jaloux du bonheur et gardien des libertés de son peuple, assemblant quelquefois trois parlements dans une année pour y porter les lois et y rendre les décisions nécessaires à la prospérité de l'état et aux droits des individus. Ces lois étaient intitulées : *Statut fait par le Roi et son conseil dans le parlement tenu à.....* observation digne de remarque pour qui veut suivre la marche des parlements britanniques. En 1284, Edouard, sensible à l'honneur d'être choisi pour arbître entre Philippe-le-Bel et Alphonse, roi d'Arragon, dans leur querelle pour le trône de Sicile, passa en France où il resta trois ans. Son séjour eût même été plus long : mais son grand trésorier ayant convoqué un parlement en 1289, et lui ayant demandé un subside pour les dépenses du roi en France, le parlement répondit, par la bouche du comte de Glocester son orateur: « qu'il » n'accorderait rien que lorsqu'il ver- » rait le roi présent en personne. » Le trésorier ne put que lever une faible taille sur les villes et bourgs qui étaient dans le domaine personnel du roi; il fallut qu'Edouard revînt. A son retour il trouva les tristes fruits de sa longue absence, dans un temps où le caractère personnel des souverains avait un effet plus direct et plus général qu'aujourd'hui sur tous les objets d'ordre public. L'administration de la justice surtout était retombée dans l'état de corruption d'où Édouard s'honorait avec raison de l'avoir tirée. Il se hâta d'assembler un parlement devant lequel furent traduits tous les juges. Une proclamation autorisa tous les sujets du roi qui avaient à se plaindre de ses officiers, à produire leurs griefs, avec la certitude que pleine justice leur serait rendue. Excepté deux ecclésiastiques,

(1) Ce massacre a inspiré à Gray un de ses plus beaux ouvrages, une ode vraiment Pindarique. Il y introduit un Barde Gallois, qui, du haut d'un rocher battu par des flots écumants, voue à la destruction l'*impitoyable roi*, lui prédit tous les malheurs des Plantagenet, et termine ses imprécations prophétiques en se précipitant lui-même dans l'abyme des torrents, qui le dérobent aux glaives teints du sang de ses frères :

Ruin seize thee, Ruthless king!
Confusion on thy banner wait, etc.

tous les autres juges, au nombre de treize, et parmi eux les trois présidents du *Banc du Roi*, des *Communs plaids*, et de l'*Echiquier*, furent convaincus de prévarications et d'extorsions, déposés, condamnés à des amendes dont l'énorme total montait à 100,000 marcs : ils les payèrent, et par cela seul prouvèrent qu'ils avaient mérité de les subir. Leurs successeurs s'obligèrent, par serment, à ne recevoir des parties ni argent, ni présents : ils purent seulement accepter *un déjeûner*, exception bizarre. On a retranché depuis, non-seulement ce *déjeûner*, mais jusqu'aux visites : un juge anglais n'entend parler aujourd'hui des parties et des procès qu'il juge, que quand il est assis sur son tribunal, et l'administration de la justice en Angleterre est ce qu'il y a de plus pur sous le ciel. Un troisième parlement tenu la même année (1290), demanda instamment au roi, et obtint l'expulsion totale des juifs, au nombre de seize mille cent soixante. Pour dédommager la couronne des taxes que lui payait cette colonie hébraïque, le clergé donna un dixième, les laïques un cinquième de tous leurs biens mobiliers, tous le quinzième de leurs revenus. Après avoir ainsi rempli ses coffres, et de la *mammone d'iniquité*, et des dons gratuits de la fidélité, Edouard, désormais en état de soutenir une guerre dispendieuse, tourna ses regards vers cette conquête de l'Ecosse, qui depuis longtemps était l'objet de ses secrètes pensées; *événement le plus intéressant de son règne*, a dit M. Hume, mais évènement où il abjura le plus toutes les vertus qu'il avait pratiquées dans l'intérieur de ses états héréditaires, justice, bonne foi, noblesse, humanité, tout excepté une constance et une valeur qui, portées à cet excès d'aveuglement et de férocité, changent de nom et deviennent des crimes. Un moyen plus doux s'était d'abord présenté à lui pour amener l'union des deux royaumes. Alexandre III, qui venait de mourir sur le trône d'Ecosse, avait laissé pour unique héritière en ligne directe sa petite fille, Marguerite de Norwège, encore enfant. Edouard l'avait demandée en mariage pour son fils, et les régents d'Ecosse y avaient consenti. La fatalité voulut que cette jeune princesse mourut. Les Ecossais, effrayés des douze compétiteurs qui réclamaient la couronne, choisirent Edouard, sur la réputation de sa justice, pour être leur arbitre, et il résolut d'être leur oppresseur. Il supposa des titres pour attribuer à la couronne d'Angleterre une suzeraineté qu'elle n'avait jamais eue sur celle d'Ecosse. En intimidant ou en subornant les divers compétiteurs, il les réduisit à reconnaître tous cette suzeraineté mensongère. Armé de cette reconnaissance, et maître de leurs places frontières, il choisit parmi les concurrents celui qu'il jugea le plus capable de lui livrer la liberté de sa patrie (*Voyez* Bailleul). Ayant encore trop de ce fantôme de roi, qui ne devait que passer, il l'abreuva d'humiliations, le cita six fois à la barre du parlement anglais, l'obligea d'y comparaître en personne, voulut évidemment l'exciter à une insurrection, pour avoir lieu de prononcer la forfaiture du vassal et la confiscation du royaume. Bailleul se souleva en effet, désavoua ses honteuses concessions, et proclama l'indépendance de sa couronne. Un événement fortuit enchaîna d'abord le ressentiment d'Edouard. La première étincelle de toutes les guerres qui devaient si souvent embraser l'An-

gleterre et la France, s'alluma par hasard. Un matelot normand et un matelot anglais se prirent de querelle. Chacun fut soutenu par des camarades de sa nation, et la mer se trouva couverte de corsaires avant que les rois s'en mêlassent. Les Français perdirent une bataille navale; Philippe-le-Bel menaça de confisquer et bientôt confisqua la Guienne. Edouard souleva les Flamands contre Philippe; Philippe soutint les Ecossais contre Edouard. Celui-ci, qui n'avait compté que sur une guerre, et qui s'en trouvait deux à soutenir, n'hésita pas sur celle dont il devait se réserver la conduite. Il envoya des lieutenants en Guienne, et alla lui-même noyer l'Ecosse dans des fleuves de sang, pour la soumettre à un joug de fer. Il réduisit le roi nominal, qu'il lui avait donné, à une abdication, le dernier acte de sa lâcheté; le traîna prisonnier à Londres; emporta la couronne, le sceptre, tous les *insignia* de la royauté d'Ecosse, et surtout cette fameuse pierre attachée encore aujourd'hui sous le siège où l'on couronne, dans l'église de Westminster, les rois de la Grande-Bretagne; cette *pierre du destin*, appelée en latin *saxum fatale*, et en langue du pays, *jnis-faïl;* que, dans la légende héroïque de ces peuples, les anciens Scots avaient apportée d'Hibernie en Albanie, au 4e. siècle, et qui, dans leur croyance superstitieuse, devait les faire régner partout où elle serait placée au milieu d'eux (1). L'Ecosse conquise, Edouard voulut aller se venger de la France. Pour tant d'entreprises il fallait multiplier les subsides, et les parlements. Les évêques et les barons commençaient à supporter impatiemment tant de taxes. Le roi avait besoin de rabaisser les seigneurs en élevant les communes: de-là les progrès de ces dernières. Dans la convocation de 1295, Edouard avait posé en principe, que les chevaliers des comtés, les députés des villes et ceux des bourgs étaient partie intégrante du parlement. « Il » est juste, avait-il dit, que tous ap» prouvent ce qui regarde l'intérêt de » tous, et que le danger commun soit » repoussé par de communs efforts.» Dans le parlement de 1296, le clergé, à qui l'on demandait le cinquième de ses biens-meubles, répondit qu'une bulle récente du pape (le fameux Boniface VIII), lui défendait, sous peine d'excommunication, de payer aucune taxe qui n'eût pas été consentie par le souverain pontife. Le roi répliqua que qui ne partageait pas les charges de l'Etat, ne méritait pas d'en être protégé. Il frappa de l'excommunication civile ceux qui lui opposaient l'excommunication spirituelle; tous les ecclésiastiques furent mis hors de la loi; ils *offrirent un don*, au lieu de *payer une taxe*, et le roi ne disputa pas sur les mots. Cependant des vexations arbitraires suivirent les contributions légales. Après les sacrifices pécuniaires le service personnel fut exigé. De grands personnages osèrent résister, entre autres le comte de Norfolk, maréchal d'Angleterre. « Par» dieu! seigneur comte, vous marche» rez ou vous serez pendu, » dit le roi en fureur. — « Pardieu! seigneur roi, » je ne marcherai ni ne serai pendu, » répliqua le comte; et ce fut lui qui dit vrai; et l'autorité royale resta compromise pour s'être engagée injustement. Prêt à partir, Edouard voulut se réconcilier avec tous les ordres de son royaume, excusa sa conduite par ses besoins, promit qu'à son retour il réparerait toutes les brèches faites à la grande charte. A peine fut-il en

(1) *Scoti quocumque locatum*
Invenient lapidem, regnare tenentur ibidem.

Flandre, que le comte maréchal et les barons, qui, comme lui, avaient refusé de marcher avant le redressement des griefs, déclarèrent illégal le dernier impôt, et *au nom de toute la communauté du royaume* défendirent aux officiers du trésor de le percevoir. La régence ne connut d'autre remède que de convoquer un parlement au nom du prince de Galles (10 novembre 1297). Les barons s'y rendirent à la tête d'une armée, établirent une chaîne de postes, ne commirent aucun désordre, et délibérèrent. L'archevêque de Cantorbéry se porta pour médiateur. Un acte fut dressé, qui confirmait la grande charte et la fortifiait. Par cet acte, le roi s'engageait lui et ses successeurs à ne lever aucune taxe, à n'imposer aucune charge *sans le consentement commun et la volonté libre des archevêques, évêques, prélats, comtes, barons, chevaliers, bourgeois et autres hommes libres du royaume.* « Tout ce qui aurait pu dans le passé, ou pourrait à l'avenir être contraire à aucun article de la déclaration actuelle, était pour toujours et d'avance déclaré nul et de nul effet. Les barons étaient absous de toute inculpation, soit pour leur refus de suivre le roi en Flandre, soit pour les moyens par lesquels ils étaient arrivés à la résolution de ce jour. Le roi consentait, pour lui et ses héritiers, que deux fois par an les évêques lussent dans leurs cathédrales, et fissent lire dans toutes leurs paroisses le présent acte, en excommuniant publiquement tous ceux qui chercheraient, de quelque manière que ce fût, à en atténuer la force. Enfin les barons et autres, clergé ou laïcs, devaient signer cet acte après le roi, en jurer l'observation, et se la garantir mutuellement. » Telle fut cette seconde charte, si importante dans l'histoire du gouvernement anglais, qu'au lieu de nous reprocher trop de détails dans notre exposition, nous craindrions plutôt de les avoir trop abrégés. Le prince de Galles et le conseil du roi n'hésitèrent pas à donner leur approbation. Ils jurèrent aux barons une réconciliation entière, et ceux-ci jurèrent d'être aux ordres du roi dès qu'il aurait signé. La nouvelle charte lui fut envoyée. Ses secrétaires d'état lui écrivirent que son honneur et sa sûreté exigeaient qu'il la renvoyât promptement signée et scellée. Après trois jours de délibération il la fit signer et sceller par une commission. La joie fut générale en Angleterre. De nouveaux subsides furent votés libéralement, et les barons marchèrent contre l'Ecosse. Un héros s'était rencontré en Ecosse, semblable en tout à ceux de l'antiquité : une ame de feu dans un corps de géant ; une force surnaturelle jointe à un courage indomptable ; l'amour de la patrie, la haine de l'oppression, le mépris de la mort, poussés au dernier degré (*Voy.* Wallace). D'une poignée de fugitifs et de vagabonds ramassés dans les bois, il s'était fait le premier noyau de l'armée avec laquelle il avait entrepris la délivrance de son pays. Les nobles et le peuple étaient venus s'y rallier de jour en jour, et il marchait de succès en succès. Il en vint à écraser l'armée royale d'Edouard commandée par le comte de Warren, s'empara des villes, passa les garnisons au fil de l'épée, chassa le dernier anglais hors de la Péninsule, et proclamé par son armée *Régent d'Ecosse pendant la captivité du roi Bailleul*, il porta dans les provinces septentrionales de l'Angleterre la même dévastation dont son pays avait été le théâtre. Edouard frémit de fureur, lorsque la nouvelle

de cette révolution lui fut portée en Flandre, où son plus grand succès avait été d'arrêter les victoires de Philippe-le-Bel, de conclure avec lui une trève de deux ans, et de remettre leur querelle à l'arbitrage du Pape. Il se hâta de retourner en Angleterre, appaisa tous les murmures à force de concessions et de promesses, leva une armée de cent mille hommes Anglais, Gallois, Irlandais, et marcha contre ce qu'il appelait les rebelles d'Ecosse. Jamais ceux-ci n'avaient eu besoin de se tenir plus étroitement unis, et l'esprit de faction, un fol orgueil, une basse envie, semèrent la discorde parmi eux. Quelques grands supportaient impatiemment qu'un simple gentilhomme, pour avoir été le libérateur de leur patrie, en fût devenu le régent. Toujours prêt à s'immoler au bien public, Wallace abdiqua la régence, et ne fut plus même que le commandant de sa troupe dans la nouvelle armée qui se forma. Deux grands, Cumyn de Badenoch et Jacques Stuart, furent les généraux en chef et perdirent le 22 juillet 1298 cette terrible bataille de Falkirck qu'Edouard se hâta de leur livrer en apprenant leurs dissensions; cette bataille où l'orgueilleux Cumyn ne donna point, où le valeureux Jacques Stuart fut tué, et où l'effroyable carnage de 50,000 Ecossais eût éteint la dernière espérance de leur pays si Wallace n'eût su, à travers la déroute générale, faire une retraite honorable à la tête des braves qui lui restaient, et fermer le nord de l'Ecosse au redoutable vainqueur, maître désormais de toutes les provinces méridionales. Ce vainqueur, après avoir cantonné son armée, revint à Londres tenir un parlement. Là il communiqua les articles de pacification réglés entre lui et Philippe-le-Bel, par la décision non pas du pape Boniface VIII, mais de « Victor Caié-» tan, amiable compositeur et arbitre » de tous les différends survenus en-» tre les deux rois. » Par ces articles la Guienne était rendue au roi d'Angleterre; le roi de France donnait en mariage sa sœur Marguerite à Edouard devenu veuf, et sa fille Isabelle au prince de Galles. Les deux monarques avaient d'abord voulu stipuler quelque chose pour leurs alliés respectifs, puis avaient trouvé plus court de s'en faire le sacrifice mutuel. L'Anglais avait trop envie de l'Ecosse pour ne pas concevoir que le Français eût un égal désir de la Flandre: Edouard abandonnait donc les Flamands à Philippe, qui lui abandonnait les Ecossais. Le parlement anglais approuva le traité, puis demanda immédiatement au roi de confirmer en personne les Chartes qu'il avait confirmées par commission. Edouard, au moins incertain, éluda, différa, sortit de Londres sans en avoir prévenu le parlement, dit aux députés qui le suivirent, que *l'air de la ville lui faisait mal*, et que, s'ils voulaient y retourner, ils y recevraient réponse à leur requête. Ils la reçurent en effet, mais la confirmation désirée finissait par ces mots: *sauf toujours le droit de la couronne;* les seigneurs rompirent la session avec un mécontentement qui menaçait. On voulut sonder les dispositions du peuple. Les shériffs eurent ordre de faire lecture des chartes en place publique. Les chartes elles-mêmes furent couvertes d'applaudissements, et la réserve le fut de malédictions. Edouard fit dire aux lords qu'il les ajournait après Pâques, et leur accorderait alors tout ce qu'ils désiraient. Un nouveau parlement s'ouvrit le 3 mai 1299. Le roi voulait encore ajourner la grande question jusqu'après la

S. Michel. Il offrait de diminuer les impôts, pour prix de la condescendance qu'on lui montrerait. Il avait gagné une partie des lords ; mais les autres insistaient d'autant plus, que le conseil éludait davantage. Des grands officiers de la couronne, le comte de Warwick, le lord Beauchamp, parlaient d'aller dans leurs provinces, et l'on ne doutait pas que ce ne fût pour les soulever. Le roi se rendit au parlement, ordonna une lecture publique de la grande charte et des articles additionnels, demanda à l'archevêque de Cantorbéry *s'il y manquait encore quelque chose, parce qu'il était prêt à l'ajouter*, confirma le tout sans réserve ; y fit apposer immédiatement le grand sceau, et autorisa le clergé à excommunier quiconque se permettrait la moindre infraction de ces lois fondamentales. C'était ainsi, à peu de choses près, que devait s'obtenir, à une distance de trois siècles, la fameuse *pétition de droits :* il y a en Angleterre des époques de liberté qui se rejoignent, comme ailleurs des époques de servitude. Les Ecossais, n'étant pas encore remis des derniers coups qui leur avaient été portés, essayèrent de devoir à la négociation ce qu'ils ne pouvaient pas encore recouvrer par la victoire. Ils implorèrent la médiation de la France et de Rome. Philippe leur obtint une trève de six mois. Boniface écrivit à Édouard pour qu'il eût à retirer ses troupes de l'Ecosse, et à faire partir pour Rome des procureurs chargés d'y exposer le fondement de ses prétentions. Mais en repoussant avec toute justice celles du monarque anglais, le pape en élevait une pour lui-même, à laquelle on ne s'était pas attendu. Le roi et le pontife rivalisaient de chimères comme d'ambition. Leur controverse existe, et il est difficile de décider lequel était plus raisonnable, de Boniface réclamant la suzeraineté de l'Ecosse au nom de l'apôtre St. Pierre, ou d'Edouard l'exerçant au nom de Brutus le Troyen, qui, du temps de Samuël, l'avait acquise aux rois d'Angleterre. Edouard voulut que cette question fût traitée dans son parlement. Il y appela cette fois de nouveaux députés, que devaient choisir dans leur sein les universités d'Oxford et de Cambridge : addition qui avait alors pour objet d'opposer une barrière de plus aux invasions de la cour de Rome, et qui, maintenue depuis, comme un hommage rendu à la science et aux lettres, compléta la représentation parlementaire telle qu'elle existe aujourd'hui. Le parlement répondit au pape : « Que toutes les nations savaient » que de tout temps le royaume d'An» gleterre avait eu d'abord une domina» tion absolue, et ensuite un droit de » supériorité sur celui d'Ecosse ; qu'en » aucun temps le siége de Rome n'y » avait eu aucun titre ; que surtout le » roi d'Angleterre ne devait soumettre » aucun de ses droits temporels au » jugement du pape ; et que, quand il » le voudrait, son parlement ne le per» mettrait pas. » Cette lettre, composée d'assertions fausses, de dénégations vraies, et de principes incontestables, ne répétait pas au moins l'histoire du *Troyen Brutus*. Sept comtes, quatre-vingt-seize barons et un châtelain la signèrent, *pour toute la communauté dudit royaume d'Angleterre*, ce qui prouve que les députés des communes n'avaient encore au parlement qu'une voix suppliante, ou tout au plus consultative ; mais il suffisait qu'ils y fussent pour être sûrs d'y arriver à la place qui leur appartenait. Le roi désira, l'année suivante (1302), faire un voyage en France, pour y traiter, disait-il, d'une paix définitive entre les deux pays : le conseil en fit

la proposition au parlement, qui la rejeta tout d'une voix. La présence d'Edouard n'était que trop nécessaire. Les Ecossais avaient repris courage. Wallace était rentré en campagne, Cumyn avait été nommé régent. Le Nord, resté indépendant, vint délivrer le Midi; Cumyn, Wallace, Frazer, remportèrent sur les Anglais trois victoires en un jour; toutes les forteresses méridionales ouvrirent leurs portes au régent; Edouard eut à recommencer la conquête de l'Ecosse. Il la recommença : il mit deux ans à l'achever; écrasa ce malheureux pays par la marche combinée de ses troupes de terre et de mer; le traversa d'un bout à l'autre en conquérant furieux; ravagea les terres après les avoir baignées du sang de leurs possesseurs; abrogea toutes les lois, détruisit tous les monuments, brûla tous les livres, anéantit tous les dépôts d'actes publics ou privés; voulut enfin éteindre jusqu'au nom écossais, et tout cela s'appelait de la gloire. Wallace survivait, et ce nom seul rendait encore incertaine la conquête d'Edouard. Tout fut mis en œuvre pour découvrir la retraite du héros, pour acheter par un crime le pouvoir d'en commettre un autre. Un ami perfide vendit l'héroïque Wallace au féroce conquérant. Celui qu'Edouard, vainqueur ou vaincu, aurait, dans ses belles années, comblé d'honneurs après l'avoir combattu, fut envoyé à Londres chargé de chaînes, et périt à Tower-Hill du supplice des parjures et des traîtres, lui qui, n'ayant jamais fait de serments qu'à sa patrie, n'avait respiré que pour la défendre. Quelque chose non d'aussi cruel, mais de plus honteux peut-être, allait achever de souiller la gloire d'Edouard, et de rendre même douteuses plusieurs des vertus qu'on avait souvent admirées en lui. Il se croyait enfin sûr de posséder l'Ecosse; il avait reçu les soumissions de la noblesse et même du régent Cumyn; il gardait près de lui, comme otages, les chefs ou les héritiers des premières familles du royaume conquis; enfin il avait fait passer dans le parlement anglais de 1305, une *ordonnance royale pour l'établissement de la terre d'Ecosse.* Soit que ce triomphe de la force le rendît impatient de toute espèce de frein mis à son pouvoir, ce qui dégraderait moins son caractère; soit qu'il eût nourri depuis long-temps ce dessein dans le secret de ses pensées, ce qui lui ôterait tout droit à l'estime, il reconnut tout-à-coup au pape ce même pouvoir qu'il lui avait refusé étant prince royal. Il se fit délier par Clément V du serment qu'il avait prêté d'observer les chartes constitutionnelles, et de ne pas inquiéter ceux qui les avaient présentées à son acceptation. La bulle portait qu'en montant sur le trône, le roi avait fait un serment antérieur à tous les autres, et qui les absorbait tous, celui de maintenir les prérogatives de sa couronne. En conséquence, Edouard commença par établir une enquête sur ce qu'il appela les pratiques séditieuses des barons pendant son séjour en Flandre. Le comte Maréchal, pris au dépourvu, s'en remit à la miséricorde du roi, le fit son héritier, et obtint son pardon. D'autres furent condamnés à de grosses amendes, qu'ils payèrent. L'archevêque de Cantorbéry, qui n'avait fait que le rôle de médiateur entre le prince et les barons, fut tellement troublé de s'entendre accuser de lèze-majesté par la bouche même de son souverain, qu'il se jeta aux pieds d'Edouard, lui présenta le *pallium* et lui demanda sa bénédiction. Ce fut quelque chose de bien singulier que d'entendre le roi lui répondre : *Oubliez-*

vous votre caractère? n'est-ce donc pas à vous de bénir et à moi d'être béni? Edouard le mit à la discrétion du pape, qui, pendant tout le règne, le suspendit *de son office et de son bénéfice.* Les Ecossais ne laissèrent pas au roi le loisir nécessaire pour suivre toutes ces belles procédures. La mort de Wallace leur avait mis la rage dans le cœur. Le peuple idolâtrait sa mémoire. Les grands, qui n'enviaient plus sa puissance, déploraient son malheur et regrettaient ses services. Du rang de ces derniers sortit un autre héros, un fils du compétiteur de Bailleul (*V.* Robert Bruce), qui partit de la cour même d'Edouard pour aller chasser d'Ecosse les Anglais, et se faire sacrer roi dans l'abbaye de Scone, comme l'avaient été ses ancêtres. Edouard envoya d'abord contre lui un corps de vieilles troupes qui lui arrachèrent difficilement une première victoire, et sur lesquels il reprit bientôt son ascendant. Edouard courut le combattre en personne. Avant de quitter Londres il avait fait emprisonner la mère et pendre les trois frères de Bruce. Chemin faisant il fit exécuter, comme traîtres et rebelles, des prisonniers de guerre, tels que le comte d'Athol, le chevalier Frazer, le chevalier Séton, et il se repaissait de l'idée de mettre tout à feu t à sang, dès qu'il serait entré snr le sol de ce peuple pauvre, fier et indomptable. Il n'y entra pas. La mort l'arrêta dans les murs de Carlisle. Ses derniers moments furent partagés entre des devoirs religieux, des conseils à son fils, et des vœux de haine et de vengeance contre ses ennemis. Il ordonna au prince de ne laisser respirer les Ecossais que quand ils seraient subjugués pour jamais. *Faites porter mes os devant vous*, lui dit-il, *et ils n'en soutiendront pas la vue.* Des historiens écossais prétendent que, dans son agonie, il donna l'ordre de mettre en croix tous ces jeunes héritiers qu'il avait enlevés à leurs familles pour s'en faire des otages. Ainsi expira le 7 juillet 1307, dans la 69e. année de son âge et la 35e. de son règne, un roi qui, jusqu'à la fin, déploya les plus grandes qualités; que la nature avait formé pour les plus grandes vertus, et qui brilla long-temps par elles; mais que l'ambition égara et que le pouvoir corrompit. Ceux qui ne placent la grandeur que dans l'exagération de la puissance et dans les abus de la force, ceux qui, éblouis par l'éclat de la gloire militaire, ne calculent pas ce qu'elle coûte aux nations, victorieuses ou vaincues, ceux-là sans doute jugent ce prince moins sévèrement que nous. Mais n'est-ce donc pas assez de célébrer la victoire injuste, sans pardonner à la victoire féroce? L'agresseur qui envahit, s'arrogera-t-il encore le droit de punir l'opprimé qui se défend? et le guerrier qui tue hors du champ de bataille, qui tue un ennemi désarmé, un rival vertueux et malheureux, ne devient-il pas autre chose qu'un guerrier? La conquête du pays de Galles peut se défendre et même se louer. On peut dire qu'elle fut provoquée, rapide, justifiée par un prompt succès et une immense utilité. Qu'on retranche ici de la victoire ce qui en fut l'abus, et il sera possible de n'y voir qu'un grand exploit également salutaire et glorieux. Mais toutes les horreurs dont nous avons vu dernièrement l'Espagne devenir le théâtre, n'ont rien eu de plus affreux que ce qui s'est passé en Ecosse pendant les trois invasions d'Edouard Ier., depuis l'iniquité de l'entreprise, et l'atrocité des moyens, jusqu'aux désastres de l'événement. Ce que les admirateurs prévenus d'Edouard ont dit

de plus spécieux pour l'excuser, c'est qu'il a vécu dans un temps où le droit de conquête ne paraissait pas même susceptible d'un doute; où les devoirs de nation à nation étaient ignorés, et où celui-là obtenait des éloges sans réserve, qui, n'importe par quels moyens et aux dépens de quel étranger, faisait le bien de la société dont il était ou le chef ou le membre. S.-Louis du moins fut une exception glorieuse à ces mœurs inhospitalières, à cette politique inhumaine, et à cette ignorance de la justice universelle, qui seule est la justice; mais il n'en est pas moins certain que, considéré seulement dans l'administration intérieure de son royaume, Edouard mérita les respects et l'amour qu'il obtint de ses sujets anglais. Ils lui durent le premier lien de toute société, la distribution impartiale de la justice, la collection et le perfectionnement des lois, l'épuration des tribunaux existants, l'institution inappréciable des juges de paix; ils lui durent et l'Angleterre lui doit encore sa liberté civile et sa liberté politique. La première fut un don pur de sa volonté bienfaisante; la seconde ne fut peut-être que le résultat de ses calculs personnels. La fin de son règne a rendu plus que douteux si, en introduisant les communes dans le parlement, il avait entendu travailler pour ses peuples ou pour lui; s'il avait voulu poser une borne à son propre pouvoir, ou mettre un frein à celui des barons. Lorsqu'après avoir si souvent juré l'observation des chartes constitutionnelles, on le voit se faire délier de ses serments par le pape, comment ne pas craindre qu'il n'eût fait main-basse sur toutes ces chartes, s'il fût revenu triomphant de sa dernière expédition d'Ecosse? Mais enfin ses projets, quels qu'ils fussent, ont été ensevelis dans son tombeau, et les actes qu'il avait jurés sont restés existants. Ce sera toujours une des grandes époques de l'histoire, qu'un règne duquel datent, en Angleterre, la confirmation définitive de la grande charte, le supplément des articles additionnels, surtout l'établissement de la chambre des communes, c'est-à-dire, la fixité des principes et des instruments de cette constitution, qui devait avoir une telle influence sur le caractère du peuple anglais, qui devait le rendre tout à la fois capable et digne du rôle qu'il a joué depuis en Europe et qu'il joue aujourd'hui dans le monde entier. « Les remèdes les » plus salutaires sont souvent extraits » des poisons, a dit lord Lyttleton, et » quel qu'ait été dans Edouard le caractère de l'homme, comme roi il a rendu à son pays des services infinis. » Cette distinction ne nous semble pas juste. L'*homme* privé, dans Edouard, eut des vertus sans mélange. Nous avons vu le dévouement de sa piété filiale; il porta la piété conjugale au même degré. La douleur qu'il ressentit de la mort de sa première femme, Eléonore de Castille, fut si forte, qu'elle suspendit pendant plusieurs mois les projets de son ardente ambition sur l'Ecosse. Des monuments de cette douleur se voyent encore aujourd'hui à Northampton, Geddington, Waltham, etc. Peut-être fut-il un père trop indulgent. Il fallut que l'évêque de Litchfield lui fît des remontrances sévères sur le danger des liaisons du prince de Galles avec Gaveston, pour le déterminer à affliger son fils et à bannir ce favori pernicieux. Les avis et instructions que, dans son dernier jour, il donna à ce même fils, les promesses qu'il exigea de lui sont autant de preuves de sa sollicitude paternelle. Il fut bon maître et ami généreux; éclairé dans sa dévotion et réglé dans ses mœurs. Ce fut donc

l'*homme public* et par conséquent le roi qui eut des torts et plus que des torts. Mais l'abbé Velly l'a trop noirci, comme le P. Dorléans l'a trop flatté. Ses vertus et ses vices publics se balancèrent : des milliers d'hommes furent heureux, et d'autres milliers furent malheureux par lui. L—T—L.

ÉDOUARD II, roi d'Angleterre, fils du précédent, naquit à Caernavan, dans le pays de Galles, le 25 avril 1284. Il existe, au sujet des circonstances qui accompagnèrent sa naissance, une tradition recueillie par les moines, et rapportée par les historiens modernes : ceux-ci cependant la regardent comme peu certaine. Les premiers racontent qu'Édouard Ier. voyant la répugnance des Gallois, qu'il venait de subjuguer, à obéir aux Anglais, leur promit de leur donner un prince de mœurs irréprochables, né parmi eux, et qui ne parlerait pas d'autre langue que celle de leur pays. Les Gallois ayant témoigné leur joie et juré d'obéir à ce prince, Édouard investit de la principauté son second fils qui venait de naître à Caernarvan, dont il eut le nom. Quoi qu'il en soit, le jeune Édouard est le premier fils aîné d'un roi d'Angleterre qui ait porté le titre de prince de Galles; mais ce ne fut qu'en 1301 qu'il lui fut accordé. Pendant la vie de son père, Édouard ne laissa pas entrevoir de penchants vicieux; il était doux, mais faible et aimant les plaisirs; il s'abandonnait entièrement aux suggestions de Gaveston, l'un de ses favoris (*V.* Gaveston), qui le porta à commettre des excès contre l'évêque de Lichtfield et Coventry. Édouard Ier. punit cet écart de son fils en le faisant mettre dans la prison publique, et ensuite il fit bannir Gaveston du royaume, par l'avis du parlement. Il voulut, de plus, que le prince s'engageât, par serment, à ne jamais rappeler ce favori, et il lui renouvela cette injonction à son lit de mort. Édouard, pour son malheur, fut sourd à ce sage conseil. Il succéda à son père le 7 juillet 1307. Sa belle taille, sa figure agréable, son port majestueux, prévenaient favorablement les Anglais; aucun monarque n'était monté sur le trône sous des auspices aussi favorables. Il commandait une armée victorieuse et prête à marcher à de nouveaux exploits, son peuple était uni, aucun rival ne lui disputait ses droits. Il est vrai que l'esprit remuant de ses sujets, résultat de la forme de la constitution encore peu fixe, exigeait dans le monarque des Anglais un mélange d'adresse et de fermeté qu'Édouard ne possédait pas. Ses premières actions firent mal augurer de sa conduite future. Dédaignant les derniers avis de son père, il ne fit que se montrer en Écosse, puis revint sur ses pas, congédia son armée, et, aussi ennemi de toute application sérieuse qu'incapable de s'y livrer, il ne s'occupa que de ses plaisirs, et se hâta de rappeler Gaveston; il le créa comte de Cornouaille, lui fit épouser sa nièce, sœur du comte de Glocester, et parut n'apprécier le pouvoir suprême, qu'autant qu'il le mettait en état de combler d'honneurs l'objet de ses affections. Son père l'avait, de son vivant, fiancé à Isabelle, fille de Philippe-le-Bel, roi de France, et lui avait, en mourant, recommandé d'accomplir promptement ce mariage. Ce fut le seul de ses avis qu'il suivit. Il alla à Paris pour épouser Isabelle, et faire hommage à Philippe du duché de Guienne, laissant Gaveston régent du royaume, avec des pouvoirs plus étendus qu'on ne les donnait ordinairement; et, à son retour avec la reine, il continua de donner à ce favori tous les témoignages d'un attachement pas-

sionné dont on murmurait universellement. Isabelle, née avec un caractère impérieux, supportait impatiemment que Gaveston exerçât sur l'esprit du faible Édouard un empire qu'elle se croyait seule en droit d'obtenir (*V.* Isabelle de France). Ce mignon lui devint odieux ; elle vit avec plaisir la noblesse former contre lui une ligue puissante. Un parlement fut convoqué à Westminster en 1308 : on y demanda le bannissement de Gaveston. Édouard fut obligé d'y consentir; mais en acquiesçant à cette décision il marqua son aveugle tendresse pour son favori. Au lieu de le renvoyer dans sa patrie, il le nomma vice-roi d'Irlande, l'accompagna jusqu'à Bristol, et, avant de s'en séparer, lui fit don de terres considérables en Angleterre et en Gascogne. Bientôt, ne pouvant plus résister au chagrin que lui causait l'éloignement de Gaveston, il gagna, par ses largesses, les hommes qui lui étaient le plus opposés, obtint en cour de Rome la dispense d'un serment, prêté par le favori, de ne jamais reparaître en Angleterre, le rappela, et alla au-devant de lui jusqu'à Chester, où il lui prodigua les marques de sa tendresse. Il se munit au parlement d'un acte qui l'autorisait à le rétablir dans toutes ses places ; enfin son affection insensée pour Gaveston alla jusqu'à l'extravagance. Celui-ci devint de nouveau en horreur aux grands du royaume, qui, enfreignant les usages reçus et la défense expresse du roi, entrèrent au parlement, escortés d'une suite nombreuse de gens armés, et, se voyant maîtres de l'assemblée, ils présentèrent une requête, équivalente à un ordre, pour demander qu'Édouard leur transférât toute l'autorité de la couronne et du parlement. Ce prince fut donc forcé de signer, en 1310, une commission par laquelle il autorisait les prélats et les barons à nommer douze personnes qui auraient pouvoir, jusqu'à la St.-Michel de l'année suivante, de dresser des ordonnances pour l'administration du royaume et des réglements pour sa maison. Les barons signèrent à leur tour une déclaration par laquelle ils reconnaissaient ne devoir ces concessions qu'à la volonté libre d'Édouard, et s'engageaient à tenir la main à ce que les pouvoirs des douze expirassent au terme fixé. Plusieurs de leurs ordonnances furent vraiment sages ; mais ce qui déplut principalement à Édouard, fut l'article qui concernait l'éloignement de ses pernicieux conseillers, et le bannissement de Gaveston à perpétuité. Cependant sa faiblesse le porta à sanctionner tout ; mais en même temps il fit une protestation secrète contre ces mêmes ordonnances, et, arrivé à York, où il était délivré de la crainte des barons, il rappela Gaveston. Alors les barons renouèrent leur ligue ; le clergé s'y associa, et le peuple entier se déclara contre le roi et son favori. Thomas, comte de Lancastre, petit-fils de Henri III, chef de la ligue, prit les armes et marcha sur York. Le roi en était parti pour Newcastle ; il l'y poursuivit. Édouard n'eut que le temps de s'enfuir à Tinmouth, où il s'embarqua avec Gaveston, et fit voile pour Scarborough. Il laissa son favori dans cette forteresse, et retourna vers York, dans l'espérance d'y pouvoir lever une armée pour faire face à ses ennemis. Il était dans les environs de Berwick, lorsqu'il apprit que les mécontents avaient fait trancher la tête à Gaveston. Il jura, dans sa fureur, d'immoler à sa vengeance tous les grands qui avaient eu part à cette scène sanglante ; mais sa faiblesse ordinaire lui fit écouter des propositions d'accommodement. Il accorda le pardon aux barons, à con-

dition qu'ils se jetteraient publiquement à ses genoux. La paix intérieure, qui fut la suite de cet arrangement, permit à l'Angleterre de s'opposer aux progrès des Écossais (*Voy.* Bruce). Édouard rassembla des troupes dans toutes ses possessions, et entra en Écosse à la tête d'une armée de cent mille hommes, à ce que disent les historiens de ce pays; mais ce nombre paraît prodigieusement enflé. Édouard perdit, le 24 juin 1314, la sanglante bataille de Bannockburn, près de Stirling, et n'échappa qu'avec peine en se réfugiant à Dunbar, dont le comte de March lui ouvrit les portes, et se rendit par mer à Berwick. Cette défaite, disent les historiens, répandit une telle consternation parmi les Anglais, que, pendant plusieurs années, on remarqua que malgré la supériorité du nombre, ils n'osaient pas tenir ferme en présence des Écossais. De nouvelles calamités vinrent se joindre à ce désastre; une famine affreuse, et les maladies qui en sont ordinairement la suite, ravagèrent l'Angleterre; les Gallois se révoltèrent; le comte de Lancastre et les barons de son parti qui avaient refusé de suivre Édouard dans son expédition d'Écosse, insistèrent sur l'exécution de leurs ordonnances. La situation déplorable du roi le força de souscrire à ce qu'ils exigèrent; Lancastre fut mis à la tête du conseil. Les Écossais ravageaient le nord de l'Angleterre; on soupçonna Lancastre d'être d'accord avec eux. Cependant le roi, toujours malheureux dans le choix de ses favoris, avait accordé toute son affection et sa confiance à Hugues Le Despenser ou Spenser, jeune anglais d'une naissance illustre, mais d'un caractère aussi vicieux que Gaveston. Lancastre et ses partisans jurèrent la perte de Spenser, que le roi avait marié à sa nièce. On dit que Spenser, pour agrandir les biens immenses que sa femme possédait sur les frontières du pays de Galles, persuada au roi de commettre une injustice. Une guerre civile fut le résultat de cette imprudence. Les mécontents levèrent une armée, mandèrent au roi d'éloigner ou de faire arrêter Spenser, et lui signifièrent qu'en cas de refus, ils renonceraient à son obéissance, et de leur propre autorité se vengeraient de son ministre. Sans attendre une réponse à cet insolent manifeste, ils ravagèrent les terres de Spenser et celles de son père, marchèrent sur Londres, et demandèrent au roi le bannissement des Spenser. Ils étaient absents tous deux. Le roi répondit que le serment qu'il avait fait à son couronnement d'observer les lois, ne lui permettait pas de consentir à la condamnation de deux hommes qu'on n'accusait d'aucun crime, et qui n'étaient pas à portée de se justifier. Les mécontents entrèrent dans Londres, se rendirent au parlement, et à force de menaces et de violences, lui arrachèrent une sentence d'exil perpétuel, et de confiscation de biens contre les Spenser. Cette assemblée eut le nom de *parlement des bandes blanches*, à cause de certaines marques blanches que les partisans des mécontents portaient pour se reconnaître. Ils exigèrent ensuite du roi une amnistie pour leur procédure illégale, et la ratification de tout ce qu'ils avaient fait. Bientôt la personne et l'autorité d'Édouard devinrent tellement méprisables, que personne ne les respecta plus. Le propriétaire du château de Leed en refusa l'entrée à la reine, dont quelques-uns des gens furent tués quand ils se présentèrent. Vivement offensée de ne pouvoir obtenir justice de cet affront, qui excita néan-

moins un mécontentement général, Isabelle persuada à Edouard de prendre les armes pour châtier l'offenseur. Ce succès obtenu, le roi donna un libre cours à ses vengeances, et rappela Spenser. Lancastre, qui avait reçu des renforts d'Ecosse, fut défait à Bucton sur la Trent, en 1322, et conduit à Edouard, qui le fit décapiter pour expier le supplice de Gaveston. Plusieurs autres barons portèrent leur tête sur l'échafaud; une partie de leurs dépouilles alla enrichir les Spenser, qui devinrent de plus en plus l'objet de l'exécration générale. Le roi, énorgueilli des avantages remportés sur les mécontents de son royaume, crut l'occasion favorable pour fondre sur l'Ecosse. La disette le força d'en sortir; son armée fut battue et poursuivie jusqu'à York par Robert Bruce, qui consentit à conclure avec l'Angleterre une trève de treize ans. Edouard, débarrassé de tous ses ennemis, ne put goûter le repos. La reine s'était brouillée avec les Spenser. Dans un voyage qu'elle fit en France, en 1324, pour appaiser des difficultés survenues entre son mari et son frère Charles-le-Bel, au sujet de la Guienne, elle s'était liée à Paris avec plusieurs barons anglais fugitifs et ennemis des Spenser, et entr'autres avec Mortimer, jeune gentilhomme des environs du pays de Galles. Il fit de tels progrès dans son cœur, qu'il l'entraîna dans la conspiration formée contre le roi. Pour mieux réussir elle attira adroitement à Paris Edouard son fils; et lorsque son époux, instruit de ce qui se tramait en France, la pressa de revenir en Angleterre, elle déclara qu'elle n'y mettrait le pied que lorsque les Spenser seraient bannis. Aidée des troupes du comte de Hollande, soutenue par les propres frères du roi, elle débarqua le 24 septembre 1326, sur la côte de Suffolk, et fut bientôt rejointe par un grand nombre de mécontents. Edouard essaya de réveiller quelques sentiments de fidélité dans le cœur des citoyens de Londres; ce fut en vain : la haine contre les favoris était trop forte. Le soulèvement gagna toute l'Angleterre. Le roi, poursuivi jusqu'à Bristol, où il ne trouva pas ses sujets aussi bien disposés qu'il l'avait espéré, passa chez les Gallois. Son attente y fut aussi trompée; il s'embarqua pour l'Irlande; les vents le repoussèrent sur les côtes du pays qu'il voulait quitter. Réduit à se cacher dans les montagnes, il fut bientôt découvert, arrêté avec le jeune Spenser et un petit nombre de serviteurs fidèles. On le conduisit au château de Monmouth, et on lui envoya demander le grand sceau du royaume, après quoi on l'enferma dans le château de Kenilworth. Les deux Spenser, et quelques personnes attachées au roi, furent mises à mort. Ce malheureux monarque fut déposé le 14 janvier 1327, dans un parlement tenu à Westminster. On élut roi à sa place, Edouard, prince de Galles, déjà déclaré régent du royaume. Une députation fut envoyé à Kenilworth pour demander à Edouard la résignation de sa couronne, parce que le prince de Galles avait déclaré qu'il ne l'accepterait jamais durant la vie du roi son père, sans son consentement exprès. Les menaces et la crainte arrachèrent le consentement du monarque, « qui, dit Rapin Toyras, « parut devant les » députés vêtu de deuil, et marquant » par sa contenance le trouble dont » il était agité. Leur vue fit une telle » impression sur son esprit, qu'il » tomba dans une défaillance dont il » eut peine à revenir. Quand il fut in- » formé du sujet de leur commission, » il montra un abattement qu'on ne

» pouvait voir sans pitié, témoigna » de l'affliction de la haine de ses su- » jets, ajoutant que, si sa douleur pou- » vait recevoir quelque soulagement » c'était par la considération des bon- » tés qu'ils avaient pour son fils, dont » il les remerciait, et qu'il se soumet- » tait à tout ce qu'on exigeait de lui. » Du fond de sa prison il écrivait quelquefois à la reine pour la prier d'en adoucir les rigueurs. Pour tromper le peuple, elle lui envoyait de petits présents ; mais elle refusa toujours d'aller le voir, et ne permit jamais au roi, son fils, d'aller rendre quelques devoirs à son père. Toutes ces circonstances, si odieuses en elles-mêmes, firent ouvrir les yeux au peuple. La pitié pour le monarque détrôné commença à remplacer la haine. On reconnut qu'il avait été trop sévèrement puni. Henri, comte de Lancastre, à qui sa garde était confiée, partagea bientôt ce nouveau sentiment. La reine le soupçonna de songer à rendre la liberté à Edouard. On lui en ôta la garde pour la donner à lord Berkeley, et aux chevaliers Mautravers et Gournay. Ces deux derniers, connus pour leur caractère brutal, le conduisirent à Coff, à Bristol, et enfin au château de Berkeley. On raconte que, dans ce voyage, ils poussèrent l'indignité jusqu'à faire apporter pour raser Edouard de l'eau froide et tirée d'un fossé bourbeux. Le roi en ayant demandé d'autre qu'ils refusèrent, il lui échappa quelques larmes, et il s'écria qu'en dépit de leur insolence il serait rasé avec de l'eau chaude et propre. Les moyens indirects de conduire Edouard au tombeau paraissant trop lents à Mortimer, alarmé de la tendance de l'opinion publique, les deux surveillants qui lui étaient vendus, reçurent ordre de hâter la fin de ce prince. Suivant le rapport des historiens, ils profitèrent du temps où Berkeley, tombé malade, était hors d'état de remplir sa place. Le 21 septembre ils vinrent au château de Berkeley, se saisirent d'Edouard et le jetèrent sur un lit, lui mirent un coussin sur le visage pour étouffer ses cris, l'assujétirent sur le lit au moyen d'une table qu'ils renversèrent sur son corps, et au travers d'un tuyau de corne lui enfoncèrent un fer rouge dans les entrailles. Quoique cette précaution empêchât qu'il ne restât sur le corps du roi des marques de violence, les cris aigus que lui arracha ce supplice horrible révélèrent le crime aux gardes et à tous les domestiques du château. Mautravers et Gournay, devenus en exécration au genre humain, furent contraints, après la chute de leurs protecteurs, de fuir hors du royaume. Gournay arrêté à Burgos, trois ans après, fut livré au sénéchal de Guienne et embarqué pour l'Angleterre; mais il fut décapité pendant la traversée. Mautravers, après s'être caché plusieurs années en Allemagne, obtint sa grâce d'Edouard III. Peu de princes ont été d'un caractère aussi doux et d'un génie aussi borné que le fut Edouard II. Forcé de se reposer sur d'autres du fardeau de l'administration, son indolence, et son défaut de sagacité lui firent presque toujours faire de mauvais choix, causes de toutes ses infortunes. Edouard eut de sa femme Isabelle, Edouard III, un autre fils, mort jeune, et deux filles; Jeanne épousa David Bruce, roi d'Ecosse, et Eléonore, Renaud duc de Gueldre.

E—s.

EDOUARD III, roi d'Angleterre, fils du précédent et d'Isabelle de France, naquit le 15 novembre 1313. Il n'avait que douze ans lorsque sa mère, qui s'était rendue en France auprès de

HIST. D'ANGLETERRE.

ÉDOUARD III.

H. del.t

London direx.t

son frère Charles-le-Bel pour arranger des difficultés survenues entre ce monarque et Edouard II, au sujet de la Guienne, proposa que son mari cédât à son fils la souveraineté de cette province, et que ce jeune prince vînt à Paris en faire l'hommage dû par un vassal à son seigneur; mais Isabelle cachait le véritable motif de sa demande, qui était de se faire un appui du nom de son fils pour accomplir les projets qu'elle méditait contre son mari. Le piége ne fut pas aperçu, ni même soupçonné, par le roi d'Angleterre, ni par le jeune Spenser qui le gouvernait, ni par aucun des membres du conseil; et le jeune Edouard passa en France. Lorsque le temps d'exécuter ses desseins fut arrivé, Isabelle débarqua en Angleterre en 1326 avec son fils. Les grands, voyant le prince de Galles dans l'armée de sa mère, se crurent à l'abri des proscriptions, et tous se rangèrent sous ses drapeaux. Après la déposition d'Edouard II, prononcée par le parlement en 1327, le jeune Edouard, déjà déclaré régent, fut proclamé roi sous le nom d'*Édouard III*. Trompé par les larmes feintes que sa mère répandit en cette occasion, et cédant à la générosité de son caractère, Edouard fit le vœu solennel de n'accepter jamais la couronne tant que son père vivrait. L'obstacle que cette résolution apportait aux desseins de la reine fut bientôt levé par le parti qu'ils prirent d'arracher au malheureux Edouard II une abdication formelle de la couronne en faveur de son fils. Dès que les commissaires furent de retour avec cet acte authentique, Edouard III fut de nouveau proclamé et couronné. L'administration du royaume fut confiée à un conseil de régence, composé de douze personnes; mais dans le fait, Mortimer, amant de la reine, eut toute l'autorité. On aurait pu croire que la noblesse, habituée à la licence par la faiblesse du roi détrôné, profiterait de la minorité de son successeur pour exciter des troubles; mais les premières secousses vinrent du dehors. Le roi d'Ecosse, encore animé de ce génie martial qui sous le règne d'Edouard II avait relevé sa nation, crut l'occasion favorable pour hasarder une invasion en Angleterre, et menaça les provinces septentrionales avec une armée de vingt-cinq mille hommes. La régence d'Angleterre, après avoir vainement essayé de faire la paix avec l'Ecosse, leva une armée d'environ soixante mille hommes, y joignit des troupes étrangères, et le jeune roi, animé de l'amour de la gloire, marcha avec ces forces nombreuses à la rencontre de l'ennemi. Les généraux écossais, après avoir ravagé les provinces voisines de leur pays, s'étaient retirés. Edouard eut beaucoup de peine à les découvrir, et quand à la fin il se trouva vis-à-vis d'eux, leur position était si avantageuse, qu'il reconnut avec chagrin qu'il ne pourrait les attaquer sans exposer son armée à un danger évident. Avide de gloire et de vengeance, Edouard leur fit vainement proposer deux fois d'essayer la fortune des armes en rase campagne. Il attendit aussi inutilement l'occasion de les accabler avec ses forces supérieures: toujours ils conservèrent l'avantage du terrain, même en changeant de position. Douglas, l'un d'eux, après avoir, avec deux cents soldats déterminés, pénétré par surprise jusqu'à la tente du roi, ne se retira qu'après avoir perdu la plus grande partie de son monde, et dans la même nuit toute l'armée écossaise effectua sa retraite sans avoir fait d'autre perte. Edouard fut au désespoir de se voir

si cruellement déçu dans l'espérance qu'il avait conçue de se signaler dès sa première campagne à la tête d'une si belle armée. Les preuves de génie et de courage qu'il donna dans cette campagne causèrent beaucoup de joie en Angleterre, et elles furent regardées comme les présages certains d'un règne glorieux. Le mécontentement général tomba sur Mortimer, qui avait sans cesse entravé l'ardeur belliqueuse du roi. On murmura du traité de paix qu'il avait conclu avec les Ecossais, et qui fut scellé par le mariage de David, fils du roi d'Ecosse, avec Jeanne, sœur d'Edouard. La paix, quoique approuvée par le parlement, n'avait paru ni nécessaire ni honorable. La haine que l'on portait à Mortimer, prit de là une nouvelle force. Les princes du sang s'unirent si étroitement contre lui, qu'il s'en inquiéta; mais leur désunion le mit bientôt à même de choisir parmi eux une victime, et cette victime fut le comte de Kent (*voy.* Edmond). Le supplice de l'oncle du roi ne le satisfit pas encore; il persécuta plusieurs grands, et leurs dépouilles contribuèrent à grossir sa fortune, déjà immense. Cependant l'orage grondait contre lui; une circonstance imprévue le fit éclater. Edouard qui prétendait du chef de sa mère avoir des droits à la couronne de France, échue à la ligne collatérale des Valois, en vertu de la loi salique, fut sommé en 1329 par Philippe VI de venir lui rendre hommage de la Guienne. Il aurait bien voulu le refuser; mais son conseil et sa mère étant d'un avis opposé, il partit pour la France, après avoir fait une protestation par laquelle il se réservait tous ses droits à la couronne de ce royaume. Pour se dédommager de cette humiliation, il parut à la cour de Philippe avec un éclat imposant; et après avoir rendu son hommage, il convint avec Philippe de conditions propres à lever les doutes relatifs au dernier traité entre la France et l'Angleterre. Il est vraisemblable que ce fut dans ce voyage qu'on l'instruisit de diverses particularités qui commencèrent à lui donner des soupçons sur la conduite de sa mère. Bientôt il apprit tout ce qui s'était passé depuis la déposition de son père. Supportant déjà avec impatience le joug de Mortimer, Edouard, parvenu à sa 18e. année, voulut le secouer; mais, entouré des agents de l'audacieux ministre, il avait besoin de mettre dans ses démarches de la prudence et du mystère. S'étant concerté avec quelques barons, il fut introduit la nuit par un souterrain dans le château de Nottingham, où la reine résidait avec Mortimer. Tous deux furent arrêtés. La reine fut enfermée pour le reste de ses jours dans le château de Rising, et Mortimer fut pendu (*voy.* Isabelle de France et Mortimer). Edouard, après avoir pris en main les rênes du gouvernement, s'appliqua avec beaucoup de soin et de sagesse à corriger les abus; et bientôt le gouvernement, après s'être fait respecter dans l'intérieur, fut redouté par les états voisins. Edouard, qui ne cherchait qu'une occasion favorable aux desseins de son esprit ambitieux, la trouva bientôt. Il avait été stipulé, par le dernier traité avec l'Ecosse, que les nobles de chaque royaume qui possédaient des domaines dans l'autre en obtiendraient la restitution. L'exécution de cette clause avait toujours été différée par Robert Bruce, qui venait de mourir. Les nobles anglais s'adressèrent dans leur mécontentement à Edouard-Bailleul, fils de celui qu'Edouard Ier. avait placé sur le trône d'Ecosse (*voy.* Edouard de Bail-

LEUL), et l'engagèrent à profiter de la minorité du fils de Robert Bruce pour faire valoir ses droits à la couronne. De puissants motifs s'opposant à ce qu'Edouard III se déclarât ouvertement contre son beau-frère en faveur de Bailleul, il se contenta d'encourager ce dernier, lui permit de lever des troupes dans le nord de l'Angleterre, et approuva la conduite des nobles qui se disposaient à prendre part à cette entreprise. La fortune se déclara d'abord pour lui; mais ensuite, repoussé et même poursuivi jusqu'en Angleterre dans l'état le plus déplorable, Bailleul jugea que l'aide d'Édouard lui était indispensable pour ressaisir sa couronne. Il lui offrit donc de lui en renouveler l'hommage. Edouard, jaloux de recouvrer une prérogative dont le traité conclu par Mortimer l'avait privé, accepte l'offre de Bailleul, rassemble une armée, marche en Ecosse, et s'empare de Berwick. Douglas, régent du royaume, lui livre bataille le 19 juillet 1333, à Habidown-Hill, au nord de cette ville, est tué dès le commencement de l'action, son armée est mise en déroute, et elle perd près de trente mille hommes. Edouard laisse un corps de troupes considérable à Bailleul et il retourne en Angleterre. Les Ecossais furent si indignés de voir leur roi céder à Edouard toute la partie de leur pays située au sud-est d'Edinbourg, et même le château de cette ville, qu'aussitôt que les troupes anglaises furent rentrées dans leur patrie, ils se révoltèrent contre Bailleul et le chassèrent. Edouard marcha de nouveau en Ecosse, les habitants à son approche se retirèrent dans les montagnes, le laissant détruire et ravager les terres de ceux qu'il appellait rebelles. Il ne fut pas plutôt parti qu'ils reprirent possession de leur pays. Edouard reparut et obtint les mêmes succès. Quoiqu'il parcourût tout le pays plat sans éprouver de résistance, les Ecossais étaient moins disposés que jamais à se soumettre, et au milieu de toutes leurs calamités, l'espoir d'un secours promis par la France soutenait leur courage; la guerre étant au moment d'éclater entre ce royaume et l'Angleterre, ils avaient lieu d'espérer que la puissance qui les opprimait depuis si long-temps serait obligée d'employer ailleurs une grande partie des forces employées contre eux. Ils respirèrent en effet; Edouard venait de diriger son ambition vers un objet plus éclatant. L'idée de faire valoir ses prétentions à la couronne de France, ne semblait plus l'occuper, lorsque Robert d'Artois, prince français, mécontent de la sentence de la chambre des pairs, qui l'avait condamné au bannissement, se réfugia en Angleterre. Il y fut accueilli par le roi, qui l'admit dans ses conseils et lui accorda sa confiance. Robert travailla aussitôt à réveiller dans l'esprit d'Edouard les prétentions de ce prince sur la couronne de France. Edouard fut d'autant plus disposé à prêter l'oreille aux insinuations de Robert, qu'il avait à se plaindre de Philippe-de-Valois, qui retenait quelques places en Guienne et avait encouragé les Ecossais à soutenir leur indépendance. De nouveaux incidents vinrent encore ajouter au ressentiment des deux monarques, au point de les rendre sourds à toutes les propositions d'accommodement qui leur furent présentées par le Pape. Edouard, ébloui d'ailleurs par l'espoir de conquérir la France, fit tous les préparatifs d'une si grande entreprise. Il commença par engager dans ses intérêts le comte de Hainaut son beau-père, le duc de Brabant et plusieurs princes d'Alle-

magne; il chercha ensuite à gagner le fameux Artevelle, brasseur à Gand, qui exerçait un pouvoir absolu sur les Flamands (*Voy.* ARTEVELLE). Cet homme, énorgueilli des avances du roi d'Angleterre, l'invita à passer dans les Pays-Bas. Edouard, avant d'entamer cette grande affaire, affecta de consulter le parlement, obtint son approbation, et, ce qui lui fut au moins aussi utile, le don de vingt mille sacs de laine dont le produit, payé par les Flamands, lui devait fournir les moyens de s'assurer de ses alliés d'Allemagne. Dèsqu'il fut en Flandre, il prit, par le conseil d'Artevelle, le titre de roi de France, pour lever les scrupules des Flamands qui, vassaux de ce royaume, auraient refusé de concourir à une invasion du territoire de leur suzerain. Il avait déjà obtenu à Coblentz, de l'empereur Louis de Bavière, le titre de vicaire de l'empire, qui l'autorisait à faire marcher les princes allemands. Louis, poussant la condescendance plus loin, avait condamné Philippe de Valois à restituer à l'empire les villes et les domaines qui en relevaient, et il avait en même temps adjugé au roi d'Angleterre les provinces d'Aquitaine, de Normandie et d'Anjou, comme faisant partie des anciens domaines de cette couronne; enfin il lui avait donné la totalité du royaume de France, comme succession de sa mère Isabelle. Des rivalités implacables, des contestations longues et sanglantes ont été le résultat de ces ridicules concessions. Edouard entra en France, en 1339, à la tête d'une armée de cinquante mille hommes, presque tous étrangers, et campa dans les plaines de Vironfosse, près de Capelle. Philippe marcha à lui avec des troupes beaucoup plus nombreuses. Les deux armées restèrent en présence pendant plusieurs jours, et les monarques s'envoyèrent réciproquement des défis. A la fin Edouard se retira en Flandre et licencia son armée après avoir contracté des dettes énormes, anticipé sur ses revenus, et engagé tous ses joyaux, ainsi que ceux de la reine. Il se donna en quelque sorte en nantissement à ses créanciers, puisqu'il ne partit pour l'Angleterre qu'avec leur permission, et sur sa parole d'honneur de revenir en personne s'il n'acquittait pas ses dettes. Comme il était d'un caractère trop entreprenant pour se laisser décourager par ces premiers obstacles, il ne songeait qu'aux moyens de rétablir son honneur par des opérations plus heureuses. Il convoqua donc un parlement, et ayant consenti à accorder une nouvelle confirmation des Chartes favorables à la liberté des sujets, et promis de remédier à quelques abus dans l'exécution des lois, il obtint le don d'un neuvième sur toutes choses, et d'autres subsides importants. Philippe, instruit des préparatifs immenses qui se faisaient en Angleterre et dans les Pays-Bas, équipa une flotte considérable, et la posta à la hauteur de l'Ecluse pour intercepter Edouard à son passage. Une bataille navale livrée le 14 juin 1340 anéantit la flotte de Philippe. Ce succès important augmenta l'influence du roi d'Angleterre sur ses alliés, qui se hâtèrent d'assembler leurs forces et de les joindre aux siennes. Il s'avança encore une fois contre la France, à la tête de cent mille hommes, et il assiégea Tournay. Philippe parut à la tête d'une armée encore plus nombreuse. Edouard, après avoir perdu plus de trois mois devant la place, envoya un cartel à Philippe, et il lui offrit de vider leur querelle par un combat singulier, ou par un combat de cent

contre cent. Philippe répondit qu'Edouard lui ayant rendu hommage pour le duché de Guienne, il ne lui convenait nullement d'adresser un défi à son seigneur suzerain. De telles bravades bonnes, tout au plus, à éblouir le peuple, ne pouvaient qu'accroître les ressentiments des deux monarques; heureusement la comtesse douairière de Hainaut, sœur de Philippe et belle-mère d'Edouard, interposa ses bons offices, et une trève mit fin aux hostilités. Edouard, honteux de se voir abandonné par l'empereur et par la plupart de ses alliés, et fatigué des importunités de ses nombreux créanciers, fut obligé de s'y dérober en passant furtivement en Angleterre. Le parlement profita du mauvais état des affaires du roi pour exiger de lui des concessions exorbitantes qui furent ratifiées solennellement, mais Edouard déclara, par une protestation secrète, qu'aussitôt que les circonstances le permettraient, il revoquerait de sa propre autorité l'acte qu'on lui avait arraché. En effet, à peine eut-il touché le subside, qu'il publia un édit par lequel, de l'avis de son conseil et de quelques barons, il abrogea ce statut; au bout de deux ans ses affaires et son influence étaient si bien rétablies qu'il obtint la révocation légale de cet acte. Ses tentatives contre la France lui avaient fait essuyer tant de désagréments, et il voyait si peu d'apparence de succès qu'il y aurait sans doute renoncé, si les troubles survenus en Bretagne pour la succession de ce duché, n'eussent ouvert une perspective plus favorable à ses vues ambitieuses. (*V.* Charles de Blois; Jean comte de Montfort). Tandis que Charles de Blois, reconnu par ses états, sollicitait l'investiture du duché à la cour de France, Montfort, son compétiteur, s'emparait de plusieurs places, et engageait un grand nombre de barons dans ses intérêts. Mais, prévoyant qu'il ne parviendrait pas à faire déclarer Philippe en sa faveur, il passa en Angleterre, et il détermina Edouard à recevoir en qualité de roi de France l'hommage de la Bretagne, et à s'allier avec lui pour soutenir leurs prétentions; mais la tentative de Montfort fut malheureuse. Il tomba entre les mains de Philippe qui le fit enfermer dans la tour du Louvre. Alors Edouard envoya du secours à la comtesse de Montfort qui défendait courageusement la cause de son mari. Il passa lui-même en Bretagne en 1342; trois siéges qu'il entreprit à la fois, dissémirèrent trop ses troupes, de sorte que, voyant approcher le duc de Normandie, fils de Philippe, avec une forte armée, il accepta la médiation des légats du pape, et conclut en 1345, une trève de trois ans. Cette trève ne dura pas si long-temps; les deux monarques ayant rejeté l'un sur l'autre le reproche de l'infraction, les historiens des deux nations diffèrent entre eux sur ce point important. Mais ce qui paraît le plus probable, c'est qu'Edouard, en consentant à la trève, n'avait eu d'autre objet que de se tirer d'une position critique, et qu'il fut ensuite peu jaloux de tenir sa parole. Sous prétexte de mauvais traitements exercés par Philippe contre des seigneurs bretons partisans de Montfort, il obtint des secours de son parlement, et envoya son neveu Henri, comte de Derby, commencer les hostilités en Guienne. Bientôt, instruit que les progrès des Français faisaient courir des dangers à cette province, il s'embarqua à Southampton pour aller la secourir. Sa flotte était de mille voiles, il menait avec lui la principale no-

blesse de son royaume, le prince de Galles son fils, et une armée de trente mille hommes. Les vents contraires l'empêchant d'arriver en Guienne, il se laissa persuader par Geoffroy d'Harcourt, transfuge français, de changer la destination de son entreprise. Il débarqua donc à Cherbourg en 1346, saccagea la Normandie, et, longeant la rive gauche de la Seine, envoya des détachements porter l'alarme jusqu'à Paris. Il voulait passer la Seine à Poissy; mais l'armée française occupait la rive opposée; et le pont était rompu. Après différentes marches il parvint à tromper ses ennemis, fit passer son armée sur un point qui n'était pas gardé, et marcha rapidement vers la Flandre; mais, en approchant de la Somme, il se trouva dans le même embarras dont il venait de sortir. Tous les ponts sur cette rivière étaient ou coupés, ou fortement gardés. Une armée commandée par Godefroi de Fay était campée sur la rive opposée. Philippe s'avançait derrière lui avec cent mille hommes. Dans cette extrêmité, un paysan lui indique un gué au-dessous d'Abbeville; il le passe et défait Godefroi de Fay, qui était accouru pour s'opposer à cette tentative. A peine son arrière-garde était de l'autre côté de la rivière, que Philippe arrive; la marée qui montait l'empêche de suivre les Anglais; il est obligé de remonter jusqu'au-dessus d'Abbeville. Ce retard donne le temps à Edouard de prendre une position avantageuse et d'attendre tranquillement son ennemi. Il espérait que l'ardeur de Philippe l'entraînerait dans quelque faute; son attente ne fut pas trompée. La bataille de Creci, donnée le 26 août, fut un triomphe pour l'armée anglaise. Edouard, posté sur une éminence avec un corps de réserve, laissa tout l'honneur de la journée au prince de Galles (*V.* Edouard, dit le Prince Noir). La bataille dura depuis trois heures après midi jusqu'au soir. La perte des Français s'éleva à trente-six mille hommes : celle des Anglais fut peu considérable (1). Edouard, après avoir remercié son fils d'un si glorieux exploit, montra une rare prudence par la manière dont il sut profiter de la victoire. Voyant que la conservation de ses possessions en France exigeait surtout qu'il s'assurât un accès facile dans ce royaume, il borna son ambition à la conquête de Calais, et se présenta avec son armée devant cette place, qu'il se proposait de réduire par la famine. Pendant ce siège, qui dura près d'un an, les armes anglaises étaient en même temps victorieuses en Guienne, en Bretagne et en Angleterre. David Bruce s'était avancé jusqu'à Durham. Philippine, femme d'Edouard, n'hésita pas à aller à sa rencontre avec une armée commandée par lord Percy. Arrivée à Nevill-Cross, Philippine parcourut les rangs de ses soldats, les exhorta à bien faire leur devoir, et ne quitta le champ de bataille qu'au moment où l'on allait en venir aux mains. L'armée écossaise mise en déroute perdit quinze mille hommes; le roi fut fait prisonnier, et Philippine, l'ayant fait enfermer à la tour de Londres, alla joindre son époux devant Calais. Cette ville, réduite par la famine à la dernière extrémité, demandait à capituler. Edouard, irrité de sa résistance, ne voulut d'abord accorder aucune capitulation qui pût mettre les habitants à couvert de la vengeance qu'il

(1 Le fait des canons employés par les Anglais à la bataille de Crecy ne se trouve dans aucun auteur de ce temps-là, ni anglais, ni français; il est rapporté par le seul Villani, auteur italien, que cette qualité d'étranger peut faire soupçonner d'avoir été mal instruit d'un fait sur lequel les deux nations intéressées ont gardé le silence.

leur réservait. Cependant il finit par se borner à exiger que six des principaux habitants vinssent nu-pieds, nu-tête, et la corde au cou, lui rendre les clefs de la ville et se mettre à sa discrétion. Ces conditions plongèrent les Calaisiens dans la consternation; ils ne prenaient aucune résolution. A la fin Eustache de Saint-Pierre, dont le nom mérite d'être immortalisé, se dévoua le premier. Cinq autres suivirent son exemple; ils parurent devant Edouard, qui, vaincu par les prières de sa femme, leur fit grâce de la vie. Le généreux dévouement d'Eustache de St.-Pierre a été mis avec succès sur la scène française (*Voy.* Belloy). En prenant possession de Calais, Edouard ordonna à tous les habitants d'évacuer la ville, et il la peupla d'Anglais; précaution d'une politique bien cruelle, mais à laquelle l'Angleterre a dû long-temps la conservation de cette place importante. Une nouvelle trêve, conclue en 1348, par l'entremise des légats du pape, fit cesser les hostilités; mais, pendant leur suspension, Edouard fut sur le point de perdre Calais, par la trahison d'un Italien auquel il en avait donné le commandement. Instruit du complot, le roi appela le traître à Londres, et après lui avoir fait confesser son crime, il lui fit grâce de la vie, à condition de faire tourner son projet contre l'ennemi. La veille du jour fixé pour l'exécution, Edouard arriva secrètement à Calais, et fit ses dispositions pour bien recevoir les Français, qui, surpris eux-mêmes au moment où ils croyaient surprendre la garnison, échouèrent dans leur tentative. Le roi combattit à pied et corps à corps avec Eustache de Ribaumont, chevalier français, qu'il fit prisonnier. La valeur de son antagoniste le charma tellement, qu'à souper, après lui avoir donné les plus grands éloges, il lui passa au cou un cordon de perles, et le renvoya sans rançon. Rien d'ailleurs ne troubla la trêve, durant laquelle Edouard, pour s'attacher davantage les seigneurs anglais et pour exciter leur émulation guerrière, institua, en 1347, l'ordre de la jarretière. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'origine de cet ordre. Cependant on a généralement adopté un conte vulgaire, mais qui n'est apppuyé sur aucune autorité ancienne: c'est que dans un bal donné à la cour, la maîtresse d'Edouard, que l'on suppose être la comtesse de Salisbury, laissa tomber sa jarretière. Edouard, en la ramassant, aperçut quelques courtisans sourire, comme s'ils ne croyaient pas qu'il dût cette faveur à un simple hasard; alors il dit: *Honni soit qui mal y pense;* mots devenus la devise de l'ordre, institué en mémoire de cet événement. Cette origine, toute frivole qu'elle paraisse, n'est pas incompatible avec l'esprit du temps. Mais tandis que la cour d'Angleterre célébrait par des fêtes les triomphes de son roi, et qu'elle offrait, au milieu des divertissements, le spectacle d'une galanterie chevaleresque, les ravages de la peste vinrent porter la désolation dans le royaume et dans le reste de l'Europe. Ce fléau terrible, qui moissonna plus d'un quart des habitants des pays où il se répandit, eut plus de part que l'esprit de concorde à maintenir et à prolonger la trêve entre la France et l'Angleterre. Philippe de Valois ne vit pas la fin de cette trêve; et son successeur Jean la renouvela en 1350 jusqu'en 1354. Dès qu'elle fut expirée, Edouard, toujours prêt à profiter des troubles de la France, ne laissa pas échapper l'occasion de ceux qui furent excités par Charles-le-

Mauvais ; il envoya le prince de Galles en Guienne, alla débarquer à Calais, ravagea ce pays ouvert, et poussa ses incursions jusqu'à Hesdin. Jean éluda constamment le combat. Il envoya défier Edouard, qui ne répondit pas à ses provocations, et repassa en Angleterre pour défendre ce royaume contre une invasion des Ecossais. A son approche ils abandonnèrent Berwick, qu'ils avaient surpris, et se cachant dans leurs montagnes, lui laissèrent dévaster le pays jusqu'à Edimbourg. Pendant cette expédition, Edouard, apprenant que les troubles qui agitaient la France venaient de s'accroître par la détention du roi de Navarre, envoya le duc de Lancastre en Normandie, pour y soutenir les partisans de ce prince. Cette guerre fut en général désavantageuse aux Français mécontents; mais un événement d'une bien plus haute importance arrivé dans une autre partie de la France, réduisit cette monarchie à deux doigts de sa perte, et la mit en combustion. Une victoire remportée près de Poitiers, en 1356, par le prince de Galles, fit tomber dans ses mains le roi Jean, et un grand nombre des Français les plus distingués qui combattaient près de lui. On rapporte que, lorsqu'Edouard reçut la première nouvelle de cette victoire, il dit à ceux qui étaient auprès de lui que la satisfaction qu'il éprouvait d'un succès aussi glorieux n'était pas à comparer à celle que lui causait la conduite généreuse de son fils. Quoiqu'il refusât à Jean le titre de roi de France, il s'avança à sa rencontre, l'accueillit comme un prince voisin qui serait venu exprès lui rendre visite, le logea dans un palais et lui laissa toute la liberté qu'il pouvait souhaiter. La fortune semblait, à cette époque, prendre plaisir à combler Edouard de ses faveurs les plus insignes, car deux rois, ses ennemis les plus dangereux, étaient ses prisonniers. Bientôt, voyant que la conquête de l'Ecosse n'était pas plus avancée par la captivité de son souverain, et que Robert-Stuart, neveu et héritier de Robert-Bruce, mis à la tête du gouvernement, était encore en état de résister, il consentit à rendre la liberté à Stuart, pour cent mille marcs sterling de rançon. Les troubles survenus en France offraient à Edouard une occasion favorable d'envahir ce royaume; mais indépendamment de ce que la trêve conclue pour deux ans par son fils, après la bataille de Poitiers, lui liait les mains, et qu'il ne pouvait aider les mécontents qu'en secret, l'état des finances et des forces militaires de l'Angleterre à cette époque, ne lui permettait pas de faire des entreprises longues, et des efforts constants. En conséquence, il profita d'une conjoncture si avantageuse pour négocier avec son prisonnier, qui, ennuyé de sa détention, convint d'un traité par lequel il cédait en toute souveraineté à l'Angleterre toutes les provinces qu'avaient possédées Henri II et ses deux fils. Mais le dauphin et les états-généraux rejetèrent, en 1359, un traité si déshonorant, qui eût démembré et ruiné la France. Edouard, choqué de ce refus, changea tout à coup de manières avec le roi Jean; il le confina dans le château de Sommerston, et ensuite le fit transférer à la tour de Londres. Ayant, à l'expiration de la trêve, amassé quelque argent, il effectua une nouvelle invasion en France. Le dauphin ne voulut pas hasarder les risques d'une bataille, il mit les villes en état de défense, et abandonna les campagnes à la fureur d'Edouard, qui porta le ravage jusqu'à Reims. Jaloux d'entrer dans cette ville, pour s'y faire couronner roi de

France, il l'attaqua et l'assiégea. N'ayant pu réussir à la prendre, il se vengea de cet échec en pillant plusieurs petites villes de Bourgogne; mit le Nivernais à contribution, et dévasta le Gatinais et la Brie. Après une marche longue et destructive pour la France et pour ses propres troupes, il parut aux portes de Paris, prit ses quartiers au Bourg-la-Reine, et étendit son armée dans les villages voisins. Rien ne put faire changer au prudent et sage dauphin le plan qu'il s'était tracé; alors Edouard fut obligé, pour faire subsister son armée, de se jeter sur la Beauce et sur le Maine, toujours accompagné du cardinal de Langres, légat du pape, qui le sollicitait continuellement de mettre des bornes à son ambition. Ce prélat lui fit voir que malgré ses victoires il n'était pas plus avancé, pour obtenir la couronne de France, que le jour auquel il avait commencé les hostilités, et que bien loin d'avoir gagné un seul partisan dans le royaume, la continuation des hostilités n'inspirait aux Français qu'un sentiment unanime de haine et de vengeance implacable contre lui. Ces motifs persuadèrent à Edouard de se relâcher sur les conditions de la paix. Il envoya ses fils, aidés de commissaires anglais, tenir des conférences avec le dauphin et ses conseillers, à Bretigny, village près de Chartres. En peu de jours les négociateurs conclurent un traité, signé le 8 mai 1360, par lequel la liberté fut rendue au roi Jean, moyennant une rançon de trois millions d'écus d'or. Edouard renonça pour toujours à ses prétentions à la couronne de France, et aux provinces de Normandie, du Maine, de Touraine et d'Anjou. On lui confirma la possession de la Guienne et des provinces voisines, et on lui céda Calais, le Ponthieu, et quelques villes dans ces cantons. En conséquence de cette paix, Jean fut conduit à Calais, Edouard y arriva peu de temps après lui, et tous deux ratifièrent le traité le 24 octobre. Quand Jean parut, Edouard l'accompagna l'espace d'un mille, et ils se séparèrent avec toutes les démonstrations d'une amitié réciproque. Pour en donner au roi de France une preuve manifeste, Edouard lui permit d'emmener son fils Philippe, pris avec lui à la bataille de Poitiers, et celui de tous ses enfants qu'il affectionnait le plus. La paix étant ainsi solidement établie entre les deux couronnes, Edouard fit avec son parlement plusieurs sages réglements pour l'administration de ses états; érigea l'Aquitaine en principauté souveraine en faveur du prince de Galles, et confirma de nouveau la grande charte. Tandis qu'il jouissait ainsi du repos, il apprit que Jean se disposait à venir à Londres. Dès qu'il sut qu'il était débarqué à Douvre, il envoya vers lui les princes ses enfants, avec une suite nombreuse de gentilshommes, pour le recevoir et le conduire à Londres, où il lui rendit tous les honneurs dus à son rang. Les rois d'Ecosse et de Chypre, qui se trouvaient alors à Londres, augmentèrent l'éclat de cette réception. Jean mourut trois mois après son arrivée, au grand regret du roi d'Angleterre, qui avait une estime singulière pour sa bonne foi. Peu d'années après, la fortune sembla se lasser de favoriser Edouard. Il eut le chagrin de perdre Lionel, son second fils. Ses conquêtes, achetées au prix de tant de sang et de trésors, lui échappèrent. Charles V, roi de France, alléguant avec raison que les renonciations stipulées par le traité de Brétigny, n'avaient pas été échangées, voulut tirer raison de ce que le prince de Galles cité à comparaître à la cour des pairs, comme duc

de Guienne, n'avait pas obéi, et fondit d'abord sur le Ponthieu, qui donnait une entrée aux Anglais dans le cœur de la France. Abbeville lui ouvrit ses portes. Les autres villes suivirent cet exemple. Les provinces du Midi favorisaient chaque jour les efforts des généraux de Charles, pour les soustraire à la domination anglaise. Edouard irrité de tant d'infractions faites au traité de Brétigny, menaça de livrer à la mort tous les otages français qui étaient en sa puissance, mais après y avoir réfléchi plus mûrement, il s'interdit une vengeance si cruelle. Il assembla, en 1370, un parlement, qui lui accorda de gros subsides. De l'avis de ce même parlement, il reprit le vain titre de roi de France. Il tâcha ensuite d'envoyer des secours en Guienne; mais toutes ses tentatives par terre et par mer furent infructueuses. De deux armées qu'il fit passer en France, par Calais, l'une fut battue et dispersée par Duguesclin, l'autre fut si harrassée de fatigues, qu'elle arriva à Bordeaux réduite à moitié. Enfin, pressé par le mauvais état de ses affaires, il fut contraint, en 1375, de conclure une trêve avec l'ennemi qui lui avait enlevé toutes ses possessions, excepté Bordeaux, Baïonne et Calais. La fin de ses jours fut marquée par d'autres mortifications. La mort lui avait enlevé depuis cinq ans sa femme, avec laquelle il avait passé quarante ans dans l'union la plus parfaite. Une femme d'esprit, Alix Pierce, captiva alors le cœur d'Edouard, et prit un tel ascendant sur son esprit, qu'elle lui fit prodiguer, dans des dépenses frivoles, les sommes amassées pour la guerre. Le peuple, déjà accablé d'impôts, et qui n'était plus ébloui par la gloire de son souverain, murmura. Le roi, pour remplir ses coffres épuisés, s'adressa au parlement, qui n'accorda de subsides qu'en se plaignant avec aigreur de la mauvaise conduite des ministres, et en demandant l'éloignement d'Alix et du duc de Lancastre, sur lequel, le roi son père, par un effet trop naturel de la vieillesse et des infirmités, se reposait trop aveuglément des soins de l'administration. Tous les esprits étaient exaspérés contre le duc. On voyait avec douleur le prince de Galles dépérir sensiblement. L'idée de sa mort prochaine faisait craindre que son fils Richard, encore mineur, n'eût tout à craindre, pour ses droits au trône, de l'ambition de son oncle et de la faiblesse de son aïeul. On ne douta point que le prince de Galles, frappé de ces considérations, n'eût fait demander, par le parlement, l'éloignement du duc. Edouard rassura le peuple et le prince, en déclarant son petit-fils Richard héritier et successeur de sa couronne. Peu de temps après il fit publier, pour célébrer la cinquantième fête anniversaire de son avénement à la couronne, une amnistie générale qui répandit beaucoup de joie parmi tout le peuple; mais à ces transports succéda bientôt une tristesse non moins universelle, lorsque l'on apprit la mort du prince de Galles, arrivée le 8 juin 1376. Quoiqu'Edouard s'attendît à cette perte, il pleura amèrement ce fils auquel il devait une grande partie de l'illustration de son règne, et prit à tâche d'honorer sa mémoire en conférant le titre de prince de Galles à Richard. Ce fut aussi sans doute pour appaiser le mécontentement qui se manifestait de ce qu'il avait rappelé Alix Pierce, le duc de Lancastre, et tous ceux qu'il avait été obligé d'éloigner, et pour faire perdre au duc tout espoir de lui succéder. Edouard ne survécut qu'un an à son fils. Abandonné d'Alix, de tous

ses courtisans, et n'ayant pour le consoler, à sa dernière heure, qu'un simple prêtre qui se trouva là par hasard, il expira dans son château de Sheen, aujourd'hui Richmond, le 21 juin 1377. Il avait régné cinquante ans et en avait vécu soixante-cinq. Edouard était d'une taille grande et bien proportionnée, son air noble et imposant inspirait le respect. Ses manières affables et obligeantes, sa bienfaisance, sa générosité firent chérir sa domination; sa valeur et sa prudence assurèrent ses succès dans les expéditions militaires qui jetèrent un si grand éclat sur son règne, et dirigèrent contre l'ennemi de l'état cet esprit inquiet et turbulent des grands du royaume, cause de tant de troubles, sous les règnes des princes faibles. Les guerres qu'il entreprit, quoiqu'en général heureuses et marquées par des succès éclatants, ne furent pas d'ailleurs toujours fondées sur des motifs de justice et d'utilité. Aussi son administration intérieure lui mérite-t-elle plus d'éloges que ses victoires. L'Angleterre dut, à la sagesse et à la vigueur de son gouvernement, un long intervalle de paix et de tranquillité. La chambre des communes commença sous son règne à acquérir une importance réelle. Une loi équitable, rendue dans la 25e. année du règne d'Edouard, définit et restreint les cas de haute-trahison, jusqu'alors vagues et incertains. Un autre statut établit avec précision la liberté personnelle et la sûreté des propriétés. Malgré ces bonnes lois et les fréquentes confirmations de la grande charte, données par Edouard, ce prince régna arbitrairement. Il exerça les prérogatives de la couronne d'une manière vexatoire, afin de se procurer de l'argent pour ses guerres. Le parlement faisait sans cesse des remontrances, qui servirent au moins à empêcher que les pratiques arbitraires ne dégénérassent en usages reçus. Edouard sut résister aux prétentions de la cour de Rome. Il supprima le tribut auquel Jean-sans-terre s'était soumis envers le pape. Menacé en 1367 d'être cité pour défaut de paiement, il renvoya l'affaire au parlement. Les deux chambres décidèrent d'une voix unanime que Jean n'avait pu, sans le consentement de la nation, assujétir son royaume à un souverain étranger. Il paraît d'ailleurs que, dès cette époque, les Anglais étaient mal disposés pour la puissance de la tiare, quoiqu'attachés au fond de la religion. Malgré la tranquillité générale dont l'Angleterre jouit sous ce règne, les lois relatives à la police étaient assez souvent enfreintes, les routes n'étaient pas toujours sûres. Le commerce de l'Angleterre, alors florissant, est redevable à Edouard de quelques encouragements. Ce monarque essaya d'introduire et de perfectionner les manufactures de laine, en attirant et protégeant des manufacturiers étrangers, et en défendant par une loi expresse à ses sujets de porter d'autres étoffes que celles de fabrique anglaise; mais d'un autre côté il ruina la marine et la navigation, en s'emparant arbitrairement des vaisseaux pour ses fréquentes expéditions. En 1361, se trouvant dans la 50e. année de son âge, il la célébra par un jubilé, avec les pratiques usitées en pareil cas chez les anciens juifs. Il abolit à cette occasion l'usage de la langue française dans les tribunaux et dans tous les actes publics, usage qui remontait à la conquête. C'est à ce prince que l'on doit la construction du château de Windsor. Il fit le premier essai d'un établissement des postes en Angleterre, en plaçant des relais à la distance de

vingt milles l'un de l'autre, pour être plus promptement informé des événements de la guerre qu'il avait avec les Ecossais. Ce plan fut étendu et rendu d'une utilité plus générale sous *Richard III*. Edouard eut de Philippine de Hainaut douze enfants, dont quelques-uns moururent avant lui. Ceux qui parvinrent à l'âge d'homme furent: 1°. Edouard, prince de Galles; il ne laissa qu'un fils qui monta sur le trône après son aïeul; 2°. Lionel, duc de Clarence, qui finit ses jours en Italie, ne laissa d'Elisabeth de Burgh, sa première femme, qu'une fille nommée Philippine, mariée à Edmond Mortimer; ce fut de cette princesse que la branche d'York fit dériver ses droits à la couronne. Lionel épousa en secondes noces, Violante, fille du duc de Milan, et n'en eut pas d'enfants. 3°. Jean de Gand, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut créé duc de Lancastre; c'est de lui qu'est issue la branche de ce nom, qui, dans la suite, parvint à la couronne. 4°. Edmond de Langley, duc d'York. 5°. Thomas de Woodstock, duc de Buckingham, et ensuite de Glocester. 6°. Isabelle, fille aînée d'Edouard, épousa Enguerrand de Coucy, comte de Bedford. 7°. Jeanne, premièrement accordée avec le duc d'Autriche, et ensuite avec Pierre-le-Cruel, avant qu'il fût roi, mourut à Bordeaux en allant en Espagne. 8°. Marie, qui épousa Jean de Montfort, duc de Bretagne, et mourut en 1363. 9°. Marguerite, qui fut mariée à Jean Hastings, comte de Pembroke. E—s.

EDOUARD IV, roi d'Angleterre, était fils de Richard, duc d'York, que la faiblesse d'Henri VI et le mécontentement de la nation enhardirent à faire valoir les droits que sa mère avait au trône, et à lever contre la maison de Lancastre, l'étendard de la rose blanche. Edouard, né en 1441 (*Voy.* Richard), porta d'abord le nom de comte de March, et fut élevé au milieu des dissensions civiles. En 1459, le fameux comte de Warwick, pour le soustraire aux poursuites des partisans du roi, l'emmena dans son gouvernement de Calais, où Edouard, par représailles des cruautés que l'on exerçait sur les amis de son père, fit trancher la tête à douze prisonniers du parti contraire. L'année d'après il accompagna Warwick en Angleterre. Ils furent joints, à leur arrivée dans le comté de Kent, par plusieurs personnes de distinction, et marchèrent à Londres au milieu des acclamations du peuple. La capitale leur ouvrit ses portes. Edouard, ayant appris que la reine Marguerite s'avançait vers lui, partit à la tête de vingt-cinq mille hommes, pour la combattre avant qu'elle eût assemblé des forces plus considérables. Les lords Warwick et Cobham étaient ses lieutenants. Il défit l'armée royale à Northampton, le 19 juillet, et s'empara de la personne du roi. Lorsqu'il apprit la mort de son père, défait et tué à la bataille de Wakefield, le 24 décembre, il était dans le pays de Galles, où il réunissait des forces pour marcher à son secours. Bien loin d'être découragé par cette funeste nouvelle, il résolut, en prenant le titre de duc d'York, d'achever le dessein formé par son père, ou d'y perdre la vie. Il battit le comte de Pembroke à Mortimercross, près de Hereford, dispersa ses troupes, et fit trancher la tête à sir Owen Tudor, frère de son adversaire. La nouvelle de la défaite de Warwick à St.-Alban, ne l'empêcha pas de continuer sa marche vers Londres. Il ramassa les débris de l'armée de Warwick, obligea Marguerite à se retirer vers le nord, entra dans la capitale aux ac-

clamations des citoyens, qui, depuis plusieurs années, penchaient pour son père; et plus audacieux que lui, aspira ouvertement au trône. Warwick demanda au peuple, rassemblé dans une vaste plaine, s'il voulait Edouard pour roi. La multitude donna son consentement par un cri unanime. Une réunion de personnages de distinction confirma ensuite cette élection populaire, et le 5 mars 1461, Edouard fut proclamé roi d'Angleterre à Londres et dans les environs. Edouard, alors dans sa 20e. année, était un des plus beaux hommes que l'on pût voir. Il avait un caractère convenable aux circonstances dans lesquelles il se trouvait. « Hardi, actif, entreprenant, dit » Hume, la dureté de son cœur et » l'inflexibilité de son esprit le ren» daient inaccessible à tous les mou» vements de compassion qui auraient » pu l'amollir et l'empêcher de pour» suivre la vengeance la plus sanglante » contre ses ennemis. » Peu de jours après avoir pris la couronne, il fut obligé de marcher contre une armée de soixante mille hommes rassemblée par Marguerite. Il la rencontra à Taunton, dans l'Yorkshire, et quoiqu'il n'eût que quarante mille soldats, il remporta une victoire complète qui assura son titre de roi bien mieux que l'élection tumultueuse à laquelle il le devait. Après avoir séjourné quelque temps à York, pour assurer les frontières du côté de l'Ecosse, où Marguerite s'était réfugiée, il retourna à Londres, se fit couronner, et convoqua un parlement qui reconnut ses droits au trône, et proscrivit tous les partisans de la maison de Lancastre, dont plusieurs portèrent leur tête sur l'échafaud. Cependant Marguerite, ayant obtenu des secours de Louis XI, effectua une descente dans le nord de l'Angleterre. Son armée fut battue à Hexham le 15 mars 1454; elle s'enfuit dans les Pays-Bas; Henri VI fut pris et conduit à la Tour de Londres. L'emprisonnement de cet infortuné monarque, l'expulsion de Marguerite, le supplice des hommes les plus considérables du parti de Lancastre, ayant délivré Edouard de toute inquiétude, il s'abandonna sans réserve à son penchant pour les plaisirs. Il vivait avec ses sujets, et particulièrement avec les habitants de Londres, de la façon la plus familière. Les grâces de sa figure, ses manières galantes, qui sans le secours de son rang lui auraient suffi pour plaire aux femmes, facilitèrent ses succès auprès d'elles; la cour offrait le spectacle de fêtes continuelles. Un genre de vie si agréable, un accès si facile auprès de la personne d'Edouard, le firent universellement aimer. Cependant ses penchants amoureux devinrent funestes à son repos et à la stabilité de son trône. N'ayant pu faire sa maîtresse d'Elisabeth Woodville, veuve d'un partisan de la maison de Lancastre, il l'épousa secrètement en 1464 (*Voyez* Elisabeth Woodville.). Quelque temps auparavant, cédant aux représentations de Warwick, qui lui conseillait de se marier, il l'avait envoyé en France demander la main de Bonne de Savoie, belle-sœur de Louis XI, espérant que cette alliance lui assurerait l'amitié de cette puissance, seule capable de soutenir son rival. La proposition était acceptée, le traité était conclu, il ne restait qu'à recevoir la ratification d'Edouard, lorsque le secret de son mariage éclata. Warwick, justement outragé, repassa en Angleterre la rage dans le cœur. L'élévation subite des parents de la nouvelle reine mécontentait tous les grands. Warwick sut profiter de ces dispositions pour gagner à son parti le duc de Clarence,

frère du roi. Une conspiration formidable se formait de toutes parts contre Edouard, qui, de son côté, pour se procurer des soutiens au dehors, maria sa sœur à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, et signa une ligue avec le duc de Bretagne. Mais quelque vaste plan qu'Edouard eût formé sur ces alliances, les troubles intérieurs de son royaume le détruisirent bientôt. Une sédition, qui éclata dans le nord, au commencement d'octobre 1469, amena la guerre civile et toutes ses horreurs. Le sang anglais ruissela sur les champs de bataille et sur les échafauds. Warwick et le duc de Clarence eurent d'abord l'air de travailler à appaiser les troubles; mais en 1470, ayant reçu une commission du roi pour lever des troupes, ils les levèrent en leur propre nom, et publièrent un manifeste contre le gouvernement. Un échec essuyé par leur parti déconcerta tellement leurs mesures, qu'ils licencièrent leur armée et se réfugièrent à Calais (1). Complots, stratagèmes, négociations, tout fut employé de part et d'autre pour se renforcer et enlever des partisans à son adversaire. Edouard, se croyant en sûreté, parce qu'il s'était secrètement reconcilié avec le duc de Clarence, et que l'escadre du duc de Bourgogne gardait la mer, ne faisait aucun préparatif contre Warwick. Il était occupé à réprimer une révolte dans le nord, lorsqu'il apprit que Warwick, débarqué à Darmouth, s'avançait à la tête de 60,000 hommes. Les deux armées se trouvèrent en présence près de Nottingham, où, par la trahison du marquis de Montaigu, frère de Warwick, qui jouissait de toute sa confiance, Édouard fut sur le point d'être surpris la nuit dans sa tente. Il n'eut que le temps de monter à cheval, et de fuir, avec une suite peu nombreuse, à Lynn en Norfolkshire. Il s'y embarqua à l'instant sur un vaisseau prêt à faire voile, courut, dans sa traversée, le risque d'être pris par des pirates, et aborda heureusement en Hollande. Son beau-frère, le duc de Bourgogne, le reçut assez froidement. Warwick, devenu maître du royaume onze jours après son débarquement, replaça Henri sur un trône qu'il n'enviait point. Cependant le duc de Bourgogne, qui avait d'abord paru vouloir, comme la fortune, changer de sentiment pour Édouard, se voyant menacé par les armes réunies de la France et de l'Angleterre, résolut de fournir quelques secours à son beau-frère, mais assez secrètement pour ne pas aigrir le gouvernement anglais. Édouard, maître d'une petite escadre qui portait deux mille hommes, mais sûr des partisans qu'il conservait dans ses états, aborda, le 25 mars 1471, après neuf mois d'absence, à Ravenspur en Yorkshire. Son armée ne tarda pas à se grossir; il fut reçu dans York, et se vit bientôt en état de marcher sur Londres, où plusieurs commerçants, qui jadis lui avaient prêté de l'argent, ne voyant pas de moyen d'être payés s'il n'était pas rétabli sur le trône, agirent en sa faveur pour lui faire ouvrir les portes de la ville : on ajoute même que les jolies femmes, dont il avait su gagner les bonnes grâces, ne furent pas, en cette occasion, inutiles au

(1) Rien n'est si incertain, dans l'histoire d'Angleterre, que le détail de ces guerres. Les auteurs peu nombreux diffèrent entre eux sur plusieurs événements, et ceux sur lesquels ils s'accordent presque tous sont incroyables et contredits par les documents publics. Presque tous les historiens assurent, par exemple, qu'Édouard fut fait prisonnier vers ce temps-là par Clarence et Warwick, qu'il fut confié à la garde de l'archevêque d'York, frère du comte, qui, lui ayant permis de prendre le divertissement de la chasse, lui fournit ainsi l'occasion de s'évader, et que ce monarque chassa ensuite les rebelles du royaume. Mais la fausseté de cette histoire est prouvée dans Rymer, où l'on trouve que, pendant toute cette période, le roi exerça son autorité et régna sans interruption (Hume).

succès de sa cause. Alors Edouard, devenu l'agresseur, se vit en état d'aller au-devant de Warwick, qui s'était avancé jusqu'à Barnet. Une sanglante bataille y fut livrée le 14 avril. La victoire se déclara pour Edouard, que son frère Clarence avait rejoint; Warwick y perdit la vie. Le même jour que se donna cette bataille décisive, Marguerite abordait à Weymouth avec son fils; elle marcha vers le Glocestershire. Chaque jour voyait grossir son armée; mais l'actif Édouard lui porta les derniers coups, le 4 mai, à Tewksbury, sur les bords de la Saverne. Prise et menée devant le vainqueur avec son fils, elle fut ensuite confinée dans la tour : son fils fut massacré presque à la vue du roi (*V.* EDOUARD, fils d'Henri VI). Henri périt dans sa prison. La plupart des principaux partisans de la Rose rouge ayant terminé leurs jours dans les combats ou sur l'échafaud, Edouard était tranquille possesseur du trône. Un parlement ratifia, comme à l'ordinaire, tous les actes du vainqueur, et reconnut son autorité. Alors Edouard se livra tout entier aux plaisirs et à la dissipation; la cour imita son exemple : cet esprit de galanterie servit à tempérer parmi les Anglais l'âpreté que leur caractère avait contractée dans le temps des factions. Mais tout à coup l'espoir d'une conquête étrangère vint tirer le roi de sa léthargie. Il conclut avec le duc de Bourgogne une ligue, dont le but était de faire une invasion en France, et de réclamer la couronne de ce pays, ou au moins la Normandie et la Guienne. Il aborda effectivement à Calais en 1475, avec une armée nombreuse; mais le duc de Bourgogne manqua à ses engagements; l'adroit Louis XI se délivra d'Edouard en lui payant une somme convenue, et en s'engageant à lui faire une pension annuelle. Les deux monarques eurent ensuite une entrevue sur le pont de Pequigny, convinrent de mariages entre leurs enfants, et signèrent une trêve en 1475. Louis gratifia de pensions plusieurs seigneurs anglais, et défraya généreusement la plus grande partie de l'armée anglaise à Amiens. Ce traité fit peu d'honneur aux deux monarques; il dévoila surtout l'imprudence et la légèreté d'Edouard, qui se hâta de retourner à Londres, pour dissiper avec ses maîtresses l'argent qu'il avait arraché à Louis XI. Le seul objet qui partageât l'attention qu'il donnait à ses plaisirs, était le soin d'augmenter les revenus de la couronne, considérablement diminués par les dépenses ou la négligence de ses prédécesseurs. Quelques-uns des moyens qu'il employa pour y parvenir, et que nous ne connaissons pas, furent de son temps regardés comme oppressifs. La postérité lui reproche pourtant moins ce grief, que l'acte de tyrannie dont il se rendit coupable dans sa propre famille. Il traitait depuis quelque temps avec beaucoup de froideur le duc de Clarence, qui l'avait aidé à ressaisir sa couronne. Clarence cria à l'ingratitude. Les intrigues de son autre frère Richard, duc de Glocester, et de la reine, aigrirent les soupçons du roi contre lui, et envenimèrent ses paroles et ses actions. Edouard, le sacrifiant à sa jalousie, le fit condamner à mort par un parlement vendu à ses caprices. (*Voy.* GEORGE, duc de Clarence). Edouard passa le reste de ses jours dans la débauche et à former de vains projets, entre autres, celui de marier chacune de ses filles avec un souverain : aucune de ces alliances ne s'effectua. Celle qui devait avoir lieu entre sa fille aînée et le Dauphin ne s'accomplit pas, parce que Louis XI trouva son avan-

tage à promettre son fils à Marguerite, fille de Maximilien. Edouard, malgré le charme de la mollesse dans laquelle il était plongé, fit des préparatifs pour se venger de cet affront. Louis tâcha de parer le coup, en excitant Jacques, roi d'Ecosse, à déclarer la guerre à l'Angleterre. Le duc de Glocester entra en Ecosse à la tête d'une armée, prit Berwick, et força les Ecossais à faire la paix et à céder cette forteresse. Ce succès encouragea le roi à s'occuper plus sérieusement du projet de guerre contre la France. Tandis qu'il en faisait les préparatifs, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut le 9 avril 1483. Ce prince eut plutôt de beaux dehors que de grandes qualités; il fut brave et actif, mais adonné à tous les vices. Il faut cependant se défier un peu de tout le mal que les historiens ont dit des princes de la maison d'York; comme ils ont écrit sous le règne des Tudor, qui prétendaient représenter la maison de Lancastre, leur témoignage n'est pas toujours impartial. Une chose remarquable dans la vie d'Edouard, c'est que ses succès, comme on l'a vu, semblèrent tenir du prodige, et qu'il fut toujours victorieux dans les batailles qu'il livra en personne. Il laissa deux fils : Edouard, prince de Galles, et Richard, duc d'York, tous deux enfants, et cinq filles, dont l'aînée épousa Henri VII; les autres furent mariées à des seigneurs anglais : une se fit religieuse. Ses maîtresses les plus connues furent Jane Shore, femme d'un bourgeois de Londres, et Elisabeth Lucy, à laquelle on prétend qu'il avait donné sa foi avant son mariage, et dont il eut deux bâtards. D'autres historiens ont avancé qu'il avait été secrètement marié à Eléonore Talbot, fille du comte de Shrewsbury, et veuve de lord Butler. Ce fut sur ce motif que Richard III fit déclarer illégitimes les enfants d'Edouard et d'Elisabeth Woodville. E—s.

EDOUARD V, fils du précédent, était né, en 1470, dans l'abbaye de Westminster, où sa mère s'était refugiée lorsque le roi, son époux, fut obligé de s'enfuir de l'Angleterre pour échapper aux poursuites de ses ennemis. Edouard IV avait, pendant les dernières années de son règne, tenu en respect les deux factions rivales qui divisaient la cour, et composées, l'une des parents de la reine, l'autre, de toute l'ancienne noblesse. Mais, lors de sa dernière maladie, n'ignorant pas les troubles qu'elles pouvaient exciter sous la minorité de son fils, il assembla les principaux personnages des deux partis, leur recommanda la paix et l'union, et leur annonça que Richard, duc de Glocester son frère, alors absent, aurait la régence. A peine Edouard eut-il les yeux fermés que les jalousies des deux factions éclatèrent de nouveau. Chacune députa auprès du duc de Glocester pour briguer sa faveur. Richard, déjà tourmenté par une ambition effrenée, feignit d'abord, et prodigua à la reine les protestations de son zèle. Le jeune roi résidait, à la mort de son père (9 avril 1483), dans le château de Ludlow sur les frontières du pays de Galles, où il avait été envoyé pour que sa présence contînt les Gallois et rétablît le calme dans leur pays, qui l'on avait récemment remarqué de la fermentation. La personne du prince était confiée au comte de Rivers, son oncle maternel. Celui-ci, lorsqu'il apprit la mort d'Edouard IV, partit pour Londres avec son pupille. Craignant, en approchant de Northampton où Richard était déjà arrivé, que cette ville ne fût trop petite pour contenir tant

d'équipages, il fit prendre les devants au roi, l'envoya par un autre chemin à Stony-Stratford, et alla rendre ses devoirs à Richard, auprès duquel il s'excusa de cet arrangement. Il en fut bien accueilli, et partit avec lui le lendemain 1er. mai pour rejoindre Edouard; mais en entrant à Stony-Stratford, il fut arrêté avec sir Richard Gray un des fils de la reine, et deux autres seigneurs. Le roi, saisi de douleur et d'effroi en voyant cet acte de violence, commis sur des parents si proches qui l'avaient élevé avec tant de soin, ne put retenir ses plaintes ni ses larmes. Glocester, se jetant à ses genoux, lui fit les plus fortes protestations de fidélité et d'attachement pour sa personne, l'assura qu'il n'avait rien fait que pour sa sûreté, et dit tout ce qu'il jugea le plus propre à dissiper les frayeurs et à sécher les larmes du jeune prince, désormais denué de tout appui. On lui rendit dans la route tous les honneurs dus à un souverain, afin de fasciner les yeux du peuple. Cela servit à calmer les habitants de Londres qui, à la nouvelle de ce qui s'était passé, avaient conçu des soupçons contre le duc de Glocester, et commençaient à murmurer. Lorsqu'Edouard approcha, le peuple sortit en foule pour le recevoir. Ce jeune prince entra dans la ville, le 4 mai, accompagné d'un grand nombre de seigneurs, Richard marchait derrière lui la tête nue. On logea Edouard au palais de l'évêque, afin de marquer aux bourgeois la confiance que l'on avait en eux et de faire voir qu'on ne pensait qu'à sa sûreté. Cette conduite dissipa tous les soupçons. Richard, voulant demeurer maître de la personne de son neveu, se fit nommer protecteur du roi et du royaume. Ensuite, sous prétexte de faire assister le duc d'York au couronnement de son frère, il réussit à le tirer des mains de la reine, réfugiée avec lui à Westminster : et lorsqu'il eut ainsi en sa puissance les deux princes, qui ressentaient une vive joie de se trouver ensemble, il les envoya loger à la Tour, afin, disait-il, de les écarter de tout danger; c'était d'ailleurs la coutume de ces temps que les rois allassent en cérémonie, de la Tour à Westminster la veille de leur couronnement. Celui d'Edouard fut fixé au 22 juin. Mais à cette époque Richard fit déclarer ses deux neveux bâtards, et prit le titre de roi. Depuis ce moment on n'entendit plus parler des deux princes. La plupart des historiens racontent que Richard étant à Glocester, expédia à Brakenburi, gouverneur de la Tour, l'ordre de faire mourir les deux princes. Ce brave homme refusa d'obéir. Alors Richard s'étant assuré du dévoûment de Jacques Tyrrel, écrivit à Brakenburi de remettre au porteur de sa lettre les clefs et le gouvernement de la Tour pour une nuit. Tyrrel entra la nuit, avec ses suppôts, dans la chambre où dormaient les jeunes princes. Quelques écrivains ont prétendu que la vue de ces deux innocentes victimes le fit d'abord hésiter; mais qu'endurci par l'habitude du crime, il surmonta ce premier mouvement et les étouffa sous des oreillers. D'autres ont rapporté qu'il fit entrer trois de ses agents dans la chambre des princes, et leur commanda d'exécuter leur commission pendant qu'il garderait les dehors; que ces monstres étouffèrent ces enfants avec des oreillers, et montrèrent leurs corps nus à Tyrrel, qui ordonna de les enterrer au pied de l'escalier, dans une fosse qu'ils creusèrent sous un monceau de pierres. Edouard était alors âgé de treize ans et avait porté le titre de roi pendant deux mois et

douze jours ; son frère Richard n'avait que neuf ans. Toutes les circonstances de leur assasinat furent avouées sous le règne suivant par les auteurs même, qui, cependant, ne furent jamais punis de leurs crimes. On ajoute qu'en 1694, sous le règne de Chàrles II, comme on faisait quelques changements dans cet endroit de la Tour, on trouva, sous un monceau de pierres, des ossements qui, par leurs proportions, correspondaient à ceux d'enfants de l'âge d'Edouard V et de son frère. On en conclut que c'étaient ceux de ces deux princes. Charles II les fit déposer à Westminster, dans un tombeau de marbre sur lequel on grava une inscription qui rappelait leur triste fin. Telle était l'opinion généralement adoptée sur la catastrophe qui termina les jours d'Edouard V et de son frère, lorsque Horace Walpole publia son *Règne de Richard III, ou Doutes historiques sur les crimes qui lui sont imputés.* Il y cite des documents originaux et authentiques, desquels il résulte que tout ce recit n'est pas parfaitement avéré. Une de ces pièces fait penser qu'Edouard assista, ou dut assister, au couronnement de son oncle; Walpole ajoute que lors de l'accession d'Henri VII, il ne fut fait aucune enquête sur l'assassinat des deux princes, et qu'il ne fut pas mentionné dans l'acte du parlement qui condamna Richard, quoique c'eût été le plus grave et le plus odieux de ses crimes. Aucune poursuite ne fut faite contre les prétendus assassins que onze ans après lorsque Perkins parut, et l'on ne mit même aucune régularité dans les poursuites. Le sort final des deux fils d'Edouard IV, reste donc encore un problème assez difficile à résoudre. (*V.* Elisabeth Woodville, et Richard III. E—s.

EDOUARD VI, roi d'Angleterre, fils d'Henri VIII et de Jeanne Seymour, qui mourut peu de temps après l'avoir mis au monde, naquit le 12 octobre 1538. Il venait d'entrer dans sa 5e. année à la mort de son père, le 29 janvier 1547. N'ayant pas assez vécu pour atteindre à sa majorité, qui était fixée à dix-huit ans, on pense bien que l'histoire de son règne est moins celle de ses actions que celle de ce qu'ont fait ses gouverneurs et ses ministres. Dès qu'Henri VIII eut rendu le dernier soupir, le conseil députa le comte de Hartford, oncle maternel d'Edouard, et sir Thomas Brown, pour aller notifier sa mort au jeune roi, et pour le mener à Londres. Il était alors avec sa sœur Elisabeth à Hartford, d'où les députés le conduisirent à Endfield. Ce fut là qu'ils l'informèrent de la mort du roi, et qu'ils le saluèrent comme leur souverain. Ensuite ils l'accompagnèrent jusqu'à la Tour de Londres, où il fut reçu par le conseil en corps, qui le fit proclamer le 31 janvier. Henri avait nommé seize régents du royaume. Le testament parut défectueux en ce point, puisque ce grand nombre de personnes qui avaient part à l'administration, ne pouvait qu'entraver la marche des affaires. En conséquence, le comte de Hartford fut nommé protecteur du royaume, avec la clause expresse qu'il ne pourrait rien faire sans le consentement des autres régents, et gardien de la personne du roi, à la conservation duquel il était le plus intéressé. Edouard fut couronné le 20 février. Le parti protestant était dominant à cette époque. Le protecteur, qui fut bientôt après créé duc de Sommerset, prit grand soin d'inculquer à son pupille les principes de la religion protestante, et il y réussit tellement, que le jeune roi

concoururent avec le plus grand zèle à toutes les mesures capables d'établir et de consolider la réforme. Le règne d'Edouard fut d'ailleurs rempli de troubles dans l'intérieur, et en général malheureux. Le protecteur voulut introduire la réforme en Ecosse, et marier la jeune reine Marie Stuart à Edouard, deux choses auxquelles les Ecossais s'opposaient fortement. En conséquence, le protecteur mena une armée en Ecosse, et y remporta des avantages; mais il ne sut pas profiter de sa victoire, ne vint pas à bout de ce qu'il désirait, et Marie fut envoyée en France, où elle fut fiancée au dauphin. Pendant l'absence du protecteur, son autorité fut attaquée par son propre frère, le grand amiral. Ce dernier, convaincu de haute trahison, et condamné à mort par le parlement, fut exécuté. D'un autre côté, des soulèvements éclatèrent dans plusieurs parties du royaume. Ils étaient provoqués, et par les changements qui s'opéraient dans la religion, et par le tort que faisait au petit peuple l'usage adopté par les grands propriétaires d'enclore leurs propriétés pour nourrir des bestiaux. Ces troubles finirent heureusement sans effusion de sang. Cependant le duc de Sommerset s'était fait des ennemis si puissants, qu'il fut déclaré indigne d'être protecteur, accusé, condamné et envoyé à l'échafaud: de sorte que le jeune roi eut la douleur d'être obligé de signer l'arrêt de mort de deux de ses oncles. Le caractère de ce prince lui rendait de semblables actes de sévérité extrêmement désagréables; car Cranmer le pressant de signer l'arrêt qui condamnait au feu, pour crime d'hérésie, une pauvre fanatique nommée Jeanne Bocher, il résista longtemps. Enfin, vaincu par les importunités de l'archevêque, il signa en répandant un torrent de larmes, et lui dit que ce crime retomberait sur sa tête. Il était d'ailleurs animé d'un si grand zèle contre le catholicisme, que l'on eut beaucoup de peine à l'engager à permettre à sa sœur Marie de suivre sa religion, et qu'il déplora amèrement, et l'obstination de cette princesse, et sa propre impuissance de ne pouvoir la corriger. Après la déposition de Sommerset, Dudley, duc de Northumberland, avait été mis à la tête de l'administration. Il fit la paix avec l'Ecosse et avec la France, qui, profitant des troubles de la minorité, avait attaqué le Boulonais, et sut se le conserver par le traité. Le nouveau régent gouvernait le roi et le royaume avec un égal despotisme, dont il donna bientôt des preuves signalées. Edouard avait eu successivement, en 1555, la petite-vérole et la rougeole; après le rétablissement de sa santé, il avait visité quelques provinces. On supposa que la fatigue de ce voyage lui avait fait contracter une toux qui alarmait beaucoup. Elle devint si opiniâtre, que tous les secours de la médecine furent inutiles, et que plusieurs symptômes de consomption se manifestèrent. L'inquiétude fut générale, quand on vit diminuer graduellement les forces et l'embonpoint du roi. L'attachement que l'on avait pour lui, et la haine que l'on portait aux Dudley, firent remarquer que le roi dépérissait à chaque moment depuis celui où l'on avait mis Robert Dudley auprès de sa personne. Edouard voyait approcher la mort sans crainte. Le duc de Northumberland profita de l'état de langueur du roi pour lui persuader d'exclure de la succession au trône, les princesses Marie et Elisabeth, et de nommer Jeanne Grey héritière de la couronne. Les symptômes de la maladie d'Edouard s'aggravèrent ensuite par l'effet des remèdes que lui donna

une femme ignorante qui avait promis de le guérir. On le remit entre les mains des médecins; ils ne purent arrêter les progrès de la maladie à laquelle Edouard succomba, le 6 juillet 1553, dans la 16e. année de son âge et la 7e. de son règne. Ce jeune prince fut vivement regretté, parce qu'il donnait les plus grandes espérances. Il était doux, affable, appliqué, laborieux; il avait l'esprit très juste, et une mémoire excellente. On avait confié son éducation à deux des hommes les plus savants de ce temps, sir John Cheke et sir Anthony Cooke, qui, profitant de ses heureuses dispositions, lui firent faire des progrès rapides, et travaillèrent à le rendre capable de bien gouverner son royaume. Cardan, qui le vit à l'âge de quatorze ans, en parle comme d'un prodige. Son témoignage est d'autant moins suspect, que c'était après la mort de ce prince qu'il publiait ses louanges, en Italie même, où la différence d'opinions rendait sa mémoire odieuse. On prétend qu'il tira son horoscope et qu'il lui prédit un long règne accompagné de grandes prospérités; mais cette fois les règles de son art se trouvèrent en défaut. On trouve beaucoup de particularités curieuses sur Edouard dans l'histoire de la réformation par Burnet. Cet écrivain a puisé une partie de ces détails dans un journal tenu par Edouard lui-même, et dont on conservait le manuscrit dans la fameuse bibliothèque du chevalier Cotton. Ce fut sous le règne d'Edouard que la réforme commencée sous Henri VIII fit les plus grands progrès et prit de la consistance (*Voy.* Dudley, duc de Northumberland, et Seymour, duc de Sommerset). E—s.

EDOUARD, prince de Galles, surnommé le *Prince-Noir*, d'après la couleur de son armure, un des hommes de son temps qui déploya le caractère le plus héroïque, naquit en octobre 1330 d'Edouard III, roi d'Angleterre, et de Philippine de Hainaut sa femme. Il n'avait que quinze ans lorsque son père, dans l'invasion qu'il fit en France en 1346, l'emmena avec lui, et dès qu'ils furent débarqués, l'arma chevalier de sa main. Le jeune prince se montra digne de cet honneur par la bravoure qu'il montra à la bataille de Créci, livrée le 26 août, et dont toute la gloire rejaillit sur lui, puisque son père se tint en observation, pour porter des secours aux corps qui en auraient besoin. Le prince, à la tête du premier corps d'armée, combattit avec une valeur qui, tout en enflammant le courage de ses troupes et en excitant l'admiration des généraux anglais, leur causa de l'inquiétude pour sa personne, à cause du grand nombre des ennemis. Ils envoyèrent dire au roi, suivant le rapport de Froissard, historien contemporain, que le prince de Galles était serré de près et avait besoin de secours. La première question du roi fut de demander si le prince était tué ou blessé. On lui répondit que non. « Dites à mes généraux, reprit-il, que tant que mon » fils vivra, ils ne me demandent » point de secours; car il faut qu'il » ait tout l'honneur de cette journée, » et qu'il se montre digne d'être che» valier. » Cette réponse, rapportée au prince, l'anima d'une nouvelle ardeur. Il se fit jour à travers les Français prêts à l'envelopper, ce qui décida la victoire en sa faveur. Edouard, après la bataille, se jeta dans les bras de son fils, en s'écriant: « Mon brave » fils, persévérez à fournir votre no» ble carrière; vous êtes mon fils, » car vous vous êtes conduit vaillam» ment aujourd'hui, et vous vous êtes

HIST. D'ANGLETERRE.

ÉDOUARD.

dit Prince Noir.

Th. Cecil del.t Landon direx.t

» montré digne de la couronne. » On compta le roi de Bohême parmi les morts de l'armée française. Il avait pour cimier trois plumes d'autruche, avec cette devise en allemand : *Ich dien* (je sers). Le prince l'adopta en mémoire de cette grande victoire, et ses successeurs ont continué à en décorer leurs armoiries. Il accompagna son père dans toute la campagne, ratifia en 1354 un traité avec les Ecossais, et fut investi peu de temps après du duché de Guienne. Son père l'envoya bientôt dans cette province avec ordre de commencer les hostilités contre la France. Le prince se mit en campagne en 1355, fit une irruption en Languedoc, dévasta le pays, surprit Carcassone et Narbonne, fit un grand butin, et se retira à Bordeaux. Le désordre des affaires de France empêchant que l'on ne prît les mesures nécessaires pour s'opposer à ses incursions, il se remit en marche l'année suivante à la tête de douze mille hommes. Après avoir ravagé l'Agénois, le Querci et le Limousin, il entra dans le Berri, et fit des tentatives infructueuses sur les villes d'Issoudun et de Bourges. Il parut que son intention était de passer en Normandie; mais il trouva tous les ponts sur la Loire rompus, et les passages soigneusement gardés. Cette circonstance, jointe à la nouvelle de l'approche du roi de France à la tête d'une armée de 60,000 hommes, lui fit prendre la résolution de retourner en Guienne. Le prince avait perdu quelques jours devant le château de Romorantin. Le roi Jean avait, de son côté, tellement hâté sa marche, que les deux armées se trouvèrent en présence à Maupertuis près de Poitiers. Le prince, convaincu alors que la retraite lui était devenue impossible, se prépara au combat avec le courage d'un jeune héros et la prudence du général le plus consommé. Cela ne l'eût pourtant pas tiré du péril extrême où il était, si le roi de France eût su profiter de ses avantages. L'armée anglaise commençait à souffrir de la disette. Le prince était si persuadé de sa mauvaise situation, qu'il écouta les propositions d'accommodement de deux légats du pape, et promit d'accepter toutes les conditions qui ne compromettraient ni son honneur ni celui de l'Angleterre. Il offrit de restituer toutes les conquêtes faites pendant cette campagne et la précédente, et s'engagea à ne pas servir de sept ans contre la France. Jean exigea qu'il se rendît prisonnier avec cent personnes de sa suite. Le prince rejeta ces conditions avec indignation, et déclara que quel que fût le sort qui l'attendait, l'Angleterre ne serait jamais obligée de payer sa rançon. Le retard causé par cette négociation, les sages dispositions qu'il prit, l'ardeur irréfléchie du roi Jean procurèrent à l'armée anglaise une victoire dont les Français se croyaient assurés. Ce fut le 19 septembre 1356, que se donna cette bataille de Poitiers, si funeste aux armes françaises, si glorieuse pour le Prince-Noir. Un grand nombre des seigneurs les plus qualifiés de la France y périt autour du roi, qui fut fait prisonnier. Si la victoire signalée qu'Edouard venait de remporter fait honneur à sa bravoure et à ses talents militaires, sa conduite noble, modeste et généreuse envers son prisonnier, lui ont acquis une gloire encore plus belle. Il sortit de sa tente pour aller au-devant de lui, le reçut avec les plus grands égards, lui paya le tribut d'éloges dus à sa valeur, et n'attribua sa propre victoire qu'au hasard de la guerre. Durant le repas du roi, il se

tint debout derrière sa chaise, et refusa constamment de s'asseoir, disant modestement qu'étant sujet, il connaissait trop bien la distance du rang du monarque au sien. Tous les autres prisonniers furent également bien traités. Leur nombre était si considérable que leur rançon, quoique modérée, et le butin fait sur le champ de bataille enrichirent l'armée anglaise. Le Prince-Noir remercia ses troupes victorieuses avec des expressions qui leur attribuaient tout l'honneur, mena son prisonnier à Bordeaux, et n'ayant pas de forces suffisantes pour pousser ses avantages plus loin, il conclut avec la France une trêve de deux ans, dont il avait même besoin pour mener le roi en Angleterre sans obstacle. Il fut reçu dans sa patrie avec une allégresse extrême, refusa tous les honneurs qu'on voulut lui rendre, et se crut assez illustré par ceux qu'on rendit au roi prisonnier. Quand ils firent leur entrée dans Londres, Jean, magnifiquement vêtu, était monté sur un superbe coursier blanc; le prince, habillé simplement, et monté sur une petite haquenée noire, était à côté de lui. Trois ans après, il accompagna son père dans son expédition en France, et conclut avec le Dauphin le traité de Brétigni. Edouard, pour donner à son fils des marques publiques de son estime et de son affection, érigea pour lui en principauté souveraine, sous le nom de Principauté d'Aquitaine, la Guienne et plusieurs provinces voisines, cédées par le dernier traité, et il l'en investit solennellement, à la charge de la redevance annuelle d'une once d'or à l'Angleterre. Le Prince-Noir avait en conséquence fixé en 1363 sa résidence à Bordeaux; il y tenait une cour vraiment royale, aimé et respecté de ses sujets, heureux d'être gouvernés par un si grand prince. Il y était depuis trois ans sans exercer sa valeur et même sans apparence de pouvoir la déployer de long-temps, lorsque Pierre-le-Cruel, roi de Castille, chassé du trône par son frère naturel, Henri de Transtamare, vint implorer sa protection et son secours pour rentrer dans ses états. Le Prince-Noir, ennuyé probablement d'une longue inaction, promit son secours au roi détrôné, obtint le consentement d'Edouard, leva une armée de trente mille hommes, et entra en campagne en 1367. Le premier coup qu'il porta à Henri fut de lui débaucher ces troupes de mercenaires, connues sous le nom de *grandes compagnies*. Quoiqu'elles servissent en cette occasion sous Duguesclin, la plupart avaient tant de respect pour le nom d'Edouard, sous qui elles avaient porté les armes, qu'elles vinrent se ranger sous ses drapeaux. Henri, dont les forces, malgré cette défection, étaient encore infiniment supérieures à celles du prince de Galles, l'attaqua près de Najara, petite ville de Navarre. Il fut défait. Pierre vint, après la bataille, se jeter aux genoux du prince et le remercier. Edouard se hâta de le relever, et lui dit en l'embrassant, que c'était à Dieu seul qu'il était redevable de la victoire. On ajoute qu'il empêcha Pierre d'exécuter le projet barbare de massacrer tous les prisonniers. Il avait terminé cette périlleuse entreprise aussi glorieusement que celles où il s'était précédemment engagé; mais il eut lieu de se repentir d'avoir prêté son secours à un monarque indigne d'être associé à ses destinées. Pierre refusa de payer aux troupes anglaises les sommes convenues, et de leur fournir des vivres. Une maladie contagieuse, suite de la disette, enleva beaucoup de soldats au prince, qui, craignant d'en perdre d'avantage, fut obligé de retourner en Guienne,

après avoir vendu sa vaisselle pour satisfaire aux besoins les plus pressants de son armée ; mais cette éclatante et funeste expédition entraîna des résultats encore plus fâcheux. Le prince gagna en Espagne une maladie dont il ne put se rétablir. Les dettes qu'il avait contractées pour fournir aux préparatifs de la campagne, et à la paie de son armée, le mirent à son retour dans la nécessité d'imposer de nouvelles taxes sur ses sujets : une partie de la noblesse ne s'y soumit qu'avec répugnance, une autre s'y refusa constamment. Cet incident ranima l'antipathie naturelle des habitants contre les Anglais, que toutes les belles qualités du prince n'avaient pu ni vaincre ni affaiblir. Ils se plaignirent, leurs remontrances furent mal reçues. Ils s'adressèrent alors au roi de France, comme seigneur suzerain. Charles V envoya sommer le prince de comparaître à la cour de Paris. « Oui, répondit fièrement » le Prince, j'irai à Paris, mais ce sera » à la tête de soixante mille hommes. » Le dépérissement graduel de sa santé, et la révolte des principales villes de sa souveraineté, l'empêchèrent d'exécuter cette menace. Son dernier exploit fut la prise de Limoges. Dans cette expédition il était obligé de se faire porter en litière. Enfin se voyant entièrement hors d'état d'agir, il prit la résolution de retourner en Angleterre, espérant que l'air natal rétablirait sa santé. Il eut, avant son départ, le chagrin de voir mourir Edouard, son fils aîné, qui entrait dans sa septième année, et à son arrivée dans sa patrie, celui de trouver son père dominé par une femme artificieuse, et par le duc de Lancastre son frère. Il ne put penser sans inquiétude qu'il allait laisser le jeune Richard son fils à la merci d'un oncle ambitieux, qui pourrait se servir de son crédit pour lui enlever la couronne. On suppose que ces craintes lui firent rechercher pour son fils la protection du parlement, qui demanda au roi l'éloignement du duc de Lancastre. Après avoir langui encore quelque temps, le prince de Galles mourut le 8 juin 1376, dans la 46e. année de son âge. « Il laissa, dit Hume, une » mémoire immortalisée par de grands » exploits, par de grandes vertus, par » une vie sans tache. Sa valeur et ses » talents militaires furent les moindres » de ses mérites : sa politesse, sa mo» dération, sa générosité, son humaa» nité, lui gagnèrent tous les cœurs. Il » était fait pour illustrer non seule» ment le siècle grossier dans lequel » il vivait, et dont les vices ne l'atteiª» gnirent point, mais encore le siècle » le plus brillant de l'antiquité ou des » temps modernes. » Quoique l'on s'attendît à sa mort depuis long-temps, la nouvelle en causa un deuil extrême chez les Anglais. Le parlement voulut, pour témoigner la douleur que lui causait la perte d'un si grand prince, assister en corps à ses funérailles, qui se firent à Cantorbéri, où il avait choisi sa sépulture. Edouard, affaibli par l'âge, pleura ce fils qui avait répandu tant d'éclat sur son règne ; le roi de France lui donna des marques de son estime, en lui faisant faire à Paris un service solennel auquel il assista. Le Prince-Noir avait épousé, en 1361, Jeanne, fille du comte de Kent, décapité au commencement du règne de son père ; elle était sa cousine, et veuve du comte de Holland. On l'appelait communément la Belle, à cause de sa parfaite beauté. Elle lui donna deux fils, dont un seul survécut et monta sur le trône d'Angleterre, sous le nom de Richard II. E—s.

EDOUARD, prince de Galles, fils unique de Henri VI et de Marguerite d'Anjou, naquit le 13 octobre 1453,

les partisans de la maison d'York répandirent le bruit que ce prince n'était pas le fils du roi, et qu'à l'accouchement de la reine, qui avait mis au monde un enfant mort, on en avait substitué un autre. Lorsqu'en 1463 son père eut été emprisonné par le parti d'York, qui avait placé la couronne sur la tête d'Edouard IV, il s'enfuit en France avec sa mère. En 1470 la chance tourna, le parti d'York fut renversé, le jeune Edouard épousa la fille du comte de Warwick, auparavant l'ennemi juré de sa maison, mais qui venait de remettre Henri sur le trône. L'année d'après, une nouvelle révolution rétablit les affaires de la maison d'York. Edouard IV défit le parti de Lancastre à Barnet. Le jour même où cette décisive bataille se donna, Marguerite débarquait à Weymouth avec son fils. Une nouvelle bataille, donnée à Tewksbury, sur les bords de la Saverne, ruina entièrement le parti de Lancastre. « Marguerite et son fils, dit Hume, furent » faits prisonniers et conduits au roi, » qui demanda au prince, d'une manière insultante, comment il osait » tenter d'envahir ses états ? Le jeune » Edouard, plus fier de sa naissance » qu'abattu de sa situation présente, » répondit qu'il était venu recouvrer » son propre héritage. Edouard, aussi » impitoyable que peu généreux, lui » donna un coup de son gantelet au » visage. Les ducs de Clarence et de » Glocester, le lord Hastings et sir » Thomas Grey prirent ce mouvement du roi pour le signal de la » mort du prisonnier; ils l'entraînèrent dans l'appartement voisin où » ils l'assassinèrent eux-mêmes.» Ainsi périt, à l'âge de dix-huit ans, le 4 mai 1471, Edouard, dernier rejeton de la maison de Lancastre. Il semble que le ciel ait voulu, par cette mort funeste, faire expier à ce jeune prince, qui donnait les plus grandes espérances, l'usurpation de son bisaïeul. Shakespear a, dans la 3e. partie d'Henri VI, mis sur la scène la catastrophe du prince de Galles, son fils. E—s.

EDOUARD PLANTAGENET, comte de Warwick, fils de Georges, duc de Clarence, et d'Isabelle Neville, fille du fameux comte de Warwick, naquit en 1445. Edouard, qui avait ordonné la mort du père en 1478, fit élever le fils avec soin, et le créa comte de Warwick, en mémoire de son aïeul maternel, mais il ne voulut point lui rendre le titre de duc de Clarence, de crainte que ce nom ne rappelât le souvenir du prince infortuné qu'il avait sacrifié à sa jalousie. A peine Richard III fut-il sur le trône, que regardant son neveu comme un compétiteur dangereux, puisqu'il était fils de son frère aîné, il le fit enfermer dans le château de Sheriffhutton en Yorkshire; cependant, à l'exception de la liberté, il lui fit accorder tout ce qu'il pouvait désirer. Lorsque Henri VII fut parvenu à la couronne, le comte de Warwick avait lieu d'espérer quelque adoucissement dans son sort; mais le nouveau roi, intimement convaincu de l'insuffisance de ses propres droits au trône, quoiqu'il affectât de dire qu'ils étaient incontestables, donna ordre, le 24 août 1485, deux jours après avoir vaincu Richard, d'amener à la tour de Londres le malheureux Edouard, qui, malgré son extrême jeunesse, lui causait de vives inquiétudes, et de l'y tenir étroitement renfermé. Cette sévérité excita l'indignation générale. On plaignait hautement la jeunesse et l'innocence du prisonnier. On redoutait pour lui une catastrophe pareille à celle des fils d'Edouard IV, enfermés comme lui dans la tour, et massacrés

par ordre de leur oncle Richard III, dont on mettait la conduite en parallèle avec celle de Henri. On disait que Richard avait été moins cruel que lui envers le comte de Warwick. Tout à coup le bruit se répand, en 1486, que ce jeune prince s'était échappé de la tour. Un imposteur prend son nom (*Voy.* Simnel). Henri, voyant la joie que causait généralement la nouvelle de la délivrance du comte de Warwick, pensa qu'il lui importait de désabuser le peuple. D'après une délibération prise avec son conseil, il fit promener le prince un dimanche dans les principales rues de Londres, le fit conduire en procession à St.-Paul, où il resta exposé aux regards du peuple, et voulut que plusieurs gens de condition attachés à la maison d'York, et qui connaissaient parfaitement la personne d'Edouard, l'approchassent et s'entretinssent avec lui. Cet expédient produisit son effet en Angleterre; mais en Irlande on soutint que le comte de Warwick montré au peuple était supposé, et on se déchaîna vivement contre le roi, qui avait fait servir la religion à une comédie de ce genre. Ramené dans sa prison, Edouard y passa tranquillement ses tristes jours jusqu'en 1499, que le désir de sortir de sa captivité lui fit prêter l'oreille à un projet de fuite qui devait s'exécuter en égorgeant Digby, lieutenant de la tour. Le complot avait été ourdi par Perkin Warbeck, enfermé dans la même prison qu'Edouard, parce qu'il s'était fait passer pour un fils d'Edouard IV (*Voy.* Perkin). Le comte de Warwick, séparé depuis son enfance du commerce des hommes, était dans un état de simplicité qui le rendait susceptible de toutes sortes d'impressions. La crainte d'une fin cruelle, qu'il pouvait avoir à redouter de l'ombrageux Henri, jointe au désir si naturel de recouvrer sa liberté, l'engagèrent à consentir au projet que lui communiquèrent des domestiques du lieutenant de la tour, gagnés par les artifices de Perkin. L'entreprise ne put échapper à la vigilance du roi: on crut même assez généralement qu'il l'avait fait suggérer pour attirer Perkin et Warwick dans le piége, et avoir un prétexte de les faire mourir. Quoique l'exécution de deux des domestiques de Digby semblât justifier le roi de cet artifice, le public fut confirmé dans ses soupçons, quand on vit dans le même temps un imposteur, nommé Wilford, fils d'un cordonnier, se donner pour le comte de Warwick. Ce jeune homme fut pendu; mais un moine qui l'avait instruit à jouer son rôle obtint sa grâce: ce qui fit présumer que celui-ci n'était qu'un instrument que le roi avait employé, afin que cet évènement, qui avait encore failli troubler le repos de l'état, lui servît en quelque sorte à justifier sa rigueur envers le malheureux prince. Edouard, mené devant la chambre des pairs, fut accusé, non d'avoir voulu se sauver, car n'étant retenu pour aucun crime cette tentative devenait inutile, mais d'avoir, conjointement avec Perkin, comploté contre le roi et le gouvernement. Ayant avoué qu'il avait donné son consentement au projet formé par Perkin et les domestiques de Digby, il fut condamné à être décapité, et subit son jugement le 20 décembre 1499. Ainsi périt, à l'âge de vingt-quatre ans, après avoir été prisonnier quinze ans, le dernier rejeton mâle de la maison des Plantagenet, qui depuis 1154 occupait le trône d'Angleterre. Ce fut une tache ineffaçable pour le règne de Henri, que de faire périr ce jeune prince par la main du bourreau. Cet acte de

cruauté lui aliéna tous les cœurs. Il tâcha vainement d'affaiblir l'atrocité de ce crime, en partageant ce qu'il avait d'odieux avec son allié Ferdinand d'Arragon, qui, disait-il, avait positivement déclaré qu'il ne consentirait pas au mariage de sa fille Catherine avec Arthur, prince de Galles, tant qu'il existerait un héritier de la maison d'York. Le public, dit Hume, ne ressentit que plus d'indignation, en apprenant que ce jeune prince était sacrifié, non pas à la sévérité des lois, mais à la politique raffinée et cruelle de deux monarques inhumains. Bacon rapporte que, suivant l'opinion générale, lorsque Henri VIII fit divorce avec Catherine d'Arragon, cette princesse s'écria qu'elle n'avait commis aucun crime; mais que c'était un juste jugement de Dieu sur elle, de ce que son premier mariage avait été fait dans le sang. Le comte de Warwick eut une sœur, Marguerite, qui épousa Richard Pole, comte de Salisbury. Elle fut mère du célèbre cardinal Pole, et porta sa tête sur l'échafaud en 1541.

E—s.

EDOUARD (Charles) Stuart, dit *le Prétendant. V.* Stuart.

EDOUARD, 1er. roi de Portugal, fils de Jean Ier., lui succéda en 1433, mit de l'ordre dans les finances épuisées par de longues guerres, rétablit la discipline relâchée sous le règne précédent, convoqua les états-généraux, abrégea les procédures et fit des lois somptuaires. Il demanda inutilement au pape, en 1436, le droit de conquête sur les îles Canaries. Frustré dans ses espérances à ce sujet, Edouard fit assiéger Tanger en Afrique; mais cette expédition eut une issue très malheureuse. L'armée portugaise fut entièrement défaite, et l'infant Ferdinand, frère du roi, ayant été fait prisonnier par les Maures, mourut dans une longue et dure captivité. Forcé de renoncer aux conquêtes étrangères, Edouard donna tous ses soins à l'administration de son royaume, soulagea le peuple et encouragea le commerce. La peste ayant porté ses ravages à Lisbonne et dans les provinces, le roi ne put échapper à ce terrible fléau : il en fut attaqué dans la ville de Tomar, en ouvrant, dit-on, une lettre, et mourut, le 17 septembre 1438, à trente-sept ans, après un règne de cinq ans qui ne fut qu'un tissu de disgrâces. Ce malheureux prince était digne cependant par ses vertus d'un meilleur sort. Il laissa la régence du royaume à Eléonore d'Arragon sa femme. Edouard protégea les sciences et les lettres; il les cultiva lui-même, et composa un *Traité* sur la fidélité qu'on doit apporter au commerce de l'amitié; il fit aussi, avec le savant D. Juan de Regras, célèbre jurisconsulte, un *Code* sur l'administration de la justice. B—p.

EDOUARD-DE-BRAGANCE, infant de Portugal, servit avec gloire dans les armées de l'empereur Ferdinand III, et parvint par son mérite au grade de lieutenant-général, Jean IV, son frère, n'étant encore que duc de Bragance; mais après la révolution qui mit le sceptre dans les mains de ce prince (1640), la cour de Madrid qui redoutait les talents d'Edouard pour la guerre, sollicita son arrestation auprès de Ferdinand III. L'empereur hésita d'abord; mais cédant ensuite aux instances de l'Espagne, il fit arrêter le prince Edouard à Ratisbonne, en 1641, et le livra lâchement aux Espagnols. En vain la diète protesta contre cette violence, dont toute l'Europe fut indignée. On transféra le malheureux Edouard au château de Milan, où il fut traité avec autant de dureté que d'injustice;

il supporta son infortune avec beaucoup de courage et de grandeur d'ame, et mourut en 1649, empoisonné, selon les Portugais, et de chagrin selon les Espagnols, au bout de huit ans d'une dure prison, dans la 44e. année de son âge. Le roi, son frère, avait tenté, par toute sorte de moyens, de lui procurer la liberté, mais toujours inutilement (1). D—r.

EDOUARD. *Voy.* GUELDRE et SAVOIE.

EDRED, 10e. roi d'Angleterre, de la dynastie saxonne, fils d'Edouard-l'Ancien et d'Edgive sa seconde femme, monta sur le trône en 946, après la mort de son frère Edmond. Son règne fut, comme celui de ses prédécesseurs, agité par les révoltes des Danois-Northumbriens. Edred les fit rentrer dans le devoir, mit des garnisons dans leurs villes les plus considérables, avec un gouverneur anglais chargé de veiller sur leurs moindres mouvements. Il obligea aussi Malcolme, roi d'Ecosse, de lui renouveler son hommage pour les provinces qu'il tenait en Angleterre. Edred laissa la direction principale des affaires à St.-Dunstan, depuis archevêque de Cantorbéry, auquel on peut reprocher de s'être un peu trop mêlé des choses du monde. Edred n'était cependant pas sans talent ni sans goût pour la vie active. Son amour de la justice et sa bonté pour les malheureux, le firent chérir de ses sujets. Il mourut en 955. Ses enfants étaient dans un âge si tendre, qu'Edwy, son neveu, fils d'Edmond, leur fut préféré pour lui succéder. E—s.

EDRIC, duc de Mercie, surnommé *Streon*, est fameux dans l'histoire d'Angleterre, par le rôle odieux qu'il a joué sous le règne des rois saxons. Edric était d'une naissance obscure, mais son éloquence, ses manières aisées et affables, son esprit insinuant lui donnèrent le moyen d'acquérir de grandes richesses, avec lesquelles, disent quelques historiens, il acheta les hautes dignités auxquelles il parvint. Lorsqu'en 1007, le roi Ethelred convoqua un conseil pour délibérer sur les mesures à prendre contre les Danois, que leurs succès de l'année précédente rendaient chaque jour plus redoutables, Edric, auquel le roi avait donné en mariage sa fille, et d'autres grands, mal intentionnés, opinèrent pour acheter la paix. Les taxes qu'il fallut lever pour faire face à cette dépense, exaspérèrent le peuple déjà épuisé. Edric fut surtout en butte à l'animadversion générale. On l'accusa hautement de partialité pour les Danois, de peu d'affection pour son pays; mais ses manières flatteuses gagnèrent tellement l'esprit d'Ethelred, que loin de prêter l'oreille aux accusations que l'on élevait contre Edric, il le nomma son ambassadeur auprès des Danois. On dit que le perfide Edric leur découvrit la faiblesse de son pays, et fut ainsi le principal instrument de sa ruine. L'année suivante les machinations du frère d'Edric forcèrent un officier de distinction, parmi les Saxons, à prendre la fuite, et à s'adonner à la piraterie. Lorsqu'ensuite ces Danois, qui s'étaient avancés inconsidérément dans le pays, allaient être cernés par l'armée d'Ethelred, Edric vint à bout de persuader à ce prince de changer de résolution, et les ennemis échappèrent. Ethelred, après être remonté sur le trône,

(1) On a publié sur cet événement tragique: 1°. *Manifeste pour dom Edouard infant de Portugal, trad du latin*, Paris, 1643, in-8°.; 2°. *le Prince vendu, ou Contract de vente de la personne du prince libre et innocent*, etc., traduit de l'Espagnol, Paris, 1643, in-4°. Dans ces deux ouvrages, on fixe l'époque de l'accord passé entre les rois de Hongrie et de Castille au 25 juin 1642, et l'on indique pour prix de cette odieuse vente la somme de 40,000 rixdales. D. L.

tenait une assemblée des grands du royaume. La désunion régnait dans le conseil; Edric, pour augmenter la confusion, fit assassiner deux nobles Danois, fils d'un homme très puissant. Canut, pour les venger, et profiter du triste état de l'Angleterre, fit une descente en 1015, et s'avança dans l'intérieur du pays. La conduite de la guerre fut confiée à Edmond, fils du roi, et à Edric. Celui-ci mit aussitot tout en œuvre pour s'emparer de la personne d'Edmond et le livrer aux Danois. Cette trahison fut découverte, Edric passa chez les ennemis avec un certain nombre de soldats qu'il entraîna, et quarante grands bâtiments. Canut, guidé par Edric, traversa la Tamise, entra en Mercie, mit tout à feu et à sang. Durant la bataille de Sherastan, Edric voyant plier les Danois, coupa la tête d'un officier qui ressemblait à Edouard, et la montrant aux Anglais leur cria qu'il était inutile de combattre, puisque leur roi était mort. Cet affreux stratagême avait produit une partie de l'effet que le traître en attendait, lorsqu'Edmond se fit voir et rallia ses troupes. Après cette affaire Edric obtint son pardon du généreux et trop confiant Edmond, et lui jura fidélité, mais il prouva par toute sa conduite qu'il ne songeait qu'à consommer la ruine de sa patrie. Ensuite au milieu d'une action, il passa à l'ennemi. Il finit par faire assassiner son légitime souverain par deux hommes infâmes, parce qu'il craignait que l'union des deux rois ne lui fût fatale. Il se hâta d'aller lui-même en porter la nouvelle à Canut, qui eut horreur d'une action si atroce. Ce prince dissimula néanmoins, parce qu'il crut avoir encore besoin du traître, et lui promit de l'élever au-dessus de tous les autres seigneurs du royaume. Edric fut ravi de cette promesse; mais voyant que la récompense tardait à venir, il eut l'insolence de reprocher publiquement à Canut qu'il ne l'avait pas payé de ses services, et notamment de celui qu'il lui avait rendu, en le délivrant d'Edmond. Canut, bien aise de trouver un prétexte de se défaire d'Edric, dont il craignait la puissance, et abhorrait la scélératesse, lui répondit avec indignation, que puisqu'il s'avouait coupable du crime affreux dont, jusqu'alors il n'avait été que soupçonné, il méritait la mort. Il donna ordre en même temps de décapiter Edric, et de jeter son corps dans la Tamise. On ajoute qu'il fit ensuite mettre la tête de ce traître sur l'endroit le plus élevé de la tour de Londres, afin de dégager la parole qu'il lui avait donnée. E—s.

EDRIS, arrière petit-fils d'Ali, gendre de Mahomet, par Hocein, est le fondateur de la dynastie des Edrisites, qui a régné en Afrique pendant deux cent deux années lunaires et cinq mois (*Voy.* Haçan, l'édrisite). Pour bien connaître l'histoire de ce personnage, il faut se rappeler que les Ommiades parvinrent, par la ruse et le crime, à enlever le califat à la postérité d'Ali. Devenus odieux par leur tyrannie, méprisés pour leurs vices ou leur faiblesse, ils furent précipités du trône et remplacés par les Abbassides, qui descendaient de la maison du prophète en ligne collatérale, tandis que les Alides descendaient en ligne directe de Mahomet par Fathimeh, sa fille. Tant que les Ommiades régnèrent, les enfants d'Abbas et d'Ali vécurent en bonne intelligence; mais lorsque les premiers eurent pris possession du califat, à l'exclusion des Alides, la désunion se mit entre eux, et les Abbassides devinrent pour leurs propres parents des ennemis plus redoutables et plus cruels que les Ommiades. Ce fut sous Almansor que cette inimitié

éclata; ce grand politique, qui mettait l'intérêt de sa dynastie avant la justice et l'humanité, persécuta cruellement les Alides; car il prévit que tant qu'ils existeraient, ils feraient valoir la légitimité de leurs droits au trône, et susciteraient des troubles dans l'empire. En effet, il est peu d'années qui ne nous en présente quelqu'un sollicitant la faveur et l'appui des peuples, et cherchant à se former un parti. Parmi les Alides, sept frères, Mohammed, Yahya, Soleïman, Ibrahim, Isa, Ali et Edris se distinguèrent par leurs efforts et leurs succès. Mohammed se révolta dans l'Hedjaz, sous le règne d'Almansor, qui envoya contre lui de nombreuses troupes, et après avoir battu et détruit son armée, le força à fuir en Nubie. Le premier reparut à la Mekke après la mort de ce khalife, et s'y fit un nouveau parti plus considérable que le premier. Non content de régner en Hedjaz, il envoya ses frères en différentes provinces, en Khorâçân, en Egypte, en Afrique, pour appeler les peuples à le reconnaître pour imam (*v.* Ali). Le khalife Mehdi, effrayé des progrès de sa puissance, dirigea contre lui une armée de trente mille cavaliers: Mohammed se mit en devoir de se défendre. Les deux armées se rencontrèrent à Feddj, près de la Mekke, le 8 de dzoulhedjah 169 (1er. juillet 784 de J. C.), et se livrèrent un des plus sanglants combats dont l'histoire des Arabes fasse mention. Mohammed périt dans la mêlée. Edris, son frère, qui fait l'objet de cet article, échappa, à la faveur de son déguisement. Il se dirigea vers l'Afrique, vint au Caire, où il séjourna quelque temps. Poursuivi dans sa retraite par les Abbassides, il s'enfuit à Barcah, y prit les vêtements de son fidèle esclave Rachid, qui se chargea du rôle de maître, et il s'enfonça avec lui dans l'intérieur de l'Afrique. Après avoir essuyé bien des fatigues, il arriva à Tremecen, de là il se rendit à Tanger; il pensait trouver des partisans; mais s'étant trompé dans ses espérances, il retourna sur ses pas et vint s'établir à Walily, capitale du pays montagneux de Zerhoun, au commencement de rébi 1er. 172 (août 788 de Jésus-Christ). Après avoir vécu six mois en simple particulier dans cette ville, l'hôte qui lui donnait l'hospitalité assembla ses frères et les familles d'Arouba, tribu très puissante, et leur déclara l'origine d'Edris, en les engageant à embrasser son parti. Tous d'un commun accord le reconnurent pour imam. Cette cérémonie eut lieu le vendredi 4 de ramadhan 172 (6 fév. 189 de Jésus-Christ.). Les tribus de Zenata, de Zouaga, de Zouara, de Lamaya, de Laouta, de Sedrata, de Gayata, de Nafza, de Miknasa et Gomara, imitèrent l'exemple des Arouba, et choisirent Edris pour leur chef religieux et temporel. En peu de temps cet Alide devint très puissant, et mit sur pied une nombreuse armée, avec laquelle il conquit le pays de Tamesna et de Tadla: la plupart des peuples qui les habitaient professaient le judaïsme, le christianisme, ou l'idolâtrie; ils embrassèrent de gré ou de force la religion de Mahomet: il en fut de même pour les autres peuplades qui avoisinaient l'état naissant d'Edris. En 173, la ville de Tremecen et ses dépendances tombèrent en son pouvoir. Haroun Al-réchyd, qui règnait alors à Bagdâd, ayant appris les succès d'Edris, s'en alarma et voulut en détruire les fruits; mais l'espace de pays qui les séparait et la nature de ce pays, où l'on ne trouvait ni vivres, ni eau, s'opposaient à la marche d'une armée. Yahya le Barmécide lui con-

seilla d'employer la ruse et la perfidie pour se débarrasser de cet ennemi, conseil qui fut agréé par Haroun. Yahya envoya donc à Walily un de ses esclaves nommé Soleïman, doué d'esprit, de finesse et de ruse, en le chargeant de donner la mort à Edris, de quelque manière que ce fût. Soleïman se rendit donc à la cour d'Edris, se présenta à lui sous le titre d'ancien serviteur de son père, de partisan des Alides, gagna ses faveurs, sa confiance, son amitié, et l'empoisonna, après avoir long-temps déguisé son véritable dessein, sous un feint dévouement. Edris expira dans d'horribles convulsions, au commencement de rebi 2e. 177 (juill. 793 de J. C.), après avoir régné en Mauritanie, sept ans et sept mois : le fidèle Rachid était absent lorsque cet événement arriva. Soleïman prit la fuite. Rachid, à son retour, soupçonna facilement le meurtrier, et se mit à sa poursuite. Il l'atteignit au passage d'une rivière, le frappa de son sabre et le blessa sans pouvoir le tuer. Edris ne laissait point d'enfant, mais une esclave africaine, grosse de sept mois. Rachid assembla le peuple, et lui demanda s'il voulait le charger du gouvernement de l'empire jusqu'à ce que l'esclave fût accouchée : « Si elle met un » fils au monde, dit-il, vous le choi» sirez pour imam, et vous lui con» serverez la même fidélité qu'à son » père; si c'est une fille, vous don» nerez la couronne à celui d'entre » vous que vous en jugerez digne. » Cette proposition fut acceptée, et l'esclave étant accouchée d'un fils, les peuples de Mauritanie le reconnurent pour prince : on le nomma Edris. Rachid prit soin de son éducation, et lorsqu'il eut atteint l'âge de douze ans, il voulut lui faire prêter serment par toutes les classes du royaume; mais Abd-allah, fils d'Aglab, gouverneur d'Afrikiah, séduisit ses serviteurs et fit assassiner cet habile ministre : telle fut la fin d'un homme qui, de la classe la plus basse, s'était élevé par sa fidélité, sa droiture et ses grandes qualités, à la première charge d'un état, dont il avait même été en quelque sorte le fondateur. J—n.

EDRIS, fils et successeur du précédent, naquit à Walily le 3 de redjeb 177 de l'hégire (14 octobre 793). Rachid, ministre de son père et régent du royaume, le fit instruire dans les connaissances cultivées de son temps. Ce ministre ayant été assassiné, Abou-Khaled-Yézyd lui succéda. Ce fut lui qui fit prêter serment à Edris par toutes les tribus des Berbers, le 1er. vendredi de rebi 1er. 188 (23 février 804)), Edris signala son règne par la fondation de la ville de Fez et par de nouvelles conquêtes; il prit les villes de Tabis et d'Aghmah, et parcourut en vainqueur le pays des Mesamédéh. Ce prince mourut d'accident le 22 de djoumadi 2e. 273 (7 septemb. 828), à l'âge de trente-huit ans. Il laissa douze enfants mâles, dont l'aîné, Mohammed, lui succéda. L'historien de la ville de Fez trace ainsi son portrait : « Edris était doué d'une gran» de éloquence, et très versé dans les » belles-lettres; il connaissait parfaite» ment le livre de Dieu (l'alcoran), et » se conformait à ce qu'il permet ou » défend. Sa science dans le droit était » aussi très étendue, et à ces qualités » il joignait l'équité, le courage, la » piété, la libéralité et une rare jus» tesse d'esprit; aussi eut-il la jouis» sance paisible de son royaume : bien » plus, il devint un monarque puissant, » et eut une cour nombreuse, fréquen» tée par les ambassadeurs de toutes » les villes et de tous les pays. » J—n.

EDRISI, célèbre géographe arabe, naquit à Ceuta en Afrique, vers l'an 493 de l'hégire (1099 ans après J.-C.). Il était mahométan, et même schérif, et descendait des princes d'Afrique de la famille d'Edris, qui, vers l'an 919 après J.-C., furent dépouillés de leur souveraineté par Mahadi Abdallah le Fatimite. Il étudia à Cordoue, et vécut ensuite à la cour de Roger, roi de Sicile, pour lequel il fabriqua un globe terrestre, d'argent, du poids de huit cents marcs, sur lequel il avait fait graver, en arabe, tout ce qu'il avait pu savoir des diverses contrées de la terre alors connues; et il composa un livre de géographie pour servir d'explication à ce globe, vers l'an 548 de l'hégire (1153 ans après J.-C.). Voilà tout ce qu'on sait sur ce personnage; et ce peu que l'on en sait, sauf les dates, n'est pas très certain. Son globe n'est pas parvenu jusqu'à nous, et si la géographie qu'il avait composée existe dans quelques bibliothèques, elle n'a pas encore été publiée. Elle ne nous est connue que par un abrégé imparfait et tronqué, qui parut en arabe en 1592, et qui fut traduit en latin en 1619. Le docteur Vincent a fait graver un planisphère qui accompagne un manuscrit de cet abrégé que possède la bibliothèque Bodléienne à Oxford, et l'a inséré dans son ouvrage sur le Périple de la mer Erythrée. C'est d'après ces faibles restes que nous devons juger du beau globe et du livre dont Edrisi était l'auteur. Ces restes suffisent, cependant, pour nous faire connaître l'état de la géographie chez les Arabes, et l'étendue de leurs connaissances à cette époque, car Edrisi paraît les avoir toutes possédées. On voit, d'après le planisphère, que les noms des villes, des contrées et leur situation respective, leur étaient donnés d'après des itinéraires de voyageurs récents dans toutes les parties du monde; mais que leur système géographique était, sous un point de vue général, le même que celui de Strabon, rectifié quant à la mer Caspienne et au nord de l'Europe, par les idées de Ptolémée, dont les Arabes avaient traduit l'ouvrage dans leur langue, et aussi par les découvertes récentes, qui leur donnaient quelques notions confuses sur plusieurs contrées orientales, et surtout sur la Chine et la Tartarie chinoise. Il suffit de comparer ce planisphère avec quelques autres qui ont été composés par des géographes chrétiens et d'Occident, depuis l'Edrisi jusqu'au commencement des courses maritimes des Portugais à la fin du quinzième siècle, tels que celui qui a été gravé dans le recueil des historiens des croisades publié par Bongars, celui de la bibliothèque Borgia, la carte manuscrite collée sur bois de la bibliothèque royale de Paris, le planisphère d'Andrea Bianco, inséré par Formaléoni dans l'Essai sur la navigation des Vénitiens, celui de Fra-Mauro dans la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, et même le globe de Martin Behaïm à Nuremberg, pour être convaincu que pendant trois siècles et demi les géographes de l'Europe n'ont fait que copier, avec des variations peu importantes, le globe d'Edrisi; et que même les additions faites à ce globe, d'après la relation de Marc Polo, n'ont amené aucun changement remarquable au système général qu'on avait reçu des Arabes, puisqu'on retrouve dans toutes ces cartes les mêmes défauts que dans les leurs. On y voit aussi les mêmes noms, le rempart de Gog et de Magog, et toutes les autres fables de ce peuple. En effet, l'abrégé de l'ouvrage d'Edrisi est suffisant pour nous

convaincre qu'aucune des nations chrétiennes d'Occident n'était assez avancée dans les sciences et les lettres pour en composer un qui pût rivaliser avec celui-ci. L'Edrisi, pour décrire le monde entier, à l'exemple de tous les autres auteurs arabes, partage en sept climats toutes les terres connues de son temps. Il divise chacun de ces climats en dix parties ou régions, et décrit ensuite chaque région en particulier, dans le même ordre et en procédant toujours d'occident en orient. L'abrégé qu'on a fait de cet ouvrage, ne renferme guère que les itinéraires de ces différentes régions. Les distances y sont marquées avec soin, soit en mesures réelles, soit en nombre de stations ou de courses, selon les renseignements plus ou moins précis que l'auteur s'était procurés. On voit qu'il avait ajouté au relevé des distances qui lui avaient servi à construire son globe, des détails sur les habitants et les productions des pays qu'il décrivait; mais l'abréviateur a presque partout supprimé cette partie importante de l'ouvrage. Il a même retranché en entier la deuxième portion du deuxième climat, et la quatrième partie du troisième climat. Cependant, malgré ces mutilations, l'abrégé d'Edrisi renferme encore plus de détails positifs sur l'intérieur de l'Afrique et de l'Arabie, qu'on n'en trouve dans les géographes modernes, qui, aujourd'hui, en savent moins sur ces contrées que l'Edrisi et les auteurs arabes où il a puisé. D'après ce que nous venons de dire, on conçoit la haute importance de l'ouvrage de ce géographe, soit qu'on le considère sous le rapport de l'histoire de la science, dont il a été en quelque sorte la base pendant plus de trois siècles et demi, soit qu'on l'envisage par l'utilité dont il peut être pour ses progrès futurs. Il est donc fâcheux que les orientalistes de l'Europe n'ayent pas fait plus d'efforts pour nous faire connaître dans toute sa pureté le texte de ce livre précieux. Il nous reste à indiquer les éditions qu'on en a données, et les travaux dont il a été l'objet.

I. L'édition imprimée à Rome, en arabe, en 1592, avec les types des Médicis, portait le titre de *Délassement des esprits curieux*, mais par une ruse trop ordinaire aux libraires d'alors comme à ceux d'aujourd'hui, pour faire croire que c'était un ouvrage nouveau, on changea peu après ce titre pour un autre ainsi conçu : *De la géographie universelle*, ou *Jardin fleuri, où toutes les régions du globe, les provinces, les îles et les villes, ainsi que leurs dimensions sont décrites* (1). Deux maronites, *Gabriel Sionite* et *Jean Hesronite*, publièrent, d'après le manuscrit même qui avait servi à l'édition du texte arabe, et qui de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, a passé à celle du roi, la traduction latine de cet abrégé, sous ce titre : II. *Geographia Nubiensis, id est accuratissima totius orbis in septem climata divisi descriptio*, Paris, 1619, in-4°. On ignorait encore le nom de l'auteur de cet ouvrage, et en raison des détails où il est entré sur l'Afrique, on le nommait *géographe de Nubie*. Cette édition, de 1619, est très inexacte, l'éditeur (Sionite) en convient lui-même, dans une lettre à Schickard, rapportée par M. Schnurrer, et en rejette la cause sur l'original dont il a fait usage, et qu'il dit être rempli de fautes. Ce reproche est

(1) Cette édition de 1592 a long-temps été fort rare, une quantité d'exemplaires long-temps cachés n'ayant été retrouvés et mis en vente que vers la fin du dix-huitième siècle. Un journal allemand de Helmstædt, cité par M. Schnurrer (*Biblioth. arab.*), parle d'une autre édition imprimée dans le *Kesroan* en caractères syriaques.

confirmé par ceux de nos orientalistes qui ont consulté ce manuscrit. III. Dans les *Pélérinages de Purchass*, il y a plusieurs fragments traduits de l'Edrisi, Londres, 1625; tome 2. IV. *Edrisi Africa*, de M. Hartman, Göttingue, 1796, in-8°. C'est le travail le plus important et le mieux fait qu'on ait encore entrepris sur l'Edrisi. Le même savant s'était aussi proposé de donner *Edrisi Hispania*, mais il n'en a paru que deux cahiers, Marbourg, 1802 et 1803. Le 1er. traite de l'Espagne en général, de ses noms, de ses frontières, de ses montagnes; le 2e. de ses fleuves. V. *Descripcion de España, de Xerif Edrisi conocido por il Nubiensi, y notas de Josef Antonio Condé*, Madrid, 1799, in-8°. Le texte arabe accompagne la traduction de cette partie de l'ouvrage relative à un pays qu'Edrisi paraissait avoir décrit d'après ses propres observations. VI. La portion qui concerne la Sicile, une des plus importantes de l'ouvrage d'Edrisi, puisque c'est le pays où il écrivit sa géographie, a été aussi de nouveau publiée en arabe et traduite en latin par M. Rosarii Grégorio, dans son ouvrage intitulé: *Rerum arabicarum quæ ad historiam siculam spectant*, etc. Palerme, 1790, in-fol. François Tardia, de Palerme, avait déjà publié, dans le tome VIII, des *Opuscoli di autori siciliani* (1764, in-4°.), une *Descrizione della Sicilia cavata da un libro arabico di scierif el Edris;* mais quoique l'éditeur ait prétendu que la traduction italienne a été faite à Rome, en 1632, par le P. Macri d'après le texte arabe, il est facile de se convaincre qu'elle n'est faite que sur la version latine. VII. *Dissertation sur la carte d'Edrisi*, par Bredow, t. IX, p. 197, des *Ephémérides Géographiques*. Bredow reproduit la carte que le docteur Vincent avait fait graver, et entreprend de prouver que cette carte ne nous donne pas le véritable système d'Edrisi, mais que c'est une ancienne carte grecque modifiée par les Arabes. Sa principale raison est que dans cette carte un bras du Danube se jette dans l'Adriatique, erreur qui ne se trouvait pas dans l'ouvrage de Ptolémée, que les Arabes connaissaient. Mais Pomponius Mela avait aussi adopté cette idée d'Hipparque. Quoiqu'elle eût été combattue par des auteurs antérieurs, il n'est pas étonnant qu'Edrisi l'ait reproduite. Sur beaucoup de choses, son ouvrage nous montre des idées moins saines que celles de Ptolémée. Quant aux fleuves, aux lacs et aux montagnes, qu'on trouve dans cette carte, et dont il n'est pas fait mention dans l'ouvrage imprimé que nous avons, cela prouve encore mieux que cet ouvrage n'est qu'un traité tronqué. Hartmann, dans la préface de son *Edrisi Africa* cité plus haut a publié des fragments d'un des manuscrits de cet auteur, qui se trouvent à la bibliothèque Bodléienne; ces fragments prouvent que, si ce manuscrit n'est pas l'ouvrage entier d'Édrisi, c'est au moins un abrégé moins tronqué que celui qui a été publié. Un autre manuscrit de cet auteur, qui était dans la bibliothèque de l'Escurial, a été brûlé en 1671. Il a existé plusieurs auteurs arabes qui portent aussi le nom d'Edrisi et qui ont été confondus à tort avec ce géographe, dont le nom était, à ce qu'il paraît, *Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed al Edrisi.* W—R.

EDRYCUS. *Voy.* ETHRYG.

EDWARDS (RICHARD), auteur anglais, né en 1523, et élevé à Oxford, est regardé comme un des plus

anciens écrivains dramatiques de sa nation. On a conservé de lui trois pièces de théâtre, dont la première est en date de 1562, ainsi que des poésies qui ont été publiées après sa mort, avec celles de quelques autres auteurs, dans un recueil intitulé: *Paradis de devises ingénieuses* (a Paradise of dainty devices), 1578. Il passait de son temps pour un grand poète et un excellent musicien. Il mourut en 1566, après avoir composé dans les derniers moments de sa vie une petite pièce de poésie intitulée *le Glas d'Edwards*, ou *la Cloche de mort.* X—s.

EDWARDS (Thomas), théologien anglais, naquit en 1599, et fut élevé à l'université de Cambridge. Il se fit connaître et persécuter de bonne heure pour des opinions tendantes au puritanisme: et lors des premiers troubles de la guerre civile, il s'attacha avec chaleur au parti parlementaire; mais lorsque les indépendants commencèrent à prendre le dessus, il les attaqua avec autant de violence qu'il en avait mis à attaquer les royalistes. C'est contre eux que sont dirigés ses principaux écrits: I. *Raisons contre le gouvernement indépendant des congrégations particulières*, Londres, 1641, in-4°.; II. *Antapologia*, Londres, 1644, in-4°.; III. *Gangrena*, imprimé en trois parties, in-4°., Londres, 1645 et 1646. On a aussi de lui un traité intitulé: *La dernière et meilleure ressource de Satan jetée à bas*, ou *Traité contre la tolérance*, Londres, 1647, in-4°.; ouvrage bien digne du temps où il fut écrit. On ne sait rien de plus de la vie d'Edwards, si ce n'est qu'ayant cherché en Hollande un refuge contre le ressentiment des indépendants après l'usurpation de Cromwell, il y mourut en 1647. X—s.

EDWARDS (Jean), théologien anglican, fils du précédent, naquit à Hertford en 1637, et fut élevé à Londres à l'école des *Marchands-tailleurs*, d'où il passa à Cambridge en 1653. Etant entré dans les ordres, il se fit de la réputation comme prédicateur. Lorsqu'en 1665 la peste fit ses ravages à Cambridge, il quitta son collége, où il avait une place d'associé, pour aller porter des secours et des consolations aux malheureux habitants. Jouissant par lui-même d'une certaine aisance, il refusa différentes fois des bénéfices considérables, exprimant le désir qu'on les accordât à de pauvres ministres qui en avaient plus besoin que lui, et il n'accepta que la cure peu lucrative de St. Pierre de Colchester, qui offrait un champ plus vaste à son zèle patriotique. Plusieurs raisons l'engagèrent par la suite à quitter cette ville. On compte parmi ces raisons le peu de sympathie qui existait entre lui et les autres ecclésiastiques. La susceptibilité de caractère qu'il avait héritée de son père et ses principes outrés de puritanisme lui suscitèrent fréquemment des querelles et des dégoûts qui l'empêchaient de rester long-temps dans une même situation. Vers 1699 il revint se fixer à Cambridge, et sa santé fort altérée ne lui permettant plus de se livrer à la prédication, ce fut principalement alors qu'il composa les nombreux ouvrages qu'on a de lui. Il mourut en 1716, âgé de soixante-dix-neuf ans. Ses ennemis ont rendu justice à son savoir et à ses vertus, et ne lui ont reproché qu'un penchant aux sévérités du calvinisme, qu'il portait jusqu'à la bigoterie. Il prétendait, ainsi que les anciens puritains, qu'il y a une connexion intime entre l'arminianisme et la religion romaine.

On a dit de lui qu'il était le Paul, l'Augustin, le Bradwardin, le Calvin de son siècle, et il passait pour un excellent écrivain ; mais ses ouvrages, composés dans un style scholastique, sont presque oubliés aujourd'hui. De tous ceux qu'il a laissés, tant imprimés qu'inédits, nous ne citerons ici que son *Prédicateur*, en trois parties, 1705 et 1706, et sa *Theologia reformata*, en 3 vol. in-fol. Il est remarquable que l'auteur de tant d'ouvrages n'avait pour bibliothèque que la Bible et quelques livres élémentaires. La bibliothèque de l'université lui fournissait les livres classiques et des saints Pères, et il s'abonnait avec les libraires pour la lecture des productions modernes. X—s.

EDWARDS (Thomas), ingénieux écrivain anglais, naquit en 1699 d'un avocat de Londres, qui le destinait à sa profession. Il étudia le droit à Lincoln'sinn ; mais une difficulté à s'exprimer, et son goût pour les belles-lettres le détournèrent de se montrer souvent au barreau. En 1744, quelque temps après que Warburton eut donné son édition de Shakespeare, Edwards, qui avait fait une étude particulière de ce créateur du théâtre anglais, publia quelques critiques sur cette édition, et il y ajouta, en 1747, un *Supplément à l'édition de Shakespeare de M. Warburton*. Cet ouvrage, réimprimé en 1748 sous le titre de *Règles de critique*, fait également l'éloge de l'esprit, de la sagacité et de l'érudition de son auteur, et a joui d'une grande célébrité. Il avait pris pour texte un mot dit en passant par Warburton, d'un projet de *Règles de critique*, projet qu'il avait ensuite abandonné, le croyant rendu inutile par ses notes sur Shakespeare. Edwards feint de vouloir exécuter le projet de Warburton, et établit un certain nombre de règles de critique, justifiées par des exemples tirés des notes mêmes de Warburton, et qui les présentent sous le jour le plus ridicule. Il a exécuté de même un projet d'*Essai de glossaire*, aussi conçu et abandonné par Warburton. Le grave commentateur de Shakespeare, qui n'était pas homme à endurer en silence des critiques beaucoup trop plaisantes pour ne le pas choquer, prit occasion d'une nouvelle édition qu'il donna de la *Dunciade* de Pope, pour y traiter Edwards, dans une des notes dont il accompagna cette édition, avec toute la rudesse d'invective qui lui était habituelle. Edwards, qui aurait dû s'attendre à cette représaille, eut le tort de s'y montrer extrêmement sensible, prit pour un sarcasme sur sa naissance (*descent*), ce qui n'était qu'une métaphore obscure et grossière, et s'en plaignit amèrement. Alors, satisfait probablement de l'effet de sa vengeance, Warburton se tut. Edwards jouissait de quelque fortune ; il était aussi estimé pour son caractère que pour ses talents, et fut lié avec plusieurs des hommes les plus distingués de son temps, entre autres avec Akenside et Richardson. Ce fut pendant une visite qu'il était allé rendre à ce dernier à Parson's Green, qu'il mourut, en 1757, âgé de cinquante-huit ans. On a de lui, outre les ouvrages déjà mentionnés : I. environ cinquante *Sonnets*, écrits avec correction, mais sans verve et sans chaleur ; quelques-uns ont été insérés dans les recueils de Dodsley, de Pearch et de Nichols. II. *Le Procès de la lettre Y*, badinage d'esprit où sont discutés les principes de l'orthographe anglaise, et qui se trouve, ainsi que les sonnets précédents, dans la 7e. édition des *Règles de critique*, publiée en 1765. III. Un *Traité* sur la prédestination. X—s.

EDWARDS (Jonathan), théologien anglo-américain, né en 1703, à Windsor, dans le Connecticut, étudia au collège Yale, où il obtint, en 1724, une place d'instituteur (tutor). Il avait été admis, deux ans auparavant, à exercer le ministère ecclésiastique, et avait commencé à prêcher parmi les presbytériens de New-Yorck. Le docteur Stoddard, son grand-père maternel, ministre d'une congrégation à Northampton, l'engagea, en 1726, à venir partager ses travaux. Edwards, entré peu après en fonction, fut généralement aimé, et vécut fort tranquille jusqu'en 1744, que le refus qu'il fit de recevoir à la communion les personnes qui ne donneraient pas des preuves satisfaisantes de leur conversion, et le droit qu'il prétendit s'arroger de soumettre à des censures ecclésiastiques les jeunes gens adonnés à des lectures et à des conversations obscènes, lui suscitèrent l'animosité publique, et offensèrent nombre de familles considérables dans la ville. Il essaya de justifier sa conduite, mais ce fut en vain. Il fut destitué en 1750, dans une réunion des membres de sa congrégation, où vingt seulement votèrent en sa faveur, et deux cents contre lui. Chargé d'une famille nombreuse, il se trouva alors dans une situation assez critique, qu'il supporta avec beaucoup de courage. Il passa, en 1751, en qualité de missionnaire, à Stockbridge, dans la province de Massachussets-Bay, où il resta six ans, également estimé des Anglais et des Américains. Il fut choisi, en 1757, président du collége de New-Jersey, de Prince-Town; mais il mourut quelques mois après son arrivée en cette ville, en 1758, des suites de l'inoculation, à laquelle on l'avait engagé à se soumettre, à cause des ravages que faisait en ce moment la petite-vérole dans le pays. C'était un homme modeste, humain et bienveillant, auquel on ne peut reprocher qu'une piété un peu ardente. Calviniste rigide, il s'est montré un des plus habiles défenseurs de quelques-uns des principes de l'école de Genève. Ses écrits prouvent beaucoup d'érudition, de profondeur et de jugement. Outre un grand nombre de manuscrits, on a de lui divers ouvrages imprimés, dont voici les principaux : I. *Tableau fidèle de l'œuvre surprenante de Dieu dans la conversion de plusieurs centaines d'ames dans la province de Northampton*, Londres, 1737; et Boston, 1738, in-8°.; II. *Traité concernant les affections religieuses*, 1746; III. *Vie de David Brainerd, missionnaire en Amérique*, in-8°., 1749; IV. *Examen exact et sévère de l'idée généralement adoptée de nos jours sur cette liberté de volonté que l'on suppose être essentielle à l'être moral* (moral agency); in-8°, 1754; ouvrage regardé comme une des meilleures defenses de la nécessité philosophique. V. *Défense de la grande doctrine du péché originel*, in-8°., 1758; VI. un Recueil posthume *de Sermons sur différents sujets*, 1765, in-8°. X—s.

EDWARDS (George), naturaliste anglais, peintre et auteur d'un ouvrage célèbre d'Ornithologie, naquit en 1693, à Stratford, petit village du comté d'Essex. Ses parents, qui le destinaient au commerce, le mirent en apprentissage chez un marchand de Londres; mais la bibliothèque d'un savant médecin, qui venait de mourir dans la maison de son maître, ayant été déposée dans sa chambre à coucher, cette circonstance décida son goût pour l'étude. Son apprentissage étant terminé, il se mit à voyager pour s'instruire; parcourut la Hollande,

puis la Norvège, et trouva dans cette âpre contrée, une hospitalité qu'il eût cherchée en vain chez des peuples habitant des climats plus doux. Étant en France, vers 1720, il fut près d'aller faire un voyage forcé en Amérique, en exécution d'un édit portant l'ordre d'arrêter tous les vagabonds pour les transporter au Mississipi, qu'on voulait peupler. De retour en Angleterre, il s'attacha principalement à l'étude de l'histoire naturelle, et s'occupa, pour subsister, à exécuter d'après nature des dessins coloriés de toutes sortes d'animaux. Ces travaux lui procurèrent de l'argent et des protecteurs. Sir Hans Sloane lui fit obtenir, en 1733, la place de bibliothécaire du collége des médecins. Il publia, en 1745, in-4°., le premier volume de son *Histoire des Oiseaux*, renfermant 52 planches coloriées, avec des explications en anglais et en français; les trois autres volumes parurent en 1748, 1750 et 1751. Le dernier contient aussi 16 planches de serpents, de poissons et d'insectes. L'ouvrage entier contient 210 planches dans les quatre volumes. Edwards, avec la bonne foi de la piété et la simplicité d'un savant, l'a dédié à Dieu, en conservant dans cette dédicace toutes les formes d'une dédicace ordinaire. Ce bel ouvrage, fait à l'imitation de celui d'Eléazar Albinus, mais beaucoup plus soigné, eut un succès qui passa les espérances de l'auteur, et lui valut, en 1750, la médaille d'or de sir Godfrey Copley, que la société royale adjuge chaque année, le jour de la Saint-André, à l'auteur de la découverte ou de l'ouvrage le plus utile. Cette société lui ouvrit son sein en 1757; celle des antiquaires et plusieurs compagnies savantes de l'Europe lui conférèrent le même honneur. En 1758, 1760 et 1764, Edwards donna, en 3 volumes ornés de 151 planches, la continuation de son *Histoire des Oiseaux*, sous le titre de *Glanures d'histoire naturelle*, avec une traduction française (par J. Duplessis). L'ensemble de ces deux ouvrages contient plus de 600 sujets d'histoire naturelle: oiseaux, poissons, insectes, plantes, etc.; les espèces y sont distribuées dans chaque volume à peu près selon l'ordre observé par Willughby; les descriptions n'en sont pas très détaillées, et les traits remarquables d'histoire naturelle n'y sont pas en grand nombre; on pourrait désirer aussi, soit dans les figures, soit dans le texte, plus d'exactitude pour les petits caractères qu'offrent les becs, les pieds, et d'autres parties. Néanmoins comme les couleurs en sont vraies, et que plusieurs objets n'ont point été représentés ailleurs, cette collection est indispensable pour les naturalistes. On a aussi d'Edwards des mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques*, et des *Essais* publiés en 1770, et tirés principalement des préfaces et des introductions de ses ouvrages. Enfin on lui doit la seconde édition de l'*Histoire naturelle de la Caroline*, etc. (*V.* Catesby). Il mourut octogénaire, le 23 juill. 1773, après avoir souffert avec une résignation peu commune, pendant ses dernières années, les douleurs de la pierre et d'un chancre qui le privait de l'usage d'un de ses yeux. Il avait été l'ami de plusieurs savants célèbres, entr'autres du docteur Méad et de Linné. Ce dernier a composé ou plutôt perfectionné un index général des œuvres d'Edwards, qui a été imprimé avec les mémoires insérés par lui dans les *Transactions philosophiques*, et d'autres écrits, 1776, in-4°. Quelque temps avant sa mort, Edwards avait vendu au lord Bute la

collection de ses dessins, au nombre de 900, généralement plus remarquables par l'exactitude de l'imitation que par ce qu'on appelle les beautés de l'art. — EDWARDS (Jean), a publié *the British Erbal*, Herbier d'Angleterre, contenant cent planches coloriées représentant les plus belles plantes et les plus utiles qui croissent en plein air en Angleterre, avec leurs caractères botaniques et une courte notice sur leur culture, Londres, 1770, in-fol., avec 50 pages de texte.

C—V—R.

EDWARDS (THOMAS), théologien anglican, né à Coventry, en 1729, et élevé à l'école gratuite (free) de son pays natal et à l'université de Cambridge, montra de bonne heure beaucoup d'ardeur pour l'étude des langues savantes et de la littérature sacrée, et se fit connaître, avant l'âge de vingt-six ans, par une traduction anglaise des *Psaumes*, d'après l'original hébreu, avec des notes judicieuses où il se propose particulièrement de développer et de défendre le système hébraïque de l'évêque Hare. La corporation de Coventry le nomma, en 1758, maître de l'école de cette ville. Il fut choisi vers le même temps recteur de l'église de St.-Jean-Baptiste de Coventry, qu'il quitta, en 1779, pour le riche vicariat de Nuneaton, dans le comté de Warwick. Il y mourut, en 1785. Il fut aussi estimé pour son caractère que pour ses talents. Dans sa jeunesse, il avait fait, sans le secours d'aucun maître, de grands progrès dans la musique, et jouait fort bien de plusieurs instruments; mais il abandonna ensuite cet exercice, se faisant un scrupule de donner à ses plaisirs un temps qui pouvait être consacré à des études sérieuses et utiles, et à la défense de la religion. On a de lui, outre sa traduction des *Psaumes*: I. *Preuves que la doctrine de la grâce irrésistible n'a aucun fondement dans les livres de l'Ancien-Testament*, 1759; ouvrage écrit avec beaucoup de candeur et d'habileté critique, et qui, moins peut-être par ce qu'il établit que par ce qu'il renverse, doit être regardé comme un des plus importants qui aient été donnés sur la controverse élevée entre les arminiens et les calvinistes. II. *Prolegomena in libros veteris testamenti poeticos*, etc.; *subjicitur metricæ Lowthianæ confutatio*, etc., in-8°., 1762. Le docteur Lowth, contre qui cet ouvrage était dirigé, y répondit dans une note de la deuxième édition de ses *Prælectiones de sacrâ poesi Hebræorum*. Edwards répliqua dans une lettre: *Epistola ad Robertum Lowthium;* une nouvelle réponse fort étendue du docteur Lowth termina cette controverse, où il eut pour lui le suffrage des gens instruits. III. *Sur l'absurdité et l'injustice de la bigoterie religieuse et de la persécution; leur parfaite opposition au caractère et à la conduite du Christ et de ses apôtres, et leurs funestes conséquences.* IV. *Des qualités les plus essentielles pour l'interprétation juste et exacte du Nouveau-Testament.* Ces deux ouvrages parurent en 1766, in-8°. V. *Duæ dissertationes; in quarum priore probatur, variantes lectiones et menda, quæ in sacram scripturam irrepserunt, non labefactare ejus auctoritatem in rebus quæ ad fidem et mores pertinent: in posteriore verò, prædestinationem paulinam ad gentilium vocationem totam spectare*; in-8°., 1768. VI. *Selecta quædam Theocriti Idillia recensuit, variorum notas adjecit, suasque animadversiones, partim latinè, partim anglicè, scriptas im-*

miscuit Thom. Edwards, 1779, in-8°. Les notes de ce recueil sont fort estimées et peuvent être très utiles aux étudiants. X—s.

EDWARDS (Bryan ou Brian), écrivain anglais, naquit, en 1743, à Westbury, dans le Wiltshire. Il était l'aîné de six enfants, qui ayant perdu leur père en bas âge semblaient destinés à connaître l'indigence, si leur oncle maternel, résidant à la Jamaïque et jouissant d'une grande fortune, ne fût venu à leur secours. Brian, au sortir d'une école de Bristol, dirigée par un ministre *dissenter*, à qui on avait expressément défendu de lui apprendre ni grec ni latin, et qui avait strictement observé cette injonction, entra, par l'ordre de son oncle, dans une maison d'éducation française de la même ville, où il n'apprit guère que le français. En 1759, un autre parent qu'il avait à Londres, membre du parlement, vivant dans l'opulence et dans le grand monde, l'appela auprès de lui; mais ne trouvant pas dans son caractère indépendant la docilité qu'il exigeait, il le fit bientôt après passer à la Jamaïque. Ce fut une des plus heureuses circonstances de sa vie. Brian trouva dans son oncle toute l'affection, toute la sollicitude d'un père. Son éducation imparfaite fut recommencée. Un ecclésiastique, homme d'esprit et de savoir, fut spécialement chargé de lui enseigner les langues anciennes; mais le maître, qui avait du talent pour la poésie, s'attacha à en inspirer le goût à son élève, et cela n'est pas difficile dans la jeunesse. Les études classiques en souffrirent; Brian Edwards avouait lui-même qu'il ne comprit jamais bien les auteurs latins, ce qui ne l'empêchait pas de traduire, en vers, des odes d'Horace, que les journaux des colonies imprimèrent, ainsi que d'autres pièces de vers de sa composition. La lecture des comédies de Molière, qu'il entendait beaucoup mieux, formait sa principale récréation; mais il paraît qu'il se livra, dans la suite, à des études d'un ordre plus sévère. Son oncle lui laissa vraisemblablement une partie de sa fortune; car on le voit, en 1784, possesseur d'une plantation de sucre; et c'est à ce titre qu'il fit paraître une brochure intitulée : *Reflexions sur les dernières opérations du gouvernement, relativement au commerce des îles des Indes occidentales avec les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale*, 1784, in-8°. Il y réclamait contre un projet tendant à borner aux bâtiments anglais les relations des deux pays. Ce pamphlet fut remarqué comme l'ouvrage d'un bon esprit et d'un bon écrivain. Nommé membre de l'assemblée de l'île de la Jamaique, il prononça, le 25 novembre 1789, un discours éloquent, où il s'élevait contre les propositions de M. Wilberforce sur la traite des nègres. Ce discours a été imprimé, en 1790, in-8°. Edwards était à Spanish-Town au mois de septembre 1791, lorsqu'il y apprit la nouvelle de la révolte des noirs à St.-Domingue; la *curiosité* le porta à s'y rendre : il n'arriva, au Cap Français, que pour voir les environs de cette ville semés de débris; nous ignorons à quelle époque il revint en Angleterre, mais il y devint membre du parlement, et y plaida avec force la cause des colons. Il publia, en 1793, l'*Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*, en 2 vol. in-4°., dédiée au roi d'Angleterre. Cet ouvrage eut un débit rapide, et l'auteur en donna une seconde édition l'année suivante. Il s'y montre successivement et avec avantage, na-

turaliste, politique, commerçant, partout humain et philosophe, quoique patriote un peu ardent. Il avait bien observé et il présente bien ses observations. Son style est élégant, pittoresque et animé. Il y a introduit quelques morceaux de poésie, particulièrement un *Hymne à la Vénus noire*, composé par un ami d'Edwards; cet hymne est accompagné, dans la 3e. édition, d'une gravure représentant le *Voyage de la Vénus noire d'Angola aux Indes occidentales*. On trouve dans le 3e. livre l'histoire de cet odieux commerce des hommes dont les Portugais donnèrent le funeste exemple en 1442; mais l'auteur, en déplorant le sort des esclaves, s'attache aussi à justifier les colons des accusations de cruauté atroce qui ont été si souvent répétées contre eux. S'il blâme l'émancipation soudaine et illimitée, il paraît avoir été inspiré en cette occasion par sa philantropie autant que par ses lumières et son expérience. En général ce sujet est traité dans son ouvrage avec plus d'impartialité qu'on n'en devait naturellement attendre d'un homme très intéressé à la continuation de cet odieux trafic. Il parvint, malgré une opposition puissante, à faire adopter une loi qui réprimait la cruauté exercée envers les esclaves de la Jamaïque, et qui leur assurait des jugements plus équitables. La société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres, mais on ne nous apprend pas en quelle année. Brian Edwards fit paraître, en 1796, un volume in-8°., intitulé: *Conduite du gouvernement et de l'assemblée de la Jamaïque, à l'égard des nègres marons; précédé d'un tableau contenant des observations sur le caractère, les mœurs et la manière de vivre des marons, et des détails sur l'origine, les progrès et le terme de la guerre entre eux et les habitants blancs*; il donna la même année une *Description historique de la colonie française de l'île de St.-Domingue*, comprenant le *Récit des calamités qui ont désolé ce pays depuis l'année* 1789; *avec des réflexions sur leurs causes et sur leurs conséquences probables; et le détail des opérations militaires de l'armée anglaise dans cette île jusqu'à la fin de* 1794, in-4°., avec une carte de l'île. Cet ouvrage a été traduit en français (Paris, Blanchard, 1813, in-8°.) Edwards prédisait, dès-lors, le sort de la colonie; il retrace des atrocités dont il pouvait dire avec trop de vérité, *Quœque ipse miserrima vidi*; quelques-unes des scènes de carnage qu'il décrit s'étaient passées sous ses propres fenêtres pendant son séjour au Cap Français. Cette Description de St.-Domingue a été réimprimée à la suite de la 3e. édition corrigée et augmentée de l'*Histoire civile et commerciale des colonies anglaises*, édition qui parut, après la mort de l'auteur, en 1801, en 3 vol. in-8°. On trouve aussi dans cette édition un *Voyage fait dans les diverses îles des Barbades, St.-Vincent, Antigoa, Tabago et la Grenade, dans les années* 1791, *et* 1792 *par sir William Young, etc.*, et les trois premiers chapitres d'une *Histoire de la guerre dans les Indes occidentales, depuis son origine en février* 1793. La mort qui le surprit, le 16 juillet 1800, l'empêcha de donner la suite de ce dernier ouvrage qui présente un intérêt puissant; mais ce n'est pas là qu'il faut aller prendre une idée avantageuse de la nation française; on voudrait, en le lisant, pouvoir douter de la véracité de l'historien, et croire qu'il nous a calom-

niés. Peu de temps avant de mourir, il écrivit pour être imprimées à la tête de l'édition posthume de ses ouvrages quelques pages sur les détails de sa vie, mais qui laissent beaucoup à désirer, et auxquelles malheureusement son éditeur n'a rien osé ajouter, par un motif de respect pour sa mémoire. La 3e. édition de l'Histoire des colonies anglaises est ornée du portrait de Brian Edwards et de 22 cartes géographiques ou autres planches gravées. Quelques mots de l'éditeur nous font supposer qu'il eut part à la compilation des Voyages de Mungo Park. . X—s.

EDWIGE. *Voy.* HEDWIGE (Ste.).

EDWIN, roi de Northumberland, est digne d'être distingué de ces princes barbares et obscurs qui régnèrent sur les états de l'heptarchie. Il était fils d'Aella, roi de Deirie. Encore enfant quand il perdit son père, il fut chassé de son royaume, par Adelfrid, roi de Bernicie, époux d'Acca, sa sœur. Quoique fugitif, Edwin causait de vives inquiétudes à l'usurpateur. Il trouva enfin un asyle à la cour de Redwald, roi des Estangles, où sa valeur, son affabilité, sa douceur, le firent généralement chérir. Cependant Redwald, en butte aux sollicitations continuelles des émissaires d'Adelfrid, qui lui demandaient de faire périr Edwin, ou de le leur livrer, le menaçant de la guerre en cas de refus, commença à balancer entre les droits de l'honneur et les conseils de la politique. Il retint même le dernier ambassadeur d'Adelfrid, pour avoir le temps de se décider. Edwin, quoiqu'informé de l'irrésolution de Redwald, n'en persista pas moins à rester en Estanglie. Cette noble confiance mit la reine dans ses intérêts; elle peignit des couleurs les plus vives à son époux l'infamie dont il se couvrirait, s'il livrait à une mort certaine un prince infortuné qui était venu se réfugier entre ses bras. Redwald se détermina à prévenir les desseins hostiles d'Adelfrid, il l'attaqua. Adelfrid périt en combattant, et Edwin monta sur le trône de Northumberland. Il fut le plus grand prince de l'heptarchie de son temps. Il eut un ascendant marqué sur les autres royaumes, et veilla tellement à ce que la justice fût administrée exactement dans ses états, que, selon l'expression des historiens, il passa en proverbe qu'une femme ou un enfant pouvait porter à toute heure une bourse d'or dans la main, sans craindre de la perdre par la ruse ou par la violence. Il était tellement chéri de ses sujets, que le roi de Wessex, son ennemi, ayant envoyé un assassin pour attenter à ses jours, Lillus, officier de l'armée d'Edwin, se plaça entre son maître et le perfide qu'il vit lever le poignard, et reçut le coup mortel. La modération d'Edwin fut remarquable dans ces temps de barbarie. Il refusa la couronne que vinrent lui offrir les Estangles après s'être défaits de Redwald leur roi, et les engagea à la donner au fils de ce prince. Edwin, après son avènement au trône, avait épousé Ethelburge, fille d'Ethelbert, roi de Kent. Cette princesse, fille de la pieuse Berthe (*Voy.* ETHELBERT), suivit l'exemple de sa mère, et opéra la conversion de son époux et de son peuple à la religion chrétienne. Après un règne de dix-sept ans, Edwin périt avec son fils Otfrid, en 653, dans une bataille contre le roi de Mercie, et le roi des Bretons. E—s.

EDWIN (JEAN), comédien anglais, célèbre par la singularité de son caractère, naquit à Londres en 1698. Il s'attacha à l'étude de la mu-

sique, et son éducation fut d'ailleurs très négligée. Son inclination pour le théâtre se manifesta dès l'enfance. Un petit emploi qu'il obtint dans le bureau des pensions de l'Echiquier, et qui ne l'occupait que deux heures chaque jour, servit son goût favori en lui laissant le loisir de s'y livrer. En 1765, le comédien Lée Lewes lui fit contracter un engagement pour le théâtre de Manchester, où il remplit avec succès, à l'âge de seize ans, des rôles de vieillards. Ce n'est pas la moins remarquable de ses singularités qu'il représenta les vieillards dans sa jeunesse, et les jeunes gens dans un âge plus avancé. Sa réputation l'appela bientôt sur le théâtre de Dublin; mais il n'eut pas lieu de s'en féliciter, du moins sous le rapport des avantages pécuniaires. Il fut souvent obligé de recourir à la ruse pour obtenir le paiement de son traitement. On raconte que, lorsqu'il devait remplir quelque rôle important, il se rendait dans la maison d'un sergent, qui était probablement d'accord avec lui, et qu'il écrivait de là au directeur comme s'il eût été détenu pour dettes; il réussit ainsi plusieurs fois à arracher quelques guinées de son directeur. Etant revenu en Angleterre, il parut avec distinction sur le théâtre de Bath et sur ceux de Hay-Market et de Covent Garden à Londres. Il se distinguait surtout dans les rôles de voleurs, de paysans, de constables, et dans des rôles originaux des farces de M. O' Keefe, qui semblaient faits exprès pour lui. Sa manière, qu'il avait imitée d'un acteur nommé Ned Shuter, se rapprochait du genre bouffon. Il était regardé comme le meilleur chanteur d'opéra buffa qui existât de son temps dans son pays. Mais son extérieur commun lui interdisait les rôles qui demandaient de la noblesse dans le maintien; en 1780, s'étant hasardé à jouer à Dublin celui de lord Trinket dans la *Femme jalouse*, le chef-d'œuvre de Colman, qui était présent, lorsqu'il vint à prononcer ces mots: « Sur mon honneur je fais » ici une figure bien ridicule », quelques plaisants crièrent tout haut: « ah! c'est bien vrai. » Le lendemain d'une représentation à laquelle son nom seul, mis sur l'affiche, attira une affluence de spectateurs extraordinaire, il partit pour Paris avec son ami Lee Lewes. Edwin revint à Londres quelques jours après. Ayant abandonné, pour se marier le 13 juin 1790, une femme avec laquelle il vivait depuis vingt ans dans la plus grande intimité, le public, lorsqu'il reparut sur la scène, lui fit connaître, par des sifflets, son mécontentement de cette conduite. Il est possible, quoiqu'on ne l'ait pas dit, que le sentiment de cet acte de sévérité, dans un homme assez susceptible, ait contribué à accélérer sa mort, arrivée le 31 octobre de la même année. Edwin portait dans la société une disposition taciturne, un extérieur peu prévenant, et était en général d'un commerce peu agréable. Il avait une extrême vanité, que les applaudissements du public avaient encore exaltée, et se croyait nécessaire au bonheur de la nation. Mais il était désintéressé, généreux, sensible, et les bizarreries de sa conduite avaient quelque chose de piquant qui les faisait excuser. Un de ses amis (John Williams) a publié, sous le nom d'Antoine Pasquin, un ouvrage intitulé *Excentricities, etc. Singularités de Jean Edwin, recueillies parmi ses manuscrits, et enrichies de plusieurs centaines d'anecdotes originales*; c'est l'ouvrage d'un homme d'esprit et de savoir, mais il est écrit, en quelques endroits, d'un style

peut-être trop emphatique, et on est un peu choqué d'y voir les noms des plus grands hommes de la Grèce et de Rome rappelés à l'occasion d'un comédien. Cet ouvrage a été imprimé pour la deuxième fois à Londres, 1791, 2 vol. in-8°. — Une sœur d'Edwin, Mistriss Williams, était, il y a environ vingt-quatre ans, fort en vogue à Londres pour ses prétendues connaissances dans la divination, qui attiraient chez elle des dames de la plus haute distinction. X—s.

EDWY, onzième roi d'Angleterre, de la dynastie saxone, et fils d'Edmond Ier., succéda à son oncle Elred en 955. Ses heureuses qualités donnaient les plus grandes espérances; il eût été adoré de son peuple, si dès les commencements de son règne, il ne se fût pas trouvé engagé dans une malheureuse affaire contre les moines, dont ses vertus ne purent fléchir l'animosité. Il conçut une vive passion pour Elgiva, princesse du sang royal, et l'épousa, malgré les représentations de ses ministres et son dégré de parenté, qui, d'après les canons de l'Église, était un empêchement au mariage. Le ressentiment profond des obstacles que les prélats avaient de leur côté mis à cette union, fit qu'il s'opposa de tout son pouvoir à la faveur que son prédécesseur avait accordée aux moines. Cette conduite lui fut fatale. Le jour de son couronnement, il venait de se retirer dans l'appartement où la reine était avec sa mère, lorsque S. Dunstan, suivi d'Odon, archevêque de Cantorbéry, força la porte, et accablant les deux époux des reproches les plus amers, repoussa le roi dans la salle du banquet. Edwy, à l'instigation d'Elgiva, chercha l'occasion de se venger d'une aussi grave insulte. Il ordonna à S. Dunstan de rendre compte de l'administration des finances qu'il avait gérées sous le règne d'Edred. Le ministre refusa, affirmant que les dépenses avaient été ordonnées par le feu roi. Edwy l'accusa de malversation, et le bannit du royaume. Les partisans de S. Dunstan déclamèrent contre l'impiété du roi et de la reine, et après que les esprits eurent ainsi été aigris, Odon envoya une troupe de soldats dans le palais du roi, d'où la reine fut arrachée. On lui brûla le visage avec un fer rouge, pour détruire sa beauté fatale au repos de l'état, et on la traîna en Irlande, où elle devait finir ses jours dans l'exil. A peine guérie de ses blessures, elle revenait en Angleterre, lorsqu'un parti aposté par Odon l'enleva. On poussa la barbarie jusqu'à lui couper les jarrets; elle expira peu de jours après, à Glocester, dans des douleurs affreuses. Les Anglais, au lieu d'être indignés d'une inhumanité aussi révoltante, reprochèrent à leur monarque sa désobéissance aux lois ecclésiastiques, et se soulevèrent contre lui. Edgar, le plus jeune de ses frères, fut placé sur le trône et mis en possession des provinces du nord. Edwy, accablé par tant de revers, mourut de chagrin, après un règne de quatre ans. On peut croire que le caractère d'Edwy a été noirci par les moines, seuls auteurs que l'on ait à consulter sur son règne. Ils le peignent comme un homme entaché de tous les vices. Les grâces de sa personne lui firent donner le nom de Beau. E—s.

EDZARDI (Esdras), habile hébraïsant, naquit à Hambourg le 28 juin 1629, d'un ministre protestant. Il commença ses études dans cette ville, les continua à Leipzig et les acheva à Wittemberg. Edzardi voyagea beaucoup, dans le dessein de per-

fectionner ses connaissances. Il vint à Bâle en 1650, où il profita des leçons de Buxtorf. Après avoir parcouru la Suisse, il habita successivement Strasbourg, Giessen, Rostock, Gripswald, etc. A Rostock, il soutint des thèses publiques et prit le degré de licencié en théologie. Après avoir long-temps voyagé, il rentra dans sa patrie, et s'y livra à l'enseignement de l'hébreu et des autres langues orientales. En peu de temps il acquit une grande réputation, et vit se réunir autour de lui des auditeurs de toutes les parties de l'Allemagne. En vain lui offrit-on les emplois les plus honorables et les plus avantageux; rien ne put l'arracher à son genre de vie. Edzardi avait un but auquel toute autre considération cédait : il voulait conserver sa liberté pour travailler à convertir les juifs et à appeler les chrétiens à sa religion; il était protestant. Il convertit, dit-on, un grand nombre des premiers, mais ne put séduire les seconds. Ce savant mourut à Bâle le 1er. janvier 1708. Nous ne connaissons de ses ouvrages imprimés que des thèses intitulées : *De præcipuis doctrinæ christianæ capitibus adversùs judæos et photianianos.* On conserve dans la bibliothèque de l'université de Bâle plusieurs de ses lettres manuscrites, adressées à Buxtorf.

J—N.

EDZARDI (Sébastien), fils du précédent, naquit en 1673 à Hambourg, voyagea à dix-huit ans en Hollande et en Angleterre; de-là il alla à Wittenberg, où il fut nommé *Magister* en 1695, adjoint à la faculté de philosophie en 1696, et enfin professeur de logique et de métaphysique au gymnase de Hambourg en 1699. Après la mort de son père (1708), il entreprit aussi de convertir à la religion luthérienne les juifs qui abondaient à Hambourg. Mais comme il n'y mit pas le même zèle, il n'eut pas les mêmes succès. Il ne possédait pas les langues orientales aussi bien que son père, mais il avait des connaissances beaucoup plus étendues. Il faisait son bonheur des discussions polémiques; du reste il y apportait des sentiments d'aigreur et de colère qui le rendirent grossier et caustique. On a de lui plusieurs écrits de ce genre, en allemand et en latin, contre Leclerc, Breithaupt, Weissmann, et surtout contre les calvinistes. On en peut trouver le catalogue dans le *Dictionnaire des Savants* de Thiessen à Hambourg, tom. I, pag. 148. Cinq de ses productions ont été brûlées à Berlin en 1705 par la main du bourreau. Il mourut à Hambourg le 10 juin 1736, âgé de soixante trois ans.

S—L.

EDZARDI (Jean-Esdras), frère aîné du précédent, naquit à Hambourg; après y avoir fait ses études, il visita les plus célèbres universités d'Allemagne et de Suisse, professa à Rostock, et fut fait ensuite ministre de l'église de la Ste.-Trinité, à Londres. Il y mourut en 1713, et laissa un bel ouvrage sur l'histoire ecclésiastique d'Angleterre. — Edzardi (Georges-Eléazar), deuxième frère du précédent, né à Hambourg le 22 janvier 1661, obtint, en 1685, la chaire de grec et d'histoire, dans sa patrie, et la remplit avec honneur pendant trente-deux ans, jusqu'à ce qu'on le nomma, en 1717, professeur des langues orientales; il mourut le 23 juillet 1727. C'était un illustre philologue qui, entre différents programmes, a publié en latin, avec des notes, plusieurs traités thalmudiques.

C. T—Y.

EECKHOUT (Gerbrant van den), peintre, naquit à Amsterdam le 19 août 1621 d'un orfèvre. Il fut

placé dans l'école de Rembrandt, saisit bien sa manière, et fit, en grand comme en petit, un nombre considérable de portraits, remarquables par la vigueur du coloris. On assure que celui du père du jeune artiste, étonna Rembrandt lui-même. Quelque lucratif que fût ce genre pour van den Eeckhout, il préférait celui de l'histoire, qu'il peignit avec succès, puisque, selon Descamps, ses compositions sont riches et remplies de jugement, et qu'il avait le talent très rare de marquer les différents caractères sur les physionomies. Le même biographe cite comme deux de ses plus beaux tableaux d'histoire : *J. C. au milieu des Docteurs*, et *l'Enfant Jésus dans les bras du vieillard Siméon.* Il les avait vus en Hollande. L'électeur Palatin et plusieurs amateurs hollandais possédèrent aussi des productions de Gerbrant van den Eeckhout. La fidélité qu'apportait ce peintre à imiter la manière de Rembrandt, ne lui permit pas d'éviter les défauts de ce célèbre artiste. Comme lui, il manquait de correction dans le dessin et d'exactitude dans le costume de ses personnages historiques. Il modifia sa manière en faisant ses fonds plus clairs que ceux des tableaux de son maître. Gerbrant van den Eeckhout mourut célibataire le 22 juillet 1674, à cinquante trois ans. Ses ouvrages sont peu connus en France. D—T.

EECKHOUT (Antoine van den), peintre, naquit à Bruges, vers le milieu du 17e. siècle. Il fit avec Louis de Deyster, son ami et depuis son beau-frère, le voyage d'Italie; et peignit de concert avec lui des tableaux dont Deyster faisait les figures et Eeckhout les fruits et les fleurs. Lorsqu'il acheta, deux ans après son retour dans sa patrie, la charge de conseiller orateur à la prévôté ecclésiastique, il n'en fut pas moins assidu à peindre, et on recherchait ses tableaux tout nombreux qu'ils étaient. Les agréments dont il jouissait dans sa patrie ne purent l'y retenir; il voulut revoir l'Italie, et, avant d'y arriver, il périt par une mort funeste. S'étant embarqué, il vint par hasard à Lisbonne, où ses ouvrages ne furent pas moins estimés qu'ailleurs. Sa figure, son éducation, son esprit, contribuèrent encore à ses succès. Ils furent tels, qu'après un séjour de deux ans dans cette ville, il y épousa une fille de qualité, fort riche; mais un jour qu'il se promenait dans son carosse, il reçut un coup de feu dont il mourut aussitôt. Sa famille ne put parvenir à connaître les auteurs de ce lâche attentat, dont on soupçonna des rivaux jaloux de son bonheur. Van den Eeckhout, mort ainsi malheureusement en 1695, devait avoir alors quarante et quelques années. Les tableaux de cet artiste étaient dans le goût de ceux des peintres de fleurs d'Italie, et il se servait habituellement des nombreuses études qu'il avait faites dans ce pays. D—T.

EFFEN (Juste Van), né à Utrecht, le 21 avril 1684, était fils d'un officier réformé, qui n'avait d'autre fortune qu'une modique pension. Il perdit son père au moment où il venait de terminer ses études, et ce malheur le laissa l'unique soutien de sa mère et d'une sœur plus jeune que lui. Quelques personnes, qui prenaient intérêt à Van Effen, le firent agréer au baron de Welderen, pour gouverneur de son fils. Cette place le mettait à l'abri du besoin; mais il ne pouvait soulager sa famille, comme il l'aurait désiré, et c'est à quoi il résolut de faire tourner son goût pour la littérature. Le premier ouvrage qu'il publia fut le *Misanthrope*, espèce de

feuille périodique dont le *Spectateur* d'Addison lui avait fourni le modèle et qui eut un succès remarquable. Il travailla ensuite avec quelques-uns de ses amis, au *Journal littéraire de la Haye*, l'un des écrits de ce genre où l'on trouve le plus d'érudition, de saine critique et surtout d'impartialité. Il accompagna en Suède, en 1719, le prince de Hesse Philippsthal qui avait promis de prendre soin de sa fortune; abandonné par son protecteur, il revint à la Haye, plus pauvre que quand il en était parti, et recommença à travailler aux journaux. Une querelle littéraire que lui suscita Camusat, lui causa un vif chagrin, et pour la faire cesser, il se retira à Leyde, avec un jeune homme dont il surveillait l'éducation. Il se livra dans cette ville à de nouvelles entreprises littéraires, qui lui procurèrent quelqu'argent, mais accrurent peu sa réputation. Le comte de Welderen, envoyé par les états-généraux en Angleterre, prit Van Effen pour secrétaire, et à son retour de cette importante mission, lui procura la place d'inspecteur des magasins de Bois-le-Duc; il la remplit pendant huit ans et mourut en cette ville le 18 septembre 1735. On ne trouve dans aucun dictionnaire la liste complette des ouvrages de Van Effen, presque tous anonymes; c'est ce qui nous a déterminés à donner quelque étendue à celle-ci. I. *Le Misanthrope*, la Haye, 1711 et 1712, 2 vol. in-8°.; il en parut une seconde édition, en 1726, augmentée de la *Relation du voyage de l'auteur en Suède*. II. *Journal littéraire*, la Haye, 1715 et années suivantes (*Voy.* Barre de Beaumarchais); Van Effen y travailla jusqu'en 1718, et plusieurs volumes sont entièrement de sa rédaction. III. *La Bagatelle ou Discours ironiques où l'on prête des sophismes ingénieux au vice et à l'extravagance, pour en mieux faire sentir le ridicule*, Amsterdam, 1718—1719, 3 vol. in-8°.; Lausanne, 1743, 2 v. in-12. Cet ouvrage n'eut pas le même succès que les précédents. IV. *Le nouveau Spectateur français*; il n'en a paru que vingt-huit numéros, dont quatre sont employés à l'examen des ouvrages de Houdard de la Motte, qui le remercia de son impartialité. V. *Le Spectateur hollandais*, Amsterdam, 1731—1735, 12 vol. in-8°., en hollandais, et par cette raison peu connu en France. VI. *Parallèle d'Homère et de Chapelain*. Ce petit ouvrage, dans lequel Chapelain est mis fort au-dessus d'Homère, a été inséré dans les différentes éditions du *Chef-d'œuvre d'un inconnu* (*Voy.* Saint-Hyacinthe). On l'a aussi imprimé séparément, la Haye, 1714, in-8°. Les lettres initiales qu'on voit sur le frontispice l'avaient fait attribuer à Crousaz, professeur à l'académie de Lausanne. VII. *Les Aventures de Robinson Crusoë*, trad. de l'anglais de Dan. de Foë, Amsterdam, 1720 et 1721, 3 vol. in-12 (*Voy.* Foe). Cette traduction eut un grand succès; Saint-Hyacinte passe pour y avoir eu part. VIII. *Le Conte du Tonneau*, trad. de l'Anglais de Swift, la Haye, 1721, 3 vol. in-12. IX. *Pensées libres sur la religion, l'église et le bonheur de la nation*, trad. de l'anglais de Mandeville, la Haye, 1722, 2 vol. in-12, réimprimées plusieurs fois. (*Voy.* Mandeville.) X. *Le Mentor moderne*, traduit de l'anglais d'Addison, Amsterdam, 1723, 3 v. in-12. L'original contient cent soixante-quinze discours; Van Effen n'en a traduit que cent-quarante-six. Les vingt-neuf autres, qui sont de Steele, traitent d'objets politiques que le tra-

ducteur jugea sans intérêt. XI. *Histoire métallique des dix-sept provinces des Pays-Bas*, trad. du hollandais de Van Loon, la Haye, 1732, 5 vol. in-fol. Les deux premiers volumes sont les seuls qu'ait traduits Van Effen; les trois autres l'ont été par l'abbé Prévost. On attribue encore à cet infatigable écrivain *les Petits Maîtres*, comédie en cinq actes et en prose, Amsterdam, 1719, in-8°. *Essai sur la manière de traiter la controverse*, Utrecht, 1730, in-8°. Enfin il a eu part au *Journal historique, politique et galant*, commencé en 1719, et dont il n'a paru que quatre numéros; et on trouve plusieurs morceaux de lui dans la *Bibliothèque française* (de du Sauzet), et dans le *Je ne sais quoi* de Cartier de Saint-Philippe. W—s.

EFFIAT (Antoine - Coiffier, marquis d'), maréchal de France, etc., naquit en 1581. Il était petit-fils de Gilbert II, chevalier de l'ordre du roi, décoré de cet ordre sur le champ de bataille de Cérisolles, en 1544, puis tué à la bataille de Moncontour, et fils de Gilbert III, lieutenant pour le roi dans la Basse-Auvergne, tué en 1589 à la bataille d'Issoire. Antoine Coiffier resté ainsi orphelin dès son bas âge, fut tendrement chéri par son grand oncle maternel, Martin *Rusé* de Beaulieu, alors secrétaire d'état, qui lui donna une grande partie de ses biens, sous la condition de prendre le nom et les armes des *Rusé*. Il obtint, après la mort de cet oncle, la place de général-réformateur des mines et minières de France, et s'étant bientôt fait remarquer par le cardinal de Richelieu, il fut successivement employé à la guerre, dans l'administration, dans les ambassades, et partout il confirma l'opinion qu'il avait fait concevoir de sa capacité. En 1616 il fut fait premier écuyer de la grande écurie; en 1617 capitaine des chevau-légers de la garde du roi. Il se distingua alors en plusieurs occasions, notamment au siége de la Rochelle, où il servait comme maréchal de camp, et fut fait en 1620 chevalier des ordres. En 1624 il se rendit à Londres en qualité d'ambassadeur extraordinaire, pour négocier le mariage de Henriette de France, avec Charles-Ier. Peu de temps après son retour il fut nommé surintendant des finances, et c'est en cette qualité qu'il présenta, en 1626, à l'assemblée des notables, l'état des finances du royaume (1). En 1629 il exerça par commission l'emploi de grand maître de l'artillerie, et n'ayant pas été, à la fin de la campagne, fait maréchal de France, comme il s'y attendait, il quitta la cour et se retira dans ses terres; mais bientôt rappelé par le roi, il fut envoyé en 1630, comme lieutenant général, pour commander en Piémont, où il se distingua aux combats de Veillane, de Carignan et à la prise de Saluces. Le 1er. janvier 1631 il fut nommé maréchal de France et l'année suivante le roi lui confia le commandement de l'armée d'Alsace; mais attaqué d'une fièvre inflammatoire au moment où il marchait sur l'électorat de Trèves, il succomba le 27 juillet 1632, à l'âge de cinquante-un ans, dans le village de Luzellstein, en Lorraine. Etant mort au moment où un grand commandement allait lui fournir l'occasion de déployer ses talents militaires, on ne sait pas jusqu'où il aurait porté sa réputation dans cette carrière; mais il laissa celle d'homme habile dans tous les emplois qu'il exerça, et celle d'homme libéral et bienfaisant

(1) Rien ne prouve mieux la sagesse de l'administration du marquis d'Effiat, que le taux de l'intérêt, qu'il avait trouvé au denier 10, et qu'il réduisit au denier 18 Le grand Colbert ne put le porter qu'au denier 20.

dans la province qu'il habitait. Il rebâtit presque en entier le bourg d'Effiat (en Auvergne), y fonda une église, un hôpital, puis un collége, qu'il confia aux pères de l'oratoire, pour y élever à ses frais douze gentilhommes nés dans les provinces d'Auvergne, de Bourbonnais et d'Anjou, dont il était gouverneur; ce collége, devenu célèbre, n'a cessé d'exister qu'à la révolution. Le maréchal d'Effiat laissa quatre enfants, qui ont tous plus ou moins figuré dans l'histoire; 1°. Martin Coiffier, dont le fils Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, chevalier des ordres, premier écuyer de Monsieur, a été impliqué par quelques historiens dans l'affaire de la mort singulière de Madame, duchesse d'Orléans. 2°. Henri Coiffier, marquis de Cinq-Mars, grand écuyer de France à dix-neuf ans, et décapité à vingt-deux ans. (*Voy.* Cinq-Mars). 3°. Charles Coiffier, abbé d'Effiat, connu par ses liaisons avec Ninon de l'Enclos. 4°. Marie Coiffier, mariée d'abord à Gaspard d'Alègre, dont elle fut séparée d'une manière assez étrange, pour épouser le maréchal de la Meilleraye. Il nous reste du marquis d'Effiat divers écrits, pour l'histoire tant militaire, que financière et politique du règne de Louis XIII. I. *l'Etat des affaires des finances, présenté en l'assemblée des notables*, par le marquis d'Effiat, surintendant d'icelles, 1626, t. XII du *Mercure français*. II. *Discours de son ambassade en Angleterre*, etc., ib.; III. *Lettres du marquis d'Effiat sur les finances*, dans les factums du sieur Saguez, in-4°.; IV. *Les heureux progrès des armées de Louis XIII en Piémont, depuis juillet* 1630; dans le *Recueil de diverses révolutions*, Bourg-en-Bresse, 1632; V. *Mémoires concernant les dernières guerres d'Italie, depuis* 1625 *jusqu'en* 1632, Paris, 1662, 1 vol. in-12, 1669, 1682, 2 vol. in-12; VI. Plusieurs mémoires manuscrits et recueils de lettres conservés dans diverses bibliothèques. Z.

EGASSE DU BOULAY. *Voyez* Boulay.

EGBERT, roi de Westsex, qui finit par réunir en sa personne tous les états de l'Heptarchie, eut pour père Alchmond, descendant en ligne directe de Cerdic, fondateur de ce royaume. Le trône était occupé, depuis 784, par l'usurpateur Brithric, qui n'appartenait que de loin à la maison royale. Ce roi conçut une vive jalousie contre Egbert, que ses qualités brillantes rendaient l'idole du peuple. Egbert, sentant le danger de sa position, se retira secrètement en France. Il y fut favorablement accueilli par Charlemagne. Son séjour à la cour de ce monarque devint la source de sa gloire et de sa prospérité. « Familiarisé avec les mœurs françaises, dit » Hume, il porta dans son pays les » vrais trésors de cette nation, la plus » célèbre, selon Guillaume de Malmesbury, de toutes les nations occidentales, par sa valeur et son urbanité, et il apprit à polir la rudesse » et la barbarie du génie saxon. » Un accident fit périr Brithric en 799. Egbert fut aussitôt appelé pour monter sur le trône de ses ancêtres. Il tourna ses armes contre les Bretons de Cornouaille et du pays de Galles, et les défit dans plusieurs batailles, mais il fut interrompu dans sa conquête par l'invasion de Bernulf, roi de Mercie. Les Merciens étaient sur le point d'établir leur autorité souveraine sur toute l'Heptarchie. Il ne restait d'état libre que celui de Wessex, bien inférieur en étendue à la Mercie. Egbert marcha contre les Merciens, et remporta sur eux une victoire si complète à Ellen-

dum en Wiltshire, qu'il porta un coup mortel à leur puissance. Il entra en personne dans leur pays, du côté d'Oxford, envoya dans le royaume de Kent une armée sous les ordres de son fils aîné Ethelwolf, qui en expulsa le roi tributaire. Le royaume d'Essex fut conquis avec la même facilité. Les Estangles, indignés du joug Mercien, se mirent sous la protection d'Egbert. Le roi de Mercie, qui marcha contre eux, fut défait et tué; son successeur eut le même sort. Egbert pénétra sans peine dans le cœur du royaume de Mercie et le subjugua. Persuadé que des moyens de douceur soumettraient plus sûrement les Merciens, il consentit qu'un de leurs compatriotes gardât le titre de roi, dont il conserva réellement l'autorité. L'anarchie du Northumberland lui facilita la conquête de ce royaume. Il accorda aussi à ce pays un roi tributaire. Ce fut ainsi que les exploits heureux et la politique prudente d'Egbert parvinrent, en 827, à réunir tous les états de l'Heptarchie en un seul royaume, qui avait à-peu-près la même étendue que ce que l'on appelle aujourd'hui l'Angleterre, proprement dite. Cinq ans après ce grand événement, les Danois, qui, depuis 873, avaient fait plusieurs descentes en Angleterre, essayèrent d'autres expéditions du même genre. La première fois ils se rembarquèrent impunément avec le fruit de leur pillage; mais l'année suivante ils furent attaqués par Egbert, à Charmouth dans le Dorsetshire. Malgré la perte énorme éprouvée par Egbert, qui fut obligé de faire retraite et se sauva avec peine, les Danois virent qu'ils devaient s'attendre à une resistance vigoureuse de la part d'un prince si vaillant; ils firent donc alliance avec les Bretons de Cornouaille, et deux ans après entrèrent avec eux dans le Devonshire. Egbert les tailla en pièces à Hengesdown, ou Hengist-Hill. Pendant que l'Angleterre était en proie aux inquiétudes de nouvelles invasions, Egbert, qui seul était capable de la préserver de ces calamités, mourut en 837, laissant la couronne à son fils Ethelwolf. C'est Egbert qui a donné le nom d'Angleterre à l'ensemble des royaumes réunis sous son sceptre. E—s.

EGÈDE (Jean), fondateur des missions danoises au Grœnland, naquit en Danemark en 1686, et fut nommé, en 1707, pasteur de Vogen, dans l'évêché de Drontheim en Norvège. Ayant lu que le Grœnland avait jadis été peuplé de colonies Norvégiennes, et que l'on y avait établi des églises et des monastères, il demanda de tous côtés des éclaircissements sur ce sujet, et apprit que le Grœnland occidental, fréquenté par les navigateurs danois, n'était habité que par des sauvages, et que la partie orientale de cette contrée, où, selon l'opinion commune, avaient été envoyées les colonies Norvégiennes, n'était plus accessible à cause des glaces flottantes. Egede, affligé de voir croupir dans l'ignorance des hommes qu'il supposait avoir été éclairés autrefois des lumières de la foi, dressa un plan pour l'instruction et la conversion des Grœnlandais, offrit d'aller coopérer à cette bonne œuvre, et envoya son mémoire aux évêques de Drontheim et de Bergen. Ces deux prélats louèrent le zèle d'Egede, et envoyèrent sa proposition au roi de Danemark, Frédéric IV, qui n'y put porter beaucoup d'attention, à cause de la guerre dans laquelle il était engagé contre Charles XII. Egede n'en persista pas moins dans son projet, malgré les représentations de sa famille, et parvint à décider sa femme à le suivre. Il se démit de sa cure, et alla à Bergen pour engager

les négociants de cette ville à former une compagnie du Grœnland, parce qu'il pensait, avec raison, que le plus sûr moyen de faire réussir son projet était de commencer par donner de l'activité au commerce. On le traita d'abord de visionnaire; mais sa persévérance finit par lui gagner quelques commerçants; ils lui promirent que si la paix se faisait, et si le roi voulait donner quelque secours, ils tenteraient l'expédition d'un vaisseau au Grœnland. La providence dirigea les événements de manière à les encourager dans cette résolution. Charles XII périt devant Frédérikshall, Egede vola à Copenhague, obtint une audience du roi; des ordres furent envoyés aux magistrats de Bergen pour proposer aux négociants de cette ville la formation d'une compagnie du Grœnland, à laquelle on accorderait des priviléges et toute l'assistance possible. Des obstacles sans nombre entravèrent le projet, mais ne purent décourager Egede. Il souscrivit pour une somme de trois cents écus, qui étaient tout ce qu'il possédait; son exemple fut efficace; on équipa trois navires; il partit pour le Grœnland, le 3 mai 1721, avec la qualité de premier chef de l'établissement, qu'on le força d'accepter, et celle de directeur des missions, à laquelle le roi attacha un traitement de trois cents écus. Après bien des dangers et des contre-temps qui faillirent faire retourner les navires en Norvège, on aborda à Baalsrevière, dans le Grœnland. A peine eut-on construit une maison pour passer l'hiver, qu'Egede s'occupa d'apprendre la langue des naturels du pays, et d'étudier leurs mœurs; il sut par sa douceur gagner leur confiance, les instruisit des préceptes du christianisme, et les baptisa. D'un autre côté, il veillait aux intérêts de la compagnie. Le ciel bénissait ses travaux, la lumière de l'évangile commençait à se répandre, le commerce prenait de l'accroissement, lorsque Christian VI, peu de temps après son avènement au trône, prononça la dissolution de l'établissement. Chacun voulut quitter le pays, et remporter tout ce qui y avait été porté. Egede persuada à dix matelots de rester avec lui, et s'offrit de pourvoir par le commerce et la pêche à l'entretien de la colonie, et de remplacer à la compagnie les hommes qui viendraient à mourir. Les provisions qu'il amassa aidèrent à passer l'hiver, le commerce servit à couvrir les frais; l'année suivante, Egede eut la joie de voir arriver un vaisseau chargé de provisions, et qui apportait, avec un renfort de monde, l'ordre de continuer l'établissement, auquel on consacrait annuellement une somme fixe. Egede, malgré son âge avancé, resta encore au Grœnland jusqu'en 1736, qu'on lui donna son fils Paul pour successeur; il partit alors pour Copenhague; le gouvernement le nomma, en 1740, surintendant de la mission du Grœnland, et le chargea de proposer au collége de la Propagation de la Foi des sujets convenables pour cette mission, et de donner à ceux-ci les instructions convenables. Quand ses infirmités ne lui permirent plus de vaquer à ces respectables fonctions, il se retira dans l'île de Falster, et y mourut le 5 novembre 1758. Il a publié en danois: I. *Nouvelle recherche de l'ancien Grœnland*, ou *Histoire naturelle et Description de la situation, de l'air, de la température et des productions de l'ancien Grœnland*, Copenhague, 1729, in-4.; il en parut une nouvelle édition, augmentée des observations de Paul Egede, fils de l'auteur, Copenhague, 1741, in-4°., fig.; trad. en allemand, Francfort, 1730,

in-8°.; avec des augmentations, Copenhague, 1742, in-4°., fig.; en anglais, Londres, 1745, in-8°.; en hollandais, Delft, 1746, in-4°. Ce livre a été traduit en français par Parthenay-des-Roches, sous ce titre : *Description et Histoire naturelle du Grœnland*, Copenhague et Genève, 1763, in-12, fig.; c'est d'après cette version qu'une autre traduction allemande fut faite par Krünitz, Berlin 1763, in-8°. II. *Journal tenu pendant la mission au Grœnland*, Copenhague, 1738, in-8°., il en a paru une traduction allemande avec ce titre : *Relation détaillée du commencement et du progrès de la Mission du Grœnland, où l'on décrit la nature du pays, ainsi que les usages et la manière de vivre des habitants*, Hambourg, 1740, in-4°.; la description du Grœnland, par Egede, fait bien connaître cette contrée glaciale. On y trouve son histoire depuis le temps de sa découverte, des détails très curieux sur les habitants du pays, et des notices intéressantes sur les diverses productions de la nature. L'auteur raconte dans sa préface tous les efforts qu'il a faits pour venir à bout de son dessein. Le tome XIX de l'Histoire des Voyages offre un extrait de l'ouvrage de Crantz sur le Grœnland, où sont détaillés les travaux d'Egede. On ne peut s'empêcher d'admirer la constance et le zèle ardent qui lui ont fait braver tous les dangers pour aller résider quinze ans dans une région où il courait souvent le risque de mourir de faim, d'être abandonné par le gouvernement de Danemark, ou attaqué par les naturels, et enfin de succomber à l'intempérie du climat. E—s.

EGEDE (Paul), fils du précédent, naquit en 1708. Dès l'âge de douze ans il aida son père dans ses travaux; il vint à Copenhague en 1728 et y amena quelques Grœnlandois, pour leur faire apprendre des métiers, mais ils moururent tous de la petite-vérole. Egede avait le plus grand désir d'entrer dans le service de mer; mais, pour se conformer au desir de son père, il étudia la théologie, fut ordonné prêtre, et se consacra aux missions. Il partit en 1734, emmenant de nouveaux colons au Grœnland, où il séjourna jusqu'en 1740. Il revint alors à Copenhague, obtint la place de chapelain de l'hôpital du St-Esprit, et fut chargé par le collége des Missions, de s'occuper de ce qui concernait celles du Grœnland. Pour le récompenser de ses longs travaux, il fut, en 1775, nommé membre du collége des Missions, et directeur de l'hôpital des Orphelins, et l'année suivante évêque de Grœnland. Il mourut le 3 juin 1789. On a de lui : I. *Relations du Grœnland, extraites d'un Journal tenu depuis 1721 jusqu'en 1788*, Copenhague, 1789, in-12. Ce livre, écrit en danois, renferme des particularités curieuses sur le pays dont il y est question. Il prouve le zèle et la persévérance de l'auteur pour la conversion des Grœnlandois au christianisme, tant durant son séjour dans cette contrée, que depuis son retour en Danemark. On y voit aussi les tentatives faites par les Danois, jusqu'en 1786, pour retrouver le Grœnland oriental. II. *Dictionarium Grœnlandicum*, Copenhague, 1754, in-4°.; III. *Grammatica Grœnlandica*, ibid., 1760, in-12; IV. Egede a traduit en grœnlandois l'*Evangile*, trois livres du *Pentateuque*, les *Prières* et *l'Office de l'Eglise* usitées en Danemark, l'*Imitation de Jésus-Christ*. E—s.

EGENOD (Henri-François), habile jurisconsulte, né à Orgelet en 1697, combattit quelques-uns des

principes établis par le célèbre Dunod dans son commentaire sur la coutume de Franche-Comté; mais il montra dans ses observations, d'ailleurs judicieuses, tant de respect et de déférence pour le savant professeur qu'elles lui méritèrent son amitié. Dunod lui inspira le goût des recherches historiques, et l'engagea à consacrer ses loisirs à éclairer l'origine de différents usages qui se sont conservés dans la province. Egenod avait composé dans ce dessein plusieurs mémoires intéressants, dont on regrette la perte. Ce savant modeste et laborieux mourut à Besançon le 3 février 1783. Il était doyen de l'ordre des avocats, et avait rempli avec distinction plusieurs charges municipales. On a de lui : I. *Dissertation sur cette question : Si la coutume du comté de Bourgogne est souchère en successions* (Besançon), 1723, in-12; II. *Mémoire où l'on examine quel a été le gouvernement politique de Besançon sous l'empire d'Allemagne, et quelles ont été les raisons particulières de la devise de cette ville* (UTINAM), *de ses armoiries et de celles de ses quartiers ou bannières.* Cet ouvrage, couronné par l'académie de Besançon en 1761, est conservé dans les registres de cette compagnie; III. *dans quel temps les abbayes de St-Claude, de Luxeuil et de Lure ont-elles joui des droits régaliens, et jusqu'où s'étendaient ces droits ?* Ce mémoire obtint un accessit au concours de la même académie en 1762; IV. *Recherches sur l'histoire de Besançon*, manuscrit. W—s.

EGENOLF (CHRÉTIEN), libraire de Francfort, qui a été utile à la botanique en faisant dessiner d'après nature et graver en bois une suite de plantes qui servirent à plusieurs ouvrages dont il fut l'éditeur; d'abord à une édition de Cuba, donnée en 1533, par Eucharius Rhodion. Il les fit paraître ensuite sans texte, en 1536, sous ce titre : *Herbarum imagines vivæ*, petit in-4°. Il s'y trouve trois cent quatre-vingts figures environ, avec des noms latins et allemands, qui se ressentent souvent de la barbarie d'où l'on sortait; mais il n'y a pas une plante qui ne soit très reconnaissable. Ces figures sont cependant inférieures à celles de Brunsfels, dont une partie les a précédées d'une année. Egenolf augmenta successivement cette collection en faisant copier les planches de Fuchs, de Tragus et de Mathiole, qui parurent après, et servirent aux nouvelles refontes de Cuba, données par Dorsten en 1540, et par Lonicer en 1551 et 1560. Elle fut appliquée aussi à une édition de la version latine de Dioscoride par Ruel en 1549. C'est la première fois qu'on s'est hasardé de désigner aussi positivement les plantes des anciens. On pense bien que cette tentative n'est pas heureuse, car ce n'était pas dans les plantes les plus communes du centre de l'Allemagne, que l'on pouvait trouver celles de la Grèce. Fuchs critiqua très durement Egenolf, dans la préface de son *Histoire des plantes.* Celui-ci répondit sur le même ton dans l'opuscule suivant : *Adversus illiberales Fuschii calumnias responsio*, Francfort, 1544, in-4°. D—P—s.

EGERTON (THOMAS), grand chancelier d'Angleterre, était fils de sir Richard Egerton, et naquit à Ridley, dans le Cheshire, en 1540. Il étudia à l'université d'Oxford, et passa ensuite au collége de jurisprudence de Lincoln's inn, où il devint professeur, et l'un des douze gouverneurs de cette compagnie. Son entrée dans la carrière

du barreau fut marquée par des succès éclatants. Le talent qu'il montra en plaidant une cause contre la couronne, fixa l'attention de la reine Elisabeth. « Il ne plaidera plus contre moi, » dit-elle, et elle le nomma, en 1581, solliciteur général, puis en 1592 *attorney* général, en le créant vers le même temps chevalier; en 1593 maître des rôles, et trois ans après garde des sceaux et membre du conseil d'état. Sa sagesse et son habileté se signalèrent dans les circonstances les plus délicates. Il fut employé dans plusieurs négociations, et particulièrement dans celle du traité avec la Hollande, en 1598. Il fut l'ami du comte d'Essex. Antoine Bacon appelait cette amitié l'*alliance de Mars et de Pallas.* Lorsqu'Essex, comme entraîné par sa mauvaise étoile, se révolta contre sa souveraine, Egerton fit tous ses efforts pour le ramener à la prudence; c'est lui qui, accompagné de quelques autres seigneurs, fut envoyé pour connaître l'objet du rassemblement tumultueux d'hommes armés qui s'était formé dans l'hôtel d'Essex. Egerton leur commanda de mettre bas les armes et de se séparer, sous peine d'être déclarés rebelles; mais sa modération ne put ramener ces hommes égarés, et bientôt les menaces et les vociférations le forcèrent de chercher un refuge dans les appartements, où le comte le fit enfermer et garder, lorsqu'il sortit pour essayer, pour la seconde fois, de soulever la cité. Egerton fut délivré pendant l'absence du comte (*Voy.* Essex.). Il avait eu la douleur de perdre dans une même année (1599), sa femme et son fils aîné. Il épousa cependant l'année suivante Alice, comtesse douairière de Derby, qui protégea Spenser, et inspira à Milton un chant pastoral intitulé *les Arcadiens*, qui faisait partie d'un divertissement exécuté à Hartfield par diverses personnes de la famille de la comtesse. Egerton fut créé baron d'Ellesmère sous le règne de Jacques Ier., et fut élevé à la place de grand-chancelier d'Angleterre; il présida, en qualité de grand sénéchal, aux procès des lords Cobham et Grey de Wilton, qui étaient accusés de haute trahison. Elu en 1610 chancelier de l'université d'Oxford, il s'opposa de tout son pouvoir aux progrès qu'y faisaient alors le catholicisme et le puritanisme. En 1615 le lord chef de la justice, Coke, attaqua, avec sa violence naturelle, comme illégale, l'interposition de la cour de chancellerie dans une affaire de droit commun, qu'il prétendait être exclusivement de son ressort. Egerton était alors accablé par l'âge et la maladie, mais cette attaque n'était pas faite pour ébranler sa grande ame. On a dit de lui qu'il *était toujours plus fort lorsqu'il était provoqué.* Le roi fit juger en sa présence cette cause, qui fut décidée en faveur du chancelier. On a supposé même que cette affaire contribua beaucoup à avancer la disgrâce de lord Coke, qui perdit sa place la même année. La santé d'Egerton était sensiblement altérée, il conserva néanmoins jusqu'à la fin de sa vie la force de son caractère. Il prit part au jugement du comte et de la comtesse de Somerset, convaincus de l'empoisonnement de sir Thomas Overbury, et il refusa constamment d'apposer le grand sceau au pardon que le roi était disposé à accorder au coupable. On peut remarquer, à l'honneur de ce prince, que ni cette opposition courageuse, ni les représentations que lui faisait lord Ellesmère, sur sa prodigalité scandaleuse envers ses favoris, n'affaiblirent l'affection qu'il avait pour son chancelier. Des infirmités crois-

santes avertissaient le sage Egerton de résigner sa place : il écrivit à cet effet au roi deux lettres très curieuses. Jacques lui envoya son secrétaire avec un message, portant « qu'il serait lui-» même son suppléant, et qu'il ne dis-» poserait pas du sceau tant que sa » seigneurie vivrait pour porter le titre » de chancelier. » Non seulement il l'éleva, en 1616, à la dignité de vicomte Brackley, mais il envoya vers lui, quelque temps après, François Bacon et le duc de Buckingham, pour lui annoncer l'intention où il était de lui conférer le titre de comte de Bridgewater (1), avec une pension. Egerton qui n'avait jamais été fort ambitieux, et qui était alors sur son lit de mort, répondit « que tout cela n'était » plus pour lui que vanité. » Ce mot pouvait être une grande leçon pour Bacon, son protégé et son successeur, dont la cupidité a souillé le grand caractère. Ce ne fut que peu de jours avant sa mort que le roi reçut de lui les sceaux, en fondant en larmes, au rapport de Camden. Thomas Egerton mourut à Londres, le 15 mars 1617. Son extérieur et son maintien avaient une noblesse et une gravité remarquables, et l'on rapporte que beaucoup de personnes allaient au tribunal qu'il présidait, exprès pour le voir. Voici un trait qui peint bien sa scrupuleuse intégrité. Lorsqu'on lui présentait une pétition qui lui paraissait blesser la justice, il disait, en s'adressant au pétitionnaire : « Vous » voulez que je mette la main là ; eh » bien ! j'y mettrai les deux mains ; » et il déchirait la pétition. Il était éloquent dans ses discours, et dans la manière de les prononcer. Nous avons vu de lui quelques lettres remplies d'esprit, de grace et de raison, semées de citations latines d'un choix très heureux, et placées avec goût. On lui a reproché, mais à ce qu'il paraît, avec bien peu de fondement, d'avoir été du nombre des flatteurs de Jacques. Il distingua et encouragea le mérite du docteur John Williams, qu'il nomma son chapelain, en 1611, et qu'il recommanda au roi. C'est à lui qu'il laissa ses manuscrits, où l'on a supposé que ce théologien, qui devint par la suite archevêque d'Yorck, avait puisé les connaissances profondes qu'il a montrées sur la politique et la législation. Le docteur Williams les apprit dit-on par cœur, et les donna ensuite au roi ; mais ils n'existent plus aujourd'hui. On a d'Egerton : I. un *Discours prononcé à la cour de l'échiquier, dans l'affaire des Post nati* (les individus nés en Ecosse, après sa réunion à l'Angleterre), Londres, 1609, in-4°. ; II. *Priviléges et prérogatives de la haute-cour de chancellerie*, Londres, 1641 ; III. *Observations concernant l'office de lord chancelier*, Londres, 1651, in-8°. On lui a attribué quelques autres écrits. M. Francis-Henri Egerton, après avoir donné, pour le cinquième volume de la nouvelle *Biographia Britannica*, une Vie du chancelier Egerton, fit réimprimer dans le sixième volume un article augmenté par le même personnage. Ce travail a été imprimé à part à Paris, et en anglais, sous le titre de *A Compilation of various authentick evidences*, etc., 1812, in-folio de dix-sept feuilles. Il en existe une traduction française imprimée sous ce titre : *Compilation de plusieurs ac-*

(1) Le titre de comte de Bridgewater fut donné à son fils Jean Egerton en 1617. Scroop Egerton, quatrième comte de Bridgewater, fut créé, en 1720, duc de Bridgewater. Il fut marié à Elisabeth, fille du fameux duc de Marlborough, distinguée par sa beauté, et sur laquelle Pope a écrit des vers admirables dans son Epître au peintre Jervas, qui avait fait son portrait. Cette famille illustre a été souvent l'objet des chants des plus grands poètes anglais. Ce fut au château de Ludlon, devant John Egerton, duc de Bridgewater, que Milton fit représenter son *Comus* en 1634.

tes authentiques et autorités historiques servant à faire connaître la vie et le caractère de Thomas Egerton, lord Ellesmère, lord vicomte Brackley, lord grand chancelier d'Angleterre, etc., et l'esprit du temps pendant lequel il a été lord garde-du-sceau et lord chancelier, avec une vie de John Egerton, évêque-prince et comte palatin de Durham; on y ajoute une notice abrégée sur Francis Egerton, duc de Bridgewater, Paris (sans date), grand in-4°. de 120 pages. X—s.

EGERTON (Jean), évêque de Durham, et fils d'un évêque d'Hereford, naquit à Londres, en 1721, et fit ses études à l'école d'Eton et à l'université d'Oxford. Ayant reçu les ordres de l'évêque de Worcester, Benjamin Hoadley, son père le nomma, en 1745, ministre de Ross dans son diocèse, et après avoir occupé quelques autres bénéfices, il fut élevé, en 1757, à l'évêché de Bangor, transféré de là, en 1768, à l'évêché de Lichfield et Coventry, et en 1771 à celui de Durham, sans aucune sollicitation de sa part, ayant même quelque temps auparavant refusé la primatie de l'Irlande. Peu de prélats firent plus de bien que lui dans leur diocèse. Il parvint par son esprit de conciliation à rapprocher presque aussitôt des esprits divisés avant son arrivée dans le comté. Nous ne nous appesantirons pas sur les bienfaits que les revenus considérables de son évêché lui donnèrent les moyens de répandre, et dont le détail ne comporte pas, surtout hors de son pays, cet intérêt que produit plus sûrement le récit des malheurs des hommes et des nations. Il avait un esprit éclairé, vigilant; il était d'un commerce agréable, généreux et délicat dans ses procédés, sensible à l'infortune, ce qui encouragea fréquemment à surprendre sa bonne foi; il avait cependant l'adresse d'éconduire les importuns, comme on en peut juger par le trait suivant. Avant qu'il fût parvenu à l'épiscopat, un homme, qu'il connaissait à peine, lui ayant demandé cavalièrement quel héritage son père lui avait laissé? Egerton lui répondit: « Pas autant » que j'attendais. — Quelle était la for» tune de sa femme? — Moins que » l'on ne dit. — Ce que valait son bé» néfice de Ross? — Plus que je n'en » retire. » On n'a conservé de lui que trois sermons, prêchés en 1757, 1761 et 1763. Il mourut à Londres le 18 janvier 1787. X—s.

EGERTON (François), duc de Bridgewater, marquis de Brackley, baron d'Ellesmère, naquit en 1726. Son père, Scroop Egerton, le premier qui ait porté le titre de duc de Bridgewater, avait obtenu de George II, en 1732, un acte qui l'autorisait à creuser un canal navigable depuis Worsley, l'un de ses domaines, dans le comté de Lancastre, jusqu'à Manchester; mais, sans doute, effrayé de la difficulté de l'exécution, il n'avait pas osé la tenter. François Egerton, devenu de bonne heure, par la mort de son père et de ses frères, possesseur des biens de la famille, résolut de tenter l'exécution de ce projet. Le domaine de Worsley était prodigieusement riche par ses mines de houille; mais les frais énormes qu'aurait occasionnés le transport par terre du produit de leur exploitation jusqu'à Manchester, qui était éloigné de huit milles de Worsley, avait empêché jusque-là d'en tirer un parti avantageux. La construction du canal exigeait des avances pécuniaires considérables, mais ses revenus étaient immenses; elle présentait des difficultés que des hommes de l'art jugeaient

insurmontables; heureusement il existait alors en Angleterre un homme, né dans une condition obscure, privé du bienfait de l'éducation, qui savait à peine écrire, mais dont le génie hardi et inépuisable en ressources, s'était manifesté dans la construction de divers ouvrages de mécanique, dans lesquels cependant il n'avait pas encore développé toutes ses forces. (*Voy.* Brindley). Il examina le terrain, et jugea que l'exécution du canal était possible. Le duc s'en rapporta à sa décision, sollicita et obtint du parlement, malgré une opposition opiniâtre dans les deux chambres, en 1758, un acte d'autorisation pour creuser un canal navigable de Salford, près de Manchester, jusqu'à Worsley. Il fit d'abord creuser, à Worsley Mill, un vaste bassin, pour y réunir les bateaux chargés du charbon de ses houillières, et qui devait servir de réservoir au canal qui y prendrait sa source. Le succès qui accompagna les premiers travaux, répondit aux doutes, aux objections et aux clameurs qui s'étaient aussitôt élevés, et engagea le duc à étendre son plan en faisant passer le canal de Worsley, sur la rivière d'Irwell près de Bartonbridge jusqu'à Manchester. Le parlement lui accorda l'année suivante un nouvel acte à cet effet. Il était curieux de voir des barques couvertes, renfermant des forges, et des ateliers de tailleurs de pierre et de maçons, flotter sur le canal, et suivre la progression des travaux. Un de ces bateaux était réservé à l'habitation du duc de Bridgewater. Lorsque Brindley proposa de construire un aqueduc qui devait commencer à Bartonbridge, se prolonger sur des prairies dans un espace de plus de deux cents verges, et qui, parvenu à la rivière d'Irwell, s'éleverait à quarante pieds au-dessus du niveau de cette rivière, on tâcha de détourner d'un projet qui paraissait extravagant le propriétaire, qui, par bonheur, était encore dans un âge que la confiance accompagne. Par l'exécution de cet aqueduc, l'Angleterre eut le spectacle unique d'une suite de barques flottant sur un canal à quarante pieds au-dessus d'une rivière couverte de navires voguant à pleines voiles. Le duc de Bridgewater résolut de prolonger encore le canal de Long-Fordbridge jusqu'à la rivière de Mersey. Il est surprenant que lorsqu'il sollicita, pour cet objet, un nouvel acte du parlement, il y rencontra la même opposition que la première fois. Il en triompha cependant, et vit terminer, après cinq années, ce grand ouvrage auquel son nom est resté attaché. Les mines de houille de Worsley sont renfermées dans l'intérieur d'une montagne fort étendue. Un passage souterrain, percé dans cette montagne au niveau du canal, sert à la sortie des bateaux. Un voyageur qui a visité ce passage en a fait la description suivante : « Vous entrez en bateau » dans le passage souterrain, muni de » chandelles allumées. Vous avancez » ainsi sur le canal jusqu'au lac qui se » trouve à l'ouverture de la mine, à » trois-quarts de mille de distance. Les » deux portes à bascule placées en cet » endroit, se referment dès que vous » êtes introduit, pour empêcher l'air » d'entrer en trop grande abondance » lorsque le vent souffle, et vous avan» cez alors à la lumière de vos chan» delles qui répandent une lueur li» vide, qui sert seulement à rendre » *les ténèbres visibles* (1). Mais cette » lueur sombre devient plus effrayante » encore par l'écho solennel de ce lac » souterrain, qui rapporte des sons

(1) *Visible darkness.* (Expression de Milton.)

» divers et discordants. Tantôt vous » êtes frappé par le bruit déchirant » des machines qui, par un moyen » ingénieux, font tomber le charbon » dans les bateaux; tantôt vous en- » tendez le bruit d'une explosion; ce » sont des rocs que l'on fait sauter, » et qui ne pourraient céder à aucune » autre force que celle de la poudre. » Peut-être vos oreilles seront diver- » ties aussitôt après par les chants » bruyants des ouvriers des deux » sexes, qui trompent ainsi leurs fa- » tigues. Lorsque vous êtes parvenu » au cœur de la mine, une scène nou- » velle s'offre à votre vue. Vous voyez » des hommes et des femmes à peu- » près dans le premier état de nature, » diversement occupés à la lueur d'une » torche pâlissante; les uns tirent le » noir minéral des entrailles de la » terre; les autres le chargent sur des » charriots, que d'autres traînent pour » en décharger le contenu dans les » bateaux. » Les ramifications du canal souterrain se sont tellement étendues qu'en 1802, il y avait plus de dix-huit milles de navigation intérieure en activité. Ce sont aujourd'hui les mines de houille de Worsley qui approvisionnent de combustible Manchester et les villes environnantes. L'exécution du canal coûta au duc de Bridgewater plusieurs centaines de mille livres sterling; sans y comprendre des sommes considérables pour lesquelles il souscrivit afin de concourir à la progression de ce système de navigation intérieure dont il avait été le promoteur, et qui a procuré au commerce anglais une communication sûre, facile et peu coûteuse entre les ports de Londres, de Liverpool, de Bristol et de Hull. On voit dans l'*Histoire générale de la navigation intérieure, etc.*, par J. Phillips (1805, in-8°., 4°. édit.), que depuis 1759, année où fut commencé le canal du duc de Bridgewater jusqu'en 1805, le parlement d'Angleterre avait passé cent soixante-cinq actes pour l'entreprise et le perfectionnement des canaux navigables. On y cite le projet impraticable d'un tuyau à construire sous la Tamise depuis Gravesend jusqu'à Tilbury. Le duc fut amplement dédommagé des frais de son entreprise, en ne parlant même que des avantages pécuniaires qu'il en a recueillis; sa fortune était immense dans ses dernières années. La somme qu'il payait, chaque année, pour sa portion dans la taxe du revenu (*income tax*), s'élevait seule à 110,000 livres st. Lors de la négociation de l'emprunt patriotique, connu sous le nom de *Loyalty loan*, il y souscrivit pour une somme de 100,000 livres st., qu'il paya immédiatement. La société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce de Londres, lui décerna, en 1800, une médaille d'or comme un témoignage de sa haute considération pour l'utilité et la perfection de ses travaux. Quoiqu'il ait quelquefois pris part aux débats de la chambre des pairs, sa vie politique ne présente point d'événements remarquables. Il mourut le 8 mars 1803. N'ayant jamais été marié, et ne laissant point d'enfants, le titre de duc de Bridgewater s'éteignit avec lui. Le titre de comte passa au général J. W. Egerton, fils de l'évêque de Durham. Nous n'avons pas prétendu donner ici une description complète des détails qui pourraient faire apprécier, avec justesse, les difficultés et le mérite des diverses parties du canal. On peut lire sur ce sujet, un peu aride, les *Annales des arts et manufactures*, ainsi qu'une *Description du plan incliné souterrain du duc de Bridgewater*, par l'hon.

F. H. Egerton (Paris, 1803, in-8°., fig.); description pour laquelle la société d'encouragement de Londres a décerné, en 1800, des remercîments à l'illustre auteur. Il nous paraît cependant qu'il ne rend ni aux talents, ni au caractère de Brindley la justice qu'il mérite et qu'il a d'ailleurs généralement obtenue. X—s.

EGESIPPE. *V.* HÉGESIPPE.

EGG (JEAN-GASPARD), naquit à Ellikon, village du canton de Zurich, en 1738, et mourut en 1794. Agronome instruit et greffier de son district, il fut le modèle rare d'un paysan utile et bienfaisant dans sa sphère. Le nombre des institutions précieuses qu'il a fondées pour l'avantage de sa commune et de son district, et pour les progrès de l'agriculture et de l'industrie, est infiniment considérable; on n'en citera que la culture des biens fonds communaux négligés jusqu'alors, l'assurance contre les épizooties, un plan géométrique du territoire de sa commune qu'il a levé, et l'instruction pour la culture de la vigne, à laquelle la société économique de Zurich a décerné le premier prix. Il fut du petit nombre des cultivateurs sensés et instruits, dont cette société se servit pour répandre de meilleurs principes d'agriculture dans le pays, et auxquels elle fut redevable de ses grands succès. Egg fut en outre d'une parfaite probité et un excellent père de famille. (*Vie de J. G. Egg, écrite par son fils et publiée par la société physique de Zurich*, Zurich, 1795, in-8°., en allemand). U—I.

EGGELING (JEAN-HENRI), célèbre antiquaire allemand, naquit à Brémen le 23 mai 1639. Il perdit son père étant encore fort jeune; mais ce malheur n'interrompit point le cours de ses études. Après les avoir terminées dans les écoles d'Helmstædt et de Leipzig, il visita la Suisse, l'Italie, l'Espagne, la France et de retour dans sa patrie en 1676, fut admis au collége dit des anciens en qualité de professeur d'histoire. Il fut député à la cour de Vienne pour solliciter une décision sur quelques objets qui divisaient les magistrats et les bourgeois; il s'acquitta de cette mission avec tant de prudence, et sut si bien se concilier par-là l'estime générale, qu'il fut élu secrétaire du grand conseil en 1679. Il remplit cette place d'une manière distinguée, et mourut le 15 février 1713, à l'âge de soixante-quatorze ans. On a de lui plusieurs ouvrages très estimés. I. *De Numismatibus quibusdam abstrusis Neronis cum Car. Patino per epistolas disquisitio*, Brémen, 1681, in-4°.; II. *Mysteria Cereris et Bacchi in vasculo ex uno onyche*, Brémen, 1682, in-4°., inséré dans le tome VII *du Thes. antiq. græc.* de Gronovius. Joachim Feller critiqua ces deux ouvrages avec beaucoup d'aigreur et d'emportement. Eggeling lui répondit par les deux suivants. III. *Discussio calumniarum Fellerianarum*, Brémen, 1687, in-4°.; IV. *Abstersio Fellerianarum calumniarum atque acerbissimarum injuriarum, quas contrà personam, honorem et opuscula hactenùs inedita, omni charitate sequestratâ, plusquàm cynicâ procacitate enixus est Joach. Fellerus*, Brémen, 1689, in-4°.; V. *De orbe stagneo Antinoi epistola*, ibid., 1691, in-4°.; il cherche à y prouver qu'Antinous avait été athlète; VI. *De miscellaneis Germaniæ antiquitatibus dissertationes*, ibid., 1694 - 1700, cinq parties in-4°. C'est le plus estimé des ouvrages d'Eggeling. Le catalogue des médailles qu'il avait rassemblées, a été publié à Brémen en

1714, in-8°. Théodore Hasæus, pasteur en cette ville, se proposait de publier une édition des œuvres d'Éggeling, dans laquelle il aurait inséré plusieurs morceaux encore inédits. Ce projet est resté sans exécution.

W—s.

EGGENFELD (Chrysostome ou Jean-Chrysostôme), né en Autriche ou en Bavière, conseiller d'état du duc de Meklenbourg, ayant encouru la disgrâce de son maître, fut, en 1666, mis en prison, d'où il ne sortit qu'après la mort du duc en 1672. Sa captivité avait été très dure: Placcius (*De scriptoribus pseudonymis*, N°. 138) rapporte les vers et inscriptions que le prisonnier avait écrits avec un charbon sur les murs de sa prison. Eggenfeld alla en Belgique, puis à Utrecht, et s'adonna tout entier à la lecture des Pères; il paraît même qu'il avait composé différents ouvrages théologiques. Il quitta depuis la Belgique, alla à Vienne puis à Brinn en Moravie. Mastricht, qui fut en correspondance avec Eggenfeld, dit qu'il mourut dans un âge avancé. Morhof lui donne la qualité de jésuite; mais il n'est pas fait mention de lui dans la *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*; il avait cependant, avant ses malheurs, publié, sous le nom d'*Amandus verus*: I. *Imperium politicum ex sacrâ regum historiâ descriptum ad normam hodiernæ politicæ administrationis et exemplis utriusque imperii illustratum*, 1661, in-12; II. *Triumphans anima, sive philosophica demonstratio immortalitatis animæ*, 1661, in-12; III. *Nova detecta veritas sive animadversio in veterem rationandi artem Aristotelis*, 1661, in-12. A. B—t.

EGGER (Brandolf), né à Berne, occupa un bailliage, et mourut en 1731. Il a mis les généalogies de toutes les familles Bernoises en règle. Cet ouvrage est conservé aux archives de Berne, et a été muni de l'autorité souveraine. C'est d'après lui que, jusqu'à la révolution de 1798, on décida les différends qui s'élevaient sur les cas du droit de bourgeoisie, et il a été de la plus grande importance sous l'ancien gouvernement. Egger laissa plusieurs fils, dont l'un obtint, en 1728, la chaire de philosophie, et mourut en 1736. Il s'est fait connaître par son traité, *De viribus mentis humanæ contra Huetium*, Berne, 1735, in-8°. U—i.

EGGERS (Jacques baron de), général, né le 14 décembre 1704, à Dorpat en Livonie, où son père était boulanger. Il le perdit, n'étant âgé que d'un an; et à l'âge de quatre ans, il fut conduit avec sa mère par les Russes à Archangel, où il reçut une bonne éducation dans une école publique de cette ville. La mère du jeune homme ayant épousé le baron de Sparre, officier suédois, que le sort de la guerre avait également conduit à Archangel, toute la famille se rendit en Suède lorsque la paix eut été conclue avec les Russes en 1721. Jacques Eggers entra au service militaire et s'appliqua surtout à la partie des fortifications. Il servit tour à tour en Suède, en Saxe et en France; fit la guerre de Finlande contre les Russes, en 1741, et assista, en 1747, au siège de Bergop-zoom. Il instruisit ensuite dans la tactique les princes Xavier et Charles de Saxe, et la cour de Dresde lui accorda le titre de général. Il avait obtenu en Suède des lettres de noblesse et la croix de l'ordre de l'épée. En 1758, il devint commandant de la ville de Dantzig, où il mourut d'une maladie de poitrine le 12 janv. 1773, après avoir reçu peu auparavant, de Gustave III, le titre de baron et de commandeur de

l'ordre de l'épée. On a de lui : I. *Journal du siége de Berg-op-zoom*, Amsterdam et Leipzig, 1750, in-12; II. une édition corrigée et augmentée du *Dictionnaire militaire d'Aubert de la Çannaye*, Dresde, 1752, 2 vol. in-8°.; III. un *Dictionnaire du génie, de l'artillerie et de la marine*, en allemand, Dresde, 1757, 2 vol. gr. in-8°.; IV. *Bibliothèque militaire*. C'est un catalogue raisonné des livres concernant l'art de la guerre qui composaient la majeure partie de sa riche bibliothèque, achetée peu après sa mort par l'impératrice Catherine II. Voyez son éloge, publié en allemand sous ce titre : *Ehrengedachtnis der fr. Jac. von Eggers*, Dantzig, 1773, in 4°. C—au.

EGGERS (Henri-Frédéric d'), professeur de philosophie au *Carolinum*, ou gymnase de Brunswick, en 1749, fut depuis nommé à diverses places de magistrature et d'administration dans les états de Holstein et de Danemark, et mourut le 22 août 1798. Il était né à Meldorf, dans le Dithmars méridional, en 1721. Ses principaux ouvrages sont : I. *Epistola gratulatoria de ritu veterum romanorum jureconsultos variis de rebus consulendi*, Iena, 1742, in-4°. II. *Dissertatio inauguralis logico-mathematica, in quâ ad geometriam generatim applicatur theoria de ordine quo definitiones systema compositurus formare atque ponere debet*, ibid., 1745, in-4°. III. *Commentatio philosophica de sapienti justitiam administrandi ratione Sinensibus usitatâ*, ib. in-4°. C. M. P.

EGGESTEYN (Henri), imprimeur à Strasbourg dans le 15e. siècle, fut, à ce qu'on croit, le disciple et l'associé de Jean Mentel, ou Mentelin. Quelques-unes de ses éditions sont encore recherchées, ou comme *éditions princeps*, ou comme monuments chronologiques de l'art. On distingue surtout : I. *Gratiani decretum cum apparatu Barth. Brixiensis*, 1471, in-fol., qui non seulement est l'édition *princeps* de cet ouvrage, mais, dit M. Laserna Santander : « le » premier livre imprimé à Strasbourg » avec date. » II. *Clementis V constitutiones cum apparatu J. Andreæ*, 1471, in-fol. Il avait déjà paru à Mayence trois éditions de ces constitutions; l'une d'elles est même antérieure de onze ans à celle d'Eggesteyn, qui, toutefois, est le second ouvrage typographique de cet imprimeur, avec date certaine. III. *Justiniani institutiones juris cum glossâ, accedunt consuetudines feudorum*, 1472, in-folio. C'est la seconde édition des *Institutes* dont l'édition *Princeps* avait paru à Mayence dès 1468. A. B—r,

EGGS (Jean-Ignace), capucin, sous le nom du Père *Ignace de Rheinfeld*, naquit dans cette ville, en 1618. Sa piété et ses connaissances le firent choisir pour aller en mission en Orient. Il servit d'abord comme aumônier à bord d'un des vaisseaux de la flotte vénitienne, qui, sous la conduite de Laurent Marcelli et d'Alexandre de Borro, remporta plusieurs avantages sur les Turcs, et s'empara des îles Mételin et de Stalimène. Le père Eggs s'acquitta de ses fonctions avec tant de zèle, qu'il convertit et baptisa plus de six cents Mahométans prisonniers. Après des commencements si heureux, il partit pour l'Asie Mineure, où il nota soigneusement tout ce que cette contrée offre de plus remarquable. Ensuite il accompagna Octave, comte de la Tour et Taxis, dans son voyage à la Terre Sainte, séjourna trois mois à Jérusalem, et fut reçu avec lui chevalier du St.-Sépulcre. Durant tout

le reste de sa vie, il ne se servit plus que du sceau de cet ordre. De retour dans sa patrie, après une absence de dix-huit mois, il rédigea ses observations, et en publia le résultat en allemand, sous ce titre : *Relation du voyage de Jérusalem, et description de toutes les missions apostoliques de l'ordre des capucins*, Constance, in-4°. Le débit de ce livre fut si considérable qu'on le réimprima à Fribourg en Brisgau, en 1666, et à Augsbourg en 1699. Le P. Eggs avait rapporté de ses voyages des antiquités et toutes sortes de curiosités, qu'il donna à des couvents et à des bibliothèques. Il consacra le reste de sa vie à l'étude et aux missions chez les protestants. La douceur de son caractère le faisait chérir universellement. Il mourut à Lauffenbourg le 1er. février 1702. E—s.

EGGS (Richard), jésuite, né à Rhinfeld en 1621, était fils de Rodolphe Eggs, grand veneur de cette seigneurie. Il annonça dès sa première jeunesse d'heureuses dispositions pour la poésie; à l'âge de quatorze ans il composa, sur le martyre de S. Ignace, évêque d'Antioche, une pièce de vers latins qui lui mérita des éloges et l'amitié des PP. Balde et Biderman, ses professeurs. Après avoir terminé ses études, il entra dans la société, et enseigna les belles-lettres à Munich et à Ingolstadt, avec un grand concours d'auditeurs. Il composait de petits drames qu'il faisait représenter par ses élèves, à l'époque des concours annuels, et dans lesquels, suivant l'usage, il jouait lui-même le principal rôle, mais avec un talent surprenant dans un homme de sa profession. La tragédie de *Léonide, père d'Origène*, est citée, par les biographes allemands, comme un chef-d'œuvre; mais on doit être en garde contre ce sentiment de bienveillance, naturel à des compatriotes, qui paraît leur avoir dicté ce jugement. Le P. Eggs ne donnait à la littérature qu'une partie de ses loisirs; il en consacrait le reste à la prédication. L'excès du travail lui causa une phtysie dont il mourut à Munich en 1659, âgé seulement de trente-huit ans. On remarque parmi ses manuscrits : *Poëmata sacra; Epistolæ morales; Comica varii generis.* Sa vie a été écrite en latin par le P. Léonce Eggs, son parent, dont on va parler. — Eggs (Léonce), jésuite, né à Rhinfeld, le 19 août 1666, cultiva la poésie latine avec succès. Il accompagna au siége de Belgrade, en qualité d'aumônier, les fils de l'électeur de Bavière, et mourut au camp devant cette ville, le 16 août 1717. On a de lui : I. *Compositiones morales et ascéticæ.* C'est un choix de morceaux tirés d'ouvrages français et latins. Les éditions en ont été très multipliées en Allemagne. II. *Opera moralia*; III. *Œstrum ephemericum poëticum*, Munich, 1712, et réimprimé plusieurs fois depuis. Cet ouvrage est formé d'autant d'élégies qu'il y a de jours dans l'année, dont le sujet est pris dans les psaumes. Il le publia sous le nom de *Genesius Gold*, qui est l'anagramme du sien. Le Père Eggs a laissé manuscrits : *Elogia, Epigrammata, Inscriptiones, Exercitationes scholasticæ et theatrales.* — Eggs (George-Joseph), né à Rhinfeld, vers 1670, chanoine doyen de l'église Saint-Martin de cette ville, mort vers 1750, est auteur des ouvrages suivants : I. *Purpura docta, seu vitæ cardinalium scriptis illustrium*, Munich, 1714-29, 4 vol. in-fol. Cette édition est la meilleure d'un ouvrage estimable pour les recherches et l'exactitude; mais qui n'est cependant point exempt d'erreurs ni de

partialité, défaut dont au surplus un ecclésiastique ne pouvait guère se défendre en traitant un pareil sujet. II. *Tractatus de quatuor novissimis ;* III. *Tractatus de morte sanctâ obeundâ ;* IV. *Elogia præclarorum virorum ;* V. *Rythmi de passione Christi ;* VI. les *Vies*, en latin, *des PP. Ignace et Léonce Eggs.* La plupart de ces ouvrages, imprimés en allemand, sont très peu connus en France. W—s.

EGIDIO ou EGIDIUS. *Voyez* GILLES.

EGIL ou EIGIL, scalde ou poète islandais, du 10e. siècle, s'illustra par plusieurs faits d'armes dans les guerres qui alors ensanglantaient l'Ecosse et le Northumberland, où des princes anglais, pictes, danois et norwégiens se ravissaient, tour à tour, leurs petits états. Dans un combat, Egil tua un fils d'Eric, roi de Norwège, surnommé *Blodœxe*, ou *Hache-Sanglante.* Ce tyran, chassé de sa patrie, séjournait alors dans le Northumberland avec une petite troupe. Attiré par de fausses nouvelles, Egil tombe dans les mains de ce prince, qui le fait amener devant lui, et ordonne sa mort. Le scalde demande à racheter sa vie par un chant improvisé. Le roi consent à une épreuve. Aussitôt Egil chante une ode très longue sur les exploits d'Eric, ode remplie d'images fortes et de sentiments belliqueux. Le roi lui accorda sa grâce, soit par une suite de ce respect pour la poésie, si général parmi les anciens Scandinaves, soit pour se faire une réputation parmi les guerriers islandais, au service des princes anglais. On cite quelques autres exemples de scaldes qui, dans un cas semblable, obtinrent leur grâce par le même moyen. (Voy. *Loccen. Antiqu. sueogoth.*, livre II, chap. 15, *Stephanius*, notes sur Saxon, pag. 13, etc.) Mais le chant d'Egil seul a été conservé. Il est connu sous le titre de *Hufûd Lausnar*, c'est-à-dire rachat de la tête. On en trouve une version latine, avec des explications, dans la *Litteratura Danica antiquissima* (Amsterdam, 1636), d'*Olaus Wormius.* Le savant suédois Verélius, dans sa Runographie, reproche à Wormius d'avoir emprunté, sans la citer, sa version de Biorn, islandais; mais cette accusation tombe lorsqu'on voit Stéphanius, dans ses notes sur Saxon, citer une strophe de la traduction de Biorn, entièrement différente de celle de Wormius. Beaucoup d'autres fragments poétiques d'Egil sont conservés dans la *Saga*, ou Relation historique qui porte son nom et qui raconte ses exploits divers, avec des détails minutieux, mais précieux pour l'histoire des mœurs et des usages. Cette relation, qu'on intitule indistinctement *Eigla* ou *Eigils-Saga*, a été imprimée en islandais, avec version latine, notes et index, à Hrappsey, en Islande, 1782, in-4°. Cette édition, faite aux dépens du grand historien danois, M. de Suhm, a été achetée toute entière par la commission pour les manuscrits islandais, à Copenhague, qui a long-temps négligé de la faire achever et publier. Nous ignorons, au moment ou nous écrivons, si cette négligence a eu un terme. Il existait une traduction danoise, en vers, de l'*Egils-Saga*, imprimée à Copenhague, 1738, in-8°., et réimprimée, à Berghen, en Norwège, 1760, 1770, même format. L'une et l'autre éditions sont d'une rareté excessive. On trouve des extraits de cette *Saga*, en islandais et en latin, dans les *Antiquitates Celto-Scandicæ* de Johnstone. M—B—N.

EGILL, guerrier scandinave du 7e. ou 8e. siècle, à qui on attribue

une aventure presque semblable à celle de Guillaume Tell. Un tyran lui ordonne d'abattre d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son propre fils; Egill prend trois flèches, en met une sur la corde, et abat heureusement la pomme. Le prince lui demande à quoi il destinait les deux autres flèches. « Si, » répondit Egill, la première eût atteint mon fils, la deuxième était » pour toi et la troisième pour moi. » (*Wilkina-Saga*, publiée par Peringskiold, Stockholm, 1715, pag. 64). L'éditeur prétend que cette *Saga* a été apportée vers l'an 1240 d'Espagne en Norvège; elle est certainement très ancienne. Un autre trait presque semblable est rapporté par Saxo, écrivain antérieur à l'époque où vivait le héros suisse. L'historien danois attribue les yôles à Harald aux dents bleues, roi de Danemark, mort l'an 991, et à Palna-Toke, le lycurgue du Nord, le législateur de la république de Jonsborg. Il est certain que Palna-Toke tua le roi d'un coup de flèche; mais Saxo n'indique pas le motif pour lequel le roi l'avait obligé à abattre de la même manière une pomme placée sur la tête de son fils. Ce dernier trait a fourni matière à un écrit curieux et rare: *Guillaume Tell, fable danoise*, par M. Freudenberger, ministre de l'évangile suisse. Le fils du célèbre Haller dit dans sa *Bibliothèque suisse* que le canton d'Uri fit brûler cet écrit par la main du bourreau; mais le canton aurait mieux fait de le réfuter, en produisant quelque document historique pour prouver l'anecdote attribuée à Tell. J. A. E. Balthasar, dans sa *Défense de Guillaume Tell*, ne put invoquer que des traditions; neanmoins le canton d'Uri le récompensa par deux médailles d'or. Plusieurs critiques depuis ces discussions n'ont voulu voir qu'une fable dans toutes ces histoires. L'auteur de cet article, qui fait profession de chérir et de respecter les traditions, penche à voir, dans ce récit conservé chez les Suisses, les Scandinaves et les Visigoths d'Espagne, un reste de l'histoire primitive de ces peuples à l'époque où, sous le nom de Suèves, ils n'en faisaient qu'un seul. (*Voy.* Freudeberger et Tell). M. B—n.

EGINE (Paul d'). *Voy.* Paul.

EGINHARD ou EGINARD, historien célèbre du 9e. siècle, était né, suivant les critiques les plus judicieux, dans la France Orientale (1). Sa famille n'est point connue, et ceux qui ont prétendu qu'elle était noble, mais pauvre, n'en ont donné d'autre preuve que l'accueil qu'Eginard reçut à la cour de Charlemagne. Il fut instruit dans les lettres par le savant Alcuin, qui prévit les succès de son disciple, et le recommanda aux bontés de l'empereur. Admis à partager les leçons que reçevaient les jeunes princes, il justifia par ses progrès l'opinion qu'on avait conçue de son mérite. Charlemagne se l'attacha ensuite en le nommant son secrétaire; il le chargea en outre de la surintendance des bâtiments, place importante, et qui, le rendant le dispensateur des grâces que l'empereur accordait aux savants, le mit dans la possibilité d'accroître ses connaissances par des rapports fréquents avec tous les hommes instruits. Eginard eut, dit-on, un attachement très vif pour Emma ou Imma, l'une des filles de Charlemagne; et ce prince mettant le comble à ses bontés pour

(1) La France orientale s'étendait depuis la Bourgogne jusqu'au voisinage de la mer du Nord ou de Frise, et comprenait tout ce qui est entre le Rhin et l'Escaut, c'est-à-dire, l'Alsace, la Lorraine, les pays de Trèves, de Cologne, le Brabant, la Hollande, et les campagnes de Reims et de Châlons.

son favori, la lui accorda en mariage. Il est certain qu'Eginard épousa une personne considérable de la cour de Charlemagne. Des manuscrits anciens lui donnent le titre de gendre de ce prince, et dans une lettre à l'empereur Lothaire, il le nomme son neveu: *neptitas tua.* Cependant Emma ou Imma n'est point portée dans la liste qu'Eginard a laissée lui-même des enfants de Charlemagne, et dom Bouquet a réuni les raisons les plus fortes pour prouver qu'elle n'est point la fille de ce prince. Toutes les circonstances dont les écrivains postérieurs ont orné le récit des amours d'Eginard, doivent être regardées comme inventées à plaisir, et ne méritent aucune croyance. Ils racontent qu'Eginard se rendait, toutes les nuits, dans la chambre d'Emma, pour l'entretenir de son amour; qu'une nuit que les amants étaient ensemble, il tomba une quantité de neige assez considérable, et que dans la crainte que la trace de ses pas ne découvrît leur intrigue, Emma chargea son amant sur ses épaules et le reporta jusqu'à son appartement. Ils ajoutent que Charlemagne vit de sa fenêtre ce manège amoureux; que le lendemain il manda l'audacieux secrétaire, et qu'après l'avoir obligé à avouer son amour pour Emma, il consentit à leur union. Cette fable offre des invraisemblances si frappantes qu'il est inutile de les indiquer; mais on ne doit pas oublier qu'elle a été le sujet de vers très agréables, et d'un ponce-tableau de M. Camus. Après la mort de Charlemagne, Eginard passa au service de Louis-le-Débonnaire, qui lui confia l'éducation de son fils Lothaire. L'âge et l'expérience lui ayant inspiré de l'éloignement pour la cour, il obtint la permission de la quitter, et se démit de ses emplois. Emma, qu'il ne regardait plus que comme une sœur chérie, embrassa la vie monastique; Vussin, leur fils, suivit cet exemple. Eginard entra lui-même dans le monastère de Fontenelle, qu'il gouverna pendant sept années. Il en remit l'administration, en 823, à Ansegise son ami, et se retira à l'abbaye de Saint-Pierre, puis à St.-Bavon de Gand. Ratlair, son secrétaire, lui ayant adressé de Rome, en 827, des reliques des martyrs S.-Marcellin et S.-Pierre, il les déposa dans son château de Mulinheim, qu'il convertit en une abbaye qui prit le nom de Seligenstadt. Il en sortait quelquefois pour aller à la cour, où sa présence et ses conseils étaient nécessaires; mais c'est à tort qu'on l'a accusé d'avoir pris part aux troubles dont Louis-le-Débonnaire fut la victime. On voit au contraire, par ses lettres, qu'il ne négligea rien pour empêcher l'exécution de l'odieux complot tramé contre ce malheureux prince par ses propres enfants. Eginard partagea ses dernières années entre l'étude et la pratique de toutes les vertus chrétiennes. La mort de son épouse lui causa un chagrin très vif, et qui abrégea ses jours. On place la mort d'Eginard à l'année 839. Sa fête se célébrait le 20 janvier, au monastère de St.-Vandrille; cependant l'église ne l'a jamais reconnu pour saint. Eginard a laissé plusieurs ouvrages assez importants pour mériter d'être cités avec quelques détails: I. *Vita et gesta Caroli magni*, Cologne, 1521, in-4°., rare. Le comte Herman de Nuenare prit soin de cette édition, et on le soupçonna d'en avoir rajeuni le style; mais on sait maintenant qu'il avait suivi exactement le manuscrit; l'ouvrage a été réimprimé, Bâle, 1532, ibid. 1551; dans le recueil de *Beatus Rhenanus*, Cologne, 1561, in-12; Francfort, 1584,

in-fol.; dans la collection de Reuber; Genève, 1610, in-4°., avec des notes de Goldast; Hanau, 1613; dans le recueil de Freher, Leipzig, 1616, in-4°.; Francfort, 1631, avec un commentaire de George Helwich; Paris, 1636; dans le second volume des *Auctores coætanei* de Duchesne, 1643; dans les *Acta sanctorum* de Bollandus, au 28 janv., avec des notes de l'éditeur; Strasbourg, 1644, avec l'*Histoire de Charlemagne*, publiée par Jean-Joach. Frantzius, et une préface de Jean-Henri Boecler; Helmstædt, 1667, in-4°., avec des notes de Jean-Henri Bessel; Francfort, 1707; dans la collection d'Heineccius; Utrecht, 1711, in-4°. Cette édition, due aux soins de Herm. Schmincke, est la plus estimée; le texte a été collationné sur cinq manuscrits différents, et l'on y a joint les notes de Bessel, de Bollandus et de Goldast. L'éditeur y a ajouté, en outre, plusieurs pièces curieuses. Jean-Christophe Johanni publia de nouveau l'ouvrage d'Eginard sur l'édition de Reuber, avec des variantes pour celle de Schminck, Francfort, 1726, in-fol.; mais un incendie brûla, la même année, le magasin, de sorte que les exemplaires doivent en être très rares; Groningue, 1755, in-8°., avec des notes de Nicolas Heerkens, et enfin Helmstædt, 1805, in-4°., avec de courtes notes de M. Bredow. Cette vie de Charlemagne a été traduite plusieurs fois en français. La plus ancienne traduction, dont l'auteur est inconnu, a été insérée, par dom Bouquet, dans le recueil des historiens de France, tom. 5; l'ouvrage a été aussi traduit par Elie Vinet, Poitiers, 1558, in-8°.; par Léonard Pournas, Paris, 1614, in-12; et par Cousin, dans son *Histoire de l'empire d'Occident*. Longchamp remarque que la vie de Charlemagne, par La Brière, n'est qu'une traduction prolixe de celle d'Eginard (1). Elle a été traduite en allemand par Jean-Augustin Egenolf, Leipzig, 1528, in-12. On peut juger par le grand nombre d'éditions et de traductions qu'on vient de citer, de quelle estime jouit ce petit ouvrage; il est divisé en deux parties; la première contient l'histoire des guerres entreprises par Charlemagne; la seconde fait connaître ce grand prince dans sa vie intérieure, au milieu de sa cour et de sa famille. Vossius pense qu'Eginard avait pris Suétone pour modèle, et il ne le trouve pas inférieur pour le style. II. *Annales regum Francorum Pipini, Caroli Magni, Ludovici Pii ab anno ch.* 741, *ad ann.* 829. On trouve ces annales à la suite de la Vie de Charlemagne, dans la plupart des éditions indiquées ci-dessus. Pierre Pithou les inséra dans son recueil d'historiens de France, Paris, 1588, et Marquard Freher dans le sien, Francfort, 1613; mais ils les attribuent à un moine nommé Adhemar. André Duchesne a, le premier, démontré qu'Eginard en est le véritable auteur, et tous les critiques, à part Lecointe, se sont rangés à son avis. III. *Eginhardi epistolæ*. On n'en a conservé que soixante-deux; mais le manuscrit qui a servi à la première édition en contenait d'autres que le temps avait rendues illisibles. On trouve ces lettres dans le recueil des historiens de France, par Duchêne, tom. 2; dans l'*Eginhardus vindicatus* de Jean Weinkens, et enfin dans la collection de dom Bouquet. Elles renferment des particularités intéressantes sur la personne d'Eginard, et le récit de quelques événements

(1) M. D. (Denis) a donné l'*Histoire de Charlemagne par Eginard, traduction nouvelle*, Paris, 1812, in-12.

dont il avait été le témoin. IV. *De translatione SS. martyrum Marcellini et Petri*, inséré dans les *Acta sanctorum* de Surius et de Bollandus, au 2 juin. Cet ouvrage a été mis en vers par Weinckens. V. *Breviarium chronologicum ab orbe condito ad ann. Chr.* 809. C'est un abrégé de la chronique de Bede. Lambecius l'a inséré dans ses *Commentaria Bibl. Cæsar. vindobonensis lib.* 2, *cap.* 5. *Voy.* Weinkens (2). W—s.

EGINTON (François), artiste anglais, l'un de ceux qui ont le plus contribué au perfectionnement de l'art de la peinture sur le verre, dans le 18e. siècle. La pratique de cet art avait été presque entièrement perdue, et il est certain que les anciens ouvrages de ce genre qu'on rencontre dans les églises, l'emportent de beaucoup par la beauté et la vivacité des couleurs sur la plupart des productions modernes; mais c'est surtout l'effet du défaut d'encouragement. La méthode des premiers artistes consistait à rassembler, avec symétrie, des verres de différentes couleurs; c'était une espèce d'ouvrage en mosaïque. C'est à ce qu'il paraît à des peintres français qu'on a dû l'idée de peindre sur le verre *par apprêt*, c'est-à-dire, en y appliquant des couleurs métalliques, qu'on y incorpore ensuite par l'action du feu. (*Voyez* Claude de Marseille et Cousin). Eginton a laissé un grand nombre d'ouvrages qui prouvent un talent très distingué, et parmi lesquels on remarque particulièrement deux *Résurrections*, sur le dessin de sir Jos. Reynolds, et que l'on voit à la cathédrale de Salisbury et à Lichfield; *le Banquet donné par Salomon à la reine de Saba*, d'après un tableau d'Hamilton, au château d'Arundel; *St. Paul converti et recouvrant la vue*, dans l'église de St.-Paul, à Birmingham; *le Christ portant sa Croix*, d'après Morales, dans l'église de Wansted, au comté d'Essex; l'*Ame d'un enfant en présence du Tout-Puissant*, d'après un tableau de Peters, dans une chapelle à Great Barrs, dans le comté de Stafford. On lui doit aussi la restauration de peintures anciennes à Oxford et ailleurs. Le nombre de ses grands ouvrages se monte à près de cinquante. Il est mort le 26 mars 1805. Quelques femmes ont aussi cultivé, en Angleterre, de nos jours, et avec succès, l'art de la peinture sur verre. X—s.

EGIZA, 31e. roi des Visigoths en Espagne, élu à Tolède en 687, persécuta les Juifs, qui conspirèrent contre ses jours; mais leurs complots ayant été découverts, le roi, dans une assemblée générale de la nation, fit renouveler et mettre à exécution les décrets portés contre eux. Attentif à veiller à la sûreté de l'empire, ses flottes repoussèrent celles des Sarrasins, qui, sous son règne menaçaient déjà les côtes de l'Andalousie. Il fit ensuite la paix avec les Vascons et les Francs, après une guerre sanglante, mais courte. Ce prince mourut à Tolède en 700. Il avait associé à la royauté son fils Vitiza, en lui abandonnant la Galice pour l'accoutumer à règner. Egiza, sans être un conquérant, sut se rendre redoutable à ses voisins, et il se fit aimer de ses sujets par sa modération et sa prudence. B—p.

EGIZIO (Mathieu), naquit à Naples le 23 janvier 1674, d'une famille estimée, originaire de Gra-

(2) On trouve dans la collection de Duchesne une petite pièce *De Eginhardo Caroli magni notario et ejus scriptis*. M. Millevoye a composé un petit poème intitulé: *Emma et Eginard*, ou *la Vengeance de Charlemagne*, imprimé d'abord à la suite de *Belsunce*, Paris, Giguet et Michaud, 1808, in-18, et réimprimé dans ses *Poésies diverses*, Paris, F. Didot, 1813, 2 volumes in-18. M. Plancher-Valcour a fait représenter en 1807, sur le théâtre de la Gaîté, un mélodrame en trois actes, intitulé: *Eginard et Emma*, imprimé la même année, in-8°.

vina. Après ses premières études il étudia le grec sous Grégoire Messerio, célèbre professeur, puis la philosophie qu'il appliqua à l'étude de la médecine, et enfin le droit, dans lequel il fit de si grands progrès qu'en très peu de temps il obtint le bonnet de docteur. Egizio, s'étant fait des protecteurs, fut nommé agent des fiefs que possédait le prince Borghèse. Il fut bientôt créé auditeur général du duché de Matalona, et se conduisit si bien dans cette place que, pour reconnaître les services qu'il avait rendus, on le nomma secrétaire de la ville. Sa réputation, qui prenait chaque jour un accroissement nouveau, parvint auprès du prince Della Torella, que le roi des Deux-Siciles envoyait à l'ambassade de France. Ce prince présenta Egizio pour être secrétaire d'ambassade en 1735. Louis XV fut si content des manières d'Egizio qu'il lui fit présent d'une chaîne d'or avec une médaille qui d'un côté représentait le monarque, et de l'autre contenait le motif de la donation. De retour à Naples le roi Charles de Bourbon le nomma bibliothécaire de la bibliothèque royale, ensuite, en 1745, l'honora du titre de comte pour lui et ses descendants. Egizio mourut la même année. Ce qui a le plus contribué à la réputation de ce savant ce fut la connaissance profonde qu'il avait acquise dans l'explication des monuments antiques. L'empereur Charles VI le chargea d'expliquer un bronze qui contenait une défense du sénat pour la célébration des bacchanales, et qui lui avait été donné par le prince del Trido. Egizio composa à cette occasion un savant commentaire sous ce titre : *Senatusconsulti de Bacchanalibus sive æneæ vetustæ tabulæ Musei Cæsarei vindobonensis explicatio*, Naples, 1729, grand in-4°., fig. Il a été inséré dans le supplément donné par Poléni au *Trésor des Antiquités grecques et romaines*. Cet ouvrage, qui obtint l'assentiment général de tous les antiquaires, lui valut de la part de l'empereur une collection de médailles et de médaillons d'or. Il en avait recueilli un grand nombre, ainsi que des inscriptions, et se proposait d'en publier l'explication. Il n'eut pas le temps d'achever cet ouvrage, dans lequel il comptait faire de nombreuses corrections sur le recueil de Gruter. Egizio a encore laissé : I. *Lettera in difesa dell'inscrizione per la statua equestre di Filippo V*, Naples, 1706, in-4°.; II. *Memoriale cronologico della storia ecclesiastica*, traduit du français de G. Marcel, Naples, 1713; III. *Opere varie di Sertorio Quattromani, con annotazioni*, ibid., 1714, in-8°.; IV. *Serie degl'Imperadori Romani*, 1736; V. *Lettre amiable d'un Napolitain à M. l'abbé Lenglet du Fresnoy, par laquelle il est prié de corriger quelques endroits de sa Géographie touchant le royaume de Naples*, Paris, 1738, in-8°.; id. traduit en italien, Naples, 1750, in-8°. Cette Lettre est écrite d'un ton si honnête, qu'elle valut au critique l'amitié de l'auteur critiqué. VI. Plusieurs Dissertations (*Opuscoli*) recueillies en un vol. in-4°., Naples, 1751, in-4°.; on y trouve une courte notice sur sa vie. On trouve aussi l'éloge de ce savant dans l'*Histoire littéraire d'Italie*, par Tiraboschi.

H—T.

EGLIN (Tobie). Son nom de famille était proprement *Goëtz ;* il le changea contre celui d'*Eglin*, qu'il traduisit quelquefois en *Iconius*. Il occupa plusieurs cures dans le canton

de Zurich, sa patrie, dans la Turgovie et dans les Grisons; il mourut à Coire en 1574. Ses *poésies* ont été publiées par Eglin (Raphaël), son fils, désigné aussi sous le nom d'*Iconius*, qui naquit à Frauenfeld en Turgovie, en 1559, et mourut à Marpurg le 20 août 1622. Raphaël fit ses études à Coire, à Zurich, à Genève et à Bâle. A de beaux talents il joignit, dès son jeune âge, une grande légèreté d'esprit. Un charlatan d'Italie l'engagea à quitter Genève pour le suivre à Bâle, et quoiqu'il ne soit pas resté long-temps avec ce docteur, et qu'il revint à *Beze*, duquel il fut estimé, il paraît néanmoins que des germes de ce commerce sont restés, dont le développement lui est devenu funeste plus tard. En 1583, le gouvernement des Grisons l'appela pour organiser les écoles à Sonders. Il fit paraître, l'année suivante : *Via ac ratio scholæ Rhætorum*, Poschiavo, 1584, in-4°. Il fut chassé des Grisons, en 1586, par les catholiques. Après avoir été maître d'école pendant quelque temps à Winterthour, il fut rappelé à Zurich, où il occupa successivement plusieurs charges ecclésiastiques. Il y établit les disputes de théologie, qui ont été conservées depuis, et en 1598 il présenta un mémoire pour l'établissement du chant de l'église, qui fut introduit peu après. S'étant jeté dans l'alchimie, les dettes qu'il contracta lui firent abandonner sa patrie en 1605. Sa destitution fut prononcée, et en 1607 il obtint la place de professeur en théologie à Marpurg. Ses écrits nombreux sont des poésies, des ouvrages de théologie sur la prédestination, des brochures polémiques contre *Aubery* et autres, des ouvrages de grammaire, de logique, quelques livres mystiques et d'autres, dont il serait inutile de donner la liste. Un des plus curieux est sa *Conjectura halieutica*, Zurich, 1598, in-4°., réimprimée à Hanau, 1611, in-4°. Il y donne gravement l'explication des caractères mystérieux qu'on avait cru voir sur deux harengs pêchés en Norvège le 4 novembre 1587, et sur un troisième pêché en Poméranie le 21 mai 1596. Il ne manque pas d'y voir une belle explication de Daniel et de l'apocalypse, et des prophéties fort claires sur l'église militante. Deux pseudonymes, oubliés par Placcius dans son *Theatrum*, avaient déjà traité le même sujet; l'un sous le nom d'*Ananilles Serancurio*, et son frère sous le nom d'*Antipas Francus*, avaient donné une explication telle quelle des deux harengs prophétiques de Norvège. U—i.

EGLINGER (Samuel), né à Bâle en 1638. Il se voua à la médecine et aux mathématiques sous de très habiles maîtres, et avec beaucoup de succès. Il étendit ses connaissances dans les voyages qu'il fit en Italie et en France. En 1665 il obtint la chaire de mathématiques à Bâle. Il a donné plusieurs dissertations de médecine, et il mourut le 27 décembre 1673. — Eglinger (Nicolas), né à Bâle en 1645, mort dans la même ville, le 1er. août 1711, se voua à la médecine, et augmenta ses connaissances dans les différents voyages qu'il fit en France, en Angleterre, en Allemagne et dans les Pays-Pas. Il occupa les différentes chaires de médecine établies à Bâle, et fut un grand praticien. Il n'a publié que des dissertations, de même que son fils *Christophe*, médecin et professeur de rhétorique à Bâle, mort en 1733. V—i.

EGLY (Charles-Philippe Monthenault (1) d'), né à Paris le 28 mai

(1) Dans une dissertation particulière Chardon

1696, de parents honnêtes, mais peu fortunés, exerça d'abord la profession d'avocat. Il fut ensuite attaché comme secrétaire à M. de Baussan, maître des requêtes, intendant de Poitiers et d'Orléans. D'Egly employait ses loisirs à l'étude, et quelques opuscules qu'il fit imprimer dans les journaux donnèrent une idée avantageuse de son talent. Il exécuta, à son retour à Paris, le projet qu'il avait formé d'écrire l'*Histoire des rois de Sicile de la maison de France*. Cet ouvrage estimable lui ouvrit les portes de l'académie des inscriptions, où il remplaça l'abbé Bannier en 1741. Dès lors il partagea son temps entre ses devoirs d'académicien, et la rédaction du *Journal de Verdun*, dont il se trouvait chargé depuis la mort de la Barre. (*Voy.* Barre). Cependant quelques chagrins dérangèrent sa santé naturellement faible; il perdit la vue en 1745, et une maladie longue et douloureuse termina ses jours le 2 mai 1749. Bougainville prononça son éloge à l'académie. On a de d'Egly: I. *Les Amours de Clytophon et de Leucippe*, traduit du grec d'Achilles Tatius, Paris, 1734, in-12, plusieurs fois réimprimé. Le traducteur a supprimé avec soin tous les morceaux trop libres qui se trouvent dans l'original; cette version mérite, sous ce rapport, la préférence sur celle de Duperron de Castera, qui parut la même année; mais elle ne lui est guère supérieure par le style (1). II. *Histoire des rois des Deux-Siciles de la maison de France*, Paris, 1741, 4 vol. in-12. Cet ouvrage reçut l'accueil le plus favorable et le méritait. Le style en est pur, la marche claire et rapide; et les causes des événements y sont développées avec une sagacité peu commune. Il essuya quelques critiques de la part de l'abbé Desfontaines, et d'Egly lui répondit dans le *Journal de Verdun* (juillet, 174:). III. *La Callipédie*, traduite du latin de Quillet, Paris, 1749, in-8°. Cette traduction est au-dessous du médiocre, mais on peut croire qu'elle n'était point destinée à l'impression. IV. Des *Mémoires* lus à l'académie des inscriptions, entre autres un sur les *Scythes*, qui a fourni à Fréret l'idée de ses savantes recherches sur les nations Scythiques et Sarmatiques. W—s.

EGMOND (Charles d'), né à Grave, le 9 novembre 1467, était fils de cet Adolphe, duc de Gueldre, que l'ambition rendit si coupable envers son père (*V.* Adolphe, tom. Ier., pag. 234, col. 2e.). Le duc de Bourgogne s'étant emparé de Nimègue en 1473, emmena le jeune Charles à Gand, où il le fit élever avec le plus grand soin. Charles avait reçu de la nature un courage inflexible et un esprit fécond en ressources; et peut-être ne lui a-t-il manqué qu'un rôle plus important pour le rendre tout à fait digne d'être comparé à Annibal ou au roi de Pont. Il fit sa première campagne, à l'âge de dix-sept ans, sous la conduite d'Engilbert de Nassau, général habile; et en 1485, il assista aux siéges d'Ath et d'Oudenarde, où il trouva l'occasion de signaler sa valeur. En 1487, il fut fait prisonnier

la-Rochette a essayé de prouver que le vrai nom de cet académicien était *Monhenault*. Dans le *Journal de Verdun*, dont il a été pendant onze ans principal rédacteur, il est appelé *Monehault* (1750, janv., pag 60), et *Monchaut* (tables, préf. pag. xxi); mais dans les *Mémoires* de l'académie des Inscript. (xxiii, H., pag. 309), il est appelé *Monthenault*; et c'est l'orthographe la plus généralement suivie.

(1) On a attribué la traduction d'Egly à l'abbé Desfontaines; dans la réimpression qu'on en fit à Paris, chez Jansen, 1796 (an IV), in-18, on dit un peu trop affirmativement et inconsidérément que *Degli* (car c'est ainsi qu'on l'a écrit) n'est que le pseudonyme de Desfontaines.

dans une rencontre près de Béthune, et conduit à Abbeville, où il demeura sous la garde du duc de Bourbon, jusqu'à ce que les états de Gueldre eussent promis de payer sa rançon. Aussitôt après sa délivrance il se rendit à Nimègue, où les principaux seigneurs lui prêtèrent serment de fidélité le 28 mars 1492. Avec leur secours, il chassa les garnisons allemandes qui occupaient la Gueldre, et prit des mesures pour résister à Frédéric, qui prétendait que ce duché était échu à l'empire par la mort de Renaud IV, en 1423. Sur ces entrefaites, Maximilien monte sur le trône; le nouvel empereur fait déclarer par des commissaires que Charles n'a aucun droit sur la Gueldre, marche contre lui à la tête d'une puissante armée, prend Ruremonde, et vient mettre le siége devant Nimègue; mais il est obligé de le lever pour retourner en Allemagne, où sa présence devenait nécessaire. La guerre recommence en 1497. Les habitants de Nimègue prennent les armes les premiers; leur exemple est suivi par ceux des autres villes, et les Allemands sont forcés de demander eux-mêmes une trève : elle est conclue pour deux ans, et violée au bout de quelques mois par Maximilien, que les troubles de l'Allemagne obligent de rétrograder pour la seconde fois. Charles profite de cette circonstance pour augmenter ses forces. L'Autriche, désespérant de le vaincre, lui fait des offres pour l'engager à renoncer au titre de duc de Gueldre, et dans le même temps réussit à le priver de ses alliés. Charles, contraint de dissimuler, promet d'accompagner en Espagne l'archiduc Philippe, reçoit 3,000 florins pour les frais de son voyage, s'enfuit, à l'aide d'un déguisement, et reparaît tout à coup au milieu de ses états. Il rassemble ses troupes, auxquelles viennent se joindre quelques corps français, et soumet les villes qui s'étaient déclarées pour Philippe. L'année suivante (1507), il profite habilement de l'incertitude que la mort imprévue de ce prince laisse dans toutes les mesures, entre dans le Brabant, s'empare de plusieurs villes dont le pillage enrichit ses soldats, pénètre jusqu'en Hollande, et se retire avec un immense butin. Le traité si connu sous le nom de *Ligue de Cambrai*, arrêta Charles dans l'exécution de ses projets; privé des secours qu'il recevait de la France, ce prince n'inspirait plus la même crainte. La souveraineté de la Gueldre devient le sujet de nouvelles négociations; mais, comme les précédentes, elles traînent en longueur et ne donnent aucun résultat. Les habitants d'Utrecht se révoltent en 1511 contre Frédéric de Bade, leur évêque, et implorent la protection de Charles, qui se met à leur tête et obtient des succès. Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, veut l'arrêter dans sa marche. Une armée, composée d'Autrichiens et d'Anglais, investit Venloo, où Charles s'était retiré. Le siége se pousse avec vigueur. Les Anglais tentent trois fois l'assaut, sont repoussés avec perte et fuient sur leurs vaisseaux. Charles bat les Autrichiens, entre en Hollande, brûle un des faubourgs d'Amsterdam, détruit la flotte dans la rade, et revient prendre position à Utrecht; l'année suivante (1514) il prend Groningue et ravage la Frise. Une trève est ménagée par la France, entre le duc de Gueldre et ses ennemis. Il part à la tête de vingt-deux mille hommes pour rejoindre François Ier. en Italie, apprend à Lyon la bataille de Marignan, tombe malade de regret de ne s'y être pas trouvé, et

reprend le chemin de ses états menacés par l'Autriche. La guerre continue dans la Frise, et pendant sept ans, Charles lutta avec avantage contre les forces qu'on lui opposait. Enfin, les habitants de la Frise s'étant soulevés, et Utrecht ayant ouvert ses portes à Charles-Quint, ce courage indomptable fut obligé de se soumettre. Charles s'engagea, par un traité du 3 octobre 1528, à faire hommage à l'empereur pour la Gueldre et ses dépendances. Sa haine contre l'Autriche s'accrut encore par cette violence, et comme il n'avait point de successeur, il engagea, en 1538, les états de Gueldre à se donner à la France. Les habitants refusèrent d'accéder à cette proposition, et le contraignirent même à abandonner la Gueldre au duc de Clèves, en se réservant une pension de 42,000 fl. Il éprouva un chagrin si vif d'avoir consenti à cette disposition, qu'il en mourut le 30 juin de la même année, à Arnheim. Il était âgé de soixante-onze ans, et en avait passé quarante-six dans des guerres presque continuelles contre l'Autriche. W—s.

EGMOND (Lamoral, comte d'), prince de Gavre, baron de Fiennes, etc., un des principaux seigneurs des Pays-Bas, naquit en 1522, suivit Charles-Quint dans son expédition d'Afrique en 1544, fut nommé chevalier de la Toison d'or en 1546, avec l'empereur Maximilien, Cosme de Médicis grand duc de Florence, Albert duc de Bavière, Emmanuel Philibert duc de Savoie, Octave Farnèse duc de Parme, et ce terrible duc d'Albe qui signa dans la suite son arrêt de mort. Nommé général de cavalerie sous Philippe II, il commanda et se couvrit de gloire aux célèbres batailles de Saint-Quentin en 1557, et de Gravelines, en 1558. Par sa naissance, par ses talents, par ses services, il ne le cédait à personne, pas même au duc d'Albe. Il avait épousé à Spire, en présence de l'empereur Charles-Quint et de Philippe II, alors roi de Naples, Sabine, comtesse palatine, duchesse de Bavière. Père tendre, époux adoré, ami fidèle, il était estimé en Europe par ses vertus militaires, et cher à tous les Flamands. Il avait reçu de la nature toutes les qualités qui charment le peuple, imposent aux égaux et plaisent aux supérieurs. Il prit part aux troubles qui s'élevèrent dans les Pays-Bas. Cependant il ne négligea rien pour porter à la paix et à la modération la duchesse de Parme, gouvernante de ces provinces, et les seigneurs confédérés contre l'inquisition et la cour de Madrid. Il prêta même entre les mains de la gouvernante le serment « de soutenir la religion ro» maine, de punir les sacriléges et » d'extirper l'hérésie. » Mais ses liaisons avec le prince d'Orange et les confédérés le rendaient toujours suspect à Philippe II. Le duc d'Albe ayant été envoyé dans les Pays-Bas, les troubles éclatèrent avec la même violence qu'il employait pour les réprimer. On faisait circuler des libelles, on répandait de l'argent pour soulever le peuple. Albe pensa qu'il était temps d'exécuter les grandes mesures qu'il avait projetées, et d'assurer son pouvoir par la chute des têtes les plus élevées. Il fit amener à Bruxelles et exécuter, le même jour, Gilbert et Théodore de Batenbourg, qui avaient été pris l'année précédente en traversant le Zuyderzée, Pierre d'Andelot et quinze autres seigneurs. Le lendemain, il fit conduire à l'échafaud Jean de Montigny, de Villiers, de d'Huy, Quintin Benoît et Corneille de Nieen, orateur qui s'était acquis une grande réputation. Dix compagnies d'espa-

gnols et une troupe de cavalerie avaient conduit à Bruxelles les comtes d'Egmond et de Horn, qui étaient, depuis neuf mois, prisonniers dans la citadelle de Gand. Les chevaliers de la Toison d'or, les états de Brabant, l'empereur Maximilien, les villes libres d'Allemagne, les électeurs, la duchesse de Parme elle-même avaient sollicité auprès de Philippe et de son lieutenant la grâce de ces deux seigneurs. Marie de Montmorency, sœur du comte de Horn, et Sabine de Bavière, femme du comte d'Egmond, avaient fait inutilement retentir l'Europe de leur douleur. Le duc d'Albe, qui prenait le titre de lieutenant-gouverneur, capitaine général pour le roi, et juge souverain du conseil criminel, rendit, le 4 juin 1568, une sentence de mort contre le comte d'Egmond, comme « convaincu d'avoir commis des cri» mes de lèse-majesté, en favorisant » et étant complice de la ligue et abo» minable conjuration du prince d'O» range et d'autres seigneurs de ces » Pays-Bas; ayant aussi pris en sa » sauve-garde et protection les gen» tilshommes confédérés, et rendu de » mauvais services en son gouverne» ment de Flandre, de concert avec » les séditieux et rebelles de la sainte » église apostolique romaine, et de sa » majesté. Considéré, en outre, tout » ce qui résulte dudit procès, son ex» cellence déclare ledit comte avoir » commis crime de lèse-majesté et de » rebellion, et, comme tel, devoir » être exécuté par l'épée, et sa tête » mise en lieu haut et public, afin » d'être vue de tous, et qu'elle soit là » tant que autrement en soit ordonné » par sadite excellence...; comman» dant que nulle personne soit osée » de la ôter, sous peine de mort; et » confisque pour le fisc et chambre » royale tous et quelconques de ses » biens, meubles et immeubles, droits » et actions, fiefs et héritages, etc. » La sentence du comte de Horn, prononcée le même jour, était conçue à peu près dans les mêmes termes; l'une et l'autre furent rédigées en français. L'Evêque d'Ypres avait été mandé à Bruxelles par le duc d'Albe, pour assister les deux comtes à leurs derniers moments. Ce vertueux prélat, nommé Martin Rithove, se prosterna aux pieds du duc, et le supplia, les larmes aux yeux, de révoquer ces sentences de mort. Mais le lieutenant de Philippe, depuis long-temps ennemi du malheureux Egmond, se montra inflexible, et le prélat ne songea plus qu'à consoler cette illustre victime. Dès qu'il eut appris à d'Egmond qu'il était condamné : « Voici une sentence bien rigou» reuse, dit le comte. Je ne pense » pas d'avoir tant offensé sa majesté » pour mériter un tel traitement. » Néanmoins, je le prends en pa» tience, et prie le Seigneur que ma » mort soit une expiation de mes pé» chés, et que ma chère femme et » mes enfants n'encourent aucun blâ» me ni confiscation; car mes ser» vices passés méritent bien qu'on me » fasse cette grâce. Puisqu'il plaît à » Dieu et au roi, j'accepte la mort » avec patience. » Il écrivit sur-le-champ en français la lettre suivante à Philippe II : « Sire, j'ai entendu ce « matin la sentence qu'il a plu à votre » majesté faire décréter contre moi; » et combien que jamais mon inten» tion n'ait été de rien traiter ni faire » contre la personne ni le service » de votre majesté, ni contre notre » vraie, ancienne et catholique re» ligion, si est-ce que je prends en » patience ce qu'il plaît à mon bon » Dieu de m'envoyer. Et si j'ai, du» rant ces troubles, conseillé ou per» mis de faire quelque chose qui sem-

» ble autre, ce n'a toujours été qu'a-
» vec une vraie et bonne intention,
» au service de Dieu et de votre ma-
» jesté, et pour la nécessité du temps.
» Pourquoi je prie votre majesté me
» le pardonner, et avoir pitié de ma
» pauvre femme, de mes enfants et
» serviteurs, vous souvenant de mes
» services passés; et sur cet espoir,
» m'en vais me recommander à la mi-
» séricorde de Dieu. — De Bruxelles,
» prêt à mourir, le 5 juin, etc. » Egmond écrivit ensuite une lettre fort touchante à sa femme; et, après s'être préparé à la mort, il demanda qu'on ne différât pas plus long-temps son exécution, craignant que, troublé par ses sentiments et ses affections, *son ame ne tombât dans le désespoir.* On le conduisit à midi sur la place publique, avec un appareil militaire, sombre et lugubre; dix-neuf compagnies d'infanterie étaient sous les armes : il était vêtu de noir, sans fers et sans liens. Il monta sur l'échafaud qui était couvert d'un drap noir, et sur lequel on avait dressé un petit autel funèbre, avec une croix d'argent. Egmond jeta lui-même son manteau, prit le crucifix dans ses mains, se mit à genoux sur un carreau de velours noir, et reçut la mort avec courage. Il était âgé de quarante-six ans. On jeta sur son corps un drap noir, et l'on fit monter sur l'échafaud le comte de Horn. En traversant la place, il avait salué quelques personnes de sa connaissance. Apercevant le corps de son ami, il demanda si c'était là le comte d'Egmond; on lui répondit : *c'est lui.* « Nous ne nous » sommes pas vus l'un l'autre, dit-il » en s'adressant au peuple, depuis que » nous avons été traînés dans les pri-» sons. Apprenez, par notre sort, » quelle est la mesure de l'obéissance » que vos maîtres exigent de vous. » Horn avoua qu'il était coupable devant Dieu; mais il refusa constamment de reconnaître qu'il eût offensé le roi. Il conjura les assistants de joindre leurs prières aux siennes, fit des vœux pour leur bonheur, et, s'étant déshabillé lui-même, il présenta sa tête au bourreau (*Voy.* Horn). La consternation était générale; on n'entendait sur la place publique que des sanglots et des gémissements. On vit plusieurs personnes baiser l'échafaud avec respect, et tremper leurs mouchoirs dans le sang du comte d'Egmond. L'envoyé de France à la cour de Bruxelles, présent à ce triste spectacle, écrivit à Charles IX : « J'ai vu tomber la tête » de celui qui a fait trembler deux fois » la France. » Ainsi finit cette tragédie qui devait coûter tant de sang et tant de larmes à l'Espagne et aux Pays-Bas; qui fut comme le signal d'une révolte générale que suivirent trente ans d'une guerre cruelle, et qui se termina par la perte que la maison d'Autriche fit sans retour des sept Provinces-Unies. Sabine de Bavière mourut, sans avoir été consolée, le 19 juin 1598. — Egmond (Philippe, comte d'), fils de Lamoral, chevalier de la Toison-d'Or, prit pour devise : *Nil mihi tollit hyems.* Il épousa Marie de Horn, et resta fidèle à Philippe II, qui l'envoya au secours de la ligue, à la tête de dix-huit cents lances. Lorsqu'il entra dans Paris, il interrompit le magistrat qui, en le complimentant, mêlait à ses louanges celles de son père : « Ne parlez point de » lui, s'écria ce fils dénaturé, il méri-» tait la mort : c'était un rebelle. » Paroles d'autant plus étranges, qu'il parlait à des rebelles, et que c'était leur cause qu'il venait défendre. Il joignit ses troupes à celles de Mayenne, et fut tué, en 1590, à la bataille d'Ivri. Il n'était âgé que de trente-deux ans, et

ne laissa point de postérité. La famille d'Egmond, divisée en plusieurs branches, a eu dans son sein neuf chevaliers de la Toison-d'Or : Guillaume d'Egmond, frère d'Arnould, duc de Gueldre, mort le 19 février 1483; Floris d'Egmond, comte de Buren, dont la devise était: *sans faulte*, mort le 14 octobre 1539; Jean, comte d'Egmond, qui épousa la princesse Françoise de Luxembourg, comtesse de Gavre, et mourut à Milan, le 19 avril 1528; Maximilien d'Egmond, comte de Buren, général des armées de Charles-Quint, dans les guerres contre François Ier., mort à Bruxelles, au mois de décembre 1548; il ne laissa qu'une fille, première femme de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. De Thou loue sa fidélité et sa magnificence, et dit qu'il était grand dans la guerre et dans la paix. On rapporte qu'André Vésale lui ayant prédit l'heure de sa mort, il rassembla ses amis à un festin, leur distribua de riches présents, se remit au lit, et mourut à l'instant même qui avait été marqué. Un vers de son épitaphe semblerait confirmer l'anecdote de la prédiction de Vésale; le voici :

* Voce, vale, intrepidâ dixit moriturus amicis.

Lamoral d'Egmond, qui fait le sujet de cet article; Philippe d'Egmond, son fils, tué à la bataille d'Ivri; Charles, comte d'Egmond, autre fils de Lamoral, épousa Marie de Lens, baronne d'Aubignies, prit pour devise : *undique illæsum*, resta attaché à la cause du prince d'Orange, et mourut à La Haye, le 18 janvier 1620; Louis, comte d'Egmont, qui mourut à Saint-Cloud en France, le 27 juillet 1654; Philippe d'Egmond, qui fut nommé chevalier par Charles II, roi d'Espagne. La postérité de Lamoral s'est éteinte dans la personne du comte d'Egmond (Procope-François), mort à Fraga en Arragon, le 15 sept. 1707, à l'âge de trent-huit ans. Il était général de cavalerie en Espagne, et brigadier des armées françaises. V—ve.

EGMOND de Nyenbourg (Jean-Gilles), gentilhomme des Pays-Bas, fit vers 1720 un voyage à la Terre-Sainte et dans l'Asie mineure. Le manuscrit de sa relation étant tombé dans les mains de J. G. Heymann, celui-ci la fondit avec celle d'un voyage fait dans les mêmes pays de 1700 à 1709, par un Jean Heymann qui était probablement son père, et le publia en Hollandais sous ce titre : *Voyages dans une partie de l'Europe, de l'Asie mineure, des îles de l'Archipel, de la Syrie, de la Palestine, à la Terre-Sainte, en Egypte, au mont Sinaï*, etc., par J. G. Egmond et J. Heymann, Leyde, 1757 et 1758, 2 vol. in-4°. En mêlant ensemble les deux relations, l'éditeur a rendu quelquefois un peu louches certains faits dont parle celui des deux voyageurs qui est antérieur à l'autre. Le cours des événements apporta un changement total à ce que ce dernier avait vu. Il en résulte que tout est fort embarassé à raison du défaut de date pour trouver la solution des difficultés causées par la disparate des deux relations. On trouve dans chacune des observations sur les mœurs et les coutumes des orientaux; mais on voit que les auteurs étaient peu instruits en histoire naturelle et dans la science économique; leurs remarques sur la politique sont des plus communes. La relation du voyage commence au Texel, et se termine par l'Egypte. On trouve dans cette relation plusieurs citations d'inscriptions copiées avec peu de soin.

F—s.

EGNAZIO (Baptiste), savant

littérateur du seizième siècle, naquit vers 1478, à Venise, de parents pauvres. Son vrai nom était Jean-Baptiste Cipelli; il le changea, selon l'usage de son temps, quand il commença de se faire connaître. Après avoir fait de bonnes études sous d'habiles maîtres, il ouvrit, dès l'âge de dix-huit ans, à Venise, une école particulière de belles-lettres. La réputation qu'il s'y fit, donna de la jalousie au célèbre Marc-Antoine Sabellico, qui était depuis long-temps professeur public de belles-lettres dans la même ville. Celui-ci lançait à tout propos des traits contre son jeune rival. Egnazio, au lieu de lui répondre, écrivit une critique sanglante des travaux de Sabellico sur quelques anciens auteurs, et la publia en 1502, sous le titre de *Racemationes*. Il fit ensuite de nouveaux commentaires sur les mêmes auteurs que Sabellico avait commentés. Enfin il ouvrit une école publique, à peu de distance de celle que tenait son adversaire. Cette guerre littéraire dura jusqu'en 1506, époque de la mort de Sabellico. Celui-ci se repentit alors d'avoir attaqué le premier, et d'avoir long-temps poursuivi injustement Egnazio; il le fit appeler à ses derniers moments, lui demanda pardon, et pour gage de leur reconciliation, lui remit entre les mains un ouvrage qu'il laissait manuscrit, et qu'il le chargea de publier. Egnazio ne se borna pas à prendre ce soin; il voulut encore, aux funérailles de Sabellico, prononcer son oraison funèbre. Ce discours est celui de tous ses ouvrages qui lui fait le plus d'honneur, et il est à regretter qu'il se soit perdu. Déjà il avait reçu de la république les droits de citoyen de Venise, et le titre de Notaire; il avait embrassé l'état ecclésiastique et obtenu plusieurs bénéfices. Il accompagna en 1515, à Milan, les quatre procurateurs de Saint-Marc qui allèrent, au nom de la république, complimenter François Ier. Ayant fait présenter à ce monarque un panégyrique en vers latins qu'il avait composé en son honneur, il reçut de lui une belle médaille d'or. Dans ce panégyrique, il s'était permis plusieurs traits injurieux contre Charles-Quint; l'empereur s'en plaignit au pape Paul III, ennemi des Français et de leur roi. Ce pontife fit agir vivement contre le panégyriste, qui n'échappa à la persécution que par le grand crédit dont il jouissait à Venise. En 1520, la chaire publique d'éloquence étant devenue vacante, elle lui fut donnée sans qu'on exigeât de lui de nouvelles preuves, quoiqu'il eût un grand nombre de concurrents. Ses leçons attirèrent bientôt une foule d'auditeurs, non seulement de Venise, mais des autres villes d'Italie et même des pays étrangers; on en comptait chaque jour jusqu'à cinq-cents et davantage. Les sénateurs les plus respectables allaient l'entendre, et le consultaient même dans des affaires importantes. Il était doué d'une mémoire surprenante et d'une présence d'esprit qui n'était jamais en défaut. Un jour qu'il prononçait un discours public, le légat apostolique arriva lorsqu'il était près de finir; il reprit son discours depuis le commencement, et ce qui étonna le plus ses auditeurs, c'est qu'il en changea entièrement toutes les parties. Devenu vieux, il demanda sa retraite; mais le sénat, jaloux de conserver un tel professeur, aima mieux augmenter ses honoraires, qui furent portés à deux cents ducats d'or. On dit qu'il conservait tant de vivacité qu'ayant eu des querelles très animées avec Robortel, il tira un jour son épée, et s'élança contre lui pour l'en frapper. Quelques auteurs affirment ce fait,

d'autres le nient. Il faudrait, pour qu'il fût vrai, qu'un professeur, un prêtre, un prieur, marchât alors à Venise, l'épée au côté. D'autres, au lieu d'épée, parlent d'un coup de baïonnette, ce qui paraît encore moins croyable. Egnazio obtint enfin, en 1549, le repos qu'il désirait, et conserva tous ses appointements en retraite. Il n'en jouit que quatre ans, étant mort le 4 juillet 1553, âgé de 75 ans. Il dut sa grande réputation à son professorat et à son érudition plus qu'à ses ouvrages. Cependant on a de lui : I. *Traité de l'origine des Turcs*, qu'il publia par ordre du pape Léon X, 1539, in-8°. II. *Panégyrique de François Ier.*, en vers héroïques, imprimé à Venise, 1540; III. *Abrégé de la Vie des empereurs, depuis Jules César jusqu'à Maximilien*, 1588, in-8°., ouvrage assez estimé, pitoyablement traduit en français par l'abbé de Marolles, dans son *Addition à l'Histoire romaine*, 1664, 2 vol. in-12; IV. *Exemples des hommes illustres de Venise, etc.*, Venise, 1554, in-4°. Ce livre, qui ne fut imprimé qu'après la mort de l'auteur, est dans le même genre que celui de Sabellico, dont Egnazio avait été l'éditeur, et qui est aussi intitulé *Exemples*. Il laissa plusieurs harangues ou discours publics, qui sont restés inédits, et un assez grand nombre de lettres, éparses dans quelques recueils. Tous ces ouvrages sont en latin. Egnazio fut principalement occupé à corriger et à éclaircir par des commentaires les anciens auteurs. Les meilleures éditions qu'on lui doit avec des notes sont celles des Epîtres de Cicéron, des Césars de Suétone, et des OEuvres d'Ovide. Il fut, dans ce genre, d'un grand secours à Alde l'Ancien. G—é.

EGON. *V.* FURSTEMBERG.

EHINGEN (GEORGE D'), issu d'une famille noble de Souabe, naquit dans la première moitié du 19e. siècle, de Rodolphe d'Ehingen, qui mourut en 1467, âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans. George fréquenta, dans sa jeunesse, la cour de Sigismond Albert, duc d'Autriche, et celle de Ladislas, roi de Bohême. Il fit, en 1455, une campagne contre les Turks dans l'île de Rhodes. L'annnée suivante, la dévotion le conduisit à la Terre-Sainte; il parcourut ensuite la France, l'Espagne, le Portugal, servit avec distinction le souverain de ce pays contre les Mores de Fez, revint par le Portugal en Espagne, combattit contre les Mores de Grenade, et alla en 1477 en Angleterre. Il avait écrit en allemand la relation de toutes ces courses; mais elle n'a été imprimée que cent cinquante ans après sa mort, sous ce titre : *Itinéraire*, c'est-à-dire, *Relation historique des voyages faits pour la chevalerie, il y a cent cinquante ans, par le feu seigneur George d'Ehingen, dans dix royaumes différents*, Augsbourg, 1600, in-fol. Cette relation est très succincte; car en y comprenant toutes sortes de détails relatifs à la famille de l'auteur, elle ne contient que quatre feuilles d'impression. Ce que l'on y trouve de meilleur sont les portraits des princes dont Ehingen a visité la cour, et qu'il a fait dessiner avec beaucoup de soin. E—s.

EHINGER (ÉLIE), savant théologien protestant, né en 1573, dans la principauté d'OEting en Bavière, exerça d'abord en Autriche les fonctions du ministère évangélique. Les Luthériens ayant été obligés de sortir de cet archiduché, il fut, en 1605, fait Recteur à Rotenbourg sur la Tauber, et, en 1617, à Augsbourg. Il s'appliqua particulièrement à la re-

cherche et à la collation des anciens manuscrits grecs et latins. Nommé conservateur de la bibliothèque publique d'Augsbourg, il en disposa les livres dans un nouvel ordre, et en publia le catalogue d'après son système de classification. Il était en correspondance avec la plupart des savants d'Allemagne et même des pays étrangers. On a conservé des lettres qui lui étaient adressées par André Schott et Peiresc, par lesquels on voit qu'Ehinger avait fourni au premier des copies plus correctes de différents manuscrits, et au second des recherches sur les poids et mesures en usage parmi les Hébreux. Ehinger, chassé deux fois d'Augsbourg, comme ministre protestant, se retira, en 1635, à Ratisbonne, où il fut recteur d'une école de belles-letttres, et où il mourut le 28 novembre 1653. Jacques Brucker a donné la vie de ce savant en latin, Augsbonrg, 1724, in-8°. Indépendamment d'un grand nombre d'ouvrages de théologie, tant en latin qu'en allemand, il a publié : I. *Apostolorum et SS. conciliorum decreta, gr. lat.*, Wittemberg, 1614, in-4°. Cette édition, faite sur un manuscrit d'Augsbourg, est plus complète que celle qu'avait donnée Dutillet, évêque de Meaux, en 1540, in 4°.; elle a en outre l'avantage de renfermer une version latine des anciens conciles, et des notes d'Osiander. II. *Quœstiones theologicæ et philosophicæ Cæsarii S. Gregorii Nazianzeni fratris, gr. et lat.* Augsbourg, 1626, in-4°. III. *Poggii, de infelicitate principum*, Francfort, 1629, in-8°. La préface et les notes sont d'Ehinger. IV. *Catalogus Bibliothecæ reipublicæ Augustanæ, variarum linguarum secundùm facultates divisæ.* Augsbourg, 1633, in-fol. Ce catalogue est rare, mais on ne doit pas croire qu'il n'ait été imprimé qu'à cent exemplaires; les titres des livres y sont rapportés avec exactitude, et les tables placées à la fin en rendent l'usage très-commode. On trouvera d'autres ouvrages sur la bibliothèque d'Augsbourg, indiqués aux articles Henisch, Hoeschel, Reiser et Jérome Wolf. V. *Relatio S. Marci evangelistæ corpus in insulâ Augiâ divite, vulgò* Reichenau *episcopatûs Constantiensis quiescere.* Cet opuscule se trouve dans un recueil de pièces du même genre, publié par Georges Dorsche, Strasbourg, 1641, in-12. VI. *De Fidelitate servandâ in auctoribus citatis dissertatio*; elle est imprimée dans les *Amœnitates* de Schelhorn, tom. 2, pag. 530—552. Ehinger y relève des citations inexactes faites par Gratian, Bellarmin et d'autres écrivains; mais il s'attache surtout à Carranza, à qui il reproche l'ignorance la plus absolue de la langue grecque. VII. *Thesaurus antiquitatum ecclesiasticarum*, Francfort, 1662, in-4°. C'est Lenglet Dufresnoy qui attribue cet ouvrage à Ehinger; mais la date fait craindre quelqu'erreur de la part d'un écrivain dont l'exactitude n'est pas le premier mérite. W—s.

EHLERS (Martin), professeur de philosophie à Kiel, né à Nortorf, dans le Holstein, le 6 janvier 1732, fut nommé recteur à Segeberg en 1760, à Oldenbourg en 1769, à Altona en 1771, et alla enfin, en 1776, professer la philosophie à Kiel, où il est mort le 9 janvier 1800, âgé de soixante-huit ans. Il a consacré une partie de sa vie à perfectionner les méthodes d'enseignement dans les écoles publiques, et l'Allemagne lui doit plusieurs institutions utiles, résultat des méditations d'un philosophe ami de l'humanité. Ses ouvrages sont ceux d'un homme qui se consacre à la re-

cherche de la vérité. Plein d'enthousiasme pour la vertu, il s'occupe dans ses œuvres philosophiques de prouver qu'une bonne conduite est le moyen le plus sûr d'être heureux. Toutes ses pensées sont celles d'un sage; on y trouve une foule de vérités importantes, présentées avec clarté et simplicité. Son style est facile et agréable. On lui reproche cependant des périodes un peu trop longues. Ses principaux ouvrages sont : I. *Recueil de petits traités sur l'enseignement des écoles publiques et l'éducation en général*, Flensbourg, 1776, in-8°., en allemand, ainsi que les suivants. II. *Considérations sur la moralité de nos jouissances et de nos plaisirs*, ibid., 1790, 2 vol. in-8°. C'est son ouvrage le plus remarquable. Il y a joint une introduction en forme de discours académique, qui est fort estimée. III. *Quelques portraits pour les bons princes et ceux qui se consacrent à l'éducation des enfants des rois*, à Kiel et Hambourg, 1786, 2 vol. in-8°. L'amour de la vérité faisait le principal trait de son caractère, et lui a valu l'estime et le respect de tous ses contemporains.

G—T.

EHRENBERG (Jean d') noble allemand, fit en 1556 un voyage à la Terre-Sainte, et en écrivit la relation qui parut imprimée à Francfort-sur-le-Mein, 1584 et 1602, in-f.; ib. 1629, 2 vol. in-fol., dans le Recueil allemand des voyages à la Terre Sainte. E—s.

EHRENMALM (Arvid), savant suédois, fut envoyé, en 1741, avec le baron Cederhielm, pour visiter le Lappmark, ou province lapone d'Ahsele. A son retour il publia en suédois sa relation, intitulée : *Voyage dans le Nordland oriental et dans le Lapmark d'Ahsele, fait en* 1741, Stockholm, 1742, 1 v. in-8°., avec une carte. Les voyageurs partirent d'Upsal au mois de juin, traversèrent les villes du Nordland jusqu'à Hernœsand, où ils s'embarquèrent sur l'Augermanna. Arrivés à la paroisse d'Ahsele, ils prirent des Lapons pour guides, en continuant à remonter l'Angermanna, à cause des cascades qui interrompirent fréquemment le cours de ce fleuve. Enfin parvenus à Tettsio, ils furent obligés de faire à pied le reste du voyage au milieu d'un pays où, suivant les expressions de l'auteur, on ne voit que des montagnes âpres et arides, sans aucune trace d'industrie humaine, et où l'on n'entend, même au milieu de l'été, que le bruit des cataractes qui se précipitent de tous côtés du haut de rochers affreux. On était au milieu du mois d'août, les voyageurs se trouvaient au centre des montagnes de Kuttsjo. La nature n'offrait plus à leur regard que la perspective d'un hiver éternel. Des brouillards glacés rendaient leur marche pénible et dangéreuse. La gelée se faisait déjà sentir, il tombait de la neige, les lacs allaient se couvrir de glaces, la trace des chemins s'effacer, les Lapons s'enfoncer dans leurs huttes. Tout retard pouvait devenir funeste, on hâta le retour. Ehrenmalm et ses compagnons revinrent à Upsal avec la satisfation d'avoir reconnu, non pas des terres à conquérir, mais un pays assez grand à peupler, à défricher, à cultiver. Ils avient fait les observations nécessaires pour dresser une carte depuis Ahsele jusqu'au terme de leur voyage dans les montagnes. Elle fut jointe à la relation, composée par Ehrenmalm pour être présentée à l'académie des sciences de Stockholm. Cette relation contient des détails curieux sur les pays que les voyageurs ont traversés d'Upsal à Hernosand, sur la partie de la

Laponie qu'ils ont visitée, et sur les mœurs des Lapons. Les individus de cette nation n'habitaient pas la partie méridionale de la province d'Ahsele, quoiqu'elle fût désignée en entier d'après leur nom. La relation d'Ehrenmalm, traduite en Allemand, a été imprimée à la suite de la description de la Laponie Suédoise, par Hoegstroem, Copenhague, 1 vol. in-8°., 1748. On en trouve une traduction française faite par M. de Keralio, dans le vol. XIX de *l'Histoire des Voyages*. Cette traduction, purement écrite pèche quelquefois contre l'exactitude.

E—s.

EHRENPREUS (Charles, comte d'), sénateur de Suède, naquit dans la ville d'Orebro, en 1692, et fit ses études à Upsal. Sa naissance était assez obscure, mais ses talents l'élevèrent aux premières dignités. Etant entré dans le département de la chancellerie, il eut ordre d'accompagner Charles XII, et il fut employé par ce prince, comme secrétaire à Bender. Revenu en Suède, il devint successivement membre de la cour de justice de Stockholm, sénateur, comte et chevalier des ordres du roi. Il mourut le 21 février 1760. Le comte d'Ehrenpreus cultiva et protégea les sciences et les arts. Etant devenu membre de l'académie des sciences de Stockholm, il présenta à cette société plusieurs mémoires, et lut dans une séance publique un discours sur l'utilité des arts en général. Il enrichit aussi le musée d'Upsal de plusieurs objets intéressants, qu'il avait rassemblés dans ses voyages, et l'on peut le regarder comme un des principaux promoteurs des institutions scientifiques et littéraires formées en Suède depuis la mort de Charles XII.

C—au.

EHRENSCHILD (Conrad Biermande), ministre danois, natif de Bâle, qui s'appelait proprement *Conrad Bierman*. Son père fut curé d'Eimeldingen, près de Bâle, où le fils naquit en 1629. Il fit ses études à Strasbourg, et de là se rendant à l'université de Giessen, il fut engagé, à Francfort, à suivre l'ambassadeur français, d'Anvangers, dont la mission fut de pacifier le nord. A Copenhague, il entra au service de la cour, et devint ministre d'état et chevalier. Il se trouva à la tête des relations extérieures du Danemarck, sous Frédéric III et Christian V. Il mourut en 1698.

U—i.

EHRENSCHOELD (Nicolas), amiral suédois, né en 1674. Il commandait, en 1714, une flotte de vingt vaisseaux de ligne et quelques frégates, dans les eaux de Finlande; lorsque Pierre Ier. parut dans les mêmes parages avec trente vaisseaux de ligne, quatre vingts galères, cent chaloupes canonières et vingt mille hommes à bord. L'amiral Apraxin avait le commandement en chef, le Czar, sur l'avis, à ce qu'on prétend, du sénat, s'en étant désisté pour servir comme coutre-amiral. Les deux flottes se rencontrèrent au mois d'aout, à la hauteur des îles Aland, et le combat s'engagea. Les Suédois, quelqu'inférieurs qu'ils fussent en force, se défendirent pendant trois heures, et endommagèrent plusieurs bâtiments de la flotte russe avant que celle-ci obtînt la victoire. Le Czar s'était attaché principalement au vaisseau que montait l'amiral Ehrenschœld, et parvint à s'en emparer. Cette victoire, la première que les Russes remportaient sur mer, fut célébrée à Pétersbourg de la manière la plus solennelle. Pierre Ier. se rendit ensuite au sénat, tenant l'amiral suédois par la main, et demanda aux

sénateurs s'ils le trouvaient digne, maintenant, de commander en chef? Il n'y eut qu'une voix pour applaudir le monarque et le proclamer vice-amiral. Ehrenschœld fut traité avec distinction par le vainqueur, qui rendit justice à ses talents et à son courage. Il n'obtint cependant la liberté de retourner en Suède, qu'à la conclusion de la paix, en 1721. Lorsqu'il partit de Pétersbourg, Pierre lui fit présent de son portrait richement orné. Peu après son retour, l'amiral Ehrenschœld fut nommé intendant de l'amirauté à Carlscrona, où il mourut en 1728. Il avait des connaissances profondes en physique, en géométrie, en astronomie. Pendant son séjour à Pétersbourg, il fit plusieurs instruments, parmi lesquels on distingua surtout un astrolabe universel, dont il parut une description dans les *Acta litteraria Sueciæ* 1723.

C—au.

EHRENSTEN (Edouard), secrétaire d'état et chancelier de la cour en Suède. Il naquit en 1620, à Locknevid en Ostrogothie, où son père, Philippe Bononius, était pasteur. Ayant parcouru une partie de l'Europe avec deux gentilshommes dont il avait fait l'éducation, il fut nommé, en 1653, secrétaire du roi Charles Gustave, et il accompagna ce prince dans ses expéditions militaires. Lorsqu'il eut obtenu des lettres de noblesse, il prit le nom d'Ehrensten. Après la mort de Charles Gustave, il eut part aux négociations qui amenèrent la paix d'Oliva, en 1660, et quelque temps après il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Angleterre et en Hollande. Outre les places de secrétaire d'état et de chancelier, il remplit pendant quelque temps celle de président de la cour supérieure de Wismar, qui était alors le premier tribunal des possessions de la Suède en Allemagne. Il mourut à Stockholm en 1686. Remarquable comme homme d'état, il l'est également comme écrivain. On a de lui : *Disput. de forma substantiali*, Upsal, 1642; *Oratio in natales Christinæ reginæ*, Stockholm, 1648; *In diem coronationis ejusdem*, Utrecht, 1650; *Epistola responsoria ad Polonicum legatum Christoph. Ptzimicki de orat. ad regem Sueciæ habitâ*, Stettin, 1655; *Declaratio quâ Ordinum generalium injuria, residenti Apelbom illata, vindicatur*, Amsterdam, 1657.

C—au.

EHRENSTRAHLE (David), né à Malmoe en Suède, l'an 1693, sous le nom de *Nehrman*, qu'il quitta lorsqu'il fut anobli, pour prendre celui d'Erenstrahle, qui veut dire *rayon d'honneur*. Après avoir professé le droit à l'université du Lund, il fut nommé, en 1749, secrétaire de révision, et mourut le 6 mai 1769. Il est surtout connu en Suède par les ouvrages qu'il publia, tant en latin qu'en suédois, sur la jurisprudence du pays. Ces ouvrages répandent beaucoup de jour sur les lois civiles et criminelles, et ont été utiles pour la rédaction du code suédois. C—au.

EHRENSTRAL (David-Clöcker d'), peintre de la cour de Suède. Il était né à Hambourg en 1629, et avait été employé comme secrétaire par les ambassadeurs de Suède, qui négocièrent le traité de Westphalie. Son goût et son talent pour le dessin s'étant développés, la reine Marie Eléonore veuve de Gustave Adolphe, le fit voyager en Italie, où il s'appliqua avec succès à la peinture, sous la direction de Pietre de Cortone. En 1661 il fut nommé peintre de la cour de Suède, et fit un grand nombre de portraits, de dessins, et de tableaux.

Parmi ces derniers on distingue celui du *Couronnement de Charles XI*, qui se trouve au château de Drottningholm, et celui du *Jugement dernier*, placé dans l'église de St.-Nicolas à Stockholm. On a aussi d'Ehrenstral plusieurs figures d'animaux peintes avec assez de vérité. En 1674, ce peintre reçut de Charles XI, qui l'estimait beaucoup, des lettres de noblesse. Il mourut en 1698. Quelques années auparavant il avait fait imprimer en suédois une *Description de ses tableaux*. C—au.

EHRENSWÆRD (Auguste comte d'), feld-maréchal de Suède. Il avait étudié dans sa jeunesse avec beaucoup de succès les mathématiques, dont il fit l'application aux différentes parties de la tactique, lorsqu'il fut entré dans la carrière militaire. Il composa même sur l'attaque et la défense des places fortes, quelques ouvrages présentant des vues nouvelles. Mais ce qui l'a surtout immortalisé en Suède, c'est le plan qu'il donna de la création d'une flotte composée de bâtiments de transports, de chaloupes canonnières pour le débarquement des troupes et la défense des côtes. Il présenta ce plan aux états du royaume vers le milieu du dernier siècle. L'esprit de parti le fit accueillir peu favorablement; mais Ehrenswærd ne se laissa point décourager, et à force de persévérance, il parvint à son but. Son plan fut approuvé et mis à exécution. La nouvelle flotte reçut le nom de *Flotte des détroits*, ou *Flotte de l'armée*. Elle a rendu les plus grands services dans plusieurs occasions importantes, et principalement dans la guerre de 1788. Quoique les Russes eussent tâché d'imiter la manœuvre et la construction des Suédois, ils éprouvèrent des pertes considérables, surtout à la bataille de Suensksund, où Gustave III commandait lui même la flotte de l'armée. Après avoir organisé ce nouvel établissement, Ehrenswærd proposa la construction d'un bassin, où les bâtiments seraient abrités et réparés. Il indiqua le port de Sueaborg en Finlande, et donna le plan des travaux. Le bassin fut creusé dans des rochers granitiques et entouré de fortifications. C'est un des ouvrages de ce genre les plus dignes d'attention, et il étonne autant par la hardiesse de l'entreprise, que par la solidité de l'exécution. Le nom d'Ehrenswærd est tracé en très grands caractères sur l'un des rochers, où le bassin a été creusé. Cet homme remarquable mourut en 1773, laissant un fils, qui est mort lui même assez récemment dans un âge peu avancé. Ce fils, amiral de Suède, se distinguait par son enthousiasme pour les beaux-arts. Il avait fait en 1780-82, en Italie et dans plusieurs autres pays, un voyage dont il donna la relation en Suédois. L'édition qu'il en donna lui-même ne fut tirée qu'à cinquante exemplaires; on l'a réimprimée il y a quelques années. On a d'Ehrenswærd un grand nombre de dessins remplis de goût et d'originalité. C—au.

EHRET (Georges-Denis), artiste allemand qui s'est rendu célèbre par son habileté à peindre les plantes : il naquit dans le margraviat de Bade, vers 1710, et mourut en Angleterre en sept. 1770. Fils d'un simple jardinier du prince de Bade Dourlach, son éducation avait été très négligée; mais un goût naturel le porta à dessiner de lui-même toutes les plantes qu'il rencontrait, et il en avait déjà rassemblé 500 de cette manière, sans qu'il se doutât de ce que valait cette collection; ce fut le hasard qui le lui apprit : à son grand étonnement, le docteur Trew, célèbre médecin et botaniste de Nu-

remberg, qui en avait eu connaissance par un de ses amis, frappé de la vérité avec laquelle elle était exécutée, lui proposa de l'acheter, et il lui en donna 4,000 florins, prix double de celui que le jeune homme demandait en hésitant. Ehret, maître d'une pareille somme, dominé par la présomption et l'inexpérience de son âge, se crut riche à jamais : il se mit à voyager ; mais bientôt il vit la fin de son trésor. Excité par le besoin, il se fixa quelque temps à Bâle, et y exerça son art avec quelques succès ; mais dès qu'il eût un peu remonté ses finances, il se trouva de nouveau entraîné par le goût des voyages : il s'arrêta successivement à Montpellier, à Lyon, enfin à Paris, où son talent fut apprécié et mis en œuvre par le célèbre Bernard Jussieu. Celui-ci l'employa quelque temps à peindre les plantes du jardin du Roi, en continuant la superbe collection des vélins commencée par Robert, sous les auspices de Gaston d'Orléans. Il passa de-là une première fois en Angleterre; mais n'y obtenant pas le succès qu'il avait espéré, il vint en Hollande, où il fut accueilli par Clifort, qui l'occupa à dessiner les plantes de son jardin. Jusque-là Ehret n'avait cherché qu'à rendre l'ensemble des objets qu'il peignait; mais un nouveau commensal, que la générosité de Clifford fixa près de lui, lui ouvrit une nouvelle carrière et le rendit plus utile à la science : ce fut le célèbre Linné. Le botaniste fit remarquer au peintre les différentes parties qui composent les fleurs, et lui en faisant sentir l'importance, il lui apprit à ne plus les négliger ; par ce moyen il fut un des premiers initiés dans le système du naturaliste suédois. Pour payer l'hospitalité dont ils avaient joui, l'un employa son génie et l'autre son talent pour élever un monument éternel de leur reconnaissance : ce fut par la composition de l'*Hortus Cliffortianus*, qui parut en 1737, un des plus beaux ouvrages de botanique qui aient encore paru (*Voy.* Clifford). Ehret repassa en Angleterre vers 1740. Bientôt ses talents, mieux appréciés, lui acquirent de nombreux protecteurs, qui le fixèrent le reste de sa vie dans ce pays. De ce nombre fut la duchesse de Portland et le célèbre docteur Mead. Il fit pour eux des collections de plantes où l'on admire le travail de son pinceau. Mais Sloane le produisit d'une manière plus utile pour la science : ce fut en lui laissant dessiner les figures de plusieurs Mémoires qui parurent dans les transactions de la société royale. Au milieu de ces travaux, il n'oublia pas celui qui l'avait tiré de son obscurité, le docteur Trew ; il peignit pour lui les plantes les plus rares qui se trouvaient alors en Angleterre, et il les lui fit passer successivement au nombre de trois cents. Trew entreprit de les faire graver, et les fit paraître par décurie : la première parut en 1750, grand in-folio ; la dixième et dernière en 1773 ; mais elle fut publiée, ainsi que les deux précédentes, après la mort du docteur, par les soins de Vogel : elles furent gravées et enluminées par Haid. C'était l'ouvrage le plus magnifique qui eût encore paru, et en même temps le plus soigné du côté des détails de la fructification ; en sorte qu'il satisfaisait à la fois les amateurs de peinture et de botanique. Il n'a été surpassé que dans ces derniers temps, lorsqu'en France on s'est avisé de suppléer à l'enluminure par le tirage en couleur. Ehret, devenu botaniste, recherchait toutes les occasions d'être utile à la science. C'est ainsi qu'il dessina toutes les figures de la *Flore de la Jamaïque*, par Brown. Ce travail lui coûta

sûrement beaucoup à entreprendre ; car il n'avait pour modèle que des échantillons de plantes sèches. Ellis ayant entrepris son *Histoire des Corallines*, Ehret l'accompagna dans une tournée qu'il fit sur les côtes, pour fixer par son pinceau les découvertes de ce savant. Admis dans la société royale de Londres, il enrichit ses *Transactions* par la description et la figure de quelques plantes curieuses qui fleurissaient pour la première fois en Angleterre, l'*ophrys lilifolia*, le *nolana* et l'*arbutus andrachné*. Il fit passer aussi quelques Mémoires à la société des Curieux de la Nature, à Nuremberg, et ils parurent dans le tome II de ses *Actes nouveaux*, en 1751. Ehret commença aussi à publier une suite de plantes et de papillons mêlés ensemble, gravés par lui-même ; il en parut quinze de 1748 à 1759 : elles sont très recherchées par les connaisseurs. Suivant l'usage de Londres, il faisait des expositions de ses tableaux dont il retirait des émoluments, et il enseignait les principes de son art. Malgré cela, il paraît que pendant long-temps il ne retirait de ses talents que les moyens de subsister ; mais il commençait à être plus favorisé de la fortune, et entrevoyait le moment où il jouirait d'un sort plus indépendant, lorsque la mort le surprit au milieu de ses travaux et de ses espérances. Le docteur Trew lui avait consacré, sous le nom d'*Ehretia*, un genre qui comprend plusieurs arbres et arbustes intéressants qui ne croissent que dans les pays équatoriaux ; il appartient à la famille des borraginées. D—P—s.

EHRHARDT (Sigismond-Just), laborieux théologien protestant, né en 1733 à Gemund dans l'évêché de Wurtzbourg, exerça d'abord les fonctions de ministre dans quelques hameaux de la Franconie. Obligé de quitter ce pays par le zèle des états catholiques, il se retira sur les terres du roi de Prusse, occupa quelques places et fut chargé de diverses éducations particulières. Nommé en 1774 pasteur à Beschina, dans la principauté de Wohlau en Silésie, il y mourut le 6 juin 1793, après avoir publié, tant en latin qu'en allemand, une vingtaine d'ouvrages dont on peut voir le détail dans le *Dictionnaire de Meusel*. Voici les principaux : I. *Histoire abrégée, et apologie de l'ordre des francs-macons*, Cobourg, 1752, in-8°. ; II. *Dissertation sur l'origine et les antiquités de la ville de Smalkalde*, Schleusing, 1756, in-4°. Il publia ce morceau comme un fragment d'une histoire ecclésiastique et littéraire de la réformation, dont il s'occupait. III. *Relation historique de la persécution exercée par le prince-évêque de Wurtzbourg contre les luthériens*, Halle, 1763, in-4°., plusieurs fois réimprimée. IV. *Le vieux et le nouveau Custrin, fragment historique*, Glogau, 1769, in-4°. ; V. *Nouveaux mémoires diplomatiques pour éclaircir l'histoire et l'ancien droit de la Basse-Saxe*, Breslau, 1772-74, in-4°., cinq numéros. VI. *Presbytérologie de la Silésie évangelique*, Liegnitz, 1780-90, quatre parties in-4°. ; VII. *Mémoire sur les idiotismes usités en Silésie*, et un grand nombre d'autres articles, dans l'ouvrage périodique intitulé : *Journal von und für Teutschland*. Tous ces ouvrages sont en allemand. Il a aussi travaillé à la *Gazette littéraire universelle de Iena*, et autres ouvrages périodiques, et a laissé en manuscrit d'autres écrits importants sur l'histoire du luthéranisme. C. M. P.

EHRHART (Baltazar), méde-

cin allemand, qui vivait à Memmingen dans le milieu du 18e. siécle, se livra particulièrement à l'étude des plantes, et chercha à faciliter les moyens de les reconnaître et à les rendre utiles; il se fit connaître d'abord par une thèse inaugurale sur un genre de pétrifications: *De Belemnitis suevicis*, Leyde, 1724, in-4°. Elle reparut augmentée avec une figure, Augsbourg, 1727; ensuite il se mit à faire des herbiers qu'il vendait à un prix fort modéré, et il en publia le catalogue, avec le détail des procédés qui lui avaient paru les meilleurs pour dessécher et conserver les plantes, ce qui forme l'ouvrage suivant: *Mantissa botanologiæ juvenilis*, Ulm, 1732, in-8°., il en donna la suite sous ce titre: *Continuatio syllabi plantarum quarum specimina sicca botanophilis offeruntur*, Memmingen, 1746, in-fol. Il y fait mention entre autres de trente-six plantes alpines assez rares. Il donna le catalogue des plantes qu'il avait rencontrées dans le Tyrol, dans un Mémoire qui parut dans les transactions de la société royale de Londres, n°. 458, an. 1759. Cherchant plutôt à être utile qu'à briller, il ne dédaigna pas de se charger d'une édition de l'ouvrage de botanique, ou plutôt de matière médicale, le plus ancien qui eût paru depuis la découverte de l'imprimerie, de l'*Hortus sanitatis*; mais, comme on peut le voir aux articles Cuba, Lonicer, Dorsten, Rhodion, Egenolf et Uffenbach, l'ouvrage avait pris, sous chacun de ses auteurs, des formes entièrement nouvelles qui le mettaient successivement à peu près au niveau des connaissances du moment. On ne peut donc pas dire qu'Ehrhart remplit exactement cette tâche; cependant il y fit de nombreuses additions, et si il resta en arrière, du côté de la science, il recueillit avec soin tout ce qu'on avait découvert de positif sur les vertus et sur les usages des plantes, depuis la première publication de ce livre. Il se livra ensuite entièrement au projet qu'il avait formé de rendre ses connaissances utiles à toutes les classes de la société, c'est dans ce but qu'il publia d'abord une *Instruction sur l'histoire des plantes usuelles*, Memmingen, 1752, in-4°. (en allemand); mais en 1753 il commença à publier, dans la même langue, un ouvrage plus étendu sous le titre d'*Histoire économique des plantes*, dans lequel elles sont classées suivant l'ordre des mois de leur apparition, et leur lieu de naissance. Dans le premier volume, après avoir exposé l'utilité de la botanique d'une manière agréable, il passe en revue les plantes qui croissent spontanément, sujet qu'il continue dans les trois volumes suivants, c'est-à-dire jusqu'au quatrième, qui parut en 1756. Ce fut aussi le terme de la vie d'Ehrhart, mais comme il avait laissé ses matériaux prêts, l'ouvrage fut continué par Philippe-Frédéric Gmelin, sur le même plan; cependant, dans le septième il se trouve la description d'un voyage dans la partie intérieure des Alpes, et l'énumération des plantes qu'on y trouve, enfin le douzième et dernier volume qui parut, en 1761, contient la table générale. Cet ouvrage, qui dans le fond n'est qu'une compilation, fournit cependant une lecture agréable, par la manière dont il est rédigé. Dans les *Ephémérides des curieux de la nature*, Ehrhart a donné un mémoire sur la manière d'agir du gui, et dans l'*OEconomische Nachricht*, tom. 8, des éclaircissements sur soixante-dix-huit plantes données par Orthius comme nuisibles. D—P—s.

EHRHART (Frédéric), naquit en 1747, à Holdarbanc, village du canton de Berne, où son père était curé. Il montra, dès sa plus tendre jeunesse, un grand amour pour les plantes et pour l'histoire naturelle. Ayant perdu son père, et se trouvant sans fortune, il choisit l'état de pharmacien; il étudia cet art à Nuremberg, et servit ensuite dans diverses pharmacies de l'Allemagne, et ensuite à Stockholm et à Upsal. Il cultiva la botanique, et sut mériter l'estime du célèbre *Linné*, dont il suivit les cours, ainsi que ceux de ses collègues de la faculté de médecine à l'université d'Upsal. C'est peut-être le seul Suisse qui ait étudié à Upsal. Il parcourut une partie de la Suède et du Danemark, et revint à Hanovre chez le savant pharmacien *Andreæ*, dont il fut l'ami intime. En 1778, *Charles Linné*, le fils, le chargea de l'édition du *Supplément du Système végétal de Linné le père*, qui parut quelques années après par les soins d'Ehrart à Brunswick. Il commença dès-lors à publier différents herbiers, ou collections de plantes sèches, choisies et distribuées par familles. Ces herbiers, dont il n'y a qu'un nombre peu considérable d'exemplaires, sont recherchés pour leur netteté et précision. De 1787 à 1792, il a donné sept volumes de *Fragments sur l'Histoire naturelle*, etc., in-8°. (en allemand), qui contiennent une grande quantité d'excellentes notices et d'observations, surtout pour la partie de la botanique. Le gouvernement d'Hanovre l'avait nommé en 1780, botaniste du jardin d'Herrenhausen, lui avait assigné une petite pension, et l'avait chargé de préparer la *Flore* des États de l'électorat. Il employa quelques années pour visiter à cet effet toutes les parties de l'électorat, et pour rassembler les matériaux de sa *Flore*. Des tracasseries qu'on lui suscita, quand il demanda le libre usage de la bibliothèque de Göttingue, ont empêché la publication de la *Flore*. En 1787, Ehrhart reçut le diplome de botaniste de S. M. Britannique. Sa très modique pension ne fut point augmentée; il demeura depuis près des jardins de Herrenhausen, dont il donna les catalogues annuels. Simple dans ses habitudes, probe et loyal, il obtint et il mérita une grande estime. Il mourut en 1795. Il a lui-même donné des notices sur sa vie, dans le 19e. cahier des *Annales de Botanique*, publiées par l'auteur de cet article. Thunberg lui a consacré, sous le nom d'*Ehrharta*, un genre de la famille des Graminées, remarquable par le nombre six de ses étamines. U—i.

EHRMANN (Mariamne), née de Brentano, à Rapperschwyl, en Suisse, près du lac de Zurich, le 25 novembre 1755, éprouva toutes sortes de vicissitudes. Elle perdit ses parents fort jeune, et fut élevée par les soins de son oncle. D'abord gouvernante dans une maison illustre, elle la quitta pour se marier. Mais, bientôt après, abandonnée par son mari, elle alla à Vienne, où elle se fit comédienne, sous le nom de Mlle. *Sternheim*. Après avoir parcouru divers théâtres, elle renonça à cet état à Strasbourg, et s'y maria avec Théophile Ehrmann, homme de lettres et géographe. Elle alla s'établir avec lui à Stuttgard en 1788, et y mourut le 14 août 1795. Elle a écrit plusieurs ouvrages agréables, destinés principalement à l'instruction des personnes de son sexe. Son style est clair et facile; ses réflexions sont toujours justes, souvent neuves, et prouvent qu'elle connaissait bien les hom-

mes. Tous ses écrits sont pleins d'une excellente morale, et l'on y peut remarquer une grande solidité de principes. Nous citerons entr'autres, I. *Amélie, histoire véritable*, 2 vol., Berne, 1787, in-8°.; II. *la Solitaire des Alpes*, Zurich, 1793-94; III. les *Heures de récréation d'Amélie*, Stuttgard, 1790-92; IV. le *Bureau d'Amélie*. G—T.

EHRMANN (Frédéric-Louis), professeur de physique à Strasbourg, où il est mort au mois de mai 1800, est inventeur des lampes à air inflammable. On lui doit plusieurs ouvrages utiles: I. la *Description et l'usage des Lampes* de son invention, 1782, in-8°. Il a traduit cet écrit en allemand. II. *Des Ballons aërostatiques*, et de l'art de les faire, 1784, in-8°. III. *Traduction*, en allemand, des *Mémoires de Lavoisier*, 1787. IV. *Essai d'un art de fusion à l'aide de l'air du feu*, traduit de l'allemand par Fontallard, 1787, in-8°., fig. Il y décrit l'appareil par lequel, au moyen d'une lampe d'émailleur, dont la flamme est activée par un jet de gaz oxigène, on peut fondre les métaux les plus réfractaires et brûler le diamant. V. *Éléments de Physique*. Ils peuvent être très utiles à ceux qui veulent pénétrer dans cette science, et ils y trouveront une notice des principaux ouvrages qu'ils doivent consulter. — Ehrman (Jean-Chrétien), médecin de Strasbourg, a publié une dissertation ou thèse sur le cumin, 1733, in-4°. Il rendit service aux amateurs de botanique de son pays, en publiant, en 1742, l'*Histoire des plantes de l'Alsace*, par Mappi, qui était restée inédite pendant quarante ans, depuis la mort de l'auteur. — Un autre Jean Chrétien Ehrmann, apparemment le fils du précédent, a publié à Bâle et soutenu une thèse *De Colchico*, 1772, in-4°. — Ehrman (Projectus-Joseph), a donné une dissertation de *Cicutâ*, Strasbourg, 1763, in-4°. Il avait soumis cette plante à l'analyse chimique, et avait fait des expériences sur son efficacité dans différentes maladies; il y a joint la figure de la ciguë d'Afrique. D—P—s.

EICHEL DE RAUTENKRON (Jean), en latin *Eichelius*, littérateur et jurisconsulte allemand, né en 1622, d'une famille noble de Franconie, fut en 1662 professeur de morale et de droit à l'université de Helmstædt, et après avoir été revêtu de divers autres emplois, mourut le 2 août 1688. Ses travaux sur le droit romain l'ayant entraîné à des recherches historiques sur Justinien et sur Procope son historien, il entreprit de réfuter les *Anecdotes* publiées sous le nom de ce dernier en 1624, par Nic. Alemanni, avec une version latine et des notes qui tendent à établir l'authenticité de cet écrit scandaleux. (*V.* Alemanni). Quoique Thomas Rive en 1626 et Gabr. Trivor en 1631 eussent déjà pris la défense de Justinien contre ce libelle, Eichel crut devoir approfondir davantage ce point de critique historique, et publia une nouvelle édition de cet ouvrage satirique sous ce titre: Ἀνέκδοτα *seu historia arcana Procopii, Nicolao Alemanno defensore primùm prolata, nunc falsitatis convicta*, Helmstædt, 1654, in-4°. On y trouve le texte grec et la version latine d'Alemanni, divisés pour la première fois en paragraphes (au nombre de 571), et des notes critiques très savantes, dans lesquelles il s'efforce de prouver, par le témoignage des auteurs contemporains, que la plupart de ces anecdotes sont calomnieuses. Il publia la même année

une nouvelle édition du livre de Thomas Rive, sous ce titre: *Imperatoris Justiniani defensio adversùs Alemannum, autore Th. Rivio*, Helmstædt, in-4°., et cet ouvrage se joint ordinairement au précédent. Ce recueil est recherché, parce que les notes d'Eichel n'ont pas été reproduites dans le Procope de l'édition du Louvre, 1662, qui fait partie de la *Byzantine*. Le savant Chr. Thomasius avait annoncé une nouvelle édition des *Anecdotes*, avec les notes d'Alemanni et celles d'Eichel discutées de nouveau ; mais cet ouvrage n'a pas vu le jour. On doit encore à Eichel: I. *De interpretatione juris, liber singularis ;* II. *Dissert. de fundamentis peripateticorum ;* il y compare la morale d'Aristote à celle des Stoïciens et des philosophes plus modernes; III. *De Aucupio ejusque jure*, et plusieurs autres opuscules moins importants. Il a aussi donné des éditions de plusieurs ouvrages de jurisprudence, dont la plupart n'intéressent que l'Allemagne. C. M. P.

EICHHORN (Jean-Conrad), entomologiste prussien, né à Dantzig en 1718, exerça dans sa patrie les fonctions de pasteur évangélique, et mourut le 17 septembre 1790. Il s'occupait surtout d'observations microscopiques, et en publia le résultat dans un ouvrage allemand intitulé: *Wasserthiere*, etc., c'est-à-dire, *Animaux aquatiques de Dantzig et des environs, qu'on ne peut apercevoir à la simple vue*, Dantzig (1775), in-4°., avec huit planches en taille-douce. On l'a fait reparaître avec un nouveau frontispice sous la rubrique de Berlin, 1781. Fuessli ayant fait quelques observations peu favorables à cet ouvrage, l'auteur en publia un supplément avec une réponse à cette critique, Dantzig, 1783, in-4°., fig. C. M. P.

EICHLER. C'est le nom d'une famille d'artistes d'Augsbourg, distingués par leurs talents. Henri Eichler vint de Lippstadt, en Misnie, s'établir à Augsbourg. Il était simple menuisier; mais le talent qu'il déploya à faire la chaire de l'église de Ste.-Anne à Augsbourg, ainsi que plusieurs autres ouvrages difficiles, lui mérita d'être reconnu comme un habile artiste. Il mourut à Augsbourg en 1719, âgé de quatre-vingt-deux ans. — Son fils, Godefroi Eichler, né à Augsbourg, en 1677, fut un peintre célèbre. Il étudia à Rome dans l'école de Carle Maratte. Il alla de là à Vienne avec Kupetzky, y resta pendant près de cinq ans, voyagea encore en Allemagne pendant quelques années, et revint se fixer dans sa patrie. Là il peignit le portrait, et même de grands tableaux de famille. Il composa aussi un ouvrage qui orne l'autel d'une des églises d'Augsbourg, et qui lui valut une place parmi les peintres d'histoire. Eichler obtint dans sa patrie le titre de peintre de la cour, et fut nommé, en 1742, directeur de l'académie de peinture d'Augsbourg. Il fut malheureux et pauvre les dernières années de sa vie, et mourut le 8 mai 1757, âgé de quatre-vingt-deux ans. — Son fils, nommé aussi Godefroi Eichler, naquit à Augsbourg en 1715, suivit les traces de son père, et se distingua surtout pour les gravures en taille-douce. Il voyagea aussi pendant longtemps, et s'arrêta à Vienne et à Nuremberg. De retour dans sa patrie, il y travailla le reste de sa vie. Il avait beaucoup lu, et avait des connaissances exactes et étendues en peinture. On a encore un grand nombre de portraits de sa main. Il excellait surtout dans la gravure hachée, ou ma-

nière noire, et plusieurs connaisseurs conservent encore de lui de très-beaux ouvrages en ce genre. Il mourut à Augsbourg en 1770. — Elie Eichler, professeur et bibliothécaire à Gœrlitz en Lusace, où il mourut le 23 février 1751, âgé de soixante-trois ans, est connu dans l'histoire littéraire et la bibliographie par deux programmes ou dissertations académiques : *De bibliothecis publicis, sigillatimque fundatore bibliothecæ Gorlicensis Joh. G. Milichio*, Gœrlitz, 1734-37, in-fol. G—r.

EICHMANN. *V.* Dryandeb.

EICHNER (Ernest), fameux musicien, est un des meilleurs bassons qui aient paru, et celui qui a perfectionné le plus cet instrument. Il fut d'abord maître de concert à la cour du duc de Deux-Ponts, et y donna en 1770, ses premières symphonies, qui furent imprimées à Paris. Il quitta cette cour la même année, malgré les instances qu'on fit pour le retenir. Il passa de là en Allemagne, et séjourna pendant trois ans à Londres, où la supériorité de son talent lui valut les plus grands succès. En 1773, il quitta Londres, pour se rendre auprès du prince royal de Prusse à Potsdam ; il y passa le reste de sa vie, qu'il consacra à la composition, et il mourut à Potsdam, au commencement de l'année 1776. Les ouvrages qu'il a composés pour divers instruments sont extrêmement répandus en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Ils sont goûtés pour leur simplicité, et la facilité qu'ils offrent aux commençants. Ils consistent en symphonies, concerts, quatuors, trios et solos, et forment une collection assez considérable. Z.

EICHHOF (Cyprien), vivait vers la fin du 17e. et le commencement du 18e. siècle. Sans avoir beaucoup voyagé, il a écrit plusieurs Itinéraires et Guides de voyageurs, et a le premier donné à ces sortes d'ouvrages le nom de *Délices*. On a de lui : I. *Deliciæ Italiæ seu index viatorius ab urbe Româ ad omnes Italiæ civitates*, Ursel, 1604, in-4°., avec cartes ; II. *Deliciarum Germaniæ tam superioris quam inferioris index indicans itinera ex Augustâ-Vindelicorum ad omnes civitates et oppida tam in superiori quam inferiori Germaniâ*, ibid., in-4°. oblong ; III. *Deliciæ Hispaniæ et index viatorius, indicans itinera ab urbe Tolede ad omnes in Hispaniâ civitates et oppida*, ibid. 1604, in-4°. oblong ; IV. *Liber insignium aliquot itinerum cum ex Augustâ-Vindelicorum, tum aliis Europæ, Asiæ, et Africæ civitatibus, oppidisque maximè nonullis ad alias celebres civitates oppidaque*, etc., ibid., 1606, in-4°. oblong. On trouve, dans les *Délices* de l'Allemagne, non seulement l'indication des routes d'Augsbourg aux principales villes de ce pays, mais aussi à celles de l'occident, du nord et de l'orient de l'Europe continentale ; et, de plus, à Constantinople, à celles de l'Asie mineure, de la Syrie, de la Palestine et de l'Egypte. Indépendamment du nom des villes et de leur distance respective, Eichhof traite aussi de leur antiquité, des curiosités naturelles, des monuments des arts. L'auteur dit que son ouvrage sera utile aux voyageurs, comme le fil d'Ariane le fut à Thésée. Le N°. IV offre les itinéraires des principales villes et îles de la partie du monde ancien située à peu de distance de la Méditerranée, à partir de la frontière occidentale de l'Allemagne. Cet ouvrage contient les mêmes détails que les autres livres d'Eichhof ; tous sont ornés de petites cartes semblables à celles que l'on fai-

sait à cette époque, et gravées avec assez de netteté : leurs suites forment des atlas complets. Les livres d'Eichhof sont assez exacts ; les détails qu'ils donnent sur les villes ont une étendue convenable, et ont probablement été une source d'instruction passablement abondante pour les écrivains qui sont venus après lui. A la suite des Délices de l'Allemagne, on rencontre assez souvent des *Deliciæ Galliæ*, par Mathieu Quad, graveur de Cologne, Francfort, 1603, in-4°. oblong. C'est un simple Recueil d'itinéraires qui donnent les distances des villes sans aucune description. E—s.

EICK (Jean et Hubert Van). *Voy.* Eyck.

EIDOUS (Marc-Antoine), né à Marseille, fut un traducteur infatigable, mais souvent peu exact et surtout peu élégant. Il servit quelque temps en Espagne comme ingénieur, et, revenu en France, consacra tous ses moments à la littérature. Il a traduit du latin et de l'anglais en français, plus de quarante ouvrages différents qui ont vu le jour, et en a encore laissé en manuscrit. La plus importante de ces traductions est celle du Dictionnaire de médecine, à laquelle Diderot a pris part. Eidous a aussi travaillé au Dictionnaire encyclopédique. On peut voir la liste de plusieurs ouvrages qu'il a fait passer en notre langue, dans la *France littéraire* de M. Ersch, et dans le *Dictionnaire des anonymes*, par M. Barbier. Ce dernier observe que l'*Histoire des principales découvertes faites dans les arts et les sciences*, Lyon, 1767, in-12, quoique désignée sur le titre comme *traduite de l'anglais*, est indiquée dans le privilége comme étant de la composition du sieur Eidous. E—s.

EIMMART (George-Christophe), homme distingué par la variété de ses connaissances, naquit, à Ratisbonne, le 22 août 1638. Son père lui inspira de bonne heure du goût pour la peinture, et se chargea de lui en donner les premières leçons. Eimmart quitta ensuite Ratisbonne pour aller étudier les mathématiques à Iéna. Rappelé par la mort de son père, il travailla exclusivement à la peinture pendant quelques années, et quitta de nouveau sa patrie pour venir se fixer à Nuremberg, en 1660. C'est là qu'il fit preuve de talents en traitant avec succès tous les genres relatifs à son art. On a de lui une suite de portraits d'hommes et de peintres célèbres, des tableaux d'histoire, des arcs de triomphe dont l'invention atteste autant de goût en architecture que dans le dessin, et plusieurs sujets d'histoire naturelle, tels que plantes, oiseaux, etc. L'académie de peinture de Nuremberg honora son mérite en l'appelant, en 1674, aux fonctions de directeur. Charles XI, roi de Suède, voulut aussi l'attirer auprès de lui ; Eimmart résista, mais il n'en fut pas moins sensible à la proposition flatteuse du monarque, auquel il dédia plusieurs de ses tableaux, et des estampes qu'il avait gravées lui-même. Après une carrière aussi brillante dans les beaux-arts, on ne s'attend guère à trouver encore Eimmart parmi les astronomes de son temps. Il eut une fille (Marie-Claire Eimmart), distinguée par ses connaissances, qui l'aidait dans ses observations et ses calculs. Ils ont dessiné ensemble, avec beaucoup d'élégance et en manière noire, des figures d'éclipses, des comètes, des taches solaires et lunaires et deux cent trente-cinq phases de lune. L'activité d'Eimmart était étonnante : il publia peu d'ouvrages, mais il a laissé en manuscrit près de cinquante sept volumes, renfermant beau-

coup d'observations astronomiques qui n'ont point été imprimées, des observations et des lettres de plusieurs astronomes célèbres, et un grand nombre d'observations météorologiques. La plupart de ces volumes sont in-fol., et plus de cinquante sont consacrés à l'astronomie. Parmi ceux qui ont été imprimés, on cite son *Iconographia nova contemplationum de sole, in desolatis antiquorum philosophorum ruderibus concepta*, Nuremberg, 1701, in-fol., que l'auteur dédia à Louis XIV. Eimmart fut encore artiste mécanicien : il a inventé et exécuté plusieurs instruments astronomiques, et entre autres une sphère armillaire représentant le système de Copernic, dont il était ardent défenseur. Il a publié la description de cet instrument sous le titre de *Sphæræ armillaris, etc.*, in-4°., Altorf, 1695. Eimmart mourut, à Nuremberg, le 5 janvier 1705, laissant ses instruments et ses manuscrits à son gendre (Jean-Henry Muller). De-là, les instruments sont allés à la bibliothèque de l'université d'Altorf; et les manuscrits, après avoir passé par les mains de Murr et du professeur Huberti, sont enfin tombés au collége des jésuites de Polocz, en Lithuanie. N—r.

EINARI, ou plutôt EINARSON (HALFDAN), savant islandais, suédois d'origine, fut fait, en 1755, recteur de l'école latine de Hola ou Holum, et, en 1779, prévôt du chapitre de cette bourgade qui a le titre d'évêché. Il y mourut en 1784, avec la réputation d'un bon littérateur et d'un homme fort instruit dans l'histoire et les antiquités du Nord. Il a été l'éditeur de quelques poésies des anciens Scaldes, a traduit en latin quelques ouvrages nationaux, a fourni quelques articles à la Collection de Giessing et au Dictionnaire de Worm, et composé en islandais un abrégé d'histoire ecclésiastique; mais le plus important de ses ouvrages est, sans contredit, sa *Sciagraphia historiæ literariæ Islandicæ*, Copenhague, 1777, in-8°. Dans ce livre, vraiment curieux, on voit avec étonnement que l'Islande, cette terre désolée, cette *ultima Thule*, couverte de neige la moitié de l'année, a une littérature aussi variée qu'étendue. Le nombre des écrivains islandais mentionnés par Halfdan Einari est de quatre cent-cinq, et il est loin de les indiquer tous, n'ayant voulu citer que ceux dont il avait vu les ouvrages, ou sur lesquels il avait des notes exactes et positives. Il a rangé son travail par ordre de matières; mais une table alphabétique des noms des écrivains, qui le termine, facilite les recherches. Les livres liturgiques, les chroniques et anciennes poésies occupent la plus grande partie de cette Bibliographie; mais on y voit aussi un assez grand nombre de livres de sciences et d'arts, surtout d'économie rurale, de médecine, etc., principalement beaucoup de traductions. On y remarque une petite Grammaire hébraïque, où les règles de la prononciation de cette langue sont réduites en vers islandais. Parmi les nombreuses poésies nationales on distingue une tragédie de *Susanne*, en 20 scènes et en vers islandais. Une partie des ouvrages indiqués par Halfdan sont encore manuscrits, mais on en trouve des copies dans plusieurs des bibliothèques du Nord; les autres sont imprimés soit à Copenhague, soit dans l'île même, où l'imprimerie fut introduite dès l'an 1531, par les soins de Jean Arneri, dernier évêque catholique de Hola. Jean Mathiæ, pasteur ou curé suédois, y imprima, dans la maison épiscopale, les *Breviaria ad usum ritumque sacrosancte ecclesie*

Holensis. L'impression fut achevée le 1er. mai 1534. Lors de l'introduction du luthéranisme en Islande, la typographie fut transportée au village de Breidabolstad, où l'on imprima plusieurs ouvrages de 1559 à 1570. Gudbrand Thorlacius, curé de ce village, ayant été fait évêque de Hola en 1571, y rapporta l'imprimerie, l'augmenta considérablement, et la laissa, par testament, à son église, où elle n'a pas cessé depuis d'être en activité. On trouve d'autres imprimeries établies en Islande : à Nupufell dès 1678, à Skalholt en 1686, à Hrappseya en 1774, etc. Gunnarus Pauli a composé une *Historia typographica Islandica*; mais elle n'était pas encore publiée en 1777. Halfdan Einari donne aussi, d'après un manuscrit inédit de Torfæus, un catalogue, par ordre chronologique, de tous les anciens scaldes ou poètes scandinaves, jusqu'à l'époque de la réunion de la Norvège au Danemark, à la fin du 14e. siècle. Le nombre s'en élève à cent soixante-quatre. Le premier dont on ait conservé quelques vers est Starkad (ou Stark-Odder) l'Ancien, qui est antérieur au règne de Hiarno, poète lui-même, et que les chroniques danoises font régner vers l'an 21 de l'ère vulgaire. — Gissur Einari, premier évêque luthérien de Skalholt, avait été élevé par les soins d'Ogmund Paulson, dernier évêque catholique de cette bourgade, lequel, après l'avoir fait voyager à ses frais en Allemagne, l'ordonna prêtre à son retour, et le choisit pour son successeur. Gissur avait reçu à Wittemberg les leçons de Luther et de Melanchthon, et il contribua beaucoup à introduire en Islande la nouvelle réforme. Ce ne fut pas cependant sans contradictions; et après sa mort, son successeur, Jon Areson, fit exhumer son corps de l'église où on l'avait enterré, jugeant qu'il devait être privé de la sépulture ecclésiastique. Gissur avait traduit en norvégien les Proverbes de Salomon, et cette traduction fut publiée par Gudbrand Thorlacius, Hola, 1580, in-8°. — Martin Einari, évêque de Skalholt, est auteur d'une Collection d'hymnes, imprimée à Copenhague en 1555. — Othon Einari, né en 1559, était fils d'Einar Sigurdson, fameux poète islandais; ayant achevé ses études à Copenhague, et étudié l'astronomie sous Tycho Brahé, il fut nommé évêque de Skalholt en 1589, et y mourut en 1630. Il avait composé beaucoup d'ouvrages ascétiques ou historiques, et laissé diverses traductions; mais la plus grande partie périt dans un incendie qui consuma la maison épiscopale l'année même de sa mort. Il reste de lui une traduction norvégienne des Ordonnances de Christian IV, pour les églises de Danemark et de Norvège, Hola, 1635; sept Sermons sur la Passion, Hola, 1670, et une traduction islandaise du Recueil de Prières de Jean Habermann ou Avenarius, Hola, 1576, souvent réimprimée. Resenius cite encore de lui un *Tractatus de Islandiâ*. — Jean Einari, recteur de l'école de Skalholt, et ensuite de celle de Hola, où il mourut, en 1707, d'une petite-vérole qui fit alors de grands ravages, a traduit en prose et en vers islandais un grand nombre d'ouvrages : les *Primitiva græca* de G. Pasor, l'*Argenis* de Barclay, etc. C. M. P.

EINZINGER D'EINZING (Jean-Martin-Maximilien), jurisconsulte et notaire impérial à Munich, né à Passau en 1725, mort le 14 septembre 1798, a publié en allemand, I. le *Livre Bavarois, recherches historiques et héraldiques sur les tournois et les anciens paladins de ce*

pays, Munich, 1762, in-4°. II. *État physique actuel de l'Électorat de Bavière*, ibid. 1767, in-8°. Il en donna la suite, sous le titre d'*État politique*, etc., en 1777. III. *Démonologie*, ou *Traité systématique de la nature et de la puissance du Diable*, Augsbourg, 1775, in-8°. IV. *Examen critique de la question si les Bavarois descendent des Gaulois Boïens ou des Lombards*, Ingolstadt, 1778, in-4°., et plusieurs autres morceaux sur les antiquités bavaroises. V. la *Prise de Jérusalem en* 1099, *drame héroïque original, en quatre actes*, Munich, 1790, in-8°., et autres ouvrages, dont on peut voir le détail dans le Dictionnaire de Meusel. C. M. P.

EIOUB-ENSARI (Abou), l'un des saints les plus vénérés des Othomans. C'était un des compagnons de Mahomet le prophète-législateur, et il périt au premier siége de Constantinople par les Arabes sous Constantin Pogonat en 668. Son tombeau fut découvert près du faubourg des Blaquernes, à l'époque de la conquête et de la prise de cette fameuse ville par Mahomet II. Un scheik, qu'il avait à sa suite, fit tomber ce hasard au profit de la religion musulmane, en y ajoutant le merveilleux. Sur la foi d'un songe dont il alla solennellement rendre compte au conquérant, le schéik Ashams Addin se fit suivre d'une foule nombreuse qui, creusant dans le lieu qu'il indiquait, trouva une grande tombe, avec cette inscription : « Ici est la sépulture d'Eioub-Ensari, » l'ami constant, le conseiller de Dieu, » dont l'aide nous soit à jamais pro- » pice. » Pour que le prodige fût complet, il s'y rencontra une source d'eau. Le lieu fut depuis ce moment consacré: Mahomet II y éleva un tombeau et une mosquée qui reçurent le nom d'Eioub, ainsi que le faubourg qui ne tarda pas à environner ces deux édifices. Asham-Addin y ceignit le sabre impérial à Mahomet II, et tous les sulthans ses successeurs observèrent depuis cette cérémonie, qui leur tint lieu de sacre et de couronnement. L'hommage que les musulmans des deux sexes rendent à Eioub-Ensari est accompagné d'offrandes en argent, en bois d'aloës, en ambre gris, et surtout en cire blanche. C'est encore une recherche plus religieuse de dévotion, que de boire dans la source d'eau dont on a formé un puits dans l'intérieur de la chapelle sépulcrale. Près de la tête d'Eioub, on voit un étendard couvert d'un drap vert, symbole de la condition de ce saint fameux, qui avait été enseigne du prophète, et l'était du calife Moavias 1er. lorsqu'il mourut devant Constantinople, assiégée par son fils le prince Yezid en 668. S—y.

EISEMAN. *Voy.* Eisenmann.

EISEN (Charles-Christophe), né à Nuremberg, le 26 mai 1649, étudia la médecine dans les universités de Iéna, de Strasbourg et de Bâle. Ce fut à cette dernière qu'il obtint le doctorat en 1673. Aggrégé, deux ans après, au collége des médecins de Nuremberg, il se rendit, en 1680, à Culembach, avec le titre de médecin-physicien. Il y mourut de phthisie, le 3 février 1690, ne laissant que de minces opuscules dignes à peine d'être cités : *De melancholico et maniaco patiente ; de mensium suppressione, eorumque per aurem sinistram excretione ; De comate somnolento*, Bâle, 1679. Z.

EISEN (Jean-George), né à Polsingen, dans le pays d'Anspach, le 19 janvier 1717, étudia en Théologie, alla en Livonie, en 1741, et y fut pasteur pendant quelque temps

En 1742, il fut fait aumônier d'un régiment de Dragons en Russie, et, en 1745, pasteur à Torma. Mais, tourmenté du besoin de se livrer à des découvertes utiles, il quitta sa place en 1775, et fut nommé, en 1776, professeur des sciences économiques à Mietau. Il ne demeura pas long-temps dans cette nouvelle place; le comte de Tzernicheff le manda auprès de lui et lui donna un traitement de 400 ducats. Il se fixa donc à Iéropoltz, où il mourut, le 15 février 1779, âgé de 62 ans. Il avait une tête active; on lui doit plusieurs écrits utiles, et, par ses soins, l'inoculation de la petite-vérole s'étendit considérablement. Il est surtout connu pour avoir trouvé une méthode commode et économique pour sécher toutes sortes de légumes et les transporter au loin. Il a écrit aussi quelques ouvrages théologiques, dans lesquels il s'est souvent livré à son goût décidé pour les paradoxes et les opinions nouvelles. Son principal ouvrage théologique est intitulé : *Le Christianisme d'après la saine raison et la Bible*, Riga, 1777, in-8°., en allemand ainsi que son *Philantrope*, journal commencé en 1777, qui n'a pas été continué, et ses autres opuscules d'utilité publique. *L'Art de sécher les légumes*, Riga, 1772, in-8°., a eu plusieurs éditions et a été traduit dans toutes les langues du nord, en anglais et en espagnol. Quoique son procedé soit principalement appliçable à la cuisine russe, il renferme plusieurs détails d'une utilité générale et incontestable, surtout pour la marine. — Jean-Godefroi Eisen, frère du précédent, exerça aussi les fonctions du ministère évangélique, après avoir fait les campagnes de la guerre de sept ans, comme aumônier du régiment de Dragons d'Anspach. Il mourut le 10 février 1795, âgé de 70 ans, après avoir publié en allemand plusieurs ouvrages de théologie et de morale; le plus intéressant est un *Parallèle des églises et des maisons de force, sous le rapport de l'amélioration des hommes.* Nuremberg, 1778, in-8°. G—T.

EISEN (Charles), dessinateur, né à Paris en 1711, fut élève de François Eisen, son père, peintre de genre, né à Bruxelles en 1700, et mort à Paris en 1777. Charles Eisen s'appliqua avec succès à la composition de petits sujets destinés à orner les ouvrages de littérature. Parmi ses nombreuses productions, exécutées presque toutes à la mine de plomb; nous citerons une partie des figures des métamorphoses d'Ovide, édition de Basan; les petites vignettes et culs de lampes qui ornent celle des Baisers de Dorat, qui ont beaucoup contribué au succès de cet ouvrage; et surtout les figures de l'édition des *Contes de Lafontaine*, dite des fermiers-généraux. Si les productions d'Eisen sont en général trop maniérées, et dénuées d'un certain effet, le goût, la grâce et la prodigieuse variété qu'il savait y répandre, rachètent en quelque sorte ces défauts. Eisen a peint aussi quelques tableaux qui ne sont pas dénués de mérite; il est mort à Bruxelles le 4 janvier 1778, dans un état voisin de l'indigence. P—E.

EISENBECK (Emeran), jurisconsulte et conseiller de la république de Ratisbonne, naquit en 1572, et mourut en 1618. Outre diverses dissertations qui traitent du droit féodal, il a laissé des poésies latines dont on faisait cas lorsque ce genre de littérature était en vogue. Il en composa une partie pendant la maladie qui affligea les dernières années de sa vie. Frappé de paralysie, il perdit l'usage de ses membres et de l'organe de la

voix, sans que ses facultés intellectuelles parussent en souffrir. Dans cet état il dictait ses ouvrages à un secrétaire qui, placé à côté du lit du malade et ayant devant lui une table où les caractères de l'alphabet étaient tracés, tâchait de deviner les mots qu'il fallait écrire, en montrant successivement les lettres qui devaient y entrer. Le malade marquait son approbation ou sa désapprobation par un signe de tête, seul mouvement dont il fût le maître. S—L.

EISENGREIN (GUILLAUME), ou *Eysengrein*, né, dans le 16e. siècle, à Spire, obtint un canonicat à la cathédrale de cette ville, et mourut vers 1570. On a de lui : I. *Chronologicarum rerum urbis Spiræ Nemetum Augustæ, à Chr. nato. ad annum* 1563, *gestarum, libri XVI;* Dilingen, 1564, in-8°. Cette chronique contient beaucoup de fables et d'absurdités; II. *Catalogus testium veritatis*, ibid., 1565, in-4°. C'est une liste peu exacte des controversistes romains; son but était de l'opposer à celle que Francowitz venait de publier des controversistes protestants; mais il n'avait ni l'érudition, ni l'esprit de critique, ni le talent de son adversaire : aussi son ouvrage est-il tombé dans l'oubli, tandis que celui de Francowitz est toujours recherché des curieux; III. *Centenarii XVI, Rerum memorabilium adversùs Historiam ecclesiasticam Magdeburgensem*, Ingolstad, 1566, in-fol. Ouvrage dirigé également contre Francovitz et les autres centuriateurs de Magdebourg. Ce volume ne contient que le *Centenarius Iur.* Vogt croit que la continuation, ou le 2e. Centenaire, a paru sous ce titre : *Opus de Romanis Pontificibus, adversùs Historiam Magdeburgensium*, Munich, 1568, in-fol. W—S.

EISENHART (JEAN-FRÉDÉRIC), jurisconsulte distingué, naquit en 1720, à Spire, où son père était archiviste et secrétaire de la chancellerie. Il fit ses études à Helmstædt, fut licencié en 1746, obtint en 1755 une chaire de professeur ordinaire, fut nommé, en 1759, conseiller à la cour du duc de Brunswick-Lunebourg; en 1763, membre de la faculté de droit à Helmstædt, et président de la société allemande de la même ville; il y mourut le 10 octobre 1783. Il était très versé dans la jurisprudence, et s'est acquis une assez grande réputation par ses profondes connaissances dans le droit germanique. Aussi a-t-il laissé un grand nombre d'ouvrages. En voici les principaux : I. *Opuscules allemands* (*Kleine teutsche schriften*), Erfurt, 1751 — 53, deux parties, in-8°. II. *Institutiones historiæ juris litterariæ. Accessit Car. Conradi de fatis scholæ juris civilis Romanæ oratio*, Helmstædt, 1752, in-8°.; ibid., 1736, in-8°., augmenté. III. *Institutiones juris Germanici privati*, Halle, 1753, in-8°.; troisième édition, augmentée; ibid., 1774, in-8°. IV. *Specimen bibliothecæ juris Cambialis.* A la tête des *Elementa juris Cambialis* d'Heineccius, Francfort et Leipzig, 1756, in-8°.; idem, augmenté, Nuremberg, 1764, in-8°. V. *Principes du droit allemand, par demandes et réponses, avec des notes*, Helmstædt, 1759, in-8°; VI. *Traité du droit romain, dans les divers états qui ont composé ce vaste empire*, Francfort et Leipzig, 1760, in-4°. VII. *Recueil de quelques causes importantes*, Halle et Helmstædt, 1767—77, 10 parties in-8°. Ces trois derniers ouvrages sont en allemand. VIII. *Opuscula juridica varii argumenti*, Halle, 1771, in-4°.; IX. Un

grand nombre de dissertations académiques, dans le nombre desquelles nous citerons seulement : *Disputatio de vestalibus et jure vestali populi romani*, Helmstædt, 1752, in-4°. Eisenhart connaissait à fond toutes les diverses branches du droit ancien et moderne. Son style est clair et précis, ses discussions sont vives et animées, et font preuve d'autant de sagacité que de justesse dans l'esprit. Aussi est-il extrêmement recherché et consulté en Allemagne. Il a donné, en outre, plusieurs excellentes éditions de divers ouvrages de droit, revues par lui avec beaucoup de soin, et a concouru à la rédaction de plusieurs journaux littéraires. On lui doit aussi des traductions (anonymes) de plusieurs tragédies françaises, en allemand. — Son aïeul, Jean Eisenhart, professeur de droit à Helmstædt, après avoir enseigné successivement dans la même université, l'histoire, la poésie et la morale, a aussi laissé un assez grand nombre d'ouvrages sur la jurisprudence, tous en latin, et peu consultés aujourd'hui. Il était né en 1643, dans la Vieille Marche de Brandebourg, et mourut à Stein, le 9 mai 1707. G—T.

EISENMANN (George-Henri), docteur en médecine, né à Strasbourg, en 1693, mort dans la même ville en 1768. Il fit de brillantes études, et se montra avec un égal avantage dans celles des belles-lettres, de la philologie, des mathématiques, de la philosophie et de la médecine. Il soutint, pendant sa licence, deux thèses qui firent juger favorablement de ce qu'il deviendrait par la suite. Avant de prendre le bonnet de docteur, Eisenmann alla visiter plusieurs universités de France, de Hollande et d'Allemagne, où il puisa de nouvelles connaissances. De retour dans sa patrie, il continua à cultiver les sciences naturelles ; et la chaire de physique, devenue vacante, en 1733, lui fut confiée. Cette occupation ne put le distraire de ses études médicales. Il enseignait, dans des leçons publiques, l'anatomie et la médecine, avec autant de succès que la physique. En 1756, il fut élu à la chaire de pathologie, et se consacra, jusqu'à sa mort, à l'enseignement de cette branche importante de la médecine. Quoique ce médecin ait enseigné l'anatomie, avec distinction, il n'a point fait faire de progrès à cette science. Il répétait dans ses leçons tout ce que contenait l'excellent traité de Winslow, qu'il savait par cœur. La mémoire prodigieuse dont il était doué, contribua beaucoup aux succès éclatants qu'il obtint dans la carrière de l'enseignement. Il joignait, à cette mémoire, un esprit judicieux, mais peu inventif. Il n'a publié que ses *Tabulæ anatomicæ quatuor uteri duplicis observationem rariorem sistentes*, Strasbourg, 1752, gr. in-fol. Le même ouvrage a été traduit en français et publié à Strasbourg, sous le même format et dans la même année. F—R.

EISENMENGER (Jean-André), savant philologue, naquit à Manheim, en 1654. Il fit ses études à Heidelberg, et son zèle pour l'hébreu fut si agréable à l'électeur Charles-Louis, qu'il lui promit de le faire voyager à ses frais dans les pays étrangers, et surtout en Orient. Il l'envoya d'abord en Hollande et en Angleterre, pour qu'il se perfectionnât encore dans l'étude de cette langue. La mort de l'électeur, arrivée en 1680, l'empêcha de terminer le grand voyage qu'il venait d'entreprendre. Lors de la prise et de la destruction de Heidelberg en 1693, il se rendit avec la cour de l'électeur à Francfort sur le Mein, et

y obtint la charge d'archiviste. Lorsque l'électeur palatin, Jean Guillaume, eut appris qu'il avait le projet de mettre au jour son ouvrage du *Judaïsme dévoilé*, il le nomma professeur de langues orientales à Heidelberg, en 1700, et c'est là qu'Eisenmenger mourut, le 20 décembre 1704, d'une attaque d'apoplexie. La publication de son ouvrage du *Judaïsme dévoilé*, Francfort, 1700, 2 vol. in-4°., Koenigsberg, 1711, 2 vol. in-4°., excita de vives rumeurs. Les juifs obtinrent successivement trois mandats impériaux contre son livre, et le roi de Prusse le fit imprimer à ses frais. Eisenmenger y avait travaillé pendant dix-huit ans. Il y déploya des connaissances très étendues; mais on lui reproche de s'être montré trop passionné et souvent injuste dans ses accusations. Eisenmenger avait beaucoup travaillé à un *Lexicon orientale harmonicum*, que sa mort l'empêcha de publier. G—T.

EISENSCHMID (Jean-Gaspard), célèbre mathématicien, naquit à Strasbourg le 15 novembre 1656. Son père, simple potier d'étain, jouissait d'une grande considération et avait même exercé des charges municipales; en mourant il laissa à son fils l'exemple de ses vertus, et de bons parents qui prirent soin de son éducation. Le jeune Eisenschmid eut terminé, en peu d'années, le cours de ses études classiques. Il fut admis, en 1673, à suivre les leçons de l'université, et trois ans après, il soutint une thèse *De umbilico terræ*, avec un succès qui présagea ceux qu'il obtiendrait dans la suite. Après avoir pris ses degrés en philosophie, il s'appliqua à la médecine, par le désir d'avoir un état qui le rendît indépendant, mais il ne négligea pas les mathématiques pour lesquelles son penchant était déjà déclaré. En 1681, il fut aggrégé au collége des médecins de Strasbourg; il se rendit, la même année, à Paris où il se lia d'une étroite amitié avec Duvernay et Tournefort; il visita ensuite les plus célèbres universités de France, d'Italie, d'Allemagne, et revint à Strasbourg en 1684. Il y reçut le bonnet de docteur en médecine et se maria peu après. Une chute très grave qu'il fit, en 1696, le priva de la faculté de marcher et l'obligea de renoncer à l'exercice de sa profession. Toutes ses idées se reportèrent dès lors vers l'étude des mathématiques. L'académie des sciences de Paris se l'associa en 1699. Il entretenait une correspondance très suivie avec la plupart de ses confrères; Cassini, Lahire, Reland étaient au nombre de ses amis. Eisenschmid mourut, à Strasbourg, le 4 décembre 1712, à la suite d'une maladie qui lui avait ôté les forces sans lui ôter le goût de l'étude ni la possibilité de s'y appliquer. On trouve plusieurs mémoires de ce savant sur différents objets de mathématiques, d'astronomie ou de médecine, dans le recueil de l'académie des sciences, et dans les journaux de Paris et de Trevoux. On a encore de lui : I. *Diatribe de figurâ telluris elliptico-sphæroide*, Strasbourg, 1691, in-4°. « C'est, dit Lalande, cet ouvrage qui » occasionna la dispute sur le préten- » du alongement de la terre, laquelle » n'a cessé qu'en 1736. » II. *Introductio nova ad tabulas manuales logarithmicas J. Kepleri et J. Bartschii*, ibid., 1700, in-8°., en tête des tables de Képler et de Bartsch. III. *De ponderibus et mensuris, veterum romanorum, græcorum, hebræorum, nec non de valore pecuniæ veteris*, ibid., in-8°., 1708, 1737, avec fig. Ouvrage savant et un des meilleurs qui eût encore paru en ce genre. Il est

calculé avec beaucoup de précision, mais ses mesures sont en général un peu trop fortes, car il donne au pied romain 1324 parties, et $\frac{1}{2}$, du pied de roi divisé en 1440, tandis que toutes les recherches postérieures le fixent à peu près à 1306 ou 1307. W—s.

EISLER (Tobie), pieux enthousiaste protestant, né à Nuremberg en 1683, s'appliqua d'abord à la jurisprudence, et fut pendant sept ans secrétaire de cabinet de la duchesse douairière de Saxe-Eisenach. Revenu dans sa patrie en 1713, il abandonna le droit pour se livrer à la première instruction des enfants, et se lia d'une amitié particulière avec le fameux visionnaire Tennhardt. Après divers voyages entrepris pour des établissements philantropiques, il fonda en 1735 à Helmstædt une école particulière pour les pauvres enfants. Le duc de Brunswick favorisa ce projet, et y joignit bientôt une école pour les pauvres filles. Tout le bien produit par le zèle d'Eisler n'empêcha pas son piétisme et son attachement à Tennhardt de lui susciter de nombreux adversaires et de le faire passer pour un fanatique. Il mourut le 8 octobre 1753, après avoir publié en allemand quarante-sept ouvrages ou opuscules, dont Mensel donne le détail. Nous citerons seulement : I. *Règles fondamentales et remarques sur l'orthographe allemande et sur les homonymes*, Nuremberg, 1718, in-8°., fig.; II. *le Christianisme actuel confondu par les Turks et les païens*, Budingen, 1720, 2 part. in-8°.; III. *Description de l'école des pauvres de Helmstædt, avec une Notice abrégée des principaux établissements de charité du même genre*, Helmstædt, 1737, in-8°. Il en publia une deuxième en 1742, in-8°. C. M. P.

EIZAC BARÈCH, ou BARUCH, fils d'un célèbre rabbin, mort à Constantinople en 1664, a laissé, sous le titre de *Semence bénite*, des discours sur le Pentateuque, qui ont été bien reçus des docteurs de sa nation, et réimprimés en divers lieux. La 2°. partie contient une explication littérale du Cantique des Cantiques, du livre de Ruth, d'Esther et de l'Ecclésiaste. La 3°. partie, publiée ensuite, est de son neveu. J—n.

EKEBERG (Gustave), capitaine de l'amirauté suédoise, né en Suède et mort près de Stockholm le 4 avril 1784, à l'âge de soixante-huit ans. Il s'engagea au service de la compagnie des Indes établie à Gothenbourg en 1733, fit plusieurs voyages à l'Inde et à la Chine, et séjourna treize mois à Canton. Ces voyages, bien dirigés par le capitaine, furent heureux, procurèrent à la compagnie des millions en bénéfice, et fondèrent son crédit tant en Suède que dans l'étranger. Plusieurs inventions utiles et des observations intéressantes qu'il avait recueillies pendant ses voyages méritèrent à Ekeberg une grande réputation, même en Angleterre, où il obtint des distinctions flatteuses. Gustave III le créa chevalier de l'ordre de Vasa, et l'académie des sciences de Stockholm le plaça parmi ses membres. A sa mort le docteur Sparman fut chargé par cette société savante de composer son éloge. Ekeberg l'avait mené au Cap de Bonne-Espérance, et avait favorisé ses recherches; le botaniste lui témoigna sa reconnaissance en donnant le nom d'*Ekebergia* à un genre qu'il forma d'un bel arbre de ces contrées; mais on l'a réuni depuis au *Trichilia*. On a d'Ekeberg : I. *Relation sur l'économie rurale des Chinois, imprimée dans les mémoires*

de l'académie, 1754; il a donné dans la même collection une notice sur le *soui* ou *soja*, sauce fort estimée des Chinois et des Japonais, et une description de l'île de Fernand de Noronha. II. *Voyage aux grandes Indes dans les années* 1770 *et* 1771, Stockholm, 1773. Ces deux ouvrages sont écrits en langue suédoise. Le premier a été traduit en allemand à la suite de la traduction des voyages d'Osbeck. C—au et D-P-s.

EKEBLAD (Claude, comte de), sénateur de Suède, issu d'une des plus anciennes familles de ce pays. Il naquit sous le règne de Charles XII, et se distingua dans les crises politiques qui suivirent ce règne fameux. Après avoir pris part aux affaires publiques dans sa patrie, il fut nommé ambassadeur du roi en France, où il resta jusqu'en 1746. Rappelé en Suède, il obtint une place dans le sénat, et en 1761 il fut nommé ministre des affaires étrangères. Attaché au parti des chapeaux, il travailla à le faire dominer et à rapprocher la cour de Stockholm de celle de Versailles. Son crédit se maintint pendant plusieurs années; mais en 1766 l'Angleterre et la Russie étant parvenues à faire triompher le parti des bonnets à la diète, il perdit toutes ses places. Une autre révolution le ramena au timon des affaires en 1769. Il entreprit alors de nouvelles négociations avec la France au nom du roi de Suède, et mit les deux cours dans cette relation étroite qui eut tant d'influence sur le succès de la révolution que fit Gustave III en 1772. Cet habile ministre mourut le 9 octobre 1771. Son éloge fut lu dans une séance publique de l'académie des sciences par le sénateur Hæpkon. Le comte d'Ekeblad était membre de cette société savante, et, pendant plusieurs années, il dirigea l'université d'Abo en qualité de chancelier. C—au.

EKSTROEM (Daniel), mécanicien suédois, naquit en 1711, dans un village de Sudermanie, où son père était coutelier. Ayant été mis en apprentissage chez un mécanicien peu habile, il surpassa bientôt son maître, et chercha l'occasion de faire de nouveaux progrès. Après avoir étudié les mathématiques et la physique à Upsal, il ouvrit un atelier à Stockholm, et se fit connaître d'une manière distinguée. André Celsius lui conseilla de se rendre en Angleterre pour perfectionner son talent, et les états du royaume lui accordèrent une somme pour entreprendre le voyage. Revenu dans son pays, il fit des instruments de mathématiques, qui furent recherchés non-seulement en Suède, mais en Allemagne, en Danemark, en Russie, et même en Espagne. En 1751, le gouvernement lui accorda le titre de directeur des établissements de mécaniques, avec une pension; et à peu près dans le même temps, l'académie de Stockholm le plaça parmi ses membres. Il ne jouit pas long-temps de ces distinctions flatteuses, étant mort le 30 juin 1755, à l'âge de 44 ans. L'académie fit frapper une médaille en son honneur, et le célèbre astronome Wargentin lut son éloge dans une séance publique. On trouve, dans les *Mémoires* de cette société savante, la description des instruments qu'Ekstroem avait perfectionnés. C—au.

00020996

Digitized with financial assistance from

HT Parekh
FOUNDATION

An Initiative by
HDFC
WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 08 January, 2019